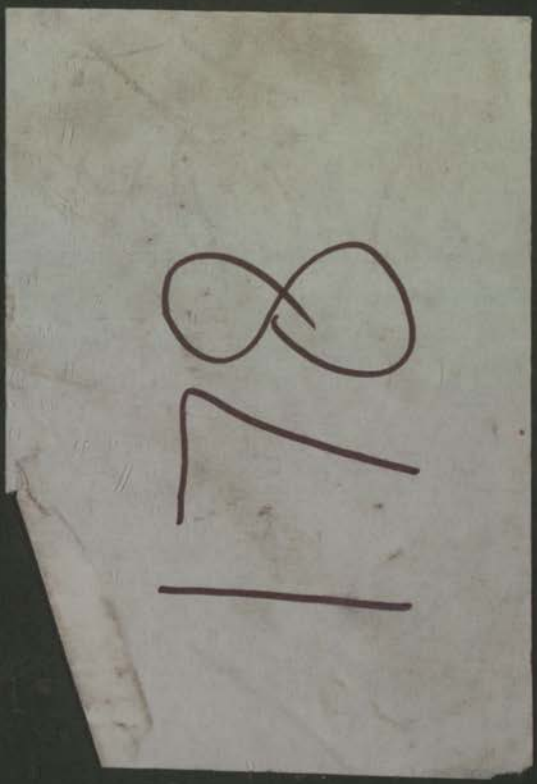

00021013

00021013

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

FL—FR.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

21013

TOME QUINZIÈME.

Vol 15

C 313

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

1816.

21013

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUINZIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante.
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A—D—r.	Amar-Durivier.
A—g—r.	Auger.
A—r.	Allier.
A. R—t.	Abel Remusat.
B—i.	Bernardi.
B—l—t.	Boucharlat.
B—s.	Bocous.
B—ss.	Boissonade.
B—t.	Biot.
B—u.	Beaulieu.
B—y.	Bolly.
C.	Chaumeton.
C—au.	Catteau-Calleville.
C. M. P.	Pillet.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
D—b—s.	Dubois (Louis).
D. L.	Delaulnaye.
D. L. C.	Lacombe (De).
D—P—s.	Du-Petit-Thouars.
D—s.	Desportes (Boscheron).
D—t.	Durdent.
E—s.	Eyriès.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—r.	Fournier.
G—ce.	Gence.
G—é.	Ginguené.
G. F—r.	Fournier fils.
G—n.	Guillon (Aimé).
G—r.	Grosier.
G—s.	Gallais.
J—b.	Jacob-Kolb.
J—n.	Jourdain.
L—je.	Lasteyrie.

MM.	
L—le.	Lacretelle.
L—n—r.	Lenoir.
L—P—e.	Laporte (Hippolite de)
L—r.	Lair.
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L—T—l.	Lally-Tollendal (De).
L—u.	Ledru.
L—y.	Léguy.
M—d j.	Michaud jeune.
M—on.	Marron.
N—r.	Ch. Nodier.
N—t.	Nicollet.
P—c—t.	Picot.
P—d.	Pataud.
P—e.	Ponce.
P—n—t.	Poncelet.
P—x.	Pujoulx.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R—d—n.	Renauldin.
R—l.	Rossel.
S—d.	Suard.
S.d. S—y.	Silvestre-de-Sacy.
S—l.	Schœll.
S. S—i.	Sismonde-Sismondi.
S.—S—n.	Saint-Surin.
T—d.	Tabaraud.
T—t.	Trolliet.
U—i.	Ustéri.
V. S.—L.	Vincens-Saint-Laurent.
V—t.	Vitet.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
X G.	Revu par M. Ginguené.
X—s.	Revu par M. Suard.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

F

FLABANT LA BILLARDERIE, comte d'Angivilliers. *Voyez* ANGIVILLIERS, au Supplément.

FLABENIGO, ou FLABANICO (DOMINIQUE), doge de Venise, de 1032 à 1043. Le peuple de Venise soulevé contre le doge Dominique Orséolo le contraignit en 1032 à s'enfuir à Ravenne, et rappela de l'exil Dominique Flabenigo pour l'élever à la première dignité de sa patrie. Flabenigo gouverna Venise avec sagesse et modération; il fit rendre une loi pour empêcher les doges de s'associer leur fils dans leurs fonctions, et par-là il maintint à Venise la forme du gouvernement républicain. La succession héréditaire des doges en aurait bientôt fait une monarchie. Flabenigo mourut en 1043, et Dominique Contarini lui succéda. S. S—I.

FLACCILLA (ÆLIA), impératrice romaine, femme de Théodose Ier., naquit en Espagne. Son père Antonius fut consul en 382; Théodose l'épousa en Espagne, et lorsqu'elle quitta cette province elle était déjà mère d'un fils, Arcadius, né en 377, et d'une fille, Pulchérie, qui naquit l'année suivante. Flaccilla monta sur le trône en 379, et s'y montra digne de son époux, en alliant, comme lui, la modestie et la grandeur d'ame, soutenant sa fermeté, modérant ses ressentiments. Pieuse, charitable, pleine de douceur et de bonté, elle fit les délices de l'empire et le bonheur de Théodose, qui lui donna une part très active dans le gouvernement. Flaccilla ne négligeait rien pour inspirer à ses enfants l'amour de la vertu: elle avait donné le jour à Honorius en 384; mais l'année suivante elle perdit sa fille Pulchérie, âgée de six ans, et qui dans un âge si tendre annonçait déjà les plus heureuses qualités. Flaccilla ne survécut pas long-temps à cette perte; elle mourut à Scotuse en Thrace, où elle était allée prendre des eaux minérales. Son corps fut rapporté à Constantinople. Tout l'empire la pleura sincèrement, et les Grecs honorent encore sa mémoire comme celle d'une sainte. Flaccilla avait fait construire dans Constantinople un palais qui garda son nom. Sa statue était placée dans le sénat entre celles de Théodose et d'Arcadius. Il existe des médailles en or, en argent et en bronze, à l'effigie de cette princesse; mais elles sont rares. Les Grecs l'ont nommée quelquefois *Placilla* ou *Placidia*. L—S E.

FLACCUS. *Voyez* FRANCOWITZ, HORACE, VALERIUS et VERRIUS.

FLACÉ (RENÉ), littérateur manceau, né à Noyen-sur-Sarthe le 23 novembre 1530, se distingua par des écrits qui obtinrent dans sa province un grand succès. La Croix du Maine dit qu'il était orateur, poète, théolo-

gien, philosophe et musicien. Il dirigea le collége du Mans, entra dans l'état ecclésiastique sous les auspices de l'évêque de Beauvais, qu'il appelle son Mécène, et fut nommé curé de la paroisse de la Coulture. Il tenait, dans sa maison, une école publique, où l'on enseignait la musique et les belles-lettres. Flace a célébré en vers latins l'origine des Manceaux et la fondation fabuleuse de leur ville, qu'il attribue à Lemanus, roi des Celtes, 1372 ans avant J.-C. Cette pièce est imprimée dans la *Cosmographie* de Belleforet, 1575, et dans les *Coutumes* du Maine commentées par Brodeau, 1615, in-fol. Nous avons aussi de Flacé : I. *Prières tirées de la Bible, tournées de latin en vers françois*, au Mans, 1582, in-12 ; II. un Poème latin intitulé : *Catechismus catholicus, in quo puer magistrum interrogat de rebus ad fidei catholicæ professionem pertinentibus*, le Mans, Olivier, 1590, petit in-4°. ; 2e. édition, 1595. Dans sa dédicace à Claude d'Angennes, évêque du Mans, l'auteur, suivant le mauvais goût qui régnait alors, cite Anaxagore, Héraclite et S. Paul. Il traduisit cet opuscule en vers français, sous ce titre : III. *Catéchisme catholicque et sommaire de la doctrine chrestienne, mys premièrement en carme latin et depuys tourné en françois par M. R. Flacé, curé de la Coulture, és fors-bourgs du Mans*, ibid., 1576, in-8°. Il le dédia au cardinal de Bourbon, abbé commendataire de la Coulture (le même que les ligueurs proclamèrent roi de France en 1589, sous le nom de Charles X). Flacé avait distribué des copies de son Poème latin long-temps avant de le faire imprimer ; cela explique l'invraisemblance apparente des deux dates 1590 et 1576. Les vers latins sont meilleurs que la traduction ; quelques-uns expriment d'utiles préceptes de morale et d'hygiène :

Quod facit amplificat tumidis jactantia verbis.
Fastus in incessu, veste vel ore patet
Spurç libido animi vires et corporis infert :
Inducit morbos : tabida membra facit.
Vivis non ut edas, sed edis quò vivere possis.
Nunquam tot gladio quot periere cibo.

Flacé mourut le 15 septembre 1600.

L—u.

FLACHAT (JEAN-CLAUDE), négociant et voyageur français, parcourut la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, et après avoir traversé la Hongrie, la Valaquie et la Turquie, il arriva à Constantinople. Il avait formé le projet de visiter tous les pays du Levant et d'aller aux Indes ; mais l'ambassadeur de France lui refusa un passeport à cause des dangers d'un si long voyage, et ne consentit à lui accorder que la permission de se fixer dans la capitale de l'empire othoman. Flachat en profita et tourna toutes ses pensées vers le commerce. Il devint *baserguian bachi*, ou marchand du grand-seigneur ; ce qui lui procura la facilité de faire de grosses affaires, en vendant pour l'usage des palais de sa hautesse toutes sortes d'objets manufacturés en Europe. En bon Français, il préférait toujours ceux qui venaient de son pays. Il profita de son titre pour dessiner un grand nombre de métiers et de machines, et s'instruire de la manière de fabriquer différentes espèces d'étoffes, de choisir les matières que l'on y doit employer ; de teindre solidement le coton en rouge ; d'étamer le cuivre et le fer-blanc, de broder au tamis, d'arçonner le coton, etc. C'était au kislar-aga qu'il devait son titre. Cet officier finit par éprouver le sort de ses pareils, il perdit la vie ; mais Flachat qui s'était prudemment abstenu de se mêler d'affaires politiques, ne fut pas entraîné dans la chute de cet officier, et sa vie et ses

biens furent sauvés de la proscription. Après un séjour de quinze ans à Constantinople, Flachat en partit en 1755, et se rendit à Smyrne. Il porta son attention sur la culture de la garance, prit avec lui des ouvriers qui connaissaient les procédés de l'industrie du Levant, dont il voulait enrichir sa patrie, et à cause de la guerre s'embarqua sur un navire de Raguse, qui le mena à Livourne. Il gagna de là Gênes, puis Nice et Marseille, où il arriva en 1756. Il publia le résultat de ses voyages sous ce titre : *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et même des Indes orientales*, Lyon, 1766, 2 gros vol. in-12. L'auteur donne dans cet ouvrage la description des différents pays qu'il a parcourus, et traite principalement de leur commerce et de leur industrie. Il indique aux Français les diverses branches de commerce qu'il leur est utile d'exploiter, soit exclusivement, soit en concurrence avec les autres négociants de l'Europe. Il observe avec raison que les Grecs, malgré leur décadence politique, ont conservé, dans la pratique des arts, des procédés qui nous sont inconnus, et qu'il regarde comme intéressant d'introduire parmi nous pour perfectionner notre industrie. Il a inséré dans son livre, des Mémoires sur la culture de la garance, sur la teinture du coton filé en bleu, et sur la manière de le blanchir. Les figures qu'il a ajoutées à son livre pour expliquer les procédés qu'il décrit, ou pour donner une idée des choses dont il parle, sont exactes, mais dessinées sur une trop petite échelle, et placées plusieurs sur une seule planche de format in-12, ce qui au premier coup-d'œil les fait paraître confuses. Elles sont d'ailleurs dessinées assez grotesquement. Le roi, pour récompenser Flachat de ses efforts en faveur de l'industrie française, accorda, par un arrêt du conseil du 21 décembre 1756, à la manufacture de St.-Chamond, en Lyonnais, qui appartenait à son frère, et dont il avait la direction, le titre de manufacture royale, et divers priviléges et exemptions. Cet arrêt dit expressément que Flachat a amené en France plusieurs ouvriers grecs, qu'il en occupe une partie à préparer les matières premières, et l'autre à les teindre, et qu'il tient ses ateliers ouverts au public pour y donner l'exemple et former des élèves. E—s

FLACHSENIUS (Jean), évêque d'Abo, en Finlande, né en 1656, mort le 11 juillet 1708, joignit à l'étude de la théologie, celle des mathématiques, dont il répandit la connaissance en les professant pendant quelques années avec un grand succès. On doit remarquer entre ses ouvrages, les *Observations sur la Comète de* 1681, et le recueil intitulé, *Sylloge systemat. theolog mundi ante et postdiluviani ad hæc nostra tempora*, Abo, 1690. — Flachsenius (Jacob), probablement frère du précédent, mort en 1696, est auteur de quelques ouvrages sur la théologie et la physique. C—au.

FLACIUS. *Voy.* Francowitz.

FLACIUS (Mathias), médecin, né à Brunswick, vers le milieu du 16e. siècle, fit ses études à Strasbourg et à Rostock. Créé maître ès-arts dans cette dernière ville en 1574, agrégé à la même faculté en 1579, reçu docteur en médecine le 23 septembre 1581, il en fut nommé professeur en 1590, après avoir occupé pendant quelques années la chaire de physique. Sa réputation fut moins étendue, sa carrière moins brillante, mais aussi beaucoup moins orageuse que celle du fa-

meux théologien Francowitz, son père, connu sous le nom de Mathias Flacius Illyricus. Les écrits peu nombreux publiés par le fils sont ou des compilations indigestes, ou des opuscules complètement surannés. I. *Commentariorum de vitâ et morte libri quatuor*, Francfort, 1584, in-4°. Lubeck, 1616, in-8°. C'est une paraphrase, une explication rarement lucide et satisfaisante des opinions émises par les médecins et philosophes grecs et arabes sur une matière qui, de nos jours, est encore couverte d'un voile épais. II. *Disputationes XVIII, partim physicæ, partim medicæ, in academiâ Rostochianâ propositæ*, Rostock, 1594, in-8°.; *ibid.*, 1602, 1603. III. *Themata de concoctione et cruditate*, Rostock, 1594, in-8°. IV. *Compendium logicæ ex Aristotele*, Rostock, 1595, in-12. C.

FLACOURT (Étienne de), né à Orléans en 1607, fut nommé commandant de Madagascar par la compagnie des Indes, en 1648. Il trouva cette île dans le plus triste état. Les Français s'étaient mutinés contre Pronis, leur chef; une partie d'entre eux l'avait abandonné, quelques-uns avaient été massacrés par les naturels du pays; enfin le désordre était extrême, et pour comble de malheur l'on était sur le point de manquer de vivres. Flacourt parvint à réparer tous ces maux; mais il ne put rétablir entièrement la tranquillité: sans cesse en butte aux menées sourdes de quelques Français turbulents, et aux attaques des Madécasses, il passa six années très pénibles, sans recevoir des nouvelles de France. Comme il se voyait tout-à-fait dénué des choses les plus nécessaires, il résolut de partir sur une grande barque, avec un petit nombre d'hommes, pour aller chercher du riz; mais après vingt jours de navigation, les mauvais temps le forcèrent de rentrer au port. L'on était fortement indisposé contre lui, parce qu'il n'avait pas annoncé qu'il allait en France, et l'on pensait qu'il voulait abandonner la colonie. Il appaisa les murmures en disant que son seul but avait été de demander les secours dont l'île avait un si pressant besoin: mais sa situation ne s'améliora pas, et il n'eut plus d'autre ressource pour informer ses commettants de l'embarras où il se trouvait, que d'envoyer à la baie St.-Augustin des lettres qu'il recommanda au premier navire chrétien qui viendrait y mouiller. Peu de jours après, il reçut une reponse d'un capitaine hollandais, qui lui promettait d'avoir soin de ses dépêches, et lui parlait des troubles qui agitaient la France. Les peines qu'endurait Flacourt étaient à leur terme: il vit bientôt deux bâtiments français; et le duc de la Meilleraye, nouveau concessionnaire de la colonie, en lui écrivant, lui laissait l'option de rester à Madagascar ou de revenir en France. Flacourt préféra ce dernier parti parce qu'on lui assura que les anciens intéressés de la compagnie l'abandonnaient entièrement, et que leurs droits passaient au duc; puis il choisit pour commandant Pronis, à qui il avait succédé, et qui était récemment revenu de France. Il quitta l'île le 12 février 1655, et après une navigation heureuse, il débarqua à Nantes, le 28 juin. Il fut par la suite employé dans l'administration de la compagnie dont son frère était un des principaux intéressés, et il eut un neveu de son nom, directeur du comptoir français à Surate. C'est lui qui donna à l'île Bourbon le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Flacourt, revenant en France pour la seconde fois, se noya malheureusement le 10 juin 1660. On

a de lui : I. *Petit Catéchisme* (madécasse et français), *avec les prières du matin et du soir*, Paris, 1657, in-8°. II. *Dictionnaire de la langue de Madagascar, avec quelques mots du langage des Sauvages de la baie de Saldagne, au cap de Bonne-Espérance*, ibid., 1658, in-8°. III. *Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris, 1658, in-4°.; 2e. édition, au titre de laquelle il a été ajouté, *avec une Relation de ce qui s'est passé ès années* 1655, 1656 *et* 1657, *non encore veüe par la première impression*, Troyes et Paris, 1661; ibid., 1664, in-4°., avec des cartes, des figures de plantes et d'animaux assez grossièrement dessinées et d'autres planches. Cet ouvrage est divisé en deux parties; la 1re. donne une description générale de Madagascar, puis celle de chacune de ses provinces, de ses rivières, et des petites îles voisines; il y est traité ensuite de la religion, du langage, des usages, des coutumes, du gouvernement des habitants, puis des plantes, des métaux et des animaux; la 2e. partie, qui porte le titre de *Relation de la grande isle Madagascar et de ce qui s'y est passé*, etc., contient le récit des événements qui ont eu lieu depuis 1642, époque de la première expédition faite par les Français. On y trouve aussi la relation de quelques voyages faits à de petites îles voisines et à Mascareigne ou Bourbon. Flacourt est le premier voyageur qui ait donné une description générale de Madagascar. Elle est faite avec beaucoup de soin et d'exactitude. Elle a été copiée par tous ceux qui, dans le 17e. siècle, ont écrit sur cette île, et même par des écrivains postérieurs, quoique quelques-uns de ceux-ci aient parfois contredit les assertions de Flacourt. Ils ont été sujets à s'égarer quand ils ne l'ont pas suivi, parce qu'ils ont travaillé d'après des mémoires qui n'étaient pas toujours fidèles, et que Flacourt ne parle que des choses qu'il a vues. On lui a reproché assez amèrement dans le temps, d'avoir dépeint Madagascar trop en beau, afin d'encourager les Français à s'y établir; et dans les temps modernes on l'a accusé d'avoir calomnié le caractère des habitants pour faire excuser ses rigueurs contre eux. Il n'a pas, ajoute-t-on, exposé clairement les divisions des castes arabes établies à Madagascar, et n'a donné qu'une énumération incomplète des provinces; mais il avoue lui-même ces imperfections. Ce dont on convient généralement, c'est que son témoignage doit être de quelque poids pour ce qui concerne l'histoire naturelle à laquelle il paraît s'être attaché plus particulièrement, et que ses notices sur les plantes de l'île méritent d'être consultées. « La véracité » de Flacourt, l'exactitude de ses des» criptions, la fidélité de son pinceau, » condamnent au silence quiconque » n'a pas à lui opposer six années » d'observations sur les lieux dont il » parle, et dans un poste dont les re» lations le mettaient à même de bien » connaître cette île sous tous les rap» ports. C'est dans le pays même que » Flacourt doit être lu. » Voilà comme s'exprime M. Epidariste Collin, habitant de l'île de France. (*Annales des Voyages*, tom. XIV, pag. 306.) Le botaniste l'Héritier a donné le nom de *Flacurtia* à un arbrisseau épineux de Madagascar, décrit par Flacourt sous le nom d'*Alamaton*. E—s.

FLAD (Philippe-Guillaume-Louis), laborieux jurisconsulte allemand, né à Heidelberg, en 1712, fut directeur du conseil ecclésiastique dans sa patrie, où il mourut le 1er. juin 1786. On voit par ses ouvrages,

dont Meusel donne la liste au nombre de vingt-huit, qu'il avait fait une étude particulière de la numismatique, du droit public et de l'histoire civile et littéraire du Palatinat; voici les principaux : I. *Ichnographia originum Francothalinensium*, 1743, in-4°. II. *Amœnitates novæ Palatinæ historico-litterariæ*, 1744, in-4°. III. *Tentamina prima de statu litterario et eruditis qui in Palatinatu floruerunt*, Heidelberg, 1761, in-4°. Les ouvrages suivants sont en allemand : IV. *Essai* ou *Premiers Éléments d'une Histoire complète du Palatinat de Bavière*, 1746, in-fol. V. *Notice des plus fameux graveurs en monnaies et médailles, avec un Discours sur l'utilité que la jurisprudence peut retirer de la numismatique*, Heidelberg, 1751, in-4°. VI. *Sur la littérature, la librairie et l'imprimerie à Heidelberg*, ibid., 1760, in-4°. VII. Notice sur *O. L. Tolner, historien du Palatinat*, insérée dans le recueil de Carlsruhe, t. 1er. VIII. Flad était l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque pour l'Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la Bavière*. — Jean-Daniel Flad, probablement frère du précédent, était archiviste de l'administration ecclésiastique de Heidelberg sa patrie, où il mourut en octobre 1779, âgé de soixante-un ans. Son Mémoire sur l'époque où l'on a commencé à faire usage du papier de chiffons, fut couronné par l'académie de Göttingue, en 1755; on trouve de lui quelques morceaux dans la collection de l'académie de Manheim, dans la collection de Carlsruhe, et dans quelques autres recueils périodiques, les uns en latin, les autres en allemand, sur l'histoire naturelle du ver de la cerise, sur l'affinité du trass avec la pierre-ponce, etc. Il a publié en français des *Pensées sur une monnaie d'argent des anciens Alemans, avec fig.*, Heidelberg, 1753, in-8°.

C. M. P.

FLAHERTY (Roderic O-), historien irlandais, naquit en 1630, à Moycullin, dans le comté de Galway. Ce lieu était le dernier débris des vastes possessions qui avaient appartenu autrefois à sa famille en toute souveraineté dans la Conacie occidentale. Il n'avait que onze ans lorsque ce dernier asile fut confisqué sur son père, par suite de la rebellion de 1641; il se retira alors dans une petite ferme, à Park, dans la baronie de Moycullin, et il y mourut en 1718. O' Flaherty semble avoir voulu mettre les souvenirs du passé à la place des jouissances du présent; il s'était adonné avec ardeur à l'étude de l'histoire et des antiquités de sa patrie, et il publia le résultat de ses recherches sous le titre singulier et un peu mystérieux de *Ogygia seu rerum hibernicarum chronologia ex pervetustis monumentis fideliter inter se collatis eruta, atque è sacris et profanis litteris primarum orbis gentium, tam genealogicis, quàm chronologicis suffulta præsidiis*, Londres, 1685, in-4°.; traduite en anglais par James Hely, Dublin, 1793, 2 vol. in-8°. Cette histoire, qui commence au déluge, et va jusqu'à l'an 1684 de J.-C., est divisée en trois parties. La première contient la description de l'Irlande, traite de ses divers noms, de ses habitants, de son étendue, de ses monarques, de ses rois provinciaux, de la manière dont se faisait leur élection, etc. La seconde offre une espèce de parallèle chronologique des événements qui se sont passés en Irlande, avec ceux qui, aux mêmes époques, ont eu lieu dans d'autres pays; la troisième donne plus en dé-

tail les affaires de l'Irlande. Cette histoire est suivie d'une table chronologique, annoncée comme très exacte, de tous les rois chrétiens qui ont régné dans cette île depuis 482 jusqu'en 1022, et un récit succinct des traits principaux de l'histoire d'Irlande depuis ce temps jusqu'en 1684. Vient ensuite un poème chronologique, qui forme un sommaire de cette histoire durant la même période. Le tout est terminé par une liste de tous les rois écossais et irlandais qui ont régné dans les îles britanniques. Dans ses remarques chronologiques sur la maison royale des Stuarts, O'-Flaherty prétend prouver qu'elle était originairement irlandaise, et Fergus Ier. s'en vantait dans ses discours aux Irlandais. Il est surprenant que ni l'auteur, ni son ouvrage, n'aient été mentionnés par Macpherson ni par Whitaker, dans leur querelle relative à la manière dont l'Irlande avait été peuplée et à l'origine des Calédoniens. Les détails que Flaherty donne des antiquités de sa patrie sont vraiment curieux. A l'en croire, trois pêcheurs espagnols, Cappa, Lagne et Luasat, poussés par les vents contraires, abordèrent en Irlande avant le déluge (on ne dit point l'année); ils en furent les premiers habitants. Quarante jours avant le déluge, il s'y fit un nouveau débarquement composé de trois hommes et de cinquante-trois femmes; ils donnèrent leurs noms à plusieurs endroits de l'île, que Flaherty nomme sans hésiter. Cette colonie ayant péri par le déluge, une nouvelle population de mille hommes, sous la conduite de Partholan, d'Edga sa femme et de ses trois fils, Rudric, Slange et Lagne, y aborda un mardi, 14 mai de l'an 312 après le déluge. Cette colonie, parvenue au nombre de neuf mille personnes, fut détruite par une peste au bout de trente ou de trois cents ans; car Flaherty observe que dans la langue irlandaise, avec le changement de deux lettres, de trente on peut faire trois cents. Nous faisons grâce aux lecteurs du détail des révolutions suivantes, tout aussi circonstanciées, jusqu'à la cinquième colonie, venue d'Espagne l'an du monde 2934, sous la conduite des Milésiens, qui fondèrent en Irlande une monarchie qui a duré sans interruption pendant deux mille trente-sept ans, jusqu'à la conquête de l'île par Henri II, l'an 1162. Pour garants de tous ces détails, Flaherty cite des poèmes composés par Conang o Malcomar, par G. Modudius de Ardbrecain, par G. Cœmanus, etc., dont le plus ancien ne remonte pas plus haut que le commencement du 11e. siècle (1). *L'Ogygia*, traitée légèrement par quelques écrivains, est mentionnée avec éloge par un plus grand nombre. On ne peut nier que cet ouvrage ne présente des recherches laborieuses, une érudition peu commune, une classification bien ordonnée, et, soit en prose, soit en vers, une latinité éclairée et concise. Même en payant le tribut dont aucun Irlandais ne peut se défendre pour les antiquités de son pays, O' Flaherty, surtout dans ce qui précède la colonie milésienne, ne cesse d'avertir ses lecteurs qu'il ne croit pas les fables qu'il raconte.... *Quæ prodigiosa commenta prorsùs rejicio..... errores perantiquæ originis annotandi.... per obscuras nebulas splendor emicat veritatis..... Undenàm constet ea temporum signata observatio vix capio....* etc. O' Flaherty avait promis une seconde partie, dans laquelle il devait

(1) Voyez le savant morceau sur la langue irlandaise par Deshauterayes, dans l'*Encyclopédie élém.*, ou *Biblioth. des Artistes et des Amateurs*, par l'abbé Petity, tom. III, ou 2e. part., p. 564 et suiv.

parler en détail des rois chrétiens de l'Irlande; il n'exécuta pas ce projet. Cependant Guillaume Harris dit que, suivant l'opinion générale, une seconde partie existait en manuscrit dans les mains d'un des parents de Flaherty; mais ce n'était probablement qu'un extrait succinct des annales, depuis 1187 jusqu'en 1327. Flaherty écrivit aussi une défense de son *Ogygia* contre les attaques de sir George Mackenzie et de plusieurs autres auteurs; ce traité a été publié, après sa mort, par O'-Connor, sous le titre d'*Ogygia vengée*.

L—T—L.

FLAMAEL. *Voy.* BERTOLET.

FLAMAND. *Voy.* DUQUESNOY.

FLAMEL (NICOLAS), écrivain-libraire juré en l'université de Paris, est un des hommes sur le compte desquels s'est le plus exercée la crédulité publique. On ne connaît ni la date ni le lieu de sa naissance; car il n'est pas certain qu'il fût natif de Pontoise. On ne peut citer de lui que les actions relatives à son état, des acquisitions de maisons et de rentes, des procès, des fondations d'œuvres pies, son testament et sa mort. Que disons-nous? Flamel est plein de vie; Paul Lucas l'a rencontré dans ses voyages; il a encore six siècles à parcourir; c'est, en un mot, un de ces heureux adeptes auxquels Dieu n'a pas dédaigné d'ouvrir les trésors de sa grâce infinie. Telles sont du moins les rêveries que débitent les philosophes hermétiques, et voici, suivant eux, comme il en advint. En 1357 (date fausse, car à cette époque Flamel n'était point marié, et dans le récit il est question des sollicitudes de sa femme), en 1357, disons-nous, la Providence fit tomber entre ses mains un vieux livre tracé sur écorce d'arbre, qu'il acheta deux florins. Ce livre avait *trois fois sept* feuillets, était enrichi de figures peintes; il n'y avait pas jusqu'au *couvercle* (1) qui ne fût chargé de caractères mystérieux. En tête on lisait: *Habraham, juif, prince, prêtre, lévite, astrologue et philosophe, à la nation des Juifs que l'ire de Dieu a dispersés dans les Gaules, salut.* On peut juger ce livre, car il s'en trouve des copies dans les cabinets des curieux: il a pour objet la transmutation métallique. Possesseur d'un si rare trésor, Flamel se mit à l'étudier sans relâche; mais ce fut vainement, car il n'est pas plus intelligible que les autres écrits des philosophes. Il passa *vingt-un* ans dans une application continuelle, dans les prières, dans les larmes, dans des travaux infructueux; ce qui ne peut guère s'accorder avec les devoirs de son état et les détails contentieux dont on le voit sans cesse occupé. Il est bon d'observer d'ailleurs que ce nombre *vingt-un* est mystérieux; c'est aussi celui des feuillets du livre. Au bout de ce temps, désespérant de parvenir sans secours à l'intelligence des hiéroglyphes d'Abraham, il entreprend un pèlerinage à Compostelle, pensant y trouver quelque juif plus savant que lui. Or dom Pernety vous apprendra ce que, en langage hermétique, on entend par un *voyage*. Son vœu accompli, il rencontre dans la ville de Léon un médecin juif nommé maître Canches, auquel il s'ouvre sur le sujet de ses peines. D'après les détails qu'il lui donne verbalement, le médecin explique plusieurs emblèmes; mais il fallait voir le livre, et Flamel

(1) L'auteur de cet article possède une copie très précieuse des figures de ce couvercle, faite par Flamel lui-même. Elle présente deux carrés parfaits. On y remarque des hiéroglyphes égyptiens qui ont quelque rapport avec ceux de la table isiaque, l'emblème de trois mains réunies, dont une est noire, celui du bœuf et de deux anges prosternés devant une croix, et beaucoup de caractères hébraïques, éthiopiens, arabes, grecs, cabalistiques, parfaitement bien exécutés.

n'avait osé le confier aux hasards d'un pélerinage. Les deux nouveaux amis résolurent donc de revenir ensemble à Paris, où Flamel allait voir mettre un terme à ses anxiétés. Vain espoir! A Orléans, le médecin tombe malade, et *meurt* (figure allégorique de la dissolution de la matière). L'écrivain, inconsolable, rentre seul dans ses foyers. Il travaille encore *trois* ans inutilement (autre nombre symbolique; second tour de roue). Enfin, le lundi 17 janvier 1382, environ midi, par l'intercession de la bénoite vierge Marie, il fait la projection sur demi-livre de mercure, qui est converti en pur argent, meilleur que celui de la minière. Il n'avait donc encore que l'œuvre au blanc; mais, le 25 avril suivant (100—3 jours), il l'eut au rouge. Il le répéta depuis une seule fois, car il ne fit en tout que *trois* projections. Ici nous devons avertir que, si l'on consulte l'*Art de vérifier les dates*, on y trouvera que le 17 janvier 1382 fut un vendredi et non un lundi, et la dissemblance est trop grande, soit en français, soit en latin, pour qu'on puisse attribuer l'erreur aux copistes; mais il est évident que l'œuvre *sur la lune* devait être fait un *lundi*. Voilà à quoi personne n'avait encore pensé, et par où nous achèverons de prouver ici pour la première fois que toute cette légende, dont la fausseté n'était plus guère contestée, est SYMBOLIQUE comme la plupart des écrits des philosophes, et présente elle-même une allégorie de l'œuvre hermétique. Ce n'était pas assez de faire de Flamel un adepte, il fallait encore le signaler comme auteur (1). En 1561, cent quarante-trois ans après sa mort, Jacques Gohorry, dit le *Parisien*, que l'on peut regarder comme l'inventeur, ou du moins le promulgateur de cette fable, publia, in 8°., sous le titre de *Transformation métallique*, trois anciens Traités en rhythme française, savoir: *la Fontaine des amoureux de science*, par Jean de La Fontaine, de Valenciennes; *les Remontrances de Nature à l'Alchymiste errant*, avec la réponse, par Jean de Meung, et le *Sommaire philosophique*, qu'il attribue à notre écrivain. Lenglet a mal énoncé ce recueil dans sa *Bibliothèque*. Dans une espèce de préface mise au *Sommaire*, Gohorry débite à peu près ce qu'on a lu ci-dessus. Ce *Sommaire*, nommé aussi le *Roman de Flamel* et composé de six cent cinquante-six vers, a été réimp. avec les mêmes pièces, Lyon, 1589, 1618, in-16, et il est rare de toutes les éditions. Il se trouve encore au tome II de la *Bibliothèque des philosophes* de Salmon et de Maugin, dans l'édition du *Roman de la Rose* donnée par Lenglet, et, en latin, dans le Manget et le *Museum hermeticum* de 1677. En 1612, Pierre Arnauld, sieur de la Chevalerie, gentilhomme poitevin, renouvela la fable de Flamel, qu'avait accréditée Roch le Baillif, et publia, avec deux traités d'Artephius et de Synesius, traduits en français, les *Figures hiéroglyphiques de Nicolas Flamel, ainsi qu'il les a mises en la quatrième arche qu'il a bastie au cimetière des Innocents à Paris, avec l'explication d'icelles par icelui.* Ce recueil, intitulé *Trois traictez de la philosophie naturelle*, est in-4°. Il a été réimprimé, même format, en 1659 et 1682, et se trouve dans la *Bibliothèque* de Salmon. Rien de plus ridicule que l'interprétation de ces prétendus hiéroglyphes, dans

(1) Adelung s'est plu, dans son *Histoire des Folies humaines*, à rassembler une multitude d'ouvrages sous le nom de Flamel: peine bien inutile, puisqu'aucun n'est authentique.

lesquels tout homme sensé n'a jamais vu que des sujets de dévotion. C'est un homme tout noir, emblème de Saturne, voyant merveille dont moult il s'esbahit (la transmutation des métaux). Ce sont des roues de char changées en matras. Il n'est pas jusqu'à l'écritoire de Flamel qui ne devienne le vase philosophique, et n'ait, comme la trinité, trois parties distinctes ne faisant qu'un seul tout. On attribue encore à Flamel : I. *le Désir désiré, ou Trésor de philosophie, autrement le Livre des six paroles*, qui se trouve avec le *Traité du soufre*, du cosmopolite, et l'*Œuvre royale de Charles VI*, Paris, 1618, 1629, in-8°.; et dans la *Bibliothèque* de Maugin. II. *Le grand esclaircissement de la pierre philosophale pour la transmutation de tous métaux*, Paris, 1628, in-8.; Paris, Lamy, 1782, in-12. Ce n'est qu'un extrait de l'*Elucidarium chymicum* de Christofle de Paris. Dans la réimpression, servant de supplément à la *Bibliothèque des philosophes chimiques*, est annoncée une nouvelle Vie de Flamel, qui n'a point été publiée. L'éditeur promet également un ouvrage intitulé, *La Joie parfaicte de moi Nicolas Flamel, et de Pernelle ma femme*, qui n'a point paru, et l'on peut aisément s'en consoler. III. *la Musique chimique*, opuscule très rare. IV. *Annotata ex N. Flamello*, au t. 1er. du *Theatrum chymicum*. V. *Commentatio in Dionysii Zacharii opusculo chemico*, au 2e. vol. de la *Bibl.* de Manget. Ce commentaire est évidemment supposé, puisque Zachaire est postérieur à Flamel. VI. *La vraie pratique de la noble science d'alquemie ou les laveures*; manuscrit que les dévots à Flamel regardent eux-mêmes comme douteux. VII. *Quædam hieroglyphica et carmina quæ in variis Lutetiæ lapidibus olim videbantur*, etc., manuscrit cité par Borel, et qu'il dit être différent du livre publié par La Chevalerie. VIII. Dom Pernety, dans les observations qu'il a publiées sur l'histoire de Flamel, parle d'un psautier manuscrit, daté de 1414, sur les marges duquel était un *Commentaire philosophique* de la façon de notre adepte. IX. Enfin, comme si les livres précités n'étaient pas assez obscurs par eux-mêmes, un certain Denis Molinier, se qualifiant de chevalier de l'ordre du Christ, a mis *en chiffres en douze clefs l'alchymie de Flamel*. Cet utile travail est manuscrit. Mais il faut maintenant considérer le bon Flamel sous un aspect moins ridicule. De son temps, l'état qu'il exerçait était très lucratif. L'imprimerie n'était pas encore inventée, et les manuscrits se vendaient à un si haut prix que les riches seuls pouvaient s'en procurer. On a vu d'ailleurs qu'à la profession d'écrivain Flamel joignit celle de libraire. Il est donc peu surprenant que cet homme laborieux, intelligent, et d'ailleurs peu délicat sur les moyens d'acquérir, quoique dévot en apparence, soit parvenu à une assez grande aisance. Il épousa, vers 1368, une veuve nommée Pernelle ou Perette, qui lui apporta quelque bien. Nous avons dit qu'il était peu délicat en affaires. A mesure qu'il gagnait de l'argent, il achetait de petites rentes sur des maisons, et préférait celles dont le recouvrement était difficile. Alors il faisait mettre l'immeuble aux criées, et trouvait moyen de se le faire adjuger à bas prix. Outre sa maison, située au coin de la rue de Marivaux (1), il en fit bâtir une, rue de

(1) La soif de l'or et la crédulité ont fait, à diverses reprises, tenter des fouilles dans cette maison. On a prétendu que des étrangers trouvèrent dans les caves un grand nombre de creusets remplis d'une matière noire et pondéreuse, dont ils

Montmorency, lieu où, disent les historiens du temps, *y avoit grants punaisies de boes*, et l'agrandit par des acquisitions subséquentes. Une inscription, mise sur la porte de cette maison, nous apprend que Flamel exigeait de chaque locataire, de *dire chascun jour une pâtenostre et un ave-maria* pour le salut des trépassés. Il édifia deux des arcades du charnier des Innocents, fit construire au même lieu un tombeau pour sa femme, éleva le petit portail de St.-Jacques-de-la-Boucherie, celui de Ste.-Geneviève-des-Ardents, celui de la chapelle St.-Gervais. Voilà à peu près à quoi se bornent ces constructions si vantées. Pernelle mourut le 11 septembre 1397. Les deux époux s'étaient fait un don mutuel, que Pernelle avait annulé par son testament, puis rétabli par un codicile. L'abbé Villain, par le relevé le plus exact des biens des deux conjoints, a montré qu'à la mort de Pernelle, ils formaient un capital de 5300 livres tournois, représentées en 1761, date de son ouvrage, par la somme de 38,839 liv. Au décès de Flamel, arrivé le 22 mars 1418, la totalité de ses revenus se montait à 676 livres 5 sols tournois, formant, toujours en 1761, 4,596 livres de rente. Ce revenu, sans doute, est considérable ; mais il n'excède pas néanmoins ce qu'a pu amasser, dans un état très lucratif, un homme économe et laborieux. Il n'a surtout aucun rapport avec les trésors immenses dont on l'a fait possesseur, avec les sept paroisses dont il était seigneur, les quatorze hôpitaux qu'on lui doit, et qui n'existent que dans l'imagination des philosophes. Flamel fut enterré dans l'église de St.-Jacques-de-la-Boucherie, dont il avait institué les marguilliers ses exécuteurs testamentaires. En lisant son testament, en se rappelant ses diverses fondations, on se convaincra qu'il eut toute sa vie beaucoup plus d'ostentation que de véritable piété. Ces inscriptions, ces bas-reliefs disséminés partout, cette affectation de multiplier sa figure et celle de sa femme dans les diverses églises auxquelles il fit travailler, en sont une preuve sans réplique. Sous les dehors d'une austère dévotion, il cachait à la fois l'avidité d'acquérir, et l'orgueil de paraître un des premiers de sa paroisse. On ne doit donc pas s'étonner si, même de son vivant, il passa pour beaucoup plus riche qu'il ne l'était réellement. A la mort de sa femme, il fut imposé à 100 liv. de droits envers le roi, et l'on a prétendu que, lorsque les malheurs de Charles VI forcèrent le gouvernement à faire contribuer les citoyens les plus opulents, Cramoisy, maître des requêtes, vint rendre visite à l'écrivain, dans l'intention d'obtenir de lui une somme considérable. Les biens de Flamel une fois multipliés dans l'opinion, on voulut en découvrir la source. Les uns ont dit qu'il les tenait des juifs, qui, chassés de la France, l'avaient chargé du recouvrement de leurs créances. Le président Hénault, Saint-Foix et d'autres, ont démontré l'absurdité d'une pareille origine. L'auteur du *Comte de Gabalis* émet, ironiquement ou sérieusement, une assez bizarre opinion. Il admet l'acquisition des figures d'Abraham, juif; mais ce livre, suivant lui, n'était qu'un indice emblématique des divers lieux où les juifs, expulsés du royaume, avaient enfoui leurs trésors, et ce fut le rabbi Nazard qui lui en donna l'interpréta-

s'emparèrent. C'est un de ces contes qui ne sont appuyés sur aucune preuve. La dernière tentative, exécutée par des gens qui s'étaient offerts pour faire réparer la maison, et qui abandonnèrent ensuite leur entreprise, n'eut aucun succès.

tion. Au reste, Villars connaissait mal Flamel, puisqu'il en fait un chirurgien, et qu'il le fait voyager à Rome et à Naples. Quant aux prétendus résultats de l'œuvre hermétique, on a vu ci-dessus ce qu'il en faut penser. L'abbé Villain a publié à Paris, 1761, in-12 : *Histoire critique de Nicolas Flamel et de Pernelle sa femme*. Ce livre est comme la suite d'un autre que l'on doit y joindre, puisqu'il y est aussi question de Flamel : *Essai d'une Histoire de la Paroisse de St.-Jacques-de-la Boucherie*, Paris, 1758, in-12. Dom Pernety, toujours ami du merveilleux, fit sur l'Histoire de Flamel quelques observations dans l'*Année Littéraire*. L'abbé Villain y répondit par : *Lettre à M***., sur celle que dom Pernety a fait insérer dans une des feuilles de M. Fréron, contre l'Hist. crit. de N. Flamel*, Paris, 1762, in-12. D. L.

FLAMIN LEWISTON (Mlle.), d'une maison illustre d'Ecosse, arriva en France avec la jeune Marie Stuart. Henri II devint amoureux d'elle, en la voyant danser dans une mascarade composée par Catherine de Médicis. Mlle. Flamin, qu'on n'appelait à la cour que la *belle Ecossaise*, fut aimée de Henri pendant plusieurs années, et en eut un fils connu sous le nom de Henri d'Angoulême, grand prieur de France, tué à Aix en 1588, par Philippe Altovitti, mari de la belle Châteauneuf. Loin de cacher sa grossesse, Mlle. Flamin s'en faisait gloire, et prétendait que dans cet état tout le monde devait l'honorer. B—y.

FLAMININUS (Titus-Quintius), appelé *Flaminius* par quelques auteurs, romain consulaire, a un grand nom dans l'histoire, pour avoir proclamé la liberté publique au milieu de la Grèce assemblée. Il n'était que questeur lorsque, l'an de Rome 554, il fut porté au consulat sans avoir passé par l'édilité et la préture, ce qui avait peu d'exemples. Aussitôt qu'il fut déclaré consul, il se rendit en hâte à l'armée romaine, en Epire, pour s'opposer à Philippe, roi de Macédoine, qui venait de prendre les armes contre Rome sans y avoir été provoqué. Dans une entrevue que Flamininus eut avec ce prince, il lui demanda la liberté des villes de la Thessalie, dont il s'était injustement emparé. Sur sa réponse négative, le consul, avec l'activité qui le caractérisait, se prépara au combat : son attaque suivit de près. L'engagement fut disputé par les Macédoniens, qui, suivant Tite-Live, le cédaient peu aux Romains par le courage, l'habileté, et la manière dont ils étaient armés. Les Romains parvinrent à les prendre à dos, et à les mettre en désordre. L'armée ennemie aurait été détruite, si les vainqueurs avaient pu poursuivre les fuyards : ils en furent empêchés par l'aspérité des lieux et la pesanteur de leur infanterie. Philippe s'enfuit en Macédoine. Le consul s'occupa aussitôt à reprendre la Thessalie : il emporta facilement la ville de Phalérie, secondé puissamment par la flotte romaine que commandait L. Quintius, son frère, jointe aux forces maritimes d'Attale et des Rhodiens. Il assiégea Eretrie, et la prit d'assaut. La ville d'Atrax fit une défense si opiniâtre, que Flamininus crut devoir en lever le siége. Après avoir pris rapidement quelques places dans la Phocide, il s'occupa de négocier auprès de la ligue des Achéens pour la détacher du parti de Philippe, et en faire une alliée des Romains : il y réussit. L'année de son consulat étant expirée, le commandement en Macédoine lui fut continué. Le roi demanda encore une entrevue : le proconsul

l'accorda ; et dans les conditions de paix qu'il proposa, il demanda, entre autres choses, que les garnisons macédoniennes fussent retirées de toutes les villes de la Grèce. On convint de faire une trêve de deux mois, et d'envoyer des députations à Rome. Les ambassadeurs du roi furent entendus ; mais le sénat ne décida rien. Il investit Flamininus du pouvoir de faire la paix, ou de continuer la guerre. Philippe alors fit un traité d'alliance avec Nabis, tyran de Sparte, et de nouveaux préparatifs contre les Romains. Flamininus, de son côté, se fortifia de l'alliance des Béotiens. Les deux armées étaient à peu près d'égale force ; les Romains l'emportaient seulement par la cavalerie étolienne. Elles se trouvèrent en présence l'une de l'autre à Cynocéphale en Thessalie. Après quelques escarmouches, l'engagement devint général. Philippe, à la tête de son aile droite, avait l'avantage ; sa gauche, à laquelle venait se joindre une partie de sa phalange, se trouvait dans une sorte de désordre. Le centre, qui était plus près de la droite, restait dans l'inaction ; l'autre partie de la phalange s'avançait pour s'y placer. Alors Flamininus, quoiqu'il vît que les siens pliaient à la gauche, ne balança pas à pousser ses éléphants contre l'ennemi, et à tomber ensuite sur lui avec impétuosité, ne doutant pas qu'une partie, lâchant pied, n'entraînât le reste. Il ne se trompa point : les Macédoniens prirent l'épouvante, et s'enfuirent. Un tribun des soldats se détacha avec un corps de troupes, et prit à dos l'aile droite des ennemis. Ce qui mit le comble à leur désordre, fut l'immobilité de la phalange, par l'impossibilité où elle était de manœuvrer. La victoire fut entière pour les Romains, qui ne perdirent guère plus de sept cents hommes : les Macédoniens eurent huit mille hommes tués et cinq mille prisonniers. Philippe envoya de nouveau des ambassadeurs à Rome ; le proconsul y députa de son côté. Le sénat s'assembla à ce sujet : il n'y eut pas lieu à beaucoup de paroles, les Macédoniens assurant que le roi ferait ce qu'aurait ordonné le sénat. Cette assemblée nomma dix députés, sur l'avis desquels Flamininus traiterait de la paix avec Philippe. Le proconsul et son conseil décidèrent que la paix serait faite, aux conditions que toutes les villes de la Grèce, en Europe et en Asie, auraient la liberté et l'exercice de leurs lois, et que les garnisons des Macédoniens en seraient retirées, etc. : c'était au commencement de l'année 556. Les jeux isthméens allaient se célébrer à Corinthe. Le concours des spectateurs était immense : tous les esprits étaient dans l'attente de ce que la Grèce allait devenir. Les Romains se placèrent : un héraut s'avança au milieu de l'arène, et après avoir imposé silence, prononça que le sénat, le peuple romain, et Titus-Quintius *imperator*, ordonnaient qu'en conséquence de la défaite de Philippe et des Macédoniens, les Corinthiens, les Phocéens, les Locriens, etc., toutes les nations enfin qui avaient été assujéties par Philippe, fussent libres, et eussent l'exercice de leurs lois. A cette proclamation, l'étonnement général fut si grand qu'on ne savait ce qu'on avait entendu : on fit répéter le héraut. Quand les jeux furent finis, les spectateurs se portèrent en foule auprès de Flamininus : on se pressait pour lui toucher les mains, le couvrir de couronnes. Il faut voir dans Tite-Live le tableau de cette scène unique dans l'histoire. L'année suivante, la guerre fut résolue par les Romains et les alliés contre Nabis,

qui s'était perfidement emparé d'Argos. Flamininus, après avoir conduit son armée sur le territoire de cette ville, se décida à attaquer plutôt Sparte et son roi, les principaux auteurs de la guerre. Il marcha donc vers Sparte: Quintius, son frère, s'avança de son côté avec la flotte romaine, et les escadres des alliés. Le tyran se voyant bloqué par mer, et pressé du côté de la terre, sans espoir de secours, demanda à entrer en pourparler. Le résultat de l'entrevue fut l'offre de la part de Nabis, de rendre Argos, les prisonniers et les transfuges. Les événements de la guerre avaient amené les choses au point qu'il fallait assiéger Sparte, ville très forte, et qui pouvait être bien défendue. Flamininus le sentait, et inclinait à tout finir par la paix. Ses alliés consentirent à ce qu'il la proposât sur-le-champ: en conséquence, les principales conditions imposées à Nabis furent qu'il retirerait ses garnisons d'Argos et des villes de son territoire; qu'il n'aurait plus de vaisseaux de guerre, qu'il rendrait les prisonniers et les transfuges à toutes les villes alliées des Romains, et qu'il ne ferait ni alliance, ni guerre. Ces conditions furent rejetées par Nabis et par les Lacédémoniens. La guerre recommença: Sparte fut investie par les Romains et leurs alliés, au nombre de cinquante mille; ils en vinrent à un assaut général. Les Lacédémoniens se défendirent avec vigueur; mais ayant vu les Romains pénétrer dans la ville, ils lâchèrent pied. Nabis les voyant fuir, et croyant la ville prise, cherchait à s'évader. Pythagoras, qui faisait les fonctions de général, fut seul cause du salut de Sparte. Il fit mettre le feu aux édifices voisins du mur; l'incendie s'étant promptement étendu, les Romains se trouvaient exposés à la chute des maisons. La fumée ajoutait la terreur au danger. Ceux qui étaient en dehors de la ville, s'éloignèrent du mur; et ceux qui étaient déjà entrés se replièrent, de peur d'être séparés des leurs par l'incendie qu'ils auraient à dos. Quintius alors fit sonner la retraite, et les Romains rentrèrent dans leur camp. Flamininus, attendant beaucoup de la terreur des ennemis, chercha à l'entretenir, tantôt en les harcelant par des attaques, tantôt en les bloquant par des travaux pour leur ôter tout moyen de fuir. Le tyran, n'y tenant plus, envoya Pythagoras pour négocier. Le général romain lui ordonna d'abord de sortir de son camp; mais le député s'étant jeté à ses pieds en suppliant, il consentit à l'entendre. La paix fut accordée à Nabis, aux conditions qui lui avaient été imposées quelques jours auparavant: il l'accepta. Argos s'étant, pendant le conflit, délivrée elle-même, annonça pour l'arrivée de l'armée romaine et de son général, la célébration solennelle des jeux néméens qui avait été suspendue par la guerre. Flamininus en fut nommé président; il retourna ensuite à Rome, où une autre gloire l'attendait. Il triompha pendant trois jours : le fils du roi de Macédoine, et le fils du tyran de Sparte, marchaient devant son char. Le bruit se répandant qu'Antiochus, roi de Syrie, se préparait à la guerre contre les Romains, le sénat envoya des députés dans la Grèce, à la tête desquels fut Flamininus, pour entretenir les bonnes dispositions des alliés. La puissante ligue des Achéens était du plus grand intérêt pour chacun des partis. D'un côté, les députés d'Antiochus et des Etoliens les sollicitaient: de l'autre, Flamininus employa son éloquence à les retenir dans l'alliance des Romains; il y réussit. Dans toute

sa vie politique, il montra qu'il n'était pas moins l'ami de la paix que de la liberté publique. En l'année 563, il y eut une brigue très forte pour la dignité de censeur, entre des personnages considérables : Flamininus emporta le premier les suffrages. Il remplit cette magistrature avec beaucoup de douceur. L'an 569, le sénat le députa auprès de Prusias, roi de Bithynie, pour se plaindre de l'asyle qu'il avait donné à Annibal; il réussit encore dans cette mission. Neuf ans après, Flamininus se distingua par la somptuosité des jeux qu'il fit célébrer en l'honneur de son père qu'il venait de perdre. Le consulat lui fut encore déféré en l'année 601. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui. Q—R—Y.

FLAMINIO (Jean-Antoine), qui se fit dans la poésie latine une réputation effacée par celle de son fils, naquit à Imola vers 1464. Son nom de famille était Zarabbini de Cotignola; mais ayant été dès sa jeunesse reçu membre de l'ancienne académie vénitienne, il y prit, selon l'usage du temps, le surnom romain de Flaminio, qu'il garda comme son nom propre, et qu'il transmit à ses enfans. De Venise où il avait terminé ses études, il fut appelé à Seravalle, diocèse de Trévise, pour y professer les belles-lettres; il n'avait que 21 ans. Il s'y maria, et alla ensuite exercer les mêmes fonctions à Montagnana. Mais après y avoir passé environ quatorze ans, il revint en 1502 à Seravalle, d'où il ne voulait plus sortir. Cependant les guerres qui survinrent lui furent si fatales, qu'ayant perdu tout ce qu'il avait acquis par ses travaux, il fut forcé en 1509 de retourner à Imola sa patrie. Les libéralités du cardinal Raphaël Riario et du pape Jules II le tirèrent de cet état de détresse, et il rouvrit à Imola une école de belles-lettres. Mais les habitans de Seravalle, parmi lesquels il avait précédemment reçu les droits de cité, et même ceux de la noblesse, le rappelèrent avec tant d'instances, qu'il revint à eux en 151[illegible], et reprit son premier emploi. La renommée qu'il avait acquise y attira un grand nombre de jeunes gens de la première noblesse du pays, que leurs parens envoyaient chez lui, et qui y vivaient comme dans une maison commune. De ce nombre fut le jeune Alphonse Fantuzzi, fils du comte Gaspard Fantuzzi, riche patricien de Bologne, qui voulut ensuite que Flaminio allât à Bologne même continuer dans son palais et l'éducation de son fils, et celle de tous les autres jeunes nobles qui voudraient l'y suivre. (*Voy.* Gaspard Fantuzzi.) Le concours en fut plus grand que jamais; et le comte Fantuzzi joignant aux fruits que leur maître retirait de cet enseignement de grandes libéralités, Flaminio passa fort doucement auprès de lui les seize dernières années de sa vie, généralement aimé et estimé, non seulement pour son savoir, mais pour l'extrême pureté de ses mœurs et la douceur de son caractère. Il mourut à Bologne le 18 mai 1536. Il a laissé un assez grand nombre de poésies latines dont le mérite est médiocre. Ses ouvrages en prose sont meilleurs, quoiqu'ils n'aient pas la même élégance qu'on admire dans quelques auteurs latins de son temps. Ce sont entre autres, douze livres de *Lettres*, les *Vies de quelques Saints* de l'ordre des Frères prêcheurs, ou de Saint-Dominique, un *Dialogue sur l'Education des Enfants*, un *Traité de l'Origine de la Philosophie*, une *Grammaire latine*, etc. Le P. Dominique Joseph Capponi, dominicain, a fait imprimer pour la première fois les *Lettres latines* de Jean-Antoine Flaminio, à Bologne,

en 1744. Il a mis en tête une Vie de l'Auteur, où il donne un Catalogue exact de ses ouvrages tant imprimés que restés inédits. Une autre vie de J. A. Flaminio, plus exacte et plus détaillée, composée par Jean-Augustin Cradenigo, a été insérée dans le tome XXIV de la *Nuova Raccolta d' Opusculi*, etc. G—é.

FLAMINIO (Marc-Antoine), fils du précédent, naquit à Seravalle en 1498. Il n'eut point d'autre maître que son père, et il ne pouvait avoir ni un meilleur guide pour ses études, ni un meilleur modèle pour ses mœurs; il profita également de ses leçons et de ses exemples. Il n'avait que seize ans, lorsque son père voulant envoyer en 1514, au nouveau souverain pontife Léon X, un recueil de ses vers latins, le chargea de cette commission, et lui ordonna d'offrir en même temps au pape quelques-unes de ses propres poésies. Léon accueillit avec bonté ce message, parut très satisfait des vers du père et du fils, récompensa généreusement ce dernier, et le confia aux soins de Raphaël Brandolini, orateur et poète, qui était logé au Vatican. Le jeune Flaminio ayant été présenté une seconde fois au pape, et ayant fait devant lui de nouvelles preuves d'un talent extraordinaire, Léon X lui adressa ce vers de Virgile : *Macte novâ virtute, puer, sic itur ad astra.* Une autre fois encore, le pape se plut à disputer avec lui devant plusieurs cardinaux, sur différentes questions, et le jeune homme se tira si heureusement de cette épreuve, que le cardinal d'Arragon écrivit à son père une lettre de félicitation. Jean-Antoine permit alors à son fils de rester à Rome; celui-ci profita de ce séjour pour faire un voyage à Naples, sans autre objet que de connaître personnellement le poète Sannazar. De retour à Rome, en 1515, il fut invité par le comte Balthazar Castiglione à l'aller voir à Urbin; Castiglione fut enchanté de ses talents, le logea dans sa maison, et conçut dès-lors pour lui la plus tendre amitié. Flaminio composa pour son hôte une églogue qu'il fit imprimer avec quelques poésies latines; on fut surpris de voir un style aussi formé dans un poète de 17 ans. Vers la fin de la même année, son père voulut qu'il joignît à ses études précédentes celle de la philosophie, et le fit partir pour Bologne, où il n'eut d'autre logement que le palais de François Bentivoglio. Sa philosophie achevée, il s'attacha à Etienne Sauli, noble génois et protonotaire apostolique; il se rendit avec lui à Rome en 1519, et y passa plusieurs années, uniquement occupé d'études littéraires, et de compositions poétiques. Il passa du service de Sauli à celui du dataire Giberti, qu'il suivit à Padoue et à Vérone; ce fut alors qu'il écrivit en prose latine une paraphrase sur le 12e. livre de la Métaphysique d'Aristote et une autre sur le Psaume XXXII, qui furent imprimées l'une à Bâle et l'autre à Venise en 1536 et 1537. Cependant, sa santé affaiblie depuis long temps, faisait craindre pour sa vie; on lui conseilla l'air de Naples, qui en effet le rétablit. Mais il courut dans ce pays des dangers d'une autre espèce. Sa piété même et l'intégrité de ses mœurs l'y entraînèrent, en rendant spécieux pour lui les arguments dont les novateurs se servaient pour demander une réforme dans l'Eglise. Valdès, l'un des plus zélés, se trouvait à Naples; il sut gagner la confiance de Flaminio et l'attirer insensiblement à ses opinions. Heureusement, ayant quitté Naples, en 1541, Flaminio rencontra à Viterbe le cardinal Polus qui y était légat, et qui le retint auprès de lui; les entretiens de ce prince de l'église le raffer-

mirent dans sa foi; il le suivit, en 1542, à Trente, où le concile était indiqué; mais la convocation en ayant été retardée, il revint à Viterbe avec le cardinal, qu'il accompagna de nouveau à Trente vers la fin de 1545, quand le concile y fut définitivement assemblé. Le cardinal Pallavicino rapporte dans son Histoire (t. I, l. VI, c. 1), que la place de secrétaire de ce concile fut offerte à Flaminio, et qu'il la refusa, peut-être parce qu'il nourrissait dans son ame quelques opinions contre lesquelles, s'il l'eût acceptée, il aurait dû exercer sa plume, opinions au reste dont le même historien ajoute qu'il finit par revenir. Les protestants prétendent en trouver des traces dans les poésies de Flaminio, et le pape Paul IV crut sans doute aussi les y voir, puisqu'il en défendit la lecture en 1559; mais ce qui fait penser qu'il eut en cela trop de scrupule ou de sévérité, c'est que ces mêmes poésies ne se trouvent plus parmi les livres prohibés, dans les éditions suivantes qui furent faites de l'*Index*. Il paraît que sans quitter le service du cardinal Polus, Flaminio fut cependant attaché à plusieurs autres cardinaux dont il reçut des bienfaits. On voit par ses poésies mêmes, qu'il le fut au cardinal Alexandre Farnèse, qui devint ensuite le pape Paul III; que sans compter une infinité de riches présents, ce généreux protecteur des lettres lui fit rendre un bien de campagne dont on l'avait injustement dépouillé à la mort de son père, et qu'il l'accrut même considérablement par ses bienfaits (l. I, carm. 17; l. VI, carm. 1, 3,); que le cardinal Rodolphe Pio lui fit don de quelques autres biens de terre (l. VI, carm. 42); que le cardinal Gui-Ascagne Sforza l'exemptait tous les ans des dîmes qu'il lui devait pour quelques bénéfices (l. V, carm. 2); que le cardinal Benoît Accolti lui fit présent d'une tasse précieuse (l. II, carm 10), etc. Le bon Flaminio jouissait ainsi d'une vie douce, aisée, considérée, et plus heureuse, il en faut convenir, que celle qu'il eût pu mener s'il eût cédé sans retour aux suggestions des novateurs et à ses propres doutes. Mais il n'en jouit pas long-temps. Les incommodités auxquelles il avait été sujet dès son jeune âge, revinrent avec plus de force et des symptômes plus alarmants, et il mourut universellement regretté, à Rome, chez le cardinal Polus, le 18 février 1550, n'étant âgé que de 52 ans. Ses poésies joignent à une rare élégance, quelque chose de doux et d'aimable, comme l'était son caractère. Dans sa première jeunesse, il avait payé le tribut ordinaire à la poésie amoureuse, mais son père lui fit honte de cet emploi de son talent; il le consacra dans la suite à des sujets plus graves, mais qui presque toujours prennent sous sa plume du charme et de la douceur. Ces qualités sont remarquables dans sa traduction de trente Psaumes en vers latins épodiques, dédiée au cardinal Farnèse, et qu'il fit imprimer en 1546, tandis qu'il était au concile de Trente. Cette même traduction a été mise en tête du recueil de ses poésies. Elles sont divisées en quatre parties: 1. *Psalmi et Hymni*; 2. *Carmina de rebus Divinis*, dédiés à Marguerite, sœur de Henri II, roi de France; 3. *Carminum libri quatuor ad Franciscum Turrianum*; 4. *Ad Alexandrum Farnesium libri quinque*. La plus belle et la meilleure édition est celle de Padoue, Comino, 1743, in-4°. Les poésies de Flaminio y sont précédées de sa vie écrite par Fr. Marie Mancurti, et suivies d'un grand nombre de lettres et de vers à l'occasion de la mort du poète, qui témoignent que cet événement répandit

à Rome et dans toute l'Italie une grande consternation. On y a joint les poésies de son père Jean-Antoine et celles de son frère Gabriel : si ces dernières n'égalent pas les siennes, elles n'y sont pas de beaucoup inférieures. On trouve réunie à la traduction en vers des trente Psaumes par Flaminio, celle des autres Psaumes par François Spinula, poète de Milan, dédiée au cardinal Charles Borromée en 1560; de même qu'on a joint à la version en vers français de Clément Marot, celle de Théodore de Bèze, pour compléter la traduction entière des *Psaumes*. Marc-Antoine avait publié dès 1521, à Bologne, un *Abrégé de Grammaire italienne* ; et l'ouvrage de Bembo sur la langue, intitulé *le Prose*, ayant paru peu de temps après, il le réduisit dans un meilleur ordre ou par ordre alphabétique, mais l'ouvrage ne fut imprimé ainsi qu'après sa mort, en 1559. L'édition donnée par Comino, contient la liste exacte de tous les ouvrages tant publiés qu'inédits de Flaminio, et de ceux mêmes qui se sont perdus. Ses lettres italiennes, éparses dans divers recueils, sont écrites avec beaucoup de naturel et de simplicité. Elles furent traduites en français avec ses épigrammes, par Anne des Marquets, et imprimées à Paris en 1569, in-8°.

G—é.

FLAMINIO (Lucius), Sicilien, né dans le 15e. siècle, s'appliqua avec succès à l'étude des belles-lettres, et passa en Espagne où il professa plusieurs années la rhétorique à l'université de Salamanque. Il fut chargé, malgré sa grande jeunesse, d'expliquer l'*Histoire naturelle* de Pline, et il s'acquitta avec tant de supériorité d'une tâche qu'on avait crue au-dessus de ses forces, que ses confrères ne purent s'empêcher d'en témoigner de la jalousie. Flaminio craignit les effets de leur haine, et se retira à Séville, où il donna des leçons publiques sur les différents auteurs de l'antiquité. Il revint ensuite à Salamanque, et y mourut en 1509 dans un âge peu avancé. Son érudition et ses qualités personnelles lui avaient mérité des amis, entre autres Franç. Bobadilla et Lucius Marini qui lui portait la tendresse d'un père. On connaît de Flaminio : I. *In Plinii proœmium commentarium, orationes et carmina*, Salamanque, 1503. La bibliothèque du roi possède une édition sans date in-4°. de ses discours et de ses poésies. II. Cinq *Lettres* insérées dans le recueil de celles de Marini, Valladolid, 1514, in-fol.

W—s.

FLAMINIUS (Caïus), tribun du peuple, l'an de Rome 520, commença alors une carrière de quinze années où il porta toute l'impétuosité, l'arrogance et l'opiniâtreté de son caractère, et qu'il termina en attachant son nom à un grand désastre. Pendant son tribunat il proposa une loi agraire qui mit le trouble dans Rome. L'autorité du sénat, ses prières, ses menaces, les représentations de son père, rien ne put le fléchir. Il était à la tribune pour faire passer sa loi : son père, emporté par la douleur, le saisit par la main, et le tira du Rostrum. Le tribun se laissa entraîner, cédant à la force du pouvoir paternel ; et le peuple ne fit entendre aucun murmure d'improbation. L'an 523, Flaminius fut créé préteur, et envoyé en Sicile avec un commandement. Quatre ans après, étant consul avec P. Furius, il fit passer le Pô aux légions romaines pour aller combattre les Gaulois. Elles essuyèrent un échec. Ces événements et des prodiges sinistres donnèrent lieu de consulter les augures, qui répondirent qu'il y avait eu vice dans l'élec-

tion des consuls. Le sénat, en conséquence, leur écrivit pour les rappeler. Les Romains, à leur tour, avaient battu les ennemis. Flaminius se faisait un moyen de cette victoire pour résister aux ordres du sénat, qu'il accusait de jalousie. Il annonçait qu'il ne reviendrait que lorsque la guerre serait finie, ou le temps de son consulat expiré. Son collègue obéit. La désobéissance de Flaminius avait excité tant d'indignation, qu'à son retour on n'alla point au-devant de lui, comme c'était l'usage, et qu'on lui refusa le triomphe; mais la grande faveur du peuple le fit entrer triomphant dans Rome. Censeur en 532, il fit établir un chemin jusqu'à Rimini, et construire un cirque; ces deux monuments portèrent son nom. Odieux déjà au sénat et à la noblesse par ses anciens démêlés, Flaminius le fut encore plus relativement à une loi que le tribun Claudius fit rendre, et que lui seul du *sénat* appuya; mais porté par la faveur populaire, il parvint à un second consulat l'an 535, après la bataille de la Trébie. Le nouveau consul craignant que des augures défavorables, la célébration des féries latines, et d'autres soins à la charge des consuls ne le retinssent dans Rome, prétexta un voyage, et se rendit secrètement et en simple particulier dans la province où il devait commander. Cette démarche hardie et insolente irrita le sénat: il voyait dans Flaminius un homme qui non-seulement lui faisait la guerre, mais qui la faisait aux dieux; qui avait fui pour ne point aller au temple de Jupiter le jour où commençait sa magistrature, pour ne point consulter le sénat, ne point prendre les auspices, etc. Il n'y eut qu'une voix pour qu'on rappelât Flaminius, et qu'on le forçât à remplir ce qu'il devait aux dieux et aux hommes. On lui envoya, à cet effet, deux députés, qui ne l'émurent pas plus que ne l'avait ému autrefois la lettre du sénat. Il se mit en marche avec son armée, et lui fit traverser les Apennins pour entrer en Etrurie. Annibal s'y rendait de son côté. Sachant à quel consul il avait affaire, il s'attacha à l'irriter, à le provoquer par le spectacle de la dévastation, du carnage et de l'incendie. Flaminius ne put tenir à cette vue; et sans attendre son collègue, il résolut de se mettre en marche et d'aller au combat. Dans le moment où il s'élançait sur son cheval, le cheval tomba, et lui-même fut renversé. Au milieu de l'effroi causé par cet événement de mauvais augure, on vint lui annoncer que le porte-enseigne, quelque effort qu'il fît, ne pouvait arracher de terre son enseigne. Le consul se tournant vers l'envoyé: « Ne m'apportez vous » pas, dit-il, une lettre du sénat qui me » défend d'agir? Allez leur dire qu'ils » enterrent l'enseigne, si leurs mains » engourdies par la crainte ne peuvent l'enlever; » et il se mit en marche. Annibal, après avoir dévasté tout le territoire entre la ville de Cortone et le lac de Trasimène, était arrivé à un endroit propre à des embuscades entre des montagnes et le lac. C'était un défilé, ensuite une plaine d'une certaine étendue, d'où partaient des collines. Annibal campa dans la partie découverte avec les Africains et les Espagnols seulement; il jeta les baléares et la cavalerie légère sur les montagnes, et plaça sa cavalerie à l'entrée du défilé derrière des hauteurs, pour qu'en se présentant au passage des Romains, ceux-ci trouvassent tout fermé. Flaminius arriva auprès du lac, sans avoir envoyé à la découverte. Le lendemain, ayant passé le défilé, et se trouvant dans la plaine, il n'aperçut que les ennemis qui lui faisaient face, et ne se douta pas des

embuscades qu'il avait à dos et au-dessus de la tête. Le général carthaginois, voyant son ennemi cerné de tous côtés, donna le signal de l'attaque. Elle se fit à la fois sur tous les points. Les Romains ne s'aperçurent pas bien qu'ils étaient enveloppés, et commencèrent le combat au front et sur les ailes, avant que leur armée fût toute en bataille. Flaminius conservant seul du sang-froid, rangea ses gens comme le temps et le lieu le lui permirent. Il se portait partout, ralliant, encourageant au combat. Mais le tumulte et l'épouvante empêchaient d'entendre, d'agir et de sentir tout le danger. Quand les Romains virent que tous leurs efforts pour se faire jour étaient inutiles, qu'ils étaient cernés de toutes parts, et qu'il n'y avait d'espoir de salut qu'en se battant à outrance, le combat recommença, et avec tant d'acharnement qu'un tremblement de terre qui renversa plusieurs villes d'Italie, et détourna des fleuves, ne fut entendu par aucun des combattants. On se battit près de trois heures. Le consul, suivi d'un gros de ses gens, se montra partout avec la même intrépidité. Remarquable par ses armes, les ennemis faisaient les plus grands efforts pour l'atteindre, et les Romains pour le défendre. Enfin un cavalier insubrien, qui le connaissait de vue, poussant son cheval, s'ouvrit un passage à travers les rangs; et ayant tué l'écuyer qui couvrait le consul, il perça ce dernier de sa lance: mais il ne put parvenir à s'emparer du corps pour le dépouiller. Telle fut, à Trasimène, l'an 535 de Rome, la fin de Flaminius, dont tout le mérite fut beaucoup de bravoure. Q—li—y.

FLAMMA (Galvanus). *Voyez* Fiamma.

FLAMSTEED (Jean), célèbre astronome anglais, naquit à Denby, dans le Derbyshire, le 19 août 1646. Il s'est distingué par un goût particulier pour les observations astronomiques. Comme Tycho, il a fixé le spectacle varié du Monde céleste, et marqué, pour ainsi dire, tous les pas qu'il a vu faire aux astres. Dès l'an 1670, on voit de lui des calculs astronomiques dans les Transactions philosophiques (1). Il avait a peine vingt-six ans qu'il mit les astronomes d'accord sur un point important de l'astronomie. Les principes de l'equation du temps étaient connus et annoncés, même par les anciens astronomes; mais les modernes, et Képler lui-même, y avaient mêlé quelques erreurs. Flamsteed détermina la quantité de cet élément de l'astronomie, et publia le premier, en 1662 (*de Æquat. temp. Diatriba, etc.* in-4°.), les véritables idées qu'on doit en avoir. Il observa à Denby depuis l'année 1668 jusqu'en 1674. De là, il se rendit à Londres, où il fit la connaissance de Hook, Halley et Newton. Il entra alors dans les ordres sacrés, obtint, quelques années après, un bénéfice dans le comté de Surrey, et en jouit jusqu'à sa mort. Charles II ayant résolu de fonder un observatoire à Greenwich, en confia la direction au chevalier Moor. Celui-ci était lié d'amitié avec Flamsteed, et savait apprécier ses talents: il conseilla au roi de choisir son ami pour astronome royal, et de lui confier la direction des travaux astronomiques. L'observatoire fut achevé, et Flamsteed y entra au mois d'août de 1676. C'est là qu'il passa le reste de sa vie. Tandis que les géomètres se livraient à l'explication des phénomènes célestes, et aux recherches des théories mathématiques, il s'attachait avec une patience

(1) On peut voir dans le Dictionnaire de Chauffepié de très grands détails sur les premiers travaux de Flamsteed.

admirable à l'observation du ciel, et déterminait successivement la position de toutes les étoiles. Son travail datait déjà de quarante ans; ses résultats et ses observations devaient être d'une grande utilité à l'astronomie: on en desirait vivement la publication; mais dans le caractère de Flamsteed, ce desir était une raison pour qu'il ne fît pas ce qu'on attendait de lui. Le gouvernement d'Angleterre fut obligé d'user d'autorité; il chargea Halley de suppléer à ce que l'auteur ne voulait pas faire. Halley, autant peut-être pour l'intérêt de ses travaux particuliers que par un motif d'utilité publique, fit connaître à Flamsteed les ordres de la reine Anne, et l'on vit enfin paraître son travail sous ce titre: *Historia cœlestis libri duo*, Londres, 1712, un seul vol. in-fol. On y trouve les observations que Flamsteed avait faites dès son entrée à l'observatoire jusqu'en 1705, et son fameux Catalogue d'étoiles, connu sous le nom de *Catalogue britannique*. Il paraît, cependant, que la raison pour laquelle Flamsteed ne publiait pas son travail, était qu'il voulait le perfectionner. En conséquence, il ne regarda pas comme son ouvrage une édition faite presque sans lui et malgré lui (1). Il en préparait une nouvelle lorsque la mort le surprit dans ses travaux le 31 décembre 1719 (2). Cette nouvelle édition de l'*Histoire Céleste* ne parut à Londres qu'en 1725, en trois vol. in-fol. Cet ouvrage est un des plus beaux recueils que possède l'astronomie. C'est le riche dépôt des observations que Flamsteed avait faites pendant cinquante ans, tant à Derby qu'à Londres et à Greenwich. Le premier volume contient toutes les observations détachées de l'auteur qui concernent les étoiles fixes, les planètes, les comètes, les taches du soleil et les satellites de Jupiter. Le second renferme les passages des étoiles fixes, et des planètes par le Méridien, avec les lieux qui en résultent. Le troisième, enfin, contient des prolégomènes sur l'histoire de l'astronomie; la description des instruments de Tycho; le catalogue britannique, les catalogues de Ptolémée, d'Olug-Beg, de Tycho, d'Hévélius, du landgrave de Hesse; le petit catalogue des étoiles australes observées par Halley, enfin, tout ce que les hommes avaient fait sur les étoiles depuis la renaissance de l'astronomie. Le *Catalogue* de Flamsteed était le plus vaste qu'on eût encore exécuté jusqu'à lui. On y trouve la position de 2884 étoiles; il efface sous ce rapport tous les autres catalogues contenus dans le troisième volume de l'*Histoire céleste*: les astronomes l'avaient sans cesse entre leurs mains, et il a été la base de presque toutes les recherches astronomiques. Maintenant, ce catalogue n'a plus la précision de ceux qu'on doit aux astronomes modernes; il ne peut être employé directement pour des recherches délicates, parce que les positions d'étoiles y sont affectées des erreurs de nutation et d'aberration qui n'étaient pas connues du temps de Flamsteed. On doit à Mlle. Herschell un volume de recherches sur le catalogue de Flamsteed, et sur ses observations; elle a trouvé cinq cents étoiles qui ne sont pas dans le catalogue, comme elle en a trouvé plusieurs dans le catalogue qui ne sont point dans les observations. On peut regarder cet ouvrage de Mlle. Herschell comme un supplément à l'*Histoire Céleste*. Lalande dans le volume des *Ephémérides* pour les années 1785—

(1) *Acta erud.*, 1721; *Bortii Astronomiæ sinceræ*, pag 334.
(2) D'autres disent le 18 janvier 1720.

1792, a donné une nouvelle édition du *Catalogue britannique*. Il y a fait des corrections importantes qui rendent cette édition préferable à celle de Londres 1725. C'est d'après son propre Catalogue que Flamsteed avait composé un grand *Atlas céleste*, publié à Londres en 1729, in-fol. max. Ce magnifique recueil de cartes célestes, un des meilleurs qu'on ait jamais faits, est composé de vingt-huit cartes, chacune de vingt trois pouces de long sur dix-huit à dix neuf de hauteur. On y trouve une préface sur l'histoire des astérismes (ou constellations) et sur le défaut des figures de Bayer. Les astronomes ont fait long-temps usage de cet atlas. Il a été réduit au tiers par Fortin, 1776, in-4°., en 30 cartes fort bien gravées. Cette réduction, presque aussi utile et beaucoup plus commode, et dans laquelle la position des étoiles a été calculée pour l'an 1780, a été revue par Lemonnier, augmentée de diverses observations par Pasumot, d'un planisphère de Lacaille pour les étoiles australes, et d'un autre pour apprendre à connaître les étoiles par leurs alignements. Lalande en a publié, en 1795, une nouvelle édition corrigée et augmentée, avec la position des étoiles réduite au 1er. janvier 1800, par M. Duc-la-Chapelle. M. Bode, à Berlin, a aussi donné une réduction de l'atlas de Flamsteed; mais les grandes cartes qu'il a lui-même publiées, surpassent tout ce qui a été fait en ce genre. Les Institutions astronomiques de Keill, traduites par Lemonnier, et publiées à Paris en 1746, contiennent des tables de la lune, par Flamsteed. On trouve encore dans les *OEuvres d'Horroxes*, publiées en 1672, des observations et des tables du soleil du même auteur. Enfin, il a publié : *The Doctrine of the Sphere, grounded on the motion of the earth and the antient Pythagorean or Copernican system of the world*, Londres, 1680, in-4°. Cet ouvrage qui se trouve dans le *System of Mathematicks* de Moor, a pour objet une nouvelle méthode pour calculer les éclipses du soleil par la projection de l'ombre de la lune sur le disque de la terre. N—T.

FLANDRIN (Pierre), vétérinaire et anatomiste, naquit à Lyon le 12 septembre 1752. Il entra à quatorze ans à l'école vétérinaire de cette ville, où Chabert, son oncle maternel, était chargé d'une partie de l'instruction. Le jeune Flandrin s'y étant distingué par son application et son intelligence, il fut choisi quelque temps après pour montrer l'anatomie aux autres élèves. Bourgelat, créateur des écoles vétérinaires en France, appela Flandrin à celle d'Alfort, près Paris, pour y être professeur d'anatomie et adjoint de son oncle Chabert, qui en était devenu directeur. C'est dans l'exercice de cette chaire que Flandrin fit exécuter en grande partie la belle suite de préparations anatomiques relatives aux animaux, qui enrichit le cabinet de l'école d'Alfort. En 1786, le roi lui accorda la survivance de la direction générale des écoles vétérinaires, et l'envoya l'année suivante en Espagne pour y observer la manière de conduire les moutons à laine fine. Il avait aussi fait en 1785, pour le même objet, un voyage en Angleterre par ordre du gouvernement; ce qui lui avait inspiré un goût très prononcé pour les détails de l'économie rurale. Flandrin avait rédigé pour ses élèves, et fait imprimer en 1787, in-8°., un *Précis de la connaissance extérieure du cheval*, un *Précis de l'anatomie du cheval*, et un *Précis splanchnologique ou Traité abrégé des vis-*

cères *du cheval*, petits ouvrages qui contiennent quelques remarques neuves et justes. En 1791, l'académie des sciences le nomma son correspondant. Il donna, l'année suivante, son *Mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France*, Paris, 1790, in-8°., suivi d'un *Prospectus* pour une association propre à réaliser l'amélioration des races de chevaux. La société royale d'agriculture a inséré dans ses Recueils plusieurs Mémoires de Flandrin, et a publié en 1791 un traité de sa composition, *sur l'éducation des bêtes à laine*, in-8°., réimprimé sous ce titre: *De la pratique de l'éducation des moutons, et des moyens de perfectionner les laines*, 1793, 1797, 1803, in-8°. On a aussi de lui diverses observations anatomiques sur le *sarigue* et sur d'autres animaux, dans le Dictionnaire anatomique de l'Encyclopédie méthodique par Vicq-d'Azyr : elles portent toutes un caractère remarquable d'exactitude, et offrent quelquefois des vues ingénieuses. Il avait présenté en 1793 à l'académie des sciences un Mémoire sur la rage, qui est resté manuscrit. L'anatomie, l'art vétérinaire et l'agriculture auraient probablement obtenu de cet homme savant et laborieux d'autres accroissements importants, si une maladie subite ne l'eût enlevé au commencement de juin 1796, âgé seulement de 44 ans, lorsqu'il venait d'être nommé associé de l'Institut. Flandrin a été l'un des auteurs de l'*Almanach vétérinaire*, in-8°., de 1783 jusqu'à 1793, et des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques, avec l'analyse des ouvrages vétérinaires anciens et modernes*, dont la 3e. édition (Paris, 1782-95) est en 6 vol. in-8°. On trouve aussi de lui un grand nombre de lettres ou dissertations dans le *Journal de Médecine*(1), la *Feuille du Cultivateur*, le *Mercure*, le *Journal de Paris*, et autres ouvrages périodiques. Gilbert lui a consacré une notice dans la *Feuille du Cultivateur*, du 15 juin 1796. C-v-r.

FLANGINI (Louis), patriarche de Venise et cardinal, mort en cette ville vers la fin de février 1804, y était né en juillet 1733. Après avoir dans sa jeunesse cultivé les sciences, et particulièrement la philologie, après s'être encore exercé dans l'éloquence, il fut successivement juge dans le conseil des quarante, *avogader*, censeur, sénateur, conseiller, correcteur extraordinaire, donnant dans tous ces emplois des preuves de son habileté, comme aussi de son zèle pour le bien de sa patrie. Clément XIV le fit passer du service de la république vénitienne à celui de la cour de Rome. Nommé par ce pontife auditeur du tribunal de la rote, il y montra un grand savoir en jurisprudence, et beaucoup d'intégrité dans l'administration de la justice. Ce pape l'éleva à la prélature, et Pie VI le fit cardinal en 1789. Comme il se rendait de plus en plus utile, les honneurs vinrent s'accumuler sur sa tête. L'empereur le fit en 1801 patriarche de Venise, primat de la Dalmatie, comte du St.-Empire et conseiller intime actuel d'état, en lui conférant la grande croix de l'ordre de St.-Etienne de Hongrie. Les monuments qu'il a laissés de son talent littéraire, sans lui procurer la gloire d'un prosateur et d'un poète fort distingué, méritent cependant d'être lus. Ce sont : I. *Annotazioni alla corona poetica di Querino Telpasinio in lode della republica di Venezia*,

(1) Notamment un excellent morceau sur les *vaisseaux lymphatiques*.

sous son nom de l'académie des pasteurs d'Arcadie, *Agamiro Pelopideo*, Venise, 1750. II. Sous le même nom, *Rime di Bernardo Capello, con annotazioni*, 2 tomes, Bergame, 1750. III. *Orazione per l'essaltamento del doga Mario Foscarini*, Venise, 1762. IV. *Lettera patriarcale* sur son installation dans le patriarcat. V. *Apologia di Socrate, scritta da Platone*, traduction du grec, insérée dans le cours raisonné de littérature grecque de l'abbé Cesarotti. VI. *Argonautica de Apollonio Rodio*, traduction en vers, avec des notes, Rome, 1781, 2 vol. G—N.

FLASSANS, poète provençal, dont le véritable nom est *Taraudet*, vivait vers le milieu du 14e. siècle. Ce nom de Flassans est celui d'un petit village du diocèse de Fréjus, où notre poète vit le jour, vers le commencement du 14e. siècle. Tout ce qu'on sait de lui c'est que la reine Jeanne l'employa à composer les remontrances pour l'empereur Charles IV, à son passage en Provence, et que Foulques lui donna une partie de sa terre de Pontèves pour son poème intitulé : *Enseignement pour éviter les trahisons de l'amour*. Au surplus, on doit peu regretter que ce poème, si chèrement payé, ne soit pas venu jusqu'a nous, lorsqu'on sait que malgré cet *enseignement* Taraudet et Foulques furent tous deux trahis par leurs maîtresses. P—X.

FLATMAN (Thomas), auteur anglais, né à Londres vers 1633, fut élevé pour le barreau, et fut même reçu avocat dans la société d'Inner-Temple; mais son goût pour les arts d'imagination le détourna de cette carrière, et il se livra particulièrement à la poésie et à la peinture. On a de lui un recueil de poèmes, dont la 3e. édition, ornée de son portrait, parut en 1682, et *Don Juan Lamberto*, ou *Histoire comique de ces derniers temps*, satire en prose contre Richard Cromwell, publiée, en 1661, sous le nom de *Montelion, chevalier de l'Oracle*. L'ouvrage eut alors une très grande vogue, et fut réimprimé la même année avec une seconde partie. Chaque volume est précédé d'une caricature allégorique. On a aussi de Flatman deux Odes pindariques, publiées en 1685; l'une sur la mort du prince Rupert, l'autre sur celle de Charles II. On lui attribue un volume de poésies intitulé : *Virtus redviva, panégyrique du roi Charles I, d'heureuse mémoire*, etc., imprimé en 1660, avec les lettres T. F. Quoique Flatman ait joui dans son temps de quelque réputation comme poète, il est peu estimé aujourd'hui sous ce rapport : comme peintre, il avait adopté le genre du portrait en miniature. Son pinceau valait, dit-on, mieux que sa plume, et Granger prétend qu'une seule de ses têtes vaut une rame de ses Odes pindariques. Il avait montré dans sa jeunesse beaucoup d'éloignement pour le mariage, et composé, sur ses désagréments, une chanson qui commençait ainsi : *Tel qu'un chien qui porte une bouteille étroitement liée à sa queue*, etc. Ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, en 1672, une jeune personne, dont la dot peut-être l'avait séduit autant que sa beauté; ses amis, qui n'avaient pas oublié sa chanson, trouvèrent plaisant de venir la lui chanter dans une sérénade, qu'ils lui donnèrent la première nuit de ses noces. Il mourut à Londres, le 8 décembre 1688. X—S.

FLAUST (Jean-Baptiste), avocat au parlement de Rouen, était un homme très laborieux; il travailla, dit-on, pendant quarante ans, à une

Explication de la jurisprudence et de la coutume de Normandie, dans un ordre simple et facile, 2 vol. in 8°. On reproche à cette production d'une longue patience, d'être prolixe, et de manquer d'une table des matières; mais la révolution l'ayant rendue presque inutile, les défauts en sont sans conséquence. L'auteur mourut à sa terre de St.-Sever, près Vire, le 21 mai 1783. B—i

FLAVACOURT. *Voy.* MAILLY.

FLAVIEN (S.), évêque ou patriarche d'Antioche, vers la fin du 4e. siècle, était issu d'une des premières maisons de cette ville, et était encore laïc, lorsque déjà il défendait la foi avec vigueur contre les Ariens. S'étant réuni à Diodore, depuis évêque de Tarse, ils s'opposèrent conjointement aux progrès de l'hérésie, favorisée par le faux patriarche Léonce, qu'on avait substitué au saint évêque Eustathe; ils forcèrent même Léonce de déposer du diaconat Aëtius l'athée. Non seulement ils entretenaient les fidèles dans la doctrine, mais encore dans les pratiques de piété; ils les menaient prier sur les tombeaux des martyrs; et si l'on en croit Théodoret, c'est eux qui, dans ces réunions, commencèrent à introduire la pieuse coutume de terminer le chant de chaque psaume par le *gloria patri*, pour graver sans doute davantage dans l'esprit des fidèles, contre les erreurs qui s'élevaient alors, le dogme de la divinité des trois personnes et de leur parfaite égalité. Mélèce, élevé sur le siége d'Antioche, ayant été chassé de sa ville épiscopale par Valens, Flavien et Diodore y demeurèrent : il les avait ordonnés prêtres avant son départ, tant pour récompenser leur mérite et leur zèle, que pour leur donner plus d'autorité, et les rendre plus utiles au troupeau, privé de la présence du pasteur. Ils le suppléèrent autant qu'il fut en eux, distribuant aux fidèles la nourriture de l'ame, et repoussant les attaques des hérétiques avec une fermeté inébranlable. Flavien fournissait les passages des Saintes-Ecritures, et Diodore les appuyait de son éloquence. C'est vers la fin de l'an 381 que Flavien fut fait évêque : il avait accompagné Mélèce au concile de Constantinople. Mélèce qui le présidait étant mort avant que cette assemblée finît, les pères du concile jugèrent qu'il fallait lui donner un successeur. Malgré l'opposition de St.-Grégoire de Nazianze, qui voulait que suivant l'accord qui avait été fait entre Mélèce et Paulin, on reconnût celui-ci, Flavien fut élu. Le pape Damase et les évêques d'Occident, qui étaient en communion avec Paulin, désapprouvèrent cette élection; mais sur la déclaration que firent les évêques d'Orient, assemblés à Constantinople en 382, que Flavien avait été élu de leur commun consentement, son élection fut maintenue. Les ennemis de Flavien en prirent occasion de l'accuser d'un parjure, prétendant qu'il était un de ceux que Socrate et Sozomène rapportent avoir juré qu'ils n'accepteraient point le siége d'Antioche que les deux contendants ne fussent morts. Mais, outre que ces écrivains sont les seuls qui fassent mention de ce fait, il est certain que Paulin lui-même, pour lequel c'eût été un moyen victorieux d'infirmer l'élection de Flavien, ne s'en est jamais servi, et que la réputation de sainteté de Flavien n'en a point souffert. Paulin mourut peu de temps après. Sa mort n'éteignit point le schisme. Il paraît même que l'intention de Paulin fut de le prolonger, puisqu'avant de mourir il ordonna Evagre pour lui succéder. Ce n'est que sous Innocent Ier. que

Flavien fut reconnu généralement, et réconcilié avec les évêques d'Occident, par Théophile d'Alexandrie. En 388, Flavien eut occasion de rendre à la ville d'Antioche un service bien important. Il s'y était élevé une sédition à l'occasion de quelques impôts mis par l'empereur Théodose, et que les besoins de l'etat exigeaient. Le désordre fut porté à un tel point, qu'on renversa les statues de l'empereur, celles de ses enfants et de Flaccille son épouse, princesse d'une rare vertu, morte trois ans auparavant, et dont la mémoire, riche en bonnes œuvres, était en grande vénération. Lorsque les esprits furent un peu calmés, le désespoir succéda à la fureur. On sentit combien l'empereur devait être irrité, et tous les yeux se tournèrent vers Flavien, comme le seul qui pût fléchir sa colère. Il partit malgré son grand âge et la rigueur de la saison, car on était alors au commencement du Carême. On nous a conservé le discours qu'il adressa à l'empereur. Après avoir avoué combien les habitants d'Antioche étaient coupables : « Prince, lui dit-il, vous pouvez orner votre tête d'une couronne » plus brillante que celle que vous » portez, parce que celle-ci vous la » devrez à votre propre vertu. On a » renversé vos statues; mais vous » vous en serez élevé de plus précieuses dans le cœur de vos sujets, » et vous aurez autant de statues vivantes qu'il y a d'hommes sur la » terre. » Flavien repoussa ensuite l'idée que la grâce accordée à la ville d'Antioche pût enhardir les autres villes à suivre son exemple, parce qu'on saurait bien que si le prince ne punissait pas, ce n'était point par impuissance. Et puis, ajoute-t-il, « quelle » gloire pour vous, quand un jour on » dira qu'une si grande ville étant coupable, tous ses habitants consternés..., personne n'osant ouvrir la » bouche, un seul vieillard, revêtu » du sacerdoce de Dieu, s'est montré » et a touché le prince par sa seule » présence, et par un discours simple et sans raisonnement. » La prière du pasteur ne fut point inutile. Le cœur de Théodose en fut ému; l'histoire rapporte qu'il fondit en larmes, et Antioche fut sauvée. L'arrivée de Flavien dans cette ville fut un triomphe : les maisons étaient illuminées et les rues jonchées de fleurs. Flavien, humble au milieu des félicitations qu'il recevait, disait : « Dieu a » attendri le cœur de l'empereur; » Dieu a tout fait. » Ce saint évêque, après avoir gouverné l'église d'Antioche pendant vingt-trois ans, mourut l'an 404. Le concile de Calcédoine lui donna le titre de *Bienheureux*; mais quoiqu'il soit qualifié de *Saint*, il ne paraît pas que jamais, ni chez les Grecs ni chez les Latins, il ait été honoré d'un culte public. S. Jean Chrysostôme, qu'il avait ordonné diacre et prêtre, et qui le regardait comme son père, le met au rang des plus grands évêques. L—Y.

FLAVIEN (S.), patriarche de Constantinople, fut d'abord prêtre et trésorier de la grande église. En 447, il fut choisi pour succéder à Proclus sur le trône pontifical de l'empire grec, et ses vertus y devinrent bientôt l'ornement de l'église et l'objet de la haine des hérétiques et des favoris. L'eunuque Chrysaphius, qui gouvernait l'empire au nom de Théodose, s'indigna de l'austérité de Flavien; il se déclara son ennemi, et prêta son appui à l'hérésiarque Eutychès, dont les erreurs agitaient alors l'église chrétienne. Flavien n'épargna ni les prières, ni les remontrances pour ramener Eutychès. N'ayant pas réussi, le patriarche le fit

condamner par un concile assemblé à Constantinople. Cet arrêt fut le signal des plus grands troubles et d'une violente persécution dirigée contre Flavien. On assembla un concile tumultueux et illégal à Ephèse; la fraude, l'intrigue et la violence en dictèrent les décisions. Un Eutychéen fougueux, Dioscore, évêque d'Alexandrie, poursuivit, obtint et prononça la déposition du saint prélat; il le fit maltraiter si rudement, et le frappa lui-même avec tant de violence, que Flavien mourut de ses blessures trois jours après, en 449 La mémoire de Flavien fut bientôt vengée; Marcien, successeur de Théodose, fit, dès l'année suivante, recueillir les restes du saint prélat; on les ensevelit avec pompe et respect dans la basilique des Apôtres; l'Eglise rangea Flavien au nombre des saints, et l'histoire parmi les pontifes dont les vertus et la constance doivent servir de modèles. (*Voy.* Eutychès.)

J—S—E.

FLAVIGNY (Valérien), professeur d'hébreu au Collége de France, naquit à Villers-en-Prayères, près de Laon, au commencement du 17e. siècle. Il sortait d'une famille noble et distinguée par ses services dans les lettres, les armes et la robe. Après avoir étudié la théologie dans les écoles de Sorbonne, il reçut le bonnet de docteur dans la même faculté le 25 mai 1628; il était de la société de Sorbonne et en habitait la maison. Pourvu par la suite d'un canonicat dans l'église de Reims, il succéda en 1630 à P. Vignal, dans la chaire d'hébreu du Collége de France, et professa cette langue avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 29 avril 1674. Flavigny avait une connaissance assez étendue des langues orientales; mais il en tira peu d'utilité, ayant consacré la plus grande partie de sa vie à des discussions philologiques touchant le texte sacré, discussions qui lui acquirent de son vivant quelque célébrité, mais dont il n'est sorti aucun résultat avantageux; car, quoiqu'il ait beaucoup écrit, ses ouvrages sont presque oubliés aujourd'hui. En 1632, il se fit connaître par une édition des OEuvres de Guillaume de St.-Amour, docteur célèbre des 12e. et 13e. siècles. L'édition projetée de la *Bible polyglotte* de Le Jay le lança dans la carrière de la critique. En 1636, il publia à cette occasion quatre Lettres sous ce titre : *Epistolæ IV de ingenti Bibliorum opere septinlingui*, in-8°. La manière dont on s'exprimait au sujet du texte hébreu dans la préface de cette Bible, ayant déplu à la majeure partie des hébraïsans, Flavigny se rendit en quelque sorte leur organe dans un Discours apologétique, *pro sacro-sanctæ editionis hebraïcæ authenticâ veritate*, prononcé publiquement au Collége royal, le 11 février 1646, et imprimé la même année. Les éditeurs de la Bible n'ayant point corrigé, comme il le lui avaient promis, l'endroit qu'il reprenait, il publia les quatre Lettres suivantes : 1°. *Epistolæ duæ in quibus de ingenti Bibliorum opere, quod nuper Lutetiæ Parisiorum prodiit, ac ei præfixâ præfatione*, Paris, 1646, in-8°.; 2°. *Epistola IIIa. in quâ de libello Ruth Syriaco quem Abr. Echellensis insertum esse voluit ingenti Bibliorum operi*, etc., ibid., 1647; 3 .*Epistola adversùs Abr. Echellensem de libello Ruth; simulque sacrosancta veritas hebraïca strenuè defenditur atque propugnatur*, Paris, 1648(1). Abraham Echellensis, par-

(1) C'est dans cette lettre que se trouva cette singulière faute d'impression qui fournit à Echellensis des armes terribles contre son adversaire. Flavigny avait cité les deux passages suivants de S. Mathieu : *Quid vides festucam in oculo fratris*

ticulièrement attaqué dans ces Lettres, et même Gabriel Sionite, répondirent avec amertume aux critiques presque toujours justes de Flavigny. Nous nous abstiendrons de tout jugement sur cette querelle, touchant laquelle on peut lire avec fruit la *Bibl. des Aut. ecclés.* de Dupin, la critique de cet ouvrage par Richard Simon, et le Discours histor. du P. Lelong sur les Bibles polyglottes. Flavigny ne se borna point à ces Lettres ; en 1652 il fit imprimer une nouvelle Lettre adressée à M. Grandin, professeur de Sorbonne, et dans laquelle il s'attache à prouver la pureté du texte hébreu, par le témoignage des Pères, des papes et des théologiens. Grandin ayant répondu à cette Lettre, Flavigny répliqua par une seconde Lettre, et détruisit les autorités dont s'appuyait ce docteur. Les opinions quelquefois exagérées de ce critique, sur le texte hébreu, le mirent en contestation avec le P. Morin et Le Capelain, autre docteur de Sorbonne ; il fit contre ce dernier un écrit publié sous le nom de Vaumorin, et intitulé : *Disquisitio theologica, an, ut habet Capellanus, nonnulla S. Scripturæ testimonia, alio modo proferantur à rabbinis quàm nunc leguntur in voluminibus hebraïcis ? et an indè consequi possit textum hebraïcum corruptum esse et vitiatum ?* Paris, 1666, in-12. Trois ans auparavant, Flavigny, ami vif et sincère de la vérité ou de ce qu'il prenait pour elle, se fit honneur par la chaleur avec laquelle il combattit une thèse où l'on soutenait que l'hypothèse de Copernic sur le système du monde était renversée par les canons de l'Église et les foudres du Vatican. Dans ce petit écrit, *Expostulatio adversùs thesim*, etc., Paris, 1663, in-8°., il qualifie la proposition soutenue, de mépris de l'autorité royale, de violement des droits du royaume, et d'acheminement vers l'établissement de l'inquisition : malgré ses efforts, Flavigny ne put obtenir l'examen de la thèse. En 1667 et 1668 il entra encore en lice au sujet d'une thèse de Louis de Clèves, dont on blâmait les propositions touchant la prêtrise et l'épiscopat, propositions qu'il approuvait. Il publia à cette occasion ses *Expectatæ vindiciæ ad thesim Clevesianam ubi de episcopatu*, Tournai, 1668, in-4°. Voici le jugement que Dupin porte de ce critique : « Flavigny suivait dans ses » écrits son génie plein de feu ; son » style est vif, et plus convenable à » l'impétuosité d'un jeune homme qu'à » la gravité d'un ancien docteur ; il a » fait des recherches pénibles et cu- » rieuses sur les matières qu'il a trai- » tées, et l'on voit par ces mêmes écrits, » qu'il avait de la théologie, des belles- » lettres et la connaissance des lan- » gues orientales. Quelques-uns ont » prétendu qu'il ne savait celles-ci » que très médiocrement ; mais la » charge de professeur royal en lan- » gue hébraïque, qu'il a exercée long- » temps avec honneur, et ses liaisons

---

ui, et trabem in oculo tuo non vides? — Ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. Il voulait, par cette citation, blâmer Echellensis d'avoir relevé avec aigreur les fautes échappées à Gabriel Sionite, tandis que son livre de Ruth en contenait de plus graves et de plus nombreuses. Mais, par un hasard fatal, l'imprimeur en voulant redresser une ligne, après la correction des épreuves, laissa échapper le premier o du premier mot *oculo* qui commençait la ligne, et la feuille fut tirée avec cette faute. A peine la lettre de Flavigny eut-elle paru, qu'Echellensis cria au scandale, à l'impiété, accusant son antagoniste de corrompre la sainte Écriture de la manière la plus immorale. Flavigny eut beau soutenir qu'il était victime de la négligence de l'imprimeur, et offrir de montrer ses épreuves, on refusa de le croire, et il fallut qu'il protestât de son innocence, sur les livres saints. Au surplus, Flavigny ne sut jamais pardonner à l'imprimeur les tourments que ce maudit o de moins lui avait causés ; et Chevillier nous apprend, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris*, que trente ans après l'aventure, le professeur ne parlait jamais de cet imprimeur sans se livrer à des mouvements d'une vive colère.

» avec les gens versés dans cette sorte » d'érudition, ne laissent pas lieu de » douter de son habileté. » J—N.

FLAVIGNY (César-François, comte de), né vers 1740, à Craonne, en Laonnois, embrassa la profession des armes, et parvint au grade de lieutenant-colonel de dragons. Il obtint ensuite une compagnie dans le régiment des gardes françaises, fut fait maréchal-de-camp en 1788, et, après le licenciement de la maison du roi, se retira dans sa terre de Charmes près de la Fère, où il mourut le 11 décembre 1803. Il joignait beaucoup d'esprit à une instruction solide et variée. Il a publié les ouvrages suivans : I. *Réflexions sur la désertion et sur la peine des déserteurs en France*, 1768, in-8°. : cet ouvrage, rédigé en forme de lettres, est adressé à M. de Choiseul. II. *Examen de la poudre*, traduit de l'italien d'Antoni, Paris, 1773, in-8°. III. *Principes fondamentaux de la construction des places, avec un nouveau système de fortifications*, traduit du même auteur, ibid., 1775, in-8°. IV. *Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie de l'Espagne*, traduite de l'anglais de Bowles, ibid., 1776, in-8°. V. *Correspondance de Fernand-Cortez avec l'empereur Charles quint, sur la conquête du Mexique*, Paris, 1778, in-12; en Suisse, 1779, in-8°. (*voy.* Cortez). Il a laissé en manuscrit des *Réflexions* sur l'art militaire et sur ses voyages en Italie, en Angleterre et en Espagne. — A.-L.-J. vicomte de Flavigny, fils unique du précédent, né en 1764, avait obtenu une lieutenance dans les gardes françaises. Ce fut l'un des gentilshommes qui se montrèrent le plus dévoués à la personne du malheureux Louis XVI. Il fut arrêté après la journée du 10 août, et resta près de dix-huit mois détenu dans la maison de St.-Lazare. Enfin, traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 24 juillet 1794, comme complice de la conspiration des prisons. W—s.

FLAVIO (Biondo) *ou* BIONDO (Flavio). Les biographes sont incertains de savoir lequel de ces deux noms est celui de famille et lequel est le prénom du savant qui les a portés dans le 15e. siècle. D'un côté, son inscription sépulcrale, les Annales de Forli sa patrie, citées par Muratori, et plusieurs lettres du savant Philelphe, son contemporain, l'appellent Biondo Flavio; de l'autre, Palmieri, dans sa Chronique, Paul Jove, dans ses Eloges, Alberti, dans sa Description de l'Italie, Joseph Scaliger, et quelques autres auteurs le nomment Flavio Biondo. Tiraboschi, en adoptant la première opinion, déclare qu'il ne fera point la guerre à ceux qui sont de la seconde. Nous ne sommes pas plus disposés à la faire à ceux qui pensent comme lui; cependant, quoique nous ayons d'abord été de son avis sur ces deux noms, comme le prouve la place même que nous leur avons réservée dans l'ordre alphabétique, nous avouerons que nous avons là dessus un scrupule aussi fort qu'on en puisse avoir sur un pareil sujet. C'est en latin que cet auteur a toujours écrit, et ses noms latins sont *Flavius Blondus*. Quelque nom de saint qu'il eût reçu au baptême, on voit qu'il le changea en entrant dans la carrière des lettres, pour le nom romain *Flavius*, selon l'usage de son temps; mais *Blondus* n'est point un nom latin, et ne peut être que le nom italien *Biondo* latinisé. Notre auteur avait un frère nommé Matteo Biondo, qui était abbé de Sainte-Marie de la Rotonde; et il dit lui-même de ce frère,

dans un de ses ouvrages : *præestque illi monasterio abbas Matthæus Blondus nobis frater germanus*; enfin, ses descendants ont porté le nom de Biondo, et non celui de Flavio. On a aussi prétendu qu'il était de la famille des Ravaldini, l'une des plus distinguées de Forli; Apostolo Zeno, dans ses notes sur la Bibliothèque italienne de Fontanini, est lui-même de cet avis. Tiraboschi permet bien qu'on en soit, mais il avoue qu'il n'en voit pas de preuves assez certaines; et c'est encore un doute qu'on peut partager avec lui. Quoi qu'il en soit Flavio Biondo naquit à Forli en 1388. Il apprit la grammaire, la rhétorique et la poétique du savant Jean Ballistario de Crémone. Il était encore fort jeune, lorsqu'il fut envoyé à Milan, par ses concitoyens, pour traiter de quelques-unes de leurs affaires; et ce fut alors qu'ayant trouvé le manuscrit unique du Dialogue de Cicéron, *De claris Oratoribus*, il en fit de sa main une copie qui, envoyée à Vérone et ensuite à Venise, répandit dans toute l'Italie cet ouvrage. Biondo se préparait à partir pour Rome en 1430, lorsque Francisco Barbaro, noble vénitien, qui avait pour lui beaucoup d'estime, ayant été nommé préteur de Bergame, lui offrit la place de son chancelier, qu'il accepta. Il se rendit à Rome sous le pontificat d'Eugène IV, et lui fut si bien recommandé, que ce pape le choisit, peu de temps après, pour son secrétaire. Eugène l'envoya en 1434, avec l'évêque de Recanati, en ambassade à Florence et à Venise, pour demander des secours à ces deux républiques: sa mission y obtint peu de succès, mais il en eut lui-même un très grand; il se vit accueilli partout avec empressement, et reçut même à Venise le titre de citoyen pour lui et pour ses descendants. Il était pour la seconde fois à Florence en 1441, sans doute avec ce même pape qui y résidait depuis quelques années. Pendant tout le reste de la vie d'Eugène, qui ne mourut qu'en 1447, Biondo remplit auprès de lui le même emploi; il le conserva sous ses trois successeurs Nicolas V, Calixte III, et Pie II. Il paraît cependant qu'il fut calomnié par ses ennemis auprès du premier de ces trois pontifes, et qu'il en résulta pour lui une sorte de disgrace. Il s'absenta de Rome en 1450, fit quelque séjour à Ferrare, et voulut inutilement obtenir, par le crédit de Philelphe, un emploi honnête à la cour du duc de Milan, François Sforza; mais il retourna enfin à Rome en 1453: Nicolas V lui fit un très bon accueil, et lui rendit toute sa confiance. Dans cette place qu'il occupa si long temps, il aurait facilement fait sa fortune, s'il avait pris l'état ecclésiastique; mais il était marié. Content de laisser à ses cinq fils une éducation soignée, et de les avoir formés aux sciences, il partagea le peu de biens qu'il avait pu amasser, entre ses filles, pour leur servir de dot. Ses fils portaient les prénoms d'Antoine, Gaspard, Jérôme, Julien et François, et tous cinq le nom de Biondo. *Magnam spem*, dit-il lui-même, *Dei munere constitutam videmus in quinque* Blondis *natis nostris qui literis omnes pro ætate sunt pleni.* (Ital. Illustr. Region. VI, p. 348). Ce passage nous paraît laisser peu de doute sur la question de savoir si c'était *Flavio* ou *Biondo* qui était son nom de famille. Il mourut à Rome le 4 juin 1463, âgé de 75 ans, laissant plusieurs savants ouvrages qui ont été recueillis et publiés ensemble à Bâle, en 1531, et réimprimés en 1559, in-fol. I. Le long séjour qu'il fit à Rome, et l'examen attentif des restes innombrables d'antiquités dont cette capitale du

Monde était remplie, lui firent concevoir l'idée de publier une description, la plus exacte qu'il lui serait possible, du site, des édifices, des portes, des temples et des autres monuments de l'ancienne Rome; c'est ce qu'il exécuta dans un ouvrage qu'il dédia au pape Eugène IV, et qui est intitulé: *Romæ instauratæ libri tres*; ouvrage d'une érudition prodigieuse pour le temps, et dans lequel les monuments sont expliqués, pour la première fois, par les témoignages des anciens auteurs, recueillis et examinés avec un soin et une attention infatigables. La première édition de ce livre parut, selon Maittaire, à Vérone, 1482, in-fol. II. Le gouvernement, les lois, la religion, les cérémonies des sacrifices, la milice, la guerre, les triomphes, enfin la forme entière de l'administration de la république romaine, sujet encore plus difficile, qui exigeait plus de travail et de plus longues études, et qui n'avait encore été essayé par personne, fut l'objet d'un autre ouvrage de Biondo, qu'il n'écrivit que dans les dernières années de sa vie; il lui donna pour titre, *Romæ triumphantis libri decem*, et le dédia au pape Pie II: le même bibliographe en cite une première édition de la même année 1482, à Brescia, aussi in-fol. III. C'est encore à l'étude des antiquités qu'il faut rapporter l'ouvrage qu'il composa, à la demande d'Alphonse d'Arragon, roi de Naples, et qui contient, sous le titre d'*Italia illustrata*, la description de l'Italie entière, divisée comme elle l'était anciennement en quatorze régions, avec des recherches sur l'origine, l'histoire et les révolutions de chaque province et de chaque ville. La première édition parut à Rome, chez J.-Ph. de Lignamine, en 1474, in-fol., par les soins de son fils Gaspard Biondo. IV. Il avait entrepris un ouvrage historique d'une plus grande étendue, et qui devait embrasser l'histoire générale, depuis la chute de l'Empire romain, jusqu'à son temps: mais lorsqu'il mourut, il n'en avait écrit que trois décades, et le premier livre de la quatrième, qui furent imprimés d'abord séparément: *Historiarum ab inclinatione Romani imperii ad annum* 1440, *decades III, libri XXXI*, Venise, 1483, in-fol. Le pape Pie II (*Æneas Sylvius*) fut si satisfait de ce travail qu'il voulut en faire un abrégé, qui parut à la suite de la seconde édition, *cum Abreviatione Pii II, papæ*, Venise, 1484, in-fol.; mais cet abrégé ne s'étend que jusqu'à la fin de la deuxième décade. V. Le même recueil contient encore un ouvrage sur l'origine et l'histoire de la république de Venise, lequel avait aussi paru une première fois sous le titre, *De Origine ac gestis Venetorum*, Vérone, 1481, in-fol. La bibliothèque d'Oxford possède, dit-on, un manuscrit intitulé: *Blondi Consultatio an bellum vel pax cum Turcis magis expediat reip. Venetæ*. La décision de l'auteur est pour la guerre. On cite aussi deux manuscrits de lui, dans la bibliothèque du Vatican, l'un ayant pour titre: *De Expeditione in Turcas ad Alphonsum regem*; et l'autre: *De eâdem ad ducem Genuæ*. Le sujet est le même que celui du précédent, et ils tendent au même but. Les ouvrages historiques de Biondo pèchent, surtout, par le style, qui est sec et peu élégant. Ceux qui ont l'antiquité pour objet, ont le même défaut; on y peut reprendre aussi des erreurs et beaucoup d'omissions. Rome et l'Italie furent mieux connues et mieux décrites par les antiquaires du 16e. siècle, et l'ont été plus parfaitement encore dans le 18e. et de nos jours; mais Flavio Biondo entra le premier

dans la carrière; il l'aplanit, il la prépara pour ceux qui devaient le suivre, et ses ouvrages quoique imparfaits supposent en lui beaucoup de savoir, d'application et de sagacité.

G—é.

FLAVITAS ou FRAVITAS, patriarche de Constantinople, parvint par la ruse à cette dignité, en 488, après la mort d'Acace. L'empereur Zénon, embarrassé du choix d'un pontife, imagina de publier un jeûne solennel et de mettre un papier blanc cacheté sur l'autel, en priant le ciel de permettre que le nom de celui qui conviendrait au siége patriarcal se trouvât inscrit sur le papier à la fin du jeûne. L'ambitieux Flavitas corrompit l'eunuque chargé de veiller sur le billet sacré et y fit adroitement inscrire son nom, sans qu'on pût s'apercevoir de cette fraude. Par ce moyen, Flavitas fut proclamé. Il conserva sur le siége de Constantinople l'esprit d'intrigue qui l'y avait porté. D'un côté, il protestait dans ses lettres au pape Félix de sa soumission au St.-Siége; de l'autre, il excitait et encourageait secrètement les hérétiques. Ces manœuvres coupables furent découvertes, et bientôt on pénétra le secret de son élection sacrilége; il allait être puni, lorsque la mort vint le dérober au châtiment, un an après son élection. L—S—e.

FLAVIUS (Caïus), personnage dont les écrivains les plus illustres de Rome, tels que Cicéron, Tite-Live, Pline, etc, ont parlé, et sur le compte duquel il règne, malgré cela, la plus grande obscurité. Il parvint à l'édilité curule, mais ce ne fut point sans difficulté, à cause de la bassesse de sa naissance, n'étant que le fils d'un affranchi; mais il avait de l'adresse et de l'éloquence. Les uns prétendent qu'avant d'être édile, il avait déjà rempli d'autres magistratures, telles que le tribunat. D'autres, au contraire, disent qu'il n'était qu'un simple *scribe*, c'est-à-dire, secrétaire d'un magistrat, ou dépositaire des registres, où il transcrivait les actes publics. Celui qui présidait les comices où il fut nommé édile, ne consentit à publier son élection qu'après qu'il eut promis, avec serment, de renoncer à sa profession, qui était alors peu estimée à Rome. Pour se venger des nobles, qui montraient le plus profond mépris pour lui, à cause de la bassesse de son extraction, il publia les *Fastes*, qui indiquaient les jours où l'on pouvait ou non agir en justice, et les formules des actions qu'on était obligé d'employer, et que les pontifes et les patriciens, qui en étaient les dépositaires, cachaient avec beaucoup de soin, pour que ceux qui avaient besoin de les connaître, fussent sans cesse obligés de recourir à eux. L'année étant lunaire à Rome, avant la réformation du calendrier par Jules-César, les pontifes étaient chargés de faire les intercalations nécessaires pour l'accorder avec l'année solaire. Ils faisaient par ce moyen commencer ou finir l'année quand ils voulaient. Ils l'abrégeaient ou la prolongeaient souvent pour favoriser des intérêts particuliers. Les jours appelés *fasti* étaient ceux où les tribunaux étaient ouverts, et les *nefasti* ceux où on les fermait. Les pontifes, maîtres de la distribution des jours comme des années, pouvaient seuls les indiquer. Cicéron demande à quoi pouvait servir la publication des *Fastes*, qu'on disait avoir été faite par Flavius. La variation du calendrier était telle, qu'en publiant les *fastes* d'une année, cela ne réglait rien pour celles qui la suivaient. Ce qui paraît le plus constant c'est que Flavius, qui, en sa

Tome XV. page 33.

HIST. DE FRANCE.

FLÉCHIER.

Hyac. Rigaud pinx.t Landon direx.t

qualité de scribe, avait pu connaître les formules qu'on était obligé d'employer, à peine de nullité, pour les actions qu'on intentait en justice, en déroba le secret aux patriciens pour le livrer au public, qui en fut très satisfait. Cette collection fut appelée de son nom *jus Flavianum ;* mais il existait avant lui un recueil du même genre, appelé *jus Papirianum*, de Papirius son auteur. Il y en eut encore un après Flavius, publié par un nommé Ælius, qui porta le nom de *jus Ælianum.* Il est difficile de dire quelque chose de certain sur des faits douteux même pour les plus habiles écrivains de l'ancienne Rome. Quoi qu'il en soit, Flavius jouit à Rome d'une grande popularité. Outre les hautes magistratures où il fut élevé, on le chargea de dédier un temple à la Concorde; et le grand pontife, malgré sa résistance, fut forcé, par le peuple, de l'assister dans cette cérémonie. Un pareil honneur avait été réservé jusqu'alors pour les consuls ou les généraux distingués. Pour qu'un pareil exemple ne se renouvelât plus, on fit une loi par laquelle on défendit de dédier un temple et un autel sans la permission du sénat, et de la majeure partie des tribuns du peuple. Flavius, qui connaissait le mépris que la noblesse avait pour lui, se plaisait à l'humilier toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Un jour qu'il allait voir un de ses amis malade, il trouva chez lui plusieurs jeunes gens, appartenant à des familles nobles, qui ne daignèrent pas se lever en le voyant entrer. Il se fit apporter sa chaise curule, et s'y étant assis, il jouit ainsi en leur présence des marques de sa dignité. Cicéron, dans ses livres de la République, d'accord en cela avec Tite-Live, plaçait l'époque où vivait Flavius vers l'an 447 de Rome. Il paraît qu'Atticus le croyait plus ancien, et même antérieur au décemvirat; mais Cicéron lui fait remarquer que Flavius ne pouvait avoir vécu avant les décemvirs, puisque l'édilité curule, dont on l'honora, ne fut créée que longtemps après eux. B—t.

FLAVIUS-CLEMENS. *Voy.* Domitilla.

FLAVIUS. *Voy.* Josèphe.

FLÉCHIER (Esprit), issu d'une famille autrefois distinguée, mais tombée depuis dans l'obscurité, naquit le 10 juin 163[illegible], à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras. Le P. Audifret, général de la congrégation de la doctrine chrétienne, homme estimé et instruit, était son oncle. Il prit soin de sa jeunesse, et surveilla ses premières études. Lui-même, à l'âge de seize ans, entra dans cette congrégation, où il se forma à la piété et aux vertus ecclésiastiques. Il avait pour l'éloquence des dispositions qui n'échappèrent pas à la pénétration du P. Audifret, et que celui-ci s'appliqua à cultiver. Il s'attacha surtout a inspirer à son jeune parent l'amour du beau et du vrai, par la lecture des bons modèles. Fléchier raconte qu'il y mêlait celle des sermonaires italiens et espagnols, qu'il appelait ses *bouffons.* Il apprenait dans ceux-là le secret des belles compositions; les autres lui offraient les défauts qu'il devait éviter, et il avoue que le ridicule de ces derniers n'a pas peu contribué à le guérir de l'afféterie et de l'emphase, et à lui épurer le goût. Suivant l'institut de la congrégation, Fléchier fut employé à l'enseignement. En 1659, âgé seulement de vingt-sept ans, il professait la rhétorique à Narbonne, et il y prononça l'oraison funèbre de M. de Rebé, archevêque de cette ville: on ne la trouve point dans ses œuvres, sans doute parce qu'elle était au-

dessous de la renommée qu'il acquit depuis. Peu de mois après, le P. Audifret étant mort, et quelques changements qui ne convenaient point à Fléchier, devant s'opérer dans le régime des doctrinaires, il en quitta l'habit, et vint à Paris, où d'abord il fut occupé dans une paroisse au modeste emploi de catéchiste ; mais bientôt il s'y fit connaître par des poésies latines et françaises, et surtout par une description en beaux vers latins du brillant carrousel, *Circus regius*, dont Louis XIV donna le spectacle en 1662. On s'étonna de voir rendues avec tant de succès, dans une langue ancienne, des idées qui n'appartenaient qu'à nos temps modernes. Cela commença la réputation de Flechier. Il s'était chargé de l'éducation de Louis Urbain Lefèvre de Caumartin, depuis intendant des finances et conseiller d'état. La maison de Louis de Caumartin, père de son élève, était frequentée par ce qu'il y avait de plus considérable à la cour et à la ville. Les talents de Fléchier, son amabilité, la douceur de son commerce et la régularité de ses mœurs lui acquirent de nombreux amis dans cette classe distinguée. Le duc de Montausier, qui ne prodiguait point son amitié, en prit pour lui une très vive, se déclara son Mécène, et le produisit près du dauphin dont il était gouverneur, lui procurant la place de lecteur de ce jeune prince. Les sermons de Fléchier accrurent sa réputation, et ses oraisons funèbres y mirent le comble. Il fut choisi pour faire celle de Mme. de Montausier, et il y déploya un grand talent ; ce qui lui ouvrit les portes de l'académie française, où il fut reçu en 1673, à la place de M. Godeau, évêque de Vence, le même jour que Racine : il parla le premier et excita de vifs applaudissements. Le grand poète fut moins heureux que l'orateur, et le discours de Racine, à peine entendu, fut jugé défavorablement ; tant il y a de chances dans les succès, même pour le mérite éminent. Celui de Fléchier devait attirer sur lui les faveurs de la cour. Le roi lui donna successivement l'abbaye de St. - Séverin, diocèse de Poitiers, la charge d'aumônier de Mme. la dauphine, et, en 1685, l'évêché de Lavaur. Louis XIV savait non seulement récompenser les services, mais encore assaisonner ses dons, d'obligeance. « Je vous ai fait un peu attendre une » place que vous méritiez depuis » long-temps, lui dit le monarque ; » mais je ne voulais pas me priver sitôt du plaisir de vous entendre. » Du siége de Lavaur, Fléchier fut transféré à celui de Nîmes en 1687. Lors de cette nomination, quoique ce nouveau siége fût plus riche et plus honorable, il supplia le roi, par une lettre respectueuse et touchante, de vouloir bien le laisser à Lavaur, « pour » y achever, disait-il, l'ouvrage qu'il » y avait commencé, en entretenant » et en augmentant les bonnes dispositions où il voyait les nouveaux convertis de son diocèse. » Le roi n'eut point égard à cette prière ; il vainquit la répugnance de Fléchier en lui faisant sentir qu'il serait encore plus utile à l'Église et à lui, à Nîmes qu'à Lavaur ; qu'il y avait dans ce diocèse et plus de travail et plus de bien à faire. En effet, les calvinistes y étaient très nombreux. Plusieurs avaient fait abjuration ; mais leur conversion était equivoque. Fléchier mit tant de prudence dans sa conduite, il tempéra son zèle par tant de charité, qu'il en ramena la plus grande partie au sein de l'Église, et se fit aimer et estimer des autres. Dans les troubles des Cévènes, il

adoucit, autant qu'il fut en lui, la rigueur des édits. Il se montra si sensible aux maux de ceux qu'on persécutait, si indulgent pour leur égarement et leurs erreurs, qu'il se fit respecter des fanatiques mêmes, et que dans ce pays sa mémoire, encore aujourd'hui, est en bénédiction parmi les protestants. Les devoirs de l'épiscopat n'avaient pas affaibli en lui l'amour des lettres. Il devint le protecteur de l'académie de Nîmes (*Voy.* FAURE DE FONDAMENTE). Il en établit une autre dans son palais, où se formaient sous ses yeux et par ses leçons, de jeunes orateurs et des écrivains qui se rendirent ensuite utiles à l'Eglise. La vertu de Fléchier était douce et condescendante, comme l'est toujours la véritable vertu. Si l'on en croit d'Alembert, il tendit une main paternelle à une malheureuse religieuse qui avait commis une faute grave, imitant celui qui avait pardonné à la femme adultère; et il réprimanda sévèrement la supérieure qui l'avait punie avec plus de barbarie encore que de justice. Vrai ou faux (1), ce trait n'offre rien du moins qui ne soit dans le caractère de Fléchier, dont la charité ne connaissait point de bornes. Dans la disette qui suivit l'hiver de 1709, il distribua des sommes immenses, ne faisant aucune distinction entre protestants et catholiques. Tous étaient ses enfants, tous eurent part à ses bienfaits à proportion de leurs besoins. Dans des moments de presse, il soutint l'hôpital de Nîmes par des aumônes considérables, et laissa en mourant plus de vingt mille écus aux pauvres. Religieux comme doit l'être un évêque, c'est-à-dire avec un zèle éclairé et dégagé de toute superstition, il écarta de son diocèse les dévotions qui pouvaient être pour les protestants un sujet de dérision, ou compromettre à leurs yeux la majesté et la pureté du culte catholique. Il publia une éloquente lettre pastorale au sujet d'une croix de St.-Gervais, qu'on prétendait être miraculeuse, et prémunit ses ouailles contre les prodiges menteurs par lesquels on a abusé quelquefois de la crédulité du peuple. Il prévit sa mort prochaine, et craignant que la vanité, ou même le respect pour sa mémoire, ne lui fît élever un monument trop remarquable, il chargea un sculpteur de lui apporter un dessin modeste pour son tombeau. Après avoir choisi le plus simple, entre deux qu'on lui présentait, il ordonna de l'exécuter. Il survécut peu à cet ordre, et mourut à Montpellier, le 16 février 1710, âgé de soixante-dix-huit ans. « Si l'on excepte son Histoire de Théodose, dit un critique (1), de toutes les parties des belles-lettres qu'il a cultivées, l'éloquence de la chaire est la seule où Fléchier ait réussi d'une manière distinguée : on a comparé ses oraisons funèbres à celles de Bossuet, sans faire attention que les comparaisons deviennent inutiles entre deux génies différents. Celui de Bossuet était sublime en tout. Celui de Fléchier ne paraît avoir eu en partage que la noblesse des pensées et l'harmonie de l'élocution. Il est vrai qu'il possédait éminemment ces deux qualités de l'orateur, et que personne n'a porté aussi loin la dernière : mais Fléchier, même dans la partie où il a le mieux réussi, n'est point sans dé-

(1) Plusieurs révoquent en doute cette histoire, qui n'est placée ici que parce que d'autres biographes l'ont rapportée. En général, on impute à d'Alembert, moins curieux de la vérité que de ce qu'il croyait propre à rendre ses Eloges piquants, de n'avoir pas été fort scrupuleux sur l'authenticité des anecdotes qu'il y a répandues.

(1) *Les Trois Siècles de la Littérature française.*

fauts; on peut lui reprocher trop de penchant à mettre de l'esprit dans ses pensées, trop d'affectation dans la symétrie du style, trop de goût pour les antithèses: cependant si ses oraisons funèbres et ses sermons perdent beaucoup de leur mérite par une élégance trop compassée, on peut dire que ses instructions pastorales et ses discours synodaux sont bien éloignés d'une pareille affectation..... Ceux qui s'obstinent à reprocher à l'église romaine un caractère de dureté et d'intolérance, n'ont qu'à parcourir les instructions qu'il donnait à ses diocésains pendant les troubles des Cévènes, ils verront comment un esprit vraiment pastoral sait allier la fermeté de la foi avec la charité qu'elle ordonne. Ils seront pénétrés de respect et d'attendrissement pour cette douceur de morale, cette générosité de sentiment, cette indulgence qui plaint l'erreur en la combattant. C'est dans ces ouvrages que la philosophie elle-même apprendra l'usage qu'on doit faire des lumières et du sentiment, et se convaincra que l'humanité n'a pas de consolation plus solide que la religion, comme la politique n'a pas de meilleur appui. » On a de Fléchier: I. *Antonii Mariæ Gratiani, de vitâ Joannis Francisci Commendoni cardinalis libri IV*, sous le nom emprunté de Roger Akakia, Paris, 1669, in-12. II. *La Vie du cardinal Commendon*, Paris, 1671, in-4°.; c'est la traduction de l'ouvrage précédent: écrite avec pureté, et une grande délicatesse de style, elle a eu plusieurs éditions. III. *De casibus virorum illustrium autore Antonio Mariâ Gratiano, operâ ac studio Sp. Flecherii*, Paris, 1680, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage, qui contient des choses curieuses, provenait de l'évêque de Paderborn, depuis évêque de Munster; Fléchier y fit une préface latine d'un style pur et élégant. L'abbé le Pelletier en a donné une traduction française. IV. *Histoire de Théodose-le-Grand*, Paris, 1679, in-4°., composée pour l'éducation du dauphin. Elle est remarquable par la beauté du style et par l'exactitude des faits. L'auteur y relève les grandes qualités de Théodose, et n'y dissimule ni ses défauts ni ses fautes. V. *Histoire du cardinal Ximenès*, Paris, 1693, un vol. in-4°., et 2 vol. in-12; Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12. Quoique moins bien écrite on préfère celle de l'abbé Marsollier. Fléchier n'a peint ce cardinal que du beau côté; c'est le portrait d'un saint; le ministre et le politique n'ont aucune part dans le tableau: Marsollier fait mieux connaître ce personnage. VI. *Oraisons funèbres*, 1681, in-4°. et in-12, très souvent réimprimées. Il y en a une édition de 1802, 2 vol. in-18, avec une Vie de l'auteur, et des Notices sur les personnages qui sont les objets des oraisons funèbres. M. Mongin remarque qu'avant Fléchier l'oraison funèbre, toute profane, ne consistait qu'à arranger de beaux mensonges; que Fléchier la rappela à sa véritable destination, en ne songeant, dans l'éloge des morts, qu'à faire des leçons aux vivants. L'oraison funèbre est le triomphe de Fléchier, et celle de Turenne est son chef-d'œuvre. VII. *Panégyriques des Saints*, Paris, 1690, un vol. in-4°., et 1697, 2 vol. in-12; 1739, 3 vol. in-12; écrits avec pureté, mais pas toujours exempts d'affectation. VIII. *Sermons de morale prêchés devant le roi, avec des discours synodaux et les sermons prêchés par Fléchier aux Etats de Languedoc et dans sa cathédrale*, 3

vol. in-12. On y trouve, comme dans les autres ouvrages de Fléchier, un style pur, fleuri, noble, brillant même; mais ils manquent de profondeur: la préface de ces sermons est de l'abbé du Jarry. Les oraisons funèbres, les panégyriques, et plusieurs sermons de Fléchier ont été traduits en allemand, Liegnitz, 6 vol. in-8°., (*Voyez* FLOTTWELL), et en italien, par un carme, qui s'est caché sous le nom de *Selvagio Canturani*, Venise, 1712, 2 vol. in-12. IX. *OEuvres posthumes, contenant ses harangues, compliments, discours, poésies latines, poésies françoises*, Paris, 1712, in-12. Parmi les poésies françaises se trouvent quatre dialogues sur le *Quiétisme*. Le style des harangues et des compliments est élégant et soigné, attention qui n'abandonnait jamais Fléchier, et qui a fait dire au P. De la Rue, « qu'il ne sortait rien de sa plume qui ne fût travaillé, et que ses lettres, ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. » X. *Mandements et Lettres pastorales, avec son Oraison funèbre par l'abbé du Jarry*, Paris, 1712, in-12. Cette oraison funèbre n'a jamais été prononcée. XI. *Lettres choisies sur divers sujets*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. On y trouve des *Mémoires* et une *Relation des troubles des Cévènes*. XII. La *Relation d'un Voyage en Auvergne*. Cette production, qui ne contient qu'environ vingt-neuf pages in-18, et qui est un badinage de la jeunesse de Fléchier, ne mériterait pas d'être rappelée, si, insérée dans une collection de Voyages en vers et en prose, Paris, 1808, elle n'avait donné lieu à quelques bibliographes d'imputer à Fléchier, sur des institutions respectables, une opinion qu'assurément il ne partageait point. Si peu d'importance était attachée à cette pièce, et elle était demeurée si obscure qu'on ne la trouve point dans ses *OEuvres mêlées*, où naturellement était sa place On a attribué à Fléchier un *Recueil de toutes les Antiquités qui se trouvent dans la province de Languedoc, avec des explications*, 6 vol. in fol., restés manuscrits: ce recueil est d'*Aimé Rulman*, assesseur criminel en la prévôté de Languedoc, né à Nîmes, et y demeurant. Le manuscrit porte la date de 1627, cinq ans avant la naissance de Fléchier, qui n'a laissé en ce genre qu'une *Description succincte des Antiquités de Nîmes*. M. l'abbé Bégaut a composé un éloge de Fléchier, qu'il a adressé à M. de Basville, et inséré dans le tome V de ses Sermons. On en trouve un autre par M. Menard, avocat, dans l'*Histoire des Evêques de Nîmes*, tome II; un 3°. à la tête de l'edition in-12 de ses Oraisons funèbres, avec une lettre où Fléchier fait lui-même son portrait: un 4°. par d'Alembert, lu à l'académie française le 19 janvier 1778, et imprimé dans le recueil d'éloges de cet académicien. M. Menard préparait une collection complète des œuvres de Fléchier, in-4°.; il n'en a paru qu'un volume: l'abbé Ducreux, chanoine d'Auxerre, a donné cette collection sous le titre d'*OEuvres complètes de messire Esprit Fléchier*, Nîmes, 1782, 10 vol. in-8°. (*V.* DUCREUX) L—Y.

FLECKNOE (RICHARD), poète anglais, qui vivait sous le règne de Charles II. Après la révolution, la place de poète lauréat ayant été ôtée à Dryden, converti depuis peu de temps à la religion catholique, et donnée à Flecknoe, qui assurément ne la méritait guère, Dryden, déjà prévenu contre lui, composa à cette occasion la fameuse satire intitulée *Mac Flecknoe*, l'un de ses ouvrages les

plus piquants, et qui a servi en quelque sorte de modèle à la *Dunciade*. Sans cet ouvrage de Dryden, Flecknoe serait sans doute entièrement oublié aujourd'hui. De plusieurs comédies qu'il a composées, une seule, la *Domination de l'Amour*, imprimée en 1654, et réimprimée en 1664 sous le titre du *Règne de l'Amour*, fut représentée, mais n'eut aucun succès. Il ne se tint pas pour condamné par cet arrêt du public, que dans son indignation il appelait *peuple* et *juge sans jugement*. Il continua d'écrire pour le théâtre; mais sa comédie des *Damoiselles à la mode*, imprimée en 1667, fut refusée par les comédiens. Il en fut de même de ses deux autres pièces, *Ermina*, ou *la Femme chaste*, et le *Mariage d'Oceanus* et *Britannia*. On a aussi de lui des Epigrammes et des énigmes, et un Recueil écrit de sa main, intitulé le *Diarium*, ou *Journal divisé en douze journées, en vers burlesques*. On a dit qu'il avait été jésuite; mais ce n'était sans doute qu'une insinuation de ses ennemis, assez commune dans un temps où le mot de jésuite était en Angleterre une espèce d'injure. X—s.

FLEETWOOD (Guillaume), issu d'une bonne famille du comté de Lancastre, mais enfant illégitime, naquit sous le règne de Henri VIII, et fut élevé à Oxford; il s'adonna ensuite à l'étude des lois, et, protégé par le comte de Leicester, fut nommé en 1569 assesseur (*recorder*) de la ville de Londres. Il s'y fit remarquer par sa vigilance, par un esprit adroit et un peu facétieux qui le rendait agréable au peuple, par son activité surtout à poursuivre et à découvrir les catholiques, qui l'ont peint comme un homme sans pitié, inquiet, ambitieux, toujours prêt à se mettre en avant, et cherchant à faire sa cour par les moyens qu'il jugeait devoir être les plus agréables. Quand le ressentiment d'un prêtre persécuté aurait un peu chargé les couleurs de ce portrait, on en démêlerait cependant la ressemblance dans la conduite d'un homme que ses biographes protestants représentent pour lui faire honneur comme le plus grand fléau des catholiques « toujours à la chasse » des jésuites, marchands de messe » (*mass mongers*) et des récusants » sans distinction de rang, d'âge ou » de sexe »; qui savait s'avancer et se faire désavouer, forcer la maison d'un ambassadeur étranger afin d'y chercher des Anglais réunis pour entendre la messe dans sa chapelle particulière, et se laisser mettre en prison pour cette violence sans parler des autorisations qu'il pouvait avoir reçues à cet égard; qui, réprimandé par la reine pour l'avoir trop louée dans une harangue publique, osa, en rendant compte de ce fait au lord trésorier, lui soutenir que la reine avait tort, parce qu'il n'avait rien dit que de juste et de vrai. C'est-là le zèle et le courage d'un courtisan bien plus encore que celui d'un fanatique; il fut en quelque sorte l'ame damnée du comte de Leicester. Il arriva à Fleetwood ce qui arrive à celui qui prodigue ses services; on le laissa vieillir dans un emploi qu'il remplissait si bien, que, pour l'y laisser, lorsqu'après vingt-trois ans de service il demanda la place d'avocat de la reine, on donna cette place à un autre. Il l'obtint cependant dix ans après, en 1592; mais il ne la posséda qu'un an, étant mort en 1593. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres: I. *Annalium tam regum Edwardi V, Richardi III et Henrici VII quàm Henrici VIII, titulorum ordine al-*

phabetico multò jam meliùs quàm antè digestorum elenchus, Londres, 1579, 1597. II. L'*Office d'un juge de paix*, Londres, 1658, in-8°. III. Une *Table des Rapports d'Edmond Plowden* (en français). X—s.

FLEETWOOD (Charles), vice-roi d'Irlande sous le protectorat de Cromwell, descendait d'une bonne famille qui occupait des places à la cour. Le grand-père de Fleetwood avait été receveur de la cour des pupilles, et cet emploi passa en 1644 à son petit-fils, qui, dès les premières époques des troubles, se rangea sous les drapeaux parlementaires. Il devint bientôt colonel de cavalerie, puis gouverneur de Bristol, et fut élu membre du long-parlement. Au mois de juillet 1647, l'armée le nomma l'un des commissaires chargés de traiter avec les membres du parlement relativement aux points en litige entre ces deux corps; mais, malgré son zèle ardent pour le parti militaire, il ne prit pas personnellement part à la mort de Charles Ier. Quand la république fut établie, Fleetwood fut placé dans le conseil d'état, élevé au grade de lieutenant-général, et contribua beaucoup à la victoire remportée en 1650 sur Charles II à Worcester. Peu de temps après il assista aux conférences qui eurent lieu entre les principaux officiers de l'armée et plusieurs membres du parlement, et dont l'objet était de déterminer la forme de gouvernement à adopter pour l'Angleterre. Il déclara qu'il trouvait très difficile de décider si une république absolue ou une monarchie mixte convenait le mieux; et cependant les militaires en général se montrèrent opposés à toute idée de monarchie, tandis que chacun d'eux était un vrai monarque dans son régiment ou sa compagnie. A la mort d'Ireton, Cromwel jeta les yeux sur lui pour lui faire épouser sa fille, veuve de ce général. Le protecteur fut guidé dans ce choix tant par les principes de Fleetwood que par ses relations de parenté avec beaucoup de personnes considérables dans l'armée. Fleetwood devenu gendre de Cromwell fut nommé commandant-général des troupes en Irlande, et l'un des commissaires civils de cette île, qu'il ne tarda pas à soumettre entièrement, et dont il eut le titre de vice-roi quand son beau-père eut obtenu celui de protecteur. Malgré les liens étroits qui l'unissaient à Cromwell, il s'opposa fortement avec Disbrowe et Lambert à ce qu'il prît le titre de roi quand il y fut invité par le parlement en 1657. Il est probable que cette démarche lui fit retirer la vice-royauté, qui fut donnée à Henri Cromwell, second fils du protecteur. Cependant Fleetwood n'essuya pas une disgrâce complète; car son beau-père le fit entrer dans la chambre haute qu'il forma. Il signa l'ordre de proclamer Richard Cromwell protecteur, quand ce dernier succéda à cette dignité à laquelle on pense que lui-même aspirait. Ce fut sans doute le renversement de ses espérances qui lui fit bientôt manifester son aversion pour cet ordre de succession, et décider que personne ne serait au-dessus de lui. Il se joignit en conséquence aux officiers mécontents, pour déposer Richard, après qu'il lui eut persuadé de dissoudre le parlement, et inviter les membres du long parlement qui avait siégé jusqu'au 20 avril 1653 à revenir occuper leurs places d'où Cromwell les avait expulsés. Il fut promu au conseil d'état, nommé lieutenant-général de l'armée, puis un des commissaires chargés de la ré-

gir, et enfin commandant-général de toutes les troupes. Tous ces honneurs ne rendirent pas sa position plus brillante ; au mois de décembre 1659 il reconnut que son crédit baissait constamment parmi les militaires qui voulaient que le parlement jouît de sa considération, de sa liberté et de sa sûreté. Cette circonstance et la disposition universelle des esprits lui firent juger que tout tendait au rétablissement de Charles II. Whitelocke de son côté lui conseilla d'envoyer sans délai à Breda quelque personne de confiance pour offrir à ce prince de le rétablir sur le trône, afin de prévenir les démarches que pourrait faire Monk, qui très certainement avait le même dessein. Whitelocke consentit à se charger de cette mission : elle n'eut pas lieu, parce que Fleetwood n'eut pas assez de force d'esprit pour résister aux représentations de plusieurs officiers, qui lui persuadèrent qu'il fallait sur un sujet si important consulter Lambert ; mais celui-ci était trop éloigné dans ce moment pour que l'on pût recevoir à temps sa réponse. Tous les historiens, et entre autres Clarendon, dépeignent Fleetwood comme un homme faible, qui, dans cette occasion, manqua de résolution. Il était, dans l'armée, du nombre des hommes d'oraison qui dans les instants de crise se jetaient à genoux pour invoquer les lumières célestes. Cromwell et Lambert, politiques consommés, savaient très bien tirer parti des hommes de ce caractère ; ils les mettaient en avant, et quoiqu'ils n'occupassent eux-mêmes que la seconde place, ils jouaient le rôle principal. A l'époque de la restauration, Fleetwood fut une des personnes exceptées de l'acte général de pardon et d'amnistie, et condamnées à toute peine, sauf celle de la vie, qui leur serait infligée par un acte du parlement à intervenir à cet effet. Il passa le reste de ses jours dans la plus grande obscurité près de Londres, où il mourut peu de temps après l'entrée de Charles II dans sa capitale. E—s.

FLEETWOOD (Guillaume), naquit en 1656 à la tour de Londres ; du moins il est certain que son père y fut renfermé, on ne sait pour quelle cause, et mourut laissant six enfants en bas-âge. Le jeune Fleetwood étudia à Eton et à Cambridge, entra dans les ordres, et s'étant bientôt acquis de la réputation comme prédicateur, il fut fait chapelain du roi Guillaume et de la reine Marie, recteur de St.-Augustin à Londres, prédicateur de St.-Dunstan, etc. On ne sait pourquoi, peu de temps après la mort du roi Guillaume, il quitta Londres et résigna deux de ses bénéfices pour se retirer dans la petite cure de Wexham. Là, excepté quand ses fonctions l'appelaient dans quelques occasions extraordinaires auprès de la reine Anne, dont il était demeuré le chapelain, il consacra tout son temps au travail, principalement à l'étude des antiquités, pour laquelle il se sentait un goût de préférence. Il avait déjà donné sur ces matières un ouvrage très estimé, qui est une sorte d'introduction à la connaissance des antiquités, sous le titre de *Inscriptionum antiquarum sylloge in duas partes distributa*, Londres, 1691, in-8°. Il publia en 1707 son *Chronicon preciosum*, ou *Examen des monnaies d'or et d'argent, du prix du blé, des salaires*, etc. *en Angleterre pendant les six derniers siècles*, etc., Londres, in 8°. Ces travaux ne lui faisaient pas négliger les devoirs de son ministère. Il avait pu-

blié en 1705, en 2 vol. in-8°., un *Recueil de seize Discours-pratiques sur les devoirs relatifs des pères et des enfants, des maris et des femmes, des maîtres et des domestiques, suivis de trois Sermons sur le régicide*, recueil que l'on a regardé comme un des meilleurs cours de morale-pratique qui aient été faits sur ce sujet. Il vivait alors dans une si profonde retraite que ce ne fut que par la lecture de la gazette qu'il apprit sa promotion à l'évêché de St.-Asaph. Il fut sacré en 1708. Lors de la paix avec la France, vers la fin du règne de la reine Anne, on le choisit pour prêcher devant la chambre haute à cette occasion ; mais Fleetwood, attaché à l'ancien ministère, et indigné de cette paix que traitaient alors les nouveaux ministres, cachait si peu ses sentiments que l'on devina dans quel esprit pourrait être son sermon, en sorte que, sous quelque prétexte, on trouva moyen de l'empêcher de le prononcer. Alors il le fit imprimer sans y joindre son nom, qui n'en fut pas moins connu. Le parti ministériel se sentit tellement blessé par cette publication, qu'il chercha l'occasion de mortifier l'évêque : celui-ci ne tarda pas à la lui fournir. Ayant fait imprimer en 1712 quatre de ses Sermons, il y joignit une préface où il exprimait son mécontentement des mesures de la cour, assez vivement pour donner à ses ennemis un moyen de l'accuser à la chambre des communes, qui ordonna que cette préface fût brûlée par la main du bourreau ; mais l'ouvrage n'en fut que plus recherché (1). Après la mort de la reine Anne, en 1714, Fleetwood fut promu à l'évêché d'Ely, beaucoup plus considérable que celui de St.-Asaph. Il mourut le 4 août 1723, âgé de soixante-six ans. Outre les ouvrages cités, il a laissé un très grand nombre de Sermons d'une morale-pratique claire, interessante et utile, et des Traités sur divers sujets de religion, de morale, de controverse, etc. C'était un homme actif, laborieux et du caractère le plus respectable. Il passait en Angleterre pour le premier predicateur de son temps. X—s.

FLEISCHER (Jean), théologien luthérien et physicien allemand, né à Breslau en 1559, enseigna quelque temps à Goldberg et à Wittemberg, exerça le ministère de la chaire évangélique, et fut chargé de l'inspection des églises et des écoles dans sa patrie, où il mourut, le 4 mars 1593, par suite de la maladresse d'un chirurgien qui, en le saignant, lui avait piqué l'artère. Il a laissé, en allemand, une *Instruction pour les parrains et marraines*, ouvrage totalement oublié ; mais on cite encore quelquefois, dans l'histoire de la physique moderne, son traité intitulé : *De iridibus doctrina Aristotelis et Vitellionis*, 1571, in-8°., parce qu'il y présente, sur les causes des couleurs de l'arc-en-ciel, une explication plus satisfaisante que la plupart de celles qui avaient paru avant lui. Il suppose que le rayon solaire, en pénétrant une goutte de pluie, en sort après une double réfraction ; et que rencontrant une autre goutte, il en est réfléchi sous la couleur qu'il a acquise, jusqu'aux yeux du spectateur. Les explications imaginées peu après par Kepler et M. A. de Dominis, ont fait tomber celle de Fleischer. — Jean Fleischer, son fils aîné, suivit la carrière de la medecine, passa en Amérique pour étudier les plantes de cette partie du monde, et mourut en Virginie, en 1608, âgé de 26 ans. — Son

(1) Cette préface a été réimprimée dans le *Spectateur*, N°. 384.

frère, Joachim Fleischer, exerça comme son père les fonctions du ministère à Breslau, et le fit avec une telle distinction, qu'en 1631, ayant été pris, en chaire, d'un mal subit qui le priva de la vue pendant six mois, le sénat nomma d'office quatre médecins pour lui donner leurs soins. Sa mémoire était si heureuse que sa cécité ne l'empêcha pas de prêcher; car il savait la bible allemande presque entièrement par cœur. Il mourut le 29 mai 1645, âgé de 58 ans. — Jean-Laurent Fleischer, professeur et directeur de la faculté de droit à Francfort-sur-l'Oder, né à Bareuth en 1691, mort le 13 mai 1749, a laissé en allemand et surtout en latin un assez grand nombre d'ouvrages et de dissertations académiques. C.M.P.

FLEMING (Claude), connétable de Suède, né en Finlande, commandait dans cette province vers la fin du 16e. siècle, lorsque Sigismond, déjà roi de Pologne, hérita, à la mort de son père, Jean III, du trône de Suède. La désunion s'établit bientôt entre Sigismond et Charles, son oncle, duc de Sudermanie, qui était appuyé par le peuple suédois, jaloux de sa religion, à laquelle le nouveau roi semblait vouloir substituer la croyance catholique, qu'il professait lui-même. Charles profita des irrésolutions et des fautes de son neveu, acquit peu à peu un grand ascendant, et disposa de l'administration. Fleming seul osa résister, et demeura fidèle à Sigismond, auquel il fit parvenir une flotte qui le conduisit à Stockholm. Quoique le roi eût peu de succès, les promesses ni les menaces ne purent ébranler le connétable. Se voyant à la tête d'une armée composée principalement d'étrangers qu'il avait su gagner, il déclara qu'aucune puissance ne lui ferait trahir le serment qu'il avait prêté au roi. Charles, irrité de cette résistance opiniâtre qui entravait ses projets, envoya des émissaires pour s'assurer du peuple, et une armée pour combattre les troupes du connétable. Une guerre intestine éclata, et les paysans se soulevèrent contre Fleming, qui ne put les réduire qu'après en avoir fait périr plus de cinq mille. Il était à peine parvenu à calmer cet orage, que la mort mit un terme à son activité. Il mourut en 1597, succombant, selon une tradition du pays, aux maléfices d'un sorcier, selon une autre, au poison. Avec lui disparut pour toujours la fortune de Sigismond: privé de l'appui le plus solide qu'il avait eu en Suède, ce prince ne put résister à l'ascendant de Charles, qui l'ayant vaincu dans un combat près de Linköping, devint maître de la Suède et s'empara du trône de ce pays.

C—au.

FLEMING (Patrice), religieux observantin, issu d'une famille noble d'Irlande, et né dans le comté de Louth, en 1599, avait reçu au baptême le nom de *Christophe*, qu'il changea en celui de *Patrice* lorsqu'il entra en religion. A l'âge de 13 ans, il fut envoyé en Flandre pour y être élevé et y faire ses études. Il y avait à Douai, à Tournai, et dans quelques autres villes des Pays-Bas, des colléges fondés pour l'éducation de la jeunesse catholique des trois royaumes. Christophe Cusack, oncle maternel de Fleming, était à la tête de ces établissements, et c'est à lui que Fleming fut adressé. Après avoir fini ses humanités, il se rendit à Louvain, et entra dans le collége de S.-Antoine de Padoue, qui appartenait à des Franciscains irlandais. Après avoir fini sa philosophie et sa théologie, où il se distingua, il partit pour Rome avec le P. Hugues Mac-Caghwel, définiteur général de l'ordre, qui, peu de temps

après, fut nommé par le pape à l'archevêché d'Armagh. En passant à Paris, il eut occasion de voir le P. Hugues Ward, avec lequel il se lia d'amitié : il l'engagea à recueillir les matériaux nécessaires pour composer les Vies des saints d'Irlande, dont une partie fut publiée quelques années après par le P. Colgan, lequel reconnaît avoir tiré de grands secours du travail et des mémoires du P. Ward. Fleming ne fut pas plutôt arrivé à Rome, qu'il songea lui-même à concourir à cette entreprise; il fouilla les diverses bibliothèques de cette capitale, et en tira tout ce qui pouvait servir à son dessein : il fit la même chose dans toutes les villes de France, de Flandre et d'Allemagne qu'il eut occasion de parcourir, et rassembla de nombreux matériaux. Cependant il avait été chargé d'enseigner la philosophie dans le couvent de S.-Isidore de Rome. Il y avait passé quelque temps, lorsque ses supérieurs le rappelèrent à Louvain pour y exercer le même emploi. De là, il alla à Prague, où il fut supérieur et lecteur en théologie dans le couvent de l'Immaculée Conception, qui venait d'être fondé par des Franciscains irlandais de l'étroite observance. L'Allemagne était alors en feu. Gustave y poursuivait ses conquêtes, et l'hérésie de Luther y avait fait de grands progrès. Les troupes suédoises et saxonnes y commettaient d'affreux ravages, et, nouvellement imbues de ces erreurs, y persécutaient les catholiques et surtout les religieux. Prague, après la bataille de Leipzig, étant menacée d'être assiégée par ces troupes, Fleming jugea prudent d'en sortir et d'aller ailleurs chercher un lieu de sûreté. Il prit pour compagnon le P. Mathias Hoar. Tous deux eurent le malheur de tomber entre les mains d'une troupe de paysans luthériens, et en furent impitoyablement massacrés. Ces barbares, après avoir couvert les deux religieux de blessures, coupèrent la tête à Fleming, et, ayant attaché Hoar à un arbre, achevèrent de le tuer. Moréri place cet assassinat au 7 novembre 1631. Wadding, historien des *Frères mineurs*, le date de 1632. La bataille de Leipzig ayant eu lieu le 7 septembre 1631, et la ville de Prague ayant été prise quelque temps après, il semble que la première date doive prévaloir. Fleming était un homme doux, un religieux exact et zelé; il avait fait de bonnes études, et s'occupait avec succès de recherches historiques sur les antiquités sacrées. On a de lui : I. *Collectanea sacra*, Louvain, in-fol., 1667. Cette collection contient les actes et opuscules de S. Colomban, et d'autres vies de saints, avec des notes et des commentaires. II. *Vita R. P. Hugonis Cavelli* (Mac-Caghwel), 1626. III. Un abrégé du *Chronicon consecrati Petri Ratisbonæ*. L—y.

FLEMING (Robert), théologien écossais, très estimé des calvinistes, dont il partagea les opinions, naquit en 1630 à Bathens, résidence des comtes de Twedale, auxquels sa famille était alliée, et fut élevé à l'université de St.-André. Ayant été nommé, avant l'âge de vingt-trois ans, à la cure de Cambuslang, il en fut expulsé comme non-conformiste, en exécution de l'acte publié à Glascow peu après la restauration. Menacé de la prison, il mena quelque temps une vie errante, et fut enfin arrêté; mais ayant bientôt obtenu son élargissement, il passa en Hollande, et se fixa à Rotterdam, où il fut élu ministre de la congrégation écossaise. Il mourut le 25 juillet 1694. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres le *Miroir de l'Amour divin dévoilé*, in-8°., 1691; c'est un recueil de poésies religieuses : mais le plus estimé, surtout

parmi les dissidents et les calvinistes, a pour titre l'*Accomplissement des Ecritures* (Fulfilling of the Scriptures). X.—s.

FLEMING (Caleb), auteur anglais, mort dans ces derniers temps, a publié en 1758 un *Examen de la Recherche sur les ames* (a Survey of the Search after souls), dirigé contre le docteur Coward, à qui il attribuait cette Recherche sur les ames, qui est l'ouvrage d'un auteur nommé *Henri Layton*. On a aussi de Caleb Fleming un pamphlet intitulé *La Tentation du Christ dans le désert est la preuve d'une mission divine, avec une Dissertation préliminaire sur la Prosopopée*, ou *Figure personifiante*, in 8°., 1764. X.—s.

FLEMMING, ou FLEMMYNGE (Richard), évêque anglais, naquit à Croston, dans le comté d'Oxford; il étudia à l'université d'Oxford. Entraîné d'abord par les opinions de Wiclef, il forma un parti en faveur de cet hérésiarque; mais bientôt les partisans de l'église romaine, alors tout-puissants, lui firent si bien entendre raison, qu'il devint aussi violent contre Wiclef qu'il l'avait été en sa faveur. En 1420 le roi Henri V le nomma à l'evêché de Lincoln, auquel il avait été désigné par le pape Martin V; mais lorsqu'en 1424 ce même pape voulut de sa propre autorité le transférer à l'archevêché d'York, Henri, fier de ses dernières victoires en France, ne voulut pas consentir à cette usurpation de son autorité. Le chapitre s'opposa de force à l'installation du nouvel archevêque, qui fut obligé de revenir modestement à son évêché de Lincoln. Il s'était probablement attiré la faveur du pape par le zèle qu'il avait montré dans le concile de Constance contre les opinions de Wiclef, dont à son retour en Angleterre il fit brûler les os selon le décret du concile. Ce zèle se manifesta d'une manière plus utile dans la fondation du collége de Lincoln à Oxford, qu'il destina à devenir un séminaire de théologiens élevés à prêcher, écrire et disputer contre les opinions de Wiclef, et qui ont trouvé depuis à disputer contre bien d'autres choses. Il mourut en 1430. On n'a de lui que les Discours qu'il fit au concile de Sienne. — Flemming (Robert), son neveu, fut aussi dans les ordres, et fort avant dans les bonnes grâces d'un autre pape, Sixte IV, en l'honneur duquel, étant à Tivoli, il fit un Poème en deux chants, intitulé *Lucubrationes Tiburtinæ*, qui lui valut la charge de protonotaire apostolique. On a aussi de lui un *Dictionarium græco-latinum*, un Recueil de poesies latines, etc. Il mourut en Angleterre en 1483. X—s.

FLEMMING (Heino Henri, comte de), naquit en Poméranie, l'an 1632. Il fit de bonnes études dans les meilleures universités d'Allemagne, et entra ensuite dans la carrière militaire. Il s'engagea d'abord au service de l'électeur de Brandebourg, et fut employé dans les troupes auxiliaires envoyées contre les Turks. Étant passé au service du prince Guillaume d'Orange, il se signala par son courage et son intelligence dans plusieurs rencontres. En 1681, il fut nommé général en Saxe, et l'électeur le chargea du commandement des troupes qu'il envoya, en 1683, au secours de Vienne assiégée par les Turks. Flemming contribua beaucoup à la victoire qui délivra la capitale des états autrichiens, et l'empereur le fit comte d'Empire. En 1690, il retourna au service du Brandebourg comme feld-maréchal, et prit part à plusieurs actions sur le Rhin.

L'électeur prit tant de confiance en lui, qu'il le nomma gouverneur de Berlin, et ensuite gouverneur général en Poméranie. Ayant renoncé à ses charges, Flemming se retira dans ses terres, où il mourut le 28 février 1706. Ce fut lui qui, en venant de Saxe pour retourner au service de l'électeur de Brandebourg, amena à Berlin le célèbre théologien luthérien Spener, qui fut le chef de la secte des *piétistes*, et dont la doctrine occasionna une espèce de schisme dans les églises protestantes d'Allemagne. C—au.

FLEMMING (Jacques-Henri, comte de), neveu du précédent, naquit en 1667. Il entra au service de Saxe; et, après avoir joui de la confiance de l'électeur Jean-George, il obtint celle de Frédéric-Auguste, son successeur, qui le nomma feld-maréchal et premier ministre. Auguste s'étant mis sur les rangs, en 1697, pour la couronne de Pologne, Flemming se rendit comme son ambassadeur à Varsovie, où parut dans la même qualité l'abbé de Polignac, de la part du prince de Conti et de la France. L'ambassadeur d'Auguste tira parti de la munificence de son maître, qui avait mis à sa disposition des sommes considérables; il gagna la maison de Sapieha, plusieurs évêques, et la plupart des femmes, dont le crédit était très grand en Pologne. Auguste et le prince de Conti furent proclamés l'un et l'autre le même jour, chacun par son parti. Mais Auguste, qui avait une armée de trente mille hommes sur la frontière, prit les armes, et se fit couronner à Cracovie. Lorsqu'en 1699, le roi de Pologne eut résolu d'attaquer la Suède et d'entrer en Livonie, Flemming parvint à s'emparer du fort de Dunamunde, près de Riga, et donna à ce fort le nom d'Augustusbourg. Mais cette conquête fut bientôt perdue, et les troupes saxonnes furent obligées de se retirer. Elles se combinèrent par la suite avec l'armée russe : dans une occasion où elles devaient se ranger en bataille avec les Russes, le czar Pierre Ier. les fit placer de manière qu'elles étaient entourées de ses soldats; Flemming, choqué de cette mesure, dit au czar : « Votre majesté » craint donc que les Saxons ne là- » chent pied? — Je ne sais, répondit » le czar; mais je ne me rappelle pas » quand elles ont eu le pied ferme. » Charles XII, dans le cours de ses victoires, avait demandé au roi Auguste de lui livrer Flemming; mais celui-ci, averti à temps, se sauva en Brandebourg. Le roi Stanislas le rétablit dans l'esprit de Charles. Cependant Flemming, en obtenant la permission de se présenter en Saxe devant le roi de Suède, n'oublia point les desseins que ce prince avait médités contre lui. Il ne tint pas au ministre que le roi Auguste ne fît arrêter Charles dans la visite que celui-ci lui fit à Dresde, accompagné seulement de deux ou trois officiers. « Je me suis fié à ma » bonne fortune, dit le héros suédois » à l'un de ses généraux, lorsqu'il eut » rejoint l'armée : j'ai vu cependant un » moment qui n'était pas bien net; » Flemming n'avait pas envie que je » sortisse de Dresde sitôt. » Les revers de Charles XII ayant changé la face des affaires, Flemming voulut engager Pierre Ier. à céder la Livonie au roi Auguste; mais il eut pour réponse que cette conquête appartenait à la Russie : il ne réussit pas non plus à persuader au roi de Prusse Frédéric Ier. de se déclarer contre Charles. Cependant Auguste était remonté sur le trône de Pologne, et Flemming fit les plus grands efforts pour augmenter le pouvoir de son maître dans ce pays: mais il encourut la haine des Polonais, et

se vit obligé de renoncer à ses plans. Il mourut à Vienne, le 30 avril 1728, laissant une fortune très considérable. Son ambition avait été sans bornes, et il avait employé tous les moyens pour la satisfaire. Ayant été de toutes les parties de plaisir du roi de Pologne, il avait pris avec ce prince des airs de familiarité dont il ne s'abstenait pas même dans les circonstances les plus solennelles. Mais ses défauts étaient rachetés par de grandes qualités. Il était d'une valeur à toute épreuve, d'une conception vive, d'un travail toujours facile et quelquefois infatigable. On le voyait passer des affaires aux plaisirs et des plaisirs aux affaires, avec une aisance qui prouvait la supériorité de ses moyens. C—au.

FLESSELLE (Philippe de), médecin du 16e. siècle, fit sa licence dans la faculté de Paris, où il obtint le doctorat en 1528. Médecin ordinaire des rois François Ier., Henri II, François II et Charles IX, il eut la morgue, la médiocrité, la basse jalousie et la plupart des autres vices ordinaires aux hommes de cour ; il harcela, outragea, calomnia l'illustre Fernel, qui méprisa de pareilles injures, et ne s'en vengea qu'en publiant de bons ouvrages dignes de la postérité, tandis que les minces productions de son détracteur méritent à peine d'être citées. Il présida en 1550 une thèse défendue par Hugues Babinet, sous ce titre : *An humorum fluentium revulsio, fluxorum derivatio medela ?* Affirm. Trois ans auparavant il avait mis au jour un livre élémentaire, in-8°., intitulé : *Introductoire, pour parvenir à la vraye cognoissance de la Chirurgie rationelle.* Ce traité, qui fut réimprimé en 1635, est aujourd'hui tombé dans le plus profond et le plus juste oubli. L'auteur mourut en 1562, et fut enterré à St.-Gervais, dans la chapelle de la Madelene. C.

FLESSELLES (Jacques de), conseiller-d'état, maître honoraire des requêtes, fut la première victime des fureurs populaires au commencement de la révolution de France : il avait été mis en avant quelques années plutôt par le parti du duc d'Aiguillon, contre le fameux procureur-général la Chalotais (*Voy.* Chalotais), et s'était, par cette conduite, attiré l'inimitié d'un autre parti très puissant, qui avait alors la plus grande influence sur les dispositions du peuple. Flesselles fut récompensé par l'intendance de Lyon des services qu'il avait rendus dans l'affaire de la Chalotais. Il se fit chérir par ses qualités personnelles, sa bienfaisance, et son zèle pour les intérêts de cette grande cité, dont le commerce lui est redevable d'établissements importants. Il avait fondé à ses frais, pour perfectionner la teinture noire de la soie, un prix de 300 liv., qui fut accordé, en 1777, à Jacques Lafond. Peu de temps avant la révolution, il fut nommé prévôt des marchands de la ville de Paris, place dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles de maire. Dans des circonstances aussi difficiles, un tel emploi ne pouvait être occupé avec quelque espoir de succès que par un homme tout à la fois ferme et profondément politique, sachant faire naître les événements, ou tout au moins en état de maîtriser ou de diriger ceux qu'on ne pouvait prévoir, et tel n'était pas le caractère du malheureux Flesselles : naturellement doux, ami des plaisirs et des jouissances paisibles, il devait être au moins chassé de son poste par les furieux et les hommes machiavéliques qui s'emparaient de l'autorité; mais ce n'était pas une simple disgrâce qui l'attendait : un sort

bien plus déplorable lui était réservé. Dès la soirée du dimanche 12 juillet 1789, jour où l'insurrection commença à Paris, deux autorités municipales ou qu'on peut appeler ainsi, se formèrent à l'Hôtel-de-Ville : celle des anciens échevins, présidée par le prévôt des marchands; et celle des électeurs qui avaient nommé les députés aux états-généraux, et qu'après l'assemblée nationale on peut considérer comme la principale puissance révolutionnaire, sans le secours de laquelle la grande assemblée n'aurait sûrement pas eu tous les succès qu'elle obtint. Bientôt il se forma un comité central composé d'échevins et d'électeurs, dont la présidence fut déférée au prévôt des marchands : il crut devoir, dans cette nouvelle situation, continuer son service comme à l'ordinaire, et ses communications, soit avec la cour, soit avec le pouvoir militaire sous la direction du baron de Bezenval, qui lui avait fait connaître son projet de défendre la Bastille. Il fut interpellé sur ces dangereux rapports d'une manière, sinon malveillante, au moins très imprudente, en présence d'une populace furieuse, par M. Garan de Coulon, l'un des électeurs, et qu'on a vu depuis jouer un rôle assez important. A cette interpellation de M. Garan, on vit toutes les oreilles attentives et l'expression de la fureur sur toutes les figures. Le malheureux Flesselles, effrayé, balbutia, chercha à s'excuser, à prouver son innocence; on lui signifia qu'il fallait aller au Palais-Royal, et que là il serait entendu. « *Hé bien!* dit-il, *allons au Palais-*» *Royal.* » Il se leva en même temps de son siége, et sortit de l'Hôtel-de-Ville, précédé et suivi d'une foule immense; mais il ne put arriver qu'au bas de l'escalier, où un jeune homme lui cassa la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant. La foule alors se précipita sur son cadavre : on en sépara sa tête, qui fut placée au bout d'une pique et portée au Palais-Royal. Le corps fut traîné dans la fange. M. de Flesselles pouvait être âgé d'environ 60 ans. Il périt le 14 juillet 1789, avant la prise de la Bastille.

B—u.

FLETCHER (Richard), naquit dans le comté de Kent, vers le milieu du 16e. siècle, et fut élevé à Cambridge. Il fut nommé en 1583, doyen de Péterborough. Le 8 février 1586, il accompagna à l'échafaud l'infortunée Marie Stuart, à laquelle on avait refusé un confesseur catholique. Chargé de l'odieuse commission de tourmenter une reine prête à mourir, pour l'engager à quitter la religion qu'elle avait professée toute sa vie, et qui faisait sa consolation dans ses derniers moments, il en augmenta le ridicule par la platitude du discours qu'il lui tint à cette occasion, et que Marie interrompit deux ou trois fois, en le priant *de se tenir et de la laisser en repos :* il fit ressortir tout l'odieux de son rôle en la forçant d'entendre des prières auxquelles elle déclarait qu'il ne lui était pas permis de prendre part. « Je » suis née, dit Marie Stuart, dans cette » religion, j'ai vécu dans cette reli-» gion, et je suis résolue à mourir » dans cette religion. » Enfin, lorsque l'exécuteur, après avoir séparé la tête du corps, l'éleva en l'air, le doyen s'écria : *Ainsi périssent tous les ennemis de la reine Elisabeth!* Cette voix d'un prêtre s'éleva seule au milieu des sanglots des assistants qui fondaient en pleurs; elle devait être remarquée : cependant elle ne lui valut pas pour le moment une grande faveur, s'il est vrai que, nommé deux ans après à l'évêché de Bristol, il ne le fut qu'à la charge d'en affermer tous

les revenus aux courtisans ; et les conditions auxquelles il les afferma, ruinèrent tellement cet évêché, que lorsqu'il en changea, on fut dix ans sans pouvoir lui nommer un successeur. L'historien qui rapporte ce fait, sir John Harrington, nous dit qu'Elisabeth aimait beaucoup l'évêque Fletcher, et le lui prouvait même par ses réprimandes. L'ayant censuré un jour de ce qu'il coupait sa barbe trop courte, *la bonne dame*, ajoute sir John, *lui aurait pu reprocher, si elle l'avait su, de rogner si court son évêché ;* ce qui ferait penser que ces marchés, très communs alors, se passaient à l'insu d'Elisabeth : mais il y a plutôt lieu de croire que, comme pour la barbe, elle défendait seulement qu'*on rognât trop court.* Après avoir épuisé l'évêché de Bristol, Fletcher, transféré, en 1592, à celui de Worcester, et nommé aumônier de la reine, perdit les bonnes grâces de cette princesse pour s'être marié en secondes noces, à l'âge de près de cinquante ans, peu de jours après avoir été promu à l'évêché de Londres ; il l'avait vivement sollicité, à ce que l'on croit, pour faire plaisir à la personne qu'il devait épouser, lady Baker, qui désirait vivre près de la cour. Elisabeth, qui avait hérité de son père une grande aversion pour le mariage des prêtres, fit suspendre l'évêque de ses fonctions. Il y fut rétabli un an après ; mais la reine fut encore un an sans vouloir l'admettre en sa présence. Cette disgrace l'affligea si vivement qu'il en mourut, à ce qu'il paraît, de chagrin, en 1596 : Camden prétend que ce fut pour avoir pris trop de tabac ; le tabac, dont l'usage commençait à s'introduire alors, était regardé par bien des gens comme un poison. Richard Fletcher fut père de l'auteur comique Jean Fletcher. X—s.

FLETCHER (Gilles), frère du précédent, naquit à Kent, et fut élevé à Eton et à Cambridge. Employé par la reine Elisabeth dans plusieurs missions diplomatiques, il fut envoyé en 1588 en Russie, pour y conclure une ligue avec l'empereur Fédor Ivanowich, mais surtout pour les intérêts du commerce de l'Angleterre. Le czar, prévenu par les Hollandais, et trompé par la nouvelle que l'on avait répandue que la flotte anglaise avait été détruite par l'*armada* espagnole, le reçut très mal ; et une mauvaise réception en Russie avait alors quelque chose de si inquiétant, que, lorsqu'après avoir détruit ces fâcheuses impressions, et avoir obtenu des conditions favorables, il se retrouva en sûreté à Londres, il crut, dit-on, pouvoir être aussi content qu'Ulysse lorsqu'il sortit de la caverne de Polyphème, et rendit grâces à Dieu d'avoir échappé à un si grand danger. Peu de temps après son retour, il fut nommé secrétaire de la cité de Londres, maître de la cour des requêtes, et trésorier de St.-Paul, en 1597. Il a publié sur la Russie un ouvrage intitulé : *Of the Russe common wealth* (*De l'Empire Russe*), etc., ou *Manière de gouverner de l'empereur de Russie, communément appelé l'empereur de Moscovie, avec les mœurs et les modes des peuples de cette contrée*, Londres, 1590, in-8°. Cet ouvrage, très curieux, et aujourd'hui extrêmement rare, fut alors prohibé, dans la crainte de blesser des alliés dont il peignait trop naïvement le gouvernement et les mœurs. Il a été réimprimé en 1643, in-12, et l'on en a inséré un extrait dans la collection des *Voyages de Hakluyt*. L'auteur mourut en 1610. X—s.

FLETCHER (Jean), fils de Richard Fletcher, évêque de Londres,

naquit en 1576, dans le comté de Northampton. Sa première jeunesse fut livrée à l'effervescence des passions; mais il avait horreur du mensonge, et ce sentiment le corrigea du libertinage. Un jour il se jeta aux genoux de son père en lui disant: « Je » renonce dès ce moment à mes égarements, afin de ne plus être exposé » à mentir pour vous les cacher, et » de n'avoir plus à rougir en vous » en faisant l'aveu.» Il fut mis à l'université de Cambridge, et s'y fit remarquer par son goût pour la poésie. Son père ayant lu une de ses productions intitulée l'*Amant des Muses*, lui dit en plaisantant: « Mon fils, tu auras donc » toujours des maîtresses?—Oh! pour » cette fois, répondit le jeune homme, » vous conviendrez que ce sont d'hon» nêtes filles. » On le destina au barreau, et il passa quelques mois au collége nommé *Inner Temple*, où il n'apprit rien de ce qu'il fallait, mais où il contracta une liaison intime d'amitié avec François Beaumont, qui avait ainsi que lui autant de goût pour la littérature que d'antipathie pour la jurisprudence. Ils ne se séparèrent jamais, et composèrent ensemble un grand nombre de pièces de théâtre, tant tragédies que comédies, dont la plupart ont eu un très grand succès, et jouissent encore en Angleterre de la plus haute réputation. Jean Fletcher mourut de la peste en 1625, âgé de quarante-neuf ans. Quoiqu'on ne puisse déterminer la part de chacun de ces auteurs dans les ouvrages qu'ils ont donnés en commun, il paraît néanmoins que le talent particulier de Fletcher était pour la plaisanterie; qu'il avait à la fois l'esprit plus abondant, plus inventif, plus original que celui de son ami, et que Beaumont, quoique beaucoup plus jeune, se faisait remarquer davantage par le goût et le jugement. Cependant il est à remarquer que celles des pièces de Fletcher qui ont été composées après la mort de Beaumont sont les moins irrégulières; ce qui ferait supposer qu'il aurait rencontré un censeur encore plus sévère. Il paraît qu'il consulta sur le plan de plusieurs de ces pièces James Shirley, qui en a même achevé quelques-unes que Fletcher avait laissées imparfaites. En tout, les pièces de Beaumont et de Fletcher sont plus régulières que celles de Shakespeare, et ont beaucoup de l'esprit de celui-ci, qu'ils avaient pris pour modèle. Quelques poètes, peut-être parce que l'hyperbole est permise à la poésie, les ont mises dans leurs éloges au-dessus de celles de ce grand homme. Dryden nous apprend que de son temps, c'est-à-dire, sous le règne de Charles II, les pièces de Beaumont et de Fletcher étaient infiniment plus à la mode que celles de Shakespeare; ce qui pourrait tenir à ce que le langage de ce dernier était plus ancien, quoique celui de Beaumont et de Fletcher soit également incorrect. Les mœurs représentées dans ces pièces se trouvant aussi moins éloignées des mœurs d'alors, prêtaient davantage à ces rapprochements qui font la vogue des pièces de théâtre: mais le temps rapproche et confond ces nuances; les beautés de tous les temps restent seules en possession de la première place, et Shakespeare a repris le dessus. On ne saurait cependant refuser à Fletcher et à son ami le mérite d'avoir surpassé Shakespeare dans la vérité des peintures de la société. En peignant la nature telle qu'elle est généralement, Shakespeare n'a souvent cherché que dans son imagination les formes particulières dont il l'a revêtue. Ce sont ces formes que Beaumont et Fletcher ont rendues

d'une manière aussi fidèle que piquante. Aucun poète anglais n'a peint comme eux les mœurs et le ton de la jeune noblesse de leur temps, cet esprit de gaîté et d'une débauche originale et bizarre, cette conversation, toute brillante, cette promptitude et cette vivacité de réparties, si naturelles à des gens que le plaisir emporte, et que rien n'arrête, ni dans leurs idées, ni dans leurs actions, ni dans leurs paroles. Ils n'ont point cherché, comme Ben-Jonson, dans les caractères, le comique et ce que les Anglais appellent *humour;* mais ils lui sont infiniment supérieurs par l'esprit et la vivacité du trait. Ces avantages se font surtout sentir dans leurs comédies, qui forment la base la plus solide de leur réputation. Leurs tragédies, qui ont obtenu et beaucoup d'éloges et un grand succès par des situations pathétiques et de vives peintures de l'amour, ont aussi été exposées à de violentes critiques par rapport aux défauts de plan et de caractères, aux invraisemblances et aux inconvenances dont elles sont remplies : mais ces défauts étaient ceux de leur siècle; et ces erreurs de jugement, fruits de l'ignorance d'un siècle barbare, sont toujours bien plus nombreuses et plus sensibles dans la tragédie, dont les sujets éloignés laissent livrée à elle-même l'imagination encore mal réglée, que dans la comédie où elle est dirigée par le tableau journalier des mœurs du temps. On cite particulièrement parmi leurs comédies, *le Fat* (*the Coxcomb*), *le Capitaine*, *le Voyage des Amants* (*the Lover's progress*), *Monsieur Thomas*, *la Fille au Moulin*, *Quatre pièces en une.* Plusieurs autres ont été corrigées pour le théâtre par divers poètes plus modernes, entre autres *the Chances* (*les Hasards*), par le duc de Buckingham, et *Valentinien*, par le comte de Rochester. Après la mort de Beaumont, Fletcher donna deux pièces composées par lui seul : *la Bergère fidèle* et *l'ennemi des Femmes* (*the Woman hater*), et une troisième, *les Deux illustres Parents* (*the Two noble Kinsmen*), où il fut aidé par Shakespeare. On a attribué à Beaumont et Fletcher une aventure à peu près pareille à celle de Scudery et de sa sœur. On a dit qu'étant ensemble dans une taverne, occupés à chercher le plan d'une tragédie, Fletcher se chargea de *tuer le roi;* ce que l'aubergiste qui les avait entendus se hâta d'aller dénoncer : mais la méprise fut promptement expliquée. Plusieurs des pièces de Beaumont et de Fletcher ont été publiées pendant leur vie, in-4°. En 1645, vingt ans après la mort de Fletcher, on en publia une nouvelle collection in-folio, contenant trente-quatre pièces qui n'avaient jamais été imprimées, et les pièces de vers faites à la louange de ces deux auteurs dramatiques, dont plusieurs par les premiers poètes du temps. En 1679, il parut une collection de toutes leurs pièces, in-fol.; puis, en 1711, une en 7 vol. in-8°., où se trouvent rétablies plusieurs choses omises dans la précédente. Il y en eut une nouvelle en 1751, une autre en 1778, avec une préface et des notes de George Colman, et une dernière en 1812, avec une introduction et des notes explicatives, par H. Weber, 14 vol. in 8°. J. Monck Watson a publié en 1798, en un vol. in-8°. : *Comments*, etc. (*Commentaires sur les Pièces de théâtre de Beaumont et de Fletcher, avec un Appendix contenant des Observations nouvelles sur Shakespeare*). On a réuni ensemble en 1811, Londres, 4 gros vol. in-8°., les *OEuvres dramatiques de*

Ben-Jonson et *celles de Beaumont et de Fletcher*, les dernières d'après le texte et avec les notes de Colman.

X—s.

FLETCHER (Phineas), l'un des fils de Gilles Fletcher, né vers 1582, et élevé à Cambridge, fut nommé, en 1621, ministre de Hilgay dans le comté de Norfolk, et mourut, à ce qu'on présume, en 1650. Il donna de bonne heure des *Mélanges* et des *Eglogues de Pêcheurs* (*Piscatory Eclogues*), qui ont été réimprimées à Edimbourg en 1772. On a aussi de lui une tragédie intitulée *Sicelides*, in-4°., 1631; mais son principal ouvrage est un poème intitulé l'*Ile pourpre* (*the Purple Island*), description allégorique de l'homme, dont il avait pris l'idée dans Spenser, et qui est écrite dans le mauvais goût du temps. On peut se figurer ce que c'est qu'un poème dont les cinq premiers chants sont uniquement remplis de descriptions anatomiques: ce n'est que dans les chants suivants que le poète se montre, en personnifiant l'ame et les facultés intellectuelles. Les poèmes de Phineas Fletcher furent publiés pour la première fois à Cambridge, en 1633, in-4°. L'*Ile pourpre* a été réimprimée d'une manière incorrecte avec la *Victoire du Christ*, de son frère Gilles Fletcher, Londres, 1783. Ce dernier mourut en 1623, dans le comté de Suffolk, à sa cure d'Alderton. Son poème a été publié à Cambridge en 1610, et réimprimé en 1640. On y trouve quelque talent, eu égard au temps où il parut. X—s.

FLETCHER (André), appelé communément *Fletcher de Saltoun*, nom d'un bourg d'Ecosse où il était né en 1653, sous le protectorat de Cromwel. Sa famille jouissait d'une grande considération et d'une fortune au-dessus de la médiocrité. Il fut élevé par le célèbre Gilbert Burnet, alors curé de Saltoun, et depuis évêque de Salisbury. Digne élève d'un maître si distingué, le jeune Fletcher acquit promptement toutes les connaissances que peut donner une éducation très soignée; il se rendit familières les langues grecque et latine, ainsi que le français et l'italien. Il s'appliqua particulièrement à cultiver, par l'étude des orateurs anciens, le goût naturel qu'il avait pour l'éloquence. Plusieurs voyages sur le continent servirent à étendre ses idées et à perfectionner ses talents. Né avec un caractère ardent, fier et généreux, mais opiniâtre, il se livra très jeune encore aux idées de républicanisme que les presbytériens exagérés avaient répandues en Ecosse, et qui avaient préparé le succès de Cromwell, en précipitant du trône le malheureux Charles Ier. Fletcher eut de bonne heure l'occasion de développer et ses talents et ses principes. Membre du parlement d'Ecosse, où le duc d'York (depuis Jacques II) était grand commissaire, Fletcher se fit connaître comme orateur énergique et comme zélé républicain. Il s'opposa avec une fermeté inflexible aux mesures arbitraires de la cour; et, pour éviter la persécution dont il était menacé, il prit le parti de s'expatrier et de passer en Hollande. Ayant été sommé de comparaître devant les lords du conseil à Edimbourg, et n'ayant point obéi, ses biens furent confisqués, et il fut déclaré *hors de la loi* (*exlex*). Il était à la Haye lors qu'ensuite Jacques proclama son acte d'indemnité; mais Fletcher n'en voulut pas profiter. Il préféra l'exil à la honte de devoir à la faveur d'un roi la liberté et la restitution de ses biens. Il revint cependant en Angleterre quelque temps après l'avénement de Jacques II au trône. Indigné des mesures violentes qui signalè-

rent le commencement de ce règne, il se lia avec les ennemis du roi, et entra dans des conspirations qui se formèrent pour renverser Jacques II du trône. Il obtint la confiance du duc de Montmouth, qu'il suivit dans son expédition en Ecosse, d'où ce prince avait formé le projet d'envahir à main armée l'Angleterre et de s'emparer du trône. Fletcher, qui aurait voulu établir une république en Angleterre et en Ecosse, ne pouvait approuver ce projet; et Montmouth, qui n'avait ni les talents, ni les moyens nécessaires pour l'exécuter, fut battu, fait prisonnier, et condamné à périr sur l'échafaud (1685). Dans le cours de cette malheureuse expédition, Fletcher se fit, par la violence de son caractère, une affaire qui l'obligea de s'expatrier encore. Pressé de partir pour un service urgent, et n'ayant point de cheval, il prit celui du maire de Lynn, sans lui demander son consentement. Au retour de son excursion, le maire lui reprocha son procédé en termes fort injurieux, et le menaça même de sa canne. Fletcher ne pouvant contenir sa fureur, lui tira un coup de pistolet et l'étendit mort sur la place. Ce meurtre excita parmi le peuple des environs un soulèvement dont les suites pouvaient devenir dangereuses pour le duc de Montmouth, qui pressa lui-même Fletcher de s'éloigner : celui-ci se hâta de s'embarquer sur un navire prêt à faire voile pour l'Espagne. A peine arrivé à Madrid, il y fut arrêté, à la demande du ministre d'Angleterre, et destiné à être envoyé à Londres; mais la veille du jour où il devait être embarqué, un inconnu se présenta aux barreaux de sa prison, et lui procura les moyens de se sauver. Cette aventure, ainsi qu'une autre où il dut son salut à une espèce d'apparition, fortifia beaucoup la teinte de superstition religieuse que lui avait imprimée son éducation. Il prit ensuite du service comme volontaire, et se distingua dans la guerre de Hongrie par ses travaux et ses talents militaires. Il revint en Angleterre avec Guillaume, prince d'Orange. Malgré son opposition au gouvernement de Jacques II, il ne put approuver le projet de le détrôner pour mettre à sa place un prince étranger. Il se déclara contre Guillaume, dont il fut depuis constamment l'ennemi. Fidèle à ses maximes de républicanisme, et zélé défenseur des libertés du peuple, il croyait qu'il ne fallait pas confier au meilleur des princes un degré de puissance dont les mauvais abusent toujours, et que le souverain ne devait avoir qu'autant de pouvoir qu'il en faut pour faire le bien. Ces principes, qui avaient motivé son opposition à Charles II et à Jacques II, ne lui permettaient pas de croire que le gouvernement de Guillaume fût plus favorable à la liberté; et en cela il se trompa, ainsi que dans son obstination à combattre la mesure de la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, mesure qu'il regardait comme tendant à mettre l'Ecosse dans une dépendance de l'Angleterre également contraire à l'honneur et à la prospérité de son pays. L'événement a prouvé que l'élévation de Guillaume III au trône d'Angleterre avait étendu et assuré la liberté nationale, en la fondant sur des bases aussi solides que la sagesse humaine puisse les concevoir. L'expérience a prouvé de même, que l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre, en mettant fin aux divisions qui avaient si long-temps ensanglanté le territoire des deux royaumes, avait procuré à l'Ecosse une augmentation d'industrie, de richesse et de prospérité, qu'il était difficile même de prévoir. L'histoire a laissé peu de détails sur les dernières

années de ce grand patriote, qui mourut à Londres en 1716. Sa fortune avait été presque détruite par les persécutions qu'il avait essuyées; et quoiqu'il eût eu plusieurs occasions de réparer ses pertes, il ne chercha jamais à profiter de son crédit. Occupé sans relâche des intérêts de son pays, il n'eut pas le loisir de songer à son intérêt personnel. On n'a jamais aimé le bien public et défendu la cause des peuples avec plus de courage, de constance et de désintéressement. Malgré le délabrement de sa fortune, Fletcher a légué à ses compatriotes de Saltoun, une somme destinée à y fonder une école pour l'éducation des enfants pauvres. Voici l'honorable témoignage que lui a rendu un de ses contemporains : « André Fletcher est un homme plein d'honneur, » inaltérable dans ses principes; brave » comme l'épée qu'il porte, et hardi » comme un lion; ami sûr, mais irréconciliable ennemi. Il était prêt à sacrifier sa vie pour servir son pays; » mais il ne ferait pas une lâcheté pour » le sauver. Ses notions de gouvernement sont trop subtiles et trop absolues pour convenir à des hommes » sujets aux faiblesses communes à » l'humanité. Il ne sut jamais les modifier par égard pour des circonstances » extraordinaires. Le duc de Shrewsbury et le lord Sunderland, tous » deux ministres et tous deux bons citoyens, ayant adopté des mesures » qu'il regardait comme contraires à » ses idées de liberté, il se brouilla » avec eux, quoique depuis long-temps » lié d'amitié avec l'un et l'autre. » Les *Œuvres politiques d'André Fletcher de Saltoun*, imprimées à Glascow, 1749, en un volume in-12, comprennent six Discours sur des sujets relatifs aux affaires publiques de son temps, suivis d'un écrit assez remarquable, intitulé : *Récit d'une conversation sur les principes qui doivent régler les gouvernements pour le bien commun des hommes*. Quoique ces différents opuscules aient principalement pour objet des questions qui n'ont plus guère d'intérêt aujourd'hui, même en Angleterre, ils méritent encore d'être lus, parce qu'on y trouve des principes généraux de politique qui, dans aucun temps et chez aucune nation, ne peuvent être indifférents aux bons citoyens et aux hommes éclairés; mais on y trouve aussi des idées exagérées de liberté, qui ont constamment animé et souvent égaré André Fletcher. On voit qu'il les avait prises dans l'histoire des Grecs et des Romains, non dans l'observation des mœurs de son temps; et les erreurs où ces idées l'ont entraîné n'ont servi qu'à lui faire mener une vie errante et fort agitée, sans que ses lumières, ses vertus et son courage aient procuré aucun bien à son pays. Tant qu'on voudra appliquer aux gouvernements modernes les idées des anciens, on ne produira que trouble et désordre, sans aucun résultat utile ni stable. Fletcher avait écrit un *Traité sur l'Education*, qui ne paraît pas avoir été imprimé, mais dont le manuscrit a été conservé. Un lord écossais, le comte de Buchan, a publié en 1792, in-8°., des *Essais sur les vies et les écrits de Fletcher de Saltoun, et du poète Thomson*. Le volume est orné d'un portrait de Fletcher, gravé d'après Aikman. Nous terminerons cet article par quelques traits qui peignent le caractère de Fletcher. On conçoit que la rigidité de ses principes ne lui permettait de s'attacher à aucun parti. C'est de son temps qu'on imagina en Angleterre les noms de *whigs* et de *torys*, pour désigner deux partis qui professaient des principes de politique très différents; les premiers ne reconnaissaient

de pouvoir que celui qui était émané du peuple, et pouvait être retiré par le peuple ; les seconds reconnaissaient dans le monarque un pouvoir de droit divin, qui n'était soumis à aucun contrôle. Les mêmes noms subsistent encore ; mais ils ne désignent que des nuances d'opinions dont il n'est pas aisé d'assigner avec précision la différence. Fletcher disait que ces dénominations de *whigs* et de *torys* n'étaient que des masques qui servaient à déguiser les fripons des deux partis. Il était éloquent, et son éloquence se distinguait par l'énergie et surtout par la concision. Les discours qu'il prononçait au parlement ne duraient jamais plus d'une demi-heure. « Tout discours public, disait-il, qui passe cette mesure, exige des auditeurs une attention pénible, et tout ce qui fatigue l'esprit nuit à la conviction. » Il faut convenir que les anciens avaient d'autres idées de l'éloquence populaire. Les harangues de Cicéron et de Démosthène duraient assurément plus d'une demi-heure ; mais celles des orateurs modernes du parlement d'Angleterre ont bien une autre étendue. On a vu les Pitt, les Burke, les Fox, parler quatre et même cinq heures de suite, et trouver jusqu'au bout des auditeurs attentifs. On aurait de la peine à obtenir la même patience d'un auditoire français. C'est Fletcher qui a dit : « Qu'on me laisse » faire les chansons d'un peuple, je ne » m'embarrasserai pas de ceux qui » feront ses lois. » S—D.

FLEURANGES (Robert de la Marck, seigneur de), maréchal de France, l'un des plus braves chevaliers et des meilleurs hommes de guerre de son siècle, naquit à Sedan, vers 1490, d'une ancienne et illustre famille, originaire d'Italie. Il montra dès son enfance une passion très vive pour les armes, et il employait ses heures de récréation à monter à cheval, ou à s'exercer à manier la lance et l'épée. Il n'avait que dix ans lorsque son père, cédant à ses pressantes sollicitations, lui permit de venir à la cour saluer le roi, et lui offrir ses services. Louis XII, charmé de l'air guerrier de cet enfant, l'accueillit avec bonté, et le plaça près du comte d'Angoulême (François Ier.). L'adresse que Fleuranges faisait voir à tous les exercices lui mérita bientôt l'affection du comte, qui le choisissait pour compagnon dans les jeux de leur âge. Il épousa en 1510 la nièce du cardinal d'Amboise ; mais pressé par le désir d'acquérir de la gloire, il la quitta au bout de trois mois de mariage, et vint rejoindre l'armée française dans le Milanez. A peine arrivé, il rassemble un petit nombre d'hommes déterminés, et se jette avec eux dans Vérone, assiégée par les Vénitiens, espérant y trouver l'occasion de se signaler par quelques faits d'armes. La longueur du siége l'impatienta, et il revint à l'armée demander de l'emploi. C'était pendant l'hiver rigoureux de 1511 ; les Français étaient en marche pour s'opposer au projet qu'avait le pape Jules II de s'emparer de la Mirandole. Le siége de cette ville fut poussé avec tant de vigueur qu'elle fut obligée de se rendre ; mais elle fut presque aussitôt évacuée que prise, et l'armée du pape se retira en désordre sur Ferrare, où on la poursuivit. Fleuranges assista à presque toutes les affaires qui eurent lieu dans cette campagne, et partout il donna des preuves de sang-froid et d'intrépidité. Les pertes qu'éprouvèrent les Français par les maladies les obligèrent de quitter l'Italie en 1512. Fleuranges fut chargé d'aller en Flandre pour y

lever des troupes. Il parvint à former un corps de 10,000 hommes, et il en eut le commandement sous les ordres de son père, lorsqu'on rentra en Italie l'année suivante. L'armée française étant campée à Asti, Fleuranges fut détaché sur Alexandrie, et s'en empara sans éprouver beaucoup de résistance. Il se rendit ensuite devant Novare, qui fut assiégée si vigoureusement qu'au bout de quatre jours il y avait au rempart une brèche suffisante pour donner passage à cinquante hommes de front; mais au moment de l'assaut les assiégés ayant reçu des renforts considérables firent une sortie, mirent les Français en désordre, et les poursuivirent à trois milles de distance. Les Suisses revinrent à la charge le lendemain, et les Français ayant accepté le combat furent entièrement defaits. Toute leur artillerie resta au pouvoir de l'ennemi; le nombre des morts fut très considérable. Fleuranges fut trouvé dans un fossé, couvert de quarante-six blessures. Il ne dut la vie qu'à la sollicitude de son père, qui l'ayant fait placer sur un cheval le fit conduire à Verceil, d'où Fleuranges fut obligé de fuir avant d'être entièrement rétabli. La perte de la bataille de Novare entraîna celle de tout le Milanez. Fleuranges s'était rendu à Lyon pour se remettre de ses fatigues; mais dès qu'il fut en état de se tenir à cheval, il se hâta de venir en Picardie, où les Anglais avaient pénétré. François Ier. à son avénement au trône fit revivre les prétentions de sa maison sur le Milanez. Il rentre en Italie, en 1515, avec une nombreuse armée. Fleuranges commandait un corps d'infanterie: il est informé que les généraux suisses se trouvent à Turin, ville neutre; il s'y rend avec cinquante hommes, les fait prisonniers, et les relâche sur leur parole; il marche ensuite contre Chivas, et s'en rend maître. Il commandait l'avant-garde à la bataille de Marignan; il eut un cheval tué sous lui, et contribua tellement au succès de cette journée, que le roi, pour lui marquer sa satisfaction, voulut l'armer lui-même chevalier. Fleuranges fit ensuite le siége de Crémone, qui se rendit par composition. La nouvelle de la maladie de son père le força de quitter l'armée avant la fin de cette campagne, où il s'était couvert de gloire. Il fut envoyé en Allemagne en 1519 pour engager les électeurs à donner leurs suffrages à François Ier.; mais il ne put réussir dans cette négociation aussi difficile qu'importante, et Charles-Quint fut élu empereur. La guerre s'étant rallumée en Italie, Fleuranges y accompagna le roi, et fut fait prisonnier avec lui à la malheureuse bataille de Pavie (1525). Conduit au château de l'Ecluse en Flandre, il y resta enfermé plusieurs années, par suite de la haine que l'empereur portait à son père, Robert de la Marck. Il fut compris dans la promotion des maréchaux de France qui eut lieu pendant sa prison, et certes personne n'avait plus de droits que lui à cet honneur. Il fut chargé en 1536 de la défense de Péronne, assiégée par le comte de Nassau (*Voy.* Estourmel); et quoique la ville fût en mauvais état, et que l'artillerie eût fait quatre brèches praticables au rempart, il soutint quatre assauts, et força enfin l'ennemi à s'éloigner honteusement. L'année suivante, Fleuranges s'étant rendu à Amboise pour y présenter ses devoirs au roi, y reçut la nouvelle de la mort de son père: il partit en toute diligence pour se rendre à Sedan mais arrêté à

Longjumeau par la fièvre, il y mourut au bout de quelques jours, vers la fin de décembre 1537. Fleuranges avait employé les loisirs que lui laissait sa captivité, à rédiger l'*Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François I depuis* 1499 *jusqu'en l'an* 1521. Il y est désigné sous le nom du *Jeune adventureux*. Ces Mémoires ont été publiés par l'abbé Lambert, avec des notes historiques et critiques, Paris, 1753, in-12. On les retrouve dans le tome XVI de la collection des Mémoires historiques, à la suite de ceux de Martin et Guillaume du Bellay. Le style en est simple et naïf. L'auteur met dans ses récits un intérêt très vif: on voit qu'il ne parle que de choses qu'il a vues; et on doit lui pardonner de n'en avoir pas toujours parlé d'une manière désintéressée, puisqu'il était acteur dans les principaux événements.

W—s.

FLEURIAU (Louis-Gaston), docteur en théologie, et évêque d'Orléans, né à Paris en 1662, fut d'abord chanoine de Chartres, abbé commendataire de Moreilles en 1687, puis trésorier de la Ste.-Chapelle du Palais, à Paris. Nommé en 1698 à l'évêché d'Aire, il passa, en 1705, à celui d'Orléans, et eut en même temps l'abbaye de St.-Jean d'Amiens, ordre de Prémontré. Il fut un modèle des vertus épiscopales, et se distingua surtout par sa charité. A son avènement à l'évêché d'Orléans, il racheta et fit délivrer 854 prisonniers détenus pour dettes. Il assista à l'assemblée du Clergé de 1715, et tint, dans son diocèse, de fréquents synodes pour le maintien de la discipline et des études ecclésiastiques. Il y fit différents établissements utiles, acheta et fonda une maison pour les nouvelles converties, fit achever les bâtiments de son séminaire, et s'occupa de la réformation des livres liturgiques de son église. Il mourut le 11 janvier 1733. La Bibliothèque de France fait mention d'*Ordonnances, Réglements et Avis synodaux extraits des procès-verbaux des synodes tenus par M. l'évêque d'Orléans* (Gaston Fleuriau) *depuis* 1707 *jusqu'à sa mort*, Orléans, 1736, in-4°. Ce recueil ne contient qu'une douzaine de pages.

L—y.

FLEURIAU (Thomas-Charles), jésuite, vers la fin du 17e. siècle, fut chargé par ses supérieurs de correspondre avec les missionnaires de la compagnie dans le Levant, de recevoir leurs lettres et mémoires, et ensuite de les rédiger et de les publier. On trouve un grand nombre de ces mémoires à lui adressés dans le recueil des Lettres édifiantes. On a du P. Thomas-Charles Fleuriau : I. *Nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant* (avec le P. Monier), Paris, 1712 et années suivantes. II. *État présent de l'Arménie*, Paris, 1694, in-12. III. *État des missions de la Grèce*, Paris, 1695, in-12. — Fleuriau (Bertrand-Gabriel), jésuite, né le 8 août 1693. On a de lui : I. *Relation des conquêtes faites dans les Indes par D. P. M. d'Alméida, marquis de Castel-Nuovo, comte d'Assamar, traduite de l'italien*, Paris, 1749, in-12. II. *Vie du P. Claver* (*Voy.* Claver), Paris, 1751, in-12. III. *Principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair et plus exact*, Paris, 1754, in-12. Il y en a eu beaucoup d'éditions; la 6e. a été retouchée par M. de Wailly, Paris, 1762, in-12, et la 9e., 1773, in-12, entièrement refondue par le même. IV. *Poésies d'Horace*, tra-

duites en français par le P. Sanadon, avec des notes (de Fleuriau), Paris, 1756, in-12, 2 vol. V. *Dictionnaire alphabétique de tous les noms propres qui se trouvent dans Horace*, Paris, 1756, in-12. Ce Dictionnaire forme le 3e. volume de l'ouvrage précédent. VI. *Aër, Carmen.* — FLEURIAU (Jean-François), jésuite, né à Reims le 2 février 1700, est auteur d'un *Poème latin sur la convalescence de M. le Dauphin*, Paris, 1752, in-4°.; de Vers grecs et français sur le même sujet, et de Vers grecs sur la naissance de M. le duc de Bourgogne. Il a travaillé au journal de Trévoux. — Alexandre FLEURIAU, prêtre, a fait paraître en une grande feuille le *Jeu des lettres ou de l'Alphabet, inventé il y a près de deux mille ans, et renouvelé en faveur de la naissance de Mgr. le duc de Bretagne.* (Voy. Prosper Marchand, tom. II., p. 37, not. H. VIII.) L—Y.

FLEURIAU (JÉRÔME CHARLEMAGNE), connu sous le nom de marquis DE LANGLE, né en Bretagne, est mort à Paris le 12 octobre 1807, âgé d'environ soixante-cinq ans. On n'a rien à dire de l'homme : on peut dire de l'auteur qu'il avait de l'esprit, mais qu'il n'en a pas toujours fait un usage honorable. Ses ouvrages sont : I. *Voyage de Figaro en Espagne*, St.-Malo (Paris), 1785, en 2 petits volumes in-12; réimprimé plusieurs fois, soit en France, soit dans l'étranger, et condamné à être brûlé par arrêt du parlement du 26 février 1788. La proscription donna de la vogue au *Voyage de Figaro*, qui fut bientôt traduit en Angleterre, en Danemark, en Italie, en Allemagne. La dernière édition française est intitulée : *Voyage en Espagne*, par *L. M. de Langle*, 6e, *édition, seule avouée par l'auteur*, Paris, Perlet, 1803, in-8°. Un anonyme avait publié une critique de cet ouvrage sous le titre de : *Dénonciation au public du Voyage d'un soi disant Figaro en Espagne, par le véritable Figaro*, 1785, in-12. La vignette qui décore le frontispice de cette critique se compose d'une poignée de verges en croix avec un fouet. II. *Amours ou Lettres d'Alexis et Justine*, Neuchâtel, 1786, 2 vol. in-8°.; 1797, 3 vol. in-18, qu'il ne faut pas confondre avec le trop célèbre roman du marquis de Sade. III. *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8°.; Liége, 1790, in-12. Dans le chapitre sur les cimetières et sur les enterrements, l'auteur a répété ce qu'il avait déjà dit dans son *Voyage en Espagne*. IV. *Soirées villageoises*, ou *Anecdotes et Aventures, avec des secrets intéressants*, 1791, in-12; opuscule au-dessous de la critique. V. *Paris littéraire*, première partie (et unique), an VII, in-12; libelle où l'auteur vomit des injures contre tous les hommes dont les noms se présentent à sa mémoire, mais qui ne se vendit pas, puisque deux ans après on le reproduisit sous le titre de l'*Alchimiste littéraire*. VI. *Mon Voyage en Prusse*, ou *Mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand et sur la cour de Berlin*, 1806, in-8°. Comme dans ses autres ouvrages, l'auteur affecte un ton sententieux et penseur, qui n'apprend rien au lecteur. VII. *Nécrologe des auteurs vivants*, 1807, in-18. L'auteur ne s'y est pas oublié; il se reproche (pag. 95) l'*abus excessif de l'esprit*. Il promettait de donner un volume tous les ans, ou même tous les six mois. La mort l'a empêché d'exécuter ce pro-

jet; le public n'y a rien perdu : quelques articles sont extraits textuellement du *Paris littéraire*. VIII. Quelques opuscules, sur lesquels on peut consulter la *France littéraire* de M. Ersch, ou le Mercure du 30 janvier 1808. A. B—T.

FLEURIEU (CHARLES-PIERRE CLARET, comte DE) membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, naquit à Lyon, en 1738, d'une famille distinguée de cette ville, où son père avait occupé les premières places dans l'administration et la magistrature. Il manifesta, de très bonne heure, une application et un goût pour l'étude fort rares à un âge encore tendre, et il fit des progrès rapides dans ses premières études. Ses parents crurent que des dispositions si heureuses le rendraient propre à parcourir une carrière brillante dans l'état ecclésiastique; mais ils cédèrent sans peine à ses inclinations, et, à l'âge de 13 ans et demi, ils le firent entrer dans la marine. La vie active de cette profession ne put le porter à la dissipation; il fut toujours un modèle d'application et de bonne conduite. C'est une justice que se plaisaient à lui rendre ses compagnons d'étude, qu'il devançait tous; et ses chefs, voyant le bon usage qu'il faisait des heureuses dispositions dont la nature l'avait doué, favorisèrent ce noble élan, en l'affranchissant des entraves qui, dans les cours publics, auraient pu arrêter ses progrès. Un de ses contemporains, pénétré du souvenir de ses bonnes qualités et de son mérite, nous a dit qu'on lui permit de se livrer en particulier à ses travaux. Jamais confiance ne fut mieux justifiée; la masse de connaissances qu'il acquit en peu de temps, annonça bientôt ce qu'il serait un jour. Il servit pendant la guerre de sept ans. La paix de 1763 lui laissa le loisir de suivre plus assidument ses travaux. Le premier fruit de ses méditations fut la construction d'une horloge marine, dont le projet mérita de fixer l'attention. Ferdinand Berthoud, célèbre horloger, s'occupait alors du même objet : Fleurieu lui communiqua ses idées, et Berthoud lui apprit les secrets de la pratique de son art. De cette communication d'idées et de travaux, honorable pour l'un et pour l'autre, il résulta des horloges marines qui, à l'exception d'un essai de Julien-Leroi, furent les premières qui eussent été fabriquées en France. Elles furent essayées en 1768, sur la frégate l'*Isis*, commandée par Fleurieu, alors lieutenant de vaisseau, qui mit dans l'usage qu'il en fit un soin scrupuleux et une exactitude surprenante. Le succès surpassa les espérances qu'on avait conçues. Non content d'assurer la bonté de ces instruments, il chercha à les rendre généralement utiles. Dans la relation de ce voyage (1), Fleurieu n'a omis aucun détail propre à inspirer ce degré de confiance que la certitude seule produit : il donna aux marins les premières leçons sur la manière de les employer, et obtint ainsi l'honneur de marquer un pas vers la perfection de l'art nautique. Les talents qui lui avaient procuré cet avantage, l'avaient rendu propre à appliquer son esprit à toutes les parties de la navigation. La place de directeur-général des ports et arsenaux de la marine, à laquelle il fut appelé en 1776, a montré qu'il n'était pas moins bon administrateur que savant marin. C'est dans cette place que ses connaissances étendues ont rendu les services les plus éclatants à la patrie; c'est lui qui a rédigé presque

(1) *Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769, pour éprouver les horloges marines*, Paris, 1773, in-4°. 2 vol. fig.

tous les plans des opérations navales de la guerre de 1778, et ceux de toutes les campagnes de découvertes, telles que celles de La Pérouse et de d'Entrecasteaux, dont Louis XVI avait donné le plan, et qui, bien que confiées à des officiers du plus grand mérite, doivent une partie de leur utilité à la direction sage et bien entendue qui leur avait été tracée. On lui doit aussi la rédaction de l'ordonnance du roi *sur la régie et l'administration des ports et arsenaux*, Paris, 1776, in-4°. Tant de preuves de capacité l'appelaient, dans l'opinion publique, au ministère de la marine; il y fut nommé le 27 octobre 1790. Dans des temps tranquilles il eût pu, en suivant les plans dont la marine, par son influence, avait déja senti les bons effets, amener progressivement la perfection où il tendait toujours; mais son ministère ne dura que jusqu'au 17 mai 1791. Quelque temps après l'avoir quitté, il fut chargé de l'éducation du fils de Louis XVI, en qualité de gouverneur. Les orages de 1792 le forcèrent de se retirer des affaires publiques, et de chercher des consolations dans l'étude. La considération dont il jouissait le fit sortir malgré lui de sa retraite pour venir siéger, en l'an V (1797), dans le conseil des anciens. Des temps plus calmes ayant succédé, il fut appelé au conseil d'état, et occupa plusieurs places considérables. Enfin, devenu sénateur, peu d'années après, il termina sa carrière le 18 août 1810. Si la vie publique du comte de Fleurieu l'a fait distinguer par de grands services, sa vie privée le faisait chérir de ceux qui l'entouraient: tout respirait autour de lui la paix et le bonheur. Les marins et les géographes le jugeront principalement par les ouvrages qu'il a laissés. Aucun n'avait de connaissances hydrographiques plus étendues. La faculté de lire plusieurs langues lui avait procuré les moyens de puiser dans les sources; et l'habitude de comparer les relations de tous les voyageurs, lui avait donné une sûreté de jugement que l'on remarque avec surprise dans les discussions les plus épineuses. Mais ce qui ajoute un nouveau prix à cette qualité, c'est qu'il ne s'est jamais laissé entraîner aux opinions les plus séduisantes; l'amour de l'exactitude et de la précision le domina toujours. Son ouvrage des *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, Paris, imprimerie royale, 1790, in-4°., en offre un exemple des plus frappants. Il s'agissait de retrouver les îles de Salomon, découvertes par Mendaña, dont on allait jusqu'à nier l'existence (*Voy.* CARTERET): Fleurieu compare la relation du voyage de l'amiral espagnol, donnée par Herrera, à celles du capitaine français Surville et du lieutenant Shortland; il prouve que les îles Salomon sont les îles que le capitaine français avait nommées Terre des Arsacides, dont il avait visité la partie orientale, et dont Shortland avait vu la partie occidentale. La carte systématique qui est le résultat de cette discussion intéressante, a été trouvée, dans les points principaux, conforme à ce qui existe, pendant la campagne du contre-amiral d'Entrecasteaux, parti un an après la publication de cet ouvrage pour aller à la recherche de La Pérouse. Fleurieu a publié, ainsi qu'on l'a déjà dit, la relation de son voyage fait sur l'*Isis*, pour essayer les horloges marines (*V.* la note précéd.). Nous avons encore de lui le *Voyage autour du Monde* fait pendant les années 1790, 1791 et 1792, par Etienne Marchand; Paris, an VI (1798), 4 vol. in-4°. Ce voyage contient des remar-

ques très intéressantes sur la navigation du Grand-Océan. Il est précédé d'une introduction savante sur l'histoire de toutes les navigations à la côte nord-ouest de l'Amérique, et suivi d'une discussion propre à jeter de grandes lumières sur les découvertes de Drake et de Roggewein. Le quatrième volume du même ouvrage est précieux par un grand nombre de cartes hydrographiques, parmi lesquelles celle du détroit de Billiton est la plus estimée; il se distingue aussi par des observations sur la division hydrographique du globe. Fleurieu y propose, à l'égard des grandes divisions, une nouvelle nomenclature qui dérive si naturellement de la nature des choses, qu'elle a été en partie adoptée, et qu'il y a lieu de croire qu'elle le sera dans la suite presqu'en totalité. Il ne reste que quelques exemplaires d'un *Atlas de la Baltique et du Cattegat*, ouvrage remarquable par la beauté des planches et par le soin avec lequel il a été fait; malheureusement il n'est pas entièrement achevé: on peut cependant en tirer, dans l'état où il est, des parties pour enrichir l'hydrographie. Enfin, le *Neptune Americo-septentrional* a été exécuté sous sa direction (*Voy.* Bonne). Fleurieu a laissé en manuscrit le commencement d'une Histoire générale des navigations de tous les peuples; la première partie, comprenant la navigation des anciens, n'est pas entièrement terminée: elle peut néanmoins exciter l'intérêt; et, comme tous les ouvrages de son auteur, elle contient des choses utiles et instructives.

R — L.

FLEURIOT-LESCOT (J. A. C.), était maire de Paris au moment de la chute de Robespierre, qui l'avait fait nommer à cette place par le comité de salut public, alors entièrement dans sa dépendance. Cet homme fut un des Séides les plus dévoués de ce tyran populaire. Il était né à Bruxelles: forcé de quitter son pays lors des troubles du Brabant, il vint se réfugier à Paris, où il exerça la profession d'architecte, mais avec peu de succès. Il avait écrit quelque chose contre Perronet. La révolution de France ayant éclaté, il se jeta avec la dernière violence dans le parti des démagogues, comme presque tous les intrigants étrangers qui se trouvaient alors à Paris. On le vit successivement substitut de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, et commissaire aux travaux publics. Ayant fait ses preuves dans les groupes et dans les sections de la capitale, autant par ses clameurs que par son emportement forcené, il fut reçu dans la société des jacobins, où, après avoir chassé de cette monstrueuse association toutes les personnes qui avaient encore une apparence de modération, Robespierre alla le chercher pour en faire un maire de Paris. L'administration communale de cette ville, qui joua un si grand rôle dans les troubles révolutionnaires, était alors sans aucune espèce d'influence, et son chef n'était plus qu'un vil agent du comité de salut public; aussi la courte magistrature de Fleuriot ne fut-elle remarquée que lorsqu'elle prit fin. Quand il apprit que Robespierre était arrêté (*Voy.* Robespierre), il montra une fermeté de caractère qu'on ne lui supposait pas: aussitôt il court à la maison commune, rassemble tous ceux des officiers municipaux et des membres du conseil communal qu'il peut trouver, fait sonner le tocsin, ordonne qu'on ferme les barrières, et fait défendre l'hôtel-de-ville par plusieurs pièces de canon. Robespierre, qui était en état d'arrestation,

Tome XV. page 62.

HIST. DE FRANCE.

L'ABBÉ FLEURY.

Gobert pinx.t

Landon direx.t

venait d'être amené par des gendarmes à l'hôtel-de-ville; Fleuriot le fait mettre en liberté et asseoir dans son fauteuil, le déclare sauveur de la patrie, fait prêter serment de mourir pour sa défense, et envoie en même temps des agents dans les sections pour soulever et mettre en mouvement tout son parti. Tout cela fut exécuté avec la plus grande rapidité, mais en vain: l'opposition était plus forte que l'attaque. La Convention, informée de ce qui se passait, avait mis hors la loi Robespierre et ses principaux défenseurs: épouvantés par ce décret terrible, les autres n'osèrent pas s'armer en leur faveur, et Fleuriot-Lescot fut conduit à l'échafaud le 28 juillet 1794, avec son protecteur et treize de ses complices; il était âgé d'environ trente-trois ans.

B—u.

FLEURY (Claude), sous-précepteur des enfants de France, né à Paris le 6 décembre 1640, était fils d'un avocat au Conseil, originaire de Rouen. Il fit ses premières études au collége de Clermont, tenu par les Jésuites, et où s'élevait l'élite des jeunes seigneurs de France. Il passa six ans avec ces maîtres habiles, et il conserva toujours pour eux les sentiments de la plus vive reconnaissance. Son père le destinant au barreau, il se livra tout entier à l'étude du droit civil et de l'histoire; il y joignit celle des belles-lettres pour lesquelles il était passionné, et se fit recevoir avocat au parlement en 1658. Il fréquenta le barreau pendant neuf ans. La vie paisible qu'il menait, un goût naturel pour la solitude, des sentiments religieux, fruits de sa première éducation, lui firent insensiblement prendre de l'inclination pour l'état ecclésiastique. Dès que sa résolution fut fixée, aux ouvrages qui jusque-là avaient été l'objet de ses études, il substitua la théologie, les Pères, l'histoire ecclésiastique et le droit canon, et il s'y rendit fort habile. Il y avait déjà quelque temps qu'il avait pris l'ordre de prêtrise, lorsqu'en 1672, son mérite le fit choisir pour précepteur des fils du prince de Conti, élevés près du Dauphin. Cette éducation finie, le roi, qui avait eu occasion de le connaître et de l'apprécier, le chargea de celle du comte de Vermandois, qu'il n'achéva point, ce jeune prince étant mort en 1683. Le roi nomma l'abbé Fleury, en 1684, à l'abbaye de Loc-Dieu, ordre de Cîteaux. Enfin, en 1689, il le fit sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. L'abbé Fleury se trouva ainsi associé à Fénélon, partagea les soins que cet illustre prélat donnait à ces augustes élèves, et ne contribua pas moins que lui au succès de cette éducation importante. C'est en 1696, et pendant qu'il était près des princes, que Fleury fut nommé l'un des quarante de l'Académie française, pour remplacer La Bruyère. Au reste il menait à la cour une vie aussi retirée qu'il eût pu le faire dans la plus profonde solitude. Entièrement occupé des devoirs de son emploi, s'y livrant sans réserve, il donnait à un travail utile les moments de loisir qui pouvaient lui rester. Non-seulement Louis XIV savait distinguer les talents, il savait encore noblement les récompenser. L'éducation des princes achevée, il donna le riche prieuré d'Argenteuil à l'abbé Fleury, qui, fidèle à la discipline établie par les canons, ne voulut pas conserver son abbaye, mais la remit entre les mains du roi. Ce fut alors que, libre de tout soin, il se livra entièrement à des travaux dignes d'un homme de son état. Néanmoins Louis XIV étant mort, il fut, en 1716, rappelé à la cour par le Régent, pour

être confesseur du jeune roi. On prétend qu'en le nommant, ce prince lui dit : *Je vous ai choisi parce que vous n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain.* Fleury remplit avec zèle et sagesse les fonctions délicates de son nouvel emploi, et s'en démit en 1722, à cause de son grand âge. Il mourut, le 14 juillet 1723, dans sa 85e. année. « Jamais homme, dit un auteur contemporain (1), ne fut plus savant et plus simple, plus humble et plus élevé.... Il était doux, affable, homme vrai, faisant toujours plus qu'il n'avait cru pouvoir faire. Pas un mot qui ne fût une politesse, pas une action qui ne fût une vertu ». « Que de qualités estimables réunies dans un seul homme, dit un autre écrivain (2)! Un esprit excellent, cultivé par un travail infini, une science profonde, un cœur plein de droiture, des mœurs innocentes, une vie simple, laborieuse, édifiante, une modestie sincère, un désintéressement admirable, une régularité qui ne s'est jamais démentie, une fidélité parfaite à tous ses devoirs; en un mot, l'assemblage de tous les talents et de toutes les vertus qui font le savant, l'honnête homme et le chrétien. » Le cabinet de l'abbé Fleury était ouvert à tous ceux qui voulaient le consulter. Il entretenait des correspondances avec les savants, et coopérait à leurs travaux par ses conseils ou par des écrits. Souvent il tenait, avec des personnes choisies, des conférences qui avaient pour objet l'Ecriture sainte ou d'autres sujets religieux. Lorsque Fleury était encore avec les princes de Conti, Bossuet l'avait admis à ses propres conférences. Il était fort assidu à l'Académie, et il la fréquenta jusqu'à ses derniers jours. Voici la liste des nombreux écrits qu'il nous a laissés et dont une partie a été composée dans le cours des différentes éducations dont il fut chargé : I. *Histoire du Droit français*, Paris, 1674, 1 vol. in-12 : ouvrage court et précis, mais d'une grande clarté et plein d'érudition. Il fut, selon quelques-uns, composé pour l'éducation d'André Lefevre d'Ormesson, mort intendant de Lyon en 1684. On l'a réimprimé en 1692, à la tête de l'Institution au Droit français par Argou, Paris, 2 vol. in-12. II. *Catéchisme historique*, Paris, 1679, un volume in-12. C'est la date que Dupin donne à la première édition de cet ouvrage, qui en a eu un très grand nombre. L'approbation néanmoins, qui est de Bossuet, n'est que de 1683. Ce livre eut un fort grand succès. On a fait des milliers de catéchismes, et celui-ci est peut-être encore le meilleur. C'est l'histoire de la religion depuis la création du Monde jusqu'à la paix de l'Église sous Constantin, et une instruction complète sur ce qui concerne la croyance chrétienne. Il a été traduit en plusieurs langues. En 1705 l'auteur en donna une traduction latine, enrichie des passages de l'Ecriture qui servent d'autorité au texte. III. Les *Mœurs des Israélites*, Paris, 1681, in-12. IV. Les *Mœurs des Chrétiens*, 1682, in-12 : excellent ouvrage, qui ne saurait être trop répandu. Après y avoir donné la vie de J-C., l'auteur y offre un tableau fidèle des vertus des premiers chrétiens. On le joint souvent au précédent, dont il forme comme la suite. On les a réunis en trois vol. in-12, jolie édition, Paris, Goujon, an XI (fin de 1802). V. *La Vie de la vénérable mère Marguerite d'Arbouze, abbesse et réformatrice du Val-de-*

1 Lemaître de Claville, *Traité du vrai mérite.*
2 M. Adam, reçu à l'Académie française à la place de M. l'abbé Fleury, dans son discours de réception, le 2 décembre 1723.

Grâce, Paris, 1684, 1 vol. in-8°. La même édition se trouve sous un frontispice de 1685. VI. *Traité du choix et de la méthode des Etudes*, Paris, 1686, 1 vol. en 2 tom. in-12. C'est un des ouvrages importants de l'abbé Fleury, et Dupin le regardait comme la clef de tous ceux que cet abbé a donnés au public. Il a été traduit en italien et en espagnol. On y trouve joints deux lettres en vers latins, un discours sur Platon, et la traduction d'un fragment de ce philosophe. Le prince jeune en a publié une édition considérablement augmentée et corrigée d'après un manuscrit nouvellement découvert, Nîmes, 1784, in-12. VII. *Institution au Droit ecclésiastique*, Paris, 1687, 2 vol. in-12. Dix ans auparavant il y en avait eu une édition faite sous un nom emprunté, sans la participation de l'auteur; elle avait pour titre : *Institution au Droit ecclésiastique de France, par feu M. Charles Bonel, docteur en droit canon à Langres, et revue avec soin par M. de Massac, ancien avocat au Parlement*, Paris, 1677, in-12. Si l'on en croit la préface de cette édition, Bonel, prétendu auteur de ce livre, était mort sans le publier. On l'avait trouvé parmi ses papiers, et il était tombé entre les mains de M. de Massac, qui l'avait revu et remis entre les mains de l'éditeur. Bonel est un personnage imaginaire. Il n'en est pas ainsi de M. de Massac, ancien avocat, tel qu'il se qualifie. Mais la vérité est que l'ouvrage est de l'abbé Fleury, qui n'eut aucune part à cette édition, bien moins ample que celle qu'il donna. Il avait, depuis longtemps, dans ses portefeuilles, cet ouvrage achevé dès 1668; il l'avait composé pour son instruction, sans qu'il eût dessein de le rendre public. On ne nous a point appris comment cet écrit était passé en mains étrangères, ni ce qui engagea Fleury à ne point réclamer contre la première édition, qu'on ne peut guère supposer lui être restée inconnue. On trouve deux autres éditions de l'Institution au droit ecclésiastique; l'une sous la date de 1688, l'autre sous celle de 1704. VIII. Les *Devoirs des Maîtres et des Domestiques*, Paris, 1688, 1 vol. in-12 : traité non moins utile que solide et instructif, et où les maîtres et les serviteurs trouvent de sages avis pour régler leur conduite respective. L'abbé Fleury y a inséré le réglement que le prince de Conti avait fait pour les gens de sa maison. On trouve à la fin un Abrégé de l'Histoire sainte à l'usage de cette dernière classe d'hommes : il est regardé comme un chef-d'œuvre pour le choix des traits et la précision. IX. La *Traduction latine de l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique, par Bossuet*, revue par ce prélat, Anvers, 1678, 1 vol. in 12, et réimprimée avec un *Avertissement* de Bossuet, aussi en latin, en 1680 : la traduction de l'*Exposition* fut faite pour l'usage des étrangers et imprimée par les soins de l'évêque de Castorie (1). X. *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1691 et années suivantes, 20 vol. in-4°., continuée par le père Fabre de l'Oratoire, Paris, 1726 et années suivantes, 16 vol. in-4°.; en tout 36 vol. in-4°. et in-12. Il y en a eu d'autres éditions à Bruxelles et à Caen. Rondet, en 1740, en donna une qu'il eut soin de revoir. Il publia aussi la Table ge-

(1) Elle se trouve dans un ouvrage intitulé : *Danielis Severini Scultetti anti-dogma, quo probatur doctrinam ab episcopo Bossueto propositam admitti non posse, cum ipsâ Expositione Jacobi Bossueti latinè versâ à Cl. Fleury*, Hambourg, 1684, in 8°. On l'a aussi réunie à l'édition de l'*Exposition*, donnée à Paris chez Desprez, en 1761. En reconnaissant que cette version ne manque ni de fidélité, ni d'élégance, le *Journal des Savants*, de mars 1762, y relève quelques expressions, dont la latinité est au moins suspecte.

nérale des matières, tant des volumes de Fleury que de ceux du père Fabre, 1 vol. in-4°. ou 4 vol. in-12. Les volumes de Fleury vont jusqu'en 1514; et la continuation du père Fabre jusqu'en 1598. (*Voy.* Fabre.) L'Histoire ecclésiastique de Fleury, malgré quelque diversité d'opinions, jouit d'une réputation méritée. « C'est, dit l'abbé Desfontaines, un ouvrage dont tous les savants et les personnes d'esprit et de goût ont fait jusqu'ici beaucoup d'estime. Il renferme une critique excellente. On trouve dans M. Fleury, un théologien sûr, un juge éclairé et intègre.... Les extraits qu'il donne des SS. Pères sont ce qu'on admire le plus.... Il est impossible d'analyser avec plus de précision. Les actes des martyrs sont la partie touchante de l'ouvrage.... Le style est simple, quelquefois négligé, mais presque toujours pur, élégant, concis, et dans le goût de l'Ecriture sainte. L'onction y règne avec un esprit de candeur et de vérité qui gagne le lecteur. » M. Fleury, ajoute le même critique, « réunit la qualité de philosophe, de dissertateur, de grand historien » Voltaire en parle d'une manière encore plus avantageuse : « Son Histoire de l'Eglise » dit-il, est la meilleure qu'on ait ja- » mais faite ; et les Discours préliminaires sont fort au-dessus de l'His- » toire. » L'abbé Lenglet le juge moins favorablement, et prétend que cet ouvrage est plutôt une suite d'extraits qu'une histoire. Longuerue reproche à Fleury « de n'être point maître de sa matière, de ne marcher qu'en tremblant et presque toujours sur les traces de Labbe et de Baronius, qui l'ont souvent égaré. » Quoi qu'il en soit de ces divers jugements, on ne peut nier que cette histoire ne soit un beau travail qui, depuis, n'a été effacé par aucun autre sur la même matière, et dont le mérite se trouve encore relevé par la faiblesse du continuateur. On a fait à l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, de plus graves reproches. Les uns lui font un tort de son admiration pour l'ancienne discipline de l'Eglise, sous prétexte que par-là il affaiblit le respect pour la nouvelle ; d'autres n'aiment point qu'il ait exposé sans ménagement, aux yeux du public, la conduite répréhensible de quelques papes, et les dérèglements qui, dans quelques siècles, s'étaient introduits parmi le clergé. Deux religieux flamands ont écrit contre l'abbé Fleury; l'un a dénoncé l'Histoire ecclésiastique au clergé de France ; l'autre accuse Fleury de mauvaise foi, et prétend qu'il a omis, tronqué ou mal traduit les passages qu'il rapporte. La meilleure réponse à toutes ces imputations, c'est la réputation d'écrivain sage et utile qu'a conservée l'abbé Fleury, laquelle non-seulement s'est soutenue, mais s'est encore accrue. S'il met des faits en avant, il cite ses autorités, et les cite fidèlement. Sans doute son histoire n'est pas sans défauts; mais elle est écrite avec impartialité. Il a dit et loué ce qui est bien ; il n'a pas dissimulé et il a blâmé ce qui est mal. C'était le devoir d'un historien. Le P. Lanteaume, jésuite, a donné des *Observations théologiques, historiques, critiques*, etc., *sur l'Histoire ecclésiastique de feu M. l'abbé Fleury*, Avignon, 1736 et 1737, 2 vol. in-4°.; Bruxelles, 1746, in-8°. Cette critique, dit M. Barbier, est bien modérée en comparaison de celle de l'abbé Rossignol, ex-jésuite, intitulée : *Réflexions sur l'Histoire ecclésiastique*, etc., Paris, 1802, in-8°.

XI. *Discours sur l'Histoire ecclésiastique.* Ces discours, au nombre de huit, se trouvent parmi les volumes de l'Histoire ecclésiastique, et ont été

composés pour en faire partie. C'est le résultat et comme la quintessence de ce que l'histoire de l'Eglise offre de plus remarquable sur l'établissement de la religion chrétienne, la discipline de l'Eglise, les changements que cette discipline a subis ; sur les croisades, la décadence des études et les révolutions de l'état monastique : le tout accompagné des réflexions les plus profondes et les plus judicieuses, et écrit d'un style si serré, si nourri et en même temps si élégant, qu'on n'a pas craint de dire que, dans cet ouvrage, Fleury n'était point au-dessous de Bossuet. Ces discours ont été imprimés à part dès 1708. Il y en a une édition de Paris, 1752, 2 vol. in-12. On y trouve qu'il devait y avoir un neuvième discours sur le renouvellement des études au 15e. siècle, lequel aurait fait partie du 21e. volume de l'Histoire Ecclésiastique ; mais, ni ce discours, ni le volume n'ont paru. XII. *Discours sur les Libertés de l'Eglise Gallicane.* Quelques-uns ont cru que ce discours était celui qui devait être mis à la tête du 21.e vol. de l'Histoire Ecclésiastique ; mais c'est une erreur. Il était composé plus de trente ans avant la mort de l'abbé Fleury, qui ne l'avait point destiné à cet usage. Il ne parut point de son vivant. La première édition est de 1724 : elle est accompagnée de notes violentes dirigées surtout contre les papes. On croit que l'éditeur, et en même temps l'auteur des notes, est l'abbé Debonnaire, ex-oratorien (*Voy.* DEBONNAIRE). Le même Discours fut réimprimé en 1733, 1750, 1753, 1755, toujours avec les mêmes notes, à l'exception que, dans la dernière édition, l'on retrancha la dénonciation de quelques communautés chargées de l'éducation des jeunes ecclésiastiques, comme favorable aux opinions ultramontaines. En 1763, une nouvelle édition du Discours sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, fut donnée par M. Boucher d'Argis : elle parut munie d'une approbation, avec beaucoup de changements dans le texte. On en avait, il est vrai, retranché quelques notes les plus réprehensibles ; mais parmi celles qui subsistaient, il en était encore de très dignes de reproches. Pour justifier la différence qui existait entre cette édition et celles qui l'avaient précédée, l'éditeur alléguait que celles-ci s'étaient faites sur des copies infidèles, et où il s'était glissé plusieurs propositions contraires à nos libertés. Le même Discours fut de nouveau imprimé en 1765, avec un Commentaire par M. l'abbé de C. de L. (Chiniac de Labastide). Le texte du Discours est le même que celui de l'édition de Boucher d'Argis ; mais le Commentaire est encore plus violent que les notes des éditions précédentes. Il est constant que, dans ces deux dernières éditions, le texte de Fleury a été altéré et interpolé pour le rendre favorable à quelques prétentions du Parlement, qu'on était fort aise d'appuyer d'une autorité aussi imposante. Mais depuis, la fraude fut découverte, et le manuscrit autographe a été retrouvé. Il porte la date de 1690. Le texte en est à peu près semblable à celui des éditions qui ont précédé celle de Boucher d'Argis, et la confrontation des deux textes ne laisse aucun doute sur l'intention de cet éditeur. Outre ces ouvrages, on a de l'abbé Fleury : *Discours sur la prédication*, 1733, in-12 ; *Traité du Droit public de France*, 1769, 3 tom. en 4 vol. in-12, dont le dernier contient l'*Extrait de la république de Platon*, les *Réflexions sur Machiavel*, et autres opuscules inédits de l'abbé Fleury : on a rafraîchi le

frontispice de cette édition en 1772 et 1788 (*Voy.* le journal des Savants de septembre 1789); *Le Soldat chrétien*, 1772, in-12, publié, ainsi que l'ouvrage précédent, par J. B. Darragon; *Lettres à Santeul, et deux Lettres en vers latins*, l'une à M. Louis de Montmore, l'autre à M. André d'Ormesson; *Discours sur la Poésie et notamment sur celle des Hébreux* (dans les *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, recueillis par le P. Desmolets); *Portrait du duc de Bourgogne et Avis pour ce prince; Réflexions sur Machiavel; Lettres sur la Justice; Pensées tirées de Saint-Augustin; Mémoires pour le roi d'Espagne; Discours Académiques.* Tous les ouvrages de l'abbé Fleury, mentionnés ci-dessus, à l'exception de l'*Histoire Ecclésiastique*, ont été recueillis par Rondet, sous le titre d'*Opuscules*, Nîmes, 1780, 5 vol. in-8°. Quelques pièces inédites, et surtout le manuscrit autographe (1) du Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane, si important pour fixer et faire connaître la véritable opinion de ce savant ecclésiastique sur un point d'un si grand intérêt, étant tombés entre les mains de M. Emery, supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice, il en a formé un volume de *Nouveaux Opuscules*, Paris, 1807, in-12. La pièce la plus importante de ce recueil est le fameux Discours. M. Emery a fait imprimer, en caractères romains, le texte du manuscrit autographe, et en italiques les morceaux supprimés ou altérés. Les parties correspondantes substituées par l'éditeur de 1763, sont placées en notes. On trouve, dans ce même recueil, le petit poème de l'abbé Fleury, intitulé : *Bibliotheca Claromontana.* Le tom. XXV des *Lettres édifiantes*, in-12, contient un *Traité des Etudes convenables aux Missionnaires*, qui lui est attribué; et le tom. III des *Annales philosophiques, morales et littéraires*, Paris, 1801, in-8°., renferme, pag. 227, une lettre inédite de l'abbé Fleury, qui donne de curieux détails sur la vie et les travaux de J. de Gaumont, conseiller au Parlement de Paris, mort en 1665. L—y.

FLEURY (Julien), chanoine de Chartres. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance. Il mourut à Paris le 13 septembre 1725, après avoir consacré sa vie entière à l'étude des lettres et aux devoirs de son état. Il avait professé quelque temps l'éloquence au collége de Navarre, et s'était principalement distingué dans cette carrière par son talent pour la poésie latine. Mais il est surtout connu par les éditions *ad usum Delphini*, dont il fut chargé. On lui confia d'abord *Apulée*, qu'il publia à Paris en 1688, 2 vol. in-4°. Son édition est réputée l'une des meilleures de cette intéressante collection. Bientôt après il entreprit *Ausone*; mais à peine l'ouvrage fut-il sous presse que les fonds consacrés à l'entreprise cessèrent de la soutenir, et l'impression s'arrêta à la page 160. On donne cependant une autre raison de cette suspension subite; on prétend que l'obscénité de quelques-unes des pièces d'Ausone effaroucha la piété de ce respectable ecclésiastique, et qu'il renonça à commenter ce qu'il eût rougi de paraître seulement avoir lu. Ce motif l'honore sans doute;

(1) Le P. Lelong cite, dans sa *Bibliothèque des Historiens de France*, un manuscrit de M. Fleury, conservé dans la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés, et intitulé : *Mémoire sur les Libertés de l'Eglise Gallicane*, composé en 1690, in-f. L'abbé Goujet croit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Mémoire est le même ouvrage que le Discours : tous deux portent la même date; la matière est la même, et l'abbé Goujet assure avoir entendu dire au P. Lelong que c'est ce discours qu'il a voulu citer.

Tome XV. page 67.

HIST. DE FRANCE.

LE CARD.AL DE FLEURY.

Hyac. Rigaud pinx.t

Landon. direx.t

mais il est difficile de le concilier jusqu'à un certain point avec les précautions qu'il prit pour conserver son manuscrit et les feuilles déjà imprimées; en sorte qu'à sa mort on retrouva le tout bien cacheté. L'abbé Souchay, membre distingué de l'académie des inscriptions et belles-lettres, se chargea de revoir, de suppléer le travail de Fleury, et publia son Ausone à Paris, 1730, un vol. in-4°. On doit encore aux soins de Julien Fleury l'édition de la Concorde évangélique grecque et latine de Nicolas Toinard, d'Orléans, Paris, in-fol., 1707: les prolégomènes et les notes sont en partie son ouvrage. Il a également travaillé à la longue et savante Requête imprimée et présentée au roi en 1700 au nom du chapitre de Chartres, et qui avait pour objet la défense de ses droits attaqués alors par l'évêque de ce diocèse. A. D—R.

FLEURY (André Hercule de), cardinal, ancien évêque de Fréjus, et précepteur de Louis XV. Duclos dit qu'il était fils d'un receveur des tailles de Lodève, mais bien certainement il était issu d'une famille noble et ancienne du Languedoc; il naquit dans cette ville le 22 juin 1653, et fut, dès son enfance, destiné à l'état ecclésiastique. Amené à l'âge de six ans à Paris, il fit ses humanités au collége de Clermont, sous la direction des jésuites. Après sa rhétorique, il passa au collége d'Harcourt pour y faire sa philosophie. Né avec de l'esprit, doué de beaucoup de facilité et d'une heureuse mémoire, joignant à cela l'amour de l'étude, il avait brillé dans toutes ses classes. Il les termina en soutenant des thèses en grec et en latin, sur les principaux dogmes enseignés par les anciens philosophes dans les écoles d'Athènes; exercice qui désignait les bons écoliers, mais qui commençait à devenir rare, et dont Rollin et Boivin le cadet donnèrent les derniers exemples. En 1668, n'ayant encore que quinze ans, le jeune abbé de Fleury fut nommé à un canonicat de Montpellier. Il alla en prendre possession, et revint à Paris continuer les études qu'exige l'état ecclésiastique. Il soutint sa tentative en 1674, entra en licence en 1676, et subit toutes les épreuves de ce cours; mais il ne prit le bonnet de docteur que bien long-temps après. Il n'avait que vingt-quatre ans, était encore en licence, et n'était point prêtre, lorsqu'il fut nommé aumônier de la reine Marie-Thérèse. Il en fit les fonctions au mariage de la princesse Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne. Il assista comme chanoine de Montpellier, en qualité de député du second ordre, à la fameuse assemblée du clergé de 1682. Après la mort de la reine il devint aumônier du roi, et tint en 1692 le poêle au mariage de Philippe de France, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume. Introduit ainsi à la cour, avec une figure agréable et spirituelle, de nobles manières, un esprit cultivé, il se fit bientôt connaître, et acquit d'illustres et puissants amis, qui devinrent ses protecteurs. L'abbaye de la Rivour, ordre de Cîteaux et diocèse de Troyes, à laquelle il fut nommé en 1686, fut la première grâce ecclésiastique qu'il obtint. Son mérite, relevé d'une conduite sage, modeste, et de mœurs régulières, n'échappa point à la pénétration de Louis XIV. Sous les dehors du courtisan aimable, ce prince entrevit des vertus et des qualités solides qui promettaient un bon évêque. Les suffrages de Bossuet et du cardinal de Noailles confirmèrent le monarque dans ces favorables dispositions; et le 1er. novembre 1698, il nomma l'abbé de

Fleury à l'évêché de Fréjus, accompagnant cette nomination d'une de ces phrases obligeantes dont il savait si bien assaisonner les grâces qu'il accordait (1). On a prétendu que ce présent, qui éloignait l'abbé de Fleury de la cour, et le reléguait dans un pays peu agréable, ne lui plut que médiocrement; et à ce sujet on cite de lui quelques bons mots qui, s'ils sont vrais, le feraient présumer (2). Quoi qu'il en soit de cette répugnance, son devoir n'en souffrit point; il se rendit dans son diocèse, en sortit peu, se voua à l'instruction de son troupeau, soulagea les pauvres, établit de petites écoles dans les campagnes, etc. Par sa conduite sage envers le duc de Savoie, lorsqu'en 1707 ce prince entra en Provence, Fleury garantit le pays des fureurs de la guerre. L'évêque de Fréjus sut si bien se concilier les bonnes grâces du duc, et celles du prince Eugène, qu'il obtint tout ce qu'il voulut, qu'aucun désordre ne fut commis dans la ville, et que la province en fut quitte pour une contribution très modérée. M. de Fleury s'était fait recevoir docteur en Sorbonne, et avait été sacré évêque en 1699. Il conserva l'évêché de Fréjus jusqu'en 1715. Alors sa santé souffrant du mauvais air de cette ville située près de la mer, il demanda et obtint la permission de se démettre de son évêché, et reçut en dédommagement l'abbaye de Tournus. C'est cette même année que le roi, par un codicile ajouté à son testament, le nomma précepteur de son petit-fils, qui depuis fut Louis XV. Chargé d'un emploi si important, et dont allait dépendre le bonheur d'un grand royaume, Fleury ne songea plus qu'à s'en acquitter avec le soin le plus scrupuleux. Il s'appliqua à former son élève au secret, aux affaires, à en faire un honnête homme, et à lui inspirer des sentiments dignes d'un grand roi. Il sut s'en faire aimer; et l'attachement de l'auguste élève pour son précepteur fut tel, que celui-ci ayant disparu pendant quelques moments, lorsque le régent fit arrêter M. de Villeroi, les larmes du jeune prince ne cessèrent de couler jusqu'à ce que Fleury lui eût été rendu. A cet attachement succéda la confiance, et l'évêque sut si bien la ménager, ou pour parler plus juste, la mériter, qu'il la conserva toute sa vie. Ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant point, ne demandant rien, il s'attira la bienveillance du régent et l'estime générale. L'archevêché de Reims étant venu à vaquer par la mort de M. de Mailly, ce prince crut faire, et fit en effet plaisir au jeune roi, en lui présentant Fleury pour ce riche bénéfice. Fleury ne fut ébloui ni de l'éclat de la pairie, ni d'une haute fortune ecclésiastique. Il s'excusa sur ce qu'il s'était démis de l'évêché de Fréjus à cause de son âge, qui était devenu plus avancé, et sur ce que son emploi près du roi ne lui permettrait point de remplir les devoirs épiscopaux. Quelque instance qu'on lui fît, il demeura inébranlable, et il fallut que le régent le priât pour lui faire accepter l'abbaye de St.-Etienne de Caen, que M. de Mailly avait également laissée vacante. Dans une autre occasion, il refusa le cordon de l'ordre du St.-Esprit, et fit nommer l'archevêque de Lyon à sa place. En 1723, à la mort du régent, Fleury eût pu se mettre à la tête des affaires; il fut le premier à proposer le duc de Bourbon pour

(1) Il lui dit : « Je vous ai fait attendre long-» temps; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu » avoir seul ce mérite auprès de vous. »

(2) Il disait, assure Voltaire, que depuis qu'il avait vu sa femme il avait été dégoûté de son mariage; et il signa, dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : *Fleury, evêque de Frejus par l'indignation divine.* (Precis du Siecle de Louis XV.)

principal ministre. L'ancien évêque eut la feuille des bénéfices et l'entrée au conseil; mais il n'exerça les fonctions de ministre qu'après l'exil du duc. Il ne voulut pas même du titre de principal ministre, et il conseilla au roi de le supprimer. Jamais ministère ne fut plus paisible, et ne donna moins lieu à l'intrigue. Le nouveau ministre ne changea rien dans ses mœurs. Revêtu de la pourpre romaine, devenu un des principaux personnages de l'état, il sembla n'être encore que l'abbé de Fleury. Il ne se logea point plus au large; sa table n'en fut pas plus somptueuse, ni ses équipages moins modestes. «On fut étonné, dit Voltaire, que le premier ministre fût le plus aimable des courtisans et le plus désintéressé. Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation; traitant l'état comme un corps robuste et puissant, qui se rétablit de lui-même.» Jamais Fleury n'avait couru après la fortune. Dispensateur de toutes les grâces ecclésiastiques, il ne s'en était appliqué aucune, quoique ses prédécesseurs lui eussent donné l'exemple du contraire. Richelieu et Mazarin, dans la même place qu'il occupait, avaient un train de prince: il n'eut que celui d'un simple particulier; son revenu ne monta jamais à plus de cent mille francs, dont la moitié était employée à faire du bien. Si l'on s'en rapporte à son discours de remercîment, il tint la nomination au cardinalat de la seule bonté du roi, sans l'avoir sollicitée: il fit partie de la promotion de septembre 1726, et ce prince lui donna lui-même la barette en l'embrassant affectueusement. Les dix-sept ans de son ministère n'offrent presque rien à l'histoire, parce que, plus un état est tranquille, moins il s'y passe d'événements qu'elle doive remarquer. Il diminua les tailles, fixa la valeur des monnaies sur une base que ses successeurs se firent une loi de respecter, et arrêta par ce moyen l'un des fléaux qui avaient le plus dévasté la France. On lui impute de n'avoir, par une économie déplacée, envoyé qu'un secours de 1200 hommes pour dégager Dantzig; entreprise dont le mauvais succès fit perdre au beau-père de Louis XV le trône de Pologne. (*V.* Plelo, et Stanislas-Leczinski.) Néanmoins il soutint et finit heureusement la guerre de 1723 à 1736, dont le résultat, pour la France, fut l'acquisition de la Lorraine; mais son soin principal fut de conserver la paix, et il fut puissamment secondé dans cette vue par le ministre Walpole, son ami. Si, vers la fin de sa vie, la France se trouva engagée dans une lutte fâcheuse, ce fut contre son gré, et parce qu'il fut jeté hors de ses mesures par des événements qu'il n'était pas en son pouvoir de maîtriser. Quelque sage qu'elle ait été, on a fait à son administration plusieurs reproches. Il n'avait pas, a-t-on dit, assez d'élévation dans l'esprit; il n'empêcha pas des querelles théologiques presque étouffées, de se reproduire; il favorisa trop les financiers; enfin, il laissa dépérir la marine. La dernière de ces imputations est peut-être la seule qui soit méritée. Il fit cependant, pour venger le commerce français, sortir de Toulon une escadre qui alla bombarder Tripoli, et forcer cette république de corsaires à venir demander au roi grâce et pardon. Une autre escadre, quelques années après, alla contraindre les Génois à payer le prix d'un navire brûlé par un armateur de la république, et à faire au roi satisfaction. Enfin, une flotte, que le duc d'Antin commandait, tint la mer pen-

dant huit mois, et fit respecter le pavillon français. Fleury ne protégea pas moins les sciences et les lettres que le commerce. Il fit achever les bâtiments projetés pour la Bibliothèque du roi, et donna plus d'étendue au plan qu'on avait arrêté, pour rendre cet édifice digne de sa destination. Il envoya des savants en Egypte et en Grèce pour recueillir des manuscrits rares; il en fit venir de la Chine, et ne négligea rien pour enrichir ce précieux dépôt. Il fit partir à grands frais des académiciens pour le Nord et le Pérou, afin de mesurer un degré du méridien et de déterminer la figure de la terre. « Son économie était minutieuse, dit M. Lacretelle, mais non sordide. Il faisait éprouver plus de refus aux courtisans qu'aux malheureux; mais il avait des fonds en réserve pour les grandes calamités locales: c'est ainsi qu'il fit rebâtir la ville de Sainte-Menehould, consumée presque en entier par un incendie..... L'économie de ce ministre eut peu d'imitateurs; son désintéressement en eut encore moins. Le cardinal de Fleury joua plusieurs fois le rôle d'arbitre de l'Europe; sa médiation était souvent demandée et suivie d'heureux effets, genre de gloire que la France n'avait jamais aussi souvent obtenu depuis le règne de St. Louis, le conciliateur de tant de rois. » Le cardinal de Fleury était des trois académies. Il avait été reçu à l'académie française en 1717, à celle des sciences en 1721, et à celle des inscriptions et belles-lettres en 1725. Il était, en outre, proviseur de Sorbonne et supérieur de la maison de Navarre. Il parlait purement et avec facilité, racontait agréablement, et écrivait bien. Il était éloquent; les mandements qu'il fit pendant son séjour à Fréjus prouvent qu'il eût été orateur, s'il avait voulu l'être. A l'âge de 73 ans, « il enchanta le congrès de Soissons, dit un historien, et, nouveau Nestor, il fit découler le miel de ses lèvres, et gagna tous les suffrages. » Il parvint ainsi à une extrême vieillesse sans que sa santé et ses facultés intellectuelles en fussent altérées; et, jusqu'au dernier moment, sa tête demeura saine, libre, et capable d'affaires. Il s'éteignit insensiblement, et mourut à Issy, lieu qu'il affectionnait, le 29 janvier 1743, âgé de plus de 89 ans et sept mois. Le roi voulut honorer sa mémoire d'une manière particulière; il ordonna qu'un service solennel lui serait fait a Notre-Dame comme aux princes, et qu'un mausolée lui fût construit dans l'église de Saint-Louis du Louvre, où on le voyait avant la révolution. Mairan et Fréret firent et lurent son éloge dans des séances publiques, l'un à l'académie des sciences, l'autre à l'académie des inscriptions et belles-lettres; et le P. de Neuville, célèbre jésuite, prononça son oraison funèbre. Quoiqu'il y ait quelque diversité dans les jugements portés sur le cardinal de Fleury, tous s'accordent sur son caractère, et en général sur la sagesse de son administration. On convient qu'il était doux, affable, accessible, et d'un commerce aimable. « Sa conversation était aisée, amusante, et nourrie d'anecdotes curieuses; il avait la répartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et, ce qui est très rare, il n'offensait personne. » Quelques-uns prétendent, sans pouvoir en apporter des preuves, que sa modestie couvrait une ambition déguisée. Quel sage demeurera irréprochable, si, même quand sa vertu ne s'est jamais démentie, on va fouiller ses intentions? On ne peut assurément contester au cardinal de Fleury ni sa modération dans une place éminente, ni son extrême réserve dans ses dépenses personnelles,

ni son noble désintéressement, dont il donna des preuves avant que sa fortune fût assurée, en renonçant à la succession du baron de Perignon, dont il était héritier, pour la faire passer à son neveu. « A sa mort, dit Duclos, sa succession se trouva être à peine celle d'un médiocre bourgeois, et n'aurait pas suffi à la moitié de la dépense du mausolée que le roi lui fit élever. Cette mort, ajoute-t-il, pourrait rappeler ces temps éloignés où des citoyens, après avoir servi leur patrie, mouraient si pauvres, qu'elle était obligée de faire les frais de leurs funérailles. » Ce même Duclos atténue le reproche fait au cardinal d'avoir laissé tomber la marine. « Son esprit d'économie, dit-il, le trompa sur cet article. S'il l'a portée quelquefois trop loin, ceux qu'elle gênait en murmuraient, et tâchaient de prouver qu'il ne voyait pas les choses en grand; et mille sots, qui ne voyaient ni en grand ni en petit, répétaient le même propos: mais le peuple et le bourgeois, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus nombreux et de plus utile dans l'état, et qui en fait la base et la force, avaient à se louer d'un ministre qui gouvernait un royaume comme une famille. Quelque reproche qu'on puisse lui faire, il serait à désirer pour l'état qu'il n'eût eu que des successeurs de son caractère, avec une autorité comme la sienne. » Nous avons choisi de préférence le témoignage de Duclos, censeur rigide, et bien plus porté à dire des vérités dures qu'à flatter, parce qu'il nous a paru que ce peu de mots favorables au cardinal de Fleury était la meilleure réponse aux détracteurs de son administration. L—y.

FLEURY (Marie-Maximilien-Hector de Rosset de), de la même famille que le précédent, avait été envoyé en 1793 dans la prison du Luxembourg, en vertu de la fameuse loi révolutionnaire dite *des suspects*; l'auteur de cet article se trouvait alors avec lui dans la même maison. Le comte de Fleury avait, quoique détenu, toute la gaîté, tous les goûts de l'extrême jeunesse, et passait la journée à jouer à la balle ou aux barres dans la cour du Luxembourg; mais ayant vu périr ou proscrire sa famille, le désespoir s'empara de lui, et il écrivit à Dumas, président du tribunal révolutionnaire, le billet suivant qu'ont rapporté les mémoires du temps: « Homme de sang! égor-» geur! cannibale! monstre! scélé-» rat! tu as fait périr ma famille; tu » vas envoyer à l'échafaud ceux qui » paraissent aujourd'hui devant ton » tribunal; tu peux me faire subir » le même sort, car je te déclare que je » partage leurs sentiments. » — « Voilà » le billet doux qu'on m'écrit, dit » Dumas à Fouquier-Tinville, en lui » présentant le petit papier; je t'in-» vite à en prendre lecture: que » faut-il répondre à celui qui me » l'adresse? — Ce monsieur me pa-» raît pressé, répondit Fouquier, » eh bien, nous allons le satisfaire »; et aussitôt il envoie des gendarmes chercher le jeune comte, le fait monter sur les redoutables gradins avec une cinquantaine d'autres personnes, et on le condamne à mort le 18 juin 1794, comme assassin de Collot d'Herbois, de complicité avec des gens qu'il n'avait jamais connus, et avec lesquels il était impossible qu'il eût pu se concerter pour l'assassinat qu'on lui faisait expier: il était en prison depuis environ huit mois. On le conduisit à l'échafaud en chemise rouge, comme les autres condamnés pour ce prétendu crime. B—u.

FLEURY (Jean), ou *Floridus*, poète français du 15e. siècle, ne

nous est connu que par l'ouvrage suivant : *Traité très plaisant et récréatif de l'amour parfait de Guisgardus et Sigismonde, fille de Tancredus;* c'est la première Nouvelle de la quatrième journée du Décameron de Boccace. Fleury la mit en vers d'après la traduction latine de Léonard Bruni d'Arrezzo. Les différentes éditions en sont assez recherchées par les curieux : cependant ils donnent la préférence à celles qui ont paru dans le 15e. siècle, Paris, Ant. Verard, 1493, in-fol. goth. de 20 feuillets; ibid., le Caron, 1493, in-4°.; ibid., seconde éd. in-4°.; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque du roi; Rouen, s. d., in-4°., goth. — Fleury (N.), poète, né à Lyon au commencement du 18e. siècle, mort en 1746, est auteur de deux opéras : I. Celui de *Biblis*, représenté en 1732, musique de Lacoste. II. Le ballet des *Génies*, représenté en 1736, musique de Mlle. Duval. Ces deux pièces sont imprimées dans le Recueil de Ballard. — Fleury (Jacques), avocat au parlement de Paris, mort en 1775, négligea l'exercice de son état pour se livrer à la culture des lettres. Il était très répandu dans les différentes sociétés de la capitale, dont il faisait les délices par son esprit et son amabilité; mais les applaudissements prodigués à ses ouvrages par des amis trop indulgents ne purent pas réussir à leur concilier la faveur du public, et depuis long-temps on ne les lit plus. Ce sont : I. *Chansons maçonnes*, Paris, 1760, in-8°. II. *Poésies diverses*, 1761, in-12, réimprimées sous le titre de *Folies*, 1769, in-8°. Ce Recueil offre une collection de Fables, d'Epîtres, de Chansons, de Madrigaux, d'Epigrammes, etc. La plupart de ces pièces prouvent de l'esprit et de la facilité; mais elles prouvent aussi que l'auteur n'était pas poète. III. Le *Littérateur impartial*, ou *Précis des ouvrages périodiques*, 1760, in-12. Il n'a paru qu'un numéro de ce journal, que Fleury avait entrepris en société avec Lamarche-Courmont. IV. *Les grands objets de la Foi*, ou *les Mystères, Odes*, 1774, in-8°. On lui attribue encore *le Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*. Il a fourni au théâtre de l'Opéra-Comique le *Retour favorable* et le *Temple de Momus*, prologues; *Olivette, juge des enfers* (que d'autres attribuent à Piron), le *Miroir magique*, la *Mort du Goret* et le *Rossignol;* cette dernière pièce en société avec l'abbé de l'Attaignant. W—s.

Fleury (Guillaume-François Joly de), procureur général du roi au parlement de Paris, et l'un des hommes dont le caractère et les talents ont illustré la magistrature française, était issu d'une famille originaire de Beaune, laquelle occupa des places distinguées dans le parlement de Bourgogne, et dont une branche vint s'établir à Paris à la fin du XVIe. siècle. Il naquit dans cette ville le 11 novembre 1675. Destiné à suivre la carrière de ses pères, il fut dès ses premiers ans appliqué aux études qu'elle exige. Il sortit de ses classes versé dans la grammaire, les lettres et la philosophie. A ces études préparatoires, il en joignit bientôt de plus importantes. Il étudia à fond la jurisprudence et le droit public, et ne négligea ni la théologie, ni les ouvrages qui traitent de la discipline ecclésiastique, ni l'histoire, ni aucun genre d'instruction qu'il crut propre à former un magistrat. Doué d'une grande pénétration et d'une rare mémoire, il recueillit de bonne heure le fruit de son application; et à l'âge où d'autres à peine commen-

sent, il annonçait déjà une habileté qu'on n'acquiert ordinairement que par un long travail. Il n'avait que 20 ans, lorsqu'en 1695 il se fit recevoir avocat. Il en exerça dès-lors les fonctions d'une manière fort brillante. Pourvu en 1700 de l'office d'avocat général à la cour des aides, il y fut reçu, en cette qualité, le 2 décembre. Cependant il se disposait à suivre une autre carrière. Il s'était destiné à l'état ecclésiastique, et même, dit-on, il était déjà pourvu de quelques bénéfices ; mais son frère aîné Joseph-Omer Joly de Fleury étant mort à la fin de 1704 et ne laissant point d'enfants, Guillaume-François crut que l'intérêt de sa famille exigeait qu'il rentrât dans le siècle. Il quitta l'habit clérical, et, peu de mois après, succéda à son frère dans l'office d'avocat-général au parlement de Paris, que celui-ci avait laissé vacant; il réunit ainsi le même office dans les deux cours. Il sut en remplir les nobles et pénibles fonctions à la satisfaction du public, et montra, quoiqu'il fût d'une santé délicate, que ce double travail n'était au-dessus ni de son zèle ni de ses forces. Nourri d'études solides, il put suffire aux plaidoyers, aux harangues, aux réquisitoires, aux mercuriales et aux nombreux discours qu'il était obligé de prononcer : telle était sa facilité, que toutes ces pièces étaient aussi soignées que s'il eût eu beaucoup de temps pour les composer; et l'on ne savait qu'y admirer le plus, de l'éloquence qui y régnait, ou de la justesse du raisonnement; de l'ordre et de la précision des idées, ou de la profondeur des recherches. En 1717, la place de procureur-général au parlement ayant vaqué par la nomination de M. d'Agueseau à la dignité de chancelier de France, Joly de Fleury en fut pourvu. Ce furent de nouveaux devoirs à remplir, qui n'exigeaient pas moins de travail et d'assiduité. Le nouveau procureur-général se montra le digne successeur de l'illustre magistrat qu'il remplaçait, et « les deux choix, dit Duclos, furent d'autant plus applaudis que personne n'était en droit d'en être jaloux. » Joly de Fleury, sous le régent, fut l'un des membres du conseil de conscience; il remplit pendant plus de vingt ans les fonctions laborieuses de procureur-général, et, en plusieurs rencontres, il eut à suppléer les avocats-généraux dans l'exercice du ministère public. En 1740, il s'adjoignit son fils aîné, à qui il fit don de la survivance de sa charge. S'en étant démis en 1746, ce fils lui succéda, et l'office d'avocat-général dont celui-ci était revêtu passa à son frère Omer Joly de Fleury. Les soins de ce grand magistrat, tandis qu'il était procureur-général, ne se bornaient pas aux affaires qui étaient de son emploi. Il fit faire et dirigea de grands travaux non moins intéressants pour l'ancienne littérature française et l'histoire de notre droit public, que pour la jurisprudence. Il fit mettre en ordre les registres du parlement, et tira de la poussière des greffes un grand nombre de documents curieux qui y restaient ensevelis. Beaucoup de ces pièces furent dépouillées sous ses yeux. Il soumit au même travail les rouleaux du parlement, desquels à peine on avait connaissance : il fit compulser le trésor des chartes, et inventorier ces anciens monuments; mines négligées jusqu'alors et qui fournirent une grande quantité de matériaux précieux. Joly de Fleury porta dans sa retraite le même goût du travail, le même amour du bien, le même désir d'être utile aux autres. Toutes les après-midi son cabinet était ouvert à quiconque voulait avoir recours à

ses lumières. Le pauvre, la veuve, l'orphelin y étaient admis. Il écoutait ceux qui se présentaient, leur donnait des conseils, résolvait les difficultés qu'on lui proposait: et ce n'était pas seulement pour les choses qui étaient du ressort de la jurisprudence. Ayant embrassé presque toutes les branches des connaissances humaines, il n'en était pas sur lesquelles il ne fût en état de raisonner, et de donner d'utiles avis. Parmi ceux qui venaient lui en demander, se trouvaient des personnes du mérite le plus distingué, et de tous les rangs comme de toutes les professions. Lorsqu'en 1752, à l'occasion des troubles qui s'étaient élevés pour les refus de sacrements, on nomma une commission ecclésiastique, on crut ne pouvoir mieux faire que de l'y appeler. A la douceur, à un caractère toujours prêt à obliger, il joignait la fermeté et la sévérité de mœurs qui conviennent à un magistrat. Circonspect dans ses démarches, toujours guidé par les sentiments d'honneur qui étaient héréditaires dans sa famille, et par l'amour de ses devoirs, sans faste, sachant allier la dignité à la modestie, décent et grave dans ses manières, chrétien exemplaire et éclairé, il offrait dans sa personne le modèle de toutes les vertus qui font le bon citoyen et distinguent l'homme public. Il conserva jusqu'à son dernier moment son heureuse mémoire, son jugement sain, et son habitude de l'application. Quoique avancé en âge, il ne ressentit point les incommodités de la vieillesse. La veille même de sa mort, s'étant fait lire les représentations d'un parlement, il fit sur cet écrit des observations très judicieuses, et en dit son sentiment avec beaucoup de présence d'esprit. Il mourut, à Paris, le 25 mars 1756, dans sa 81e. année. Son corps, après avoir été présenté à Saint-Severin, sa paroisse, fut inhumé dans l'église de Saint-André-des-Arcs, où sa famille avait sa sépulture. Le lendemain de l'inhumation, son éloge fut prononcé par M. l'avocat-général Seguier, en l'assemblée des chambres. « Son nom, dit un journal du temps, passera à la postérité avec ceux de l'Hôpital, des Harlay, des Molé et des d'Aguesseau. » Il laissa trois fils, dont l'un lui avait succédé dans la place de procureur-général, l'autre d'abord avocat-général devint président à mortier, et le troisième fut conseiller-d'état et contrôleur-général des finances. On a de ce magistrat célèbre : I. Beaucoup de *Mémoires sur diverses matières*, dont quelques-uns ont été imprimés, et le plus grand nombre est demeuré manuscrit. II. Des *Observations et Notes sur diverses parties de notre Droit public*, restées aussi inédites. III. Des *Extraits de Plaidoyers*, dans les tomes VI et VII du *Journal des Audiences*. Il avait, dit le *Dictionnaire des Anonymes*, guidé M. Duchemin dans la rédaction de la nouvelle édition de ce journal. Il avait aussi revu les recherches de Grosley sur le Droit français, et il passe pour l'auteur de beaucoup d'articles du Denisart. On doit ajouter à cela qu'il eut beaucoup de part à la formation des nouvelles ordonnances qui furent rédigées de son temps. — FLEURY (Jean-Omer Joly DE), neveu du précédent, et fils de Joseph-Omer Joly de Fleury, avocat-général au parlement, était chanoine de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. Il fut nommé à l'abbaye d'Aumale, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Rouen, le 10 novembre 1729, et à celle de Chézy, même ordre, diocèse de Soissons, le 9 mai 1731. On a de lui la *Science du Salut*, ou *Principes solides sur les devoirs les plus importans*

de la Religion, tirés des Essais de morale de M. Nicole. Paris, 1746, in-12. Il a aussi publié l'*Abrégé de la Philosophie, par De la Chambre*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Il est mort le 29 novembre 1755. La famille *Joly de Fleury* subsiste dans un petit-fils et un arrière-petit fils du procureur-général Guillaume-François, issus du président à mortier. L—y.

FLEURY (Jean-Baptiste), savant ecclésiastique, naquit à Besançon en 1698. Il s'appliqua particulièrement à l'histoire de la Franche-Comté, et parvint à former des recueils précieux de pièces qu'il avait transcrites lui-même, avec le plus grand soin, sur les originaux déposés dans les archives publiques. Dunod déclare, dans la préface de l'*Histoire de l'Eglise de Besançon*, qu'il a les plus grandes obligations à l'abbé Fleury, pour les judicieuses remarques qu'il lui a communiquées : cependant il refusa d'insérer dans son ouvrage une *Dissertation* où l'abbé Fleury démontrait, jusqu'à l'évidence, que le Saint-Suaire de Besançon n'était pas une relique authentique. Cette pièce, qu'il y avait de la hardiesse à avouer alors, courut en manuscrit; mais cette imprudence n'attira aucun désagrément à l'auteur, dont on connaissait la piété, et dont on estimait les talents. L'abbé Fleury était en correspondance avec l'abbé Lebeuf, qui a souvent fait usage de ses recherches. Il avait obtenu un canonicat à la collégiale de Sainte-Madelène de Besançon, et mourut en cette ville le 6 mai 1754. On a de lui : I. Deux *Dissertations sur des usages singuliers de l'Eglise de Besançon*, imprimées dans les *Mercures* de juillet, décembre 1741, et septembre 1742. II. Les *Almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, depuis* 1746 *jusqu'à* 1753, 8 vol. in-8°.; collection rare et précieuse par les détails intéressants qu'on y trouve sur les points les plus importants de l'histoire de cette province. III. *Une Messe pour la fête de Sainte-Madelène ; l'Office pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus; des Hymnes pieuses ; des ouvrages liturgiques*, etc. Les recueils de ce savant ont été perdus par la négligence de ses héritiers. W—s.

FLEURY (François-Michel), né à Alençon vers le milieu du 18.siècle. Cet ecclesiastique, entêté d'idées bizarres, s'avisa de se faire répondre et servir la messe par la sœur de son vicaire. L'évêque du Mans (M. de Grimaldi), dans le diocèse duquel Fleury était curé, l'ayant interdit de ses fonctions, il publia, dans le Journal Ecclésiastique du mois d'avril 1774, la question suivante : *Si une femme, au défaut d'homme, peut répondre la messe.* Il se chargea d'en donner la solution, en concluant pour l'affirmative dans le numéro du mois de juin suivant. Une critique manuscrite ayant couru dans le pays qu'habitait Fleury, il fit imprimer une brochure intitulée : *Réponse de la Messe par les femmes, en réponse à une lettre anonyme*, 1778, in-8°., p. p. Cet ecclésiastique mourut le 19 avril 1781. D—b—s.

FLEURY-TERNAL (Charles), jésuite de la province de Toulouse, né à Tain en Dauphiné, le 29 janvier 1692, professa long-temps, avec distinction, dans les colléges de la société, et mourut vers 1750. On a de lui : I. *La Vie de Saint-Bernard, archevêque de Vienne, dédiée à S. A. Mgr. l'abbé d'Auvergne, abbé-général de l'ordre de Cluny*, Paris, 1722, in-12. On cite des éditions de 1728, 1732 et 1748. Ce *Saint-Bernard*, ou plutôt *Barnard*, était un homme de

qualité de la cour de Charlemagne : il devint archevêque ou évêque de Vienne, et entra dans la conspiration contre Louis-le-Débonnaire ; mais il expia sa faute par un sincère repentir. Son nom n'a jamais été dans le martyrologe romain ; mais on fait sa fête, le 23 janvier, à Vienne et dans les diocèses voisins. Il mourut en 843. II. *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois*, Paris, 1728, in-8°. et in-4°. Ce cardinal de Tournon présidait au colloque de Poissy, et mourut en 1562. L—Y.

FLINCK (Govaert), peintre, naquit à Clèves en 1616. Ses parents qui le destinaient au commerce, contrarièrent long-temps son inclination pour le dessin ; mais enfin, ils consentirent à le confier au peintre Lambert Jacobs, sous lequel l'elève fit de rapides progrès. Attiré ensuite à Amsterdam par la réputation de Rembrant, il en étudia la manière, et la saisit au point que la plupart de ses ouvrages se confondent avec ceux de cet habile maître. Malgré les avantages de ce talent d'imitation, Flinck cessa de s'y livrer servilement ; il reconnut qu'une manière plus fondue rendait mieux la nature : il changea la sienne et eut sujet de s'en féliciter par le succès qu'il obtint. Son mérite, comme peintre, et ses connaissances variées, le lièrent avec les savants les plus recommandables. Il avait fait construire un cabinet dans le genre de celui de Rubens, et y avait rassemblé des collections très précieuses de tableaux et de dessins des grands maîtres, ainsi que de gravures, de médailles et de diverses armures des anciens. L'électeur de Brandebourg et le duc de Clèves l'occupèrent beaucoup et l'honorèrent d'une estime particulière. Il peignait très bien le portrait ; mais on dit qu'il abandonna ce genre quand il eut vu les portraits de Van-Dyck ; il voulut même quitter entièrement la peinture, après avoir admiré les ouvrages de Rubens : cependant les instances de ses amis le rappelèrent à ses pinceaux, et il venait de terminer, aux applaudissements des bourgmestres d'Amsterdam, les esquisses de douze tableaux qu'ils lui demandaient pour la maison-de-ville, lorsqu'il mourut, en 1660, âgé de 44 ans. C. Van-Dalen a gravé, d'après Flinck, la Vierge allaitant l'enfant Jésus, Vénus et l'Amour, et le portrait de Jean-Maurice, prince de Nassau : J.-G. Muller a gravé Alexandre cédant Campaspe à Apelles. On voyait deux de ses tableaux au Muséum de Paris ; l'un représente une jeune Bergère, l'autre les Anges annonçant la venue du Messie. V—T.

FLINDERS (Mathieu), navigateur anglais, a acquis une juste célébrité par ses découvertes et ses travaux nautiques sur le continent de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*. Il naquit à Donington dans le Lincolnshire, s'adonna de bonne heure à la marine, et n'était encore que cadet ou volontaire en 1795, lorsqu'il s'embarqua sur le vaisseau qui conduisait au port Jackson le capitaine Hunter, chargé de prendre le commandement de la colonie de la Nouvelle-Galle méridionale. Flinders était alors, depuis peu de temps, de retour d'un voyage dans le Grand-Océan ; et le desir de faire des découvertes était le principal motif qui l'avait engagé à s'embarquer pour le port Jackson. George Bass, le chirurgien du vaisseau sur lequel il se trouvait, avait les mêmes idées et la même intrépidité. A leur arrivée dans la colonie, leurs amis cherchèrent à les dissuader de leur projet, et en agirent à leur égard comme avec des jeunes gens d'une imagination vive

et peu réglée, et tourmentés par une ambition romanesque. Cependant l'un et l'autre insistèrent; et ils obtinrent, pour tout moyen d'exécution, un bateau de huit pieds de long, dont tout l'équipage ne se composait que de ces deux courageux amis et d'un seul mousse. C'est avec cette frêle embarcation qu'ils reconnurent une partie du cours de la rivière de George, qu'ils en dressèrent le plan, et relevèrent ensuite plusieurs points de la côte non encore visités. Le succès de cette tentative détermina le gouverneur à confier à Bass, un an après, en 1798, un grand bateau avec six hommes pour continuer ses découvertes; et immédiatement après on donna, dans le même but, à Flinders, le commandement d'une corvette. Il avait mis à la voile avant que son ami Bass fût de retour. Revenus tous deux au port Jackson, et s'étant communiqué les résultats de leurs explorations, on acquit la certitude d'un passage entre la *Terre de Van-Diemen* ou la *Tasmanie*, et la *Nouvelle Hollande* ou la *Notasie*. Alors le gouverneur confia le commandement d'une nouvelle corvette à Flinders. Il partit, avec son ami Bass, en septembre 1798, et ne revint qu'après avoir relevé une partie des côtes de Van-Diemen et recueilli les matériaux nécessaires pour dresser une carte du canal dont on avait soupçonné l'existence, et auquel il donna le nom de *Détroit de Bass*. Flinders fut ensuite envoyé au nord du port Jackson pour reconnaître les baies d'Hervey et de Glass-House : le journal de cette expédition fut publié dans le *Tableau de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galle méridionale*, par le colonel Collin (vol. 2, pag. 225 à 263). C'est aussi dans cet ouvrage (vol. 2, pag. 143 et suiv.) qu'on trouvera le récit de la navigation de Bass, dont nous avons parlé ci-dessus. En 1800, Flinders, de retour à Londres, y dressa une carte du *Détroit de Bass*, et fit connaître ses découvertes dans un mémoire intitulé, *Observations sur la côte de Van-Diemen*, qu'Arrowsmith publia en 1801, in-4°. L'auteur alors était déjà parti pour une nouvelle expédition. Il avait proposé un plan au gouvernement pour compléter la reconnaissance des côtes de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*. Son plan ayant été adopté, on lui avait donné le commandement de la corvette l'*Investigateur*, et tous les moyens nécessaires pour le succès de son entreprise. Il explora en 1801, en 1802 et en 1803, les côtes méridionales et orientales de la Nouvelle-Hollande, et au nord le détroit de Torrès et le golfe de Carpentarie. A peine fut-il de retour qu'il fit de nouveau voile, du port Jackson, sur le vaisseau nommé la *Porpoise*, pour retourner au nord compléter son travail sur le détroit de Torrès; mais il fut jeté sur un des vastes bancs de ces récifs qui se trouvent entre la Nouvelle-Calédonie et la Notasie, et son vaisseau, ainsi qu'un autre nommé le *Caton*, qui l'accompagnait, y firent naufrage le 17 août 1803. Flinders revint, sur une frêle embarcation, au port Jackson, d'où il repartit avec deux corvettes pour aller au secours de ses compagnons d'infortune restés sur le *banc du Vaufrage*. Il continua ensuite de faire voile au nord : il passa le détroit de Torrès, visita Timor; et le mauvais état de son vaisseau ne lui permettant ni de reconnaître la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, ni de retourner sur ses pas, il se dirigea vers l'Ile de France pour se ravitailler. Flinders ignorait que son pays était alors en guerre avec la France; et le passe-

port dont il était pourvu et qu'avait accordé le gouvernement français, pour faire respecter le vaisseau qu'il montait, même dans le cas d'hostilités déclarées, donnait le signalement de la corvette l'*Investigateur*, et non celui du *Cumberland* que commandait alors Flinders. Ce passeport indiquait la Mer Pacifique ou le Grand-Océan comme le but de l'exploration de Flinders, et n'avait de validité qu'autant que ce capitaine ne se détournerait pas volontairement de la route qu'il devait suivre. Aussi, le capitaine Flinders, à son arrivée à l'Ile de France, fut soupçonné d'espionnage : on mit l'embargo sur son bâtiment ; on mit le scellé sur ses papiers, et on le retint prisonnier. Peut-être les circonstances critiques où se trouvait la colonie française, et le besoin de veiller à sa sûreté, autorisaient-ils à prendre, dans les premiers moments, ces mesures de rigueur ; mais le gouverneur français est inexcusable d'avoir retenu Flinders en captivité, pendant six ans et demi. C'est bien à tort cependant qu'on a cru que le motif de cette injuste détention avait eu pour but de s'approprier les découvertes de Flinders, afin de les attribuer à l'expédition française de Baudin, qu'on avait envoyé, à la même époque et dans le même but, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande ; et à ce sujet des géographes et divers journalistes ont dirigé, contre les estimables rédacteurs de l'expédition de Baudin, des accusations de plagiat aussi violentes qu'injustes (1). Elles sont victorieusement réfutées par la narration même de Flinders. Cet habile navigateur rencontra Baudin à 35° de latitude sud, et à 138° 58′ de longitude à l'orient de Greenwich, point où il fixe le terme de ses découvertes vers l'est, et de celles de Baudin vers l'ouest. Nulle part il ne conteste l'exactitude et la légitimité des travaux nautiques des Français. Il rend sur-tout la plus éclatante justice à l'auteur de l'atlas du voyage d'Entrecasteaux. Il se serait plu de même à reconnaître le mérite de celui de l'expédition de Baudin, si cet atlas, gravé deux ans avant le sien, était parvenu à sa connaissance. Toutes les plaintes de Flinders portent sur les noms français imposés à des côtes qu'il avait reconnues, et sur des omissions et des réticences qu'il considère comme nuisibles à ses justes droits. Nous examinerons ailleurs jusqu'où s'étend la légitimité des réclamations du navigateur anglais ; à l'article *Péron* nous rétablirons, sur cet objet, la vérité qu'on a considérablement altérée. Flinders, de retour dans sa patrie vers la fin de 1810, ne cessa point de travailler à la rédaction de sa relation et de l'atlas qui devait l'accompagner. Cet ouvrage parut enfin en 1814, et l'auteur mourut le 19 juillet de la même année, peu de jours après avoir corrigé la dernière feuille, et avant qu'il fût publié. Il est intitulé : *Voyage à Terra-Australis, entrepris pour compléter la découverte de ce grand pays, et exécuté pendant les années* 1801, 1802 *et* 1803, etc., etc., 2 vol. in-4°. avec un atlas, Londres, 1814, en anglais. Ce voyage et l'atlas qui l'accompagne placent Flinders au nombre des meilleurs marins du siècle et des hydrographes les plus distingués. Le voyage ne doit être considéré que comme une longue analyse des cartes : il ne renferme presque que des détails nautiques ; ce

(1) Voyez Pinkerton, dans les notes de sa traduction des *Voyages de Péron* (*General Collection of Voyages and travels*, t. XI, pag. 884, 887, 892, 906, et les auteurs du *Quarterly review*, vol. XII, p. 1 et 267, et du *Monthly review*, février 1815, vol. LXXVI.

qui en rend la lecture fatigante et peu instructive pour le commun des lecteurs. Il est précédé d'une introduction, dans laquelle l'auteur s'est proposé pour but de tracer le progrès des découvertes faites avant lui sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce morceau historique, écrit avec exactitude, renferme quelques recherches curieuses. L'appendice est un beau travail de *M. Brown*, sur la Flore de la *Notasie* ou *Nouvelle-Hollande*. Flinders a aussi publié un Mémoire sur *l'usage du Baromètre pour reconnaître la proximité des côtes*; mémoire qui a été inséré dans les *Transactions philosophiques*, partie deuxième, année 1806. On trouve aussi une *Lettre* de cet estimable navigateur *aux membres de la Société d'émulation de l'Ile de France, sur le banc du Naufrage et sur le sort de La Pérouse*, insérée dans les *Annales des Voyages*, vol. X, pag. 88 et suiv. (1)

W—R.

FLINS DES OLIVIERS (Claude-Marie-Louis-Emmanuel Garbon de), naquit à Reims en 1757, y fit ses études, et s'y trouvait encore lors du sacre de Louis XVI (en 1775); ce qui lui donna occasion de composer une Ode qui annonçait quelque talent poétique. Ses parents le destinaient à la magistrature, et lui achetèrent une charge de conseiller en la cour des monnaies, et il se trouva ainsi le collègue d'un de ses oncles, A. J. B. A. d'Origny, qui n'est pas inconnu dans la littérature. (*Voy.* Origny). La révolution priva Flins de sa charge; il se livra alors tout entier à la littérature. Il était de la loge des Neuf-Sœurs, et se lia avec plusieurs de ses membres. Il avait acheté le presbytère de Sermiers, près Reims, et s'y retira en 1797; il y fit mettre ces vers :

Cette maison modeste était un presbytère,
Dieu même y fut prêcher sur un rustique autel.
Incrédule ou croyant, philosophe ou sectaire,
Entre, qui que tu sois, adore l'Eternel.
Tout culte plaît au ciel quand notre cœur est juste,
Et Dieu n'est pas sorti de cette enceinte auguste.

Ce fut M. de Fontanes qui fit avoir à Flins la place de commissaire impérial près le tribunal de Vervins, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. On a de Flins : I. *Voltaire, poëme, lu à la fête académique de la loge des Neuf-Sœurs*, 1779, in-8°. Cette pièce avait concouru pour le prix proposé par l'académie française. II. *Fragments d'un Poëme sur l'affranchissement des serfs, qui ont été lus à la séance publique de l'académie française*, 1781, in-8°. III. *Poëmes et Discours en vers, lus et mentionnés aux séances publiques de l'académie française*, Paris, Valleyre, 1782, in-8°. IV. *Le Réveil d'Epiménide à Paris*, ou *les Etrennes de la liberté*, comédie en un acte et en vers, 1790, in-8°., pièce de circonstance qui a eu quelque succès. V. *Le Mari directeur*, ou *le Déménagement du couvent*, comédie en un acte et en vers, jouée le 25 février 1791 : c'est le *Mari confesseur* de La Fontaine, mis en scène; la pièce est un peu libre. VI. *La jeune Hôtesse*, comédie en trois actes et en vers, 1792, in-8°., imitée de *la Locandiera* de Goldoni. VII. *La papesse Jeanne*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée sur le théâtre du Vaudeville en 1793. VIII. *Les Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde, par Louis Emmanuel*, Paris, 1789, journal très piquant, dit M. Barbier, et dont il a

(1) On trouve dans le tome V des *Mémoires* de la société médicale de Londres (1799, in-8°), une *Observation d'un enfant né avec des pustules variolaires*, par un Mathieu Flinders, chirurgien à Donington.

paru cinq numéros. Flins a été l'un des collaborateurs du *Modérateur*, journal à la rédaction duquel présidait M. de Fontanes. Il a été éditeur des *OEuvres du chevalier Bertin*, 1785, 2 vol. in-18. Il avait entrepris un poëme en cinq chants, intitulé, *Ismaël*: on en trouve des fragments plus ou moins longs dans l'*Almanach des Muses*, dans la *Décade*, tome VIII, pag. 172, dans le *Mercure* du 1er. frimaire an IX. On croit qu'il a laissé en manuscrit une traduction des Hymnes de Callimaque. On a publié un *Choix des poésies de Barthe, de Masson de Morvillers et de Carbon de Flins*, 1810, in-18.

A. B—T.

FLIPART (Jean-Jacques), graveur, né à Paris en 1723, fut élève de Laurent Cars. Son père Jean-Charles a gravé plusieurs planches dans le recueil de Crozat. Jean-Jacques Flipart s'appliqua beaucoup à l'étude du dessin, et l'on s'en aperçoit facilement dans ses ouvrages. Ses premières estampes, notamment la *Sainte-Famille*, qu'il a gravée d'après le tableau de Jules Romain, pour la galerie de Dresde, sont d'un très bon goût de gravure; mais peu à peu il a changé de manière, et trop négligé les combinaisons de son art. Flipart, d'un caractère très doux et fort obligeant, était extrêmement modeste et désintéressé. L'académie royale de peinture l'avait agréé en 1755, et reçu quelques années après. Il a beaucoup gravé d'après Greuze, entre autres le *Paralytique servi par ses enfants*, l'*Accordée de village* et le *Gâteau des rois*, très grandes planches; *une jeune Fille pleurant la mort de son oiseau*, et *une autre dévidant du fil*, beaucoup plus petites, d'après le même. On a de lui une *Tempête*, d'après Vernet, d'un effet très harmonieux; *Vénus et Énée*, et *Adam et Eve*, d'après Natoire; deux *Sacrifices*, d'après Vien; *Notre-Seigneur à la Piscine*, d'après une très belle composition de Diétrich; le *Combat des Centaures*, d'après Boulongne, et deux *Chasses*, d'après Boucher et Vanloo. Ingouf et Danzel sont ses meilleurs élèves. Flipart est mort le 9 juillet 1782; il a eu un frère, Charles-François, mort en 1773, dont on connaît plusieurs estampes d'après Fragonard et autres maîtres modernes.

P—E.

FLITNER (Jean), né en Franconie au commencement du 17e. siècle, s'appliqua beaucoup à la poésie latine, et fut gratifié, en cette qualité, du titre de *poète laureat*. Il a publié: I. *Manipulus epigrammatum dissectus*, et *Hortulus anthologicus melicus*, Francfort, 1619, in-12.: l'*Hortulus* a reparu en allemand, 1662, in-8°. II. *Promptuarium christianæ sapientiæ*, Francfort, 1662, in-4°. III. *Sphinx theologico-philosophica* (en allemand), Francfort, 1669, in-4°. IV. Le 2e. volume du *Theatrum Europæum*, collection écrite en allemand, avec un grand nombre de gravures, Francfort, Mérian, 1659, in-folio: ce volume contient les événements les plus mémorables de 1629 à 1633. V. *Nebulo nebulonum, hoc est Joco-seria nequitiæ Censura*, Francfort, 1620, 1634, 1636, 1663, in-12; ouvrage composé de 33 odes en vers iambiques, accompagnées chacune d'une gravure et de notes où l'érudition n'est pas épargnée: on y trouve aussi quelques anecdotes. C'est une traduction libre d'un ancien livre de facéties en vers allemands, d'un auteur connu par plusieurs ouvrages du même genre. (*V.* Baardt, et Murner.) — Un autre Jean Flitner,

pasteur luthérien en Poméranie, mort en 1678, a publié des cantiques et d'autres ouvrages ascétiques, tous en allemand. C. M. P.

FLOCCO, ou plus correctement FLOKE, pirate norvégien selon quelques auteurs, et suédois suivant d'autres, s'était acquis une grande réputation parmi ses compatriotes par sa hardiesse à entreprendre des courses lointaines, et avait, par ce moyen, gagné la confiance générale. Les récits qu'il entendit faire de l'Islande l'engagèrent, en 865, à tenter un voyage à cette île. Comme la boussole n'était pas en usage à cette époque, les chroniques du Nord rapportent que Flocco, pour connaître s'il s'approchait de la terre s'il cherchait, prit en partant des Feroër, d'autres disent des Orcades, trois corbeaux, oiseau regardé comme sacré dans la mythologie scandinave. Quand il se crut bien avant en mer, il lâcha un des corbeaux, espérant que la direction que cet oiseau allait suivre en s'envolant lui indiquerait la route qu'il devait tenir. Le corbeau retourna vers les Orcades; ce qui fit juger à Flocco qu'il était moins éloigné des côtes de Norvège que de celles de Gardarsholm, nom que l'on donnait alors au pays nouvellement découvert. Il continua donc à naviguer quelque temps encore, puis mit en liberté un second corbeau, qui, ne trouvant pas où reposer son pied, revint à bord. Peu de jours après, Flocco laissa partir le troisième corbeau, qui alla directement vers l'île nouvelle où Flocco ne tarda pas à arriver. Il aborda, comme ceux qui l'avaient précédé, à la côte orientale; mais il se dirigea ensuite vers la partie méridionale, où il entra dans un golfe considérable, appelé aujourd'hui le Faxafiord; puis il alla passer l'hiver plus au nord, dans le golfe connu sous le nom de Breidafiord. L'énorme quantité de glaces flottantes qui vinrent au printemps remplir le port où son navire était mouillé, lui fit naître l'idée de changer le nom de l'île, et de lui donner celui d'*Island* (terre de glace), qu'elle a conservé depuis ce temps. Flocco passa un second hiver dans l'île, et choisit pour cette fois la partie méridionale; mais ne l'ayant pas trouvée plus agréable que les deux autres, il retourna en Norvège, et ne fit pas une description flatteuse du nouveau pays : quelques-uns de ses compagnons, au contraire, le dépeignirent sous les couleurs les plus riantes; et l'un d'eux en reçut le surnom de *Smoer Thorulfr* (Thorulfr de Beurre), parce qu'il soutenait que chaque brin d'herbe y distillait le beurre. Quant à Flocco, il fut appelé *Rafna Floke* (Floke le Corbeau), du mot *ravn* (corbeau en norvégien), à cause de l'usage auquel il avait employé cet oiseau. On peut regarder l'histoire des trois corbeaux comme une copie du récit des trois oiseaux que Noé lâcha quand il était encore dans l'arche; mais elle n'en prouve pas moins la sagacité de Flocco. Il paraît que les rapports contradictoires auxquels son voyage donna lieu ralentirent pendant plusieurs années l'ardeur qu'on avait d'abord montrée pour entreprendre des expéditions à la terre nouvelle.

E—s.

FLOCCUS. *V.* FIOCCO.

FLODERUS (JEAN), professeur de langue grecque à l'université d'Upsal, mort vers la fin du dernier siècle. Il joignait à une vaste érudition une critique très éclairée. On a de lui plusieurs discours latins prononcés à l'université d'Upsal, des dissertations latines, entre lesquelles se distinguent celles qui roulent sur les passages difficiles d'Homère, et une édition des *Dialo-*

gues de Lucien, à l'usage des étudiants d'Upsal. C—au.

FLODOARD, historien, né à Epernay en 894, mort chanoine de l'église de Reims en 966. Il fut envoyé dans cette dernière ville par ses parents pour y faire ses études. Les progrès qu'il fit dans les sciences, et ses belles qualités jointes à la sagacité de son génie, lui méritèrent la faveur des archevêques Hervé et Seulfe, qui le récompensèrent par des bénéfices, après lui avoir conféré les ordres. Etant chanoine de Reims, doyen de la petite ville de Cormicy et ensuite du bourg de Coroy-lès-Hermonville, il devint abbé de Saint-Remy ou plutôt de St.-Basle en 951. La réputation de ses vertus le fit appeler à l'evêché de Tournay, qu'il n'occupa jamais, parce qu'un clerc simoniaque fut installé sur ce siége. Il joignait à la connaissance des lettres les mœurs les plus pures. L'amour du travail l'engagea à faire les recherches les plus exactes pour écrire l'histoire de Reims. Il fouilla, avec une patience singulière, des archives immenses, compulsa les lettres des pontifes, les actes des conciles, les martyrologes antérieurs à son temps, au rapport de Baronius, Papire-Masson et Pithou, qui tous avouent, ainsi que le cardinal Grimani, que son style ne se ressentait ni de la rouille des anciens auteurs, ni de la dureté de style des nouveaux. Outre son *Histoire de l'église de Reims*, il est auteur de nombre d'écrits en latin, dont on peut voir la liste dans Marlot. La meilleure édition de cet ouvrage, curieux et intéressant pour les Rémois, est celle de George Colvener, Douai, 1617, in-8°. C'est à tort que l'on a publié que le cardinal Charles de Lorraine fit faire à ses frais la première edition de l'historien Flodoard. Le cardinal demanda le manuscrit de cet auteur pour le faire imprimer à ses frais : c'est tout ce que dit Marlot à ce sujet; mais ce projet n'eut pas lieu alors, puisque ce ne fut qu'en 1611 que le P. Sirmond donna la première édition du texte de Flodoard, Paris, Seb. Cramoisy. Nicolas Chesneau en avait publié une version française dès 1580, in-4°., d'après un manuscrit fautif; en sorte que la traduction française de cet historien a paru avant le texte, ce qui est assez remarquable. La Chronique du même auteur, sous le titre de *Chronicon rerum inter Francos gestarum*, commence à l'année 919 et finit en 966; Pithou et Duchesne l'ont publiée : elle est généralement estimée des savants. Les autres ouvrages de Flodoard sont des histoires, en vers héroïques, de saints et de papes illustres. Dom Mabillon en a donné des fragments dans ses *Acta Sanctorum*. J—b.

FLOGEL (Charles-Frédéric). La vie de cet écrivain utile n'offre rien de remarquable. Fils d'un maître d'école de Jauer, en Silesie, il naquit le 3 décembre 1729: il fréquenta, de 1738 à 1748, l'école latine de sa ville natale; de 1748 à 1752, le gymnase de Breslau; enfin, de 1752 à 1754, l'université de Halle, où il étudia la théologie protestante. De retour à Jauer, il y passa six années sans place, occupé à donner des instructions aux enfants de quelques habitants de cette ville. Enfin, en 1761, il fut appelé comme instituteur au gymnase de Breslau; en 1762, on le nomma pro-recteur, et en 1775 recteur de celui de Jauer : il finit par obtenir en, 1774, la chaire de professeur de philosophie à l'académie des jeunes nobles de Liegnitz. Cette place, qui ne l'occupa guère, lui laissa du loisir pour cultiver la branche de littérature à laquelle il s'était principalement

voué, et qui fit son amusement jusqu'à la fin de ses jours, arrivée le 7 mars 1788. L'histoire littéraire était la carrière dans laquelle Flogel sut se frayer une route nouvelle. Dès 1760, il avait publié une *Introduction à l'art d'inventer*, Breslau, in-8°. En 1765, il donna son *Histoire de l'esprit humain*, en un vol. in-8°., dont il parut successivement trois éditions, et qui fut traduite en italien par Aug. Ridolfi, Pavie, 1788, in-8°. Mais ce fut en 1784 qu'il publia le premier volume de l'ouvrage qui fixa son rang parmi les écrivains allemands : c'est l'*Histoire de la littérature comique*, en 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est le fruit de grandes recherches, et renferme une foule de matériaux curieux et amusants. Il est recommandable pour son exactitude plutôt que sous le rapport du style. Les trois premiers volumes traitent du genre comique en général, et de la satire chez tous les peuples anciens et modernes. Le quatrième est destiné à la comédie, en prenant ce mot dans son sens le plus général. On voit que cet ouvrage n'embrasse pas toutes les branches de la littérature comique. Flögel s'était proposé de donner, dans des ouvrages particuliers, l'histoire des branches qu'il n'avait pas traitées dans les quatre volumes. Il fit imprimer en effet, en 1788, l'*Histoire du comique grotesque*, en un vol. in-8°., qui vit le jour après sa mort. L'année suivante, l'*Histoire des fous en titre d'office* parut en un vol. in-8°.; il forme la seconde partie de celle du comique grotesque. Enfin, un ami de l'auteur, M. *Schmit*, publia, en 1794, l'*Histoire du burlesque*, en 1 vol. in-8°., dont on avait trouvé le manuscrit entièrement mis au net parmi les papiers de l'auteur. Ces divers ouvrages, tous en allemand, forment une suite qui manque à la littérature peut-être de tous les autres peuples.

S—L.

FLONCEL (Albert François), né à Luxembourg, en 1697, fut d'abord avocat au parlement. Il fut, en 1731, secrétaire d'état de la principauté de Monaco, et, en 1739, premier secrétaire des affaires étrangères sous MM. Amelot et d'Argenson, conseiller royal, etc. Il avait un goût très prononcé pour la littérature italienne, et fut membre de l'académie des Arcades de Rome, de celles de Florence, de Bologne, de Cortone. Il s'était, avec le temps, formé une bibliothèque très précieuse, composée de 11,000 volumes en langue italienne. Il mourut le 15 septembre 1775. Le Catalogue de sa bibliothèque parut en 1774, 2 vol. in-8°., et est très recherché aujourd'hui. On a de Floncel une traduction de la *Lettre de M. Riccoboni à M. Muratori, sur la comédie de l'Ecole des maris de M. de Lachaussée*, 1737, in-12, réimprimée en 1762. — ¿Floncel (Jeanne-Françoise de Lavau, dame), son épouse, née à Paris en 1715, morte le 6 octobre 1764, a traduit de l'italien de Goldoni, *les deux premiers actes de la comédie de l'Avocat vénitien*, 1760, in-12. — Floncel (Albert-Jérôme), leur fils, né à Paris le 1er. mai 1747, a donné un *Essai sur la vie et les découvertes de Galileo Galilei, traduit de l'italien du P. Frisi*, 1767, in-12; cet ouvrage se trouve aussi dans le *Journal de Trévoux*, avril, 1767, et a été réimprimé dans l'*Encyclopédie méthodique* (Histoire, tom. II, pag. 668-673).

A. B—T.

FLOOD (Henri), fils d'un chef de justice du tribunal du banc du roi en Irlande, naquit en 1732, et fit ses premières études au collége de la

Trinité de Dublin, d'où il passa, vers 1749, à l'université d'Oxford. Il était doué d'une belle figure, relevée par la politesse des manières; mais, quoiqu'avec un esprit vif et intelligent, les succès faciles que lui procuraient dans le monde ses avantages extérieurs, joints a l'influence d'un nom considéré et d'une grande fortune, l'avaient conduit à négliger d'abord la culture de son esprit. Son gouverneur, le docteur Markham, qui fut depuis archevêque d'York, et M. Tyrwhitt, littérateur distingué, essayèrent d'éveiller son goût pour l'etude en piquant son amour-propre; i's s'attachèrent, dans les sociétés où ils l'introduisirent, à le mettre en présence de quelques jeunes gens fort instruits, et à faire tomber la conversation sur des sujets intéressants. Flood, qui dans les réunions frivoles où il s'était trouvé jusque-là, était accoutumé à se faire écouter comme un oracle, désespéré maintenant de ne pouvoir même prendre part à des discussions où il y avait des applaudissements à recueillir, se condamna volontairement à garder le silence jusqu'à ce qu'il eut suffisamment étendu le cercle de ses connaissances. Il consacra la plus grande partie de son temps au travail, avec une telle assiduité et un tel succès, qu'au bout de six mois il put se mêler, sans témérité, aux discussions littéraires auxquelles il avait été à peu près étranger. Il joignit l'étude des sciences exactes à celle des auteurs classiques grecs et latins, particulièrement des orateurs. Flood n'en était pas moins très répandu dans le monde, et il était un de ceux qui donnaient le ton dans la bonne compagnie. En 1759, il fut élu membre de la chambre des communes en Irlande, et fut réélu dans le parlement renouvelé en 1761, où il se distingua éminemment par une éloquence brillante, et par le zèle et la persévérance qu'il mit à soutenir toutes les mesures qu'il regardait comme utiles à son pays. Telle fut celle du rappel d'une loi établie par sir Edward Poyning, sous le règne de Henri VII, et qui, par l'effet d'une fausse interprétation, soumettait tous les actes de la législature d'Irlande à la censure d'un conseil d'état anglais. Il parvint à opérer une réforme dans la durée des sessions du parlement d'Irlande, durée qui jusque-là s'était prolongée jusqu'à la mort du roi, et qui, par l'adoption du *bill octennal*, fut bornée désormais à huit ans; cette réforme fut pour l'Irlande la source de grands avantages politiques. Enfin, il se déclara en faveur d'une milice constitutionnelle, qui pût balancer dans l'intérieur l'ascendant de l'armée. Après avoir été d'abord le chef du parti de l'opposition dans son pays, Flood, dans les diverses administrations qui se succédèrent, se montra pour ou contre elles, suivant qu'elles favorisaient ou contrariaient le succès des mesures dont il s'était fait le champion, et qu'il parvint à faire adopter. Il avait accepté, vers 1775, la place de conseiller d'état dans les deux royaumes, avec celle de l'un des vice-trésoriers d'Irlande; mais il n'avait accepté qu'à de certaines conditions, relatives au maintien de ses principes; et ces principes se trouvant contrariés, il résigna la place de vice-trésorier en 1781. Son nom fut rayé de la liste des conseillers d'état. Son adhésion et son opposition alternatives aux mesures ministérielles, lui attirèrent fréquemment le reproche de versatilité. En 1783, la chambre des communes fut témoin d'une discussion entre Flood et M. Grattan, qui fut portée à un degré d'animosité dont

il n'y a pas un autre exemple. Pour avoir l'air d'éviter les personnalités, M. Grattan, dans le cours de ce débat, supposait, par une sorte de prosopopée, qu'il adressait la parole à un membre du parlement, alors absent, et l'apostrophait ainsi, les yeux fixés directement sur Flood : « Vous » avez de grands talents, mais vous » menez une vie infâme; pendant des » années vous avez gardé un silence » que vous vous faisiez payer..... Je » vous le dis à la face de votre pays, » devant tout le monde et devant vous-» même; non, vous n'êtes pas un » honnête homme. » Flood répliqua, et s'abandonna à une verve d'invectives, portée au point que l'orateur des communes, avec l'avis de la chambre, crut devoir l'interrompre. Flood obtint cependant la permission de poursuivre sa justification quelques jours après. Il fut élu membre du parlement anglais en 1783 pour la ville de Winchester, et représenta le bourg de Seaford dans la session suivante, depuis 1785 jusqu'à la dissolution. Le dernier discours qu'il prononça dans le parlement anglais, en 1790, avait pour objet une réforme dans la représentation parlementaire. Le plan qu'il proposa, obtint l'entière approbation de M. Fox, et des hommes les plus éclairés. Son influence était néanmoins fort affaiblie dans les dernières années de sa vie. Les efforts violents qu'il fit pour éteindre un incendie qui s'était manifesté dans un de ses bureaux, furent suivis d'une pleurésie, dont il mourut le 2 décembre 1791. Il voulut, par son testament, que son bien principal, après la mort de sa femme, passât au collége de la Trinité de Dublin, pour servir à la fondation d'une chaire de langue erse ou irlandaise, et d'une autre d'antiquités et d'histoire d'Irlande, et pour être appliqué à fonder quatre prix pour des compositions en prose et en vers, en irlandais, en grec et en latin. Le surplus devait être employé pour enrichir la bibliothèque de l'université. L'éloquence de Flood était remarquable par la force du raisonnement, et par la pureté et la richesse de son style, plein d'images et d'allusions classiques. Il se montrait avec plus d'avantage encore quand il répondait, que lorsqu'il prenait l'initiative : malheur à l'adversaire qui provoquait ses sarcasmes! On a imprimé plusieurs de ses discours dans les parlements; un entre autres *sur le Traité de commerce avec la France*, in-8°., 1787; des *Vers sur la mort de Frédéric, prince de Galles*, publiés dans la collection d'Oxford, en 1751; une *Ode sur la Renommée*, 1785; la traduction de la *première Ode pythique de Pindare*, 1785. On cite, parmi des manuscrits qu'il a laissés, la traduction des deux Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la couronne, et de plusieurs Oraisons de Cicéron; mais nous ignorons si ces traductions, qu'on vantait beaucoup, ont été imprimées. Z.

FLOQUET (Etienne-Joseph), compositeur français, naquit à Aix en 1750. Dès son enfance il montra, pour la musique, les dispositions les plus étonnantes. Ses parents le placèrent à la maîtrise de St.-Sauveur; et, à onze ans, il fit exécuter un motet à grand chœur, qui fut généralement applaudi. Il vint à Paris en 1769, se lia avec l'abbé Le Monnier, et fit pour lui la musique de l'*Union de l'Amour et des Arts*, qu'ils donnèrent à l'opéra en 1773. Cette pièce eut un succès prodigieux et quatre-vingts représentations consécutives. L'année suivante, ils firent exécuter *Azolan* ou le *Serment indiscret*, dont la réussite ne

fut pas heureuse. Persuadé qu'il lui restait encore beaucoup à acquérir, Floquet prit le parti d'aller en Italie, où il suivit les leçons de Nicolo Sala et du P. Martini. En revenant en France il passa par Bologne, et se fit recevoir à l'académie des Philarmoniques. Ce que les aspirants doivent composer en trois séances, Floquet le fit en une seule. Il composa, en deux heures et demie, une *fugue* à cinq parties, un petit *motet* et un *canto fermo*. De retour à Paris, il donna, en 1779, l'opéra d'*Hellé*, qui n'eut aucun succès; puis, l'année suivante, le *Seigneur bienfaisant*, et, aux Italiens, la *Nouvelle Omphale*, qui furent mieux accueillis. Il entreprit alors de remettre en musique l'*Alceste* de Quinault, retouché par Saint-Marc, sans être arrêté par la concurrence avec Gluck. Mais l'exécution prouva que c'était un projet téméraire, et la première répétition que l'on fit de sa pièce fut un arrêt de proscription. Le chagrin qu'il en conçut altéra sa santé, et il mourut le 10 mai 1785. Floquet était un savant harmoniste; mais ses opéras ont prouvé que la science est impuissante sans le génie. Sa mélodie est monotone et languissante; ses chants sont surannés, et, à l'exception de sa *Chaconne* et du *Trio des Vieillards*, ses productions sont à peu près oubliées. D. L.

FLOR (Roger) naquit à Tarragone, le 14 juillet 1262. Ayant embrassé de bonne heure la carrière des armes, il se signala par quelques exploits contre les Maures; il prit ensuite l'habit des Templiers, et fit sa profession à Barcelone, dans la maison de cet ordre. Dans les dernières croisades il passa en Palestine avec quelques autres chevaliers, et s'établit à Saint-Jean d'Acre. Les infidèles ayant attaqué cette place, il y fit des prodiges de valeur. Dans une sortie, il culbuta les ennemis, leur prit l'étendard de Mahomet, et tua de sa main leur général. Mais les Sarrasins ayant reçu de puissants renforts, malgré le courage de ses défenseurs, la ville fut prise d'assaut en 1291. Roger put cependant sauver le trésor de son ordre. Il s'occupa d'abord à rassembler tout ce qu'il put de chevaliers et de guerriers chrétiens débandés, avec lesquels il forma une petite armée navale. Il commença à parcourir les mers, tantôt en portant des secours et des vivres aux armées chrétiennes, tantôt en infestant les côtes de l'ennemi, et en battant ses flottes, quoique bien supérieures à celle qu'il commandait. Ces exploits lui procurèrent beaucoup de richesses, et lui firent une grande réputation. Dans ce temps, Frédéric d'Arragon disputait la couronne de Sicile aux rois de Naples de la maison d'Anjou: n'ayant pas assez de forces pour lutter contre son rival, il appela à son secours Roger, qui accourut aussitôt en Sicile avec son armée, et contribua beaucoup et par son intelligence et par sa valeur à la conquête de cette île. Frédéric, en récompense de ses services, le nomma vice-amiral. Flor était d'un caractère inquiet, avide et ambitieux. Soit qu'il crût avoir à se plaindre du peu de générosité de Frédéric à son égard, ou qu'il cherchât de nouvelles occasions de se signaler, il quitta ce prince et vint offrir ses services à l'empereur Andronic, qui les accepta avec empressement. Les Turcs faisaient de grands progrès dans l'empire d'Orient, et il semblait que rien ne pouvait leur résister. Roger, ayant sous ses ordres 2000 Catalans, passa, en 1304, à Constantinople, où, à la première occasion qui se présenta de *se mesurer* avec les ennemis, il remporta une vic-

toire signalée, et parvint à rétablir la tranquillité dans l'empire. Andronic reconnaissant lui accorda sa nièce en mariage, lui conféra le titre de *César*, et le combla de richesses et d'honneurs. Il fut également généreux envers les autres capitaines, dont les principaux étaient Roger d'Entenca, Arenas, Rocafort, Requesens, Foxa, etc. Entenca, lieutenant de Roger, fut élevé à la dignité de *magneduc*, ou grand-duc, titre qui répond à celui de généralissime des armées de terre et de mer. Flor se trouvant allié à l'empereur, et si près du trône, donna de forts soupçons qu'il voulût l'occuper en entier. Andronic, qui en fut informé, crut devoir se défaire d'un sujet trop puissant; il fit assassiner Roger une nuit, tandis que celui-ci passait dans l'appartement de sa femme (1). Le grand-duc Entenca fut arrêté en même temps. Roger mourut le 23 avril 1306, à l'âge de 44 ans. Les Catalans indignés se renfermèrent dans Gallipoli, d'où, par de fréquentes sorties, ils vengèrent cruellement sur les Grecs la mort de leur général. B—s.

FLORE (Franc). *Voy.* Floris.

FLORENT-CHRÉTIEN. *Voy.* Chrétien.

FLORÈS (Louis), dominicain, naquit à Gand le 14 janvier 1570. Ayant fait ses études dans sa patrie, ses parents l'envoyèrent en Espagne solliciter un emploi. N'ayant pu l'obtenir, il passa au Mexique, où il prit l'habit religieux. Il fut bientôt envoyé comme missionnaire aux Philippines, où il se distingua par son zèle pour la conversion des infidèles. Plusieurs de ses confrères gémissaient dans les fers au Japon : Florès le sut, et désira aussitôt partager avec eux le martyre; mais, tandis qu'il allait les rejoindre, les Hollandais l'arrêtèrent en chemin, le retinrent deux ans en prison, et le livrèrent ensuite aux Japonais, qui le condamnèrent à être brûlé vif : ce cruel arrêt fut exécuté le 29 août 1622. On a de lui une Relation de l'état du christianisme dans le Japon jusqu'au 24 mai de la même année. — Florès (André), poète espagnol, vit le jour à Ségovie en 1484. Il eut beaucoup de talent dans la poésie lyrique, et laissa quelques ouvrages qui étaient assez estimés, mais qui sont peu connus de nos jours. On retrouve quelques-unes de ses compositions dans les Recueils de poésies castillanes. Florès mourut vers l'an 1560. B—s.

FLOREZ (Henri), savant espagnol, naquit à Valladolid le 14 février 1701. En 1715, il prit l'habit religieux dans l'ordre de S. Augustin, et il se fit bientôt distinguer autant par sa piété que par ses talents. Après avoir professé la théologie pendant quelques années, et publié, de 1732 à 1738, un *Cours de Théologie* en 5 vol. in-4°., il se livra exclusivement à l'étude de l'histoire sacrée et profane. Le premier fruit de ses travaux en ce genre fut sa *Clave historical*, Madrid, 1743, in-4°., ouvrage dans le genre de l'*Art de vérifier les dates*. L'exactitude, l'ordre et la précision qui règnent dans son livre, le firent connaître avantageusement : cet ouvrage fut réimprimé pour la huitième fois en 1764. *La España sagrada ò Theatro geographico-historico de la iglesia de España* ne fit qu'accroître la réputation de Florez, et lui donna la célébrité dont il jouit encore de nos jours. De-

(1) Quelques écrivains attribuent cette mesure rigoureuse de la part d'Andronic aux brigandages qu'exerçaient, dit-on, les Catalans dans les provinces de l'empire. Mais il n'est guère probable que Roger et Entenca, parvenus aux postes les plus éminents, comblés d'honneurs et de richesses, pussent y avoir eu la moindre part. On est donc plus porté à croire qu'ils méditaient de grands projets, ou que l'empereur, n'ayant plus besoin de leurs services, voulut se défaire de ceux-là mêmes qu'il avait élevés, et le caractère d'Andronic rend assez probable cette supposition.

puis 1747 jusqu'à 1770, il en donna 29 volumes in-4°. imprimés à Madrid. Quelques auteurs ont comparé la *España sagrada* à la *Gallia christiana;* mais pour le plan elle se rapproche beaucoup plus de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Quoi qu'il en soit de la justesse de l'une ou l'autre de ces deux comparaisons, la critique la plus impartiale reconnaîtra toujours dans le P. Florez un historien du premier ordre, soit pour le choix et la certitude des faits, soit pour la marche sûre et rapide du discours, qui prouve que l'auteur n'écrivait pas à mesure qu'il acquérait de nouvelles connaissances, mais qu'ayant d'écrire il était déjà maître de sa matière. Florez a eu deux continuateurs, le Père Risco, et le P. Fernandez. Le premier publia le 30e. volume en 1775, et le 31e. en 1786. Le P. Fernandez en donna trois autres, ce qui forme en tout 34 vol. (Madrid, 1791); recueil d'autant plus précieux, qu'il renferme les ouvrages des plus anciens auteurs, enrichis des notes de l'éditeur. Florez était aussi un bon antiquaire et un excellent numismate, comme on peut le voir par son *España carpetana*, et dans son livre intitulé: *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiguos de España.* Ce dernier ouvrage parut à Madrid en 1757 et 1758, en 2 vol. grand in-4°. L'auteur y en ajouta un troisième en 1773, peu de temps avant sa mort. Ce recueil, qui contient plus de trente médailles anciennes inconnues jusqu'alors, eut un grand succès, et l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Madrid s'empressa de nommer l'auteur son associé correspondant. On connaît encore du P. Florez une *Dissertacion de la Cantabria*, Madrid, 1768, in-4°.; des *Memorias de las Reynas catholicas*, ibid., 1770, 2 vol. in-4°., 2e. édition; un *Traité sur la botanique et les sciences naturelles*, etc. Il a été l'éditeur de la *Relacion del viaje literario de Ambrosio Morales*, Madrid, 1765, in-fol., etc. Ce savant, occupé uniquement de ses études, sans orgueil et sans ambition, vécut presque toujours dans la retraite, et mourut à Madrid le 20 août (ou selon d'autres le 5 mai) 1773, âgé de 72 ans. B—s.

FLORIAN DOCAMPO. *Voy.* Docampo.

FLORIAN (Jean-Pierre Claris de), naquit, le 6 mars 1755, au château de Florian, dans les basses Cévennes, d'une famille distinguée dans les armes. Ce fut là qu'il passa les premières années de son enfance, sous les yeux d'un aïeul qui ne proportionnait pas assez ses dépenses à sa fortune, et qui, en conséquence, laissa une succession obérée. L'ayant perdu, il fut mis en pension à Saint-Hippolyte. Son père avait un frère aîné, le marquis de Florian, lequel avait épousé une des nièces de Voltaire, et allait souvent à Ferney. Cet oncle sollicita la permission d'y mener son neveu, dont la gaîté vive et franche, les heureuses dispositions, excitèrent un très grand intérêt dans la maison de celui qui faisait et défaisait alors tant de réputations en France. Florian avait quinze ans lorsqu'en 1768 il fut reçu parmi les pages du duc de Penthièvre. De même que chez Voltaire, son esprit, et l'amabilité, mais surtout la sensibilité de son caractère, eurent beaucoup de succès à la petite cour du château d'Anet, dont l'illustre maître lui témoigna, dès ce premier moment, une bienveillance qui ne se démentit jamais. Ses propos, toujours animés et souvent joyeux, avaient le mérite d'écarter l'ennui qui, quelquefois,

Tome XV page 66

HIST. DE FRANCE.

FLORIAN.

Flouret pinx.t

Landon direx.t

assiégeait ce prince, d'ailleurs si vertueux et si bienfaisant. Le jeune page n'éprouva de sa part aucune opposition au projet qu'il avait formé de se vouer à la profession des armes. Il entra d'abord dans le corps royal de l'artillerie, dont il existait, à cette époque, une école à Bapaume; mais il n'y resta pas long-temps, son protecteur lui ayant accordé dans le régiment de dragons de Penthièvre, d'abord une lieutenance, et ensuite une compagnie. Après avoir passé quelque temps en garnison à Maubeuge, et fait plusieurs voyages à Paris, où ses semestres étaient en partie consacrés aux Muses, il obtint une réforme, au moyen de laquelle son service comptait toujours sans qu'il fût obligé de rejoindre. Il accepta avec reconnaissance la place de gentilhomme ordinaire que lui avait proposée le duc de Penthièvre, et devint son favori : il se vit même souvent traité par ce prince comme un ami. Chargé presque toujours de distribuer ses bienfaits autour des châteaux d'Anet et de Sceaux, ou bien à Paris, il suivait en tous points les intentions du donateur aussi généreux qu'opulent, c'est-à-dire qu'il les distribuait avec toutes les recherches de la délicatesse et de la sensibilité la plus touchante. Le genre de vie que Florian était désormais destiné à mener lui permit de se livrer presque exclusivement à son goût pour la littérature. Ce goût avait été déterminé principalement par les encouragements que Voltaire n'avait pas manqué de donner aux dispositions précoces du jeune poète, son allié. De plus, étant né d'une mère castillane d'origine (Gilette de Salgues), pour la mémoire de laquelle il avait un tendre respect, Florian s'était occupé de bonne heure, et avec attrait, de la langue espagnole. La lecture des originaux, devenus ses modèles favoris, lui fit concevoir le projet de rajeunir les peintures de l'amour chevaleresque, et même les douces chimères de l'amour pastoral. Ses premières productions n'annonçaient encore que de la grâce et une touche délicate. On remarqua un coloris plus vif dans le roman de *Galatée*, qu'il publia en 1785. Les trois premiers livres sont une imitation embellie de Cervantes : le quatrième est d'invention. L'auteur avait varié les tableaux, bien choisi et bien lié les épisodes; enfin, il avait placé à propos des romances qui contribuèrent à la très grande vogue de l'ouvrage. Galatée fut suivie, quelques années après (en 1788), par *Estelle*, qui appartient en entier à Florian. Cette seconde pastorale, malgré la pureté de la diction, la fraîcheur des peintures, et la teinte du sentiment qui y domine, obtint moins de succès. La disposition des esprits n'était plus la même; des symptômes assez sérieux de nos troubles politiques commençaient à exciter des alarmes, et les bergeries de Florian avaient tort pour le moment, d'autant que, comme le disait M. de Thiard, elles laissaient trop apercevoir qu'*il y manquait un loup*. Néanmoins, une foule de musiciens, soit de profession, soit simples amateurs, se disputèrent les chants tour-à-tour gracieux et touchants dont il avait encore cette fois entremêlé sa prose poétique. *Numa Pompilius* avait paru en 1786, deux ans, par conséquent, avant *Estelle*. Ce n'est qu'une imitation un peu froide du plus célèbre de nos poëmes en prose, de celui qui contribua beaucoup à rendre Fénélon immortel, mais qui n'a produit jusqu'ici en France que d'assez faibles copies. « Télémaque a l'air de la » traduction d'un ouvrage antique,

» comme l'a fort bien dit M. de La-» cretelle; mais la couleur de l'anti-» quité manque à *Numa*. L'histoire » y est trop voilée, et la fable ne s'y » montre pas avec assez de prestige. » Florian a fait aussi des *Contes*. La forme n'en est peut-être pas toujours suffisamment variée; mais quelques-uns de ceux qu'il a écrits en vers offrent de jolis détails, de l'esprit, quelquefois de l'élégance, En général sa poésie a plus de grâce que de force. Ses *Nouvelles* en prose se font toutes remarquer par un caractère particulier de philosophie traitée dans le genre sentimental. Mais combien de carrières différentes son talent n'était-il pas capable de parcourir, puisqu'il s'est essayé dans l'histoire, et a mérité des éloges dans ses compositions théâtrales! La Harpe dit que « la délica-» tesse et la finesse, qui n'excluent » pas le naturel, distinguent et feront » toujours aimer les petites comédies » de cet auteur. » C'est (selon lui et selon tous les gens de goût) une excellente idée que d'avoir donné au simple et crédule héros de la farce italienne, qui n'était connu que par sa balourdise et par ses facéties bergamasques, une bonhomie et même des vertus naïves qui ne sont altérées par aucun mélange. « Et tout l'esprit » qui les relève, ajoute-t il, n'est qu'un » composé fort heureux de bon cœur, » de bon sens et de bonne humeur. » *Les Deux Billets*, *le Bon Ménage*, *le Bon Père* et *la Bonne Mère*, etc., sont bien certainement les chefs-d'œuvre du genre des pièces où Arlequin joue le rôle principal. Florian lui avait donné, pour ainsi dire, l'empreinte de son propre caractère. Il se chargeait quelquefois de remplir ce rôle sur des théâtres de société, et particulièrement chez M. d'Argental: il s'y faisait même beaucoup applaudir. De loin en loin il obtenait aussi, mais non sans peine, et par une sorte de surprise, de dérider, par son talent d'auteur et d'acteur, le grave et respectable Mécène, à la piété duquel on sait qu'il fit, plus tard, le sacrifice de ses derniers ouvrages dramatiques. Le succès de ceux qu'il donnait au Théâtre italien embellissait sa carrière; c'était pour lui un sujet de satisfaction sous plusieurs rapports. Ses livres se succédaient avec rapidité, et n'en faisaient pas moins admirer un style des plus purs, des plus corrects, un style naturel et élégant tout à la fois; ils avaient surtout pour lui l'avantage de remplir les vides que son grand-père et son père avaient laissés dans sa fortune. En acquittant ainsi des dettes de famille, il trouvait encore la possibilité de concourir personnellement aux actes de bienfaisance du duc de Penthièvre. Couronné deux fois à l'académie française, où il avait présenté une épître en vers intitulée: *Voltaire et le Serf du Mont-Jura*, et sa touchante églogue de *Ruth*, avec plus de bonheur que son *Éloge* en prose *de Louis XII*, il vit, en 1788, les portes de cette académie s'ouvrir pour lui: il était alors âgé de 33 ans. Ce fut en 1791 qu'il publia *Gonzalve de Cordoue*. Ce poëme a, comme *Numa Pompilius*, les défauts d'un genre indéterminé. D'ailleurs, l'auteur a prêté à son héros espagnol la franchise et la générosité de nos chevaliers français, qualités que celui-ci possédait peut-être au même degré, mais que, du moins, l'histoire ne lui accorde pas avec les mêmes nuances caractéristiques. Le *Précis historique sur les Maures*, qui sert d'introduction à cet ouvrage, passe généralement pour un excellent morceau historique, et fait croire que Florian, après avoir traité

avec succès différents genres de littérature, aurait pu se faire un nom distingué dans celui de l'histoire. C'est dans ses *Fables* surtout, imprimées en 1792, qu'on retrouve sa physionomie et son caractère. Nous ne craignons pas de dire qu'elles l'établissent, dans l'opinion générale, le second de nos fabulistes français. Entre autres autorités, l'auteur souvent cité du *Lycée*, et M. de Lacretelle ont trop bien prouvé le mérite particulier de Florian comme disciple et imitateur de La Fontaine, pour que nous entreprenions de juger et développer ici nous-mêmes ce mérite après eux. Il ne fallait pas moins qu'une révolution comme la nôtre pour faire évanouir le bonheur de l'écrivain qui, tout en se livrant avec délices à ses goûts purs et simples, se voyait comblé de marques d'intérêt et d'attachement par tous ceux qui le connaissaient, et avait de plus l'avantage de passer sa vie auprès du plus estimable et du plus aimé de tous les protecteurs. Après avoir eu la douleur de le perdre, il croyait du moins pouvoir compter sur le repos. Banni en 1793 par le décret qui défendait aux nobles de rester à Paris, il alla s'établir à Sceaux, et y trouva des dédommagements dans la reconnaissance et l'affection de quelques habitants; mais on vint l'y chercher pour l'enfermer dans la maison d'arrêt de la *Bourbe*, dite alors *Port-Libre*. Ce fut là qu'il composa en grande partie *Guillaume Tell*, le plus mauvais des poëmes sortis de sa plume, et qui laisse sentir plus que les autres les défauts d'un plan tracé sans vigueur. Il recouvra sa liberté au 9 thermidor; mais il n'avait pu surmonter le sentiment de frayeur et de chagrin profond qui l'avait saisi dès les premiers jours de son arrestation: il ne fit que languir quelque temps à Sceaux, où il était revenu, et il y mourut le 13 septembre 1794, à l'âge de 38 ans. C'est là qu'il avait composé et lu à plusieurs amis *Eliezer et Nephtali*, production à laquelle il mettait beaucoup d'importance, et qui a été imprimée pour la première fois en 1803. Malgré quelques tableaux pathétiques, on y reconnaît plutôt la tristesse à laquelle il était en proie, que la douce mélancolie qu'il voulait peindre. Du reste, la préface du poëme vaut mieux que le poëme lui-même, et elle contient quelques détails piquants sur les mœurs des juifs. Ce n'est que long-temps après sa mort qu'on a publié sa traduction, s'il est permis de l'appeler ainsi, de *Don Quixotte*. Il l'avait entreprise de bonne heure, et y avait mis tous ses soins, trop de soins peut-être. Le goût décidé qu'il avait pour Michel Cervantes donne lieu de croire que, s'il avait vécu, il se serait reproché à lui-même le projet d'arranger en pastorale française un ouvrage dont le mérite principal est dans sa philosophie tout-à-fait originale, dans son cachet particulier, qu'on ne peut embellir sans l'altérer. Sous la plume de Florian, le héros de la Manche a plus de noblesse, et porte plus d'agrément dans des discussions où l'on s'étonne de le trouver si sage; mais on regrette surtout ce que Sancho y a perdu de sa naïveté. A tout prendre, cette version vaut mieux que celle de Filleau de St.-Martin, quoiqu'elle ne fasse pas aussi bien connaître l'original. Florian n'avait reçu de la nature les qualités qui le distinguent comme écrivain que dans une certaine mesure, qui ne lui a guère permis de sortir de la médiocrité. Ne s'étant jamais élevé beaucoup, il n'est jamais tombé de bien haut; n'ayant rien hasardé, il n'a commis aucune erreur très remarquable. On le lit donc avec plaisir, et on peut l'oublier après

l'avoir lu, sans éprouver ni le besoin ni la crainte de le relire encore. Il dut au bon esprit qui lui avait révélé le secret de ses forces, les succès flatteurs qu'il obtint de son vivant et la réputation littéraire qu'il a conservée après sa mort. La première édition de ses œuvres est celle de Didot, 1784, 1786 et ann. suiv., 24 vol. in-18 ou 11 vol. in-8°. Quelques personnes préfèrent l'édit. de 1812, en 16 vol. in-18. Plusieurs de ses ouvrages n'ont paru que dans ce format. Quelques-uns ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe : *Gonzalve* l'a été en danois par J. K. Host, Copenhague, 1800-1801, 2 vol. in-8°. MM. de Rosny, Jauffret et Lacretelle ont publié des éloges de Florian. L—P—E.

FLORIDA-BLANCA (François-Antoine Monino, comte de) naquit à Murcie, l'an 1730, de parents pauvres, mais d'une honnête bourgeoisie. Son père exerçait l'état de notaire, et, malgré son peu de moyens, il procura à son fils l'éducation la plus soignée. Antoine Monino, ayant étudié les premières sciences dans le collége de Saint-Fulgence de la même ville, les termina à Salamanque, où il s'adonna exclusivement à l'étude des lois. Sa pénétration, son application constante, ses progrès, présageaient, dès sa plus tendre jeunesse, ce qu'il devait être un jour. Malgré tous ces avantages, de retour dans sa patrie, il fut contraint de suivre, pendant quelque temps, la profession de son père. Dans la suite, ses talents le firent bientôt connaître pour un des plus habiles avocats de l'Espagne, et le portèrent successivement aux places les plus distinguées de la magistrature. Sa réputation, qui augmentait de jour en jour, parvint jusqu'aux oreilles du marquis d'Esquilache, alors ministre d'état, qui, appréciateur du vrai mérite, se décida à récompenser celui de Monino, en lui ouvrant une plus brillante carrière. Il le nomma donc ministre à Rome, sous le pontificat de Clément XIV. Aussi habile diplomate que jurisconsulte instruit, il fit régner entre les deux cours la plus parfaite intelligence. Appelé au ministère d'état, et succédant, dans cette dignité, à son protecteur, qu'une émeute populaire avait fait exiler de Madrid et de l'Espagne, il répondit avec succès à la confiance dont son souverain l'honorait. Son premier soin fut d'établir dans la capitale une police exacte, et de réformer, parmi le peuple, une multitude d'anciens usages qui dégénéraient en abus. Ses vastes connaissances rendirent au cabinet espagnol sa première splendeur ; et l'on croyait voir revivre en lui le célèbre Pérez, ce ministre tant persécuté par la jalousie de Philippe II. Florida-Blanca eut souvent à lutter contre un rival redoutable, M. Pitt. Mais, malgré les efforts de ce ministre habile, il fit toujours respecter, sur toutes les mers, le commerce et le pavillon espagnols ; il maintint une paix constante avec ses voisins, et un parfait accord exista entre son cabinet et celui de France. Il vint à bout de terminer les dissensions politiques de l'Espagne et du Portugal par le double mariage de l'Infante dona Charlotte avec le prince du Brésil, et de l'infant don Gabriel, frère de Charles III, avec une princesse portugaise. Le principal article de cette alliance portait que les seuls enfants mâles qui seraient nés de l'une et de l'autre branche, régneraient en Portugal par ordre de succession, en donnant cependant la préférence à ceux qui naîtraient du prince du Brésil. Le but politique que Florida-Blanca se proposait dans ce double mariage, était de placer, sur le trône de Portugal,

un prince de la maison d'Espagne. L'Infant don Pèdre, fils de don Gabriel, sembla d'abord y être appelé; mais la succession mâle du prince du Brésil l'en avait déjà exclu, lorsqu'il mourut au Brésil en 1810. Plus attaché aux intérêts de son maître qu'à ceux de sa nation, ce fut Florida-Blanca qui porta le coup le plus cruel aux *cortès*, qui avaient jusqu'alors conservé une grande partie de leurs priviléges. Ces cortès, composés des députés des différentes provinces du royaume, s'assemblaient toutes les fois qu'on devait proclamer le successeur immédiat à la couronne, sous le titre de prince des Asturies. Avant de prêter leur serment de fidélité, ils exigeaient la promesse inviolable de conserver aux provinces leurs anciennes prérogatives, et de leur rendre celles dont on les avait privées sous le règne précédent. Le ministre, forcé de convoquer les cortès pour cette cérémonie auguste, n'ignorait pas qu'ils étaient décidés à tout prétendre ou à ne rien accorder. Menaces, présents, pensions, décorations, emplois, il mit tout en usage pour gagner le plus grand nombre des députés, tandis qu'il semait la discorde parmi les autres. Ils finirent tous par proclamer, d'une voix unanime, le prince héréditaire, sans rien prétendre, et en accordant tout ce qu'on voulut exiger d'eux. Ami des sciences et des arts, Florida-Blanca les protégea durant tout le cours de son ministère; et dans le même temps qu'il embellissait Madrid par les plus belles promenades et par des édifices publics, il instituait des écoles gratuites de toutes les sciences, accordant de riches honoraires aux professeurs les plus renommés. Les académies des arts de Madrid, de Valence, de Barcelone, etc. jouirent aussi des bienfaits du souverain par l'intervention de son ministre. Celui-ci fut cependant moins heureux dans les guerres où il engagea son maître, par le choix de mauvais généraux : celle d'Alger en 1777, et celle de Gibraltar en 1782, coûtèrent à l'Espagne près de 80,000 hommes. Cependant, l'irlandais O-reilly, qui commandait dans la première, toujours en faveur auprès du ministre, malgré le mécontentement de la nation, mourut capitaine-général de l'Andalousie. Renonçant aux projets de punir les déprédations des corsaires algériens, et de chasser les Anglais de la péninsule, Florida-Blanca tourna toutes ses vues vers le commerce et l'industrie; et l'Espagne put enfin oublier les maux qu'il lui avait causés par ses idées de conquête. Dans toutes ses opérations, Monino avait un ennemi assez à craindre par ses talents et son crédit; c'était M. Gardoqui, ministre des finances, et l'un et l'autre ne négligeaient aucune occasion de se nuire réciproquement. Mais le roi, qui les honorait tous les deux de son estime, parvint à les mettre d'accord en mariant le neveu de Gardoqui avec une nièce de Florida-Blanca. Ce dernier, affable avec les plus malheureux, traitait cependant la noblesse avec hauteur et dédain. Il cherchait tous les moyens de l'humilier; et craignant toujours et ses prétentions et sa prépondérance, il la dépouilla d'une grande partie de ses priviléges. Il comptait, par conséquent, peu d'amis parmi les grands. Il souffrit, pendant long-temps, d'une maladie de langueur qu'on attribua à un poison lent que ses ennemis, disait-on, avaient trouvé le moyen de lui donner. Le ministre crut s'en être aperçu; et pour en prévenir les derniers effets, il se condamna au régime le plus sévère, ne se nourrissant, pendant trois ans, que de riz cuit dans le lait. Très attaché à

sa famille, il n'omit aucun moyen pour s'agrandir. Tous ses parents furent avantageusement placés, soit dans la diplomatie, soit dans les secrétaireries d'état, soit dans l'église. Un seul, parmi eux, refusa tous ses dons; ce fut son père. Etant devenu veuf, il s'était consacré à l'état ecclésiastique. Ce fils, qu'il aimait tendrement, l'avait en vain sollicité d'accepter un évêché et de riches prebendes; il vivait, dans une honnête mediocrité, des revenus d'un modique bénéfice. Tant que Charles III vecut, Florida-Blanca jouit de toute sa faveur. La mort du roi fut le terme de la puissance du ministre. Ses ennemis furent alors écoutés, et il fut relégué, en 1792, dans la province de Murcie. Florida-Blanca avait marqué son opposition aux principes de la révolution française, et cela ne fit qu'augmenter le nombre de ses adversaires. Il paraît que les manœuvres du gouvernement français d'alors, à la cour de Madrid, furent une des principales causes de sa disgrâce; et l'on assure même qu'un chirurgien français avait tenté de l'assassiner: mais heureusement les blessures qu'il lui fit ne se trouvèrent pas mortelles. Quoique loin de la cour, ses ennemis le persécutaient encore; ils parvinrent à le faire enfermer dans la citadelle de Pampelune, d'où il sortit quelques mois après pour se retirer dans ses terres situées près de la ville de Lorca. Il n'en sortit qu'en 1808, lors de l'invasion de l'Espagne, pour présider aux cortès, fonction à laquelle il fut appelé par le vœu de la nation. Mais après un si long exil, il jouit fort peu de cette satisfaction, et mourut à Séville, le 20 novembre 1808, âgé de près de 80 ans. Florida-Blanca ne s'était jamais marié. Ses mœurs furent toujours pures, son cœur humain, son caractère egal. Quoiqu'il fût jaloux de son autorité, on ne voit cependant que les grands qui pussent lui reprocher quelques injustices. Infatigable dans le travail, la seule distraction qu'il se permît, était d'assister tous les soirs, avec quelques amis de son choix, au concert qu'exécutait, chez lui, l'orchestre du roi. Son esprit était pénétrant, son instruction étendue, et il sut faire oublier quelques défauts par des talents peu ordinaires et des qualités éminentes. Florida-Blanca a laissé plusieurs petits traités touchant quelques points relatifs à la jurisprudence: I. *Respuesta fiscal sobre la libre disposicion, patronato y proteccion immediata de S. M. en los bienes ocupados à los Jesuitas*, Madrid, 1768. II. *Juicio imparcial sobre las letras en forma de breve publicadas por la curia Romana, en que se intenta disputar al señor infante de Parma la soberania temporal*, ibid. 1768, 1769, etc. B—s.

FLORIDE (Le marquis DE LA), officier supérieur dans les armées espagnoles, naquit à Madrid vers l'an 1646, et se distingua par ses talents militaires et par sa bravoure sous les règnes de Charles II et de Philippe V. Il était surtout très expérimenté dans la défense des places fortes, ainsi qu'il le prouva dans les guerres de Flandre, où l'Espagne eut à lutter contre toute la puissance de Louis XIV. La maison de Bourbon ayant été appelée au trône d'Espagne par le testament de Charles II, le marquis de la Floride suivit le parti du duc d'Anjou, donna toujours de nouvelles preuves de bravoure, et notamment lorsqu'il commandait en 1706 dans la citadelle de Milan assiégée par le prince Eugène. Ce fameux général le menaçant de ne lui faire point de quartier s'il ne rendait la place dans vingt-quatre

heures : « Je ne déshonorerai pas, » dit le vieux guerrier, par une lâ- » cheté la fin de ma carrière ; j'ai dé- » fendu vingt-quatre places pour les » rois d'Espagne, mes maîtres, et » j'ai envie de me faire tuer sur la » brèche de la vingt-cinquième. » Une réponse aussi intrépide de la part d'un homme dont on connaissait le courage et l'inflexibilité dans ses résolutions, fit renoncer au projet de donner l'assaut à la citadelle. Le marquis de la Floride, après avoir commandé sous les ordres du duc de Vendôme à la célèbre bataille d'Almanza, donnée en 1710, mourut dans un âge assez avancé, l'an 1714.

B—s.

FLORIDOR (Josias de Soulas, sieur de Prinefosse, dit), comédien français, né dans la Brie en 1608, était d'une famille noble. Son bisaïeul, Victorin de Soulas, capitaine d'une compagnie de chevau-légers allemands, avait été page de l'amiral Coligni, et avait péri avec cet homme célèbre dans le massacre de la Saint-Barthelemy. Josias, élevé dans la religion catholique, fit d'assez bonnes études, et embrassa d'abord la profession des armes. La compagnie du régiment de Rambure, dans laquelle il servait, ayant été réformée, il se décida à jouer la comédie ; et, suivant l'usage des acteurs, qui croyaient tous devoir prendre des noms de fantaisie, il se fit appeler Floridor. Après avoir essayé son talent en province, dans différentes villes, et à Paris dans la troupe du Marais, il débuta au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il fut reçu en 1643. Cet acteur jouait les premiers rôles dans le tragique et dans la haute comédie. Doué d'une belle représentation, d'une voix mâle, touchante et flexible, il joignait à ces avantages physiques, de l'esprit, de l'aisance et ce qu'on appelait alors de belles manières. Son talent était plus naturel que profond ; mais il déclamait avec beaucoup de grâces, de dignité et de sentiment. Floridor était singulièrement aimé du public. On était si accoutumé à le voir représenter des héros vertueux et intéressants, qu'il nuisit involontairement au succès de la tragédie de Britannicus en se chargeant du personnage de Néron. Il était trop pénible pour les spectateurs de voir en lui un monstre odieux : l'illusion ne put s'établir, et la pièce ne se releva complètement qu'après que Floridor eut cédé son rôle de tyran à un autre acteur. Floridor prenait dans le monde la qualification d'écuyer. C'était à une époque où le gouvernement voulait sévir avec rigueur contre les faux nobles. Un arrêt du conseil du 10 septembre 1668 lui ayant accordé à cette occasion un délai d'un an pour produire ses titres, on en conclut que l'intention de Louis XIV avait été de montrer par cet acte qu'un gentilhomme ne dérogeait pas en prenant l'état de comédien. Mais Léris, l'abbé de Fontenay et le chevalier de Mouhy s'expriment d'une manière trop affirmative quand ils disent : « Ce fut à son occasion » que le roi rendit un arrêt qui dé- » clare que la profession de comé- » dien n'est pas incompatible avec la » qualité de gentilhomme. » Aucune déclaration de ce genre ne se trouve dans l'arrêt dont il s'agit, et il est évident que ces écrivains se sont permis d'aider à la lettre. Vers la fin de l'année 1671, cet acteur étant tombé malade se retira du théâtre, et mourut peu de temps après. Sa femme, Marguerite Valoie, était avec lui comédienne à l'hôtel de Bourgogne. Il ne paraît pas qu'elle se soit jamais

élevée au dessus des actrices médiocres. F. P—t.

FLORIDUS (François), habile grammairien italien, naquit au commencement du 16e. siècle, à Dodaneo, bourg de la province de Sabine, d'où il a été surnommé *Sabinus*. Il enseigna, pendant quelques années, les langues grecque et latine à Bologne, avec un grand concours d'auditeurs. Il vint ensuite en France, à la prière de François Ier., qui lui fit un accueil digne de ses talents, et lui assigna une pension considérable. Sa reconnaissance pour les bienfaits du monarque l'engagea à entreprendre la traduction de l'Odyssée en vers latins, et il en fit imprimer les huit premiers livres qui eurent beaucoup de succès. Floridus mourut en 1547, et on a des raisons de croire que ce fut à Paris. On a de lui : I. *Apologia in Plauti aliorumque poëtarum et linguæ latinæ calumniatores; accessit libellus de legum commentatoribus*, Lyon, 1537, in-4°. Cette apologie de la langue latine est très estimée. Le traité sur les commentateurs brouilla Floridus avec le célèbre Alciat, qui n'y est pas ménagé. Pour se venger, Alciat fit contre lui son 163e. emblème, au titre duquel il le désigna par les noms de *Franciscus Olidus*. Voyez, sur cet emblème, les notes de Cl. Minos, édition de Lyon, 1614, in-8°., où il est intitulé *Indetractores*. II. *Lectionum subcesivarum libri tres*, Bologne, 1539, in-4°.; elles ont été insérées dans le 1er. vol. du *Thesaurus criticus* de Gruter. Floridus y prit la défense d'Erasme contre Dolet, ce qui engagea entre eux une guerre littéraire que termina l'ouvrage suivant : III. *Adversus Stephani Doleti calumnias liber*, Rome, 1541, in-4°. IV. *De Julii Cæsaris præstantiâ libri tres*, imprimé avec les ouvrages indiqués sous les deux premiers numéros, Bâle, 1540, in-fol.; il a été trad. en allemand par Henri d'Eppendorf. V. *Homeri Odysseæ libri octo priores latinis versibus redditi*, Paris, 1545, in-4°. On regrette que cette traduction n'ait pas été terminée. Floridus a aussi traduit en latin l'hymne à Diane, dans l'édition grecque de Callimaque, Paris, 1549, in-4°.

W—s.

FLORIDUS. *V.* Fleury (Julien).

FLORIEN (Marcus-Antonius-Florianus) fut un empereur de deux mois qui, étant frère utérin de l'empereur Tacite, crut qu'il était appelé de droit à lui succéder. Ses talents étaient médiocres; aussi le sénat, qui était libre alors, lui refusa le consulat que l'empereur demandait pour lui. Il fut fait préfet du prétoire. Vers l'an 1027 de Rome, il commanda une armée en Asie, et eut des succès contre les Goths, qui s'étaient répandus dans cette partie de l'empire. Tacite ayant péri par une conspiration, Florien se fit proclamer son successeur par l'armée qu'il commandait. De leur côté, les légions d'Orient, qui obéissaient à Probus, que Tacite leur avait donné pour chef, proclamèrent celui-ci Auguste. Florien était reconnu par Rome et par l'Occident: il marcha contre son rival, et s'avança jusqu'à Tarse en Cilicie. Ses troupes ayant essuyé un échec furent portées à l'abandonner. Ce qui le perdit fut la comparaison qu'elles firent de lui avec Probus. Florien fut tué par ses soldats, l'an de J.-C. 276.

Q—R—y.

FLORINUS (Henri), pasteur et recteur d'une école à Tawastehus en Finlande, et ensuite archidiacre à Pemar. Il vécut dans le 17e. siècle, et publia *Epitome theologiæ*, 1667; *Nomenclatura latino-suetico Finnica*, 1678, in-8°. *Hyperaspistes*, *seu*

defensor veritatis adversùs errores Joh. Heseri, 1694, in-4°. Il donna aussi une édition de la Bible en finnois, Tuvusa, 1685, in 4°. C—au.

FLORIO (François), romancier, né à Florence dans le 15e. siècle. J. H. Leich prétend que ce personnage est supposé, et il se fonde sur ce que les deux historiens des littérateurs de Florence n'en ont fait aucune mention. Cette preuve ne paraîtra pas convaincante à ceux qui savent avec quelle négligence l'histoire littéraire a été traitée pendant long-temps. Les circonstances de la vie de Florio ne sont pas connues; mais on conjecture, d'après la souscription de son ouvrage, qu'il était attaché, peut-être en qualité de secrétaire, à l'archevêque de Tours, puisque c'est dans la maison de ce prélat qu'il mit la dernière main à son travail. Cet ouvrage est intitulé : *De amore Camilli et Æmiliæ Aretinorum liber.* On lit à la fin : *Liber editus in domo domini Guillermi archiepiscopi Turonensis, pridie kalendas januarii, anno Domini* 1467. Cette date, jointe au mot *editus*, persuada à Maittaire que les bibliographes s'étaient trompés en fixant à 1470 l'introduction de l'imprimerie en France; mais Lamonnoye commença à lui inspirer quelques doutes, en lui annonçant deux éditions de cet ouvrage avec la même date. Foncemagne prouva ensuite, dans une dissertation (*Mém. de l'Acad. des Inscript., t. VII*), qu'il n'avait pu être imprimé en 1467: mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a découvert qu'il l'a été pour la première fois à Paris, par Pierre Cæsaris et J. Stol, vers 1475. Ce roman, auquel on doit trouver joint celui de Léonard Bruni d'Arezzo, *De duobus amantibus in latinum ex Boccacio translat.*, est un in-4°. goth. de 41 feuillets. Ce n'est qu'une imitation des amours de Lucrèce et d'Euryale, par Æneas Sylvius; mais le style en est inférieur à celui du modèle. On connaît encore de Florio : *Epistola ad Jacobum Tarlatum de commendatione urbis Turonensis.* Cette lettre, citée par Jean Maan dans son *Histoire des archevêques de Tours*, se trouvait dans la Bibl. du président Ménard; mais on ignore où est passé le manuscrit et s'il en existe des copies. W—s.

FLORIO (Jean), dit *le Résolu*, naquit à Londres, sous le règne d'Henri VIII. Ses parents, qui étaient italiens et protestants, avaient fui de la Valteline en Angleterre; et à l'avénement de la reine Marie au trône, ils furent obligés d'aller chercher de nouveau un asile contre l'intolérance religieuse. Ce fut, à ce qu'il paraît, en France, que le jeune Florio reçut sa première éducation. De retour en Angleterre, lors du rétablissement du protestantisme par Elisabeth, il vint résider à Oxford, où il enseigna dans l'université les langues française et italienne, et fut agrégé à un collége. Lorsque Jacques eut monté sur le trône, Florio fut choisi comme professeur de ces langues auprès du prince Henri, et attaché au service de la maison du roi. Il fut aussi instituteur et secrétaire du cabinet de la reine Anne. Il mourut de la peste en 1625, âgé d'environ quatre-vingts ans. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Premiers fruits, d'où l'on peut tirer des discours familiers, de joyeux proverbes, des mots piquants, et des maximes précieuses*, 1578, in-4°., et 1591, in-8°. II. *Introduction parfaite aux langues italienne et angloise*, imprimée avec l'ouvrage précédent. III. *Seconds fruits à recueillir de douze arbres de goûts différents, mais délicieux au palais des Ita-*

liens comme des Anglois ; suivis du Jardin de récréation, contenant six mille proverbes italiens, 1591, in-8°. IV. *Dictionnaire italien et anglois*, 1597, in-fol., réimprimé en 1611, in-fol., avec des additions, sous le titre de *Nouveau Monde des Mondes de la reine Anne*. C'était alors l'ouvrage le plus complet que l'on possédât en ce genre. Après la mort de l'auteur, il en fut fait, en 1659, une édition nouvelle, revue, corrigée et considérablement augmentée, d'après le dictionnaire de la Crusca, par Gio Torriano, professeur d'italien à Londres. V. *Les Essais de Montaigne*, traduits en anglais, 1603, 1613, 1632, in-fol. Florio était un homme plein d'activité ; il avait pris lui-même le surnom de *Résolu*. On peut voir, par les titres seuls de ses ouvrages, qu'il ne manquait point de pédanterie et d'affectation dans l'esprit. Il avait épousé la sœur du poète et historiographe Samuel Daniel. X—s.

FLORIO (Daniel, comte), poète, naquit à Udine, en 1710, d'une famille ancienne et distinguée. Après avoir fait ses premières études au collége de cette ville, il se rendit à Padoue, où il suivit pendant plusieurs années les leçons des professeurs de l'université De retour à Udine, il s'appliqua à la culture des lettres avec tant de succès, que son nom fut bientôt répandu dans toute l'Italie. Il réussissait particulièrement dans la composition de ces petites pièces que font naître les événements publics. Il s'était exercé aussi dans le genre lyrique, et Métastase parle avec éloge de ses cantates. Le comte Florio parvint à un âge avancé, et mourut dans sa patrie en 1789. Il avait recueilli lui-même ses différentes productions poétiques sous ce titre : *Poesie varie*, Udine, 1777, 2 vol. in-4°., ornés de vignettes gravées avec goût. On trouve dans les ouvrages de Florio des images agréables, et des pensées délicates exprimées avec autant de naturel que de facilité. W—s.

FLORIOT (Pierre), prêtre du diocèse de Langres et confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, ecclésiastique pieux, humble et vivant dans la pratique de la pénitence et des vertus chrétiennes, naquit en 1604. Il étudia avec soin l'Ecriture et les Pères, les médita, et s'appliqua à en extraire ce qui concerne la morale chrétienne de laquelle il se pénétra à fond. Il demeurait dans sa jeunesse au jardin du Roi, chez Bouvard, premier médecin du Roi, sans qu'on ait appris à quel titre ni ce qu'il y faisait ; mais on sait que les solitaires de Port-Royal ayant établi aux Granges, près de cette abbaye, une école où l'on devait élever les enfants dans les lettres et la piété, sous leur surveillance, Floriot leur parut propre à seconder leurs soins, et devint préfet de cette école. Il entra ensuite dans le ministère sacré. Il était en 1647 curé de Lays, dans le Hurepoix, près les Vaux de Cernay. Il retourna sans doute à Port-Royal-des-Champs, où il prit la direction des religieuses. Floriot s'est rendu recommandable, non seulement par sa piété et la sainteté de sa vie, mais encore par de bons et pieux ouvrages. Il mourut à Paris le 1er. décembre 1691, âgé de 87 ans. On a de lui : I. *La Morale du Pater*, Rouen, 1672, in-4°. ; réimprimée à Paris, en 1676, même format, sous ce titre : *La Morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'Oraison dominicale ;* il y en a eu plusieurs éditions, entre autres, une à Rouen, en 1741, 5 vol in-12. Ce livre, muni d'approbations respectables, et qu'on

peut regarder « comme l'*Abrégé de tout l'Evangile*, est un fidèle raccourci de tout ce que les Saints-Pères de l'Eglise nous ont laissé de plus excellent sur le sujet de la religion et de la morale chrétienne. » C'est le jugement qu'en portait M. de Busanval, évêque de Beauvais, et qui se trouve confirmé par celui du cardinal Bona, qui faisait grand cas de cet ouvrage. Selon lui, il n'y en a point de plus propre à exciter ou à nourrir l'esprit de piété dans l'ame des fidèles. L'austère abbé de Rancé y trouva néanmoins à blâmer. Dans une visite que lui firent MM. Arnauld et Nicole, la conversation étant tombée sur ce livre, l'abbé de Rancé témoigna « qu'il ne pouvait approuver ce que l'auteur y disait, qu'un religieux devait par le conseil et avec la permission de son supérieur, quitter pour quelque temps son monastère, sans pourtant quitter les devoirs de la règle autant qu'il est possible, pour procurer à son père le soulagement de la nourriture nécessaire, si la caducité de son âge ou quelque infirmité naturelle l'avait réduit à l'impuissance de vivre du travail de ses mains. » Il faut que MM. Arnauld et Nicole n'aient point été de l'avis de l'abbé de Rancé; car quelque temps après, cet abbé écrivit à M. Nicole pour justifier son sentiment. Cette lettre ayant été communiquée à Floriot, il y répondit. La correspondance continua et donna lieu à un volume in-12, imprimé à Rouen en 1645, sous le titre de *Recueil de pièces concernant la Morale chrétienne sur l'Oraison dominicale.* Les deux contendants demeurèrent vraisemblablement chacun avec leur opinion, le sévère réformateur de la Trape ne voyant que la règle qu'il croyait ne devoir jamais fléchir, et Floriot que la charité et le commandement qui prescrit le respect des parents, le soulagement de leurs besoins et le soin de leur vieillesse, auquel il pensait que devait céder, quelque admirable qu'elle soit, la perfection des conseils évangéliques. Le livre de Floriot, sortant de l'école de Port Royal, a essuyé quelques attaques de la part du parti opposé: on lui a aussi reproché un peu de prolixité; elle paraît excusable, si on songe que c'était le fruit des exhortations faites par Floriot à Port-Royal, même aux domestiques, et que n'étant pas moins destiné à l'instruction des ames simples qu'à celle des personnes éclairées, il y était besoin de développement. Il a conservé justement la réputation d'un livre utile et édifiant. II. *Homélies morales sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année et sur les principales fêtes de Notre Seigneur Jésus-Christ, et de la Sainte-Vierge*, Paris, 1677, 1681 et 1688, in-8°. Dans cette dernière édition se trouvent des changements et l'augmentation de quelques homélies. On a prétendu faussement que c'était une répétition de ce qui se trouvait dans la Morale du Pater. III. *Traité de la Messe de paroisse, où l'on découvre les grands mystères cachés sous le voile de la Messe publique et solennelle*, Paris, 1679, in-8°. On attribue à Floriot un écrit sur les Paroles de la Consécration. L-Y.

FLORIS (Pierre-Williamson), voyageur, était natif de Dantzig. Il fit pendant long-temps, avec les Hollandais, le commerce des Indes-Orientales; et son expérience engagea les intéressés de la compagnie anglaise à l'attacher à leur service. Après avoir conclu son engagement avec eux, il s'embarqua le 5 janvier 1610 (V. S.), sur le navire *le Globe*, en qualité de premier marchand: il arriva le 21

mai à la baie de Saldanha, où il avait ordre de chercher le ginseng, et y trouva deux vaisseaux hollandais qui étaient aussi venus pour y prendre cette plante. Floris eut beaucoup de peine à la découvrir, parce que ses feuilles ne faisaient que de pousser. Le 9 août il était devant Paliacate. Les Hollandais l'empêchèrent de commercer dans ce lieu : il fut plus heureux à Pétapoli et à Masulipatnam. Les troubles qui suivirent la mort du roi lui firent quitter cette ville en 1612. Il alla à Bantam, puis à Patane, obtint la permission de s'y établir et d'y bâtir un magasin, et envoya *le Globe* trafiquer à Siam. Il eut pendant son séjour l'occasion de sauver la reine et les habitants des fureurs d'une troupe de révoltés. Le 24 octobre 1613, il partit de cette ville, et arriva en décembre à Masulipatnam. Il y vendit ses marchandises avec profit. Divers princes voisins lui firent des offres avantageuses : il les refusa, parce qu'il se défiait de leurs intentions; et ce ne fut pas sans raison, car il eut souvent beaucoup de peine à se faire payer de ce qu'on lui devait. Le gouverneur de Masulipatnam, entre autres, remettait de jour en jour à s'acquitter de ses dettes; et ce délai qui retardait le départ des Anglais leur causait un préjudice notable. Floris prit en conséquence la résolution d'enlever le gouverneur ou son fils. Il réussit à s'emparer de ce dernier; et malgré les obstacles qu'il rencontra, il l'emmena à bord d'un vaisseau anglais, à la vue de trois mille habitants du pays. Il fit en même temps déclarer au gouverneur qu'il ferait pendre son fils à la grande vergue du bâtiment, si le seul Anglais qu'il avait été obligé de laisser à terre recevait la moindre injure. Le gouverneur n'obtint son fils qu'en payant ses dettes et celles des habitants de la ville dont Floris n'avait pu rien tirer. Celui-ci arriva à Bantam le 3 janvier 1615; et après y avoir réglé ce qui concernait le commerce des Anglais, il en partit le 22 février: le 1er. juin il relâcha à l'île Sainte-Hélène, entra en automne dans le port de Londres, et mourut deux mois après son retour. La relation de Floris est très estimée, parce qu'elle contient des particularités intéressantes sur ses transactions, sur la navigation en général, et sur les événements qui se sont passés dans les pays qu'il a visités. Elle était originairement écrite en hollandais. Purchas en a inséré une traduction abrégée dans le tome I de son recueil : cette version a été traduite en français par Thévenot, tome I de sa Collection; il y a fait beaucoup de retranchements. Prévost a publié aussi le voyage de Floris dans son *Histoire des Voyages*. « Il accuse, dit Camus, la traduction de » Thévenot d'être imparfaite; la sienne » ne me paraît pas non plus complète. » Ce savant a raison de s'exprimer ainsi; car en lisant avec attention le Voyage de Floris tel qu'il se trouve tome IX, p. 56 de l'édition in-4°., on voit que c'est, à de légères différences près, le même que celui qui a été donné par Thévenot, et peut-être est-il plus abrégé dans quelques passages. Prévost fait précéder ce Voyage du préambule suivant: « Ce » voyageur, oublié par les auteurs » anglais (de l'*Histoire des Voyages*), » avait le même droit qu'un grand » nombre d'autres marchands de trouver place dans les premières parties de ce recueil. » Cependant on trouve, tome II, p. 98, de l'édition de Prévost : *Journal de Peter Williamson Floris, premier facteur du capitaine Hippon.* Cette relation qui est aussi tirée de Purchas, est, pour le

fond, la même que celle du tome IX ; seulement elle est plus détaillée, car elle contient seize pages, et l'autre n'en a que sept. On ne conçoit pas l'excès d'inadvertance qui a pu faire insérer deux fois la même relation ; et il est encore bien plus surprenant qu'un homme aussi exact et aussi soigneux que l'était Camus, n'ait pas remarqué une singularité si facile à apercevoir.

E—s.

FLORIS (François), dit *Franc-Flore* ou *Franc-Floris*, peintre d'histoire, né à Anvers en 1520, fut surnommé par quelques-uns le *Raphaël de la Flandre*, et par d'autres l'*Incomparable*. Son nom de famille était *de Vriendt*. Cet artiste, fils d'un tailleur de pierre, prit le goût et acquit les premières connaissances du dessin chez un de ses oncles (Claude Floris), sculpteur, qui l'employait à ciseler des figures sur des tables de cuivre destinées à l'ornement des tombeaux. Il alla ensuite étudier la peinture à Liége, chez Lambert Lombard, dont les ouvrages avaient, à cette époque, quelque réputation. Le maître fut surpassé par l'élève ; et celui-ci revint à Anvers, où il établit une école qui attira une foule de jeunes gens. Une fois au-dessus du besoin, il partit pour l'Italie, dont il parcourut les principales villes. Ce fut à Rome qu'il se perfectionna dans la connaissance de l'antique, trop négligée jusqu'alors par ses compatriotes : l'étude particulière qu'il fit des beaux ouvrages de Michel-Ange, contribua surtout à rectifier, jusqu'à un certain point, ce que son dessin avait de défectueux. On aurait tort de croire cependant qu'il parvint à égaler pour la grâce et la pureté des formes, les maîtres des écoles florentine et romaine ; il n'eut que le mérite d'en approcher d'un peu loin. A l'époque où les Flamands l'appelaient leur *Raphaël*, ils ne comptaient encore parmi eux qu'un petit nombre de bons peintres, et ils n'ont jugé de lui, sans doute, que par comparaison avec Jean de Bruges, ou avec le Maréchal d'Anvers (*Quintin Metsis*), auxquels il était, en effet, très-supérieur sous le rapport du style et du choix des formes. Du reste, quoiqu'il eût une grande manière, son coloris manquait de ton dans les carnations, et les contours de ses figures étaient un peu trop sèchement arrêtés. Son séjour en Italie ne servit pas seulement à lui faire connaître ce qu'il y avait d'admirable dans cette terre classique des beaux-arts ; il cultiva à Rome les sciences et les lettres, et il eut bientôt orné son esprit au point de pouvoir être considéré comme un des hommes qui brillaient le plus dans la conversation. Aussi, lorsqu'il revint dans sa patrie, fut-il recherché avec empressement et comblé de faveurs par tous les personnages illustres des Pays-Bas. Sa fortune s'éleva en peu temps à plus de mille florins de rente : mais il eût mieux valu pour lui qu'elle n'eût pas pris un accroissement si rapide ; il n'eût peut-être pas contracté l'habitude des folles dépenses, et son intempérance ne l'eût pas précipité dans une extrême misère, à l'âge où l'on est le moins en état de supporter les privations. On raconte qu'il se glorifiait d'être le plus intrépide buveur de son temps, et que, pour en soutenir la réputation, il avait gagné les gageures les plus extravagantes. Il peignait avec une facilité rare ; et les fumées du vin lui donnaient quelquefois une telle hardiesse d'exécution, qu'il en était lui-même tout surpris lorsqu'il revoyait de sang-froid son ouvrage. Mais ce qui lui avait réussi d'abord, finit par lui faire perdre une partie de son habileté ; il le sentit si bien, au lit de la mort, qu'en disant adieu à ses fils et

à ses élèves, il leur recommanda expressément de ne pas suivre son exemple. Lorsque Charles-Quint fit son entrée à Anvers, Franc Floris eut la direction des arcs de triomphe élevés en l'honneur de ce monarque. On rapporte à cette occasion, comme une preuve de sa prodigieuse facilité, qu'il peignit tous les jours sept figures en sept heures de temps, et que, quoiqu'il les eût faites pour être vues de loin, elles étaient traitées avec assez de soin et de détails pour mériter d'être considérées de près avec attention. Franc-Floris fut chargé des mêmes travaux et s'en acquitta avec le même succès, lorsque Philippe II vint, à l'exemple de Charles, recevoir l'hommage des Anversois. On remarque qu'il ornait presque toujours ses compositions de divers morceaux d'antiquités qu'il avait dessinés en Italie, et qui produisaient un heureux effet. La plupart de ses ouvrages, notamment ses beaux *Arcs de triomphe*, et ses douze *Travaux d'Hercule*, ont été gravés par d'habiles artistes. On voit de ses productions en Flandre, en Hollande, en Espagne, et dans le Museum de Paris, où son tableau du *Jugement dernier* fixe les regards de la multitude. Ses dessins sont rares et estimés. Franc-Floris mourut en 1570. Il avait été reçu avec distinction dans la compagnie des maîtres-peintres d'Anvers dès l'année 1539, c'est-à-dire avant qu'il eût atteint l'âge de 20 ans. Peu d'artistes comptèrent dans leur atelier un aussi grand nombre d'élèves; il en avait plus de 120, parmi lesquels étaient ses deux fils, dont l'un, François Floris, a particulièrement réussi dans les tableaux de petite proportion.

F. P—T.

FLORUS (Lucius Annæus Julius), historien latin, nous a transmis en IV livres, sous le titre d'*Epitome*, les principaux événements de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste. Cet abrégé l'a placé au rang des historiens distingués. L'opinion la plus accréditée suppose que Florus était Espagnol et de la famille des Sénèque; cependant les auteurs de l'Histoire littéraire de la France ont réclamé Florus comme Gaulois. Quelques-uns prétendent qu'il descendait de Julius Florus, contemporain de Tibère. Florus, dans la préface de son *Epitome*, nous apprend qu'il écrivait deux cents ans après Auguste; on ne peut concilier cette date avec l'opinion commune qui place Florus sous le règne de Trajan et d'Adrien, qu'en supposant une altération assez vraisemblable dans le texte actuel de cet ouvrage. Spartien rapporte quelques vers impromptu d'un Florus, favori de l'empereur Adrien. Il nous reste, sous le même nom, un poëme *De Qualitate vitæ*, publié pour la première fois par Pierre Pithou, qui lui donna le titre de *Florides;* une épigramme sur les Roses, qu'il ne faut pas confondre avec une petite pièce d'Ausone sur le même sujet; et le *Pervigilium Veneris*, que Scriverius donne formellement à Florus l'historien. On lui attribue encore quelques autres morceaux de poésie qu'une saine critique a jugés indignes de sa plume. Quant aux *Epitome* de Tite-Live, long temps attribués à Florus, il paraît certain qu'ils ne sont pas de lui. On a prétendu que l'histoire de Florus n'était qu'un simple abrégé de celle de Tite-Live; nous pensons avec Fabricius, Juste Lipse, Pontanus et d'autres savants, qu'on s'est trompé à cet égard. On ne l'a pas accusé du moins d'avoir modelé son style sur celui de ses prédécesseurs; mais on lui reproche avec quelque fondement d'avoir substitué

souvent à la gravité et à la pompe latines la manière brillante et l'enflure des Espagnols. C'est peut-être le juger trop légèrement que de prétendre, comme certains critiques, que son style dégénère en *puérilité*. Des savants modernes en ont parlé avec plus d'indulgence. Voici à peu près en quels termes l'un d'eux s'est exprimé : « Il est difficile de lire quelque » chose de plus agréable que ce » charmant ouvrage. C'est un véritable tableau d'Apelle. Tout y est » d'une élégance et d'une composition » admirables. Je m'étonne d'y rencontrer partout autant de finesse » et de concision, et que, dans un » cadre aussi étroit, le plus grand » intérêt se trouve toujours uni à la » plus grande variété. » On pourrait établir un parallèle entre le style de Florus et celui de S. Augustin; mais, laissant ces considérations aux rhéteurs, nous allons passer à l'examen de Florus comme historien. Les critiques n'ont point mis en doute son exactitude; mais on observe que le ton de panégyrique se fait trop généralement sentir dans son histoire. Sa narration, chargée de fleurs, est trop souvent dépourvue de critique. Cependant il s'écarte rarement de Denys-d'Halicarnasse et des autres historiens: lorsqu'il le fait, il ne justifie point les raisons qui l'y portent. Malgré ses défauts comme écrivain, et le reproche qu'on peut lui adresser comme historien, Florus est lu généralement avec beaucoup d'intérêt. On peut considérer son ouvrage comme une sorte d'introduction à l'Histoire de la république romaine. Les guerres et les victoires du peuple romain jusqu'à l'entière extinction des troubles intérieurs de la république, y sont retracées dans une narration rapide. Son livre est tellement divisé, que chaque objet y présente, pour ainsi dire, un corps entier. Parmi les nombreuses éditions de Florus, dont quatre, sans date, paraissent être des années 1470-1472, on cite surtout les suivantes : celle de Vienne, 1514, in-4°., *cum annotationibus et indice Joann. Camertis;* celle des Alde, Venise, 1518, in 8°.; 1521 (avec le Polybe traduit par Perroti). *Florus... Cl. Salmasius addidit L. Ampelium nondum antehàc editum*, Leyde, Elzevier, 1638, petit in-12. *Id.*, 1648, revu par Blanchard. — *In usum Delphini*, Paris, 1674, avec les commentaires de Mad. Dacier, 1726, in-4°. *Id.*, réimprimé à Londres et à Amsterdam, in-8°. — *Ex recensione Grævii cum L. Ampelio*, in-8°., Utrecht, 1680; Amsterdam, 1702. *Id.*, Leipzig, 1760, avec une bonne préface de J. Frid. Fischer : cette édition fait partie des *Variorum;* cependant l'édition de Duker, 1722 et 1744, in-8°., est préférable (*V.* Ch. A. Duker). Maittaire en a donné une autre, Londres, 1715, in-12; Leyde, 1722, in-8°. Les traductions de Florus sont en grand nombre et dans presque toutes les langues. La plus remarquable, sous le rapport de l'art typographique, est celle qui parut en anglais, à Londres, 1725, in-12. On y compte jusqu'à cent vingt-une gravures en taille douce d'une beauté remarquable. Nous avons dans notre langue plusieurs traductions de Florus : I. par L. Constant, 1680, 1 vol. in-8°.; cette traduction est imprimée avec celle d'Eutrope, et dédiée au vicomte de Turenne. II. par N. Coëffeteau, 1618, in-8°.; 1621, in-fol.; 1625, 1628, 1629, in-16; 1632, in-4°.; 1659, 5 vol. in-12. Celle-ci, presque entièrement oubliée aujourd'hui, est un des ouvrages du temps qui recueillit la plus brillante moisson d'hommages : elle réunissait alors,

comme un modèle de style, les applaudissements prodigués par l'enthousiasme à la traduction de Plutarque par Amyot, et à celle de Quinte-Curce par Vaugelas. Ce dernier lui-même s'humiliait devant elle, et peu s'en fallut qu'une aveugle admiration ne la plaçât à côté des Lettres de Balzac : elle est restée au-dessous de sa réputation, de quelque manière qu'on puisse l'envisager. Elle avait, pour le temps, assez de pureté; mais on s'étonnera toujours, en la lisant, qu'elle ait pu être proposée pour le terme de la dernière perfection. III. Il en parut une, *sur les traductions de Monsieur, frère unique du roi*, un vol. in-8°., 1661, sans nom de lieu ni d'imprimeur; Paris, 1665, 1670. Le latin est en regard, avec une chronologie et des remarques de Lamothe Le Vayer le fils. Le peu d'inclination que le jeune prince montrait pour les lettres, a fait attribuer cet ouvrage à la plume du précepteur courtisan. IV. La meilleure traduction est celle que l'abbé Paul fit paraître à Paris, en un vol. in-12, 1774. V. Leléal en a donné une, Paris, Mérigot, 1776, in-12; et Gaullyer a donné *Florus* avec des notes et une traduction, en 2 vol in-12. Parmi les ouvrages qu'a fait naître la réputation de Florus, quelques-uns présentent un intérêt peu commun : *Matthiæ Berneggeri miscellanearum quæstionum ex Floro excerptarum centuriæ VI*, Strasbourg, 1633, in-4°. *Chr. Ruperti observationes politicæ, morales*, etc. *ad Florum*, Nuremberg, 1659, in-8°. *J. M. Heinzius, de Floro non Historico sed Rhetore :* cette dissertation, fort bien écrite, est une critique piquante du style de Florus, auquel on reproche le défaut des mauvais rhéteurs, de s'échauffer à froid *Chr. H. Hausotter, Dissertatio de suspectâ Flori fide*, Leyde, 1747, in-4°.; cet opuscule, qui n'est point dépourvu de mérite, renferme une discussion éclairée sur les règles à suivre pour écrire l'histoire. On y montre comment Florus s'est écarté de ces règles. On finit par rendre justice à ce que son talent a de louable. Le genre de célébrité de Florus a fait de son nom une espèce de proverbe. Pour donner une idée de l'émulation que son Histoire excita, nous allons rapporter ce que nous avons pu recueillir des imitations qui en furent faites dans l'espace d'un siècle : *Florus Gallicus, de bello italico et rebus Gallorum*, 1613; — *Francicus*, 1630, in-24, souvent réimprimé (*Voy.* Berthauld); — *Polonicus* (par Joach. Pastorius) 1641, in-12; — *Germanicus* (par Eberhard Wassemberg), Anvers, 1641, in-16; Francfort, 1648, in-12; — *Anglicus* (par Lamb. Wood *Sylvius*), 1652, in-12; — *Hungaricus* (par J. Nadany), 1663, in-12; — *Christianus* (par le P. Aug. Ribot), 1665, in-12; — *Sanctus* (par Math. Boleran, 1668; — *Danicus*, 1698, in-fol. (*V.* Bering.) On connaît aussi un *Florus Helveticus* (*Voy.* Gualther). Enfin J. Pastorius a fait paraître en allemand un Florus Germanique, 1659, in-12; et l'on a, dans la même langue, un Florus Européen (Francfort, 1659, in-12); un Florus Anglais (ibid. 1660, in-12); un Florus historique ou *Mercurius* ibid., 1675, in-12.) etc. G. F—R.

FLORUS (Julius), célèbre orateur gaulois, naquit environ vingt ans avant l'ère chrétienne. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Rome, où il se mit sous la direction de Porcius-Latro, dont l'école était alors fameuse. Il parut ensuite au barreau, et y déploya une éloquence si vive et si entraînante, que tous ses

auditeurs en restèrent charmés. Sénèque nous a conservé quelques fragments de son discours contre le préteur Flaminius, accusé d'avoir fait mourir un criminel pour satisfaire la curiosité barbare d'une courtisane. Quintilien parle aussi de Florus avec le plus grand éloge (1). L'amour de la patrie le ramena dans les Gaules, où il continua de plaider, et où l'on croit même qu'il tenait une école d'éloquence. Les raisons sur lesquelles s'appuie Du Boulay pour prouver que Florus professa la rhétorique à Lyon, ont trouvé des contradicteurs. Il mourut vers l'an 55 ou 56, dans un âge déjà avancé.

W—s.

FLORUS (Drepanius) était chanoine du diocèse de Lyon. Nous avons trouvé son histoire tissue d'obscurités. On croit généralement qu'il est le même que Florus *magister*, ou Florus le diacre. Dans quelques manuscrits, entre autres dans celui de la grande Chartreuse, il est appelé *Trepanius*. Selon quelques savants il naquit sous le règne de Constant, et vivait sous Constantin Pogonat, vers 662. Les mêmes auteurs le font alors contemporain d'un Clodovée, roi des Francs. Est-ce Clovis? Mais Clovis II terminait sa vie sur la fin de l'année 656. Serait-ce Clotaire III? Si l'on suit le continuateur de la chronique de Frédégaire, on ne peut assigner à ce prince plus de quatre années de règne. Nous pensons, ou que la date a été falsifiée et qu'il s'agit de Louis au lieu de Clovis, ou bien qu'il ne faut tenir aucun compte de cette opinion hasardée; et, dans cette supposition, sans rien présumer de l'identité prétendue de Bède avec Florus, que nous ne nous arrêterons point à discuter, nous placerons, avec beaucoup de vraisemblance, l'époque où vivait ce dernier, vers le milieu du 9e. siècle. Parmi les savants modernes, le P. de Colonia, Leyser, Mosheim, Hamberger, Oudin, etc., ont écrit longuement sur Florus sans beaucoup éclaircir la question. Pagi (sur *Baronius*) le place vers 837-854. Il paraît assez constant qu'il florissait à la première de ces époques. Nous adoptons ce sentiment, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il vécut sous les règnes de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve. Louis II, neveu de Charles-le-Chauve, et qu'il est nécessaire de distinguer d'avec Louis-le-Bègue, son cousin, venait alors de succéder à son père Lothaire, empereur d'Occident dès 823, sous le pontificat de Pascal. Il ne faut point confondre Florus avec Drepanius Pacatus (*Voy.* Drepanius). Le fait qui doit servir de ligne de démarcation entre Drepanius Florus et ceux qu'on pourrait confondre avec lui, est qu'il assista, l'an 837, au concile de Quiercy-sur-Oise. Walafride Strabon et Wandalbert-de-Prum font l'éloge de ses connaissances et de son zèle pour l'étude. On rapporte qu'il était parvenu à rassembler une bibliothèque considérable pour son temps. L'opinion qu'il avait donnée de ses talents et de son attachement éclairé à la pureté des sentiments de l'église primitive, le fit choisir par l'assemblée des fidèles de Lyon, pour réfuter le livre sur la prédestination divine, de Jean Scot Erigène. Peu de temps auparavant, Florus, dans un discours synodal, avait développé les principes touchant la prescience et la prédestination divine. Ce fut en 852 qu'il fit paraître son ouvrage au nom de toute l'église de Lyon. On suppose que Florus mourut vers 860. Cet écri-

(1) *Is fuit*, dit cet excellent juge, *is fuit in eloquentiâ Galliarum princeps et aliquot inter paucos disertus.* (*Instit. orat.*, lib. 10, cap. 3, pag. 765, *ed. Varior.*)

vain eut, de son vivant, deux avantages bien précieux : une belle réputation et d'illustres amis. On nomme parmi ces derniers, Modoin, prélat d'Autun, et quatre grands archevêques, Agobard, Leidrade, Amolon et Remi. Il fut moins heureux après sa mort, puisque son nom est livré à l'oubli, et qu'on lui conteste même les restes dédaignés sur lesquels se fonde une gloire si fragile. (*Voy.* PRUDENCE le jeune.) Florus a fait un assez grand nombre de vers; mais, excepté ces vers, ou même, sans les excepter, ce poète théologien n'a, pour ainsi dire, écrit que des compilations. La plupart des ouvrages qui lui sont attribués se trouvent épars dans les nombreux volumes de la collection des Pères. Quelques-uns de ces mêmes ouvrages se rencontrent sous le nom et dans les œuvres de différents écrivains. Donnons quelques détails sur les plus importantes de ces productions : I. Un volume de poésies, *Poëmata*, au nombre de neuf, consistant en épîtres, paraphrases des psaumes 22, 26, 27, du cantique des jeunes Hébreux dans la fournaise, etc. imprimé pour la première fois à Paris, en 1560. Cet ouvrage parut aussi sous le nom de Florus, dans la collection des Poètes chrétiens de George Fabricius, Bâle, 1562; séparément, par André Rivin, Leipzig, 1653, in-8°. Il se trouve encore, accompagné de notes savantes, dans les *Analecta* de Mabillon. On lit dans ce premier recueil, deux épîtres curieuses adressées à Modoin; une troisième, commençant par ce vers,

Salve, sancte parens, Christi venerande sacerdos,

a été publiée avec cinq autres pièces en vers hexamètres et élégiaques dans les *Anecdota* de D. Martène et Durand. II. *Liber de prædestinatione contra Johannis Scoti erroneas definitiones.* Il se trouve sous le nom de Florus dans toutes les collections des Pères. Prudence a fait, sur le même sujet, un ouvrage plus étendu, sans qu'il soit réellement beaucoup plus complet. (*Voy.* PRUDENCE le jeune.) III. *Commentarius in omnes Sancti Pauli epistolas.* Cet ouvrage, le plus considérable des écrits de Florus, est tiré tout entier de Saint-Augustin; ce livre a été attribué à Bède, et se trouve dans ses œuvres (Bâle, 1553, Cologne, 1612). Mabillon, par la collation des plus anciens manuscrits, a réfuté cette opinion. Trois de ces manuscrits qui auraient aujourd'hui plus de 900 ans de date, et dont un se trouvait dans la bibliothèque de Saint-Gall, portaient le nom de Florus diacre. Outre cet ouvrage, Florus en fit un autre sur les mêmes épîtres de Saint-Paul, mais cette fois extrait des écrits de douze Pères, St-Cyprien, St.-Ambroise, St.-Hilaire, etc., etc., manuscrit qui se trouvait à la grande Chartreuse, et dont Chifflet, le P. Mabillon et Baluze ont eu connaissance. IV. *Commentarius sive expositio in canonem Missæ*, le même que celui *de actione Missarum*; tiré de Saint-Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, etc. etc. L'auteur composa cet ouvrage vers 834 : il se trouve avec des annotations du P. Despont dans la Bibliothèque des Pères. Ce traité fut imprimé à Paris sans nom d'auteur, en 1548, par les soins de Martial Masure, etc. En 1589, Van der Linden, évêque de Ruremonde, en publia une autre édition très imparfaite, ainsi que toutes celles qui se sont trouvées insérées dans les premières Bibliothèques des Pères, jusqu'à l'édition de Lyon, 1677, à laquelle nous renvoyons le lecteur. La reine Christine possédait un manuscrit du 10e. siècle, de ce

commentaire ; ce fut d'après la copie que le P. Mabillon en fit faire, que fut composée l'edition de dom Martène et Durand, insérée au 9e. volume de leur *Collectio amplissima*. On remarque dans le 15e. vol. de la Bibliothèque des Pères, divers traités de Florus, parmi lesquels se trouvent les écrits qu'il dirigea contre Amalaire. Ces derniers opuscules sont rarement exempts de passion. Ils ont fait de leur temps beaucoup de bruit; on peut même dire qu'ils ont joui d'une assez grande célebrité. (*Voy.* AMALAIRE.) Ils sont oubliés aujourd'hui. Il est inutile de faire mention ici d'un grand nombre de Sermons, de Recueils, de Commentaires, de Lettres, de Traités et de Discours, épars, attribués à Florus. Ces productions ont perdu l'intérêt qu'elles avaient pour des contemporains ; et le nom de leur auteur n'a pas conservé assez de prestige pour les sauver de l'oubli.

G. F—R.

FLOTTWELL (CÉLESTIN-CHRÉTIEN), né à Kœnigsberg en Prusse, fut recteur de l'école de la cathédrale et professeur à l'université de cette ville. Il avait étudié à Iéna, et il prit part aux discussions sur le libre arbitre et sur la prescience de Dieu, qui occupaient encore de son temps les théologiens de cette contrée. Ces discussions ont passé de mode ; mais l'ouvrage latin qu'il a écrit sur *Luther, considéré comme auteur classique dans la langue allemande* (Kœnigsberg, 1743, in-4°.), est resté, et l'opinion de Flottwell à ce sujet est devenue celle de la nation. C'est à lui que Kœnigsberg doit la fondation d'une société qui a pour objet les progrès de la littérature allemande. Il mourut en 1759. Flottwell a eu part à la traduction allemande des panégyriques et oraisons funèbres de Fléchier, accompagnée d'une vie de l'auteur et d'une préface de Gottsched, Liegnitz, 1749 1759, 6 vol. in-8°.

G—CE.

FLOURNOIS (JACQUES), ministre de la religion réformée, né à Genève dans le 17e. siècle, fut nommé desservant d'une paroisse en Suisse, et mourut en 1693. Il s'était occupé de l'histoire de sa patrie, et a laissé des manuscrits intéressants, parmi lesquels on cite : 1°. *Mémoire sur les franchises d'Adhemarus Fabry ;* 2°. *Extrait de l'Histoire des Evêques de Genève.*— FLOURNOIS (Gédeon), de la même famille que le précédent, fut admis au saint ministère, et nommé desservant de l'hôpital de Genève en 1672. Il passa quelque temps après en Hollande, et il y travaillait en 1685 à un journal intitulé, *Nouvelles solides et choisies*, que Bayle dit *n'être pas grand'chose*. Il écrivit aussi, pour la défense des réformés de France, quelques ouvrages qui le firent connaître plus avantageusement dans son parti, et il mourut au commencement du 18e. siècle. On a de lui : 1°. *Lettres sincères*, Cologne, 1681, in-12 ; 2°. *Réponses générales et chrétiennes de quatre gentilshommes protestants, avec des entretiens sur les affaires des Réformés de France*, Cologne, 1682 in 12 ; 3°. *Les Entretiens des Voyageurs sur mer*, Cologne, 1683, 2 volumes in-12. Un anonyme corrigea le style de cet ouvrage, l'augmenta de moitié, et le fit réimprimer sous la rubrique de Cologne, Pierre Marteau, 1704, 4 vol. in-12. Cette édition a servi de base à celles de 1715 et 1740. L'auteur s'est proposé de réunir et d'exposer dans un nouveau jour les principaux argumens des protestants contre l'église romaine. Son cadre lui a permis d'employer un grand

nombre d'anecdotes dont la variété tempère la froideur des discussions théologiques, et en fait disparaître l'aridité. L'espèce d'intérêt romanesque qui règne dans cet ouvrage, en a quelque temps fait le succès; mais il n'est plus qu'un petit nombre de curieux qui le recherchent encore, à raison de sa rareté. W—s.

FLOYER (Sir John), célèbre médecin anglais, né à Hinters, dans le Staffordshire, en 1649. Il fut élevé à l'université d'Oxford, où on lui conféra, en 1680, le titre de docteur en médecine. Il exerça son art à Litchfield, où ses soins infatigables pour les malades, et l'habileté que la pratique lui fit acquérir, lui obtinrent et la confiance des habitants, et une réputation si étendue, que le roi d'Angleterre le créa chevalier pour récompenser ses talents. Floyer était un grand partisan des bains froids; il ne négligea aucun moyen de recommander leur utilité et leur salubrité, et d'en répandre l'usage: il les ordonnait particulièrement dans les rhumatismes chroniques et d'autres maladies nerveuses. Il soutenait que la phthisie n'était devenue si commune en Angleterre que depuis que l'on avait abandonné l'usage de baptiser les enfants par immersion. Cette assertion fixa particulièrement l'attention des anabaptistes sur son ouvrage; et Crosby, leur historien, a extrait plusieurs passages de Floyer pour confirmer l'efficacité du baptême par immersion. Cette pratique est cependant loin d'être sans danger; et d'habiles médecins soutiennent que les bains froids ont tué plus d'enfants qu'ils n'en ont sauvé. Il paraît que ce fut par l'avis de Floyer que les parents de Johnson, alors enfant et malade des écrouelles, l'envoyèrent à Londres pour que la reine Anne le touchât; ce qui prouve qu'il n'avait pas vaincu les préjugés de son temps. Floyer mourut le 1.er février 1734. On a de lui les ouvrages suivants, tous en anglais: I. *La Pierre de touche de la Médecine*, Londres, 1687, in-8°. II. *L'état surnaturel des humeurs animales décrit par leurs qualités sensibles*, Londres, 1696, in-8°. L'auteur soutient dans ce livre la doctrine de la fermentation. III. *Recherches sur l'usage raisonnable des bains*, Londres, 1697, in-8°. Cet ouvrage parut ensuite sous différents titres, tels que *l'Ancienne Psychrolusie renouvelée*, Londres, 1702. Ce sujet fut ensuite plus amplement traité dans l'*Histoire des Bains froids anciens et modernes, avec un supplément*, par le docteur Baynard, Londres, 1709; ibid., 1715 et 1722, in-8°., et en quelque sorte reproduit dans son *Essai pour rétablir le baptême des enfants par immersion*, 1724, in-4°., trad. en allemand, Breslau, 1749, in-8°. IV. *Traité sur l'asthme*, Londres, 1698, in-8°.; ibid., 1717, in-8°., ouvrage regardé comme classique, traduit en français par Jault, Paris, 1761, in-12, ibid., 1785; en allemand, par J. C. F. Scherf, Leipzig, 1782, in-8°. L'auteur a décrit cette maladie d'après sa propre expérience; car il en souffrit depuis l'âge de puberté jusqu'à la vieillesse. V. *L'Horloge du pouls des médecins*, Londres, 1707 et 1710, 2 vol. in 8°., traduit en italien, Venise, 1715, in-4°. Floyer est un des premiers qui aient compté les pulsations des artères; car quoique le pouls eût, dès les temps anciens, été le sujet de fréquentes observations, l'on n'avait cependant pas fixé l'attention sur le nombre de ses battements dans un temps donné. VI. *Medicina Gerονomica*, ou *l'Art de conserver la*

santé des Vieillards, avec un supplément relatif à l'usage de l'huile et des onctions, et une lettre sur le régime à suivre dans la jeunesse, Londres, 1724. Plusieurs de ces traités ont été traduits en diverses langues. E—s.

FLUDD (Robert), dit aussi de Fluctibus, écuyer, docteur en médecine, naquit à Milgate, dans le comté de Kent, en 1574, sous le règne d'Elisabeth. Il voulut d'abord embrasser le parti des armes; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer à l'étude. Il cultiva les lettres, la philosophie, la théologie, la médecine, et surtout la physique, son génie le portant de préférence à la contemplation des merveilles de la nature. Fludd entreprit ensuite de voyager pour accroître encore ses lumières. Il visita pendant six ans la France, l'Allemagne, l'Italie, examinant avec soin ce que ces contrées offrent de plus curieux et de plus rare, recherchant le commerce des savants les plus illustres, avec lesquels il forma des liaisons qui durèrent autant que sa vie. De retour dans sa patrie en 1605, il fut reçu docteur en médecine à Oxford le 16 mai de la même année, et se fit agréger au collége des médecins de Londres. Il mourut dans cette ville le 8 septembre 1637, dans sa grande année climatérique. Contemporain de Kircher, de Mersenne, de Gassendi, Fludd fut sans contredit un des hommes les plus instruits de son temps: mais une imagination trop vive, un penchant décidé pour tout ce qui porte le caractère de merveilleux, l'égarèrent souvent; et l'on pourrait être surpris qu'Adelung n'ait pas inscrit son nom dans ses *Fastes de la folie humaine*. Le silence de Bayle, de Chauffepié, de Prosper Marchand, de Niceron, sur Fludd, n'est pas moins remarquable. Quoique disciple de l'école de Paracelse, Fludd n'en doit pas moins être considéré comme philosophe éclectique; car il entreprit de concilier entre elles les opinions de plusieurs chefs de secte, et il n'y réussit pas toujours. Ses écrits sont obscurs, souvent même inintelligibles. On y trouve néanmoins parfois des idées neuves, des aperçus lumineux. Il reconnaît deux principes de toutes choses: la condensation, qu'il appelle vertu boréale, parce qu'elle est produite par le froid; et la raréfaction, ou la vertu australe. C'est à ces deux principes, qui ne sont autres que le mouvement d'impulsion et celui de répulsion, qu'il rapporte toutes les lois de la physique, tous les phénomènes de la nature. Mais il abandonne bientôt ces idées raisonnables pour attribuer à l'aimant des qualités occultes; à chaque maladie du corps humain, un esprit hostile qui l'a produite, et qu'il faut combattre avec le secours de celui qui lui est opposé dans le rhumb où il les suppose rangés; en un mot, pour se livrer aux chimères de la cabale et de la magie. Aussi fut-il vivement attaqué par les bons esprits de son temps, tels que Mersenne, Forster et Gassendi. Les ouvrages de Fludd sont rares et chers, comme la plupart de ceux qui n'ont d'autre mérite que la bizarrerie. On les trouve ordinairement réunis en cinq volumes in-folio; mais, indépendamment de ce que l'ordre observé dans la formation de ces volumes varie dans les différents exemplaires, parce qu'il n'a rien de déterminé, cette collection est loin d'être complète. Nous allons donc indiquer séparément les diverses compositions du philosophe anglais; ce sont: I. *Utriusque Cosmi metaphysica, physica atque technica historia*, Oppenheim, 1617,

in-fol. Fludd y explique à sa manière les causes de la génération et de la putréfaction. II. *De supernaturali, naturali, præternaturali et contranaturali microcosmi historiâ*, ibid., 1619, 1621. L'auteur y traite des météores, tant du macrocosme que du microcosme : par ces derniers, il entend les maladies du corps humain. III. *De naturæ simiâ, seu technica macrocosmi historia*, Francfort, 1624. Ce singe de la nature est l'art; et les parties que Fludd examine sont l'arithmétique, la géométrie, la musique, la peinture, l'art militaire, l'art de mesurer le temps, la cosmographie, l'astrologie et la géomance. J. Kepler combattit, en 1619, les opinions de Fludd dans un appendice mis à la suite de son *Harmonia Mundi*. Ce dernier y répondit par : IV. *Veritatis proscenium seu demonstratio analytica*, Francfort, 1621 Kepler répliqua par une *Apologia*, à laquelle Fludd opposa : V. *Monochordon Mundi symphoniacum, seu responsio. etc.*, Francfort, 1622, in-4°.; 1623, in-folio. VI. *Anatomiæ Theatrum, triplici effigie designatum*, Francfort, 1623, in-fol. L'auteur y divise l'anatomie en vulgaire et en mystique : c'est en dire assez. VII. *Medicina catholica, seu mysticum artis medicandi sacrarium*, Francfort, 1629. VIII. *Integrum morborum mysterium*, Francfort, 1631. IX. *Pulsus, seu nova et arcana pulsuum historia.* Si Fludd eut quelques lumières en physique et en mécanique, il fut sans contredit un très mauvais médecin, malgré sa devise : *Non est vivere, sed valere vita.* On a vu ci-dessus quelle était son opinion sur le principe des maladies; celles qu'il émet sur les prognostics, sur les crises, sur les diverses complexions, ne sont pas plus sensées. X. *Philosophia sacra et verè christiana, seu meteorologia cosmica*, Francfort, 1629. XI. *Sophiæ cum Moriâ certamen*, 1629. XII. *Summum bonum, quod est verum magiæ, cabalæ et alchymiæ veræ ac fratrum Roseæ - Crucis subjectum*, 1629. Ces deux écrits sont dirigés contre le P. Mersenne, qui avait combattu les principes de l'auteur : le dernier fut publié sous le nom de Joachim Frizius. XIII. *Clavis philosophiæ et alchymiæ Fluddanæ*, Francfort, 1633. Cet ouvrage répond aux critiques de Gassendi, de Fr. Lanovius et de Mersenne. Le premier avait publié contre Fludd une *Exercitatio*, Paris, 1630, in-8°.; et le second : *Effigies contracta Roberti Fludd*, Paris, 1636, sous le pseudonyme de *Eusebius à Sancto Justo.* XIV. *Philosophia Mosaïca, in quâ sapientia et scientia creaturarum explicantur*, Gouda, 1638; Amsterdam, 1640, in-fol. On trouve en tête de cet ouvrage la figure d'un thermomètre; ce qui a fait penser à plusieurs écrivains que Fludd était l'inventeur de cet instrument. Ce thermomètre, qu'il appelle *calendarium vitreum*, a la forme d'un matras renversé, ou, si l'on veut, d'un tube surmonté d'une boule. Le tube, dont l'extrémité plonge dans un vase, est divisé en treize parties; celle du milieu représente le niveau (le zéro de nos thermomètres) : les autres sont numérotées depuis 1 jusqu'à 7, en montant et en descendant. La boule est remplie d'air, dont la raréfaction ou la condensation agit sur la liqueur contenue dans le tube; et l'on observera que, la boule étant supérieure au tube, le froid produit l'ascension de la liqueur, et le chaud la fait descendre. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les vrais titres de Drebbel à l'invention du thermo-

mètre; mais, à en juger par les propres expressions de Fludd, celui-ci ne paraît pas vouloir se l'attribuer, puisqu'il se plaint des charlatans de son temps, qui teignaient la liqueur du tube, et attribuaient ses mouvements à une cause occulte (1). Ce que Fludd semble s'approprier, c'est l'emploi qu'il fait du thermomètre, pour expliquer les lois de la physique conformément aux deux principes universels que nous l'avons vu adopter. On trouve néanmoins déjà dans sa description plusieurs prognostics thermométriques. Dans sa Philosophie Mosaïque, Fludd admet trois principes de la création : les ténèbres, ou la matière première; l'eau, matière seconde; et la lumière divine, sublime essence, source de la vie et du mouvement. Dieu est une monade pure, simple, catholique, qui comprend en soi tous les nombres. Fludd se jette bientôt après dans le dédale des sympathies, des antipathies, et dans toutes les rêveries des rabbins. Une particularité remarquable est qu'il attribue la chute d'Adam à son commerce charnel avec Eve, laquelle, dit-il, était maudite dans son ventre. On voit que Beverland ne fut pas l'auteur de cette opinion bizarre. La *Philosophia Mosaïca* a été traduite en anglais, Londres, 1659, in-folio. XV. Un discours *de Unguento armario*, qui se trouve dans le *Theatrum sympathiæ*, 1662, in-4°. XVI. *Responsum ad Hoplocrismaspongum Forsteri*, Londres, 1631, in-4°., en anglais, et en latin à la suite de la *Philosophia Mosaïca*. Forster avait attaqué les vertus merveilleuses de l'onguent magnétique. XVII. *Pathologia dæmoniaca*, Gouda, 1640, in-folio. Le titre indique assez la valeur du livre. Fludd était trop ami du merveilleux pour ne pas se faire initier dans la société secrète connue sous le nom de *Frères de la Rose-Croix*, et fondée de son temps par Jean Valentin Andreæ (1). Les membres de cette société étaient divisés en deux classes : la première, dite *Aureæ-Crucis*, se composait de ceux qui se livraient aux spéculations théosophiques; la seconde, *Roseæ-Crucis*, comprenait ceux qui se bornaient à l'étude des merveilles de ce monde sublunaire : Fludd était au nombre des premiers. Libavius, non moins fou que lui cependant, attaqua la société dans divers écrits; Fludd lui répondit par : XVIII. *Apologia compendiaria, fraternitatem de Roseâ-Cruce suspicionis et infamiæ maculis aspersam abluens*, Leyde, 1616, in-8°. XIX. *Tractatus apologeticus integritatem societatis de Roseâ-Cruce defendens*, Leyde, 1617, in-8°. Cette dernière apologie a été traduite en allemand, Leipzig, 1782, in-8°.; et Semmlers y a fait une addition, aussi en allemand, Halle, 1785, in-8°. XX. Enfin, l'on a de Fludd, sous l'anagramme de *Rudolfus Otreb*, *Tractatus theologo-philosophicus de vitâ, morte et resurrectione, fratribus Roseæ-Crucis dicatus*, Oppenheim, 1617, in-4°. Ces trois derniers articles sont fort rares, et n'ont point été réimprimés dans la collection in-folio. La plupart des ouvrages de Fludd sont enrichis de gravures de Jean-Théo-

(1) D'ailleurs le thermomètre était connu dès 1621, et l'ouvrage de Fludd ne parut qu'en 1638.

(1) Un grand nombre d'écrivains ont cru trouver l'origine des emblèmes de la Rose-Croix dans les *Symbola divina et humana* de Jacques Typot, historiographe de Rodolphe II, Prague, 1601, in-fol.; c'est à la planche 4 du tome I, intitulée : *Symbola rancæ crucis*. Mais il suffit d'examiner l'emblème un instant, pour reconnaître que rien ne peut autoriser cette opinion. Le pélican que l'on y remarque fut de tout temps un symbole adopté par l'Église, du dévouement du Christ. D'ailleurs l'*Ecossais* pourrait, avec autant de droit, revendiquer cette planche en sa faveur, puisqu'on y aperçoit l'arche d'alliance et le chandelier à sept branches.

dore de Bry, fils de Théodore. — Quelques bibliographes ont confondu Robert Fludd avec un autre Robert, dominicain anglais, né à York, et qui florissait dans le 14e. siècle. Ce religieux avait fait aussi des recherches et laissé des écrits sur les *Mystères* de la nature et de l'art; ce qui l'avait fait surnommer *Perscrutator* (le Chercheur). Jean Pits et Jacques Echard, d'après Jean Leland, lui attribuent : *De impressionibus aëris; De mirabilibus elementorum; De magiâ cæremoniali; De mysteriis secretorum;* et *Correctorium alchymiæ*. D. L.

FLUE (Nicolas de), proprement *Lœwenbrugger* (de Ponte Leonino), naquit à Saxeln, bourg de la partie supérieure du canton d'Unterwald, le 21 mars 1417, et mourut dans son ermitage près de Saxeln, le 22 mars 1487. Son père fut un propriétaire aisé et membre de la magistrature. Lui-même, dès sa jeunesse, s'était acquis une grande réputation de piété, de droiture, de prudence, et d'un ardent amour pour sa patrie. Dans la guerre de Zurich et dans celle contre Sigismond d'Autriche, il montra son courage sur le champ de bataille, et il n'épargna rien pour adoucir la haine des partis, pour empêcher des rapines et des cruautés. Conseiller de son canton, sa sagesse fut reconnue, et la première magistrature, celle de landamman, lui avait été offerte inutilement. D'un mariage heureux il avait eu dix enfants, lorsqu'à l'âge de cinquante ans, guidé par une passion toujours croissante pour la vie solitaire et contemplative, il quitta, avec le consentement de son épouse, le monde et les affaires. Il se retira d'abord sur les montagnes du Zesca; mais il se rapprocha bientôt de son bourg paternel, quand des chasseurs l'eurent reconnu dans une contrée solitaire, à une lieue du canton : ses compatriotes qui l'aimaient et l'honoraient, lui bâtirent une chapelle à côté d'une fort petite chaumière. C'était en 1467 qu'il entra dans cet ermitage, s'occupant de la vie contemplative, ne dédaignant pas de recevoir tous ceux qui venaient le voir et le consulter, et recherchant même les entretiens avec des amis. Dans ce même temps, à la suite des guerres de Bourgogne, et de leur riche butin, on vit des troubles, des méfiances et des jalousies s'emparer des cantons, et menacer d'une crise prochaine et fâcheuse leur confédération. Les villes de Berne, Fribourg, Zurich, Lucerne et Soleure, pour se défendre contre des bandes formidables de gens oisifs et débauchés qui désolaient le pays, avaient formé une espèce de ligue particulière. Les cantons populaires, déjà remplis de jalousie contre les autres, qu'ils accusaient de s'être attribué la meilleure partie des fruits de leur victoire commune, éclatèrent en plaintes amères lorsque les villes de Fribourg et de Soleure demandèrent à être reçues dans la confédération. Les passions s'aigrirent; les conférences se multiplièrent sans succès. Une assemblée tenue à Stantz vers la fin de 1481 n'avait offert que les débats les plus violents; elle devait se dissoudre, et ne plus laisser d'espérance pour le raccommodement. Le curé de Stantz, nommé *Ingrund*, l'ami intime de l'ermite, vint alors en toute hâte consulter et appeler celui-ci. De Flue descend de sa retraite, arrive au milieu de l'assemblée, et là, par une éloquence modeste et touchante, à laquelle ses services passés et son austère piété prêtaient une nouvelle force, il ralluma dans les cœurs des députés les

sentiments de fraternité et de patriotisme, auxquels leur confédération avait dû sa gloire et son existence même. L'ascendant que lui donnaient son crédit et la sagesse de ses discours opéra la réconciliation des huit cantons et le renouvellement de leur alliance. Il leur persuada d'annuller la ligue particulière formée par les cinq villes en 1477, qui avait été la principale cause de leur désunion; mais, en échange, Fribourg et Soleure obtinrent d'être associés à la confédération helvétique, et ils en devinrent les neuvième et dixième cantons. Ce pacte célèbre dans les fastes de la Suisse, sous le nom de *Convenant de Stantz* (du 22 décembre), établit en même temps la promesse des confédérés de ne commettre aucune hostilité les uns contre les autres, de secourir le canton qui serait injustement attaqué, de punir sévèrement les auteurs de pareilles agressions : la justice de chaque lieu où elles auraient été commises devait en poursuivre la vengeance. Toute assemblée ou société non autorisée était interdite; les sujets d'un canton ne devaient point chercher à s'associer avec ceux d'un autre dans leur révolte. Tous ensemble devaient au contraire concourir à ramener les rebelles à l'obéissance. Enfin ce même acte confirma les réglements militaires, l'ordonnance au sujet de la juridiction ecclésiastique, et tous les anciens pactes de la confédération, avec l'obligation d'en renouveler le serment tous les cinq ans. Après avoir terminé ce salutaire ouvrage de la pacification de son pays, Nicolas de Flue adressa aux députés des conseils pleins de sagesse et de patriotisme; il les exhorta à se tenir en garde contre la séduction des cours étrangères, par l'attrait de leurs pensions et de leurs services; il leur recommanda la frugalité, la simplicité des mœurs anciennes, soutien nécessaire d'une liberté qui devait leur suffire pour vivre heureux. Il rentra ensuite dans sa cellule, où il reçut les lettres de remercîment que les cantons lui adressèrent, et qu'ils accompagnèrent de présents, dont il orna sa chapelle. Ces lettres, ainsi que les réponses pleines de modestie et de patriotisme que l'ermite y fit, se conservent dans les archives et dans les chroniques de la Suisse. On a imprimé différents traités qui portent le nom de Nicolas de Flue, parmi lesquels on remarque celui *de la Vie solitaire*. Les papes Clément IX et X l'ont béatifié. Au grand titre de gloire, que personne ne saurait contester au bienheureux frère, et qui se trouve dans le *Convenant de Stantz*, ses contemporains et la postérité en ont joint un autre qui toutefois n'est pas resté sans contestation. L'*on* assure que pendant vingt ans il n'a pris aucune nourriture, si ce n'est la sainte-cène, qu'il recevait chaque mois. Ce ne fut pas lui qui de ce jeûne se fit jamais un mérite : ses compatriotes, après s'être assurés des faits par une observation exacte, y virent un miracle; d'autres ont essayé d'expliquer le phénomène arrivé dans un corps sec et maigre, qui, ne faisant presque aucune perte, ne demandait par conséquent que fort peu de réparation. Lorsqu'en 1723 Jean-Henri Tschudi, dans un de ses ouvrages, osa parler avec peu de révérence, non point de Nicolas de Flue, mais de son prétendu jeûne de vingt ans, et des reliques des saints, dont on conservait des doubles en divers endroits, le gouvernement d'Unterwald fit brûler son livre, et mit sa tête à prix. Les diverses légendes de la vie du

frère Nicolas décorent les murs du beau temple de Stantz qui lui fut consacré; et sa tombe en marbre, dans laquelle ses ossements ont été déposés, placée devant l'autel, offre à la dévotion des fidèles la figure du saint faisant sa prière à genoux : de nombreux pélerinages se font encore aujourd'hui en l'honneur de sa mémoire. (Voy. *Nicol. de Rupe anachoretæ subsilvani in Helvetiâ vita ac res gestæ, à Petro Hugone*, Fribourg, 1636, in-12; la même dans les *Acta Sanctorum* des Bollandist. 22 mars; *l'Esprit et la Vie du bienheureux frère Nicolas*, par M. Goldlin de Tiefſenau, 2e. édit., Lucerne, 1808, in-8°., en allemand; *l'Histoire des Suisses*, par J. de Müller.) U—I.

FOCKENBROCH (Guillaume-Godescalc van), médecin d'Amsterdam, mort dans cette ville en 1695, s'est moins fait connaître comme tel que comme poète, si toutefois le nom de poète est dû à un bouffon, à un sottisier, qui fait rire quelquefois, mais qui bien plus souvent excite la pitié par le déplorable abus de son talent. Il y a apparence qu'il ne trouva ni dans la médecine ni dans la poésie le chemin de la fortune, puisque vers 1668 il accepta dans un des comptoirs hollandais à la côte de Guinée (St.-George de la Mine), une place également étrangère à l'une et à l'autre. Aussi avoue-t-il dans une de ses lettres que le seul appât de la fortune lui avait fait prendre ce parti, qui était pour lui sous tout autre rapport une riche source d'ennui. Du moins sa muse enjouée ne l'abandonna point dans ces régions lointaines. Les productions qu'elle lui inspira portent dans le recueil de ses œuvres le nom de *Thalie africaine*. Toutes les œuvres de Fockenbroch sont dans le genre burlesque. Il singeait Scarron, dont il a traduit la *Gigantomachie*, et les deux premiers livres de l'*Eneïde travestie;* il a parodié de la même manière les *Eglogues de Virgile:* le surplus de ses œuvres contient des Epithalames, des Bouquets de fêtes, etc., ainsi que deux comédies, l'*Amour aux Petites-Maisons*, qui est resté au théâtre, en 5 actes, et *le Jaloux embarrassé*, en un acte. Tout cela ne méritait pas l'espèce de succès dont il a joui. Les œuvres de Fockenbroch ont eu plusieurs éditions, en 1 vol. in-12, 1676; en 2 vol., 1682. La meilleure est celle qu'a donnée Abraham Bogaert, en 1709, 2 vol. in-8°. Trente et quelques pages du 2e. vol. contiennent même des poésies françaises. M—on.

FODÉRÉ (Jacques), cordelier, mal nommé Pierre-Jacques par le bibliothécaire de Bourgogne et les continuateurs de Moréri, naquit au 16e. siècle, à Bessan dans la Haute-Morienne, et embrassa la vie religieuse à l'âge de seize ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, où il fit ses études et reçut le bonnet de docteur. On le chargea ensuite d'enseigner la théologie aux jeunes profès. Après avoir rempli cette tâche pénible pendant plusieurs années, il fut successivement nommé à différents emplois de son ordre, et se livra au ministère de la chaire: on sait qu'il prêcha, en 1566, à Anneci, et qu'il vivait encore en 1623; mais on ignore l'année de sa mort. On connaît du P. Foderé : I. *Avertissement aux archevêques et évêques de France, sur l'arrêt rendu en* 1606 *contre les Récollets*, Lyon, 1607, in-8°. II. *Traité des indulgences, et confirmation de celles de St.-François*, ibid., 1611, in-8°. III. *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de*

St.-François, et des monastères de Ste.-Claire, érigés en la province de Bourgogne, ou de St.-Bonaventure, ibid., 1619, in-4°. Foderé annonce qu'il avait d'abord composé cet ouvrage en latin, sur l'invitation de François de Gonzague, qui se proposait de l'insérer dans sa *Chronique universelle de l'ordre;* mais qu'un accident ayant rendu illisible la copie de son manuscrit, le P. de Gonzague ne put tirer aucun parti de ce travail: ce ne fut que vingt-cinq ans après, que Foderé pensa à faire paraître un ouvrage qui lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches; et ce qui l'y détermina, ce fut la publication de l'*Histoire de la province de St.-Bonaventure*, par Claude Piquet (*Voy.* PIQUET). L'ouvrage de Foderé renferme des détails très curieux sur les principales villes du duché et du comté de Bourgogne, du Lyonnais, de l'Auvergne et de la Savoie. Il est exact dans ses citations; mais il se montre trop crédule, et son style a tous les défauts du siècle où il vivait. W—s.

FODHAIL BEN AIADH, sofi musulman très célèbre, était de la tribu de Temym, et originaire de Fondyn, bourg de la dépendance de Thalecan en Khoraçan; de là vient qu'il porta les surnoms de Temymi, Fondyny et Thalecany. Il naquit à Samarcand selon les uns, à Abyverd selon les autres, et fut élevé dans cette dernière ville. Dans sa jeunesse Fodhail exerça le métier de coureur, ou même la profession de voleur sur la route de Osour à Serkhas. Sa conversion s'opéra par la vertu d'un verset de l'Alcoran, qui retentit à ses oreilles, au moment où il escaladait le mur d'une maison pour jouir de son amante. Dès-lors il quitta une vie errante et désordonnée, se livra à l'étude de l'islamisme, vécut dans la retraite, et s'abandonna aux méditations de la mysticité. En peu de temps il acquit une grande réputation de sainteté, et devint un des plus célèbres sèides de son temps. Après sa conversion il vint à Koufah, où il étudia les traditions prophétiques, et de là il se rendit à la Mekke. Il y fixa sa demeure, et y mourut en moharrem 187 de l'hégire (803 de Jésus-Christ). D'Herbelot a consacré un très long article à ce personnage, dans sa *Biblioth. orientale*. Le khâlyfe Haroun Errachid avait une grande vénération pour Fodhail, et recevait avec soumission ses remontrances, quelque dures qu'elles fussent: souvent même elles lui arrachèrent des larmes. Au surplus, les traits nombreux qu'on attribue à ce mystique annoncent plus de fanatisme, d'originalité, de bizarrerie, que de véritable piété. J—N.

FOÉ (DANIEL DE), auteur anglais, dont les écrits, pleins de hardiesse et d'originalité, ont eu beaucoup d'éclat dans leur temps, dont la vie même a été marquée par des événements singuliers; dont le nom cependant serait inconnu aujourd'hui hors de l'Angleterre, s'il n'avait pas fait le roman ingénieux et intéressant de *Robinson Crusoé*. Il naquit à Londres en 1665. Son père, quoique simple boucher, le fit élever avec soin dans une école de *Dissenters;* mais le défaut de fortune semblait le destiner à n'être qu'un artisan. Il fut mis en apprentissage chez un marchand bonnetier. Son esprit naturellement actif, déjà développé par ses premières études, avait besoin de s'exercer sur d'autres objets que sur les détails d'une profession mécanique. Il lisait avec assiduité les papiers publics. Le gouvernement impopulaire de Jacques II commençait à agiter les esprits sur des questions de religion et de poli-

tique. L'esprit du jeune Daniel s'échauffa sur ces objets; et n'ayant encore que vingt-un ans, il publia un pamphlet intitulé : *Traité contre les Turks*. A cette époque, l'opinion des Anglais s'était déclarée contre la maison d'Autriche, qu'ils regardaient comme favorable aux intérêts du catholicisme: par cette considération, ils penchaient pour les Turks, qu'ils regardaient comme ennemis de la maison d'Autriche. De Foé attaquait cette opinion, et il trouvait que la cour de Vienne, quoique persécutant les protestants de Hongrie, était encore moins dangereuse que la Porte-Othomane, également ennemie des catholiques et des protestants. Il s'était déclaré du parti des Whigs, et il prit part à la révolte du duc de Monmouth : il n'échappa que par son obscurité au sort que subirent les partisans plus connus du malheureux Monmouth. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent pas de se livrer à son premier métier; et c'est comme bonnetier qu'il se fit incorporer, en 1687, dans la bourgeoisie de la cité. Il se maria alors; mais on n'a conservé aucun détail sur son mariage. On ne peut pas non plus expliquer pourquoi il joignit au nom de son père, qui s'appelait Jacques Foé, la particule *de*, formule tout-à-fait étrangère aux usages des Anglais. Ce ne pouvait être par un motif de petite vanité; car il n'en est pas en Angleterre comme en France, où le *de* joint au nom semble appartenir particulièrement aux familles distinguées. Il ne voulait pas non plus se donner un air étranger; car dans sa conduite ainsi que dans ses écrits, il se montra toujours comme un patriote zélé pour l'honneur et les droits de son pays. Il était entré avec chaleur dans les mesures qui amenèrent la révolution de 1688, et qui mirent Guillaume III sur le trône d'Angleterre. Un écrivain obscur, nommé Tutchin, écrivit une satire en vers, intitulée, *les Etrangers*, où il attaquait la nation, comme s'étant dégradée en se donnant un étranger pour maître. De Foé se déclara le vengeur de Guillaume, et publia un petit poëme intitulé, *le véritable Anglais* (*the true born Englishman*), qui produisit un grand effet par le point de vue singulier sous lequel l'auteur avait envisagé son sujet, et par les détails ingénieux qu'il y avait fait entrer. Il y remarquait que la plupart de ceux qui se vantaient d'être Anglais n'étaient pas dignes de ce nom. « Nos aïeux, disait-il, étaient des Danois, des Saxons, des Normands : nous sommes un peuple métis; mais nous n'en valons pas moins pour cela, et peut-être y aurions-nous beaucoup perdu si le sang des premiers Anglais ne s'était pas mêlé avec celui des autres peuples. » Il attaque ensuite avec beaucoup d'énergie l'ingratitude des Anglais qui se déchaînent contre un prince qui s'est dévoué pour défendre leur religion et maintenir leur liberté. Ce pamphlet eut un succès extraordinaire. Guillaume voulut en connaître l'auteur, qu'il accueillit avec distinction, et qu'il récompensa par des places et par des gratifications. De Foé fit un honorable usage de cette fortune inattendue. Il était trop occupé des affaires publiques pour donner les soins nécessaires à ses intérêts de commerce; et sa négligence l'avait entraîné dans une banqueroute où il avait été obligé de transiger avec ses créanciers pour une partie de leurs créances. Quoique cet arrangement eût été sanctionné par un acte légal, De Foe ne se crut pas dispensé de restituer à ses créanciers ce qu'il leur avait fait perdre; et c'est ce qu'il s'empressa de faire dès que les

bienfaits du roi lui en eurent fourni les moyens. Il continua de s'occuper des affaires publiques, et toujours avec le zèle d'un ardent républicain. Les francs-tenanciers du comté de Kent ayant présenté à la chambre des communes une pétition où ils s'élevaient contre les abus que cette chambre faisait de son pouvoir, trois des signataires de la pétition furent arrêtés et mis en prison. Cet acte de pouvoir arbitraire excita l'indignation de De Foé ; il publia un mémoire très hardi, qui finissait par ces mots : « Les » Anglais ne veulent pas plus être » esclaves des parlements, que des » rois ; notre nom est *légion*, et nous » sommes une multitude. » Pour faire parvenir plus sûrement le mémoire à sa destination, il se déguisa en femme, et le remit lui-même à l'orateur des communes, au moment où il entrait dans la salle. Il publia successivement plusieurs pamphlets écrits dans le même esprit de liberté, et qui se font lire encore aujourd'hui. Après la mort de Guillaume III, en 1702, les querelles religieuses se ranimèrent sous le gouvernement de la reine Anne, qui favorisait le parti des Torys. De Foé excita un grand soulèvement contre lui dans ce parti, par la publication d'un pamphlet en faveur des non-conformistes, et contre l'intolérance de l'église anglicane. Le pamphlet fut dénoncé à la chambre des communes, qui le fit brûler par la main du bourreau, et vota une récompense de 50 liv. sterl. pour celui qui en découvrirait l'auteur. Etant informé que l'imprimeur et le distributeur du pamphlet étaient menacés d'être arrêtés, il prit le noble parti de se présenter lui-même à ses juges ; il comparut à la barre des communes, et plaida sa cause avec beaucoup d'esprit et d'éloquence. Il donna sur les passages de son écrit qui avaient paru les plus répréhensibles, des explications qui auraient pu satisfaire des juges impartiaux, mais qui ne purent désarmer la violence de l'esprit de parti. Il fut condamné à être exposé au pilori, à un emprisonnement de deux ans, et à une forte amende, qui le dépouillait de toute sa fortune. Il subit l'exposition infamante du pilori, avec le calme et la fermeté d'un homme à qui sa conscience ne reproche rien contre l'honneur et contre la justice. Il fut soutenu d'ailleurs dans cette humiliante situation par l'intérêt général qu'il inspira à ceux qui en furent les témoins. En Angleterre, ce genre de supplice ne flétrit qu'autant que l'opinion publique est d'accord avec le jugement qui l'a infligé. C'est là que

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

A peine rentré dans la prison, De Foé écrivit un *Hymne au Pilori*, où l'on trouve beaucoup de verve et d'énergie, avec des sarcasmes très mordants contre ses persécuteurs. Dans la solitude de sa captivité, il continua d'écrire sur divers objets. Il y commença, en 1704, *la Revue*, ouvrage périodique, supérieur à tout ce qui avait paru jusque-là en ce genre, et qu'il termina en 1713 ; il y en a 9 vol. in-4°., dont le recueil est devenu si rare que l'on croit qu'il n'en existe plus un seul exemplaire complet. Quel que soit le mérite réel de cet ouvrage, le succès en a été fort avantageux à la littérature, en donnant naissance, à ce qu'il paraît, au fameux *Spectateur*, imaginé par Steele, et immortalisé par Addison. Le comte d'Oxford ayant procuré à De Foé la liberté et les bienfaits de la reine, il publia en 1706 un poème satirique intitulé *De jure divino*, où il attaquait la doctrine de l'obéissance passive et de droit divin. L'exécution ne répond pas à l'importance du sujet.

Les principes antimonarchiques dont il faisait profession, n'empêchèrent point la reine Anne de le charger de différentes missions secrètes. Il fut envoyé en Ecosse pour y disposer les esprits à l'union projetée des deux royaumes. C'est pour se rendre populaire auprès de cette nation prévenue contre lui, qu'il composa son poëme de *Caledonia*. Lorsque le projet de l'union eut son exécution, De Foé en publia en 1709 l'histoire, qui fut réimprimée en 1712, et l'a été de nouveau en 1786, lorsqu'il était question de la réunion de l'Irlande aux deux royaumes. Il composa une *Histoire des Adresses*, en deux parties, qui parurent en 1709 et 1711. Il aimait surtout à faire des projets. Parmi ceux dont il fut occupé, il en est un qui ne doit pas être oublié. Il proposa l'établissement d'une société littéraire, chargée spécialement de travailler à épurer et perfectionner la langue anglaise, c'est-à-dire, à déterminer d'une manière stable les formes de sa syntaxe et les diverses acceptions de ses mots. Ce vœu a été celui de la plupart des écrivains anglais qui ont écrit leur langue avec le plus d'élégance, Addison, les lords Bolingbroke, Chesterfield, Orrery et d'autres. Swift a rédigé un plan spécialement consacré à cet objet, dans un petit écrit aussi ingénieux que solide. Tout homme qui a réfléchi sur la nature des langues, ne peut penser autrement; car le langage n'étant qu'une collection de signes convenus, la langue d'un peuple ne méritera véritablement ce nom qu'autant que la convention aura déterminé invariablement, ou à peu près, la valeur des signes. Quelques pamphlets d'un ton ironique, écrits par De Foé, en faveur de la succession dans la maison d'Hanovre, lui attirèrent un emprisonnement momentané; et il eut ensuite le chagrin plus amer de se voir négligé par le nouveau gouvernement, qu'il avait servi avec tant de zèle. Une attaque d'apoplexie qu'il éprouva à cette époque, acheva de le détourner pour toujours de l'arène politique, où il n'avait rencontré que des ennemis ou des ingrats, pour s'occuper uniquement de la littérature, où il trouva plus de repos, et acquit une réputation plus durable. Parmi les ouvrages qu'il donna au public, après sa retraite, on cite l'*Instituteur de famille*, 1715, réimprimé pour la 17e. fois en 1772, dont la forme dramatique paraît avoir servi de modèle à Richardson; *la Vie et les Aventures surprenantes de Robinson Crusoé*, 1719; *la Vie et les Pirateries du capitaine Singleton*, 1720, roman dans le même genre que *Robinson*, mais bien inférieur; *Histoire de Duncan Campbell*, 1720; *Religious courtship*, traité de morale religieuse qui a eu au moins vingt éditions; *Journal de la Peste de Londres* en 1665, 1722 (supposé écrit par un témoin oculaire); *L'Art de peindre*, d'après Dufresnoy, poëme qu'il eut tort de traduire après Dryden; *Histoire de Molly Flanders*, 1721; *Histoire du colonel Jack*, 1722; *Histoire de Roxane*; *Mémoires d'un cavalier*, roman historique assez estimable; *la Maîtresse fortunée*, 1724; un intéressant *Voyage dans la Grande-Bretagne*, divisé en circuits ou journées, 3 parties, 1724, continué par Richardson et d'autres littérateurs; la 8e. édition, publiée à Londres en 1778, a 4 vol. in-12; *Nouveau Voyage autour du Monde, par une route nouvelle*, 1725; c'est un voyage imaginaire, ingénieux et amusant; *le Parfait Commerçant anglais*, 2 vol., 1727; il recommandait aux

négociants des idées trop libérales pour obtenir du succès ; un *Traité sur l'usage et l'abus du lit conjugal*, etc. Daniel de Foé mourut à Islington, en avril 1731. Il réunissait le talent de l'écrivain à celui de l'homme d'affaires, la fermeté, le courage et l'activité aux goûts paisibles de la littérature. Quoiqu'homme de parti, il montra en général une impartialité courageuse ; il servait la cour sans la flatter, et ne ménageait les méchants sous aucune livrée. « En fait de vices, dit-il dans la *Réformation des Mœurs*, je ne connais ni *Whig* ni *Tory* ; je n'ai affaire qu'à deux partis, celui des hommes vertueux, et celui des hommes vicieux. » Ses ouvrages furent trop nombreux et trop divers : à côté d'un traité de morale et de religion, l'on voit une satire virulente ou un conte licencieux. Ses romans de *Molly Flanders* et du *Colonel Jack* sont des peintures du vice dans toute sa laideur : et il est sans doute des moyens plus sages d'inspirer le goût de la vertu. Dans la *Vision du Monde angélique*, et dans le *Philosophe surnaturel*, ouvrages que nous voudrions être dispensés de citer, il s'est montré imbu d'une superstition bien ridicule. Il paraissait revenu à des idées plus saines lorsqu'il publia l'*Histoire politique du Diable*, en 1726, et le *Système complet de magie*, en 1727 ; cependant son *Essai sur l'histoire et la réalité des apparitions*, publié la même année, est écrit dans un esprit bien différent. Cela est à peine croyable, et l'on est tenté de penser que c'est l'effet d'une ruse de ses ennemis, qui lui ont attribué tant d'autres écrits ou dangereux ou absurdes. Quelques plaisanteries contre les sylphes et les gnomes, insérées dans son *Système complet de magie*, allumèrent la colère de Pope, qui pardonnait rarement les offenses, et qui plaça le nom de De Foé d'une manière très méprisante dans sa *Dunciade*. On a remarqué que les ouvrages auxquels il a mis lui-même son nom et dont il tirait le plus de vanité, sont oubliés ou dédaignés aujourd'hui, tandis que ses productions anonymes lui ont valu toute sa célébrité. Le *Robinson Crusoé* fut quelque temps attribué à Steele, et cette erreur contribua sans doute à son succès ; cependant il est du nombre de quelques bons livres qui trouvèrent à peine d'abord un libraire qui voulût en donner quelques louis, mais qui enrichirent ensuite considérablement leur propriétaire. C'est presque le seul ouvrage de De Foé qui soit connu en France, où il a été traduit dès 1720, par Saint-Hyacinthe et Van-Effen. Cette traduction française, revue et corrigée sur la belle édition que Stockdale a donnée de l'original en 1790, a été réimprimée par Ch. Panckoucke, en l'an 8 (1800), en 3 v. in-8°., avec 19 gravures, le portrait de l'auteur et une notice sur sa vie, par Labaume. G. E. J. M. L. (Madame de Montmorency-Laval) a donné une édition du texte anglais avec une version française interlinéaire, Dampierre, 1797, 2 vol. in-8°. (*Voy.* FEUTRY.) Il a paru, en 1768, un abrégé du roman de *Robinson Crusoé*. L'auteur, M. de Montreille, annonce qu'il en a surtout retranché les maximes dangereuses. Il y a, dans la lecture de cet abrégé, un danger inévitable, c'est celui de s'ennuyer. M. Campe, allemand, a donné le *Nouveau Robinson*, adapté à l'usage des enfants. Voici ce que J. J. Rousseau dit, dans son *Emile*, du roman de De Foé : « Puisqu'il nous faut absolument des livres, il en existe un qui fournit, à mon gré, le plus heureux traité d'éducation naturelle Ce livre sera le premier que lira mon

Emile ; seul il composera long-temps toute sa bibliothèque, et il y tiendra toujours une place distinguée. Il sera le texte auquel tous nos entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaires. Il servira d'épreuve, durant nos progrès, à l'état de notre jugement ; et tant que notre goût ne sera pas gâté, sa lecture nous plaira toujours. Quel est donc ce merveilleux livre ? Est-ce Aristote ? Est-ce Platon ? Non, c'est *Robinson Crusoé*. » C'est, en effet, un livre original, où l'on trouve de l'intérêt dans le plan, de l'invention dans les incidents, de la variété dans les détails, et un grand naturel dans les sentiments et dans le récit. Il plaît aux bons esprits, et il instruit et amuse les enfants ; c'est le livre de tous les pays et de tous les âges ; aussi a-t-il réussi chez toutes les nations. Il aurait encore plus de succès en français, si la traduction était écrite d'un ton plus naïf à la fois et plus animé. Les ennemis de l'auteur, qui lui avaient d'abord reproché d'avoir forgé un roman sans vraisemblance, ont voulu ensuite lui ravir le mérite de l'invention. Le capitaine Woodes-Rogers avait donné, en 1712, dans la relation de ses voyages, des détails sur un matelot écossais, nommé Alexandre Selkirk, qu'il avait ramené de l'île de Juan Fernandès, où il avait vécu seul pendant quatre ans et quatre mois (1). (*Voy.* J. Fernandès.) On suppose que c'est là que De Foe a puisé la première idée de son ouvrage ; ce qui n'est pas sans vraisemblance, et ce qui diminuerait peu le mérite de l'auteur : mais on croira difficilement qu'il n'ait fait que rédiger des mémoires manuscrits qui lui auraient été confiés par Selkirk lui-même, comme le docteur Beattie le fait entendre dans ses *Dissertations morales et critiques*. M. James Stanier Clarke, dans un ouvrage intitulé, *Naufragia*, ou *Mémoires historiques sur des naufrages*, Londres, 1805, in-12, rapporte, d'après le *Gentleman's Magazine* de 1788, une lettre qui tend à faire croire que le premier volume de Robinson est l'ouvrage du comte d'Oxford, pendant son emprisonnement à la tour de Londres. M. Clarke croit apercevoir, en effet, une grande inégalité dans la composition de ce livre. Parmi les ouvrages qu'on attribue à De Foe on cite encore un roman historique sur Gustave Adolphe, qui porte un air de vérité assez frappant pour que l'anglais Harthe l'ait pris pour une histoire véritable. Daniel De Foe avait eu six enfants, dont un fils, qui parcourut obscurément la carrière littéraire, et une fille, qui épousa Henri Backer, auteur du *Microscope rendu facile*. On a publié à Londres, en 1810, en 4 vol. in-8°., une édition nouvelle des romans réunis de Daniel de Foe. S—D.

(1) Voyez, dans les *Annales des Voyages*, un Mémoire de M. Malte-Brun sur le *premier Robinson*.

FOEDOR, *Voy.* Fedor.

FOÈS (Anuce), célèbre médecin et savant helléniste du 16e. siècle, naquit à Metz en 1528. Il commença ses études dans cette ville, et vint les terminer à l'université de Paris, où il étonna ses maîtres par son application et la rapidité de ses progrès, surtout dans la langue grecque qui lui devint extrêmement familière. Après quelque incertitude sur la profession qu'il embrasserait (car il était né pauvre), il se décida pour la médecine, et eut pour maîtres deux des hommes les plus distingués de la faculté de Paris, Jacques Goupil et Houllier, qui ne tardèrent pas à découvrir tout ce que valait leur élève. Fernel sut aussi l'apprécier ; et, voulant faire tourner au profit de la

science et de la littérature médicales la profonde connaissance que le jeune Foës avait de la langue d'Hippocrate, il employa le crédit que lui donnait sa place de premier médecin de Henri II, pour lui faire confier les manuscrits grecs les plus rares et les plus précieux de la bibliothèque de Fontainebleau. Houllier et Goupil l'encouragèrent également, en lui procurant une bonne copie du manuscrit du Vatican, et tous les morceaux hippocratiques qu'ils purent rassembler. C'est ainsi que Foës se prépara de bonne heure de précieux matériaux pour les ouvrages qui ont rendu son nom si recommandable, soit comme médecin, soit comme érudit. Il n'avait encore que le degré de bachelier, lorsque, ne pouvant rester plus long-temps à Paris, à cause de l'insuffisance de ses moyens, il retourna en 1556 ou 1557 dans sa patrie : là, il s'acquit une telle réputation par ses talents, qu'il succéda à Gonthier d'Andernach et à Lacuna, dans la charge de médecin public de la ville de Metz, et que plusieurs princes étrangers voulurent l'attirer à eux par des offres avantageuses ; mais ce fut en vain. Il partageait tout son temps entre l'exercice de son art et la méditation des œuvres d'Hippocrate. Il s'attachait surtout, dans sa correspondance avec un grand nombre de médecins français et étrangers, à remettre en honneur la doctrine du vieillard de Cos, et à détruire celle des arabistes, qui, à cette époque, avait encore de nombreux et zélés partisans. Foës commença sa carrière littéraire, en traduisant le deuxième livre des maladies populaires d'Hippocrate, et il dédia sa traduction à Charles III, duc de Lorraine. Cette production intitulée, *Hippocratis Coï liber secundus de morbis vulgaribus, difficillimus et pulcherrimus, olim à Galeno commentariis illustratus, qui temporis injuria interciderunt, nunc verò penè in integrum restitutus, commentariis sex et latinitate donatus*, Bâle, 1560, in 8°., renferme de savants commentaires : aussi accrut-elle la réputation de Foës. La même année, il fut reçu docteur de la faculté de Pont-à-Mousson ; et, l'année suivante, il publia : *Pharmacopœia, medicamentorum omnium tractationem et usum ex antiquorum medicorum præscripto continens*, etc. Bâle, 1561, in-8.; ouvrage également dédié au duc de Lorraine. Toujours occupé des écrits d'Hippocrate, Foës, pour éclaircir ce qu'ils pouvaient présenter d'obscur, eut l'idée de ranger par ordre alphabétique tous les termes dont le sens équivoque réclamait une interprétation exacte : il eut besoin, pour remplir cette tâche difficile, de s'étayer d'une vaste érudition, de collationner les meilleurs manuscrits, et de mettre à contribution les savants, les philosophes, les poètes, les historiens, les grammairiens de l'ancienne Grèce ; c'est ainsi qu'il cite tour à tour dans leur langue, Homère, Platon, Aristote, Plutarque, Thucydide, Xénophon, Galien, Athénée, Théophraste, Dioscoride, Aristophane, Théocrite, Hésychius, Erotien, etc., suivant que le témoignage de ces auteurs lui devient nécessaire. L'ouvrage qui résulta de ce long et pénible travail, parut sous ce titre : *Œconomia Hippocratis, alphabeti serie distincta, in quâ dictionum apud Hippocratem omnium, præsertim obscuriorum, usus explicatur, et velut ex amplissimo penu depromitur, ità ut lexicon Hippocrateum meritò dici possit*, Francfort, 1588, in-fol., Genève, 1662, in-fol. : il fit une grande sensation dans le monde savant, et il mérite encore

aujourd'hui le succès qu'il eut dans son origine; en sorte qu'il est devenu réellement classique, et indispensable à ceux qui veulent consulter l'oracle de la médecine dans l'original. Ce *lexicon*, en donnant la mesure du talent de Foës, prouva qu'il n'y avait pas d'homme plus capable que lui de faire jouir le public de la collection entière des œuvres du médecin grec, collection qui manquait alors, et qui avait surtout besoin d'un bon interprète. Pressé par les sollicitations de ses amis, tant Français qu'Italiens et Allemands, il céda à leur vœu, employa encore sept années de recherches et de veilles, et publia enfin les OEuvres complètes du vieillard de Cos, sous ce titre: *Magni Hippocratis opera omnia quæ extant*, gr. lat. Francfort, 1595, 1603, 1624, 1657, in-fol.; Genève, 1675, 2 vol. in-fol. Cette dernière édition renferme l'*OEconomia*, et de plus les Glossaires d'Erotien, d'Hérodote et de Galien: la première de toutes est la mieux imprimée. Cet important ouvrage répondit à l'attente des savants: il est encore le meilleur que nous ayons aujourd'hui, soit pour les variantes et la correction du texte, soit pour la saine critique, la fidélité de la traduction et les doctes commentaires; aussi est-il fort recherché, et commence-t-il à devenir fort rare et cher. Placé dès-lors au rang des plus excellents hellénistes, Foës ne jouit pas longtemps de sa gloire; l'excès du travail avança sa carrière, et il n'y avait pas encore une année qu'il avait mis au jour sa dernière production, lorsqu'il mourut le 8 novembre 1595, à l'âge de 66 ans. M. Percy a prononcé le 27 novembre 1811, à la séance publique de la faculté de médecine de Paris, l'éloge historique de Foës, pour l'inauguration du buste de ce laborieux écrivain: cet éloge, très intéressant, a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, cahier de février 1812. R—D—N.

FOGEL (Martin), en latin *Fogelius*, mal nommé *Vogel* dans quelques dictionnaires, né à Hambourg en 1632, étudia d'abord la théologie et s'appliqua ensuite à la médecine, science dans laquelle il fit d'assez grands progrès. Après avoir terminé ses cours, il se rendit en Italie et prit ses degrés à l'université de Padoue; il consacra ensuite quelques années à visiter les principales villes d'Italie et d'Allemagne, et revint en 1666 dans sa patrie, où il exerça son art avec beaucoup de réputation. En 1672, il fut nommé professeur de logique et de métaphysique au gymnase de Hambourg; il mourut en cette ville le 21 octobre 1675, à l'âge de 42 ans. Le principal ouvrage de Fogel ne parut que quatre années après sa mort; il a pour titre: *Joachimi Jungii præcipuæ opiniones physicæ passim receptæ, breviter quidem sed accuratissimè examinatæ*, Hambourg, 1679, in-4°. On connaît encore de lui: *Observatio de submersis non suffocatis*, insérée dans le n°. 115 des *Éphémérides* de l'académie des Curieux de la nature. Fogel avait une bibliothèque assez curieuse, surtout en livres de son état; le catalogue en fut imprimé à Hambourg en 1698, in-12. Morhof, qui était son ami particulier, rapporte dans son *Polyhistor* (I, 7, 43. pag. 61), le détail de près de quarante ouvrages qu'il avait laissés inédits, dont la plupart étaient prêts pour l'impression, surtout l'*Historia Lynceorum*, en 2 vol. (1), et le commentaire *De Turcarum nepenthe*, qui était sans doute

(1) Leibnitz, ayant acquis ce précieux manuscrit, le déposa à la bibliothèque de Wolfenbuttel, où il se conserve encore. Bianchi (Janus Plancus) s'en étant procuré une copie, en inséra le précis

un traité de l'usage de l'opium chez les Turks. Parmi les autres on remarquait une *Historia medicorum præterita*, servant de supplément à toutes les autres biographies de médecins; *Historia geographorum; Historia mapparum; Iter per Germaniam, Italiam, Galliam, Hispaniam et Belgium; Didactica didacticæ; Historia Mathematicorum præterita; Historia heureticæ* (1); *Historia philologorum; De Linguâ Finnicâ observationes; Germanicæ linguæ etymoscopia; Etymoscopia philosophica quâ ostenditur cognatio totius ferè telluris linguarum; Linguarum varietates.* — Son fils, Charles-Jean Fogel, reçu, en 1702, licencié en droit à Orléans, exerça la jurisprudence à Hambourg, sa patrie, et s'y fit connaître par quelques travaux littéraires. — Ses deux fils, Théodore-Jacques et Jean-Henri Fogel, ont publié en commun une *Notice sur plus de 300 Hambourgeois qui ont occupé des places honorables hors de leur patrie*, Hambourg, 1735, in-8°., et une *Notice des ecclésiastiques qui se sont distingués dans les pays étrangers*, 2e. édition augmentée, *ibid.* 1738, in-4°. Ces deux ouvrages sont en allemand. Théodore-Jacques a été l'éditeur de la *Bibliotheca Hamburgensium eruditione et scriptis clarorum*, ibid. 1738, in-fol. dont son père avait laissé le manuscrit.

W—s.

FOGGINI (Pierre-François), prélat romain, préfet de la bibliothèque du Vatican, naquit à Florence en 1713. Son père, sculpteur et architecte habile, attaché à la cour, donna à son fils le goût des arts : cependant le jeune homme, s'étant décidé pour l'état ecclésiastique, fut placé au séminaire de Florence, où on lui confia le soin de la bibliothèque; ce qui développa en lui l'amour de la lecture. Il étudia à Pise sous le célèbre Grandi, et y prit le bonnet de docteur en théologie. Le collége des théologiens de Florence l'admit dans son sein en 1737. L'année suivante, il publia des *Thèses historiques et polémiques* contre les quatre articles du clergé de France de 1682; en 1740, une dissertation sous ce titre : *De primis Florentinorum apostolis exercitatio singularis*, in-4°.; en 1741. *De romano D. Petri itinere et episcopatu, ejusque antiquissimis imaginibus*, in-4°., contre ceux qui prétendent que S. Pierre n'alla jamais à Rome, et qu'il n'en fut point évêque; en 1742, *La vera istoria di S. Romulo, vescovo e protettore di Fiesole*, in-4°., où il réfute, peut-être avec trop d'aigreur, quelques écrits du P. Fidèle Soldani, auteur de l'Histoire du monastère de Passignano (1). Mais ce qui le fit connaître plus particulièrement à cette époque, ce fut la publication du fameux manuscrit de Virgile, conservé dans la bibliothèque des Médicis (2) : *P. Virgilii Maronis codex antiquissimus à Rufio Turcio Aproniano distinctus et emendatus*, Florence, 1741, in-4. Cette édition,

dans l'édition qu'il donna en 1744 du *Phytobasanor* de Fab. Colonna. *V.* l'art. Bianchi (IV, 542) et la *Lettre sur l'état des sciences physiques et naturelles à Rome depuis deux siècles*, par l'abbé Festa, datée du 20 avril 1790, et insérée dans le Journal des Savants du même mois.

(1) L'art d'inventer, du verbe grec εὑρίσκω, *je trouve*. C'est par inadvertance que dans la note de l'article Dommerich on a dérivé ce terme du mot allemand *hoeren*.

(1) Cette dissertation ne mit pas fin à la discussion de ce point de théologie ou de critique littéraire. Jac. Nic. Gattolini écrivit encore en 1751 pour soutenir que le S. Romulo, patron de Fiesole, était un disciple de S. Pierre. Mais l'opinion qui en fait un évêque de Fiesole, mort au quatrième siècle, prévalut; et Bianucci, le P. Mamachi et le savant Lami écrivirent dans le même sens que Foggini.

(2) Heinsius a donné sur ce manuscrit, que l'on croit plus ancien que celui du Vatican, une dissertation qui est insérée au tome I du *Virgile* de Burmann.

exécutée en lettres onciales à l'instar du manuscrit, lui ouvrit l'entrée de l'académie florentine, de celle des Apathistes, de l'académie ecclésiastique de Lucques, des *Erranti* de Fermo, des Etrusques à Cortone, des Arcadiens à Rome, etc. La chaire d'histoire ecclésiastique, à l'université de Pise, étant devenue vacante, il fut question de la lui donner; mais dans le même temps, le prélat Bottari, son concitoyen, qui était attaché à la bibliothèque du Vatican, l'invita à venir se fixer à Rome, où son goût pour l'étude et pour l'érudition trouverait plus aisément à se satisfaire. Foggini s'y rendit en effet, et Benoît XIV lui donna une place dans l'académie d'histoire pontificale qu'il avait établie. Mais au lieu de travailler à l'histoire des papes, comme ce titre semblait l'y engager, il s'attacha à l'examen des manuscrits du Vatican. Le premier fruit de ses travaux en ce genre fut la publication d'une ancienne traduction latine du livre de S. Epiphane, adressé à Diodore, sous ce titre : *Des douze pierres précieuses du rational du grand-prêtre des hébreux;* elle parut en 1743, avec une préface et des notes de l'éditeur. Le cardinal Néri-Marie Corsini, neveu de Clement XII, le nomma à un bénéfice dans l'église de St.-Jean de Latran, et le fit son théologien. Après quatre ans de séjour à Rome, Benoît XIV l'associa à Bottari, dans la place que celui-ci occupait à la bibliothèque vaticane. Ces deux amis vivaient et travaillaient ensemble : une conformité de goûts les avait unis. Tous deux avaient, sur quelques points, une manière de voir particulière; on croit que ce furent eux qui traduisirent ou qui firent traduire, en italien, l'*Instruction pastorale* de Fitz-James contre Berruyer, l'*Exposition* de Mésenguy et d'autres écrits du même genre. En 1750, Foggini donna des *Instructions et des Prières* à l'occasion du jubilé, et publia une ancienne version latine du commentaire de S. Epiphane de Salamine, sur le Cantique des cantiques. En 1752 parut, en latin, son *Accord admirable des Pères de l'église, sur le petit nombre des adultes qui doivent être sauvés.* Cet écrit est dirigé contre l'archevêque de Fermo, Borgia, qui avait avancé une doctrine contraire. Lequeux en a donné une édition latine à Paris, en 1759, et une traduction française en 1760. En 1753, Foggini revit ou composa une collection d'opuscules contre les danses et les spectacles; quatre de ces écrits sont de S. Charles Borromée, de S. François de Sales et de S. Philippe Néri. Une collection plus volumineuse est celle que le même éditeur commença à donner, en 1754, des écrits des Pères sur les matières de la grâce. Les deux premiers volumes, publiés cette année-là, renferment des traités de S. Augustin, que Lequeux a aussi traduits; le 3e., des ouvrages de S. Prosper, traduits par le même; puis ceux de S. Fulgence, de S. Remi de Lyon, de S. Prudence de Troyes : il y a en tout huit volumes. Les autres productions de Foggini que nous citerons, sont le *Traité sur le clergé de S. Jean de Latran*, 1748; l'*Appendix à l'histoire Byzantine*, 1777; *Verrii Flacci fastorum anni Romani reliquiæ, et operum fragmenta omnia*, Rome, 1779, in-folio. Ces fragments authentiques du calendrier des Romains, sont tirés en grande partie d'anciennes inscriptions découvertes à Palestrina. Il fut aidé dans ce dernier travail par son neveu, Nicolas Foggini. On a encore de lui plusieurs dissertations sur des sujets d'érudition et d'antiquités. Il eut part à

la confiance du cardinal André Corsini, de même qu'il avait eu celle de son grand oncle; et comme ce cardinal fut un des cinq nommés par Clément XIV pour les affaires des jésuites, Foggini eut quelque influence sur le sort de ces religieux. On assure qu'en satisfaisant son peu d'inclination pour leur société, il eut des égards pour ses membres; il fut chargé spécialement de la surveillance du collége anglais, de l'inspection du séminaire de Sabine, et de celle du collége Bandinelli. Pie VI le fit depuis son camérier secret, et préfet de la bibliothèque vaticane, à la mort d'Etienne-Evode Assemani, archevêque d'Apamée : seulement, vu son âge, il lui accorda le titre d'émérite, avec les émoluments de la place. Une ophtalmie opiniâtre vint priver Foggini du plaisir de l'étude; il supportait cette privation avec patience, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie le 31 mai 1783. Il mourut le 2 juin suivant, à l'âge de 70 ans. On publia à Florence son éloge, d'où nous avons extrait cet article. Cet éloge paraît être de son neveu. P—c—t.

FOGLIANI (Louis), en latin *Folianus*, musicien, né à Modène, dans le 16e. siècle, fit d'excellentes études, et se servit des connaissances qu'il avait acquises dans les langues pour comparer les ouvrages des anciens relatifs à la musique, et en déduire de nouvelles hypothèses. On voit par une lettre que lui écrivait Pierre Aretin, le 30 novembre 1537, qu'il avait le projet de traduire en italien les ouvrages d'Aristote; mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail, vers 1539, dans un âge peu avancé. On a de lui : I. *Musica theorica, doctè simul ac dilucidè pertractata, in quâ quamplures de harmonicis intervallis non priùs tentatæ continentur speculationes*, Venise, 1529, in-fol. Cet ouvrage curieux renferme des idées alors nouvelles sur la valeur des tons, des semi-tons, et sur les repos en musique. J. B. Doni et le P. Martini en parlent avec les plus grands éloges. II. *Refugio di dubitanti.* Tiraboschi croit que cet ouvrage traitait aussi de la musique. Catherine Ferri présenta une requête, en 1538, pour obtenir la permission de le faire imprimer; mais des motifs qu'on ne connaît pas, en empêchèrent la publication. III. *Flosculi philosophiæ Aristotelis et Averroïs.* Il existe un exemplaire de ce manuscrit à la Bibliothèque du roi. — Fogliani (François), jésuite, né en 1543 dans la Valteline, embrassa la vie religieuse à l'âge de 16 ans, et fut envoyé à Rome pour y terminer le cours de ses études. Il se fit bientôt remarquer de ses confrères par sa piété et son zèle dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Son humilité était si grande qu'il fallut un ordre exprès de ses supérieurs pour le déterminer à recevoir la prêtrise. Après avoir rempli les devoirs de son état, il se livrait, dans l'intérieur de la maison, aux travaux les plus pénibles et les plus vils. Les austérités qu'il pratiquait étaient effrayantes. Il portait continuellement un cilice, et, chaque jour, il se déchirait le corps à coups de fouet. Il passait la plus grande partie des nuits à genoux, en prières; et souvent il se refusait le peu de nourriture dont il avait besoin. Il avait une dévotion particulière envers la Ste.-Trinité; et, chaque année, il en célébrait la fête par un redoublement de jeûnes et d'actes de pénitence. Ce saint religieux mourut en 1609, d'une fièvre maligne, qui l'enleva au bout de trois jours. Le P. Sotwel assure que le cœur du P. Fogliani fut trouvé marqué de trois taches blanches, qui se réunissaient en un seul point. On conservait dans la bibliothèque des je-

suites à Rome les nombreux ouvrages du P. Fogliani, parmi lesquels on cite un *Traité de la dévotion aux saints Anges; trois mille Distiques sur l'amour de Jésus-Christ;* un *Recueil de prières divisé en trois livres*. Tous ces ouvrages sont en latin. — Fogliani (Sigismond), littérateur, né à Bormio dans la Valteline, au 16. siècle, professa la rhétorique à Reggio avec une grande réputation. On a de lui: *Epistolarum libri V*, Milan, 1579, in-8°. Cette édition étant défigurée par un grand nombre de fautes d'impression, l'auteur en publia une nouvelle, Venise, 1587, in-4°., à laquelle il ajouta douze *Harangues* prononcées dans des occasions d'éclat. Tiraboschi parle avec éloge des harangues de Fogliani; et Goëtze recommande la lecture de ses Lettres, tant pour la beauté du style, que pour l'intérêt des matières qui y sont bien discutées. — Fogliani (Louis), jurisconsulte, né à Modène, en 1650, remplit pendant plusieurs années la place de juge, et ensuite celle de lieutenant à Reggio, où il mourut le 9 mars 1680, à l'âge de 50 ans. C'était un homme instruit, aimant les lettres, et les cultivant avec succès. Outre des poésies éparses dans différents recueils, on connaît de lui les deux opuscules suivants : I. *In obitum S. Principis Almerici Estensis, et card. Julii Mazarini elegia*, Reggio, 1661, in-4°. II. *Saggio delle glorie del S. Alfonso IV, duca di Modena, orazione*, ibid., 1663, in-4°. W—s.

FOGLIANO. Famille noble et quelquefois souveraine de Reggio. Cette famille s'était distinguée dans le 13°. siècle en commandant les Gibelins : elle y partageait alors l'autorité avec les familles rivales des Roberti, Manfredi, et Pii. Au commencement du 14°. siècle, tous les chefs de parti, dans toutes les villes, aspirèrent à la tyrannie, et les Fogliani se rendirent à plusieurs reprises souverains de Reggio. Ils cédèrent, en 1331, cette seigneurie au roi Jean de Bohême, la rachetèrent de lui à son départ, mais ne purent la défendre contre une ligue formée pour les dépouiller; et le 3 juillet 1335, ils vendirent leur petite principauté à la maison de Gonzague, souveraine de Mantoue.

S. S—i.

FOGLIETTA (Hubert), historien de la ville de Gènes, y naquit en 1518, d'une noble et ancienne famille. Après avoir achevé l'étude des belles-lettres, il avait commencé celle de la jurisprudence, lorsque des malheurs de fortune arrivés à sa famille l'interrompirent et le forcèrent de faire différents voyages. Ses affaires s'étant un peu rétablies, tandis qu'il était à Rome, il alla reprendre cette étude à Pérouse, y passa plusieurs années, et retourna ensuite à Rome. Il y était en 1553, et il prononça devant le nouveau pape Jules III une harangue latine qu'il fit imprimer la même année, avec une longue et fort belle lettre adressée au cardinal Roberto de' Nobili, sur la meilleure méthode à suivre dans les études. Il publia aussi à Rome en 1555, son ouvrage *De philosophiæ et juris civilis inter se comparatione*, divisé en trois livres, écrit en forme de dialogue, avec autant de force que d'élégance; il y donne l'avantage à la science des lois sur la philosophie, et se déclare même contre cette dernière avec une véhémence qu'il se reprocha ensuite dans un autre de ses ouvrages, lorsque le progrès de l'âge lui eut fait voir les choses sous de plus justes rapports. Ce fut encore à Rome et en 1559, qu'il fit paraître en italien, chez Blado, ses deux livres *Della republica di Genova*, qui furent cause de sa dis-

grace. Nicéron et d'autres ont écrit qu'il était alors dans sa patrie ; qu'il fut obligé de la quitter et envoyé en exil. Mais Tiraboschi a fort bien prouvé que Foglietta était à Rome, quand cet ouvrage y parut, et qu'il fut condamné à Gènes comme rebelle, en son absence. La liberté avec laquelle il s'exprime dans cet ouvrage sur l'excès du pouvoir des nobles, quoiqu'il fût lui-même de cet ordre, et sur les abus et le detriment qui en résultaient pour la république, mit en fureur toute l'aristocratie génoise qui fit prononcer contre lui une sentence d'exil. Il paraît qu'outre le bannissement, il fut dépouillé de ce qu'il avait pu recouvrer de sa fortune, et que ses biens furent confisqués. Il trouva dans le cardinal Hippolyte d'Este, un généreux protecteur qui le recueillit à Rome dans sa maison, et lui fournit les moyens d'y exister commodément. Foglietta entreprit alors une histoire générale de son temps, qu'il commençait à la guerre de Charles-Quint contre la ligue protestante. Il était déjà fort avancé, lorsqu'il apprit que quelqu'un s'était procuré une copie de la partie de cette histoire dans laquelle il racontait la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, le meurtre de Pierre-Louis Farnèse et la sédition de Naples, trois événements arrivés la même année 1547, et qu'on se préparait à publier cette partie intéressante de son travail; il prit les devants, et fit paraître lui-même, en 1571, ces trois fragments. Ils ont été réimprimés plusieurs fois, et recueillis ensuite par Grævius dans son *Thesaurus antiq. et Histor. Ital.* avec plusieurs autres opuscules de l'auteur, dont quelques-uns devaient faire partie de la même histoire, comme les quatre livres *De sacro fœdere in Selimum*, et les fragments intitulés, *De expeditione in Tripolim, De expeditione pro Orano et in Pignonium, De expeditione Tunetanâ, De obsidione Melitensi*, et d'autres sur divers sujets, tels que *De ratione scribendæ historiæ, De caussis magnitudinis Turcarum imperii, De laudibus urbis Neapolis, De nonnullis in quibus Plato ab Aristotele reprehenditur*, etc. La rigueur qu'on avait exercée contre lui à Gènes, n'éteignit point dans son cœur l'amour de la patrie: il consacra deux monuments à sa gloire; le premier parut sous ce titre, *Clarorum Ligurum elogia*, Rome, 1574, réimprimé et augmenté en 1577: le second et le plus important est son histoire de Gènes, *Historia Genuensium;* il y consacra les six ou sept dernières années de sa vie, et arriva jusqu'à la fin du douzième livre. Il y conduit le lecteur depuis la fondation de la ville de Gènes jusqu'à l'année 1527. Comme tous ses autres ouvrages, cette histoire est écrite avec beaucoup d'élégance et de force : la mort l'empêcha cependant d'y mettre la dernière main; on s'en aperçoit surtout aux transitions d'une année à l'autre, qui sont négligées et souvent uniformes. Elle a été traduite en italien par François Serdonati, Gènes, 1597, in-fol. Il mourut en 1581, âgé de 63 ans. Paul Foglietta, son frère, publia cette histoire en 1585, et y ajouta par supplément les événements publics de l'année 1528, fragment qui lui avait été donné par un de ses amis, dit-il dans sa préface, et dont il ignorait l'auteur; mais on a reconnu depuis que ce fragment était tiré d'une histoire de Gènes, par Bonfadio, écrite avant celle de Foglietta, mais qui était encore inédite (*Voyez* Bonfadio). On voit qu'à l'exception de son ouvrage *sur la République de Gènes*, qui fut cause de son bannissement, tous ceux de cet auteur sont écrits en

latin. C'est un des écrivains italiens qui approc[he] le plus, dans ce beau siècle, de l'él[égance] et de la pureté des auteurs du siècle d'Aug[uste]. Un de ses écrits où ces qualités brillent éminemment, est celui dont la langue latine même est le sujet, et qui est intitulé : *De Linguæ latinæ usu et præstantiâ*, Rome, 1574, in-8°.; reimprimé à Hambourg, 1721. Il y traite, dans la forme du dialogue, la question de savoir s'il convenait ou non aux Italiens modernes d'écrire en latin. Il met dans la bouche d'un de ses interlocuteurs toutes les objections qu'on opposait dès-lors à cet usage, et qu'on a rebattues depuis comme si elles étaient nouvelles; et il les réfute victorieusement, autant par la solidité de ses raisons que par l'élégance même de son style. Il suffit de lire Sannazar, Vida, Fracastor, Foglietta lui-même, et plusieurs autres auteurs italiens du 16e. siècle pour être de son avis; mais il est peut-être vrai de dire que cette question qui est encore douteuse chez la plupart des nations de l'Europe, ne pouvait être décidée affirmativement qu'en Italie. G—é.

FO-HI. (*Voy.* Fou-hi.)

FOIGNY (Jean de), imprimeur à Reims dans le 16e. siècle, mérita la protection du cardinal de Lorraine, par son dévouement absolu aux Guises. Il fut l'un des imprimeurs employés par les écrivains du parti de la Ligue; mais la plupart des libelles sortis de ses presses ne portent ni son nom ni sa marque. On a de lui : I. La traduction en français de l'*Oraison funèbre prononcée à Rome aux obsèques de François de Lorraine, duc de Guise, par Jules Poggius*, Reims, 1563, in-8°. II. Le *Sacre et Couronnement du roi de France* (Henri III), *avec les cérémonies et prières qui se font en l'église de Reims*, ibid., 1575, in-8°.—Foigny (Jacques de), imprimeur, de la même famille que le précédent, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Merveilles de la vie, des combats et victoires d'Ermine, citoyenne de Reims*, ibid., 1648, in 8°. W—s.

FOIGNY (Gabriel), que d'autres nomment *Cogny*, cordelier, né en Lorraine vers 1650, s'enfuit de son couvent, et se retira à Genève, où il fit profession publique de la réforme, en 1667. Il fut d'abord attaché à l'église de Morges; mais on le chassa de cette ville pour s'être permis des indécences dans le temple, et il revint à Genève, où il vécut quelque temps du produit des leçons de grammaire et de géographie qu'il donnait à des étrangers. Il épousa une femme d'une mauvaise réputation, et chercha de nouvelles ressources dans la publication de quelques petits ouvrages. L'irrégularité de sa conduite l'ayant fait déférer plusieurs fois aux pasteurs, il craignit qu'enfin on ne punît ses désordres d'une manière exemplaire; il abandonna donc sa femme, et se retira dans un couvent de son ordre, en Savoie, où il mourut, en 1692, dans un âge peu avancé. On a de lui : I. *L'Usage du jeu royal de la langue latine, avec la facilité et l'élégance des langues latine et françoise*, Lyon, 1676, in-8°. II. *Les Aventures de Jacques Sadeur, dans la découverte et le voyage de la Terre australe*, Genève, 1676, in-12; Paris, 1692, in-12; Amsterdam, 1692, in-12; Paris, 1705, et dans le 24e. volume de la collection des *Voyages imaginaires*, trad. en allemand sous le titre de *Neu entdecktes Sudland*, Dresde, 1703, in-12. On trouvera dans le Dictionnaire de Bayle, art. Sadeur, de grands détails sur cet ouvrage singulier.

Ce que l'auteur dit de la conformation des Australiens et de leurs manières de vivre n'ayant pas paru assez décent aux pasteurs de Genève, ils arrêtèrent la vente de son livre. Bayle rapporte, sur le témoignage d'une personne d'importance qu'il ne nomme pas, que les *Aventures* de Jacques Sadeur ont été composées par un gentilhomme breton, grand admirateur de Lucrèce. Ce qui a pu donner lieu à ce bruit nullement fondé, c'est qu'il existe des exemplaires de l'ouvrage avec l'indication, Vannes, 1676; Bayle en avait eu un entre les mains : mais il est probable que ces exemplaires sont de l'édition de Genève, imprimée la même année, auxquels l'auteur fit placer un nouveau frontispice pour éluder la défense des pasteurs. Quant aux autres écrits de Foigny, on ne les connaît que par le passage suivant d'une lettre citée par Bayle : « Il s'a» visa de faire imprimer de petits li» vres ; entre autres un almanach, » chaque année, sous le nom de *grand* » *Garantus*, plein de fautes, pour » l'ordinaire, à l'égard de la suppu» tation des temps; un jeu de cartes » en blason, et les psaumes de Marot » et de Bèze, avec une prière de sa » façon au bout de chaque psaume. »

W—s.

FOINARD (Frédéric-Maurice), savant ecclésiastique, né à Conches, au diocèse d'Evreux, vers la fin du 17e. siècle, se rendit habile dans la théologie et dans les langues, et étudia surtout l'hébreu avec soin. On connaît peu de chose des particularités de sa vie; on sait seulement qu'il fut, pendant quelque temps, sous-principal du collége du Plessis à Paris, et qu'il a aussi été curé de Calais, où il a laissé la réputation d'un prêtre studieux et d'un pasteur exemplaire. Il mourut à Paris, le 29 mars 1743, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : I. *Projet d'un nouveau Bréviaire, avec des observations sur les bréviaires anciens et nouveaux*, Paris, 1720, in-12. II. *Analyse du Bréviaire ecclésiastique, dans laquelle on donne une idée précise et juste de cet ouvrage*, Paris, 1726, in-12. III. *Breviarium ecclesiasticum, editi jam prospectûs executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus facienda erit breviariorum editio, sumptibus Arnoldi Nicolai*, Emerick, 1726, 2 vol. in-8°. C'est l'exécution du plan proposé dans le projet, et une source où ont abondamment puisé les auteurs des bréviaires imprimés depuis, et où pourront puiser encore ceux qui auront à travailler à la composition d'un bréviaire. Par *Arnould Nicolas*, aux frais de qui il est dit que le *Breviarium ecclesiasticum* a été imprimé, on prétend qu'il faut entendre *Arnould Dubois*, imprimeur d'Amsterdam, et *Nicolas Lottin*, imprimeur et libraire à Paris, et que ce n'est point à Paris, mais à Amsterdam, que l'impression s'en est faite. IV. *La Genèse en latin et en françois, avec une explication du sens littéral et du sens spirituel*, Paris, 1732, 2 vol. in-12. L'abbé Foinard, dans ses interprétations, surtout du sens spirituel, s'étant un peu trop livré à son imagination, fut, à l'occasion de ce livre, compromis et exposé à des désagréments qui l'obligèrent de se cacher. On y trouve, en effet, des choses hasardées et des idées singulières, qu'on lui reproche même d'y avoir introduites après avoir soumis son livre à l'approbation. L'ouvrage fut supprimé. Il avait, sur les autres livres de l'Ecriture-Sainte, un travail préparé, que le mauvais succès de cette tentative l'aura sans doute empêché de mettre

au jour. V. *La Clef des Psaumes, ou l'occasion précise à laquelle ils ont été composés*, Paris, 1741, in-12. Ce n'était, dit-on, que l'essai d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. VI. *Les Psaumes dans l'ordre historique, traduits de l'hébreu.* L'auteur y a joint des sommaires et des arguments qui en marquent l'occasion et le sujet, et des prières qui en renferment l'abrégé et en font recueillir le fruit. Ces prières sont tirées de deux psautiers et d'un orationel imprimés à Rome en 1685 et 1697, par les soins du cardinal Tomasi, d'après des manuscrits du Vatican. A l'ouvrage se trouvent jointes une table historique et géographique des personnes et des lieux dont il est parlé dans les psaumes, et plusieurs autres tables propres à rendre l'usage de ce livre plus commode et plus utile. L—y.

FOIX (Raimond-Roger, comte de), fils de Roger Bernard Ier., lui succéda en 1188. Après avoir pris possession de ses états, il céda au désir de ses sujets, en épousant une princesse de la maison d'Aragon, qui lui apporta en dot le vicomté de Narbonne. Il se croisa, en 1191, avec le roi Philippe-Auguste, partit à la tête de ses vassaux, et se signala au siége d'Ascalon, où il tua en champ clos un Turc d'une taille gigantesque qui était venu défier les chrétiens jusque dans leur camp. Il se trouva à la prise de Saint Jean d'Acre, et suivit Philippe, lorsque la division qui régnait entre les chefs de l'armée obligea ce prince à en remettre le commandement au roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion. Raimond, à son passage à Rome, fut accueilli avec distinction par le pape Célestin, qui lui fit présent d'une épée, en reconnaissance des services qu'il venait de rendre à l'Eglise. De retour dans ses états, il leva de nouvelles troupes, et s'appliqua à les exercer au maniment des armes. Ce fut vers ce temps-là qu'éclata le soulèvement des Albigeois. Raimond, qui avait embrassé leurs erreurs, prit leur défense avec zèle, mais sans succès. Battu en différentes rencontres, il se vit dépouillé de ses domaines, et contraint de faire le voyage de Rome pour en demander la restitution au pape et la levée de l'excommunication qu'il avait encourue. L'humble état dans lequel il se présenta aux yeux du pontife n'ayant pu le fléchir, il se décida à reprendre les armes pour reconquérir l'héritage de ses ancêtres. Avec une poignée de soldats, il vint mettre le siége devant Mirepoix, dont le seigneur se reconnut son vassal; et il se disposait à profiter de ce premier avantage, lorsqu'il tomba malade, et mourut en 1222, à l'âge de 72 ans. Son fils, Roger-Bernard II, après avoir soutenu de longues guerres, fut obligé de reconnaître la souveraineté du roi, et de lui rendre hommage pour les terres dont on lui laissa la jouissance. *Voy.* Olhagaray, *Histoire du Comté de Foix.* W—s.

FOIX (Roger-Bernard III, comte de), poète français, florissait à la fin du 13e. siècle. Roger était très jeune quand il eut le malheur de perdre son père. Il défendit avec courage les droits de sa famille contre les prétentions injustes de la maison d'Armagnac; mais, ayant assiégé un château qui relevait du domaine de Philippe-le-Hardi, ce prince le fit arrêter en 1274, et conduire à Beaucaire, où il le retint prisonnier pendant plusieurs années. Il fit sa paix avec Philippe, et se ligua ensuite avec ses voisins contre Pierre III, roi d'Arragon. Malheureux dans toutes ses entre-

prises, les troupes qu'il commandait furent battues, et il tomba au pouvoir de son ennemi, qui l'enferma au château d'Urgel. Pendant qu'il était détenu, Philippe déclara la guerre au roi d'Arragon, et Roger se hasarda d'en prédire le succès dans deux pièces de vers dont l'abbé Millot a donné un extrait dans l'*Histoire littéraire des Troubadours* (tom. II, p. 47). Les vers du comte de Foix, dit cet historien, respirent une haine violente et barbare; on le prendrait pour un bourreau de l'inquisition, à l'entendre parler des supplices qu'il souhaite cordialement à ses ennemis. L'issue de la guerre ne fut pas telle que Roger l'avait espéré : Philippe, après avoir remporté quelques avantages, fut contraint de se retirer; mais Pierre étant mort en 1285, Roger recouvra sa liberté. Il mourut en 1303, laissant de son mariage avec Marguerite de Béarn plusieurs enfants, entre autres Gaston Ier., prince aussi distingué par son courage que par sa générosité.

W—s.

FOIX (GASTON III, comte DE), et vicomte de Béarn, naquit en 1331, et fut surnommé *Phœbus*, les uns disent à cause de sa beauté, les autres parce qu'il était blond comme le dieu du jour, duquel il emprunta un soleil pour devise (1). Il était fils d'Eléonore de Comminge et de Gaston II, auquel il succéda à douze ans, sous la tutelle de sa mère. En 1345, il fit ses premières armes contre les Anglais, puis servit en Languedoc et en Gascogne, avec le titre de lieutenant du roi. Il épousa, quatre ans après, Agnès, fille de Philippe III, roi de Navarre. Soupçonné d'intelligences criminelles avec Charles-le-Mauvais son beau-frère, Gaston fut arrêté, en 1356, par ordre du roi Jean, et transféré au châtelet de Paris. Relâché peu de temps après, il alla servir en Prusse contre les infidèles. En 1358, pendant la révolte dite de *la Jacquerie*, il contribua à la délivrance du Dauphin, que les Parisiens tenaient enfermé dans le marché de Meaux. La même année, il déclara la guerre au comte d'Armagnac, qui manifestait des prétentions sur le Béarn, et le fit prisonnier en 1372, au combat de Launac. La paix mit un terme à cette inimitié, et fut cimentée par le mariage de leurs enfants. Gaston, mécontent de sa femme, la quitta l'année suivante. Charles V le nomma son lieutenant pour la province de Languedoc; mais Charles VI lui ôta ce titre pour en revêtir le duc de Berry. Gaston défie ce dernier, le bat, et lui donne la paix. Il fait ensuite arrêter son propre fils. Charles-le-Mauvais, à qui les crimes étaient si familiers, avait remis à ce dernier un paquet de poudre, dont l'effet, disait-il, devait être de rapprocher Gaston de son épouse : cette poudre se trouva être du poison. Le jeune prince, trompé, mais non coupable, refusa toute nourriture, et mourut dans sa prison, frappé à la gorge, d'un couteau, par son père, qui lui reprochait de ne pas manger. En 1390, Gaston reçut, à son château de Mazères, le roi Charles VI, et traita ce monarque avec magnificence. Il mourut subitement au commencement d'août de l'année suivante, comme on lui versait de l'eau sur les mains, au retour de la chasse à l'ours. Les historiens ont peint Gaston comme un prince accompli, bien fait, brave, affable, libéral, magnifique. On ne

(1) On l'appelait aussi *le roi Phœbus*. Les frères Lallemant prétendent qu'il était fort entêté de l'astrologie judiciaire; que ce fut par suite de cette passion qu'il prit un soleil pour sa devise, et qu'il ne voulut plus porter d'autre nom que celui de Phœbus.

peut nier néanmoins qu'il fut violent à l'excès. Ses procédés envers son propre fils, sa conduite envers de Berne, gouverneur du château de Lourde, qu'il voulait contraindre de livrer la place aux Français, et que, sur son refus, il frappa de plusieurs coups de poignard, en fournissent une preuve incontestable. Peu versé dans l'art de feindre, il éprouva tour-à-tour la faveur et les disgrâces des rois. Sa passion favorite était la chasse: il la poussait au point que, s'il faut en croire Saint-Yon, il n'entretenait pas moins de seize cents chiens. Il écrivit, sur ce qui faisait l'objet de ses affections, un ouvrage intitulé: *Phébus des déduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye*. Ce livre, écrit en prose, est divisé en 85 chapitres. Il y traite des différentes espèces de chasses, et des procédés particuliers à chacune d'elles, de la nature des animaux qui en sont l'objet, de leurs propriétés, des ruses qu'ils emploient pour éviter la poursuite de l'homme. Dans le discours qui précède l'ouvrage, Gaston prétend que l'exercice de la chasse est le plus propre de tous pour nous faire éviter les péchés mortels; car il n'est rien de plus opposé à l'oisiveté que la vie agitée d'un chasseur: *Or*, ajoute-t-il, *qui fuit les sept pechiez mortelz, selon nostre foy, il doibt estre saulve. Doncques bon veneur aura en ce monde joye, leesse et déduit, et après aura paradis encore.* Ce bizarre argument rappelle l'épitaphe de la mère du régent. Le livre de *Phébus* a été imprimé à Paris, pour Antoine Verard, sans date, in-folio, avec le roman des *Déduits* de Gace de la Bigne (*voy.* Bigne (1); *ibid.*, Jean Trepe-

(1) Dans l'article Bigne (Gace de la), on trouvera relevée l'erreur de l'abbé Goujet et de Prosper Marchand, son copiste, qui attribuent à Phébus le roman de Gace. La méprise, au surplus, était en quelque sorte excusable. Verard, ou son éditeur, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour tromper le lecteur; les deux ouvrages se suivent sans aucune distinction, sans titre particulier au second. On a supprimé, au commencement et à la fin du poème, les vers où Gace se nommait: un seul passage a échappé à Verard, fol. 77; mais ce passage est décisif. Ici, nous devons signaler une faute d'impression trois fois répétée dans cet article *Bigne*. Au lieu des années 1428, 1456, 1473, il faut lire 1328, 1356, 1373. Le roman de Gace de la *Bigne*, ou de la *Bune* (nomme en latin *Gatto de Vineis* par les auteurs de la *Gallia Christiana*), fut commencé à Belfort en 1359. On trouve, au tome III des *Mémoires* de la Curne de Sainte-Palaye, *sur l'ancienne Chevalerie*, un bon article sur Gaston Phébus, un épisode entier, et un extrait très bien fait du roman de Gace. On peut aussi consulter, sur ces deux auteurs, la *Bibliothèque des Thératicographes* des frères Lallemant; qui précède l'*Ecole de la Chasse* par Verrier de la Conterie, Rouen, 1763, 2 vol. in-8°. Goujet paraît n'avoir nullement connu Gace de la Bigne,

rel, sans date, in-folio; *ibid.*, Philippe le Noir, sans date, in-4°., sous le titre de *Miroyr de Phébus, avec l'art de fauconnerie et la cure des bestes et oyseaulx à cela propices*, ce dernier traité, aussi en prose; chez le même le Noir, 1515, 1520, in-4°. Le livre de Phébus se trouve encore, avec des corrections, dans quelques éditions de la *Vénerie* de Jacq. du Fouilloux. (*V.* Fouilloux.)

D. L.

FOIX (Pierre de), dit l'*Ancien*, cardinal, né en 1386, était fils d'Archambaud, captal de Buch, et d'Isabelle, comtesse de Foix. Il fit ses études à Toulouse avec beaucoup de distinction, et se consacra ensuite à la vie religieuse dans le couvent des cordeliers de Morlas. Il en fut tiré quelque temps après pour être mis à la tête du diocèse de Lescar, qu'il administra avec une sagesse qu'on ne pouvait guère espérer d'un homme de son âge. L'antipape Benoît XIII le créa cardinal en 1409, dans le dessein de l'attacher à son parti, et le députa au concile de Constance, réuni pour examiner les droits des prétendants au trône pontifical. Pierre, con-

Tome II page 187.

HIST. DE FRANCE.

GASTON DE FOIX.

Ph. Champagne pinx.t

Landon. direx.t

vaincu que le bien de la religion exigeait que Benoît XIII fît le sacrifice de ses prétentions, se réunit aux pères du concile qui anathématisèrent l'antipape, et contribua à l'élection de Martin V. Il fut envoyé par le nouveau pontife, avec le titre de légat, près du roi d'Arragon, qui soutenait encore le parti de Benoît, né son sujet, et il réussit à l'en détacher. Il convoqua, en 1429, un concile à Tortose, y reçut la démission de l'antipape Clément VIII, que quelques prélats arragonais avaient élu après la mort de Benoît, et termina ainsi heureusement un schisme qui avait troublé l'Eglise pendant plus de vingt ans. La douceur de son caractère, son affabilité, l'avaient rendu cher aux peuples d'Espagne, qui ne le nommaient que le *bon légat*. Eugène IV le chargea de l'administration du comtat d'Avignon, et en 1450 le nomma à l'archevêché d'Arles. Pierre y réunit un concile provincial en 1453; et, quatre ans après, il en rassembla un autre à Avignon, où furent arrêtés de sages réglements pour l'administration des diocèses. L'affection qu'il avait conservée pour la ville de Toulouse, parce qu'il y avait été élevé, l'engagea à y fonder un collége qui portait son nom, avec vingt-cinq bourses pour des étudiants pauvres, choisis de préférence parmi les habitants de cette ville. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1464, à l'âge de 78 ans, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers. — Pierre de Foix, cardinal, petit-neveu du précédent, naquit à Paris en 1449. Il fit ses études à l'université de Paris, où il prit ses degrés en droit, fut nommé évêque d'Aire, et ensuite de Vannes. Le pape Sixte IV le créa cardinal en 1476, et le chargea de différentes missions dont il s'acquitta toujours avec succès. Il apaisa les troubles du Milanez, réconcilia le duc de Bretagne avec Charles VIII, et rétablit la paix dans le royaume de Naples. Il fut accueilli, à son retour à Rome, avec la plus grande distinction, et logé au palais du prince Orsini. Une mort prématurée l'enleva quelques mois après en 1490, à l'âge de 41 ans.

W—s.

FOIX (Catherine de). *V.* Jean (d'Albret), roi de Navarre.

FOIX (Gaston de), né en 1489, était fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, qui érigea pour lui, en 1505, le comté de Nemours en duché-pairie. Ce jeune prince, aussi sage que vaillant, succéda en 1512 au duc de Longueville dans le commandement de l'armée d'Italie, et bientôt après fut surnommé, pour ses beaux exploits, *le foudre de l'Italie*. Il fit lever le siége de Bologne à Pierre Navarre, général de Ferdinand-le-Catholique, secourut Brescia, qu'il reprit sur les Vénitiens, et fit le siége de Ravenne. Ses brillants succès ne produisirent cependant aucun fruit solide; et la bataille de Ravenne, qu'il gagna sur les Espagnols le jour de Pâques, 11 avril 1512, après y avoir fait des prodiges de valeur, lui coûta la vie. Il fut vaillamment secondé, dans cette journée, par le chevalier Bayard, Louis d'Ars et Lautrec: voulant envelopper un reste d'Espagnols qui se retiraient en bon ordre, il fut tué à coups de pique à vingt-trois ans. Louis XII s'exprima sur ce malheureux événement en prince plein d'humanité : « *Je voudrais*, dit-il, » *n'avoir plus un pouce de terre en* » *Italie, et pouvoir, à ce prix,* » *faire revivre mon neveu Gaston* » *de Foix, et tous les braves qui* » *ont péri avec lui. Dieu nous garde* » *de remporter souvent de pareilles*

» *victoires!* » Voici comme Brantôme et un auteur contemporain espagnol parlent de ce jeune héros : « Gaston de Foix, personnage certes » de grande et admirable vertu, ayant » une fois auprès de Côme, et une » autre fois près de Milan, *refrené* » et *rembarré* les Suisses que le pape » Jules avoit envoyé quérir à son se- » cours, arriva avec une prestesse » incroyable à Bologne, en fit lever » le siége aux Espagnols, et, tournant » toutes ses forces contre les Véni- » tiens, les battit près de Vérone, » et reprit Brescia. De là *il tourna* » *ses enseignes* de l'autre part du Pô, » et, *cheminant* par la Romagne, » arriva sous les murs de Ravenne, » où la fortune l'abandonna. Là fut » donnée une bataille la plus renom- » mée que de long-temps n'étoit *ad-* » *venue* en Italie..... Il y périt par sa » trop grande ardeur, après l'avoir » gagnée par sa vaillance. Etant tout » couvert de sang et de cervelle d'un » de ses gendarmes, tué près de lui » par une canonnade, Bayard, effrayé, » vint à lui, et lui demanda s'il étoit » blessé? Non, dit il; mais j'en ai » blessé bien d'autres. Dieu soit loué, » dit Bayard, *vous avés gagné la* » *bataille et demeures aujourd'hui* » *le plus honoré prince du monde :* » *mais ne tirés pas plus avant;* » *rassemblés votre gendarmerie,* » *et surtout qu'on ne se mette point* » *au pillage, car il n'est pas encore* » *temps : le capitaine d'Ars et moi* » *allons après les fuyards, et, pour* » *homme vivant, Monsieur, ne bou-* » *gés d'ici que nous ne vous venions* » *quérir ou nous vous mandions.* » M. de Nemours promit de ne point » avancer; mais il n'en tint rien : » voyant que des gens de pied espa- » gnols se retiroient le long d'un grand » canal, il demanda à un Gascon, qui » fuyoit, quels gens c'étoient? *Mon-* » *sieur*, lui dit-il, *ce sont deux en* » *seignes espagnoles qui nous ont* » *défaits.* Le jeune prince, dépité, » dit : *Qui m'aimera si me suive,* » *je ne sçaurois souffrir cela;* et, » sans regarder derrière lui, donna, » suivi pourtant d'une vingtaine de » ses gens, et chargea dans un lieu si » désavantageux, que sa petite troupe » ne s'y pouvoit remuer; car la chaus- » sée étoit étroite du côté du canal, » où l'on ne pouvoit descendre, et de » l'autre côté il y avoit un fossé où » l'on ne pouvoit passer; de sorte que » les Espagnols, ayant déchargé leurs » arquebuses et les piques baissées, » eurent bientôt raison des nôtres : » M. de Nemours, combattant vail- » lamment, eut les jarrets de son che- » val coupés, tomba par terre, où il » fut blessé de tant de coups, que, » depuis le menton jusqu'au front, » il en avoit quatorze, et puis laissé » mort. » D. L. C.

FOIX (Paul de), archevêque de Toulouse, et l'un des plus célèbres hommes d'état de son temps, était de la famille illustre de ce nom, mais seulement par les femmes. Il naquit en 1528. Demeuré avec un patrimoine médiocre, et qu'encore on lui disputait, il fut destiné jeune à l'église, et élevé pour quelqu'une de ces charges qui s'allient avec l'état ecclésiastique; vues d'autant plus convenables, que son goût pour les occupations sérieuses et pour les belles-lettres s'était déclaré dès ses premiers ans. Il fit ses études à Paris, et s'appliqua aux langues grecque et latine avec assez de soin pour entendre parfaitement la première, et écrire l'autre avec élégance. Après avoir achevé sa philosophie, et s'y être fait remarquer, il se rendit à Toulouse pour y étudier la jurisprudence. Il acquit promptement une connais-

sance fort étendue des lois, et, après avoir été admis aux honneurs académiques, donna, d'une manière si brillante, des leçons publiques sur le droit civil, qu'elles attirèrent un concours incroyable d'auditeurs, et que même d'anciens professeurs d'une habileté connue s'empressaient de venir à ses cours, « afin d'apprendre de lui, dit Muret, ce qu'ils ne savaient pas encore. » Il quitta Toulouse pour venir à la cour de Henri II, dont il acquit l'estime. Il sentit qu'à ses études ordinaires, il lui importait de joindre celles du secret des cabinets de l'Europe, et des intérêts des princes. Persuadé que l'instruction ne se complète que par la pratique et l'expérience, il souhaita d'entrer dans le parlement de Paris, où il jugea avec raison que les grandes affaires qu'il aurait à y traiter, et le commerce des plus illustres magistrats, achèveraient de perfectionner la sienne. Henri II lui donna une charge de conseiller en cette cour. Blanchard dit qu'il y fut reçu en 1546. Cette date paraît difficile à maintenir. Paul de Foix n'avait alors que 18 ans. Comment croire qu'à cet âge, il eût non seulement fini toutes ses études y compris celle du droit, mais qu'encore il en eût donné des leçons publiques, et qu'il fût resté assez de temps à la cour de Henri II pour s'y faire connaître? Il serait plus difficile encore, dans cette supposition, d'admettre ce que dit Muret, qu'à raison de son mérite, Henri II, contre l'usage, aurait ordonné qu'il passât immédiatement à la grand'chambre, fait qui d'ailleurs est hors de toute vraisemblance. Quoi qu'il en soit, nourri d'études solides, et ayant une parfaite connaissance du droit, Paul de Foix devint bientôt un des plus habiles conseillers au parlement. Au milieu des affaires du palais, il continuait de cultiver la philosophie pour laquelle il avait un goût de prédilection. Il s'était attaché à la doctrine d'Aristote, dont il était admirateur passionné, et avait admis dans son commerce intime deux hommes fameux alors : l'un était Jacques Charpentier, grand zélateur de cette doctrine, et persécuteur ardent de Ramus, qu'il avait voulu faire bannir des écoles ; l'autre, Augustin Niphus, calabrois, qui avait professé avec une grande réputation dans les plus fameuses universités d'Italie. Paul de Foix avait avec eux de fréquents entretiens. Il partageait ainsi son temps entre l'étude et les devoirs de sa charge, lorsqu'il se trouva impliqué dans une affaire fâcheuse. Les opinions de Luther faisaient en France des progrès alarmants ; et pour les arrêter, le gouvernement avait cru devoir sévir contre les sectaires. Mais ils étaient jugés plus rigoureusement à la grand'chambre qu'à la Tournelle. Il résultait de graves inconvénients d'une telle discordance. Le dernier mercredi d'avril 1559, jour d'une *mercuriale*, le procureur général Bourdin requit les chambres à ce que l'on prît les moyens de faire disparaître cette différence *qui tournait au scandale de la justice*. Henri II étant, sans qu'on l'attendît, survenu pendant qu'on opinait, Paul de Foix émit en sa présence un avis mitigé, qui rendit ses sentiments suspects au prince. Il fut arrêté avec quelques autres conseillers ; et le 2 janvier suivant, intervint un arrêt rendu par une commission, qui le condamnait à se rétracter, et *qui lui interdisait l'entrée de la court par le temps et espace d'ung an entier*. Cet arrêt fut cassé quelque temps après, et la cour en rendit un autre le 8 février 1560, *qui absoult icelui Foix des cas à lui imposés*

L'impression néanmoins que cette accusation avait faite, ne fut pas entièrement effacée ; elle devint même par la suite, pour Paul de Foix, une source d'embarras et de désagréments, et faillit de le faire envelopper dans le massacre de la Saint-Barthélemi. On ne sait si ce fut cela qui le dégoûta de sa charge ; mais il s'en démit en 1561, pour s'attacher uniquement à la cour, et suivre la carrière diplomatique sous la protection de Catherine de Médicis, qui, pendant la minorité de Charles IX, avait l'administration du royaume. Sa première ambassade fut celle d'Ecosse vers Marie Stuart, qui depuis peu avait quitté la France. Il ne tint pas à Paul que cette reine infortunée n'établît chez elle un ordre de choses qui, peut-être, aurait prévenu tous ses malheurs. A la fin de 1561, Paul de Foix fut envoyé en Angleterre, où il demeura quatre ans. Il y rendit à la religion catholique les services que permettaient les circonstances, fournit au roi les moyens de retirer le Havre des mains des Anglais, et empêcha qu'on ne leur rendît Calais. Au retour de cette légation, Charles IX le fit conseiller d'état, et le dépêcha vers la république de Venise, de laquelle il obtint le prêt d'une somme de cent mille écus d'or, qui vint fort à propos pour satisfaire les reîtres, ces troupes ne voulant pas sortir de France sans avoir été payées. C'est pendant cette ambassade de Venise que Montaigne dédia à Paul de Foix, qu'il avait en grande estime, un petit poëme de la Boetie, imprimé depuis ; et c'est à son retour que, pour le récompenser de si bons services, le roi le nomma conseiller d'honneur au parlement de Paris. Peu de temps après, il le renvoya en Angleterre. L'objet de cette nouvelle mission était de négocier le mariage du duc d'Anjou avec la reine Elisabeth, et de faire adoucir, s'il le pouvait, le sort de Marie Stuart, que cette princesse retenait en prison. On sait que ni ce mariage, ni celui du duc d'Alençon proposé ensuite, n'eurent lieu, et qu'il ne fut pas plus heureux sur ce qui concernait Marie. C'est Paul de Foix qui, en 1573, complimenta les ambassadeurs polonais, venus pour annoncer au duc d'Anjou son élection au royaume de Pologne, et qui ensuite fut envoyé pour remercier, au nom du roi Charles IX, les puissances qui l'avaient fait complimenter sur cette élection. Paul de Foix devait d'abord aller en Italie et à Rome, passer de là en Allemagne, et enfin se rendre à la cour du nouveau roi de Pologne. La députation près du pape ne laissait pas d'avoir sa difficulté. On était prévenu à Rome contre Paul, à cause de l'accusation d'hérésie de laquelle cette cour ne le croyait pas suffisamment purgé. Néanmoins il se mit en route. Jacques-Auguste de Thou, qui n'avait que 20 ans alors, et qui était curieux de voir l'Italie, vint le joindre à Gien. Il rend, dans les *Mémoires de sa Vie*, un compte fort détaillé de ce voyage. Nous y voyons qu'aucun temps n'y était perdu pour l'instruction. Paul de Foix à cheval avait à ses côtés Arnauld d'Ossat, depuis cardinal, qu'il avait pris pour secrétaire, lequel, dans le chemin, lui expliquait Platon. Arrivé à l'auberge, Paul, pendant qu'on apprêtait le repas, se faisait lire par François de Choesne son lecteur, les *Paratitles sur le Digeste*, de Cujas, celui des jurisconsultes qu'il estimait le plus (1). Paul prenait ensuite la peine de les expliquer avec étendue. Après avoir rempli sa mission près des di-

(1) Cujas faisait aussi grand cas de Paul de Foix. C'est sur sa demande qu'il entreprit les *Paratitles sur le Code*, et il les lui dédia.

verses puissances d'Italie, visité les savants et les personnages illustres qui se trouvaient dans les différentes villes, et s'être assuré qu'il serait bien reçu du pape, Paul de Foix se rendit à Rome, et fut admis à l'audience de Sa Sainteté; mais on l'engagea à consentir à la révision, devant une congrégation de cardinaux, de son procès terminé il y avait plus de douze ans, et sur lequel il était d'autant plus étrange qu'on revînt, que depuis il avait rendu d'éminents services à la religion catholique; et Charles IX avait fait prévenir le pape qu'on ne devait avoir aucun doute sur sa catholicité. Il eut la complaisance de se prêter à cette mesure; on oserait presque dire l'imprudence, si pour l'y déterminer, on n'eût eu l'adresse de lui faire entendre que ce n'était qu'une affaire de forme, et si d'ailleurs la promesse que lui avait faite le cardinal d'Armagnac, qu'il avait vu en passant à Avignon, de lui résigner l'archevêché de Toulouse et d'autres bénéfices considérables, ne l'eût en quelque sorte mis dans la nécessité de paraître ne point craindre cette révision. L'affaire prit une tournure à laquelle il était loin de s'attendre. Ennuyé des longueurs et des dégoûts qu'on lui faisait éprouver, il saisit l'occasion de la mort de Charles IX pour quitter Rome et aller au devant du nouveau roi. Il y revint quelque temps après, par ordre de Henri III, pour remercier le pape, de la part de ce prince, de l'honneur qu'il lui avait fait de lui envoyer un légat pour le complimenter sur son avénement à la couronne de France. Paul ne demeura à Rome que le temps nécessaire pour s'acquitter de cette commission. Il revint en France, et continua d'y être employé dans des affaires et des négociations importantes. Il retourna à Rome en 1575, en qualité d'ambassadeur. L'année suivante, Henri III l'envoya en Guienne, vers le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour le détacher du parti des Huguenots, et l'engager à changer de religion; et quoique Paul ne réussît pas dans sa mission, il s'acquit la confiance de ce prince. Il eut beaucoup de part à l'édit de pacification, et fut l'un des commissaires nommés pour son exécution. Le roi lui donna, en 1578, l'ordre d'accompagner Catherine de Médicis, sa mère, dans un voyage qu'elle fit en Guienne, et il reçut d'elle la charge d'y traiter diverses grandes affaires. Il signala dans cette province son zèle pour la foi catholique. Il y fit relever les autels, et rétablit le culte dans beaucoup d'endroits où il avait été aboli. La reine l'ayant congédié à Lyon, comme elle retournait à la cour, Paul de Foix partit de cette ville pour Rome, où l'appelaient ses propres affaires. Le cardinal d'Armagnac lui avait fait les résignations promises, et il lui fallait des bulles. Le procès commencé à Rome en 1574, n'était point encore jugé. Il paraît qu'il ne le fut qu'en 1582 ou 83, et qu'alors les bulles furent expédiées. Dès 1581, pendant que Paul de Foix était à Rome sans caractère, Henri III, par une dépêche du 11 mai, l'y avait nommé son ambassadeur ordinaire. C'était Grégoire XIII qui alors était assis sur le trône pontifical. Paul s'acquitta de sa nouvelle mission d'une manière digne de sa haute renommée, et justifia la confiance du monarque en se rendant agréable au pontife et à sa cour. C'est au milieu de ces occupations et des projets qu'il formait pour l'avantage du diocèse qu'il était appelé à gouverner, qu'il tomba malade. Quoiqu'incommodé un jour de fête solennelle, il voulut dire la messe. Il se trouva plus indisposé

à l'autel. On fut obligé de l'emporter. Sa santé commençait à se remettre, lorsqu'un Français vint lui demander quelque service; il ne voulut point le refuser. Il sortit pour le satisfaire, et revint chez lui épuisé de fatigues; sa maladie le reprit, et dura peu: il mourut dans de grands sentiments de piété, à la fin de mai 1584, n'étant âgé que de 56 ans; il fut inhumé dans l'église de Saint-Louis, où Muret, qui lui avait toujours été fort attaché, prononça en latin son oraison funèbre. Grégoire XIII, qui se proposait, dit-on, de le décorer de la pourpre romaine, honora sa mort de son éloge et de ses larmes. Paul de Foix joignait au zèle de la religion une sage tolérance, vertu rare dans ces temps-là. Jamais vie ne fut plus occupée, ni occupée plus utilement que la sienne. Jamais homme ne fut d'un commerce dont on pût tirer plus d'avantage pour le cœur et pour l'esprit. C'est le témoignage que lui rend de Thou: « Je ne le quittais jamais, dit-il, sans me sentir meilleur et plus disposé à pratiquer la vertu. » Auger de Mauléon a publié *les Lettres de Messire Paul de Foix, archevêque de Toloze et ambassadeur pour le roi auprès du pape Grégoire XIII, au roi Henri III*, vol. in-4°. Paris, 1628. Ces lettres, au nombre de cinquante-sept, offrent la correspondance de Paul avec le roi, pendant sa dernière ambassade, depuis le 29 mai 1581 jusqu'au 4 novembre 1582. Une sorte de ressemblance de style dans ces lettres et celles de d'Ossat dont Mauléon est aussi l'éditeur, lui a fait croire qu'elles avaient été écrites ou au moins retouchées par d'Ossat; M. de Foix, dit-il, n'y ayant fourni que l'étoffe *à laquelle puis après M. d'Ossat son secrétaire auroit donné la façon.* Ce jugement n'a point paru fondé à de bons critiques; et Secousse, à qui on doit un excellent mémoire sur Paul de Foix (*Acad. des Inscr.* XVII, 620), est d'une opinion absolument contraire: il est bien plus naturel, en effet, que d'Ossat, ayant écrit pendant vingt ans sous la dictée de Paul dont il était le secrétaire, « se soit formé sur la manière de son maître, que d'imaginer qu'un ministre qui avait beaucoup d'esprit et de connaissances, ait emprunté d'un homme beaucoup plus jeune que lui, la forme de ses dépêches. » Le père Lelong est du même sentiment. (Bibl. hist. de la France, n°. 30,204). Mauléon a traduit en français la harangue funèbre prononcée par Muret, de laquelle nous avons parlé, et l'a mise à la tête de son édition des *Lettres de Paul de Foix.* L—y.

FOIX (François de), en latin *Flussas*, duc de Candale (*Voyez* Candale), commandeur des ordres du roi, embrassa l'état ecclésiastique, et fut, en 1570, nommé évêque d'Aire en Gascogne. Il mourut à Bordeaux, le 5 février 1594, dans sa quatre-vingt-dixième année. Il avait fondé dans cette ville une chaire de géométrie; et, par une de ses dispositions, nul ne pouvait être admis au concours qu'après avoir subi un examen particulier sur les corps réguliers, disposition qui était encore observée en 1710. François de Foix a donné, avec le secours de Joseph Scaliger, une édition grecque et latine du *Pimandre* d'Hermès, Bordeaux, 1574, in-4°. (1) Il traduisit ensuite cet ouvrage en français, Bordeaux, 1574, in-8°.; 1579, in-fol. Cette version est peu estimée, l'auteur ne paraissant guère versé dans

(1) La première édition de cet ancien ouvrage philosophique, attribué à Hermès ou Mercure trismégiste, mais que l'on croit composé dans le deuxième siècle de l'ère vulgaire, avait paru en latin seulement, Treviso, 1471, in-4°. (*Voy.* Ficino.)

la philosophie des anciens Egyptiens. En 1566, il avait fait imprimer une édition latine des *Eléments d'Euclide* (*Voyez* Euclide), augmentée d'un seizième livre sur les corps réguliers, et sur ceux qu'il nomme régulièrement irréguliers. Il reproduisit cette édition, en y ajoutant deux autres livres sur le même sujet, Paris, 1578, 1602, in-fol. Les travaux de François de Foix sur Euclide ne sont guère plus estimés que sa traduction du *Pimandre*. Z.

FOIX (Louis de), architecte, né à Paris dans le 16e. siècle, habita long-temps l'Espagne, où ses talents furent connus et employés. On croit qu'il eut la direction des travaux de l'Escurial; mais on ignore la part qu'il a pu avoir à cet immense bâtiment, auquel tant d'artistes italiens et espagnols ont travaillé. Il eut l'avantage d'être connu de l'infant don Carlos, qui lui fit part des inquiétudes que lui donnait la jalousie de son père, et du projet qu'il avait formé de s'enfuir dans les Pays-Bas. De Foix trahit indignement la confiance de ce malheureux prince (*Voy.* Don Carlos, tom. VII, pag. 159), et contribua à le faire arrêter. Il paraît qu'il n'obtint pas de Philippe II la récompense qu'il attendait pour ce service, puisqu'il revint en France peu de temps après la mort tragique de l'Infant. Il fut chargé, en 1579, des travaux du port de Bayonne, combla l'ancien canal de l'Adour et en fit creuser un nouveau. C'est le même artiste qui a fait construire la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde. Cet édifice, qui sert de phare aux navigateurs, fut commencé en 1584 et terminé en 1610. La hauteur en est de cent soixante pieds. On ne conçoit pas, dit Milizia, que l'on se soit plu à entasser toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture dans un lieu presque inaccessible. C'est, ajoute-t-il, comme si l'on plaçait dans un grenier à foin les chefs-d'œuvre du Corrège. W—s.

FOIX (Marc-Antoine de), jésuite, « homme d'un esprit supérieur et fort distingué dans sa compagnie », dit l'abbé Goujet, naquit en 1627, au château de Fabas, dans le diocèse de Couserans. Son père, Nicolas de Foix, descendait des comtes de Fabas, famille considérable, et qui se prétendait issue des comtes de Foix, dont elle portait le nom et les armes. Marc-Antoine de Foix, entré au noviciat des jésuites, en 1643, devint un théologien habile, cultiva les lettres avec succès et se fit un nom parmi les prédicateurs. Il joignait à une manière de s'exprimer noble, élégante et persuasive, la connaissance du cœur humain; et ces avantages, si nécessaires à un prédicateur, se trouvaient chez lui relevés par deux autres, qui ne contribuent pas moins à faire impression sur un auditoire, une belle figure et une physionomie imposante. Employé dans le gouvernement de son ordre, le P. de Foix y occupa les places honorables de recteur et de provincial. C'est dans le cours des visites qu'il faisait en cette dernière qualité, qu'il mourut au collége de Billon, vers le milieu du mois de juin de l'an 1687. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1. *L'Art de prêcher la parole de Dieu, contenant les règles de l'éloquence chrétienne*, Paris, 1687, in-12. L'abbé Goujet, dans le 2e. vol. de la Bibliothèque française, pag. 72 et suiv., en donne une analyse étendue. Suivant ce critique « l'ouvrage du P. de Foix est bien écrit, solide, approfondi. On y reconnaît, dit-il, l'homme d'esprit, le savant poli et versé dans la littérature sacrée et profane. Le livre est plein d'excellentes

réflexions ; mais il y a trop de répétitions et sur-tout trop de digressions. » L'auteur pense qu'on ne peut faire de bons sermons sur la prédestination, sur l'existence de Dieu, sur l'immortalité de l'ame, quoique d'ailleurs il avoue que ces grandes vérités sont les fondements et les principes de la morale chrétienne. II. *L'Art d'élever un prince*, 1687, in-4°., réimprimé en 1688, sous le titre de l'*Art de former l'esprit et le cœur d'un prince*, 2 vol. in-12, que l'abbé Goujet croit être du P. Gisbert, aussi jésuite. On l'attribua d'abord au marquis de Vardes, puis à d'autres personnes. Le père de Foix venait de mourir quand il parut, et n'était plus en pouvoir d'en réclamer la propriété. Les Mémoires de Trévoux, composés par des jésuites, ne décident rien sur le véritable auteur de ce livre. Cependant Moréri nous apprend que le P. Lombard, aussi jésuite, attribuait l'*Art d'élever un prince* au P. de Foix, et avait rassemblé des preuves de nature à lever toute incertitude à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il paraît que, dans cet ouvrage, à de très bonnes choses sont mêlées beaucoup de trivialités.

L—y.

FOIX. *Voy.* Chateaubriand, Lautrec, Lescun, Lesparre, Saint-Foix.

FOLARD (Jean-Charles de), né à Avignon, le 13 février 1669, d'une famille noble et fort nombreuse, mais dénuée de fortune, montra dès l'enfance un goût très vif pour les armes. Ce goût se développa d'une manière extraordinaire par la lecture des Commentaires de César, qu'il reçut en prix à l'âge de quinze ans. A peine avait-il atteint sa seizième année, qu'il s'échappa de la maison paternelle pour s'engager dans une compagnie d'infanterie qui passa par Avignon. Arrêté peu de temps après, sur la demande de son père, il fut enfermé dans un couvent, d'où il s'échappa de nouveau à l'âge de dix-huit ans, pour prendre le mousquet dans le régiment de Berri. Sa conduite autant que sa naissance l'ayant bientôt fait distinguer, il obtint une sous-lieutenance; et ce fut dans ce grade qu'il vit la guerre pour la première fois en 1688. Il la vit d'autant mieux pour son instruction, qu'il fut employé dans un corps de partisans. On sait que c'est la meilleure école des grandes opérations. Ainsi Folard eut dès-lors occasion d'observer, avec beaucoup d'avantages, les parties les plus importantes de l'art militaire. Sans cesse occupé de s'instruire, c'était en lisant les relations des guerres précédentes qu'il parcourait les contrées qui en avaient été le théâtre. Il examinait tous les passages, les moyens d'attaque et de défense, reconnaissait les positions, levait des plans, des cartes, et préparait ainsi les matériaux de ses volumineux écrits. Ce fut dans ce temps-là qu'il fit un petit Traité *de la Guerre de Partisan*, qui n'a jamais été imprimé, mais que le maréchal de Bellisle a possédé long-temps manuscrit. Le marquis de Guébriant, colonel du régiment de Berri, prit beaucoup d'intérêt à Folard, et lui fit obtenir une lieutenance dans son régiment. Ce corps reçut, aussitôt après, l'ordre de se rendre à Naples; et ce fut dans cette longue marche, qu'ayant vu que les ennemis recevaient leurs vivres et leurs munitions par mer, Folard conçut l'idée d'enlever le poste de la Mesola, qui protégeait le débarquement des convois : il remit un plan à M. de Guébriant, et ce plan fut envoyé à la cour, qui l'approuva; mais elle chargea un autre officier de l'exécuter, et l'auteur resta ignoré. Le duc de Vendôme, informé de cette injustice, nom-

HIST. DE FRANCE.

FOLARD.

Serpent del.t London direx.t

ma Folard son aide-de-camp, et lui fit obtenir le grade de capitaine. Après lui avoir donné des preuves d'une grande confiance, ce prince ne le céda qu'avec peine à son frère le grand-prieur, qui commandait en Lombardie. Folard rendit d'importants services à ce général; mais son talent, et surtout sa franchise, lui firent beaucoup d'ennemis dans l'état-major. Ce fut à la prise des postes de Rovere, d'Ostiglia, et principalement à la défense de la Cassine de la Bouline, qu'il fit remarquer ses talents et sa valeur. C'était par ses avis que le grand-prieur avait fait occuper ce poste important; et Folard était allé y faire des dispositions par les ordres de ce général, lorsqu'un corps nombreux de l'armée du prince Eugène se présenta pour s'en emparer. Les préparatifs de défense n'étaient pas achevés, et la garnison était peu nombreuse; cependant, encouragée par Folard, elle soutint avec une rare valeur les attaques réitérées des Impériaux. Ceux-ci pénétrèrent dans l'intérieur de la Cassine, à plusieurs reprises, et toujours ils en furent repoussés par l'intrépidité des Français que dirigeait Folard. Cette brillante affaire lui valut la croix de S. Louis. Il en a rapporté les détails dans les notes de son 3e. volume de Polybe; et son récit a été cité par tous les écrivains militaires comme une des meilleures leçons que l'on puisse offrir sur la défense des postes de campagne. Revenu auprès du duc de Vendôme, Folard ne lui fut pas moins utile qu'à son frère par sa présence d'esprit, et par les bons avis qu'il lui donna principalement à la bataille de Cassano, où il reçut deux blessures graves. Cette bataille, remarquable par de grands efforts de la part des deux partis, par des mouvements de tous les genres, et par des résultats incertains, frappa vivement l'imagination de Folard. On prétend que ce fut au milieu des souffrances que lui causèrent ses blessures, qu'il conçut son système des colonnes et de l'ordre profond. Vendôme étant allé en Flandre peu de temps après la bataille de Cassano, Folard, qui lui était très attaché, voulut en vain l'accompagner : il fut retenu à l'armée d'Italie par les ordres du duc d'Orléans, qui vint en prendre le commandement. La confiance que ce prince lui montra, et la liberté avec laquelle Folard continua de dire son opinion, lui firent encore une fois, dans l'état-major, des ennemis dangereux. On voit dans une note de son Polybe, que ce fut par leurs insinuations qu'il eut ordre d'aller s'enfermer dans Modène. On craignait que cette ville ne fût attaquée; et elle se trouvait commandée par un nommé de Bar, sur lequel il était impossible de compter. Cet homme vil, bien décidé à rendre la place à la première sommation, se trouva dans une opposition manifeste avec le chevalier de Folard, qui, selon sa coutume, était bien déterminé à faire son devoir. On lit dans son Traité *de la Défense des places* un fort long récit des indignités qu'il eut à essuyer de la part de ce lâche gouverneur. Ce misérable alla jusqu'à attenter à ses jours; et un tel crime resta impuni, quoique Folard l'ait dévoilé sans ménagement. Ce fut avec bien de la joie, qu'aussitôt après la capitulation de Modène, il put enfin se rendre aux ordres du duc de Vendôme, qui l'appela auprès de lui. Il passa par Versailles, et se présenta au roi, qui le reçut très bien et lui accorda une pension de 400 fr. Dès qu'il fut arrivé à l'armée de Flandre, Folard décida le duc de Bourgogne à attaquer l'île de Cadsant. Cette entreprise réussit au-delà de toute espérance, et son auteur fut nommé commandant de

place de Lettingue. Le jeune prince, qui avait d'abord apprécié les avis du chevalier, en fit ensuite aussi peu de cas que de ceux du duc de Vendôme (*Voy.* VENDÔME); et il persista, malgré ses avis, à rester dans l'inaction devant le prince Eugène, qui s'emparait de Lille. Les conseils que Folard donna au maréchal de Villars pour le secours de Mons, ne furent pas plus écoutés. Cependant, ses services étaient de jour en jour plus reconnus et mieux appréciés à la cour. Ce fut à cette époque que le ministre lui envoya une seconde pension de 600 fr. Cette nouvelle faveur était d'autant plus méritée, qu'il venait d'être blessé encore une fois d'une manière très grave à la bataille de Malplaquet. Redoublant alors de zèle et d'activité, mais ne pouvant prendre part aux mouvements de l'armée, il les suivait sur la carte et dans son imagination, rêvant sans cesse des plans et des opérations, et envoyant toutes ses idées aux généraux. Un jour il se fit porter sur un brancard chez le maréchal de Boufflers, pour lui donner un avis qui ne fut point écouté. On sent qu'un pareil zèle fut souvent indiscret, et que de semblables manières durent quelquefois nuire aux meilleures observations. Ce fut ainsi que M. de Montesquiou repoussa un avis que lui donna Folard sur la mauvaise position qu'il occupait en avant de Douai. Ce général ne vit qu'après sa défaite combien il avait eu tort de mépriser de tels conseils. Quelques mois après, Folard trouva le maréchal de Villars plus docile, et il eut la satisfaction de voir l'armée se mettre en mouvement par suite d'un plan qu'il avait remis à ce général. Ayant ensuite été envoyé à M. de Guébriant, qui était menacé d'un siége dans la place d'Aire, le chevalier fut pris en chemin par des troupes ennemies, qui firent de vains efforts pour connaître ses instructions. Le prince Eugène eut recours à tous les moyens de séduction pour le déterminer à passer au service de l'empereur; Folard, inébranlable dans sa fidélité, trouva même pendant sa captivité une occasion de servir son souverain, en donnant le change au prince Eugène sur les opérations de l'armée française. Il reçut alors quelques secours de la part du duc de Bourgogne, et ce prince ne tarda pas à le faire échanger. Ce fut à la même époque qu'il obtint le commandement de la place de Bourbourg, dont il a conservé le titre et les appointements jusqu'à sa mort. La paix qui fut conclue en 1712 l'ayant obligé au repos, il commença ses Commentaires; mais, se trouvant encore dans un âge à ne pouvoir rester long-temps dans l'inaction, il profita des alarmes que les Musulmans donnèrent aux chevaliers de Malte, en 1714, pour se rendre dans cette île avec une permission de la cour. Le grand-maître l'accueillit avec beaucoup d'empressement; mais Folard s'abandonna bientôt à son caractère de vanité et d'indiscrétion envers les ingénieurs français qui étaient venus, comme lui, offrir aux chevaliers leurs bras et leurs conseils. Mécontent de n'avoir pu faire prévaloir son opinion, il refusa la croix de l'ordre qui lui fut offerte selon l'usage en pareil cas, et il revint dans sa patrie, où il ne lui fut pas encore possible de rester long-temps inactif. Le bruit des exploits de Charles XII retentissait alors dans toute l'Europe, et Folard désirait vivement en être le témoin. Il s'embarqua sur un vaisseau qui fit naufrage au moment de toucher au port; et après s'être sauvé dans une chaloupe, il arriva presque nu à Stockholm. Le roi l'accueillit fort bien, et

l'écouta parler de sa tactique avec une extrême complaisance. On ne pouvait rien faire qui fût plus agréable au chevalier; aussi préféra-t-il dès le premier instant le séjour de la Suède à celui de la France. Il se rendit néanmoins dans sa patrie peu de temps après, afin d'y concourir aux plans du baron de Goërtz. Mais ces plans ayant été renversés par l'arrestation du baron (*Voy.* CHARLES XII *et* GOERTZ), Folard retourna à Stockholm, et ne tarda pas à accompagner le roi de Suède dans son expédition de Norvège. Il revint en France aussitôt après la mort de ce prince, et il y fut nommé mestre-de-camp à la suite dans le régiment de Picardie. Ce fut en cette qualité qu'il fit sa dernière campagne, en 1719, dans la courte guerre que la France eut à soutenir en Espagne. La paix devint alors générale, et Folard se vit condamné à un repos qu'il ne connaissait point encore. Il en profita pour se livrer tout entier à ses travaux littéraires; et bientôt il fut à même de présenter au duc d'Orléans, régent, son livre des *Nouvelles Découvertes sur la Guerre*, Paris, 1724, in-12. Il chercha ensuite un cadre où il lui fût possible de réunir les résultats de ses longues observations, et dans lequel il pût surtout faire entrer l'explication de ses nouveaux systèmes. L'Histoire de Polybe lui parut le sujet le plus propre à ses vues. Cet ouvrage est, sans aucun doute, l'un des écrits historiques de l'antiquité les plus exacts et les plus judicieux sous le rapport militaire; ainsi Folard ne pouvait faire un meilleur choix. Mais ne sachant pas le grec, il fut obligé d'en confier la traduction à dom Thuillier, et il travailla en même temps à ses longs Commentaires, qu'il plaça en notes et à la suite de chacun des chapitres de Polybe. Ces Commentaires sont d'une prolixité sans exemple, et le style de l'auteur descend quelquefois jusqu'à la trivialité; il y présente souvent dans la même page les choses les plus incohérentes; enfin on y remarque des efforts continuels pour tout rattacher à son système des colonnes et de l'ordre profond. Mais, quelque imparfait que soit l'ouvrage de Folard, les militaires le trouveront utile sous beaucoup de rapports. A côté de remarques judicieuses et de recherches savantes sur les guerres des anciens, on y trouve des renseignements précieux sur les événements dont l'auteur a été le témoin, et l'on doit regretter que les historiens de cette époque ne l'aient pas consulté plus souvent. Il explique les causes et les résultats de ces événements avec une franchise qui lui fut souvent nuisible, mais qui sera toujours utile à la postérité. Cette franchise, qui avait mis tant d'obstacles à son avancement tant qu'il eut les armes à la main, vint encore s'opposer à ses projets lorsqu'il se mit à publier des livres. Quand il fut arrivé au 6e. volume de son Polybe, on lui défendit de se livrer aux mêmes discussions que dans les précédents. Il se plaint amèrement de cette défense dans la préface de ce volume, et dit qu'on l'a retenu précisément à l'endroit où son auteur devenant plus intéressant, il allait être inspiré lui-même par des événements plus dignes de remarque. Folard a placé en tête de cet immense ouvrage son Traité des Colonnes et de l'ordre profond, qu'il regarde comme la base de toute bonne tactique. Cette opinion rencontra alors de nombreux contradicteurs. Le plus judicieux de ces critiques était M. de Savornin, général suisse au service de Hollande, qui publia sous le voile de l'anonyme : *Les Sentiments d'un homme de guerre sur le nouveau*

Système de Folard. Cet auteur est celui de ses adversaires que le chevalier traite avec le plus d'égards dans les préfaces de chacun de ses volumes, dont on sait qu'il faisait une espèce de champ de bataille, où il attaquait sans ménagement ceux qui ne pensaient pas comme lui. La partie la meilleure des Commentaires de Polybe est sans doute celle où Folard traite de la tactique des anciens, et surtout de leur manière d'attaquer et de défendre les places. Personne n'avait mieux approfondi cette matière; personne n'avait plus médité et travaillé sur les instruments de guerre des peuples de l'antiquité. Il avait fait construire une catapulte dont les expériences le transportèrent d'admiration; et il n'hésita pas à dire que s'il lui était possible d'attaquer, avec les machines et les moyens des anciens, une place défendue par l'artillerie des modernes, il se faisait fort de la prendre en peu de temps. On sent combien une aussi étrange opinion eût été difficile à prouver. Ses idées sur la stratégie ne sont pas moins faites pour étonner; et son système des colonnes et de l'ordre profond sera assez apprécié si l'on pense que dans les nombreuses guerres qui ont eu lieu depuis sa publication, il n'est pas un souverain ni un seul général qui ait daigné le mettre en usage. Seulement, il faut convenir que les attaques en colonnes serrées, si généralement et si heureusement employées de nos jours, n'en sont qu'une sorte d'imitation. Cette méthode prouve sans doute que l'ordre profond est souvent le meilleur: mais les attaques en colonnes serrées, par pelotons, par divisions ou par bataillons, telles qu'on les fait aujourd'hui, présentent des avantages bien importants, et auxquels Folard n'avait pas songé; c'est de pouvoir se déployer au besoin, changer de front et de direction avec une extrême facilité, enfin passer rapidement de l'ordre profond à l'ordre mince, et de l'ordre mince à l'ordre profond. Folard était tellement entiché de son système et de ses découvertes, qu'il ne voyait partout qu'ordre profond et colonnes d'attaques. Il avait peu lu la Bible; un jour il se met à la parcourir, et dès la première page il s'écrie: « Savez-vous que Moïse était » un grand capitaine? Il avait découvert » ma colonne! » Le comte de Saxe, qui avait connu Folard en Suède, a paru faire cas de ses opinions; et l'on peut juger de l'estime que cet habile général avait pour lui par les lettres qu'il lui adressa. On en trouve quelques-unes à la suite de l'ouvrage intitulé: *Mémoires pour servir à l'Histoire de M. le chevalier de Folard*, Ratisbonne (Paris), 1753, 1 vol. in-12. Folard était un assez bon ingénieur, et il dessinait et levait fort bien des plans. C'est sur ses dessins que l'abbé Gédoyn a donné le plan de différentes batailles dans sa Traduction de Pausanias. On a nommé Folard le *Végèce français*; mais il eût été peu flatté de cette comparaison, car il parle souvent très mal de Végèce. Comme il cite un grand nombre d'anciens auteurs, il a souvent rectifié leur texte altéré par les copistes, et il a quelquefois indiqué des contre-sens dans leurs traductions. La publication de son Polybe lui valut une grande réputation en Europe, et cet ouvrage le fit admettre dans la société royale de Londres. Le roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, désira faire une expérience de son système, et Folard fut invité à se rendre à Berlin pour en être le témoin; mais son âge ne lui permit pas d'entreprendre un pareil voyage. Cependant ce prince faisait peu de cas des écrits de Folard, et il les a positivement traités de *visions*

et d'*extravagances* dans plusieurs passages de sa correspondance, et surtout dans le volume qu'il fit imprimer en 1761, sous ce titre : *L'Esprit du chevalier de Folard*, un vol. in-8°. Frédéric dit dans l'avant-propos de cette compilation : « Il (Folard) avait enfoui des diamants au milieu du fumier ; nous » les avons retirés. On a fait main » basse sur le système des colonnes : » on n'a conservé que les manœuvres » de guerre, dont il donne une description juste ; la critique sage qu'il » emploie sur la conduite de quelques » généraux français, certaines règles » de tactique, des exemples de défenses singulières et ingénieuses, » et quelques projets qui fournissent » matière à des réflexions plus utiles » encore que ces projets mêmes. » Telle était l'opinion du plus grand capitaine de son temps sur les écrits de Folard. Les travaux littéraires de ce tacticien altérèrent sa santé plus rapidement que n'avaient fait les fatigues de la guerre. En 1750, il voulut encore une fois revoir sa ville natale, et se rendit à Avignon, où il mourut le 23 mars 1752, à l'âge de 83 ans. Ce guerrier n'avait pu s'élever au premier rang de l'armée, quoiqu'il l'eût vivement desiré. Cependant il était content de son sort ; et avec un faible patrimoine et quelques pensions du roi, il trouva moyen de faire du bien. Ses dernières années auraient été parfaitement heureuses, s'il ne les eût troublées lui-même en se jetant à corps perdu dans une polémique imprudente, où il donna souvent des armes contre lui par trop d'irascibilité et par un amour-propre excessif. Un autre travers jeta aussi quelque amertume sur ses dernières années. S'étant laissé entraîner dans le parti des appelants, il fut signalé par les pamphlétaires du temps comme se livrant à des convulsions de visionnaire sur le tombeau du diacre Pâris. La nouvelle secte fut enchantée de pouvoir s'appuyer d'un pareil témoignage ; et l'on conçoit tout le ridicule qui dut en résulter pour le vieux chevalier. Le cardinal de Fleury en fut très mécontent, et ce ministre fit donner ordre à Folard de s'éloigner de Paris. Ce ne fut qu'à la prière de plusieurs généraux, qui firent valoir ses nombreux et importants services, que cet ordre fut révoqué. Folard avait joui pendant toute sa vie d'une santé très robuste. Une seule infirmité l'affligea dès sa jeunesse, et elle ne fit que s'accroître avec l'âge ; c'était une surdité naturelle, et qui lui fut souvent funeste la guerre. Il était presque entièrement sourd dans sa vieillesse. Ses opinions militaires, qui avaient excité tant de discussions pendant sa vie, en firent naître de plus grandes encore longtemps après sa mort. Son système des colonnes, vivement attaqué dans les *Mémoires militaires* du colonel Guischardt, en 1758, ainsi que dans les *Mémoires critiques* du même, de 1774, fut défendu avec beaucoup de chaleur dans les *Recherches d'antiquités militaires* du chevalier de Lolooz, Paris, 1770 ; et d'une manière encore plus positive, dans un autre volume publié par le même auteur en 1776, sous le titre de *Défense du chevalier Folard*. L'*Histoire de Polybe*, avec les commentaires, imprimée d'abord à Paris, en 6 vol. in-4°., 1727 à 1730, le fut ensuite à Amsterdam, 1753, 7 vol. in-4°. Le septième volume est un supplément qui ne se trouve pas dans l'édition de Paris. Il contient : I. *Les Nouvelles découvertes sur la guerre*. II. *Lettre critique d'un officier hollandais* (Terson). III. *Sentiments d'un homme de*

guerre (Savornin) *sur le système militaire du chevalier de Folard.* IV. *Réponse* de Folard à ces critiques. Les *Commentaires* sur Polybe ont été abrégés et imprimés séparément par Chabot, 3 vol. in-4°., Paris, 1757. On en connaît deux traductions allemandes, l'une imprimée à Berlin et l'autre à Vienne. Les observations sur la bataille de Zama et sur l'Histoire d'Epaminondas, qui avaient été publiées séparément en 1758 et 1759, font partie des *Commentaires sur Polybe;* et l'auteur a aussi réuni à ces Commentaires son Traité de la colonne, ainsi que celui de l'attaque et de la défense des places. On a encore de Folard : *Fonctions et devoirs d'un officier de cavalerie,* Paris, 1733, in-12. — Son frère (Melchior), jésuite, né à Avignon en 1683, mort dans la même ville le 19 février 1739, professa la rhétorique à Lyon, et fut membre de l'académie de cette ville. Il a composé plusieurs tragédies médiocres, dont deux ont été imprimées à Lyon, savoir : *Œdipe,* en 1722, et *Themistocle,* en 1729. Un des neveux du chevalier fut ministre de France à la diète de Ratisbonne, et envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière en 1755. M—d. j.

FOLCHER (Jean), théologien, né à Calmar en Suède, vers la fin du dix-septième siècle, ayant fait ses études à Upsal et à Giessen, devint professeur de théologie à Calmar, d'où il passa dans la même qualité à Pernau en Livonie. S'étant déclaré pour les dogmes des piétistes, il fut dénoncé par un de ses collègues comme hérétique; et lorsqu'il se fut rendu à Stockholm pour échapper aux Russes, qui avaient occupé la Livonie, il éprouva de la part des théologiens suédois une telle animosité, qu'il fut obligé de se réfugier en Scanie. La cour le prit en vain sous sa protection, et il mourut en 1729, dans l'exil auquel l'avait condamné une assemblée d'évêques. On a de lui quelques dissertations latines, et plusieurs ouvrages polémiques contre ses antagonistes. C—au.

FOLCUIN, ou FOLGWIN, nom commun à un saint, et à deux moines de l'ordre de S. Benoît, l'un et l'autre nés en Lorraine, et contemporains; tous deux d'une famille distinguée, sans toutefois être parents; ayant fait profession dans le même monastère, et qu'à cause de tant de rapports on a souvent confondus, quoique des circonstances remarquables prouvent, sans réplique, que ce sont deux personnages différents. — Folcuin (S.), évêque de Térouane, était fils de Jérôme, frère du roi Pepin, et possédait de grands emplois à la cour : méprisant les grandeurs humaines pour le soin de son salut, il embrassa l'état ecclésiastique. Elu évêque de Térouane en 817, il gouverna son diocèse avec sagesse, s'attacha à y faire fleurir la discipline et les mœurs, tint pour cela différents synodes, et assista aux conciles assemblés de son temps : on lui doit d'avoir, en 846, en les cachant sous l'autel de S. Martin, soustrait les reliques de S. Bertin à la fureur sacrilége des Normands, qui ravageaient le pays. Ce saint évêque mourut dans le cours de ses visites pastorales, en 856, le 14 décembre. C'est ce jour que l'église célèbre sa fête; il fut enterré dans le monastère de S. Bertin, à côté de S. Omer. — Folcuin, abbé de Laubes ou Lobes, sur la Sambre, dans le diocèse de Liége, naquit en Lorraine vers l'an 935, d'une famille distinguée; *quæ non erat infima,* dit-il modestement : il se voua jeune à la vie monastique dans l'abbaye de *Sithieu,* nommée depuis S. Bertin. Les

études, au moins celles du temps, florissaient dans les établissements de l'ordre de S. Benoît, et alors ne florissaient guère que là. Folcuin étudia les lettres divines et humaines dans cette école, et y fit de grands progrès. Il avait de la pénétration et l'esprit vif; il mit à profit ces heureuses dispositions. Les livres qu'il a laissés prouvent qu'il avait acquis des connaissances assez étendues. Son style est plus soigné et plus poli que celui des écrivains de son siècle, et l'on voit que ses principes de théologie étaient conformes à la bonne et saine doctrine. L'abbaye de Lobes étant venue à vaquer, Eracle, évêque de Liége, fit élire Folcuin, quoique celui-ci fût encore jeune. Le nouvel abbé gouvernait tranquillement son monastère, lorsque Rathier, autrefois moine de Lobes, et depuis évêque de Vérone, le fit prier de lui envoyer des chevaux et des gens pour se rendre à Lobes. Folcuin s'empressa de rendre ce service à un ancien confrère, constitué en dignité, et alors malheureux. Rathier avait été tourmenté dans son évêché de Vérone; déjà il avait été forcé de le quitter pour éviter diverses sortes de persécutions. Folcuin le reçut amicalement, et lui assigna même, du consentement des moines, quelques terres dépendantes de l'abbaye, afin qu'il pût y vivre honorablement. Cette attention fut mal payée : Rathier porta le trouble dans le monastère de Lobes; et aidé de quelques religieux brouillons, il en fit sortir Folcuin, et s'en empara. Néanmoins, environ un an après, Notger, évêque de Liége, homme recommandable par son mérite et son savoir, ayant succédé à Eracle qui protégeait Rathier, le réconcilia avec Folcuin, et celui-ci rentra dans son abbaye. Redevenu paisible possesseur, il mit toute son application à la bien administrer, tant au spirituel qu'au temporel. Il fit des réglements pour le maintien de la discipline, donna l'exemple de la piété et de la pratique des vertus religieuses, encouragea les études, augmenta et enrichit la bibliothèque. Quoique l'église fût grande et décorée, il y fit divers embellissements : on cite surtout la construction d'un jubé, d'un travail curieux; il construisit un réfectoire, et multiplia les aumônes. Il mourut l'an 990, après vingt-cinq ans d'un sage gouvernement, et fut enterré dans la chapelle de St. Ursmar, autrefois aussi abbé de Lobes, à côté de l'évêque Rathier, décédé plusieurs années auparavant. Les ouvrages de Folcuin, abbé de Lobes, sont : I. *La vie de S. Folcuin, évêque de Térouane*, duquel nous avons parlé plus haut. Folcuin écrivit cette vie sur les traditions du pays encore récentes. Après l'avoir composée et revue avec soin, il l'adressa aux moines de Sithieu, et à leur abbé Wautier, son ami, à qui il la dédia. Dom Mabillon l'a publiée avec des observations, dans le tome V des Actes de l'ordre de S. Benoît. II. *Les Gestes des abbés de Lobes depuis la fondation du monastère au 7e. siècle*, jusqu'au temps de l'auteur. Dom Luc d'Achery les a imprimés dans son Spicilége. Trithème attribue mal à propos cet ouvrage à Hilduin, nommé Tasson, qu'il suppose avoir été abbé de Lobes, et qui fut archevêque de Milan. Cet Hilduin n'a pas vécu au-delà de 941, et les Gestes continuent l'histoire jusqu'après la mort de Rathier, arrivée en 974. III. *Les Vies de S. Omer, de S. Bertin, de S. Vinoc et de S. Silvin;* elles sont aussi adressées à Wautier, abbé de St.-Bertin. Trithème attribue à ce même abbé de Lobes *des homélies* et *des sermons*.

— Folcuin, moine de St.-Bertin, issu, comme le précédent, d'une maison de Lorraine, mais bien plus illustre, vivait aussi dans le dixième siècle. Il descendait en ligne directe de ce Jérôme, cité plus haut, et qui était fils de Charles Martel : il se dit lui-même parent de S. Folcuin et de S. Adelard, abbé de Corbie, aussi issu de Charles Martel ; et c'est une des raisons qui font distinguer ce Folcuin de l'abbé de Lobes, qui, en parlant de sa famille, et en écrivant la vie de S. Folcuin, n'aurait pas manqué de revendiquer l'honneur de lui appartenir. Les parents de Folcuin, dès sa première enfance, à raison sans doute de quelque vœu, vinrent, suivant un usage fort commun alors, l'offrir à Dieu dans l'abbaye de St.-Bertin, pour y être élevé dans la vie religieuse, et y vivre sous la règle de S. Benoît. Ils le remirent entre les mains de l'abbé Womar, qui le fit instruire dans les saintes lettres, et le revêtit de l'habit religieux. Folcuin, enfant soumis, ratifia, quand il fut en âge, un sacrifice qui n'était point de sa volonté, et renonça de bon cœur aux avantages que sa naissance lui promettait dans le monde. Son abbé le promut aux ordres sacrés ; mais Folcuin demeura diacre. Il vécut dans la pratique des vertus monastiques, et mourut dans un âge peu avancé. Des ouvrages qu'il a faits il reste : I. *Une épitaphe de S. Folcuin, son parent, en six vers élégiaques ;* ils ont été insérés dans sa légende. II. *Un recueil de pièces concernant l'histoire de son abbaye, depuis sa fondation jusqu'au temps où il vivait.* Ce recueil est composé de diplômes, chartes, et monuments relatifs au monastère de St.-Bertin. Ces pièces sont d'autant plus précieuses, qu'elles ont été transcrites avec la plus scrupuleuse fidélité. L'auteur ne s'y est pas même permis de marquer les époques par les années de l'incarnation, lorsqu'elles n'étaient point désignées de cette manière, de peur que cette liberté n'en fît soupçonner de plus grandes ; mais tout, dans le recueil, est rangé méthodiquement et dans l'ordre chronologique. L'auteur a joint à ces anciens monuments des notes judicieuses, où se trouve l'histoire des abbés de S. Bertin, et qui éclaircissent ce qu'il pourrait y avoir d'obscur. Folcuin entreprit ce travail par le commandement de l'abbé Adelonga, et il le lui dédia. Dans un catalogue des moines qui vécurent avec lui sous cet abbé, il fait mention d'un Folcuin, qui est sans doute l'abbé de Lobes. Dom Mabillon a extrait de ce recueil un grand nombre de morceaux qu'il a insérés dans sa Diplomatique, dans sa collection d'Actes et dans ses Annales. III. *Un autre recueil de chartes de différents monastères*, entrepris pour l'usage des officiers de la maison, et rédigé dans un si bel ordre que chacun y trouvait ce qui se rapportait à son office. L—y.

FOLCZ (Jean), barbier à Nuremberg, né à Ulm vers le milieu du 15e. siècle, fut un des plus célèbres poètes d'Allemagne, de la classe de ceux qu'on appelle *Meistersænger*, maîtres-poètes. La littérature allemande avait eu son siècle d'or sous les empereurs de la maison de Hohenstaufen, qui régnèrent en Souabe et en Alsace depuis 1080, et occupèrent le trône impérial, avec quelques interruptions, depuis 1138 jusqu'en 1254. Cette époque brillante produisit une série de poètes, connus sous le nom de Chantres d'Amour, *Minnesænger*, ou de poètes souabes. Quelques-uns d'entre eux survécurent à la fin tragique de la maison de Hohenstaufen : on en

trouve encore pendant les troubles politiques qui déchirèrent l'Allemagne jusqu'au commencement du 14e. siècle ; mais les muses allemandes se turent, lorsque sous les empereurs de la maison de Luxembourg, une langue étrangère, l'idiome bohémien, devint celle de la cour. La poésie, qui anciennement avait fait les délices des princes et des seigneurs, devint alors l'apanage des dernières classes de la société : à la place d'un ordre dans lequel le talent et la noblesse des sentiments donnaient l'entrée, il se forma des maîtrises ou jurandes, où l'on était reçu en remplissant certaines formalités, ou en payant certaines rétributions. Bien loin de parcourir les principales villes et les châteaux, et de faire entendre leurs chants devant des juges dignes de les apprécier, les prétendus poètes des 14e. et 15e. siècles se renfermèrent dans les salles où leurs cotteries avaient coutume de se réunir ; au lieu de l'enthousiasme que le désir de plaire aux dames et aux princes inspirait aux poètes-souabes, le misérable talent de coudre ensemble quelques rimes tenait lieu de génie à ces nouveaux enfants d'Apollon. La dénomination de Maîtres-Poètes, qu'ils adoptèrent, caractérise parfaitement leur génie. Pour être regardé comme Maître il fallait connaître ce qu'on appelait les lois de la Tablature, c'est-à-dire, une suite de règles insignifiantes sur la quantité et la rime ; et pour se rendre célèbre il fallait inventer quelque nouveau rhythme, et lui donner un nom baroque. Il est impossible de traduire les dénominations absurdes que portaient ces rhythmes ; en voici quelques-unes des moins ridicules : les rhythmes de l'escargot, de l'encre, des étudiants joyeux, de l'or, des roses, etc. Maïence, Strasbourg et Nuremberg sont les villes où l'on trouvait les plus fameuses jurandes de *Meistersænger ;* mais il y en avait aussi à Memmingen, à Ulm, à Augsbourg et dans d'autres villes de la Souabe. Leurs lieux d'assemblée étaient ordinairement dans les cabarets, et les réunions se terminaient par des orgies. En parcourant les listes de ces maîtres, on n'y trouve que des tisserands, des boulangers, des cordonniers et d'autres artisans. On place l'époque de ces chantres entre l'année 1350 et l'année 1519, où Luther opéra une réforme dans la langue allemande ; mais les jurandes continuèrent longtemps après, et celle de Strasbourg se perpétua jusque dans la seconde moitié du 18e. siècle. Jean Folcz, qui nous a fourni l'occasion de cette digression, se distingua par l'invention de plusieurs rhythmes nouveaux. Il fit imprimer à Nuremberg, où il possédait peut-être une presse, un grand nombre de ses poésies, dont les titres bizarres ne peuvent être rendus en français. Nopitsch en donne le détail dans son Supplément au Dictionnaire des savants nurembergeois. On y voit que la plus ancienne de ses pièces, achevée en 1470, avait été imprimée ou gravée en bois dès 1474, et qu'on en réimprima, en 1534, à Nuremberg, une collection en 3 vol. in-4°. Nous indiquerons seulement : I. *Histoire poétique allemande* (*Ein teutsch worhaftig poetisch ystori*, etc.), 1480, in-4°. de 20 feuilles. C'est une histoire abrégée de l'empire germanique, en rimes. On en conserve un exemplaire dans la bibliothèque Ebnerienne à Nuremberg. II. *Vitæ patrum vel liber colacionum*, poème de 297 vers : on en connaît deux éditions l'une en 8 feuilles, sans date, et gravée en bois ; l'autre en 7 feuilles, 1485, in-fol. Gothelf Fischer en donne une description détaillée dans ses

Raretés typographiques, etc., Maïence, 1800, in-8°., en allemand. S—L.

FOLENGO (Théophile), plus connu sous le nom de *Merlin Cocaïe*, génie bizarre et poète bouffon, ne fut garanti des travers de son esprit et de sa conduite, ni par la noblesse de sa naissance, ni par la gravité de son état. Les Folengo figuraient dès le commencement du onzième siècle parmi les familles nobles de Mantoue. Théophile naquit le 8 novembre 1491, dans un lieu appelé autrefois Cipada, et qui aujourd'hui n'a plus de nom, hors du faubourg St.-George, auprès du lac inférieur. Il a lui-même parlé de ce lieu de sa naissance, dans plusieurs endroits de ses poésies :

Magna suo veniat Merlino parva Cipada....
Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo,
Dante suo florens urbs Tusca, Cipada Cocajo....
Nec Merlinus ego, laus, gloria, fama Cipadæ, etc.

Il reçut au baptême le nom de Jérôme, et fut élevé d'abord dans la maison de son père, qui le confia ensuite aux soins d'un bon prêtre des environs de Ferrare. Il annonçait, dès son enfance, beaucoup de pénétration, de vivacité d'esprit, un goût décidé pour la poésie, et une facilité singulière à mettre en vers tout ce qui se présentait à lui. Tomasini, et d'après lui d'autres auteurs, ont écrit qu'il avait achevé ses études à Bologne, sous le célèbre Pomponace : quoi qu'il en soit, il avait fini son cours de belles-lettres et celui de philosophie, lorsqu'à peine âgé de seize ans, il changea tout-à-coup de dessein, et entra dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, à Brescia, où son frère aîné Jean-Baptiste Folengo avait fait ses vœux trois mois auparavant. Il prit alors le nom de Théophile au lieu de celui de Jérôme, et fit lui-même profession dix-huit mois après, le 24 juin 1509. Sa vie fut d'abord régulière ; mais un nouveau supérieur du couvent de Brescia où il était devenu profès, y ayant souffert ou même introduit de grands désordres, Théophile, entraîné par de mauvais exemples, se dérangea d'abord en secret, puis à découvert, et finit par quitter son couvent, son habit, et aller courir le monde avec une fort jolie femme qu'il aimait éperdument. Elle était comme lui très bien née, aussi ne l'a-t-il jamais nommée dans ses ouvrages ; mais il a mis les lettres de son nom pour initiales aux vers d'une espèce de *canzone* qui en a treize, et ces treize lettres rassemblées donnent le nom de *Girolama Dieda*. Il alla errant avec elle pendant plus de dix ans, n'ayant, à ce qu'il paraît, de ressources pour vivre que son talent et ses vers. Il avait commencé un poëme latin écrit avec beaucoup d'élégance : quelle que fut la cause de son changement, il quitta ce genre sérieux dans lequel il ne pouvait tout au plus espérer que la seconde place, pour un genre qu'il appela *macaronique*, sans que l'on sache précisément pourquoi, mais où il eut l'ambition et la certitude d'occuper le premier rang. Le fond du langage qu'il y employa est latin, mêlé de mots italiens, et plus encore de mots du patois mantouan qui était sa langue maternelle, avec des terminaisons latines. Il raconte dans son poëme les aventures ridicules d'un héros qu'il nomme Baldus, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui lui étaient arrivées à lui-même : souvent, sous cette enveloppe bouffonne, on trouve des pensées et des maximes d'un grand sens, des traits satiriques sur les grands, sur la vanité des titres, sur les différents travers des hommes ; et ces traits originaux et piquants sont presque toujours sans amertume. On a prétendu que l'auteur donna le nom de

macaronique à cette composition plus que bizarre, où le latin est assaisonné d'italien et de mantouan, à cause des *macaroni* qu'on assaisonne avec un mélange de farine, de beurre et de fromage; et en effet, il n'en fallait peut-être pas davantage à un esprit tel que le sien. Au lieu de diviser son poëme en livres ou en chants, il le divisa en macaronées : *macaronea prima; macaronea seeunda*, etc. Il y en avait dix-sept dans la première édition; il y en a eu vingt-cinq dans les suivantes. *Merlinus Cocajus* fut le nom d'auteur qu'il se donna; ce nom devint bientôt célèbre : il se fit en peu d'années plusieurs éditions de ses poésies facétieuses. Leur succès n'empêcha pas qu'elles ne fussent aigrement critiquées, qu'on ne reprochât à l'auteur et le style même dans lequel il écrivait, et la licence d'idées et d'expressions qu'il se permettait souvent : irrité de ces critiques, il changea de style ou plutôt de langue et de nom, et composa dans l'espace de trois mois un poëme satirique italien en huit chants, sur l'enfance de Roland, auquel il donna le titre d'*Orlandino*. *Limerno Pitocco* fut le nouveau nom qu'il prit en tête de ce poëme : *Limerno* n'est que l'anagramme de son premier faux nom *Merlino*; et la qualité de mendiant (*pitocco*) qu'il y ajoutait, ne signifiait que trop bien l'état où il était quelquefois réduit. Il s'était cependant fait dans le monde beaucoup d'amis par la réputation que lui avaient acquise l'étendue de ses connaissances et les agréments de son esprit. Il en avait même conservé dans le cloître; et lorsqu'étant las de cette vie errante et misérable, il prit en 1526 le parti d'y rentrer, il fut reçu à bras ouverts. Il signala sa conversion par un ouvrage dont cette conversion même était le sujet; elle ne s'étendait pas jusqu'à renoncer à la bizarrerie qui lui était naturelle; il fit de cet ouvrage une espèce d'énigme; le titre même est énigmatique : *Il Chaos del triperuno;* tel est ce titre, qui signifie, *le Chaos de trois pour un*, c'est-à-dire, de lui-même, qui a été successivement Théophile Folengo, Merlin Cocaïe, et Limerno. L'ouvrage est un mélange de vers, de chants, de narrations, en latin, en italien, en langage macaronique, un véritable chaos, divisé en trois parties, qu'il appelle *Sylves*, comme le poëte latin Stace a appelé *Sylvæ* le recueil de ses poésies diverses. Il s'appliqua ensuite à corriger ses autres ouvrages : l'*Orlandino* reparut en sept chants, au lieu de huit, et avec des corrections et des suppressions considérables, sur-tout dans le septième chant. Il entreprit aussi d'épurer les *Macaroniques*; et ayant terminé ce travail en 1530, il en confia l'édition à François Folengo, l'un de ses frères. Les deux ouvrages devinrent ainsi plus chastes et plus orthodoxes; mais ces éditions corrigées sont très justement tombées dans l'oubli. On a écrit qu'il avait passé en Sicile en 1533, et qu'il y était resté pendant dix ans : mais l'auteur de sa Vie qui est en tête de la belle édition des *Macaroniques*, Mantoue (sous le titre d'*Amsterdam*), 1768, 2 vol. in-4°, établit d'après des titres originaux, que Folengo demeura pendant quelques années à Capri, maison de campagne appartenant à son ordre, entre Brescia et Bergame, près du lac d'Iseo (*lacus Sebinus*); qu'il partagea son séjour entre cette campagne et Brescia, jusqu'en 1536 et 1537, et que ce fut dans l'une ou dans l'autre qu'il composa son poëme italien en dix livres et en octaves sur l'*Humanité du fils de Dieu*, le plus ortho-

doxe de ses ouvrages, et qui en serait le plus édifiant, si l'on pouvait être édifié par ce qu'on ne peut lire. Il fut ensuite envoyé en Sicile dans le monastère de St.-Martin *delle scale*, près de Palerme. A quelque distance de cette maison et dans une très agréable solitude, était un petit couvent de femmes appelé Sainte-Marie *de la chambre* ou *des chambres*, qui est maintenant détruit. On lui confia la direction de ce couvent, où il ne demeura qu'à peu près une année. Le gouverneur de Sicile, Ferdinand de Gonzague, qui résidait à Palerme, le rappela auprès de lui. Moréri a prétendu que ces religieuses lui avaient suscité de fâcheuses affaires, à cause de son esprit poétique et facétieux ; et d'autres l'ont redit après lui. L'auteur de la Vie que nous venons de citer, nie ce fait ; mais il soupçonne que Folengo fut contraint par Ferdinand de Gonzague, de quitter cette douce retraite. Il cite une épigramme inédite de douze vers que Théophile inscrivit, en partant, sur le mur de sa cellule, et dont le second vers indique évidemment ce départ forcé :

Dulce solum, patriæque instar, mea cura, Ciambre,
Accipe supremum (cogor abire) vale.

Deux autres distiques de cette même épigramme nous paraîtraient désigner assez clairement la cause secrète de ce rappel. Théophile n'avait qu'environ cinquante ans. Il avait eu des habitudes dont il est difficile de se corriger entièrement : il s'était sincèrement converti ; mais on l'avait peut-être exposé, en lui confiant une direction de cette nature : peut-être, enfin, n'était-ce pour autre chose que pour son esprit poétique, que quelques religieuses lui suscitèrent des affaires auprès du gouverneur, qui ne crut pas devoir être trop sévère, et qui se contenta de l'arracher aux tentations, en l'appelant auprès de lui. Voici les quatre vers qui nous semblent autoriser cette conjecture :

Vos vitrei fontes, et amoris conscia nostri
Murmura, perpetuo vere, cadentis aquæ,
. . . . . .
Mantoum æternis memorate Theophilon annis,
Silique meæ vobis causa sepulta fugæ.

Ce dernier vers, sur-tout, nous paraît exempt de toute équivoque ; le lecteur en jugera. Logé, à Palerme, dans le palais du gouverneur, Folengo composa pour lui plusieurs ouvrages, un, entre autres, dont on ne connaît que le titre et le sujet, mais où il put déployer tout ce que son imagination avait d'extraordinaire. C'était une espèce de représentation sacrée, assez semblable à nos anciens mystères, où étaient mis en action, avec une grande pompe de spectacle, la création du monde, le combat des bons et des mauvais anges, le paradis terrestre, la chute de l'homme, la nature humaine personnifiée, implorant la clémence divine, les sybilles, les prophètes, l'ange Gabriel, l'annonciation, la rédemption, et les actions de grâces de la nature humaine et du chœur des anges. Cette représentation se donnait, à grands frais, dans une église de Palerme, appelée Sainte-Marie *della Pinta*, qui n'existe plus. La pièce, qui était en vers italiens et en tercets ou *terza rima*, était intitulée : l'*Atto della Pinta*, ou *la Palermita* ; elle n'a point été imprimée, non plus que trois tragédies qu'il fit aussi pour Ferdinand de Gonzague, *la Cecilia*, *la Cristina* et *la Cattarina* : elles furent mises en musique quelque temps après par ordre d'Antoine Colonna, successeur de Gonzague, dans le gouvernement de Sicile ; ce qui fait croire que quelque mauvaises qu'elles nous paraîtraient sans doute aujourd'hui, elles n'étaient pas sans quelque mérite. Folengo repassa, en 1543, en Italie,

et se retira dans le couvent de Sainte-Croix de Campese, près de Bassano, sur les bords de la Brenta; il y mourut un peu plus d'un an après, le 9 décembre 1544, n'étant âgé que de cinquante trois ans. Ses ouvrages imprimés portent les titres suivants, auxquels nous ajouterons les dates des meilleures éditions qui en ont été faites: I. *Merlini Cocaii poëtæ Mantuani Macaronices libri* XVII, Venise, Alexandre Paganino, 1517, in-8°.; édition extrêmement rare, et dont les plus savants bibliographes parlent sans l'avoir vue. Il y en a une seconde, mais qui en suppose plusieurs antécédentes, quoique l'on n'en connaisse qu'une seule; elle est intitulée: *Merlini*, etc. *libri XVII post omnes impressiones ubique locorum excusas novissimè recogniti, omnibusque mendis expurgati*, Venise, César Arrivabene, 1520, in-8°. Cette édition est elle-même remplie, non seulement de fautes, mais d'additions et d'interpolations.— *Opus Merlini Cocaii poëtæ Mantuani Macaronicorum totum in pristinam formam per me Magistrum Aquarium Lodolam redactum*, etc. *Tusculani apud lacum Benacensem*, Alexandre Paganino, 1521, in-8°. avec figures; édition la meilleure et la plus complète de toutes, et d'après laquelle toutes les autres bonnes éditions ont été faites. On croit que ce fut Folengo, lui-même, qui la donna, sous le nom de maître *Aquarius Lodola;* Apostolo Zeno et d'autres auteurs préfèrent cependant à cette édition de 1521, celle qui a pour titre: *Macaronicum poëma, Baldus, Zanitonella, Moschea, Epigrammata;* et à la fin, *Cipatæ apud Magistrum Aquarium Lodolam*, sans date, mais que l'on conjecture être postérieure de plusieurs années à 1530. C'est cette édition corrigée que Folengo prépara depuis sa conversion, et dont il recommanda l'impression à son frère. Elle est peut-être meilleure sous le point de vue moral; mais, sous les rapports littéraires, c'est la plus mauvaise de toutes. Nous renverrons aux bibliographies pour les autres éditions plus ou moins bonnes des *Macaroniques;* nous indiquerons seulement la dernière, qui est fort belle, enrichie de notes très utiles, ornée de vignettes gravées, et qui pouvait être la meilleure à tous égards si l'éditeur n'avait pas pris le mauvais parti de la faire d'après le texte de l'édition corrigée dont nous venons de parler. En voici le titre: *Theophili Folengi vulgò Merlini Cocaii opus Macaronicum notis illustratum, cui accessit vocabularium vernaculum, etruscum et latinum, editio omnium completissima*, Amstelodami (Mantuæ), 1768-71, *sumptibus Josephi Braglia*, 2 vol. in-4°. Il existe une traduction française de cet ouvrage, intitulée: *Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, etc. Paris, 1606, 4 vol. in-12. Le nom du traducteur est inconnu, et l'on voit à l'antiquité de son style que cette traduction est du 16e. siècle, quoiqu'elle n'ait été imprimée que dans le 17e. II. *Orlandino, per Limerno Pitocco da Mantova composto*, Venise, Nicolini Fratelli da Sabbio, 1526, in-8°.; ibidem, *Gregorio de Gregori*, 1526, in-8°.; Rimini, Jérôme Soncino, 1527, in-8°.: c'est aussi l'édition corrigée par l'auteur, dont on a parlé dans sa vie; mais personne depuis ne l'a prise pour règle: toutes ont été faites d'après les deux premières, et notamment la jolie édition de Molini, Paris, sous le titre de Londres, 1773, in-12. III. *Chaos del triperuno, con privilegio*, et à

la fin, Venise, Fratelli da Sabbio Niccolini, 1527, in-8°.; ibidem, 1546, in-8°. IV. *La humanità del figliuolo di Dio, in ottava rima, per Theophilo Folengo Mantovano*, et à la fin, Venise, Aurelio Pincio, 1533, in-8°.; ibidem, 1558, in-8°.; 1578, in-8°. V. *Joannis Bapt. Chrysogoni Folengii Mantuani anachoretæ dialogi quos Pomiliones vocat*, au promontoire de Minerve, 1533, in-8°. VI. Plusieurs *Poëmes*, la plupart sur des sujets de dévotion, et quelques-uns aussi dans le genre macaronique, qui n'ont point été imprimés. G—é.

FOLENGO (Jean-Baptiste), bénédictin du 16°. siècle, était frère du précédent, et naquit à Mantoue, vers 1499; il fit profession dans le monastère de Ste.-Justine, de la congrégation du Mont-Cassin, et en fut prieur. Ami des bonnes études, il cultiva les lettres divines et humaines, et joignit l'amour du travail à l'érudition et à la piété. De Thou, dans son histoire, en parle avec éloge, et loue sa charité, la douceur de ses mœurs, son zèle et l'esprit de modération qui règne dans ses écrits. Cet esprit de modération d'un côté, et d'ordre de l'autre, faisait désirer vivement à Folengo de voir réformer les abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique, apaiser les divisions, et se réunir à l'Eglise ceux qui s'en étaient séparés. « Il marchait en cela, ajoute de Thou, sur les traces d'Isidore Clario, évêque de Foligno, religieux de la même congrégation. » (*Voyez* Clarius.) « Folengo écrivait purement et noblement; son style n'était pas moins poli que ses manières. » Une mort paisible le fit passer à une autre vie, le 5 octobre 1559, dans le monastère où il avait fait profession. Jean-Baptiste Folengo a laissé : I. *Des Commentaires sur les deux Epîtres de St. Pierre, celle de St. Jacques et la première de St. Jean, adressés en 1549 au cardinal Hercule de Gonzague.* La manière libre avec laquelle Folengo s'exprimait dans cet ouvrage, ne plut point à Rome, et son livre fut mis à l'*index*. II. *Commentaires sur les Psaumes*, Bâle, 1557; réimprimés à Rome, par ordre de Grégoire XIII, en 1585, et à Cologne en 1594. Ces commentaires sont estimés. L'auteur y exerce une critique judicieuse, qu'il appuie du recours au texte original, et des versions les plus accréditées. Il y donne le sens littéral des termes, les explique par l'analyse du psaume, en fait voir la liaison et la suite; passe de là au sens spirituel, moral et mystique, et ne laisse rien à désirer ni pour l'instruction ni pour l'édification. III. *Table*, dans laquelle les psaumes sont divisés en différentes classes, d'après les sujets qui y sont traités; ouvrage utile. L—y.

FOLIANUS. *Voy.* Fogliani.

FOLIETA. *Voy.* Foglieta.

FOLIGNO (la B. Angèle de), ainsi appelée du lieu où elle naquit, au duché de Spolète, dans le 13°. siècle. Elle s'était vouée à la religion, quoiqu'à la fleur de l'âge et mariée. Après la mort de son époux, elle entra dans le tiers-ordre de S. François, où, à l'exemple du saint, elle mit toutes ses pensées et ses affections dans la croix. Elle disait que *la marque d'amour la plus sûre était de vouloir souffrir pour ce qu'on aime.* Cette pratique d'une ame pure et d'un esprit simple et naïf, lui obtint des grâces et des lumières vives. Elle n'en conçut jamais d'amour-propre, et ne se créa point d'illusions; elle apprenait à en garantir les autres en s'en préservant elle-même. Hubertin de

Casal, célèbre mystique franciscain, en reçut des avis pour sa conduite et ses écrits ; il rapporte qu'elle lui découvrit tellement tous les défauts de son cœur, qu'il ne pouvait douter que Dieu ne lui parlât en elle-même. Elle soutint sa constance, lorsque, tourmenté par la fièvre, il reprit ses forces avec son courage, et termina l'*Arbor vitæ crucifixæ*, ouvrage qui semble lui avoir été tracé en partie, dans ses détails, par la bienheureuse Angèle, dont les opuscules ont été recueillis et donnés en latin sous le titre de *Theologia crucis*. Elle y prépare en quelque sorte la voie aux Catherine de Sienne et aux Thérèse. S. François de Sales la nomme fréquemment dans son *Traité de l'amour de Dieu* : il admire sa sainteté, et décrit ses combats et ses dispositions d'après elle-même. On ressent, dit aussi Bossuet (*Etats d'oraison*, livre 9), dans les paroles de la bienheureuse Angèle, un transport d'amour dont on est ravi. Les actes des Bollandistes, où ses œuvres sont insérées, fixent l'époque de sa mort au 4 janvier 1309. Il existe plusieurs éditions de ses opuscules, Paris, 1538 et 1601. Le catalogue de la bibliothèque de Dufay en indique une traduction française, Cologne, 1696, in-12. Le P. J. Blancone en avait donné une sous le titre de *Vie spirituelle d'Angélique de Foligni, gentilfemme italienne*, etc. Paris, 1604, in-12. G—ce.

FOLIUS ou FOLLIUS. *Voyez* Folli.

FOLKES (Martin) fut, parmi les savants du 18e. siècle, un des plus remarquables par le nombre et l'utilité de ses travaux, et par les éminents services que son zèle infatigable a rendus aux lettres et aux sciences. Il naquit à Westminster, le 29 octobre 1690. Envoyé en France à l'université de Saumur, il y fit des progrès très rapides dans le latin, le grec et l'hébreu : après la suppression de l'université de Saumur, qui eut lieu en janvier 1695, le jeune Folkes passa dans celle de Cambridge, et à vingt-trois ans il fut reçu membre de la société royale de Londres. Le grand Newton, qui présidait cette société, le choisit pour un de ses vice-présidents ; et, après la mort de Newton et de Hans Sloane, Folkes fut porté à la présidence. Elu, en 1720, membre de la société des antiquaires, il en devint aussi président en 1740 : on le choisit, en 1742, associé étranger de l'académie des sciences de Paris ; en 1746 il fut reçu docteur en droit de l'université d'Oxford. Il voyagea en Italie en 1733, et en rapporta le modèle en plâtre de la sphère antique du palais Farnèse à Rome, dont Bentley inséra un dessin dans son édition de Manilius. Folkes, par sa naissance et ses richesses, aurait pu prétendre à des places importantes ; mais elles l'auraient distrait de ses études. Il fut fidèle aux lettres, et les lettres l'en récompensèrent : bon père, tendre époux, ami sincère, il fut chéri et considéré de ses contemporains. Il termina sa carrière le 28 juin 1754, et fut enterré dans l'église d'Hillington, terre de ses ancêtres du côté maternel, située près de Lynn, dans le comté de Norfolk. Ses nombreux manuscrits n'étant pas en ordre pour l'impression, il en ordonna la suppression. Par son testament, il légua à la société royale deux cents livres sterling, un superbe portrait du chancelier Bacon, et une grande bague en cornaline, sur laquelle étaient sculptées les armes de cette société, pour l'usage de ceux qui lui succéderaient dans la présidence. La vente de sa bibliothèque,

de ses gravures et de son cabinet de médailles dura cinquante-six jours, et produisit plus de trois mille livres sterling. Son principal ouvrage est intitulé : I. *Table des Monnaies d'argent d'Angleterre, depuis la conquête des Normands, jusqu'au temps présent, avec leurs poids et leurs valeurs intrinsèques*, etc., in-4°., Londres, 1745 (en anglais). Il donna en même temps une 2°. édition d'un ouvrage qu'il avait publié en 1736, intitulé : II. *Table des Monnaies d'or d'Angleterre, depuis la* 18°. *année du règne d'Edouard III, époque à laquelle on commença à frapper des monnaies d'or en Angleterre, jusqu'au temps actuel.* Ce dernier ouvrage a été publié de nouveau en 1763, avec un plus grand nombre de planches, d'après les manuscrits de l'auteur, par les soins et aux frais de la société des antiquaires. Les nombreux Mémoires que Martin Folkes a lus à la société royale de Londres, se recommandent presque tous par leur utilité; nous indiquerons les principaux : III. *Remarque sur l'étalon de la mesure conservée dans le Capitole à Rome*, vol. XXXIX, n°. 442, p. 262. IV. *Comparaisons entre les Mesures et les Poids de France et d'Angleterre*, vol. XLII, n°. 465, p. 185. V. *Comparaison de divers étalons de Mesures de longueur et de Poids fabriqués pour la Société royale, avec les étalons conservés à la Tour, à Guid-Hall, à Founder-Hall*, vol. XLII, n°. 470, pag. 541. VI. *Expériences relatives à la fragilité des vases de verre non recuits*, vol. XLIII, n°. 477, p. 505. VII. *Remarques sur quelques incrustations vues à Rome, dans la villa Ludovisi*, vol. XLIII, p. 557. VIII. *Observations pour justifier un passage de Pline, contre une correction erronée du P. Hardouin*, vol. XLV, n°. 482, pag. 365. Il est question dans ce Mémoire de la longueur de l'ombre équinoxiale du gnomon dans la ville d'Ancone, et de la latitude de cette ville. IX. *Examen des plus anciennes Cartes d'Angleterre*, lu à la société royale en 1743 : Folkes prouve que ce sont celles de Christophe Saxton, et que les plus anciennes de cet auteur sont de 1574. Martin Folkes a inséré dans l'*Archæologia Britannica* les Mémoires suivants, lus à la société des antiquaires : *Observations sur les colonnes Trajane et Antonine*, v. I, p. 117, et *Observations sur une Statue équestre en bronze, vue à Rome*, vol. I, pag. 122. Le Traité d'optique de Robert Smith, publié en 1738, in-4°., renferme plusieurs observations intéressantes de Folkes sur les phénomènes de la vision. Ce savant avait réuni une belle et riche bibliothèque, et une des plus belles collections de médailles et de monnaies qu'on eût encore vues en Angleterre. Il aida généreusement l'ornithologiste Edwards, et le célèbre voyageur Norden, dans la publication de leurs travaux. Il y a eu plusieurs portraits gravés de Folkes, l'un peint en 1718, par Richardson, gravé par Smith en 1719; un autre peint par Vanderbank, en 1736, gravé par Faber en 1737; un 3°. peint par le fameux Hogarth, en 1741, conservé par la société royale, gravé de même par Faber en 1742, et inséré par Cook dans ses anecdotes biographiques sur Hogarth, in-4°., 1810, vol. II, pag. 156; un 4°. enfin peint par Hudson, et gravé par M. Ardell : on en trouve encore deux autres, l'un dans la Bibliomanie de Dibdin, et l'autre dans les Portraits des Hommes illustres de Danemark, 1746, 7 part. in-4°. Jean Antoine Dassier a gravé et frappé

une médaille de Folkes, en 1740; et deux ans après on en frappa une autre à Rome, avec cet exergue : *Sua sidera norunt ;* sur le revers est une pyramide et un sphinx. On a érigé à Folkes, en 1792, un beau monument dans l'abbaye de Westminster. W—R.

FOLLEVILLE (l'abbé Guyot de), plus connu sous le nom de l'évêque d'Agra. Au mois de mai 1793, pendant que l'armée vendéenne occupait la petite ville de Thouars, dont elle venait de s'emparer, quelques paysans trouvèrent dans une maison un homme vêtu en soldat, qui leur raconta qu'il était prêtre, et qu'on l'avait enrôlé par force dans un bataillon à Poitiers. Il demanda qu'on le conduisît à M. de Villeneuve, un des officiers de l'armée vendéenne. M. de Villeneuve le reconnut en effet pour M. l'abbé de Folleville, son ancien camarade de collége. Bientôt l'abbé ajouta qu'il était évêque d'Agra ; que des évêques insermentés l'avaient en secret consacré à St.-Germain, et que le pape venait de l'envoyer dans les diocèses de l'ouest avec le titre de vicaire apostolique. Un des ecclésiastiques les plus éclairés de l'armée fut appelé : l'abbé de Folleville lui fit le même récit avec assurance et tranquillité; il citait pour garant un fort respectable curé et la supérieure du couvent de sœurs-grises, situé au milieu du pays insurgé, et disait qu'ils avaient connaissance de son caractère et de sa mission. On lui proposa de suivre l'armée, de s'attacher au parti vendéen; il n'en montra aucun désir; il alléguait sa mauvaise santé : enfin l'on parvint à vaincre son hésitation, et M. l'évêque d'Agra fut présenté à l'état-major de l'armée. On n'avait aucune raison pour douter de ses récits; il avait une belle figure, un air de douceur et de componction, des manières distinguées. Les généraux virent avec un grand plaisir un ecclésiastique d'un rang élevé et d'une belle représentation venir contribuer au succès de leur cause par des moyens qui pouvaient avoir beaucoup d'effet. Cependant tout ce qu'avait raconté l'abbé de Folleville était faux : étant vicaire à Dol, il avait d'abord prêté serment, puis l'avait rétracté, était venu à Paris, et de là s'était, quelque temps avant la guerre de la Vendée, réfugié à Poitiers chez une de ses parentes. Ses manières, son air religieux et doux, lui avaient valu le meilleur accueil dans la société de Poitiers. Toutes les ames pieuses, les religieuses chassées de leur couvent, recherchaient avec beaucoup d'empressement cet abbé, qui vivait caché. Ce fut alors qu'il imagina, pour se donner plus de considération et d'importance, de dire qu'il était évêque d'Agra : de là venait que le curé et les religieuses de St.-Laurent avaient appris son existence par leurs dévotes correspondantes de Poitiers. Arrivé à l'armée sans y avoir songé, il se trouva porté à continuer son roman, dont personne ne pensait à se méfier. C'est ainsi qu'un conte ridicule dicté par une sotte vanité le conduisit à devenir un grand personnage dans l'armée vendéenne. Sa conduite singulière n'admet point une autre explication. Ce n'était ni un traître ni un espion ; jamais ses démarches n'ont eu un caractère équivoque ; il est mort pour la cause vendéenne avec constance et courage : on ne peut pas supposer non plus que cette imposture lui eût été suggérée par le dessein ambitieux de jouer un grand rôle dans la guerre civile. On eut de la peine à l'y entraîner; il avait inventé son épiscopat avant de

savoir qu'il viendrait dans la Vendée : d'ailleurs, il ne montra jamais aucun désir de domination ; c'était un homme de peu d'esprit, sans énergie, sans ardeur, d'une grande tiédeur de zèle, et dont tout le mérite était quelque usage du monde. On a voulu dire que les généraux étaient complices de cette fraude, et qu'elle avait été inventée par eux pour exercer plus d'influence sur les paysans. C'est mal connaître les chefs de cette armée que de les supposer capables de se jouer ainsi de la religion : si quelqu'un eût proposé un tel projet, quelle n'eût pas été l'indignation de M. de Lescure ou de M. d'Elbée ! D'ailleurs dans un si nombreux état-major, où personne encore n'avait le titre de commandant, où tout se faisait publiquement et volontairement, où il y avait du courage et du dévouement, mais nulle habileté et aucun projet fixe pour l'avenir ; comment aurait-on concerté et caché une si importante supercherie ? On crut sans beaucoup de réflexion un récit vraisemblable, et qui une fois admis devait être fort utile à la cause. En effet l'arrivée de l'abbé de Folleville à l'armée produisit d'abord une sensation extraordinaire chez les paysans. Le bonheur d'avoir un évêque parmi eux, de recevoir sa bénédiction, d'assister à une messe épiscopale, les enorgueillissait et les enivrait de joie ; leur ardeur en était fort augmentée. On plaça ensuite l'évêque d'Agra à la tête d'un conseil supérieur, qui devait être chargé de l'administration du pays insurgé, et qui se composait d'ecclésiastiques, de vieux gentilshommes et de quelques hommes de loi. Là parut entièrement la médiocrité, la nullité même de l'évêque : il avait sous sa présidence un homme qui tarda peu à l'éclipser et à s'emparer du premier rôle où l'appelaient son ambition, son ardeur et son habileté. L'abbé Bernier fut bientôt tout autrement connu et important dans l'armée que l'évêque d'Agra. Il paraît que guidé par l'espèce d'instinct que donne le désir d'abaisser et de détruire son supérieur, ayant d'ailleurs plus d'occasions et de moyens de le pénétrer, il se douta de la supercherie, et qu'il écrivit en cour de Rome pour s'en assurer. Cela n'est, il est vrai, qu'une conjecture ; mais, ce qui est certain, c'est qu'immédiatement après le passage de la Loire, au moment où les Vendéens vaincus et désespérés étaient forcés d'abandonner leur pays, un bref du pape fut apporté aux généraux : il était en latin suivant l'usage ; l'on fit venir l'abbé Bernier pour le lire. Ce bref portait que le soi-disant évêque d'Agra était un imposteur sacrilége. Les généraux demeurèrent confondus et fort embarrassés du parti qu'ils devaient prendre au milieu d'une telle détresse. Lorsque l'armée entière hâtait sa marche pour se rallier et échapper à l'extermination, on ne voulut point ajouter ce scandale à tous les sujets d'agitation de ce malheureux moment. On se résolut à tenir la chose secrète. Les uns, indignés de ce qu'il avait abusé l'armée catholique sur une chose si sainte et si respectable, ne parlaient pas moins que de le faire périr et de le jeter dans une barque quand on arriverait à la côte. Plusieurs se méfiaient de quelque trahison, et n'étaient pas moins sévères dans leur opinion : d'autres, se souvenant combien ce pauvre imposteur était doux et bonhomme, combien au fond sa piété était sincère, quoique peu fervente, ne trouvaient pas que sa sottise fût un si grand crime, et avaient pitié de lui ; ils ne pensaient pas qu'au

milieu de tant de désastres on dût traiter avec une extrême rigueur un compagnon d'infortune, et ils savaient mauvais gré au curé de Saint-Laud du zèle et de la suite qu'il avait mis à le perdre. L'évêque s'aperçut bientôt, au ton froid et réservé dont les chefs usaient avec lui, qu'on savait quelque chose, et il en fut encore bien plus sûr lorsque passant à Dol, où il avait été vicaire, il fut reconnu: dès-lors il devint profondément triste, mais avec calme et courage. A l'attaque de Granville, il passa la journée à parcourir les rangs, encourageant les soldats, relevant les blessés, leur donnant les consolations de la religion sous le feu de l'ennemi, et cherchant une mort que sa position lui faisait désirer. Il continua à suivre l'armée jusqu'au moment où, après la déroute du Mans, elle fut presque détruite; alors il se cacha, et déroba pendant quelque temps sa vie aux poursuites qu'on faisait contre les Vendéens dispersés et fugitifs. Après quelques semaines, il fut pris et amené à Angers. Il déclara d'abord qu'il était secrétaire de M. de Lescure; mais il ne pouvait être méconnu à Angers, où peu de mois avant, pendant les triomphes des Vendéens, il était venu en grande pompe officier pontificalement. « Tu es l'évêque » d'Agra, lui dit-on! — Oui, répon» dit-il, je suis celui qu'on appelait » ainsi. » Il fut conduit à l'échafaud, et y monta avec courage le 5 janvier 1794. Les journaux républicains, et d'après eux M. Garat, dans un éloge du général Kléber, prononcé publiquement, ont fait de l'évêque d'Agra un prêtre fanatique qui encourageait les Vendéens au combat et au carnage. Il y avait plus d'esprit de parti que de connaissance des faits dans ce jugement et cette peinture d'un homme dont le caractère était absolument le contraire de toute violence. A.

FOLLI ou FUOLI (Cecilio), né en 1615, à Fanano, sur les Alpes modenaises, après la mort de son père, qui fut tué à l'armée. Elevé chez son oncle, membre du conseil de santé de Venise, le jeune Folli fit avec distinction ses cours d'humanités et de philosophie, alla étudier la médecine à l'université de Padoue, et y obtint le doctorat. De retour à Venise, il fut créé chevalier, et promu à la chaire d'anatomie, qu'il remplit honorablement jusqu'à sa mort. Ses ouvrages sont en petit nombre et peu volumineux; cependant ils renferment des idées ingénieuses, et même des découvertes réelles. I. *Sanguinis à dextro in sinistrum cordis ventriculum defluentis facilis reperta via; cui non vulgaris in lacteas nuper patefactas venas animadversio præponitur*, Venise, 1639, in-4°. On retrouve cet opuscule dans le *Syntagma anatomicum* de Jean Vesling, 1641, et joint à d'autres monographies médicales, Leyde, 1723. L'auteur a connu et démontré les vaisseaux lactés sur les cadavres humains; il s'est assuré que le chyle se dirigeait, à l'aide des valvules, vers les troncs principaux. Il dit avoir observé le trou ovale et le canal artériel chez l'adulte. II. *Nova auris internæ delineatio*, Venise, 1645, in-4°. fig.; plusieurs fois réimprimé et inséré dans divers recueils: cet écrit de quelques pages est en quelque sorte une simple explication des figures. Pourtant il est précieux par son exactitude et par les faits nouveaux dont il est enrichi: on y voit les canaux demi-circulaires et le limaçon isolés de l'os temporal, la longue apophyse du marteau, et le muscle antérieur de cet osselet, le petit os lenticulaire ou orbiculaire de l'oreille

interne, et le muscle de l'étrier. III. *Discorso sopra la generazione e l'uso della pinguedine*, Venise, 1644, in-4°. L'auteur fait de vains efforts pour prouver que la graisse n'est pas sécrétée par le sang. C.

FOLLI (François), naquit le 3 mai 1624, au château de Poppi, en Toscane, près de la source de l'Arno. Sa famille, originaire de Borgo di San-Sepolcro, avait fourni des hommes d'état et des littérateurs distingués. Entraîné par son goût pour les sciences naturelles, Folli choisit la médecine. Il exerçait depuis huit ans cette profession à Bibbiena, lorsqu'au mois d'août 1665, il fut appelé à Florence en qualité de médecin de la cour. Le grand-duc Cosme III de Medicis lui proposa le même emploi auprès de la princesse sa fille. Mais Folli avait senti le poids des chaînes qu'impose constamment la faveur des souverains. Il refusa le poste brillant qui lui était offert, s'éloigna de la cour, quitta même la Toscane, et se retira dans la petite ville de Citerna, où il donna ses soins aux malades jusqu'à sa mort, arrivée en 1685. Folli ne se borna point à la pratique de son art; il fit des expériences multipliées, toutes ingénieuses, et dont quelques-unes ont éclairé ou perfectionné la physique et l'agriculture. Les écrits dans lesquels il a consigné le résultat de ses travaux méritent certainement des éloges, bien qu'ils ne soient pas à l'abri de la critique. I. *Recreatio physica, in quâ de sanguinis et omnium viventium universali analogicâ circulatione disseritur*, Florence, 1665, in-8°. L'auteur adopte et exalte la belle découverte de Guillaume Harvey, dont il fait des applications trop générales au système de l'univers. Il cherche à concilier les opinions des anciens avec celles des modernes, trace une description assez fidèle d'une épidémie de fièvres putrides, regarde la bile comme la cause productrice de la fièvre tierce et de la quarte: en effet, plusieurs observations tendent, sinon à confirmer, du moins à rendre vraisemblable cette origine. II. *Stadera medica, nella quale, oltre la medicina infusoria ed altre novità, si bilanciano le ragioni favorevoli e le contrarie alla transfusione del sangue*, Florence, 1680, in-8°. Folli se proclame l'inventeur de la transfusion du sang, qu'il avait exécutée dès le 13 août 1654, en présence de Ferdinand II. Les historiens de cette opération singulière, loin de reconnaître les droits du médecin de Citerna, font à peine mention de lui. Chacun sait que la gloire de l'invention en appartient à Libavius. Folli prétend aussi avoir imaginé le premier un instrument propre à mesurer l'humidité atmosphérique: il le nomma *mostra umidaria*. Pour rendre cet hygroscope ou hygromètre plus commode et plus utile à la météorologie, l'auteur y adapta un thermomètre. III. *Dialogo intorno alla cultura della vite*, Florence, 1670, in-8°. La méthode de Folli consiste à laisser végéter la vigne en toute liberté, à favoriser même son développement par le moyen des tailles, qui réunissent à la beauté l'avantage de produire des fruits plus abondants et plus savoureux. Les matériaux de cet article ont été puisés dans un *Eloge* peu commun *de François Folli*, par A. F. Durazzini. C.

FOLLIE (Louis-Guillaume de la), amateur distingué de chimie, et l'un des membres les plus instruits de l'académie de Rouen, sa patrie, à laquelle il a fourni plus de vingt mémoires, de 1774 à 1780. Il paraît que né avec un esprit ardent, il ne pouvait se borner à suivre les traces

de ses contemporains, et il s'élançait au-delà des bornes de la science : également mécontent des idées des anciens et des nouveaux chimistes, il cherchait à s'ouvrir une nouvelle route; mais, emporté par son imagination, il fut incapable de développer ses idées avec méthode. Rassemblant toutes ses conceptions, il en composa un ouvrage singulier sous ce titre : *Le Philosophe sans prétention* ou *l'Homme rare, ouvrage physique, chimique, politique et moral, dédié aux Savants*, par M. D. L. F. Paris, 1775, in-8°.; trad. en allemand, Francfort, 1781, in-8°. C'est une espèce de roman dans lequel Ormasis, le principal personnage, paraît être un magicien qui étonne par de prétendus prodiges, tandis qu'au fond, ce n'est qu'un physicien habile qui connaît mieux les secrets de la nature que les autres. On voit facilement que l'auteur expose par l'organe de ce personnage ses principes de chimie et de physique. Il y attaque, par le ridicule, l'*acidum pingue* de Meyer; mais il se donne le tort d'attaquer de même l'*air fixe* de Priestley, et la conversion de l'air en eau, l'une des bases de la chimie moderne, qui, à la vérité, commençait seulement à se former. Cet ouvrage est écrit avec chaleur, quelquefois avec une volupté un peu vive pour un ouvrage de ce genre, et trop souvent avec une boursoufflure philosophique. Follie employa d'une manière plus utile ses connaissances chimiques en secondant les recherches de son ami Dambourney sur les végétaux colorants indigènes; il avait entre autres découvert un mordant qui lui paraissait propre à fixer toutes les couleurs végétales. Il publia dans le journal de physique, tome IV, 1774, un *Examen d'une terre verte que l'on trouve aux environs de Pont-Audemer, en Normandie, avec quelques expériences qui paraissent démontrer que les couleurs variées de toutes les plantes ne sont que le résultat des précipités ferrugineux;* et dans le tome V du même recueil, p. 452, et suiv., des *Observations et expériences sur les cidres.* Parmi les Mémoires qu'il lut à l'académie de Rouen, on estime son travail *sur les cristallisations arborescentes de certains sels, sur les vernis au feu et à l'eau, sur le bleu de Prusse, sur l'étain soumis à une nouvelle épreuve, sur la potasse*, etc. On doit surtout à ce zélé citoyen des découvertes importantes sur la teinture en jaune tirée de la gaude, et sur la manière de fixer sur le fil la couleur dite *rouge des Indes.* On lui doit aussi un Mémoire sur le doublage des vaisseaux par le moyen d'une composition métallique plus avantageuse que le cuivre. Il venait de recevoir le brevet d'inspecteur des manufactures, lorsqu'il mourut des suites d'une chute, en 1780, à l'âge de 47 ans. — Un autre Follie, né à Paris en 1761, s'étant embarqué à Bordeaux sur le navire *les Deux Amis* qui fit naufrage sur la côte d'Afrique le 17 janvier 1784, fut, avec le reste de l'équipage, réduit chez les Maures dans une cruelle captivité, dont on peut voir les détails dans les *Voyages de Saugnier* (Voy. Borde, V, 158, n°. XI). Follie, rendu enfin à sa patrie, publia la relation de ses malheurs sous le titre de *Voyage dans les déserts du Sahara*, Paris, 1792, in-8°. de 171 pag.; trad. en allemand par J. Reinhold Forster, Berlin, 1795, in-8°. D—P—s.

FOLLIN (Herman), médecin frison du 17e. siècle, exerça pendant plusieurs années, avec distinction,

l'emploi de médecin-physicien de la ville de Bois-le-Duc. Appelé en qualité de professeur à Cologne, il déploya dans l'enseignement de son art le talent qu'il avait montré comme praticien. Ses ouvrages toutefois offrent peu d'intérêt; on les consulte rarement aujourd'hui : I. *Amulethum Antonianum, seu luis pestiferæ fuga, cui accessit utilis libellus de cauteriis,* Anvers, 1618, in-8°. On est choqué par l'absurdité du premier de ces titres et par la basse adulation qui l'a dicté. Le livre est dédié au baron *Antoine* Grobbendonck, gouverneur. L'amulette antipestilentielle n'empêcha point l'auteur de périr victime du fléau dont elle préservait. II. *Orationes duæ : De naturâ febris pedicularis ejusque curatione : De studiis chymicis conjungendis cum Hippocraticis*, Cologne, 1622, in-8°. Follin a écrit en outre une mauvaise arithmétique, une algèbre pitoyable en latin, et un Traité hollandais sur les tempéraments, qui ne méritait guère la traduction latine qu'en a publiée le fils de l'auteur, sous ce titre : *Speculum naturæ humanæ, sive mores et temperamenta hominum usque ad intimos animorum secessus cognoscendi modus, methodo Aristotelis illustratus*, Cologne, 1649, in-12.— Jean Follin, fils, ne se borna pas au rôle de traducteur. Né à Bois-le-Duc, il pratiqua la médecine comme son père, et publia deux espèces de Manuels qui ont joui de quelque réputation: I. *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ valetudinis*, Bois-le-Duc, 1646, in-12; ibid. 1648; Cologne, 1648, in-12. II. *Tyrocinium medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum*, Cologne, 1648, in-12. C.

FOLQUET, troubadour, né à Romans, florissait vers le commencement du 13e. siècle. Les manuscrits du temps disent qu'il fut comblé d'honneurs par les nobles, et qu'après avoir chanté ses amours pour une grande dame qui habitait le Dauphiné, il passa en Italie, où il vécut successivement à la cour de Frédéric II, auprès du marquis de Montferrat, et enfin, à Savone, dans la maison du seigneur de Carret. Ses *Sirventes*, dans lesquels il blâme les méchants et loue les bons, n'offrent guère que des idées communes: en général, dans ces pièces, il s'efforce de ranimer l'enthousiasme pour les croisades; cependant, malgré l'opinion de Crescimbeni, on peut croire qu'il ne prêcha point d'exemple, et qu'il ne fut jamais tenté d'aller dans l'Orient à la suite du marquis de Montferrat, dont l'expédition avait pour objet de recouvrer le royaume de Thessalonique. P—x.

FONCEMAGNE (Etienne Laureault de), né, en 1694, à Orléans, entra, presque au sortir du collége, dans la célèbre congrégation de l'Oratoire. Pendant qu'il enseignait les humanités à Soissons, sa santé fut altérée par un excès de travail. Il vint chercher dans la maison paternelle un repos indispensable. Cédant enfin aux instances d'un père dont il était le fils unique, il consentit à demeurer dans le monde. La terre qu'il habitait était voisine de celle du duc d'Antin, qui l'appela dans la capitale, où il ne cessa de lui donner des preuves de confiance et d'affection. Le jeune Foncemagne acquit bientôt de la réputation. En 1722, l'académie des inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses membres. Il inséra, dans les mémoires de cette compagnie, au moins douze dissertations. Nous indiquerons seulement les principales : *Sous la première race de nos rois, la couronne était-elle élective ou héréditaire?* Il

consacre deux mémoires à la discussion de ces deux opinions, et fait voir que la seconde est la seule admissible. Il confirme cette décision par un troisième mémoire, dans lequel il prouve que, sous la première race, c'était une maxime d'admettre tous les fils des rois au partage du royaume de leur père. Un préjugé presque universel faisait croire que les filles en France sont exclues de la succession au trône par une disposition expresse de la *loi salique*. Foncemagne démontre que cette exclusion émanait simplement de l'esprit dans lequel on avait rédigé la loi. En parvenant à donner une idée exacte de l'étendue de la monarchie française sous la première race, il reconnaît l'impossibilité de fixer les bornes des royaumes particuliers qui en formaient la division. Les uns attribuaient l'origine des armoiries aux tournois, les autres aux croisades. Il se décide d'abord en faveur des premiers. Dans un second mémoire, il avoue qu'il faut unir les deux opinions, et il présente un extrait si clair, si fidèle de ce que ses prédécesseurs avancent de plus important sur cette matière, que l'on peut se dispenser de recourir à leurs écrits. Dans tout ce qui sort de la plume de Foncemagne, on remarque l'érudition réglée par le goût, le talent de saisir des conséquences justes et neuves. Sa marche est méthodique sans pesanteur; son style est précis sans sécheresse, élégant sans recherche. On n'estime pas moins l'impartialité de sa discussion que les ressources de sa dialectique. Il réfute ses adversaires avec une politesse aimable et franche. Il refusa deux fois le secrétariat de l'académie des inscriptions, d'abord en 1742, lorsque de Boze s'en démit, ensuite en 1749, à la mort de Fréret; mais, pour soulager Bougainville dans l'exercice de cette place, il publia les tomes XVI et XVII qui comprennent les années 1741, 1742, 1743. La partie historique de ces trois années est la plus volumineuse de ses compositions. Quoique Bougainville et Dupuy n'annoncent sous son nom que l'histoire de ces trois années, il est probable qu'il s'occupa de celle de plusieurs des années précédentes. En effet, dès le 10 janvier 1737, l'abbé de Rothelin, en le recevant à l'académie française, où Foncemagne fut admis à la place de Bussy-Rabutin, évêque de Luçon, s'exprime en ces termes : « L'académie des inscriptions exige de vous deux fois » par an..... de rendre compte par » d'exactes analyses, de la suite et du » progrès de son travail, à des auditeurs dont il est essentiel, autant » que flatteur, de mériter les suffrages. » Son ouvrage le plus cité est sa réponse à Voltaire, relativement au *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Cette discussion étant en général imparfaitement connue, parce qu'on ne la lit guère que dans les œuvres du philosophe de Ferney, nous allons en donner un aperçu. En 1749, dans une dissertation intitulée *Des mensonges imprimés*, Voltaire prétendit que ce testament était *supposé par la fourberie*; que *l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom l'avaient fait admirer*; qu'il ne convenait *ni au caractère, ni au style du ministre à qui on le donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au temps où on le suppose écrit*. L'idée seule d'un pareil catéchisme lui semble le comble du ridicule. Foncemagne lui répondit, en 1750, par une *Lettre* aussi polie qu'instructive, adressée *à un anonyme*. Voltaire n'eut à se plaindre que de la solidité des raisonnements qu'elle contient. Il y fit, sous le titre de

Doutes nouveaux, une réplique qui ajoutait peu de force à ses premiers arguments. Il en reproduisit les principaux traits dans son *Siècle de Louis XIV*, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc... Ces attaques réitérées accréditaient l'opinion d'un écrivain célèbre que tout le monde lit, et d'après lequel tant de lecteurs parlent. Foncemagne, peu jaloux d'occuper la renommée, recueillait en silence des matériaux qui donnaient chaque jour plus de poids à son sentiment. Il en augmenta sa lettre, dont il fit, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage. Cette lettre précieuse, vrai modèle de critique, parut à la suite de l'édition que Marin donna des *Maximes d'état* ou du *Testament politique* du cardinal de Richelieu, en 2 vol. in-8°., avec une préface et des notes, a Paris, chez Lebreton, 1764. Il y règne un ton persuasif, propre à inspirer la confiance et l'intérêt. En cherchant la vérité de bonne foi, en craignant d'abonder en son sens, l'auteur relève, avec autant de modestie que d'urbanité, les inexactitudes, les fausses conséquences, les chicanes puériles de Voltaire. Il le suit pas à pas, le combat quelquefois avec ses propres armes, et ne laisse aucune objection sans une réponse plus ou moins satisfaisante. S'il lui arrive d'excuser les méprises du cardinal par l'exemple de Voltaire lui-même, dont il en rapporte de plus frappantes, il ajoute aussitôt, avec ménagement: « Comme M. de Voltaire ne cite jamais » ses garants, on ignore si c'est à lui » ou aux écrivains qu'il a consultés, » qu'on doit imputer les fautes qui ont » pu lui échapper. Je crains bien » d'avoir péché par l'excès contraire, » et qu'il ne m'en coûte d'essuyer, de » votre part, quelque plaisanterie sur » la profusion des citations. » L'emploi fréquent des comparaisons, les métaphores outrées, les allusions froides, sont, aux yeux de Foncemagne, le sceau du siècle où le *Testament* a été composé. En reconnaissant que le cardinal n'a point assez vécu pour y mettre la dernière main, non seulement il n'y voit rien qui ne puisse être de lui, mais il voit beaucoup de choses qui ne peuvent être que son ouvrage. Il y trouve le plan d'un traité complet de politique. Il regarde l'introduction comme un modèle des abrégés de ce genre. Il croit qu'on pourrait puiser, dans le cours du livre, un recueil de pensées comparables à ce que nous avons de mieux, et même écrites avec cette précision sententieuse, peu connue au milieu du 17e. siècle. Il remarque un nombre infini de traits qui portent le cachet du ministre de Louis XIII. Voltaire ne se livre pas à un examen aussi scrupuleusement approfondi. Le caractère de son esprit ne comportait pas tant de patience et d'attention. Il s'étonne qu'*un premier ministre ne dise rien des négociateurs que l'on peut employer;* et cependant un chapitre roule uniquement sur ce point. Son antagoniste convient que le cardinal, après avoir formé son plan tel que nous l'avons, a pu se faire donner des mémoires sur certains titres dont l'objet ne lui était pas familier, ou demandait des recherches que ne lui permettaient pas ses occupations. Voltaire en infère hardiment que Foncemagne tombe dans une contradiction manifeste, à moins, lorsqu'il nomme Richelieu, qu'il n'entende toujours l'abbé de Bourzéys, ou quelques autres des auteurs auxiliaires qu'il employait. La réflexion suivante suffit pour détruire ce reproche: « Ceux qui » ont amassé, même préparé les ma- « tériaux d'un édifice, ne partagent » point avec l'architecte l'honneur de

» la construction. » Il ne nie pas formellement l'existence d'une suite de l'introduction au Testament, connue sous le titre de *Narration succinte* des principaux événements du règne de Louis XIII : cette suite tirée récemment des manuscrits de Colbert, est, en plusieurs endroits, corrigée de la main du cardinal. Il conclut des corrections, que le cardinal n'approuvait point la *Narration succinte* où elles se trouvent, quoiqu'elles soient plutôt une preuve d'authenticité que d'improbation de sa part. C'est de plus une démonstration pour lui que le *Testament*, proprement dit, est supposé, puisqu'il ne s'y rencontre aucune correction semblable. Il déclare que si Bourzéys le lui montrait, signé de la main de Richelieu, il lui dirait : « Non, » il n'est pas de lui, c'est vous qui lui » avez fait signer votre ouvrage. » Dans sa dernière réplique, intitulée *Nouveaux doutes*, dans la *Lettre d'envoi* qui l'accompagne, dans *l'arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne*, arbitrage d'après lequel, ainsi qu'on le devine aisément, le premier gagne son procès d'emblée, il ne fait que tourner dans le cercle des mêmes objections. Pendant ce long débat il proteste de son *zèle pour la vérité*, c'est *en citoyen qu'il parle*, c'est *l'intérêt du genre humain* qu'il réclame. Néanmoins, soit que ce génie brillant et vif ne puisse s'asservir à copier littéralement, soit qu'il ne puisse résister au désir de faire triompher sa cause, il ne respecte pas toujours la pureté du texte qu'il critique. Il tranche les difficultés, au lieu de les résoudre. Par exemple, il avait affirmé que *le moindre goût, le moindre discernement* suffisaient pour faire rejeter le *Testament*, comme fabriqué par l'imposture. L'autorité de La Bruyère et de Montesquieu lui est opposée. Il répond avec assurance : « Dès qu'une » fois la prévention est établie, vous » savez que la raison perd tous ses » droits. » On a vanté la modération qu'il a mise dans cette guerre littéraire. Au milieu de compliments dont il épuise les formules, il laisse pourtant échapper cette étrange exhortation : « Avouez qu'au fond vous ne » croyez pas qu'il y ait un mot du car» dinal dans ce testament. » Il viole si communément les bienséances, dans son style polémique, que l'on dut lui savoir gré de les avoir respectées envers un confrère dont le caractère commandait les plus grands égards. Il est vrai qu'il se dédommage aux dépens de l'abbé de Bourzéys, qu'il traite de *faussaire*, de *menteur ignorant*, de *Colletet de la politique*. Lorsqu'il vint à Paris, en 1778, il s'empressa d'aller rendre visite à un homme qui le combattait avec une décence faite pour honorer les lettres. On ne vit pas sans émotion s'embrasser ces deux vieillards, nés la même année, prêts à descendre dans la tombe, l'un chargé de couronnes, enivré d'encens; l'autre entouré de la vénération publique. Les Testaments politiques de Colbert, de Louvois, d'Alberoni, etc., passent pour être évidemment controuvés. Voltaire mit dans la même classe celui de Richelieu, dont ils sont de fausses imitations. Après en avoir parlé avec un tel mépris, il craignait de descendre à une rétractation. Il aima mieux développer les objections d'Aubery, historiographe très médiocre. Il avait envoyé sa brochure au roi de Prusse. A travers les ménagements de Frédéric, qui voulait alors (le 20 avril 1750) l'attirer dans ses états, on s'aperçoit qu'il ne partage pas son opinion. « Les grands hommes, » lui dit-il, ne le sont ni tous les mo» ments, ni en toutes choses... Si j'a-

» vais vécu avec ce cardinal, j'en par-
» lerais plus positivement; à présent
» je ne peux que deviner. » Il finit par ces vers, qui sont au nombre des plus jolis qu'il ait faits :

Des grandeurs et des petitesses,
Quelques vertus, plus de faiblesses,
Sont le bizarre composé
Du héros le plus avisé.
Il jette un rayon de lumière;
Mais ce soleil dans sa carrière
Ne brille pas d'un feu constant.
L'esprit le plus profond s'eclipse;
Richelieu fit son testament,
Et Newton son apocalypse.

Nous ajouterons que, suivant le père Griffet, le chancelier d'Aguesseau n'avait jamais douté de l'authenticité du *Testament*, dans lequel il retrouvait le style de l'auteur (*Traité des preuves de la vérité de l'Histoire*), et que Forbonnais, Cérutti, Rulhières, Malesherbes, etc., y ont également puisé des citations et des raisonnements qui semblent supposer qu'ils en portaient le même jugement. Foncemagne a fourni, au Journal des savants, un assez grand nombre d'extraits et de morceaux curieux. Dans le *Dictionnaire des anonymes*, on regarde comme douteux qu'il ait composé la préface du livre intitulé : *Science du maître-d'hôtel cuisinier* (1). On apprend, dans ce discours préliminaire, que la cuisine moderne, en épurant les parties grossières des aliments, dispose les mets qu'elle assaisonne à porter dans le sang une grande abondance d'esprits subtils. *De là plus de vigueur et d'agilité dans le corps, plus de vivacité et de feu dans l'imagination*, etc.... On conçoit quelles doivent être les conséquences merveilleuses de cette sublime théorie. Foncemagne trouvait un tel attrait dans le commerce d'Homère et de Xénophon, qu'il répondit un jour à quelqu'un qui lui demandait quel serait son médecin, depuis que Vernage n'exerçait plus sa profession : « Je prendrai Lorry. D'abord il sait » le grec.... » Il avait une connaissance profonde des antiquités de la nation. A l'étude assidue des langues savantes, il joignait celle de sa langue maternelle. Il en possédait si bien les sources, les variations, les principes, qu'il devenait souvent l'arbitre des questions qui s'élevaient au sein de l'académie française, sur cet objet essentiel de ses travaux. Il communiquait les nombreux matériaux qu'il avait amassés, à quiconque voulait les mettre en œuvre. Satisfait du progrès des lumières, il lui importait peu que l'on sût par combien de services il y contribuait. Des lettres trouvées dans ses papiers apprennent qu'on avait eu le projet de l'attacher à l'éducation du Dauphin, fils de Louis XV. Ce poste redoutable l'effraya plus qu'il ne le séduisit. Lorsqu'en 1752, le duc d'Orléans le choisit pour la place de sous-gouverneur du duc de Chartres, il ne l'accepta qu'après une longue résistance. En perdant, en 1758, une compagne en qui l'esprit et les grâces le disputaient aux vertus, il perdit tout le bonheur de sa vie. La douleur absorba ses facultés, et le prince lui accorda sa retraite. Aussi bon parent qu'ami tendre et zélé, il puisa des motifs de consolation dans sa sollicitude pour une belle-sœur, dont les qualités naissantes lui rappelaient l'objet de ses regrets. Après l'avoir élevée, il lui donna un époux digne d'elle, M. le marquis d'Orléans, dont la mémoire est chère aux gens de bien. L'aménité de Foncemagne, son élocution facile et pure, son immense érudition, donnaient à ses entretiens autant d'agrément que d'utilité. Ils avaient un si grand charme qu'ils attiraient chez lui, pour l'entendre, les

(1) Madame Desmarais a plusieurs fois ouï dire à madame sa mère, la marquise d'Orléans, belle-sœur de M. le Foncemagne, que ce dernier était l'auteur de cette plaisanterie.

personnes des deux sexes les plus distinguées par la naissance, le mérite et les talents. A cette réunion formée certains jours de la semaine, et connue sous le nom de *conversation*, assistaient régulièrement le prince de Beauvau, le duc de la Rochefoucauld, Malesherbes, Bréquigny, Lacurne de Sainte Palaye, etc.... Né pour faire les délices de ce qui l'entourait, jamais il ne refusa ses secours aux malheureux. Il aidait libéralement de ses conseils, de ses livres, souvent même de sa bourse, les jeunes gens qui montraient des dispositions pour l'étude. Jusqu'au dernier moment il obtint le sentiment d'une bienveillance générale; récompense d'une vie consacrée à la pratique de tous les devoirs. Il mourut le 26 septembre 1779, après une maladie de six mois. En expirant, au milieu de souffrances cruelles, ses dernières paroles furent : « La reli- » gion seule me fortifie et me console. » Ce sage, d'une vertu si indulgente pour les autres, était sévère pour lui-même. Il destinait chaque année, à la retraite et au recueillement, un nombre de jours qu'il passait dans la maison de l'institution de l'Oratoire. Son excellent esprit prévoyait les calamités dont nous menaçaient les déclamations de quelques écrivains qui s'arrogeaient exclusivement le titre de philosophes. Son extrême douceur ne laissant aucun prétexte à leurs hostilités, ils n'osaient pas les diriger ouvertement; mais, pour détruire l'influence de ses principes religieux et politiques, ils minaient en secret sa réputation littéraire. Tant qu'il vécut, ils le ménagèrent en apparence, à cause de son ascendant à l'académie des inscriptions, et de la considération dont il jouissait dans le monde (1). Aussitôt après sa mort, Grimm, dans sa correspondance, s'expliqua sur son compte avec une légèreté dédaigneuse. Laharpe, dans la sienne, ne lui fut guère plus favorable. « C'est un vrai » bibliographe, dit-il.... On peut » faire en peu de mots son éloge, » qui serait assez remarquable : cet » homme, qui était savant de pro- » fession et janséniste de conviction, » était pourtant le plus doux des » hommes. » St. S—n.

FONCENET (François Daviet de), géomètre, naquit en 1734 à Thonon, petite ville de la Savoie, et non pas en Piémont, comme quelques auteurs l'ont imprimé. Son père, à qui la littérature et la philosophie n'étaient pas étrangères, le fit passer de bonne heure à Turin. Il y reçut des leçons du célèbre Lagrange; et la manière dont il en profita, changea bientôt le disciple en véritable ami du maître. Foncenet fut admis à l'académie des sciences de Turin en 1778. Il y présenta, sur l'analyse algébrique, sur les principes généraux de la mécanique et sur l'analyse transcendante, plusieurs savants Mémoires qui lui donnèrent une place distinguée parmi les géomètres (*Voy.* les premiers volumes des *Miscell. phys. mathem. Taurin.*, *etc.*, 1759). Malheureusement pour lui, sa réputation comme savant vient d'être presque entièrement détruite par quelques révélations échappées à Lagrange dans ses derniers jours. Il paraît que ce grand génie, aussi généreux que fécond, dans l'intention d'obliger un ami, père de famille, fournissait à Foncenet la partie analytique de ses Mé-

(1) On disait : « Voltaire a emporté en mourant » tout le genie de notre litterature, et Foncemagne » toute l'honnêteté. » Madame Desmarais répétait un jour cette phrase. Le cœur plein des bontés de son oncle, elle oubliait que Delille était présent; le poete aimable se contenta de repondre : « Cela » est un peu dur pour les academiciens qui nous » survivent. »

moires, en lui laissant le soin de développer les raisonnements sur lesquels portaient les formules (1). Ces Mémoires n'ont jamais paru sous le nom de Lagrange; mais on y remarque cette marche analytique qui, depuis, a fait le caractère de ses plus belles productions. Lagrange avait trouvé une nouvelle théorie du levier, qui formait naturellement la troisième partie d'un Mémoire présenté par Foncenet. Les deux premières parties sont du même style, et paraissent être de la même main que la troisième. Sont-elles aussi de l'auteur de la Mécanique analytique? On peut le croire; mais il ne les a pas expressément réclamées. Ce qui peut achever de nous éclairer sur le jugement que nous avons à porter, c'est que Foncenet cessa bientôt d'enrichir le Recueil de la nouvelle académie. On n'a de lui, depuis ses premiers travaux, qu'un Mémoire sur une foudre ascendante qui a éclaté sur la tour du fanal de Villefranche, inséré dans la *Biblioteca oltramontana*, juillet 1782. Au moins les intentions généreuses de l'illustre Lagrange furent-elles remplies : le Mémoire sur la mécanique, dont nous avons parlé, eut un grand succès; et Foncenet, pour récompense, fut mis à la tête de la marine que le roi de Sardaigne formait alors. Foncenet n'était cependant pas sans mérite; il jouissait de l'estime de tous les savants de son temps, et en particulier de celle de d'Alembert. Son goût pour la solitude et son peu d'ambition lui firent refuser les emplois lucratifs que lui offrirent Catherine II et le grand Frédéric. Entièrement dévoué à son roi, il le servit avec zèle et distinction comme gouverneur de Sassari. Il ne voulut point accepter la charge de contador général, à titre de récompense; mais il fut créé chevalier des ordres militaires des Saints Maurice et Lazare, et obtint de réunir le commandement de Villefranche à celui de la marine sarde. Il vivait heureux dans ce double emploi, quand l'invasion du comté de Nice, en 1792, vint le précipiter dans un abîme de malheurs. Le général Anselme et le contre-amiral Truguet s'étant présentés devant Villefranche le 30 septembre, Foncenet, d'après des ordres supérieurs, abandonna la place sans la défendre. Victime de son obéissance, il fut jeté dans les cachots de Turin, où il languit plus d'un an. Il mourut à Casal en août 1799. N—T.

FONDOLO (Gabrino), tyran de Crémone de 1406 à 1420, était un simple soldat de fortune attaché à la famille Cavalcabò, qui pendant longtemps avait été à la tête du parti guelfe à Crémone. Il partagea les avantages que ses patrons retirèrent, en 1402, de la mort de Jean Galeaz Visconti, duc de Milan. Ugolin Cavalcabò fut délivré d'une prison où il avait été long-temps retenu; il fut déclaré seigneur de Crémone, et mis à la tête d'une ligue formée contre les Visconti. Gabrino Fondolo fut nommé son lieutenant; on lui donna le commandement de la forteresse de Crémone et celui de plusieurs châteaux. Cependant, Ugolin ayant été fait prisonnier en 1404, trouva en 1406, lorsqu'il recouvra sa liberté, un de ses cousins, nommé Charles, qui s'était emparé de la seigneurie de Crémone pendant sa captivité, et qui ne voulait point la lui rendre. Une guerre civile, également ruineuse pour la famille Cavalcabò, pour l'état de Crémone et pour le parti guelfe, allait s'allumer entre eux, lorsque Gabrino Fondolo offrit sa médiation, comme serviteur

(1) *Voyez* l'Eloge de Lagrange, par M. Delambre.

de toute la famille. Il invita les deux Cavalcabò, avec tous leurs parents, tous les chefs du parti, tous les hommes considérés dans l'état, à un grand repas qu'il leur donna dans la forteresse le 26 juillet 1406 : tout-à-coup il se leva de table, et, à ce signal convenu, ses gardes, se précipitant dans la salle, commencèrent, par son ordre et sous ses yeux, une horrible boucherie. Tous les Cavalcabò, avec soixante-dix citoyens de Crémone, furent massacrés, leurs corps jetés à la voirie; et, au milieu de ce carnage, Gabrino Fondolo se fit proclamer seigneur de Crémone. Les talents de Gabrino et son audace lui firent conserver longtemps la seigneurie dont il s'était emparé par une aussi effroyable trahison. Il fit la paix avec le duc de Milan, et se joignit même à lui contre Ottobon Ferzi, autre usurpateur non moins cruel que lui, qu'il battit près de Castelletto le 19 juin 1408. Il accueillit dans Crémone, en 1413, l'empereur Sigismond et le pape Jean XXIII, qui venaient prendre des mesures pour le futur concile de Constance; il les conduisit tous deux au sommet de la haute tour de la cathédrale pour leur montrer les vastes plaines de la Lombardie. Sigismond lui accorda le vicariat impérial de Crémone, et légitima ainsi son usurpation. Cependant, lorsque le duc de Milan eut commencé à se relever de son abaissement, par les talents et l'activité du brave Carmagnola, Gabrino Fondolo fut des premiers exposé à ses attaques. Il se défendit avec vaillance de 1417 à 1420. Il vendit alors Crémone au duc de Milan pour le prix de 35,000 florins, se retirant au château de Castiglione, dont il se réserva la propriété. C'est là qu'ayant été trahi par son ami et son compère Oldrado, officier du duc de Milan, il fut enlevé en 1425; et conduit à Milan, où il fut condamné à perdre la tête sur un échafaud. De quelques crimes que Fondolo se fût rendu coupable, cette sentence du duc, qui n'était point son souverain ou son juge, était contraire au droit public. Comme le confesseur de Fondolo s'approchait de lui sur l'échafaud pour l'exhorter à la repentance : « Je me » repens en effet, s'écria Fondolo, et » d'une faute irréparable : j'ai tenu » l'empereur et le pape au haut de ma » tour de Crémone; j'aurais pu les » précipiter tous deux en bas, et » m'acquérir ainsi une gloire immor- » telle : j'ai laissé échapper cette oc- » sion unique de m'illustrer à ja- » mais. » S. S—I.

FONS (Jacques de la), et non de *la Fous*, comme on l'a dit par erreur dans le *Dictionnaire universel*, poète, né dans l'Anjou vers 1580, est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Le Dauphin*, Paris, 1609, in-8°. Ce poëme est divisé en dix livres, et chaque livre en plusieurs chants : il est dédié à Louis XIII encore Dauphin, et l'auteur y propose surtout pour modèles, au jeune prince, les vertus et les actions héroïques de Henri IV, son père. Tout ce qu'il prescrit, dit l'abbé Goujet, sur la manière dont on doit élever un prince, est sensé et judicieux, et il ne manque à son ouvrage que d'être mieux écrit pour être encore lu avec satisfaction. On a encore de lui : *Discours sur la mort de Henri-le-Grand*, Paris, 1610, in-8°. W—s.

FONSECA (Jean Rodrigue de), naquit à Séville vers l'an 1452. La reine Isabelle-la-Catholique l'honorait de sa confiance et le consultait dans les affaires les plus difficiles. Fonseca était un homme doué de beaucoup de connaissances, mais d'un caractère dur et inhumain. Lorsque Christophe Co-

lomb sollicitait, pour la seconde fois, de la cour d'Espagne, les moyens d'effectuer la découverte du Nouveau-Monde, Fonseca était alors doyen de Séville; et la reine l'ayant fait consulter sur la possibilité de cette entreprise; il se contenta, pour unique raison, de traiter Colomb de visionnaire, et s'opposa de tout son pouvoir à ce qu'on donnât aucune attention à sa demande. Mais le père Marchena, ennemi caché du doyen, et ami de Colomb, parvint à faire agréer à la reine le projet de ce dernier, lui persuadant que cette entreprise, dont les avantages pouvaient être inappréciables, ne lui coûterait que 16,000 ducats. Après bien des débats, la cour s'étant enfin décidée à acquiescer aux demandes de Colomb, ce fut Fonseca qui eut la direction des armements qui se firent pour les Indes-Occidentales; mais il ne voulut accorder à Colomb, dans ses équipages et dans le nombre de vaisseaux, que ce qu'il ne pouvait absolument lui refuser, ne perdant jamais l'occasion de contrarier ses vues. Devenu évêque de Badajoz et ensuite de Palencia, il fut admis au conseil du roi. C'est là qu'il fit connaître toute son inimitié pour les malheureux Indiens, soit en s'opposant aux justes sollicitudes que le célèbre Las-Casas montrait pour améliorer leur sort, soit en proposant contre eux des mesures de rigueur. Chargé de choisir les missionnaires qui devaient aller les convertir à la foi, il préférait toujours les plus fanatiques et les moins éclairés. Las-Casas chercha tous les moyens pour le réconcilier avec l'humanité, mais inutilement. Il eut plusieurs conférences avec ce prélat, qui lui fit mille vaines protestations d'amitié; mais, tant qu'il vécut, le sort des Indiens ne changea pas. On raconte qu'il avait coutume de dire que, pour convertir les Américains, il fallait un baptême ou d'eau ou de sang. Pour donner une juste idée des principes et du caractère de Fonseca, il suffira de dire qu'il était intimement lié avec le dominicain Torquemada, et que celui-ci lui dut, en grande partie, sa place d'inquisiteur-général. Fonseca mourut vers 1530. Il était alors évêque de Burgos. B—s.

FONSECA (Antoine da), né à Lisbonne en 1517, mort en 1588, était fils d'Antoine Correa, fondateur du couvent de Sainte-Anne dans la ville de Viana. Après avoir pris l'habit de S. Dominique, il vint à Paris, et étudia en Sorbonne avec beaucoup de distinction. Cette faculté lui donna le bonnet doctoral le 6 janvier 1542. Jean III, qui, à cette époque, s'occupait de la restauration de l'université de Coïmbre, rappela Fonseca, et lui donna la chaire d'Ecriture-Sainte. Fonseca prit possession de cette place en 1544, et s'y fit une grande réputation. Il n'en avait pas une moins brillante comme orateur sacré, et il fut fait prédicateur du roi. Louis de Souza dit que Fonseca introduisit en Portugal l'explication de l'Evangile par le sens littéral. Avant lui, on employait un style figuré, allégorique, plein de déclamations et d'absurdités. Après lui, on s'en servit encore; mais au moins il donna l'exemple d'une méthode plus sage. Il avait à peine vingt-deux ans lorsqu'il composa les *gloses* ou notes marginales jointes à l'*Interprétation du Pentateuque par le cardinal Cajétan*, Paris, 1539, in-folio. Dans ce volume, outre les notes, l'introduction au Pentateuque et la vie de Cajétan sont l'ouvrage de Fonseca. Un dictionnaire historique lui attribue un traité *De epidemiâ febrili*, qui appartient à un autre Antoine Fonseca, né également à

Lisbonne, et célèbre médecin. En 1620 et 1621, une maladie épidémique faisait de grands ravages parmi les troupes espagnoles cantonnées dans le bas Palatinat : Fonseca travailla avec zèle et succès à en arrêter les progrès, et il publia la description de cette maladie et des procédés curatifs qu'il avait employés dans l'ouvrage cité plus haut, et qui fut imprimé en 1623 à Malines.

B—ss.

FONSECA (Rodrigue), célèbre médecin portugais, naquit à Lisbonne. Appelé en qualité de professeur à l'université de Pise, il remplit avec distinction, pendant plusieurs années, ces honorables fonctions, et ne les quitta que pour aller occuper à Padoue la première chaire de médecine. Il montra beaucoup de talent dans la carrière intéressante et difficile de l'enseignement, qu'il parcourut glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée en 1622. Ses ouvrages sont assez nombreux, et quelques-uns conservent encore une portion de leur renommée : I. *De calculorum remediis qui in renibus et vesicâ gignuntur libri duo*, Rome, 1586, in-4°. L'auteur exalte beaucoup trop les vertus *lithontriptiques* des eaux minérales de Pise et de la Porretta. II. *De venenis eorumque curatione liber*, Rome, 1587, in-4°. III. *Opusculum quo adolescentes ad medicinam facilè capessendam instruuntur, casus omnium febrium methodicè discutiuntur et curantur, juxtà normam in punctis tentativis pro doctoratu recitandis usitatam*, Florence, 1596, in-4°. C'est dans ce livre, dont le titre est ici fort abrégé, qu'on trouve le moyen de guérir les plaies de tête sans opération chirurgicale, et par la seule application d'une huile *secrète admirable*. IV. *De tuendâ valetudine et producendâ vitâ liber singularis*, Florence, 1602, in-4°.; Francfort, 1603, in-8°.; trad. en italien par Politien Mancini, Florence, 1603, in-4°. V. *De hominis excrementis libellus*, Pise, 1613, in-4°. Les diverses excrétions, telles que la sueur, l'urine, les fèces, le vomissement, sont examinées sous le rapport du diagnostic et du pronostic. VI. *Consultationes medicæ, singularibus remediis refertæ, non modò ex antiquâ, verùm etiam ex novâ medicinâ depromptis ac selectis, quorum usus exactissimâ methodo explicatur, et experimentis probatur; accessit : De consultandi ratione breve compendium, et consultatio de plicâ Polonicâ*, Venise, 1618, in-fol.; ibid., 1619, 1622, 1628; Francfort, 1625, 2 vol. in-8°., avec le petit traité : *De virginum morbis qui intrà clausuram curari nequeunt.* VII. *Tractatus de febrium acutarum et pestilentium remediis diæteticis, chirurgicis et pharmaceuticis*, Venise, 1621, in-4°. On doit en outre à ce professeur une édition du Traité des fièvres de Léonard Giacchino, et des Commentaires plusieurs fois réimprimés sur les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate, ainsi que sur son livre ou chapitre intitulé *la Loi* (νομος). Il suffira d'indiquer les principales éditions de ces commentaires : *In Leg.*, Rome, 1586; *Prognost.*, Padoue, 1597; *Aphorism.*, Venise, 1621, in-4°. — Fonseca (Gabriel), né à Lamego en Portugal, était neveu de Rodrigue, qui dirigea ses études, et lui procura la chaire de philosophie à l'université de Pise. Après la mort de son oncle, Gabriel se rendit à Rome, où il enseigna la médecine, devint archiâtre du pape Innocent X, et mourut en 1668. Il a composé quel-

ques écrits, dont les titres sont à peine connus : *OEconomia medici; Convivia medicinalia*, etc. C.

FONSECA (Pierre da), naquit en 1528 à Cortizada, village de Portugal. Il entra le 17 mars 1548, comme novice, chez les jésuites de Coïmbre, d'où il passa, en 1551, dans l'université naissante d'Evora : il y écouta les leçons du célèbre Barthélemi des Martyrs. Bientôt Fonseca devint professeur, et il montra dans l'exercice de ses fonctions un si grand talent, qu'on le surnomma l'*Aristote portugais*. En 1570, il reçut le bonnet de docteur dans une assemblée solennelle qu'honorèrent de leur présence le roi dom Sébastien, le cardinal dom Henri et l'infant dom Duarte. Fonseca ne tarda pas à être élevé aux premières dignités de son ordre : il fut successivement assistant du général, visiteur de la province, supérieur de la maison professe. Philippe II, ayant formé un conseil des ministres pour la réforme du Portugal, y plaça Fonseca; et le pape Grégoire XIII confia à sa direction des affaires de la plus haute importance. C'est au zèle de Fonseca que Lisbonne doit la maison des Catéchumènes, celle des Converties, le collége des Irlandais, et le couvent de Sainte-Marthe. Il mourut le 4 novembre 1599, âgé de 71 ans; il avait 51 ans de religion. On a de lui : I. *Institutiones dialecticæ*, imprimées à Lisbonne en 1564, et ailleurs un grand nombre de fois. II. *Commentaire latin sur la Métaphysique d'Aristote*, en 4 vol. Il y en a eu plusieurs éditions. Fonseca s'est vanté d'être l'inventeur de la *science moyenne*, qui est une certaine manière de concilier le libre arbitre avec la prédestination. L'embarras est que Molina s'attribue aussi le mérite de cette grande découverte; mais on a démontré chronologiquement que Fonseca était le premier en date : c'est bien de l'honneur pour Pierre da Fonseca. B—ss.

FONSECA (Eléonore, marquise de), naquit à Naples, d'une des plus illustres familles de cette ville, l'an 1768. Quoique douée d'une beauté peu commune, et de toutes les grâces de son sexe, elle chercha moins à en tirer avantage qu'à cultiver son esprit. Eléonore passa sa première jeunesse dans l'étude des sciences et des lettres, et s'adonna particulièrement à celle de l'histoire naturelle et même de l'anatomie. En 1784, elle épousa le marquis de Fonseca, d'une ancienne famille espagnole depuis long-temps établie à Naples. Ayant été présentée à la cour, elle y fut reçue en qualité de dame d'honneur de la reine, qui lui accorda sa bienveillance. Mais sa beauté et ses talents lui suscitèrent bientôt des ennemis qui la desservirent auprès de la reine Caroline, en rappelant à cette princesse quelques propos un peu mordants que la marquise, disait-on, avait tenus à l'égard de S.M. et du ministre Acton. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce fait, la marquise fut disgraciée, et reçut l'ordre de ne plus paraître à la cour. C'est de cette époque que date l'inimitié de Mme. de Fonseca pour la famille royale. Livrée de nouveau à ses études, elle se lia d'estime avec le célèbre Spallanzani; on assure même que, par ses connaissances dans l'anatomie, cette dame lui fut utile dans plusieurs de ses recherches et notamment dans la fameuse découverte des *vaisseaux lymphatiques*. La révolution eut à peine éclaté en France, que la marquise de Fonseca en adopta aussitôt les principes; et comme son amabilité et son esprit avaient réuni chez elle une société des personnes les plus remar-

quables de la capitale, elle put avoir une grande part aux trames dirigées contre la cour, en février 1799, lors de l'approche des Français, avec lesquels on croit qu'elle avait de secrètes intelligences. Le roi et sa famille ayant été obligés de quitter la capitale, dans l'intervalle de ce départ qui affligeait sincèrement tout le peuple, les Lazzaronis commirent les plus grands excès contre tous les Français qui se trouvaient alors à Naples et contre leurs partisans. Dans leur émeute, les Lazzaronis n'oublièrent pas la marquise de Fonseca : ils se disposaient à aller brûler son hôtel et exercer sur elle la plus cruelle vengeance. Mais la marquise en fut avertie à temps : à la tête de plusieurs femmes, elle traversa les rues au milieu des cris de la populace qui, vu sa contenance ferme, n'osa pas l'attaquer, et elle conduisit ses compagnes sous la protection du château Saint-Elme. Les Français, ayant fait leur entrée dans Naples, la délivrèrent bientôt; elle se mit alors à rédiger un journal intitulé, *Moniteur napolitain*, où elle attaqua constamment la famille royale et surtout la reine et ses ministres. Ce journal eut beaucoup de vogue, et ne manqua pas d'augmenter les partisans des Français, en répandant partout les principes révolutionnaires. Mme. Fonseca était au comble de son triomphe, lorsque les succès du cardinal Ruffo obligèrent les Français à évacuer Naples. Malgré les avis de ses amis, la marquise, au lieu de se sauver, s'obstina à rester dans la capitale, afin, disait-elle, que sa fuite ne décourageât pas tout à fait son parti. Elle courut ainsi à sa perte : le cardinal la fit arrêter; et malgré les prières de sa famille et de plusieurs des principaux seigneurs qui ne pouvant la soustraire à la mort, sollicitaient de faire au moins commuer ce genre de supplice, elle fut condamnée à être pendue le 20 juillet dans la même année 1799, étant alors âgée de trente-un ans. B—s.

FONSECA FIGUEREIDO Y SOUSA (Joseph-Marie de), franciscain portugais, naquit à Evora, le 3 décembre 1690, d'une illustre famille. Ayant été reçu, dans cette université, docteur en droit, il passa à Rome avec le marquis d'Abrantès, nommé ambassadeur auprès de Clément XI. Fonseca avait eu une maladie très dangereuse, pendant laquelle il avait fait vœu de prendre l'habit de Saint-François ; il accomplit ce vœu à Rome en 1712, dans le couvent d'*Ara cœli*. Après y avoir enseigné avec succès, pendant plusieurs années, la philosophie et la théologie, il fut élevé aux emplois les plus distingués de son ordre, jusqu'à ceux de général et de réformateur apostolique. Malgré l'opposition de tous les autres ordres religieux de Saint-François, il parvint à faire placer dans le Vatican la statue de ce saint en habit de l'observance : mais ce qui lui fit plus d'honneur, ce fut l'établissement d'une magnifique bibliothèque dans le même couvent, en 1727. Benoît XIII l'avait choisi successivement pour théologien au concile de Latran, consulteur des congrégations sacrées, etc. Il fut pendant long-temps président de *salines* a Rome, conseiller aulique de l'empereur Charles VI ; chargé d'affaires du roi de Sardaigne, et son plénipotentiaire sous les pontificats de Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV. Il se distingua également dans l'art oratoire et dans la poésie italienne, et fut membre de différentes académies, ainsi que de l'académie royale d'histoire portugaise. Fonseca avait refusé les évêchés d'Osimo, de Tivoli, et d'Assise ; mais il fut contraint d'obéir

aux ordres de Jean V, roi de Portugal, qui l'avait nommé évêque de Porto. Ayant pris possession de son diocèse, il y fut constamment aimé autant par son savoir que par la douceur et la bienfaisance de son caractère: le père Fonseca mourut le 14 avril 1760. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin, en espagnol et en italien: I. *Jura Romanæ provinciæ super ecclesiam Aracœlitanam*, etc. Rome, 1719, in-fol. II. *Privilegia terræ sanctæ et facultas utendi pontificalibus*, etc. ibid., 1721, in-fol. III. *P. Fr. Claudii Frassen philosophia, et theologia correcta et emendata*, Rome, 1726, 16 tom. in-4°. IV. *Excelencias y virtudes del apostolo de las Indias S. Francisco Solano*, 1727, in-8°. V. *Arcadia festiva pell' innalzamento al trono dell' eminentissimo card. Corsini col nome di Clemente XII*, Rome, 1730, in-4°. VI. *Tabulæ chronologicæ in quibus sculptæ sunt effigies et gesta sanctorum pontificum, cardinalium, etc. qui seraphicæ militiæ sunt adscripti*, Rome, 1737, in-fol., etc., etc. On conserve aussi, soit dans la bibliothèque d'*Ara cœli*, soit dans celle de l'académie royale d'histoire de Lisbonne, plusieurs manuscrits du même auteur, parmi lesquels on trouve quelques compositions poétiques en langue italienne, aussi estimables pour le style que pour le bon goût. B—s.

FONSECA SOARÈS (Antoine da) vit le jour à Vidiguiera, en Portugal, le 25 juin 1631. A la mort de son père, qui le faisait élever à Evora, il quitta le collége pour le service. Ses inclinations licencieuses le jetèrent long-temps dans les excès les plus condamnables. Poursuivi pour crime d'homicide, il passa au Brésil; mais en changeant de climat, il ne changea pas de mœurs. La lecture d'un volume de Louis de Grenade, qui par hasard se trouva sous sa main, toucha son cœur, et le fit rougir des désordres où il était plongé. Dans un moment de componction, il fit vœu de prendre l'habit de cordelier; et pour l'accomplir, il revint en Portugal. Sa conversion n'était pas solide, et il retomba dans ses anciens égarements. Une maladie le ramena à la religion: cette fois, son repentir fut sincère; il entra, le 18 mai 1662, dans le couvent des cordeliers d'Evora, et prit en religion, le nom de frère Antoine Das Chagas (*Des Plaies*). Après avoir étudié avec soin la philosophie et la théologie, il se livra tout entier aux fonctions de l'apostolat; il parcourut le Portugal et une grande partie de la Castille, portant la parole de Dieu dans les villes et dans les villages. Ses austérités étaient prodigieuses, et son éloquence entraînante. Le succès de ses missions passa son espérance, et lui acquit une telle réputation de sainteté et de vertu que le régent lui offrit, en 1679, l'évêché de Lamego, qu'il refusa. Fonseca mourut le 20 octobre 1682, à cinquante-un ans, à Varatojo, où il avait fondé un séminaire de missionnaires. Tout le peuple des environs accourut à ses funérailles. On se disputa ses ongles et ses cheveux; on se partagea ses vêtements. Ces saintes reliques opérèrent des miracles, des miracles même constatés par des actes juridiques, et qui malgré cela n'en sont pas plus avérés. Le P. Das Chagas a écrit beaucoup de traités ascétiques, *les Etincelles de l'amour divin*, *le Fouet des pécheurs*, *le Bouquet spirituel composé avec les fleurs de la doctrine*, et le reste. On a recueilli tout cela en deux volumes, imprimés plus d'une fois. Avant sa conversion, Fonseca avait fait beaucoup de vers pro-

fanes, entre autres un poëme héroïque en douze chants sur les amours de Phyllis et de Démophon. Inquiet, peut-être à tort, du danger que ses vers pouvaient avoir pour les ames pieuses, le bon père promettait à ceux qui voudraient lui en rapporter des exemplaires, de jeûner et de se discipliner, un an de suite, à leur intention. Sa vie a été écrite par le P. Godinho. B—ss.

FONT. *Voyez* LAFONT.

FONTAINE (CHARLES), né à Paris le 13 juillet 1515, d'un marchand qui demeurait place Notre-Dame, s'adonna entièrement aux lettres, qui ne le conduisirent pas à la fortune. Il alla la chercher à la cour de la duchesse de Ferrare, et ne l'y trouva pas davantage. Il revint en France, et en 1540 épousa, à Lyon, Marguerite Carme, qu'il a chantée sous le nom de Marguerite L'ayant perdue, il se remaria, en 1544, à une autre Lyonnaise, qu'il a fort souvent célébrée dans ses vers sous le nom de Flora. Un procès l'obligea de venir à Paris, quelque temps après son mariage. Voilà tout ce qu'on sait sur son compte; on ignore l'époque de sa mort, que l'on croit cependant postérieure à 1588. Il avait été l'élève et l'ami de Marot. On a de lui : I. *Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon*, Jean Detournes, 1546, petit in-8°. C'est un recueil de quatrains à l'adresse ou en l'honneur de diverses personnes; telles que Sébastien Gryphius, Jean Detournes, Jean Desgouttes, Antoine Dumoulin, B. Aneau, auquel il dit :

L'anneau que l'on met a la joincte
N'est point tant uny à moytié,
Comme est (amy) ton amytié
A tes amys unie et jointe.

On trouve à la suite un chant nuptial par Ch. Fontaine, et une éclogue sur son mariage avec Marguerite Carme. II. *La contr'amye de court* : cette réponse à l'*Amye de court* de la Borderie a été imprimée dans les *Opuscules d'amour par Héroet, la Borderie et autres divins poetes*, Lyon, J. Detournes, 1547, in-8°., et encore à la suite de l'édition du *Mépris de la court avec la vie rustique, nouvellement traduit d'espaignol* (d'Ant. Guevara) *en françois* (par Ant. Allegre), Paris, J. Ruelle, 1550, in-16. III. *Le Quintil horatien*, 1551, in-18, ainsi intitulé du *Quintilius Varus*, dont parle Horace (Art poét., 438). C'est en effet une critique de *La défense et illustration de la langue française* par J. du Bellay, et de l'*Olive, sonnets antérotiques, odes et vers lyriques* du même. Cette critique a été imprimée sous le titre de *Quintil censeur*, à la suite de l'*Art poétique françois* (par T. Sebillet), 1576, in-16. IV. *S'ensuyvent les ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant épîtres, élégies, chants divers, épigrammes, odes et estrennes pour cette présente année* 1555; Lyon, Payen, 1555, in-8°. Dans une de ces pièces, il s'établit le défenseur de la rime. Parmi les personnes auxquelles il adresse quelques-uns des ouvrages de ce recueil, on remarque Tiraqueau, Touchet d'Orléans, Fernel, Ronsard, J. du Bellay, J. Dorat, Jodelle, Des Autels, R. Belleau, Amyot (qu'il ne connaissait pourtant pas), Bayf. On trouve à la suite *XXVIII énygmes, traduitz des vers latins de Symposius, ancien poète* (Voy. LACTANCE), et *Le passetemps des amis, livre contenant épîtres et épigrammes en vers françois, et composé par certains auteurs modernes, et nouvellement recueilli par Ch. Fontaine, auteur d'une partie*, et enfin la traduction en vers français du *premier livre du*

Remède d'amour, c'est-à-dire, de la moitié du livre unique de ce poëme d'Ovide. V. *Les XXI épîtres d'Ovide* (en vers français), Lyon, J. Detournes et G. Gazeau, 1556, in-16, dédié à Mme. Crussol : une première édition des dix épîtres, faite en 1552, était dédiée au fils de cette dame. Les dix premières épîtres sont de la traduction de Fontaine, qui les a enrichies d'annotations. Les 17e. et 18e. (intitulées de Léandre à Héro, et de Héro à Léandre), sont l'ouvrage d'un Saint-Romat, et enfin les neuf autres sont le travail d'Octavien Saint-Gelais, retouché par Fontaine : la *Fable des amours de Mars et de Vénus, trad. d'Homère*, et le *Ravissement de Proserpine, imitation d'Ovide*, se trouvent dans ce volume, où l'auteur a inséré encore le *Musæus des amours de Léandre et de Héro, trad. en rime francoyse, par Cl. Marot.* Le volume est terminé par un *Petit avertissement aux lecteurs.* Après la dixième épître, on lit quelques mots du *Translateur aux lecteurs.* Il est plaisant d'y voir Ch. Fontaine vanter l'utilité de sa traduction, *quant aux meurs, pour ce qu'il n'y ha personne tant adonnée et eschaufée en l'amour voluptueuse, qui n'en soit bien refroidie et destournée après qu'elle aura bien leu ici dedens, et bien considéré les peines et misères des amoureus..... Quand sont racontées les grandes facheries et infortunes des dames amoureuses, c'est un miroir et exemple de ne faire comme elles, ains au contraire estre sages aux despens d'autrui, comme dit le prouerbe.* VI. *Les dicts des sept Sages, ensemble plusieurs autres sentences latines extraites de divers bons et anciens autheurs, avec leur exposition françoise*, Lyon, J. Celoys, 1557, in-8°. VII. *Odes, énigmes et épigrammes*, 1557, in-8°. Outre ces sept ouvrages que nous avons sous les yeux, et dont, à l'exception du *Quintil*, aucun ne mérite d'être lu, Duverdier, Goujet et Lacroix du Maine citent encore quelques autres écrits de Ch. Fontaine, tels que, une traduction française du *Promptuaire des médailles*, 1553, 2 vol. in-4°.; l'*Epitome des trois premiers livres de Artemidorus, traitant des Songes*, 1546, in-8°.; 1547, in-8°.; 1555, in-8°. (cette dernière édition est augmentée d'un *Brief recueil de Valere-Maxime touchant certains songes*); une *Ode sur l'antiquité et excellence de la ville de Lyon*, 1556; une traduction des *Sentences de Publius Syrus*, etc. Il avait le premier fait une traduction de l'*Art poétique* d'Horace. C'était l'ouvrage de sa jeunesse; il le mit de côté pour le revoir plus tard, puis l'oublia. Ce fut dans cet intervalle que parut la traduction d'Horace par Peletier du Mans, qui se trouva le premier et pendant quelque temps le seul traducteur de l'Art poétique. A. B—T.

FONTAINE (Jacques), docteur en médecine, et professeur à la faculté d'Aix en Provence, naquit à St.-Maximin, au 16e. siècle, et mourut dans la même ville en 1621. Fontaine avait un savoir étendu pour son temps, et sa réputation lui valut le titre de médecin ordinaire du roi. Il nous est resté plusieurs ouvrages de ce professeur : I. *Traité de la Thériaque*, Avignon, 1601, in-12. On y trouve plus d'érudition que de critique. II. *Discours problématique de la nature, usage et action du diaphragme*, Aix, 1611, in-12. Ce morceau qui fit sensation dans son temps, ne se trouve plus en harmonie avec les connaissances que les modernes ont

acquises en anatomie et en physiologie. III. *Deux paradoxes appartenants à la Chirurgie; le premier contient la façon de tirer les enfants de leur mère, par la violence extraordinaire; l'autre est de l'usage des ventricules du cerveau, contre l'opinion la plus commune*, Paris, 1611, in-12. Le nom de paradoxe, donné par l'auteur lui-même aux propositions dont il traite, ne leur sera point contesté par les lecteurs. La doctrine de Fontaine n'est fondée que sur des spéculations plus vaines que solides. IV. *Discours contenant la rénovation des bains de Gréoux, en Provence; la composition des minéraux qui sont contenus en leur source*, etc., Aix, 1619, in-12. Cet ouvrage atteste l'enfance de l'art, sous le rapport des connaissances chimiques, et des moyens de procéder à l'analyse des substances naturelles, si perfectionnée maintenant. F—R.

FONTAINE (Nicolas), né à Paris, et fils d'un maître d'écriture, perdit son père, n'ayant encore que douze ans. Il avait pour parent le P. Grisel, jésuite, qui voulut bien en prendre quelque soin, et dont le projet était de le faire entrer dans la maison du cardinal de Richelieu. Il introduisit le jeune Fontaine dans le monde. Celui-ci, né avec un goût naturel pour la retraite, se prêta peu aux vues de son parent; il conçut même le projet de se faire jésuite; le P. Grisel l'en détourna, on ne sait par quel motif. La mère de Fontaine connaissait M. Hillerin, curé de St.-Merry; elle lui présenta son fils. Le curé, touché de sa piété et de sa sagesse, conçut pour lui une vive amitié; il était intimement lié avec Arnauld d'Andilly, et avec les autres solitaires de Port-Royal. Il leur fit connaître le jeune Fontaine, qui, par ses bonnes qualités, sut se concilier l'estime de ces solitaires. Il continua de demeurer chez M. Hillerin, et y prit le goût des bonnes lettres et des études solides; il s'appliqua surtout à la lecture de l'Ecriture-Sainte et des Pères. M. Hillerin ayant quitté sa cure, et s'étant retiré dans un petit prieuré qu'il avait en Poitou, pour y vaquer plus librement à son salut, emmena Fontaine avec lui; mais ce généreux protecteur s'aperçut bientôt qu'un tel séjour nuirait aux progrès de son élève, et qu'il n'y trouverait pas pour ses études les secours dont il avait besoin. Il résolut de le reconduire à Paris, et de le confier à ses amis de Port-Royal. Ce fut en 1645, qu'il le remit entre les mains de ces savants et laborieux solitaires. Fontaine avait alors vingt ans, et il se trouva engagé dans un parti bien opposé à celui auquel l'aurait attaché son premier vœu, si le père Grisel lui eût permis de le suivre. Son entrée à Port-Royal décida du sort de sa vie. Son premier emploi fut d'éveiller les solitaires; il l'avait choisi par humilité et mortification : il fut ensuite chargé de surveiller les études de quelques jeunes gens qu'on élevait dans cette maison. Pendant ses heures de loisir, il transcrivait les écrits de ces solitaires. Soit qu'il tînt ce talent de son père, soit qu'il l'eût acquis depuis, il avait une fort belle écriture. L'abbé Ladvocat dit avoir vu chez M. de Pompone le recueil de MM. de Port-Royal sur les affaires ecclésiastiques, en 13 vol. in-4°., écrit de la main de Fontaine avec tant de netteté et d'élégance, que le plus bel imprimé y était à peine comparable; aussi Fontaine servait-il de secrétaire à Ant. Arnauld, et aux autres personnages de la société. Lorsque ce docteur, exclu de la Sorbonne en 1656, fut obligé de se cacher, Fontaine demeura quelque temps

avec lui et Nicole. Son attachement et les services qu'il rendait à ces messieurs, faisaient qu'il leur était extrêmement cher. Il partageait leur exil et leurs retraites; il accompagna Sacy et Singlin dans celles qu'ils furent forcés de se procurer, et dont il leur fallait changer souvent; quelquefois ils en sortaient secrètement pour leurs affaires, ou pour des conférences relatives à leurs ouvrages. Fontaine assistait avec Sacy à celles qui se tenaient à l'hôtel de Longueville pour la traduction de la Bible, ébauchée quelques années auparavant par Antoine Lemaître. Sacy s'était chargé de la préface : Fontaine habitait avec lui dans une maison du faubourg Saint-Antoine, lorsque tous deux furent arrêtés par ordre du roi et conduits à la Bastille. Ils en sortirent le 31 octobre 1669, et ne se quittèrent plus. Fontaine accompagnait Sacy à Pompone, à Paris, à Port-Royal des Champs. Il prit néanmoins un logement à St.-Mandé, pour être plus à portée de surveiller l'édition des ouvrages de son ami. En 1679, il voulut retourner à Port-Royal; mais les solitaires ayant reçu ordre de quitter cette maison, il continua de demeurer à St.-Mandé, où Sacy, qui s'était retiré à Pompone, venait le voir souvent. C'est dans une de ces visites, qu'il proposa à Fontaine de traduire un recueil de passages des Pères, dont Pélisson avait besoin pour un ouvrage contre les protestants. On se faisait fort, disait Sacy, de faire obtenir une pension à celui qui ferait ce travail : tel était le désintéressement de Fontaine, que ce mot de *pension*, qui pour tant de personnes aurait été un motif déterminant, lui fit refuser cette entreprise. Après la mort de Sacy, arrivée en 1684, Fontaine continua de vivre dans la retraite, changeant néanmoins souvent de demeure. A la fin de ses jours, il se retira à Melun, où il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 28 janvier 1709. Il est peu d'hommes qui aient été aussi laborieux, comme le prouvent les nombreux ouvrages qui suivent : I. *Figures de la Bible*, sous le nom de Royaumont, et long-temps attribué à Sacy, Paris, 1674, in-4°. Peu de livres ont été plus souvent réimprimés. II. *Abrégé de S. Jean Chrysostôme, sur le Nouveau-Testament*, in-8°., *et sur l'Ancien-Testament* aussi in-8°., Paris, 1670 (1). III. Le *Psautier, traduit en françois, avec de courtes notes, tirées de S. Augustin*, Paris, 1674, in-12. Les notes sont en latin; elles furent données en français en 1676. IV. *Explications du Nouveau-Testament, tirées de S. Augustin et des autres Pères latins*, Paris, 1675, 2 vol. in-8°., dont une autre édition en 2 vol. in-4°., Paris, 1685. V. Les *huit Béatitudes*, Paris, 1 vol. in-12. VI. *Méditations pour la Semaine-Sainte*, Paris, 1678. VII. *Vies des Patriarches avec des réflexions, tirées des Saints-Pères*, 1 vol. in-8°., 1683, dont deux autres éditions en 1685 et 1695. VIII. *Vies des Prophètes, avec des réflexions, tirées des Pères de l'église*, Paris, 1685 et 1693, 1 vol. in-8°. IX. *Vies des Saints pour tous les jours de l'année*, Paris, 1679, 4 vol. in-8°. X. Les O DE L'AVENT, *avec des réflexions*, Paris, 1 vol. in-12. XI. Traduction française du *Paradisus animæ Christianæ* d'Horstius (Jacques Merlon, pieux ecclésiastique de Cologne): cette traduction porte le titre d'*Heu-*

(1) M. Barbier, d'après le témoignage de l'abbé de Saint-Léger, dit que le nom de l'auteur de l'*Abrégé sur le Nouveau-Testament*, caché sous celui de Marsilly, n'est point Nicolas Fontaine, mais Prévost, chanoine de Melun en 1695.

res chrétiennes, Paris, 1685 et 1715, 2 vol. in-12. XII. *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage, et l'éducation des enfants, traduites du latin de Lindenbrogius*, Paris, 1679, in-12. XIII. *Prières tirées de l'Ecriture-Sainte, pendant la messe*, Paris, 1685. XIV. Le *Dernier jour du monde*, ou *Traité du jugement dernier*, Paris, 1689. XV. Le *Dictionnaire chrétien*, Paris, 1691, 1 vol. in-4°. XVI. *Imitation de Jésus-Christ, avec des réflexions sur le premier livre*, Paris, 1694, in-12. XVII. *Traité de la conversion du pécheur*, Paris, 1677. XVIII. *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1736, 2 vol. in-12. Ils sont plus riches en réflexions morales qu'en faits, quoique l'auteur y parle des plus célèbres personnages à qui cette maison doit sa renommée. XIX. *Traduction des homélies de S. Chrysostôme, sur les épîtres de S. Paul*, 7 vol. in-8°.; ouvrage qui fut pour Nicolas Fontaine l'occasion d'amers chagrins. On l'accusa d'y avoir renouvelé l'hérésie de *Nestorius*. Le P. Daniel et le P. Rivière, jésuites, écrivirent à ce sujet. Le P. Quesnel leur répondit. D'autres écrits encore intervinrent dans ce différend. Fontaine avait gardé le silence : voyant néanmoins que l'on continuait de l'attaquer, il prit le parti d'écrire à M. de Harlay, archevêque de Paris, une lettre aussi humble que soumise. Il y faisait la profession de foi la plus catholique sur le point controversé; il offrait sa rétractation sur tout ce qu'on croirait répréhensible dans sa traduction, et même il y fit mettre plusieurs cartons. Cela n'empêcha point M. de Harlay de condamner l'ouvrage, et Fontaine reçut avec beaucoup de patience cette humiliation : il semblait que là devait se terminer la querelle. On continua, dans différents écrits, d'accuser Fontaine : quelques-uns disent qu'alors il prit lui-même sa défense, soutint qu'il avait traduit fidèlement S. Chrysostôme, et entreprit de prouver que plusieurs Pères s'étaient exprimés de même que ce saint docteur; d'autres prétendent que l'écrit intitulé *Avertissement*, dans lequel se trouve cette défense, n'est point de Fontaine, et qu'il l'a désavoué, quoiqu'il fût sous son nom. Cette dernière opinion paraît plus conforme au caractère de Fontaine, naturellement modeste et doux, et à la conduite qu'il avait tenue à l'égard de M. de Harlay : en tout cas, il est certain qu'il persista dans sa rétractation et le plus humble désaveu de tout ce qu'on pourrait trouver de répréhensible dans son livre (1). L—y.

FONTAINE DES BERTINS (Alexis), célèbre géomètre, né à Claveison, était fils d'un notaire de ce petit bourg du Dauphiné, près de Saint-Vallier, et descendait d'une famille distinguée dans la robe et dans l'épée. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya au collége de Tournon, chez les jésuites, où il ne fit pas de brillantes études. Il y apprit les éléments de géométrie sous le P. Lemer. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris pour se soustraire aux sollicitations de ses parents, qui voulaient le contraindre à étudier la jurisprudence. La lecture du livre de Fonte-

(1) On a attribué à Fontaine, 1°. une traduction des *Conférences et des Institutions de Cassien*, sous le nom du sieur de Saligny, Paris, 1663, 2 vol in-8°.; 2°. la traduction des *Soliloques* sur le psaume 118, écrits en latin par Hamon, sous le titre de *Ægræ animæ et dolorem lenire conantis, pia in psalm.* 118 *soliloquia*, Paris, 1686. Duguet donne cette traduction à Pontchâteau. 3°. Dupin attribue à Fontaine les *Regrets d'une âme touchée d'avoir abusé de la sainteté du Pater*. Ce livre est du P. Prou, célestin

nelle sur la géométrie de l'infini, lui inspira beaucoup de goût pour cette science; et, ayant fait connaissance avec le P. Castel, excité et dirigé par les conseils de ce savant jésuite, il fit de grands progrès dans les mathématiques: mais, peu favorisé par la fortune, et ayant perdu son père, il quitta Paris en 1728; et il y revint à la mort de son frère aîné, qui lui laissa une succession de cinquante mille livres. N'aspirant qu'à se rapprocher de Paris, il vendit son patrimoine, et acquit la terre d'Anel, près de Compiègne; ce qui lui permit de faire de fréquents voyages dans la capitale, où il ne tarda pas à se lier d'amitié avec Clairaut et Maupertuis. Il commença à se faire connaître des savants, en déterminant le *minimum* de la ligne comprise entre deux points situés sur une surface courbe. Jean Bernoulli avait déjà résolu le même problème; mais sa solution était ignorée de Fontaine, qui n'avait eu jusqu'alors d'autres notions sur la méthode *de maximis et minimis* que celles qu'il avait acquises par la lecture du Traité des infiniment petits du marquis de l'Hôpital. En 1732, il présenta à l'académie des sciences de Paris des solutions de problèmes très singuliers, relativement à des points attractifs situés sur des surfaces courbes. Il résolut ces problèmes par des considérations extrêmement délicates, et à l'aide d'intégrations très compliquées, dans lesquelles il montra beaucoup de sagacité et d'originalité. En 1734 parut son fameux Mémoire sur les tautochrones, que d'Alembert regardait comme l'un des meilleurs de ceux qui composent le Recueil de l'académie des sciences. Le problème des tautochrones consiste à trouver une courbe telle, que tout corps placé sur sa concavité arrive toujours, dans le même temps, au point le plus bas. Ce problème avait été résolu par Huygens dans l'hypothèse du vide, par Newton en considérant la courbe dans un milieu résistant comme la vîtesse, et séparément par Euler et par Jean Bernoulli, qui supposaient la résistance du milieu résistant proportionnelle au carré de la vîtesse; ce qui est plus d'accord avec l'observation. Fontaine, par une méthode tout-à-fait neuve, et qui repose sur deux sortes de variations, résolut le même problème dans ces différentes hypothèses, et d'une manière qui n'exige pas que l'on sache intégrer l'équation différentielle de la vîtesse, ainsi que le supposaient les solutions de ses prédécesseurs. Il donna ensuite à la sienne une plus grande généralité, en regardant la résistance comme étant à la fois proportionnelle au carré de la vitesse et au produit de cette vitesse par une constante. Cependant, malgré ce pas immense fait par ce géomètre, il était réservé à Lagrange d'aller encore plus loin, et de passer les bornes que Fontaine croyait avoir atteintes. C'est dans cette solution du problème des tautochrones que Fontaine démontra le premier deux théorèmes qui sont le fondement du calcul des variations inventé depuis cette époque. Fontaine démontra aussi le premier que toute équation différentielle d'un certain ordre a toujours un même nombre d'intégrales complètes de l'ordre immédiatement inférieur, et à l'aide desquelles on peut trouver, par l'élimination, l'intégrale finie complète, qui est toujours unique. Si l'heureux choix des signes qui servent à manifester nos idées est d'une utilité majeure dans une science de spéculation comme les mathématiques, nous ne devons pas passer sous silence l'ingénieuse notation de Fontaine pour

exprimer les coëfficients différentiels de tous les ordres, et qui porte le nom de son célèbre auteur. Fontaine est aussi l'inventeur d'un principe général de dynamique, qui, quoique présenté par lui d'une manière très obscure, revient à celui de d'Alembert; car les quantités de mouvement gagnées ou perdues que d'Alembert met en équilibre, ne sont autre chose, dans le principe de Fontaine, que les forces qu'avaient les corps pour se refuser au mouvement. D'Alembert publia son principe en 1743, tandis que Fontaine ne parle pour la première fois du sien que dans le Recueil de ses Mémoires publié en 1764, mais en avertissant que ce principe lui était connu dès 1739, et que les communications qu'il en avait faites à un grand nombre de géomètres devaient produire le même effet que s'il le leur eût transmis par la voie de l'impression. Cet aveu suffit alors pour exciter les partisans de Fontaine et plusieurs journalistes à contester à d'Alembert la priorité de cette découverte si importante dans la mécanique. Ce qui est remarquable, c'est que, dans cette grande dispute, Fontaine garda le silence. Au reste, il était un assez habile géomètre pour avoir inventé son principe sans avoir eu connaissance de celui de d'Alembert. Ce qui rend cela encore plus probable, c'est que Fontaine, dans tout ce qu'il a fait, a peu marché sur les traces des autres; et, ce qu'on aurait de la peine à croire, ses connaissances en mathématiques n'étaient pas très étendues : habitué à suivre ses propres idées, il négligeait souvent de lire les ouvrages de ses rivaux, et les siens n'en acquéraient que plus d'originalité. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'il ait fait beaucoup de réclamations en mathématiques : il a contesté à Euler la découverte des conditions d'intégrabilité des formules différentielles, et un beau théorème sur les fonctions homogènes. Il prétendait qu'en 1738, ayant communiqué à Paris ces découvertes à plusieurs géomètres, elles avaient pu être transmises à Euler; mais il ignorait que ce grand géomètre avait, depuis long-temps, publié ces théorèmes dans les Mémoires de Pétersbourg pour les années 1734 et 1735. Ce fait, qui constate les droits d'Euler à l'invention de ces théorèmes, est aussi une forte présomption que le géomètre français les avait également découverts. Fontaine a beaucoup fait de recherches sur le calcul intégral; il a employé divers procédés d'intégration fondés sur les propriétés des fonctions homogènes, sur la restitution des facteurs évanouis, sur l'élimination des constantes arbitraires, etc., etc. Il croyait avoir trouvé des méthodes générales d'intégration, chose que Lagrange regardait comme impossible. En vain Fontaine employa-t-il toutes les ressources de la méthode des coëfficients indéterminés; il parvint à des équations si compliquées, surtout dans les ordres supérieurs, que ses méthodes ont été entièrement rejetées. On en peut dire autant de ses procédés pour résoudre les équations littérales et numériques. Dans cette vue, il a construit des tables à l'aide desquelles on trouve le système de facteurs qui convient à une équation donnée; mais la difficulté de la construction de ces tables et la longueur des opérations subséquentes ont fait que personne n'a cherché à s'occuper d'une méthode dont la généralité même n'est pas démontrée. On voit, par cette analyse des travaux de Fontaine, qu'on lui doit le germe de plusieurs découvertes importantes, et qu'éminemment doué de l'esprit d'in-

vention, ses idées les plus heureuses sont celles qui ont le moins exigé de calculs. Il est vrai que, s'il s'est jeté dans ces calculs, c'était pour vaincre des difficultés qu'on regardait comme insurmontables. Une pareille entreprise montre qu'il sentait toute la force de son génie. Aussi il ne dissimulait pas l'opinion avantageuse qu'il avait de lui. Lorsqu'il eut publié ses premiers essais : *On en parle dans les cafés*, disait-il avec bonhomie. Dans la préface de ses Mémoires, il s'exprimait ainsi sur la solution qu'il avait donnée du problème des tautochrones: « Quand j'entrai à l'académie, l'ou» vrage que M. J. Bernoulli y avait » envoyé en 1730, qui est un chef» d'œuvre, venait de paraître. Cet » ouvrage avait tourné l'esprit de tous » les géomètres de ce côté; on ne » parlait que du problème des tauto» chrones : j'en donnai la solution, » et l'on n'en parla plus. » Malheureusement pour lui, mais non pour la science, Lagrange en parla encore dans les Mémoires de l'académie de Berlin de 1765. Fontaine, ayant examiné superficiellement le travail de ce grand géomètre, l'attaqua avec aigreur, prétendant qu'il s'était égaré, et qu'il paraissait n'avoir pas entendu sa propre méthode, qui d'ailleurs, disait-il, était bornée et indirecte. Le grand homme qui, pour la première fois, se voyait attaqué dans une carrière où il n'avait eu que des succès, se contenta de confondre son adversaire, en prouvant que c'était lui-même qui avait donné une solution défectueuse en certains cas. Au reste, Fontaine n'en était pas moins pénétré d'admiration pour le mérite supérieur de Lagrange; voici de quelle manière il en parlait dans une lettre écrite à Mathon de la Cour en 1765: « Je le regarde comme » le premier géomètre de l'Europe; » et, quand il ne le serait pas, il serait » encore un des hommes les plus ai» mables que je connaisse. » Le fond du caractère de Fontaine était un mélange de finesse, de niaiserie et d'orgueil. Cette même subtilité qui lui faisait découvrir tant d'idées neuves en mathématiques, il la portait dans la société, qui présentait un vaste champ à ses observations : peu souvent satisfait, son esprit toujours actif s'aigrissait; et, trop naïf pour dissimuler, il manifestait sa pensée et devenait caustique. Un jour qu'on lui reprochait son silence, il répondit : « J'observe la va» nité des hommes pour la blesser » dans l'occasion »; et, cette occasion, il ne la laissait jamais échapper. Lorsqu'en 1741, l'ambassadeur de la Porte-Othomane vint à Paris, un de ces hommes suffisants qui affectent de dédaigner tout ce que les autres recherchent, regardait avec pitié l'empressement du public pour l'ambassadeur. « Eh! que vous fait l'ambassa» deur turc, lui dit Fontaine, en seriez» vous jaloux? » L'abbé Nollet lisant à l'académie une longue dissertation dans laquelle il ne parlait que du prix de différentes denrées : « Cet homme » connaît le prix de tout, excepté ce» lui du temps », dit Fontaine, fatigué de la dissertation. Voici encore un mot qui peint parfaitement cet illustre géomètre: « J'ai cru un moment (di» sait-il en parlant de Condorcet) » qu'il valait mieux que moi, j'en étais » jaloux; mais il m'a rassuré depuis. » Fontaine, retiré à la campagne, menait une vie très solitaire, et partageait son temps entre les travaux de l'agriculture et les mathématiques. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1733. Étranger à toute brigue, il assistait rarement aux séances. « Une découverte, » disait-il, vaut mieux que dix années » d'assiduité à l'académie. » Ses con-

frères lui laissaient toute liberté à cet égard. Peu au courant de tout ce qui n'était point du ressort des mathématiques, il prenait rarement part à leurs discussions. Dans sa retraite, il avait beaucoup de goût pour la lecture ; il affectionnait particulièrement Racine et Tacite, comme les auteurs qui fournissaient le plus d'observations à sa philosophie. Par une raison contraire, cette philosophie lui avait inspiré une aversion insurmontable pour les affaires. Dans les premières années de son séjour à Anel, la possession de cette terre lui ayant suscité un procès: « Monsieur, dit-il un jour à son avo- » cat, qui lui rendait compte de ses » démarches, croyez-vous que j'aie le » temps de m'occuper de cette affaire? » Sa famille ne pouvait obtenir de ses nouvelles que par la voix publique. Cependant il se décida à faire un voyage à Bourg-Argental, patrie de sa mère, Madelène Seytre Depréaux. C'est au sujet de ce voyage que Mathon de Lacour, avec lequel il était fort lié, donnait à Condorcet les détails suivants sur ce grand géomètre : « Je le revis en » 1735; il passa plusieurs mois au » Bourg-Argental : il ne respirait que » pour la géométrie. Il était ravi de » trouver quelqu'un qui voulût l'écou- » ter, et j'étais le seul dans ce pays-là. » Aussi, toutes les fois qu'il me ren- » contrait, nos séances ne finissaient » plus. Il se plaisait à me montrer et » à calculer devant moi divers pro- » blèmes que cet exercice lui rendait » plus familiers, et à m'initier dans la » géométrie de l'infini. Je l'écoutais » avec plus d'avidité encore qu'il n'a- » vait de plaisir à parler : je mettais en » ordre ce que je lui avais entendu dire; » et il se plaisait à revoir le lendemain » ce que j'avais écrit, et souriait aux » efforts de mon zèle. Il parlait d'un » ton si passionné de sa chère géomé- » trie, qu'il m'inspira un amour pour » elle, que le peu de secours et le peu » d'émulation que l'on trouve en pro- » vince n'ont jamais éteint. » Si Fontaine accueillait avec bonté les jeunes gens qui étudiaient les mathématiques pour leur propre satisfaction, il était bien différent à l'égard de ces demi-savants qui ne veulent faire parade que d'un étalage de science : il les laissait argumenter, et lorsqu'ils tombaient en contradiction ou se perdaient dans leurs raisonnements, il les regardait avec mépris, et avait un secret plaisir à les laisser dans l'embarras. En 1765, il vendit la terre d'Anel, et acquit du prince de la Marche la baronie de Cuiseaux en Bourgogne, sur les confins de la Franche-Comté ; et, par une de ces singularités qui le caractérisaient, il vendit tous ses livres au moment où il allait s'ensevelir dans la retraite. Il y mourut, en 1771, d'une maladie cruelle qu'il avait négligée dans son origine. Cet esprit d'observation qui ne le quittait jamais, lui fit regarder la vie comme un long problème dont la mort était une des données. Aussi la vit-il s'approcher avec courage, pensant qu'il y aurait de l'absurdité à se plaindre d'une loi de la nature aussi nécessaire et inaltérable que les autres. Il légua son bien, grevé encore par des procès, au chevalier de Borda, qui lui avait rendu des services importants, et qui le rendit à la famille de cet homme célèbre. Son éloge a été écrit par Condorcet ; et ses *Mémoires*, qui font partie de ceux de l'académie des sciences, ont été recueillis avec quelques pièces inédites, en 1 v. in-4°. qui a paru en 1764. B—L—T.

FONTAINE (Jacques), dit *de la Roche*, prêtre appelant, et auteur de la gazette intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*, naquit à Fontenai-le-Comte, en 1683. Etant entré dans

l'état ecclésiastique, il s'attacha au diocèse de Tours, et fut fait curé de Mantelan en 1713. Son zèle contre la bulle *Unigenitus*, et une lettre imprimée à M. de Rastignac, l'obligèrent à quitter sa cure. Il vint à Paris, où il fut accueilli par les frères Desessarts, dont la maison était ouverte à tous les prêtres inquiétés pour la même cause. Ils avaient commencé, en 1727, à envoyer dans les provinces des bulletins imprimés, pour avertir leurs partisans de ce qui se passait, et exciter leur zèle. Ils s'adjoignirent pour ce travail l'abbé Fontaine, qui prit apparemment alors le nom de *la Roche*. Boucher, Troya et quelques autres coopéraient aussi à ces bulletins. (*Voyez* BOUCHER, t. V, p. 273.) Mais Fontaine en demeura bientôt seul chargé; et depuis 1729, il paraît avoir été l'unique rédacteur de cette feuille, sous l'inspection cependant d'une espèce de bureau formé des meilleures têtes du parti. Il se condamna pour cet effet à une profonde retraite, dont très peu de gens avaient le secret. Son imprimerie était établie près la rue de la Parcheminerie, quartier Saint-Jacques. Une dame Théodon est citée comme ayant imaginé les imprimeries secrètes d'où partirent cet écrit et tant d'autres. Le lieutenant de police de ce temps-là, Hérault, mit, dit-on, tout en œuvre pour connaître l'auteur des *Nouvelles* et pour en faire cesser le débit. Mais Fontaine, protégé par le fanatisme de ses partisans, continua sa gazette qui paraissait toutes les semaines. On arrêta une fois un ou deux de ses distributeurs; on ne put arriver jusqu'à lui. Tels étaient même le zèle et l'ardeur de ses agents, qu'une femme ayant été arrêtée au moment où elle avait 800 exemplaires de cette gazette, interrogée si elle savait que le Roi eût défendu de colporter ce libelle, répondit qu'oui, mais que Dieu le lui avait ordonné. Que ne devait-on pas attendre de gens animés d'un tel zèle! Le 27 avril 1732, M. de Vintimille, alors archevêque de Paris, donna un mandement pour condamner les *Nouvelles*. Quelques curés de Paris refusèrent de le publier; et dans les paroisses où on le lut, les gens de ce parti sortirent aussitôt de l'église pour ne pas participer à cette condamnation. Cela s'appelait, dans leur langage, rendre témoignage de sa foi. L'archevêque ayant voulu obliger les curés appelants à lire son mandement, ils se pourvurent au parlement. Il paraîtra sans doute un peu singulier et un peu ridicule qu'on ait admis une telle requête. Le parlement se saisit de cette affaire avec une vivacité et une chaleur qui ne peuvent être expliquées que par cet esprit de vertige qui s'empare quelquefois des corps, et par l'intérêt bien connu que beaucoup de magistrats prenaient alors à cette misérable gazette et à tout ce parti. On a honte de dire aujourd'hui que plusieurs conseillers se firent exiler, et que presque tous les autres donnèrent leur démission plutôt que de souffrir que l'on touchât à leur protégé. Fontaine, de son côté, témoigna sa reconnaissance aux magistrats par un dévouement entier à leurs intérêts, et prit constamment leur parti dans leurs différends avec la cour. Sa gazette était un foyer d'opposition. Ce répertoire est sans intérêt aujourd'hui; mais en y jetant les yeux, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de la partialité fatigante de l'auteur, des minuties sur lesquelles il se traîne, des platitudes et des contes qu'il débite, ou de la crédulité de ses lecteurs qui dévoraient ses feuilles et qui adoptaient les décisions de cet oracle. Là les convulsions et les miracles de Saint-Médard sont

cités comme des prodiges de la droite du Très-Haut. Chaque âge a ses folies, et il faut bien convenir que celles-là étaient un peu moins funestes que les nôtres. On doit dire pourtant que plusieurs appelants n'approuvaient pas le ton des *Nouvelles*. Duguet, Delan, Debonnaire, se plaignaient des excès du gazetier. Mais il se soutint, malgré leur autorité. Ses mensonges et ses inepties étaient utiles à la cause; on le protégea. Il peut être regardé, par la persévérance de ses clameurs contre les Jésuites, comme une des causes principales de leur destruction. Toujours ardent contre les papes, les évêques et en général contre l'autorité, il a le mérite d'avoir contribué à affaiblir les sentiments de religion par l'âcreté de ses disputes et la persévérance de ses calomnies. L'assiduité du travail de Fontaine, et le genre de vie auquel il s'était condamné, abrégèrent ses jours. Il mourut d'un ulcère à la vessie le 26 mai 1761, ayant rédigé les *Nouvelles* pendant plus de trente ans. Ses partisans ont loué sa piété; il ne disait pas la messe. Sa mort ne fit point cesser les *Nouvelles* qui furent rédigées depuis par Guénin, dit l'abbé de Saint Marc, et Mouton. (*Voyez* ces noms.) Leur véritable titre est: *Nouvelles ecclésiastiques* ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*. Elles étaient in-4°., chaque feuille contenant quatre pages; ce qui fait 208 pages par année. La collection entière jusqu'en 1803, fait de 20 à 25 volumes, suivant qu'on relie plus ou moins d'années ensemble. Il y a une table pour le commencement des *Nouvelles* jusqu'en 1760. Cette table, publiée par l'abbé Bonnemare en 1767, 2 gros vol. in-4°., aurait elle-même besoin d'en avoir une. Les Jésuites rédigèrent depuis 1734 un *Supplément* pour l'opposer aux *Nouvelles;* ils furent obligés de cesser ce journal à la fin de 1748. (*Voyez* PATOUILLET) — Il y a eu, sous le même nom de Jacques Fontaine, un jésuite flamand, qui a écrit pour la défense de la bulle *Unigenitus* quatre volumes in-fol., et qui est mort à Rome en 1728. P—C—T.

FONTAINE-MALHERBE (JEAN) naquit dans le diocèse de Coutances, vers 1740, et mourut en 1780. Il a laissé: I. *Calypso à Télémaque*, héroïde, 1761. Le succès de l'héroïde de Colardeau avait mis ce genre à la mode. II. *Eloges de Carle Vanloo* et *de Deshaies* (dans le Nécrologe de 1766). III. *La rapidité de la vie*, poëme qui a remporté l'accessit de l'académie française en 1766, in-8°. IV. *Discours en vers sur la Philosophie*, qui a concouru la même année. V. *Epître aux Pauvres*, pièce qui a remporté l'accessit de l'académie française en 1768. VI. *Fables et Contes moraux*, 1769, in-8°. VII. *Argillan ou le Fanatisme des croisades*, tragédie en cinq actes et en vers, 1769, in-8°. VIII. *Le Gouverneur*, drame en cinq actes et en prose, 1770, in-8°. IX. *Le Cadet de famille ou l'heureux Retour*, comédie en un acte et en vers. X. *L'Ecole des Pères*, comédie en un acte et en vers. XI. *Les Mariages assortis*, comédie italienne, en vers, mêlée d'ariettes: nous citons les trois dernières pièces d'après le *Supplément à la France littéraire*, publié en 1778. L'abbé Voisenon a donné en 1774, une comédie des *Mariages assortis;* nous ignorons si elle a quelque rapport avec celle de Fontaine. Cet auteur a fourni des poésies à l'*Almanach des Muses*, et a coopéré au moins aux deux premiers volumes de la traduction de Shakespeare avec Catuelan et Letourneur. Les ouvrages

dramatiques de Fontaine n'ont pas eu les honneurs de la représentation. M. l'abbé Sabatier de Castres, en reprochant aux autres poésies et discours de Fontaine un vernis philosophique, ne manque pas de les juger sans intérêt, sans poésie et sans vrai talent; et cependant il les regarde comme très supérieurs à ceux qui ont eu le prix. A. B—T.

FONTAINE (Jean La), *Voyez* Lafontaine.

FONTAINES (Marie-Louise-Charlotte de Givry, comtesse de) était fille du marquis de Givry, ancien commandant de Metz, qui avait favorisé l'établissement des Juifs dans cette ville, et à qui les Juifs, par reconnaissance, avaient fait une pension assez considérable, qui, après sa mort, était passée à ses enfants. C'est à cette circonstance que Voltaire fait allusion dans les derniers vers d'une pièce adressée à Mme. de Fontaines:

Adieu. Malgré mes épilogues,
Puissiez-vous pourtant tous les ans,
Me lire deux ou trois romans,
Et taxer quatre synagogues.

Mme. de Fontaines publia deux romans, *la Comtesse de Savoie* et *Aménophis*. On trouve, dans le premier, le sujet de deux tragédies de Voltaire, *Artémire* et *Tancrède;* le germe de celle-ci était déjà dans l'épisode de Genièvre et d'Ariodant du *Roland furieux*. *Aménophis*, dont la scène est dans l'ancienne Libye, offre beaucoup moins d'intérêt que *la Comtesse de Savoie*. Tous deux ont été réimprimés dans l'édition des *OEuvres complètes de Mmes. de La Fayette et de Tencin*, Paris, 1804, 5 vol. in-8°., et l'ont été de nouveau en 1812, sous le titre d'*OEuvres de Mme. de Fontaines*, 1 vol. in-18, avec une Notice littéraire. On lit dans les *OEuvres inédites du président Hénault*, une note qui attribue à la Chapelle et à Ferrand, les deux romans de Mme. de Fontaines, et rapporte sur cette dame plusieurs particularités qui ne font pas honneur a sa sagesse. Elle mourut pauvre en 1730. A—G—R.

FONTAINES (Pierre des), gentilhomme du Vermandois, vivait du temps de St.-Louis. Ce prince, au rapport de Joinville, l'appelait souvent pour l'aider à rendre la justice à ses sujets. On le trouve mentionné au nombre des seigneurs et maîtres du parlement (c'est ainsi que l'on appelait alors les membres de cette illustre compagnie), dans deux arrêts de l'an 1260. Des Fontaines était très versé dans le droit français, et dans le droit romain, qui commençait alors à être en grand crédit. Il composa, sous le titre de *Conseil*, un style de *pratique*, dans lequel il fit un fréquent usage des livres du droit romain, dont il y traduisit un grand nombre de passages, accommodés aux usages et aux mœurs de ce temps. Cet ouvrage contribua à accélérer la révolution que St.-Louis voulut opérer dans notre législation, en substituant les formes du droit romain aux pratiques barbares qui y étaient établies. Des Fontaines conserva néanmoins les maximes fondamentales du droit français, qu'il purgea de la rouille dont elles étaient enveloppées. C'est dans son ouvrage que les ont puisées les auteurs venus après lui. Du Cange fit imprimer le *Conseil* de Pierre Des Fontaines, à la suite de l'Histoire de St.-Louis par Joinville, Paris, 1668, in-fol. B—I.

FONTAINES (Pierre-François Guyot des). *Voy.* Desfontaines.

FONTANA (Annibal), habile graveur en pierres fines, mort à Milan, sa patrie, en 1587, à l'âge de quarante-sept ans, s'était acquis une grande réputation par la délicatesse et la perfection de ses gravures, soit en

creux, soit en camée. Guillaume, duc de Bavière, qui le protégeait, lui en fit exécuter un grand nombre sur crystal de roche. Le plus considérable de ces ouvrages était une petite cassette couverte de bas-reliefs, composés et exécutés par Fontana, et pour laquelle il reçut six mille écus. On admirait aussi les bas-reliefs et les statues dont il orna le portail de Notre-Dame de St.-Celse à Milan. — FONTANA (Prosper), né à Bologne en 1512, fut peintre d'histoire, et le maître de Louis et d'Augustin Carrache. — FONTANA (Lavinie), sa fille, morte en 1602, peignait le portrait, et fut puissamment protégée par le pape Grégoire XIII. Z.

FONTANA (PUBLIO), célèbre poète moderne, naquit en 1548, à Paluccio, village sur le territoire de Bergame, mais dans le diocèse de Brescia. Il fit ses études avec la plus grande distinction, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé à la cure de Paluccio. Il partagea son temps entre les devoirs du saint ministère et la culture de la poésie, pour laquelle il avait montré dès l'enfance les plus heureuses dispositions. Son poëme intitulé l'*Apothéose du Tasse*, ayant répandu son nom dans toute l'Italie, le cardinal Aldobrandini voulut le voir, et lui fit les promesses les plus séduisantes pour l'engager à se fixer à Rome, où il devait trouver plus de sujets d'exercer son talent: mais rien ne put déterminer Fontana à quitter son modeste bénéfice. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il consentit d'être présenté aux principaux prélats; et il se hâta de regagner sa retraite, qu'il ne quitta plus. Estimé et chéri de ses voisins, il passa une vie tranquille, et mourut pendant l'automne de 1609, chez un de ses amis qu'il était allé visiter à Desenzano, sur les bords du lac de Garda. On connaît de lui: I. *Delphinis, libri tres*, Venise, 1582, in-4°. II. *Imago, sive de divâ Magdalenâ à Titiano depictâ, carmen*, ibid. 1585, in-4°. III. *De musâ pedestri carmen*, Bergame, 1587, in-4°. IV. *Ad Nicolaum Contarenum carmen*, ibid., 1587, in-4°. V. *Formica sive de divinâ Providentiâ carmen*, ibid., 1594, in-4°. VI. *Damon, ecloga Virgini matri sacra*. VII. *Le veglie Bresciane*. VIII. *Del prpprio ed ultimato fine del poëta, trattato*, Bergame, 1615, in-4°. IX. *Tractatus de plantis simplicibus*. X. *Dissertationes quatuor de mysteriis numeri ternarii et quaterni*. Les poésies de Fontana ont été recueillies et publiées par Marc-Antoine Foppa, et ensuite par le cardinal Furietti, Bergame, 1752, in-8°. Cette dernière édition est précédée d'une vie de l'auteur, et des éloges que lui ont donnés la plupart des critiques de son siècle. J. Vict. Rossi (*Janus Nicius Erythræus*) dit que Fontana est l'un des poètes modernes qui ont approché le plus près de Virgile par la beauté des images et l'harmonie du style. On devrait s'étonner, d'après ce magnifique éloge, que la réputation de Fontana ne fût pas encore plus étendue; mais en convenant qu'il mérite une place distinguée entre les poètes, on ne croit pas qu'il doive être mis au-dessus des Sannazar ni des Vida. Le plus estimé de ses ouvrages est sa *Delphinis*; c'est aussi celui qu'il avait travaillé avec le plus de soin. Il y a de la noblesse et de l'élévation dans le style, de la chaleur et de la vérité dans les descriptions de combats, de batailles; mais c'est une chose tout à fait remarquable, qu'un homme qui avait passé sa vie à la campagne, dans un pays délicieux, ait moins bien réussi à peindre les

scènes de la vie champêtre que les images terribles de la guerre. W—s.

FONTANA (Dominique), architecte et ingénieur italien. Quand cet artiste parut, le Bramante, San-Gallo, Vignole, Palladio, le grand Michel-Ange et plusieurs autres hommes de génie, avaient déjà élevé sur le sol de l'Italie des monuments à jamais célèbres. Non-seulement Fontana se montra digne de marcher sur leurs traces; il sut encore se faire un nom par un talent tout particulier pour l'érection des obélisques. Il naquit au village de Mili, près du lac de Côme, l'an 1543. L'étude de la géométrie facilita ses premiers progrès, et, âgé de vingt ans, il se rendit à Rome auprès de son frère, Jean Fontana, qui exerçait l'architecture. Dominique, en étudiant les restes précieux de l'art antique, et les plus grands maîtres modernes, ne tarda pas à se faire un nom recommandable. Le cardinal Montalte le choisit pour son architecte, et lui fit commencer, dans Ste.-Marie-Majeure, une chapelle, ainsi qu'un petit palais dans le jardin de cette basilique. Montalte, à l'exemple d'un très grand nombre de prélats et de princes italiens, desirait attacher son nom à des ouvrages imposants. Il voulut que Fontana n'épargnât rien pour l'exécution de ses plans, et il fut obéi; mais Montalte, depuis si fameux sous le nom de Sixte-Quint, était né au sein de l'indigence. Il avait besoin, pour soutenir son rang, des pensions que Grégoire XIII lui avait accordées. Ce pontife, mécontent, et peut-être jaloux de la magnificence qu'affectait le cardinal dans la construction de ces édifices, cessa de lui fournir de l'argent; et les travaux de Fontana eussent été interrompus s'il ne se fût piqué de les achever à ses propres frais, en y consacrant mille écus romains (plus de 5,000 francs), provenant de ses épargnes. Il n'eut qu'à se féliciter d'avoir ainsi préféré à des calculs d'intérêt son attachement pour son protecteur et son amour de la gloire: Montalte, parvenu bientôt au trône pontifical, lui confirma le titre de son architecte; et la chapelle ne tarda pas à être terminée aussi bien que le palais. Fontana en construisit aussitôt un autre pour le même pontife, près des thermes de Dioclétien, transformés par Michel-Ange en église des chartreux. La coupole de la basilique de St.-Pierre n'était point encore finie; Sixte-Quint voulut que Fontana, et Jacques della Porta, architecte également habile, se chargeassent de ce travail qui devait donner du lustre à son pontificat; mais auparavant, le pape jugea qu'un obélisque décorerait très bien la place par laquelle on arrive à la plus superbe église du monde. Près de la vieille sacristie de cet édifice, était depuis long-temps comme caché au milieu des décombres, un de ces monuments consacré, suivant une tradition assez douteuse, au fils de Sesostris, et transporté à Rome sous Caligula. Cet obélisque était de granit rouge, avait été tiré des montagnes voisines de Thèbes en Egypte, et, en y comprenant la pointe, présentait en longueur 111 palmes et demi (1); il en avait 12 de large à sa base, et 8 au sommet. Plus d'un pape, avant Sixte-Quint, avait eu l'intention de le faire transporter au milieu de la place; mais ce projet n'avait pu recevoir son exécution, parce que l'on ne s'était point accordé sur les moyens à employer, et surtout parce que l'on avait été effrayé des difficultés du transport, et des dépenses

(1) Le palme romain (des architectes) fait un peu plus de 8 pouces 3 lignes, ou de 223 millimètres, exactement 0. 223468.

Tome XV page 188

HIST. D'ITALIE.

FONTANA.

London. direct.

considérables qu'il eût fallu faire. Sixte-Quint, déterminé à surmonter tous les obstacles, s'adressa, d'une manière qu'on peut appeler solennelle, aux plus habiles mathématiciens, ingénieurs ou architectes de l'Europe. Ils étaient, dit-on, au nombre de cinq cents; et chacun d'eux offrit, pour la réussite de l'entreprise, un modèle, un dessin, ou tout au moins un mémoire. Leurs avis, comme on pouvait s'y attendre, furent très partagés. Fontana était un de ceux qui avaient présenté un modèle. L'obélisque, à moitié enfoui dans la terre, était à peu près debout. La grande question consistait à savoir si l'on essaierait de le transporter ainsi, après l'avoir dégagé de ce qui l'encombrait, ou si l'on commencerait par l'abattre entièrement. Cette dernière opinion était celle de Fontana. Il soutenait, contre le sentiment le plus général, qu'il convenait de transporter l'obélisque couché, et de ne le relever que sur la place. Le pape voulut qu'il fît cette expérience sur un petit obélisque autrefois appartenant au mausolée d'Auguste : elle fut heureuse, et Fontana eut la joie de voir son projet accepté. Cette joie fut cependant diminuée par l'adjonction de deux collègues. Sixte-Quint nomma Jacques della Porta et Barthelemi Ammanati, pour concourir à ce travail; mais à force de représentations, Fontana obtint enfin de courir seul les risques d'une tentative dont il voulait recueillir seul la gloire. Il serait impossible de détailler dans cet article tous les procédés qu'employa l'architecte pour déplacer, mouvoir et dresser une masse de plus de huit cents milliers; il suffira de dire que Fontana n'employa pas dans tout le cours de l'entreprise moins de 900 ouvriers, et de 140 chevaux. On commença par abattre l'obélisque; puis on s'occupa de l'élever à 3 palmes de terre. On y parvint en douze reprises, et à la vue d'une foule immense, à laquelle un rigoureux silence était prescrit, sous les peines les plus sévères. Le son de la trompette réglait tous les mouvements, et celui des timbales marquait les repos. L'obélisque fut amené sur la place, étendu horizontalement sur quatre rouleaux. Il fallut ensuite l'élever sur son piédestal : on attendit, par ordre du pape, que le temps des grandes chaleurs fût passé; et enfin, le 10 septembre 1586, on effectua ce complément d'un travail si prodigieux, le jour où le duc de Piney-Luxembourg, ambassadeur de Henri IV, faisait son entrée dans Rome. Dès l'aurore on avait commencé l'opération; elle fut terminée en cinquante-deux reprises, au coucher du soleil (1). Il faut bien se pénétrer de l'enthousiasme des habitants de Rome pour les arts, et pour tout ce qui peut accroître la magnificence de la *ville éternelle*, si l'on veut se faire une idée des transports et des acclamations qui récompensèrent Fontana de ses peines. Ses ouvriers le portèrent en triomphe sur leurs épaules, au bruit des trompettes et des tambours. Sixte-Quint ne fut pas moins sensible à la réussite d'une telle entreprise, la plus considérable de celles qui eurent lieu sous son pontificat. Il fit frapper deux médailles pour en consacrer le souvenir, anoblit Fontana, et le créa chevalier de l'éperon d'or. A ces honneurs, il joignit des récompenses solides. Il lui fit payer 5000 écus d'or, et lui donna une pension de 2000 écus, reversible à ses héritiers. Fontana eut enfin la charpente et tous les matériaux, qui ne lui produisirent pas

(1) On peut voir de plus grands détails sur cette belle opération mécanique, et sur tout ce qui concerne cet obélisque, dans le *Journal des savants*, décembre 1760 et janvier 1761.

moins de 20,000 écus romains. Cette masse d'une matière à peu près indestructible, est encore aujourd'hui au lieu même où l'éleva l'architecte. Une croix de bronze, de 10 palmes, la surmonte ; et quatre lions, aussi de bronze, lui servent de support. Après avoir si bien réussi, Fontana n'éprouva nulle difficulté pour élever, selon les desirs de Sixte V, trois autres obélisques. Celui du mausolée d'Auguste, dont on a parlé, et qui a 66 pieds de hauteur, fut érigé sur la place de Sainte-Marie-Majeure. Des recherches assidues, parmi les ruines de Rome antique, firent trouver les deux derniers : l'un est devant la basilique de Saint-Jean-de-Latran ; l'autre orne la place voisine de la porte du Peuple, à l'extrémité des trois grandes et belles rues que les voyageurs ont en perspective, lorsqu'après avoir passé le *pont Milvius*, aujourd'hui *Ponte-Molle*, ils arrivent à Rome par l'ancienne voie *Flaminia*. Rome possède encore plusieurs obélisques élevés par d'autres ingénieurs ; mais ceux-là sont les plus considérables de tous. Sixte-Quint employa de plus les talents de son architecte à la construction de plusieurs édifices remarquables, et entre autres à celle de la bibliothèque du Vatican, qui, non encore terminée quand ce pape mourut en 1590, le fut sous Clément VIII. Fontana continua, sur le mont Quirinal, le palais pontifical, dit de *Monte Cavallo*, et fit transporter, des thermes de Dioclétien sur la place voisine, les deux célèbres groupes colossaux de deux héros ou demi-dieux domptant des coursiers, que l'on attribue, sans toutefois avoir d'autorité positive, à Phidias et à Praxitele. La réparation des colonnes Antonine et Trajane, quelques fontaines et l'érection de plusieurs bâtiments, occupèrent ensuite Fontana. Clément VIII desirait établir des fabriques de laine dans le Colisée : Fontana fit, par son ordre, plusieurs projets. Mais bientôt l'architecte quitta Rome ; et le pape ne s'occupait plus guère d'une entreprise encore à peine ébauchée, lorsqu'il mourut, en 1605. On doit regretter qu'elle n'ait pas eu son exécution : elle eût donné une destination utile à cet immense monument de la grandeur et de la férocité romaines. Fontana conduisit à Rome, d'une montagne éloignée de 5 lieues, l'eau dite *Aqua felice*. Le palais du Quirinal s'en trouva pourvu avec abondance ; et la fontaine construite à la place de *Termini*, devint une des plus remarquables de la ville. Il eût été extraordinaire que, chargé de tant de travaux aussi avantageux à sa fortune qu'à sa gloire, Fontana n'eût pas ressenti les atteintes de l'envie. Elle semblait ne l'avoir ménagé jusqu'alors, que pour l'accabler soudain, au milieu de la prospérité en apparence la mieux assurée. Il s'occupait d'un pont dans le quartier dit *Borghetto*, lorsqu'on l'accusa d'avoir détourné, à son profit, des sommes considérables dans les entreprises qui lui avaient été confiées. Il doit paraître surprenant qu'une telle accusation ait été dirigée contre un artiste qui avait donné, dans la construction des travaux ordonnés par le cardinal Montalte, des preuves de désintéressement si peu douteuses. Quoi qu'il en soit, le pape le crut coupable et lui ôta son emploi. Le vice-roi de Naples, empressé de procurer à son souverain un artiste aussi distingué, offrit à Fontana le titre d'architecte et de premier ingénieur du roi des Deux-Siciles. Fontana écouta ces offres honorables, qui semblaient hautement proclamer l'injustice de l'accusation portée contre lui. Il se rendit à Naples vers la fin de l'an 1592,

et s'y maria. Des canaux qui préservèrent des inondations la province dite Terre de Labour, un chemin le long de la mer, et d'autres travaux, l'occupèrent jusqu'au moment où il construisit le palais du Roi. L'union qu'il y fit des trois ordres, dorique, ionique et composite, n'eut pas l'approbation de tous les connaisseurs. Depuis Fontana, on a fait, à ce palais de grands changements: ils dispensent de traiter avec plus d'étendue, d'un monument qui n'est plus, à proprement parler, celui du premier architecte. Ce n'était pas la première fois que Fontana eût éprouvé des reproches dans la construction des édifices. Il allait couronner, par un ouvrage d'une très grande importance, sa vie laborieuse, quand divers obstacles l'empêchèrent d'exécuter ses desseins. Il s'agissait de construire un port dans cette ville de Naples, si avantageusement située pour en posséder un considérable. Ce projet ne fut réalisé que dans la suite, sous Pierre d'Aragon, par François Picchiati; mais du moins ce dernier suivit le plan de Fontana. Digne de prendre rang parmi les architectes et surtout parmi les ingénieurs célèbres, malgré les critiques dont ses travaux furent l'objet, Dominique Fontana mourut à Naples, en 1607, à l'âge de 64 ans. Considéré comme écrivain sur son art, il n'est auteur que d'un seul ouvrage, intitulé : *Del modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano, e delle fabbriche di nostro signore Sisto V, fatte dal cavalier Domenico Fontana.* Ce volume in-folio, en italien, fut imprimé à Rome, en 1590, avec 19 gravures de Boniface da Sebenico : il est curieux, en ce qu'il indique des procédés que Fontana dut, en quelque sorte, créer, puisque les anciens ne nous avaient rien laissé sur cette matière. Il fut réimprimé à Naples, 1604, in-fol. avec le titre de *libro primo*, et suivi d'un *libro secundo, in cui si ragiona di alcune fabbriche fatte in Roma e in Napoli dal cav. Domenico Fontana*, formant un second volume, pareillement in-fol. — Jules-César Fontana, fils du précédent, hérita de ses biens, qui étaient considérables, et de sa place d'architecte du roi de Naples. Il fit ériger à son père un mausolée dans l'église de Sainte-Anne. D—T.

FONTANA (Jean), frère aîné de Dominique, était, comme lui, originaire de Mili. Il naquit en 1540, et vint fort jeune à Rome. Quoique son plus grand talent fût pour la construction de machines hydrauliques, il convient de remarquer qu'il fut architecte de l'église de St.-Pierre, place aussi honorable que lucrative, et que l'on n'obtenait pas sans avoir fait preuve d'une habileté peu commune. Il est surprenant qu'on ne soit pas certain si le palais Giustiniani, monument vaste et assez remarquable, a été, ou non, construit sur ses dessins. L'un des travaux les plus importants de Jean Fontana fut le rétablissement des anciens aqueducs d'Auguste, qui eut pour objet d'amener à Rome, comme Paul V le désirait, l'eau du lac de Bracciano. C'est au-dessus de l'église de Saint-Pierre *in Montorio*, que cette eau jaillissant par cinq bouches forme une des plus belles fontaines de Rome. Fontana nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, travail pénible et ingrat, dont la nature effaça bientôt les traces. Il régla le cours du Vélino, et conduisit à Frascati l'eau *Algida* pour servir aux embellissements des *ville* Belvedère et Mondragone. Ce fut encore lui qui amena des eaux à Recanati et à Lorette. Frascati lui doit aussi une digue qui sert

à y former la cascade du Teverone. Ravenne, Ferrare et quelques lieux voisins, désolés par les fréquentes inondations du Pô et de quelques autres rivières, exercèrent ensuite l'habileté de Fontana. Il se rendit sur les lieux par ordre du pape, afin de réparer les dommages qu'elles occasionnaient souvent dans cette partie de l'Italie. Fontana, déjà très avancé en âge, y éprouva une maladie causée en grande partie par le mauvais air. Il se hâta de revenir à Rome; mais il y mourut presque au moment de son arrivée, l'an 1614, à soixante-quatorze ans. Ses restes furent déposés dans l'église d'*Ara Cœli*.

D—T.

FONTANA (François), astronome napolitain, vivait au 17e. siècle. Il voulut étudier la jurisprudence, et se fit même recevoir docteur en droit; mais il n'avait pas cette facilité d'élocution qu'exige le barreau. D'ailleurs, il ne trouvait au *forum* qu'erreur ou mensonge, tandis que les sciences exactes pouvaient seules, disait-il, le guider dans la recherche de la vérité. Il se livra donc à l'étude des mathématiques et surtout de l'astronomie. Joignant la pratique à la théorie, il s'occupa également de la taille des verres, du perfectionnement des instruments, et prétendit, en 1608, avoir inventé le télescope. Mais de telles réclamations, dit Montucla, sont de peu de valeur, lorsqu'on ne peut les appuyer sur des preuves péremptoires. Fontana mourut de la peste en juillet 1656, ayant eu de plusieurs femmes un grand nombre d'enfants. Il a publié: *Novæ cœlestium et terrestrium rerum Observationes*, Naples, 1646, 1667, in-4°., et a laissé en manuscrit, *Fortificazioni diverse*. On trouve l'éloge de cet astronome, aujourd'hui totalement oublié, parmi ceux des hommes lettrés de Lorenzo Crasso, Venise, 1666, in-4°., seconde partie. — Fontana (Gaetan), autre astronome, issu d'une famille illustre, naquit à Modène en 1645. Doué d'un caractère enclin à la piété, il embrassa l'état ecclésiastique, et prit, avant l'âge de vingt ans, l'habit des clercs réguliers dits Théatins. Il fit sa profession à Rome, et mena constamment une vie exemplaire. Toutefois, les exercices pieux ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude des sciences et de la littérature; et ses supérieurs l'employèrent à l'enseignement public dans leurs maisons de Rome, de Padoue, de Vérone et de Modène. Une des sciences qu'il affectionnait le plus, était l'astronomie. Confiné dans la maison professe de sa ville natale qu'il ne quitta qu'à la mort, Fontana mettait autant de soin à fuir les honneurs et la gloire, que d'autres en prennent pour les acquérir. Cependant sa réputation perça malgré lui; et, dans peu de temps, il se vit en correspondance avec les savants les plus illustres de son temps, tels que Muratori, Salvago, Eustachi, Manfredi, Corradi. Il se lia surtout d'une amitié particulière avec le célèbre J. Dominique Cassini; et celui-ci lui a rendu le témoignage public que, de toutes les observations astronomiques qu'on lui communiquait, celles de Fontana étaient toujours les plus exactes. Ce dernier eut, avec le père Ramazzini, une discussion sur les variations du baromètre. On peut consulter, à ce sujet, un écrit de Fr. Torti, intitulé: *Dissertatio epistolaris circà mercurii motiones in barometro*, dans lequel il examine et compare les opinions de Fontana, de Rodolphe Camerarius et de Schelamer. Fontana mourut de la pierre, le 25 juin 1719. On a de lui: 1. *Institutio physico-astronomica, cum appendice geographico*, Mo-

dène, 1695, in-4°. II. *Animadversiones in historiam sacro-politicam, præsertim chronologiam spectantes; nonnulla ad astronomiam et chorographiam, nec non dissertatio physico-mathematica de Aëre*, Modène, 1718. III. Une *Carte géographique* du pays de Modène, et beaucoup d'autres cartes également manuscrites. Il avait entrepris de lever celles de toute la Lombardie; mais la mort l'empêcha de terminer l'exécution de ce projet. IV. On trouve consignées dans les *Mémoires de l'académie des sciences* de Paris, plusieurs *Observations astronomiques* de Fontana. Son éloge, par Joseph Bertagni, a été inséré dans le tome XXXIII, partie première, du *Giornale de' Letterati d'Italia*. D. L.

FONTANA (Augustin), comte Scagnelli, juge civil à Plaisance, sénateur à Mantoue, auditeur de Rote à Bologne, mort vers la fin du 17e. siècle, s'est fait connaître par les ouvrages suivants : I. *Amphitheatrum legale seu Bibliotheca legalis amplissima*, Parme, 1688, 5 tomes in-fol., qui se relient ordinairement en 2 vol. II. *De successione monasterii bonorum capacis*, Bologne, 1685, in-fol. III. *Anamalogia seu tractatus de omni genere expensarum*. IV. *Astrea criminale toscana, overo breve metodo di ben procedere nelle cause criminali*. Ces deux ouvrages étaient sur le point d'être livrés à l'impression en 1688. V. Quelques *poésies* insérées dans le *Salmista toscano*, Bologne, 1688. Il avait commencé sa *Bibliotheca legalis* dès 1661, sur le plan d'un répertoire du même genre que le cardinal *Curzio*, évêque de Rimini, dont le comte Jean Fontana son frère était vicaire-général, avait fait pour son usage, et il ne cessa d'y travailler. Celle de Lipenius ayant paru en 1678, il se hâta de la faire venir, y prit tous les articles qui lui manquaient, et y reconnut un grand nombre d'omissions : aussi, l'ouvrage de Fontana, contenant plus de quinze mille articles, est bien plus complet que la première édition de Lipenius; et quelque amples que soient les additions et suppléments dont on a enrichi ce dernier dans les éditions suivantes, l'*Amphitheatrum legale* sera toujours recherché, étant rédigé suivant un ordre beaucoup plus commode, et enrichi d'ailleurs de notes sur les ouvrages des jurisconsultes d'Italie. Les deux premiers tomes sont par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et les trois autres sont comme des répertoires, par ordre de matières, qui renvoient à ces deux tomes pour les détails bibliographiques. — Charles-Emanuel Fontana, autre bibliographe italien de la même époque, a publié une *Bibliotheca poëtico-toscana*, Rimini, 1688, in-12, citée dans la *Biblioteca volante*. « Quel que soit cet opuscule que je » n'ai pas vu, dit Cinelli, l'idée en » est bonne, si l'auteur s'y est donné » de la peine; *se v'avrà faticato il* » *suo autore*. » C. M. P.

FONTANA (Charles), architecte et écrivain italien, naquit, en 1634, à Bruciato, dans le territoire de Come. Son nom et le lieu de sa naissance porteraient à croire qu'il était de la famille des célèbres architectes du même nom: cependant on n'a là-dessus aucune notion positive. Quand Charles Fontana vint à Rome, le Bernin, malgré les défauts très graves et très nombreux qui se trouvent dans ses ouvrages, tenait, en quelque sorte, le sceptre des beaux-arts. Fontana le choisit pour son maître en architecture, et devint, en peu de temps, un de ses meilleurs élèves. On lui confia l'exécution de plu-

sieurs monuments d'une assez grande importance, parmi lesquels il suffira d'indiquer les palais Grimani et Bolognetti; le mausolée de la reine Christine, dans l'église de St.-Pierre; la fontaine de St.-Pierre; la fontaine de Ste.-Marie, dans le quartier dit Transtèvere; le théâtre de Tordinone, etc. Innocent XI, qui affectionnait les talents de Fontana, quoiqu'ils fussent loin de pouvoir toujours soutenir les regards d'une critique sévère, le chargea spécialement d'ériger plusieurs monuments, entre autres l'église de Saint-Michel *à Ripa*, et le palais sur le mont Citorio. Clément XI lui confia aussi plusieurs entreprises, et ce fut sous son pontificat que Fontana bâtit les greniers publics à Termini. La réputation de l'architecte franchit non-seulement les bornes de Rome, mais encore celles de l'Italie. Il envoya un modèle pour la cathédrale de Fulde, et plusieurs autres pour les écuries ou remises du palais impérial de Vienne. Passant sous silence quelques ouvrages exécutés par Fontana en qualité d'architecte, nous allons indiquer ses principales compositions littéraires, ayant toutes un rapport plus ou moins direct à son art. Il fit, par ordre d'Innocent XI, une ample description du Vatican, sous ce titre : *Il tempio Vaticano e sua origine con gli edificii più cospicui antichi e moderni*, Rome, 1694, 1 vol. in-fol.; traduit en latin par J.-Jos. Bonnerue de Saint-Romain, *ibid.*, 1753, fig. Dirigé par un goût sûr qui ne l'avait pas toujours éclairé quand il construisait des monuments, Fontana s'élève avec force dans son livre contre l'existence d'un entassement de maisons peu agréables à la vue qui, interposées entre le château et le pont Saint-Ange, d'une part, et de l'autre la basilique et la place de Saint-Pierre, isolent les uns des autres ces monuments si remarquables, et font qu'on n'aperçoit la plus belle église de l'Europe qu'après avoir traversé des rues dignes tout au plus d'une petite ville de province. La censure de Charles Fontana était d'autant plus juste que les personnes les plus étrangères aux arts sont frappées du défaut qu'il relève. Il proposa de remplacer par des portiques, un arc triomphal, en un mot, par une suite d'édifices d'un bel aspect, les bâtiments dont il provoquait la suppression. Par malheur, ses plans, bien qu'approuvés et reconnus très avantageux, ne furent point exécutés; et le quartier de Saint-Pierre, toujours très mal-sain et peu habité, continue à offrir, dans son ensemble, les plus étranges disparates. Ne pouvant donner à la basilique du Vatican, les améliorations dont elle était susceptible, Fontana voulut du moins en être l'historien exact. Il calcula même ce qu'elle avait coûté à bâtir, et trouva que, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1694, l'on y avait consacré une somme qui revient à plus de deux cent trente quatre millions : encore ne comprenait-il, dans une dépense si considérable, ni celle des modèles, ni la démolition des murs de l'ancienne église et d'un clocher élevé par le Bernin; ce qui eût ajouté au total 560,000 fr. Les vases, les ornements, les tableaux, les machines et les échafauds n'entraient pas non plus dans le calcul de Fontana. Il mesura l'église, et porta sa longueur extérieure à 110 toises 6 pouces, l'intérieure à 94 toises : la largeur extérieure est de 77; l'intérieure de 70. La nef a de largeur 13 toises et 4 pieds; sa hauteur, sous la clef de la voûte, est de 24 toises. La voûte est épaisse de 3 pieds 6 pouces. La hauteur, depuis le pavé jusqu'au dessous de la boule qui surmonte la coupole, est de 63 toises 5 pouces. Cette

boule a de diamètre 6 pieds 2 pouces, et elle peut contenir une douzaine de personnes. Une croix de 13 pieds est placée sur cette boule (1). Fontana s'occupa beaucoup de la coupole de Saint-Pierre, qui, disait-on, depuis quelque temps, menaçait ruine. Il réfuta des reproches adressés au Bernin, son maître, pour avoir pratiqué des escaliers et des niches dans les quatre massifs qui la supportent. Bientôt les architectes italiens les plus habiles, réunis par Innocent XI, déclarèrent que la coupole n'avait nullement souffert, et ne devait causer aucune inquiétude. C'était, en grande partie, pour faire cesser ces bruits alarmants, que ce pape avait ordonné à Fontana de composer son ouvrage. Les soins prévoyants du pontife et de l'architecte n'eurent pas tout le succès desiré; car on a renouvelé plus d'une fois, depuis cette époque, les raisonnements sur lesquels on fondait la crainte de voir s'écrouler une masse si énorme. Fontana composa un autre livre qui ne fut pas moins bien reçu des amis des arts que la description de la basilique de Saint-Pierre. Un édifice aussi remarquable que le Colisée méritait un historien : il l'eut dans Charles Fontana, et l'ouvrage très substantiel de cet artiste, ne laisse à peu près rien à desirer; il a pour titre : *L'Anfiteatro Flavio, descritto e delineato dal cavaliere Carlo Fontana*, 1 vol. in-fol., La Haie, 1725. Procédant avec méthode, Fontana, dans son introduction, traite de l'origine des théâtres et amphithéâtres, de ceux qui les ont construits, des théâtres de Scaurus, de Pompée, de l'amphithéâtre de Vérone, etc. Dans le premier des cinq livres qui composent son ouvrage, il décrit le Colisée, ou l'amphithéâtre de Flavius Vespasien, tel qu'il était de son temps. Le livre second le représente dans son état originel. Le troisième livre parle des usages auxquels étaient consacrées ses diverses parties, et des fêtes qui s'y célébraient. De cette *érudition profane*, comme il la nomme lui-même, Fontana passe à l'*érudition sacrée*, et donne la longue liste des chrétiens qui, selon des légendes plus ou moins authentiques, furent martyrisés dans cet amphithéâtre. Le cinquième livre indique les moyens de rendre à l'édifice son ancienne splendeur. En résumé, l'ouvrage de Charles Fontana est celui d'un artiste habile, d'un très bon dessinateur et d'un homme qui n'a rien négligé pour envisager son sujet sous toutes ses faces. L'auteur mérite moins d'éloges comme écrivain; mais il vivait en Italie au 17e. siècle : on ne doit donc pas s'étonner qu'il ait sacrifié au goût peu sûr de son temps et de son pays, en se permettant quelquefois des *concetti* dans un livre dont le ton général devait être une noble simplicité. Outre les deux ouvrages dont on vient de parler, Charles Fontana en écrivit plusieurs autres, dont on se contentera d'indiquer les titres : *Trattato delle acque correnti*, Rome, 1694 et 1696, in-fol. *Descrizione della capella del fonte battismale nella basilica Vaticana*, Rome, 1697, fol. *Discorso sopra il monte Citorio dell' Antio*, Rome, 1708, in-fol. *Antio e sue antichità*, Rome, 1710, in-fol. Cet homme habile et laborieux mourut à Rome en 1714, à 80 ans. Deux neveux qu'il eut cultivèrent aussi l'architecture, mais sans s'élever au-dessus de la médiocrité. Il en fut de même de ses élèves qui, à l'exception d'Alexandre Specchi,

(1) On l'illumine à la fête de St.-Pierre; et cette opération est si périlleuse, que l'ouvrier à qui on la confie ne manque jamais de se confesser et de communier avant de l'entreprendre.

constructeur d'un assez beau palais dans la rue du Cours, ne méritèrent pas que leur mémoire fût sauvée de l'oubli. D—T.

FONTANA (François), autre architecte de la même famille, et descendant du fameux Dominique Fontana, fut honoré comme lui du titre de chevalier, et s'illustra par des travaux du même genre. Il s'était déjà signalé par plusieurs beaux ouvrages, lorsqu'il fut chargé en 1705 du transport et de l'érection sur la place du *Monte Citorio*, d'une ancienne colonne prise d'abord pour la *Columna Citatoria*, et que l'on reconnut ensuite pour la colonne consacrée à la mémoire d'Antonin-le-Pieux, par Marc-Aurèle et Lucius Vérus, après son apothéose : elle est de granit rouge, de huit palmes de diamètre et de soixante-sept et demi de haut. Le piédestal, d'une seule pièce, est orné de bas-reliefs, dont les mieux conservés représentent l'apothéose d'Antonin. L'opération se fit avec grand appareil et sans accident. Elevée en moins de quatre heures, abaissée deux jours après, transportée en huit jours, la colonne fut mise sur son piédestal au son des tambours et des trompettes, et au bruit du canon. François Posterla a publié en italien le détail de ces travaux dans trois brochures, dont on peut voir l'extrait dans les Mémoires de Trévoux, d'avril 1706. — Joseph Fontana, savant littérateur et médiocre écrivain, né près de Roveredo en 1739, mort dans cette ville le 29 mars 1788, y exerça la médecine avec distinction : il avait des connaissances étendues dans la géographie et l'histoire littéraire, civile et ecclésiastique de l'Italie. Il a fourni au Journal de médecine (de Venise), de bonnes observations, l'histoire d'une épidémie dont la ville de Roveredo avait été affligée, etc. Z.

FONTANA (Félix), savant physicien et naturaliste italien, était né le 15 avril 1730, à Pomarolo, petit bourg du Tyrol. Il commença ses études à Roveredo, les continua dans les colléges de Vérone et de Parme, et aux universités de Padoue et de Bologne, d'où il se rendit à Rome et à Florence. L'empereur François Ier., alors grand-duc de Toscane, le nomma professeur de philosophie à Pise; le grand-duc Pierre Léopold, depuis empereur sous le nom de Léopold II, le fit venir à Florence, l'attacha plus particulièrement à sa personne comme *physicien*, et le chargea de former le beau cabinet de physique et d'histoire naturelle qui fait encore aujourd'hui l'un des ornements de Florence. Indépendamment des machines de physique, d'astronomie, et du grand nombre d'objets des trois règnes qui remplissent cette collection, l'on y voit une immense quantité de préparations en cire coloriée, offrant, dans le plus grand détail, toutes les parties du corps humain, et les organes les plus déliés qui entrent dans leur composition; préparations faites sous les yeux de Fontana, et supérieures pour la plupart à toutes celles qui avaient été exécutées auparavant, quoiqu'il n'ait souvent donné à ses artistes que des gravures pour objets d'imitation. Cette grande entreprise lui valut beaucoup de célébrité parmi les gens du monde, étonnés de prendre ainsi, sans dégoût, une idée d'une machine aussi merveilleuse que la nôtre. L'empereur Joseph II, lorsqu'il passa à Florence, lui accorda le titre de chevalier en signe de son admiration, et lui commanda une suite pareille pour l'académie de chirurgie de Vienne; cette collection y ac-

cupe sept cabinets. Napoléon Buonaparte lui fit une commande semblable pour la France; mais les pièces que fit parvenir Fontana n'ayant pu supporter la comparaison avec celles que M. Laumonier, de Rouen, avait faites pour l'école de médecine de Paris, on les envoya à Montpellier, où elles sont encore. Outre les pièces anatomiques, Fontana a aussi fait exécuter, en cire coloriée, des champignons, des plantes grasses et d'autres objets d'histoire naturelle qui ne peuvent se conserver avec leurs couleurs naturelles. Il avait entrepris, sur la fin de sa vie, un ouvrage qui aurait été plus étonnant si l'on eût pu l'exécuter comme il l'avait conçu; c'était une statue de bois, de grandeur colossale, susceptible de se démonter, et qui aurait offert ainsi toutes les parties du corps, se détachant et se rattachant dans leur ordre naturel, en sorte qu'on aurait eu en quelque façon un moyen de répéter à chaque instant la dissection d'un organe quelconque. Mais, outre la prodigieuse difficulté de sculpter et d'adapter les uns aux autres avec justesse tant de milliers de petits morceaux, la propriété qu'a le bois de se renfler plus ou moins, selon qu'il fait plus ou moins humide, détraquait sans cesse toute la machine, malgré le vernis dont elle était enduite; et après la mort de celui qui l'avait imaginée et commencée, l'on a abandonné ce travail. Fontana est auteur de plusieurs écrits marquants sur la chimie, la physique et la physiologie. En 1757, il s'attacha à constater les phénomènes de l'irritabilité, et confirma plusieurs des assertions de Haller. Ses lettres sur cet important sujet sont insérées dans le 3e. volume des Mémoires de Haller *sur les parties sensibles et irritables*. En 1765, il prouva, par des expériences très ingénieuses sur les mouvements de l'iris, que l'irritabilité de cette partie de l'œil est dans certains cas soumise à la volonté (*De' moti dell' iride*, Lucca, in-8°.) En 1767, il analysa plus profondément la nature de cette fonction animale (dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Sienne*, tome III); et il développa en détail sa doctrine en 1775, dans un ouvrage en quelque sorte classique (*Ricerche filosofiche sopra la fisica animale*, Florence, 1775, in-4°., trad. en allemand, avec des additions et un extrait de l'ouvrage sur le Poison de la vipère, par E. B. G. Hebenstreit, Leipzig, 1785, in-8°. fig.), où il cherche à prouver que l'influence du nerf sur la fibre ne doit être considérée que comme un irritant extérieur. Ses *Ricerche fisiche sopra'l veleno della vipera*, Lucca, in-8°., avaient aussi paru en 1767. C'est un recueil immense d'expériences; on y voit que le venin de la vipère agit par le moyen du sang et en détruisant l'irritabilité, et que la morsure d'une vipère d'Europe, capable de faire périr de petits animaux, est insuffisante pour tuer un homme; que pour produire cet effet, il faudrait la réunion des morsures de cinq ou six de ces reptiles venimeux. Il a fort étendu le même genre de recherches dans son *Traité sur le venin de la vipère, sur les poisons américains, sur le laurier-cerise, et sur quelques autres poisons végétaux; on y a joint des Observations sur la structure primitive du corps animal, différentes expériences sur la reproduction des nerfs, et la description d'un nouveau canal de l'œil*, Florence, 1781, 2 vol. in-4°. fig.; traduit en allemand, Berlin, 1787, 2 vol. in-4°. fig. Fontana y fait connaître, entre autres objets importants,

es propriétés terribles et singulières de l'huile et de l'eau distillée de laurier-cerise. Il a encore donné, soit séparément, soit dans divers recueils italiens ou français, des lettres ou de petits écrits, sur les globules du sang, contre l'opinion de *Della Torre* qui les croyait creux; sur les vers solitaires et sur les vers hydatides qui se logent dans le cerveau des moutons, et leur donnent la maladie nommée *tournis;* sur la circulation de la sève dans les plantes; sur la *tremelle d'Adanson*, espèce de zoophyte que sa couleur verte avait fait prendre pour une plante, et qui se meut continuellement; enfin sur les maladies des blés que l'on appelle *ergot*, et *rouille;* mais il paraît qu'il n'avait pas assez bien distingué ces maladies les unes des autres, ce qui empêcha d'autres observateurs de retrouver toujours les petits vers en forme d'anguilles, qu'il croyait en être la cause. Ses Mémoires de chimie remplissent les recueils du temps. Il prit surtout beaucoup de part aux recherches sur les gaz auxquelles Cavendish, Priestley et Lavoisier avaient donné une si grande impulsion. On lui doit l'emploi du gaz nitreux pour mesurer la salubrité de l'air; et plusieurs physiciens se servent encore de son *eudiomètre*, conçu d'après la découverte de Priestley sur la propriété qu'a ce gaz d'absorber l'oxygène (*Descrizioni ed usi di alcuni stromenti per misurar la salubrità dell' aria*, Florence, 1774, in-8°., et *Recherches physiques sur la nature de l'air déphlogistiqué et de l'air nitreux*, Paris, 1776, in-8°.) Il a particulièrement observé la faculté du charbon d'absorber les différentes espèces d'air. Son dernier ouvrage est intitulé : *Principes raisonnés sur la génération.* Il se proposait, ainsi que Spallanzani, de publier un Traité *ex professo*, qui eût été infiniment curieux, *sur la résurrection des animaux*, à l'occasion du singulier phénomène que présente le *Rotifère*, et qu'il avait cru remarquer dans les anguilles microscopiques du seigle ergoté. Gibelin a traduit de l'italien en français plusieurs opuscules de Fontana, sous ce titre : *Observations physiques et chimiques*, Paris, 1785, in-8°. Dans tous ses écrits, Fontana se montre ingénieux et laborieux; mais il n'est pas toujours parfaitement exact, et plusieurs de ses expériences ont besoin d'être revues avant qu'on puisse les employer comme bases de doctrine. Il avait fait en France et en Italie un voyage scientifique qui l'avait lié avec les principaux savants de ces deux pays. Sa place de directeur du Musée le mettait d'ailleurs en rapport avec tous les étrangers de marque qui passaient à Florence. Suivant un usage commun en Italie, il portait l'habit ecclésiastique, et était fort répandu dans la société; mais on dit qu'il n'y conservait pas toujours la dignité convenable à un savant. Quoique, à l'époque de la première occupation de la Toscane par les Français en 1799, il n'eût point pris de part directe aux affaires, les déférences que les généraux lui témoignèrent, lui firent courir quelques risques au retour des Autrichiens, et les insurgés d'Arezzo, qui les précédèrent à Florence, le jetèrent en prison; mais il fut promptement mis en liberté. Une chute qu'il éprouva dans la rue le 11 janvier 1805, le fit languir jusqu'au 9 mars suivant, qu'il mourut à l'âge de 75 ans. Il est enterré dans la célèbre église de Ste.-Croix, où reposent tant de grands hommes; et sa tombe est voisine de celles de Galilée et de Viviani. M. Joseph Mangili, professeur à Pavie, a

prononcé son éloge, à la rentrée de cette université, le 12 novembre 1812. C—v—r.

FONTANA (Le P. Grégoire), célèbre mathématicien italien, frère du précédent, né à Villa de Nogarola, près de Roveredo, dans le Tyrol, le 7 décembre 1735, commença ses études en cette ville, et alla les continuer à Rome, où il s'engagea dans l'ordre des Ecoles-Pies, et s'y fit bientôt distinguer par ses talents. Ses supérieurs lui confièrent une partie de l'enseignement dans leur collége romain, appelé *Nazareno*, et l'envoyèrent peu de temps après comme professeur public à Sinigaglia ; il s'y lia très intimement avec le marquis Jules Fagnani, qui cultivait les mathématiques avec succès, et qui lui inspira le goût de cette science, vers laquelle dès-lors il tourna entièrement son génie. On le fit passer ensuite à Bologne, où il ne tarda pas d'avoir des rapports d'amitié avec les savants de cette ville. Il n'y resta pas long-temps, parce qu'on voulut l'avoir à Milan pour professeur de philosophie et de mathématiques dans les écoles Pies qui venaient d'y être établies. Le comte de Firmian, cet illustre Mécène de la Lombardie, conçut pour lui une grande estime, et même une affection distinguée. Les premiers ouvrages de Fontana, ayant été publiés en cette circonstance, le firent juger digne d'aller occuper dans l'université de Pavie (*en* 1763) la chaire de logique et de métaphysique ; et le comte de Firmian le nomma en même temps directeur de la bibliothèque dont il allait enrichir cette université. Ce fut sous Fontana qu'elle acquit son existence et la majeure partie de ses richesses. Il conserva cette charge lorsque cinq ans après il fut promu à la chaire des hautes mathématiques, vacante par la mort du fameux Boscovich ; et il la remplit avec distinction pendant environ trente ans. Les nombreux ouvrages, tant latins qu'italiens, qu'il donna au public pendant cet espace de temps, et les Mémoires qu'il envoya à diverses académies, le firent connaître, non seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe savante. Son zèle pour la propagation de sa science favorite alla jusqu'à le faire descendre au travail aride des traductions, quand il voyait paraître dans l'étranger des ouvrages qui pouvaient en faciliter l'étude à la jeunesse. Quoique laborieux et infatigable, il n'entreprit aucun grand ouvrage ; l'ardeur et l'instabilité de son génie ne purent le lui permettre : mais le nombre de ses écrits paraîtrait surprenant si l'on ne savait qu'il ne sortait de son cabinet que pour monter dans sa chaire de professeur, aux devoirs de laquelle il fut toujours scrupuleusement fidèle. Sa société se bornait à un petit nombre d'amis qui venaient le visiter, et qui tous étaient des hommes éminents en savoir. Il trouvait encore du loisir pour lire tout ce qui paraissait de nouveau en littérature, soit en Italie, soit dans l'étranger, et pour entretenir une nombreuse correspondance épistolaire avec presque tous les savants de l'Europe. Il eut aussi le temps d'écrire à la marge de tous les livres de sa bibliothèque particulière une immensité d'apostilles qui les font rechercher aujourd'hui. Vers 1795, la santé de Fontana s'altéra notablement par suite de ses travaux plus encore que par les progrès de l'âge ; et les médecins l'obligèrent à sortir souvent de chez lui, pour respirer à la promenade un air plus libre et plus pur que celui de sa chambre. Lorsqu'en 1796, Buonaparte vint

en Italie comme général en chef de l'armée française, il crut devoir témoigner beaucoup de considération et même de confiance à notre mathématicien, qu'il fit nommer membre du corps législatif de la naissante république cisalpine. Après la victoire de Marengo, en 1800, Fontana, déjà professeur émérite de l'université, vint chercher le repos à Milan. A la nouvelle organisation de la république italienne, Fontana devint membre du collége électoral *de' Dotti*. Une fièvre ardente le surprit au milieu de ses travaux littéraires, et il mourut à Milan le 24 août 1803, léguant tous ses manuscrits à son frère Félix, qui le suivit de près dans la tombe. Celui-ci, qui ne laissa guère plus de fortune que le P. Grégoire Fontana, institua néanmoins pour son héritière leur sœur, qui, restée dans le célibat, n'avait qu'eux pour ressource. Bientôt réduite à la misère dans un âge très avancé, et douée d'une imagination vive, qui lui rendait sa situation insupportable, elle alla presque de sang-froid se noyer dans le canal navigable de l'intérieur de la ville de Milan qu'elle habitait sous le règne de Napoléon et le gouvernement de son vice-roi : on ne leur avait point fait songer à honorer, par des bienfaits, en la personne de Mlle. Fontana, la mémoire de deux savants qui avaient fait tant d'honneur à l'Italie. Les ouvrages imprimés de Grégoire sont en grand nombre : I. Sept *Dissertations ou Opuscules académiques* en latin ou en italien sur diverses questions de physique, d'hydrodynamique, etc., dont nous citerons seulement ses *Analyseos sublimioris opuscula*, Venise, 1763, et ses *Memorie matematiche*, Pavie, 1796, in-4°. II. Quinze *Mémoires* dans la collection de l'académie de Sienne. III. Dix sept dans les *Memorie di Matematica e Fisica della società italiana delle scienze*. Un des plus curieux est le Mémoire *sulla macchina a specchi di M. de Buffon, e sulla luce che da uno specchio piano circolare viene ripercossa sopra uno spazio circolare dato*. IV. Cinq *Mémoires* dans la collection de l'académie de Turin (1802). V. Cinq autres dans la *Biblioteca fisica d'Europa*. VI. Quatre dans le Journal physico-medical de Pavie : un des plus importants, intitulé, *Discorso sopra un problema ottico astronomico relativo alla forza amplificata dai telescopii di Herschel*, se trouve encore au tome XV de la *Raccolta di opuscoli*, imprimée à Milan par Joseph Marelli. VII. Il a traduit en italien l'*Hydrodynamique* et d'autres ouvrages mathématiques de l'abbé Bossut, Sienne, 1779. Parmi ses autres traductions on distingue son *Compendio di un corso di lezioni di Fisica sperimentale del signor Giorgio Atwood ad uso del collegio della Trinità*, Pavie, 1781. C'est dans les notes qu'il ajouta à ce cours de physique expérimentale qu'il hasarda cette singulière proposition, qui fut réfutée en plusieurs écrits, et notamment dans un Appendice mis à la réimpression faite à Plaisance, en 1799, de la Logique de Condillac : « Si dix indices concourent sur la » culpabilité ou l'innocence d'un ac» cusé, et qu'il résulte de chacun » d'eux que l'innocence est plus pro» bable que la culpabilité, cette cul» pabilité que l'on cherche sera cin» quante fois plus probable que l'in» nocence. » VIII. *Saggio di una difesa della divina rivelazione di Leonardo Eulero tradotto dall'idioma tedesco, coll'aggiunta dell'esame dell'argomento dedotto dall'ab-*

breviamento dell'anno solare e planetario, Pavie, 1777. IX. *Dissertazione di Gian-Lorenzo Mosheim sopra l'opera di Origene contro Celso, con copiose annotazioni del traduttore*, Pavie, 1778. X. *Saggio sopra i principii della composizione storica e loro applicazione alle opere di Tacito del signor Giovanni Hill, tradotto dall' inglese, con un'appendice del traduttore*, Pavie, 1789. XI. *Discorso preliminare agli atti della società Lineana di Londra, sull'origine e progresso della storia naturale, e più particolarmente della botanica del signor Jacopo Odoardo Smith, tradotto fedelmente dall' inglese, con note*, Pavie, 1792. XII. *Sermone sul martirio del re Carlo I, detto nella chiesa di S. Patrizio di Dublino, il 30 gennajo, 1726, dal dottor Gionatà Swift, decano di detta chiesa*, Pavie, 1793 (1). XIII. *L'esempio della Francia, avviso e specchio all'Inghilterra, di Arturo Young scudiere, membro della società reale, con note*, Pavie, 1794. On a encore de Grégoire Fontana quelques ouvrages imprimés sans sa participation, tels que *La Dottrina degli azzardi applicata ai problemi della probabilità della vita, delle pensioni*, etc. *di Abram Moivre*, Pavie, 1776, in-8°., de 195 pag. Cette traduction, enrichie de notes savantes et curieuses, est d'autant plus importante que l'ouvrage de Moivre n'a point été traduit en français; la version qu'en faisait espérer l'illustre Lagrange n'a pas paru. Fontana y a joint une notice par ordre chronologique de tous les ouvrages ou mémoires sur les calculs de mortalité depuis les observations de Graunt, publiées en 1662 (*Voy.* GRAUNT), jusqu'à la dissertation de M. Zeviani sur la mortalité des enfants, Vérone, 1775. (Voyez le *Journal des savants*, mars, 1777.) Outre ces diverses compositions ou traductions, le P. Fontana à fourni des notes et des additions importantes à un grand nombre d'ouvrages de physique ou de mathématiques publiés de son temps en Italie. G—N.

FONTANA (Le P. MARIANO), mathématicien d'Italie, mort le 18 novembre 1808, était né de parents obscurs dans la petite ville de Casalmaggiore, en 1746, les uns disent le 15 janvier, les autres, avec plus de vraisemblance, le 18 février. A 16 ans il entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, appelés Barnabites, à cause de l'église de Saint-Barnabé dans laquelle ils s'étaient établis à Milan, dès leur origine. Ses progrès brillants et rapides dans leurs écoles en cette ville, annoncèrent un beau talent : on l'envoya, en 1771, professer la philosophie dans le collége public de Sainte-Lucie à Bologne. Il acquit, dans cette chaire, une réputation qui le fit connaître en d'autres pays. Le grand-duc de Toscane, Léopold, l'appela à Livourne pour y enseigner la même science. Mais le comte de Firmian, plénipotentiaire de l'empereur près le gouvernement général de la Lombardie, y ramena bientôt Fontana, en flattant son goût particulier pour les mathématiques, dont il le nomma professeur pour le collége de Mantoue, en 1780. Celui-ci accepta d'autant plus volontiers, que la nature l'avait, en quelque sorte, créé pour être mathématicien. Lorsqu'après la restauration des études de Pavie, le comte de Vilzech, qui avait succédé

(1) Cette traduction et la suivante furent faites et publiées à l'occasion de l'atroce immolation de Louis XVI.

au comte de Firmian, s'occupa de faire revivre les bonnes études à Milan, il y appela Fontana pour enseigner, dans le célèbre collége de la Bréra, les mathématiques appliquées à la mécanique et à la statique. Ce fut alors qu'il composa son cours de dynamique, qui servait de texte à ses leçons publiques. L'université de Pavie ayant besoin d'un professeur des mathématiques appliquées à la mécanique, etc., Fontana fut nommé à cette chaire en 1785: il passa ensuite à celle de géométrie et d'algèbre, par suite de quelques tracasseries; et il continua d'enseigner en cette université, jusqu'en 1802, où, ayant droit à la pension d'émérite, il se retira à Milan, dans le couvent de Saint-Barnabé, et c'est là qu'il finit paisiblement ses jours. Sa passion pour les mathématiques ne le détourna jamais de ses devoirs de religieux; elle ne l'empêcha pas même de se livrer au goût qu'il avait pour d'autres études et pour les arts. Il s'était formé une bibliothèque précieuse, et possédait de vastes connaissances en bibliographie. Il avait, en outre, recueilli un grand nombre de cartons de grands peintres; et il avait tellement étudié leurs manières diverses, qu'il était en état de fixer les incertitudes des artistes mêmes dans l'attribution d'un tableau à tel grand maître plutôt qu'à tel autre. Cet avantage, ainsi que celui d'être très versé dans l'histoire de l'art, le rendirent souvent l'oracle de ceux qui cultivent la peinture. Il montra fréquemment qu'il s'était aussi adonné à l'étude de l'anatomie; et c'était lors des thèses publiques des professeurs de cette science, qu'il venait argumenter comme s'il eût été l'un d'entre eux. Plusieurs académies, tant étrangères qu'italiennes, se l'étaient associé; il devint membre de l'institut national des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie, où il était, en outre, du collége électoral des *Dotti*. Son principal ouvrage imprimé est son *Corso di dinamica*, 3 vol. ou parties in-4°, Pavie, 1790, 1792 et 1795. Les *Atti* de cet institut national offrent, dans la 2°. partie de leur premier volume, donné au public en 1806, un Mémoire par lequel Mariano Fontana essaya de réfuter le *Traité analytique de la résistance des solides d'égale résistance*, etc., publié à Paris en 1798 par M. Girard, ingénieur des ponts et chaussées; et dans le tome second, des *Osservazioni storiche sopra l'aritmetica di Francesco Maurolico*. Il résulte de ces observations historiques, que ce fut ce mathématicien de Messine, à peine nommé dans l'histoire des mathématiques, qui, au 16°. siècle, introduisit dans les calculs, au lieu de chiffres, des signes plus généraux et les lettres de l'alphabet, et que c'est lui qui a fixé les premières règles de l'algorithme algébrique. On aurait dit que Mariano Fontana craignait que les modernes ne s'enorgueillissent trop de leurs découvertes; car il chercha plus d'une fois à prouver que ce qu'ils inventaient, l'avait été en des temps antérieurs. C'est ainsi qu'il fait honneur aux anciens de plusieurs des méthodes que son ami Mascheroni avait publiées comme neuves dans sa *Géométrie du compas;* et il fait voir que le plan même de cet ouvrage n'était pas nouveau, ayant déjà été donné depuis long-temps par *J.-B. de' Benedetti*, dans un petit livre qui a pour titre : *Resolutio omnium Euclidis problematum aliorumque ad hoc necessariè inventorum, unâ tantummodo circini datâ aperturâ, per Joannem Baptistam de Benedictis inventa*, Venise, 1553, *apud Barth. Cæsanum*. G—n.

FONTANELLE (JEAN-GASPARD DUBOIS), né à Grenoble le 29 octobre 1737, consacra sa vie aux lettres et à la philosophie; il coopéra à diverses entreprises littéraires, et fut, pendant la révolution, professeur aux écoles centrales du département de l'Isère. Il est mort le 15 février 1812. Ses ouvrages sont : I. *Le Connaisseur*, comédie en deux actes et en vers, 1762, in-8°. II. *Le bon Mari*, comédie en un acte et en vers, 1763, in-8°. III. *Aventures philosophiques*, 1765, in-12. IV. *Pierre-le-Grand*, tragédie, non représentée, 1766, in-8°. V. *Métamorphoses d'Ovide*, traduction nouvelle, 1766, 2 vol. in-8°.; 1778, 2 vol. in-12; 1780, 2 vol. in-12; et avec des notes, 1802, 4 vol. in-8°.; 1806, 2 vol. in-12. Le traducteur a suivi le texte de Jouvency. Sa traduction annonce une plume sinon aussi élégante que celle de l'abbé Banier, du moins plus exacte. VI. *Ericie* ou *la Vestale*, drame en 3 actes, 1768, in-8°., pièce dirigée contre le fanatisme religieux et les vœux monastiques. M. Sabatier y trouve quelques pensées trop hardies; mais il la regarde comme supérieure à la *Mélanie* de Laharpe. L'ouvrage de Fontanelle occasionna dans le temps un grand scandale; Marin, censeur royal, ayant refusé son approbation à ce drame, le lieutenant de police envoya la pièce à l'archevêque de Paris, et défense fut faite à l'auteur de la faire imprimer. *Ericie* fut bientôt mise au jour et recherchée avidement; et de malheureux colporteurs, convaincus d'en avoir vendu des exemplaires, furent condamnés à la marque et aux galères. Le 19 août 1789, *Ericie* fut représentée sur le théâtre français. Dix ans après, l'auteur donna une nouvelle édition de son drame, Grenoble, 1799, in-8°. VII. *Essai sur le Feu sacré et les Vestales*, 1768, in-8°. VIII. *Vie de P. Aretin et de Tassoni*, 1768, in-12. IX. *Effets des Passions*, ou *Mémoires de M. de Floricourt*, 1768, 3 vol. in-12, réimprimés en 1782, sous le second titre seulement. X. *Naufrage et Aventures de Pierre Viaud*, 1768, 1770, 1780, in-12, très souvent réimprimé; ouvrage devenu populaire. XI. *Anecdotes africaines, depuis l'origine ou la découverte des royaumes qui composent l'Afrique jusqu'à nos jours*, 1775, in-8°. XII. *Loredan*, tragédie en 4 actes, jouée sans succès, 1776, in-8°. XIII. *Vezins*, drame en 3 actes, 1779, in-8°. XIV. *Contes philosophiques et moraux*, 1779, 2 vol. in-18. XV. *Nouveaux Mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires*, 1781, 3 vol. in-8°. XVI. *Théâtre et œuvres philosophiques, égayés de contes nouveaux dans plus d'un genre*, 1785, in-8°. XVII. *Anna*, ou *l'Héritière galloise*, traduit de l'anglais, 1788, 4 vol. in-12. XVIII. *Clara et Emmeline, par miss H.* (Helme), trad. de l'anglais, 1788, 2 vol. in-12. XIX. *Etat actuel de l'empire othoman, par Ali Abesci, qui a résidé plusieurs années à Constantinople, attaché au service du grand-seigneur*, trad. de l'anglais, 1791-93, 2 vol. in-8°. XX. *Cours de belles-lettres*, 1813, 4 v. in-8°., publié par M. Renauldon, petit-fils de l'auteur; cet ouvrage est plus élémentaire et moins diffus que celui de Laharpe, et moins sec que celui de Batteux. Fontanelle avait entrepris une *Histoire universelle ancienne*; on en commença l'impression en 1769, mais il ne paraît pas qu'on l'ait continuée. Il a travaillé à la *Gazette universelle de politique et de littérature, de Deux-Ponts*,

depuis son établissement en 1770, jusqu'au 1er. juin 1776 : il a fait depuis 1776 la partie politique du *Journal de politique et de littérature*, de Panckoucke, dont Laharpe rédigeait la partie littéraire; de 1778 à 1784, la partie politique du *Mercure de France* : en juin 1784, il était rédacteur de la *Gazette de France*. A.B—T.

FONTANELLI (Alphonse), naquit en 1557 à Reggio, en Lombardie, fut, très jeune encore, associé à l'académie des *Politici*, et l'on apprend par un sonnet de Vitriani, qu'il présidait cette compagnie en 1580. Alphonse d'Este le nomma l'un de ses chambellans, l'envoya, en 1584, complimenter le nouveau doge de Venise sur son élection, et l'honora de plusieurs autres missions de confiance. Le successeur d'Alphonse le nomma son ambassadeur à Rome, puis en Espagne, où il demeura plusieurs années, et pour le récompenser de ses services, lui fit don d'une terre considérable, qu'il érigea en marquisat en 1619. Mais ni l'estime que lui témoignait son souverain, ni les marques de satisfaction qu'il venait d'en recevoir, ne purent détourner Fontanelli de la résolution qu'il avait formée de renoncer au monde : il fit part de son projet au duc de Ferrare, qui consentit avec peine à le laisser s'éloigner, et il se rendit à Rome. Avant d'entrer dans les ordres, il résigna ses titres, et fit une donation générale de ses biens à son frère. Depuis ce moment, livré aux exercices de la piété la plus fervente, il ne s'occupa plus que de l'affaire importante de son salut. Les austérités auxquelles il s'était condamné, affaiblirent sa santé; il tomba malade, et mourut deux ans après avoir quitté la cour, le 11 février 1621. On a de lui : I. *Oratio in ecclesiâ D. Prosperi habita in ejus die festo 7 cal. jul.* 1570, Reggio, in-4°. Ce discours, supérieur à ce que l'on pouvait attendre d'un auteur de treize ans, a été réimprimé dans les *Notizie della famiglia Fontanelli*. II. Quelques pièces de poésies, des Harangues, des Lettres en manuscrit. W—s.

FONTANELLI (Alphonse-Vincent, marquis de), de la même famille que le précédent, né à Reggio en 1706, fit ses premières études au collége de Modène, et il y fit de tels progrès qu'à l'âge de dix-huit ans, outre l'hébreu, le grec et le latin, il possédait les principales langues de l'Europe. Son éducation terminée, il visita la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, ajoutant chaque jour à ses connaissances par la lecture des meilleurs ouvrages, l'inspection des monuments et la conversation des savants les plus distingués. Il parcourut ensuite l'Italie, et après une absence de plusieurs années, il revint au sein de sa famille se délasser de ses fatigues et former de nouveaux projets. A peine était-il de retour que le duc de Modène l'honora du titre de son conseiller intime. Fontanelli fut envoyé en Allemagne en 1734, et l'année suivante en France, où il fut chargé de négociations importantes qu'il eut le bonheur de terminer avantageusement. Il fut nommé en 1740 colonel du régiment de la Mirandole, en 1741 gouverneur du duché de Massa-Carrara; et lorsque les événements de la guerre déterminèrent le duc de Modène à quitter ses états, il nomma Fontanelli membre de la junte qu'il établit pour gouverner pendant son absence. Chargé de fonctions si intéressantes, et qui semblaient devoir l'occuper tout entier, Fontanelli trouvait cependant le loisir de cultiver la

littérature et les sciences. Sa bibliothèque, aussi précieuse par le nombre que par le choix des volumes, était ouverte aux personnes qu'il réunissait plusieurs fois chaque semaine, pour discuter ensemble des matières de physique et d'érudition. C'est dans cette assemblée que furent conçus plusieurs projets utiles que Fontanelli fit exécuter. On lui doit l'idée de la route pratiquée dans les Apennins, et qui communique en ligne directe de Modène à Massa, la construction du magnifique arsenal de Modène, et la plupart des embellissements qu'a reçus cette capitale dans le siècle dernier. Cet excellent citoyen mourut à Modène le 3 décembre 1777, et son corps fut inhumé dans l'église de Marzaglia, où on lit son épitaphe. Fontanelli était membre de presque toutes les académies d'Italie, et peu de personnes ont mieux mérité cet honneur. Outre plusieurs pièces de poésie insérées dans les recueils du temps, on a de lui: I. Des *Cantates*. II. Des *Traductions* en prose d'*Alzire*, de *Mahomet*, de *Brutus* et de *Zaïre*, tragédies de Voltaire; du *Gustave* de Piron, et du *Mahomet II* de Lanoue. Ces différentes traductions ont été imprimées; mais il en a laissé un plus grand nombre en manuscrit. III. *Trattato della falsità degli oracoli antichi*. IV. *Nuovo piano per la scelta e formazione delle truppi nazionali di S. A. S.*, 2 vol. in-fol. V. *Poësie raccolte nel* 1777, in-fol. VI. Une *Réfutation du livre de l'Esprit*. Tous ces ouvrages sont conservés dans la famille de l'auteur. — FONTANELLI (Alphonse-François), né à Bologne le 20 décembre 1721, mort à Reggio le 15 juin 1782, est auteur de la *Descrizione d'alcuni discendenti di Giacomo o Giacobino seniore da Fontanella di Reggio in Lombardia*, Reggio, 1773, in-4°. On trouvera dans cet ouvrage, dont Tiraboschi loue l'exactitude, de grands détails sur les personnages distingués qui sont sortis de cette illustre famille. W—s.

FONTANES (Jean-Pierre-Marcellin de), né à Genève en 1721, mort à Nantes, au mois de novembre 1774, descendait d'une famille connue, aux environs d'Alais, depuis plusieurs siècles. Ses ancêtres avaient embrassé la religion prétendue réformée, et son aïeul, zélé calviniste, s'était expatrié dans les dernières années du règne de Louis XIV. Son père revint en France, à l'époque du ministère de M. Orry, dont il était connu: il espérait que, sous des lois plus douces, il recouvrerait quelques débris du patrimoine de sa famille. Ses espérances furent trompées. Entièrement dépourvu de fortune, il accepta une place d'inspecteur des manufactures dans le Bas-Languedoc. Le fils (Jean-Pierre-Marcellin), dont il est ici question, suivit la même carrière. Il se maria à St.-Gaudens, avec Mlle. de Sède, nièce du marquis de Fourquevaux Un triste succès, dans une affaire d'honneur, lui fit demander son déplacement pour le Poitou. Il se fit connaître dans cette province par des établissements utiles, et il y a laissé une mémoire honorable. C'est à lui qu'on y doit, en grande partie, le défrichement de plusieurs terreins stériles, connus sous le nom de *Lais-de-Mer*.. Il y a fort encouragé la culture et les pépinières de garance. Il a fourni des Mémoires estimés à diverses sociétés d'agriculture; quelques-uns de ces mémoires ont paru dans les *Ephémérides du Citoyen*, journal dont Voltaire parle avec eloge. Jean de Fontanes eut deux

fils : l'aîné, mort à 21 ans, s'était fait connaître par des essais politiques qui donnaient de grandes espérances; le second vit encore. C'est celui qu'on a vu naguères président du corps-législatif et grand-maître de l'université, et qui est aujourd'hui pair de France et ministre d'état. Z.

FONTANEY (Jean de), jésuite français, et missionnaire à la Chine, fut désigné, en 1684, par Cassini, à Colbert, d'après l'intention où était ce ministre, ami des arts, d'envoyer à la Chine et aux Indes des hommes capables d'y faire des observations utiles aux sciences en général, et à l'astronomie en particulier, en même temps qu'ils y porteraient le christianisme. (*Voy.* Bouvet.) Le P. Fontaney avait jusqu'alors enseigné les mathématiques dans le collége des jésuites de Paris, où il s'occupait aussi d'astronomie (1). Il mit le plus grand empressement à une entreprise qui favorisait également son zèle et son goût pour l'étude. Cependant, le voyage fut différé de près de deux ans; mais au mois de mars 1685, le P. Fontaney, accompagné des PP. Tachard, Gerbillon, Lecomte, Visdelou et Bouvet, tous illustrés depuis par leurs talents et leurs ouvrages, partit de Brest avec des instructions spéciales de l'académie des sciences, qui l'avait élu, lui et ses compagnons, comme correspondants. Ce fut-là le premier noyau de cette mission française de la Chine, si célèbre pendant plus de cent ans, et dont les membres ont tant contribué à faire connaître les contrées orientales de l'Asie. Des observations astronomiques, faites au-delà de l'équateur, furent le premier tribut envoyé par le P. de Fontaney. Plusieurs de ses observations sont consignées dans le voyage du P. Gerbillon, et on peut les voir au tome II de la compilation de Du Halde. Les missionnaires avaient dirigé leur route par le royaume de Siam, où ils arrivèrent en septembre 1685; et ce fut là que le P. Fontaney observa, comme il en était convenu avec Cassini avant son départ, une éclipse totale de lune, qui pouvait être d'une grande utilité pour la détermination des longitudes. Au mois de juillet 1686, les missionnaires partirent de Siam pour Macao; mais l'inhabileté de leur pilote, et la difficulté de la navigation dans ces mers orageuses et peu connues alors, ne permirent pas qu'ils y arrivassent : ils se virent donc contraints de revenir à Siam, où ils apprirent que les Portugais s'opposaient au passage des missionnaires, de Macao à la Chine. Ce fut pour eux un motif de prendre une autre route; et à leur second départ, le 19 juin 1687, ils s'embarquèrent sur un vaisseau chinois qui allait à *Ning-pho*, dans la province de *Tche-kiang*, où ils arrivèrent le 23 juillet suivant, deux ans et demi après leur départ de France. Environ trois mois après, ils furent appelés à Péking par ordre de l'empereur. Le P. Fontaney n'y demeura pas long-temps : il se rendit à *Kiang-ning*, ou *Nanking*, au mois de mai 1688, et fixa dans cette ville le siége de ses travaux apostoliques. Il y resta plus de deux ans, occupé, dans la compagnie du P. Gabiani, à prêcher la foi, et à instruire les chrétiens. Les Portugais de Macao continuaient à chercher les moyens de nuire aux missionnaires de la Chine, et à inter-

(1) C'est le P. Fontaney qui avait publié, en 1674, le Planisphère ou Globe céleste, en six feuilles, du P. de Pardies, l'un des plus complets qu'on eût alors (*Voy.* Pardies). L'abbé de Choisy écrivait, en date du 13 mars 1685 : « Les » Cartes Astronomiques du P. Pardies, auxquelles » le P. Fontaney a beaucoup de part, nous ont fait » grand plaisir. C'est lui qui les a revues, corri» gées, augmentées et fait imprimer. » (*Journal ou Suite du Voyage de Siam*, p. 12)

Tome XV. page 207.

HIST. DE FRANCE.

M.lle DE FONTANGES.

cepter même les livres et l'argent qu'on leur faisait passer d'Europe. Cela obligea le P. Fontaney de faire un voyage à Canton, pour chercher à obtenir justice. Il y retourna de nouveau sur la fin de 1692; mais il fut bientôt après mandé à Péking, où l'empereur donna à lui et à ses compagnons, une maison dans la première enceinte de son palais, pour les récompenser des remèdes européens qu'il avait reçus d'eux, et auxquels il devait d'être délivré d'une maladie qui avait résisté aux efforts combinés des Bonzes et des médecins chinois. Il paraît que le P. Fontaney resta dans cette capitale jusqu'à l'année 1699, où il fit un premier voyage en Europe. Il revint en Chine au milieu de 1701, et demeura dans le port de *Tcheou-chan*, à dix-huit lieues de *Ning-pho*. Il en repartit le 1er. mars 1703, sur un vaisseau anglais, qui l'amena à Londres. Il était dans cette ville au mois de janvier 1704. Le but de ces voyages était de rendre compte à ses supérieurs de l'état des jésuites en Chine, et de prendre différents arrangements, relatifs à la mission. L'époque de son retour en Chine ne nous est pas connue; mais on sait qu'il revint en France au mois d'octobre 1720. Dans ses premiers voyages, il avait apporté plusieurs livres chinois, qui sont du nombre des premiers qu'ait possédés la bibliothèque du roi. Dans le dernier, il fit présent à cet établissement d'un dictionnaire Mandchou, en douze volumes, qui est très probablement le premier ouvrage en cette langue qu'on y ait vu. Nous n'avons pu découvrir l'indication de l'époque, du lieu et des circonstances de la mort du P. Fontaney. Ce missionnaire est plus recommandable par le zèle infatigable avec lequel il a rempli sa carrière apostolique, que par ses travaux littéraires. On a de lui deux lettres insérées dans les tomes VII et VIII des *Lettres édifiantes*. La première est assez intéressante; l'autre n'offre guère que le récit de quelques contestations entre les missionnaires des différents ordres qui se trouvaient à la Chine. Le P. Fontaney a aussi fourni quelques Mémoires à la compilation de Du Halde. A. R—T.

FONTANGES (Marie-Angélique Scoraille de Roussille, duchesse de), née en 1661, d'une ancienne famille de Rouergue, fut placée comme fille d'honneur auprès de Madame. On prétend que dès l'enfance ses parents l'avaient destinée à plaire au roi. Lorsque Mlle. de Fontanges parut à la cour, la passion de Louis XIV pour Mme. de Montespan était sur son déclin. La hauteur, les violences et les inégalités du caractère de cette dame l'affaiblissaient chaque jour. Mme. de Montespan qui, à cette époque, redoutait plus Mme. de Maintenon que toutes les beautés de la cour, vanta elle-même au roi les charmes de Mlle. de Fontanges, qu'elle appelait une statue provinciale. Malgré ces moqueries, le roi fut frappé de l'éclatante beauté de cette jeune personne; il la loua, l'admira, et en fut bientôt vivement épris. Mlle. de Fontanges n'avait pas autant d'esprit que de beauté; elle ne fit pas acheter sa conquête par une longue poursuite. Déclarée maîtresse, elle jouit de sa faveur avec autant d'avidité que si elle avait pressenti combien son règne devait être court. Mme. de Montespan s'alarma de cette nouvelle passion; mais ses efforts pour l'affaiblir, furent inutiles. Malgré son peu d'esprit, Mlle. de Fontanges eut une grande influence dans les affaires, devint la dispensatrice de toutes les grâces et l'ob-

jet des adorations de la cour. La prodigalité faisait le fond de son caractère. Elle s'y livra toute entière ; elle dépensa cent mille écus par mois, fit des dettes, et s'étonna que cette dépense parût extraordinaire. On aurait dit qu'elle se hâtait de remplir sa destinée. Sa faveur l'enivrait au point qu'elle passait devant la reine sans la saluer ; elle rendit au centuple à Mme. de Montespan les dédains qu'elle en avait reçus. Mais ce rêve de grandeur ne tarda pas à s'évanouir. Les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et l'amour de Louis ne survécut point à la beauté de sa maîtresse. Bientôt il ne resta de cette favorite d'autre souvenir que celui d'un ornement de tête qui passa un moment avec son nom dans toute l'Europe. Mlle. de Fontanges quitta la cour, et se retira dans l'abbaye de Port-Royal, où elle languit encore quelque temps. A ses derniers moments, elle sollicita la faveur de voir le roi, et l'on raconte que le jour qu'il avait promis de venir, elle demandait sans cesse quelle heure il était. En voyant au lit de la mort celle qu'il avait aimée, Louis parut attendri et versa quelques larmes. On prétend que Mlle. de Fontanges dit : « Je meurs contente, puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi. » Paroles, qui sans être très remarquables, sont peut-être au-dessus de ce qu'on attendait d'elle. Cette favorite se montra aussi peu sensible que peu spirituelle. Son humeur était douce, mais son cœur était froid. Plus d'une fois, dit-on, le roi soupçonna sa fidélité. Elle irrita ses amis par son indifférence, et étonna jusqu'aux courtisans par son ingratitude envers ceux qui l'avaient servie. Mlle. de Fontanges mourut le 28 juin 1681 dans sa vingtième année. Elle avait un frère dont la postérité subsiste. B—y.

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), fut successivement maître des requêtes, intendant de Grenoble, conseiller d'état ordinaire, contrôleur-général des meubles de la couronne, et mourut le 26 septembre 1767, âgé de soixante-quatorze ans. Il consacra ses jours à l'étude aride et pénible de l'histoire de son pays, et forma, sur ce sujet, le plus ample *Recueil de Titres* que nous possédions. Ce recueil, composé de huit cent quarante-un portefeuilles in-4°., et déposé à la bibliothèque royale, est tiré non seulement des trésors que renferme celle-ci, mais des archives de la chambre des comptes, du cabinet de St.-Martin-des-Champs, du trésor des chartes, des nombreux travaux de l'abbé de Camps (*Voyez* Camps), et même des pays étrangers. Il est divisé en deux parties : la première concerne les règnes particuliers des rois des trois races ; la seconde traite du droit public de France, des matières ecclésiastiques, du gouvernement, des prérogatives de la couronne et du droit de succession, des maisons du roi, de la reine et des princes, des mariages, testaments, donations, des généalogies, de l'état des personnes, des procès criminels, des pairies, du droit féodal, des ordonnances, des juridictions, de la guerre, des finances, du commerce, de la marine, du domaine, et des mœurs des Français. Fontanieu ne s'est pas contenté de réunir par un travail immense toutes ces pièces ; il les a enrichies de notes, d'observations, et même de dissertations quand elles en exigeaient. On a en outre, de lui, en manuscrit : I. *Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-fol. II. *Histoire de Charles VIII*, in-fol. III. *Journal de la guerre d'Italie en* 1733, in-fol. IV. *Histoire du Dauphiné*, avec différents mémoires sur cette province,

in-fol., suivi d'un volume in-4°. de preuves. V. *Traité des Régences*, in-fol. VI. *Dissertation sur le remplacement par élection de l'office de chancelier de France et des magistratures du parlement*, in-fol. VII. Divers *Traités sur les reines de France*, in-fol. VIII. *Droits du Roi sur les pays possédés par les étrangers*, in-4°. IX. *Mémoires sur les actes les plus importants du cartulaire du Dauphiné*, 2 vol. in-4°. Le conseiller Fontanieu n'a publié qu'un seul ouvrage; c'est *la Rosalinde*, imitée de l'italien de Bernardo Morando, La Haye (Paris), 1732, in-12, 2 vol. — FONTANIEU (Pierre-Elisabeth), fils du précédent, fut comme lui, contrôleur des meubles de la couronne, de l'académie des sciences, de celle d'architecture et de celle de Stockholm. Il s'adonna à la chimie, et publia en 1778, in-8°., *l'Art de faire les cristaux colorés imitant les pierres précieuses*. C'est, il faut l'avouer, un travail bien long et bien pénible pour un résultat d'une médiocre importance. Fontanieu a laissé en manuscrit un ouvrage plus utile *sur les couleurs en émail*, dont la composition a beaucoup d'analogie avec celle des pierres factices. Jacques-Philippe Ferrand et d'Avelais de Montamy avaient déjà traité la même matière. Fontanieu mourut le 30 mai 1784.

D. L.

FONTANINI (JUSTE), archevêque d'Ancyre, savant littérateur, antiquaire et critique italien, naquit, le 30 octobre 1666, à Saint-Daniel, l'une des principales villes du Frioul. Il commença ses études à Goritz, chez les jésuites: s'étant ensuite décidé à entrer dans la carrière ecclésiastique, il se rendit, en 1690, à Venise, et ensuite à Padoue, pour y acquérir, sous les plus habiles professeurs, les connaissances nécessaires à cet état. Une savante dissertation *sur la condition des esclaves chez les Lombards*, commença sa réputation; et la place de bibliothécaire du cardinal Imperiali fut son premier pas vers la fortune: il en alla prendre possession à Rome, en 1697, et fut bientôt admis aux doctes réunions qui se formaient chez les prélats Severoli, Ciampini, et chez plusieurs cardinaux amis et protecteurs des lettres. Ayant reconnu qu'il lui manquait, pour y réussir complètement, d'être plus instruit qu'il ne l'était dans la langue grecque, ce fut seulement alors qu'il en fit une étude approfondie; il apprit aussi du savant antiquaire Fabretti, à connaître, lire et expliquer les anciennes inscriptions. Ses recherches se tournèrent principalement vers l'histoire ecclésiastique; il ne tarda pas à donner des preuves de son savoir dans l'académie qui s'assemblait au palais de la Propagande, et qui en portait le nom: mais il n'en suivait pas avec moins d'ardeur quelques travaux purement littéraires; et conservant toujours son goût pour la poésie, et l'admiration presque exclusive qu'il avait eue pour le Tasse dès sa première jeunesse, il fit imprimer à Rome une défense de l'*Aminta*, dans le temps même où il paraissait le plus occupé de recherches sur des questions d'histoire ecclésiastique et de droit canonique. Il avait aussi entrepris la défense de la tragédie du Tasse, intitulée: *Il re Torrismondo*; il y voulait traiter de la tragédie et de la comédie telles qu'elles sont chez les peuples modernes et particulièrement chez nous autres Français. Il abandonna cette entreprise, dans laquelle il eût probablement apporté plus de passion en faveur du Tasse que de connaissance des règles du théâtre et de justice à notre égard. Le pape Clé-

ment XI qui avait à cœur de rendre à l'université romaine tout son éclat, y nomma Fontanini professeur d'éloquence. Le discours latin *sur l'utilité et la dignité des belles-lettres*, qu'il prononça en prenant possession de cette chaire, eut un grand succès, et obtint le suffrage de l'illustre Bayle, à qui il en avait adressé un exemplaire. Il était dès-lors en correspondance avec les savants les plus célèbres de presque toutes les parties de l'Europe: l'ouvrage du P. Mabillon sur la Science diplomatique, ayant été attaqué en 1703, avec autant d'aigreur que de présomption, par le jésuite Germon, dans son traité *de veteribus regum Francorum diplomatibus*, Fontanini prit la défense du savant bénédictin et de la science en général dont ce jésuite avait tenté d'ébranler les bases en osant soutenir que la plupart des titres et des diplômes étaient faux et controuvés, à peu près comme le P. Hardouin, son confrère, avait prétendu que les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine avaient été forgés par des bénédictins du onzième siècle. Il n'en fallut pas davantage pour exciter contre Fontanini les journalistes de Trévoux et tous les écrivains membres de la société ou ses partisans. Ils écrivirent durement contre lui, et contre Gatti et Lazzarini, qui avaient pris sa défense. Il semblait fait pour ces sortes de combats, et ne s'effrayait ni de la violence ni du nombre de ses adversaires. Que les hommes me traitent comme ils voudront, disait-il, pourvu que la vérité soit pour moi. Il prit, avec le même courage, le parti de Tillemont, dont l'Histoire ecclésiastique était l'objet de critiques si animées, qu'on ne parlait de rien moins que d'en obtenir la suppression. Le pape qui haïssait jusqu'au nom des jansénistes, l'eût peut-être prononcée; mais les raisons alléguées par Fontanini le désarmèrent, et il lui sut même bon gré de son zèle à défendre la vérité. L'espèce de patronage qu'il exerçait à l'égard de quelques autres savants persécutés pour les mêmes opinions que Tillemont, et dont il recherchait la correspondance, dont il lisait et faisait valoir les lettres apologétiques et les mémoires, dont il vantait hautement les talents et le savoir, le firent accuser par les jésuites d'être, à Rome, le partisan et le fauteur du jansénisme; il ne tint aucun compte de ces accusations, et continua d'agir et d'écrire comme il avait commencé. Son fameux Traité *de l'Eloquence italienne* lui attira des controverses d'une autre espèce. Il le fit paraître pour la première fois en 1706; les critiques qu'il essuya et ses propres réflexions, lui firent apercevoir un grand nombre d'erreurs et d'omissions qu'il y avait commises: après trois ou quatre éditions qu'il avait progressivement améliorées, il le refondit presque en entier trente ans après, l'année même de sa mort. Il est divisé en trois parties; la première a pour objet l'origine et les progrès de la langue italienne, la seconde son accroissement par les ouvrages qui y ont été écrits; dans la troisième, est rangée avec ordre et dans une classification régulière, une bibliothèque des livres classiques italiens de tous les genres, avec des notes bibliographiques et littéraires. Lorsqu'il parut dans ce nouvel état, l'auteur fut encore loin d'être à l'abri de la censure. La principale de celles dont il fut l'objet eut pour auteur Apostolo Zeno: ce célèbre littérateur était pourtant son ami, mais il avait pour la vérité un zèle égal au sien; et, malgré leur ancienne amitié, malgré la douceur habituelle de son caractère, il fut entraîné par le ton dur et amer que Fontanini avait souvent

mis dans ses jugements, à mettre aussi de l'amertume et de la dureté dans ses critiques. D'ailleurs, Fontanini, qui était très irascible, et qui rompait facilement ses liaisons les plus intimes, s'était brouillé avec Muratori et Maffei, et avait su mauvais gré à Zeno d'être resté leur ami. Zeno lui avait fourni un nombre infini de notes et d'observations pour la dernière édition de son ouvrage; Fontanini en avait fait usage sans dire un mot de ce service, et avait même lancé contre lui quelques traits de critique; ce fut ce qui fit sortir Apostolo Zeno de sa modération ordinaire, et ce qui nous a valu l'excellent ouvrage de critique, connu sous le nom de *Notes sur la Bibliothèque de Fontanini.* (*Voy.* Apostolo Zeno.) Une discussion qui s'éleva entre l'empereur Joseph Ier. et le Pape, au sujet de la ville de Comacchio, fournit à Fontanini l'occasion de donner de nouvelles preuves de son zèle pour les intérêts du St.-Siége, et d'en recueillir les fruits. Il écrivit très savamment, pour appuyer les prétentions du pape sur cette ville, et pour combattre celles de l'empereur. Muratori n'écrivit pas moins savamment pour la cause contraire. Le second mit, dans cette querelle, la modération et le calme qui lui étaient naturels; le premier, la véhémence et la passion qu'il mettait à tout. Cette violence nuisit plus à la cause du pape qu'elle ne la servit. L'empereur Joseph resta en possession de Comacchio: mais ce qui fait croire qu'au fond il avait tort, c'est que Charles VI, son successeur, rendit cette ville au pape Benoît XIII; ce qu'il n'eût pas fait, sans doute, s'il avait eu le droit de la garder. Clément XI voulut cependant reconnaître le dévouement et le talent que Fontanini avait montrés dans cette affaire; il le fit un de ses camériers apostoliques, et joignit plusieurs riches bénéfices à ce titre d'honneur. Encouragé par ces récompenses, Fontanini, après avoir publié quelques autres ouvrages sur différents sujets d'érudition, résolut de se consacrer totalement à ceux d'antiquité ecclésiastique, et obtint du pape la permission de voyager dans toute l'Italie pour en rechercher les monuments, et pour puiser de nouvelles lumières auprès des hommes les plus versés dans cette science. Il recueillit dans ce voyage de nombreux témoignages d'estime, et beaucoup de titres et de monuments relatifs au but qu'il se proposait. De retour à Rome, il reçut l'ordre d'en faire un premier usage, en prouvant que les pontifes romains avaient eu la suzeraineté sur le duché de Parme et de Plaisance, droit qui venait d'être méconnu dans le traité conclu au mois de juillet 1718 entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, et la république Batave: il y était stipulé que si la famille Farnèse venait à manquer, ce duché, comme fief impérial, tomberait dans la possession de l'empereur. Fontanini soutint cette cause avec autant de savoir, mais aussi avec la même liberté et les mêmes emportements que la précédente. Malheureusement pour lui, Clément XI mourut: Innocent XIII désapprouva hautement cette manière de plaider pour le Saint-Siége; il priva Fontanini du logement qu'il occupait dans le palais; et la disgrâce, en un mot, fut le fruit d'un travail dont l'auteur avait espéré l'augmentation de son crédit et de sa fortune. Il se retira sans se plaindre, se consola par l'étude, se procura, par les amis puissants qu'il avait à la cour de Rome, des occasions de la servir par des conseils utiles et par de savants écrits; enfin il touchait au moment où Innocent XIII devait le rappeler auprès de lui, quand la mort de ce pape

lui donna Benoît XIII pour successeur. Le nouveau pontife qui avait toujours eu de la bienveillance pour Fontanini, ne tarda point à lui en faire sentir les effets ; il le fit archevêque titulaire d'Ancyre, et chanoine de Sainte-Marie-Majeure : il y ajouta, bientôt après, un office de secrétaire du *visa*, et une assez forte pension sur les revenus de l'évêché de Cénéda. Enfin, il lui fut assigné un logement au mont Quirinal, l'un des plus beaux quartiers de Rome, pour qu'il pût s'y livrer tranquillement et commodément à ses travaux. Fontanini put alors terminer plusieurs dissertations sur des sujets d'érudition ecclésiastique, qu'il fit paraître successivement. Il était d'ailleurs toujours prêt à donner, sur toutes les questions de droit canonique, tous les éclaircissements que le pape lui faisait demander. Ce pontife lui confia un travail plus important, celui d'une nouvelle édition des cinq livres de décrétales connus sous le titre de *Décrets de Gratien*, rédigés dans un meilleur ordre, accompagnés d'une préface historique et critique, de notes ou de scolies, et de tables : il ne lui fallut pas moins de seize mois pour achever cette grande entreprise, dans laquelle il fut encore aidé par deux savants théologiens, Vincent-Thomas Moneglia et Dominique Georgi. Il en avait formé, depuis quelques années, une autre qu'il ne croyait pas moins utile; c'était une réimpression des Morales de S. Grégoire, traduites en italien par Zanobi da Strada, contemporain de Pétrarque, purgée de toutes les fautes dont cette vieille traduction était remplie, et accompagnée de notes explicatives. Il en avait déjà publié un volume in-4. à Rome, en 1714; le second y avait paru en 1721, et le troisième, en 1725; il publia le quatrième et dernier en 1730. L'idée de ce travail était fort bonne; mais on peut voir dans les notes d'Apostolo Zeno sur la *Bibliothèque de Fontanini*, tom. II, pag. 469 à 475, combien de choses manquent à l'exécution. Une nouvelle disgrâce vint troubler dans sa vieillesse le repos dont il jouissait. Les évêques d'Arezzo prétendaient avoir droit de porter le pallium ; il soutint dans un écrit non imprimé, qu'on devait leur refuser ce droit : le cardinal Laurent Corsini, qui les y croyait fondés, devint pape; il chassa Fontanini du palais Quirinal, et lui donna plusieurs autres preuves de sa colère. Fontanini se réfugia, comme la première fois, dans le sein de l'étude ; ce fut alors qu'il se livra de suite, et avec son ardeur accoutumée, à la rédaction d'un ouvrage dont il avait amassé depuis long-temps les matériaux, l'*Histoire des savants du Frioul :* il venait d'en terminer le premier volume, qui contient l'*Histoire littéraire d'Aquilée*, lorsque la mort le surprit ; il mourut d'apoplexie, le 17 avril 1736. Son neveu, Dominique Fontanini, l'assista dans ses derniers moments ; il recueillit et mit en ordre ses papiers, publia, quelques années après, le volume d'*Histoire littéraire du Frioul*, qui était seul achevé, et prit soin de faire transporter et placer convenablement à St.-Daniel la bibliothèque entière de son oncle, que celui-ci avait léguée par son testament, à cette ville où il était né. Les principaux ouvrages de ce savant et laborieux écrivain sont, en latin : I. *Vindiciæ antiquorum diplomatum adversùs Bartholomæi Germonii dissertationem, libri II*, Romæ, 1705, in-4°. II. *Bibliothecæ card. Imperialis catalogus, secundùm autorum cognomina, ordine alphabetico dispositus*, Rome, 1711, in-fol.; livre de bibliographie très cu-

rieux, et que l'auteur avouait lui avoir coûté beaucoup de peine, et plusieurs années de travail. III. *De antiquitatibus Hortæ coloniæ etruscorum, libri III*, Rome, 1713, in-4°.; inséré par Burmann, t. VIII de son *Thesaurus antiq. ital.* IV. *Dissertatio de corona ferreâ Longobardorum*, Rome, 1717, in-4°., et t. IV du *Thesaurus antiq. ital.* V. *Discus votivus argenteus commentario illustratus*, Rome, 1728, in 4°. VI. *Achates isiacus annularis commentario illustratus*, Rome, 1728, in-4°. VII. *De corpore S. Augustini Ticini reperto in confessione ædis S. Petri in Cœlo-Aureo disquisitio*, Rome, 1728, in-4°. de 144 pages; ouvrage composé par ordre de Benoît XIII pour terminer la discussion élevée entre les chanoines réguliers et les ermites de S. Augustin, qui possédaient en commun l'église de Saint-Pierre *in Cœlo-Aureo* à Pavie, dans la chapelle de laquelle on avait découvert, en 1695, les reliques du saint docteur. (*Voy.* AUGUSTIN, III, 61.) On trouve un précis de cette dissertation dans les Mémoires de Trévoux, mars 1731. VIII. *De S. Petro Urseolo duce Venetorum dissertatio*, Rome, 1730, in-4°. IX. *Historiæ literariæ aquilejensis lib. V; accedit dissertatio de anno emortuali S. Athanasii patriarchæ alexandrini, nec non virorum illustrium provinciæ Fori Julii catalogus*, Rome, 1742, in-4°. En italien : I. *Delle masnade ed altri servi secondo l'uso de' Longobardi*, Venise, 1698, in-4°. II. *L'Aminta di Torquato Tasso difeso e illustrato*, Rome, 1700, in-8°.; et Venise, 1730, in-8°. avec les notes critiques d'un académicien de Florence (*Uberto Benvoglienti*), et la réponse de Fontanini. III. *Dell' eloquenza italiana, ragionamento steso in una lettera all' illustrissimo sig. marchese Gian Giuseppe Orsi*, Rome, 1706, in-4°.; Cesena, 1724, in-4°.; Rome, 1726, in-4°., édition publiquement désavouée par l'auteur; Venise, 1727, in 8°., et enfin, Rome, 1736, in-4°., édition tellement augmentée, que l'ouvrage est en quelque sorte nouveau; il porte aussi un nouveau titre : *Della eloquenza italiana di monsig. Giusto Fontanini, Arcivescovo d'Ancira, lib. tre.* Ce fut le neveu de l'auteur qui acheva de préparer et fit paraître cette édition, que son oncle avait à peine commencée lorsqu'il mourut. C'est la seule que l'on recherche quand on ne veut avoir que l'ouvrage même de Fontanini; mais il y faut joindre l'édition de la *Bibliothèque* en particulier, avec les notes d'Apostolo Zeno, dont nous avons parlé dans cet article, et sur lesquelles nous reviendrons dans l'article ZENO. IV. *Il Dominio temporale della sede apostolica sopra la città di Comacchio colla difesa del medesimo dominio*, Rome, 1709, in-fol. *Difesa seconda del Dominio temporale della sede apostolica sopra la detta città*, Rome, 1711, in-fol. *Confutazione d'un libro italiano e francese sparso in Germania intorno a Comacchio*, Rome, 1711. *Risposta a varie scritture contro la S. sede in proposito di Comacchio*, Rome, 1720. Si l'on veut connaître tout le zèle que monsig. Fontanini mettait à défendre la puissance temporelle de la cour de Rome, et toute la science qu'il employait à soutenir cette cause tantôt gagnée et tantôt perdue, on doit joindre à ces quatre plaidoyers celui qu'il publia au sujet de Parme, et qui ne lui réussit pas aussi bien : *Istoria del Dominio temporale della sede apostolica del ducato di Parma e Piacenza*, Rome, 1720, in-fol. G—É.

FONTANON (Antoine), avocat au parlement de Paris, né en Auvergne, vivait vers la fin du 16e. siècle. Aidé par le célèbre Pierre Pithou, par Bergeron et d'autres savants jurisconsultes de son temps, il entreprit un recueil des anciennes ordonnances de nos rois. Il existait avant lui des recueils de ce genre, mais ils étaient imparfaits et incomplets. Fontanon fit imprimer le sien en 1589, et le divisa en 4 vol. in-fol., qu'on trouve ordinairement reliés en deux. Il y fit entrer plusieurs ordonnances qui n'avaient pas encore été imprimées et dont les plus anciennes sont de St.-Louis. Elles n'y sont point rangées dans l'ordre chronologique, mais suivant un ordre de matières que l'auteur imagina et qu'il distribua en différents livres. Gabriel de la Roche-Maillet, avocat au parlement de Paris, qui revit l'ouvrage de Fontanon, par ordre du chancelier de Sillery, en donna, en 1611, une nouvelle édition en 3 gros vol. in-fol., augmentée d'un fort grand nombre d'ordonnances tant anciennes que modernes, qui n'avaient pas encore été recueillies. Il y a eu d'autres compilations des ordonnances postérieurement à celle de Fontanon, et qui, comme la sienne, ont été éclipsées par la collection entreprise sous les auspices du chancelier d'Aguesseau, et connue sous le nom d'*Ordonnances du Louvre :* elle se continue par les soins de la 3e. classe de l'Institut. On en a déjà publié seize vol. in-fol. Elles y sont imprimées dans l'ordre chronologique, et présentent ainsi un tableau fort intéressant des progrès de notre législation et des pas successifs qu'elle a faits vers la civilisation. B—i.

FONTANON (Denis), médecin français du 16e. siècle, naquit à Montpellier, fit ses études à la célèbre université de cette ville, obtint en 1502 une chaire de médecine, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée vers 1545. Les leçons qu'il avait dictées pendant le cours de son professorat, furent recueillies par le docteur Jean Reinier, et imprimées sous ce titre : *Practica medica, sive de morborum internorum curatione libri quatuor*, Lyon, 1550, in-8°.; ibid. 1556, 1605; Francfort, 1600, in-8°.; ibid. 1611; Leyde, 1658, in-12. Les principes de cet ouvrage ne sont pas toujours fondés sur une doctrine judicieuse ; et dans la méthode curative on retrouve la polypharmacie arabe. Le huitième chapitre du premier livre traite de la céphalalgie, produite par la siphilis. Il a été extrait par Louis Luisini, qui l'a inséré dans sa collection intitulée : *Aphrodisiacus*. Il convient de remarquer, avec Astruc, que c'est le troisième écrit publié en France sur la maladie vénérienne : il est au reste peu important, et mérite la critique sévère qu'en fait Girtanner. C.

FONTANUS (Nicolas), ou plutôt *Fonteyn*, médecin hollandais du 17e. siècle. Quoiqu'il ait exercé pendant long-temps avec honneur sa profession à Amsterdam, et enseigné publiquement l'anatomie dans cette ville, où il avait reçu la naissance, il n'est guère connu que par ses ouvrages, qui sont assez nombreux : I. *Institutiones pharmaceuticæ ex Bauderonio et Dubois, in pharmacopœorum gratiam potissimùm concinnatæ*, Amsterdam, 1633, in-12. II. *Florilegium medicum, in quo flores universæ medicinæ, tam theoricæ quàm practicæ per partes distinctas proponuntur, et raris, utilibus, illustribusque quæstionibus exornantur*, Amsterdam, 1637, in-12. III. *Responsionum et curationum medicinalium liber unus*, Amsterdam, 1639, in-12. C'est un recueil de lettres médi-

eales adressées à Fontanus, qui fait sur chacune, des réflexions, des commentaires, dont la théorie est presque constamment empruntée de Galien. Quelques-unes de ces lettres contiennent des histoires curieuses, mais dont l'authenticité est parfois suspecte. On y voit avec surprise, pour ne rien dire de plus, un individu muet et imbécille, recouvrer, peu d'heures avant de mourir, la parole et la raison. IV. *Observationum rariorum analecta*, Amsterdam, 1641, in-4°. Dans cet écrit, analogue au précédent, on trouve un exemple intéressant de laryngotomie, pratiquée avec autant d'habileté que de succès. V. *Syntagma medicum de morbis mulierum, in quatuor tomos distinctum*, Amsterdam, 1644, in-12; Venise, 1649, in-18. Ces quatre tomes ne forment qu'un très petit volume. VI. *Fons sive origo febrium, earumque remedia*, Amsterdam, 1644, in-12. Fontanus a donné en outre une édition *méthodique* des Aphorismes d'Hippocrate, enrichie d'un Mémoire sur l'extraction du fœtus; il a publié des commentaires, des remarques sur le Traité des maladies des enfants, de Sébastien Austrius, sur l'anatomie d'André Vesale, sur la médecine pratique de Rembert Dodoens. C.

FONTE. *Voy.* Fuentes.

FONTE (Moderata), dame célèbre par son esprit, naquit à Venise en 1555: un an après sa naissance elle perdit son père et sa mère, qui moururent de la peste à quelques jours l'un de l'autre. Son aïeule maternelle prit soin de son enfance, et, à l'âge de six ans, la mit en pension dans un couvent, où on lui enseigna les premiers éléments de la grammaire. Elle lut ensuite, ou plutôt elle dévora tous les livres qu'on lui mit entre les mains; et ce fut ainsi qu'elle acquit, en très peu de temps, la connaissance de la géographie, de l'histoire et de la mythologie. Elle était douée d'une mémoire si prodigieuse, qu'il lui suffisait de lire un ouvrage une seule fois, ou d'entendre prononcer un discours pour le retenir en entier. A sa sortie du couvent, elle apprit le latin en assistant aux leçons qu'en recevait son frère; elle s'appliquait en même temps à la culture des arts d'agrément, et se rendit très habile dans la musique et le dessin. Elle épousa, à dix-sept ans, Philippe Giorgi, avocat-général près le tribunal des eaux à Venise, et vécut avec lui dans une union parfaite pendant vingt années. Elle mourut des suites d'une couche, le 2 novembre 1592, et fut inhumée dans le cloître du couvent de St.-François. Cette dame se nommait Modesta Pozzo; mais elle changea ce nom contre celui de Moderata Fonte, qui en est à peu près la traduction, et qu'on lit en tête de ses ouvrages, dont voici la liste : I. *Il Floridoro*, poëme en treize chants, Venise, 1581, in-4°. II. *La Passione di Christo, in ottava rima, con una canzone nell' istesso soggetto*, Venise, 1582, in-12, fig. III. *La Resurrezione di Christo*, Venise, 1592, in-4°. IV. *Il merito delle Donne scritto in due giornate*, Venise, 1600, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel cette dame veut établir la supériorité de son sexe sur les hommes, fut publié par Cécile Giorgi, sa fille, avec une vie de l'auteur, par Jean-Nicolas Doglioni. W—s.

FONTENAI (Pierre-Claude), né à Paris en 1683, après de bonnes études, entra au noviciat des jésuites en 1698. Suivant l'usage de cette institution, on lui fit professer les humanités; après quoi il vint faire son cours de théologie au collége de Louis-le-Grand, et prit les ordres. Ses su-

périeurs le trouvant propre à l'érudition et aux sciences ecclésiastiques, le retinrent à Paris. Ils le chargèrent de fournir des extraits au journal de Trévoux, et il reçut particulièrement en partage, pour les examiner et les juger, les livres qui concernaient la religion et l'Eglise. Ce fut lui qui rendit compte du travail du P. Longueval, premier auteur de l'Histoire de l'église gallicane, ouvrage commandé par le clergé de France, sans se douter qu'un jour il en deviendrait le continuateur. Il s'appliquait en même temps à la lecture des Pères et à l'étude des anciens documents ecclésiastiques, travaillait à divers ouvrages, et préparait une Histoire des papes. Ce projet l'avait occupé pendant plusieurs années; il avait ramassé et mis en ordre des matériaux pour cette histoire; il l'avait même commencée et avancée depuis S. Pierre jusqu'à la mort de Symmaque en 514. Malheureusement il n'a pas été possible de tirer parti du fruit de ses veilles. Il s'est trouvé plusieurs lacunes dans les manuscrits; ils étaient d'une écriture si mauvaise qu'on pouvait à peine les déchiffrer, d'autant plus qu'étant dépourvus de citations ils laissaient les faits sans l'appui d'aucune autorité. L'étude des matières ecclésiastiques n'empêchait pas le P. Fontenai de s'appliquer à la littérature : il en faisait son délassement; c'était même, dit-on, son goût dominant. Il est sorti de sa plume plusieurs pièces de poésie que les recueils du temps ont conservées. Il était recteur du collége d'Orléans, lorsque le P. Longueval mourut après avoir donné huit volumes de l'Histoire de l'Eglise gallicane. Rappelé à Paris pour lui succéder, le P. Fontenai ne trouva que peu de secours dans les papiers du P. Longueval, qui ne contenaient que quelques Mémoires, et encore assez imparfaits, pour le IXe. volume. Il y suppléa au moyen des études dont il s'était occupé, fit ce volume et le Xe.; mais il fut tout-à-coup arrêté par le dérangement de sa santé assez délicate. Il travailla néanmoins au XIe. volume, dans les intervalles que lui laissait sa maladie, avec une application dont il paraît qu'il fut la victime. Il parvint ainsi à pousser ce volume jusqu'à la 522e. page. En janvier 1740, ayant été affligé d'une attaque de paralysie presque totale, il lui fallut renoncer à toute occupation. Il quitta la maison professe, et se retira à la Flèche, où, après avoir souffert avec une patience chrétienne pendant près de deux ans, il mourut le 15 octobre 1742, dans sa 59e. année. On lui avait donné pour successeur le P. Brumoy, qui le précéda au tombeau après avoir achevé le XIe. volume de cette Histoire, et fait le XIIe. On trouve dans le style du P. Fontenai une sécheresse qu'on n'a point à reprocher à ses collaborateurs; mais c'est le même fonds d'érudition et la même exactitude dans les faits. Quant aux qualités personnelles de ce religieux, voici comment le peint le P. Berthier, qui succéda à Brumoy : « Il joignait à des manières faciles et complaisantes toutes les vertus de son état, beaucoup de religion, de piété, de bienséance dans la conduite, et de talent pour gagner la confiance des autres. »

L—Y.

FONTENAY. *Voy.* COLDORÉ.

FONTENAY (J. B. BLAIN DE), bon peintre de fleurs, élève du célèbre Baptiste Monnoyer, naquit à Caen en 1654, et mourut asthmatique à Paris en 1715. Il était fils d'un peintre peu connu, qui l'avait élevé dans la religion réformée. En 1685 il fit abjuration; ce qui lui procura

divers avantages auxquels un protestant n'aurait pas pu prétendre. Il épousa la fille de son maître, zélé catholique ; puis il fut admis à l'académie de peinture, qui, peu de temps après, le nomma conseiller : enfin, Louis XIV lui accorda un logement au Louvre et une pension de 400 francs. Peu d'artistes furent aussi constamment employés par le gouvernement ; il le fut à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau, en un mot dans presque toutes les maisons royales ; et l'on exécuta d'après lui un grand nombre de tapisseries à la manufacture des Gobelins. On prétend qu'un jour Fontenay et quelques artistes de ses amis, dans le dessein de représenter plus au naturel l'effet pittoresque d'un incendie, ne se firent aucun scrupule d'aller, munis de torches et de fagots, mettre le feu à une petite maison isolée qui ne leur appartenait pas. On ajoute qu'après avoir joyeusement exécuté ce beau projet, ils en furent quittes pour payer de gré à gré le dommage au propriétaire. Cette particularité est rapportée dans un trop grand nombre d'Ana pour qu'il nous ait été permis de la passer sous silence. Nous nous gardons bien toutefois d'en garantir la vérité. Les tableaux et les dessus de porte de Fontenay sont très estimés des connaisseurs. Ce peintre excellait à imiter les belles formes et l'éclat des fleurs, le velouté des fruits, la transparence de la rosée, les feuilles, les insectes, les marbres, les vases, les bronzes, les bas-reliefs, etc. Ses succès dans ce genre de peinture lui firent d'autant plus de réputation qu'on ne lui connaissait encore d'autre rival que Baptiste Monnoyer, son beau-père, auquel il n'était nullement inférieur ; mais lorsque les belles fleurs de Van Huysum commencèrent à être plus connues en France, les productions de Baptiste, comme celles de Fontenay, y furent un peu moins recherchées. Van Huysum en effet égalait ces deux peintres pour la légèreté et la délicatesse du pinceau, et il pouvait leur être préféré pour la vigueur du coloris. Fontenay avait un fils qui peignait aussi les fleurs avec succès, mais qui mourut à la fleur de l'âge.

F. P—T.

FONTENAY (Louis-Abel de Bonafons, plus connu sous le nom d'abbé de), naquit en 1737 à Castelnau du Brassac, près de Castres en Languedoc. A l'âge de seize ans il entra chez les jésuites, et professa les humanités à Tournon. Après la destruction de la société, il vint à Paris, où il s'occupa constamment de littérature. Il travailla en 1776 aux *Affiches de Province*, et ensuite au *Journal général de France*, qu'il rédigea depuis le 1er. mai 1776 (n°. 18) jusqu'au 10 août 1792. A cette époque il s'expatria, ne revint en France qu'après la terreur, et se remit à des travaux littéraires. Il mourut le 28 mars 1806 à la suite d'une maladie longue et douloureuse. On a de lui : I. *L'Illustre destinée des Bourbons*, 1790, 4 vol. in-12. Les deux premiers volumes avaient paru en 1783 sous le titre de l'*Ame des Bourbons*. On a tiré sous ce titre quelques exemplaires des tom. III et IV. Cet ouvrage n'est qu'une misérable, basse et fade compilation, qui n'eut aucun succès. Vainement le libraire eut recours au changement de frontispice ; le sort du livre fut de rester en magasin. II. *Dictionnaire des Artistes*, 1777, 2 vol. petit in-8°. ; compilation utile quoique incomplète. L'auteur comprend sous le nom d'artistes non seulement les personnes

qui se sont distinguées dans les beaux-arts, mais encore celles qui se sont fait un nom dans les arts mécaniques. M. Sue le jeune a donné un mince supplément à ce Dictionnaire dans son *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Passemant*, 1778, in-8°. III. *Tables de l'Histoire universelle*, trad. de l'anglais, formant le 46e. vol. in-4°. (*Voy.* CHAUFFEPIÉ.) IV. La plus grande partie du texte de la *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808, 59 livraisons in-fol. V. La suite du *Voyageur français*. (*Voy.* DOMAIRON.) Enfin il a donné les éditions des ouvrages suivants : *Dictionnaire de l'élocution française*, par Demandre, 1802, 2 vol. in-8°.; *Dictionnaire géographique de Vosgien*, 1803, in-8°.; *Géographie moderne de Nicolle de Lacroix*, 1805, 2 vol. in-12. On lui attribue quelquefois le Traité *du Rétablissement des jésuites et de l'éducation publique*. Ce livre est de l'abbé Proyart.

A. B—T.

FONTENELLE (BERNARD LE BOVIER (1) DE), naquit à Rouen le 11 février 1657, et mourut à Paris le 9 janvier 1757. C'est dans cet intervalle de temps qui renferme un siècle entier, moins quelques jours, que les plus grands écrivains dont s'honore la France, ont commencé ou terminé leur carrière ; et parmi ces hommes illustres qui furent tous ou les amis, ou les ennemis, ou les rivaux de Fontenelle, qui tous le surpassèrent soit par la force, soit par l'originalité, soit par l'élévation de leur génie, aucun n'a été plus remarqué de son vivant, ni plus célèbre après sa mort. Il doit principalement cet avantage à la variété de ses connaissances, à la finesse de son esprit, à la souplesse et aux grâces d'un talent éminemment français, et qui ne pouvait acquérir son entière perfection et se déployer aussi heureusement que dans le pays qui l'a vu naître et dans le siècle où il a vécu : d'ailleurs, le mérite littéraire, qui seul recommande à notre souvenir tous les grands écrivains contemporains de Fontenelle, n'est en quelque sorte que la moitié de la renommée de ce dernier. Il a régné une telle harmonie entre ses écrits, ses principes et sa conduite, que l'histoire de sa vie, quoique peu variée, et ne présentant rien d'extraordinaire, nous intéresse comme la peinture d'un de ces personnages achevés, que notre imagination nous présente exempts des incohérences et des contradictions qui, dans la vie commune, déparent les caractères les plus distingués et déconcertent nos jugements. Il semble que l'on voudrait surprendre, dans Fontenelle, le secret de cette philosophie pratique qui, pendant tant d'années, lui fit savourer tranquillement les douceurs de la vie et en écarter les peines. On cherche à deviner cet homme accusé d'égoïsme, et faisant le bien en secret; on estime ce sage, exempt des grandes passions et maître des petites; on chérit cet esprit éclairé qui se montre doux, et conciliateur même, lorsqu'il cesse d'être impartial; on applaudit à l'adresse de l'homme aimable, qui put se ménager de puissantes protections sans qu'il en coûtât rien à son indépendance : on admire le chef d'une illustre académie, qui sut rendre aux

(1) Fontenelle a, de son vivant, toujours imprimé ainsi son nom; mais l'abbé Trublet, dans ses Mémoires sur la vie de cet homme illustre, page 431, remarque que le vrai nom de sa famille était *le Bouyer*; celui de *le Bovier* n'en est qu'une altération. Une note insérée dans le journal du département de l'Orne, le 31 janvier 1808, nous apprend qu'il existe encore dans ce département deux branches de cette famille, toutes deux portant le nom de *le Bouyer*.

HIST. DE FRANCE.

FONTENELLE.

Voiriot pinx.t Landon direx.t

lettres et aux sciences la dignité, l'éclat et la considération qu'il en avait reçus. Fontenelle, en naissant, était si faible, qu'il ne parut pas pouvoir vivre une heure; on ne put le baptiser qu'au bout de trois jours. Dès sa première jeunesse, il s'abstint de tout divertissement pénible; à seize ans, le billard était un exercice trop violent pour lui, et toute grande agitation lui faisait cracher le sang. Durant le cours de sa longue vie, il n'eut qu'une seule maladie; elle fut légère et de courte durée. Son estomac fut toujours très bon, et sa poitrine toujours délicate; aussi lorsque sur un sujet quelconque il avait exposé son opinion, et les raisons sur lesquelles il s'appuyait, il se taisait, et ne répondait à aucun de ceux qui le contredisaient. Cependant, comme La Motte, dans une lettre à la duchesse du Maine, l'accusait, en plaisantant, d'user de prétextes pour étrangler les discussions, il est à présumer que son silence, dans ces occasions, était le résultat d'une des règles de sa conduite, et non d'une ordonnance de son régime. Il parut toujours attentif à s'épargner les secousses violentes de l'ame comme celles du corps. Il ne connut point les éclats de la joie, ni les angoisses du chagrin: il a avoué que jamais il n'avait ri ni pleuré; mais il était habituellement gai, et souriait fréquemment. Il se montra en quelque sorte, dès son plus jeune âge, un favori de la raison : ses facultés se développèrent facilement et rapidement; les études qu'il fit au collége des jésuites de Rouen, furent brillantes. Il entra en rhétorique à treize ans; et la note sur le registre du collége, à côté de son nom, était ainsi conçue : *Adolescens omnibus partibus absolutus, et inter discipulos princeps.* Les jésuites cherchèrent à l'avoir dans leur société; les talents qui le distinguaient déjà étaient rehaussés par l'illustration littéraire de sa naissance. Il était neveu de Corneille : son père, d'une famille noble, ancienne et originaire d'Alençon, exerçait à Rouen la profession d'avocat, avec plus d'honneur que de célébrité; sa mère, Marthe Corneille, pour laquelle il avait une prédilection particulière, était une femme de beaucoup d'esprit. « Je lui » ressemblais, disait-il, et je me loue » en le disant. » Fontenelle avait une figure très agréable. Sa parenté avec le grand Corneille, fut la seule prérogative dont il osait tirer vanité; il se montra du reste, non-seulement indifférent, mais contraire à toute autre distinction. « De tous les titres de ce » monde (dit-il quelque part), je n'en » ai jamais eu que d'une espèce, des » titres d'académiciens, et ils n'ont » été *profanés* par aucun autre plus » mondain et plus fastueux. » Fontenelle fit son droit par déférence pour son père; il fut reçu avocat, plaida une cause, qu'il perdit, et renonça au barreau pour la culture des lettres. Il concourut plusieurs fois pour le prix de poésie de l'académie française, sans pouvoir le remporter. En 1674 et en 1679, il vint momentanément à Paris, et se lia particulièrement avec des jeunes gens de son âge, amoureux comme lui de la gloire littéraire, et désirant y arriver par des moyens différents. C'étaient l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé de Vertot, et le mathématicien Varignon. « Nous nous ras» semblions (dit-il dans l'éloge de ce » dernier), avec un extrême plaisir, » jeunes, pleins de la première ar» deur de savoir, fort unis, et, ce que » nous ne comptions peut-être pas » pour un assez grand bien, peu con» nus. » Fontenelle commença sa carrière littéraire par quelques pièces de

vers, qui furent insérées dans le Mercure, alors rédigé par son oncle Thomas Corneille et par Visé. Les journalistes accompagnèrent la première de ces pièces, intitulée l'*Amour noyé*, d'un éloge de l'auteur, tel qu'on aurait pu l'écrire vingt ans plus tard; ce qui prouve que dès-lors, comme aujourd'hui, on connaissait l'art d'attirer à soi la célebrité, avant de l'avoir méritée. Fontenelle aida son oncle Thomas Corneille dans la composition de deux opéras; il risqua ensuite au théâtre, sous le nom de Visé, une petite comédie en un acte, intitulée *la Comète*, et vint après à Paris pour y faire jouer sa tragédie d'Aspar (1). A cette époque (1680), l'envie se servait du nom de Corneille pour déprécier et tourmenter Racine; aussi Fontenelle, avec sa tragédie, devint l'espérance et le héros d'une cabale qui le préconisait dans les journaux, et qui l'annonçait comme étant destiné à devenir le successeur de son oncle. La chute complète d'Aspar changea ce triomphe en humiliation. Fontenelle jeta sa pièce au feu: mais Racine, offensé, ne voulut pas qu'on oubliât Aspar; et dans l'épigramme si connue de l'*origine des sifflets*; il fait dire à un acteur :

Mais quand sifflets prirent commencement,
C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

L'auteur d'Aspar chercha à se venger à son tour par des épigrammes sur Esther et Athalie, qui ne réussirent pas mieux que sa tragédie; mais il fut plus heureux contre Boileau, qui venait de produire alors deux pièces de vers, l'Ode sur la prise de Namur, et la Satire sur les femmes, qui parurent inférieures à ses autres ouvrages. Voici l'épigramme que Fontenelle fit à ce sujet :

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode,
Ses partisans criaient dans tout Paris:
Pardon, messieurs, le pauvret s'est mépris;
Plus ne loûra, ce n'est pas sa méthode.
Il va draper le sexe féminin.
A son grand nom vous verrez s'il déroge:
Il a paru, cet ouvrage malin;
Pis ne vaudrait quand ce serait éloge.

Peu de temps après, survint la fameuse querelle sur la prééminence des anciens et des modernes, à laquelle Fontenelle prit part; ce qui augmenta encore les préventions que Racine et Boileau avaient conçues contre lui: ils le repoussèrent, tant qu'ils purent, de l'académie française, où il ne fut reçu qu'en 1691, et après avoir été refusé quatre fois. L'extrême bonté de La Motte avait désarmé Boileau lui-même, qui lui pardonnait ses paradoxes spirituels contre les anciens et la poésie, mais qui cependant ne pouvait lui passer ses liaisons avec Fontenelle. « C'est un excellent homme que M. de La Motte, disait » Despréaux; c'est dommage qu'il se » soit encanaillé de Fontenelle. » L'amitié de La Motte et de Fontenelle fut constante; pendant trente ans, ils ont eu les mêmes ennemis et les mêmes admirateurs. Fontenelle, après la mort de La Motte, saisit une fois l'occasion de le louer, sans restriction, dans une séance académique; mais peut-être exprimait-il encore plus vivement la haute estime qu'il avait pour les talents de son ami, quand dans sa vieillesse il se plaisait à répéter : « Le plus beau trait de ma » vie est de n'avoir pas été jaloux de » M. de La Motte. » D'après ce que nous venons de dire, on a pu se convaincre combien on a eu tort d'avancer que Fontenelle n'avait jamais répondu à aucune critique : il est vrai de dire qu'il n'est sorti des bornes de

(1) Le sujet de cette tragédie, selon l'abbé Trublet, était une conspiration contre l'empereur Léon, qui succéda à Marcien en 457.

la modération, qui le caractérisait, que dans ses disputes avec Racine et Boileau; mais on trouve dans ses œuvres plusieurs réponses à des critiques de quelques-uns de ses ouvrages. Dans une d'elles, il se contente de repousser les injures personnelles de son adversaire, par cette phrase pleine de sens : « Quelquefois, en » voyant nos grands hommes disputer avec tant d'aigreur, et qui pis » est avec si peu de bonne foi, j'admire leurs raisonnements, et j'ai pitié de leurs raisons; ils parlent de » philosophie, mais ils ne parlent pas » en philosophes. » Fontenelle avait débuté dans la littérature par des poésies légères et par des pièces de théâtre; et il eut toujours une prédilection particulière pour ces genres de composition, si peu assortis à son génie. Sa tragédie en prose, intitulée *Idalie*, et ses six comédies sont au-dessous du médiocre. Son opéra de *Thétis et Pélée* eut long-temps de la réputation, et fut même loué par Voltaire; lorsqu'on l'a lu, on a peine à comprendre aujourd'hui et ce succès et ce suffrage : ceux de *Lavinie* et d'*Endymion* ne réussirent point. Ses poésies pastorales furent accueillies dans la nouveauté avec empressement, et elles sont ingénieuses et spirituelles; mais le prosaïsme des vers et l'affèterie des idées y blessent à la fois l'oreille et le goût, et justifient la sévérité avec laquelle on les a jugées depuis. Il faudrait cependant excepter de cette proscription la charmante églogue intitulée *Ismène*, où il y a autant de naturel que de grâce. Si à cette pièce on ajoute l'*Apologue de l'Amour et de l'Honneur*, le *Sonnet de Daphné* et le *portrait de Clarice*, on aura les seuls vers de Fontenelle qui méritent d'être sauvés de l'oubli, et de rester dans la mémoire des amateurs. Les *Lettres du chevalier d'Her*** n'obtinrent qu'un succès médiocre; elles parurent sous le voile de l'anonyme, et leur auteur n'eut jamais le courage d'avouer ni de désavouer cette production malheureuse, ce fatras de fades galanteries. Le premier ouvrage qui commença la grande réputation de Fontenelle, fut ses *Dialogues des Morts:* la publication des *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, et l'*Histoire des Oracles*, y mirent le sceau. La vogue qu'eurent les Dialogues, prouve le mauvais goût du temps: il y a sans doute, dans presque tous, un grand nombre de pensées ingénieuses et fines, mais tout autant de subtiles et de paradoxales. Le meilleur de ces dialogues est, sans contredit, le dernier intitulé *Pluton*, qui ne parut que dans les dernières éditions; l'auteur, par une singularité remarquable, a su y réunir toutes les critiques qu'on avait faites des autres, et les présenter avec beaucoup de force et de gaîté : il a ainsi tourné en ridicule ses propres productions; l'ennemi le plus spirituel ne s'en serait pas mieux acquitté. Un petit nombre de ces dialogues sont marqués, il est vrai, au coin d'une saine philosophie; mais la plupart ne sont que des jeux d'esprit. Il n'en est pas de même de l'*Entretien sur la pluralité des Mondes*. Là, brillent à leur plus haut point toutes les qualités qui distinguent Fontenelle comme écrivain : le talent de tempérer le sérieux de l'instruction par un ingénieux badinage, de conduire ses lecteurs, sans effort et comme malgré eux, à des vues étendues et profondes; de donner plus de relief aux pensées fortes et ingénieuses, en les présentant sous une forme commune, et en les habillant d'expressions familières; de faire d'une objection philosophique un bon mot, et d'une

solution savante un compliment plein de grâce. On retrouve moins ce genre de mérite dans l'*Histoire des Oracles*, parce qu'il y était moins nécessaire: d'ailleurs, le titre de cet ouvrage est beaucoup trop fastueux ; l'histoire des Oracles est encore à faire : celle de Fontenelle n'est qu'une dissertation divisée par chapitres, tirée du savant ouvrage de Van-Daale, où l'on se propose de prouver que les Oracles n'ont point cessé à la venue de Jésus-Christ, et qu'ils n'étaient pas l'ouvrage des Démons. Mais le choix seul d'un tel sujet dut beaucoup contribuer a la réputation de Fontenelle. Ceux qu'on appelait alors les *esprits-forts*, et qui déjà formaient un parti, purent croire que Fontenelle avait travaillé pour eux : aussi le fougueux Le Tellier dénonça ce livre, mais ce fut sans effet; car l'opinion qui s'y trouve soutenue est conforme à celle de plusieurs théologiens renommés. Le jésuite Baltus réfuta le livre des Oracles, qui fut aussi défendu et attaqué par d'autres auteurs. Fontenelle ne prit aucune part à cette dispute ; il se contenta d'écrire à M. Leclerc : « Ce serait plutôt à M. Van-» Daale à répondre qu'à moi, il est » mon garant; je ne suis que son in-» terprète, et j'aime mieux que le » Diable ait été prophète puisque le » P. jésuite le veut, et qu'il trouve » cela plus orthodoxe. » En général, le caractère de la philosophie de Fontenelle est un scepticisme modeste, et une réserve calculée. Il disait souvent que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir. Par principe et par caractère, il devait être très éloigné d'attaquer ouvertement la religion de son pays, et il n'est pas démontré qu'un écrit anonyme et antireligieux, intitulé la *Relation de l'île Borneo*, soit réellement de lui (1). Il répétait souvent que la religion chrétienne était la seule qui eût des preuves, et il en pratiquait en public tous les devoirs. Dans la vie du grand Corneille, il a dit de l'Imitation de Jésus-Christ : « C'est le plus » beau des livres sortis de la main des » hommes, puisque l'Evangile n'en » vient pas. » L'histoire des Oracles fut le seul titre que Fontenelle pouvait faire valoir pour entrer à l'académie des inscriptions et belles-lettres, où il fut reçu; mais comme il ne fit rien pour elle, il demanda la vétérance au bout de quatre ans, et il s'abstint toujours par délicatesse de voter, lorsqu'il était question d'élire un nouveau membre. En 1699, on voulut donner une nouvelle forme à l'académie des sciences, et Fontenelle en fut nommé secrétaire. C'est dans cette place, qu'il occupa pendant quarante-deux ans, qu'il a acquis une gloire justement méritée En effet, si l'on veut avoir une idée exacte de son mérite comme écrivain, il faut lire son *Histoire de l'Académie des sciences*, qui renferme deux préfaces, les extraits des Mémoires des savants et leurs éloges : c'est le moins connu et le plus beau de ses ouvrages. Dans aucun, il n'a montré un esprit plus vaste, plus lumineux, plus universel. Les vérités ensevelies dans les longueurs et dans les obs-

(1) Cet opuscule parut d'abord dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, par Bayle, mois de janvier 1686, pag. 88-92 Nos bibliographes affirment qu'il est de Fontenelle, parce que Bayle l'a dit ainsi, et qu'il l'a reimprimé dans ses Œuvres diverses : il serait plus naturel de croire que Bayle en est l'auteur. On a long-temps attribué cet opuscule à Mlle. Bernard, parente de Fontenelle, lequel, dit-on, a travaillé à quelques-unes des tragédies qu'elle a composées. (*Voyez* tome IV, page 291 de cette *Biographie*.) On en a donné une nouvelle édition en 1807, in-12, de 24 pag., tiré à 100 exemp. avec une suite. Dans cet opuscule, *Mero* et *Enegu* désignent Rome et Genève ; et Laharpe, dans son *Cours de Littérature*, tom. XV, pag. 36, a cru que ces deux mots étaient aussi le titre d'un autre opuscule, différent de celui qui est intitulé : *Relation de l'île Borneo*.

curités du langage mystérieux des sciences, deviennent sous sa plume brillantes de clarté et de précision. Voltaire a dit de lui à ce sujet :

L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

Fontenelle a déployé un si rare talent dans les Eloges des savants académiciens, qu'on les a tirés de la grande collection à laquelle ils appartenaient, pour en faire un recueil à part, qui est venu se placer auprès des livres classiques dans la bibliothèque des littérateurs et des gens de goût, et qui a été plusieurs fois réimprimé. Fontenelle semble, en quelque sorte, avoir épuisé toutes les formes, pour attirer la curiosité du vulgaire sur ces sages bienfaiteurs de la société; il intéresse vivement à leurs nobles passions et au succès de leurs recherches : il n'est pas jusqu'à leur ignorance, et à leur simplicité, dans le commerce de la vie, dont il ne sache tirer parti; et en se rendant complice de la vanité de ses lecteurs, qu'aurait gênée le tableau uniforme de la supériorité de tant d'hommes éminents, il peint leurs manières bizarres et leurs innocents ridicules avec tant d'art et de mesure, qu'il sait par cela même les rendre encore plus respectables, et nous faire admirer ceux dont il nous fait rire. Fontenelle ne travailla pas seulement à l'académie des sciences en qualité de secrétaire, mais il paya aussi son tribut d'académicien en composant la *Géométrie de l'infini.* Lorsqu'il présenta cet ouvrage au régent, il lui dit : « Monseigneur, voilà un livre que » huit hommes seulement, en Eu» rope, sont en état de comprendre, » et l'auteur n'est pas de ces huit là. » Abstraction faite de cette plaisanterie, il ne paraît pas en effet que Fontenelle ait été très profond en mathématiques; il n'a composé que l'ouvrage que nous venons de citer, la préface de l'Analyse des infiniments petits de Lhôpital, qui fut remarquée dans un temps où les écrits de ce genre étaient peu soignés et peu intelligibles, et un Mémoire sur l'extension de la propriété du nombre neuf. (*Nouvelles de la république des lettres*, par Bayle, 1685.) Cette extension a été justifiée par Cury, dans l'Histoire de l'Académie des sciences, 1728, pag. 52. La Géométrie de l'infini a été beaucoup vantée par tous les amis de Fontenelle; l'abbé Terrasson en fit un extrait très détaillé dans l'Histoire de l'Académie des sciences pour l'année 1720; d'Alembert l'apprécia mieux quoiqu'avec beaucoup de ménagements dans l'article *Infini* de l'Encyclopédie : cet ouvrage serait totalement oublié aujourd'hui, s'il ne faisait partie de la collection des Mémoires de l'Académie des sciences. Cependant, on y reconnaît encore, en plusieurs endroits, l'esprit philosophique de Fontenelle. Au commencement du XVIIIe. siècle, le goût pour les recherches scientifiques devint plus général. Cet heureux penchant fut merveilleusement secondé par les écrits de Fontenelle, et encore plus peut-être par ses qualités sociales. Tout ce que l'on chérit dans ses ouvrages, cet art d'instruire en amusant; de définir avec clarté; de démontrer avec précision; de mettre à la portée de tous les esprits les vérités les plus abstraites; de transporter dans les sciences les expressions de la conversation, et d'appliquer les expressions et les idées des sciences à la morale, à la littérature et aux sujets les plus simples : Fontenelle portait tout cela dans la société et dans le commerce du grand monde; et il y joignait ce qu'on ne peut mettre dans un livre, la grâce de l'élocution,

l'enjouement, l'à-propos, et ce culte aimable envers les femmes auquel il ne renonça jamais. Ses plaisanteries, toujours spirituelles, étaient toujours exemptes de malignité, et il se vantait de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu. Il était si réservé dans ses assertions, que Crébillon a dit de lui qu'il craignait d'avoir raison. En conversation, il écoutait avec attention, et savait faire valoir l'esprit des autres. On a retenu le mot de Mad. d'Argenton qui, soupant en grande compagnie chez le duc d'Orléans, et ayant dit quelque chose de très fin qui ne fut pas senti, s'écria: « Ah ! Fontenelle, où es-tu? » Les succès de Fontenelle dans la société excitaient plus l'envie que ceux qu'il obtenait dans la littérature. La Bruyère, qui lui fut toujours contraire, traça de lui, dans son livre, un portrait satirique sous le nom de Cydias, où l'on ne peut le méconnaître (1). Jean-Baptiste Rousseau fit aussi l'épigramme suivante :

Depuis trente ans un vieux berger normand
Aux beaux esprits s'est donné pour modèle ;
Il leur enseigne à traiter galamment
Les grands sujets en style de ruelle.
Ce n'est pas tout : chez l'espèce femelle
Il brille encor malgré son poil grison :
Il n'est caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde :
En vérité caillettes ont raison,
C'est le pédant le plus joli du monde.

Mais Voltaire, qui n'eut pas à se louer de Fontenelle, et bon juge en cette matière comme en tant d'autres, lui rendait plus de justice à cet égard. Fontenelle ne se maria point, et demeura toujours à Paris chez son oncle Thomas Corneille, ensuite chez M. le Haguais, avocat à la cour des aides. Quelques années après, le duc d'Orléans, depuis régent, lui donna dans le Palais-Royal un appartement, que Fontenelle occupa jusqu'en 1730. Il le quitta pour aller demeurer chez son neveu à la mode de Bretagne, Richer d'Aube, auquel les vers de Rhulière ont donné une sorte de célébrité (1). Fontenelle avait coutume de dire : « Le sage tient » peu de place, et en change peu. » On voit que cependant il en changea assez souvent; mais jamais il n'entreprit de voyages. Ses liaisons avec le régent et le cardinal Dubois ne nuisirent point à l'intégrité et à l'indépendance de son caractère. Le régent lui ayant demandé sa voix pour faire entrer Rémond de Saint-Mard à l'académie française, Fontenelle la lui refusa. Un jour, le régent lui dit : « Fontenelle, je crois peu à la vertu. » — « Monseigneur, lui répondit le » philosophe, il y a pourtant d'honnêtes gens; mais ils ne viennent pas » vous chercher. » Fontenelle était à la fois économe et libéral : il avait, par ses places et ses pensions, des revenus assez considérables; et une partie était employée à des bienfaits, dont plusieurs n'ont été connus qu'après sa mort, et seulement par ceux qui les avaient reçus. Quand ses largesses étaient sues de ses amis, et qu'on lui en parlait, il répondait froidement : « Cela se doit. » Ainsi même la bienfaisance n'était pas chez lui un plaisir du cœur, mais un besoin de sa raison. Il ne repoussa jamais le re-

(1) *Caractères* de La Bruyère, dans le chapitre *de la société et de la conversation*. Les auteurs de la *Clef* ont désigné *Perrault* pour le Cydias de La Bruyère, et ils se montrent par-là très ignorants de l'histoire littéraire du temps. On devinerait facilement que l'auteur a eu en vue Fontenelle, quand on n'en serait pas certain par l'assertion positive de plusieurs contemporains. Voyez les Mémoires sur Fontenelle par l'abbé Trublet, pag. 186.

(1) Dans le poëme des *Disputes ;*

Avez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?

Ce Richer d'Aube, maître des requêtes et intendant de Soissons, est auteur d'un livre intitulé : *Essai sur les principes du droit et de la morale*, Paris, 1743, in-4°. Il mourut en 1752. Son article ayant été omis dans le troisième volume de cette Biographie, cette note ne sera pas jugée inutile.

proche de froideur et de défaut de sensibilité qu'on lui faisait souvent; il semble qu'il avait calculé les avantages de ce genre de réputation, et qu'il la possédait au-delà même du vrai. « Fontenelle (disait Mad. Geoffrin) porte dans la société tout ce » qu'on peut y apporter, excepté ce » degré d'intérêt qui rend malheu» reux. » C'est de son vivant que la marquise de Lambert, son amie, a tracé ce portrait où elle dit de lui : « Nul » sentiment ne lui est nécessaire; il » est libre et dégagé : aussi ne s'unit» on qu'à son esprit, et on échappe » à son cœur; il ne demande aux » femmes que le mérite de la figure : » dès que vous plaisez à ses yeux, » cela lui suffit, et tout autre mérite » est perdu. » Ce dernier trait est évidemment épigrammatique; et, en effet, le défaut d'abandon en amour est peut-être le seul qu'une femme ne puisse pas pardonner à l'homme qui sait se faire aimer. Sans doute Fontenelle était né avec des goûts modérés et des passions tranquilles; mais sa philosophie était aussi bien le résultat de ses réflexions que celui de son tempérament et de son caractère; il en a en quelque sorte écrit le code et révélé les secrets dans un petit opuscule intitulé : *Du Bonheur*. Le célèbre Delille nous a souvent dit que c'est la lecture de ce morceau qui lui a inspiré les vers suivants, où il a cherché à peindre la philosophie de Fontenelle :

Fontenelle, toujours craignant quelque surprise,
Aux passions sur lui ne donne point de prise,
Soigne attentivement son timide bonheur,
Même dans l'amitié met en garde son cœur;
Ami des vérités, par crainte les enchaîne,
Et s'abstient du plaisir pour éviter la peine.

Cependant, Fontenelle eut un véritable ami; ce n'était ni un homme puissant, ni un auteur célèbre, mais un compagnon de sa jeunesse, un camarade de collége : il lui resta constamment attaché. Cet ami se nommait Brunel; il était procureur ou avocat à Rouen. Fontenelle fit même pour lui une chose blâmable et contre l'exacte probité, lorsqu'étant déjà membre de l'académie française, il composa pour Brunel un discours qui remporta le prix. L'abbé Trublet cite de ces deux amis une correspondance qui fait honneur à tous deux. Brunel à Rouen écrit à Fontenelle à Paris ces seuls mots : « Vous avez » mille écus; envoyez-les moi. » Fontenelle répond par ceux-ci : « Lorsque » j'ai reçu votre lettre, j'allais placer » mes mille écus; et je ne retrouverai » pas aisément une aussi belle occa» sion; voyez donc. » Toute la réplique de Brunel fut : « Envoyez-moi » vos mille écus. » Fontenelle sut un gré infini à son ami de son laconisme, et lui envoya les mille écus. Après la mort de Brunel, qui eut lieu en 1711, l'abbé de Vertot, dans une lettre adressée à Mad. de Stahl, peint Fontenelle comme inconsolable de la perte qu'il venait de faire; et, long-temps après, on lui a entendu dire : « Sans » cette mort, le reste de ma vie eût » tourné tout autrement. » Cependant, il fut heureux jusque dans ses derniers moments, et la sérénité de sa vieillesse le prouve; il conserva toujours sa gaîté et ses facultés morales; il dit au médecin qui le soigna dans ses derniers jours : « Je ne » souffre pas, mais je sens une diffi» culté d'être. » Sa mort, enfin, ne fut que le dernier des évanouissements auxquels il était devenu sujet dans sa vieillesse, et dont il avait même ressenti de légères attaques dans toute la vigueur de l'âge. Seize ans auparavant, un public nombreux et choisi, réuni dans l'enceinte de l'académie française, n'avait pu entendre sans attendrissement le pas-

sage suivant de son discours : « Cinquante ans se sont écoulés depuis ma réception dans cette académie... Ceux qui la composent présentement, je les ai vus tous entrer ici, tous naître dans ce monde littéraire; et il n'y en a absolument aucun à la naissance duquel je n'aie contribué. » Voltaire inscrivit Fontenelle, de son vivant, dans le Catalogue des auteurs du siècle de Louis XIV; et, après sa mort, il l'introduisit dans le Temple du Goût par les vers suivants :

C'était le discret Fontenelle,
Qui par les beaux-arts entouré
Répandait sur eux à son gré
Une clarté vive et nouvelle.
D'une plume à tirer d'aile
En ce moment il revenait
Dans ces lieux où le goût tenait
Le siége heureux de son empire;
Avec Mairan il raisonnait,
Avec Quinault il badinait;
D'une main légère il prenait
Le compas, la plume et la lyre.

Il y a eu deux éditions complètes des OEuvres de Fontenelle, l'une en onze volumes in-12, Paris, 1758, 1766 ou 1767, avec un nouveau titre; l'autre en huit volumes in-8°., Paris, Bastien, 1790. On trouve dans ces éditions les préfaces et les éloges qui font partie de l'Histoire de l'Académie des sciences; mais il n'y a ni les analyses, ni la *Géométrie de l'Infini* : ce dernier ouvrage parut in-4°. en 1727. L'édition des *OEuvres diverses*, La Haye, Gosse, 1728 à 1729, 3 vol. in-fol., est recherchée à cause des figures de Bernard Picard. L'édition en 3 vol. in-4°., publiée en même temps, renferme les mêmes gravures, dont on a seulement ôté les cadres. L'ouvrage de Fontenelle qui a été le plus souvent réimprimé est son *Entretien sur la pluralité des Mondes*. La première édition parut en 1686; mais le sixième entretien, composé long-temps après, ne fut imprimé que dans l'édition de 1719. Nous indiquerons encore l'édition de Dijon, Causse, an II (1793), in-8°.; celle de Didot, 1796, gr. in-4°. fig.; et enfin la dernière et la meilleure, imprimée en 1800, avec les notes de Lalande. En 1730, il parut à Leipzig, in-8°., une traduction allemande de cet ouvrage, faite par Gottsched; en 1751, une traduction italienne par Vestrini, à Arezzo. Il en existe encore trois traductions anglaises : la dernière est de 1760, in-8°. En 1785, l'astronome Bode en publia une seconde traduction allemande, avec des notes excellentes : cette traduction a eu plusieurs éditions; la troisième et dernière est in-12, Berlin, 1798. Toussaint Kodrika, Athénien, a aussi traduit cet ouvrage en grec moderne, Vienne, in-8°., 1794. Les écrits dont Fontenelle a été le sujet sont trop nombreux pour que nous puissions les indiquer ici. (*Voyez* TRUBLET.)

W—R.

FONTENETTES (LOUIS), docteur en médecine, né en 1612 dans le Berri, mourut à Poitiers au mois d'octobre 1661. Il joignit à une grande habileté, comme praticien, de vastes connaissances théoriques. Sa mémoire était prodigieuse, et ornée des productions des meilleurs poètes. Il cultivait les belles-lettres, et surtout la poésie française. On a de lui une traduction en vers français des Aphorismes d'Hippocrate, intitulée : *Hippocrate dépaysé, ou version paraphrasée de ses Aphorismes*, Paris, 1654, in-4°. Cet ouvrage est, comme on le sent bien, d'une poésie assez médiocre, et le texte n'est pas toujours rendu avec une scrupuleuse fidélité. Cependant on y remarque des vers assez heureux. Il nous reste encore de Fontenettes une *Anatomie des fautes contenues en la réponse au Discours des maladies populaires de* 1652, Poitiers, 1653, in-8°. —

FONTENETTES (Charles), médecin de Poitiers, a publié, *Dissertation sur une fille de Grenoble qui depuis quatre ans ne boit ni ne mange*, 1737, in-4°. F—R.

FONTENU (Louis-François de), membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit au château de Lilledon en Gâtinais, le 16 octobre 1667; sa famille, originaire de Poitou, était noble et ancienne. La nature lui avait donné une complexion faible et délicate; il fut plusieurs fois menacé de mourir de la poitrine, et, vers l'âge de vingt-neuf à trente ans, on désespéra de sa guérison : il prit alors le parti non seulement de se passer des médecins, mais de faire directement le contraire de tout ce qu'ils lui avaient ordonné; il guérit ainsi complétement; et, ayant toujours continué le même régime d'exercice et de grand air, il vécut quatre-vingt-douze ans moins un mois et treize jours, étant mort le 3 septembre 1759. Il avait de bonne heure embrassé l'état ecclésiastique. En 1700 il accompagna le cardinal Janson à Rome, où il resta dix-huit mois; et, déjà préparé à ce voyage par l'étude des langues savantes et de plusieurs langues modernes, il conçut un goût très vif pour les médailles, les recherches sur l'antiquité et sur l'histoire naturelle; il suivit à Rome un cours de plantes sous Triumfetti, célèbre botaniste. De retour à Paris, il se lia intimement avec Fontenelle et la marquise de Lambert, chez laquelle se rassemblait une société choisie et brillante; il fut d'abord admis à l'académie en qualité d'élève en 1714 : la classe des élèves ayant été supprimée en 1716, il passa au nombre des associés. Il a enrichi la collection des volumes de cette académie de vingt Mémoires qui prouvent la variété de ses connaissances et la netteté de son esprit; ce sont des dissertations claires, bien écrites, sans affectation d'érudition, où il traite divers points de mythologie, où il explique différentes médailles curieuses, et où il examine les anciens camps de France auxquels on a donné le nom de César. Son Mémoire sur les sources du Loiret a moins de rapport à l'antiquité qu'à l'histoire naturelle. L'abbé de Fontenu avait un goût particulier pour cette branche des connaissances humaines, et il communiquait ses observations à Réaumur, avec lequel il était très lié. On ne connaît de Fontenu que les Mémoires imprimés dans le recueil de l'académie des inscriptions. Il a laissé cependant après lui vingt volumes en manuscrit d'une écriture fine et serrée, qui, selon le Beau, en feraient plus de cinquante imprimés; ils sont relatifs à la théologie, à la philosophie, la physique, l'astronomie, la botanique, l'histoire ancienne et moderne. On a supposé que la traduction de Théagène imprimée en 1727, à la tête de laquelle se trouve une épître dédicatoire adressée à Fontenelle, et signée l'abbé de F..., était de Fontenu : mais cette conjecture nous paraît sans vraisemblance, et contraire au caractère que lui donne le Beau. (*Voy.* l'Histoire de l'académie des inscriptions, tom. XXIX, pag. 349.) Fontenu était d'une piété rigoureuse; il eut toutes les qualités sociales, fit un noble usage de sa fortune en la consacrant à des œuvres de charité; il assistait de préférence les pauvres honteux, et il cachait ses aumônes avec plus de soin qu'ils ne cachaient leur indigence. W—R.

FONTENY (Jacques de), auteur dramatique, né à Paris, dans le 16e. siècle, faisait partie d'une de ces sociétés connues sous le nom de *con-*

frères de la Passion, qui représentaient de ville en ville les *mystères* et les autres productions informes de l'art dans son enfance. On a de lui les ouvrages suivants: I. *le Boccage d'Amour*, Paris, 1578, in-12. Ce volume contient la *Chaste Bergère*, pastorale en 5 actes et en vers. La seconde édition, de 1615, in-12, renferme en outre *le beau Pasteur*, pièce à douze personnages, sans distinction d'actes ni de scènes : cette pièce manque d'intérêt, mais elle est passablement écrite. II. *Les Esbats poétiques*, ibid., 1587, in-12. III. *Les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour sa céleste*, ibid., 1587, in-12. On y trouve *la Galathée divinement délivrée*, pastorale en 5 actes et en vers. IV. *Anagrammes et Sonnets* dédiés à la reine Marguerite de Valois, ibid., 1606, in-4°. V. *Les Bravacheries du capitaine Spavante*, traduit en français, de l'italien de Fr. Andreini, Paris, 1608, in-12, italien et français ; rare et recherché des curieux. — On ignore si c'est au même Jacques de Fonteny que l'on doit attribuer : I. *Les Antiquités, fondations et singularités des villes et châteaux du royaume de France*, Paris, 1611, in-12. II. *Sommaire description de tous les chanceliers et gardes des sceaux, depuis Mérovée à Louis XIII, avec un discours de leur vie*, insérée dans le tom. Ier. de la *Biblioth. du Droit françois*, de Laur. Bouchel, avec des augmentations de l'éditeur. W—s.

FONTETTE. *Voy.* Févret.

FONTEYN (Pierre), savant hollandais, ministre d'une congrégation de Mennonites, à Amsterdam, né vers 1708, mourut le 8 août 1788. Il dirigea constamment ses recherches et ses études vers l'interprétation du petit livre des Caractères de Théophraste, dont il préparait une édition qu'il ne donna jamais, et qu'il était encore fort loin de pouvoir donner, quand la mort le frappa à l'âge de quatre-vingts ans. Les matériaux immenses qu'il avait rassemblés sont passés entre les mains de M. le professeur Wyttenbach, qui a promis de les mettre en ordre et de les publier. C'est en 1790 que M. Wyttenbach a pris cet engagement, que d'autres travaux plus importants et le mauvais état de sa santé l'ont empêché de remplir. Quoique Fonteyn n'eût rien publié, sa réputation était fort grande, et il est plus d'une fois nommé avec éloge dans les livres des philologues hollandais ses contemporains. B—ss.

FONTEYN. *Voy.* Fontanus.

FONTI (Barthelemi), en latin *Fontius*, savant florentin, né en 1445, mort en 1513, avait été disciple de Jérôme Savonarole et de François Philelphe, et remplit dans sa patrie la chaire de rhétorique et de langue grecque, après la mort de ce dernier. Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela ensuite à Bude, pour lui donner la direction de la magnifique bibliothèque qu'il forma dans cette capitale. (*Voy.* Corvin.) Ses principaux ouvrages ont été recueillis sous ce titre : *Opera exquisitissima Bartholomæi Fontii florentini, quibus accessit de pudicitiâ et conjugio dialogus*, Francfort, Unckel, 1621, in-12. Ce recueil, publié par les soins de George Rem, contient sept discours qui avaient déjà été réunis en un volume in-4°., une vie de Paul Guiacchetti, un traité *De asse, mensuris ac ponderibus*, et quelques autres opuscules. On connaît encore de Fonti : I. Un commentaire sur *Perse*, imprimé dans l'édition de Florence, 1477, in-f., et plusieurs fois depuis. II. Une édition de *Celse*, avec des notes, Florence, 1478, in-fol. III. Des *Annales* de 1448 à

1483, conservées en manuscrit dans la bibliothèque Riccardi, à Florence; des poésies italiennes; une traduction, dans la même langue, des épîtres de *Phalaris*, Florence, 1491, etc., *Voy.* Fabric. *Bibl. lat. med. æt.* C.M.P.

FONTON (Charles), orientaliste français, est auteur de deux ouvrages qui se trouvent manuscrits à la Bibliothèque royale sous le numéro in-4°. V $\frac{79}{D}$; ils sont datés de Constantinople en 1751. L'un est intitulé : *Aventures de Zélide et de Ferannès*, composées en persan, et traduites du turk en français; l'autre, plus curieux, et contenu dans le même volume, est intitulé : *Essai sur la musique orientale comparée à la musique européenne.* L'auteur ne paraît pas très versé dans la matière qu'il traite, et souvent il s'embrouille en voulant exposer le système musical des Orientaux. Ce que l'on peut conclure de ses discours est que les Persans et les Turks ont, comme nous, vingt-un sons à l'octave, quoiqu'ils ignorent les calculs dont nous nous servons pour les déterminer. Au 15e. siècle, ajoute Fonton, vivait un certain *Hodgie* ou savant, qui passe pour le restaurateur de la musique chez les Persans. Nul ne chantait comme lui; mais il ne communiquait à personne ses compositions. Hosaïn, fils de Baïkra, et arrière-petit-fils de Tamerlan, qui gouvernait alors le Khorasan, désirait néanmoins ardemment avoir un élève de lui. Pour y parvenir, il mit auprès du Hodgie un esclave qu'il lui dit être sourd et muet, et dont il lui fit présent. Le dernier, sans démentir son rôle, profita si bien qu'en peu de temps il égala son maître, qui, découvrant la supercherie, parvint à le faire exiler. Cet esclave revint depuis en Perse, monté sur un chameau qu'il avait instruit à marquer la mesure par le mouvement de ses pieds. L'époque la plus florissante de la musique chez les Turks fut sous Achmet III. Fonton traite ensuite de leurs instruments musicaux. Ce sont le ney, espèce de flûte d'environ deux pieds de long, percée de sept trous; c'est sur cet instrument que s'accordent tous les autres; le tambour, sorte de guitarre, dont le manche de trois pieds a trente-six divisions; elle a huit cordes, c'est-à-dire quatre doubles; on la pince comme la mandoline avec une lame d'écaille. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les Turks prétendent avoir reçu cet instrument du philosophe Platon. Viennent ensuite le dairé ou tambour de basque; le miscel (ou *mousical*), flûte de Pan à vingt-deux tuyaux, et le violon turk, ou keman, formé de la coque d'une noix de coco; il a trois cordes de soie, et se joue comme le nôtre avec un archet. Les Turks n'ont pu s'empêcher de donner au ney une origine miraculeuse. Ils disent qu'un jour Mahomet confia à son gendre Ali des paroles mystérieuses, avec défense de les répéter. Ali, ne pouvant retenir sa langue, et se trouvant sans témoins, dit ces paroles, la bouche tournée vers l'ouverture d'un puits. Bientôt il crût dans ce puits un roseau d'une longueur merveilleuse. Un berger trouva ce roseau, le coupa, en fit un chalumeau, et, au grand étonnement de tous, le chalumeau répéta les paroles qu'Ali avait indiscrètement divulguées. Cette fable rappelle celle du barbier de Midas. D. L.

FONTRAILLES (Louis d'Astarac, marquis de), d'une ancienne famille de l'Armagnac, reçut de Gaston, duc d'Orléans, la commission de se rendre en Espagne pour concerter avec le duc d'Olivarès les

moyens de perdre le cardinal de Richelieu. Par le traité signé le 13 mars 1642, l'Espagne s'obligeait de fournir à Gaston douze mille hommes d'infanterie, cinq mille de cavalerie, quatre cent mille écus pour faire des levées en France, et douze mille écus par mois pour ses dépenses particulières. Cette conspiration ayant été découverte (*Voy.* CINQ-MARS), Fontrailles fut décrété d'accusation, et s'enfuit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal. Fontrailles mourut en 1677. Il a écrit une *Relation des choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinq-Mars;* elle est imprimée au tome Ier. des *Mémoires* de Montresor. Cette pièce contient des détails curieux sur les intrigues de 1639 à 1642. On conserve à la Bibliothèque du roi des *Lettres* manuscrites de Fontrailles. W—s.

FOOTE (SAMUEL), comédien et auteur comique anglais, surnommé le *moderne Aristophane*, naquit d'une très bonne famille, à Truro, dans le comté de Cornouailles. Il manifesta de très bonne heure une facilité singulière à imiter le ton, les manières et les ridicules des autres. Son père, membre de la chambre des communes, le destinait à la carrière du barreau, et le fit entrer au collége de Inner-Temple; mais il ne montra que de l'aversion pour l'étude de la jurisprudence, et n'y fit presque aucun progrès. Le mauvais état de sa santé lui ayant fourni un prétexte pour aller passer quelque temps à Bath, il se lia, dans ce séjour de dissipation, avec des libertins de bon ton, y prit le goût du luxe et la funeste passion du jeu. Il paraît que la mort de son père l'avait alors rendu maître d'une assez grande fortune, qu'il eut bientôt dissipée. Il contracta même des dettes qu'il ne put payer; ce qui le fit passer quelque temps dans la prison nommée *the Fleet*. Il devint acteur par nécessité, et débuta en 1744 à Londres sur le petit théâtre de *Hay-Market*, par le rôle d'*Othello*, et quelques autres rôles tragiques qui ne convenaient ni à sa figure ni à ses moyens : il n'eut aucun succès. Importuné cependant par ses créanciers, il lui fallut chercher une autre ressource; et l'on rapporte qu'il se tira d'embarras par le stratagème suivant : Un de ses amis, M. Delaval, depuis sir Francis Blake Delaval, ruiné comme lui par ses extravagances, ayant formé le projet de se marier pour rétablir ses affaires, Foote promit de lui trouver un bon parti. Il connaissait une dame fort riche, qui voulait se marier, mais qui n'avait pas encore fait un choix; il lui conseilla de consulter sur un objet aussi important un prétendu sorcier, dont il lui vanta beaucoup la pénétration. Un autre ami de Foote se chargea de faire le rôle de sorcier; il fit apparaître aux yeux de la dame une figure de grandeur naturelle, portant les traits de sir Francis, désigna l'époque et le lieu où elle devait le voir lui-même pour la première fois, et les habits qu'il porterait ce jour-là. Elle fut tellement frappée de la coïncidence de chaque circonstance avec la prédiction, qu'elle donna, peu de jours après, sa main à sir Francis, qui, pour reconnaître ce service de Foote, lui fit une pension. Foote loua alors une maison de campagne où il recommença à vivre avec une magnificence dont il pressentait bien lui-même la courte durée. Il donnait un jour à dîner à son ancien maître de l'école de Worcester; celui-ci, frappé d'une superbe vaisselle qu'il voyait sur la table, lui demanda ce que cela pouvait coûter : *Je n'en sais rien*, répondit Foote,

mais je saurai sûrement bientôt ce que cela peut se vendre. Ce train dura environ dix-huit mois. Il ouvrit, en 1747, pour son propre compte, le théâtre de Hay-Market, où il fut tout à la fois, ce qui était alors nouveau, directeur, auteur et acteur, et pour lequel il composa, sous la dénomination générale de *Divertissement du matin*, un grand nombre de comédies satiriques, dans lesquelles il présentait, sous les couleurs les plus ridicules, des hommes connus, des magistrats, des médecins en vogue, des acteurs célèbres, même des dames de qualité. Ces pièces, grâce à la vérité des portraits, fortifiée par la vérité de son jeu et la hardiesse de l'imitation, eurent le plus grand succès et beaucoup de représentations, malgré l'opposition de quelques magistrats. Foote jouait lui-même tour à tour les principaux rôles, passant de l'un à l'autre comme un véritable Protée; mais il n'épargnait ni l'amitié, ni le malheur. L'un des personnages les plus ridicules et les plus divertissants de ses pièces, *Cadwallader*, était la caricature d'un gentilhomme gallois, qui avait été son ami intime. Ses succès n'étaient pourtant pas sans un mélange de quelques revers. Ayant joué sur le théâtre de Dublin un fameux imprimeur de cette ville, qui avait le malheur de porter une jambe de bois (*Voyez* George Faulkner), l'imprimeur trouva la plaisanterie fort mauvaise; il attaqua Foote en justice, et le fit condamner à une forte amende. Johnson, craignant d'être à son tour livré à la [illegible] publique, déclara qu'il avait acheté un énorme bâton, dont il comptait se servir à la première imitation. Foote, bien averti, le laissa tranquille. Ses succès dramatiques se soutenaient toujours; mais les magistrats de Westminster, irrités contre lui, et autorisés d'ailleurs par un acte du parlement qui limitait le nombre des théâtres, envoyèrent à Hay-Market, un jour de représentation, une escouade de *constables* qui firent vider et fermer la salle. En 1766, dans une partie de plaisir, il lui arriva de se casser la jambe en tombant de cheval; on parla de faire l'amputation: le duc d'York, qui l'aimait et qui avait été témoin de l'accident, le décida à se laisser opérer, en lui promettant d'obtenir pour lui une patente ou permission à vie de tenir son théâtre ouvert au public pendant la clôture des deux principaux théâtres de Londres, c'est-à-dire, depuis le 15 mai jusqu'au 15 septembre. Foote, que sa jambe de bois n'empêcha point de continuer à paraître sur le théâtre, et qui en tira même les moyens de jouer certains rôles, devint alors plus que jamais le favori du public. Avec un peu d'économie, il aurait pu amasser une fortune considérable par les recettes qu'il faisait; mais quelques heures passées dans les tripots de Bath, en avaient bientôt absorbé le produit. Foote vivait dans la familiarité des nobles et même des princes; mais il y vivait comme un homme qui amuse, et ne savait pas se relever par son caractère de l'abaissement attaché à un pareil métier. Comme le plaisir était l'occupation de sa vie, l'argent était le but de toutes ses actions. Il s'était fait du scandale un moyen de fortune, et l'employait de la manière qui lui paraissait le plus profitable. La duchesse de Kingston avait fait parler d'elle d'une manière peu avantageuse. Il lui donna, dans une comédie qu'il préparait (*A Trip to Calais*), un rôle, sous le nom de *lady Kitty Crocodile*, et eut soin que son projet parvint aux oreilles de la duchesse, qui, comme il y avait bien

compté, voulut acheter son silence : mais les prétentions de Foote furent si extravagantes qu'elle trouva meilleur marché de s'adresser à l'autorité; et Foote, obligé de retrancher le rôle de lady Kitty, sans se le faire payer, encourut de plus le ridicule attaché à l'avidité dupée. Les médecins lui ayant conseillé de faire un voyage en France, il fut frappé, à Douvres, d'une attaque de paralysie, dont il mourut presque subitement le 21 octobre 1777. Il fut enterré à Douvres; mais on lui a érigé depuis un monument dans le cloître de l'abbaye de Westminster. Il était aussi amusant dans la société que sur le théâtre; on en peut juger par le passage suivant, de la *Vie de Samuel Johnson*, qu'a publiée Boswell. C'est Johnson lui-même qui parle, avec toute la familiarité de la conversation; et son témoignage est peu suspect, car on a vu qu'il n'était pas disposé pour Foote d'une manière favorable : « La première fois que je me » trouvai en société avec Foote, » ce fut à l'hôtel Fitzherbert. Ayant » assez mauvaise opinion du person- » nage, je pris la résolution de ne » pas m'amuser de ses saillies, et il » est fort difficile d'amuser un homme » contre sa volonté. Je dînai d'un air » triste, affectant de ne pas l'aperce- » voir; mais le drôle fut si comique, » que je me vis forcé de poser ma four- » chette et mon couteau, et, renversé » sur ma chaise, d'éclater de rire fran- » chement. Ah! Monsieur, ajoutait » Johnson, sa gaîté était irrésistible. » On cite de lui un grand nombre de traits et de mots piquants. Le suivant ajoutera à l'idée qu'on a pu prendre de son esprit et de son impudence. A la fin d'un grand dîner, le lord Sandwich, un peu échauffé par les vapeurs du vin, dit à Foote : « J'ai souvent » pensé à la catastrophe qui termi- » nera vos jours; mais je crois que » vous devez mourir ou de la v... » ou du gibet. » Foote lui répondit : « Cela dépendra des circonstan- » ces; c'est selon que j'embrasserai la » maîtresse ou les principes de votre » seigneurie. » On a de Foote vingt-deux pièces, qu'on ne peut pas proprement appeler des comédies, et qui pèchent surtout par l'irrégularité du plan; mais on y trouve beaucoup de vivacité et de gaîté; et la lecture même en est fort amusante. Elles ont néanmoins perdu de leur piquant, qui, étant fondé sur des ridicules individuels, a dû disparaître en partie avec les individus qu'il ridiculisait. Il faut excepter de ce jugement la comédie du *Mineur*, l'une de ses meilleures pièces, dirigée contre la bigoterie et la secte des Méthodistes. Il a beaucoup emprunté à Molière et à d'autres auteurs. On a imprimé sous son nom, et sous le titre de *Théâtre comique*, en 5 vol. in-12, un recueil de comédies, traduites du français. Après le *Mineur*, on cite encore avec distinction sa pièce du *Chevalier*, et celle du *Diable boiteux* (the Devil on two sticks). M. William Cooke a publié les *Mémoires de Samuel Foote, avec un Recueil de ses bons mots, anecdotes, jugements authentiques*, etc., *la plupart inconnus, et trois de ses pièces de théâtre non imprimées dans ses œuvres*, Londres, 1805, 3 vol. in-8°. Arthur Murphy, son ami, avait rassemblé des matériaux pour écrire aussi la vie de cet homme singulier; il en a même laissé des fragments qui ont été imprimés dans la *Vie d'Arthur Murphy*, par Jesse Foote. S—D.

FOPPENS (Jean-François), né à Bruxelles en 1689, professeur de théologie à Louvain, chanoine et archidiacre de Malines, mort le 16 juil-

let 1761, consacra ses études à l'histoire de son pays. Il a donné : I. *Historia episcopatûs Antverpiensis*, 1717, in-4°. II. *Historia episcopatûs Sylvæ-ducensis*, 1721, in-4°. III. *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 1731, in-4°. IV. *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4°. Il a refondu dans un seul ouvrage les écrits de Valère André, d'Aubert le Mire, d'Ant. Sander, de Fr. Sweert sur les écrivains de la Belgique, et les a continués quoique incomplètement jusqu'en 1680, en y en ajoutant environ 560 ; ce qui porte le nombre total à près de trois mille. Il y a fait des additions, corrections, suppressions et mutilations; mais il n'a ajouté aucun détail biographique, ce qui réduit la *Bibliotheca Belgica* à n'être le plus souvent qu'une nomenclature d'ouvrages. Foppens n'a pas pris dans les auteurs qu'il a reproduits tout ce qu'il y avait à prendre, de sorte que l'on n'est pas dispensé d'avoir les éditions originales de Valère André, Aubert le Mire, Sander, Sweert. En rapportant les épitaphes des auteurs non catholiques, Foppens prévient ridiculement que les éloges contenus dans ces épitaphes ne doivent pas lui être attribués. Les portraits (au nombre de près de 400) qui ornent ses deux volumes ne sont au reste que de nouvelles épreuves des cuivres qui avaient déjà servi pour les *Elogia Belgica* de le Mire et pour l'*Académie* de Bullart. (*Voy.* Bullart.) Il n'avait pas promis, comme le dit Jugler sur Struvius (*Bibl. hist. litterariæ*, pag. 1236), de donner un 3e. volume qui comprendrait les auteurs belges depuis 1680; il avait dit seulement qu'il remettait la suite de sa *Bibliotheca Belgica* à d'autres temps, ou même dans d'autres mains (*posteriores aut contemporaneos aliis curis, seu meis, sive potiùs virorum eruditorum, reliquens*). On peut au reste, sur la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, consulter le *Dictionnaire historique* de Marchand (pag. 101 à 109, note C), où de nombreuses omissions sont réparées ou indiquées. La Bibliothèque du roi en possède un exemplaire en onze volumes avec des notes de M. Van den Block, qui sont de très peu d'importance ; ce n'était que le commencement d'un travail immense. Depuis Foppens, la Belgique a eu un autre bibliographe. (*V.* Paquot.) V. *Oratio funebris habita in ecclesiâ metrop. D. Romualdi in exequiis Caroli sexti imperatoris*, 1741, in-4°. VI. *Applausus ecclesiæ Mechliniensis D. archiepiscopo suo D. Thomæ Philippo de Alsatiâ*, in-fol., pièce de vers. Foppens en a composé beaucoup d'autres. VII. *Basilica Bruxellensis*, etc., seconde édition, 1743, 2 vol. in-8°. La première avait paru sous ce titre : *Basilica Bruxellensis sive monumenta antiqua, inscriptiones et cœnotaphia ædis DD. Michaëli Archangelo et Gudilæ Virgini sacræ*, Amsterdam, 1677, un seul volume in-8°., attribué à J. B. Chrystin. VIII. *Auberti Miræi opera diplomatica et historica, editio secunda, auctior et accuratior*, Louvain, 1723-48, 4 vol. in-fol. Les ouvrages que Foppens a laissés en manuscrit, et dont nous avons connaissance, sont : 1°. *Dissertatio de Bibliomaniâ Belgicâ hodiernâ, in quâ specialiter de libris agitur quos anno 1755 placuit phœnices librorum appellare ;* 2°. *Epitaphia Brugensia quæ extant in diversis ecclesiis, nec non Ostendana, Dixmudana et in ecclesiâ parochiali de Pouc-*

ques; 3°. une *Chronique abrégée de la ville de Bruxelles.* — Foppens (François et Pierre), frères de Jean-François, ont donné les *Délices des Pays-Bas*, 1743, 4 vol. in-12. Hoyois (*Bibliothèque des Pays-Bas*) pense que le premier auteur de cet ouvrage est Dobbeleer, libraire à Bruxelles, qui le fit paraître en 1697, un vol. in-12; il le dédia à J. B. Chrystin, qui y travailla, et donna l'édition de 1711, 3 vol. in-8°. Depuis les frères Foppens, le P. Griffet a donné une nouvelle édition de ce livre, Liége, Bassompierre, 1769, 5 vol. in-8°. A. B—r.

FOQUELIN (Antoine), né dans le Vermandois, a fait imprimer à Paris en 1555 une édition des Satires de Perse, avec un commentaire latin : elle est dédiée à Ramus, dont Foquelin avait pendant neuf ans reçu les leçons. Après avoir donné à Paris des cours publics sur la philosophie d'Aristote, Foquelin alla professer le droit à Orléans. Il était élève de Cujas, et se montra digne d'un si grand maître. Ses *Prælectiones Aurelianæ*, qui contiennent ses cahiers sur la substitution ordinaire et la substitution pupillaire sont appelées par Saxius *Aureolus libellus*, « un petit livre » d'or. » Cet ouvrage, dont la première édition est de Paris, 1559, a été réimprimé à Leyde en 1677 et 1695. B—ss.

FORBES, en latin, *Forbesius*, nom d'une famille noble du comté d'Aberdeen, en Ecosse, laquelle a produit plusieurs personnages qui méritent d'être connus. Forbès (Patrice), seigneur de Corse et baron d'Oneille dans ce royaume, était né en 1564, et avait embrassé l'état ecclésiastique. Il avait atteint l'âge de quarante-huit ans, lorsque son évêque lui fit de vives instances pour l'engager à prendre une cure de campagne, qu'il desservit avec beaucoup de zèle pendant quelques années. L'évêché d'Aberdeen étant venu à vaquer, Jacques Ier. y nomma Patrice Forbès, qui s'acquitta des fonctions épiscopales en véritable apôtre. Ce prélat pieux, ami des lettres et protecteur de ceux qui les cultivaient, mourut en 1635, âgé de soixante-onze ans, après dix-sept années d'épiscopat. Il a composé : I. Un *Commentaire sur l'Apocalypse*, Londres, 1613, en anglais, traduit depuis en latin par son fils, qui l'a publié avec des notes, Amsterdam, 1646, in-4°. II. *Exercitationes de verbo Dei, et dissertatio de versionibus vernaculis.* — Forbès (Jean), fils du précédent, et théologien célèbre de l'église anglicane, né à Aberdeen en 1593, avait eu beaucoup de succès dans ses premières études. Après les avoir finies, il commença, au collége d'Aberdeen, un cours de théologie, qu'il alla continuer à l'université d'Heidelberg, sous le docteur David Paræus. S'il était vrai, comme le dit Pictet dans ses œuvres mêlées, que Jean Forbès, en 1608, eût soutenu une dispute publique contre l'archevêque et les docteurs luthériens d'Upsal, il faudrait que fort jeune il eût fait d'extrêmes progrès en théologie, puisqu'alors il n'aurait eu que quinze ou tout au plus seize ans. Aussi cette anecdote est-elle révoquée en doute. Forbès visita plusieurs autres académies et universités d'Allemagne, pour y perfectionner son instruction. Il y étudia avec soin la langue hébraïque, et revint dans sa patrie profondément versé dans la théologie et l'histoire ecclésiastique, et nourri de la lecture des Pères. L'université d'Aberdeen s'empressa de s'attacher un sujet aussi distingué. On créa tout exprès pour lui une chaire destinée à des leçons où

la théologie devait se trouver réunie à l'histoire du christianisme, étude un peu tombée en Ecosse, et que les circonstances exigeaient qu'on relevât. Il remplit cette tâche avec applaudissement. Forbès voulait être évêque, et tenait aux opinions des épiscopaux, rejetées par l'église d'Ecosse entièrement presbytérienne; il avait signé les cinq articles de Jacques Ier., et refusé le *covenant* : cela le rendit suspect. Déféré, en 1640, au synode d'Aberdeen, il y fut condamné et dépouillé de sa chaire : les troubles augmentant, il se retira, en 1642, en Hollande. Il y profita de son loisir pour revoir les leçons qu'il avait faites à Aberdeen, et mettre la dernière main à quelques ouvrages ; il en fit imprimer plusieurs. Après avoir passé environ deux ans en Hollande, il retourna en Ecosse, et alla se fixer dans sa terre de Corse, où il vécut dans la retraite, joignant à l'étude une conduite extrêmement édifiante. Il y mourut le 29 avril 1648. Les protestants rigoristes lui reprochent son tolérantisme et le desir qu'il laissait entrevoir d'un rapprochement entre les communions réformées et l'église romaine. Il a laissé les ouvrages suivants : I. *Institutiones historico-theologicæ*, Amsterdam, in-fol., 1646; Genève, 1699. Ces institutions sont le résultat des leçons que Jean Forbès faisait à Aberdeen quand il y professait. C'est l'ouvrage le plus considérable de ce théologien; il y fait remarquer les différentes circonstances qui, selon lui, ont successivement amené des changements dans la discipline ecclésiastique; il note les erreurs ou vraies ou prétendues, telles qu'elles sont nées dans chaque siècle, et les questions qui ont été agitées dans l'Eglise depuis les temps apostoliques jusqu'au 17e. siècle. On y trouve recueillis avec grand soin tous les passages des anciens auteurs ecclésiastiques, qui concernent les matières dont il traite, et qui peuvent faire voir quel a été leur sentiment. Cet ouvrage, dont il y a une ample analyse dans les Mémoires du Père Nicéron (t. 42), réunit, lorsqu'il parut, les suffrages des professeurs des universités de Leyde et d'Utrecht. On en a un abrégé, sous le titre de *Arnoldi Montani Forbesius contractus*, Amsterdam, 1663. II. *Dix Livres de Théologie morale, qui contiennent une explication du Décalogue*, imprimés sur le manuscrit de l'auteur. Cet ouvrage est regardé par les protestants comme un corps complet de morale chrétienne. L'auteur y emploie moins le raisonnement que l'autorité, s'appuyant toujours sur le témoignage des Pères ou des théologiens scolastiques. III. *Brève idée de la vie intérieure, tirée des amples commentaires des exercices spirituels, que M. Garden a eus en écossois de la propre main de Forbès, et qu'il a traduits en latin.* IV. *Les commentaires de la vie intérieure et des exercices spirituels de Forbès, écrits par lui-même, et traduits en latin par M. Garden.* C'est le journal des exercices de piété de l'auteur ; ces commentaires sont suivis de deux Sermons et d'une Dissertation. V. *Irenicum amatoribus veritatis et pacis in ecclesiâ scotianâ.* Ce sont des conseils et des moyens de conciliation pour parvenir à rétablir la paix entre les épiscopaux et les presbytériens, avec une dissertation en faveur du gouvernement épiscopal. VI. Un *Traité du devoir et de la résidence des pasteurs.* L'auteur y traite de leur fuite légitime ou illégitime en temps de persécution. M. Gutler, professeur de théologie à Deventer, a donné le recueil des œuvres de Jean Forbès,

Amsterdam, 1703, 2 vol. in-fol., dont le 2e. contient les institutions historico-théologiques, que l'auteur avait revues avec soin dans sa retraite après son retour de Hollande, et auxquelles il avait fait des changements et des augmentations. Sa vie, de la composition de George Garden, se trouve à la tête du premier volume. — Forbès (Guillaume), premier évêque d'Edimbourg, né vers l'an 1585, à Aberdeen, et de la même famille que les précédents, commença ses études dans sa patrie, et se fit chérir de ses maîtres, par sa douceur, sa modestie, les espérances que donnait son génie naissant, et par son application à l'étude. A seize ans il avait achevé son cours de philosophie, quoiqu'il l'eût doublé et y eût employé quatre ans. Lorsqu'il passa maître-ès-arts, il soutint ses examens avec tant de distinction, que Gilbert Grey, principal du collége Marshal, le jugea digne d'y occuper une chaire de logique: il exerça cet emploi pendant quatre ans, se tenant fidèlement attaché aux principes d'Aristote, et combattant les nouveautés que Ramus avait introduites, lesquelles commençaient à se répandre. A l'âge de vingt ans, Guillaume Forbès, se destinant à l'état ecclésiastique, visita l'Allemagne dans le dessein de perfectionner ses connaissances et de se rendre habile dans la théologie; il s'arrêtait partout où il trouvait des moyens de s'instruire. Il suivit les leçons des professeurs d'Helmstadt, d'Heidelberg et des autres universités, fit une étude sérieuse de l'Ecriture-Sainte, des PP. de l'Eglise, des scolastiques et des controversistes. Aux langues latine et grecque qu'il possédait parfaitement, il joignait la connaissance de la langue sainte, et y réussit tellement qu'il eût pu le disputer aux plus habiles rabins. Après avoir passé quatre ans dans ces occupations, il se rendit à Leyde, où il vit Grotius, Vossius et d'autres savants avec lesquels son mérite lui procura aisément d'intimes liaisons. Sa santé, altérée par la fatigue des voyages et l'étude, ne lui permit ni de repasser par la France et l'Italie, comme il se le proposait, ni d'accepter une chaire d'hébreu qu'on lui offrit à Londres. Il revint à Aberdeen, où ses forces étant revenues, le comte Forbès, son parent, le fit nommer pasteur de l'église d'Alfort: le talent distingué qu'il avait pour la prédication, porta les habitants de la ville d'Aberdeen à le demander pour ministre. Il céda à leurs instances; mais cet emploi devenant trop fatigant pour lui, on le nomma à la principalité du collége Marshal, comme à une place de repos. Son zèle ne lui permit pas d'en jouir à ce titre. Il s'astreignit à y faire, trois fois la semaine, des leçons de langue hébraïque et de controverse. Il rendit d'autres services à ce collége. Il en restaura et augmenta les bâtiments, en décora l'église, et y fit bâtir une salle de bibliothèque, qui bientôt s'enrichit de bons livres. L'université reconnut ces services, en le nommant successivement doyen de la faculté de théologie et *recteur magnifique*. Sa réputation fit souhaiter à la ville d'Edimbourg de l'avoir à la tête de son église. Forbès s'excusa sur sa santé. Mais le synode provincial n'ayant point agréé ses excuses, il fut obligé d'obéir. Il fut reçu à Edimbourg avec toutes sortes de marques d'estime. Malheureusement ces dispositions favorables durèrent peu. Forbès avait sur l'épiscopat des sentiments contraires à ceux des presbytériens, qui prévalaient à Edimbourg. Quoique dans ses sermons il n'exposât ses opinions qu'avec beaucoup de modération et de sagesse, il déplut. On chercha à

le diffamer, et on l'accusa de *papisme*. Il prit la résolution de quitter Edimbourg et de retourner à Aberdeen. Il y fut reçu avec joie, et y reprit ses premières fonctions. Le roi Charles Ier. étant venu se faire couronner à Édimbourg, Forbès fut nommé pour aller le haranguer et pour prêcher le premier sermon devant lui. Il s'acquitta de cette double fonction d'une manière si agréable au monarque, que ce prince, ayant fondé à Edimbourg un évêché, il y nomma Forbès. Le nouveau prélat ne jouit pas long-temps de cette dignité : étant tombé grièvement malade, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il se fit administrer l'eucharistie, après avoir fait sa confession à un prêtre et en avoir reçu l'absolution, ce qui fit croire qu'il était catholique dans le cœur; opinion que semble confirmer la conduite d'un fils qu'il laissait, lequel, dans la suite, se déclara ouvertement catholique romain. Forbès mourut le 1er. avril 1634, âgé seulement de 49 ans. Il n'y avait que trois mois qu'il avait été nommé à l'épiscopat. Il fut enterré dans son église cathédrale. C'était un homme de bien et d'une grande piété. Il jeûnait et se mortifiait comme un anachorète. Il avait une mémoire admirable, était excellent dialecticien, retranchait des disputes théologiques tout ce qui n'était point essentiel, et désirait ardemment l'unanimité de sentiments parmi les chrétiens. Il ne publia rien de son vivant. Il avait préparé et laissé en manuscrit, un livre intitulé, *Considerationes modestæ controversiarum*, lequel fut imprimé à Londres en 1658, in-8°., et à Helmstadt en 1655. Il en parut une autre édition à Francfort-sur-le-Mein, en 1707. A la tête du livre se trouve un abrégé de la vie de l'auteur. Le livre de Guillaume Forbès, écrit avec beaucoup de modération, ne plut point aux protestants rigides, dont l'esprit ardent ne voulait entendre à aucune composition. Outre cet ouvrage, Forbès avait laissé en mourant un exemplaire des controverses de Bellarmin, 4 vol. in-folio, dont toutes les marges étaient remplies de notes de sa main. Une partie de ces notes, qu'il avait mises en ordre, avait servi à la composition des *Considerationes modestæ*. Cet exemplaire de Bellarmin tomba entre les mains de Robert Baron, qui avait succédé à Forbès dans sa chaire. Il devait faire imprimer ces notes dont il faisait grand cas, et y joindre des observations et des dissertations. Il mourut avant d'avoir pu exécuter ces desseins.

L—y.

FORBES (Duncan), jurisconsulte écossais, né en 1685 à Culloden, dans le comté d'Inverness, étudia aux universités d'Edimbourg, d'Utrecht et de Paris. De retour dans son pays, les talents et le caractère qu'il déploya au barreau, lui acquirent une grande réputation, et lui valurent, en 1717, la place de solliciteur général d'Écosse, en 1725 celle d'avocat du roi, et, en 1742, la place de premier président de la cour de session. Il représenta son comté natal dans le parlement, entre les années 1722 et 1737. Pendant la rebellion qui éclata en 1745 et 1746, en faveur du prétendant, il signala son zèle pour le gouvernement, en engageant ses propres biens pour le soutien de la cause royale. La gloire d'avoir contribué à rétablir l'ordre dans l'état, fut la seule récompense qu'il recueillit de ses services; et après s'être presque ruiné pour le bien public, lorsqu'il s'attendait à quelque dédommagement, le ministère n'eut pas honte de lui demander un état des dépenses qu'il avait faites. Ce trait d'indélicatesse

l'affecta au point que le chagrin qu'il en eut avança, dit-on, sa mort, arrivée en 1747. Il fut à la fois un juge intègre et plein d'humanité; religieux, mais sans superstition; bienfaisant et charitable envers les malheureux, de quelque secte qu'ils fussent. Il était très savant, et écrivait avec élégance. On a de lui quelques ouvrages estimés en Angleterre, mais qui n'ont point de rapport à sa profession, et qui ont été publiés en 1750, en 2 vol. in-12. Ce sont: I. *Pensées sur la religion.* II. *Lettre à un évêque.* III. *Réflexions sur l'incrédulité*, 1750, 2 vol. in-8°. Ils ont été traduits en français. Le P. Houbigant a donné les ouvrages de Forbès, contenant ses *Pensées sur la religion naturelle et révélée, Lettres à un évêque, Réflexions sur l'incrédulité*, traduction de l'anglais, 1768, in-8°.; 1771, in-8°. Eidous avait traduit les *Réflexions sur les causes de l'incrédulité par rapport à la religion*, 1768, in-12. — Forbès (Sir William), de Pitsligo, baronet anglais, estimé pour ses talents et pour son caractère bienfaisant, avait été l'ami intime, et fut un des exécuteurs testamentaires du poète Beattie. Il publia en 1806 : *An Account of the life*, etc. (*Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jacques Beattie, comprenant un grand nombre de ses lettres inédites*), 2. vol. in-4°., avec un portrait de Beattie d'après Reynolds, et des *fac simile* de son écriture. Forbès mourut peu de temps après. Son ouvrage fut lu avec avidité, et parut fort supérieur, pour l'intérêt, l'exactitude et l'étendue des détails, à ceux qui l'avaient précédé sur le même sujet; mais on fut un peu dégoûté du ton continuel de panegyrique qui y règne, et que ne justifient pas trop des aveux contenus dans la correspondance même du héros. Il parut en 1807 une seconde édition de ces Mémoires. William Mudfort, qui a donné depuis une Vie de Beattie, Londres, 1809, in-12, a beaucoup déprimé le mérite de l'ouvrage de Forbès, mais n'a pas dédaigné cependant de le copier, en plusieurs endroits, assez littéralement. X—s.

FORBIN (Palamède de), dit *le Grand*, seigneur de Soliers, d'une ancienne maison de Provence, fut d'abord président de la chambre des comptes, et ensuite conseiller du roi René. Son mérite et sa capacité lui valurent l'entière confiance de ce prince, qui ne prenait aucune décision importante sans avoir son avis. Il continua à jouir de la même faveur sous Charles d'Anjou, successeur de René; et ce fut Forbin qui lui persuada, dans le cas où il mourrait sans enfant mâle, de laisser ses états au roi de France. Charles étant mort le 11 décembre 1481, Louis XI prit possession de la Provence, et en nomma Forbin gouverneur, avec le privilége de disposer de toutes les charges en faveur de qui il jugerait convenable. L'année suivante, Forbin convoqua les états, et y fit confirmer les ordonnances qu'il avait rédigées pour l'administration du pays : il nomma son gendre grand sénéchal, son fils juge-maje, et distribua les autres emplois à ses parents ou à ses créatures. Ce haut degré de fortune lui avait suscité de nombreux ennemis; ils cherchèrent à le perdre dans l'esprit du roi, en l'accusant de faire un emploi coupable des deniers publics. Le roi, fatigué des plaintes qu'il recevait, envoya un commissaire pour examiner la conduite de Forbin, qui n'eut pas de peine à confondre ses accusateurs. Mais, après la mort de Louis XI, il fut obligé de céder à ses ennemis, et

Tome XV. page 229.

HIST. DE FRANCE.

FORBIN.

Sergent del.t Landon direx.t

adressa au roi la démission de tous ses emplois. Il survécut plusieurs années à ce revers, qu'il soutint avec courage, et mourut à Aix, au mois de février 1508. Palamède Forbin, dit un de ses compatriotes (Bouche), est un des plus grands hommes en tout genre, que la Provence ait produits depuis Charlemagne.—Forbin (Gaspard de), seigneur de Soliers et de St.-Cannat, fut député par la noblesse de Provence à l'assemblée des notables, convoquée à Rouen en 1617. Il a laissé des ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite : I. *Mémoire sur les troubles de Provence de* 1578 *à* 1588, in-4°. Cet ouvrage était conservé dans la bibliothèque du marquis d'Aubais. II. *Mémoires pour servir à l'histoire de Provence, contenant ce qui s'est passé depuis le mois de mai* 1588, *jusqu'au* 16 *novembre* 1597. Le Long dit que César Nostradamus a bien profité de cet ouvrage pour la rédaction de son *Histoire de Provence*. W—s.

FORBIN. *Voy.* Janson et Rosemberg.

FORBIN (Claude), chef d'escadre des armées navales de France, naquit en 1656, à Gardane, près d'Aix en Provence. Sa famille était l'une des plus distinguées de cette province. Il entra de bonne heure dans la marine, fut recommandé au maréchal de Vivonne par son oncle, qui était capitaine de vaisseau, et servit, en 1675, dans l'expédition de Messine. Ennuyé ensuite du repos dans lequel on le laissait, il entra dans l'armée de terre ; mais il reprit bientôt la mer, et fit la campagne d'Amérique avec le comte d'Estrées, puis, avec Duquesne, celle dans laquelle Alger fut bombardé. Dans toutes les occasions il se distingua par une valeur qui allait jusqu'à la témérité. Lorsqu'en 1685 le chevalier de Chaumont fut envoyé en ambassade à Siam, Forbin l'accompagna en qualité de major. L'activité qu'il montra en s'acquittant des fonctions de cet emploi, plut tellement au roi de Siam, que ce prince voulut le retenir auprès de lui quand Chaumont revint en Europe. Constance, principal ministre de ce monarque, fut ravi de ses desseins sur Forbin. La liberté avec laquelle ce dernier s'expliquait sur le peu d'avantage que la France retirerait de ses liaisons avec ce pays lointain, donna au ministre lieu de craindre qu'un homme d'un caractère si franc ne fît échouer, en retournant en France, les projets qu'il avait formés, pour son propre intérêt, sur une alliance avec ce pays, et qu'il conduisait avec beaucoup d'adresse. Il persuada au roi de prendre à son service un certain nombre d'étrangers. Forbin se vit, malgré sa répugnance, obligé d'accepter la charge de grand-amiral, général des armées du roi et gouverneur de Bancok, et reçut les marques de sa dignité. Ce poste éminent ne lui attira que des désagréments de tout genre de la part de Constance même, jaloux de la faveur que le roi lui témoignait. Au bout de deux ans, il demanda, sous prétexte de sa mauvaise santé, à se retirer du service, et en obtint la permission. « Je » m'estimais si heureux, dit-il dans ses » Mémoires, de quitter ce maudit pays, » que j'oubliais, dans ce moment, tout » ce que j'avais eu à souffrir. » Il se rendit à Pondichéri, et, après différentes courses dans les mers voisines, il s'embarqua pour la France où il arriva en 1688. Le rapport qu'il fit en parlant à Louis XIV, ne fut pas favorable au royaume de Siam ; et dans les entretiens qu'il eut avec Seignelai, ministre de la marine, et avec le P. Lachaise, il ne leur déguisa pas la vérité sur ce pays. Lors de la guerre qui éclata en

1689, le chevalier de Forbin eut le commandement d'une frégate destinée à croiser dans la Manche. Il fit une partie de cette campagne avec Jean Barth, et tous deux soutinrent brillamment l'honneur du pavillon français. Le sort des armes est journalier; après avoir fait des prodiges de valeur, ils furent pris, conduits à Plymouth et mis sous les verroux. Deux hommes d'un caractère aussi entreprenant ne pouvaient supporter long-temps le repos ni la captivité. La fortune sourit à leurs efforts; ils s'échappèrent et abordèrent heureusement sur les côtes de Bretagne. Quand Forbin se présenta chez le ministre, celui-ci, qui pouvait à peine en croire le témoignage de ses yeux, lui dit : D'où venez-vous? — D'Angleterre. — Mais par où diable avez-vous passé? — Par la fenêtre, monseigneur. — Forbin demanda au roi, que le récit de son aventure intéressa beaucoup, la permission d'aller prendre sa revanche. Il obtint le grade de capitaine de vaisseau, et une gratification pour l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées : il remercia le ministre et le roi; mais, non moins généreux que reconnaissant, il représenta que l'on avait l'air d'oublier Jean Barth, qui cependant méritait que l'on se souvînt de ses services, qui était son commandant, et qui, dans la dernière occasion, n'avait pas moins mérité que lui. Louis XIV, frappé de cette grandeur d'ame, se tourna vers Louvois, et lui dit : « Le chevalier de Forbin vient de faire une action bien généreuse et qui n'a guère d'exemple dans ma cour. » Le lendemain Forbin apprit que sa recommandation en faveur de Jean Barth, avait été efficace: ce ne fut pas assez pour lui; l'occasion lui sembla favorable, il en profita pour recommander au ministre les officiers qu'il avait laissés prisonniers en Angleterre. Aussi, peu de temps après, Seignelai étant allé à Brest, où se trouvait Forbin, le proposa pour exemple aux officiers. Pendant le reste de la guerre, Forbin servit, soit sur un bâtiment qu'il arma en course, soit sur les vaisseaux de l'état, et eut de nouveau l'occasion de se signaler avec son fidèle compagnon Jean Barth. Ils firent ensemble des prises considérables sur les Hollandais, et ravagèrent les côtes d'Ecosse. Ce fut au retour de cette expédition, qu'il mena Jean Barth à la cour. (*Voy.* Barth.) A la bataille de la Hogue, Forbin fut blessé, mais il sauva son vaisseau; et à la célèbre journée de Lagos, où Tourville prit sa revanche, Forbin brûla trois bâtiments ennemis et s'empara d'un quatrième. Il fit ensuite respecter le pavillon français dans la Méditerranée, tant par les Algériens que par les corsaires de Flessingue. Il accompagna le comte d'Estrées à la prise de Barcelone; et quand la paix fut signée, en 1697, il eut ordre d'aller annoncer cette nouvelle en Sardaigne. L'année suivante il alla, comme ambassadeur extraordinaire, à Alger. La guerre de la succession d'Espagne rappela Forbin aux combats. En 1702, il fut chargé, par Louis XIV, de croiser dans l'Adriatique, parce que l'on savait que la république de Venise faisait passer des vivres à l'armée de l'empereur en Italie. Forbin, avec un vaisseau, deux frégates et deux galiotes, se rendit absolument maître du golfe. Il bombarda Trieste, menaça d'autres parties de la côte, et détruisit un grand nombre de bâtiments ennemis. Son action la plus hardie fut d'attaquer, dans le port de Malamocco, un vaisseau anglais qui armait pour le service de l'empereur. Il s'en empara après un combat opiniâtre. Ce trait d'audace rendit Forbin redoutable aux ennemis et répandit la

terreur parmi les Vénitiens. Quand il revint à Toulon, son vaisseau était sur le point de couler bas. Il venait de terminer une longue croisière dans la Méditerranée, lorsqu'il reçut, en 1706, le commandement d'une escadre de huit vaisseaux qui était à Dunkerque. A peine fut-il hors du port, qu'il rencontra une flotte nombreuse de navires marchands, escortée par un vaisseau de ligne et trois frégates : il enleva dix navires richement chargés ; tout le reste prit la fuite. Une autre fois il attaqua, avec sept bâtiments qui lui restaient, une flotte de cent voiles hollandaises, escortée par six vaisseaux de ligne. Il prit, à l'abordage, le vaisseau commandant, qui bientôt fut en feu; il en coula à fond un second qui était venu l'attaquer ; un troisième tomba entre les mains d'une des frégates françaises. Une autre campagne dans la mer du Nord, en 1707, donna occasion à Forbin de livrer aux Anglais un sanglant combat : le roi, pour le récompenser, le fit chef d'escadre et comte. Enflammé d'un nouveau zèle, Forbin alla combattre les ennemis de la France au-delà du cercle polaire, dans la mer Blanche. Les tempêtes fréquentes dans les mers boréales ne l'empêchèrent pas de battre à outrance les Anglais et les Hollandais qui naviguaient le long des côtes de la Norvège et du Finmark. Il prit sur la rade de Vardoehuus plusieurs navires marchands hollandais, et, passant par le nord de l'Ecosse et de l'Irlande, il entra heureusement à Brest. Pour tromper les ennemis qui auraient pu le guetter à son passage, il avait imaginé d'écrire des lettres par lesquelles il mandait au ministre qu'il ferait son retour à Dunkerque, et il avait mis ces dépêches à bord d'un petit bâtiment qui, ainsi qu'il l'avait supposé, tomba au pouvoir de ceux qu'il voulait tromper. Le tort qu'il avait causé au commerce des Anglais et des Hollandais, était si grand que ceux-ci s'en plaignaient hautement ; et « ils avaient d'autant plus de raison » d'en témoigner de l'étonnement, dit » Forbin, qu'il était sans exemple que » les Français eussent poussé leurs » courses si avant dans le nord. » La même année Forbin se signala avec Duguay-Trouin, dans le combat qui fut livré aux Anglais près du cap Lézard. (*Voy.* DUGUAY-TROUIN.) On lui confia, en 1708, le commandement de l'escadre qui devait porter le Prétendant en Ecosse ; les Anglais faisaient si bonne garde le long des côtes, qu'il ne put réussir, et rentra à Dunkerque. Il avait prévu le mauvais succès de cette expédition, dans laquelle il montra une présence d'esprit admirable : mais tout sembla s'être réuni pour le contrarier ; ce qui lui occasionna bien des désagréments. Ils furent poussés à un tel point, qu'après avoir rempli quelque temps les fonctions de commandant de la marine à Dunkerque, Forbin, que les infirmités, suites de l'âge et des fatigues, commençaient à accabler, se retira du service en 1710, et alla passer le reste de ses jours dans une maison de campagne près de Marseille. Il y mourut le 4 mars 1733. Il avait rédigé ses Mémoires, qui ont été publiés par Reboulet, Amsterdam, 1730, 2 v. in-12. Dans cet ouvrage, écrit avec facilité, et que la vivacité de la narration et la variété des événements font lire avec plaisir, Forbin, quoiqu'il ne se montre pas sous un jour désavantageux, ne cache cependant aucun de ses défauts. Son naturel était vif, bouillant et impétueux. Cette fougue, que l'âge ne put entièrement amortir, lui attirait souvent des affaires qu'il fallait terminer les armes à la main. Louis XIV l'aimait, et lui adressait souvent

des choses flatteuses. « Avouez, lui dit un jour ce monarque, que mes ennemis doivent vous craindre beaucoup. » — « Sire, répliqua Forbin, ils craignent les armes de Votre Majesté. » Une autre fois ce prince dit : « Voilà un homme que les Vénitiens n'aiment guère et que mes ennemis craignent beaucoup. » Malgré cette bienveillance du roi, Forbin ne fut pas récompensé comme il le méritait ; il n'avait, à sa mort, qu'une pension de 3000 livres. Sa brusque franchise lui avait fait trop d'ennemis dans les bureaux du ministère; et ceux-ci eurent le dessus quand il eut perdu Seignelai et Bontemps, qui avaient de l'amitié pour lui. Forbin, dans sa retraite, devint un homme nouveau. Il ne s'occupa plus que des devoirs de la religion : rigide envers lui-même, indulgent pour les autres, son bien devint le patrimoine des pauvres. Au reste, sa libéralité s'était déjà manifestée d'une manière qui lui fait le plus grand honneur. Le vice-roi de Barcelone lui avait fait abandon de ses droits sur un navire français, conduit dans ce port par un corsaire flessinguais, que la tempête avait forcé d'y entrer. Forbin rendit au propriétaire le navire, qui était d'une valeur immense. E—s.

FORBISHER. *Voy.* FROBISHER.

FORBONNAIS (FRANÇOIS VÉRON DE), inspecteur-général des monnaies, membre de l'institut, naquit en 1722 au Mans, où son trisaïeul avait fondé une manufacture d'étamines, connues dans le midi de l'Europe sous le nom de *Vérones*. Après avoir terminé ses études à Paris, le jeune Forbonnais voyagea, pendant deux années, en Italie et en Espagne, pour les affaires commerciales de son père. Un de ses oncles, riche armateur de Nantes, l'appela auprès de lui, en 1743. Le mouvement extraordinaire de cette place opulente, les vaisseaux richement chargés que recevait son port, frappèrent vivement Forbonnais, et tournèrent son esprit, naturellement refléchi, vers l'étude de l'économie politique. Pendant un séjour de cinq ans dans cette ville, il recueillit un grand nombre d'observations importantes sur les manufactures, le commerce, la marine, les colonies, la valeur des monnaies, etc. Forbonnais ouvrit, en 1750, par l'*Extrait de l'Esprit des lois*, la carrière qu'il devait parcourir avec gloire. Il vint à Paris en 1752, et présenta au gouvernement divers mémoires sur les finances ; mais, s'étant permis de défendre ses principes en présence et contre l'opinion du ministre dont il sollicitait la faveur, il n'en reçut qu'un accueil dédaigneux, et fut éconduit. Inspiré par cette noble fierté que nous donne le sentiment de nos forces, Forbonnais prit dès-lors la résolution de ne jamais faire sa cour aux grands, et d'adresser directement ses idées au public. Riche de son propre fonds, et des matériaux nombreux qu'il avait amassés, il publia, de 1753 à 1758, plusieurs traités, dont les plus importants sont les *Eléments du commerce*, et les *Recherches et considérations sur les finances de France*. Tous ces ouvrages, dirigés vers un but éminemment utile, associèrent leur auteur à la gloire des hommes celèbres qui, dans le même temps, honoraient notre littérature, Voltaire, Buffon, Montesquieu, dont les écrits lumineux ont agrandi l'horizon du génie. En 1756, un brevet d'inspecteur-général des monnaies fut la récompense de ses premiers travaux. La France, à cette époque, était épuisée par une guerre désastreuse qui moissonnait l'elite de sa population, et stérilisait nos provinces. L'état des finances était tel, qu'il ne restait, en

1758, que 1,500,000 liv. au trésor. Le gouvernement, instruit à l'école du malheur, sentit le besoin d'appeler autour de lui les citoyens capables d'éclairer sa marche, pour l'aider à cicatriser les plaies du corps politique. Forbonnais ne fut point oublié. Trois ministres, Berryer, Choiseul et Belle-Isle l'associèrent secrètement à leurs travaux, et lui demandèrent des conseils. Silhouette, devenu contrôleur-général en 1759, voulut l'attacher à son département. Forbonnais refusa d'abord, et ne se rendit que sur un ordre du roi, qui l'honorait de son estime. « Du moment qu'il fut installé au contrôle-général, en qualité de premier commis, il y acquit toute la prépondérance que devaient lui donner son nom et ses lumières. Tout ce qui s'est fait de brillant et de juste sous Silhouette, est presque en entier son ouvrage. » Une de ses plus importantes opérations fut de créer, dans les fermes générales du royaume, soixante-douze mille actions, chacune de 1000 francs, auxquelles il attribua la moitié des bénéfices dont jouissaient les fermiers-généraux. Cette ressource, qui produisit en vingt-quatre heures 72 millions sans grever l'état, fut vivement applaudie. Il suspendit en outre plusieurs priviléges concernant la taille, et réduisit beaucoup de pensions (1). Pendant son administration, qui dura plusieurs années, et lui fit le plus grand honneur, Forbonnais s'imposa la loi de ne jamais donner d'audience particulière qu'en présence de deux témoins, afin d'éloigner toute idée de séduction par l'or ou par les femmes. En 1760, cet homme intègre proposa au gouvernement les bases d'une paix dont l'exécution eût évité à la France le traité honteux de 1763. Son plan, approuvé par le duc de Choiseul et par l'ambassadeur d'Espagne, ne fut point adopté, parce que la marquise de Pompadour n'avait pas été consultée. En 1763, Choiseul eut de nouveau recours à Forbonnais, qui lui présenta un plan général de finances, dans lequel il remplaçait, par un impôt unique, plusieurs contributions onéreuses au peuple, et supprimait les trois-quarts des frais de perception. Le conseil d'état, et le vertueux dauphin, père de Louis XVI, applaudirent à cette mesure; mais elle échoua contre les intrigues de la favorite, et l'apathie d'un monarque dont le sceptre était tombé en quenouille. Ces réformes et d'autres qu'annonçait notre sévère censeur, soulevèrent contre lui cette foule de courtisans rapaces qui gaspillaient les trésors de l'état; ils le calomnièrent auprès du roi, dont ils obtinrent un ordre qui l'exilait dans ses terres. Loin d'une cour avilie et corrompue, où son intégrité le rendait déplacé, Forbonnais, dans sa retraite, ne resta point oisif. Les douces occupations de l'agriculture, le goût des beaux-arts, le charme des lettres, servirent d'aliment à l'activité de son esprit. L'office de conseiller au parlement de Metz, qu'il avait acheté, le plaçait dans l'ordre de la noblesse; Forbonnais renonça généreusement aux priviléges dont il eût pu jouir en matière d'impôt, et, par acte du 30 septembre 1764, il soumit à la taille toutes ses propriétés. Cet exemple, s'il eût été suivi par les deux ordres privilégiés en 1789, aurait peut-être épargné bien des malheurs à la France. Cependant notre solitaire entretenait une correspondance suivie

(1) Forbonnais voulut aussi contribuer de sa fortune à l'amélioration de nos manufactures; et c'est lui qui proposa en 1760 à l'académie des sciences un prix extraordinaire pour la perfection des verreries. Il avait exigé de n'être point nommé; mais sa modestie fut trahie par les rédacteurs du *Journal des Savants* (août 1769, p. 532). Bose d'Antic remporta le prix.

avec les intendants des finances. Le fameux abbé Terray entr'autres, promu au contrôle général, en 1769, lui demanda des mémoires, profita de ses lumières, mais fit en vain tous ses efforts pour le ramener au timon des affaires. Forbonnais, que les Manceaux eurent l'injustice de ne pas députer aux états-généraux, vint, en 1790, à Paris, sur l'invitation du comité des finances. Il eut part à un travail relatif aux monnaies, dont le résultat a été imprimé. Revenu au sein de sa tusculane chérie, ses plus douces occupations étaient de répandre des bienfaits autour de lui, et de mettre en ordre ses nombreux manuscrits; mais les troubles civils qui continuaient à désoler le département de la Sarthe, le forcèrent de quitter ses foyers en avril 1799, et de se réfugier à Paris. Son âge ne l'empêcha point de fréquenter assidument l'institut, dont il était associé jusqu'à sa mort, arrivée le 20 septembre 1800 : il était membre de l'athénée de Lyon, du lycée d'Alençon, de la société des arts du Mans, etc. Ses nombreux ouvrages ont tous pour objet l'utilité publique, et attestent l'étendue de ses connaissances. Voici les principaux : I. *Extrait de l'Esprit des lois, avec des observations*, 1750, in-12. Cette analyse signale le trait distinctif du caractère de l'auteur : la rectitude des idées. II. *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, par D. H. Ustariz, traduit de l'espagnol, 1753, in-4°. Ce traité, publié à Madrid en 1724, présente, au milieu de quelques détails insignifiants, plusieurs vérités importantes. On y apprend que l'Espagne, depuis 1492, époque de la conquête des Indes-Occidentales jusqu'en 1724, a tiré du Nouveau-Monde 9 milliards 160 millions de piastres, qui répondraient aujourd'hui à plus de 50 milliards. III. *Considérations sur les finances d'Espagne, relativement à celles de France*, Dresde (Paris), 1753, in-12. Ce livre fit une grande sensation sur le gouvernement espagnol, dont il dévoilait les trop longues et funestes erreurs. Le ministre Ensenada demanda l'auteur pour consul-général en Espagne; mais, sur l'avis du maréchal de Noailles, le conseil de Louis XV refusa son consentement. IV. *Le Négociant anglais*, Dresde (Paris), 1753, 2 vol. in-12. C'est une traduction abrégée du *British Merchant*, ouvrage publié à Londres en 1713, sur le commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal et l'Espagne, d'après les bases posées par le traité d'Utrecht. Forbonnais réfute quelques erreurs de l'écrivain anglais, et développe les idées lumineuses qui distinguent cet ouvrage. Il a aussi esquissé, dans le discours préliminaire, le tableau historique du commerce de la Grande-Bretagne. V. *Eléments du commerce*, Paris, 1754, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés. L'édition de 1796 est corrigée et enrichie d'additions importantes. Ce livre classique a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. L'auteur est le premier qui ait traité méthodiquement tout ce qui a rapport au commerce. On sait que l'économie politique est la théorie des richesses considérées dans leurs rapports avec la prospérité publique. Chaque nation renferme dans son sein les éléments de son propre bonheur, et le meilleur gouvernement est celui qui favorise davantage l'agriculture, l'industrie, l'exportation des produits du sol, la circulation du numéraire, d'où naît le crédit public. L'auteur apporte, dans le développement de ces importantes vérités, toute la sagacité d'un profond observateur. VI. *Questions sur le commerce des*

Français au Levant; Examen des avantages et des désavantages de la prohibition des toiles peintes, Marseille, Carapatria (Paris), 1755, 2 brochures in-12. VII. *Recherches et considérations sur les finances de France, depuis 1595 jusqu'en 1721*, Bâle, 1758, 2 vol. in 4°.; 2e. édit., Liége, 1758, 6 vol. in-12. Cet ouvrage mit le sceau à la réputation de l'auteur, et fut accueilli chez l'étranger avec autant d'empressement qu'en France. Thomas faisait le plus grand cas de ces recherches: il y a puisé les principaux matériaux de son éloge de Sully. VIII. *Principes et observations économiques*, avec cette épigraphe: *Est modus in rebus*, Amsterdam, 1767, 2 vol. IX. *Analyse des principes sur la circulation des denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation*, Paris, 1800, petit volume in-12. L'institut, auquel l'auteur l'avait présenté, en ordonna l'impression. Forbonnais a publié en outre quelques poésies légères, et beaucoup de notes insérées, sous le nom du *Vieillard de la Sarthe*, dans le journal de M. Dupont de Nemours, et fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie. Il avait, à vingt-sept ans, composé une tragédie de *Coriolan*, reçue par les Français, mais non représentée. Il a laissé un grand nombre de manuscrits sur la littérature, les finances et la politique. M. Delisle de Sales a publié la *Vie littéraire de Forbonnais*, Paris, Fuchs, 1801, 87 pages in-8°. M. Leprince d'Ardenay, président de la société des arts du Mans, a prononcé son éloge, le 20 novembre 1800, 16 pages in 8°. L—u.

FORCADEL (Etienne), en latin *Forcatulus*, naquit à Béziers en 1534. On ne se souvient de lui qu'à cause du hasard qui le mit en concours avec Cujas pour une chaire de droit vacante à Toulouse en 1554. Pithou (dans l'épitaphe de Cujas), Papire-Masson et Sainte-Marthe ont écrit que Forcadel l'avait emporté sur Cujas. Cette erreur, répétée de dictionnaire en dictionnaire, a attiré bien des injures à Forcadel et aux juges qu'on supposait l'avoir favorisé. C'est un des exemples qu'on citait le plus souvent pour prouver les avantages qu'obtiennent si souvent les hommes médiocres sur ceux d'un mérite supérieur. Cependant M. Peitavin, secrétaire perpétuel de l'académie des jeux floraux, a fait insérer un article dans le n°. 74 du *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Montpellier*, où il justifie la ville de Toulouse du blâme dont on l'avait chargée à cette occasion. Il fait voir que Cujas s'était en effet inscrit pour le concours en même temps que Forcadel et quelques autres, mais qu'il quitta Toulouse avant la décision du concours, et que Forcadel ne l'emporta que parce qu'il se trouva le plus habile par l'absence de ce redoutable rival (*Voy.* Cujas.) Forcadel a composé des ouvrages de jurisprudence qui portent des titres singuliers, pour ne pas dire ridicules, tels que: *Sphæra juris*, *Necyomantia juris*, *Cupido jurisperitus*, *Aviarium juris civilis*, Lyon, 1549; *Prometheus seu de raptu animorum*, Paris, 1578, in-8°., livre singulier. Quoique l'auteur paraisse en tout un homme de peu de jugement, Dumoulin lui a cependant donné quelques éloges. Le plus connu de ses livres d'histoire est son traité *De Gallorum imperio et philosophiâ*, Paris, 1569, in-4°., où il a montré peu de goût et beaucoup de crédulité. Il avait également composé des vers latins et français, plus oubliés encore que sa prose. La première édition

connue a pour titre: *Le Chant des Seraines* (Sirènes), *avec plusieurs autres compositions nouvelles*, par E. F., Lyon, 1548, in 8°.; réimprimé à Paris la même année, in-16, et à Lyon, 1551, in-8°., avec de nouvelles pièces. L'auteur, mort en 1573, avait obtenu l'année précédente un privilege pour la réimpression de ses poésies, qu'il avait revues et augmentées. L'édition en fut donnée par son fils L. P. Forcadel, sous le titre d'*OEuvres poétiques*, etc., Paris, 1579, in-8°. Ses Poésies latines, *Epigrammata*, avaient paru à Lyon, 1554, in 8°. Ses OEuvres ont été recueillies en un vol. in-fol., Paris, 1595. B—i.

FORCADEL (Pierre), frère du précédent, né comme lui à Béziers, avait séjourné quelque temps à Rome et dans d'autres villes d'Italie, lorsqu'il vint à Paris, où Ramus, auquel il avait commencé d'expliquer Euclide, lui fit obtenir en 1560 une des deux chaires de mathématiques du collége royal. Il montra beaucoup de zèle pour cette science, dont il donnait déjà depuis quelque temps des leçons particulières; mais elle était peu cultivée à cette époque, car il paraît qu'après sa mort, arrivée vers 1576, les deux chaires restèrent vacantes assez long-temps. Avant son arrivée à Paris, Forcadel faisait un commerce de pharmacie; au moins Freig lui donne le titre de *Mercator Hippocrates*. Il était peu versé dans la littérature classique; mais il y a de l'exagération à dire, d'après Gassendi (Vie de Peiresc), qu'il n'avait point étudié le latin, ce qui ne l'empêchait pas, ajoute-t-on, d'entendre, au moyen des chiffres et des figures, tous les livres de mathématiques écrits en cette langue. Si elle ne lui eût pas été familiere, il lui aurait été impossible de donner les nombreuses traductions dont on lui est redevable, qui presque toutes paraissaient pour la première fois en français. On trouve le détail de tous ses ouvrages dans l'*Histoire du collége royal*, par l'abbé Goujet; voici les principaux : I. *Arithmétique par les gects* (1), divisée en 3 livres, Paris, 1558, in-8°. L'auteur avait publié séparément 3 livres d'Arithmétique en 1556, 1557 et 1558; il donna en 1565 l'*Arithmétique entière et abrégée*. II. *Description d'un anneau solaire convexe*, Paris, 1569, in-4°. III. *Les six premiers livres des Eléments de Géométrie d'Euclide, traduits en françois*, ibid., 1564, in-4°.; ibid., 1566, in-12. Il y ajouta en 1565 les livres 7, 8 et 9, in 4°. IV. *Deux livres de Proclus, du mouvement, traduits et commentés*, ibid., 1565, in-4°. V. *Le premier livre d'Archimède des choses également pesantes*, ibid., 1565, in-4°. VI. *Le livre d'Archimède des pois, qui aussi est dict des choses tombantes en l'humide*, suivi d'*une pièce du livre d'Euclide, intitulé* du léger et du pesant, ib., 1565, in-4°. Ces trois opuscules sont aussi *traduits* et *commentés*. VII. *Traduction de la Musique d'Euclide*, ib., 1565, in-8°. VIII. *Deux livres d'Autolice, l'un de la sphère qui est meue, et l'autre du lever et coucher des estoiles non errantes* (*Voy.* Autolycus); *ensemble le livre de Théodose des habitations*, ibid., 1572, in-4°. IX. *Traduction de la Practique de la Géométrie d'Oronce* (*Voy.* Finé), *où est compris l'usage du quarré géomé-*

(1) « *Gecter*, dit Forcadel, est poser un, ou un » nombre par une ou plusieurs simples unités. » Definition qu'on ne trouvera pas fort claire d'un terme d'où est venu notre mot *jeton*.

trique et autres instruments servants à même effet, ibid., 1570, in-4°.

C. M. P.

FORCE (JACQUES NOMPAR DE CAUMONT duc DE LA), pair et maréchal de France, né vers 1559, était fils de François de Caumont, qui fut enveloppé dans le massacre des protestants en 1572. Mézeray rapporte que le jeune de Caumont, qui fait le sujet de cet article, était couché avec son père et son frère, la nuit de la St.-Barthélemi, et que ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa au fer des assassins. C'est sur la foi de cet historien que Voltaire a mis en vers cette sanglante catastrophe au deuxième chant de la Henriade. Mais Voltaire ayant obtenu plus tard la communication des Mémoires manuscrits du maréchal de la Force, il en a inséré, à la suite des nouvelles éditions de son poème, un extrait qui rectifie des faits dont Mézeray n'avait pas eu une exacte connaissance (1). Caumont père, instruit par un maquignon de son voisinage, du danger qui le menaçait, se disposait à sortir de sa maison avec ses deux enfants, pour chercher un asile, lorsqu'un des assassins, nommé Martin, se précipita dans sa chambre, suivi de plusieurs soldats. Caumont l'attendrit par ses supplications, et lui promet deux mille écus, s'il veut lui sauver la vie et à ses enfants. Martin les conduit dans une maison non suspecte, où il les laisse sous la garde de deux suisses; mais ils en sont bientôt arrachés par le comte de Coconas, ce trop indigne favori du duc d'Anjou, et traînés au lieu des exécutions. Caumont père et son fils aîné tombent sous les coups des meurtriers. Jacques-Nompar, tout couvert du sang de son père et de son frère, se laisse tomber en criant: je suis mort. Cet acte de prudence lui sauva la vie. Un malheureux, en le dépouillant de ses habits, s'aperçut qu'il respirait encore, et, touché de compassion, le couvrit d'un vieux manteau, et le conduisit, pendant la nuit, chez le maréchal de Biron, l'oncle de Caumont, où celui-ci resta quelque temps caché dans la chambre des filles; mais enfin, sur le bruit qu'on le faisait chercher, il se sauva, déguisé en page, sous le nom de Beaupuy. La Force se rendit, par des chemins détournés et à travers mille dangers, dans sa famille, où il demeura jusqu'à ce que le roi de Navarre (Henri IV), s'étant évadé de la cour, vint se remettre à la tête des protestants. La naissance, les malheurs et les belles qualités du jeune Caumont intéressèrent vivement le prince, qui s'empressa de lui donner un emploi dans son armée. Il se distingua dans plusieurs rencontres, et particulièrement au combat d'Angers, en 1589. La Force avait été l'un des premiers à reconnaître Henri IV pour roi légitime, et son exemple contribua à ramener plusieurs seigneurs. Il jouit constamment de la confiance de Henri, et il se trouvait dans sa voiture lorsque ce grand prince fut assassiné. Quelques sujets de mécontentement l'éloignèrent de la cour dans les premières années du règne de Louis XIII. Il prit du service dans l'armée des rebelles, et, en 1621, il défendit Montauban contre le roi en personne, qui fut obligé de lever le siége après avoir perdu la meilleure partie de ses troupes. L'année suivante, la Force obtint son pardon, fut fait maréchal de France, et envoyé en Piémont avec le titre de lieutenant-général. Il prit Saluces en 1630, et défit les Espagnols à Carignan; en 1634, il investit Lunéville, et prit Lamotte qui paraissait imprenable Ce

(1) Ces Mémoires ont été imprimés dans le *Mercure* de novembre 1765.

fut à ce siége, dit Hénault, que l'on se servit, pour la première fois en France, de bombes, quoiqu'inventées depuis 1588. En 1635, il fait lever le siége de Philisbourg, il secourt Heidelberg, et s'empare de Spire; l'année suivante il bat le général autrichien Collorédo et le fait prisonnier. Son grand âge lui faisant desirer sa retraite, il se démit de son commandement peu de temps après. Il mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé d'environ 93 ans. — FORCE (Armand-Nompar, duc DE LA), fils du précédent, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne. Il fut fait maréchal de France, après la mort de son père, et mourut au château de la Force, en Périgord, le 16 décembre 1675, à l'âge de près de 90 ans. Ses *Lettres*, écrites de 1630 à 1638, étaient conservées dans la bibliothèque de Bouthilier, ancien évêque de Troyes.

W—s.

FORCE (CHARLOTTE-ROSE DE CAUMONT DE LA), de l'académie des *Ricovrati*, petite-fille de Jacques de la Force, naquit au château de Casenove, en Bazadois, et mourut à Paris, en 1724, à 74 ans. Elle avait épousé, le 7 juin 1687, le fils du président de Brion, et sur information faite le 17 du même mois, le mariage avait été déclaré nul. Elle a laissé quelques poésies qui offrent des détails heureusement rendus, et seize romans qui annoncent en général beaucoup d'imagination, de l'esprit et le talent d'écrire. Il n'y manque qu'un peu plus de vivacité et de précision. L'histoire y est partout mêlée avec la fiction. Les personnages qu'elle y introduit ont existé pour la plupart, et leurs aventures sont conformes au caractère qu'on leur connaît : I. *Histoire secrète du duc de Bourgogne*, 1694, in-12, 2 vol. Ce sont des aventures galantes assez bien écrites. II. *Histoire secrète de Marie de Bourgogne*, 1712, in-12, 2 vol. (*Voy.* J. B. de la BORDE). III. *Histoire de Marguerite de Valois*, 1696, in-12, 2 vol.; 1720, in-12, 4 vol. (*Voy.* idem). Ce livre, écrit d'un style agréable, conserve en général le fond des faits historiques, mais les altère presque toujours par une tournure romanesque. IV. *Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, avec les intrigues des règnes de Henri III et de Henri IV*, Nanci, 1703, in-12; réimprimée en 1709, à Amsterdam, sous le titre de *Mémoire historique* ou *Anecdotes galantes*. V. *Gustave Vasa*, Lyon, 1698, 2 vol. in-12, où la fiction la plus ingénieuse est jointe à l'histoire la plus intéressante. VI. *Les Fées, contes des contes*, Paris, 1692, in-12, pleins de variété, d'intérêt et de morale. T—D.

FORCE (*Voy.* PIGANIOL DE LA).

FORCELLINI (EGIDIO) naquit d'honnêtes parents, dans un village du diocèse de Padoue, appelé Féner, près la ville de Feltre, le 26 août 1688. Né avec tous les dons de l'esprit, le peu de fortune de sa famille ne lui permit pas de les cultiver dès l'enfance, et il avait déjà passé cet âge quand il put commencer, dans le séminaire de Padoue, l'étude de la langue latine. Il y eut pour maître, et bientôt pour ami, le savant Jacques Facciolato, et fit des progrès si rapides qu'il fut bientôt en état de l'aider dans l'important travail d'une nouvelle édition du Dictionnaire de *Calepin*. (*V.* FACCIOLATO.) Il y donna, pendant quatre années, tout son temps et tous ses soins. De cette première entreprise, terminée en 1718, naquit entre le maître et le disciple, le projet d'une

seconde beaucoup plus vaste, celle d'un grand Vocabulaire complet de la langue latine. Forcellini en fut détourné pendant quelques années par la direction du séminaire de Cénéda qui lui fut confiée, et par la chaire de rhétorique pour les jeunes séminaristes qu'il fut obligé d'y remplir. Rappelé en 1731 au séminaire de Padoue, par l'évêque son protecteur, avec des appointements honorables, et la libre disposition de son temps, il commença dès-lors à se livrer avec la plus grande ardeur à l'exécution de son grand dessein, aux travaux préparatoires et aux recherches immenses qu'exigeait une telle entreprise. Les devoirs de confesseur qui lui furent imposés onze ans après, le forcèrent encore de l'interrompre, ou du moins la ralentirent. Le cardinal Rezzonico, nouvel évêque de Padoue, l'affranchit de cette obligation, et voulut qu'il ne fût plus chargé d'autre chose que d'achever le grand ouvrage que les amis des lettres latines attendaient depuis si long-temps : cet ouvrage fut enfin terminé et publié en 1771. Facciolato n'avait point cessé de prendre part à cette entreprise, et de la diriger par ses conseils; mais Forcellini l'exécuta seul, presque toute entière, et y déploya autant de constance et de courage que de goût, de discernement et de savoir. Chaque mot latin est rendu en italien, et accompagné du mot grec correspondant. Le sens et les différentes acceptions de tous les mots, tant au propre qu'au figuré, sont démontrés par de nombreux exemples, qui supposent dans l'auteur, non seulement une vaste lecture, une notion suffisante de tous les arts et de toutes les sciences sur lesquels les Latins ont écrit, une connaissance parfaite de leur religion, de leurs usages, de leurs lois, de leur géographie, de leur histoire, mais encore une critique sûre, et l'art difficile d'expliquer et de résoudre en peu de mots les obscurités, les contradictions, les difficultés de toute espèce que présentent les auteurs, les médailles antiques et les inscriptions. Cet utile et immense travail, qui absorba pour ainsi dire la vie entière de Forcellini, parut en 4 vol. in-fol., sous ce titre : *Ægidii Forcellini totius latinitatis Lexicon, plurimorum annorum operâ et studio ab ipso accuratissimè elucubratum, consilio et curâ celeb. Jacobi Facciolati; Typis semin. Patavini*, 1771. Aussi modeste après cette publication qu'il l'était auparavant, il en renvoyait tout l'honneur à son maître, et prétendait que, quant à lui, sa science se bornait à celle des mots. Le cas particulier que des savants, tels que Valsecchi, Morgagni, et plusieurs autres, faisaient de lui, la confiance avec laquelle ils le consultaient sur des matières importantes, et sur toutes les questions d'antiquités, prouvent bien qu'ils le regardaient comme sachant beaucoup d'autres choses. Il conserva, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, la gaîté d'esprit, la douceur de caractère, l'indulgence pour les autres, qui le faisaient généralement aimer; et il s'éteignit paisiblement le 4 avril 1768, laissant une réputation peu brillante, mais solide, et fondée sur l'un des plus grands services que l'on ait jamais rendus à la culture des langues anciennes et à l'étude de l'antiquité. L'abbé J. B. Ferrari a donné la vie de Forcellini, Padoue, 1792, in-4°. (*Voy.* J. B. Ferrari, XIV, 413.) G—é.

FORD (Jean), auteur dramatique anglais, né en 1586, dans le comté de Devon. On ne connaît presque aucune particularité sur sa vie. Il fut attaché à la société de jurisprudence de

Middle Temple, fut intimement lié avec Rowley et Decker, et contribua à la composition de plusieurs de leurs pièces de théâtre. De celles qu'il a faites seul, onze seulement ont été conservées; elles parurent entre les années 1629 et 1636, et eurent presque toutes beaucoup de succès. Les comédies sont très médiocres; mais, avec tous les défauts qui tenaient à son temps, Ford avait un vrai talent pour le genre tragique, et sa versification a de l'harmonie. On cite particulièrement *l'Affligé* (the Broken-Heart), *le Sacrifice de l'Amour, la Mélancolie d'un amant*, et une pièce *It is pity she is a whore*, que sur le titre on prendrait pour une comédie plutôt que pour une tragédie, et qui a été réimprimée dans le recueil de pièces de théâtre de Dodsley. On trouve dans les tragédies de Ford quelques scènes dignes du génie de Shakespeare, mais aussi des atrocités et des indécences qui ne peuvent être goûtées que par des spectateurs anglais. Quoiqu'aucune de ces pièces ne porte son nom, on les reconnaît à cet anagramme imprimé sur le titre, comme c'était alors l'usage : *Fide honor*. On suppose que cet auteur mourut vers l'année 1640. Henri Weber a donné, en 1811, une édition des *OEuvres dramatiques de Jean Ford, avec une introduction et des notes explicatives*, Londres et Edinbourg, 2 vol. in-8°. X—s.

FORD (Sir John), ingénieur-mécanicien anglais, naquit en 1605 à Up-park, dans la paroisse de Harting en Sussex. Il parut d'abord sur la scène politique, fut grand shérif de Sussex, et montra tant de loyauté dans sa conduite, que Charles Ier. le créa chevalier à Oxford en 1643. Il servit à la même époque en qualité de colonel dans l'armée royale, et eut beaucoup à souffrir pour la cause qu'il avait embrassée; car en 1647 il fut emprisonné comme suspect d'avoir coopéré à faire évader le roi du château de Hamptoncourt; mais comme il avait épousé la sœur d'Ireton, on peut supposer que le crédit de ce général du parti parlementaire contribua à lui procurer sa liberté. En 1656, Ford, à la demande des citoyens de Londres, et encouragé par Cromwell, inventa une machine pour faire monter l'eau de la Tamise et la porter dans les rues de Londres les plus élevées jusqu'à quatre-vingt-treize pieds de hauteur. On dit qu'il exécuta ce projet en un an et à ses dépens : la même machine fut ensuite employée dans d'autres parties du royaume pour dessécher les terres et les mines inondées; et l'on trouva qu'elle était d'un meilleur usage et moins dispendieuse que toutes celles dont on s'était servi auparavant. Ford construisit aussi une grande machine hydraulique à l'hôtel nommé *Sommerset-House* pour fournir de l'eau à la rue appelée *Strand* et au quartier voisin; mais comme elle gênait la vue de cet hôtel, la reine Catherine, épouse de Charles II, la fit abattre. Après la restauration, Ford inventa une manière de frapper la monnaie de cuivre qui la rendit impossible à contrefaire. Il ne put obtenir un brevet pour établir cette machine en Angleterre; mais il réussit pour l'Irlande : il partit en conséquence pour cette île; mais il mourut avant d'avoir terminé l'exécution de son dessein, le 3 septembre 1670. Les historiens du temps parlent de Ford comme d'un homme qui eût fait de grandes choses, s'il eût été encouragé. On a de lui : I. *Projet pour amener une rivière de Rickmansworth en Hertford-Shire à*

St.-Giles-des-Champs, près de Londres ; les avantages de ce projet exposés, et réponse aux objections dont il a été l'objet, Londres, 1641, in-4°. II. *Propositions expérimentales pour que le roi puisse avoir de l'argent et entretenir ses flottes sans fouler le peuple ; que la ville de Londres soit rebâtie, et que tous les propriétaires soient contents ; que l'argent puisse être emprunté à six pour cent sur gages ; enfin que le commerce de la pêche soit soutenu, tout cela sans enfreindre ou contrarier aucune de nos lois ou coutumes*, Londres, 1666, in-4°. Il ajouta à cet ouvrage une *Défense du crédit par billet*. Vers 1665 il avait fait imprimer une *Proposition* pour lever de l'argent par le moyen de billets de change qui devaient passer comme monnaie courante au lieu d'argent, afin de prévenir les vols.

E—s.

FORDUN (Jean de), historien écossais, est le plus ancien dont il nous reste une chronique générale de son pays. On ne connaît pas bien positivement quels furent le lieu de sa naissance et sa condition ; mais on suppose avec assez de probabilité qu'il naquit à Fordun, village du comté de Méarns, et qu'il embrassa l'état ecclésiastique. On voit par son histoire qu'il vivait à l'époque à laquelle Gautier Wardlaw, cardinal, occupait le siége épiscopal de Glasgow. Or ce prélat mourut vers 1386. On est fondé à croire que notre historien vint au monde vers la fin du règne d'Alexandre III, et qu'ainsi il florissait vers le milieu du 14e. siècle, dont il fut sans doute un ornement. On sait, d'après des autorités irrécusables, que l'intention de Fordun en écrivant l'histoire de son pays depuis l'antiquité la plus reculée, fut de réparer la perte des archives de l'Ecosse qu'Edouard Ier., roi d'Angleterre, avait ou anéanties ou emportées ; et si l'on considère la pénurie des matériaux que Fordun eut à sa disposition, l'on conviendra qu'il exécuta son projet d'une manière qui lui fait honneur. Il ne se contenta pas de fouiller dans les annales des monastères ; il consulta aussi tous ceux qui avaient étudié l'histoire de sa patrie, ou que les circonstances avaient mis à portée de la connaître : enfin il parcourut l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande pour recueillir des renseignements. Il revint de ce voyage vers 1341, et commença la rédaction de son ouvrage. Il en avait déjà écrit cinq livres, qui contenaient la suite des événements jusqu'en 1057. La mort l'empêcha d'aller plus loin. Ce livre ne tarda pas à devenir le type d'après lequel les moines écrivirent leurs annales. Tous les couvents d'Ecosse, la plupart de ceux d'Angleterre, en firent des copies. On l'appelait par distinction *la Chronique écossaise*. Comme Fordun avait laissé de très bons matériaux pour la continuation de son ouvrage, cette tâche fut entreprise et assez bien exécutée par Macullo et quelques autres. Ce Macullo était moine à Scoon, et secrétaire de l'archevêque Schevez sous les règnes de Jacques II et de Jacques III. Cette histoire ainsi continuée va jusqu'à la mort de Jacques Ier. en 1437. Elle parut sous ce titre : *Joannis Fordun, Scoti, chronicon genuinum, una cum ejusdem supplemento ac continuatione, edidit Thomas Hearne*, Oxford, 1722, 5 vol. in-8°. Goodall en a publié une autre édition à Edinbourg, en un volume in-folio. On la trouve aussi, mais incomplète, dans la Collection des historiens anglais de

Gale. La bibliothèque bodléienne, le musée britannique et les collections d'Edinbourg renferment un grand nombre de manuscrits de la chronique de Fordun. On a reproché à cet auteur d'avoir inséré dans son ouvrage trop de légendes fabuleuses, et des traditions qui semblent dénuées de preuves authentiques. Fordun pensa que ce serait un grand déshonneur pour l'Ecosse si l'Angleterre l'emportait sur elle par l'ancienneté de sa monarchie. Il imagina en conséquence de faire commencer la race des rois d'Ecosse sept cents ans avant celle des rois d'Angleterre, et il supposa que le trente-neuvième roi ayant été expulsé par les Romains et leurs confédérés, il en était résulté une interruption dans l'ordre de la succession qui avait recommencé avec Fergus l'an 403. Plusieurs historiens écossais, égarés par l'amour-propre national, ont suivi les traces de Fordun; mais, à mesure que la critique historique a fait des progrès, on a rejeté tout ce qui tenait de la fable. C'est ce que Maitland a exécuté avec beaucoup d'érudition dans son livre intitulé : *Histoire et Antiquités d'Ecosse*, Londres, 1757, 2 vol. in-fol. Cet écrivain observe que Fordun n'est pas toujours d'accord dans les parties authentiques de son histoire avec ses compatriotes Boèce, Buchanan et Lesly; mais que souvent il peut avoir raison contre eux, parce qu'il vivait à une époque plus rapprochée des temps dont il a parlé, et qu'il n'était influencé par aucun système religieux ou politique, qu'en conséquence son opinion doit être préférée. Son ouvrage offre un grand nombre de particularités intéressantes et précieuses, entre autres le discours prononcé par un barde montagnard au couronnement d'Alexandre III, en 1249. C'est une pièce particulière dans son genre.

E—s.

FORDYCE (Jacques), célèbre prédicateur écossais, était fils d'un respectable magistrat, père de vingt enfants d'une même mère, et naquit, en 1720, à Aberdeen. Il fit ses études au collége Marshal de cette ville. Ayant reçu les ordres dans l'église écossaise, il fut nommé ministre de Brechin, dans le comté d'Angus, et ensuite d'Alloa, près de Stirling. Déjà connu par la publication de quelques écrits, il vint à Londres en 1760: sans doute par considération pour ses talents, et, malgré la différence des opinions religieuses, il fut fait copasteur d'une congrégation de *dissenters*, établie dans la capitale. Ses prédications eurent beaucoup de vogue; il avait le secret de parler au cœur, et joignait, au mérite d'une composition élégante et fleurie, celui d'une élocution claire et animée, et d'une physionomie noble et expressive: mais un manque de procédés, et une conduite arbitraire envers son collégue, lui firent beaucoup de tort dans l'esprit du public, qui déserta le prédicateur à mesure que ses moyens s'affaiblirent avec l'âge. Il se retira alors dans le Hampshire, et ensuite à Bath, où il mourut le 1er. octobre 1796. Il avait su, par la modération de ses opinions, conserver en même temps des relations d'amitié avec le docteur Price et le docteur Johnson, deux hommes, certes, de principes bien opposés. Voici, à l'exception de quelques sermons détachés, la liste des ouvrages qu'il a publiés : I. *Essai sur l'action convenable à la chaire*, in-12; imprimé à la suite de *Théodore, dialogue concernant l'art de prêcher*, par David Fordyce, 3e. édition in-12, 1755. II. Le *Temple de la*

Vertu, songe, in-12, 1757 et 1775, avec des corrections. III. *Sermons aux jeunes femmes*, 2 vol. in-12, 1796, publiés d'abord sans nom d'auteur, en 1765. Ce recueil eut un très grand succès, et fut généralement goûté des femmes; il a été traduit en français. (*Voyez* ESTIENNE, XIII, 399.) IV. *Le caractère et la conduite du sexe féminin, et les avantages que les jeunes gens peuvent recueillir de la société de femmes vertueuses;* discours en trois parties, 1779, in-8°. Il y justifie le caractère des femmes contre les imputations du lord Chesterfield; mais il montre un peu trop d'indulgence pour des faiblesses qu'il avoue lui-même tenir à la galanterie. Il recommande aux jeunes gens, d'après sa propre expérience, un commerce spirituel avec le sexe, qui ressemble à de l'amour platonique. V. *Adresses aux jeunes gens*, 2 vol. in-12, 1777; réimprimées en 1796, 2 vol. même format. VI. *Adresses à la Divinité*, in-12, 1785, réimprimées en 1787. VII. Un volume de *Poésies*, 1786, in-12. Il y a dans ses vers plus de raison que de poésie; mais on y trouve de la correction et de la facilité. Son style en général est harmonieux; on lui a reproché le défaut d'ordre dans l'arrangement des idées, même en Angleterre, où ce défaut est assez commun. Le zèle qu'il a montré pour maintenir les femmes dans la ligne des devoirs que la nature et la société leur imposent, a excité contre lui l'indignation d'une femme d'un grand talent, qui les jugeait appelées au contraire à partager avec les hommes tous les genres de succès et de gloire : « Cet écrivain, dit elle dans sa *Défense des droits de la femme*, noie » l'éloquence de Rousseau dans des » périodes ampoulées, et expose ses » opinions sur le sexe féminin dans » le jargon le plus sentimental. C'est » d'un bout à l'autre un étalage de » sentiments froids et artificiels, » et cette ostentation de sensibilité » qu'on devrait apprendre à mépri» ser aux enfants, comme la marque » certaine d'un esprit vain et étroit. » Cela paraît un peu dur sous la plume d'une femme; mais cette femme était miss Wolstonecraft, depuis madame Godwin. — David FORDYCE, frère de Jacques, né en 1711, fut professeur de philosophie au collége Marshal d'Aberdeen. L'envie d'ajouter à ses connaissances l'ayant engagé à faire divers voyages sur le continent, il périt dans un naufrage sur les côtes de Hollande en 1751. On a de lui, *Théodore*, dialogue sur l'art de prêcher, dont une troisième édition a été donnée par son frère en 1755; des *Dialogues sur l'éducation*, in-8°.; et un *Traité de philosophie morale*, imprimé en 1754. Il l'avait composé pour entrer dans la collection d'ouvrages élémentaires publiée par Dodsley, intitulée *le Précepteur*. S—D.

FORDYCE (GEORGE), célèbre médecin anglais du XVIIIe. siècle, naquit, en 1736, dans une maison de campagne que son père, David possédait près d'Aberdeen. Il montra, fort jeune encore, d'heureuses dispositions, et obtint le grade de maître ès-arts à quatorze ans. A quinze, il entra, comme élève, chez son oncle, Jean, chirurgien et apothicaire à Uppingham. Suffisamment imbu des principes de l'art de guérir, il alla continuer ses études à l'université d'Edinbourg, et sut mériter la bienveillance de l'illustre professeur Cullen. Le disciple se montra digne d'un pareil mécène. Admis au doctorat en 1758, il répandit de nouvelles lumières sur

le mécanisme des fluxions, et sur la nature du liquide qu'elles charient. Sa thèse, *De catarrho*, a été insérée dans divers recueils, et notamment dans le *Thesaurus* de Sandifort. Attiré par l'éclat dont brillait l'université de Leyde, Fordyce, quoique docteur, n'hésita point à se remettre sur les bancs de cette fameuse école, qu'il fréquenta assidument pendant plusieurs mois. Après avoir ainsi complété son éducation médicale, il revint en Angleterre, et se fixa dans la capitale. Peu favorisé des biens de la fortune, il espéra trouver dans la carrière de l'enseignement un moyen d'existence honorable et lucratif. Il ouvrit en conséquence des cours particuliers de médecine, consacrés surtout aux branches de la science négligées par les autres démonstrateurs, bien qu'essentiellement utiles, telles que la chimie, la pharmacologie, la thérapeutique et la pathologie. Le nouveau professeur manquait de ce talent si précieux et si rare qui orne et embellit par les grâces du discours les matières les plus arides. Cet obstacle ne le rebuta point; il crut pouvoir suppléer à l'éloquence toujours séduisante, mais quelquefois stérile, par la précision, la clarté, l'exactitude. Ses efforts ne tardèrent pas à être couronnés d'un succès complet. Ses auditeurs devinrent chaque jour plus nombreux. Le Manuel qu'il composa pour leur usage franchit bientôt l'enceinte qui lui était destinée, et fut placé parmi les livres classiques. Nommé, en 1770, médecin de l'hôpital Saint-Thomas, membre de la société royale en 1776, et du collége des médecins en 1787, Fordyce eut en outre une pratique assez étendue. Chargé de fournir à la marine le *sauerkraut*, dont elle fait une consommation abondante, il justifia pleinement la confiance du gouvernement, sans négliger ses intérêts. Quoique d'une santé faible et cacochyme, il continua d'exercer sa profession jusqu'à l'âge de plus de soixante ans. Tourmenté par une goutte irrégulière et une hydropisie de poitrine, il y succomba le 25 juin 1802, laissant plusieurs ouvrages, dépourvus des charmes du style, mais remarquables par des vues neuves et des expériences curieuses : I. *Principes d'agriculture, et préceptes sur la végétation*, Edinbourg, 1765, in-8°., fig.; Londres, 1771, in-8°., fig. (en anglais); traduits en allemand, avec des notes et des additions, par le docteur François-Xavier Schwediauer, Vienne en Autriche, 1777, in-8°. II. *Eléments de médecine-pratique*, Londres, 1768, in-8°.; ibid., 1770, 1777, 1784 (en anglais); traduits en allemand, d'abord en 1769, puis par Chrétien-Fédéric Michaëlis, Breslau, 1797, in-8°. C'est le Manuel qui servait de texte aux leçons de l'auteur. III. *Traité de la digestion des aliments*, Londres, 1791, in-8°. (en anglais); traduit en allemand, par Michaëlis, Zittau, 1793, in-8°. Fordyce a sans doute augmenté nos connaissances sur la nature du principe nutritif et sur son mode d'assimilation : toutefois il est loin d'avoir entièrement déchiré le voile qui couvre à nos yeux les importantes fonctions des organes digestifs. IV. *Première dissertation sur la fièvre simple*, Londres, 1794, in-8°. (en anglais.) Cette dissertation fut suivie de trois autres, publiées successivement en 1795, 1796 et 1802, et traduites en allemand par Michaëlis. L'auteur désirait vivement pouvoir compléter cette pyrétographie, dont les quatre premiers fragments avaient obtenu l'accueil le plus favorable. La cinquième dissertation,

qui semble former ce complément, a été imprimée sur un manuscrit que le défunt avait terminé quelques jours avant sa mort. Ce qui contribua davantage encore à la réputation de Fordyce, fut, sans contredit, la belle série d'expériences qu'il entreprit, en 1774, avec autant de zèle que de talent, sur la température des animaux en général, et du corps de l'homme en particulier. Il résulte de ce travail intéressant que l'animal à sang chaud, tel que le mammifère et l'oiseau, possède la faculté précieuse de résister à l'excès du calorique, comme il résiste à l'excès du froid. Des hommes ont pu supporter, pendant quelques minutes, sans être gravement incommodés, une chaleur supérieure à celle de l'eau bouillante, dans une étuve où des œufs étaient bientôt complètement durcis. Les individus plongés dans cette espèce de fournaise ardente, éprouvaient à peine deux degrés d'augmentation dans leur température, ce qui démontre en quelque sorte, mathématiquement, la prodigieuse influence et presque la mesure de ce *principe vital* sur lequel on a tant déraisonné. — FORDYCE (Guillaume), frère de David et de Jacques, naquit, comme eux, à Aberdeen; il fit, en 1724, d'excellentes études au collége de cette ville, partit ensuite pour l'armée en qualité de volontaire, et obtint bientôt un emploi de chirurgien. De retour à Londres, il y exerça la médecine avec le même succès et le même éclat que son neveu George, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1792. Le roi l'avait décoré du titre de chevalier en 1787. Il se livra de préférence au traitement des affections siphilitiques, sur lesquelles il publia un ouvrage estimé : I. *Examen de la maladie vénérienne, et des moyens propres à la guerir*, Londres, 1768, in-12; ibid., 1777, 1785 (en anglais); traduit en allemand par George-Henri Königsdœrfer, Altenbourg, 1769, in-8°. Le tome premier du Recueil d'observations de la société des médecins de Londres (1757), contient en outre un Mémoire de Fordyce sur les propriétés éminentes de la salsepareille, pour la cure des symptômes siphilitiques les plus opiniâtres. II. *Recherches sur les causes, les signes et les moyens curatifs des fièvres putrides et inflammatoires*, Londres, 1773, in-8°.; traduites en allemand, Leipzig, 1774, in-8°. On peut regarder comme un supplément à ces recherches la *Lettre* de l'auteur *à Jean Sinclair, sur la vertu antiseptique de l'acide muriatique*, Londres, 1790, in-8°. III. *Essai sur l'importance de la rhubarbe, et sur la meilleure manière de la cultiver en Angleterre pour les usages médicinaux*, Londres, 1792, in-8°. La société d'encouragement décerna à l'unanimité une médaille d'or à l'auteur, en reconnaissance de ses louables et utiles efforts pour l'acclimatement d'une racine dont l'importation coûtait à l'état une somme annuelle de deux cent mille guinées. Fordyce était, avec raison, admirateur et partisan très zélé des immortelles découvertes de Newton; mais il en fait des applications intempestives : il considère, par exemple, l'irritabilité animale comme une modification de l'attraction universelle, et il la nomme en conséquence *attraction vitale*. C.

FOREIRO, en latin *Forerius*, célèbre dominicain du 16e. siècle, issu d'une maison illustre, sut se rendre plus recommandable encore par ses vertus, son talent, et l'utilité dont il fut à l'Eglise, que par sa naissance. Il était né à Lisbonne, où il prit fort

jeune l'habit de St.-Dominique. Doué d'un esprit vif et d'un jugement solide, il fit de prompts et de grands progrès dans ses études, et apprit les langues latine, grecque et hébraïque. Il cultiva surtout avec soin cette dernière langue, afin de pouvoir pénétrer plus aisément dans le sens des saintes Ecritures, et il y eut pour maître le fameux grammairien Ange Canini. Foreiro se fit à lui-même un dictionnaire de cette langue. Jean III, roi de Portugal, instruit des dispositions du jeune dominicain, et du desir qu'il avait de s'instruire, le fit envoyer à Paris par ses supérieurs, pour y suivre les cours de l'université, et se perfectionner dans les lettres divines et humaines : il y devint un théologien profond. De retour en Portugal en 1540, il se livra à l'enseignement et aux travaux de la chaire, où il se fit un nom célèbre; il passait pour le plus éloquent et le meilleur prédicateur du Portugal : c'était lui qui ordinairement prêchait les stations devant la cour, sans que cela l'empêchât de remplir les mêmes fonctions dans les autres églises. Le roi et les princes ses frères l'honoraient de leur estime : dom Louis, l'un des deux princes, lui confia l'éducation de son fils, dom Antoine, en 1561. Dom Sébastien, qui avait succédé à Jean III, députa Foreiro au concile de Trente, en qualité de théologien. Foreiro y prononça plusieurs discours qui furent fort applaudis, et les pères l'entendirent avec tant de satisfaction, qu'ils le firent prêcher devant eux une fois chaque semaine. On ne tarda point à s'apercevoir, au concile, que Foreiro ne se distinguait pas moins par sa dextérité dans le maniement des affaires, que par son érudition et son éloquence. Y ayant eu à traiter quelques points délicats avec Pie IV dans des conférences particulières, on en chargea Foreiro, et il s'acquitta de cette commission à la satisfaction du pape et du concile : dès-lors on n'y agita presque rien sans qu'il fût consulté. On a prétendu qu'il avait rédigé le texte du concile, tel que nous l'avons. Il est sûr du moins qu'il fut secrétaire de la commission pour la censure des livres, et qu'il est l'auteur de la préface qui se trouve à la tête de l'*Index* publié en 1564 : il fut aussi choisi, avec deux autres théologiens (Léonard Marini, et Gilles Foscarari), pour rédiger le catéchisme du concile (1), et fut membre de la commission pour la révision et la réforme du bréviaire et du missel romains. A son retour à Lisbonne, en 1564, il fut nommé prieur du couvent de cette ville, et peu après provincial. C'est pendant l'exercice de cette charge qu'il fit construire, à Almeïda, un couvent de son ordre où, lorsque le temps de son administration fut expiré, il se retira, s'y partageant entre l'étude et la prière. Il y mourut le 10 janvier 1587. Il a laissé : I. *Isaïæ prophetæ vetus et nova ex hebraïco versio cum commentario*, Venise, 1563, in-fol.; Anvers, 1565, in-8°. Cette traduction et son commentaire, regardés comme excellents, ont reparu, en 1660, à Londres, dans le 5e. volume des *Critiques sacrés*. II. *Des Sermons*, et autres ouvrages ou commentaires sur plusieurs livres de la Bible, demeurés manuscrits. L—y.

FORER (Laurent), jésuite suisse, et fameux controversiste, né à Lu-

(1) *Catechismus ad parochos*, Rome, 1565, in-fol., très souvent reimprimé, et connu aussi sous le nom de *Catechisme romain*. L'érudition, l'exactitude et la précision s'y trouvent réunies à l'élégance et à la pureté du style, qui est telle que quelques auteurs en ont fait honneur à Paul Manuce; mais le P. Lagomarsini a prouvé que c'est le savant Jules Poggiani qui a revu et poli le style de ce Catéchisme.

cerne en 1580, entra chez les jésuites à l'âge de vingt-cinq ans, et commença, suivant l'usage, par enseigner les humanités dans les colléges de cet institut. Après avoir fait ses quatre vœux, et reçu l'ordre de prêtrise, il fut chargé de professer la philosophie, la théologie et la controverse. Ennemi redoutable des nouvelles doctrines, et plein de feu, il se dévoua à les combattre, et poursuivit les sectaires avec une activité infatigable. Il devint chancelier de l'université de Dillingen, fut recteur du collége de Lucerne, et enfin confesseur de l'évêque d'Augsbourg. Il mourut d'une attaque d'apoplexie à Ratisbonne, le 7 janvier 1659, âgé d'environ soixante-dix-neuf ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart de controverse. Le catalogue qu'en donne Sotwel, bibliographe de la société, en porte le nombre à quarante-quatre, les uns en latin, les autres en allemand. Voici les principaux : I. *Symbolum catholicum, lutheranum, calvinianum cum apostolico collatum*, Dillingen, 1622, in-4°. II. *Patrocinium votorum contrà prædicantem Tubingensem*, ibid., 1623, in-4°. C'est une défense des vœux monastiques. III. *Lutherus thaumaturgus*, ibid., in-4°. IV. *Grammaticus Proteus, arcanorum societatis Jesu Dedalus dedolatus, et genuino suo vultu repræsentatus : accessit auctarium animadversionum in Gasparis Scioppii ecclesiasticam astrologiam*, Ingolstadt, 1636, in-8°. V. *Anti-Melander adversùs Philoxenum Melandrum autorem Flagelli jesuitici*. C'est Scioppius, ennemi juré des jésuites, qui s'était caché sous le nom de Mélander. La réponse de Forer est en allemand, et parut à Munich en 1633. Forer passa ainsi sa vie à attaquer et à se défendre. Parmi les articles lancés contre lui, deux portent le titre d'*Anti-Forer*. Le premier est de Jean-Ulric Pregitzer, pasteur protestant, et professeur de théologie à Tubingen : son livre est dirigé contre le *Patrocinium votorum*, et il y attaque les vœux monastiques. L'autre *Anti-Forer* est de Pierre Haberkorn, professeur de théologie à Giessen, et prédicateur du landgrave de Hesse : cet ouvrage parut en 1634 ; il roule sur des questions proposées par le P. Forer, aux protestants, sur la nature de la réformation, l'état de l'église avant Luther, etc. Outre ces nombreux ouvrages polémiques, et d'autres encore, demeurés manuscrits, dont la *Bibliothèque historique de la Suisse* donne le détail d'après la *Lucerna litterata* de J. A. F. de Balthasar, on a du P. Forer des *Observations* sur les eaux thermales de Pfeffers, traduites du latin en allemand, Augsbourg, 1642, in-8°., fig., dont Haller parle avec éloge. L—y.

FOREST (Pierre de la), archevêque de Rouen et cardinal, « l'un » des plus excellents hommes de son » temps », dit François Duchesne, et du petit nombre de ceux qui, nés dans une condition obscure, ont dû leur élévation à leur mérite, vit le jour dans le village de la Suse, à quelques lieues du Mans, en 1314. Son père se nommait Philippe de la Forest, et sa mère Marguerite, native de la Chapelle-Saint-Aubin, autre village dans les environs de la même ville. C'étaient d'honnêtes gens occupés des travaux de la campagne. Marguerite avait un frère ecclésiastique, nommé Geoffroi de la Chapelle, que Gui de Laval, évêque du Mans, « instruit de sa suffisance et expérience en fait de justice », avait constitué son official, et que son mérite éleva dans la suite sur ce

même siége du Mans. Pierre montrait une grande vivacité d'esprit et un grand desir d'apprendre. Soit que cet oncle, official, y contribuât, soit qu'en bons parents, le père et la mère de Pierre épuisassent leurs moyens, ils firent étudier leur fils; et ses progrès dans les classes furent tels, qu'à l'âge de douze ans il avait achevé ses humanités et sa philosophie. Il s'appliqua alors à la jurisprudence avec tant de succès, qu'après avoir obtenu ses licences il fut fait professeur, et enseigna le droit dans les écoles, alors fameuses, d'Orléans et d'Angers. Sa réputation y amena bientôt un grand concours d'auditeurs. On venait le consulter de tous côtés; on y accourait même des pays étrangers, et la facilité avec laquelle il savait résoudre les questions les plus délicates lui attirait une admiration générale. Gui de Laval crut ne devoir pas laisser sans récompense des talents si recommandables; et n'ayant rien de mieux à offrir à Pierre, il lui donna la cure de Chémiré-le-Gaudin. C'était un théâtre un peu rétréci pour le mérite du jeune docteur, et peut-être pour son ambition : il résolut de se rendre à Paris, et de s'y faire connaître. Il en prit le moyen le plus sûr, en s'attachant au barreau, et exerçant la plaidoirie près de la première cour de magistrature de France. Il ne tarda point à se faire distinguer dans cette carrière; et le bruit de ses succès parvint jusqu'à Philippe de Valois, qui le pourvut d'une charge d'avocat-général. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il obtint. Les bénéfices vinrent comme d'eux-mêmes s'accumuler sur sa tête. Philippe de Valois ayant investi son fils Jean des duchés de Normandie et d'Aquitaine, ce jeune prince admit Pierre de la Forest dans son conseil, lui confia les sceaux de ses duchés, et l'en nomma chancelier; il fit plus encore, il le recommanda à Clément VI, qui lui donna l'évêché de Tournai. Pierre de la Forest néanmoins n'alla jamais dans cette ville, ses charges le retenant à la cour. Philippe de Valois, peu de temps après, l'éleva à la dignité de chancelier de France, à la place de Jean de Cherchemont, et le nomma son exécuteur testamentaire. C'est presqu'en même temps qu'Audouin, évêque de Paris, ayant été transféré au siége d'Auxerre, Pierre de la Forest fut pourvu de l'évêché qu'il laissait vacant. Les talents de Pierre de la Forest et les hauts emplois dont il était revêtu lui firent prendre une grande part dans les affaires politiques de son temps. En 1351, il fut chargé par le pape, conjointement avec l'évêque de Laon, de donner le chapeau à Rigaud de Roussi, nommé cardinal, et auparavant abbé de Saint-Denis. La cérémonie s'en fit au palais, en présence du roi Jean; et les historiens remarquent que c'est la première fois qu'il fut dérogé par les souverains pontifes à l'usage d'aller recevoir le chapeau à la cour papale. La trêve entre Edouard et la France ayant expiré au mois d'août de la même année, la Forest fut un des plénipotentiaires nommés pour aller traiter de la paix. Les conférences se tinrent entre Calais et Guines; mais on ne put convenir que d'une trêve, qui même fut bientôt rompue, et que Pierre de la Forest signa en prenant les qualités de chancelier de France et d'évêque de Paris. L'année suivante, il fut nommé archevêque de Rouen. Il faut qu'alors on ne pût, sans dispenses, cumuler le traitement d'une charge avec un revenu ecclésiastique. Il existe des lettres *dérogatoires* qui autorisent Pierre de la Forest à percevoir les émoluments de

sa charge de chancelier, *nonobstant*, y est-il dit, *que sa prélature en eust deub faire cesser la continuation.* Il faut aussi qu'alors la dignité de chancelier, tout éminente qu'elle est, n'anoblît pas, puisque le même Pierre de la Forest ayant, vers ce temps, fait l'acquisition du château et châtellenie de Loupelande, près le Mans, fut obligé, pour être investi de ce fief noble, de prendre des lettres de noblesse. En 1354, il se rendit à Avignon, où l'on devait conférer, en présence d'Innocent VI, sur les moyens de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre; mais Edouard y mit des conditions qui la rendirent impraticable. Le renouvellement des hostilités obligea le roi Jean de convoquer les états l'année suivante. Pierre de la Forest, en sa qualité de chancelier, en fit l'ouverture en la chambre du parlement de Paris, et parla au nom du prince, *pour qu'on lui fist aucune ayde qui lui fust suffisante à faire sa guerre.* En 1356, le roi ayant été fait prisonnier à la bataille de Poitiers, une nouvelle assemblée des états fut convoquée pour travailler à la délivrance du roi. Pierre de la Forest en fit encore l'ouverture; mais les députés, au lieu de s'y occuper du bien de l'état, présentèrent au dauphin Charles, lieutenant du royaume pendant la captivité de son père, une liste de vingt personnes revêtues des premiers offices, et les plus fidèles serviteurs du roi, à la tête desquelles était Pierre de la Forest, dont ils exigeaient la destitution. Charles éluda pendant quelque temps cette demande; et, pour éviter d'y répondre, prenant le prétexte d'un voyage à Metz pour y aller consulter l'empereur Charles IV, son oncle, sur la situation des affaires de France, il rompit les états. Le prince, dans ce voyage, se fit accompagner de Pierre de la Forest; à son retour, voyant que s'il ne consentait à la demande des états, il ne pourrait obtenir de subsides pour le roi son père, il se vit obligé de céder. La même année, Pierre avait été nommé cardinal par Innocent VI, qui le créa aussi son légat en Sicile. Pierre se voyant destitué de sa place de chancelier, se retira à Bordeaux, où le roi Jean était encore, et où il lui reporta les sceaux. On y négociait la liberté du roi. Les affaires n'avançant point, et Pierre espérant que peut-être en Angleterre il pourrait les hâter, se rendit à Londres, où il demeura près d'un an. Pendant ce temps, la France était livrée à la fureur des factions. En 1359, le dauphin ayant réussi, par sa sagesse, à calmer un peu les esprits, un de ses premiers soins fut de réhabiliter les officiers qu'il s'était vu contraint de destituer. Il rendit une ordonnance par laquelle il *les restitue en leurs états et renommées*, et veut qu'ils soient payés des gages de leurs offices comme s'ils les avaient toujours tenus. Par ce moyen, Pierre de la Forest fut rétabli dans sa charge de chancelier de France; mais, instruit que ses ennemis tramaient contre lui de nouveaux complots, il se retira à la cour d'Avignon, et s'établit à Villeneuve, près cette ville, où il mourut de la peste le 25 juin 1361. Son cœur y fut inhumé, et son corps transporté au Mans pour y être enterré dans la cathédrale, à côté de l'évêque Geoffroi, son oncle, auquel il avait fait élever un monument. Trois jours avant sa mort, Pierre avait fait un testament fort étendu. Par une des dispositions, il ordonnait qu'un service solennel lui serait fait à Paris, dans l'église de Notre-Dame, dont il avait été chanoine. On y voyait autre-

fois, sur un des piliers du chœur, sa statue, dont François Duchesne, dans son *Histoire des Cardinaux français*, nous a conservé la ressemblance. L—y.

FOREST (Pierre van), médecin hollandais, plus connu parmi les savants sous le nom de *Forestus*, parce que c'est ainsi qu'il traduisait son nom à la tête de ses ouvrages écrits en latin, naquit dans la ville d'Alcmaer en 1522. Son père, qui était bailli d'un village voisin, l'envoya à Louvain pour y étudier le droit; mais Forestus n'avait nul goût pour la profession d'avocat, et se sentait un vif penchant pour celle de médecin. Son père lui permit de s'y consacrer. Après avoir achevé ses études à Louvain, il alla voyager en Italie, parcourut successivement Bologne, où il prit le bonnet de docteur; Padoue, où il suivit les leçons du célèbre André Vesale, et Rome, où il eut l'occasion d'acquérir de nouvelles lumières en assistant à la clinique de son célèbre compatriote Gisbert Horstius. Forestus quitta l'Italie pour aller à Paris. Dans cette ville il suivit les cours de Vidus Vidius et de J. Sylvius. Après avoir exercé la médecine pendant un an à Pithiviers, il retourna dans sa patrie, et y obtint pendant douze ans les succès les plus heureux dans la pratique. Une maladie pestilentielle exerçant les plus grands ravages à Delft, cet habile médecin n'hésita pas de se rendre aux instances des habitants; et, à l'exemple de l'immortel Hippocrate, en s'exposant au danger le plus imminent, il eut le bonheur de sauver une multitude d'infortunés, et de se préserver lui-même de la contagion. Les magistrats de Delft lui ayant offert une pension considérable, il fixa son séjour dans leur ville, et pendant quarante ans il ne s'en éloigna momentanément que pour aller à Leyde, où il fut appelé en 1575 pour y faire les premières leçons de médecine à l'ouverture de l'université qui venait d'y être fondée. Forestus, devenu vieux, se retira à Alcmaer sa patrie; il y mourut en 1597, à l'âge de soixante-quinze ans. La ville lui fit élever un monument dans la principale église. On y lit ce distique chronogrammatique :

eVICtUs fato CUbat haC sUb MoLe forestUs : hIppoCrates bataVIs sI fUIt, ILLe fUIt.

Forestus joignait à un savoir très varié l'habileté d'un grand praticien. On voit, en lisant ses écrits, qu'il était un excellent observateur. Il y a recueilli un grand nombre d'histoires fort intéressantes sur les maladies. Haller suspecte la fidélité de ces histoires; mais Boërhaave en faisait un cas tout particulier. L'on s'aperçoit, d'après les ouvrages de Forestus, qu'il donnait un peu dans la polypharmacie, comme c'était l'usage de son temps : cependant plusieurs de ses formules sont encore en grand crédit dans la Hollande et dans la Belgique, et portent son nom. L'auteur de cet article a lui-même souvent prescrit dans ces contrées la boisson connue sous le nom de *decoctum Petri Foresti*, que ce grand praticien employait avec succès dans les affections catarrhales qui sont fort communes dans les Pays-Bas. Voici la liste des ouvrages les plus remarquables de Forestus : I. *Observationum et curationum medicinalium, sive medicinæ theoricæ et practicæ, libri XXVIII*, Francfort, 1602, 2 vol. in-fol. II. *Idem, lib. XXIX*, ibidem, 1604, 1 vol. in-fol. III. *Idem, lib. XXX, XXXI et XXXII*, ibid., 1607, 1 vol. in-fol. IV. *Observ. et curationum chirurgicarum libri quinque;*

accesserunt de incerto ac fallaci urinarum judicio adversùs uromantas et uroscopos libri tres, Francfort, 1610, in-fol. Ce volume, formant la suite du précédent, est le Ve. de la collection. Dans ce dernier écrit Forestus s'élève justement contre la jonglerie des charlatans qui prétendent connaître, à l'inspection de l'urine, les maladies, leur cours et leur suite. Cette opinion prouve en faveur des lumières et de la philosophie de l'auteur, qui les manifestait à une époque où la médecine était infectée des préjugés les plus absurdes, auxquels des médecins d'ailleurs recommandables avaient la faiblesse de sacrifier. V. *Observ. et curat. chirurgicarum libri quatuor posteriores*, Francfort, 1611, in-fol. Ce volume est le VIe. tome et le dernier des ouvrages de Forestus. Les Œuvres de cet habile médecin sont toujours consultées par les praticiens; elles ont été réimprimées, soit séparément, soit ensemble, en Allemagne, en France et en Hollande. Les *Observations et Histoires chirurgiques*, Genève, 1669, en contiennent un extrait traduit en français, sous le titre d'*Observations chirurgiques qui regardent les maladies externes*.

F—R.

FOREST. *Voy.* LECLERC.

FOREST-DUCHESNE (NICOLAS), jésuite, puis religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Reims vers l'an 1595, entra dans la société à l'âge d'environ 17 ans. Après avoir enseigné dans différents colléges (à Reims et à Pont-à-Mousson), suivant l'usage des jésuites, il obtint de ses supérieurs la permission de voyager; il parcourut l'Italie, et visita Rome. On ignore ce qui le porta à changer d'institut; mais il demanda au père Mutio Vitelleschi, général de la compagnie, et obtint la permission de passer dans l'ordre de Cîteaux. Il conserva, au reste, sous son nouvel habit, tout son attachement pour son premier état, et les principes qu'il y avait puisés, comme le témoignent la plupart des écrits qu'il composa depuis, relativement aux opinions alors débattues; ce qui l'a rendu fameux dans l'histoire du jansénisme. Il obtint une abbaye; et à la tête d'un de ses ouvrages il prend le titre d'*abbas Escuriensis* (abbé d'Escurey, diocèse de Toul). Néanmoins, dans la liste des abbés de ce monastère, donnée par les auteurs du *Gallia Christiana*, on ne trouve point le nom de Forest-Duchesne; et même à l'époque où il pourrait être censé avoir gouverné l'abbaye d'Escurey, on la trouve possédée par trois commendataires. On a de lui, pendant qu'il était jésuite : I. *Pratique du compas de proportion.* Il y en a une édition de 1639, in-12. I. *Nicolai Forest-Duchesne abbatis Escuriensis florilegium universale liberalium artium et scientiarum.* C'est un extrait des leçons qu'il avait données étant jésuite, sur la philologie, les mathématiques, la philosophie et la théologie. L'ouvrage est peu connu, et l'on dit qu'il mérite peu de l'être. III. *Horoscopus Delphini, autore Nic. Duchesne*, Paris, 1632, in-4°. IV. *Précautions tirées du Concile de Trente contre les nouveautés de la Foi, par Nicolas Forest-Duchesne, abbé bernardin, dédiées à la reine*, 1649, in-8°. V. *Lettre d'un théologien à son ami malade, contenant l'Abrégé de Jansenius*, Paris, 1651, in-4°. VI. *Lettre d'un théologien à son ami en convalescence, contre trois lettres d'un janséniste* (l'abbé de Bourzeis), Paris, 1650, in-4°. VII. *Lettre d'un théologien à un sien ami, parfaitement guéri du jansé-*

nisme, contenant quelques avis sur les canons du Concile d'Orange, Paris, 1650, in-4°. Le père Gerberon, dans son Histoire du jansénisme, parle de ces différents ouvrages avec peu d'estime pour eux et pour leur auteur. Ce n'est pas à un juge aussi attaché au parti contraire, qu'on peut s'en rapporter; mais ces écrits étant de circonstance ont aujourd'hui peu d'intérêt. L—y.

FORESTI (Jacques-Philippe), historien, plus connu sous le nom de Jacques-Philippe de Bergame, naquit en 1434, à Soldio, près de cette ville, de parents distingués par leur naissance et par leurs emplois. Après avoir terminé ses études avec un grand succès, il entra, en 1451, dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et en reçut l'habit des mains de Jean Nibbia, de Novare, l'un des fondateurs de l'ordre en Italie. Dès-lors il partagea son temps entre les devoirs de son état et la recherche des monuments historiques du moyen âge. Il forma ainsi des recueils précieux qui lui furent d'un grand secours pour la rédaction de l'ouvrage qu'il méditait. Il ne se proposait rien moins que de comparer entre eux tous les historiens, de fondre leurs récits, et de former de cette manière une espèce de corps d'histoire universelle. Ce fut dans cette vue qu'il publia son *Supplementum chronicorum orbis*, ouvrage qui eut un grand succès, et qui, malgré ses nombreux défauts, mérite encore d'être consulté, surtout pour les faits dont l'auteur a été le témoin. La réputation de Foresti devait le porter aux premières dignités de son ordre; mais il les refusa toutes pour se livrer plus tranquillement à l'étude, et ce fut, malgré lui, qu'il accepta la direction momentanée des couvents d'Imola, de Forli, et enfin de Bergame. Il chercha à inspirer à ses confrères le goût des lettres, et il forma, dans le couvent de Bergame, une bibliothèque, l'une des plus nombreuses qu'il y eût à cette époque. Foresti mourut en cette ville, le 15 juin 1520, à l'âge de 86 ans. I. On a de lui: *Supplementum chronicorum orbis ab initio mundi usque ad annum* 1482, *libri XV*, Venise, 1483, in-fol.: cette première édition est fort rare; Brescia, 1485; Venise, 1486, 1490, 1492, in-fol.; Nuremberg, 1503; Venise, 1503, 1506, in-fol. On trouvera des détails curieux sur ces différentes éditions, dans la Bibliothèque de David Clément, art. *Bergomas*. Götze assure que l'édition de Venise 1506 est la plus rare; c'est aussi la plus complète, puisque l'auteur y a ajouté un 16°. livre qui conduit cette chronique à la fin de l'année 1503. Cette édition a été réimprimée dans la même ville en 1513; enfin, Simon de Colines en a donné une, Paris, 1535, remarquable par la beauté de l'impression, et par l'addition d'un 17°. livre, qu'on attribue à Bernardin Bindoni; mais les mutilations qu'elle a éprouvées la déprécient beaucoup aux yeux des amateurs. La chronique de Foresti a été traduite en italien par F. Sansovino, Venise, 1491, 1553, in-fol.; *ibid.* 1573 et 1581, in-4°. II. *De plurimis claris selectisque mulieribus opus propè divinum novissimè congestum*, Ferrare, 1497, in-fol. C'est l'unique édition de cet ouvrage; mais Ravisius Textor l'a inséré dans son recueil *De memorabilibus et claris mulieribus*, Paris, 1521, in-fol. Les curieux le recherchent, surtout à raison d'un article sur la papesse Jeanne; mais ils peuvent trouver cet article dans les notes de la Bibliothèque de David Clément. III. *Confessionale seu interrogatorium aliorum novissimum*, Venise, 1487,

in-fol., 1500, in-8°.; Anvers, 1513, in-8°. IV. *Commentarius in Catonem de moribus*, in-fol. Cet ouvrage est cité dans la *Bibl. nova manuscriptorum* de Montfaucon. W—s.

FORESTI (Antoine), jésuite, né à Carpi, dans le duché de Modène, vers le milieu du 17e. siècle, est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Mappamondo istorico, overo descrizione di tutti imperi del mundo, delle vite dei pontefici, e i fatti più illustri dell' antica e moderna storia*, Parme, 1690 et ann. suiv., 6 vol. in-4°. On n'avait pas encore osé entreprendre une histoire universelle sur un plan aussi étendu; mais Foresti mérite bien plus d'éloges pour avoir formé ce plan que pour la manière dont il l'a exécuté. Il mourut vers l'année 1699 avant d'avoir terminé son travail. Le célèbre Apostolo Zeno le continua, et publia les quatre volumes suivants, qui contiennent l'histoire des rois d'Angleterre, d'Ecosse, de Suède, de Danemark, des ducs de Holstein et des comtes de Gueldre. Le marquis Dominique Suarez a donné le 11e. vol. qui traite des califes ; et le docteur Silvio Grandi, le 12e., qui renferme l'histoire de la Chine. Ce grand ouvrage a été réimprimé à Venise en 1745, 14 vol. in-4°. Il avait été traduit en allemand par George Schlueter, Augsbourg, 1716-1718, 6 vol. in-fol. On connaît encore du P. Foresti quelques ouvrages ascétiques : I. *I conforti celesti inviati alla milizia cristiana della sacra lega*, Parme, 1686; Venise, 1689, in-12. II. *Il sentiero della sapienza mostrato a' giovani studenti*, Parme, 1689; Venise, 1703, in-12. III. *La strada al santuario mostrata a' chierici i quali aspirano al sacerdozio*, Modène, 1699, in-12, souvent réimprimé. On conserve à la bibliothèque ducale de Modène des *Mélanges historiques* du P. Foresti, et ses *Lectiones in S. Scripturam*.

W—s.

FORESTIER (Antoine), en latin *Sylviolus*, poète né à Paris dans le 15e. siècle, avait eu pour amis et pour compagnons d'étude Robert Gaguin et Fauste Andrelini. Lacroix du Maine en a parlé assez superficiellement; mais on ne peut deviner sur quoi La Monnoye s'est fondé pour assurer qu'on ne doit pas le distinguer d'un religieux célestin du même nom, auquel on attribue quelques vers français en l'honneur de la Sainte-Vierge. Ces deux auteurs nous paraissent au contraire n'avoir de commun que le nom. On conjecture qu'Antoine Forestier avait embrassé la profession des armes, et qu'il fit les campagnes du Milanez sous Louis XII. La lecture de ses ouvrages aurait sans doute appris quelques autres particularités de sa vie; mais le recueil en est devenu si rare, qu'on l'a cherché inutilement, même à la Bibliothèque du Roi. En voici le titre, d'après Conrad Gesner: *Elegiæ aliquot, videlicet de Spiritu Sancto; de signo lignoque crucis; de resurrectione Domini, de lauro, de nobilitate generis, de victoriâ Ludovici XII in Genuenses; item Hendecasyllaborum et carminum ad diversos liber; Dialogi aliquot et epigrammata*, Pavie, 1508, in-4°. On connaît encore de Forestier : *Carmen de triumphali atque insigni victoriâ Ludovici XII Galliæ regis in Venetos*, sans date et sans nom de lieu d'impression, in-4°.; Paris, de Marnef, même format. Alphonse Chacon lui attribue un *Traité d'astrologie judiciaire*, en manuscrit, et König un poème latin à l'honneur de Ste. Geneviève. Lacroix du Maine dit qu'il avait laissé plusieurs comédies françaises; mais elles sont perdues. W—s

FORESTIER (Pierre), prêtre, né à Avalon le 16 décembre 1654, obtint un canonicat à la collégiale de cette ville, partagea sa vie entre ses devoirs et l'étude, et mourut dans sa patrie le 30 novembre 1723, à l'âge de 69 ans. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Homélies ou Instructions familières pour des vêtures ou professions religieuses*, Paris, 1690, 2 vol. in-12. Ces discours sont au nombre de trente-deux. On trouve à la tête du second volume une dissertation en forme de préface, dans laquelle il combat les erreurs de Molinos, qu'un de ses confrères avait récemment cherché à remettre en crédit. II. *Histoire des indulgences et des jubilés*, Paris, 1700, in-12. Cet ouvrage est estimé, et passe pour le meilleur de Forestier. III. Les *Vies des saints patrons, martyrs et évêques d'Autun*, Dijon, 1713, in-12. Il en promettait une nouvelle édition, augmentée d'une préface sur l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules, et du catalogue des saints qui ont fleuri dans les sept premiers siècles de l'Eglise; mais le peu de succès qu'eut son ouvrage l'empêcha de tenir sa promesse. IV. *Explication littérale des Evangiles des dimanches et fêtes de l'avent et du carême*, Paris, 1701, in-12. Il a laissé en manuscrit les *Vies des saints évêques d'Auxerre*, et une *Histoire de l'eglise collégiale d'Avallon*. — Forestier (Mathurin-Germain Le), jésuite, naquit à Paris en 1697, et, après avoir terminé ses études d'une manière brillante, fut admis dans la société en 1717. Son esprit et sa capacité pour les affaires l'élevèrent bientôt aux premiers emplois. Il fut appelé à Rome par le supérieur-général, qui le nomma son théologien, et le chargea de la révision des ouvrages composés par les membres de la société. Il fut envoyé en 1766 à Londres, pour apaiser les créanciers du fameux père La Valette, et y parvint, non sans peine. De retour à Rome, il fit de vains efforts pour s'opposer à la suppression de l'ordre, sollicitée alors par tous les souverains : il mourut dans cette ville, en 1778, à l'âge de quatre-vingt-un ans. W—s.

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent), ingénieur-constructeur, puis ministre de la marine, naquit à Rouen en 1752. Au sortir des écoles où il s'était préparé, par des succès, à parcourir avec éclat la carrière à laquelle il se destinait, il fut envoyé, en 1773, à Brest, et y exerça les fonctions d'ingénieur jusqu'en 1782, que ses talents le firent désigner pour aller les remplir à Cadix, sous les ordres du comte d'Estaing. La paix signée en 1783, le rappela en France, et lui fournit bientôt une occasion de donner de nouvelles preuves de son talent. Le gouvernement résolut, en 1787, d'établir, avec ses colonies dans les deux mondes, et les Etats-Unis d'Amérique, une navigation régulière exécutée par des paquebots. Ces bâtiments devaient réunir, à la promptitude de la marche, la possibilité de porter des marchandises, et un grand nombre de passagers. Forfait trouva la solution de ce problème, et construisit des vaisseaux qui ne laissèrent rien à desirer sous ces deux rapports. L'élégance de leurs formes les fit admirer par ses compatriotes, et par les étrangers qui venaient au Havre, où se faisaient ces expéditions. Il venait de remplir en Angleterre, pour le ministère de la marine, une mission de la plus haute importance, quand le département de la Seine-Inférieure le nomma membre de l'assemblée législative en 1791. Il fit

preuve dans cette assemblée d'un esprit et d'un cœur droits, et y montra le courage le plus ferme en s'opposant à toutes les propositions suggérées par des têtes exaltées; et quand elle fut remplacée par la Convention, il alla reprendre ses fonctions au Havre. Dénoncé au proconsul en mission dans cette ville, dans le temps de la terreur, il reçut un mandat d'arrêt; mais on se contenta de placer auprès de lui un gendarme, parce que l'on ne pouvait se passer de lui pour la surveillance des travaux du port. Cependant, le comité de salut public, qui écoutait quelquefois les réclamations dictées par la justice, et savait apprécier les talents des hommes dont les services pouvaient lui être utiles, ne fut pas plutôt instruit des mesures arbitraires prises contre Forfait, qu'il lui fit rendre sa liberté. Le jour où cette nouvelle parvint au Havre, lui procura un véritable triomphe; tous les citoyens, et surtout les ouvriers qui étaient sous ses ordres, s'empressèrent de venir le féliciter. Quand la France eut fait la conquête de la Belgique et de la Hollande, Forfait fut, à diverses reprises, chargé d'aller examiner les côtes des deux pays; et ses conseils déterminèrent l'établissement d'un port militaire à Anvers. On s'occupait depuis longtemps des moyens de faire remonter directement des bâtiments d'une certaine dimension, du Havre à Paris; Forfait, chargé par le directoire, en l'an IV, d'explorer le cours de la Seine, le suivit depuis son embouchure jusqu'à la capitale, et prouva ainsi la possibilité de cette navigation sur le navire *le Saumon*, qui mouilla au bas du Pont-Royal le seizième jour après son départ du Havre. Les détails relatifs à ce sujet intéressant, aux moyens ingénieux employés pour abattre et relever la mâture aux passages des ponts, et aux améliorations proposées pour le cours du fleuve, améliorations qui faciliteraient l'approvisionnement de la capitale, sont consignés dans un Mémoire remis à la commission de la marine, et méritent de fixer l'attention du gouvernement. Lorsque le général Buonaparte eut été élevé à la dignité de premier consul, il se souvint de Forfait, qu'il avait vu en Italie, où ce dernier était allé pour prendre possession de l'arsenal de Venise, et il le nomma ministre de la marine. Forfait n'occupa pas deux ans ce poste éminent; il donna sa démission peu après la signature des préliminaires de paix en 1801, et devint successivement conseiller d'état, inspecteur-général de la flotille destinée contre l'Angleterre, commandant de la Légion-d'honneur, préfet maritime au Havre, puis à Gènes. Desservi par des envieux qui parvinrent à lui faire perdre la confiance du gouvernement, il chercha une retraite au sein de sa famille. Le sentiment des injustices qu'il avait éprouvées mina sa santé, et les suites d'une attaque d'apoplexie le mirent au tombeau le 8 novembre 1807. On a de lui : I. Un *Mémoire en latin sur les canaux navigables*, couronné par l'académie de Mantoue en 1773. II. *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*, Paris, 1788, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, entrepris par ordre du ministre de la marine pour l'instruction des élèves, annonce que l'auteur avait bien approfondi son sujet. Il entre dans tous les détails qui concernent l'art du mâteur, indique les bois propres à faire des mâts, expose la manière d'exploiter ces bois, fait connaître leurs qualités, leurs vices et leur valeur, et ex-

plique les procédés que l'on suit, pour donner aux mâts et aux vergues la forme apparente et extérieure qui leur est propre. Il décrit les diverses formes de voiles, et leur usage pour faire avancer, tourner, ou arrêter le vaisseau. Il définit et compare, sous leurs rapports généraux, les divers systèmes de voilure; établit les lois suivant lesquelles on proportionne les mâts et les vergues dans les divers systèmes; montre la relation des voilures qui en résultent, et détermine la meilleure méthode de placer ces mâts et ces vergues. Les règles qu'il pose à cet égard, ont été trouvées si précieuses et si exactes, qu'elles ont servi de guide aux constructeurs et aux marins, et que ceux-ci dirigent leurs travaux d'après les tables qu'il a dressées. La seconde édition de ce livre utile, publiée en 1815, ne diffère de la première que parce que l'on y a ajouté les calculs d'après les nouvelles mesures. III. Un grand nombre de *Mémoires* envoyés à l'académie des sciences, dont il était correspondant, et d'excellents articles dans le Dictionnaire de marine de l'Encyclopédie méthodique, sur les moyens de briser les rochers, et d'aplanir les hauts fonds de la mer, sur ceux de relever les corps submergés, sur une machine à plonger et travailler sous l'eau; enfin, dans la Collection des arts et métiers, un Mémoire sur l'art de faire les peignes. Tous ces morceaux prouvent la variété et l'étendue de ses connaissances. Il a laissé aussi beaucoup de manuscrits sur divers objets qui intéressent la marine. E—s.

FORGE (Louis de la), docteur en médecine, naquit à Paris dans le 17e. siècle. Il habitait la ville de Saumur, où il exerçait sa profession, et y composa un traité fort savant pour son temps, publié d'abord en français, et traduit en latin par J. Flayder, sous ce titre: *Tractatus de mente humanâ, ejus facultatibus et functionibus, necnon de ejusdem unione cum corpore, secundùm principia Renati Descartes*, Paris, 1666, in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois en Allemagne; mais, depuis que la philosophie moderne a prévalu sur les hypothèses et les abstractions de la métaphysique, on ne lit plus ce livre, ni ceux qui sont composés dans le même esprit, et qui contiennent de semblables rêveries. De la Forge était un grand sectateur de Descartes; il a fait de nombreuses notes sur le *Traité de l'homme*, de ce philosophe. Ces notes ont été publiées avec l'ouvrage même, Amsterdam, 1677, in-4°. F—r.

FORGEOT (Nicolas-Julien), né à Paris en juillet 1758, y est mort le 4 avril 1798. Après avoir fait son droit, il fut reçu avocat, et se lia avec MM. Pons (de Verdun) et Andrieux. Il fut aussi attaché à l'administration des postes, et il en fut inspecteur pendant quelque temps. Voici la liste de ses ouvrages: I. A l'Opéra, *les Pommiers et le Moulin*, comédie lyrique en un acte, musique de Lemoine, représentée le 30 janvier 1790, imprimée in-8°. II. Au théâtre Français: *les Rivaux amis*, comédie en un acte et en vers, jouée le 13 novembre 1782, in-8°.; *les Epreuves*, en un acte et en vers, jouée le 29 janvier 1785, in-8°.; *la Ressemblance*, en trois actes et en vers, jouée le 29 janvier 1788, in-8°. III. Au théâtre Italien: *les Deux Oncles*, comédie en un acte, jouée le 27 septembre 1780; *l'Amour conjugal*, ou *l'heureuse Crédulité*, en un acte et en prose, jouée le 13 janvier 1781, in-8°.; *Lucas et Lucette*, comédie en

un acte et en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, jouée le 8 novembre 1781, in-8°; *les Dettes*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes, musique de M. Champein, jouée le 8 janvier 1787, in-8°.; *le Rival confident*, en deux actes, musique de Grétry, jouée le 26 juin 1788; *la Caverne*, opéra en trois actes, 1795 : le sujet est tiré de *Gilblas*. Il avait déjà paru une pièce sous le même titre, jouée en 1793 au théâtre Feydeau, paroles de M. Dercy, musique de Lesueur. IV. Au théâtre Feydeau, *le Bienfait de la loi*, ou *le double Divorce*, comédie en un acte, 1794; *la Rupture inutile*, comédie en un acte et en vers, 1797, in-8°. Ces deux comédies ont été jouées par les comédiens Français. Forgeot avait en portefeuille le canevas de plusieurs comédies en trois et en cinq actes : il en avait même ébauché quelques scènes. Il est mort avec le regret de ne pas laisser de grands ouvrages dramatiques pour immortaliser son nom; mais le joli opéra-comique des *Dettes* lui fera toujours beaucoup d'honneur. A. B—T.

FORGET (Pierre), sieur *de Fresnes*, après avoir rempli différents emplois avec beaucoup de capacité, fut nommé secrétaire d'état en 1589. Quelque temps après il fut envoyé près de Philippe II, roi d'Espagne, pour se plaindre des secours qu'il donnait à la ligue. La mort funeste de Henri III l'obligea de revenir en France avant d'avoir pu obtenir de satisfaction. Il continua d'être employé sous Henri IV, et servit ce prince avec autant de zèle que de succès. Il régla seul les affaires de la religion, et fut le rédacteur du célèbre édit de Nantes, qui accordait aux réformés le libre exercice de leur culte dans toute l'étendue du royaume. Il fut ensuite nommé intendant-général des bâtiments de la couronne, conseiller du bureau des finances, et commissaire en Provence, où il régnait encore des troubles. Il accompagna le roi en Savoie, lorsque ce prince s'y rendit pour traiter de l'échange du marquisat de Saluces; et il ne lui fut pas moins utile par ses conseils dans cette circonstance, qu'il l'avait déjà été précédemment. Il se démit de ses charges en 1610, et mourut, la même année, du chagrin que lui causa la fin déplorable de Henri IV. Forget aimait les sciences et les savants, dont il fut un zélé protecteur. On lui attribue : *La Fleur de Lys, qui est le discours d'un François où l'on réfute la déclaration du duc de Mayenne*, 1593, in-8.; mais Arnauld d'Andilly assure que cet ouvrage est de son père. Le recueil des *Lettres* de Forget était conservé à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. — Forget (Pierre), sieur *de la Picardière*, qu'on a confondu quelquefois avec le précédent, prenait les titres de conseiller d'état et maître d'hôtel ordinaire du roi. Il fut député, dans plusieurs circonstances, près des princes d'Allemagne, et envoyé à Constantinople avec la qualité d'agent pour les affaires de Sa Majesté. Il obtint, en 1609, la charge d'historiographe de l'ordre de Saint-Michel, s'en démit l'année suivante, et mourut en 1638. On a de lui des poésies dans lesquelles on trouve du naturel et de la facilité : I. *Hymne à la reine régente, mère du roi*, Paris, 1613, in 4°.; réimprimée avec d'autres pièces du même auteur, dans les *Délices de la poésie françoise*, Paris, 1620. II. *Les Sentiments universels*, Lyon, 1630, in-8°.; nouvelle édition, corrigée et augmentée, Paris, 1630,

in-fol.; *ibid.*, 1636, in-4°. C'est un recueil de quatrains politiques, philosophiques et moraux. Les pensées en sont justes et passablement exprimées; mais elles ne sont pas rangées avec assez d'ordre, ce qui en rend la lecture peu agréable. Marolles a mal nommé Forget *François*, dans son *Dénombrement des Auteurs*. W—s.

FORGET (Jean), médecin, né à Essey en Lorraine, mérita la confiance de Charles IV, qui, en récompense de ses services, l'anoblit par lettres-patentes du 24 août 1630. Il exerça la place de premier médecin de ce prince jusqu'en 1644, époque où il demanda sa retraite, à raison de l'affaiblissement de sa santé; et il mourut quelques années après, dans un âge peu avancé. Tandis qu'il faisait ses cours à Paris, Forget composa un ouvrage intitulé, *Artis signatæ designata fallacia*, dans lequel il réfute solidement le système de Porta, qui prétendait qu'on pouvait deviner les propriétés des plantes par leurs caractères extérieurs. Il publia cet ouvrage à Nanci, 1633, in-8°., sur les instances de son confrère Christophe Bazot. Il a laissé manuscrits deux autres ouvrages sur les *Signes des métaux et ceux des animaux;* et enfin les *Mémoires de la vie de Charles IV*, que Chifflet cite avec éloge dans son *Commentarius Lothariensis*, et que Dom Calmet a consultés pour son *Histoire* de Lorraine. W—s.

FORMAGE (Jacques-Charles-César), né à Coupesartre (près de Lisieux), le 16 septembre 1749, fit ses études à Paris avec succès, et, après avoir achevé son cours de philosophie, se voua lui-même à l'enseignement, et devint, en 1779, professeur de troisième à Rouen. Lors de l'organisation des écoles centrales, il remplit dans cette ville la chaire des langues anciennes, et fut chargé du même emploi lors de l'organisation des lycées. Il ne se contentait pas de professer les lettres; il les cultivait, et ses *Fables* surtout l'ont fait connaître du public. Il est mort à Rouen, le 11 septembre 1808. On a de lui: I. *In Licentiam nostræ poëseos, carmen.* II. *Ignis.* III. *In Pestem quæ Rothomago incubuit.* Ces trois poèmes, couronnés en 1778, 1779 et 1780 par l'académie de l'immaculée Conception de Rouen, se trouvent dans le *Recueil de pièces* de cette académie. IV. *Stances sur la guerre présente* (la guerre d'Amérique), couronnées en 1780 par la même académie, et imprimées dans son Recueil. V. *Discours sur la réunion de la Normandie à la couronne de France, sous Philippe-Auguste*, couronné en 1781 par la même académie, mais imprimé seulement par extrait dans son Recueil. VI. *Fables mises en vers*, 1801, 2 vol. in-8°.: quelques-unes avaient déjà paru dans plusieurs recueils, et entre autres dans l'*Ecole amusante des enfants*, traduite du hollandais, par T. J. E. V. Guilbert. L'auteur se proposait, dans une seconde édition qu'il préparait, de supprimer plusieurs pièces. Les fables de Formage n'ont rien de très remarquable; et, quoiqu'elles lui aient fait quelque réputation, il reste confondu dans la foule de nos nombreux fabulistes français. Il avait au moins commencé un *Traité sur l'intelligence de la mythologie.* Il a laissé en manuscrit une *Traduction des Métamorphoses d'Ovide.* A. B—r.

FORMAN (Simon), astrologue anglais, naquit en 1552 à Guidham, près de Wilton en Wiltshire, d'une bonne famille; car son père et son

aïeul avaient été honorés du titre de chevaliers. Ses biographes nous apprennent que dès l'âge de six ans il fut fréquemment tourmenté par des songes et des visions. Entre autres maîtres auxquels on confia son enfance, il en eut un qui, pour se réchauffer en hiver, portait du bois d'un lieu à un autre, et faisait faire la même chose à son élève. Forman perdit son père en 1563 : sa mère ne donna aucun soin à son éducation, et lui fit garder les moutons, aider les laboureurs et ramasser du bois. Cependant, à l'âge de quatorze ans, il entra en apprentissage chez un épicier-droguiste de Salisbury, et apprit à connaître les objets dont son maître faisait commerce : il chercha à augmenter ses connaissances par la lecture, mais on lui interdit l'usage des livres. Son avidité pour s'instruire était si grande, que, faute d'autre moyen, il se faisait répéter par un jeune homme en pension dans la maison où il habitait, ce que celui-ci apprenait à l'école de Salisbury. Une querelle qu'il eut avec la femme de son maître, le força à demander son congé. Il retourna à l'école pendant quelque temps; mais sa mère, vraie marâtre, refusa de pourvoir à son entretien. Parvenu à l'âge de dix-huit ans, il se fit maître d'école, et, au bout de six mois d'un travail assidu, il amassa 40 shellings, qui lui servirent à aller à Oxford, où il entra comme étudiant pauvre au collége de la Madelène. Un bachelier ès-lettres se chargea d'une partie de son entretien; mais comme il se servait de lui pour beaucoup de travaux domestiques pendant qu'il se divertissait, Forman quitta l'université après deux ans de séjour. Jusqu'alors sa conduite avait été louable, puisque tous ses efforts n'avaient tendu qu'à vaincre les obstacles que lui opposait sa mauvaise fortune; mais bientôt il se montra sous un jour bien différent. Il paraît que les nombreuses contraintes qu'il avait éprouvées lui inspirèrent des sentiments peu favorables pour l'espèce humaine, et que, toute réflexion faite, il pensa qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de profiter de sa crédulité. Il alla en Hollande étudier la médecine et l'astrologie, et revint exercer ces deux arts à Londres. Les médecins de cette ville s'y opposèrent fortement : il fut condamné quatre fois à des amendes et emprisonné. Alors il étudia a Cambridge, s'y fit recevoir docteur, prit une permission de pratiquer la médecine, et s'établit à Lambeth, près de Londres, où il exerça ouvertement les deux professions de médecin et d'astrologue. Un de ses biographes raconte qu'il y vivait respecté de tous ses voisins; qu'il mettait beaucoup de sagacité et avait du bonheur dans les réponses qu'il faisait aux questions qu'on lui adressait, et dans les traitements des maladies, et qu'il était très charitable envers les pauvres. Mais cette charité n'était pas tout-à-fait désintéressée : car les témoignages favorables des pauvres, ordinairement ignorants et crédules, sont très avantageux aux charlatans. Tout le monde ne fut probablement pas satisfait de Forman, puisqu'en 1601 une plainte fut portée contre lui devant l'archevêque de Cantorbery. On l'accusait de tromper le peuple. Il paraît que cette affaire n'eut pas de suite; sa renommée n'en souffrit pas, et la foule des dupes de tous les rangs ne cessa pas de se porter chez lui. Il mourut subitement en traversant la Tamise en bateau, le 12 septembre 1611; et, s'il faut en croire un de ses historiens, il avait prédit qu'il terminerait sa vie ce jour-

la. Forman a écrit un grand nombre de livres sur la pierre philosophale, la magie, l'astronomie, l'histoire naturelle et la philosophie de la nature; deux Traités sur la peste, et d'autres sur la religion. Les manuscrits en avaient été déposés à la Bibliothèque Ashmoléenne; il existe aussi au Muséum Britannique quelques-uns de ses manuscrits sur l'astrologie. Il est douteux que rien de tout cela ait été imprimé. Forman était, pour son temps, un homme très instruit: l'usage qu'il fit de ses connaissances prouve une grande dupe, ou un infame imposteur. E—s.

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), né à Berlin, le 31 mai 1711, d'une famille de réfugiés français originaire de Vitry en Champagne, se destina au ministère de l'Évangile, et fut, à l'âge de vingt ans, pasteur à Brandebourg. Dans la même année 1731, il devint le collègue de Forneret, qu'il remplaça. (*Voy.* Forneret.) En 1737, il fut nommé professeur d'éloquence au collége français de Berlin; et en 1739, il obtint la chaire de philosophie, vacante par la mort de Lacroze. Depuis 1732, il se trouva en liaison avec les personnages les plus distingués de Berlin. En 1733, Beausobre se l'associa pour le travail de la *Bibliothèque germanique* (commencée en 1720). A la mort de Beausobre, Formey continua cet ouvrage avec P. E. de Mauclerc, qui mourut lui même en 1742. Formey n'abandonna pas cette entreprise, qui ne cessa qu'au 25e. volume; mais seul il commença une autre collection qu'il intitula, *Nouvelle Bibliothèque germanique*, et qui a aussi 25 volumes. Dans l'intervalle de ces deux collections, il donna deux volumes d'un *Journal littéraire de l'Allemagne*, auquel a coopéré le chapelain du roi, Pérard. Lors de son association avec Beausobre, il avait publié séparément une feuille periodique intitulée: *Mercure et Minerve*. Frédéric, dès le second jour de son règne, avait envoyé Jordan chez Formey, pour engager ce dernier à publier un journal, dont le roi fournirait les matériaux. Ce fut ce qui donna naissance au *Journal de Berlin, ou Nouvelles politiques et litteraires*, in-fol. Le premier numéro parut le 9 juillet 1740. Cependant, les matériaux que le roi avait promis, n'arrivaient pas exactement. L'insertion d'une pièce de circonstance occasionna quelques plaintes du département des affaires étrangères, et Formey en prit occasion pour abandonner, le 7 janvier 1741, la rédaction du journal que le libraire Haude continua jusqu'au 8 avril suivant. A la fin de janvier 1744, il assista à l'inauguration de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, dont il est mort le doyen. Adjoint, en 1746, à de Jarriges pour le secrétariat de la classe de philosophie, il lui succéda en 1748; et lorsque les secrétariats furent réduits à un seul, ce fut Formey qui fut conservé seul secrétaire perpétuel. Lors du séjour de Voltaire à Berlin, il eut avec Formey quelques différends, mais qui n'eurent pas de suite. Formey, partageant son temps entre les devoirs du ministère, les travaux academiques et les occupations littéraires, ne négligeait pas sa fortune. Il dédiait ses ouvrages à des personnages puissants, qui lui en témoignaient leur reconnaissance: on prétend que par ce moyen il s'était fait une assez belle fortune. Il est certain du moins qu'il avait obtenu des protections efficaces pour ses enfants. En 1778, il fut nommé secrétaire correspondant de la princesse Henriette Marie de

Prusse, retirée au château de Coepenick. Il obtint aussi dans le même temps une place au grand directoire français, et le titre de conseiller privé. En 1788, il devint directeur de la classe de philosophie de l'académie de Berlin : l'âge ne l'avait privé d'aucune de ses facultés, et il les conserva toutes jusqu'à sa mort, arrivée le 8 mars 1797. Formey était fort laborieux, et sa carrière a été très longue. La liste de ses ouvrages est immense : on la trouve dans Meusel, mais incomplète. Il suffira de citer, outre les journaux que nous avons indiqués, ceux de ses ouvrages qui ont eu quelque succès, ou ont encore quelque intérêt : I. *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, contenant les *Pacta conventa d'*Auguste III, La Haye, 1741, in-8°.; Francfort, 1754, in-8°. II. *Vie de M. J. Ph. Baratier*, Utrecht, 1741, in-8°.; Brunswick, 1755, in-8°. III. *La belle Wolfienne*, ou *Abrégé de la philosophie Wolfienne*, La Haye, 1741-53, 6 vol. in-8°.; 1774, 6 vol. in-12. Cet ouvrage eut du succès; mais on eut bientôt oublié, lorsqu'il eut cessé de s'en servir dans ses leçons, celui qu'il donna sur le même sujet, sous le titre de, *Elementa philosophiæ seu Medulla Wolfiana*, 1746, in-8°. IV. *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse mais choisie*, 1746, in-12; réimp. en 1750, 1751, 1755, 1756, 1775, et chaque fois avec des corrections, soit de lui, soit des éditeurs : c'est ainsi que l'édition donnée à Paris sous le titre de Berlin, 1756, contient de grandes différences d'avec les éditions prussiennes, l'éditeur nouveau ayant retranché quelques ouvrages français imprimés à l'étranger, dont Formey conseille la lecture, et ayant admis en revanche des ouvrages imprimés en France, et inconnus à Formey, ou dédaignés par lui. V. *Traité des Dieux et du monde, par Salluste le philosophe, traduit du grec, avec des réflexions philosophiques et critiques*, 1748, in-18; réimprimé avec le n°. XV ci-après; et séparément, à Paris, 1808, in-8°. VI. *Epistola ad Em. card. Quirinum*, 1749, in-4°. VII. *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques, avec un Essai sur le livre intitulé*, Les Mœurs (de Toussaint), 1749, in-8°.; 1756, in-8°. VIII. *Le philosophe chrétien*, Leyde, 1750-56, 4 vol. in-8°. C'est le recueil des sermons de l'auteur. IX. *Discours moraux pour servir de suite au Philosophe chrétien*, 1765, 2 vol. in-12. A cet ouvrage et au précédent on peut joindre le *Sermon à l'occasion de la mort du prince de Prusse*, 1767, in-8°.; les *Sermons sur divers textes de l'Ecriture-Sainte*, 1774, 2 vol. in-8°.; le *Discours sur le Jubilé*, 1785, in-8°. X. *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-8°. Recueil des pièces de l'auteur, dont quelques-unes avaient été imprimées précédemment. XI. *Catalogue raisonné de la librairie d'Etienne de Bourdeaux*, Berlin, 1754-55, 4 tom. in-8°. XII. *La France littéraire, ou Dictionnaire des auteurs français vivants, corrigé et augmenté*, Berlin, 1757, in-8°. Depuis 1753, on publiait en France un *Almanach des beaux-arts, contenant les noms et ouvrages de tous les auteurs français vivants*, auquel on donna, en 1755, le titre qui lui est resté de *France littéraire*. Cet opuscule ne contenait que les auteurs vivant en France. Formey imagina d'en donner une édition en 1757; mais il y joignit les réfugiés, et l'indication de leurs ou-

vrages imprimés, soit en Prusse, soit en Hollande : particularité qui fait encore rechercher son volume, où l'on trouve des renseignements qui ne sont dans aucune des éditions de la *France littéraire* faites en France. XIII. *Eloges des académiciens de Berlin, et de divers autres savants*, 1757, 2 vol. in-12. Ces éloges sont au nombre de quarante-six; ils sont historiques, et donnent des détails sur les personnages auxquels ils sont consacrés. L'auteur en a composé quelques autres depuis, savoir : *Eloges de MM. les maréchaux Schwerin et de Keith, et de M. de Viereck*, 1760, in-8°. *Eloge de Maupertuis*, 1760, in-8°. *Eloge de M. Eller*, 1762, in-8°. *Eloges de MM. les comtes Podewils et de Gotter, et de MM. Jacobi, Spregel, Becman et Humbert*, 1763, in-8°. *Eloge de Mme. Gottsched, suivi du Triomphe de la philosophie* par cette dame, 1767, in-8°. *Eloge de M. le professeur Meckel*, 1774, in-8°. *Eloge de M. Uden*, 1785, in-8°. *Eloge de M. Sack*, 1786, in-8°. *Eloge de Beguelin*, dans les Mémoires de l'académie de Berlin. XIV. *Abrégé du droit de la nature et des gens, tiré du grand ouvrage latin de M. Wolf*, Amsterdam, 1758, in-4°.; 1758, 3 vol. in-12. XV. *Le Philosophe payen, ou Pensées de Pline, avec un commentaire littéraire et moral*, 1759, 3 vol. in-12. On trouve à la suite une réimpression de la traduction de Salluste le philosophe, et un *Traité* anonyme *des sources de la morale*. XVI. *Principes élémentaires des belles-lettres*, 1758, in-8°.; 1763, in-12. XVII. *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, 1760, in-8°. XVIII. *L'esprit de Julie* (ou la *nouvelle Héloïse*), 1762, in-8°. XIX. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1762, 2 vol. in-12. XX. *Anti Emile*, 1762, in-8°.; 1764, in-8°. XXI. *Emile chrétien, consacré à l'utilité publique*, Berlin (Amsterdam), 1764, 2 vol. in-8°. (1) Le libraire Neaulme ayant donné, en 1762, à Amsterdam, une belle édition de l'*Emile* de J.-J., avec ces mots : « Suivant la copie de » Paris, avec permission tacite pour » le libraire; » les états de Hollande désapprouvèrent cette édition. Neaulme fut sur le point d'être condamné à une amende; il obtint grâce, à condition de donner une édition *purgée* : ce fut l'origine de l'*Emile chrétien*, où, entre autres changements, la confession du vicaire savoyard est remplacée par un morceau où la doctrine contraire est exposée. Ce procédé étrange, de tronquer ainsi un auteur de son vivant, attira à Formey une sortie de MM. Rey, dans le *Journal des savants*, et des notes que Rousseau mit à une édition d'Emile, faite à Deux-Ponts. XXII. *Diversités historiques*, traduites du grec *d'Elien, et enrichies de remarques*, 1764, in-8°. XXIII. *Discours philosophiques de Maxime de Tyr*, traduits du grec, 1764, in-12. XXIV. *Discours sur la paix*, Leyde, 1767, ouvrage non mentionné par Meusel, et que Formey avait composé, à l'occasion du prix qu'en 1766 avait proposé l'académie de la Rochelle. (*V.* G. H. Gaillard.) XXV. *Frédéric-le-Grand, Voltaire, Jean-Jacques, d'Alembert*, 1789, in-8°. XXVI. *Souvenirs d'un citoyen*, 1789, 2 vol. petit in-8°.; seconde édition, 1797, 2 vol.; ouvrage qui contient des détails sur plusieurs de ses contemporains, dont quelques-uns avaient déjà place dans ses *Eloges*. Formey

(1) Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec l'*Emile chrétien*, ou *de l'Education*, par M. C***. de Leveson, Paris, 1764, 2 vol. in-12.

n'y parlant de ces personnages qu'en raison ou à l'occasion des relations qu'il avait eues avec eux, y donne conséquemment beaucoup de renseignements sur lui-même. Outre les journaux dont il a déjà été fait mention, il a aussi coopéré à la *Bibliothèque centrale*, 1750-58, 18 vol. in-8°., en 54 cahiers; à la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, aux *Nouvelles littéraires*, au *Journal encyclopédique*. Meusel dit qu'il a travaillé à l'*Encyclopédie* d'Yverdun: Denina (*Prusse littéraire*, supplément, p. 107), dit que c'est à l'édition de Paris; et ce qui nous autorise à être de son avis, c'est que l'éditeur de ses *Conseils pour former une bibliothèque* en 1756 (*Voy.* ci-devant N°. IV), qui donne la liste des travaux de Formey jusqu'à cette époque, dit textuellement: « Il a fourni un » manuscrit de 1800 pages, conte» nant un grand nombre d'articles » philosophiques qui s'emploient dans » l'*Encyclopédie*, à fur et à mesure » de l'impression. » On a déjà eu occasion de parler de plusieurs ouvrages dont il est éditeur ou traducteur (*V.* Catherine II, Chemnitz, Demachy, Duchat, Forneret): il a été en outre éditeur des *OEuvres de François Villon, avec les remarques de diverses personnes*, 1742, in-8°.; du *Traité des Tropes de Dumarsais*, Leipzig, 1757, in-8°.; de l'*Abrégé de l'Histoire universelle par Lacroze, revu, continué et enrichi de quelques notes*, Gotha, 1754, in-8°.; réimprimé à Amsterdam, 1761, in-12; Gotha, 1763, in-8°.; Neufchâtel, 1776, in 8°.; du *Journal de Pierre-le-Grand*, 1773, dont une nouvelle édition, avec des notes d'un officier suédois, parut en 1774. On lui a attribué injustement *Anti-sans-Souci*, 1761, parce qu'à la suite de ce titre on lit, *ou la Folie des nouveaux philosophes naturalistes, déistes, et autres impies, dépeinte au naturel, avec des réflexions préliminaires, par M. F.....* On avait mis et imprimé, sous le titre de *Réflexions préliminaires*, les *Pensées raisonnables*, mentionnées ci-devant sous le N°. VII; et en les énumérant les dernières, on donnait perfidement à entendre que le tout était de Formey, ce qui eût pu lui occasionner des désagréments si le roi de Prusse eût été pris dans ce piége. Denina (*Prusse littéraire*, II, 51, 55), dit (et il est le seul), qu'il est auteur d'un *Christianisme raisonnable*, « en » plusieurs volumes. » Nous ne connaissons sous ce titre que l'ouvrage de Locke, traduit en français par Coste, avant la naissance de Formey. (*Voy.* Coste.) Le *Dictionnaire universel historique*, etc., met sur le compte de Formey l'*Introduction générale à l'étude des sciences et belles-lettres*, imprimée, il est vrai, à la suite de l'édition de 1756, des *Conseils pour former une bibliothèque*, mais qui s'y trouve sous le nom de la Martinière, son véritable auteur. Le même dictionnaire donne encore à Formey une *Traduction française de l'histoire des protestants, par Hansen*, Halle, 1762. Meusel parle seulement, vers 1756, de la *Traduction d'un Mémoire concernant la conduite de la maison d'Autriche, à l'égard des protestants*, in-4°.

A. B—T.

FORMI (Samuel), chirurgien, né à Montpellier, entra au service du roi contre la ligue, et assista au siége de Paris en 1590. A la paix, il retourna dans sa patrie, où il jouit d'une assez grande réputation, qui lui mérita l'honneur qu'on lui fit d'associer ses observations à celles de Rivière,

célèbre professeur de la faculté de médecine de Montpellier. Formi nous a laissé un livre séparé, intitulé: *Traité chirurgical des bandes, lacs, emplâtres, attelles et bandages*, Montpellier, 1651, in-8°. Cet ouvrage contient beaucoup de remarques critiques sur la chirurgie du temps; et malgré les immenses progrès que l'art a faits depuis l'époque où Formi écrivait, on trouve encore dans son livre des choses utiles à consulter. F—R.

FORMI (Pierre), né à Nîmes au commencement du 17°. siècle, exerça la médecine, et cultiva en même temps l'éloquence, la poésie et les autres branches de la littérature. Il accompagna Gustave Adolphe dans le voyage que ce prince fit en France en 1631, et refusa de le suivre en Suède. Les ouvrages qu'il a publiés ou laissés inédits sont: I. *De l'Adianton, ou Cheveu de Vénus, contenant la description, les utilités et les diverses préparations galéniques et spagyriques de cette plante*, Montpellier, 1644, in-8°. Ce traité a joui long-temps de l'estime des médecins. II. *L'Art de bien former le discours, enrichi d'une courte et claire suite d'exemples pour l'usage familier de tous ceux qui desirent lire, entendre ou imiter l'artifice et les ornements des anciens et nouveaux maîtres de l'éloquence*, manuscrit. III. *Florilegium heliconium, sive Musæ latinæ et gallicæ, ad serenissimum principem Gustavum Adolphum potentissimi ac invictissimi Suecorum regis hodiè feliciter regnantis patruum illustrissimum.* On voit que ce recueil, qui n'a jamais été publié, fut fait sous le règne de Charles Gustave de Bavière, successeur de la reine Christine. IV. *Vita Samuelis Petit*, 1673. L'auteur était le gendre de ce savant; il offrit l'hommage de cet opuscule à l'université d'Oxford. V. *Histoire de l'homme, et de ses divers états naturel, moral et surnaturel, dans laquelle on fait voir l'anatomie de son corps et de toutes les parties qui le composent, avec la description de son ame, de ses facultés, de ses actions et de son innocence première; des malheurs du péché et de la félicité de la grâce.* Ce livre devait être dédié aux magistrats de Zurich et de Berne, comme un témoignage de la reconnaissance de l'auteur pour les bienfaits du gouvernement de ces cantons envers ses ancêtres. Ils étaient protestants; et sans doute ils s'y étaient réfugiés pendant les troubles religieux du 16°. siècle. Formi mourut à Nîmes, le 5 juillet 1679. — Formi (Jacques), fils du précédent, docteur en médecine comme son père, naquit à Nîmes vers le milieu du 17°. siècle. Il fut de l'académie de cette ville, et publia des notes sur divers opuscules de Maïmonides. Il paraît qu'il mourut, ou qu'il s'expatria pour cause de religion, en 1687. V. S. L.

FORMOSE, élu pape le 19 septembre 891, succéda à Etienne V. Il était déjà évêque de Porto, et cette translation d'un siége à un autre fut un des griefs articulés contre sa mémoire. Il jouissait déjà d'une grande réputation de science et de vertu. Il en avait fait preuve en Bulgarie, où il avait été envoyé légat par le pape Nicolas, et où il avait opéré beaucoup de conversions. Le pape Jean VIII l'avait depuis déposé, ainsi que le concile de Troyes en 878; mais il avait été réhabilité par Martin Ier. Devenu pape, Formose ne se démentit point. Sa conduite dans la con-

damnation de Photius et de ses adhérents fut pleine de douceur et de tolérance. La lettre qu'il écrivit à Stylien à ce sujet prouve qu'il était indulgent pour les erreurs, zélé pour les principes, mais sensible au repentir. Formose ayant appris par une lettre de l'archevêque de Reims, Foulques, le couronnement du roi de France Charles-le-Simple, écrivit au roi Eudes pour le prier de ne point attaquer Charles dans sa personne ni dans ses biens, et de lui accorder une trêve; il écrivit aux évêques de Gaule pour les exhorter à faire les mêmes instances auprès du roi Eudes; enfin à Charles, pour lui donner des avis convenables à sa position. Au mois de février 892 il couronna empereur Lambert, duc de Spolète; et s'étant brouillé avec lui, il appela, pour le supplanter, Arnoul, roi de Germanie, qu'il couronna de même en 896. Dans le serment que les Romains prêtèrent à ce nouvel empereur, il eut soin de faire insérer cette clause: « sauf la foi due à For» mose. » Ce pape mourut le 4 avril 896, après un pontificat de quatre ans et demi. On fit le procès à son cadavre (*Voy.* Etienne VI); et sa mémoire fut réhabilitée au concile de Rome de 898, sous le pape Jean IX. Formose eut pour successeur immédiat Boniface VI. D—s.

FORNARI (Simon), littérateur, né à Reggio en Calabre au commencement du 16e. siècle, fit ses études à l'université de Pise avec un grand succès. Il s'appliqua ensuite uniquement à la culture des lettres; et comme son frère partageait ses goûts, ils travaillèrent ensemble à éclaircir les passages de l'*Orlando*, dont le sens divisait alors les beaux-esprits de l'Italie. Un accident le priva de son manuscrit au moment où il allait livrer son travail à l'impression; mais il ne perdit point courage, et après de nouveaux efforts il fit enfin paraître sa *Spositione soprà l'Orlando furioso*, Florence, 1549 et 1550, 2 vol. in-8°. Ce Commentaire est précédé d'une Vie de l'Arioste qu'on a réimprimée dans la rare édition de l'*Orlando*, Venise, 1566, in-4°. Les autres circonstances de la vie de Fornari sont peu connues; quelques biographes prétendent qu'il entra dans l'ordre des Chartreux, et qu'il mourut vers 1560 dans de grands sentiments de piété. W—s.

FORNARI (Marie-Victoire), institutrice des Annonciades célestes, naquit à Gènes en 1562, d'une famille noble, et montra dès son enfance une vocation décidée pour la vie religieuse; mais ses parents la destinant à l'état du mariage, elle préféra l'obéissance au sacrifice. Ils lui choisirent pour époux Jean Strato, noble génois, dont elle eut six enfants qui se consacrèrent tous à Dieu, à l'exception d'un seul qui mourut en bas âge. Victoire Fornari perdit son époux après huit ans de mariage. Elle aurait mis dès-lors à exécution le projet de son jeune âge; mais l'éducation de ses enfants ne lui permettait pas de s'éloigner d'eux. Cependant elle se voua aussitôt à une partie des obligations qu'elle se proposait de contracter; elle fit secrètement le vœu de chasteté, se promit de n'assister à aucune assemblée mondaine, et retrancha de sa parure l'or, l'argent, les bijoux, la soie, tout ce qui pouvait la faire remarquer. Ses enfants ayant tous pris un état, elle songea à se donner entièrement à Dieu en entrant dans un ordre religieux. Le P. Zénon, jésuite, son directeur, s'occupait alors d'une nouvelle association consacrée à la Ste.-Vierge. Il trouva Victoire For-

nari disposée à le seconder. L'archevêque de Gènes consentit à l'érection d'un monastère ; le sénat permit l'acquisition d'un terrain pour l'établir, et de pieuses dames se réunirent à la fondatrice. Alors le P. Zénon dressa les constitutions du nouvel institut. Le 19 juin 1604, ces saintes filles entrèrent dans leur clôture; et l'année suivante, elles prononcèrent leurs vœux. C'est dans cette cérémonie que Victoire Fornari joignit à son nom de baptême celui de Marie, patrone de l'association. Les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII approuvèrent l'institut sous le nom d'*Annonciades célestes* (1); elles sont vêtues de blanc, avec un scapulaire et un manteau bleu-de-ciel; elles s'occupent particulièrement de filer pour fournir de corporaux et de purificatoires les églises pauvres: vivant elles-mêmes dans la plus grande pauvreté et dans une entière séparation du monde, elles ne peuvent parler à leurs proches parents que six fois l'année. La mère Marie-Victoire reconnue supérieure de la première maison la gouverna avec sagesse. Elle mourut en odeur de sainteté le 15 décembre 1617. Cet ordre s'étendit promptement; le deuxième couvent fut celui de Pontarlier, fondé en 1612; il s'en forma bientôt dans les différentes parties de l'Europe, et jusqu'en Danemark, où la maréchale de Rantzau, qui en avait embrassé la règle, alla fond r un monastère. La Vie de la mère Fornari a été écrite par le P. Fab. Ambr. Spinola, jésuite, Gènes, 1640, in-4°.

(1) *Annunciatæ cœlestinæ*. On leur donna ce nom, de la couleur de leur manteau, pour les distinguer des Annonciades ou religieuses de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, fondées en 1500 par sainte Jeanne de Valois, reine de France. (*Voy.* JEANNE.)

Une autre Vie de la même fondatrice, écrite en italien par le P. Ferdinand Melzi, fut traduite en français par le P. Ferd. Guyon, jésuite de Dole, Lyon, Larjot, 1631, in-8°. L—Y.

FORNER (DON PABLO), jurisconsulte et poète espagnol, naquit à Palma (dans l'île de Mallorca), le 15 avril 1750. Etant fort jeune encore, il passa à l'université de Cervera, où il étudia les lois, et reçut le grade de docteur dans celle de Salamanque. Il avait beaucoup de goût pour la poésie lyrique, et ses premières compositions annonçaient du talent. Forner avait fait ses études avec succès; et cherchant à s'établir, il vint à Madrid, où, d'abord, il se fit connaître plus comme poète que comme avocat. Il donna au public plusieurs de ses poésies, qui furent très bien accueillies, et lui procurèrent la connaissance d'un Mécène, qui se chargea de son avancement. Après qu'il eut exercé pendant trois ans la profession d'avocat, son protecteur lui procura la place de *fiscal del crimen* (procureur-général du roi), dans laquelle il se distingua et par son éloquence et par son savoir. Il ne négligeait pas, pour cela, de sacrifier aux Muses; et, en 1798, il donna une comédie intitulée, *El Filosofo enamorado* (le Philosophe amoureux), dont voici, à peu près, le sujet. Un philosophe vivait entièrement étranger au monde, dans sa paisible retraite, où il ne s'occupait qu'à cultiver son esprit. Un de ses amis étant devenu amoureux d'une demoiselle dont le père ne voulait pas consentir à ce mariage, vient solliciter le philosophe, afin qu'il s'unisse à lui pour réduire ce père à la raison. Après s'être bien moqué du prétendu pouvoir de l'amour, et de la faiblesse de son ami, le philosophe cède enfin aux instances de celui-ci, quitte son cabinet,

pour la première fois, au bout de vingt années, et se laisse présenter chez la jeune personne : elle est aimable et jolie, et le présomptueux célibataire en devient éperdument amoureux ; et comme il est fort riche, le père de la demoiselle est très disposé à le prendre pour son gendre : il en fait même franchement l'aveu au philosophe, qui, combattu entre l'amour et le devoir, reconnaît alors toute l'inutilité de sa science. Le devoir l'emporte à la fin ; il fait à l'amitié le sacrifice de sa passion, et parvient à obtenir du père l'union des deux amants. Le rôle du philosophe n'étant pas peint avec des couleurs bien sévères, lorsqu'on le voit aux prises avec un amour auquel il ne s'attendait pas, il en résulte des scènes assez comiques et qui font bien ressortir tout le ridicule de sa folle vanité. Le plan de la pièce est bien conçu, le style pur, la versification facile, élégante, et pleine d'esprit ; mais, dans la marche de l'action et l'enchaînement des scènes, on remarque souvent que l'auteur n'avait pas assez l'usage du théâtre : aussi, c'est la seule pièce qu'on ait de lui. Malgré ces défauts, elle obtint dix-huit représentations, chose peu ordinaire à Madrid, où le public est très avide de nouveautés. Forner mourut le 20 juin 1799, un an après la représentation de sa pièce, dans le moment où il venait d'être nommé *alcade de corte* (juge du roi). Ses ouvrages contenant plusieurs poésies lyriques, plusieurs odes au prince de la Paix, et sa comédie, ont été imprimés par Sancha, 1799, in-8°. B—s.

FORNERET (Philippe), né à Beaune le 29 janvier 1666, sortit de France pour cause de religion, fit ses études à Francfort sur l'Oder, et les acheva à Lausanne. Après avoir desservi pendant deux ans l'église de Cöpenick, près de Berlin, il fut appelé dans cette dernière ville en qualité de pasteur de l'église française ; il mourut le 26 février 1736. Formey, qui après avoir été son catéchumène en 1720, devint son collègue en 1731, et fut depuis son successeur, se rendit éditeur des *Sermons de Forneret*, 1738, 1 vol. in-8°. Ce recueil eut peu de succès malgré la réputation de l'auteur. Formey raconte que Forneret n'apprenait ses sermons qu'avec une peine extraordinaire, et en y employant beaucoup de temps. Il lui arriva, dans sa 70e. année, de demeurer court en chaire ; il en fit les excuses les plus humbles à l'auditoire, et revint chez lui inconsolable. Isaac de Beausobre, qui apprit à quel point cet accident l'avait affecté, vint le voir ; et après lui avoir fait sentir combien à son âge, et avec sa réputation, il devait être peu sensible à cet accident, il ajouta : « Si cela peut » vous tranquilliser, je m'offre à rester court dimanche prochain. » Beausobre avait alors 77 ans. A. B—t.

FORNIER ou FOURNIER (Jehan), poète et traducteur, né à Montauban dans le 16e. siècle, fut envoyé à Toulouse pour faire ses études, et prendre ses degrés en droit. Il négligea les conseils de ses parents, et se livra à son goût pour la poésie, avec une telle ardeur, qu'à l'âge de vingt ans il avait déjà publié deux volumes de vers. Les autres particularités de la vie de Fornier ne sont pas connues, et l'on ne peut fixer l'époque de sa mort. On a de lui : I. *Epigrammes érotiques* (au nombre de 201), Toulouse, sans date, in-8°. II. *Chansons lyriques*, ibid., sans date, in-8°. III. *L'Uranie, contenant l'horoscope de Henri II, en dix-huit sonnets ; plus, l'Uranomachie, avec de brè-*

ves annotations sur les phénomènes d'icelle, Paris, 1555, in-8°. IV. *Le premier volume de Roland furieux, traduit du thuscan en rime françoise*, Paris, 1555, in-4°., et Anvers, même année, in-8°. Fornier n'a traduit que les quinze premiers chants de ce poème. V. *Les affections d'amour de Parthénius de Nicée, jointes les narrations d'amour de Plutarque*, Paris, 1555, in-8°.; 2e. éd., retouchée par le traducteur, Lyon, 1555, in-8°.; Paris, Cousteliер, 1743, in-8°. Cette traduction fait encore partie de la *Bibliothèque des Romans grecs*, Paris, 1797. Le nouvel éditeur l'a fait précéder d'un Mémoire de Mercier de St.-Léger, où ce savant bibliographe indique les différences qu'il a remarquées entre les deux éditions publiées à Paris et à Lyon la même année. VI. *Histoire des guerres faites en plusieurs lieux de la France contre les hérétiques, et tout ce qui est advenu en France digne de mémoire, depuis l'an 1200 jusqu'en 1311*, Toulouse, 1561, in-4°. C'est une traduction de la chronique connue sous le nom de Simon de Montfort, et que Catel attribue à Pierre V, évêque de Lodève; mais Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur la Bibliothèque de Duverdier, prouve que cette chronique n'est point l'ouvrage de Pierre de Lodève, et qu'on ne doit pas l'attribuer non plus à Puy-Laurens, comme l'a fait Fornier: ainsi, le véritable auteur en est encore inconnu. VII. *Histoire de l'affliction de la ville de Montauban, lorsqu'elle fut assaillie par plusieurs fois, et long-temps assiégée des chevaliers et grands de France en 1562*. C'est un poème en trois livres. Il en existait une copie dans la bibliothèque du marquis d'Aubais. W—s.

FORSIUS (Sigefrid-Aron), théologien, mathématicien et physicien, né en Suède vers la fin du 16e. siècle, fut d'abord professeur d'astronomie et de mathématiques à Upsal, et ensuite pasteur à Stockholm et en Finlande. Il fit des observations sur la comète de 1607, rédigea des almanachs pendant une longue suite d'années, et composa une *Minérographie*, la première qu'on eût publiée dans le Nord. En même temps il s'occupa de plusieurs ouvrages théologiques. Il jouissait d'une grande considération dans le public, et Gustave Adolphe faisait beaucoup de cas de ses connaissances; mais il ternit sa gloire, et s'exposa à l'animadversion du gouvernement, en se livrant à des rêveries astrologiques. Ayant publié des prédictions sur l'année 1619, il perdit sa place cette même année. Ce revers ne le corrigea point; et dans sa retraite il continua d'observer les astres, pour y lire l'avenir. Il s'occupa aussi de poésie, et traduisit en vers suédois un recueil de distiques latins, intitulé: *Speculum vitæ humanæ*. Il mourut en 1637. C—au.

FORSKAL (Pierre), naturaliste et voyageur remarquable, naquit en Suède l'année 1736. Il fut envoyé très jeune à Göttingue pour y faire ses études. Avant de quitter cette ville, il y publia une Dissertation qui donna une idée très avantageuse de son savoir et de sa pénétration: elle avait pour titre, *Dubia de principiis philosophiæ recentioris*, et fut annoncée avec de grands éloges dans le Journal de Göttingue. De retour en Suède, il fit imprimer, l'an 1769, en suédois, une brochure intitulée, *Pensées sur la liberté civile*, qui déplut au parti alors dominant. Son goût pour les sciences, et en particulier

pour l'histoire naturelle, lui fit rechercher l'amitié de Linné; et ce grand naturaliste ayant apprécié ses talents le recommanda à Frédéric Ier., roi de Danemark, qui se proposait d'envoyer plusieurs savants en Asie. Forskal partit pour Copenhague en 1761, obtint le titre de professeur, et fut nommé pour être du voyage avec Niebuhr, von Haven et Cramer. Versé également dans les langues orientales et dans les sciences naturelles, il recueillit bientôt un grand nombre d'observations importantes. Débarqué à Marseille, il visita la plaine maritime connue sous le nom de l'*Estac*, assez riche en plantes rares, dont il nous a donné la Flore; il fit une excursion à l'île de Malte, y recueillit quelques plantes dont il a laissé la liste. Arrivé en Egypte, il remonta le Nil, fut pris et dépouillé par les Arabes, etc.; mais ayant été attaqué de la peste, il mourut à Djérim en Arabie, le 11 juillet 1763. Niebuhr rassembla ses papiers, et en tira les ouvrages suivants : *Descriptiones animalium, avium, amphibiorum, piscium, insectorum, vermium, quæ in itinere orientali observavit P. Forskal*, Copenhague, 1775, in-4°.; *Flora Ægyptiaca Arabica, seu descriptiones plantarum*, etc., ibid., 1775, in-4°.; *Icones rerum naturalium quas in itinere orient. depingi curavit*, ibid., 1776, in-4°. Ces ouvrages prouvent que ce voyageur avait su observer la nature, et qu'il avait cherché avant tout à être exact et vrai. Forskal s'était proposé d'envoyer à Linné divers objets d'histoire naturelle, comme un tribut de sa reconnaissance; mais il ne put lui faire parvenir qu'une petite branche de l'arbre du baume incluse dans une lettre. L'immortel professeur d'Upsal a consacré à la mémoire de son infortuné disciple, sous le nom de *Forskalea*, un genre de plante exotique de la famille des orties, dont toutes les espèces sont remarquables par les poils accrochants et tenaces qui entourent la fleur. C—au.

FORSTER (Jean), savant grammairien, né à Augsbourg en 1495. Après avoir fait ses premières études avec succès, il fréquenta l'école de Mélanchthon, qui lui témoigna dès-lors une estime particulière. Il embrassa les principes de la réforme avec beaucoup d'ardeur, et fut envoyé par Luther à Strasbourg en 1535, pour y diriger la nouvelle église. Il fut banni de cette ville en 1539, pour avoir soutenu publiquement des opinions scandaleuses sur la doctrine des sacrements, et il se retira à Wittemberg, où il remplit la chaire d'hébreu pendant plusieurs années avec une grande distinction. Son zèle pour les progrès du luthéranisme lui fit abandonner son emploi, et il parcourut différentes parties de l'Allemagne dans le dessein de faire des prosélytes à la nouvelle secte. Sur la fin de sa vie, il revint se fixer à Wittemberg, où il mourut le 8 décembre 1556. On a de lui : *Dictionarium hebraïcum novum ex sacris Bibliis depromptum*, Bâle, 1552, 1557, 1564, in-fol. Cet ouvrage est estimé. Socin préférait ce dictionnaire à celui de Pagnin, parce que Forster est plus exact à indiquer l'étymologie et les différentes acceptions des mots. Rich. Simon au contraire donne la préférence au dictionnaire de Pagnin, par la raison que celui-ci a profité des livres des rabbins, tandis que Forster n'a pas même daigné les consulter. — Forster (Jean), poète, est auteur d'un ouvrage en allemand sur la guerre de

Smalckalde. — Forster (Jean), ne le 25 décembre 1576, à Aurbach dans le Palatinat, professa la théologie à Wittemberg, et fut ensuite nommé pasteur de l'église d'Eisleben, où il mourut le 17 novembre 1613. On a de lui : I. *De Ursis et Samuele*, Leipzig, 1604, in-8°. II. *De interpretatione Scripturarum*, Wittemberg, 1608, in-4°. III. *Theatrum Christianæ juventutis, quo exhibentur VI ludi scenici sacri et quidem tres tragediæ itemque comœdiæ*, ibid., 1609, in-8°. IV. *Commentarii in Exodum, Esaïam et Jeremiam*, ibid., 1664, in-4°. V. *Johanni-Fridericidos libri V*, poème épique en vers à l'honneur de l'électeur de Saxe. VI. *Centuriæ selectissimorum epigrammatum; Problemata; Thesaurus catecheticus*, etc., et quelques autres opuscules moins importants.—Forster (Jean), jurisconsulte, vivant à Padoue au commencement du 17e. siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Processus judicialis cameralis*.

W—s.

FORSTER (Valentin), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg en 1530, y mourut le 27 octobre 1609, après avoir enseigné le droit à Marbourg et à Heidelberg. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont on se contentera de citer les principaux : I. *Historia juris civilis Romani, libri tres*, Maïence, 1607, in-4°.; Helmstad, 1610, in-8°.; Genève, 1619, in-8°. Dresselius, ami de l'auteur, parle de cette histoire avec estime; mais Rupert y relève plusieurs fautes graves, et avertit les lecteurs d'accorder peu de confiance à cet écrivain, beaucoup trop superficiel. II. *De successionibus ab intestato*, Cologne, 1594, in-fol., reimprimé à Maïence en 1607, in-4°. III. *In institutiones juris*, Wittemberg, 1611, 2 vol. in-16. IV. *De interpretatione juris*, ibid., 1613, in-8°. V. *De jurisdictione Romana*, Helmstad, 1610, in-8°.; Wittemberg, 1623, in-8°., accompagné d'une Vie de l'auteur; VI. *Interpres, seu de interpretatione juris observationes subcesivæ*. Ces deux ouvrages ont été insérés dans le *Thesaurus juris romani*, d'Everard Othon, tom. II. Rupert dit que Forster promettait encore *Commentarium de familiis Romanis*, mais que cet ouvrage n'a pas paru. — Forster (Valentin-Guillaume), fils du précédent, né à Marbourg le 25 août 1574, professa le droit, avec distinction, à l'université de Wittemberg, et mourut le 23 octobre 1620. On a de lui : I. *De dominio*, 1620, in-8°. II. *De pactis*, Wittemberg, 1621, in-8°. III. *Justinianeæ dissertationes ad institutiones*. IV. *De successionibus*, Francfort, 1655, in-8°. Il fut l'éditeur de quelques-uns des ouvrages de son père, publia en latin les lois de Solon, avec des notes, et donna une édition des OEuvres de J. de Coras.

W—s.

FORSTER (Nathaniel), théologien et philologue anglais, naquit en 1717, à Stadscombe, dans la paroisse de Plimstock en Devonshire, où son père était ministre. Il occupa successivement différents emplois dans l'église, se maria avec une femme très riche, au mois d'août 1757, et mourut le 20 octobre suivant. Il avait été reçu membre de la société royale en 1755. On a de lui : I. *Réflexions sur l'antiquité du gouvernement, des arts et des sciences en Egypte*..... Oxford, 1743 (en anglais). II. *Platonis Dialogi quinque, recensiti et notis illustrati*, ibid., 1745. On y trouve un texte très correct des dialogues suivants, les amours d'Eutyphron,

l'apologie de Socrate, le Criton et le Phédon. Cette édition est préférée à celles de 1752 et de 1765. III. *Appendix Liviana continens, 1°. Selectas codicum MSS. et editionum antiquarum lectiones, præcipuas variarum emendationes, et supplementa lacunarum in iis Titi Livii qui supersunt libris; 2°. J. Freinshemii supplementorum libros X, in locum decadis secundæ Livianæ deperditæ*, Oxford, 1746. Forster fut aidé par un de ses collègues du collége de Christ, dans la composition de cet ouvrage qui ne porte pas de nom d'auteur. IV. *Sermon prêché devant l'université d'Oxford, le 5 novembre 1746, pour prouver que le papisme tend à détruire l'évidence du christianisme*, Oxford, 1716. V. *Dissertation sur le récit relatif à Jésus-Christ, que l'on attribue à Josèphe*, ou *Essai pour montrer que ce célèbre passage peut, à l'exception de quelques altérations peu importantes, être considéré comme authentique*, Oxford, 1749. Cette dissertation est dictée par un esprit de critique regardé comme très ingénieux, même par Bryant, qui, en décidant le point de controverse, a défendu le passage tel qu'il existe. L'opinion de Warburton lui était encore plus favorable; car ce prélat, dans son *Julien*, rend témoignage au savoir, à la franchise et à l'habileté de Forster; et dans une lettre à cet auteur, après avoir parlé de quelques observations judicieuses qu'il avait faites sur son *Julien*, en manuscrit, il ajoute : « J'ai souvent desiré qu'une » main capable réunisse tous les frag- » ments qui nous restent de Por- » phyre, de Celse, d'Hiéroclès et de » Julien, et nous les donne avec un » commentaire raisonné, critique et » théologique, qui soit comme un défi » à l'infidélité. Je ne connais que » vous qui ayez le talent nécessaire » pour l'entreprendre. L'auteur de la » dissertation sur le passage de Jo- » sèphe, que je regarde comme le » meilleur morceau de critique du » siècle, brillerait dans une telle com- » position. » VI. *Biblia hebraïca sine punctis*, Oxford, 1750, 2 vol. in-4°.

E—s.

FORSTER (Frobenius), savant prélat catholique allemand, né en 1709 à Königsfeld en Bavière, entra, en 1728, dans l'ordre de S. Benoît, et fit profession à Ratisbonne dans la célèbre abbaye de St.-Emmeran : il y enseigna la philosophie depuis l'an 1735 jusqu'en 1744, où il fut appelé pour remplir la même chaire à l'université de Saltzbourg. Il revint trois ans après à St.-Emmeran, pour y enseigner l'interprétation de l'Ecriture-Sainte, y fut élu prieur en 1750, et prince-abbé en 1762. Il se distingua dans cette place éminente par le soin qu'il prit pour faire fleurir les bonnes études, qu'il cultiva lui-même avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 12 octobre 1791. On a de lui six Dissertations latines sur divers sujets de philosophie et de théologie, et une dissertation allemande sur le concile tenu en 1763 à Aschein, dans la Haute-Bavière, insérée la même année dans le tome Ier. des Mémoires de l'académie des sciences de Bavière : mais son principal titre à la reconnaissance des gens de lettres est la belle édition d'Alcuin, qu'il a donnée en 1777, sous ce titre : *Beati Flacci Albini seu Alcuini... opera... de novo collecta, multis locis emendata et opusculis primùm repertis plurimùm aucta*, 2 parties en 4 vol. in-folio. Le savant éditeur a profité du travail de dom Catelinot, bénédictin, qui préparait depuis long-temps une édition

de cet auteur ecclésiastique; il y a joint soixante-onze lettres inédites d'Alcuin, apportées d'Angleterre par Bréquigny. De nombreuses recherches qu'il avait fait faire dans toutes les bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Italie, et même d'Espagne, lui procurèrent beaucoup de variantes, de corrections, et dix pièces nouvelles, dont une des plus curieuses est un traité du calendrier, *De cursu et saltu lunæ et bissexto.* On y voit qu'Alcuin partage it l'heure en quarante moments, divisés chacun en cinq cent soixante-quatre atomes; il la partage aussi en cinq points, ou en soixante *ostenta*, qui correspondent à nos minutes. Parmi les autres pièces qui paraissent pour la première fois dans cette édition, l'on remarque encore un livre *de Orthographiâ*, et *Libellus adversùs hæresin Felicis* (Urgellensis) *ad Abbates et monachos Gothiæ*, orné d'une préface de P. Foggini, qui avait envoyé ce traité à l'abbé de Saint-Emmeran, d'après un manuscrit du Vatican. C. M. P.

FORSTER (Jean-Chrétien), professeur de philosophie à l'université de Halle, né dans la même ville le 14 décembre 1735, y exerça différents emplois administratifs, y fut nommé, en 1791, inspecteur du jardin botanique et économique, et y mourut le 19 mars 1798. Voici ses principaux ouvrages: I. *Disputatio de deliriis*, Halle, 1759, in-4°. II. *Comparatio demonstrationis Cartesii pro existentiâ Dei cum illâ quâ Anselmus cantuariensis usus est*, Berlin, 1770, in-4°. III. *Caractère des trois philosophes*, Leibnitz, Wolf et Baumgarten, 2e. édition, Halle, 1765, in-8°., en allemand, ainsi que les suivants: IV. *Introduction à la politique* (*Staatslehre*), d'après les principes de Montesquieu, ib., 1765, in-8°. V. *Essai d'introduction à l'économie politique* (Kameral-Policey-und Finanz Wissenschaft), Berlin, 1771, in-8. VI. *Révision des principales révolutions de la ville de Halle, dans l'espace d'un siècle*, Halle, 1780, in-8°. VII. *Courte notice sur Wolfgang Ratichius, célebre professeur du siècle passé* (mort en 1635), *avec quelques pièces originales*, ibid., 1782, in-8°. VIII. *Description et Histoire des salines de Halle*, ib., 1793, in-8°., fig. IX. *Aperçu de l'histoire de l'université de Halle, pendant le premier siècle de sa fondation*, ibid., 1794, in-8°. Forster a rédigé pendant quelque temps le feuilleton (*Intelligenz blatt*) de la Gazette littéraire de Halle, et a été l'éditeur de deux ouvrages posthumes d'Ant.-Théoph. Baumgarten: *Sciagraphia encyclopœdiæ philosophicæ*, Halle, 1769, in-8°., et *Philosophia generalis*, ib., 1770, in-8°. — Un autre Jean-Chrétien Forster, théologien protestant, né en 1754 à Auerstædt en Thuringe, inspecteur des écoles à Naumbourg en 1787, nommé surintendant ecclésiastique à Weissenfels en 1800, mort le 15 décembre de la même année, a publié en allemand des sermons et quelques ouvrages ascétiques, à l'usage des luthériens. C. M. P.

FORSTER (Jean-Reinhold), célèbre naturaliste et voyageur, descendait d'une famille anglaise qui avait quitté sa patrie, à cause des troubles politiques du règne de Charles Ier. Il était fils du bourgmestre de Dirschaw, dans la Prusse polonaise, où il naquit le 22 octobre 1729. Il étudia successivement au gymnase de Berlin et à l'université de Halle les langues anciennes et modernes, les langues orientales et la théologie. Il remplit ensuite avec distinction les fonctions de prédicateur à Nassenhuben ou Nas-

senhof, près de Dantzig, et consacra ses instants de loisir à acquérir des connaissances dans la philosophie, la géographie et les mathématiques. Il s'était marié : son revenu modique ne pouvait suffire à l'entretien d'une famille qui prenait de l'accroissement ; la gêne qu'il éprouvait, lui fit prêter l'oreille aux propositions qu'on lui adressa, d'aller en Russie diriger les nouvelles colonies de Saratof. Ce poste lui fut peu avantageux ; ses projets de s'établir dans ce pays échouèrent : il partit pour Londres en 1766, muni de bonnes recommandations, mais assez mal pourvu d'argent. Peu après son arrivée en Angleterre, il reçut du gouvernement russe une gratification de cent guinées ; puis il augmenta ce fonds du produit de la traduction des Voyages de Kalm et d'Osbeck, écrits en suédois, et qu'il mit en anglais. Vers le même temps, lord Baltimore lui offrit l'intendance de ses vastes domaines en Amérique ; il préféra l'emploi de maître de français, d'allemand et d'histoire naturelle, dans l'école de Warrington, en Lancashire, tenue par des dissidents. Tandis qu'il remplissait des fonctions si peu brillantes, Dalrymple que la compagnie des Indes venait de nommer gouverneur de Balambangan, près de Borneo, lui proposa de l'accompagner. Ce projet ne put s'exécuter : mais il semblait que Forster fût prédestiné à des courses lointaines ; car on le choisit, en 1772, pour aller, en qualité de naturaliste, avec le capitaine Cook, dans son second voyage autour du monde. Forster prit avec lui son fils, alors âgé de 17 ans. Les personnes qui s'intéressaient à Forster, l'avaient chaudement recommandé comme un naturaliste et un philosophe dont les observations sur les pays que l'on découvrirait ne pouvaient manquer d'être de la plus haute importance pour les sciences ; ils n'avaient à cet égard rien promis de trop : malheureusement la conduite de Forster durant le voyage empêcha que l'on eût pour lui la consideration que méritait son profond savoir. S'il en faut croire le témoignage d'un autre savant embarqué aussi dans cette expédition, Forster se montra fier, impérieux, présomptueux : il ne se passa pas une semaine, sans qu'il eût une dispute avec quelqu'un de l'équipage ; et avant que l'on fût arrivé à la Nouvelle-Zélande, il s'était querellé avec tout le monde. Ces altercations répétées produisirent une froideur extrême entre lui et les officiers de la *Résolution*, et l'exposèrent même à des affronts. Il lui était assez souvent échappé de s'écrier, quand il se figurait qu'on lui manquait : *Je le dirai au Roi.* Cette expression devint proverbiale parmi l'équipage ; et quand un simple matelot voulait plaisanter un de ses camarades, il répétait d'un ton ironique : *Je le dirai au Roi.* La dureté du caractère de Forster se manifesta dans ses rapports avec les naturels des îles du grand Océan ; deux fois Cook le mit aux arrêts, pour les avoir maltraités sans aucune provocation. Enfin sa conduite choqua tellement le chef de l'expédition, que celui-ci, à son retour en Angleterre, crut devoir s'en plaindre au comte de Sandwich, alors premier lord de l'amirauté. Ses torts avaient peut-être été exagérés ; cependant, Cook, quoique naturellement emporté, était bon, humain et franc. Au reste, quel qu'en ait pu être le motif, Forster fut traité très sévèrement. Selon son rapport, il avait été convenu, avec lord Sandwich, qu'indépendamment des travaux relatifs à l'histoire naturelle, il serait chargé d'écrire la relation du voyage d'après ses observations et celles de Cook, et

que ce qui appartenait à chacun d'eux serait indiqué séparément. On lui communiqua en conséquence une partie du journal de Cook. Il écrivit quelques feuilles de relation pour essai : ce travail fut inutile, parce que l'on décida que chaque journal serait imprimé séparément. L'amirauté arrêta ensuite qu'une somme de deux mille livres sterling, pour les frais de gravures, serait partagée également entre Cook et Forster, et assigna à chacun sa part dans les observations à publier. Un second essai de relation que Forster présenta à lord Sandwich, fut mal accueilli. Il s'aperçut alors que dans l'accord passé avec lui, relativement au travail dont il devait être chargé, le mot *relation* avait été omis probablement à dessein, ce qui lui ôtait le droit d'écrire une histoire suivie de l'expédition. On lui insinua même positivement que, faute de se conformer à la lettre de l'acte, il perdrait sa part à la somme destinée aux planches. Il se conforma à cette injonction, et n'écrivit qu'un corps d'observations sur l'ensemble du voyage. Il avait fait par-là un sacrifice qui dut beaucoup lui coûter, mais qui fut inutile. Son ouvrage fut rejeté, et on lui refusa nettement sa part dans les deux mille livres sterling. Peut-être le vrai motif de cette conduite, de la part des Anglais, venait-il de ce qu'ils voyaient avec peine qu'un étranger parlât en son nom dans le récit d'une expédition qu'ils regardaient comme une propriété nationale. Forster avait rassemblé dans le voyage des animaux vivants et d'autres empaillés. Il envoya au muséum britannique une partie de ces derniers, et l'autre à la reine : S. M. les accueillit très gracieusement ; mais des remercîments furent tout ce que Forster reçut pour récompense. Il s'était procuré à grands frais des dessins de plusieurs objets curieux en histoire naturelle; il les destinait au roi : ce prince ne voulut pas même les voir. Forster, le fils, se plaignit amèrement, dans une lettre adressée au comte de Sandwich, d'un traitement si cruel, qui le ruinait entièrement lui et sa famille. Mais, loin de faire attention à ses plaintes, on découvrit un nouveau grief contre Forster le père. Son fils avait publié en anglais et en allemand une relation du voyage autour du monde. On supposa que le père avait eu beaucoup de part à cet ouvrage; Wales, astronome de l'expédition, lui reprocha hautement d'en être le véritable auteur. Comme Forster avait contracté l'engagement de ne rien publier séparément de la relation officielle, il encourut l'animadversion du gouvernement, et mécontenta les personnes qui s'intéressaient à lui. On l'accusa aussi d'avoir inséré dans ce livre des réflexions déplacées sur le gouvernement anglais, et des fausseté sur les navigateurs qui avaient dirigé l'expédition. Toutes ces circonstances rendirent son séjour à Londres si désagréable, qu'il se décida à quitter l'Angleterre : avant de pouvoir exécuter cette résolution, il éprouva des embarras pécuniaires qui le firent priver de sa liberté. Frédéric II, roi de Prusse, dont il avait fixé l'attention depuis un certain temps, et qui lui avait écrit, lui fournit, en 1780, les moyens de payer ses dettes, le fit venir à Halle, pour y professer l'histoire naturelle, et lui donna l'inspection du jardin de botanique : l'année suivante, Forster obtint le degré de docteur en médecine. Malgré le zèle qu'il apportait à tout ce qui pouvait faire fleurir l'université de Halle, il ne gagna pas l'amitié de tous ses confrères les professeurs. Des détails contenus dans des lettres qu'il écrivait à

Berlin, nuisirent à quelques-uns : ce n'était pas un effet de méchanceté de sa part ; car, malgré son caractère vif, irritable et susceptible, il était franc, ouvert, bon et généreux. Il y avait d'ailleurs en lui un penchant destructif de tout le bonheur qu'il eût dû goûter dans sa situation : un goût désordonné pour le jeu épuisait et les émoluments de sa place, et le produit de ses compositions littéraires. Cependant il compta, pour les plus heureuses de sa vie, les dix-huit années de son séjour à Halle. La mort de deux de ses fils vint, sur la fin de sa carrière, agraver les maux dont il commençait à souffrir ; il y succomba le 9 décembre 1798. Kurt-Sprengel, professeur a Halle, prononça son éloge dans lequel il flatte peut-être un peu son caractère moral ; mais il ne dit, sur ses vastes connaissances en histoire générale, en géographie physique et morale, en histoire naturelle, rien que de juste et d'exact. Le talent de bien observer, que Forster avait eu l'occasion de mettre en pratique, se joignait chez lui à une lecture immense : il savait profiter avec succès de ce double avantage ; et en lisant ce qu'il a écrit, on voit qu'il connaissait une infinité de faits, dont l'homme, qui ne puise son instruction que dans les livres, ne peut avoir même une idée incomplète. En histoire naturelle, il avait de la prédilection pour les vues grandes et générales : son auteur favori était Buffon, qu'il citait comme un modèle de style. Il jouissait de l'amitié de ce grand homme Il avait entretenu aussi une correspondance suivie avec Linné, dont il fait ressortir le grand talent pour bien décrire les productions de la nature. Il savait dix-sept langues mortes et vivantes, et entre autres, le copte et le samaritain. Il avait la répartie vive et des saillies heureuses ; mais il ne savait pas toujours les réprimer, ni cacher sa façon de penser, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis, notamment en Angleterre. Il avait été, en 1775, reçu docteur en droit à Oxford ; il était membre de la Société des Antiquaires et de la Société royale de Londres, et de beaucoup d'autres compagnies. On a de lui en anglais : I. *Introduction à la minéralogie*, Londres, 1768, in-8°. II. *Catalogue d'insectes anglais*, Warrington, 1770, in-8°. III. *Catalogue des animaux de l'Amérique anglaise, avec des instructions succintes pour rassembler, conserver et transporter toutes sortes de curiosités naturelles*, ibid. 1770, in-8. IV. *Novæ species insectorum, centuria I*, Londr., 1771, in-8°. V. *Flora Americæ septentrionalis (or a Catalogue of the plants of north America)*, ibid., 1771, in-8°. VI. *Epistolæ ad J. D. Michaëlis, hujus Spicilegium geographiæ exteræ jam confirmantes jam castigantes*, Göttingen, 1772, in-4°. VII. *Characteres generum plantarum, quas in itinere ad insulas Maris australis collegerunt, descripserunt, delinearunt, annis 1772-1775, J. R. Forster et G. Forster*, Göttingue, 1776, in-4°., traduit en allemand par J. S. Kerner, ib., 1776, in-4°. C'est le premier ouvrage qui ait été composé sur les productions de la nature dans ces contrées lointaines ; il contient soixante-quinze nouveaux genres de plantes. VIII. *Observations faites dans un voyage autour du monde, sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale*, Londres, 1778, in-4°., en anglais ; traduit en allemand par son fils, Berlin, 1783, grand in-8°. ; en hollandais, Haarlem, 1788, grand in-8°. ; en suédois, par fragments insérés dans la Bibliothèque historique,

en 1785; en français, par Pingeron, formant le 5e. vol. de l'édit. française, in-4°., du 2e. voyage de Cook. Quand on lit la relation de ce voyage, donnée par Cook, et qui, suivant l'expression d'un homme bien fait pour l'apprécier, est un modèle de simplicité et de précision (*Voy.* Cook), l'on est loin de regretter qu'un autre écrivain ne lui ait pas prêté sa plume, pour faire connaître cette mémorable expédition. Mais, d'un autre côté, quand on a étudié les observations de Forster, on se félicite de ce qu'il s'est décidé à les communiquer au public. Ce livre contient le résumé du voyage. L'auteur envisage d'abord, sous plusieurs points de vue généraux, les objets qui font la matière de ses observations, et qui sont relatifs à la géographie physique, à l'histoire naturelle, et au tableau moral des îles qu'il a vues dans le cours de sa longue navigation. Il passe ensuite aux détails, et traite ce vaste sujet avec un art que l'on ne peut assez admirer. On doit le louer de ne jamais succomber à la tentation de bâtir des systèmes; il se contente de présenter le résultat des faits qu'il expose. On peut lui reprocher d'avoir trop flatté le portrait des habitants de Taïti; cette faute est bien excusable. Tout ce qui concerne la géographie physique, est du plus haut intérêt. Ce que dit Forster, par induction des choses qu'il a vues, sur les productions nouvelles dont il est probable que la Nouvelle-Hollande enrichira le domaine de l'histoire naturelle, décèle sa profonde sagacité. Son livre est un des plus riches en idées grandes et neuves; il abonde en instructions solides. L'auteur s'y montre éclairé, et pénétré d'une reconnaissance religieuse pour le souverain auteur de toutes choses. Quels qu'aient pu être les démêlés de Forster avec Cook, il n'en existe pas la moindre trace dans cet ouvrage : le nom de l'immortel navigateur n'y est cité qu'avec les expressions de l'attachement et de l'admiration. IX. *Zoologiæ Indicæ rarioris Spicilegium*, avec une traduction en allemand, Halle, 1781, in-fol.; Londres, 1790, in-4°.; 2e. édition, augmentée, Halle, 1795, in-fol. X. *Tableau de l'Angleterre pour l'année 1780, continué par l'éditeur jusqu'à l'année 1783*, 1784, in 8°.: l'auteur le traduisit en allemand, Dessau, 1784, in-8°.; on y trouve le portrait des principaux personnages de l'Angleterre, à l'époque de la guerre d'Amérique. Ce livre est trop satirique, et trop souvent l'animosité guide la plume de l'auteur. XI. *Recueil de mémoires sur l'économie domestique et la technologie*, Halle, 1784, in 8°., en allemand, ainsi que les suivants : XII. *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, Francfort sur l'Oder, 1784, gr. in-8°.; trad. en anglais, Londres, 1786, in-4°.; trad. en français, d'après la version anglaise, par Broussonnet, Paris, 1788, in-8°. La manière dont ce sujet est traité, prouve les vastes connaissances de l'auteur. Il présente un résumé exact de tous les voyages entrepris dans les mers arctiques. S'il y a des omissions et quelques erreurs dans ce livre, c'est que les documents relatifs aux faits oubliés ou inexacts, n'étaient pas connus quand Forster écrivit. On voit, par cette production, ce qu'il eût pu faire, si les circonstances fâcheuses dans lesquelles il se trouvait trop souvent, ne l'eussent forcé à s'occuper de travaux plus faciles. XIII. *Projet pour détruire la mendicité, notamment dans la ville de Halle*, Halle, 1786, in-8°. XIV. *Enchiridion historiæ naturali inserviens*, ibid.,

1788, grand in-8°. XV. *Magasin des voyages les plus récents, traduits de diverses langues, et enrichis de remarques*, Halle, 1790-1798, 16 volumes in-8°. XVI. *Observations et vérités jointes à quelques principes qui ont acquis un haut degré de vraisemblance*, ou *Matériaux pour un nouvel essai sur la théorie de la terre*, Leipzig, 1798, in-8°; petit ouvrage bon à étudier par ceux qui s'occupent de géologie. XVII. Plusieurs petits ouvrages sur l'histoire naturelle, d'autres relatifs à la géographie, et destinés à être donnés en étrennes aux enfants. XVIII. Divers morceaux dans les journaux littéraires anglais et allemands, et des *Mémoires* dans les recueils des sociétés savantes dont il était membre. Tous annoncent un homme profondément instruit, et doué d'une grande sagacité. On remarque dans le nombre de ces mémoires sa dissertation *de Bysso antiquorum*, imprimée séparément, Londres, 1775, in-8°. XIX. Des *traductions* de voyages et de livres sur l'histoire naturelle, l'économie rurale, la géographie, etc. Il y ajoutait toujours des notes et des suppléments, qui faisaient preuve de ses connaissances. Il suffit de citer la *Zoologia indica*, Halle, 1781, 1795, in-fol. Il composa aussi les *préfaces* de plusieurs ouvrages. Il eut part à la publication des trois premiers volumes de l'ouvrage allemand, intitulé : *Essais sur la géographie morale et physique*, Leipzig, 1781, 1783. Mathias Sprengel, professeur à Halle, son gendre et son collaborateur, continua seul ce recueil. Meusel a, dans son Catalogue des écrivains décédés, donné une liste détaillée des productions de Forster. Une baie de la terre de Sandwich porte son nom. Linné fils a dédié aux deux Forster, père et fils, sous le nom de *forstera* une petite plante de la famille des caprifoliacées, dont la seule espèce connue jusqu'à ce jour croît sur le sommet des montagnes de la Nouvelle-Zélande. E—s.

FORSTER (Jean-George-Adam), fils du précédent, naquit en 1754 à Nassenhubem, près de Dantzig. A l'âge de onze ans il suivit son père en Russie; et lorsqu'ils revinrent tous deux de Saratof à St. Pétersbourg, il continua, à l'une des écoles de cette ville, les études qu'il avait commencées sous la direction paternelle. A Londres il fut d'abord commis chez un marchand. Ses occupations dans le comptoir n'étaient pas proportionnées à ses forces; il tomba malade. A peine guéri, il renonça aux occupations mercantiles, alla rejoindre son père à Warrington, poursuivit ses études avec succès, traduisit divers ouvrages en anglais, et donna dans une école voisine des leçons d'allemand et de français. Son père, comme on l'a vu plus haut, le prit avec lui dans son voyage autour du Monde avec Cook, de 1772 à 1775. Forster quitta Londres en 1777 pour Paris, où il avait envie de se fixer : il ne séjourna pourtant pas très long-temps dans cette ville; il alla en Hollande, et prit la route de Berlin. Il traversait Cassel lorsque le landgrave de Hesse lui offrit une chaire de professeur d'histoire naturelle, qu'il occupa jusqu'au moment où en 1784 le roi de Pologne lui en fit accepter une à l'université de Wilna, où il fut promu au grade de docteur en médecine. Catherine II, jalouse de toute espèce de gloire, avait voulu en 1787 faire exécuter une expédition autour du Monde, et avait nommé Forster historiographe de cette entreprise. La guerre avec les Turks fit échouer ce noble dessein :

et Forster, qui ne pouvait rester oisif, alla en Allemagne, où il acquit une nouvelle réputation par la publication de plusieurs Mémoires sur l'histoire naturelle et la littérature. L'électeur de Maïence le choisit pour son premier bibliothécaire. Il remplissait cet emploi avec distinction, quand les Français s'emparèrent de Maïence en 1792. Alors Forster, qui avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution française, fut choisi par les Maïençais formés en convention nationale, pour aller à Paris demander leur réunion à la république. Il était encore dans la capitale de la France lorsque les Prussiens reprirent Maïence ; ce qui lui fit perdre, et tout ce qu'il possédait, et ses manuscrits, qui tombèrent dans les mains du prince de Prusse. Il éprouva bientôt de nouveaux chagrins. Une femme qu'il aimait à l'adoration lui fut infidèle. Toutes ces contrariétés lui inspirèrent la résolution de quitter l'Europe, et d'entreprendre un voyage à l'Indostan et au Tibet. Il commença en conséquence l'étude des langues orientales; mais sa santé était trop altérée par les secousses qu'il avait éprouvées: il mourut à Paris le 12 janvier 1794. On a de lui : I. *Voyage autour du Monde sur le vaisseau la* Résolution, *commandé par le capitaine Cook, dans les années* 1772-1775, Londres, 1777, 2 vol. in-4°. (en anglais.) Il le traduisit en allemand de concert avec son père, et y fit diverses additions, Berlin, 1779-1780, 2 vol. in-4°.; ibid., 1784, 3 vol. in-8°. Cette seconde édition fait aussi partie de différents recueils de voyages publiés en allemand. Il s'en trouve un extrait dans les tomes XXI et XXII des Relations de voyages les meilleures et les plus récentes. On en a inséré des passages dans la traduction française du second voyage de Cook. En comparant cette relation avec celle de Cook, on voit qu'elle contient quelques observations que l'on chercherait vainement dans la narration de ce célèbre navigateur, mais qui ne consistent la plupart qu'en élans de sentimentalité et en éloges de vertus dont l'habitude nous est étrangère, et dont le fond n'est pas toujours bien pur. Ces déclamations feraient plus d'impression sur l'esprit de beaucoup de lecteurs, si elles ne revenaient pas si souvent, et si elles n'étaient pas généralement accompagnées d'allusions amères dirigées contre les vices des Européens, et même des compagnons de voyage de l'auteur. Ces défauts sont plus fréquents dans le Ier. volume que dans le second, qui est meilleur à tous égards. Forster peint avec des couleurs plus vives que Cook les aspects gracieux ou horribles des contrées lointaines. Les deux relations ne diffèrent d'ailleurs que dans des détails peu importants, et s'accordent sur tout le reste. La carte de Forster n'est qu'une copie de celle de Cook. Il ne s'étend pas toujours suffisamment sur les objets d'histoire naturelle entièrement neufs, et tombe dans l'excès opposé pour ceux qui ne sont pas étrangers à l'Europe. Les sorties de Forster contre ses compagnons de voyage engagèrent M. Wales, astronome de l'expédition, à répondre par le livre intitulé : *Remarques sur la relation du dernier voyage du capitaine Cook autour du Monde* par Forster (*Voy.* Wales). Forster le père est principalement attaqué dans cet écrit, auquel le fils répondit par celui-ci : II. *Réplique aux remarques de M. Wales sur la relation du dernier voyage de Cook, publiée par M. Forster*, Londres, 1778,

1 vol. in-8°. Considérée comme écrit polémique, cette réplique fait beaucoup d'honneur à Forster, qui était alors encore très jeune. Il y prend à son tour le rôle d'agresseur : cependant il se justifie sur plusieurs points, proteste que son père n'a eu aucune part à la composition de son ouvrage, convient de plusieurs erreurs qu'il a commises, revient sur plusieurs jugements trop sévères, et avoue des contradictions dans son récit. III. *Lettre au très honorable comte de Sandwich*, Londres, 1779, 1 vol. in-4°. IV. *Réponse aux auteurs des Annonces littéraires de Goettingen*, Göttingen, 1778, 1 vol. in-8°., en allemand. Il y parle avec beaucoup d'animosité, rend cependant hommage sur plusieurs points à la critique dont il se plaint, et il avoue quelques inexactitudes semées dans sa relation. Meiners, auteur de l'article auquel l'écrivain répond, signa le compte qu'il rendit de cette brochure, et protesta que Forster pouvait se regarder comme le maître du champ de bataille, car on le lui abandonnait : c'est de ce journal littéraire que tout le détail relatif à la relation de Forster a été tiré. V. *Vie du docteur Guillaume Dodd, cidevant prédicateur de la cour à Londres*, Berlin, 1779, in-8°. VI. *Florulæ insularum australium Prodromus*, Göttingen, 1786, un vol. in-8°. VII. *Mélanges*, ou *Essais sur la géographie morale et naturelle, l'histoire naturelle et la philosophie usuelle*, Leipzig et Berlin, 1789-1797, 6 vol. in-8°., en allemand. Les deux derniers volumes portent aussi le titre d'Ecrits politiques de J. Forster, et ont été publiés par Huber après la mort de l'auteur. VIII. *Tableaux de la partie inférieure du Rhin, du Brabant, de la Flandre, de la Hollande, de l'Angleterre, de la France*, pris dans les mois d'avril, de mai et de juin 1790, Berlin, 1791-1794, 3 vol. in-8°. Huber fit paraître le dernier volume, auquel il ajouta une notice sur l'auteur : ils ont été traduits en hollandais, Harlem, 1792-1793, grand in-8°.; et en français sous ce titre : *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liége, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, fait en* 1790, Paris, 1795, 2 vol. in-8°.; et *Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre, suivi d'un Essai sur l'histoire des arts dans la Grande-Bretagne*, Paris, an IV (1796), 1 vol. in-8°. fig. Ce livre atteste que l'auteur joignait à beaucoup d'instruction un esprit vif et original. On regrette qu'il se soit abandonné trop souvent à la manie de faire du sentiment, et, dans la partie qui concerne l'Angleterre, à des accès de mauvaise humeur contre les habitants de cette île. Au reste on aurait tort de juger cet ouvrage sur la traduction française, d'après laquelle on pourrait croire, par exemple, que Forster, en parlant des basaltes que l'on trouve sur les rives du Rhin, place la Transsylvanie vers les bords de ce fleuve. L'erreur vient de ce que le nom de cette province, en allemand *Siebenbürgen*, ressemble beaucoup à celui de *Siebenbergen*, désignant les sept montagnes situées sur la rive droite du Rhin à la vue de Cologne. IX. *Souvenirs de l'année* 1790; *Tableaux historiques*, avec figures de Chodowiecki et autres dessinateurs célèbres, Berlin, 1793, un vol. in-8°. X. Plusieurs Pamphlets politiques relatifs à Mayence, et d'autres brochures en allemand. XI. Divers Mémoires et Programmes sur l'histoire naturelle, publiés séparé-

ment ou dans des recueils de sociétés savantes. XII. Plusieurs Morceaux dans les journaux littéraires anglais et allemands. XIII. *Magasin de Goettingen, concernant les arts et la littérature*, journal publié en allemand, en société avec Lichtenberg, pendant trois ans, Göttingen, 1780-1782. XIV. Un grand nombre de Traductions en allemand de voyages et de divers autres ouvrages écrits en anglais et en français. Il a aidé son père dans quelques-uns de ses nombreux travaux. Le dictionnaire donné par Meusel contient une liste très détaillée de tout ce que Forster a publié : il eut part à la Collection de voyages publiée par Sprengel. Son père, que sa conduite durant les dernières années de sa vie, et ensuite sa mort, navrèrent de douleur, publia sur ce fils si regretté une Notice insérée dans les Annales de la philosophie de Jacobi. E—s.

FORSTER (George), voyageur, employé civil au service de la compagnie des Indes orientales, ne nous est connu que par l'intéressante relation de son audacieux voyage, qui nous a procuré des renseignements positifs sur une partie de l'Asie à peu près inaccessible aux Européens. Ce fut en 1782 que Forster, alors dans l'Inde, conçut (sans doute à la sollicitation de quelques-uns des chefs de la Compagnie) le projet de revenir en Europe par le nord de l'Inde et de la Perse. Il prévoyait bien les difficultés qu'il aurait à surmonter, les périls et les fatigues qui l'attendaient ; mais la nouveauté de l'entreprise le fortifia dans sa résolution, et il partit de Calcutta le 23 mai 1782. Sa propre sûreté exigeait qu'il évitât le pays des Seyks, c'est-à-dire le Lâhor : il traversa donc le Gange et le Djemnah dans les montagnes, et se rendit au Kachmyr, par la route de Djombo. La curiosité seule le détermina vraisemblablement à visiter cette contrée célèbre dans les annales sacrées des Hindous, et dans l'histoire des mœurs asiatiques et européennes ; car elle ne se trouvait pas sur la route que devait suivre ce voyageur. Il traversa ensuite l'Indus, à vingt milles au-dessus d'Attok, pour se rendre à Kâboul, capitale du pays de Tymoûr-Châh, roi du Candahâr, et plus généralement connu sous le nom de pays des A'bdally. Il avait l'intention de poursuivre sa route au travers de la Bhoukharie (ou Transoxiane) ; mais, ayant réfléchi sur les dangers de toute espèce qui l'attendaient, il prit le chemin ordinaire des caravanes par Candahâr. De cette ville il n'eut qu'à suivre une ligne droite par Herât jusqu'à l'extrémité méridionale de la mer Caspienne, en traversant le Scïstân, le Khorâçân et le Mâzandérân. On voit que G. Forster (sans que l'on prétende pousser la comparaison trop loin), a suivi en grande partie la même route qu'Alexandre poursuivant Bessus. Pour se rendre de Aoude, alors la dernière station des Anglais dans l'Inde, jusqu'à la mer Caspienne, il fut à peu près un an, et parcourut neuf cents lieues. Il fallut, pendant tout ce temps, abandonner sa manière de vivre ordinaire, et être privé des aisances dont jouissent les gens de la dernière classe du peuple en Europe ; dormir en plein air, exposé à la pluie et à la neige ; se contenter de la nourriture et de la cuisine du pays où il se trouvait. Le voyage était de trop long cours pour permettre de se charger de ce qui pouvait contribuer à en adoucir les fatigues : un pareil bagage n'aurait servi qu'à compromettre la sûreté du voyageur européen, déguisé sous le costume

oriental, et obligé de parcourir une immense étendue de pays musulman, dont les habitants haïssent les *Infidèles*, autant par fanatisme que par jalousie. La découverte de son secret lui aurait immanquablement coûté la vie; et pour le garder, il fallait continuellement se tenir en garde contre ses compagnons de voyage, et surtout être bien familier avec les pratiques religieuses, les usages et les langues des pays qu'il parcourait. Nous avouons, à regret, que c'est le seul genre de connaissances que possédât G. Forster; il manquait malheureusement de celles qui auraient pu rendre beaucoup plus instructive la relation de son voyage, au reste très utile et très intéressante. Il paraît cependant avoir fait une étude particulière de la théologie indienne; car peu de temps après son retour en Angleterre, il publia une brochure in-8°. qui eut un grand succès, intitulée : *Sketches*, etc. (Essais sur la mythologie et les mœurs des Hindous), Londres, 1785. Il a refondu ensuite cet ouvrage dans les 2e. et 3e. lettres de son Voyage. Il ne tarda pas à retourner dans l'Inde; car c'est à Calcutta qu'il publia le 1er. volume de sa relation, en 1790, in-4°., sous ce titre : *A journey from Bengal to England*, etc. Il préparait le second volume; mais la mort l'empêcha de le publier. Au commencement de l'avant-dernière guerre des Anglais contre Typoû Sulthân, il fut envoyé en ambassade à la cour des Mahrattes orientaux, à Nagpour dans le Bérâr: il mourut peu de temps après être arrivé dans cette ville du Dekehan, en 1792. Il n'y a donc point de raison pour douter que le second volume n'ait été rédigé d'après les matériaux trouvés dans ses papiers. C'est l'opinion des rédacteurs du *Monthly Review*, que nous prenons ici pour guides. Quelle main a recueilli ces papiers? Comment ont-ils passé en Angleterre? A qui la dernière rédaction et la publication en ont-elles été confiées? C'est ce que nous ignorons; et il est fâcheux surtout que le libraire Faulder, qui a réimprimé le 1er. volume et publié le 2e. en 1798, n'ait pas confié le soin de cette édition à un homme de lettres capable de corriger soigneusement les épreuves, et de donner quelques renseignements sur l'auteur et sur son ouvrage. Cette édition ne contient, ni préface, ni même avis de libraire; de manière que l'on ne sait à qui attribuer quelques notes qui ne portent aucune signature. Deux notices historiques sur deux nations de l'Inde peu connues, les Seyks et les Rohyllahs, terminent le 2e. volume: les Seyks méritent surtout une attention toute particulière, puisqu'ils forment à la fois une secte religieuse composée de brahmanisme et de musulmanisme, et une nation guerrière, établie dans le Pendjâb, laquelle peut mettre en campagne plus de cent mille cavaliers. Nous en avons dit assez pour prouver que l'ouvrage de Forster est aussi curieux qu'instructif sous le double point de vue géographique et historique : il n'est donc pas étonnant que les Allemands se soient empressés de le traduire. Le savant professeur de philosophie de l'académie de Göttingue, M. Meiners, publia la traduction du premier volume à Zurich, en 1796, d'après l'édition de Calcutta, et celle du 2e. en 1800. Une traduction française du premier volume parut aussi en 1796, sans nom d'auteur; il y a tout lieu de croire qu'elle a été faite sur l'édition allemande. Cette entreprise n'ayant pas été continuée quand le second volume parut en anglais et en allemand, l'auteur de cet article se détermina d'autant plus vo-

lontiers à traduire l'ouvrage en entier, qu'un grand nombre de passages avaient besoin d'éclaircissements et de rectifications. Outre des notes qui forment une espèce de commentaire perpétuel, il y a ajouté une *Notice chronologique des Khâns de Crimée*, depuis Djenguyz-Khân jusqu'à l'extinction de cet empire en 1785: cette *Notice*, composée d'après les auteurs arabes, turks et persans, et d'après les correspondances diplomatiques du ministère des relations extérieures, remplit une lacune assez importante dans l'histoire de l'Orient; elle termine le 3e. volume de cette traduction, publiée à Paris en 1802, sous le titre de *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse, sur la mer Caspienne, etc., suivi de l'histoire des Rohyllahs, et de celle des Seyks, par feu George Forster, traduit de l'anglais, avec des additions, etc.*, 3 vol. in-8°., avec deux cartes géographiques, l'une contenant l'itinéraire de Forster, l'autre le *pays de Kachmyr;* cette dernière carte fait partie des additions du traducteur: l'original qui a été dessiné dans l'Inde, se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du roi. Elle est sur une plus grande échelle, et contient beaucoup plus de *positions* que celle qui accompagne la relation de Bernier, le premier et même le seul voyageur qui, avant Forster, ait visité et décrit le *Paradis terrestre de l'Hindoustân.*

L—s.

FORSTNER (Christophe), habile jurisconsulte, né dans un village du Würtemberg en 1598, commença ses études à Tubingue, et se rendit ensuite à Vienne, où il suivit les cours de l'université pendant trois années. Quelque temps après, il passa en Italie, dont il visita les principales villes, recevant partout des marques de l'estime qu'inspiraient ses talents. Pendant son séjour à Venise, il eut l'honneur de haranguer Jean Cornaro, au sujet de son élection; et le nouveau doge, en récompense du plaisir que lui avait fait éprouver son discours, lui accorda la décoration de l'ordre de Saint-Marc. Forstner visita aussi la France; mais les troubles qui la désolaient à cette époque ne lui permirent pas d'y trouver les mêmes agréments qu'en Italie. De retour dans sa patrie, où il avait été précédé par sa réputation, le comte de Hohenlohe le nomma son conseiller intime, et Forstner assista en cette qualité à la diète de Ratisbonne. Il fut ensuite nommé par le duc de Würtemberg, vice-chancelier, et enfin chancelier du comté de Montbéliard, place qu'il remplit d'une manière très-distinguée jusqu'à sa mort, arrivée le 28 décembre 1667. Forstner, dans sa vieillesse, avait demandé la permission de se retirer de la cour; mais il ne put jamais l'obtenir, parce qu'on sentait l'utilité de ses conseils. Ce fut surtout durant les négociations de Munster, qu'il montra cette prudence, ce discernement, cette connaissance des différents intérêts des princes de l'Allemagne qui lui ont mérité la réputation d'un habile politique et d'un sage administrateur. On a de lui: I. *Hypomnematum politicorum centuria*, Strasbourg, 1623 et 1650, in-12. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il composa cet ouvrage; aussi Klefeker lui a accordé une place dans sa *Biblioth. eruditorum præcocium.* II. *Epistola de negotio pacis Osnabrugensis*, Montbéliard, 1646; 2e. édit. augmentée, ibid. 1656, in-12. III. *De principatu Tiberii.* IV. *Notæ ad*

libros annalium Taciti, Francfort, 1662, in-12; Lyon, 1665, in-12. Ces notes, dans le genre de celles d'Amelot de la Houssaye, ont l'avantage d'être plus courtes; mais elles ne sont pas toujours rédigées avec assez d'ordre ni de clarté. V. *Epistola apologetica ad amicum contra secreti temeratores.* VI. *Epistola de moderno imperii statu.* VII. Jean Ulrich Murrer lui attribue encore *Discursus de nominibus Arginidœis*, imprimés à la suite de l'*Argenis* de Barclay. Schelhorn a publié, dans le 14e. vol. des *Amœnitates litterariæ* (p. 501 à 535), deux lettres inédites de Forstner : la première, adressée à Math. Bernegger, contient des détails très intéressants sur les guerres qui désolèrent, en 1636 et 1637, le comté de Montbéliard et les provinces voisines. Henri Boecler a publié l'éloge de Forstner, en latin, dans les *Mem. philos.* Décad. VIII, p. 498. W—s.

FORSYTH (Guillaume), jardinier distingué, naquit en Ecosse à Old-Meldrum, dans le comté d'Aberdéen, en 1737. Initié de bonne heure à la pratique du jardinage, occupation favorite de sa patrie, il vint à Londres en 1763, et peu après devint disciple du célèbre Miller, jardinier du jardin des apothicaires à Chelsea, à qui il succéda en 1771. Il exerça cet emploi jusqu'en 1784 que le roi le nomma surintendant de ses jardins royaux de Kensington et de St-James. Il mourut le 25 juillet 1804. Il avait, dès 1786, donné une attention particulière à la culture des arbres forestiers et des arbres à fruit, et s'était spécialement occupé de découvrir une composition qui pût remédier aux maladies et aux accidents auxquels ces végétaux sont sujets. Après des essais répétés, il réussit à en préparer une qui répondît parfaitement à ses desirs. Le succès de ses expériences fixa les regards des commissaires du revenu territorial; et à leur recommandation, un comité des deux chambres du parlement fut nommé pour faire un rapport sur le mérite de la découverte de Forsyth. Le résultat de l'examen convainquit les commissaires de l'utilité de la recette; et en conséquence la chambre des communes vota une adresse au roi, pour le supplier d'accorder une récompense à Forsyth, pour qu'il fît connaître au public le secret de sa composition; ce qui eut lieu. On a de Forsyth, en anglais : I. *Observations sur les maladies, les défauts et les accidents auxquels les arbres à fruit et les arbres forestiers sont sujets*, Londres, 1791, 1 vol. in-8°. Il ajouta à cet ouvrage toute sa correspondance avec les commissaires du revenu. II. *Traité de la culture des arbres fruitiers*, Londres, 1802, in-4°.; traduit en français, avec des notes, par Pictet-Mallet, Genève et Paris, 1803, in-8°. Ce livre, qui contient le résultat de tous ses travaux, a été justement apprécié par le public, et a eu trois éditions en peu de temps. Forsyth était membre de la société des antiquaires, de la société linnéenne, et d'autres corps savants. Il se distinguait par son caractère obligeant; et quoique connu pour un des premiers de sa profession, il avait la défiance et la modestie compagnes ordinaires du mérite réel et du savoir. E—s.

FORT (Le). *Voy.* Lefort.

FORTE ou FORTIO (Ange) exerçait la médecine à Venise au commencement du seizième siècle. Il était fort entiché d'astrologie, et en dissension ouverte avec le collége des médecins de cette ville. Il se donnait lui même les titres de médecin lauréat, d'inves-

tigateur de la nature, *e della sicura dottrina del medicare primo inventore.* C'est plus qu'il n'en faut pour faire apprécier son mérite. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Opera nuova ove si contengono quatro dialoghi*, Venise, 1532, in-8°. II. *Dialogo nominato Specchio de la vita umana, in cui si ragiona dell'influenza celesti nelle malatie correnti della squinancia, della pontura, e delle febre*, Venise, 1535, in-8°. III. *Il trattato de la peste dove si fa conoscere l'esser suo*, etc. Venise, 1556, in-8°. IV. *De mirabilibus humanæ vitæ naturalia fundamenta*, Venise, 1543, 1555, in-8°. V. *Veritatis redivivæ Militia*, Venise, 1541, in-8°. — Forte ou Forti (Léonard), mathématicien de Rome, au même siècle, a publié un livre assez rare, intitulé *De re militari et variis instrumentis belli*, Venise, 1531. Il est écrit en vers grecs modernes, in-8°. fig. Z.

FORTEBRACCIO (Nicolas), condottier italien au quinzième siècle, était neveu du fameux Braccio di Montone. Après la mort de ce général, il commanda long-temps les troupes que Braccio avait formées, et qui conservaient son nom. Fortebraccio servit les Florentins en 1429 contre Volterre et contre Lucques. Il passa ensuite au service du pape Eugène IV; puis, sur quelque mécontentement, il lui déclara la guerre, en 1433. Il avait déjà conquis une grande partie de l'état ecclésiastique, lorsqu'il fut blessé dans une bataille à Capo di Monte, en 1435. Il expira peu de jours après. S. S—i.

FORTEGUERRI ou Fortiguerra, famille noble et ancienne de Pistoie, a fourni à l'Eglise et à la littérature plusieurs sujets distingués. Le cardinal Nicolas Forteguerri rendit, dans le 15e siècle, de grands services aux papes Eugène IV, Nicolas V, Pie II et Paul II. Il commanda l'armée du Saint-Siége avec succès : envoyé à Naples en qualité de légat, il obtint du roi Ferdinand d'Aragon la restitution de Bénévent et de Terracine, et conclut le mariage d'Antoine Piccolomini, neveu du pape Pie II, avec une nièce du même roi. Généreux protecteur des lettres, il employa une partie de ses richesses à fonder des colléges et d'autres établissements d'instruction. Il mourut à Viterbe, en 1473, âgé de 55 ans. — Scipion Forteguerri, célèbre érudit, plus connu sous le nom de Carteromaco, et petit-neveu du cardinal, naquit à Pistoie le 4 février 1466. Dominique son père, très versé dans les affaires politiques de leur patrie, y fut trois fois gonfalonier : cependant il n'était pas riche, et n'aurait pu donner une éducation soignée à ses trois fils, dont Scipion était le second, sans la générosité du cardinal son oncle, qui résigna le riche bénéfice de Saint-Lazare à Spazzavento, en faveur de cet enfant. Scipion, après avoir reçu les premiers éléments des études dans le lycée *della Sapienza* de Pistoie, qui était aussi une fondation de son grand oncle, se rendit à Rome, où il fit le cours entier de ses études; il s'appliqua ensuite plus particulièrement aux lettres grecques, dans lesquelles il eut pour maître pendant quatre ans le savant Ange Politien; il alla enfin puiser dans les célèbres universités de Bologne et de Padoue, ce qui pouvait manquer encore à son érudition grecque et latine. Il était à Padoue vers l'an 1494, lorsqu'Alde Manuce établit à Venise sa nouvelle académie, principalement destinée à diriger les éditions des auteurs classiques dans l'imprimerie qu'il avait fondée. (*Voy.*

Alde MANUCE.) Alde qui l'avait connu à Rome dès le temps de ses études, l'invita à se joindre à lui dans ce projet. Scipion se rendit à Venise, et fut choisi pour secrétaire de l'académie Aldine. Ce fut sans doute alors qu'il prit, selon la mode du temps, le nom de CARTEROMACO, qui n'est que la traduction grecque de celui de Forteguerri. Il rédigea en grec les réglements ou constitutions de l'académie : ce morceau curieux s'était perdu ; le savant M. Gaetano Marini l'a retrouvé à Rome servant à doubler la couverture d'un exemplaire de l'*Etymologicum magnum*, de la bibliothèque Barberini, imprimé par Alde en 1499. C'était une feuille volante de format in-fol., portant la date de 1502. M. Morelli en a publié récemment une traduction latine dans un petit volume intitulé : *Aldi Pii Manutii scripta tria longè rarissima à Jacobo Morellio denuo edita et illustrata*, Bassano, Remondini, 1806, in-8°. ; et M. le professeur Ciampi en a donné plus récemment encore une traduction italienne dans ses *Memorie di Scipione Carteromaco*, Pise, 1811, in-8°. La part que prit Carteromaco aux travaux de l'académie, est attestée par les avertissements et les préfaces de sa composition, qu'on trouve dans les éditions d'un grand nombre d'auteurs grecs qui sortirent alors des presses d'Alde ; tels entre autres que l'*Organum* d'Aristote ; l'*Onomasticon* de Julius Pollux; Aristophane, Nonnus, St. Grégoire de Nazianze, l'Anthologie, la Grammaire de Lascaris, etc. Notre bibliothèque du Roi possède, sous le n°. M. XLV, un manuscrit qui a pour titre : *Nemesius de naturâ hominis*, *Phrynici Eclogæ*, *Aristoteles de Virtutibus*, *Theophrasti Characteres*, *Scholia in Platonis Dialogos, et alia* ; on lit ensuite ces mots : *Is codex manu Scipionis Carteromachi exaratus est.* C'est sans doute une de ces copies que Scipion et les autres membres de cette laborieuse et docte académie faisaient pour servir aux impressions d'Alde, et dans lesquelles ils s'appliquaient à corriger les fautes aussi nombreuses que grossières dont étaient remplis les manuscrits des siècles qui précédèrent l'invention de l'imprimerie, lorsque le métier de copiste était abandonné à des mercenaires ignorants, et quelquefois même à des femmes. Carteromaco reçut une distinction bien honorable dans une association composée des plus savants hellénistes que l'Italie eut alors, quand il fut choisi pour professer publiquement le grec au nom de l'académie. Ce fut pour l'ouverture de ses leçons, qu'il prononça son fameux discours, *De laudibus literarum græcarum*, imprimé par Alde, Venise, 1504, deux feuilles in-8°., réimprimé aussitôt par Froben et par d'autres ; et, ce qui prouve encore plus en sa faveur, reproduit par Henri Estienne, en tête de son *Trésor de la langue grecque*, comme le plus propre à exciter l'ardeur de la jeunesse pour l'étude de cette langue. Il passa environ douze ans dans ces pénibles travaux : la guerre les interrompit en 1506; la république de Venise se vit près de sa perte; l'imprimerie d'Alde fut fermée, et son académie dissoute. Carteromaco entra au service du cardinal Galeotto Franciotti de la Rovère, neveu du pape Jules II, et vice-chancelier de l'Église : il trouva en lui un Mécène plutôt qu'un maître, et reprit avec le même zèle le cours de ses travaux. Il dédia au cardinal la traduction latine du discours d'Aristide à la louange de la ville de Rome, la première qui ait paru de ce rhéteur. Il était encore attaché au cardinal Fran-

ciotti, lorsque, de concert avec Marc Musuro de Bénévent, Jean Cotta, de Vérone, et Corneille Benigno, de Viterbe, il fit paraître à Rome, en 1507, chez le libraire Evangelista Tosino, la Géographie de Ptolémée, avec des corrections et des éclaircissements, et avec les cartes de Buckinck (1). La mort imprévue du cardinal, arrivée en 1508, le força de chercher un autre appui : il crut l'avoir trouvé dans le cardinal de Pavie, François Alidosi; mais il n'en jouit pas long-temps : ce cardinal était allé à Ravenne, pour se justifier auprès du pape Jules II de la conduite qu'il avait tenue à Bologne, où, étant avec le titre de légat, il avait cru devoir céder au parti des Bentivoglio, que Jules en avait précédemment chassés. Le duc d'Urbin, François Marie de Montefeltro, neveu du pape, qui avait contre Alidosi une ancienne haine, l'accusa hautement d'avoir perdu Bologne par sa faute, et le poignarda de sa main en plein jour le 24 mai 1511, lorsque le cardinal, entouré de ses gardes, marchait pour se rendre au dîner du pape, où il était invité. Carteromaco, témoin de cette horrible tragédie, et dégoûté du service des grands, prit le sage parti de retourner dans sa patrie et dans le sein de sa famille. On voit, par une lettre qu'un de ses amis, Ange Cospi, lui écrivit de Bologne vers la fin de cette année, que Carteromaco s'occupait à Pistoie de recherches sur les murs d'Argos; et que Cospi, occupé de son côté des *murs cyclopéens*, le priait de lui faire part des connaissances qu'il pouvait avoir à ce sujet. Cette question des constructions cyclopéennes a repris entre les savants un intérêt qui doit nous faire regretter que la réponse faite sans doute par Carteromaco à son ami se soit perdue. Un autre ami l'attira de nouveau à Rome; ce fut Ange Colocci, évêque de Nocera, prelat très généreux envers les gens de lettres, et qui était lui-même très lettré. Il offrit à Carteromaco une hospitalité libre, pour laquelle il n'exigea pas le moindre sacrifice de son temps. On doit, au loisir dont il jouit alors, une savante dissertation sur un passage de l'*Histoire des animaux*, d'Aristote, qui avait précédemment donné lieu à de fréquentes disputes dans l'académie d'Alde, et dont l'évêque de Nocera, mécontent de tout ce qu'on avait écrit à ce sujet, desirait une nouvelle explication. Il s'agissait de la rage, maladie qui, selon ce passage d'Aristote, tue les chiens et les autres animaux qui ont été mordus par un chien enragé, *excepté l'homme*, πλὴν ἀνθρώπου. Ces derniers mots étant contraires à l'expérience commune, la question était de savoir si le philosophe de Stagyre avait commis une erreur aussi grave, ou si cette leçon était vicieuse; et dans ce cas, quelle autre leçon il y fallait substituer. Le célèbre médecin Leoniceno avait proposé de lire πρὶν au lieu de πλὴν, et d'entendre que le chien enragé et tous les animaux qu'il a mordus meurent avant l'homme, et plus promptement que l'homme : mais les grammairiens objectaient que la préposition πρὶν ne gouverne point le génitif; ils rejettaient donc cette correction, et toute la faute restait sur le compte d'Aris-

(1) *Voy.* Buckinck, Cornelio de Viterbe, Jean Cotta et Marc Musuro de Bénévent. Il existe une autre édition qui, sur le frontispice, est datée *anno Virginei partûs* 1508, ainsi que dans l'avertissement contenu au revers du titre; mais il n'y a que ce seul feuillet qui ait été véritablement réimprimé; car cette pretendue édition de 1508 est absolument la même que celle de 1507. Cependant, les fréquentes différences que l'on trouve dans les divers exemplaires d'une même édition de ces premières impressions de Ptolémée, feraient croire que dès-lors les imprimeurs gardaient les formes et faisaient des tirages successifs. W--s.

tote. D'autres prétendaient qu'il fallait distinguer entre la rage λύττα, dont parle Aristote, et la manie μανία; que cette dernière seule est mortelle pour l'homme, tandis que l'autre l'est pour les chiens et pour les autres animaux, mais non pour l'homme, et qu'ainsi Aristote ne s'était pas trompé. Carteromaco, après avoir examiné toutes ces opinions et les avoir réfutées par des passages tirés des auteurs grecs, expose la sienne : il pense qu'Aristote parle bien de la rage, mais non de l'hydrophobie, espèce de maladie qu'on ne connaissait point alors, du moins dans les pays où vivait ce philosophe; que l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien hydrophobe est mortelle pour l'homme, et que la rage seule ne l'est pas, tandis que les chiens et les autres animaux meurent et de l'hydrophobie et de la rage. Il prouve, par un passage de Plutarque, au 8e. livre de ses Questions de table, que ni l'*elephantiasis* ou la lèpre, ni l'hydrophobie, n'étaient connues du temps même d'Asclépiade, qui vivait plus de 200 ans après Aristote. Nicandre, plus ancien qu'Asclépiade, mais postérieur à Aristote, parle, dans son poème, de tous les poisons mortels pour l'homme, soit qu'il les ait pris dans des boissons ou dans des aliments, soit qu'ils aient été inoculés par la morsure des animaux, et ne dit rien de la morsure du chien hydrophobe; preuve négative, mais très forte, que l'hydrophobie était inconnue de son temps. De cette manière, conclut Carteromaco, il n'y a ni faute dans le texte de ce passage d'Aristote, ni erreur dans son opinion. Cette dissertation avait été entièrement ignorée jusqu'en 1809. M. le professeur Ciampi, guidé par le savant Altieri, l'un des gardiens de la bibliothèque du Vatican, l'a trouvée alors dans cette riche bibliothèque, et l'a publiée à la suite de ses *Mémoires*, dont nous avons parlé plus haut. Carteromaco, malgré ses résolutions d'indépendance, se laissa entraîner, vers l'an 1513, à la cour du cardinal Jean de Médicis, qui devint pape quelques mois après sous le nom de Léon X. Léon voulant placer auprès de son neveu Jules, qu'il avait fait cardinal et archevêque de Florence, un homme du premier ordre pour le savoir et pour la probité, fit choix de Carteromaco, qui suivit à Florence le cardinal Jules. Ce savant y était depuis environ deux ans; et sans être devenu plus ambitieux, il pouvait se flatter d'être désormais mieux traité par la fortune, lorsqu'il fut attaqué subitement d'une maladie dont il mourut le 16 octobre 1515, dans sa 50e. année. Il ne reste que peu de choses des travaux d'un homme si savant et si laborieux : la correction, l'explication et la publication des anciens auteurs, l'occupèrent presque tout entier; c'étaient alors les plus grands services qu'un homme de lettres pût rendre au monde savant. Outre son *Discours à la louange des lettres grecques*, sa traduction latine de l'*Éloge de la ville de Rome* par Aristide, et sa *Dissertation sur la rage*, connue et imprimée depuis peu, on n'a de lui que quelques préfaces ou épîtres dédicatoires qui accompagnent les éditions d'auteurs anciens qu'il a données, et des vers grecs et latins qui précèdent ou suivent ces mêmes éditions, ou qui furent insérés dans quelques recueils de son temps. M. Ciampi a recueilli, à la suite de ses *Mémoires*, huit de ces pièces de vers ou épigrammes grecques, à peu près autant de latines, parmi lesquelles il s'en trouve une plus étendue et qui a plus de

soixante-six vers, et un sonnet italien sur la mort du poète Serafino d'Aquila : tous ces morceaux, il en faut convenir, sont médiocres, et font peu regretter que l'auteur des *Mémoires* n'ait pu exécuter le projet qu'il avait eu d'abord, de rassembler tout ce que l'on trouve de la même main dans les éditions d'Alde, et dans d'autres éditions d'auteurs classiques. — Antoine FORTEGUERRI, frère aîné de Scipion, et chanoine de la cathédrale de Pistoie, était né trois ans avant lui, et lui survécut de huit ans. Il était poète : on conserve un recueil de ses poésies à Pistoie dans la bibliothèque de sa famille. Le Crescimbeni et le Quadrio en ont publié quelques essais. — Il y eut dans l'âge suivant un Jean FORTEGUERRI de la même famille, qui mourut en 1582, et qui a laissé un recueil de Nouvelles ou de contes en prose, conservé de même à Pistoie dans une bibliothèque particulière. G—é.

FORTEGUERRI ou FORTIGUERRA (NICOLAS), de la même famille, que l'on nomme le jeune pour le distinguer de l'ancien, cardinal, nommé Nicolas comme lui, fut un personnage grave dans l'Église, et un poète joyeux sur le Parnasse. Il naquit à Pistoie en 1674. Jacques Forteguerri, son père, qui joignait à un esprit cultivé le goût des arts et même le talent de peindre, voulut qu'il reçut sa première éducation dans la maison paternelle; le jeune homme y montra des dispositions rares, une mémoire surprenante, et un goût très vif pour les poètes. Il apprenait rapidement des poèmes entiers; il les récitait avec beaucoup de grâce, et avec une voix douce et flexible, qui avait un charme particulier. Il entrait à peine dans l'adolescence lorsqu'il perdit son père : il se rendit à Pise pour étudier la jurisprudence, et pour achever ses autres études sous les habiles maîtres qui professaient alors dans cette célèbre université. Il ne se borna donc pas aux leçons de droit du savant Joseph Averani, l'un des premiers légistes de son temps : l'éloquent Benoît Averani, frère de celui-ci, Laurent Bellini, et surtout Alexandre Marchetti, le traducteur de Lucrèce, l'eurent parmi leurs disciples les plus assidus. Reçu docteur en 1695, il partit pour Rome, où il ne tarda pas à se faire de nombreux et puissants amis. La première occasion qu'il eut d'y paraître, fut l'oraison funèbre d'Innocent XII, qu'il prononça, au Vatican, aux funérailles de ce souverain pontife. Peu de temps après, le pape Clément XI ayant nommé légat, auprès de Philippe V, Antoine-Félix Zondari, celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que d'emmener avec lui un jeune homme aussi distingué par ses connaissances, ses talents et ses qualités aimables que l'était Forteguerri. Ils s'embarquèrent pour l'Espagne : leur navigation ne fut pas heureuse; une tempête horrible les tint pendant trois jours et trois nuits entre la vie et la mort. Après avoir été jetés sur les côtes barbaresques, où ils couraient plus d'une sorte de dangers, ils abordèrent enfin en Sardaigne, et y furent retenus plusieurs jours par le gros temps. La santé de Forteguerri en fut considérablement dérangée : un séjour de vingt-deux mois en Espagne ne l'ayant pas remise, il prit le parti de retourner à Rome, et de là dans sa patrie, pour se rétablir. Il y recouvra promptement la santé, et revint de nouveau à Rome, où il fut reçu, logé, et secondé dans ses projets d'avancement par le prélat Charles-Augustin Fabroni, avec lequel il avait précé-

demment contracté l'amitié la plus intime, et qui devint peu de temps après cardinal. Forteguerri obtint bientôt de Clément XI le titre de son camérier honoraire, puis un canonicat, d'abord de Ste. Marie majeure, ensuite de St.-Pierre au Vatican, et enfin la dignité de prélat référendaire de l'une et de l'autre chancellerie. Innocent XIII, et plus encore Clément XII, y ajoutèrent d'autres honneurs; mais ses qualités personnelles, jointes aux avantages les plus brillants de la taille et de la figure, le distinguaient encore davantage. Il était admis et recherché dans toutes les sociétés littéraires de Rome, et principalement dans celle des Arcades, où il reçut le nom de *Nidalmo Tiseo*. Il y récitait souvent, ou de ses poésies, ou des morceaux de prose, qui recevaient les plus vifs applaudissements, et qui se font remarquer dans les recueils de cette société célèbre. L'automne de 1715, qu'il alla, selon sa coutume, passer à la campagne, lui fournit l'occasion d'un poème de plus longue haleine. Après avoir chassé pendant le jour, il recevait le soir les jeunes gens les plus instruits et les mieux élevés des environs. Il s'amusait souvent avec eux à lire quelques chants du Berni, du Pulci, de l'Arioste. L'un d'eux admirait un jour l'art avec lequel ces poètes célèbres avaient su vaincre les difficultés de cette forme de l'octave dans laquelle leurs poèmes sont écrits; difficultés d'autant plus grandes qu'elles se font moins apercevoir, et qu'ils savent les cacher sous l'apparence d'une extrême facilité. Forteguerri ne voulut trouver à cela rien d'admirable; il soutint que ces difficultés étaient imaginaires, qu'en poésie c'est le naturel qui fait presque tout, et que ces trois poètes s'étaient donné beaucoup moins de peines qu'on ne pensait. Pour appuyer son opinion, il prit l'engagement d'apporter le lendemain au soir le premier chant d'un poème, fait dans un genre qui tiendrait de ceux de tous les trois. Il remplit avec tant de succès sa promesse, qu'on exigea de lui qu'il continuât ce qu'il avait si bien commencé: telle fut l'origine du charmant poème de Richardet, que l'auteur acheva ensuite en peu d'années, en y travaillant à bâtons rompus, et dans les moments de loisir que lui laissaient des occupations plus graves; il est en trente chants, et l'action fait suite à celle du Roland furieux. Ce n'est pas seulement Richardet qu'on y retrouve, mais Renaud, Roland, Ollivier, Astolfe, et presque tous les autres paladins de Charlemagne, et ce vieil empereur lui-même assiégé de nouveau dans Paris par un roi de la Cafrerie; ce sont aussi des géants, des fées, des magiciens, des monstres, des baleines dont les entrailles sont habitées, en un mot tous les prodiges de la féerie. L'auteur s'est proposé d'imiter les trois premiers poètes qui ont mis en action tous ces ressorts; en effet, il emploie souvent les tournures antiques et naïves du Pulci, le style piquant, libre et original du Berni: quant à l'Arioste, il a souvent sa gaîté, quelquefois même son élégance et sa grâce; mais la haute poésie, la force, la chaleur, les grandes et riches images que l'Homère de Ferrare a répandues dans son poème dès que son sujet l'a exigé ou permis, mais ce mélange du plaisant et du sublime qui forme un caractère unique et inimitable, il faut bien pardonner à l'auteur du Richardet de ne l'avoir pas imité. Son ouvrage n'en est pas moins un de ceux de ce genre dont la lecture est le plus amusante, et où la verve poétique se fait le mieux

sentir. L'abondance, la gaîté, la folie des imaginations, y égalent la facilité, l'élégance et la joyeuse liberté du style. Si l'auteur y plaisante quelquefois sur des objets qui devraient être étrangers à la poésie badine, et qu'un homme de son état devait surtout respecter, c'est qu'il voulut se livrer sans gêne à tout l'essor de sa verve, dans la confiance où il était que cette débauche de son esprit ne deviendrait jamais publique; car on s'accorde à reconnaître que ses mœurs étaient aussi pures que sa foi : mais il ne put se défendre de confier ce poème à quelques amis, de leur en laisser même prendre des copies; il le communiqua entre autres au cardinal Corneille Bentivoglio, son ami, son protecteur, et poète comme lui; et ce fut Gui Bentivoglio, neveu du cardinal, qui le fit imprimer, quelques années après la mort de son oncle et celle de Forteguerri. En même temps que ce dernier composait son *Ricciardetto*, il travaillait à une élégante traduction italienne des comédies de Térence, en vers blancs ou *sciolti*, qui ne parut non plus qu'après sa mort. Il avait traduit de même cinq comédies de Plaute; mais, au grand regret de ceux qui les avaient lues, et qui les mettaient de pair avec celles de Térence, sa traduction de Plaute s'est perdue. Il avait pour ce comique latin une prédilection marquée; il avait composé dans le style de Plaute des apologues latins, et il récitait souvent de mémoire et le plus gaîment du monde, des scènes entières de ses comédies. Ces goûts aimables ne lui avaient point nui sous les pontificats de Clément XI et d'Innocent XIII : celui de Benoît XIII lui fut moins favorable; il eut beaucoup à souffrir de l'humeur difficile et de l'inimitié personnelle du cardinal Coscia, qui était alors tout puissant; mais il retrouva toute sa faveur auprès de Clément XII, qui monta en 1730 sur le trône pontifical. Ce pape aimait la poésie, et Forteguerri ne se trouvait jamais seul auprès de lui sans réciter quelques passages de son poème, auxquels ce bon vieillard prenait un extrême plaisir. En 1733, au moment où, ni Forteguerri, ni personne de la cour de Rome ne s'y attendait, Clément XII le nomma au secrétariat important de la congrégation de dix cardinaux qui a reçu, de l'objet de son institution, le titre *de propagandâ fide*. On s'attend encore moins à voir un homme de ce caractère, et si bien traité par la fortune, mourir de chagrin; c'est pourtant à cette cause qu'on attribue sa mort. Le pape lui destinait un nouveau secrétariat supérieur au premier (1); le cardinal Corsini voulut absolument y porter un de ses favoris, homme sans mérite : Forteguerri, pour ne se pas faire un ennemi du cardinal, cessa de suivre cette affaire auprès du pape. Celui-ci lui en sut mauvais gré, et traita même de refus cet acte de réserve politique. Le repentir qu'en eut Forteguerri, fut si grand qu'il tomba malade; les forces de l'ame et du corps l'abandonnèrent en même temps; une humeur qui se porta violemment sur ses oreilles, rentra dans la masse du sang, et après environ cinq mois de maladie, il mourut le 17 février 1735, âgé de soixante-un ans. Peu de temps avant sa mort, il fit brûler devant lui tous ses manuscrits encore inédits; ce qui a fait perdre plusieurs ouvrages commencés, et quelques-uns même auxquels il avait mis la dernière main, entre autres une comédie en vers, où il avait peint très

(1) Celui du conseil intime, ou *S. consultationis*.

plaisamment les caractères et les mœurs de certains grands personnages avec lesquels il avait familièrement vécu. On sauva pourtant de cet incendie trois chants d'un poème épique, dont le héros était le sultan Bajazet. Il avait voulu donner dans ce poème un démenti à ceux qui prétendaient qu'il était né pour la poésie gaie, et que s'il voulait traiter un sujet sérieux, il échouerait. Il soutint fort bien la gageure pendant trois chants; mais arrivé au moment où Bajazet, après sa défaite, était renfermé dans une cage de fer, il trouva la chose si plaisante, que les habitudes de son esprit reprirent le dessus, et que ne trouvant plus moyen d'écrire sérieusement, il aima mieux renoncer à son entreprise. Ces trois chants n'ont point été imprimés. On a de ce poète élégant: I. *Commedie di Terentio tradotte per la prima volta in versi italiani*, Urbin, 1736, in-8°., et *con l'originale a fronte*, in-fol., belle édition, ornée de gravures, et surtout d'une copie exacte des anciens masques comiques, d'après le précieux manuscrit du Vatican. II. *Ricciardetto di Niccolò Carteromaco*, Paris (Venise), *a spese di Francesco Pitteri, librajo Veneziano*, 1738, in-4°. et in-8°. En tête des manuscrits de ce poème facétieux, l'auteur avait jugé plaisant de mettre le nom savant de Carteromaco, rendu célèbre dans l'érudition par un de ses ancêtres. L'éditeur ne voulant pas nommer le prélat Forteguerri par ménagement pour l'Église, adopta ce déguisement, et de plus feignit de l'avoir fait imprimer à Paris. L'édition in-4°. parut la première; elle est fort belle, enrichie du portrait de l'auteur, et de vignettes gravées en tête de chacun des trente chants, représentant la principale action que ce chant renferme. Le débit en fut si rapide, que la seconde édition suivit dès la même année; elle est in-8°., et n'a aucun des ornements de la première. Le Richardet a été traduit ou imité en vers français (*Voy.* Dumouriez et Nivernois). III. *In Lode delle nobili arti della pittura, della scultura e dell' architettura. — Ragionamento allegorico intorno all' origine delle cose. — Discorso pastorale per la pericolosa infermità e ricuperata salute del santissimo pontefice Clemente XI. — Risposta in forma di lettera familiare ad Alfesibeo Cario* (*Mario Crescimbeni*) *custode d'Arcadia;* quatre morceaux insérés dans le 2e. volume des *Prose degli Arcadi*, et qui prouvent que Forteguerri n'écrivait pas moins bien en prose qu'en vers. Il y faut ajouter sa lettre à *Aci Delpusiano* (*Eustachio Manfredi*), qui précède son poëme de Richardet, et qui est un modèle de goût et de bonne plaisanterie. IV. *Rime*, dans le 2e. et le 8e. vol. des *Rime degli Arcadi;* dans le recueil donné par le Gobbi, et dans d'autres recueils. V. *Raccolta di rime piacevoli di Nicolò Fortiguerra*, etc. *parte Ia.*, Gènes, 1763. Cette première partie, contenant onze épîtres familières, n'a pas été suivie d'une seconde : elle a été réimprimée avec les autres *Rime* de l'auteur, Pescia, 1780, in-8°. G—é.

FORTESCUE (Jean), baronnet anglais et grand chancelier d'Angleterre, au quinzième siècle, naquit à Wear-Gifford dans le Devonshire, et fit avec succès son cours d'études dans l'université d'Oxford. Il travailla surtout à se rendre habile dans la connaissance des lois. Il fut, en 1430, sous Henri VI, revêtu de la charge d'avocat-général, et fait, en 1441, lord-chef de justice du banc du roi.

Fidèle à ce monarque, il devint, comme tous ceux qui lui étaient attachés, l'objet des persécutions dans la révolution qui le renversa du trône. Le premier parlement tenu sous Edouard IV, déclara Fortescue atteint du crime de lèse-majesté. Il suivit Henri en Ecosse. Ce prince récompensa ses services et sa fidélité en le nommant lord-grand-chancelier. Obligé de fuir, il passa en France, et se réfugia en Lorraine. C'est dans le loisir de ce séjour, qu'il composa une partie de ses ouvrages. Henri étant remonté sur le trône, en 1470, Fortescue retourna en Angleterre. Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante le parti d'Edouard prévalut; et Henri, renfermé dans la tour, y fut poignardé. Fortescue néanmoins n'eut point à souffrir de cette nouvelle révolution; il resta en Angleterre, sans y être inquiété. Il avait fait l'acquisition d'une terre à Eberton, dans le comté de Glocester. Il s'y était retiré, et y mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Fortescue publia sur la loi naturelle et les lois d'Angleterre plusieurs ouvrages qui sont estimés. Celui qui l'a rendu le plus célèbre a pour titre: *De laudibus legum Angliæ*. Il ne fut imprimé que sous Henri VIII. Il a été traduit du latin en anglais, en 1737. La traduction est accompagnée des notes de Selden et d'un grand nombre de remarques sur les antiquités, l'histoire et les lois d'Angleterre. M. Sayer, avocat distingué, en a été l'éditeur, et l'a fait précéder d'une préface, où il a donné la vie de l'auteur, des détails sur sa famille, et la liste de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. L—y.

FORTI ou FORTIS (Raimond-Jean), désigné quelquefois sous les noms de Janfortius et de Zanforti, naquit en 1603, à Vérone, de parents extrêmement pauvres. La rare sagacité qu'il montra dès ses plus jeunes années lui fit trouver un protecteur qui se chargea de son éducation. Il commença ses études dans sa ville natale, et alla les continuer à Padoue. Après avoir glorieusement terminé son cours de philosophie à cette université célèbre, il suivit avec la même ardeur et le même succès celui de médecine. Mais à peine était-il revêtu du doctorat, que la mort lui enleva son Mécène: cette perte l'affligea, sans le décourager. Ce fut à Venise qu'il exerça d'abord sa profession. Le sénat, charmé de son zèle, de ses talents et de sa modestie, le nomma médecin-physicien d'Udine. Il remplissait depuis long-temps ces fonctions, quand il fut choisi, en 1659, pour occuper la première chaire de médecine à l'université de Padoue. Il se distingua dans cette importante carrière par une éloquence séduisante, et par l'art si précieux de joindre constamment l'exemple au précepte. Tourmenté par les souffrances que traîne ordinairement la vieillesse après elle, il obtint, en 1675, une retraite honorable; mais on chercha vainement de toutes parts un homme capable de le remplacer dignement. Sensible à l'estime qu'on lui témoignait, Forti accepta l'emploi de professeur extraordinaire, avec la liberté de monter en chaire seulement lorsqu'il lui plairait. Appelé, l'année suivante, à Vienne pour donner des soins à l'empereur Léopold, il justifia la confiance du monarque, qui le combla de présents, et y joignit le titre de conseiller-médecin de la cour impériale. De retour à Padoue, il fut créé chevalier de Saint-Marc. Forti méritait ces distinctions, trop souvent prostituées: il n'en jouit que deux ans, et mourut le 26 février 1678. Ce médecin ne pu-

blia que fort tard le résultat de ses méditations et de sa pratique: I. *Consilia de febribus et morbis mulierum facilè cognoscendis et curandis*, Padoue, 1668, in-4°.; ibid., 1701, in-fol. II. *Consultationum et responsionum medicinalium centuriæ quatuor;* le premier tome parut en 1669, in-fol., à Padoue, et fut réimprimé à Genève en 1677; le second, qui ne vit le jour que trois ans après la mort de l'auteur, est précédé d'une courte notice biographique. Bien que ces ouvrages soient défigurés par la doctrine galénique et la polypharmacie arabe, ils renferment pourtant un grand nombre d'observations exactes. C.

FORTIN. *Voy.* HOGUETTE.

• FORTIS (L'abbé JEAN-BAPTISTE, dit ALBERT), littérateur italien, mort à Bologne, le 21 octobre 1803, était né à Vicence en 1740. Fils d'une mère aimable et spirituelle, en mémoire de laquelle le célèbre abbé Cesarotti érigea un très joli monument dans son jardin de *Salvaggiano*, le jeune Fortis était né avec un esprit brillant, un jugement solide; mais son caractère ardent et son imagination capricieuse, ne lui permirent jamais de s'appliquer à la composition d'un ouvrage de longue haleine. Il promenait en quelque sorte son talent d'une manière assez rapide, quoique profonde, sur divers objets. C'était un de ces agréables savants de société, prompts à passer aisément d'un sujet à l'autre, et dont l'esprit ne peut se captiver que quelques instants pour faire tout au plus des dissertations destinées à des académies auxquelles l'ambition de la gloire littéraire les porte à se faire agréger. Avec ce caractère, il se montra tour à tour physicien, naturaliste, poète, journaliste, bibliographe, et même érudit. Sa manière d'écrire était facile et élégante. Aimable dans la société, il parut loyal, sincère et d'un excellent cœur envers ses amis. Ceux qui ne l'aimaient point, le trouvaient impétueux et déplaisant. Ils lui savaient mauvais gré surtout d'avoir abandonné l'ordre de saint Augustin où il était entré dans sa jeunesse. Ennemi de tout joug, il avait bientôt demandé à en sortir. Quand il eut obtenu d'en quitter l'habit, il s'était mis à voyager; et il avait acquis dans ses voyages une manière hardie de penser qui le fit appeler par plusieurs de ses compatriotes le *voyageur philosophe*. On a de lui les ouvrages suivants, qui sont peu communs même en Italie: I. *Saggio d'osservazioni sopra l'isola di Cherso ed Osero*, Venise, 1771, in-4°. Ces îles passent pour être les anciennes Absyrtides. On joint ce volume à ceux de l'ouvrage qui suit: II. *Viaggio in Dalmazia*, ibid., 1774, 2 vol. in-4°., avec des figures assez exactes et des cartes qui le sont moins. On convient en général que l'imagination de l'auteur l'a entraîné un peu loin, et qu'il a accordé trop de confiance à des autorités suspectes: c'est l'opinion des Dalmates, et elle est appuyée par une excellente dissertation de Jean Lovrich, intitulée, *Osservazioni sopra diversi pezzi del viaggio in Dalmazia*, Venise, 1776, in-4°., et qui est moins commune encore que l'ouvrage critiqué. Cette réfutation donna lieu à une polémique assez longue qui finit selon l'usage par devenir fort amère. Un anonyme a publié à Venise, en 1788, sous ce simple titre, *les Morlaques*, un extrait curieux du *Voyage en Dalmatie*. Nous ne savons si c'est l'écrit de ce nom que les bibliographes attribuent à Mme. de Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg. Quant à la traduction française, imprimée à Berne, en 1778, 2 vol. in-8°., elle ne

doit probablement le prix dont elle jouit dans le commerce, qu'à l'intérêt du sujet; car elle est à peine lisible. Une traduction anglaise, publiée à Londres en 1778, in-4°., ornée de 20 planches, est enrichie d'un appendice et d'autres additions considérables qui n'avaient pas encore paru. III. *Voyage minéralogique dans la Calabre et la Pouille*, ou *Lettres au comte Thomas de Bassegli, patricien de Raguse*. Ces lettres, écrites originairement en italien, ont été traduites en allemand (par F. Schulz), Weimar, 1788, in-8°. Elles avaient déjà paru dans la même langue en 1786 et 1787, dans cinq numéros du *Mercure allemand*. IV. Le tome XI des *Opuscoli scelti di Milano* renferme une dissertation de l'abbé Fortis sous le titre de *Memoria storico-fisica sul nitro-minerale*, par laquelle il voulut se défendre contre quelques savants qui niaient comme impossible la découverte qu'il prétendait avoir faite d'une nitrière naturelle près de Molfatta dans le royaume de Naples. M. Dominique Testa, secrétaire pontifical des lettres latines, ayant attaqué son opinion sur certains poissons fossiles, notre auteur mit au jour pour sa défense une *Lettera su i pesci fossili del monte Bolca*. Dans le voyage à peu près forcé qu'il fit en France, lorsqu'en 1799 les Austro-Russes vinrent changer l'état des choses établi par la révolution que Buonaparte avec ses armées avait faite en Italie, Fortis publia à Paris des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Il a reproduit dans cet ouvrage beaucoup de ses dissertations, ou disséminées dans les mémoires des académies, ou publiées séparément, et qu'il serait très long et très inutile de citer en détail. Augustin Casotti, professeur de philosophie au collége de Trau, lui attribue, dans sa Vie de Jean-Luc Garagnin, archevêque de Spalatro, un opuscule intitulé, *Dissertazioni sopra la coltura del castagno*, et dédié à cet estimable prélat, l'un des hommes qui ont contribué le plus puissamment dans sa patrie à la restauration des sciences et des bonnes lettres. Il serait difficile d'énumérer tous les opuscules de cet écrivain dont l'esprit voltigeait en quelque sorte d'une matière à l'autre, en traitant tous les sujets avec une égale facilité. Les *Relazioni dell'accademia scientifica di Padova*, publiées au commencement de ce siècle, à Pise, dans le corps des ouvrages de l'abbé Cesarotti; les *Memorie della società italiana delle scienze*, et les actes de plusieurs académies d'Europe qui s'associèrent l'abbé Fortis, contiennent des mémoires de sa composition, où l'on voit l'étendue et la diversité de ses connaissances. Son talent mobile et variable le porta à écrire aussi des journaux, en commençant par traduire celui de physique de l'abbé Rozier. Il continua pendant quelque temps le journal de Grisellini, qui traitait principalement d'agriculture, d'arts et de commerce, et que celui-ci avait abandonné après son 13°. volume. Il travailla plus long-temps pour l'ouvrage périodique intitulé *Europa letteraria*, que publiait à Venise une femme très instruite, Mme. Cominer Turra, à laquelle son cœur s'était attaché, et qu'il aida beaucoup dans ses études. Le sentiment qu'il avait conçu pour elle, le ramena au goût que dans sa jeunesse il avait par intervalles montré pour la poésie: elle le rendit poète; mais il n'acquit jamais un grand nom sur le Parnasse italien. Après la victoire de Marengo, il retourna en Italie, et y fut en 1801

préfet de la riche bibliothèque de Bologne, où il resta jusqu'à la fin de ses jours en cette qualité. Le nouvel institut national que Buonaparte avait fondé, l'eut dès son origine pour un de ses membres, et crut devoir en faire son secrétaire perpétuel.

G—N et N—R.

FORTUNAT (VENANCE), en latin *Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*, évêque de Poitiers à la fin du 6e. siècle, écrivain distingué, était né près de Céneda, ville du Trévisan. Ni lui ni ses historiens ne nous apprennent rien sur sa famille. Quelques passages de ses écrits font présumer qu'elle ne fut point sans considération. On a dit qu'elle était originaire de Poitiers; mais aucune preuve n'appuie cette conjecture. Il fit ses études à Ravenne, où alors les lettres florissaient. Il y apprit la grammaire, la rhétorique, la poétique, et un peu de jurisprudence. Il y cultiva surtout l'éloquence, et s'exerça à la versification, pour laquelle il avait un goût dominant et une grande facilité. L'habileté qu'il acquit dans ces diverses facultés, lui a fait donner, par Hilduin, abbé de Saint-Denis, le titre de *Scholasticissimus*. Né avec du génie et du feu dans l'imagination, il fut l'un des meilleurs poètes de son temps. On ignore ce qui lui fit quitter l'Italie pour la France; peut-être fut-ce les ravages dont la première était alors devenue le théâtre par l'invasion des barbares, et plus probablement un vœu fait à St.-Martin, pour avoir été guéri d'un mal d'yeux, après se les être frottés de l'huile d'une lampe qui brûlait devant l'image du saint, peinte sur les murs d'une église de Ravenne. Quelle qu'ait été la cause du voyage de Fortunat, il fut accompagné de circonstances flatteuses pour lui: partout on accueillit le poète avec de grands égards. Princes, évêques, grands seigneurs, tout ce qu'il y avait d'hommes de distinction, s'empressèrent de lui donner des témoignages d'estime. Arrivé en France sous le règne de Sigebert, roi d'Austrasie, dont il fut reçu avec bienveillance, il assista à ses noces avec Brunehaut, composa une épithalame pour cette cérémonie, et célébra en beaux vers les grâces et les rares qualités de la nouvelle reine. Ce mariage ayant eu lieu en 566, c'est à ce temps qu'il faut fixer le séjour de Fortunat à la cour de Sigebert. On prétend qu'il donna à ce roi des leçons de politique. L'année suivante, il partit pour Tours, dans le dessein d'accomplir son vœu. Il visita le tombeau de Saint-Martin, vit Saint-Euphrone, qui était alors évêque de Tours, et se lia d'amitié avec lui. De là il alla à Poitiers, sans qu'on sache quel motif l'y conduisait. Sainte-Radegonde, épouse de Clotaire, retirée avec la permission de ce prince dans cette ville, y habitait un monastère qu'elle avait fondé, connu depuis sous le nom de Sainte-Croix, et dont elle avait fait Agnès, sa sœur, abbesse. Instruite du mérite de Fortunat, et mêlant elle-même à ses exercices de piété la culture des lettres, elle voulut le voir, et en fut assez satisfaite pour l'attacher à sa personne, d'abord en qualité de secrétaire et d'intendant, et, quand il fut ordonné prêtre, d'aumônier et de chapelain. Fortunat continua de cultiver les lettres près de son auguste protectrice. Il ajouta même de nouvelles connaissances à celles qu'il avait déjà acquises, en étudiant la philosophie et les sciences ecclésiastiques, et passa le reste de sa vie à composer des vers et des livres, et à édifier l'Eglise, encore plus par ses vertus que par ses écrits. Il fut lié avec Grégoire de Tours

qui avait succédé à Euphrone, et avec les plus saints évêques de son temps, que Radegonde l'envoyait visiter de sa part. Lui-même enfin fut élevé sur le siége épiscopal de Poitiers, où il succéda à l'évêque Platon, quoique plusieurs lui disputent le titre d'évêque, fondés sur ce que Grégoire de Tours ne lui donne que celui de prêtre, et que lui-même n'en prend point d'autre dans ses écrits : mais, pour que cette difficulté s'évanouisse, il suffit que Fortunat n'ait été élevé à l'épiscopat qu'après la mort de Grégoire de Tours, et quand ses ouvrages avaient déjà paru. En effet, Grégoire de Tours était mort en 595, et, suivant le père Le Cointe, Fortunat ne fut évêque qu'en 599. Il est d'ailleurs impossible de récuser le témoignage de Baudonivie, religieuse de Ste.-Croix, sa contemporaine, et celui de Paul, diacre d'Aquilée, qui tous deux lui donnent le titre d'évêque. Fortunat survécut peu à son épiscopat. On ignore l'année précise de sa mort, qu'on ne peut reculer au-delà des premières années du 7e. siècle. Quelques-uns la fixent vers 609. L'église de Poitiers l'honore comme saint, et en fait l'office le 14 décembre. On trouve dans les œuvres de Fortunat : I. *Onze Livres de poésies*, presque toutes en vers élégiaques : ces poèmes, dont plusieurs sont assez courts, roulent sur différents sujets. II. Des *Hymnes* adoptées en partie par l'Eglise pour ses offices. C'est de Fortunat qu'est le *Vexilla regis*, composé à l'occasion du morceau de la vraie Croix, envoyé par l'empereur Justin à Sainte-Radegonde, et qui donna le nom à son monastère. On a aussi attribué à Fortunat, mais à tort, le *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*, qui est de Claudien Mamert. III. Des *Epitaphes* au nombre de vingt-huit. IV. Des *Lettres* à divers évêques, dont plusieurs à Grégoire de Tours. V. De *petites Pièces de vers* adressées, soit à la reine Radegonde, soit à Agnès sa sœur, en leur envoyant des fleurs, des fruits, ou d'autres bagatelles. On ne cite ces productions légères que parce que la malignité, qui corrompt tout, a pris occasion de la douce familiarité que permet cette espèce d'écrits, et de quelques mots également propres à exprimer un attachement innocent et un sentiment plus tendre, pour calomnier un commerce dont l'esprit et la vertu étaient le seul lien, et duquel le caractère seul des personnages et leur intime liaison avec les plus saints évêques du temps, devaient suffire pour écarter tout soupçon (1). VI. *Quatre livres de la Vie de Saint-Martin*, en vers héroïques, composée d'après la prose de Sulpice-Sévère. VII. Quelques *Pièces* adressées à l'empereur Justin sur la destruction du royaume de Thuringe, et la mort d'Ermenfroi, oncle de Ste.-Radegonde. VIII. Une *Explication de l'Oraison dominicale ;* elle passe pour le meilleur ouvrage de Fortunat : elle est insérée dans la Bibliothèque des Pères, et avec l'explication du Symbole par le même dans les *Orthodoxographa*. On voit dans ces explications, que Fortunat s'était pénétré de la doctrine de Saint-Augustin sur la grâce. IX. Beaucoup de *Vies des Saints*, dont la meilleure est celle de Sainte-Radegonde, laquelle n'est pas complète toutefois, puisque la religieuse Baudonivie crut devoir y ajouter. Des éditions des œuvres de Fortunat ont été faites à Cagliari en 1573, 1574 et 1584; à Cologne en 1600. Toutes

(1) Fortunat exprime lui-même la nature de cet attachement dans ce vers, à Agnès :

Celesti affectu, non crimine corporis ulle.

Tome IV. page 307.

HIST. DE FRANCE.

FOURCROY.

Chaudet inv.t Mme Soyer sc.

sont incomplètes et plusieurs fautives. Le père Christophe Brower, jésuite allemand, prit beaucoup de soins pour en donner une bonne, qu'il publia en 1603, avec des notes, Fulde, in-4°., et qui reparut à Maïence en 1617, avec les poèmes de Rhaban-Maur, dans le même format et sous ce titre, *Fortunati et Rhabani Mauri poëmata cum notis.* Quoique moins imparfaites que les précédentes, ces éditions ne sont point encore sans défaut. Le père Labbe en avait fait espérer une meilleure, prête, disait-on, à être mise sous presse. On ne l'a point eue; c'est sur la 2e. édition de Brower que les ouvrages de Fortunat ont été insérés dans le 3e. volume de la grande Bibliothèque des Pères, de Lyon, 1677. A la tête de l'édition de Brower se trouve la vie de Fortunat. — FORTUNAT, évêque en Lombardie, sans qu'on sache de quel siége, a été confondu par quelques auteurs avec Venance Fortunat; ce qui doit d'autant moins étonner que plusieurs choses leur sont communes. Tous deux étaient Italiens, et vinrent s'établir en France; tous deux furent liés avec Saint-Germain de Paris: mais l'évêque lombard était né à Verceil; et quoiqu'il fût habile dans les lettres, on ne voit point qu'il fît des vers. Sa science lui avait fait donner le nom de *philosophe des Lombards.* On ignore le motif qui l'attira en France. Peut-être fut-il chassé par les barbares qui infestaient l'Italie. Il s'établit dans le voisinage de Chelles, et y mourut vers l'an 569. Il est auteur d'une *Vie de Saint-Marcel*, qu'il composa à la prière de Saint-Germain de Paris. On lui attribue aussi une *Vie de Saint-Hilaire*, en deux parties; mais de bons critiques croient que la première seulement est de lui, et que la seconde est de Venance. L—y.

FORTUNAT. *Voy.* AMALAIRE.

FORTUNIO (AUGUSTIN), camaldule, né dans le 16e. siècle, à Fiesole en Toscane, de parents originaires de Florence, était en bas-âge lorsque son père mourut. Il fut placé aux frais du grand-duc, au collége de Pise, où il fit des progrès très remarquables dans les langues et la littérature ancienne. Après avoir terminé ses études, il entra au couvent des Saints-Anges, à Florence, et ne tarda pas à y prononcer ses vœux. L'exercice de ses devoirs, l'enseignement des langues et la recherche des monuments qui pouvaient intéresser son ordre, remplirent entièrement la vie du P. Fortunio. Il mourut à Florence vers 1595, dans un âge peu avancé. On a de ce savant religieux: I. *Historia Camaldulensium,* Florence, 1re. part. 1575; 2e. part. 1579, in-4°. Gui Grandi rend justice à l'érudition de l'auteur et à l'utilité de ses recherches qui ont préservé de la destruction plusieurs pièces importantes; mais il lui reproche d'avoir adopté, sans examen, des traditions suspectes, et d'avoir commis un grand nombre d'anachronismes. Cette histoire des Camaldules a été entièrement effacée par celle qu'ont publiée les pères Mittarelli et Costadoni (*Voy.* ces noms). II. *Apologia Augustini Florentini pro libris suis historiarum Camaldulensium*, ibid., 1592, in-12. C'est une réponse au P. Luc, ermite, qui avait démontré la fausseté de plusieurs miracles cités par Fortunio: elle ne satisfit personne. III. *Chronichetta del monte Sansavino di Toscana*, ibid., 1583, in-4°.; IV. *Liber Carminum*, ibid., 1591, in-8°. Les poésies de Fortunio roulent uniquement sur des sujets de dévotion. On a encore de lui des Opuscules peu intéressants: *Vita et miracula SS. Justi et Clementis; Trans-*

latio reliquiarum S. Romualdi, 1562, in-8°., etc. Il traduisit lui-même ce dernier ouvrage en italien ; il a donné aussi une *traduction italienne de la vie de Saint-Romuald* par Pierre Damien. W—s.

FORZATE ou FORZATI (Claude), poète, né à Padoue dans le 16e. siècle, est auteur de quelques ouvrages qui obtinrent un succès mérité à l'époque de leur publication. Sa tragédie intitulée *Recinda* fut représentée sur différents théâtres d'Italie; et elle a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Venise, 1609, in-12. Le recueil de ses *Rime* ou poésies diverses a été imprimé à Padoue en 1585, in-12. On a encore de Forzati un volume de vers dans le patois padouan, sous le titre de *Scareggio tandarello*, Padoue, 1583, in-4°. W—s.

FOSCARARI (Gilles), en latin *Foscherarius*, célèbre dominicain, d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de Bologne, né le 27 janvier 1512, entra fort jeune dans l'ordre de S. Dominique, et fit ses vœux dans le couvent de cette ville. Après y avoir achevé ses études, il fut chargé par ses supérieurs d'aller professer dans différentes maisons de l'ordre, et il prit le bonnet de docteur. Il était en 1544 inquisiteur et prieur du couvent de Bologne. La charge de maître du sacré palais étant alors venue à vaquer, le pape Paul III l'appela près de lui, et la lui donna : c'est lui qui, vers le même temps, fut chargé de l'examen et de la censure du livre des *Exercices spirituels* de S. Ignace. Son savoir, ses talents, sa régularité, lui concilièrent l'estime du sacré collége, et le rendirent cher au pape. Jules III, qui succéda à Paul, partagea ces sentiments, et voulut lui en donner une preuve en le nommant en 1550, malgré sa répugnance, à l'évêché de Modène. Foscarari eut à peine le temps de paraître dans sa ville épiscopale ; un bref de Jules l'obligea de se rendre en diligence au concile de Trente, suspendu depuis le mois de septembre 1547, et dont ce pape avait ordonné la continuation. Foscarari assista à la première session tenue sous le pontificat de Jules, laquelle était la 11e. du concile ; et bientôt son zèle pour la foi, et sa science lui firent une réputation parmi les Pères. Des bruits de guerre en 1552 ayant de nouveau fait suspendre le concile, Foscarari retourna à Modène, où le soin de son troupeau l'occupa tout entier. Une disette vint affliger cette ville. Il vendit tout ce qu'il avait, jusqu'à sa crosse et son anneau pastoral, pour soulager les pauvres. Son épiscopat ne lui avait rien fait changer à la manière de vivre de son couvent; il était vêtu des mêmes étoffes, n'avait point une table mieux servie, ni d'autres domestiques que ceux dont il était impossible de se passer. Les revenus de son évêché étaient employés ou en aumônes, ou en réparations et embellissements de son église. Ses vertus ne le mirent point à l'abri d'une imputation odieuse. On rendit sa foi suspecte au pape Paul IV. Foscarari fut arrêté avec le cardinal Jean de Moron, et tous deux furent conduits au château St.-Ange le 21 janvier 1558. Le plus léger examen détruisit l'accusation, et aucun des dénonciateurs n'osa comparaître. Pie IV ayant succédé à Paul, fit déclarer l'accusation intentée contre Foscarari fausse et calomnieuse. Ce prélat retourna à Modène, où le plus honorable accueil le dédommagea de la persécution qu'il avait essuyée. Pie IV ayant ordonné la continuation du concile

Foscarari se rendit à Trente le 15 avril 1561. Dans la première congrégation tenue le 15 janvier suivant, ayant été convenu qu'aucun discours ne serait prononcé en public que préalablement il n'eût été examiné et approuvé, cet examen fut confié à Foscarari; il fut aussi chargé de dresser l'état des matières qui seraient traitées dans chaque session, et de rédiger les canons qui y seraient arrêtés. Il ouvrit toujours des avis sages et modérés. Il ne quitta point le concile qu'il ne fût terminé. Les pères ayant laissé au pape le soin d'en faire dresser un catéchisme, et de pourvoir à la réformation du bréviaire et du missel romains, Pie IV nomma, pour l'exécution de ce décret, Foscarari, avec Léonard Marini et Foreiro, tous trois de l'ordre de S. Dominique. (*Voy.* Foreiro.) Foscarari était occupé de ce travail à Rome, lorsqu'il mourut le 23 décembre 1564. Il fut inhumé dans le couvent de *la Minerve*, de son ordre. Il est auteur, avec ses collègues cités ci-dessus, du Catéchisme *ad Parochos*, Rome, 1567, in-fol. On lui attribue un livre intitulé: *Ordo judiciarius in foro ecclesiastico.* L—y.

FOSCARI (François), doge de Venise de 1423 à 1457. François Foscari fut élu doge le 15 avril 1423, à la mort de Thomas Mocenigo. Il n'avait guère plus de cinquante ans, et il était le plus jeune de tous les électeurs dont il réunit les suffrages. On redoutait cependant à Venise le goût qu'on lui connaissait pour les armes; et en effet, comme ses ennemis l'avaient annoncé, il engagea les Vénitiens dans une longue guerre avec les ducs de Milan, Philippe Marie Visconti, et François Sforza. Mais l'ambition de Foscari fut avantageuse pour la république, tandis qu'à lui-même elle ne procura que des mortifications et des chagrins. Il perdit successivement ses trois fils; et le quatrième, Jacques Foscari, sur qui reposait l'espoir de sa maison, fut accusé, au mois de février 1445, d'avoir reçu des présents de plusieurs princes et de plusieurs capitaines, sans doute pour qu'il leur rendît son père favorable. Jacques Foscari fut arrêté par ordre du conseil des dix; et après avoir confessé à la torture les charges portées contre lui, il fut relégué à Napoli de Romanie, et ensuite à Trieste: on le menaça de la peine de mort, s'il s'écartait du lieu qui lui était assigné pour demeure. Cependant Hermolao Donati, procurateur de Saint-Marc, ayant été assassiné en 1450, on soupçonna Jacques Foscari d'avoir armé l'assassin: pendant plusieurs jours on soumit à la plus horrible torture, et Foscari, et l'homme qu'on croyait qu'il avait soudoyé; mais on ne put tirer aucun aveu ni de l'un ni de l'autre. Cependant le fils du doge, à la suite de ces affreuses douleurs, perdit pendant quelque temps l'usage de sa raison. Son père supplia qu'on lui permît de déposer une dignité qui semblait si funeste à toute sa famille; mais le conseil des dix le retint forcément sur le trône, en même temps qu'il retenait son fils dans les fers. Celui-ci fut renvoyé à la Canée, dans l'île de Candie, avec l'obligation de se présenter chaque jour au gouverneur de la ville. En vain il demandait grâce au farouche conseil des dix; en vain il réclamait contre l'injustice de sa dernière sentence, qui devenait évidente depuis que le véritable assassin d'Hermolao Donati avait confessé son crime au lit de mort. Le desir de revoir son père et sa mère, arrivés tous deux au dernier terme de la vieillesse, le desir de revoir une pa-

trie dont la cruauté ne méritait pas un si tendre amour, se changèrent chez lui en une vraie fureur. Ne pouvant retourner à Venise pour y vivre libre, il voulut du moins y aller chercher un supplice. Il écrivit au duc de Milan pour implorer sa protection auprès du sénat; et sachant bien qu'une telle lettre lui serait imputée comme un crime, il l'exposa lui-même dans un lieu où il savait qu'elle serait saisie par les espions qui l'entouraient. En effet, au mois de juillet 1456, le conseil des dix envoya une galère pour le chercher. Introduit devant ses juges, il reconnut aussitôt sa lettre, et il avoua le motif qui la lui avait fait écrire. Le tribunal, sans se contenter de cette déclaration, lui fit donner trente tours d'estrapade pour tirer de lui quelque autre aveu; cependant il permit ensuite à son père, à sa mère, à sa femme et à ses fils d'aller le voir dans sa prison, après quoi il le renvoya à la Canée; mais à peine Foscari fut-il débarqué sur cette terre d'exil, qu'il y mourut de douleur. Le vieux doge, accablé d'années et de chagrins, s'était efforcé de paraître encore ferme dans la prison de son fils; mais après l'avoir quitté, il s'évanouit. Dès-lors on ne le vit jamais recouvrer ni la force du corps ni celle de l'ame; il n'assista plus à aucun des conseils, et il ne put plus remplir aucune des fonctions de sa dignité. Il était alors âgé de quatre-vingt quatre ans; et sa mort ne pouvait se faire long-temps attendre: mais le conseil des dix, au mois d'octobre 1457, fit demander à François Foscari d'abdiquer. Le vieux doge répondit qu'il se soumettrait aux ordres de la seigneurie, et qu'il ne les dévancerait pas. Alors le conseil des dix lui donna l'ordre d'évacuer en trois jours le palais, et de renoncer aux ornements ducaux. Foscari obéit sans murmurer; il retourna chez lui avec son vieux frère Marc Foscari, procurateur de Saint-Marc. Un édit du conseil des dix menaça de traduire devant les inquisiteurs d'état, quiconque parlerait de cette révolution. Pasqual Malipieri fut élu pour successeur de Foscari: mais ce dernier, entendant les cloches qui sonnaient en actions de grâces pour cette élection nouvelle, mourut tout à coup d'une veine qui se rompit dans sa poitrine, trois jours après sa déposition. S. S—i.

FOSCARINI (Paul-Antoine), mathématicien, né vers 1580, à Venise, suivant le père Jacob, ou dans le royaume de Naples, suivant d'autres bibliographes, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des carmes de l'ancienne observance, et professa la théologie et la philosophie à Naples et ensuite à Messine. Il fut nommé en 1608 recteur de la province de Calabre, et continué dans cette place pendant plusieurs années. La lecture des premiers ouvrages de Galilée rendit le père Foscarini partisan déclaré du système de Copernic; et il publia, en 1615, une lettre, dans laquelle il examine les passages de la Bible qui paraissent en opposition avec le principe de la rotation de la terre, et les explique d'une manière aussi subtile qu'ingénieuse. Cette lettre fut le signal et le prétexte de la première persécution que les défenseurs des anciennes idées firent essuyer à Galilée. (*Voy.* Galilée.) Elle fut déférée à la congrégation de l'*index*, qui prononça la suppression des paragraphes les plus remarquables, et blâma l'auteur du mauvais usage qu'il faisait de ses talents. On croit que le chagrin détermina le P. Foscarini à renoncer à l'étude; on peut même présumer que cette cause avança sa mort, que le bibliothécaire de l'ordre

place vers l'année 1616. La lettre qu'on a citée est intitulée : *Lettera sopra l'opinione de Pittagorici e del Copernico, della mobilità della terra e stabilità del sole, e il nuovo Pittagorico sistema del mondo*, Naples, 1615, in-4°. Elle a été traduite en latin, et réimprimée à Leyde, 1636, et à Lyon, 1641, in-4°., à la suite des *Dialogi Galilaei Galilaei*. Le P. Foscarini a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on indiquera les suivants : *Compendium artium liberalium; De divinatione artificiosâ, naturali et cosmologicâ; De oraculis antiquis deorum, gentilium et sybillarum; De cosmographiâ tractatus*. On a encore de lui des Sermons, des Traités de théologie et des livres ascétiques en latin, imprimés à Cosenza, 1611, in-8°. W—s.

FOSCARINI (Michel), sénateur vénitien, et l'un des historiographes de cette république, naquit en 1632. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il perdit son père, qui laissait plusieurs fils dont Michel était l'aîné; il perdit aussi sa mère deux ans après, et resta ainsi à dix-neuf ans à la tête de sa maison. Dès la fin de l'année suivante, il fut un des jeunes patriciens élus à la boule d'or (1). Foscarini entra lui-même dans les charges en 1657. Après en avoir rempli successivement plusieurs, où il fit voir autant d'équité que de talents et d'éloquence, il fut nommé, en 1662, l'un des avogadors de la république (2). En 1664, il fut fait gouverneur de l'île et de la ville de Corfou, avec le titre de provéditeur et de capitaine. De retour à Venise quatre ans après, il fut graduellement revêtu des dignités les plus honorables, et dont l'exercice exigeait la réunion des qualités les plus rares. L'historiographe Battista Nani étant mort en 1678, le conseil des dix jeta les yeux sur Foscarini, pour continuer à sa place l'histoire de la république de Venise, commencée par le cardinal Bembo, et qu'après lui, d'autres historiens, dont Nani était le dernier, aussi nommés par le même conseil, avaient conduite jusqu'à la fin du fameux siége de Candie en 1669. Au milieu des graves occupations que lui donnait le service de la république, il ne cessa point de s'occuper de la tâche importante qu'on lui avait confiée; il avait rédigé 7 livres de son histoire, qui s'étendent jusqu'en 1690, lorsqu'il fut attaqué d'un mal subit, qui l'emporta en moins d'une heure, le 31 mai 1692. Il avait été reçu, dès sa première jeunesse, de l'académie des *Incogniti*. Parmi les différents morceaux qu'il y avait lus, sont deux Nouvelles, imprimées dans la 3e. partie des *Novelle amorose degli accademici Incogniti*, Venise, 1651, in-4°. Il n'avait alors que dix-neuf ans. Deux ans après (1653), parut à Venise l'ouvrage latin de Caramella, divisé en deux parties, in-12 : l'une intitulée *Sacra purpura*, contenant les éloges des cardinaux alors vivants; l'autre, sous le titre de *Museum illustriorum poëtarum, qui ad hæc usque tempora latino carmine scripserunt*. Cette seconde partie était publiée avec des notes de Michel

(1) Le 4 décembre de chaque année, le doge en personne, ou en son absence le doyen des conseillers, tirait publiquement au sort les noms de trente jeunes nobles, âgés de vingt-un ans, afin qu'ils pussent, avant l'âge fixé par les *lois*, qui était celui de vingt-cinq ans accomplis, concourir par leur vote dans le grand conseil, à l'élection des magistrats et des employés publics. Cela se faisait avec des boules, les unes blanches, les autres jaunes, qu'on appelait boules d'or. Ceux dont le nom sortait de la liste en même temps que l'on tirait une des boules jaunes, étaient, comme on disait à Venise, *élus à la boule d'or*.

(2) Espèce de censeurs ou d'accusateurs publics, chargés de veiller au maintien des lois, comme les tribuns l'étaient à Rome de veiller au maintien de la liberté.

Foscarini. Chacun des poètes latins n'était célébré dans l'ouvrage que par un distique ; Foscarini avait ajouté à chaque distique une courte note sur la personne, la vie et les ouvrages du poète. Mais c'est à son *Histoire de Venise* qu'il doit surtout sa renommée. Son frère, Bastien Foscarini, la fit paraître chez Combi et Lanou, à Venise, 1696, gr. in-4°. Les mêmes libraires en donnèrent une seconde édition, aussi in-4°, mais plus petit, en 1669; enfin elle a été réimprimée dans la *Collection des historiens de Venise*, dont elle forme le dixième volume, 1722, gr. in-4°. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main : aussi n'est-elle pas écrite avec l'élégance d'un ouvrage fini; et même quelques endroits ne paraissent qu'ébauchés; mais le style en est généralement grave, noble, et l'on pourrait dire sénatorial, sans enflure et sans trop de familiarité. Elle occupe dignement sa place dans cette longue chaîne historique, qui est revêtue d'une grande authenticité, puisqu'elle est tirée des archives mêmes du sénat, et rédigée sous ses yeux par des sénateurs de son choix, mais de laquelle on pourrait dire cependant, et pour ces mêmes raisons, qu'elle est plus authentique que sincère.

G—É.

FOSCARINI (Marc), de la même famille que le précédent, fournit une carrière encore plus illustre et dans la politique et dans les lettres. Né en 1695, il se distingua dès sa jeunesse par son savoir, son éloquence, la pureté de ses mœurs et la dignité de sa conduite. Il entra de bonne heure dans les charges; et après avoir parcouru les degrés qui conduisaient aux magistratures suprêmes, il fut nommé chevalier et procurateur de St.-Marc, et envoyé en ambassade dans plusieurs cours de l'Europe, où il se fit admirer par de grands talents, de hautes vertus, et une magnificence presque égale à celle des ministres des plus grands rois. Avant de partir pour sa première légation, il avait été choisi par le conseil des dix pour continuer et terminer l'histoire de Venise, en la reprenant où Michel Foscarini, et après lui le sénateur Garzoni, l'avaient conduite (*Voy.* Garzoni). L'éloignement où il fut pendant plusieurs années du dépôt des archives secrètes, d'où les historiographes de la république étaient seuls autorisés à tirer des titres et des documents, l'empêcha de se livrer à la composition de cet ouvrage. Pour s'occuper cependant d'un objet analogue à la commission qu'il avait reçue, il rassembla les matériaux qu'il avait recueillis depuis long-temps sur l'histoire littéraire de sa patrie. Il avait mis à contribution les savantes bibliothèques de Venise, et il en possédait lui-même une immense. Dès qu'il put jouir de quelque repos, il commença l'exécution de son projet : il divisa son travail en deux parties. La première devait embrasser les sciences les plus utiles à l'état; et la seconde, celles qui en font l'ornement, mais qui n'en constituent pas l'essence. Il comptait donc traiter, dans la première de ces deux parties, du droit civil et du droit canonique, de l'histoire nationale et étrangère, de l'astronomie et de la navigation, de la géographie, de l'architecture nautique et militaire, de l'hydraulique, et enfin de l'éloquence du sénat et du barreau. Le premier volume de cette partie, qui a seul paru, ne traite que des quatre premières sciences; et quoique le titre annonce huit livres, il n'y en a que quatre. Ce volume est intitulé : *Della Letteratura Veneziana libri otto*, vol. I, Padoue,

1752, grand in-fol., édition très belle et très soignée, comme le sont toutes celles qui sortirent des presses de Comino sous la direction des savants frères Volpi. Ce sont quatre grandes dissertations ou discours suivis, dont le texte contient, dans un très bel ordre, l'histoire de la naissance et des progrès de ces quatre parties des connaissances humaines dans la république de Venise; un jugement fort sain sur les principaux ouvrages de droit civil, de droit ecclésiastique, d'histoire vénitienne et d'histoire étrangère, et des notices succinctes sur leurs auteurs. Les recherches particulières, les autorités, les citations, les discussions et tous les autres détails sont rejetés dans de savantes notes, qui forment, à l'égard de ces quatre sciences, un répertoire très riche et très abondant. Aussi le P. Jean des Agostini, qui fit paraître, cette même année le premier volume de ses *Scrittori Veneziani*, dit-il à Foscarini, dans l'épître dédicatoire qu'il lui adresse, qu'il a tiré de ce beau volume d'amples lumières; qu'il s'est empressé d'en profiter pour enrichir le sien, et qu'il compte encore par la suite y trouver de grands secours. Le cardinal Querini écrivit, au sujet de ce livre, trois savantes lettres italiennes adressées à son neveu le sénateur André Querini, qui furent traduites en italien et publiées à Venise en 1753. Les grandes occupations dont Foscarini se trouva toujours chargé ne lui permirent pas de donner la suite de cet important ouvrage. On lui confia la direction des monuments publics, celle de la bibliothèque de St.-Marc et de l'université; enfin il fut élevé le 28 mai 1762 à la suprême dignité de doge : mais il n'en fut revêtu que pendant dix mois, et il mourut, universellement regretté, le 31 mars 1763, âgé de soixante-huit ans. Il a laissé deux autres productions moins considérables, mais écrites avec beaucoup de justesse, de goût et de clarté, qualités qui distinguent aussi sa *Letteratura Veneziana*: l'une appartient à l'art oratoire, et est intitulée : *Trattato dell' eloquenza estemporanea utile e necessaria, dimostrata agli stati liberi*; l'autre est historique, et a pour titre, *Arcane memorie ossia segreta storia del regno di Carlo imperatore sesto di questo nome.*

G—é.

FOSCO, en latin FUSCUS (Placide), médecin aussi distingué par ses qualités personnelles que par ses connaissances, naquit à Montefiori, dans le territoire de Rimini, vers la fin de 1509. Ayant fait de son art et des sciences physiques une étude profonde, il exerça la médecine en Sicile et à Malte. Il possédait, dans un degré éminent, la science du *prognostic*; et pour l'ordinaire, l'événement justifiait si bien ses prédictions, qu'il en avait reçu le surnom de *prognostes* (celui qui devine). Le pape Pie V le prit pour son médecin, et le mit au rang de ses familiers les plus intimes. Fosco se faisait un devoir de donner gratuitement ses soins aux pauvres, et il visitait de prédilection les prisonniers de l'inquisition et les malades des hôpitaux. Il ne cessa, pendant seize ans, de porter à ces infortunés les remèdes et les secours que réclamait leur situation. Il mourut le 13 mars 1574. Il est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *De usu et abusu astrologiæ in arte medicâ, autore Placido Fosco Pii V, P. M. medico et intimo familiari.* Malgré le talent de l'auteur et les places qu'il a occupées, on ignorerait peut-être encore l'existence de son livre, si Gaudence Robert, savant religieux de l'ordre des carmes, ne

l'avait, pour ainsi dire, révélée à son ami, Jean-Jacques Manget, auquel il en envoya une notice. — Fosco (Lactance), frère puîné du précédent, docteur en droit canon et civil, chanoine de Rimini, et archiprêtre, savant dans les langues grecque et latine, mourut le 9 juin 1559, âgé de 47 ans. Moreri rapporte les épitaphes de ces deux frères, tirées de la Bibliothèque de Manget. L—y.

FOSSATI (Jean François), religieux bénédictin de la congrégation du Mont-Olivet, né a Milan vers la fin du 16e. siècle, se fit un nom par son talent pour la chaire, et fut enfin tiré de son cloître pour être placé sur le siége épiscopal de Tortone. Il administra son diocèse avec sagesse, et mourut en 1653. Le P. Fossati était membre de l'académie des *Animosi*, sous le nom de l'*Assicurato*. On connaît de ce prélat : I. *Orazione funebre nella morte del ser. Cosimo II Medici, gran duca di Toscana*, Sienne, 1620, in-4°. II. *Discorso nella morte della signora D. Francesca da Cordova, moglie del duca di Feria*, Milan, 1623, in-4°. III. *Memorie istoriche delle guerre d'Italia del secolo presente dall' anno* 1600, Milan, 1640, in-4°.; Bologne, 1641 et 1645, in-8°.; cette histoire est peu estimée. W—s.

FOSSATI (George), architecte, graveur et imprimeur, né à Morco, près de Lugano, au commencement du 18e. siècle, s'est acquis une réputation très étendue par le grand nombre de beaux ouvrages sortis de son burin. A une connaissance profonde des arts du dessin, il joignait du goût pour les lettres, et possédait les langues anciennes et modernes. On a de Fossati : I. *Raccolta di varie favole delineate ed incise in rame*, Venise, 1744, 6 vol., grand in-4°. Le texte est italien et français. Les gravures placées en tête de chaque fable forment le principal mérite de ce recueil, très recherché des curieux. II. *Storia dell' architettura nella quale, oltre le vite degli architetti, si esamina le vicende, i progressi, la decadenza, il risorgimento e la perfezione dell' arte*, Venise, 1747, in-8°. fig. C'est une traduction des Vies des architectes par Felibien. Il la redonna quelques années après sous ce titre : *Vita degli Architetti del signor Felibien, tradotta dal francese;* Venise, *dalle stampe di G. Fossati*, 1755, in-8°., ornée de 11 planches. On y trouve aussi la *Maison de Pline*, et la Dissertation sur l'architecture antique et gothique. (*V.* J.E. Felibien.) III. Une traduction italienne de *Mirza-Nadir, ou Mémoires du marquis de Sandé, gouverneur de Candahar*, Venise, 1753, in-12. On doit à Fossati, comme graveur, un recueil des édifices de Palladio, les plans de Venise, Bergame, Genève, et une carte du lac de Lugano. — Fossati (David Antoine), frère du précédent, né à Morco, en 1708, a laissé des peintures à fresque très-estimées des connaisseurs. W—s.

FOSSE. *V.* Hays et Lafosse.

FOSSÉ (Pierre Thomas du), connu par sa piété et par ses écrits, né à Rouen en 1634, eut pour père *Gentien Thomas*, maître des comptes en la chambre de Normandie. Sa famille, l'une des plus considérables de Rouen, était originaire de Blois. Son grand-père avait servi utilement Henri III et Henri IV pendant nos troubles civils, et avait fait rentrer plusieurs villes sous l'obéissance de ces princes. Pierre fut dès son enfance destiné par ses pieux parents à l'état ecclésiastique. Il n'avait que sept ans lorsqu'ils lui firent donner la tonsure,

qu'il reçut en même temps que le sacrement de confirmation. Il ne prit jamais les ordres, et ne portait pas même l'habit de clerc; mais il vécut dans le célibat, quoique devenu fort jeune l'aîné de sa famille. Il n'avait que neuf ans lorsqu'en 1643 il fut amené à Port-Royal des Champs, avec deux frères plus âgés que lui, pour y recevoir une éducation chrétienne, et y être instruit dans les lettres. Pierre du Fossé ne quitta point les écoles de Port-Royal tant qu'elles subsistèrent, et il suivit ceux qui les tenaient dans les différents lieux où les circonstances du temps les obligeaient de transférer leur école. Il demeura toute sa vie attaché à ces célèbres et pieux solitaires, et à la doctrine qu'ils professaient. Obligé de quitter Port-Royal, il vint à Paris, à l'âge de vingt-un ans, et logea avec le Nain de Tillemont, un peu plus jeune que lui, qui déjà s'occupait d'histoire ecclésiastique, et ramassait des matériaux pour les travaux qui l'ont illustré. Il s'établit entre eux une amitié étroite qui dura toute leur vie. Ils avaient avec eux un M. Dusac qui savait l'hébreu. Du Fossé profita de l'occasion qui se présentait pour apprendre cette langue, et parvint en peu de temps à s'y rendre assez habile pour entendre l'original de l'Ancien-Testament, et même pour commenter quelques psaumes. Tillemont et Du Fossé revoyaient la traduction de Saint-Jean Climaque d'Arnauld d'Andilly, avec Ant. Lemaître: celui-ci, ayant su que la bibliothèque du chancelier Seguier contenait plusieurs manuscrits de ce père, et les commentaires d'Elie de Crète qui pouvaient en éclaircir les endroits obscurs, chargea Du Fossé de les examiner, et d'en extraire ce qui pouvait être utile à leur travail. Quelques semaines lui suffirent pour remplir cette tâche. Du Fossé ne demeura guère qu'un an avec Tillemont. Antoine Lemaître, ayant obtenu la permission de retourner à Port-Royal avec un ami, choisit Du Fossé pour son compagnon. Ils y vécurent dans la plus profonde retraite, jusqu'à la mort du premier, arrivée en 1658. Lemaître de Sacy, frère d'Antoine, continua de diriger les études de Du Fossé, et lui proposa de travailler avec lui à la vie de dom Barthelemi des Martyrs, de l'ordre de Saint-Dominique, archevêque de Braga. Les écrits de ce prélat étant en espagnol, Du Fossé apprit cette langue, et, bientôt après, la langue italienne. Les solitaires de Port-Royal étaient alors l'objet d'une vive persécution. Du Fossé partagea leur sort; il n'eut plus de demeure fixe. Arrêté le 13 mai 1666, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, où il était caché avec Sacy et Fontaine, ils furent tous les trois conduits à la Bastille. Il en sortit au bout de six mois, et reçut ordre de se retirer dans sa terre du Fossé, en Normandie. Il charma l'ennui de cet exil en continuant ses travaux, et les sanctifia par son assiduité à la prière et par des œuvres de charité. Il prit la peine d'étudier un peu de médecine pour se rendre plus utile à ses vassaux, et il voulut bien devenir l'arbitre de leurs différends. Lemaître de Sacy était sorti de la Bastille; ils firent ensemble un voyage à Angers, pour y voir M. Henri Arnauld qui en était évêque, et l'ancien curé de Saint-Merry, M. Hillerin, leur ami, qui s'y trouvait alors. Les ordres qui retenaient Du Fossé en Normandie ayant été levés, il revint à Paris, et s'y réunit de nouveau à Tillemont, qu'il quitta ensuite pour aller vivre avec Mme. Du Fossé, sa mère. A la mort de cette dame, il comptait se retirer

et se livrer entièrement à la solitude. Son frère et sa belle-sœur, nièce de M. de Sacy, lui firent tant d'instances, lui promettant toute liberté pour ses études et ses autres exercices, qu'il continua de demeurer avec eux. Il travaillait à la vie des Saints sur des mémoires que Tillemont lui fournissait. M. de Sacy était mort en 1684. Leurs amis communs exigèrent de Du Fossé qu'il discontinuât ce travail pour achever celui de Sacy sur la Bible, resté incomplet. Il fit de cette occupation celle du reste de sa vie, partageant son séjour entre Paris et sa terre du Fossé, où une disette et d'autres calamités lui fournirent de fréquentes occasions d'exercer ses soins charitables. Les dernières années de sa vie se passèrent dans les angoisses d'une maladie longue et cruelle, qu'il supporta avec une rare patience. Une attaque de paralysie qui se porta sur la gorge et sur la langue lui ôta l'usage de la parole. C'est dans cette situation pénible qu'il composa ses Mémoires, souvent interrompus par l'état de sa santé. Il mourut le 4 novembre 1698, quelques mois après les avoir terminés. Ses écrits sont pleins d'onction; sa critique est judicieuse, son style pur et noble. S'il tirait quelque profit de ses ouvrages, le produit en était entièrement employé en bonnes œuvres. Jamais personne n'a été plus détaché des choses du monde. M. de Pompone, son ami et son allié, qui connaissait ses talents, voulut vainement l'employer dans ses ambassades. Une vie cachée et pieuse était l'élément de Du Fossé; il n'en sortit point. Peu d'hommes ont tenu une conduite plus exemplaire, et employé leur temps d'une manière plus chrétienne. La seule chose que la censure la plus sévère puisse lui reprocher, et que n'excuse pas l'exemple d'hommes célèbres et très estimables d'ailleurs, est son opposition à des décisions auxquelles il devait se soumettre. Encore, si ce tort pouvait être diminué par la bonne foi, ne peut-on, en lisant ses mémoires, douter de la sienne. On a de lui : I. *Vie de Dom Barthelemi des Martyrs, tirée de son histoire, écrite par cinq auteurs, dont le premier est Louis de Grenade*, Paris, 1663, in-8°.; 1664, in-4°. Non seulement Du Fossé avait recueilli les matériaux de cette Vie, donnée par M. de Sacy, et l'avait traduite de l'espagnol; il avait encore eu part à sa composition, en sorte qu'on peut la lui attribuer, à plus juste titre peut-être qu'à M. de Sacy. II. *La Vie de Saint-Thomas, archevêque de Cantorbery et martyr, tirée de quatre auteurs contemporains qui l'ont écrite, et des historiens d'Angleterre qui en ont parlé, des Lettres du Saint, de celles du pape Alexandre III, et de plusieurs personnages du même temps, et des Annales du cardinal Baronius*, in-4°. et in-12, Paris, 1674, sous le nom de *Beaulieu*. III. *Histoire de Tertullien et d'Origène, qui contient d'excellentes apologies de la foi, contre les païens et les hérétiques, avec les principales circonstances de l'histoire ecclésiastique et profane de leur temps*, sous le nom du sieur de *la Motte*, Paris, 1675, in-8°.; et Lyon, 1691, in-8°. IV. *Vie des Saints pour tous les jours du mois*, 2 vol. in-4°., 1685 et 1687. Du Fossé avait entrepris ce grand ouvrage; mais il le quitta pour continuer, après la mort de M. de Sacy, son travail sur la Bible. V. *Mémoires de Louis de Pontis, officier des armées du roi, contenant plusieurs circonstances des règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV,*

depuis l'an 1596 *jusqu'en l'an* 1652, Paris, 1676, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est curieux et plein d'anecdotes recueillies de la bouche de ce pieux militaire, retiré à Port-Royal des Champs, après cinquante ans de service. Peut-être est-il un peu diffus, et tous les faits, ceux surtout qui regardent le cardinal de Richelieu, dont de Pontis avait à se plaindre, ne méritent-ils pas un égal degré de confiance. VI. *Préface du poème contenant la tradition de l'Église sur l'eucharistie, par Louis Lemaître de Sacy*, Paris, 1695, in-12. VII. Continuation de la grande *Bible de Sacy, avec le sens spirituel et littéral.* La partie de cet ouvrage qui appartient à Du Fossé, consiste dans le *Deutéronome*, *Josué*, les *Juges*, *Ruth*, les *deux derniers Livres des Rois*, les *Paralipomènes*, *Esdras*, *Tobie*, *Judith*, *Esther*, *Job*, les *Psaumes* en trois volumes, *Jérémie*, *Baruch*, *Ezechiel*, *Daniel*, les *Machabées*, les *quatre Évangélistes*, et la moitié des *Actes des apôtres*, le tout in-8°., Paris, en différentes années. Du Fossé avait composé une préface qui contenait un éloge de M. de Sacy, laquelle fut mise à la tête des *Nombres ;* elle ne se trouve que dans la 1re. édition. VIII. Les petites notes de la *Bible de Sacy, jusqu'aux Paralipomènes.* IX. *Mémoires de M Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé, contenant l'histoire de sa vie et plusieurs particularités*, Utrecht, 1759, in-12. Il y rend un compte fidèle de ce qui est arrivé aux ecclésiastiques, aux solitaires, aux religieuses et aux amis de Port-Royal, depuis 1643 jusqu'en 1698. On assure que la famille de *Thomas du Fossé* subsiste encore à Rouen. (*Voy.* le Dict. des Anonymes, IV, 190.) L—y.

FOSSEUSE (Françoise de Montmorency, dite la belle). Son nom était Montmorenci Fosseux; et si elle porte le nom de Fosseuse, c'est par l'usage qui a quelque temps subsisté à la cour et à la ville de donner aux noms des femmes une terminaison féminine. Fille de Pierre de Montmorenci, premier du nom, elle naquit vers l'année 1564, et fut placée comme fille d'honneur près de la reine Marguerite, femme de Henri IV, alors roi de Navarre. La belle Fosseuse était l'ornement de la petite cour de Nérac, composée de ce qu'il y avait de plus galant. Marguerite de Valois, très indulgente pour les amours de son mari, vit d'abord sans peine l'attachement de Henri pour Mlle. de Fosseux. Cette belle, naturellement coquette, inspira une vive passion au duc d'Alençon, beau-frère de Henri IV, et fut cause de la brouillerie du duc avec le roi de Navarre. La multiplicité d'intrigues qui occupaient cette petite cour fit naître la guerre connue sous le nom de *guerre des amoureux*. Cette guerre fut terminée en 1580 par la conférence de Stix en Périgord. Fosseuse étant devenue grosse, Henri ne négligeait rien pour cacher sa grossesse; il décida même la reine à aller prendre les eaux d'Aigues, et à emmener sa maîtresse (qu'il appelait sa fille), avec peu de suite. Cependant le moment fatal arriva. Écoutons la reine Marguerite rapporter elle-même cet événement: « Le mal, dit-elle, » prit à Fosseuse au point du jour. Elle » fit avertir mon mari : nous étions cou- » chés en une même chambre, en di- » vers lits, comme nous avions accou- » tumé. Il se trouva fort en peine. Crai- » gnant d'un côté qu'elle fût décou- » verte, et de l'autre qu'elle fût mal » secourue, il ouvre mon rideau et me » dit: *Ma mie, je vous ai célé une* » *chose qu'il faut que je vous avoue :*

» *je vous prie de m'en excuser.* » *Obligez-moi tant que de vous* » *lever à cette heure et d'aller se-* » *courir Fosseuse qui est fort mal.* » *Je m'assure que vous ne vou-* » *drez, la sentant en cet état,* » *vous ressentir de ce qui s'est passé.* » *Vous savez combien je l'aime. Je* » *vous prie, obligez-moi en cela.* » La réponse fut aussi favorable que Henri pouvait l'espérer. La reine se leva, et alla voir Mlle. Fosseux, qui accoucha d'une fille morte. Un amour qui avait duré cinq à six mois n'ayant plus de charmes pour le cœur du roi, Fosseuse fut abandonnée pour la comtesse de la Guiche, en 1582; et elle épousa dans la même année François de Broc, seigneur de St.-Mars et de Broc, dont elle n'eut point d'enfants. La suite de sa vie ne présente rien de remarquable. B—y.

FOSTER (Samuel), mathématicien anglais, né dans les premières années du 17e. siècle ou les dernières du 16e., fut élevé à l'université de Cambridge, et s'appliqua de bonne heure à l'étude des mathématiques, où il obtint de son temps une réputation distinguée. Nommé en 1636 professeur d'astronomie au collége de Gresham, il quitta cette place, on ne sait pour quelle raison, dix mois après, et la reprit en 1641. Il fut l'un des membres de l'association d'où sortit ensuite la société royale de Londres; mais il mourut en 1652, avant la formation de cette compagnie savante. On a de lui un bon traité de gnomonique, 1638, in-8°., et d'autres ouvrages publiés après sa mort, sous les titres suivants: I. *Posthuma Fosteri*, 1652, in-4°. II. Quatre *Traités de gnomonique* (1), 1654, in-4°. III. *Le Secteur perfectionné* (*the Sector altered*), ibid., 1661, in-4°. IV. *Mélanges* ou *Veillées mathématiques* (tant en latin qu'en anglais), 1659, in-fol. On remarque dans ces Mélanges l'*Epitome* d'Aristarque de Samos *de magnitudine solis et lunæ*, et la traduction latine des *Lemmata* d'Archimède, faite par Jean Greaves sur un manuscrit arabe, revue et corrigée par Foster. (*Voyez* Archimède.) Il avait fait des observations d'éclipses, et avait inventé et perfectionné plusieurs instruments d'astronomie et de mathématiques. — Deux autres savants du nom de Foster ont également écrit sur des objets de mathématiques. Guillaume Foster a publié, en 1633, in-4°. la traduction anglaise de deux ouvrages composés en latin par Oughtred, géomètre fameux dans son temps et dont il avait été le disciple; l'un sur des *cercles de proportion*, espèce de cadran logarithmique; l'autre sur un *instrument horizontal*, servant à résoudre tous les problèmes qui exigent ordinairement l'usage du globe, et à tracer des cadrans sur toutes sortes de plans. — Marc Foster publia en anglais, en 1690, une *Trigonométrie arithmétique*, dans laquelle il donne le moyen de résoudre tous les triangles rectilignes par l'arithmétique simple et sans le secours des tables. X—s.

FOSTER (Jacques), théologien anglais de la classe des *dissenters*, était fils d'un foulon; il naquit à Exeter en 1697, et reçut son instruction dans cette ville. Il fut admis à prêcher en 1718, et s'acquit de la célébrité; mais il excita contre lui la clameur

(1) Dans ses divers ouvrages sur la gnomonique, commentés en Angleterre par beaucoup d'autres *au reste*, Foster donne l'ingénieux procédé des *échelles gnomoniques*. Cette méthode, la plus expéditive et la plus exacte de toutes, est très usitée en Angleterre; elle était presque inconnue en France avant la publication de l'*Encyclopédie*. Quelques auteurs attribuent l'invention de ces échelles à Edmond Gunter.

populaire, en adoptant des sentiments particuliers, dans une controverse très animée, sur la doctrine de la Trinité. Obligé de quitter son pays natal, il se retira à Melbourne, dans le comté de Somerset, dont le même motif l'éloigna aussi quelque temps après. Il dirigea ensuite deux congrégations religieuses à Colesford et à Wokey. Un *Essai sur les principes fondamentaux*, où il s'attachait à démontrer que la foi en la Trinité n'est pas une des bases du christianisme, essai qu'il fit imprimer en 1720, avec un sermon sur la résurrection de J. C., alarma une partie de ses auditeurs, et lui attira des dégoûts qui le forcèrent d'aller chercher un asile ailleurs : il trouva cet asile à Trowbridge dans le comté de Wilt; mais n'y voyant point dans l'exercice de son état des moyens d'existence suffisants, il eut l'idée de le quitter, et d'apprendre le métier d'un gantier, chez qui il s'était mis en pension. Au bout de quelque temps, celui-ci, regrettant de voir un mérite aussi distingué enseveli dans un magasin, lui procura la connaissance d'un riche particulier, qui le garda deux ans auprès de lui en qualité de chapelain. Étant allé à Londres, il obtint la permission de prêcher devant une congrégation considérable. L'éloquence qu'il déploya dès la première fois qu'il parut dans la chaire, fit une impression très profonde sur le célèbre médecin Méad, qu'une pluie d'orage avait porté à chercher un asile dans le temple. Ce médecin, que ses occupations et les distractions de la société avaient en quelque sorte enlevé à la religion, se sentit édifié. Ayant attendu la fin du sermon, il s'approcha de Foster, le remercia du bien qu'il avait fait à son ame, et l'invita à le venir voir. Ils devinrent amis intimes, et Méad comptait cette circonstance comme une des plus heureuses de sa vie. Cette liaison fut très utile à Foster, qui en 1724 devint pasteur de la congrégation de Barbican à Londres, où il continua d'officier pendant vingt années. *Sa Défense de l'utilité, de la vérité et de l'excellence de la révélation chrétienne*, qu'il publia, en 1731, contre l'ouvrage de Tindal, *le Christianisme aussi ancien que la création*, et qui est écrite à la fois avec force et modération, eut beaucoup de succès : Tindal lui-même déclara que Foster était de tous ses antagonistes le seul dont il redoutait la dialectique, mais qu'il le respectait et l'aimait comme un homme sincère et de bonne foi. Foster eut ensuite à soutenir une autre controverse avec le docteur Henri Stebbing, qui y répandit un peu de cette virulence et de cette dureté d'expression que lui avaient fait contracter ses démêlés avec Warburton. En 1744, Foster fut nommé pasteur de l'église indépendante de Pinner's Hall. A la suite d'une vive controverse qui s'était élevée au sujet du baptême, Foster, demeuré convaincu de la nécessité de l'immersion, se fit baptiser de nouveau, à l'âge de plus de 40 ans. La réputation dont il jouissait comme prédicateur, se soutint jusqu'à la fin. Il commença, dès 1728, à prononcer dans le quartier appelé Old Jewry, chaque semaine, des leçons du soir, qui eurent pendant 20 ans une vogue extraordinaire. La chaleur de son ame était secondée par une élocution douce à la fois et énergique, et par un geste animé. Son indifférence pour l'argent l'avait empêché de songer à se ménager quelques ressources pour la vieillesse : ses amis y suppléèrent en ouvrant des souscriptions

pour l'impression de ses *Discours sur la religion naturelle et la vie sociale*, en 2 vol., 1749-1752. Le saisissement qu'il éprouva en accompagnant à l'échafaud en 1746 le lord Kilmarnock, paraît avoir porté un coup funeste à sa constitution. L'université d'Aberdeen lui conféra, en 1748, le degré de docteur en théologie. Il mourut paralytique, le 5 novembre 1753. Il n'était ni fanatique ni superstitieux; mais on a peine à lui attribuer, comme l'a fait le lord Bolingbroke, cet aphorisme impie, que *là où le mystère commence, la religion finit.* Outre les écrits cités ci-dessus, on a de lui des *Traités sur l'hérésie*, des *Discours funèbres*, et quatre volumes in-8°. de *Sermons*, traduits en partie en français par J. N. S. Allamand, Leyde, 1759, in-8°.

X—s.

FOSTER (Sir Michael), jurisconsulte anglais, né en 1689, à Marlborough, dans le Wiltshire, passa, de l'université d'Oxford, au collége du Temple, et exerça la profession d'avocat à Marlborough, puis à Bristol, dont il fut choisi *Recorder* en 1735. Il publia, dans le cours de cette année, un examen de l'exposé *du pouvoir ecclésiastique*, présenté dans le *Codex juris ecclesiastici Anglicani*, pamphlet qui lui mérita la reconnaissance des amis de la liberté, comme opposant une barrière puissante aux principes dangereux renfermés dans le livre de l'évêque Gibson. (*Voyez* Edmond Gibson.) Il eut plusieurs éditions, et occasionna une vive controverse. Foster s'était fait un nom dans l'exercice de sa profession; et en 1745, il fut élu juge de la cour du banc du roi et créé chevalier: il occupa cette place jusqu'à sa mort, avec un grand caractère d'intégrité et d'habileté. En 1762, il publia un *Rapport sur les procédures de la commission instituée pour le jugement des rebelles, en 1746, dans le comté de Surrey, et sur d'autres causes de la couronne; suivi de Discours sur quelques parties du droit de la couronne* (crown law). Cet ouvrage jouit d'une grande estime en Angleterre, et a mérité à son auteur les éloges du célèbre Blackstone. Il a été réimprimé en 1776, et de nouveau à Londres, in-8°., avec des améliorations, par un neveu de Foster, Michel Dodson. Foster mourut le 7 novembre 1763.

X—s.

FOSTER (Jean), savant philologue anglais, naquit à Windsor en 1731, et fit ses premières études au collége d'Eton, où son application au travail et une sobriété rare à son âge lui méritèrent l'intérêt de ses supérieurs. Admis, en 1748, à l'université de Cambridge, il y devint, en 1750, associé du collége du Roi; et, peu de temps après, le docteur Edouard Barnard, célèbre maître de l'école d'Eton, l'appela auprès de lui pour en faire l'un de ses adjoints. Ce choix, vu la sévérité qu'y apportait toujours cet instituteur célèbre, était le meilleur témoignage qu'on pût rendre de la capacité de Foster. Le docteur Barnard, ayant résigné ses fonctions en 1765, le fit choisir pour lui succéder. Foster avait en effet toutes les qualités nécessaires pour occuper cette place, excepté la douceur et la politesse de manières, auxquelles son prédécesseur avait particulièrement accoutumé tout ce qui était dans sa dépendance. Ses emportements avaient déjà influé d'une manière funeste sur sa santé, lorsqu'il prit le sage parti d'offrir de lui-même sa démission. Le roi le dédommagea de ce sacrifice, en lui donnant, en 1772, un canonicat dans l'église de Windsor. Sa santé étant

alors altérée; il alla, pour la rétablir, prendre les eaux de Spa, où il mourut au mois de septembre 1773. On n'a imprimé de lui qu'un ouvrage, mais qui suffit pour prouver son érudition, sa sagacité, son goût et sa candeur : *Essai sur la nature différente de l'accent et de la quantité, avec leur usage et leur application dans la prononciation des langues anglaise, latine et grecque; contenant un précis et une explication des tons anciens, et une Défense de l'accentuation moderne, contre les objections d'Isaac Vossius, Henninius, Sarpedonius, le docteur Gally et autres auteurs,* Cambridge, 1763, in-8°. (en anglais.) On y trouve une version latine du poème adressé par Marc Musuro à Léon X (*Voy.* Musuro). On a conservé avec soin les manuscrits de plusieurs de ses exercices de collége. X—s.

FOSTER (Mistriss Anne Emelinde), née Mastermann, naquit en 1747, à Margate, et entra dans le monde avec tous les avantages que donnent la beauté, l'esprit et la fortune; mais une aventure d'amour qu'elle eut avant sa seizième année, irrita tellement son grand-père contre elle, qu'il la déshérita entièrement. Elle perdit par-là 3,000 livres sterl. de rentes annuelles. Mariée deux fois, son second mari l'abandonna, et la laissa dans une extrême pauvreté, d'où les ressources réunies d'une petite école, du travail de l'aiguille, et de la composition de quelques ouvrages littéraires, ne purent la tirer. Elle mourut à Margate, le 24 mars 1789, âgée de 42 ans. On cite, parmi ses productions, un roman intitulé : *La Vieille fille* (The old maid). X—s.

FOTHERBY, navigateur anglais, fut envoyé, en 1614, avec Baffin, pour faire des découvertes dans le Nord. Après avoir éprouvé de grandes difficultés, ils s'avancèrent jusqu'à la pointe du Spitzberg, nommée *Redbeach.* Elle était au loin, entourée de glaces, sur lesquelles ils furent obligés de marcher pour arriver à la côte. « Notre espoir d'y trouver quelques » portions de baleines, dit Fotherby, » fut déçu; mais, en revanche, nous » y avons vu ce que nous ne comptions » pas voir, une immense quantité de » glaces qui, du rivage où elle était » amoncelée, s'étendait dans la mer » à une distance où la vue ne pouvait » atteindre. » Le 1er. août, ils partirent de Fair Haven, situé vers la pointe nord-est du Spitzberg, pour essayer de passer au nord, puis au nord-est en traversant les glaces: à peine eurent-ils fait huit lieues, qu'ils en rencontrèrent qui venaient du sud-est et du nord-ouest. L'eau de la mer gela de l'épaisseur de quelques lignes. Fotherby se trouvait alors au-delà du 80e. degré de latitude boréale. Il prit le parti de retourner en Angleterre. L'année suivante, la compagnie de Russie renvoya Fotherby à la découverte d'un passage au Nord; mais ce navigateur ne put, à cause des glaces, aller plus loin que dans le précédent voyage. Il marqua sur une carte tout ce qui avait déjà été découvert du Spitzberg dans l'espace compris entre le 71e. et le 80e. parallèles nord, depuis le cap Hackluyt jusqu'au 26e. degré dans l'est. L'espace qui n'était pas occupé par la terre, se trouvait obstrué par les glaces. Le récit de ces deux tentatives prouve que, nonobstant l'opinion de plusieurs géographes et naturalistes renommés, la mer peut geler, puisque six semaines après le solstice d'été, sa surface était déjà prise: en hiver, elle ne doit former qu'une masse de glaces. De nos jours, le voyage du capitaine Phips a

démontré que, si les anciens navigateurs n'avaient pas réussi à franchir l'obstacle que leur opposaient les glaces, c'est qu'il était insurmontable. E—s.

FOTHERGILL (Jean), célèbre médecin anglais, naquit le 8 mars 1712, à Carr-end, près Richemont, dans le comté d'York. Son enfance fut confiée à la tendre amitié de son aïeul maternel, Thomas Hough, riche habitant du Cheshire, qui le plaça dans la maison d'éducation de Sedberg, dirigée par les quakers. Ces habiles instituteurs ne tardèrent pas à découvrir chez leur jeune pupille le germe des plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Doué d'une sensibilité profonde, Fothergill crut avec raison que la médecine lui fournirait constamment l'occasion de soulager ses frères, et d'être utile à l'humanité. Agé de seize ans, il étudia d'abord, sous les auspices de l'excellent pharmacien Bartlett, l'art, trop négligé par les médecins, de préparer les remèdes. Il se rendit ensuite à la célèbre université d'Édimbourg, et devint le disciple le plus assidu et le plus chéri du savant Alexandre Monro. La dissertation qu'il soutint en 1737, pour obtenir le doctorat, *De emeticorum usu in variis morbis tractandis*, tient un rang distingué dans le *Thesaurus medicus* de Guillaume Smelhe. Persuadé que ce titre ne lui donnait pas encore le droit d'exercer une profession dont il ne possédait que la théorie, il suivit pendant plusieurs années les visites des médecins de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres. En 1740, il fit, avec quelques amis, en Hollande, en France et en Allemagne, un voyage, dont il traça une ébauche dans une lettre latine au docteur Cuming, de Dorchester. De retour dans sa patrie, Fothergill se livra sans relâche à la pratique. Pour ne point manquer d'occupations, dans une ville où il était peu connu, il consacra principalement ses soins à la classe des pauvres, qui ne possédaient point encore à cette époque la précieuse ressource des dispensaires. Ses premiers pas furent marqués par des succès; et bientôt une angine gangreneuse, qui devint épidémique en 1746, fournit au jeune praticien l'occasion de montrer dans tout son éclat le génie observateur dont il était doué. La maladie, traitée généralement par la saignée, les purgatifs et les débilitants, faisait d'horribles ravages. Fothergill suivit une méthode plus rationelle, et conséquemment plus heureuse. Les vomitifs, donnés avec ménagement, une petite quantité de vin ajoutée aux boissons, les acides minéraux préférés aux végétaux, et les amers, furent les moyens qu'il employa, et il guérit presque tous les malades confiés à ses soins. Dès-lors sa réputation fut parfaitement établie: appelé de toutes parts, on le cherchait d'autant plus, qu'il était plus difficile de l'avoir. Toutefois ce traitement judicieux, auquel Fothergill dut tant de gloire et de fortune, avait été indiqué par les médecins italiens, et pratiqué à Londres même par le trop modeste Leatherland, qui ne voulut pas être nommé. Les plus célèbres académies de l'Angleterre, la société royale, celle de médecine, celle des antiquaires, le collége des médecins de Londres et celui d'Édimbourg, admirent Fothergill dans leur sein; toutes ces sociétés reçurent de lui de nombreux et riches tributs. Passionné pour l'histoire naturelle et l'économie rurale, il acheta, en 1762, à Upton en Essex, un champ très vaste, qu'il convertit en un jardin magnifique, dans lequel il réussit à acclimater une foule de plantes

étrangères, importantes à la médecine et aux arts, et dont Lettsom a publié un excellent catalogue. Chaque année, il distribuait, dans les trois royaumes, et dans les colonies anglaises, un grand nombre de ces utiles végétaux. Il récompensait généreusement les personnes qui lui procuraient des objets rares; il faisait même voyager des naturalistes à ses dépens. Son cabinet zoologique et minéralogique était, au rapport de Solander, un des plus complets de l'Angleterre. La santé délicate de Fothergill ne lui permettant plus de supporter les fatigues sans cesse renaissantes d'une immense pratique, il résolut, en 1765, de suspendre chaque année ses occupations pendant deux mois, et de passer ce temps à Lee-hall, près du lieu qui avait été son berceau. Il dut probablement à cette mesure, ainsi qu'aux tendres soins de ses parents et de ses amis, l'avantage de pousser sa carrière jusqu'à 69 ans. Il mourut généralement regretté le 26 décembre 1780. L'épitaphe qu'on mit sur son tombeau est d'une simplicité énergique et touchante : *Ci-gît le docteur Fothergill, qui dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux.* Guillaume Hird, Gilbert Thompson, Jean Elliot, Jean Coakley Lettsom, célébrèrent les vertus et les talents de leur estimable compatriote; mais le plus bel hommage qu'on ait offert à sa mémoire, est sans contredit le brillant éloge prononcé, en 1782, par Vicq-d'Azyr, au sein de la société royale de médecine de Paris. Il a été plusieurs fois imprimé sous divers formats, et certes il méritait cet honneur. Fothergill, dit l'éloquent secrétaire, était quaker sans être trembleur. Ce fut lui qui fit au roi le compliment d'usage lors de son avénement au trône. Appelé par des personnes de la plus haute qualité, et ne pouvant ôter son chapeau ni s'incliner devant ceux qu'il visitait, il devait souvent être accusé de manquer aux égards. Il y suppléait par une grande affabilité, qui marquait assez d'intérêt pour tenir lieu de la révérence ordinaire. Il s'approchait du malade avec tant d'empressement, qu'il paraissait avoir seulement oublié de faire le *salut*. Son existence toute entière fut signalée par des traits de bienfaisance, dont les exemples sont malheureusement bien rares. Il fonda une maison d'éducation gratuite pour les orphelins, et fut l'éditeur des livres destinés à leur instruction. Knight et le capitaine Carver vécurent long-temps de ses largesses. Il avait acheté un terrain pour y cultiver quelques arbres étrangers; mais une pauvre famille qui l'habitait, vint réclamer sa pitié: Mes vœux sont à leur comble, s'écria Fothergill, au lieu de végétaux que j'aurais plantés, ce sont des hommes que je nourrirai; et il renonça dès-lors à ses projets de culture. Animé de la plus ardente philantropie, et du patriotisme qui en est inséparable, il ne cessa de faire des efforts prodigieux pour prévenir la scission des Anglo-Américains, et pour l'abolition du commerce des nègres. Je doute, dit à ce sujet l'immortel Franklin, qu'il ait existé un homme plus digne que Fothergill de l'estime et de la vénération universelles. Il s'agit maintenant de considérer, de juger le littérateur, l'écrivain. C'était dans les recueils périodiques surtout que Fothergill aimait à consigner le résultat de ses méditations et de ses travaux. Les premières observations dont il enrichit les *Transactions philosophiques* de 1744 et de 1745, sont curieuses. Il examine l'origine de l'ambre gris, les espèces

variées de manne, la rupture du diaphragme, l'éruption bruyante du gaz par le pénis. Les nombreux mémoires qu'il inséra parmi ceux de la société médicale de Londres, tiennent un rang fort distingué dans cette collection importante, et peuvent se diviser en plusieurs classes. La plupart ont pour objet la thérapeutique et la pharmacologie. 1°. L'auteur donne, d'après Russel, la description de la plante qui produit la scammonée d'Alep, et rend compte du succès avec lequel il l'a cultivée en Angleterre. 2°. Il signale l'utilité du quinquina joint à de petites doses de mercure doux pour guérir les scrophules, et l'efficacité de ce sel métallique contre la sciatique, le lombago et les vers. 3°. Il préconise la vertu anticancéreuse de la ciguë, bien qu'il n'ait pas guéri un seul cancer par l'usage de cette plante, à laquelle les médecins français ont renoncé, après avoir été un moment séduits par les promesses fastueuses du docteur autrichien Stœrck. 4°. Il expose l'histoire botanique, chimique et médicale de la vintérane et du cachou, sur lesquels on ne possédait avant lui que des renseignements incomplets. Les observations de Fothergill relatives à la pathologie, à la médecine pratique et à la chirurgie, présentent un vif intérêt; aussi plusieurs ont-elles été publiées isolément, et traduites en diverses langues. 5°. *Sur la coqueluche*, guérie par l'émétique, à très faibles doses, incorporé dans une terre absorbante. 6°. *Sur l'hydropisie*, et sur les inconvénients de trop retarder la ponction. 7°. *Sur les ulcères chroniques des jambes.* La médication proposée réunit tous les avantages: il faut d'abord calmer l'inflammation par les émollients, puis appliquer un linge très fin, trempé dans l'eau végéto-minérale, ensuite une plaque mince de plomb, soutenue par un bandage. 8°. *Sur la phthisie.* L'auteur s'élève avec autant de force que de raison contre l'abus des substances balsamiques et du quinquina, dont l'emploi judicieux est parfaitement déterminé. 9°. *Sur le rhumatisme fébrile de la face.* 10°. *Sur l'angine de poitrine*, espèce d'étouffement spasmodique, principalement causé par une accumulation de graisse. 11°. *Description du mal de gorge accompagné d'ulcères, qui a régné en Angleterre*, Londres, 1748, in-8°.; ibid., 1751, in-8°.; traduite en français par de la Chapelle, Paris, 1749, in-12. Ce mal de gorge est précisément l'angine gangreneuse épidémique, dont l'heureux traitement valut à Fothergill tant de richesse et de renommée. 12°. *Remarques sur l'hydrocéphale interne, ou hydropisie des ventricules du cerveau*, traduites en français par M. Bidault de Villiers, Paris, 1807, in-8°. Vicq-d'Azyr regarde ce fragment de monographie comme un des tableaux les plus finis que l'on ait jamais tracés en médecine. 13°. *Conseils aux femmes de quarante à quarante-cinq ans, ou conduite à tenir lors de la cessation des règles*, traduits et extraits des observations et recherches de la société médicale de Londres, et augmentés de notes, par Petit-Radel, Paris, 1800, in-12; ibid., 1812. Il en existe une autre traduction française, également avec des notes, par M. Giraudy, Paris, 1805, in-8°. On doit à Fothergill plusieurs écrits intéressants d'hygiène publique : il a perfectionné l'art de rappeler les noyés à la vie, prouvé la nécessité de transporter les sépultures hors des villes, indiqué les moyens de rendre les incendies plus rares. Il a puissamment secondé le philantrope Howard dans

ses généreux desseins pour l'amélioration du sort des prisonniers. Il a payé le dernier tribut aux mânes de ses deux amis, Pierre Collinson et Alexandre Russel. Tous ses écrits ont été rassemblés après sa mort, et publiés en anglais, d'abord par Elliot, Londres, 1781, in-8°.; puis par Lettsom, Londres, 1783, 3 vol. in-8°.; ibid., 1784, in-4°.; en allemand (traduits de l'anglais et du latin, avec des notes), Altenbourg, 1785, 2 vol. in-8°. Linné fils a consacré au docteur Fothergill, sous le nom de *Fothergilla*, un genre de plante, composé jusqu'à présent d'une seule espèce : c'est un joli petit arbuste de la Caroline, placé, quoique hermaphrodite, dans la famille des juliflores ou amentacés, à côté de l'aune, dont il a le feuillage. C.

FO-THOU-TCHHING, célèbre Samanéen, qui contribua puissamment à l'établissement de la religion de Bouddha à la Chine, était né dans la contrée que les Chinois nomment *Thian-tchou*, c'est-à-dire, dans l'Hindoustan, et sa famille se nommait *Pe*. Il s'était livré de bonne heure à l'étude, et avait fait de très grands progrès dans les sciences occultes. L'an 310, il vint s'établir à Lo-yang, à présent Ho-nan, l'une des capitales de la province de ce nom. Cette ville était alors la résidence des rois Tchao antérieurs, princes d'origine Hioung-nou, qui régnèrent dans le nord et l'occident de la Chine, depuis l'an 308 jusqu'en 329. Ce fut à la cour de ces princes tartares que Fo-thou-tchhing fit les premiers essais du pouvoir qu'il prétendait exercer sur la nature, mais qu'il avait en effet sur les hommes simples et peu instruits. Il débuta par assurer qu'il avait déjà vécu plus de cent années, qu'il se nourrissait d'air, et qu'il pouvait passer plusieurs jours sans prendre d'autres aliments. Le nom chinois qu'il avait adopté, significatif comme tous ceux de la Chine, et probablement traduit de celui qu'il avait porté dans l'Inde, voulait dire *pureté de Bouddha*. Il se flattait d'entretenir un commerce avec les esprits, et de pouvoir, par ses enchantements, tenir à sa disposition les bons et les mauvais génies. On raconte qu'il avait au côté de sa robe une ouverture qui, pendant le jour, était toujours fermée avec des cordons de soie; mais la nuit, quand il se mettait à l'étude, il entr'ouvrait sa robe, et il jaillissait de son sein une lumière qui éclairait toute sa maison. Les jours consacrés au jeûne et à la purification, il se rendait au bord d'une rivière; et là, tirant par cette ouverture son cœur et ses entrailles, il les lavait avec soin, pour les remettre ensuite à leur place. Il avait un talent tout particulier pour expliquer le son des cloches, et il en tirait, pour les événements heureux ou malheureux, des pronostics que le succès ne démentit jamais. Chi-le, prince tartare, qui renversa la dynastie des Tchao antérieurs, et leur fit succéder sa famille, sous le nom de *Tchao* postérieurs, ayant envoyé ses troupes à Lo-yang, et cette ville ayant été pillée et ravagée, Fo-thou-tchhing se retira dans un lieu désert, pour se livrer en paix à ses exercices de piété, et y observer sans risques les événements. Il n'avait pas jugé prudent de se présenter à Chi-le, parce que ce nouveau souverain avait été d'abord fort mal disposé à l'égard des *Chamen* ou Samanéens. Tous ceux qu'il avait rencontrés, avaient été mis à mort; et il en avait ainsi péri un très grand nombre. Néanmoins Fo-thou-tchhing crut pouvoir se fier au généralissime des armées de Chi-le, nommé

Kouo-he-lio, qui lui donna un asile dans sa maison. Bientôt l'influence des avis dont le Samanéen payait la protection du général, se fit remarquer au dehors. Il prévoyait avec certitude quel devait être le succès de chaque combat, et faisait prendre d'avance les dispositions convenables. Chi-le, qui s'aperçut de ce surcroît de prudence et d'habileté, conçut quelques soupçons ; et s'en étant éclairci, il apprit de Kouo-he-lio, qu'un Cha-men, instruit dans l'art de la magie, ou, pour mieux dire, un esprit, était venu loger chez lui, et qu'il n'avait eu qu'à profiter de ses leçons. Le prince ordonna qu'on fît venir devant lui le Samanéen, pour juger par lui-même de ses connaissances. Fo-thou-tchhing, dont la fortune dépendait de cet examen, redoubla d'attention pour en sortir à son honneur. Il prit un vase d'airain plein d'eau, et ayant brûlé des parfums et prononcé des paroles magiques, on en vit sortir un lotos bleu, éclatant comme le jour. Il ne s'en tint pas à ce prestige, et voulut mériter, par des services réels, la faveur qu'il ambitionnait. Les habitants de la ville de Fang-theou, au nord du Hoang-ho, avaient formé le projet de massacrer l'armée de Kouo-he-lio, pendant la nuit. Il en avertit ce général, qui dut la conservation de ses troupes aux précautions que cet avis lui fit prendre. Chi-le pourtant voulut encore éprouver Fo-thou-tchhing ; mais après divers essais, dont celui-ci sut toujours se tirer avec succès, il ne mit plus de bornes à sa confiance, et ne chercha qu'à tirer parti des talents de cet homme extraordinaire. La source qui fournissait de l'eau aux fossés de la ville de Siang-koue, où Chi-le faisait sa résidence, vint à tarir tout à coup. Fo-thou-tchhing fut prié d'y remédier. Il se rendit donc à la fontaine située à une demi-lieue au N. O. de la ville. Il y fut suivi d'un peuple immense, et surtout d'une foule de Tao-sse, sorte de sectaires chinois, éternels rivaux des Bouddhistes, qui eussent été charmés de le surprendre en défaut. En présence de tout le monde, Fo-thou-tchhing se fit apporter des coussins, s'assit au-dessus de la fontaine, brûla des parfums de la Perse, et répéta plusieurs longues prières. Il fit ces cérémonies pendant trois jours. Au bout de ce temps, l'eau commença à couler en abondance, et alla remplir les fossés de la ville. On vit aussi sortir de la fontaine un petit dragon, long de cinq à six pouces, qui se laissa aller au fil de l'eau. En l'apercevant, tous les Tao-sse prirent la fuite précipitamment. Les Sian-pi, nation de Tartares orientaux, étant venus avec leur chef Thouan-mo-po, pour attaquer Chi-le, ce prince alla consulter Fo-thou-tchhing, qui lui répondit : « Le son » des cloches m'a appris que demain, » à l'heure du repas, Thouan-mo-po » serait pris. » Chi-le monta sur les remparts ; mais, ne voyant aucune troupe entre lui et l'armée ennemie, il craignit d'avoir été trompé, et envoya une seconde fois consulter le Samanéen. « Dans ce moment même, » dit celui-ci, les ennemis doivent » être prisonniers. » En effet, des soldats, qui, à l'insu de Chi-le, étaient en embuscade au nord de la ville, sortirent, et cernèrent toute l'armée des Sian-pi. Lieou-yao, roi des Tchao antérieurs, voulut tenter un dernier effort contre Chi-le, et marcha à sa rencontre avec tout ce qui lui restait de troupes fidèles. Chi-le eut encore recours à son oracle, qui lui répondit : « Le son des cloches remuées » ensemble a exprimé les mots suivants, qui sont des mots d'une » langue barbare : *sieou-tchi, ti le-*

» *kang, pou-kou, khiu-tho-tang.* Le » premier, c'est l'armée; le second » signifie *sortira;* le troisième désigne » le trône étranger de Lieou-yao, et » le quatrième veut dire *sera pris.* » Cela signifie que notre armée vain- » cra, et prendra Lieou-yao. » Il ordonna ensuite à une jeune vierge de se purifier pendant sept jours, de prendre après ce temps du fard mêlé dans de l'huile de chanvre, et de s'en oindre le corps. Mais, à peine eut-elle pris de ce fard dans sa main, qu'elle aperçut une grande clarté, et s'écria, tout effrayée : « Je vois une » multitude innombrable d'hommes » et de chevaux, et je distingue parmi » eux un homme d'une taille élevée, » avec un cordon de soie écarlate » autour du bras. » Le Samanéen dit : C'est Lieou-yao lui-même. Chi-le, rassuré par les promesses de Fo-thou-tchhing, se mit à la tête de ses troupes, attaqua Lieou-yao, le prit, s'empara de Lo-yang, et mit ainsi fin à la dynastie des premiers Tchao. Fo-thou-tchhing, revêtu de nouveaux honneurs, continua de résider à sa cour, et de reconnaître ses bienfaits par d'importants services. Il y avait un général de Chi-le, qui était de la même famille tartare que ce prince, et qui était surnommé *Thsoung :* ce mot désigne l'ail en chinois. Chi-thsoung était sur le point de se révolter. Fo-thou-tchhing, qui eut connaissance de ses projets, en avertit Chi-le d'une manière détournée. « Cette année, lui » dit-il, il y aura dans l'ail des vers » qui feront mourir ceux qui en man- » geront : il faut défendre au peuple » l'usage de l'ail. » A cette défense, Chi-thsoung se crut découvert, et prit la fuite. Chi-le avait un fils qu'il aimait tendrement : ce jeune homme, nommé *Pin*, fut attaqué d'une maladie cruelle, et succomba en peu de jours. On était sur le point de l'ensevelir. Chi-le fit appeler Fo-thou-tchhing, et lui dit, en versant des torrents de larmes : « J'ai entendu dire qu'autre- » fois Phian-thsio rendit la vie au » prince héritier de Koue ; un tel » miracle est-il au-dessus de votre » puissance? » Fo-thou-tchhing se fit aussitôt apporter une branche d'arbousier, l'imprégna d'eau, fit des aspersions, et tendit la main à Pin, en lui disant : *Levez-vous.* Le jeune prince ressuscita aussitôt, et, en peu de jours, il eut entièrement recouvré la santé. Un semblable prodige ne manqua pas d'attirer à Fo-thou-tchhing une foule de disciples, au nombre desquels se trouvaient les enfants même de Chi-le. Mais le bonheur dont on jouissait à la cour de ce prince, fut bientôt interrompu. Un jour, par le temps le plus serein, l'air étant parfaitement tranquille, une des cloches qui étaient sur la tour du monastère où habitait le Samanéen avec ses disciples, vint à sonner tout à coup. « Ce son, dit Fo- » thou-tchhing à ceux qui l'entou- » raient, annonce que le royaume » aura cette année même un grand » sujet de deuil. » En effet, Chi-le mourut dans le courant de l'année, et Khi-loung s'empara du trône. Il transporta sa cour à Ye, et y fit venir Fo-thou-tchhing, qu'il combla de plus d'honneurs que ne lui en avait jamais accordé son prédécesseur. C'est à ce règne qu'on peut placer l'époque des véritables progrès de la religion bouddhique à la Chine, progrès que les Taosse et les lettrés cherchèrent en vain à arrêter, les premiers en rivalisant avec les Bouddhistes de prestiges et d'impostures, et les autres en faisant des représentations conformes à la droite raison et à la plus saine politique. Les peuples coururent en foule aux monastères de Fo-thou-tchhing :

beaucoup y embrassèrent la vie religieuse et contemplative; et le nombre en devint si grand, que Khi-loung fut enfin forcé de prêter l'oreille aux réclamations des lettrés, sur un objet qui intéressait si puissamment les mœurs chinoises. Cela commença à jeter quelque froideur entre Fo-thou-tchhing et lui. Une autre chose vint augmenter ce mécontentement. Le prince Souï, fils de Khi-loung, perdit un de ses enfants, malgré la promesse qu'un habile médecin et un Tao-sse, qui le soignaient, avaient faite de le sauver. Fo-thou-tchhing avait prédit cet événement; mais il ne put ou ne voulut pas employer le talent dont il avait fait preuve pour le fils de Chi-le; et depuis lors, Souï conçut contre lui une haine violente, qui obligea ce philosophe à se tenir éloigné de la cour. On fut pourtant forcé d'avoir encore recours à lui, dans une sécheresse extraordinaire qui désola le royaume. Les cérémonies en usage à la Chine, dans ces circonstances, n'ayant produit aucun effet, Fo-thou-tchhing fut prié de remédier à ce fléau. A peine eut-il commencé ses conjurations, qu'un dragon blanc, a deux têtes, descendit sur l'autel; et le jour même une pluie abondante vint fertiliser plusieurs centaines de lieues de pays. On continua depuis de le consulter dans différentes circonstances, pour expliquer des songes, tirer des présages, et donner la clef de ces phénomènes naturels, auxquels les Chinois ont toujours attaché des idées superstitieuses. Mais enfin, il y eut, entre le prince et lui, une grande brouillerie, au sujet de peintures et de portraits d'hommes célèbres, qu'on avait ordonnés pour un temple nouvellement construit. Khi-loung fut si mécontent de la manière dont les peintures avaient été exécutées, qu'il ne voulut plus parler à Fo-thou-tchhing. Celui-ci se voyant perdu dans l'esprit de son maître, se fit creuser un tombeau à l'occident de la ville de Ye, et dit à ses disciples : « L'année meou-» chin du cycle (350), il doit éclater » beaucoup de troubles, et l'année » i-yeou (351), la famille Chi sera » totalement détruite. Ainsi donc, » avant de voir de pareils malheurs, » je vais me soumettre aux lois de la » transmigration. » Il mourut en effet dans le monastère de Ye-koung. L'historien chinois, qui m'a fourni les détails précédents (1), ne marque point l'année de sa mort; mais il paraît certain qu'elle arriva l'an 349. Quelque temps après, il y eut un Cha-men qui vint de Young-tcheou, dans la province de Chen-si, pour lui rendre des honneurs, et visiter sa tombe. Khi-loung ordonna qu'on ouvrît la sépulture; mais on n'y trouva qu'une pierre à la place du corps de Fo-thou-tchhing. Khi-loung, faisant allusion au nom de sa famille, *Chi*, qui signifie *pierre*, dit: « Cette pierre, c'est moi. Vous pou-» vez aussi m'ensevelir; car je ne tar-» derai pas à mourir. » Effectivement, il tomba malade, et mourut l'année suivante. Sa mort fut le signal de grands troubles et du renversement de sa famille, conformément à la prédiction de Fo-thou-tchhing. Quelle que soit l'opinion que le vulgaire ait pu concevoir de ce dernier, on ne peut se refuser à voir en lui un homme extraordinaire, au moins par le talent qu'il eut, au milieu de ses rivaux et de ses ennemis, de maintenir sa réputation intacte, et de savoir choisir à propos, pour les prestiges dont il soutenait sa doctrine, les temps, les lieux et les spectateurs. La philo-

(1) *Hist. de la dynastie des Tsin*, 2e partie, *Biographie*, ch. 9, p. 13 et suiv.

sophie qu'il professait, née des antiques écoles de l'Inde, et sœur de celle de Pythagore, ne dédaignait pas ces moyens, que la stricte morale désavoue, mais que la politique s'est toujours permis dans les contrées et dans les siècles où ils peuvent être employés avec succès. Ceux qui connaissent les importants services que la secte de Bouddha a rendus à l'humanité, en contribuant à la civilisation des Tartares, et consacrant au repos et à la paix plusieurs des régions de la Haute-Asie, ne sauraient blâmer Fo-thou-tchhing d'avoir mis en usage, pour son établissement, des moyens que les philosophes les plus sévères de l'antiquité ont souvent appelés à leur secours, avec des vues moins nobles, ou d'après un plan moins bien concerté. On remarquera, au reste, que les prodiges opérés par Fo-thou-tchhing sont rapportés, par les auteurs contemporains, comme étant de notoriété publique, et ayant pour témoins des peuples entiers. C'est un rapprochement de plus à établir entre lui et Apollonius de Tyane, qui passait, comme notre Samanéen, pour savoir prédire l'avenir, expliquer les présages, connaître à l'instant les événements éloignés, et même ressusciter les morts.

A. R—T.

FOUBERT (Jean), bénédictin, né à St.-Benoît-sur-Loire en 1540, élevé par les soins du cardinal Odet de Châtillon, mais plus constant que son protecteur, eut à peine prononcé ses vœux dans l'abbaye des bénédictins de sa ville natale, qu'il releva l'éclat de sa congrégation, autant par ses talents que par la sagesse de son administration. Il mourut le 18 avril 1619. On doit à Jean Foubert : I. *Histoire des Lombards*, traduite de Paul Diacre, précédée d'une préface et de la vie de cet auteur, Paris, 1603. II. *Supplément à l'Histoire des Lombards* de Paul Diacre, tiré de différents auteurs, depuis l'élection d'Hildebrand jusqu'à la prise de Pavie par Charlemagne, Paris, 1603, in-8°. Dom Foubert fut un des protecteurs du célestin Dubois, à qui nous devons le recueil intitulé : *Bibliotheca Floriacensis*. P—D.

FOUCAULT (Louis, comte de Daugnon, maréchal de), d'une famille ancienne, fut d'abord attaché au cardinal de Richelieu en qualité de page ; il entra ensuite dans la marine, se distingua dans plusieurs occasions, et obtint, en récompense de ses services, le gouvernement de l'Aunis et des îles de Ré et d'Oléron. Pendant les troubles de la fronde, le comte de Daugnon suivit le parti du prince de Condé; mais on parvint à l'en détacher en 1653, et, pour le dédommager de la perte de son gouvernement, il fut fait maréchal de France, et reçut une somme considérable. Il mourut en 1659, à l'âge d'environ quarante-trois ans. W—S.

FOUCAULT (François), prêtre, né à Orléans vers 1590. Nous le citons moins pour les traités mystiques qu'il composa, que pour les immenses services qu'il rendit comme citoyen et comme prêtre aux habitants d'Orléans, lorsqu'en 1626 une peste cruelle dépeupla leur ville. Digne imitateur de Charles Borromée, il en institua, pour le clergé de sa patrie, la confrérie qui subsiste encore. François Foucault mourut en 1640. On lui doit un livre de prières intitulé, le *Pain cuit sous la cendre apporté par un ange au prophète Elie pour conforter le moribond*; Orléans, 1631. Dans une seconde édition qui en fut faite, on substitua au titre, qui parut trop recherché, celui de *Prières*

chrétiennes pour servir de préparation à la mort. Ce livre est particulièrement utile aux victimes des maladies contagieuses. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec Nicolas Foucault, du même diocèse et de la même famille, mort le 18 avril 1692. Ses *Prônes pour tous les Dimanches de l'année,* publiés en 1696, se vendirent si rapidement que, quelques années après, on en fit une seconde édition. Ce ne fut pas le seul service que Nicolas Foucault rendit aux mœurs de son pays : temps, soins et fortune, il sacrifia généreusement tout pour l'établissement du Bon-Pasteur ou des Filles pénitentes sur le modèle de celui de Paris. Il leur assigna une maison, pourvut à leur entretien, et dans cet œuvre de miséricorde trouva des coopérateurs, qui suivirent volontiers un si bel exemple sous l'influence du cardinal de Coislin, alors évêque d'Orléans. Cet établissement du Bon-Pasteur produisait les plus heureux fruits : il disparut pendant les orages de la révolution. P—D.

FOUCAULT (Nicolas-Joseph), né à Paris le 8 janvier 1643, était fils de Foucault, secrétaire du conseil d'état, que Colbert honorait d'une confiance intime, et petit-fils, par sa mère, de ce Metezeau, qui imagina et construisit la fameuse digue de la Rochelle, en 1632. Il annonça dès l'enfance un esprit vif et pénétrant. Après avoir fait sa philosophie et son droit avec un grand succès, il débuta au barreau de la manière la plus brillante. Il obtint, étant encore fort jeune, la place de procureur-général aux requêtes de l'hôtel; mais il la dut moins à la faveur qu'à son mérite personnel. Il passa ensuite au grand conseil, où il remplit, pendant trois ans, les fonctions d'avocat-général avec une telle distinction, que le roi lui accorda la charge de maître des requêtes. Nommé intendant de la généralité de Montauban, il fut bientôt appelé à Pau pour y remplir les mêmes fonctions dans une circonstance difficile : c'était à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Il parvint, par sa sagesse, à calmer les esprits très agités dans le Béarn. Les états de la province lui en témoignèrent leur reconnaissance, en faisant frapper une médaille en son honneur. Le Poitou était en proie à des troubles. Foucault, envoyé aussi dans cette province en qualité d'intendant, y rétablit la tranquillité. Il obtint le même succès dans la généralité de Caen. Partout où il parut, il assura l'ordre, et fit respecter l'autorité publique. Il avait un talent particulier pour saisir le caractère des habitans confiés à ses soins, et le diriger à son gré. Un des plus puissants moyens qu'il employait, c'était de se conformer aux mœurs et aux usages du pays. D'un accès facile et d'une humeur égale, affable envers tout le monde, sévère à propos, il savait à la fois se faire aimer et respecter. Doué d'une conception heureuse, et familier avec les principes de l'administration, il en aplanissait aisément toutes les difficultés. Sans entrer dans des détails minutieux, il ne négligeait aucune partie de l'ensemble. Dans les différentes généralités où il résida, il s'attacha à faire construire des ponts, à pratiquer des routes. Il fonda des hôpitaux, des écoles et des chaires publiques. Les villes de Montauban, de Pau, de Poitiers et de Caen, lui doivent plusieurs établissements de ce genre. Il obtint en 1705 la formation d'une académie royale de belles-lettres à Caen. Il était littérateur aussi distingué que bon administrateur. Dans une de ses tournées en Quercy, il découvrit à l'abbaye de

Moissac le manuscrit *de Mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, et qui n'était connu que par une citation de Saint-Jérôme. Cet ouvrage a été donné au public par Baluze. On doit encore à Foucault la conservation du *Traité de l'origine de la langue françoise.* (*V.* Caseneuve.) Il se livrait particulièrement à l'étude des antiquités, et fit faire des fouilles considérables au village de Vieux, à deux lieues de Caen, dans l'ancienne ville des *Vidocasses*. Le tome Ier. des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, dont il était membre honoraire, renferme le résultat de ses observations. Les recherches qu'il fit en ce genre à Alleaume, près de Valogne, ont été consignées dans les mémoires de Caylus. Louis XIV, voulant récompenser Foucault de ses longs services, l'appela à Paris, et le nomma conseiller d'état. Il devint aussi chef du conseil de Madame. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses occupations nombreuses, il avait écrit l'histoire de l'abbé de Saint-Martin, qui existait à Caen à l'époque où il s'y trouvait. Il s'était plu à retracer, sous le titre de *Sanmartiniana*, les traits les plus piquants de la vie de cet homme ridicule par son extrême vanité, et d'ailleurs estimable par les institutions utiles qu'il a formées. (*Voy.* Saint-Martin.) Foucault n'eut pas le temps de publier ce recueil : il mourut le 17 février 1721, âgé de soixante-dix-huit ans. L—r.

FOUCHER (Paul) naquit à Tours le 4 avril 1704, d'une famille occupée au commerce de la soie. Il fit ses études chez les jésuites de cette ville, et les fit sans aucun succès. Au bout d'un assez long temps, il prit du goût pour la poésie française, s'y livra avec passion ; et bientôt, à son apathie primitive, succéda la fureur poétique. Pendant ses humanités, il lut la *Batrachomyomachie* d'Homère ; et, voulant marcher sur les traces du chantre d'Ilium, il composa, en plusieurs chants, un poème du *Combat des rats et des chats.* Cependant cette direction de son esprit était loin de répondre aux desirs de ses parents, et surtout d'un oncle, chanoine de la cathédrale, qu'il était appelé à remplacer. Foucher se rendit aux vœux de sa famille, suspendit sa lyre, et entra, en 1718, chez les oratoriens, pour se livrer à des études plus sérieuses. La mort d'un frère le rappela chez lui ; mais, ne pouvant se résoudre à embrasser la profession de commerçant, il vint à Paris faire un cours de théologie en Sorbonne, et, pour en tirer plus de fruit, il se rendit les langues anciennes familières. Des revers suspendirent la pension que lui payait son père ; il fut réduit alors à se charger de l'éducation des enfants du comte de Chateaux. Cette nouvelle condition lui procura l'amitié du chancelier d'Agueseau, grand-père de ses élèves, et de Caylus, évêque d'Auxerre. Ce dernier voulait se l'attacher ; mais la duchesse de la Tremoille le donna pour instituteur à son fils, et Foucher resta toute sa vie attaché à cette illustre maison. Admis en 1753 dans l'académie des inscriptions, il voulut partager les travaux de cette compagnie, et choisit pour objet de ses recherches les religions anciennes. Foucher a laissé sur ces matières deux grands ouvrages. Le premier, sous le titre de *Traité historique de la religion des Perses*, est composé de douze mémoires et d'un supplément, consignés dans les tomes XXV, XXVII, XXIX, XXXI et XXXIX des Mémoires de l'académie. Il l'entreprit pour réfuter l'opinion de

Thomas Hyde, qui, dans son livre *de Religione Persarum*, prétend que ce peuple connut dans le principe, et conserva dans tous les temps la religion naturelle et le culte du vrai Dieu. Foucher se déclare pour le sentiment contraire. Il passe en revue les trois époques de l'histoire des Perses, la première depuis leur établissement jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe, sous lequel vécut Zoroastre; la seconde, depuis la réformation faite par ce dernier jusqu'à la conquête de la Perse, et à la proscription du magisme par les Sarrazins, l'an 651 de notre ère; la troisième, jusqu'à nos jours. Foucher examine successivement le *sabaïsme* des Perses, qu'il dérive de l'hébreu *Tsebah*, et qu'il interprète par *adoration de l'armée celeste*, et leur dualisme établi par Manès. Il prouve qu'ils eurent un culte de latrie pour le soleil et pour le feu; il range à peu près dans la même classe les deux Zoroastres, et prend de là occasion d'examiner les systèmes de Pythagore, de Platon et des gnostiques. La lecture du Zend-Avesta, qu'Anquetil du Perron n'avait pas encore publié à l'époque où parurent ses mémoires, lui fournit depuis matière à un supplément, dans lequel il se crut obligé de rétracter ce qu'il avait dit de trop avantageux sur Zoroastre, d'après le témoignage des philosophes grecs. Il existe une traduction en allemand de son *Traité*, par J. F. Kleuker, Riga, 1781-83, 2 vol. in-4°. Le second ouvrage de Foucher, intitulé, *Recherches sur l'origine et la nature de l'Hellénisme*, ou *Religion des Grecs*, est composé de neuf mémoires et d'un supplément, imprimés dans les tomes XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVIII et XXXIX du Recueil de l'académie. Ce livre est entièrement systematique. Partisan déclaré de l'interprétation historique des fables, Foucher les explique par l'hypothèse des théophanies, c'est-à-dire de l'existence matérielle et humaine des dieux, ou de la divinisation des héros. Cette hypothèse, qu'il applique également aux Egyptiens, aux Phéniciens, aux Grecs, aux Indiens, aux Péruviens, aux Celtes, ne prouve que l'inutilité de ses efforts pour défendre un système insoutenable. On a encore de cet académicien : *Géométrie métaphysique*, ou *Essai d'analyse sur les élémens de l'étendue bornée*, 1758, in-8°. Ce livre, dans lequel il combattait quelques propositions de géométrie généralement reçues, fut tour à tour attaqué et défendu dans le *Journal des savants*, de 1759, et fournit matière aux plaisanteries de Clairault. Foucher ne fit pas difficulté par la suite de convenir, dans la société de ses amis, qu'il était parti d'un faux principe, en se persuadant que le calcul infinitésimal supposait l'existence réelle d'eléments physiques infiniment petits. Il a laissé en manuscrit des *Entretiens sur la religion*, des *traductions* d'ouvrages anglais sur la même matière, et une *Histoire de la maison de la Tremoille*. Ce dernier ouvrage qui lui donna occasion d'éclaircir quelques points de l'histoire de France par des mémoires qui furent lus à l'académie, était à la veille d'être mis sous presse, lorsque l'auteur mourut d'une attaque d'apoplexie le 4 mai 1778 : son éloge par Dupuy se trouve dans le tome XLII des Mémoires de l'académie. Foucher était du nombre, assez considérable, comme chacun le sait, des gens de lettres en butte aux sarcasmes de Voltaire. — Foucher (Simon), chanoine de Dijon, né dans cette ville en 1644, mort à Paris en 1696, fut surnommé

Tome XV page 353.

HIST. DE FRANCE.

FOUCQUET.

Nanteuil del.t

Landon direx.t

de son temps le restaurateur de la philosophie académique, parce qu'il s'efforça de faire revivre les dogmes de cette philosophie, dont il écrivit l'histoire. Il eut de fréquentes disputes avec le père Mallebranche, et publia plusieurs ouvrages, aujourd'hui entièrement oubliés, tels que : I. *Critique de la Recherche de la vérité*, Paris, 1675, in-12, avec une *Dissertation* apologétique, Paris, 1687, 1693, in-12. II. *Dialogue entre Empiriastre et Philalète*, sans date ni indication de lieu, in-12. Ce livre sur la philosophie de Descartes, est très rare et incomplet; l'impression ne va que jusqu'à la page 360. III. *Lettre sur la morale de Confucius*, Amsterdam (1688), in-12, et avec le petit volume du Moraliste chinois. IV. *Traité des hygromètres*, Paris, 1686, in-12. Les travaux des physiciens modernes ont rendu ce livre entièrement inutile.

D. L.

FOUCHER D'OPSONVILLE (. . . . .), né en 1734, mort le 14 janvier 1802. Il existe, sur la vie et les écrits de cet auteur, une Notice par M. Carangeot, secrétaire de la société d'agriculture de Seine-et-Marne, Meaux, an XI, in-8°. de douze pages: nous n'avons pu nous la procurer. Nous dirons seulement que Foucher entra au service en 1752, qu'il fit deux fois par terre le voyage de France aux Indes, et qu'il fut chargé de missions importantes auprès des princes indiens. On a de cet auteur : I. *Supplément au Voyage de Sonnerat* (*V.* SONNERAT), Amsterdam (Paris), 1785, in-8°. de trente-deux pages, contenant des observations critiques. II. *Lettre d'un voyageur au baron de L. sur la guerre des Turcs*, Paris, 1788, in-8°. III. *Le Français philantrope, ou Considérations patriotiques relatives à une ancienne et nouvelle aristocratie*, Paris, 1789, in-8°. IV. *Eveil du patriotisme sur la révolution*, Paris, 1791, in-8°. Sans jamais approuver les crimes de la révolution, Foucher, comme tant d'autres, s'était laissé séduire par les promesses des novateurs. V. *Bagavadam*, ou *Doctrine divine* (des Indiens) *sur l'Etre suprême, les dieux, les géants et les hommes*, Paris, 1788, in-8°.; traduction faite sur une version tamoule, par Meridas Poulé, interprète de l'ancienne compagnie des Indes, aux frais de Foucher, qui lui payait pour cet objet 60 francs par mois, jusqu'au moment où il s'aperçut que son infidèle traducteur avait envoyé en France une copie de sa version. C'est sur cette copie, adressée en 1769 au ministre Bertin, que De Guignes lut, en 1772, à l'acad. des inscript. (*Mém. XXXVIII*, 312), un mémoire dans lequel il fait voir que ce livre, l'un des dix-huit *pouranams*, ou livres sacrés des Indiens, et dont l'original samscrit passe chez ce peuple pour avoir été composé par Viassen, fils de Brahma, environ 3116 ans avant J. C., est postérieur à l'établissement des Grecs dans l'Inde et aux communications des Romains avec les Indiens (1). Quoique, de son propre aveu, Foucher n'entendît pas les langues de l'Inde, il pensa que vingt ans de séjour dans ce pays devaient lui fournir assez de moyens de comparaison et de redressement pour retoucher le travail de son interprète. VI. *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, Paris, 1785, in-8°. Ce curieux ouvrage, extrait du Journal des Voyages de l'auteur, embrasse aussi l'his-

(1) Anquetil-Duperron croit le *Bagavadam* postérieur au troisième siècle de l'ère chrétienne; et De Guignes, après avoir pesé ses raisons, finit par le croire même postérieur au mahométisme. (*Journ. des Sav.*, oct. 1789.)

toire naturelle, les mœurs et les usages des peuples que D'Opsonville a visités. Il traite successivement des serpents, des crocodiles, des caméléons, et des sauterelles qui servent à la nourriture des Juifs et des Arabes, ces peuples les classant parmi les animaux purs. Le combat des hommes avec les tigres, corps à corps, fixe ensuite son attention; et, à ce sujet, il entretient le lecteur des grandes qualités de Hider-Ali Khân, avec lequel il eut de fréquentes relations. Il expose ses conjectures sur le motif de la vénération des Indiens pour le cheval, l'âne et le bœuf. Le lait, le caillé, le beurre, l'urine et la bouse de vache, sont, suivant eux, les cinq choses les plus utiles à l'homme. Une tempête assez violente que Foucher éprouva, lui donna lieu de connaître le caractère indolent et pusillanime de ces peuples qui, accroupis, les bras croisés, attendaient en silence la mort. A l'occasion du chameau, si bien nommé le navire du désert, il nous parle de ses propres infortunes. En Arabie, il fut attaqué de la peste, obligé, par la violence du mal, d'abandonner la caravane qu'il suivait, et jeté sans connaissance au milieu du désert, par un religieux musulman à qui on l'avait confié. Là, sans autre médecin que la nature, sans autre secours qu'un peu d'eau, il se vit en peu de temps couvert d'ulcères. Exposé le jour aux feux ardents du soleil, traîné la nuit sous un coin d'abri par des femmes arabes qui eurent pitié de lui, il languit ainsi pendant trois semaines, au bout desquelles il parvint à se faire reporter à Alep, où, dans l'espace d'un mois, ses plaies se cicatrisèrent. Eclairé par sa propre expérience, D'Opsonville présente, sur la nature et sur le traitement de la peste, des idées saines, lumineuses, et qui méritent d'être propagées. Dans le *post-scriptum* qui termine son ouvrage, il en annonce un autre, beaucoup plus étendu, sur l'Inde et ses antiquités; mais de ce travail intéressant il n'a publié que le *Bagavadam*, qui était destiné à en faire partie. Z.

FOUCHIER (BERTRAND), peintre, né à Berg-op-Zoom le 10 février 1609. Son père, voyant son inclination pour la peinture, le plaça chez Van-Dyck, à Anvers; mais les nombreuses occupations de ce grand artiste lui faisaient négliger ses élèves. Fouchier, qui avait appris déjà dans son école à bien peindre le portrait, entra dans celle de Jean Billaert, à Utrecht. Il fit ensuite le voyage de Rome, et s'attacha de préférence à la manière du Tintoret. Le pape Urbain VIII, à qui ses talents avaient plu, lui aurait assuré une existence heureuse, si Fouchier n'eût pris parti dans une querelle d'un peintre, son compatriote et son ami, et n'eût été obligé de quitter Rome. Il revint dans sa ville natale par Florence, Paris et Anvers, changea sa manière, et imita celle de Brauwer pour plaire aux amateurs; il peignit long-temps à l'huile et sur verre: on estimait surtout ses tableaux de conversation. Ce peintre, dont les ouvrages sont peu connus en France, mourut à Berg-op-Zoom en 1674, à soixante-cinq ans. D—T.

FOUCHY (JEAN-PAUL GRANDJEAN de), secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, naquit à Paris, en 1707. Il avait reçu de la nature d'heureuses dispositions, que son père, homme d'esprit et savant dans plus d'un genre, cultivait avec le plus grand soin. Son goût sembla d'abord le porter vers la poésie, mais il sut y résister; et si, pendant le cours d'une longue vie, il laissa passer peu d'années sans composer quelques pièces de vers, il

eut l'attention de ne les confier qu'à des amis incapables de trahir son secret. La musique fut aussi pour lui un délassement agréable. Il jouait de plusieurs instruments assez bien pour se faire applaudir dans les sociétés les plus brillantes; mais il redoutait trop le bruit pour céder aux instances qu'on pouvait lui faire; et les personnes qui vivaient dans son intimité étaient seules admises à jouir de ses talents. Après la mort de son père, Fouchy se trouva possesseur d'une fortune médiocre, mais plus que suffisante pour un homme d'un caractère aussi modéré. Il acquit une charge d'auditeur des comptes, et partagea dès-lors sa vie entre l'exercice de ses devoirs et la culture des sciences. Une société composée de savants et d'artistes, s'était, dit un biographe, formée à Paris; elle devait s'occuper d'appliquer aux arts et aux sciences les principes et les théories scientifiques qui peuvent en diriger et en perfectionner la pratique. Fouchy y fut admis, et s'y distingua bientôt par son zèle et par ses travaux. L'académie des sciences le reçut dans son sein, en 1731, comme astronome; et chaque volume publié depuis lors par cette compagnie savante renferme des mémoires dans lesquels il rend compte de ses observations sur les phénomènes arrivés pendant l'année: il en donna aussi deux qui ont pour objet, le premier, la simplification des méthodes en usage pour calculer les révolutions des astres; et le second, la simplification des instruments dont l'acquisition ou le transport pouvait être un obstacle aux travaux de ses confrères. Mairan ayant donné, en 1743, sa démission de secrétaire perpétuel de l'académie, Fouchy fut nommé à sa place. C'était pour ainsi dire succéder à Fontenelle; et la réputation des éloges de celui-ci, genre dans lequel il n'avait point eu de modèle, et où il avait mérité d'en servir, rendait très difficile la tâche de son continuateur. Fouchy avait le goût trop sûr pour penser à imiter servilement Fontenelle: il se créa une manière nouvelle; et si ses éloges n'offrent pas le même intérêt que ceux de son prédécesseur, on ne peut nier pourtant que le style n'en soit très convenable, et qu'il n'y règne un ton de franchise et de bonne foi qui lui gagne la confiance de tous les lecteurs. Fouchy remplit cette place pendant trente années avec autant de zèle que de succès; mais enfin l'âge et les infirmités lui faisant éprouver le besoin de repos, il donna sa démission (1). Quelques années après sa retraite, dit le biographe déjà cité, Fouchy éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chute; et le lendemain, ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'aperçut que si les organes de la voix qui avaient été embarrassés pendant quelque temps, étaient devenus libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que lorsqu'il voulait énoncer un mot, sa bouche en prononçait un autre: en sorte que, dans le moment où il avait des idées nettes, les paroles étaient sans suite. Lui-même rendit compte de cet accident dans les Mémoires de l'académie: il détailla tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène, avec une simplicité, un calme, une indifférence même, dignes des héros du stoïcisme antique; et l'on voit par ces détails qu'au milieu même de ces symptômes si effrayants qui le menaçaient, pour le reste de sa vie, d'une existence pénible et humiliante, il était plus occupé d'observer ses maux que

(1) Ce fut Condorcet qui lui succéda.

de s'en affliger. Ce trait suffit seul pour faire apprécier le caractère de Fouchy. Ce respectable doyen des savants français mourut à Paris le 15 avril 1788, à 81 ans. Outre les nombreux mémoires imprimés dans le Recueil de l'académie des sciences, et la description de quelques instruments de son invention, insérée dans le *Recueil des machines* de l'académie, tom. V, VI et VII (1), on a de lui un tome premier (et unique) des *Eloges* des membres de cette compagnie, Paris, 1761, in-12. Son fils se proposait d'en publier la suite; mais elle n'a point encore paru. On s'est principalement servi, pour la rédaction de cet article, de celui qui est inséré dans les *Siècles littéraires* de Desessarts. W—s.

FOUGERET DE MONBRON. *V.* MONBRON.

FOUGEROLLES (FRANÇOIS DE), médecin, né dans le Bourbonnais vers 1560, fit ses études à l'université de Montpellier, et y fut reçu docteur. Il voyagea ensuite en Allemagne et en Italie pendant huit années, s'arrêtant dans les principales villes pour visiter les monuments qu'elles renfermaient, et jouir de la société des savants. De retour en France, il s'établit à Lyon, et y commença l'exercice de son art avec beaucoup de succès. Il mourut à Grenoble, après avoir obtenu des lettres-patentes pour y établir un collége de médecine, si l'on en croit le bibliothécaire du Dauphiné qui, par erreur, le fait naître dans cette ville. Fougerolles était très versé dans les langues anciennes. On a de lui: I. Le *Théâtre de la nature*, traduit du latin de Jean Bodin, Lyon, 1597, in-8°. Il annonce dans la préface, qu'il a entrepris cette traduction pour se remettre à l'usage du français, qu'il avait presque entièrement oublié dans ses voyages. II. *Les Vies des philosophes de l'antiquité*, trad. du grec de Diogène-Laerce, ibid., 1602, in-8°. III. *De Senum affectibus præcavendis nonnullisque curandis enarratio*, ibid., 1610, in-4°. IV. *Methodus in septem aphorismorum libros ab Hippocrate observata, omnibus tamen retrò sæculis inaudita*, Paris, 1612, in-4°. Fougerolles promettait une *Physique* en français; mais on ignore s'il l'a publiée. W—s.

FOU-HI, premier empereur de la Chine. On n'est pas encore parvenu à déterminer la date précise de la fondation de l'empire chinois; mais toute la nation et ses gens de lettres s'accordent à regarder Fou-hi comme son fondateur. Avant lui, tout n'est que fables, rêveries mythologiques, calculs d'années absurdes et extravagants. Avec lui commencent les temps incertains de l'histoire chinoise, temps qui embrassent son règne, celui de Chinnong, son successeur, et les soixante premières années du règne de Hoang-ti, troisième empereur (*Voy.* HOANG-TI). Suivant les *Tables chronologiques* publiées par l'ordre de l'empereur Kien-long, en 1769, la 61e. année du règne de Hoang-ti, époque capitale, à laquelle s'attache le premier anneau du cycle chinois, correspond à l'an 2637 avant l'ère chrétienne; d'où il résulte que les temps historiques de la Chine comprennent, jusqu'à l'année présente 1816, un espace de 4453 ans. Les temps incertains, d'après le calcul le plus vraisemblable adopté par les plus habiles écrivains de la Chine, embrassent 316 années, qui, ajoutées à la somme des temps historiques, nous condui-

(1) On y remarque un micromètre universel, un niveau perfectionné, mais surtout un moyen très ingénieux et admirable par son étonnante simplicité pour exécuter, sans arbre ni registre, toutes sortes de vis sur le tour.

sent à l'an 2953 avant notre ère, première année du regne de Fou-hi, fondateur de la monarchie chinoise. Ainsi, Fou-hi fut le contemporain du patriarche Héber, de Phaleg, et de Rehu, trisaïeul d'Abraham. On ne doit pas s'attendre à de grands détails, quand il s'agit d'un personnage de cette haute antiquité: aussi l'histoire de son règne se réduit-elle à un petit nombre de faits. On ne parle point de son père; on dit seulement que sa mère s'appelait Hoa-siu. Il vit le jour dans la province de Chen-si, à Tching-ki aujourd'hui Tching-tcheou, ville du second ordre dans le ressort de Cong-tchang-fou. Les Chinois sont partagés d'opinion sur l'âge qu'avait Fou-hi lorsqu'il prit en main les rênes du gouvernement. Les uns pensent qu'il ne comptait alors que sa vingt-quatrième année; les autres prétendent qu'il était parvenu à sa quatre-vingt-seizième, âge de l'homme mûr à l'époque où il vivait. Avant lui, les deux sexes étaient confondus sous les mêmes vêtements; il leur en assigna de particuliers, qui devaient les distinguer. Les hommes et les femmes ne connaissaient que de vagues amours. Leur union n'était que fortuite et passagère; le besoin les rapprochait, et ils se quittaient sans regret. Fou-hi les assujétit à la loi du mariage, base fondamentale de la vie sociale. Il régla la manière de le contracter, et le revêtit de formes qui devaient en constater la validité. Il commença par diviser son peuple en cent portions ou familles, à chacune desquelles il imposa un nom particulier. Il ordonna ensuite à chaque individu mâle de choisir l'épouse avec laquelle il voulait vivre, établissant, comme loi essentielle, qu'ils ne pourraient contracter d'alliance qu'avec celles d'un nom différent du leur, et par conséquent d'une famille différente. Cet usage s'est perpétué à la Chine, où l'on désigne encore aujourd'hui sous la dénomination des *cent noms* toutes les familles de ce vaste empire, quoique leur nombre s'élève à quatre ou cinq cents (1). Fou-hi, voulant reconnaître et découvrir le pays qu'il habitait, et en écarter les animaux malfaisants, fit mettre le feu aux broussailles et aux bois. Il s'aperçut que quelques-unes des terres se résolvaient en fer. Il recueillit une certaine quantité de ce métal, et en arma des javelots, dont il apprit à faire usage pour la chasse. Fou-hi inventa encore les filets pour la pêche, et fit connaître à son peuple la manière de plier à la domesticité des animaux utiles, et d'élever des troupeaux. Cependant le nouveau peuple prenait des accroissements rapides; de nouvelles terres, des habitations plus vastes, lui devenaient nécessaires. Son chef s'avança vers les contrées de l'est, et découvrit tout le pays qui forme aujourd'hui les provinces de Chan-tong, jusqu'à la mer orientale. Il y appela une partie de ses sujets, et lui-même fixa sa résidence dans un lieu où il bâtit une ville, qu'il nomma Tchin-tou. Cette ville subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Tchin-tcheou, dans le Ho-nan. Frappé de la magnificence des cieux, de la fécondité de la terre et de toutes les merveilles qu'étale la nature, Fou-hi reconnut sa dépendance de l'Etre tout-puissant qui en est l'auteur. Il fut le premier qui institua les sacrifices, et il ordonna qu'à l'avenir on nourrirait avec soin un certain nombre d'animaux choisis pour servir de victimes. Le sage législateur n'ignorait pas que les délassements sont nécessaires à

(1) On en trouve quatre cent trente-huit dans le Dictionnaire chinois publié par M. De Guignes, pag. 973 et suiv.

l'homme : il inventa la musique, et construisit deux espèces de lyres ou instruments à cordes, le *Kin* et le *Ché*, le premier monté de vingt-cinq cordes, et le second de trente-six. L'usage de ces instruments s'est conservé, et ils font encore aujourd'hui les délices des oreilles chinoises. L'écriture n'existait pas encore ; on n'avait, pour y suppléer, que le secours de quelques nœuds formés sur des cordelettes, moyens bien imparfaits pour fixer la pensée, la transmettre et la répandre. Fou-hi, qui avait à instruire son peuple sur la religion, la morale, l'ordre physique de la nature, jugea ces signes insuffisants ; il inventa les huit *Koua*. Pour donner plus d'autorité à ses institutions, comme l'ont fait plusieurs législateurs venus long-temps après lui, il les accompagna de quelques circonstances merveilleuses : il supposa que par une faveur du ciel, il avait vu sortir du milieu des eaux d'un fleuve un cheval-dragon et une tortue extraordinaire, sur le dos des quels étaient tracées des lignes mystérieuses, espèce de caractères, qui fixèrent toute son attention ; qu'il les étudia, et découvrit enfin, dans leur combinaison, l'art de communiquer les pensées par des signes qui peuvent les représenter. Les éléments des *Koua* de Fou-hi se réduisent à deux lignes horizontales, l'une entière, l'autre brisée. Il en forma huit trigrammes, lesquels, combinés dans la suite par six au lieu de trois, donnèrent soixante-quatre combinaisons différentes. (*V.* Wen-wang et Tchéou-kong.) La tradition chinoise représente Fou-hi comme un observateur assidu des phénomènes du ciel. Il comprit que la connaissance des mouvements célestes pouvait seule donner la juste mesure du temps ; mais il sentit que ces théories étaient encore trop au-dessus de l'intelligence bornée de ses nombreux sujets. Il se contenta de leur donner un calendrier, pour apprendre à distinguer les temps et régler leurs travaux. Quelques historiens le font encore l'auteur du cycle chinois ; mais d'autres, en plus grand nombre, en attribuent l'invention à Hoang-ti, le second de ses successeurs. Fou-hi, après un règne de cent quinze ans, mourut à Tchin-tou. Il fut enterré au midi de cette ville, à trois *li* de distance de ses murailles : on y montre encore aujourd'hui son tombeau, orné de cyprès de haute futaie, et environné de murs, qu'on entretient avec le plus grand soin.

G—R.

FOUILLOUX (Jacques du), gentilhomme, né au seizième siècle, dans cette partie du Bas-Poitou connue sous le nom des *Gastine*, aux environs de Parthenay, partagea ses loisirs entre la poésie et la chasse, genre d'exercice pour lequel il avait une passion extraordinaire. Il forma un recueil de ses observations sur les habitudes des animaux, et sur la manière la plus agréable de les chasser ; il le publia sous ce titre : *La Venerie, contenant plusieurs préceptes et des remèdes pour guérir les chiens de diverses maladies.* La première édition de cet ouvrage est très rare ; elle fut imprimée à Poitiers, par les Marnefs, en 1560, in-fol. Le débit en fut si prompt, que les mêmes imprimeurs en donnèrent d'autres, en 1561, 1562, et en 1568, in-4°. Il en parut une nouvelle édition, accompagnée de l'*Art de chasser*, ou Extrait du *Miroir* de Gaston Phœbus, (*Voy.* Foix), Paris, Galliot Dupré, 1573, in 4°., et on l'a insérée depuis dans presque toutes les collections d'ouvrages sur la chasse. (*Voy.* Francières.) César Parora l'a traduite en italien, Milan, 1615, in-8°. ; elle

l'avait déjà été en allemand, Strasbourg, 1590, in-fol. Les préceptes de Fouilloux, dit Lallemand, ont un caractère de vérité qui doit satisfaire tout lecteur attentif; cependant il s'écarte quelquefois de son but principal, et tombe dans des digressions hors d'œuvre. Son style a tous les défauts du siècle; mais on ne peut assez le louer d'avoir préparé de riches matériaux à ceux qui ont écrit sur le même sujet. Buffon et Daubenton n'ont pas dédaigné de s'appuyer de l'autorité de Fouilloux; et c'est une preuve sans réplique de l'exactitude de ses observations. A la suite de la *Venerie*, on trouve un petit poème intitulé, l'*Adolescence de Jacques du Fouilloux:* il n'annonce pas un grand talent pour la poésie; mais on doit convenir que le style en est d'une simplicité bien remarquable, à une époque où Ronsard était regardé comme le plus parfait des modèles. — Un autre Jacques Fouilloux, licencié de Sorbonne, né à la Rochelle, et mort à Paris en 1736, à soixante-six ans, eut beaucoup de part à plusieurs écrits de Port-Royal, dirigés contre la bulle *Unigenitus*, et à d'autres productions théologiques qui sont aujourd'hui oubliées. W—s.

FOULCHER ou Foucher de Chartres, en latin *Fulcherius carnotensis*, historien, naquit dans le 11e. siècle, au diocèse de Chartres; il suivit à la conquête de la Terre-Sainte le comte de Blois, son seigneur, et s'attacha ensuite à Baudouin, premier roi de Jérusalem, qui le fit son chapelain. Il joignait, à un esprit assez cultivé pour le temps où il vivait, toutes les qualités d'un guerrier; et il parut souvent avec honneur dans les rangs des croisés. Il a écrit l'histoire chronologique des événements dont il avait été le témoin, ou qui lui avaient été rapportés par des personnes dignes de confiance. Elle s'étend de 1095 à 1227, et intéresse surtout en ce qui concerne la conquête d'Edesse, à laquelle Foulcher avait eu part: on y trouve des dates et des faits curieux, omis par les auteurs contemporains; elle est intitulée: *Gesta peregrinantium Francorum cum armis Hierusalem pergentium seu Historia hierosolymitana.* Cette histoire a été insérée par Bongars au tom. Ier. des *Gesta Dei per Francos*, et par Duchesne au tome IV des *Francorum historiæ scriptores coætanei:* il faut y joindre les notes de Gaspar Barth, insérées au tom. III des *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi.* L'abrégé qui en a été fait par un anonyme, sous le titre de *Gesta Francorum expugnantium Hierusalem*, est imprimé dans le recueil de Bongars, déjà cité. W—s.

FOULCOIE, en latin *Fulcoius*, le poète le plus fécond et l'un des plus célèbres du 11e. siècle, naquit à Beauvais vers l'an 1020, de parents nobles, mais privés des biens de la fortune. Il fit ses études à Reims, où il eut pour maître Hermand; il vint ensuite à Meaux, dont le séjour lui parut si agréable, qu'il résolut de s'y fixer. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut ordonné sous-diacre; mais il ne voulut pas recevoir les autres ordres, dans la crainte d'être privé de la liberté dont il avait besoin pour se livrer à l'étude. Il visitait souvent l'abbaye de la Celle, à quatre lieues de Meaux; l'aspect charmant de ce lieu lui inspira des vers qui commencèrent sa réputation: elle s'étendit bientôt dans toute la France, et même en Italie, comme on l'apprend par les vers qu'il adressa aux papes Alexandre II, Grégoire VII, et aux plus illustres prélats de la cour de

Rome. De toutes les personnes que Foulcoie a louées dans ses vers, Manassé, archevêque de Reims, fut celui qui se montra le plus reconnaissant; aussi lui resta-t-il attaché, même après sa disgrace. Foulcoie n'était pas seulement un poète distingué pour le siècle où il vivait; il était encore un très habile grammairien, et passait pour versé dans la connaissance des lois. Il mourut à Meaux vers l'année 1083; et la plupart des auteurs contemporains déplorèrent sa perte dans des vers qui ont été en partie conservés. Les poésies de Foulcoie sont divisées en trois tomes: le premier est intitulé *Utrum;* le second *Neutrum*, et le troisième *Utrumque*. L'auteur anonyme d'une préface qu'on trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque du roi, explique ces titres singuliers de la manière suivante. Le premier volume, dit-il, est intitulé *Utrum*, parce que Foulcoie y a réuni les pièces de peu d'étendue par lesquelles il préludait à des compositions plus dignes de son génie: le second, *Neutrum*, par la raison que l'auteur y a rassemblé des ouvrages plus importants que dans le premier, et cependant très inférieurs à ceux du troisième; ce sont des Vies des saints du diocèse de Meaux, des Légendes mises en vers: enfin le troisième a pour titre *Utrumque*, parce que Foulcoie y traite de l'un et de l'autre Testament dans un long poème, ou plutôt dans un dialogue en sept livres entre l'esprit et l'homme. La versification en est très négligée; l'ignorance ou le mépris des règles s'y fait voir à chaque page, et on s'est déjà aperçu que l'auteur était entièrement dépourvu de goût. Foulcoie annonçait encore un poème *sur les Arts libéraux;* mais s'il l'a exécuté, le manuscrit en est perdu. Dom Mabillon, dom Toussaint Duplessis et l'abbé Lebeuf ont publié de petites pièces ou des fragments de Foulcoie. L'abbé Lebeuf a inséré une *Notice* sur ce poète dans le tome II du recueil de ses *Dissertations sur l'histoire de la ville de Paris*. W—s.

FOULERESSE (De la), gentilhomme français, passa en Danemark vers la fin du 17e. siècle, sous le règne de Christian V. Il fut d'abord secrétaire de ce prince, et ensuite secrétaire de la légation danoise à Londres. Il séjourna depuis à Hambourg et à la Haye. On a de lui: I. *Défense du Danemark*, Cologne, 1696, in-12. Cet ouvrage avait paru à Londres en anglais, l'année 1694, sous le titre *Denmark vindicated*. Il est dirigé contre Molesworth, qui avait publié en anglais une relation peu avantageuse sur l'état du Danemark. II. *L'état présent des différends entre le roi de Danemark et le duc de Holstein*, Amsterdam, 1697, in-12. III. *Lettre sur ce qui s'est passé dans l'affaire de l'empoisonnement arrivé à la cour de Danemark*, Cologne, 1699, in-12. De la Foulerese a été nommé par erreur, dans quelques ouvrages étrangers, *Foulereck* et *Voulleresse*. Nous l'avons fait connaître d'après le *Dictionnaire des savants de Danemark*, par Worm, en danois. C—au.

FOULIS (Jacques), en latin *Follisius*, né à Edimbourg, a laissé des poésies latines intitulées: *Jac. Follisii, Edinburgensis, calamitosæ pestis elegans Descriptio; — Ad Divam Margaretam reginam, sapphicum carmen; — De Mercatorum felicitate Asclepiadeum, item et alia quædam carmina*, Paris, chez Gilles Gourmont, sans date (de 1515 à 1520), in-4°. de 20 feuilles, caractères ronds. Ces poésies sont aussi peu connues

que leur auteur, à qui George Mackenzie a négligé de donner un article dans ses *Lives and characters of the writers of the scotch nation*, 3 vol. in-fol., 1708-1722. La peste que décrit le premier poème (il remplit 21 pages), ravagea l'Ecosse pendant la jeunesse de l'auteur. Il en réchappa seul de toute sa famille. Il est probable que Foulis publia lui-même ce recueil pendant le séjour qu'il fit à Paris, avant que d'aller étudier en droit à Orléans : il l'a dédié à Alexandre Stevart (Stuart), archevêque de Saint-André, et primat d'Ecosse, fils naturel de Jacques IV. Ce prélat avait eu pour gouverneur un homme d'un mérite distingué, Fabrice Panther, à qui Foulis adresse aussi une de ses pièces. (Voy. *Mackenzie*, t. II, p. 376.) Il n'y a rien de Foulis dans les *Deliciæ poëtarum scotorum*. Son talent poétique n'était pas au-dessus du médiocre. Un manuscrit in-folio du collége des Ecossais de Paris, portant les noms de tous les Ecossais qui y ont étudié depuis sa fondation jusqu'au commencement du 18e. siècle, ne présente point celui de Jacques Foulis; mais on y trouve un Guillaume Foules, qui habitait ce collége en 1411, et qui y fut licencié en août de cette année. — Foulis (Henri), en latin *de Folitis*, théologien anglican, associé du collége de Lincoln à l'université d'Oxford, mort âgé de 33 ans le 24 décembre 1669, a publié en latin quelques ouvrages de controverse peu modérés, et depuis longtemps oubliés. M—on.

FOULIS (Robert et André), savants et célèbres imprimeurs de Glascow, ont donné, vers le milieu du 18e. siècle, des éditions de divers auteurs classiques, qui, pour la netteté et la correction, ne sont pas moins estimées que celles de Barbou et de Bodoni. Robert, comme le fameux mécanicien Arkwright, avait commencé par être barbier. Après divers essais, il entreprit de se distinguer dans la typographie, et ne tarda pas à s'y faire connaître avantageusement, en 1743, par son Demetrius de Phalères, in-8°. Il publia, l'année d'après, son fameux Horace, in-12, qui passe pour être sans faute. Il en avait fait afficher les épreuves dans le collége de Glascow, en promettant une récompense déterminée pour chaque faute qu'on pourrait y découvrir. Ce fut alors qu'il s'associa son frère André; et, pendant trente ans, ils continuèrent d'imprimer cette suite d'auteurs classiques, si recherchée des amateurs, et dans laquelle nous indiquerons seulement Homère grec, 1756-58, 4 vol. in-fol.; Thucydide, grec-latin, 1759, 8 vol. in-8°.; Hérodote, grec-latin, 1761, 9 vol. in-8°.; Xénophon, grec-latin, 1762-67, 12 vol. in-8°.; Cicéron, 1749, 20 vol. in 12; et le beau Nouveau-Testament grec de 1750, in-8. Le zèle des frères Foulis pour faire fleurir les beaux-arts dans leur patrie, causa leur ruine. Ayant voulu fonder en Ecosse une espèce d'académie de peinture et de sculpture, ils envoyèrent à grands frais des élèves en Italie, et firent venir de cette terre classique des arts une quantité de copies et de dessins originaux. N'étant pas secondés, ils ne purent suffire à la dépense qu'exigeait une telle entreprise. André mourut en 1774, et Robert se vit forcé de porter à Londres sa collection, dont le catalogue seul formait trois volumes. Elle fut vendue aux enchères, en 1774; et les frais de la vente furent si considérables, que le produit net se monta, dit Nichols, à l'*énorme*

somme de QUINZE SHELLINGS !!! Il n'eut rien de mieux à faire que de retourner en Ecosse, où il mourut en 1776. — UN FOULIS, descendant de l'un des deux frères, a continué d'imprimer à Glascow, avec distinction, jusqu'en 1806 : son Virgile de 1778, 2 vol. in-fol., et surtout l'Æschyle de 1795, in-fol., sont très beaux. Z.

FOULLON (ABEL), mécanicien et poète, né, en 1513, à Loué, dans le Maine, obtint une charge de valet-de-chambre du roi Henri II, et fut ensuite nommé directeur de la Monnaie de Paris. Ayant embrassé la religion réformée, il se retira à Orléans, où les Calvinistes l'employèrent à frapper de la monnaie au coin du roi. Il mourut en cette ville, en 1563, non, dit Lacroix du Maine, sans soupçon d'avoir été empoisonné pour la jalousie de ses belles inventions. Sa devise était *moyen ou trop*. On a de lui : I. Les *Satyres de Perse, translatées de latin en rime françoise, avec arguments en rime sur chaque satyre, et annotations en marge*, Paris, 1544, in-4°. Cette traduction n'a d'autre mérite que celui d'être la première qui ait paru dans notre langue. II. *L'usage de l'holomètre, pour savoir mesurer toutes choses qui sont sous l'étendue de l'œil, tant en longueur et largeur qu'en hauteur et profondité*, Paris, Beguin, 1555 (1). Cet ouvrage a été traduit en latin avec des augmentations, par Nicolas Stoup, Bâle, 1577, in-folio ; on en connaît aussi une traduction italienne, Venise, Ziletti, 1564, in-4°. Cet holomètre est une espèce de planchette, garnie de deux grandes alidades et de plusieurs autres accessoires, chargés de divisions ; ce qui formait un instrument très compliqué, mais qui donnait immédiatement, et sans calcul, le résultat des mesures. Il a eu quelque vogue dans un temps où l'invention des logarithmes n'avait pas encore mis à la portée des arpenteurs les calculs trigonométriques. Lacroix du Maine dit que Foullon avait laissé en manuscrit un traité de machines, engins, mouvements, fontes métalliques, etc. (2) ; la description du mouvement perpétuel ; la traduction de Vitruve, et le poème d'Ovide *in Ibim*. Le même bibliothécaire ajoute que les amis de Foullon ont publié sa traduction de Vitruve, sans lui en faire honneur. Cependant il ne répète pas cette accusation de plagiat à l'article Jean Martin, que Lacroix du Maine devait avoir en vue, puisque J. Martin est le seul qui ait fait imprimer, dans le 16e. siècle, une traduction complète des œuvres de Vitruve ; ou, peut-être, le bibliothécaire n'entendait-il parler que de l'*Epitome*, ou *Extrait abrégé des dix livres de Vitruve*, publié par Gardet et Bertin, dont la seule édition connue est de Toulouse, 1559, in-4°., quoique Lacroix du Maine en cite une de 1556 : la dédicace est en effet datée de la fin de mars 1556. Foullon se plaignait déjà de ce plagiat, en 1555, dans l'avis *au lecteur* de son *Holomètre*. — FOULLON (Louis), né à Cambrai, vers la fin du 16e. siècle, fut attaché de bonne heure à la personne de Van-der-Burch, archevêque de cette ville, et remplit successive-

(1) La date de 1567, donnée par Duverdier, d'après Lacroix du Maine, est sans doute une erreur typographique. L'édition de 1555 est à la Bibliothèque du roi, et le privilège y est daté du 17 juin 1551.

(2) En dédiant au roi son Holomètre, Foullon rappelle quelques-unes de ses inventions mécaniques, « comme de faire machines et moulins sur » citernes et eaux dormantes ; de faire mouvoir et » rouler charriots par la seule pesanteur de leurs » charges, etc. »

ment près de lui les fonctions d'aumônier et de secrétaire. Le prélat, en reconnaissance de ses services, le nomma à l'un des canonicats de son église. Foullon a publié la vie de son bienfaiteur, en latin, sous ce titre : *Epitome vitæ et virtutum illustr. et reverend. dom. Fr. Van der-Burch, arch. et ducis Cameracensis*, Lille, 1647, in-4°. Elle a été traduite en français, Mons, 1712, in-4°. W—s.

FOULLON (Jean-Erard), né à Liége en 1608, mort en 1668, entra dans la compagnie de Jésus, et se consacra au ministère de la prédication. Il fut successivement recteur du collége de Huy et de celui de Tournai, et périt dans cette dernière ville, victime de son zèle à soigner des pestiférés. On a de lui, outre quelques productions ascétiques : I. Une *Histoire abrégée de Liége*, en latin, Liége, 1655, in-24. Cet opuscule préluda à un ouvrage plus étendu, mais qui n'a paru que posthume, sous le titre de *Historia Leodiensis*, par ordre d'évêques et de princes, depuis l'origine de la nation, jusqu'au temps de Ferdinand de Bavière, 3 vol. in-fol., Liége, 1735, 1737; le troisième volume est du baron de Crassier, et de Louvre, échevin de Liége et conseiller-privé du prince-évêque, éditeurs des deux premiers. On trouve que la critique épuratoire du P. Foullon n'a pas encore été assez sévère. II. *Vindiciæ ecclesiæ Tungrensis*, sous le nom de Nicolas Fisen, Liége, 1654, in-16 : c'est une controverse sur la chaire épiscopale de Tongres; cet opuscule polémique est dirigé contre le P. Henschenius. III. Un *Commentaire historique et moral* (en latin) *sur le premier livre des Macchabées*, 2 vol. in-fol., Liége, 1659 et 1665. Ce commentaire laisse trop à desirer du côté de la critique. M—on.

FOULON (Guillaume le), en latin *Fullonius*, humaniste hollandais du 16e. siècle, né à La Haye, en 1493, s'appelait vraisemblablement de son nom hollandais, *de Volder*, qu'à l'exemple de Pierre le Foulon, hérétique du 5e. siècle, il aura grécisé en celui de *Gnapheus*. S'étant consacré à l'éducation, il fut nommé recteur du gymnase (ou collége) de sa ville natale. Mais il goûta de bonne heure les principes de la réformation, et s'attira beaucoup de désagréments par son zèle et sa persévérance à les professer. En 1525, Jean *de Bakker* ou Pistorius, de Woerden, ancien curé de Jacobswoude, qui avait abdiqué sa cure et s'était marié, ayant été arrêté et conduit en prison à La Haye, Foulon se mit aussitôt à écrire un plaidoyer en sa faveur; mais, trois jours après, il fut arrêté lui-même et jeté dans le même cachot. L'affaire eut des suites moins fâcheuses pour lui que pour son client. Celui-ci fut étranglé et brûlé : Foulon s'en vit quitte pour trois mois de détention, au bout desquels il obtint d'être élargi, en donnant caution qu'il ne sortirait pas de La Haye pendant deux ans, et qu'il se représenterait toutes les fois qu'il en serait requis. On sut, quelque temps après, qu'il était auteur d'un petit ouvrage composé en flamand, pour la consolation d'une pauvre veuve dont le fils avait quitté le froc, et était rentré dans le monde. Il fut arrêté derechef, et condamné à faire pendant trois mois pénitence dans un couvent, au pain et à la bière. Un nouvel orage ne tarda pas à le menacer. On avait trouvé chez lui, en carême, une saucisse qui cuisait dans un pot. Il était absent depuis plusieurs jours; et cette friandise avait été préparée par une femme grosse, à qui son état en avait donné envie. Aussitôt grande rumeur:

deux jours se passent dans les débats les plus animés. On consulte la faculté de médecine sur la grande question des envies des femmes grosses, et surtout de celles qui peuvent avoir pour objet une saucisse en carême. On ignore quel fut l'avis de la faculté; mais les juges, sans avoir égard à l'absence de Foulon, prononcèrent qu'il serait pris, mort ou vif, partout où l'on pourrait le trouver, et livré à la justice. Sa mère et sa sœur furent aussi jetées en prison, mais bientôt relâchées faute de preuves. Foulon prit le parti de s'expatrier. En 1536 il se retira en Prusse, où Albert, margrave de Brandebourg, le nomma son conseiller et recteur du collége d'Elbing. Il passa au collége de Kœnigsberg en 1542; là il eut le malheur de se brouiller encore avec les théologiens de la confession d'Augsbourg, et en particulier avec Frédéric Staphilus. Ceux-ci le traitèrent d'anabaptiste, d'enthousiaste: il fut suspendu de la communion, destitué de son emploi, abreuvé de toutes sortes de dégoûts. Il se décida à chercher un asile ailleurs. Le Polonais Jean de Lasco, avec qui il était en correspondance, le recommanda à la comtesse d'Ost-Frise, qui l'appela auprès d'elle à Embden, pour être gouverneur de ses fils. Ayant achevé leur éducation, il resta encore quelque temps attaché au service de la comtesse, qui l'honorait de toute sa confiance; et enfin il s'établit à Norden, ville assez considérable de l'Ost-Frise, dont il fut nommé bourgmestre. Il mourut le 29 septembre 1568. On a de lui: I. Le petit Opuscule en flamand mentionné ci-dessus, sous le titre de, *Miroir de consolation pour les malades et les affligés; Dialogue entre Théophile, Tobie et Lazare.* Cet écrit fut imprimé en 1525, à l'insu de l'auteur, qui le revit et le publia lui-même en 1557. II. Une comédie latine sur le sujet de l'Enfant prodigue, sous le titre d'*Acolastus.* Il l'écrivit *Hagiensibus suis*, en 1539, et la dédia à Jean Sartorius, d'Amsterdam, instituteur non moins distingué que lui, et qui avait été impliqué avec lui dans l'affaire de Pistorius. Il témoigne, dans sa dédicace, combien il est étonné de voir la muse comique négligée au point qu'elle l'est: il veut se lancer dans cette carrière; il a même songé à écrire une *comédiographie*, mais les criailleries des dévots le retiennent. La latinité et la versification de l'*Acolastus*, imprimé à Dantzig en 1540, à Paris en 1548, et en 1554 avec les longs commentaires de Gabr. Dupréau (*Prateolus*), à Anvers en 1560, in-8°., méritent des éloges; et il faut rendre la même justice aux autres productions latines de Foulon. III. *Hypocrisis*, Bâle, 1544, et Heidelberg, 1615, in-8°. C'est une tragi-comédie, ou ce qu'on a depuis nommé un drame. L'auteur a eu, le premier, le mérite de s'emparer d'un sujet si supérieurement traité, plus d'un siècle après, par Molière, dans son Tartuffe. IV. *Misobarbarus*, ou l'Ennemi de ce que dans ces derniers temps on a appelé l'*obscurantisme*; le choix du sujet fait encore honneur à Foulon. On croit que cette pièce a été publiée à Bâle: nous l'avons inutilement recherchée. V. *Triumphus eloquentiæ*, en vers de différents mètres, et encore sous une forme dramatique, Dantzig, 1541, et Cologne, 1551, in-4°. VI. *Antilogia adversùs censuram professorum et concionatorum academiæ Regiomontanæ*, 1550, in-8°. VII. *Encomium civitatis Embdanæ, carmine elegiaco*, Embden, 1557, in-8°. VIII. Jacques Revius a imprimé à Leyde, en 1659, in-12, l'*Histoire de la vie et du martyre de Jean*

Pistorius, par notre auteur; elle était demeurée inédite. Ce petit volume contient, entre autres, le plaidoyer que Foulon avait écrit pour la défense de Pistorius, et le récit dialogué de quatre conférences qu'eut celui-ci avec les inquisiteurs chargés de le convertir, et qui n'en purent venir à bout. Le cachot de Pistorius n'était séparé que par une cloison de bois de celui de Foulon, qui apprit ainsi immédiatement de lui-même les détails qu'il nous a transmis. IX. Dans la collection des *Epistolæ clarorum virorum*, de Simon-Abbes Gabbema (Harlingen, 1669, in-8°.), on lit une lettre de Fullonius à Jean Alasco, datée de Kœnigsberg, 14 juillet 1544. Enfin Foulon passe pour avoir publié, de concert avec Corneille Honius et Jean Rhodius, la version flamande ou hollandaise du *Nouveau-Testament*, qui parut à Anvers et à Amsterdam en 1523, in-8°., et qui n'est qu'une traduction de la version allemande de Luther. M—on.

FOULON (. . . . .), l'une des premières victimes de la révolution de France, né d'une famille bourgeoise, entra dans la carrière administrative sous le ministère de M. de Choiseul. Il fut d'abord simple commissaire des guerres, ensuite intendant de l'armée pendant la guerre de 1756, et enfin promu au grade de conseiller d'état: il en remplissait les fonctions lors de la retraite de Necker, le 12 juillet 1789, et reçut ce jour-là le portefeuille de contrôleur-général; mais il n'eut pas le temps d'entrer en exercice: la révolution du 14 juillet le chassa de sa place avant son installation à l'hôtel du contrôle général, et son élévation ne fut pour lui qu'un arrêt de mort. Le malheureux Foulon passait pour avoir beaucoup de connaissances en finances; il professait cependant sur cette matière une opinion qui n'annonçait pas des vues aussi profondes que celles qu'on lui supposait. Il disait, à qui voulait l'entendre, que la banqueroute était le véritable moyen de rétablir le crédit public en France: cette singulière opinion avait effrayé le roi, à qui l'on avait souvent proposé M. Foulon pour contrôleur-général; elle avait amoncelé sur la tête de ce financier, les haines de tous les créanciers de l'état, classe nombreuse et excessivement irritée contre l'ancien gouvernement, parce qu'on supposait que pour se tirer d'embarras, il avait intention de manquer à ses engagements envers elle. Les révolutionnaires qui avaient besoin de l'appui de cette classe et du sacrifice de quelques victimes, pour effrayer et contenir leurs adversaires, crurent que celui de M. Foulon ne pourrait qu'être agréable au peuple, qu'on avait rendu furieux contre lui. On avait répandu dans le public des propos vrais ou faux qu'on lui attribuait. Le blé était alors fort cher; on ne pouvait même s'en procurer que très difficilement, et l'on assurait que M. Foulon avait dit à quelqu'un qui lui parlait de la misère du peuple et des violences auxquelles il se livrait: *Eh bien! si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin.* Sachant quelles étaient les dispositions du public à son égard, il sortit de Paris aussitôt qu'il vit que les révolutionnaires triomphaient, et alla se cacher au château de Viry, à quelques lieues de la capitale, croyant y échapper aux recherches de la haine en se faisant passer pour mort. Il fit prendre le deuil à ses domestiques, et joua parfaitement le rôle de mort vivant; mais il avait confié son secret à trop de personnes: il fut trahi. Des paysans que l'on avait instruits de la conduite qu'ils avaient à tenir à son égard, allèrent le cher-

cher dans sa retraite, où ils le trouvèrent déguisé; ils se saisirent de lui, et ayant attaché une poignée d'orties, en forme de bouquet, à la boutonnière de son habit, et derrière son dos une botte de foin, avec un écriteau rappelant le propos qu'on lui attribuait, ils le livrèrent en cet état aux émissaires parisiens, qui lui firent souffrir mille cruautés, et le conduisirent à l'hôtel-de-ville. Là des accusations de toute espèce s'élevèrent contre lui. M. de Lafayette, croyant sans doute prévenir un assassinat, ordonna qu'on le conduisît en prison, et qu'on lui fît son procès, ainsi qu'à ses nombreux complices. Cette proposition fut d'abord applaudie; et le proscrit, se croyant sauvé, applaudit lui-même: cette indiscrétion décida son sort. Les murmures, les huées se font entendre; d'horribles cris partent de la place de Grève. A peine a-t-il paru sur l'escalier de l'hôtel-de-ville, qu'on entend ces mots: *Qu'on nous le livre, qu'on nous le livre, et que nous en fassions justice.* La populace se presse; mille bras sont tendus vers lui, le saisissent, le traînent sous une lanterne, l'y accrochent, et c'est là qu'il expire. Quelques-uns de ses bourreaux lui coupent la tête, mettent un bâillon et une poignée de foin dans sa bouche inanimée, et portent cette effroyable figure au Palais-Royal, tandis que d'autres traînent son cadavre dans la fange. Ils ne se contentent pas de ces horreurs. On avait arrêté le même jour, et l'on traînait de Compiègne à Paris M. Bertier, son gendre, pour lui faire subir un pareil sort. (*Voyez* Bertier.) Il était déjà arrivé dans la rue Saint-Denis; on avait baissé les stores de sa voiture, pour que la populace pût l'insulter plus à son aise. Il était dans cette situation, lorsque l'affreux cortége vint lui présenter la tête de son beau-père, dont on ne cessa de l'effrayer jusqu'au moment de son arrivée sur la place, où on devait le traiter d'une manière non moins cruelle. M. Foulon fut assassiné le 22 juillet 1789; il pouvait être âgé d'environ soixante-douze ans. B—u.

FOULQUES Ier., surnommé *le Roux*, comte d'Anjou, était fils d'Ingelger et d'Alinde, dame de Buzançois. Sa conduite, dans des temps malheureux, fut aussi adroite que prudente. Tout en remplissant ses devoirs à l'égard de son souverain, il se ménagea pourtant les bonnes grâces de Hugues-le-Grand, qui le maintint dans la possession de ses domaines. Il mourut en 938, et fut inhumé dans l'église de Saint-Martin de Tours. — Foulques II, son fils, surnommé *le Bon*, encouragea le défrichement des terres, favorisa la population, et chercha à fixer près de lui, par ses bienfaits, les hommes les plus savants de son siècle. Il composa lui-même des hymnes en l'honneur de Saint-Martin; et les jours de fêtes, on le voyait souvent chanter au chœur avec les clercs, ce qui supposait alors une instruction peu commune. Le roi Louis-d'Outremer le raillait un jour de son goût pour les lettres: *Sachez, Sire*, lui dit Foulques, *qu'un prince non lettré est un âne couronné.* Il mourut à Tours en 958, et fut inhumé dans le tombeau de son père. — Foulques III, dit *Nerra* ou *le Noir*, petit-fils du précédent, fut un prince ambitieux et redouté de ses voisins. Il déclara la guerre à Conan Ier., duc de Bretagne, le défit en 992, près de Conquereux, et le tua de sa propre main. Il tourna ensuite ses armes contre Eudes II, comte de Blois; mais ce ne fut pas avec le même succès: après avoir été battu en plusieurs

rencontres, il fut obligé d'implorer la faveur du roi Robert pour se maintenir dans ses états. Foulques, humilié par ses revers, reconnut ses fautes; et pour les réparer, il fonda plusieurs abbayes, accrut les priviléges de quelques autres, et visita trois fois les lieux saints. On raconte que, dans un de ses voyages à Jérusalem, il se fit traîner nu sur une claie, ayant la corde au cou, et criant : Ayez pitié, Seigneur, du traître et parjure Foulques. Ce prince mourut à Metz, en revenant de Jérusalem, le 23 juin 1040. — Foulques IV, dit *le Rechin*, petit fils du précédent par Ermengarde, sa mère, naquit en 1043, à Châteaulandon. Il fut armé chevalier, à l'âge de dix-sept ans, par Geoffroi-Martel, son oncle, qui le chargea de défendre la Saintonge contre les agressions des peuples voisins. Son oncle, en mourant, partagea ses états entre Foulques et Geoffroi-le-Barbu, son frère aîné. Foulques eut pour sa part l'Anjou et la Saintonge : mais peu satisfait de ce lot, il déclara la guerre à son frère, le vainquit, et le fit prisonnier; puis, l'ayant relâché à la demande du pape Alexandre II, il s'empara une seconde fois de sa personne, sous un faux prétexte, et l'enferma au château de Chinon où celui-ci termina ses jours. Foulques ajouta à ses états la Touraine, dont il avait dépouillé son frère, et devint ainsi un prince très puissant. Tandis qu'on fermait les yeux sur un acte de violence aussi révoltant, une querelle qui s'éleva entre ce prince et Raoul, archevêque de Tours, faillit causer sa perte. Foulques, frappé d'excommunication, fut obligé de comparaître devant les commissaires nommés par le pape, et de leur rendre compte de sa conduite; mais ses grandes libéralités envers les moines et les gens d'église lui méritèrent l'indulgence de ses juges, et il fut déclaré *absous* de tous les reproches qu'on lui faisait. Foulques mourut le 14 avril 1109, et fut enterré à Angers. Il avait eu trois femmes : il répudia les deux premières; et Bertrade de Montfort, la troisième, le quitta pour épouser Philippe 1er., roi de France. Foulques avait écrit l'histoire des comtes d'Anjou, en commençant par Geoffroi - Grisgonelle; mais on n'a plus que la première partie de cet ouvrage, et le commencement de la seconde, dont on doit vivement regretter la perte, puisqu'elle contenait la vie même de Foulques. Dom d'Acheri a inséré ce qui nous reste de cet ouvrage dans le tome X de son *Spicilége*, sous ce titre : *Historiæ Andegavensis fragmentum.* L'abbé de Marolles l'a traduit en français, et publié dans ses *Histoires des anciens comtes d'Anjou*, Paris, 1681, in-4°. — Foulques V, fils du précédent et de Bertrade, se ligua d'abord avec ses voisins contre le roi Louis-le-Gros; il fit deux voyages dans la Palestine avec les croisés, épousa Melisente, fille de Baudouin II, et lui succéda en 1131 sur le trône de Jérusalem. Il soutint vaillamment les efforts des Turks, et transmit sa couronne intacte a ses fils Baudouin III et Amauri. Il mourut à la chasse, en 1142, d'une chute de cheval. W—s.

FOULQUES. *Voy.* Clément IV.

FOULQUES, en latin *Fulco*, archevêque de Reims, à la fin du 9e. siècle, issu d'une ancienne et illustre maison, comptait, parmi ses plus proches parents, Gui de Spolète, et Lambert, son fils, qui tous deux ont été empereurs d'occident. Foulques fut élevé dans l'église de Reims, et, suivant les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, il en fut chanoine.

Ceux du *Gallia christiana* le font chanoine de Saint-Omer, bénéfice que, selon eux, il aurait quitté pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Bertin. Mais, s'il ne fut pas religieux dans ce monastère, il est certain du moins qu'il en devint abbé en 877. Sa naissance, ses qualités personnelles, sa réputation d'éloquence, de sagesse et d'habileté dans les affaires, engagèrent Charles-le-Chauve à l'appeler à sa cour. Il est à croire qu'il exerça dans le palais du prince divers grands emplois : *Palatinis officiis assuetus*, disent de lui les historiens. Hincmar, archevêque de Reims, étant mort en décembre 882, le clergé et le peuple de cette ville, de concert avec les évêques de la province, élurent Foulques pour le remplacer. Immédiatement après son ordination, en mars 883, il écrivit au pape Marin, que d'autres appellent Martin II, en lui envoyant sa profession de foi, et il en reçut le *pallium*. Il avait eu occasion de connaître ce pape dans le voyage qu'il avait fait à Rome, en 877, à la suite de l'empereur Charles-le-Chauve, lorsque ce prince alla s'y faire couronner empereur d'occident. Les Normands ravageaient alors la France, et y commettaient d'horribles dégâts. Ils pillaient les églises, les dévastaient, et exerçaient leurs fureurs sur les reliques des saints. Un des premiers soins du pieux archevêque fut de garantir de leurs outrages sacriléges ces précieuses dépouilles. Il retira du monastère d'Orbais le corps de Saint-Remi, et de Châlons-sur-Marne celui de Saint-Gilbert, et les fit déposer à Reims. Son église avait beaucoup souffert ; il y avait à réformer et à rétablir : il mit incontinent la main à l'œuvre. Les études ecclésiastiques avaient été négligées dans ces temps de désordre. L'école des chanoines et celle des jeunes clercs étaient tombées : il les releva, et ne dédaignait pas de donner lui-même l'exemple de l'assiduité aux leçons qu'on y faisait. Pour en assurer encore mieux le succès, il fit venir, de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Amand, deux savants religieux, qu'il mit à la tête de ces écoles. Après avoir pris ces soins, il s'occupa de celui de mettre sa ville, et les provinces de sa métropole, à l'abri des ravages de la guerre et de l'oppression des Normands. Il fit construire divers châteaux forts, et entoura Reims d'un nouveau mur. Des débris de l'ancien, il fit faire les réparations dont l'église cathédrale avait besoin. Ses diocesains ne furent pas les seuls qui fixèrent son attention. Il étendit sa charité aux étrangers qui avaient recours à lui, offrant à tous un asile, et surtout aux prêtres et aux moines devenus l'objet de la persécution des barbares. Il fit aussi restituer à son église quelques domaines qui lui avaient été enlevés, et lui procura, par son crédit et par la faveur des grands, une augmentation de dotation. Aimé des princes, estimé des papes, consulté par les uns et par les autres, il eut part aux plus grandes affaires de son temps. La crainte des personnes puissantes n'arrêta point son zèle, quand il crut l'intérêt de l'Eglise ou celui des mœurs compromis. Il écrivit avec force à l'impératrice Richilde, seconde femme de Charles-le-Chauve, sur la conduite de laquelle, après la mort de ce prince, il s'était élevé de fâcheux bruits. Il fallait que le scandale fût poussé bien loin, puisqu'il se crut obligé de menacer des censures ecclésiastiques une personne aussi considérable. Il ne ménagea pas davantage le comte Baudouin, avide des biens de l'Eglise, persécuteur de ses mis

nistres, et coupable d'autres excès; et vraisemblablement les reproches qu'il lui fit, quoique tempérés par la charité, ne contribuèrent pas médiocrement à la haine du comte pour Foulques, dont les suites furent si funestes. Ce prélat se rendit surtout recommandable par sa fidélité envers son prince, et par le soin qu'il prit de conserver la couronne dans la ligne de l'hérédité. Après la mort de Carloman, Charles, depuis surnommé *le Simple*, fils de Louis-le-Bègue, comme Carloman, mais d'une autre mère, était appelé au trône. Il avait à peine sept ans; et le royaume, menacé au-dehors par les Normands, déchiré au-dedans par les factions, aurait été mal défendu par des mains si faibles. Le seul moyen de sauver l'état, était de confier les rênes du gouvernement à Charles dit *le Gros*, déjà empereur, et oncle du prince mineur. Foulques en donna le conseil, et le fit adopter par les grands du royaume. Mais, à la mort de Charles-le-Gros, Eudes, fils de Robert-le-Fort, s'étant fait reconnaître pour roi, au préjudice de l'héritier légitime, le fidèle Foulques fit proclamer le jeune Charles dans un concile tenu à Reims en janvier 893, et le couronna solennellement. Il rendit à la France un service encore plus essentiel, en conciliant les deux rivaux. Charles devait trop à Foulques pour ne pas lui donner des marques de sa reconnaissance. Il le fit chancelier du royaume, le nomma à l'abbaye de St.-Martin de Tours, que Foulques posséda pendant quelque temps, et ensuite à celle de St.-Vaast d'Arras. Cette grâce aigrit le ressentiment de Baudouin, qui souffrait déjà avec peine de voir, dans son comté de Flandre, entre les mains de Foulques, la riche abbaye de Saint-Bertin, dont il convoitait les revenus. Dans l'impossibilité de résister à un ennemi si violent, Foulques échangea avec le comte Altmar, plus en état de résister à Baudouin, l'abbaye de Saint-Vaast pour celle de Saint-Médard de Soissons, dont Altmar était pourvu; et il lui céda en outre le château d'Arras, qu'il avait pris à Baudouin. Ce dernier, outré de dépit, fit tuer l'archevêque par Winemar, l'un des officiers de la cour, le 17 juin de l'an 900. Foulques avait occupé l'épiscopat 17 ans, trois mois et quelques jours, comme le marque son épitaphe rapportée par Flodoard. Les auteurs du *Gallia christiana* donnent à Foulques le titre de *saint*, et le qualifient de *martyr*, parce que son courage à défendre les biens de l'Église contre les entreprises de Baudouin, fut le motif de son assassinat. On ne voit point qu'aucun de ces deux titres lui ait été confirmé. Si Foulques a laissé d'autres écrits que ses lettres, ils ne sont point parvenus jusqu'à nous, et celles-ci même sont perdues; il ne nous en reste que les extraits que nous a conservés Flodoard, lequel en avait en sa possession un recueil de plus de cinquante, adressées aux papes, aux empereurs, aux rois de son temps, et à d'autres personnages considérables. Ces lettres méritent d'être regrettées. Le peu qu'on en connaît laisse apercevoir qu'on en aurait tiré beaucoup de lumières pour l'éclaircissement de différents points de l'histoire, soit ecclésiastique, soit civile, de ces temps d'obscurité. — Foulques, dit *le Grand*, abbé de Corbie, en 1048, assista, l'année suivante, au concile tenu à Reims par Léon IX, dans l'église de Saint-Remi. Il accompagna ce pape à son départ de France pour l'Italie, afin de soutenir près de lui les immunités

et priviléges de son monastère, qu'on attaquait. Il eut, dans ce voyage, le malheur de tomber entre les mains d'une troupe de voleurs, qui le dépouillèrent. Léon l'ordonna prêtre, lui accorda la confirmation des priviléges de l'abbaye de Corbie, et lui permit l'usage de la dalmatique et des sandales dans les offices solennels. Cet abbé soutint avec courage les droits de son abbaye contre Foulques, évêque d'Amiens, et Gui, successeur de Foulques. C'est peut-être cette fermeté qui lui fit donner, par ses religieux, le surnom de *Grand*, un peu trop magnifique et pour son état, et pour ce que l'on connaît de ses actions. On a de lui : I. Un *Mémoire*, qui n'est point dénué d'intérêt. *sur l'histoire de son monastère.* Dom Mabillon en a publié une partie dans ses *Annales de l'ordre de St.-Benoît*, livre LXI. II. Un écrit pour revendiquer le comté de Corbie, qu'Enguerrand de Bovines avait usurpé sur l'abbaye : il n'a point été imprimé. Ce Foulques mourut en décembre 1095. — FOULQUES, prieur de Deuil, ordre de St.-Benoît, au commencement du 12e. siècle, contemporain et ami d'Abailard, n'est connu que par la lettre de consolation qu'il lui adressa, après la violence exercée sur lui. (*V.* ABAILARD.) Cette lettre, où les motifs de consolation sont encore plus singuliers que l'événement qui y donnait occasion, existe et se trouve parmi les œuvres d'Abailard. — FOULQUES DE BÉNÉVENT, notaire et secrétaire du sacré Palais, au 12e. siècle, sous Innocent II, se concilia l'estime et les bontés de ce pape, par un fidèle attachement à son parti, et par les services qu'il lui rendit pendant les troubles dont son pontificat fut agité. Foulques est auteur d'une *Chronique* depuis l'an 1102 jusqu'à l'an 1141. Il y décrit avec beaucoup de soin ce qui se passa pendant cet espace de temps, principalement ce qui a rapport à Bénévent, sa patrie. Antoine Caraccioli, théatin, a publié cet ouvrage à Naples en 1626. Le style en est peu soigné, et même barbare ; mais les faits y sont rapportés fidèlement, et avec tant d'art, qu'on croit moins lire une histoire qu'être présent aux choses qui se sont passées. Cette chronique se trouve aussi insérée dans la *Collection des anciens historiens de la Sicile*, Francfort, 1579. L—Y.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, se rendit célèbre au 12e. siècle par sa piété, son éloquence, et surtout par le courage avec lequel il reprochait publiquement aux princes mêmes les fautes dont ils se rendaient coupables. Quelques auteurs contemporains ont représenté Foulques comme un autre Saint-Bernard : mais, s'il est vrai qu'ils aient joui un instant de la même renommée, la postérité plus équitable a mis entre eux une distance infinie. Le nom de Foulques, et le bruit des succès qu'il obtenait en France, étant parvenus jusqu'à Rome, le pape l'autorisa à prêcher une croisade en 1198 : Foulques s'acquitta de cette mission avec succès. A sa voix, un grand nombre de seigneurs prirent les armes et la croix, sous les ordres du comte de Champagne. Foulques, déjà avancé en âge, revint à Neuilly, et y mourut en 1201. On voyait son tombeau, il y a quelques années, dans l'église de ce village. L'abbé Lebeuf en a donné la description dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, t. VI. On trouve citée, dans Moréri, une *Vie de Foulques* en françois, Paris, 1620. W—S.

FOULQUET ou FOLQUET, évêque de Toulouse, né à Marseille dans le 12e. siècle, était fils d'un riche

marchand génois, qui le laissa héritier d'une fortune considérable. Il avait montré dès son enfance un goût très vif pour les plaisirs; et dès qu'il fut maître de son patrimoine, il se livra avec ardeur à toutes sortes d'excès. Les compagnons ordinaires de ses débauches étaient quelques-uns de ces poètes connus sous le nom de troubadours; il apprit d'eux les éléments de leur art, et le cultiva bientôt avec un tel succès que sa réputation s'étendit au loin. Le titre de poète donnait alors un accès facile auprès des grands, et Foulquet profita de cet avantage pour paraître à la cour du comte de Toulouse. Il revint ensuite à Marseille, où il continua de mener une vie qu'il trouvait pleine d'agrément. La beauté d'Azalaïs, épouse de Barral, vicomte de Marseille, lui inspira une passion violente; et il célébra cette dame dans plusieurs pièces de vers qui ont été conservées. Azalaïs fut peu sensible à l'amour du poète; mais elle ne put le voir sans jalousie porter ses hommages à une autre dame : elle l'accusa publiquement d'une intrigue criminelle, l'accabla de reproches, et lui donna l'ordre de quitter sa cour. Foulques chercha un asile près de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier; et il trouva dans Eudoxie, épouse de ce prince, une protectrice qui s'efforça de lui faire oublier l'affront qu'il venait de recevoir. De nouveaux malheurs l'accablèrent bientôt; Azalaïs, dont la sévérité n'avait pu le guérir d'une folle passion, mourut, et Eudoxie la suivit de près au tombeau. Dans un accès de désespoir, il prit la résolution de renoncer au monde, et, après avoir décidé sa femme et ses deux fils à embrasser la vie religieuse, il entra lui-même dans l'ordre de Cîteaux vers l'an 1200. Quelque temps après, il fut nommé abbé du Terronel; et en 1205, le chapitre de Toulouse l'élut évêque de cette ville, à la place de Guillaume de Rabastens, déposé par les légats d'Innocent III. Foulquet déploya contre les Albigeois une rigueur qu'on n'aurait pas dû attendre d'un homme dont la conduite avait été si longtemps plus que relâchée. Il servit avec chaleur la cause de la cour de Rome contre son propre seigneur, le comte de Toulouse; il fut le fondateur de cette *Confrérie blanche* à laquelle on a reproché tant d'excès, et en donna lui-même le signal et l'exemple. Ayant été obligé de sortir de Toulouse, il revint en 1215 mettre le siége devant cette ville, et s'en fit ouvrir les portes par ses partisans. Il se rendit la même année à Rome, assista au quatrième concile de Latran, où il soutint la légitimité des droits de Simon de Montfort sur les biens enlevés aux Albigeois, l'en fit déclarer le possesseur, et reçut pour prix de cette complaisance le château d'Urefeuil, avec vingt villages qui en dépendaient. Foulquet mourut en 1231, préconisé par les moines, qui lui donnèrent le titre de *Bienheureux*, et emportant les malédictions de ceux qu'il avait accablés de maux durant son long épiscopat. Pétrarque a fait l'éloge de Foulquet dans son *Triomphe d'amour;* et le Dante l'a cité honorablement au 7e. chant de son *Paradis*. On conserve, parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi, vingt pièces de Foulquet, dont une est assez étendue. Ce recueil est précédé d'une vie de l'auteur par un anonyme. W—s.

FOUNTAINE (Sir ANDREW), antiquaire anglais, né vers la fin du 17e. siècle, étudia à Oxford, où il publia en 1705, dans le *Thesaurus* du docteur Hickes, son maître, un ouvrage intitulé : *Numismata anglo-*

saxonica et anglo-danica, breviter illustrata ab Andreâ Fountaine. Il fut créé chevalier par le roi Guillaume; et après avoir parcouru l'Europe pour s'instruire, il revint en Angleterre avec une superbe collection de tableaux, statues, médailles, etc. Il se lia d'une étroite amitié avec le docteur Swift, qui a parlé de lui avec beaucoup d'estime dans son journal adressé à Stella. Il fut vice-chambellan de la reine Caroline, gouverneur du prince Guillaume, chevalier du Bain, et nommé, en 1727, conservateur de la Monnaie, place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1753. Il était regardé comme une espèce d'oracle en matière d'antiquités; c'était à lui que s'adressaient les curieux pour leurs acquisitions en ce genre, et il trouva le moyen de s'enrichir en enrichissant les cabinets des autres. Il savait cependant quelquefois communiquer ses connaissances et les objets de sa collection d'une manière très désintéressée; et c'est une justice que lui rend le P. Montfaucon, auquel il fut très utile pour la composition de l'*Antiquité expliquée*. Les gravures ingénieuses du *Conte du tonneau*, de Swift, ont été exécutées d'après ses dessins. X—s.

FOUQUÉ (Henri-Auguste, baron de la Motte), naquit en 1698, à La Haye, où son père, d'une des plus anciennes familles de Normandie, s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Henri-Auguste fut, à huit ans, page du duc Léopold d'Anhalt. Dès 1715, il marcha avec ce prince dans l'armée prussienne contre Charles XII. Devenu lieutenant en 1719, capitaine en 1723, il fut en 1725 décoré par Frédéric-Guillaume Ier. de l'ordre de la Générosité. Le prince royal (depuis Frédéric II) en fit son ami. Le roi, qui favorisait cette liaison, permit même à Fouqué d'aller voir Frédéric II dans la prison de Custrin. Quelques désagréments décidèrent Fouqué à quitter le service de la Prusse en 1738. Il passa en Danemark, où on le créa lieutenant-colonel. Frédéric II, en montant sur le trône, rappela son ami, le décora de l'ordre du mérite, le fit colonel-commandeur du régiment de Camas, ensuite général d'infanterie. Fouqué servit son prince avec gloire dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir. Il commandait un corps d'armée à Landshut en 1760, lorsqu'il fut entouré par des forces très supérieures que commandait le général Laudon. Ne voulant pas se rendre, il prit la résolution de s'ouvrir un passage; mais sa troupe, écrasée par le nombre, fut presque exterminée toute entière; et lui-même, après avoir eu un cheval tué sous lui, fut couvert de blessures, fait prisonnier et transféré en Croatie : la cour de Vienne ne lui rendit la liberté qu'à la paix, en 1763. L'impératrice Marie-Thérèse lui offrit en vain du service; il retourna auprès de Frédéric, qui lui donna le commandement de Glatz. Fouqué avait depuis 1760 la prévôté de Brandebourg. Il demanda à s'y retirer, et il y mourut le 2 mai 1774. La correspondance de Fouqué avec Frédéric-le-Grand a été imprimée dans le tome Ier. des œuvres du roi de Prusse. (*Voy.* Frédéric II.) A. B—t.

FOUQUERET ou FOUQUERÉ (Dom Antoine-Michel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Châteauroux en Berri, l'an 1640, prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, en 1657, ayant à peine seize ans, et y fit profession le 3 octobre de l'année suivante. Après qu'il eut achevé ses études dans la congrégation, ses

supérieurs l'envoyèrent professer la rhétorique et la langue grecque aux jeunes religieux, ses confrères, dans le monastère de Mauriac, Haute-Auvergne. Pour preuve des soins de leur maître, et du succès de ses leçons, ils firent au prochain chapitre général de la congrégation, l'hommage de la règle de St.-Benoît, qu'ils avaient traduite en grec. Dom Fouqueret fut ensuite employé dans différentes maisons de sa congrégation, et y remplit les fonctions de supérieur. Après avoir passé 15 ans dans ces emplois, il demanda sa retraite, et l'obtint. En 1695, il se retira à l'abbaye de St.-Faron de Meaux, où il mourut le 3 novembre 1709, âgé de soixante-neuf ans. On a de dom Fouqueret : I. *Synodus Bethleemitica pro reali præsentiâ, anno 1672 celebrata, græcè et latinè*, Paris, 1672 in-8°. Ce sont les actes d'un concile tenu en 1672, à Jérusalem, sous le patriarche Dosithée. Dom Fouqueret les traduisit en grec et en latin. A la fin de son édition se trouve une attestation de M. le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte othomane, par laquelle il certifie avoir reçu du patriarche lui-même, l'original de ces actes: ils sont d'autant plus importants qu'ils prouvent la conformité de la croyance de l'église grecque sur la présence réelle, avec le dogme catholique, conformité niée par les protestants. Cette traduction néanmoins n'ayant pas été jugée aussi exacte qu'on l'aurait souhaité, dom Fouqueret la revit; et s'étant aidé des conseils du célèbre P. Combefis, et surtout de M. Arnauld, elle reparut, par ses soins, en 1678, aussi correcte et aussi parfaite qu'on pouvait la desirer, sous le titre de *Synodus Hierosolymitana*, Paris, in-8°. A la fin de cet ouvrage, dom Fouqueret a fait imprimer en grec, avec une version latine de sa main, un écrit intitulé : *Dionysii patriarchæ Constantinopolitani super calvinistarum erroribus, ac reali imprimis præsentiâ, responsio, anno 1672 edita.* Les protestants, de leur côté, publièrent ces actes en français; mais ils furent victorieusement réfutés. (*V.* Aymon.) II. *Celebris historia monothelitarum*, Paris, 1678, in-8°., sous le nom de *Jean-Baptiste Tagnamini ;* cet ouvrage passe pour être profond et plein d'érudition. L—y.

FOUQUET (François), vicomte de Vaux, d'une ancienne famille de Normandie, fut nommé successivement maître des requêtes et conseiller d'état ordinaire, et s'acquit, par son intelligence des affaires et sa rare probité, l'estime de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Il avait épousé Marie, fille de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, contrôleur-général des finances ; et il eut de ce mariage, entre autres enfants, Nicolas Fouquet, surintendant des finances, si célèbre par ses disgrâces. Madame Fouquet, femme d'un éminente piété et d'une charité vraiment chrétienne, après la mort de son mari, se consacra entièrement au service des pauvres malades, et mourut en 1681, à l'âge de quatre-vingt onze ans. On a de cette dame respectable un *Recueil de recettes choisies, expérimentées et approuvées*, Villefranche, 1665, in-12. Cette édition est très recherchée des curieux, parce qu'elle est l'originale: les suivantes contiennent des additions plus ou moins considérables.

W—s.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances, naquit à Paris, en 1615. Destiné à suivre la carrière de la magistrature dans les emplois les plus brillants, il reçut une éducation conforme aux vues de sa famille, et

se fit bientôt connaître d'une manière favorable. Il fut fait maître des requêtes à vingt ans ; et il n'en avait que trente-cinq lorsqu'il fut pourvu de la charge, alors si importante, de procureur-général au parlement de Paris. Pendant les troubles du royaume, il se dévoua entièrement aux intérêts de la reine mère, et mérita ainsi la protection dont cette princesse l'honora constamment. Le désordre des finances, occasionné par des guerres longues et ruineuses et par les dilapidations des courtisans, faisait desirer d'en voir confier l'administration à des mains habiles. La reine mère indiqua Fouquet, et il fut nommé surintendant, en 1652. Il fit face quelque temps à toutes les dépenses par son seul crédit. Il engagea ses biens et ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables du cardinal Mazarin lui-même (1), et parvint de cette manière à déguiser la pénurie du trésor royal. Mais enfin, le roi, étonné de voir les revenus de l'état se consommer à payer des intérêts, et les dettes s'accroître, chaque année, dans une progression effrayante, voulut connaître par lui-même la cause de ce désordre. Il s'adressa, pour obtenir les renseignements qu'il souhaitait, à Colbert, dont Mazarin lui avait vanté le zèle et la capacité. Colbert joignait à des talents supérieurs une grande ambition : il jugea l'occasion favorable pour perdre le surintendant, qu'il aspirait en secret à remplacer ; et en éclairant le roi sur les fautes de l'administration de Fouquet, s'il ne les exagéra pas, il s'abstint du moins de donner les raisons qui pouvaient les rendre excusables. Dès qu'on put soupçonner la faveur de Colbert, tous les courtisans se rangèrent de son côté : on ne parla plus au roi que des prodigalités du surintendant, et on lui insinua que l'embarras des finances n'était causé que par ses dilapidations. Fouquet avait acquis la propriété de Belle-Isle, et il en avait augmenté les fortifications ; on chercha à lui en faire un crime, et à persuader au roi que son projet était de s'emparer de la Bretagne, et de s'en déclarer le souverain. Fouquet, par une conduite peu réfléchie, avait donné lieu aux propos de ses ennemis : il avait eu aussi le tort de faire construire dans la terre de Vaux, aujourd'hui Villars, un palais qui surpassait en beauté St.-Germain et Fontainebleau, les deux seules maisons de plaisance habitées par le roi. Le palais, dit Voltaire, et les jardins, lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui plus de trente-cinq (2). Au moment où sa disgrâce était près d'éclater, il y donna à Louis XIV une fête qui surpassa par sa magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. On y représenta, pour la première fois (17 août 1661), les *Fâcheux* de Molière, avec un prologue composé par Pelisson, à la louange du roi. Mais rien ne pouvait apaiser le monarque irrité ; et sans les prières de la reine mère, il aurait fait arrêter le surintendant le jour même de la fête. Ce qui avait achevé, dit-on, d'allumer la colère de Louis XIV, c'est qu'il apprit que Fouquet avait eu des vues sur Mlle. de la Valière, pour qui il commençait à sentir une vraie passion. Le roi dissimula son ressentiment, et affecta de parler à Fouquet avec

(1) Le roi, dit Voltaire, demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, » il n'y a rien dans les coffres de V. M. ; mais » M. le cardinal vous en prêtera. »

(2) On voyait partout dans cette maison les armes et la devise de Fouquet ; c'est un écureuil avec ces paroles : *Quò non ascendam ?* « Où ne monte-» rai-je point ? » Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

plus de confiance que jamais. Fouquet crut avoir triomphé de ses ennemis, et se flatta même d'obtenir la place de premier ministre, vacante par la mort de Mazarin. Sa qualité de procureur-général le rendant justiciable des seules chambres assemblées, on l'engagea à se défaire de cette charge, sous le prétexte que, tant qu'il la conserverait, le roi ne pourrait pas lui donner le cordon de ses ordres, comme Sa Majesté en avait l'intention. Il se laissa persuader, et vendit cette charge pour 1,400,000 francs qu'il fit porter à l'épargne. Quelques jours après, le roi partit pour Nantes, afin de s'assurer de Belle-Isle, s'il était nécessaire; et Fouquet l'y suivit, quoique malade de la fièvre. (*V.* Colbert, tome IX, page 211.) Il reçut dans la route plusieurs avertissements des trames qu'on ourdissait contre lui; mais il n'en voulut rien croire. Le lendemain de son arrivée, il se rendit au conseil à son ordinaire, eut avec le roi un entretien de deux heures; et en retournant chez lui, le 5 septembre 1661, il fut arrêté par d'Artagnan, capitaine des mousquetaires, qui le conduisit au château d'Angers, d'où il fut transféré à Amboise, à Vincennes, à Moret, et enfin à la Bastille. Fouquet soutint sa disgrâce avec beaucoup de fermeté : il ne laissa échapper aucune plainte, et ne montra nulle répugnance à obéir aux ordres du roi. Sa mère, en apprenant cette nouvelle, se jeta à genoux, en s'écriant : C'est à présent, mon Dieu, que j'espère du salut de mon fils. Cependant les scellés furent mis sur les papiers de Fouquet, et des commissaires nommés pour les examiner et en dresser l'inventaire. Un chiffon écrit, il y avait plus de quinze ans, et trouvé avec d'autres papiers destinés à être brûlés comme inutiles, servit de base au procès que l'on commença à instruire contre lui. C'était une espèce de mémoire rédigé par Fouquet dans le temps de la plus haute faveur de Mazarin, et dans lequel il indiquait la conduite à tenir par sa femme pour déjouer quelques projets contre sa liberté ou sa fortune. On voulut voir, ou on vit effectivement, dans ce mémoire, un plan de conspiration. Une commission composée d'hommes choisis dans les parlements du royaume fut établie pour juger Fouquet; et le chancelier Seguier, le plus implacable de ses ennemis, voulut lui-même la présider. Fouquet se plaignit de l'incompétence de ses juges, et déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais leur autorité. Obligé, malgré ses protestations, de paraître devant eux, le chancelier l'invita à prêter le serment accoutumé. Je ne le puis, dit Fouquet, et j'en ai déjà donné les raisons. Pendant toute la durée des interrogatoires, il parla presque constamment avec calme et modération. Il examinait les chefs d'accusation, et les discutait avec une éloquence douce et persuasive, dont ses juges finirent par craindre l'effet. Les plus acharnés à sa perte demandèrent qu'on lui enjoignît de se borner à répondre aux questions qui lui seraient adressées; mais heureusement leur demande n'eut pas de suite. Un jour, après qu'il eut cessé de parler, Pussort, l'un de ses juges, et oncle de Colbert, se leva, en disant : Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait pas laissé parler tout son saoul. Quand on lui eut donné lecture du projet trouvé dans ses papiers : Monsieur, dit-il, au chancelier, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. Vous ne pouvez pas nier, lui répondit le chancelier, que ce soit

un crime d'état. Je confesse, reprit Fouquet, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'état. Un crime d'état, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts, qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître; qu'on porte dans le parti contraire tous les secrets de l'état : voilà, Monsieur, ce qui s'appelle un crime d'état. Cette réponse était d'autant plus piquante, qu'elle retraçait la conduite du chancelier durant les troubles de la fronde. Fouquet avait conservé d'illustres amis dans sa disgrâce ; et c'est la preuve qu'il les avait mérités. On doit citer le premier, ce Pelisson, qui partagea sa peine, et qui eut le courage de publier pour sa défense trois mémoires qui approchent, dit Voltaire, de l'éloquence de Cicéron. (*Voy.* Pelisson.) Mme. de Sévigné, Gourville, Mlle. de Scudery, Saint-Evremont parlèrent aussi et agirent en sa faveur; Hénault versa tout le fiel de la satire contre le persécuteur de Fouquet ; Loret perdit sa pension pour avoir fait son éloge dans le *Mercure burlesque*. Lafontaine plaignit ses malheurs dans une élégie touchante, et chercha à adoucir la sévérité du roi par de beaux vers (1). La chaleur que mirent ses amis à le défendre, et la pitié qu'inspirent toujours de grandes infortunes, lui sauvèrent la vie. Après trois années employées à l'instruction de ce procès à jamais célèbre, Fouquet, sur le rapport de MM. d'Ormesson et de Ste.-Hélène, fut condamné à la confiscation de ses biens et au bannissement. De vingt-deux juges qui opinèrent, neuf seulement osèrent conclure à la mort. Si l'on réfléchit que presque tous les juges de Fouquet étaient ses ennemis declarés ; que depuis le moment de sa disgrâce Colbert et Letellier n'avaient cessé de travailler à sa perte, il est bien difficile de croire qu'il fût coupable des crimes qu'on lui imputait. La destination de l'écrit dont ses adversaires se prévalurent tant, leur ôtait tout prétexte de l'accuser d'avoir voulu troubler le royaume : car, s'il avait ajouté aux fortifications de Belle-Isle, ce n'était que d'après l'autorisation expresse du roi; et il pensait si peu à s'en faire une retraite, que lorsque d'Artagnan le conduisit en prison, ayant aperçu un de ses domestiques, il l'appela, et lui dit : Que le roi soit obéi à Belle-Isle comme moi-même. Enfin, et cette raison paraît sans réplique, s'il eût vraiment conspiré, il aurait eu des complices ; et jamais on n'en a cité un seul. Le roi commua l'arrêt de Fouquet en une prison perpétuelle. Il partit pour la citadelle de Pignerol sous une forte escorte, et fut traité dans la route avec une grande sévérité. Dans les premiers moments il chercha à fléchir le roi par l'aveu de ses torts et l'expression de son repentir ; mais voyant que toutes ses prières seraient inutiles, il cessa d'écrire, et se résigna à son sort avec une constance qui a été admirée même de ses ennemis : il y trouva des adoucissements dans les secours de la religion, et mourut dans de grands sentiments de piété, le 23 mars 1680, à l'âge de 65 ans, dont il avait passé dix-neuf en prison. Son corps fut transporté à Paris et inhumé

(1) Nymphes qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage ;
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;
Du titre de clément rendez-le ambitieux :
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie ;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.

dans le couvent des Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. Fouquet, dit son historien, avait du génie, de l'esprit, des talents, de la grandeur d'ame; mais il portait cette dernière qualité à l'excès; et l'on peut dire que s'il se fût montré moins libéral et moins ami de ceux qu'il aimait, il eût été bien plus heureux. Ces derniers mots peignent si bien son caractère, le genre de torts qu'il a pu avoir, et la véritable cause de tous ses malheurs, qu'on ne doit rien y ajouter. On a dit que Fouquet était sorti de prison peu de temps avant sa mort; mais c'est une fable qui ne mérite nulle croyance. D'Auvigny assure qu'il composa dans sa prison divers ouvrages de piété, dont quelques-uns ont été donnés depuis au public, tels que les *Conseils de la sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon*, Paris, 1683, 2 vol. in-12. Il laissa de son mariage avec Marie-Madelène de Castille-Villemarcuil, sa seconde femme, une fille mariée à Crussol d'Usez, marquis de Monsalez, et trois fils, Henri-Nicolas Fouquet, comte de Vaux, Charles-Armand, prêtre de l'Oratoire, et Louis, marquis de Belle-Isle. On peut consulter, pour plus de détails: I. *Vie de Nicolas Fouquet*, par d'Auvigny, tom. V des *Vies* des hommes illustres de France. II. *Recueil des défenses de M. Fouquet* (en Hollande) 1665-1668, 15 vol. in-12. III. Les *Lettres de* Mme. *de Sévigné à M. de Pomponne*, tom. X de l'éd. de Paris, Bossange, 1802. M. Modeste Paroletti a publié: *Sur la mort du surintendant Fouquet, notices recueillies à Pignerol*, Turin, F. Galletti, 1812, in-4°. W—s.

FOUQUET. *Voyez* Belle-Isle et Gisors.

FOUQUET (Jean François), jésuite français, et missionnaire à la Chine, arriva dans cet empire en 1690. Comme tous ses confrères, il fut obligé de consacrer les premiers temps de son séjour à l'étude de la langue; et il paraît qu'il y fit d'assez grands progrès. Mais un zèle excessif, joint à un esprit systématique, le fit tomber dans un piége que ne surent pas éviter plusieurs missionnaires également instruits, tels que Prémare, Cibot et quelques autres: persuadés que les Chinois devaient avoir conservé beaucoup de traditions des premiers âges du monde, ils s'attachèrent à les rechercher, et s'en prévalurent auprès de leurs néophytes, sur qui l'autorité du *Chou-king*, ou des livres de Confucius, avait plus de pouvoir que les raisonnements les plus concluants, ou les prédications les plus énergiques. Bientôt ils en vinrent à voir des prophéties claires dans certains passages, qui, il faut en convenir, offrent au moins de singuliers rapprochements. De tous ses confrères, le P. Fouquet fut peut-être celui qui se laissa le plus éblouir par l'idée de retrouver les mystères du christianisme renfermés dans les caractères symboliques des Chinois: on peut dire qu'il poussa cet engouement jusqu'à l'extravagance. A l'en croire, les *king* n'offrent qu'une allégorie perpétuelle, où les dogmes de notre religion sont exposés d'une manière quelquefois aussi claire que dans les monuments les plus respectables de la foi. L'auteur de cet article possède un exemplaire du *Chi-king*, ou *Livre des poésies*, auquel Fouquet avait fait ajouter des interfoliations: il y a consigné des idées de ce genre, dont la folie dépasse tout ce qu'on peut en dire. Si le texte indique une montagne de la Chine, elle lui paraît représenter le Calvaire; les éloges donnés à *Wen-wang* ou à *Tcheou-koung* doivent

suivant lui, s'appliquer au Sauveur; il retrouve dans l'analyse des caractères, la croix et les instruments de la Passion : les anciens empereurs de la Chine sont les patriarches; et la généalogie de ces derniers n'est pas plus clairement enoncée dans la Genèse, qu'elle ne le semble à Fouquet dans le Chou-king. Ce missionnaire revint à Rome en 1720; et les succès qu'il avait eus dans sa mission lui valurent le titre d'évêque d'Eleuthéropolis. Il y publia, en 1729, en trois feuilles, sa *Tabula chronologica historiæ Sinicæ*, sorte de tableau dans le goût de nos tables chronographiques, où les noms des princes et l'indication des événements les plus frappants sont placés dans des colonnes régulièrement espacées. La base de celle de Fouquet est le cycle de soixante années, dont l'usage, à la Chine, est à peu près le même que celui du siècle chez nous. Cette table n'est, à proprement parler, qu'une traduction de celle qui avait été dressée en chinois, sur le même plan, par un mandchou nommé *Nian*, d'une famille considérable par les dignités qu'elle occupait, et qui, suivant l'avertissement de Fouquet, vivait encore en 1720. L'auteur a suivi le système de chronologie de Sse-ma-wen-koung. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la table de Fouquet, c'est une explication suffisante, et la première série qu'on ait donnée en Europe, des *Nian-hao*, ou noms d'années, si nécessaires pour la lecture des historiens chinois, et que quelques auteurs ont méconnus long-temps après l'impression de l'ouvrage dont il s'agit. Math. Seutter a donné, en 1746, à Augsbourg, une réimpression, en 2 feuilles in-folio, de cette table chronologique. On a de Fouquet une lettre au duc de la Force, insérée dans les *Lettr. édif.* (5e. recueil.) Il y détaille les progrès du christianisme dans la province du *Kiang-si*, y parle de la manière dont les Chinois forment leurs guerriers, et s'étend beaucoup sur les bonzes, principaux adversaires des missionnaires.

A. R—T.

FOUQUET (Henri), célèbre professeur de médecine à l'université de Montpellier, naquit dans cette ville en 1727. Elevé au collége des jésuites, il se distingua par la pénétration de son esprit, et manifesta de bonne heure le desir d'étudier la médecine; mais son père, qui le destinait au commerce, exigea le sacrifice de son goût pour les sciences. Fouquet, ne pouvant se plier aux détails de cette profession, embrassa la finance, qui ne lui offrit pas plus d'attrait. Il suivit ensuite à Paris, en qualité de secrétaire, un homme d'un haut rang, et devint secrétaire général de l'intendance du Roussillon. Après plusieurs années, il revint à Montpellier, où il sentit se réveiller son goût pour la médecine; et quoique âgé de plus de trente ans, il commença à se livrer à l'étude de cette science. Il est vrai que son esprit y était bien préparé; il l'avait orné de connaissances étendues pendant son séjour à Paris, en fréquentant particulièrement les bibliothèques publiques, le collége de France et le jardin du roi. En 1759 il reçut le titre de bachelier, pour lequel il soutint une thèse sur la nature, les propriétés et les maladies de la fibre. Il alla se fixer à Marseille, où il exerça la médecine avec succès pendant quelques années. Il revint à Montpellier en 1766, disputer une chaire que la mort de Fizes avait laissée vacante; et il fixa son séjour dans sa ville natale. Fouquet publia bientôt plusieurs ouvrages qui le firent avantageuse-

ment connaître. Son Essai sur le pouls parut en 1767. La doctrine de Solano que Bordeu avait appliquée aux crises des maladies reçut une nouvelle extension par les travaux de Fouquet; il signala les caractères du pouls de chaque organe, et il établit sa division des pouls organiques: quelques médecins ont pensé que ses distinctions trop multipliées ne sont point confirmées par l'observation. Ce fut à cette époque qu'il obtint la place de médecin de l'hôpital militaire de Montpellier. Sollicité par de jeunes médecins, il fit plusieurs dissertations qui furent présentées à la faculté de médecine : la plus remarquable est une *Dissertation sur le tissu muqueux ;* elle renferme les détails d'expériences intéressantes où l'on avait fait l'injection de différents fluides dans le tissu cellulaire. Les auteurs de l'Encyclopédie le chargèrent de la rédaction de plusieurs articles importants : il leur fournit l'article *Secrétions*, dont il expliquait le mécanisme par l'application des lois de la vie selon la théorie de Bordeu ; l'article *Sensibilité*, à laquelle il rattachait l'irritabilité hallérienne, qu'il appelait une branche égarée de la sensibilité, et l'article *Vésicatoire*, dont il expliqua le mode d'action et indiqua les effets. Fouquet fit connaître en France par une bonne traduction les *Mémoires de Lind* sur les fièvres et la contagion. Il traduisit aussi l'ouvrage de *Dimsdale* sur l'inoculation de la petite-vérole (*V.* Dimsdale): il y ajouta un Mémoire qui contribua à répandre la pratique de l'inoculation ; c'est sans doute une des causes qui l'empêchèrent, à un âge avancé, de se déclarer un des premiers partisans de la vaccine. Lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait: « C'est une jeune » personne, et me voilà devenu si » vieux, que ce n'est pas la peine de » faire connaissance avec elle. » Fouquet fut membre d'un grand nombre d'académies; il lut à celle de Montpellier un *Mémoire sur les bains de terre* appliqués à diverses espèces de phtisie, de scorbut et à quelques autres maladies chroniques, et plusieurs *Mémoires sur la topographie de Montpellier.* Il déposa dans les archives de la société de médecine de cette ville un Mémoire sur l'*efficacité de l'extrait de ciguë*, uni à quelques préparations mercurielles, dans les affections siphilitiques anciennes. En 1776, il concourut une deuxième fois pour une chaire de professeur de la faculté de Montpellier, et il fut l'un des candidats présentés au roi. L'inclination qu'il avait pour l'enseignement, le porta à faire des cours particuliers. En 1782, le roi le chargea, par une commission spéciale, de remplacer Imbert et Barthez, chanceliers de l'université, que d'autres places retenaient à Paris : il enseigna la physiologie pendant trois ans. La mort de Sabatier donna lieu à un nouveau concours. Fouquet, âgé de soixante-cinq ans, se présenta avec une grande réputation. Le roi disposa de la chaire en sa faveur avant la fin du concours, et l'université applaudit au choix de la cour. Il fit des cours de séméiotique, et des cours de maladies vénériennes, dont il fixait l'origine à une époque bien antérieure à la découverte de l'Amérique. Quelques années après, lorsque les écoles de médecine furent soumises à une nouvelle organisation, Fouquet fut appelé à professer le premier la médecine clinique dans celle de Montpellier ; il eut la gloire de créer et de perfectionner aussitôt un mode d'enseignement déjà adopté

dans les plus célèbres universités étrangères. Il publia un *Discours sur la clinique*, dans lequel il a tracé la marche qu'il avait adoptée, et un tableau d'observations recueillies dans ses leçons pendant le laps de six mois, à l'exemple de Sydenham, de Baillou et de Stoll. Avant d'arriver au terme de sa carrière, Fouquet fut nommé médecin des salles militaires faisant partie de l'hospice civil de Montpellier, membre de la légion d'honneur et correspondant de l'Institut. Son savoir et son expérience le faisaient regarder comme l'oracle de l'école de Montpellier, lorsqu'il mourut le 10 octobre 1806. Les principaux ouvrages de Fouquet sont: I. Une Dissertation *De fibræ naturâ, viribus et morbis in corpore animali*, Montpellier, 1759, in-4°. II. *De corpore cribroso Hippocratis, seu de textu mucoso Bordevii*, ibid. 1774, in-4°. III. *Prælectiones medicæ decem in Ludovicæo Monspeliensi*, ibid., in-12, 1777; IV. *Essai sur le pouls considéré par rapport aux affections des principaux organes*, in-8°., ibid., 1767. V. *De nonnullis morbis convulsivis œsophagii*, ibid., 1778, in-4°. VI. *Dissertatio medica de diabete*, ibid., 1783, in-4°. VII. *Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an V*, 1798, in-8°. VIII. *Discours sur la clinique*, ibid., 1803, in-4°. Deux professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, MM. Dumas et Baumes, ont payé à la mémoire de leur confrère un juste tribut. Les deux ouvrages de ces professeurs portent le même titre: *Eloge de Henri Fouquet;* tous deux sont in-4°., et ont paru, le premier, en 1807, et le second, en 1808. M. le baron Desgenettes a promis au public un Eloge de Fouquet, qui entrera dans la suite qu'il doit donner aux Eloges des académiciens de Montpellier, dont il a fait paraître en 1811 la première partie. Fort lié avec Fouquet, il a, sur les détails de sa vie, des notes écrites par cet illustre médecin lui-même. Il possède aussi de lui un portrait qu'il se propose de faire graver, afin de transmettre à la postérité les traits imposants de l'un des hommes qui ont le plus honoré l'école de Montpellier dans le 18e. siècle.

T—T.

FOUQUIER-TAINVILLE ou DE TAINVILLE (Antoine-Quentin), l'un des hommes les plus horriblement fameux que la révolution de France ait fait connaître, était fils d'un cultivateur au village d'Hérouelles, près de Saint-Quentin, où il naquit en 1747. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, suivit le barreau, et acheta une charge de procureur au Châtelet: profession très lucrative, dont son inconduite l'empêcha de tirer parti; il la vendit, fit des dettes qu'il ne paya pas, et devint un de ces personnages errants qui traînent dans les grandes villes leur fatigante existence, et l'alimentent d'intrigues et des plus honteux trafics. Il faisait alors quelquefois des vers médiocres, que l'on trouve dans les journaux du temps; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il en fit à la louange de Louis XVI, en 1781, que l'on trouve dans les notes du poème de la Pitié, par Delille. La révolution fut une source abondante pour tous les aventuriers de cette espèce: Fouquier-Tainville devait l'embrasser avec toute la violence de son caractère. Néanmoins, dans les premiers temps, il ne figura que parmi les démagogues subalternes. Il y avait encore un peu de décence à cette époque; et un reste de prudence

tenait à l'écart un homme tel que Fouquier. On n'employait encore de telles gens que comme des espèces de bourreaux, dans les expéditions qu'on jugeait nécessaires pour exciter la populace et effrayer ceux dont on redoutait l'opposition. Mais après la funeste catastrophe du 10 août 1792, aucune considération, aucun respect humain, n'arrêta les chefs de la révolution. Ceux qui avaient inondé de sang le palais du Roi, et dirigé bientôt après les massacres du 2 septembre, étaient les maîtres de l'état; et on les vit chercher partout des brigands pour presser l'exécution de leurs épouvantables systèmes : alors les villes furent des coupe-gorges, et les forêts des lieux de sûreté. Le tribunal révolutionnaire de Paris ayant été institué, Fouquier-Tainville fut choisi pour en faire partie, mais d'abord comme simple juré. Né cruel et pervers, il sentit que, pour faire fortune dans la carrière du crime, il fallait s'élever sur-le-champ au dernier terme de l'atrocité. On a remarqué que jamais un de ses avis ne fut pour absoudre; son opinion était toujours *la mort*. Le gouvernement révolutionnaire, appelé le *comité de salut public*, dirigé par Robespierre, voyant combien un pareil homme lui serait utile dans une place où il pourrait donner plus de développement à ses moyens, le désigna pour accusateur public près le tribunal qui, avant qu'il en fût le directeur, n'assassinait encore qu'avec quelque réserve et une sorte de timidité. Dès que Fouquier fut installé, ce tribunal ne fut plus qu'une véritable tuerie. Les principaux révolutionnaires disaient alors publiquement que la France était trop peuplée pour une démocratie fondée sur les principes de l'égalité, qu'il fallait supprimer le tiers au moins de ses habitants; et c'est de ce travail que s'occupaient Carrier à Nantes, Collot-d'Herbois à Lyon, Fouquier-Tainville à Paris, et plusieurs autres prétendus représentants du peuple dans les différents départements. Fouquier était en exercice lorsque la reine fut traduite à son tribunal; et c'est surtout dans cette circonstance qu'il donna la mesure des excès dont il était capable. Il ramassa, dans son acte d'accusation contre cette vertueuse princesse, tous les crimes, toutes les horreurs que l'histoire reproche aux Brunehaut et aux Frédégonde; il y joignit les infamies de ces femmes impudiques qui déshonorèrent l'empire romain, l'en déclara coupable, et lut tout cela en sa présence. La reine l'entendit avec calme et avec la plus stoïque fermeté : seulement, lorsque, dans le cours des débats, on lui reprocha des actions qui révoltaient ses sentiments de mère, elle frémit; la pâleur couvrit son visage, et l'infortunée fit entendre cette interpellation fameuse dont il sera parlé à l'article MARIE-ANTOINETTE. Après avoir reversé sur la reine ce torrent d'infamies, l'odieux accusateur chercha à réunir contre elle tous les crimes de la politique : suivant l'acte d'accusation, c'était cette princesse qui avait provoqué la guerre et y avait déterminé l'empereur Léopold et son neveu François II; qui avait fait passer à ces deux monarques des sommes immenses; enfin c'était cette princesse qui avait provoqué les massacres de ses plus fidèles sujets dans la journée du 10 août. Tels furent les principaux griefs que Fouquier articula pour motiver la condamnation de l'infortunée Marie-Antoinette. Après avoir terminé cette œuvre de scélératesse, il commença le procès de vingt-deux députés, connus sous la dénomination de *Brissotins*

et de *Girondins*, que cette assemblée avait repoussés de son sein et venait de lui envoyer. Fouquier accusait au nom de la république, et demandait qu'on punît comme ayant conspiré contre elle, précisément ceux qui avaient imaginé d'établir en France ce système de gouvernement. (*Voy.* Brissot, Guadet, Gensonné, Vergniaux.) La faction que ces députés avaient formée, était la seule véritablement républicaine; mais comme le rétablissement de la royauté était l'événement que la multitude semblait redouter davantage depuis qu'on l'avait rendue coupable des forfaits qui avaient renversé le trône, il fallait, pour avoir son appui, faire considérer comme royalistes tous ceux qu'on voulait sacrifier. Fouquier, d'après ce système, devait poursuivre comme tels les *Brissotins* et les *Girondins*, quoique la plupart d'entre eux eussent voté la mort du Roi: il les présenta comme des conspirateurs avec la cour, et les accusa d'avoir, de concert avec Louis XVI, fait déclarer la guerre dans cette intention. Ici Fouquier-Tainville agissait d'après les instructions de Robespierre, qui, en 1792, fit tous ses efforts pour empêcher la guerre que les *Brissotins* provoquèrent effectivement contre la volonté du Roi, qui avait les larmes aux yeux lorsque les ministres que cette faction lui avait fait prendre, le forcèrent d'en faire la proposition à l'assemblée. Il les accusa ensuite d'avoir voulu établir le gouvernement fédératif, tel qu'il existe en Amérique. Ce fut une conspiration d'un nouveau genre dont on se servit pour multiplier les assassinats dans toutes les parties de la France. Quand on n'était pas royaliste on était fédéraliste; et dès qu'on était poursuivi par quelque homme puissant, il fallait succomber, sous l'une ou l'autre couleur; il n'y avait pas moyen d'échapper. Les vingt-deux députés, dont plusieurs avaient beaucoup de talents, repoussèrent avec la plus grande énergie les imputations de l'accusateur, et pulvérisèrent ses attaques; on vit un moment ce magistrat-bourreau et ses valets, incertains et tremblants sur leurs siéges: ils demandèrent à la Convention ce qu'ils avaient à faire; elle leur ordonna, sur la motion de Billaud-Varennes, de juger révolutionnairement les accusés, c'est-à-dire, de les envoyer à la mort sans autre forme de procès. Muni de ce décret, Fouquier-Tainville leur imposa silence, et ils furent envoyés au supplice. C'est de cette époque que date l'établissement de l'épouvantable institution appelée *Gouvernement révolutionnaire;* alors toute la France fut plus que jamais remplie de prisons et d'échafauds. Cependant on continuait encore de couvrir ces proscriptions des formes de la justice; ce qui leur donnait un caractère plus atroce. Fouquier-Tainville, et les individus qui composaient son tribunal, voyant qu'il ne s'agissait plus de juger, mais de faire tuer, s'affranchirent de toutes les formes qu'ils avaient observées tant bien que mal avant le procès des vingt-deux députés; et le prononcé de leurs arrêts de mort ne fut plus qu'une dérision horrible. On lui avait envoyé un pauvre vieillard qui avait eu la langue paralysée, et ne pouvait répondre aux questions qu'il lui faisait; un de ses voisins lui dit que c'était un défaut de langue: « n'est pas la langue qu'il me faut, dit Fouquier, c'est la tête. Il avait à faire condamner la duchesse de Maillé, et les gendarmes lui avaient amené une dame Maillet. Dans le peu de questions qu'il lui fit, il s'aperçut de l'erreur: « Tu n'es pas

» la Maillé, dit-il; mais autant vaut » que tu y passes aujourd'hui que de- » main. » La dame de Sainte-Amarante, et sa fille, l'une des plus belles femmes de Paris, l'avaient étonné par la noble assurance qu'elles avaient montrée sur les affreux gradins : « Voyez comme elles sont effrontées, » dit l'accusateur-bourreau; il faut » que j'aille les voir monter sur l'é- » chafaud, pour m'assurer si elles » conserveront leur caractère jusqu'à » la fin, dussé-je me passer de dîner. » Il faisait condamner le père pour le fils (*Voy.* Loizerolles), l'imberbe de dix-sept ans pour le vieillard de soixante ans; c'était une véritable boucherie de chair humaine. Un officier corse, déjà fort âgé, était détenu au Luxembourg : on vint le demander de la part de Fouquier; il fit la sourde oreille : un jeune étourdi, qui jouait à la balle dans la cour, et avait un nom à peu près semblable, répondit; le sbire l'emmena, et le jeune homme de dix-sept ans fut mis à mort pour le vieillard de soixante. On envoyait à Fouquier-Tainville des listes de proscription auxquelles lui-même en ajoutait d'autres; et il allait, avec les juges et les principaux jurés, les discuter chaque semaine chez un nommé Lecointre, député à la Convention, où il y avait une réunion et un bon dîner (*Voy.* Lecointre de Versailles). Là se débitaient *inter scyphos et pocula*, des horreurs qui font frémir. Le matin, tous ces bourreaux se réunissaient, avant d'entrer en séance, dans un café qui touche aux prisons de la Conciergerie, et causaient, en déjeûnant gaîment, sur le nombre et l'espèce d'assassinats qu'ils allaient commettre. « J'ai fait gagner cette » semaine, disait Fouquier, tant de » millions à la république; la semaine » prochaine, je lui en ferai gagner » davantage; je déculoterai encore un » plus grand nombre de riches. » En sortant, il donnait ses ordres; et une quantité de charrettes arrivaient dès le matin, pour conduire au supplice les victimes qu'on devait condamner le soir : leur nombre s'élevait ordinairement chaque jour à soixante ou quatre-vingts. Ses actes d'accusation, imprimés d'avance, contenaient les mêmes griefs pour tous : il n'y avait plus que les noms des condamnés à inscrire dans les blancs qu'on y avait laissés; ce qui était une affaire des commis du greffe. Les jurés avaient d'avance le mot : ce mot était *feu de file*. Fouquier-Tainville le prononçait, et soixante personnes étaient condamnées après quelques formalités qui ne demandaient pas deux heures. L'événement du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), qui arrêta la principale cause de ces meurtres, n'empêcha pas Fouquier de continuer son rôle d'accusateur : on l'avertit de la révolution qui venait de s'opérer, et de l'arrestation de Robespierre, son protecteur : « Nul changement » pour nous, répondit-il; il faut que » la justice ait son cours. » Et il fit partir pour l'échafaud quarante-deux personnes, dont la plupart étaient des bourgeois de Paris. Après cette révolution, ce fut encore lui qui fut chargé de faire guillotiner Robespierre et tous ceux que la Convention avait mis hors de la loi; et il eut l'audace de se présenter à la barre, pour féliciter cette assemblée sur la victoire qu'elle venait de remporter. Barère se présenta à la tribune, au nom du comité de salut public, avec le projet de faire continuer le système de terreur qui épouvantait l'Europe, et il proposa Fouquier pour accusateur public près le nouveau tribunal révolutionnaire qu'il s'agissait de former; mais il

éprouva une vive opposition. Le député Fréron (*Voy.* Fréron) attaqua Fouquier, rappela ses crimes, et termina son discours par ces mots épouvantables : « Je demande que Fouquier » aille cuver dans les enfers tout le » sang dont il s'est enivré. » Lesage (d'Eure-et-Loir) l'accusa, le 20 mars, d'avoir envoyé à la mort, sans jugement, quarante-deux prisonniers du Luxembourg. Il fut enfin arrêté, mais ne fut mis en jugement que le mois d'avril suivant; et un décret ordonna la permanence du tribunal jusqu'au jugement définitif. Ce monstre montra une audace imperturbable, et se défendit, soit en niant ses crimes, soit en disant qu'il ne les avait commis que par les ordres du comité de salut public. Il feignit de dormir pendant le résumé de l'accusateur; c'était le tableau des plus horribles forfaits : l'assurance de ses regards farouches inspirait encore l'effroi; tant était profonde l'impression que son nom avait faite sur tous les esprits. Il fut condamné à mort le 7 mai 1795, et était âgé de quarante-huit ans. La populace, qui lui avait servi d'appui, le chargeait de malédictions : « Tu n'as pas la parole, » lui disait-on, par allusion à ce qu'il disait lui-même aux malheureux qui voulaient se justifier : « Va, canaille, » répliquait-il, chercher tes trois onces » de pain à ta section. (1) » Une douzaine de ses complices furent envoyés à la mort avec lui; il fut exécuté le dernier, et sembla, pour la première fois, éprouver quelques remords; on le vit pâlir et frissonner dans le dernier moment de sa vie. Il avait donné sa justification ou défense sous ce titre : *Mémoire pour A. Q. Fouquier, ex-accusateur public près le tribunal révolutionnaire établi à Paris, et rendu volontairement à la Conciergerie le jour du décret qui ordonne son arrestation*, in-4°. de 20 pages. Le décret qui le mettait en accusation est du 14 thermidor an II (1er. août 1794). B—u.

(1) A cette époque, on pouvait à peine avoir cette quantité de pain par personne à Paris; encore était-il détestable.

FOUQUIERES (Jacques), peintre de paysages, élève de Josse *Momper*, et de J. *Breughel*, dit *Breughel de Velours*, s'était fait connaître de bonne heure par des essais dignes d'éloges : il se perfectionna dans le coloris, en travaillant chez *Rubens*, qui l'employa plus d'une fois à terminer les fonds de ses tableaux. Louis XIII l'appela en France en 1621, et le chargea de peindre les vues des principales villes du royaume; mais, au lieu de répondre comme il le devait à ce témoignage d'estime, Fouquières ne voyagea que pour son plaisir. A peine rapporta-t-il de ses tournées une douzaine de dessins lavés au bistre. Ce fut en vain que, pour ranimer son zèle, le roi lui donna des lettres de noblesse; rien ne put lui rendre le goût du travail. Après avoir fait à la hâte un petit nombre de tableaux pour MM. de la Vrillière et d'Emery, il s'abandonna entièrement à la paresse, et finit par mourir pauvre et méprisé (chez un peintre, nommé Sylvain, qui demeurait faubourg St.-Jacques). Son anoblissement lui avait inspiré un si sot orgueil, que, dans la crainte de déroger, il ne maniait jamais le pinceau sans avoir l'épée au côté. Aussi le Poussin, qui avait eu personnellement à se plaindre de ses airs de grandeur, ne l'appelait-il que le *baron de Fouquières*. Il est à regretter que la conduite irrégulière, et la vanité ridicule de Fouquières, l'aient empêché de produire, dans les derniers temps,

tous les beaux ouvrages qu'on pouvait attendre de lui. Il avait une facilité rare ; sa manière tenait un peu de celle du Titien. Quelques artistes ont prétendu qu'il peignait d'un ton trop vert, et qu'il bornait trop ses points de vue. Cette critique peut être fondée : mais ceux-là même qui l'adoptent, reconnaissent, avec tous les peintres, qu'il réussissait singulièrement dans l'imitation exacte de la nature ; qu'il excellait dans ce que les hommes de l'art appellent la *touche des arbres* ou le *feuiller ;* et qu'enfin, le dessin de ses figures était aussi vrai que spirituel. On a beaucoup gravé d'après ce maître, et il a lui-même gravé à l'eau-forte un bon nombre de ses paysages. Fouquières, né à Anvers en 1580, ne mourut point en 1621, comme le disent plusieurs écrivains. Il est reconnu (1) que ses démêlés avec le Poussin, dont il était jaloux, eurent lieu à l'époque où ce dernier venait d'être nommé premier peintre ordinaire du roi ; or, cette nomination du Poussin date du 20 mars 1641. Ce fut, d'ailleurs, comme on l'a vu plus haut, dans le cours de l'année 1621, que Fouquières fut appelé à Paris ; et ses ouvrages faits au Louvre sont une preuve qu'il vivait encore long-temps après. D'Argenville, les auteurs du grand Dictionnaire historique, l'abbé Ladvocat, D. Pernetti, l'abbé de Fontenay, et beaucoup d'autres biographes, placent, sans hésiter, la mort de ce peintre en 1659 ; nous avons plusieurs raisons de croire, en effet, que cette date est exacte. Fouquières avait voyagé en Allemagne et en Italie. Il fit un grand nombre d'ouvrages pour l'électeur palatin, qui le paya toujours magnifiquement, mais sans jamais pouvoir l'enrichir. C'était, dit-on, chez Fouquières, que Philippe de Champagne avait appris les principes de l'art de peindre. F. P—t.

(1) Voyez D. Felibien, *Entretiens sur les ouvrages et les vies des peintres.*

FOUR. (*Voyez* DUFOUR et LONGUERUE).

FOURCADE (PASCAL-THOMAS), né à Pau en 1769, montra dès sa plus tendre enfance une imagination ardente, une conception facile et une mémoire prodigieuse. A peine eut-il achevé ses études, qu'il vint à Paris. La révolution commençait alors ; il s'enflamma pour elle, et l'on vit plus d'une fois un jeune homme de vingt ans haranguer le peuple des faubourgs, et marcher à sa tête. Nommé en 1795 consul de France à Saint-Jean-d'Acre, il n'y était pas encore rendu, qu'il reçut une autre destination, celle de la Canée. Il y arriva en 1796, et ne tarda pas à adresser au département des relations extérieures divers mémoires, tant sur l'île de Candie, en général, que sur celle de Cérigo, qui n'en est pas éloignée, et que la mythologie a tant embellie sous le nom de Cythère. Pendant la guerre que la France eut avec la Turquie, à l'époque de l'invasion de l'Egypte, il fut jeté dans les prisons de la Canée, et indignement traité, puis enfin transféré dans celles de Constantinople, où son sort parut s'adoucir ; car il s'y trouva au milieu de ses compatriotes, prisonniers comme lui. La paix faite, il revint en France ; et, comme un article de notre traité avec la Porte stipulait la libre navigation du pavillon français dans la mer Noire, on créa, en 1802, sur les côtes asiatiques de cette mer, trois consulats (Sinope, Héraclée et Trébizonde). Fourcade fut nommé à celui de Sinope. Dans les loisirs que lui laissait sa place, lors de la reprise des hostilités avec l'Angle-

terre, il fit plusieurs excursions dans les environs de sa résidence. Il visita toute cette partie de l'Anatolie qui répond à l'ancienne Bithynie, à la Paphlagonie et au Pont polémoniaque, contrées dont Tournefort et Beauchamp n'avaient vu et décrit que les côtes. Une des plus intéressantes de ces excursions est celle qui le conduisit à Tasch-Kouprou, sur les ruines de l'ancienne Pompeïopolis, capitale de la Paphlagonie sous les Romains. Aucun géographe n'en avait déterminé avec exactitude la position; d'Anville lui-même l'avait placée, dans ses cartes, à 20 lieues trop au sud. La table de Peutinger, seule, indiquait avec justesse la situation de cette ville, à moitié chemin à-peu-près de Sinope et de Gangra; et c'est bien là qu'est située Tasch Kouprou. Mais ces tables ne faisant pas autorité, l'emplacement de Pompeïopolis restait indéterminé; et nous devons à une inscription découverte par Fourcade, à Tasch-Kouprou, de connaître la véritable position de Pompeïopolis. Le grand Mithridate avait d'abord nommé cette ville *Eupatoria*, du nom d'ΕΥΠΑΤΩΡ, *bono patre natus*, qu'il portait avec orgueil; mais la fortune de Pompée fit changer ce nom d'*Eupatoria* en celui de Pompeïopolis, qu'elle a conservé jusqu'à l'époque désastreuse de l'envahissement de ces belles contrées par les Othomans, qui partout ont imposé des noms nouveaux aux lieux même les plus célèbres de l'antiquité. Le mémoire que Fourcade, à son retour de Sinope (1), lut à la 1re. et à la 3e. classe de l'Institut, sur cette découverte, y excita un vif intérêt. Il a été inséré dans le 14e. volume des Annales des Voyages, par M. Malte-Brun. A ce mémoire était jointe une carte manuscrite de la Paphlagonie, que notre voyageur avait dressée lui-même, et qui n'a pas encore été gravée. Quoiqu'il soit aisé de s'apercevoir que le travail de cette carte est celui d'une personne qui n'a jamais fait une étude pratique de l'arpentage, cependant la géographie profitera des mesures de distance relative qui ont été calculées, la montre et la boussole à la main; elles serviront à rectifier plusieurs points importants, et surtout le cours de l'Amnias, jusqu'ici mal indiqué, et qui, au lieu d'aller se jeter à la mer, ainsi que le croyait d'Anville, va mêler ses eaux à celles de l'Halys, après un cours de 40 lieues. Trois autres mémoires sur l'aspect physique de la Paphlagonie, sur Castambol et sur les antiquités de Sinope, lus également à l'Institut, déterminèrent, en 1811, cette société savante à recevoir Fourcade au nombre de ses correspondants. L'année suivante, il fut nommé au consulat général de Salonique. En y arrivant au mois d'avril 1813, le consul mandait à M. Barbié du Bocage, qu'il avait trouvé des ruines à Novi-Bazar, à Uscup, à Outchiterna, à Steræ, et à Démir-Capou, près de l'Axius; mais cette partie de son voyage est restée dans ses papiers. Les nombreuses occupations qui l'assaillirent dans ce nouveau poste, et auxquelles son activité parut d'abord suffire, ne tardèrent pas à miner une constitu-

(1) Son séjour à Sinope fut marqué par un fâcheux événement. Assailli à quatre pas de la maison consulaire par une troupe de gens de mer qui débarquaient, il fut laissé comme mort sur la place. Depuis lors il ne fit plus que languir. Obligé de quitter Sinope pour prendre les eaux de Baden en Autriche, il toucha à la Crimée, descendit à Caffa, y fit quelque séjour, et vérifia que cette ville était réellement située sur l'emplacement de l'ancienne Théodosie; de là il se transporta sur les ruines de Panticapée, et recueillit sur cette ancienne capitale du Bosphore cimmérien beaucoup de notes qui ont été dernièrement insérées dans la traduction française du Voyage de Clarke en Russie.

tion déjà très affaiblie par l'étude et les voyages. Victime de son zèle qui lui fit braver l'insalubrité du climat, il mourut d'une dyssenterie, le 11 septembre 1813. Fourcade avait beaucoup d'esprit naturel; il connaissait les langues anciennes, les antiquités, l'histoire, la géographie, la botanique et la minéralogie : mais son imagination fougueuse donnait à ses descriptions une teinte presque romanesque, qui empêchait d'y avoir une entière confiance. Il s'occupait aussi de poésie, et il a fait, en différentes circonstances, des pièces de vers, qui prouvaient autant de facilité que d'esprit. A—R.

FOURCROI (Bonaventure de), avocat au parlement de Paris, né à Noyon, mort à Paris en 1692, fut très considéré de son temps. Il n'était pas bon poète; aussi Boileau disait-il dans un distique qu'il n'a pas livré à l'impression :

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroi,
Pourrait bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroi.

Fourcroi avait des poumons redoutables. Il disputait un jour contre Molière en présence de Boileau, qui s'écria : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme celle-là?* On a de Fourcroi : I. *Sonnets* (au nombre de 21) *à M. le prince de Conti*, Paris, 1651, in-4°. II. *Les Sentiments du jeune Pline sur la Poésie*, Paris, 1660, in-12. III. Les *Œuvres de* Barthelemi *Auzanet*, avec lequel il avait travaillé long-temps aux arrêtés de M. le président Lamoignon. L'éloge d'Auzanet, qui est à la tête de ce livre, est de Fourcroi. IV. Trois discours, dans les Recueils de l'académie française. V. *De l'origine du droit, des magistrats et des jurisconsultes; les lois des douze Tables; de la signification des mots, et les titres des cinquante livres du Digeste, nouvelle traduction, avec notes*, 1674, in-12. Il est dit dans le *Carpentariana* qu'il a écrit pour la défense des droits du roi; mais, ajoute Charpentier, « je ne fais » pas grand cas de son ouvrage; il est » trop gros; et apparemment il en » avait été bien payé. » La préface des *Questions de droit*, par Bretonnier, contient l'éloge de Fourcroi. A.B.—T.

FOURCROY (Antoine-François de), célèbre chimiste, naquit à Paris, le 15 juin 1755. Il appartenait à la même famille que Bonaventure de Fourcroy; mais la branche dont il descendait était pauvre. Son père, pharmacien de la maison du duc d'Orléans, perdit sa charge, et le droit d'exercer son état à Paris, en vertu de certains arrangements que demanda la corporation des apothicaires; et cet événement mit sa famille dans un état très voisin du besoin. Le jeune Fourcroy serait peut-être tombé dans le désespoir, si Vicq-d'Azyr, qui connaissait son père, n'eût été frappé de ses dispositions, et ne l'eût encouragé et soutenu; mais la protection de Vicq-d'Azyr pensa elle-même lui faire un grand tort dans une circonstance importante. Fourcroy concourait pour une des licences gratuites fondées par le docteur Diest à la faculté de médecine, en faveur de l'étudiant pauvre qui les mériterait le mieux. L'animosité que la faculté avait conçue contre Vicq-d'Azyr, parce qu'il était secrétaire de la société royale de médecine qu'elle regardait comme une compagnie rivale, fit repousser Fourcroy, et ce jeune homme se serait vu hors d'état de payer les frais de sa réception, et d'obtenir son diplôme de médecin, si la société royale n'eût fait une collecte en sa faveur : le même esprit de parti l'empêcha d'être admis sur la liste des docteurs régents, et

d'acquérir ainsi le droit d'enseigner dans les écoles de la faculté; mais il trouva bientôt d'autres occasions de faire preuve de talents. Bucquet, le professeur de chimie alors le plus célèbre de la capitale, en fit son élève favori; il permit quelquefois qu'il le remplaçât, et lui prêta même un amphithéâtre pour faire des cours particuliers. L'éloquence du jeune Fourcroy lui procura une réputation si prompte et si générale, qu'à la mort de Macquer arrivée en 1784, Buffon le nomma à la chaire de chimie du jardin du roi. Il y a enseigné pendant plus de vingt-cinq ans avec un talent inimitable, et un concours d'auditeurs prodigieux. La facilité, l'élégance de son langage, son abondance, sa chaleur, sa clarté, la beauté de sa voix, la vivacité de sa physionomie, enchantaient les hommes les plus étrangers à la chimie, et ont infiniment contribué à en répandre le goût, non seulement en France, mais dans toutes les parties du monde; car des élèves de tous les pays affluaient dans son amphithéâtre. Ce qui ajoutait encore à l'intérêt de ses leçons, c'est le soin qu'il prenait de se tenir constamment au courant d'une science qui était alors à l'une de ses époques les plus brillantes, et où les découvertes se succédaient chaque jour. On peut prendre une idée des améliorations qu'il faisait à ses cours dans les différents résumés qu'il en a publiés. Le premier, intitulé, *Leçons d'histoire naturelle et de chimie*, parut en 1781, en 2 vol. in-8°. Il en donna une édition en 4 vol. en 1789, une de 5 en 1791; mais l'ouvrage s'étendant toujours, il crut pouvoir le publier sous le nouveau titre de *Système des connaissances chimiques, et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art*, en 6 vol. in-4°., ou 11 vol. in-8°. 1801. L'on peut regarder ce dernier livre comme la tachygraphie presque littérale des cours de Fourcroy, tels qu'il les faisait peu de temps avant sa mort; et c'est aussi le tableau détaillé et à peu près complet de ce que l'on savait en chimie à l'époque où il parut. *Sa Philosophie chimique* est un abrégé de la même doctrine. Les faits fondamentaux sur lesquels reposait alors la chimie, y sont rendus en style aphoristique, propre à servir de guide aux professeurs, et à soutenir la mémoire des élèves. Cet ouvrage, imprimé en français, en 1792, 1795, et 1806, a été traduit dans presque toutes les langues, et même en grec moderne: mais les sciences naturelles font aujourd'hui des progrès si rapides, que les traités généraux qui les exposent vieillissent en peu d'années, quelque succès qu'ils aient eu à leur apparition; et ceux de Fourcroy n'ont pas échappé à ce sort général. Outre ceux dont nous venons de parler, il en a encore donné deux, à peu près de même nature, pour les écoles vétérinaires, et pour la bibliothèque des Dames; et il a inséré beaucoup d'articles de chimie dans l'Encyclopédie méthodique et dans le Dictionnaire des sciences naturelles. Mais il ne se borna point à servir la chimie par des cours, ou des ouvrages simplement didactiques; et il ne se montra pas moins expérimentateur infatigable, qu'éloquent professeur ou écrivain fécond. Les Annales de chimie et d'autres journaux, ainsi que les recueils de diverses sociétés savantes, contiennent plus de cent cinquante mémoires de sa composition, roulant tous sur des expériences ou des vues qui lui sont propres, et qui, sans montrer précisément l'originalité ou la rigueur des Mémoires de Cavendish, ni l'heureuse sagacité de ceux de Lavoisier, ont cependant four-

ni à la science beaucoup d'accroissements utiles. On peut mettre au nombre de ses travaux les plus importants la découverte de plusieurs composés qui détonnent par la simple percussion ; celle de divers procédés propres à perfectionner l'analyse des eaux minérales, dont il a donné un essai remarquable dans son *Analyse de l'eau sulfureuse d'Enghien*, un vol. in-8°., 1788 ; celle d'un moyen économique de séparer le cuivre de l'étain : il a fait aussi de longues recherches sur les combinaisons salines, et nommément sur les sels triples ammoniacaux. Il a encore beaucoup perfectionné les analyses végétales, et a surtout donné à la partie de la chimie qui concerne les substances animales une impulsion toute nouvelle. Ayant été chargé de veiller avec Thouret à l'exhumation du cimetière des Innocents, il observa que plusieurs cadavres, au lieu de se corrompre et de se dissoudre, s'étaient changés en une sorte de substance grasse, analogue à celle qu'on nomme blanc de baleine. On lui doit la découverte que les calculs de la vessie humaine ne sont pas tous de la même nature, et qu'il s'en trouve, dans le nombre, que leur composition chimique permet de croire dissolubles. Le détail des autres faits particuliers dont il a enrichi la science, serait beaucoup trop long pour un livre tel que celui-ci. Les autres ouvrages de Fourcroy sont : I. *Essai sur les maladies des artisans*, trad. du latin de Ramazzini, avec notes et additions, 1777, in-12. II. Une édition de l'*Entomologia Parisiensis* de Geoffroy, 1787, 2 vol. in-12. III. *L'Art de connaître et d'employer les médicaments dans les maladies qui attaquent le corps humain*, 1785, 2 vol. in-8°. IV. *Essai sur le phlogistique et les acides*, 1788, in-8°. V. *La Médecine éclairée par les sciences physiques*, 1791, 4 vol. in-8°. VI. *Procédés pour extraire la soude du sel marin*, 1795, in-4°. VII. *Tableaux synoptiques de chimie*, 1800, 1805, in-fol. atlantiq. VII. Il a concouru avec Lavoisier, Berthollet et Guyton-Morveau, à la *Méthode de nomenclature chimique*, 1787, in 8°. Jusqu'à la révolution, Fourcroy s'était borné à son état de chimiste et de médecin ; mais il avait eu peu de succès dans la pratique. Repoussé long-temps, non sans injustice, des principaux corps savants, par suite des premières querelles qu'il avait essuyées, sa fortune était restée fort au-dessous de son mérite, en sorte qu'il avait conçu de l'aigreur contre l'ordre établi : aussi se livra-t-il avec chaleur aux espérances que firent naître les premiers symptômes de cette grande convulsion politique. Son talent pour la parole lui donna du succès dans les assemblées populaires ; et il fut nommé, en 1792, député suppléant de Paris à la Convention nationale. Le hasard voulut qu'il devînt le successeur du trop fameux Marat. Ainsi, il n'entra dans cette assemblée qu'après qu'elle eut consommé le plus grand de ses crimes. Les circonstances, et le parti dans lequel il se trouvait engagé, lui firent prendre quelquefois le langage grossier des démagogues ; ce qui donna lieu de lui supposer une part active à quelques-uns des excès de cette déplorable époque : mais il est aisé de voir, dans les journaux du temps, qu'il ne traita jamais à la tribune que des questions d'administration intérieure, et surtout d'instruction publique ; il chercha à preserver de la destruction les établissements utiles, et à rétablir ceux qui avaient été détruits : il fit même appeler près du comité de salut public, sous pré-

texte de perfectionner différents procédés des arts nécessaires pour la guerre, plusieurs savants qui, sans cette attention, auraient probablement couru les mêmes dangers que tout ce que la France possédait alors d'illustre : mais il ne put ou n'osa comprendre Lavoisier dans sa liste; et ce grand homme qui appartenait à la compagnie des fermiers-généraux, ne fut point distingué de ses collègues lors de l'assassinat juridique qu'en fit le tribunal révolutionnaire. Quelques envieux accusèrent Fourcroy de n'avoir pas été étranger à ce malheur d'un chimiste plus célèbre que lui; et cette odieuse imputation empoisonna le reste de sa vie. Nous pouvons assurer, à sa décharge, que nous avons fait les recherches les plus sérieuses, sans en avoir pu découvrir la moindre preuve. Après la séparation de la Convention, Fourcroy fit partie du conseil des anciens, d'où il sortit par le sort en 1798. L'année suivante, presque aussitôt après le 18 brumaire, le 1er. consul l'appela au conseil d'état, section de l'intérieur, où il est resté jusqu'à sa mort. Il y fut principalement employé à la rédaction des réglements et des projets de loi relatifs à l'instruction publique; il fut même nommé en 1801 à la direction générale de cette partie de l'administration, sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Les travaux administratifs de Fourcroy ont eu, comme ses travaux scientifiques, une très grande activité pour caractère principal; et il a fait tout ce que l'on peut faire avec cette qualité. On doit à ses soins l'érection des trois écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg; celle de douze écoles de droit, et de près de trente lycées, aujourd'hui appelés colléges royaux, tous placés dans de grandes villes. Il a fait relever ou établir plus de trois cents colléges communaux dans les villes inférieures. Les réglements de toutes ces écoles venaient de lui; il avait à leur procurer, d'une manière ou d'une autre, des revenus suffisants; il préparait les nominations des chefs et des professeurs, et jusqu'à celles des boursiers. Ses vues en ce genre eurent de la grandeur: l'état, selon lui, devait l'instruction au peuple; et s'il eût été secondé, il n'aurait rien négligé pour fonder l'éducation publique de manière à la rendre indépendante de l'état des finances et de la faveur momentanée du gouvernement. Mais trop restreint dans ses premières études, il n'eut peut-être pas des idées assez élevées sur ce que l'instruction peut et doit être; et trop gêné par les préventions de son maître et par ses propres relations révolutionnaires, il ne put pas toujours mettre dans ses choix cette rigueur nécessaire pour leur concilier la confiance publique. Il fut chargé de préparer les décrets sur l'établissement de l'université; et ce travail fut pour lui la source de beaucoup de chagrins. Après l'avoir recommencé vingt-trois fois avant d'agréer au chef du gouvernement, il se vit frustré de l'espoir qu'il avait conçu de devenir le chef de ce grand corps, et obligé d'abandonner la direction de l'instruction publique, après cinq ans d'exercice. Quelque temps après ce premier désagrément, il en eut un second qui l'affecta beaucoup aussi. Des dotations ayant été données à presque tous les conseillers d'état, il ne fut point compris dans cette distribution. Il avait la faiblesse d'attacher à la faveur plus de prix que ne doit y en mettre un savant et même un véritable homme d'état. La certitude de sa disgrace acheva ce que les inquiétudes précédentes, jointes à

ses grands travaux, avaient commencé; et il fut frappé d'apoplexie le 16 décembre 1809, à l'âge de 54 ans, lorsque tout semblait encore annoncer en lui de la vigueur et de longues années. C'est en l'honneur de Fourcroy que Ventenat a donné le nom de *Furcræa* à l'*Agave vivipara*, belle plante de la famille des liliacées, qui se trouve dans l'Amérique espagnole. M. Palissot de Beauvois a fait imprimer un *Eloge historique de M. Fourcroy* (1810) in-4°. L'éloge du même personnage par M. Cuvier, prononcé à l'institut, se trouve dans les Mémoires de cette compagnie savante, et encore dans le *Magasin encycl.*, 1812, tome II, page 1re. C—v—r.

FOURCROY DE RAMECOURT (Charles-René), ingénieur, naquit à Paris le 19 janvier 1715. Destiné à exercer la profession de son père, avocat au parlement, toutes ses études furent dirigées vers ce but: mais un penchant irrésistible l'entraînait vers les sciences; et il s'y livrait en secret avec une telle application qu'il parvint à acquérir en peu de temps les connaissances exigées alors pour entrer dans le génie. Après un examen très brillant, il fut admis dans ce corps en 1735. Il fit toutes les campagnes de la guerre de 1741 sous les ordres du maréchal d'Asfeld, en fit encore trois en Allemagne pendant la guerre de sept ans, commanda en 1761 le corps des ingénieurs des côtes de Bretagne, et se trouva en 1764 au siége d'Almeida en Portugal. La paix lui ayant permis de reprendre les études du cabinet, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à perfectionner ses connaissances; et il en avait dans plus d'un genre. Il employait quatorze heures par jour à faire des expériences, ou à en décrire les résultats. Sa modestie l'empêchait de publier sous son nom les fruits de son travail; mais il ne put échapper à la célébrité qu'il semblait craindre, et l'académie des sciences le récompensa des services qu'il leur avait rendus, par une place d'associé libre. D'autres travaux également remarquables par la sagesse et par l'étendue des vues lui avaient mérité le grade de maréchal-de-camp. Il fut employé successivement à Calais, en Roussillon, en Corse, etc. jusqu'à ce que le comte de St.-Germain ayant manifesté en 1776 le desir d'attacher au ministère de la guerre un officier supérieur du génie, Fourcroy absent fut désigné au ministre, par tous ses camarades, comme le plus digne de remplir cette place importante. En la quittant, il fut nommé directeur-général du génie: il mourut à Paris le 12 janvier 1791. On a de lui: I. L'*Art du tuilier-briquetier* et celui du *chaufournier* dans le Recueil des Descriptions publiées par l'académie des sciences. L'auteur, dans ce dernier ouvrage, donne de grands détails sur les différentes espèces de pierres propres à être converties en chaux, et il indique la Lorraine comme la province de France qui en fournit les carrières les plus abondantes. II. *Mémoire sur la fortification perpendiculaire*, Paris, 1786, in-4°. Il a donné cet ouvrage comme le résultat de ses conférences avec plusieurs officiers du génie. III. *Plan de communication entre l'Escaut, la Sambre, l'Oise, la Meuse, la Moselle et le Rhin, pour réunir toutes les parties intérieures de la France.* IV. Des *Mémoires* dans le recueil de l'académie des sciences. Ce n'est point à ce petit nombre d'ouvrages que se bornent les travaux de Fourcroy. Les observations microscopiques (*Voy.*

Desessarts, *Siècles litt. de la France*), insérées dans le *Traité du cœur*, de Sénac, lui appartiennent presque entièrement. Le *Traité des pêches* de Duhamel renferme un grand nombre de remarques et de descriptions, que son séjour sur les côtes l'avait mis à portée de faire. Plusieurs de ses expériences et de ses observations sur les bois se retrouvent dans les ouvrages de Duhamel : enfin il a enrichi d'un grand nombre de faits et de réflexions l'ouvrage de Lalande *sur les Marées*.

W—s.

FOURCROY DE GUILLERVILLE (Jean-Louis de), frère du précédent, naquit à Paris en 1717, et entra dans la compagnie des cadets gentilshommes à Rochefort. Il partit pour St.-Domingue avec le grade d'officier d'artillerie, et demeura vingt ans dans cette colonie. De retour en France, il quitta le service, et acheta une charge de conseiller au bailliage de Clermont-sur-Oise. La révolution le priva de cet emploi ; mais il fut nommé juge au tribunal qui remplaça le bailliage, et mourut à Clermont en 1799. On a de lui : I. *Lettres sur l'éducation physique des enfants du premier âge*, Paris, 1770, in-8°. Cet ouvrage est le résultat des observations faites par l'auteur tant à St.-Domingue qu'en France. II. *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature*, ou *Abrégé de l'histoire naturelle des enfants du premier âge, à l'usage des pères et mères de famille*, Paris, 1774, in-12 ; nouvelle édition, 1783, in-12. Cet ouvrage estimable a été traduit en allemand par K. F. Cramer, Lubeck, 1781, 2 vol. in-8°.

W—s.

FOURIER (Pierre), réformateur des chanoines réguliers de Lorraine, et instituteur des religieuses de la congrégation du même ordre, naquit à Mirecourt, le 15 novembre 1565, de parents honnêtes, mais peu avantagés des biens de la fortune. Il fit ses études à Pont-à-Mousson, et eut pour maîtres le père Bauni et le fameux père Sirmond. Ses progrès furent remarqués, surtout dans la langue grecque qu'il se rendit extrêmement familière ; mais ce qui le distingua plus encore parmi ses condisciples, ce fut une piété rare et une vie exemplaire. Après avoir achevé sa philosophie, âgé alors de 20 ans, et résolu d'entrer en religion, il se présenta chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Chaumousey (près d'Epinal), diocèse de Toul, y fut reçu en 1585, et, l'année suivante, y prononça ses vœux ; après quoi il retourna à Pont-à-Mousson pour y faire sa théologie. Lorsque son cours d'études fut fini et qu'il eut pris les ordres, Fourier revint à Chaumousey, où il se livra tout entier à ses exercices de piété, et s'asservit scrupuleusement aux devoirs de sa règle. L'abbaye de Chaumousey était tombée dans le relâchement. La conduite de Fourier contrastait trop avec celle de ses confrères pour être vue de bon œil : elle lui attira des mortifications qu'il souffrit patiemment, et qui bientôt dégénérèrent en persécution. Il avait atteint l'âge de trente ans lorsque ses parents songèrent à l'en délivrer ; ils lui firent offrir le choix entre trois cures. Il préféra celle de Mataincourt, parce qu'elle était la plus pauvre, et qu'il y avait plus de travail. Le désordre s'y était introduit. Ses exhortations, et surtout son exemple, en eurent bientôt fait la paroisse la mieux réglée et la plus édifiante du diocèse. Il ne se borna point à ses fonctions de curé. Persuadé que des mœurs chrétiennes ne peuvent être que le produit

d'instructions données dès l'enfance, non seulement il prit chez lui des enfants qu'il instruisait, mais il songea à former une association dont le but fut de tenir des écoles pour les jeunes filles. Quelques personnes pieuses qu'il dirigeait, entrèrent dans ses vues, et il put en réunir assez pour former une première maison. Ayant communiqué son plan à l'évêque de Toul, et au cardinal de Lorraine, légat du St.-Siége dans les trois évêchés, ces prélats l'approuvèrent. La nouvelle congrégation fut établie : Paul V la confirma par des bulles ; et ces utiles religieuses se répandirent non seulement en Lorraine, mais en France, et jusqu'en Amérique. On travaillait en Lorraine à la réforme des monastères. Déja la plupart de ceux de St.-Benoît s'étaient réunis en une congrégation où refleurissait la règle, et qui devait donner à l'érudition des hommes célèbres. L'ordre des chanoines réguliers n'avait pas moins besoin d'une amélioration. Dès 1595, le cardinal de Lorraine avait tenté d'y introduire la réforme, mais sans succès. En 1621, Grégoire XV, par des lettres du 10 juillet, confia le soin de cette œuvre à Jean de Porcelet, évêque de Toul. Ce prélat crut ne pouvoir mieux faire que de s'associer Pierre Fourier, qu'il fit investir de l'autorisation nécessaire. C'est avec quatre chanoines réguliers et deux ecclésiastiques pleins de zèle, que Fourier commença cette grande entreprise, et qu'il alla dans l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, ordre de Prémontré, jeter les premiers fondements de sa congrégation, sous le nom de Notre-Sauveur. Après s'y être préparés par trois mois d'exercices spirituels, tous y prirent l'habit du nouvel institut, le 2 février 1623 : peu de temps après, ils se rendirent à l'abbaye de St.-Remi de Luneville, préparée à cet effet, où ils firent leur noviciat; et le 25 mars 1624, ils prononcèrent leurs vœux, suivant les statuts de la réforme, entre les mains du prieur. Un bref d'Urbain VIII, du 20 novembre, approuva cette institution, dont l'enseignement était un des devoirs, et qui fut ensuite confirmée par des bulles. En moins de quatre ans, huit ou neuf maisons s'y réunirent. Le premier chapitre général se tint en 1629; et le père Nicolas Guinet, religieux rempli de vertus, quoique très jeune, fut élu général. Fourier avait différé ses vœux, de crainte que le choix ne tombât sur lui; mais Guinet étant mort trois ans après, de la peste qu'il avait gagnée en confessant une personne qui en était attaquée, Fourier fut élu d'une voix unanime, le 20 août 1632, et obligé, malgré sa résistance, d'accepter cette dignité. Elle ne lui fit rien changer dans sa manière de vivre : toujours aussi pauvre, aussi humble, aussi détaché des choses du monde, il ne s'occupa que des moyens d'affermir sa nouvelle congrégation, et de la rendre utile. Le roi de France s'étant emparé de la Lorraine, en 1634, et le pays se trouvant couvert de troupes, Fourier fut obligé d'aller, avec les siens, chercher un asile à Gray, en Franche-Comté, pour y rester jusqu'à la paix. Il y tomba malade et y mourut le 9 novembre 1640, âgé de 75 ans. Le cardinal de Bérulle disait de lui, *qu'il n'y avait aucune vertu dont il n'eût été le modèle.* Son corps fut transporté à Mataincourt, où il devint l'objet de la vénération publique. Pierre Fourier a été béatifié par des bulles du 29 janvier 1730. Il est auteur des *Statuts* des deux congrégations qu'il a instituées. Il avait commencé un traité des devoirs des ecclésiastiques chargés du soin des paroisses, sous le titre de

Pratique des Curés ; mais il ne l'acheva point. Ses confrères ont recueilli ses *Lettres*, qui pourraient former trois volumes in-fol. Elles n'ont point été imprimées; mais sa vie a été publiée par J. Bedel, Paris, 1645, in-8°., 1666, in-12, souvent réimprimée; traduite en latin, Augsbourg, 1658, in-8°.; retouchée (*Voy.* BOUETTE DE BLEMUR); par le P. Friant, Nanci, 1746, in-12; en latin, sous le titre d'*Imago boni parochi, seu acta parochialia Petri Forrerii*, Nanci, 1731, in-8°., etc. L'histoire de l'établissement de sa congrégation a été écrite par le P. D'Origny, jésuite, Nanci, 1719, in-12, et plus au long sous le titre de *Conduite de la Providence*, etc., par L. G. Bernard, Toul, 1732, 2 vol. in-4°. L—Y.

FOURMONT (ETIENNE), l'un des plus laborieux érudits du commencement du 18e. siècle, naquit en 1683, à Herbelay, près Saint-Denis : son père exerçait, dans ce village, les fonctions réunies de chirurgien et de procureur-fiscal. Le curé du lieu fut le premier instituteur de cet homme dont les vastes connaissances devaient faire un jour l'étonnement du monde savant. Devenu bientôt orphelin de père et de mère, il fut accueilli à Paris par un oncle, bon humaniste, qui l'envoya au collége Mazarin. Le jeune Fourmont s'y distingua bientôt par son assiduité, les qualités de son cœur, et surtout par une prodigieuse mémoire; faculté précieuse quand l'exercice en est dirigé de bonne heure vers des objets utiles. Il n'avait que 23 ans quand il publia ses *Racines de la langue latine mises en vers français*, Paris, 1706, in-12. (*Voy.* SUÈRE-DUPLAN.) Ce premier ouvrage eut tout le succès que l'auteur pouvait se promettre d'un livre de ce genre. Après avoir fait sa rhétorique, il entra au séminaire où il prit le degré de maître-ès-arts. L'étude de la théologie vint ensuite l'occuper; et ce fut elle qui commença à tourner son attention sur les langues orientales. La littérature grecque était pourtant encore l'objet favori de ses travaux : après avoir consacré les heures du jour aux différents exercices de la communauté au milieu de laquelle il habitait, il dérobait au sommeil le temps nécessaire pour la lecture d'Homère, de Sophocle et d'Anacréon. Cette irrégularité d'un genre nouveau ne semblait pas devoir jamais être contagieuse : elle attira néanmoins à Fourmont l'animadversion du supérieur, qui, après avoir vainement essayé d'arrêter ce zèle immodéré pour l'étude, se vit forcé de le punir en excluant le jeune savant de la maison qu'il régissait. Celui-ci se retira alors au collége de Montaigu, où il occupa une chambre qui avait été celle d'Erasme; circonstance qui contribua peut-être à hâter ses succès en excitant son émulation. Il fut bientôt rejoint, dans cette retraite, par l'abbé Sevin, son compagnon d'études, sorti du séminaire par les mêmes motifs; et tous deux travaillèrent à une traduction d'Anacréon, accompagnée de notes destinées à rétablir le texte dans les endroits où ils le supposaient corrompu. Poursuivant en même temps ses études hébraïques, Fourmont traduisit le commentaire du rabin Aben-Esra sur l'*Ecclésiaste*. Il annonça la publication de cette traduction et de quelques autres du même genre dans le *Journal de Trévoux* de 1710; mais ce projet paraît être resté sans exécution. Peu de temps après, Fourmont passa au collége de Navarre, puis à celui d'Harcourt, dont le proviseur, M. Louvancy, lui confia l'enseignement des boursiers. Il fut aussi chargé de veiller à l'éducation des en-

fants du duc d'Antin : les soins qu'il leur prodigua, furent la source de la bienveillance que ce seigneur lui porta toujours, et qui tourna, par la suite, au profit de la littérature chinoise. Tandis qu'il consacrait ainsi une partie de son temps à transmettre aux autres les connaissances qu'il avait déjà acquises, Fourmont, toujours avide d'apprendre, s'appliquait à l'étude du droit, et se fit recevoir avocat; Fréret ajoute même qu'il étudia aussi en médecine. Mais revenant bientôt à une carrière qui lui convenait mieux, il fut associé par l'abbé Bignon à quelques autres savants que ce célèbre bibliothécaire faisait travailler à des extraits, pour en composer un ouvrage dans le goût de la Bibliothèque de Photius. Un incident heureux pour les lettres vint arracher Fourmont à ce travail aride. Un jeune lettré, nommé *Hoamge* ou *Hoang ji*, avait été amené de la Chine en France, par l'évêque de Rosalie. On voulut profiter de cette circonstance pour rendre enfin l'étude du chinois accessible aux savants d'Europe; et Fourmont fut chargé de diriger ce Chinois dans la rédaction des ouvrages qu'on lui demandait, c'est-à-dire, d'un dictionnaire et d'une grammaire. Depuis ce moment, il ne cessa plus guère de s'occuper d'une langue que le défaut absolu d'ouvrages élémentaires avait rendue jusqu'alors la plus difficile de toutes les langues orientales. Deux ans après (en 1713), Baudelot de Dairval, de l'académie des belles-lettres, se trouvant avoir le droit, conformément aux usages académiques de ce temps-là, de se choisir un *élève*, jeta les yeux sur Fourmont à son insu; et l'académie, en applaudissant à son choix, voulut même que le récipiendaire fût exempté du cérémonial. En 1715, la chaire d'arabe du collége Royal, étant venue à vaquer par la mort de Galland, Fourmont fut nommé pour la remplir; et cette distinction bien méritée lui en valut une autre : l'académie ne jugea pas qu'un professeur royal de ce mérite pût convenablement rester au nombre des élèves; elle le fit passer avant son rang dans la classe des associés. L'année suivante Hoamge mourut et laissa pour tout secours, à son collaborateur, quelques essais de traductions, et de petits vocabulaires fort imparfaits. Un si médiocre héritage eût découragé tout autre que Fourmont : son zèle ne fit que redoubler. Une gratification que le duc d'Orléans, régent, attacha à la continuation des travaux sur le chinois, fit un devoir au savant académicien, de ce qui était déjà pour lui un plaisir. Il crut donc pouvoir entreprendre seul, et à Paris, un ouvrage qui avait paru téméraire aux plus habiles missionnaires, au milieu des secours littéraires de la Chine; et la suite fit voir qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces, quoiqu'il n'ait peut-être pas assez mesuré l'étendue de ses projets sur la durée de la vie humaine. Dès 1719, il fit connaître, et cela pour la première fois en Europe, les 214 caractères élémentaires que, d'après lui, on a nommés *clefs*, parce que, dans le système le plus généralement répandu à la Chine, ils forment la base de l'écriture, et tiennent, sous ce rapport, lieu des lettres dans les langues alphabétiques. Il s'occupa ensuite de la composition d'une grammaire et de cinq dictionnaires (1), qui devaient former dix-sept volumes in-folio. Pour l'impression de ces ouvrages, il faisait graver, aux frais du roi, plus de cent mille types, revoyait les calques, rangeait les bois et en corrigeait les épreu-

(1) Voyez le *Plan d'un Dictionnaire chinois*, publié par l'auteur de cet article, Paris, 1814 in-8°., pag. 17 et 18.

ves. Tout cela supposait sans doute une connaissance assez approfondie de la langue chinoise, ou du moins du mécanisme de son écriture. Cependant quelques personnes, prévenues de l'idée que les difficultés du chinois étaient insurmontables, jugèrent défavorablement de travaux qu'elles ne connaissaient pas, et se refusèrent même à un examen que Fourmont ne cessait de réclamer. Cette injustice l'affligea sensiblement, et l'éloigna même, pour un temps, de ce genre d'études auquel il avait déjà rendu et pouvait rendre encore de si grands services. Il dut trouver quelque dédommagement dans une distinction flatteuse dont il fut l'objet vers cette époque. Le czar Pierre envoya à l'académie un rouleau d'écriture que quelques soldats russes avaient trouvé dans un tombeau tartare; et l'académie s'adressa à Fourmont comme au seul savant qui pût faire connaître le contenu de ce rouleau. A la première vue, il y reconnut les caractères et la langue du Tibet; mais il n'avait pour tout secours qu'un petit dictionnaire latin-tibetain fort abrégé. Réduit à ce moyen insuffisant, il s'efforça de traduire le rouleau, en se faisant aider de son frère, Michel Fourmont; et cette traduction fut insérée par Bayer dans la préface de son *Museum sinicum*. Quelques savants allemands ont accusé Fourmont d'erreurs graves à ce sujet; M. Langlès a entrepris sa justification, et y a réussi en partie. Néanmoins il est vrai de dire que la traduction de Fourmont ne saurait être exacte, puisque la lecture seule offre des mots mal coupés, des méprises de lettres, et qu'une grande partie des mots du morceau en question ne se trouvent pas dans le seul vocabulaire qu'il ait eu entre les mains. Rien au reste n'est plus insignifiant que les éloges donnés à Fourmont, ainsi que les critiques hasardées sur son interprétation du rouleau, par le P. Giorgi, qui ne connaissait pas même l'alphabet tibetain, et ne pouvait conséquemment être juge de l'exactitude d'une traduction. M. de Klaproth a fait davantage pour l'honneur du savant Français, en se bornant à prouver que le travail de Fourmont, tel qu'il était, lui appartenait en propre, et que l'imperfection qu'on y observait tenait uniquement à l'insuffisance des moyens dont il avait fait usage. En 1728, la grammaire chinoise était achevée; l'auteur l'avait d'abord écrite en français, et y avait réuni tous les documents nécessaires pour apprendre le chinois, depuis les éléments de l'écriture jusqu'aux règles de la syntaxe. Il eût voulu la publier dès-lors : mais les caractères dont il avait entrepris la gravure n'étaient pas encore terminés; et malgré la bonne volonté que le duc d'Antin et l'abbé Bignon témoignaient toujours à Fourmont, beaucoup de gens s'opposaient encore à la publication de son ouvrage, sous prétexte qu'on ne pouvait juger du mérite d'une grammaire chinoise en France, où personne ne savait le chinois. Ces personnes pensaient qu'avant d'en commencer l'impression, il fallait envoyer le manuscrit aux missionnaires de la Chine, ou bien à Rome, pour le faire examiner par le P. Fouquet. Sur ces entrefaites, le P. Prémare, qui était depuis long-temps en correspondance avec Fourmont, lui adressa sa *Notitia linguæ sinicæ*, qu'il avait composée à la Chine, en même temps que son docte ami rédigeait la sienne en Europe. Cet envoi, annoncé plusieurs mois d'avance à Fourmont, le força à prendre quelques précautions pour ne pas perdre tout le mérite de son travail. Il déposa à la bibliothèque

du roi son manuscrit, bien et dûment paraphé par l'abbé Bignon ; et quand la *Notitia* du savant jésuite fut arrivée, il fit une comparaison détaillée des deux ouvrages, et s'efforça d'établir la supériorité du sien. Sans partager, sous ce rapport, l'opinion de Fourmont, nous croyons qu'il n'a rien emprunté de l'ouvrage du P. Prémare, et qu'il est, à cet égard, à l'abri du reproche de plagiat. Ce furent apparemment les bruits désavantageux auxquels il se trouvait exposé, qui l'éloignèrent encore une fois de la littérature chinoise, et portèrent son attention vers d'autres matières. En effet, il publia, à cette époque, ses *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples* (Paris, 1735, 2 vol. in-4°.), ouvrage rempli d'érudition, mais dépourvu de critique et de méthode, et dans lequel les étymologies les plus hasardées servent de base à des systèmes aussi incertains qu'ils sont présentés avec confiance par leur auteur. L'auteur prend pour base le fragment de Sanchoniathon, conservé par Eusèbe; il le commente, et en rapproche les détails des traditions grecques et des généalogies des livres saints. Il y démontre, à sa manière, que Chronos (dont les anciens ont fait Saturne) n'est autre qu'Abraham. Passant ensuite à l'examen des questions sur la chronologie des anciens peuples, il cherche à accorder entre eux les canons des rois d'Egypte, d'Assyrie, les patriarches, et jusqu'aux empereurs de la Chine, dont le second volume offre une bonne liste, en caractères originaux. Peut-être serait-il permis de dire que cette liste seule donne quelque mérite à cet ouvrage, dont la lecture n'offre aucun résultat satisfaisant. Revenant bientôt à ses études chéries, Fourmont se décida, en 1737, à détacher de son travail la partie de sa grammaire qui traitait de la lecture, et à la publier en latin, sous le titre de *Meditationes sinicæ* (in-fol.). On peut reprocher à ce livre une assez grande obscurité de style, jointe à beaucoup de désordre dans l'exposition des faits ; mais ce n'en est pas moins l'un des meilleurs ouvrages qui aient été composés en Europe sur la littérature chinoise. L'année suivante, un jésuite nommé Guigne, qui revenait de la Chine, fut chargé, par le duc d'Antin, d'examiner la grammaire chinoise. On voit, par l'examen qui est resté manuscrit, que Guigne avait apporté à ce travail beaucoup de préventions défavorables; mais que ces préventions, se dissipant à mesure qu'il avançait dans la lecture de l'ouvrage, ne lui laissèrent, en le terminant, qu'une grande admiration pour son auteur. Il ne laissa pourtant pas d'y remarquer un très grand nombre d'incorrections, qui eussent été autant de taches dans la *Grammatica sinica*, si Fourmont ne se fût hâté de les faire disparaître. Enfin, en 1742, parut ce dernier ouvrage, fruit de plus de vingt années d'un travail assidu. On a reproché à Fourmont d'avoir fait usage d'une méthode peu appropriée au génie simple de la langue chinoise ; mais on eût dû faire attention qu'il ne s'était pas proposé d'y donner les règles du style des livres, mais de la langue mandarinique ou parlée. Sous ce rapport, la *Grammatica sinica* peut être un sujet d'étonnement : il est impossible que Fourmont ait deviné les règles qu'il enseigne; et il doit avoir puisé une foule de documents importants dans des sources qui ne nous sont pas connues (1).

(1) La publication du livre du P. Varo, intitulé, *Arte de la lengua mandarina*, et dont la première édition, imprimée à Canton en 1703, est extrêmement rare en Europe, fera voir quelle est la source où Fourmont a principalement puisé

Le catalogue des livres chinois de la bibliothèque du roi, qui avait déjà été publié dans le Ier. volume du *Catalogus cod. mss. reg.*, mais sans caractères chinois, est réimprimé à la suite de la *Grammatica*, et offre les titres des livres en chinois. C'est encore un travail estimable, malgré ses imperfections; et il est à regretter qu'il n'ait pas été continué pour les nouvelles acquisitions que cette bibliothèque a faites en livres chinois et mandchous. Les anciennes, consistant en plus de 200 volumes indiens, et près de 4000 volumes chinois, sont dues aux relations que Fourmont entretint toujours avec les plus habiles missionnaires des Indes et de la Chine. Fourmont ne survécut pas long-temps à la publication de sa grammaire. Dès 1740, il avait eu une première attaque d'apoplexie, qui se renouvela trois ans après. Il mourut le 18 décembre 1745, âgé seulement de soixante-deux ans. Il ne laissa point d'enfants de deux mariages qu'il avait contractés. Fourmont avait été agrégé à la société royale de Londres en 1738, et, en 1743, à l'académie de Berlin. On ne peut lui contester d'avoir eu une immense érudition, fondée sur la connaissance solide de presque toutes les langues de l'Asie et de l'Europe. Mais à en juger par ceux de ses ouvrages où il se fait le mieux connaître, il n'eut ni cette aménité qui fait aimer le savoir, ni cette modestie qui en relève le prix. La nature lui avait refusé l'imagination, les grâces de l'esprit, peut-être même la facilité pour apprendre. Mais il sut lutter contre elle; et ne pouvant être qu'érudit, il le fut à un degré qui, pour être moins brillant que le génie, n'est ni moins rare, ni moins estimable. Outre les ouvrages dont nous avons parlé dans le courant de cet article, on a de lui quinze Mémoires dans la Collection de l'académie des inscriptions (1), où son éloge a été prononcé par Fréret. Il nous a laissé un catalogue complet de tous ses ouvrages (Amsterd., 1731, in-8°.) Dans trois lettres qu'il a mises à la tête, sous des noms empruntés, il se donne à lui-même de magnifiques éloges, se fait des objections, et y répond avec une bonhomie et une naïveté vraiment singulières. Il y présente, au reste, une liste de cent vingt-deux ouvrages (2); liste prodigieuse, si l'on ne savait que Fourmont, se fiant à sa mémoire, comptait comme ouvrages terminés, ceux qu'il avait ébauchés, ou dont il avait seulement tracé la première page. On trouve cette liste réduite à une plus juste mesure, dans un Catalogue placé à la suite de la *Vie de M. Fourmont l'aîné*, par de Guignes et Deshautesrayes, ses élèves, inséré à la tête des *Réflexions sur l'origine des anciens peuples* (Paris, in 4°., 2 vol.), dans les exemplaires qui portent la date de 1747. (*Voy.* Deshautesrayes.) A. R—T.

FOURMONT (Michel), frère du précédent, né à Herbelay, le 28 septembre 1690, perdit son père à trois mois, sa mère à cinq ans, et fut recueilli par un parent qui ne put lui

pour la composition de son ouvrage. M. de Klaproth prépare une traduction française de cette excellente Grammaire.

(1) Les *Mémoires de l'académie des belles-lettres* contiennent plusieurs Dissertations de Fourmont relatives à la poésie des Hébreux, et à l'antiquité des points-voyelles dans l'écriture hébraïque. L'auteur fait remonter la Massore au milieu du troisième siècle, et croit même que les Septante n'ont pu faire leur traduction que sur un exemplaire ponctué; mais trop préoccupé des préjugés qu'il avait puisés dans la lecture des rabbins, il n'a point suffisamment approfondi ces questions, et il est loin d'avoir satisfait aux objections des adversaires des systèmes qu'il avait adoptés. S. DE S—Y.

(2) On voit par ce singulier Catalogue, que Fourmont avait mis en vers français les racines hébraïques (Numéros 39 et 40), les racines arabes (53, 54, 55), et même les clefs chinoises (25 et 116).

donner que les premiers éléments de l'éducation vulgaire. Le défaut absolu de fortune l'obligea de se placer chez un de ses oncles qui était procureur-fiscal. Il y fit la connaissance de Bret, frère du premier président du parlement de Provence, qui tourna son esprit à la dévotion, et lui persuada assez indiscrètement d'aller s'ensevelir en Anjou dans l'hermitage des Gardettes. (*Voy.* GRANET.) Fourmont eut la constance de demeurer huit ans au milieu d'eux : enfin les affaires de leur maison l'ayant appelé à Paris, il s'arrangea avec ses sœurs pour sa légitime, et reçut en paiement de son frère, pour sa part, des leçons de latin et de grec. Son application, sa ténacité, surmontèrent en peu de temps tous les obstacles. Il se permettait à peine quelques heures de sommeil ; et non content de ce que lui enseignait son frère, il parvint à son insu à posséder le syriaque et l'hébreu. Le hasard divulgua son secret. On discutait devant les deux frères un passage hébreu fort obscur ; le plus jeune dit étourdiment qu'il n'y voyait aucune difficulté. Etienne, surpris, lui met entre les mains le livre, pensant le confondre ; mais, à son plus grand étonnement, Michel explique le passage de la manière la plus satisfaisante. A cette époque il prit l'habit ecclésiastique, se logea au collége d'Harcourt, et eut à son tour des écoliers. Sa réputation s'étant étendue, le roi de Sardaigne lui fit proposer une place de professeur à Turin. Michel la refusa pour ne pas quitter sa patrie ; et en 1720, il obtint la chaire de syriaque au collége royal. Il joignit aux leçons de cette langue celles de l'éthiopien, que personne encore n'avait enseigné publiquement. Peu de temps après, Bignon l'attacha comme interprète à la bibliothèque du roi ; et le gouvernement l'adjoignit à son frère dans ses travaux sur la langue chinoise. Il aida ce dernier à déchiffrer le manuscrit thibetain dont il a été parlé dans l'article précédent. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1724 ; et quatre ans après, Louis XV, qui voulait envoyer des savants en Orient pour y recueillir des manuscrits, fit choix de lui et de l'abbé Sevin. Trois bénédictins, entre autres dom Vincent Thuillier, s'étaient offerts ; mais on leur préféra les deux académiciens. L'abbé Fourmont se rendit à Constantinople, et de là parcourut la Grèce et l'Archipel. Son voyage avait un double but, d'acheter des manuscrits (1), et de recueillir des inscriptions. Sa moisson fut abondante ; il trouva dans Athènes une liste des tribus, des prytanes, des archontes et des bourgades de l'Attique ; une ordonnance des archontes sur le prix des denrées, sur les étoffes et les mesures ; un décret des amphictyons, rendu sous l'archontat d'Hippodamas, et relatif à un traité de paix par lequel les principales cités de la Grèce s'obligeaient à retirer leurs garnisons des villes sous leur protection : ce décret, cité par Diodore, était le premier exemple connu d'un acte des amphictyons non relatif à la religion. Fourmont visita l'Attique, la Laconie, la Messénie, tout le Péloponnèse. Il découvrit le texte de plusieurs traités d'alliance, un nécrologe des prêtresses d'Amycles, une liste des magistrats de Sparte, les inscriptions sepulcrales d'Agésilas et de Lysandre. Il recueillit enfin plus de douze cents inscriptions échappées à Spon, et à Wheler, dont plusieurs en *boustrophedon*. Un ordre de la cour de France mit fin à ses re-

(1) On trouve dans les archives de la bibliothèque du roi le catalogue assez nombreux des manuscrits achetés par lui dans le Levant.

cherches; il fut rappelé en 1732. De retour à Paris, il voulut s'occuper de publier son recueil; mais divers obstacles l'en empêchèrent. Il entreprit alors de traduire du sabéen un manuscrit connu sous le titre de *Livre d'Adam*, dans lequel il avait cru retrouver la doctrine des chrétiens de saint Jean, et même des discours de ce précurseur du Messie. Ce dernier projet n'eut pas plus de succès que l'autre; et Fourmont mourut subitement dans son lit, le 5 février 1746, d'une attaque d'apoplexie. Il était prieur de Notre-Dame d'Orca, dans les Pyrénées, et membre de l'académie de Cortone. Ses connaissances réelles n'ont pu le mettre à l'abri des plus sérieuses inculpations : on a suspecté sa bonne foi dans ses recherches sur l'antiquité; on l'a hautement qualifié de faussaire : et du moins il paraît constant que les inscriptions d'un intérêt majeur qu'il avait emphatiquement annoncées ne se sont point trouvées dans ses portefeuilles, aujourd'hui déposés à la bibliothèque royale, et dont le contenu n'a jamais été rendu public. Un reproche plus juste et non moins grave est celui d'avoir détruit sans nécessité un grand nombre de monuments antiques, vandalisme qu'on ne saurait attribuer qu'à l'esprit d'intolérance religieuse qu'il avait pris parmi les solitaires d'Anjou. On ne peut lire sans indignation ses lettres à Fréret, et au comte de Maurepas; il s'y vante d'avoir ravagé cinq villes de la Grèce, d'avoir détruit jusqu'à la pierre fondamentale du temple d'Apollon Amycléen; et le récit de cette barbarie est même exagéré comme celui de ses découvertes. On a de Fourmont, dans le recueil de l'académie des inscriptions (tom. VII, Histoire), la *Relation de son voyage*, l'*Histoire d'une révolution arrivée en Perse au sixième siècle;* et dans les Mémoires, une *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure*, et une semblable *sur Vénus*. Ces sortes de discussions ne sont, à bien dire, que des disputes de mots. Sans doute il est possible de réduire à deux types principaux la plupart des divinités de l'Égypte, de la Grèce, de tous les peuples du monde : mais leur polythéisme a néanmoins pour but les modifications réelles et nombreuses de ces types que fournirent à l'imagination de l'homme leurs diverses qualités, leurs divers emplois, les aspects variés sous lesquels on peut les considérer; et le mémoire de Larcher, quoique nullement explicatif, a suffisamment prouvé combien ces modifications ont été nombreuses dans le seul type de Vénus. Au tome V, on trouve un traité de l'*Origine et ancienneté des Ethiopiens en Afrique;* au tome IX, des *Remarques sur une inscription grecque;* au tome XIV, une *Explication de la fable d'Orion*. Fourmont partageait les opinions de son frère sur la mythologie. Il rapporte cette fable à l'histoire sainte, et veut prouver que les Grecs l'avaient empruntée des Phéniciens. Au tome XV sont des *Remarques sur trois inscriptions grecques*. On en trouve d'autres *sur une inscription phénicienne*, dans les Mémoires de l'académie de Cortone. D. L.

FOURMONT (Claude-Louis), appelé le *gros Fourmont*, pour le distinguer des précédents, dont il était neveu, naquit à Cormeilles, en 1713; il s'appliqua spécialement à l'étude des langues orientales, et suivit Michel dans son voyage au Levant. De retour à Paris, il fut attaché comme interprète à la bibliothèque du roi. En 1746, Lironcourt

ayant été nommé consul au Caire, Fourmont obtint la permission de le suivre. Il séjourna quatre ans en Egypte, et consigna le fruit de ses observations dans l'ouvrage intitulé : *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, Paris, 1755, in-12, avec cartes et figures ; l'approbation est du 11 septembre 1753. Ce livre est instructif et curieux. On y trouve une description satisfaisante du vieux et du nouveau Caire, des détails circonstanciés sur les Pyramides, sur le Mekias ou Nilomètre, avec la figure de ce monument. Fourmont y prouve, avec la dernière évidence, que Manof est le lieu sur lequel fut bâtie la célèbre Memphis. Revenu en France, Fourmont fut chargé de l'examen des papiers de son oncle : mais il n'a tout au plus rédigé que le *Voyage de l'Argolide ;* et rien de tout cela n'a été imprimé. Fourmont est mort le 4 juin 1780. D. L.

FOURNEAUX (Richard de), abbé de Préaux, en Normandie, mort le 30 janvier 1131, avait composé des *Commentaires latins* sur plusieurs parties de l'ancien Testament, savoir : I. Sur la *Genèse*, resultat, suivant l'auteur, de 28 années de travail. II. Sur l'*Exode*, 17 livres. III. Sur le *Lévitique*, 17 livres. IV. Sur les *Nombres*. V. Sur les *Paraboles de Salomon*. VI. Sur le *Deutéronome*. VII. Sur l'*Ecclésiaste*, 8 livres. VIII. Sur le *Cantique des Cantiques*. IX. Sur les *Juges*. X. Sur *Josué*. XI. Sur *Ruth*. XII. Sur la *Sagesse*, commentaire qui pourrait bien être le même que le commentaire sur les Paraboles. XIII. Sur les quatre grands *Prophètes* : ce dernier ouvrage a été attribué à un moine de l'abbaye de Troarn.

D—b—s.

FOURNIER (Humbert), d'une ancienne famille de Lyon, fut l'un des fondateurs et des membres les plus distingués de la société littéraire établie en cette ville, vers la fin du 15e. siècle. C'est à lui qu'on doit les seuls détails qu'on ait sur cette réunion, connue sous le nom d'*académie de Fourvière*, parce que c'est dans une maison de ce quartier qu'elle tenait ses séances. Ils sont consignés dans une lettre datée de 1506, et adressée à Symphorien Champier, auquel Fournier, son ami, rend compte des études des académiciens, de leurs conférences, et même de leurs divertissements. Le P. Colonia a inséré des passages de cette lettre dans son *Histoire littéraire de Lyon.* — Fournier (André le), médecin du 16e. siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *La Décoration d'humaine nature, et Ornement des Dames, où est montré la manière et receptes pour faire savons, pommades, poudres et eaux délicieuses*, Paris, 1550 1551, in 8°. ; Lyon, sans date, in-8°. ; ibid., 1582, in-12. Cet ouvrage est divisé en trois livres. — Fournier (Barthelemi), avocat à Lyon, mort en cette ville vers la fin du 16e. siècle, a traduit en partie, et en partie imité, les *Vers dorés de Pythagoras et Phocylides*, Lyon, 1577, in-8°. — Fournier (Marcellin), jésuite, né à Tournon, a composé l'*Histoire générale des Alpes maritimes ou cottiennes, et particulièrement de leur métropolitaine Embrun*, in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage était conservé à la bibliothèque des jésuites de Lyon. C'est par erreur que Gui-Allard a dit qu'il avait été imprimé en 1660, et que l'auteur était d'Embrun.

W—s.

FOURNIER, en latin *Fornerius*, nom que plusieurs docteurs régents

de l'université d'Orléans ont successivement illustré par des talents et des vertus. — Guillaume Fournier fut le premier qui se fit connaître par divers ouvrages de droit, entre autres par son Commentaire sur le titre *de Verborum significatione*, imprimé en 1584. — Henri Fournier, son second fils, né en 1563, et mort en 1617, parcourut honorablement, comme professeur de droit français, la même carrière que son père. Suivant l'usage du siècle, il avait adopté pour devise *dùm spiro, spero.* On lui doit : I. *Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans*, suivies de trois chartes anciennes; deux éditions, Orléans, 1609 et 1711. II. *Les Coutumes anciennes de Lorris, des bailliages et prévôtés de Montargis, St.-Fargeau, pays de la Puysaie, Châtillon-sur-Loing, et autres lieux*, avec des notes; Orléans, 1609, in-12. III. *Coutumes générales du pays et comté de Blois*, 1629. — Mais, de tous les enfants de Guillaume, nul ne fut plus connu que Raoul Fournier, sieur du Rondeau, né le 14 septembre 1562. Héritier des manuscrits de son père, il les enrichit de notes aussi savantes que précieuses, avant de les donner au public. Ses rivaux contemporains crurent le déconcerter, en lui donnant le titre d'auteur héréditaire ; Raoul ne leur répondit que par des succès personnels, en publiant divers traités qui servirent à prouver que la morale, l'histoire et la physique étaient également du ressort du jeune savant. Quel que fût le sujet qu'il entreprît de traiter, toujours il sut éviter ce reproche de gravité pédantesque, que trop souvent méritaient les écrivains de son siècle. Il fut un des premiers Français qui tentèrent de développer toutes les richesses de la langue dans les sujets abstraits, en prouvant que le fonds acquérait plus d'intérêt par la clarté de l'expression. Ausone avait, en profanant les vers du chaste Virgile, abusé d'un jeu d'esprit, connu sous le nom de *centons.* Raoul Fournier voulut le sanctifier, en se servant des vers d'Ovide pour chanter les merveilles de la religion, dans un assez long poème latin, connu sous le titre de *Cento christianus.* Toujours prompt à donner la leçon et l'exemple, Raoul n'avait pas attendu que le cardinal de Richelieu établît dans Paris le corps littéraire, depuis si connu comme académie française. Dès l'année 1612, il s'était formé dans Orléans une réunion de plusieurs amis des sciences et des arts, pour en composer une compagnie, qui avait ses réglements, ses assemblées, ses séances publiques, et qui nous a laissé un volume de ses mémoires, parmi lesquels on distingue avantageusement les dissertations de Raoul Fournier. Ses discours prouvent qu'il avait puisé aux sources de la véritable sagesse, en traitant différents points de morale sociale. On distingue particulièrement ceux sur l'ignorance, sur l'ombre et sur l'origine de l'ame. Quoique laïc, il donnait aux orateurs chrétiens de sa ville d'assez bonnes leçons. L'ouvrage publié sous le titre du *Prédicateur,* leur enseigne moins l'art de débiter des sermons, que celui de les composer pour la plus grande utilité de l'église chrétienne. L'éditeur de ses écrits convient qu'ils sont encore plus recherchés des étrangers que des Français. Devenu riche par une sage économie de ses biens de famille, Raoul Fournier ajouta à ses pieuses libéralités celle de contribuer efficacement à la fondation d'une maison dans Orléans, pour servir de retraite aux

pères de l'Oratoire. Il mourut à Orléans, le 20 septembre 1627, pleuré de ses amis, et regretté de tous les gens de bien. Parmi les contemporains dont il obtint les suffrages, nous nous contenterons de citer Barthius, qui lui donne le titre d'*eruditissimus*. Raoul Fournier nous a laissé : I. *Rerum quotidianarum libri tres priores*, Paris, 1600. II. *Libri tres posteriores*, Paris, 1605. Ces deux ouvrages offrent, sur plusieurs passages difficiles du droit, tant civil que canonique, des éclaircissements, non moins distingués par la sagacité du jurisconsulte, que par le goût de l'homme de lettres. III. *Méditations chrétiennes;* elles sont au nombre de six, Paris, 1613. IV. *De la consolation et des remèdes contre l'adversité*, dédié à Jeanne de Rochechouart, dame de Montpipeau. V. *Conférences académiques, recueillies par Nicolas de Heere, doyen de Saint-Aignan d'Orléans*. Nous avons parlé de l'origine de ces conférences littéraires ; il nous reste à dire que des treize discours dont ce recueil est composé, l'on en compte huit de Raoul Fournier. Il fit imprimer à part le discours académique de l'*Origine de l'ame*. VI. *La Philosophie chrétienne*, divisée en deux livres, Paris, 1620. VII. *Le Prédicateur*, Paris, 1622. VIII. *Cento christianus*, poème de 600 vers, que l'auteur dédia au célèbre Mathieu Molé, premier président du parlement de Paris. L'ouvrage ne fut publié, par un de ses neveux, qu'après la mort de l'auteur. L'édition que nous possédons est de 1644. IX. *Les dernières pensées de Raoul Fournier*, distribuées en quinze méditations, et les *Pensées d'une ame saintement affectionnée envers Dieu*, ne furent également imprimées qu'après la mort de l'auteur. La Métrie a calomnié ce pieux écrivain, dans son Abrégé des Systèmes. Il prétend que Raoul Fournier, dans les discours sur l'origine de l'ame, professe ouvertement le matérialisme, et que sa doctrine a reçu l'approbation de plusieurs théologiens de son siècle. Le fait est de toute fausseté, pour la doctrine, comme pour l'approbation. P—D.

FOURNIER (George), jésuite, né à Caen en 1595, était fils de Claude Fournier, professeur en droit à l'université de cette ville. Son père aurait desiré qu'il s'appliquât à l'étude de la jurisprudence ; mais ne voulant pas contraindre son inclination, il lui permit, quoique avec peine, d'entrer dans la compagnie de Jésus. Après avoir prononcé ses vœux, le jeune Fournier fut envoyé à Tournai, où il professa les humanités pendant cinq ans, et les mathématiques pendant sept autres années. Les succès qu'il obtint dans cette science furent assez remarquables pour fixer l'attention de ses supérieurs, qui le destinèrent dès-lors à faire des voyages de long cours. Il fut attaché à la marine royale en qualité d'aumônier, et eut ainsi l'occasion de visiter les points les plus intéressants des côtes de l'Asie : il profita aussi de son séjour sur la mer pour perfectionner ses connaissances en hydrographie. De retour de ses voyages, il se retira à la Flèche, où il mourut le 13 avril 1652, âgé seulement de 57 ans. On a de lui : I. *Commentaires géographiques*, Paris, 1642, in-12. II. *L'Hydrographie, contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, Paris, 1643, in-fol.; nouvelle édition, augmentée d'une *Instruction aux pilotes qui navigent autour de l'Ecosse*, ibid., 1667, in-fol. C'est le plus important des ouvrages de

l'auteur ; et, malgré sa diffusion, il a pendant long-temps été consulté comme l'un des plus complets sur cette matière. III. *Euclidis sex priores elementorum geometricorum Libri demonstrati*, ibid., 1644, in-12. IV. *Geographica orbis notitia per littora maris et ripas fluviorum*, ibid., 1648, in-16; cette édition ne contient que la première partie de l'ouvrage : celle de Francfort, 1668, in-12, est l'édition complète d'un livre estimable, mais effacé par ceux qui ont été publiés depuis sur le même objet. V. *Traité des fortifications, ou Architecture militaire*, Paris, 1640, in-12 ; traduit en flamand ; Amsterdam, 1667, in-12. VI. *Asiæ nova descriptio, in quâ præter provinciarum situs et populorum mores, mira deteguntur et hactenùs inedita*, Paris, 1656, in-fol. Cet ouvrage contient bien des particularités curieuses : l'éditeur est désigné au frontispice par les initiales L. M. S., que l'on n'a point encore expliquées. Le P. Fournier a publié quelques autres opuscules peu intéressants, et il a laissé en manuscrit différents Traités de mathématiques que l'on conservait à la bibliothèque des jésuites de la Flèche.

W—s.

FOURNIER (Denis), chirurgien de Paris, naquit à Lagny, en Brie, au commencement du dix-septième siècle, et mourut le 25 novembre 1683. Il avait un talent tout particulier pour cette partie de la chirurgie qui consiste à ajouter des membres artificiels, pour suppléer aux membres naturels : c'est ce qu'en chirurgie l'on nomme *prothèse*. Fournier a perfectionné beaucoup d'instruments de chirurgie ; il en a inventé plusieurs. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Traité de la gangrène, et particulièrement de ce qui survient en la peste*, Paris, 1670, in-12. II. *L'Œconomie chirurgicale pour le r'habillement des os du corps humain, contenant l'ostéologie, la nosostéologie et l'apocatastostéologie*, Paris, 1671, in-4. III. *L'Œconomie chirurgicale pour le rétablissement des parties molles du corps humain, avec un petit traité de Myologie*, ibid., 1671, in-4°. IV. *L'Accoucheur méthodique, qui enseigne la manière d'opérer tous dans les accouchements naturels et artificiels, tôt, sûrement et sans douleur*, ibid., 1673, in-12, fig. V. *Explication des bandages tant en général qu'en particulier*, Paris, 1678, in-4°. On trouve, dans ce traité, les figures gravées de tous les bandages qui étaient connus au temps de Fournier. Quelques écrits de ce chirurgien peuvent encore être lus avec fruit par les personnes qui s'occupent de la prothèse ; le reste de ses œuvres ne présente aujourd'hui d'autre utilité que pour attester les progrès que la science a faits depuis un siècle.

F—r.

FOURNIER (Pierre-Simon), graveur et fondeur de caractères, naquit à Paris le 15 septembre 1712 ; il était le troisième fils de Jean-Claude Fournier, qui conduisit pendant trente ans l'imprimerie de la veuve de Guillaume Lebé, troisième du nom. Le fils aîné de Jean-Claude acquit ensuite cette imprimerie (c'est de lui que descendent mesdemoiselles Fournier, qui ont un atelier de fonderie). Le second frère alla s'établir imprimeur à Auxerre, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui. Pierre Simon, mis d'abord en apprentissage chez J. B. G. Colson, pour y apprendre le dessin, travailla ensuite pendant quelque temps chez son frère aîné, et se fit connaître par d'assez bonnes vignettes en bois. Mais il abandonna peu après ce genre de

travail, et se mit à graver, sur acier, de grosses et moyennes lettres de fonte, et les premiers corps de caractères : le nombre de ceux qu'il a gravés est très considérable, et nous ne croyons point qu'aucun autre graveur en ait fait autant que lui. Ce n'est pas, au reste, par les seules productions de son poinçon que P. S. Fournier s'est rendu célèbre ; il a donné sur son art quelques écrits remarquables. Livré tout entier à ses occupations et à ses recherches, il a succombé aux fatigues que lui causait son application au travail : il est mort le 8 octobre 1768. Il avait fait paraître, dès 1737, sa *Table des proportions qu'il faut observer entre les caractères*, où il détermine leurs hauteurs et fixe leurs rapports. Il a donné depuis : I. *Modèles des caractères de l'imprimerie, avec un abrégé historique des principaux graveurs français*, 1742, in-4°. II. *Épreuves de deux petits caractères nouvellement gravés et exécutés dans toutes les parties typographiques*, 1757, in-18. III. *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois*, 1758, petit in-8°. L'art de graver en bois est antérieur à Guttemberg, qui inventa seulement, dit Fournier, les caractères mobiles en bois ; mais il ne voit pas là l'invention de l'imprimerie. Il pense que ce qui constitue l'art typographique, c'est l'emploi non seulement de caractères, mais de caractères de métal fondus dans les moules : dès-lors c'est Schoeffer qui, aux yeux de Fournier, est le véritable inventeur de l'imprimerie. IV. *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, 1759, in-8°. Suite de l'ouvrage précédent. V. *Observations sur un ouvrage* (de Schœpflin) intitulé : *Vindiciæ typographicæ*, 1760, in-8°. En réponse à cet écrit, Fr. Ch. Baer publia une *Lettre sur l'origine de l'imprimerie, servant de réponse aux Observations, etc.*, 1761, in-8°. VI. *Remarques faites sur un ouvrage intitulé : Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, 1761, in-8°. C'est, comme on le voit par le titre, une réplique à Baer. VII. *Lettre à Fréron*, 1763, in-8°. Ces cinq derniers ouvrages de Fournier sont réunis souvent en un seul volume sous le titre général de *Traités historiques et critiques sur l'origine de l'imprimerie*. VIII. *Manuel typographique, utile aux gens de lettres, et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*, 1764, 2 vol. petit in-8°. L'ouvrage devait en avoir quatre, qui auraient été consacrés, le premier, à ce qui regarde la gravure et la fonte des caractères ; le deuxième, à l'imprimerie proprement dite ; le troisième, aux typographes célèbres ; le quatrième, à donner des modèles des différents caractères. Le premier et le quatrième ont seuls été publiés. La typographie se composant de trois parties, 1°. la gravure des poinçons ; 2°. la fonte ; 3°. la composition et l'impression, et l'ouvrage n'ayant pas été achevé, il ne répond pas à son titre : c'est simplement le manuel du graveur et du fondeur, mais un manuel clair et complet, dont l'utilité ne peut être trop appréciée. Ce qu'il dit de l'emploi des caractères qui constitue la composition et l'impression, n'est que peu de chose ; et ce n'est que passagèrement qu'il en parle. Tel qu'il est, cet ouvrage est justement estimé ; l'auteur se montre partout praticien habile et instruit. Le second des volumes publiés présente la série la plus complète d'alphabets fondus (au nombre de 101), pour les langues mortes ou vivantes, européennes ou orientales.

IX. *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, avec des épreuves de nouveaux caractères de musique*, 1765, in-4°. de 50 pag. Les essais de musique imprimée de Fournier, quoique beaux et nets, ont été surpassés (*V.* Breitkopf et Gando). P. Hautin avait, en 1525, fait les premiers poinçons de musique (*V.* Hautin). Pierre-Simon Fournier a laissé deux fils vivants aujourd'hui (nov. 1815), savoir: Antoine, et Simon-Pierre, père de Charles, propriétaire actuel de la fonderie de son grand-père. C'est à une autre famille qu'appartient F. I. Fournier, auteur du *Dictionnaire portatif de bibliographie*, 1805, in-8°.; seconde édition, 1809, in-8°. A. B—T.

FOURNIER (Charles), né à Saint-Domingue, et, pour cela, surnommé *l'Américain*, fut un de ces misérables qui, sur la fin du 18e. siècle, désolèrent la France par leurs forfaits. Envoyé en France peu de temps avant la révolution, il était dans les prisons à cette époque, et sur le point d'être jugé pour les crimes dont il s'était rendu coupable. Les prisons s'ouvrirent aux cris de *vive la liberté!* et les révolutionnaires firent de Fournier un aboyeur de place, et ensuite un membre du club des Cordeliers. (*Voy.* Danton.) Lorsqu'après le voyage de Varennes, il fut question de mettre Louis XVI en jugement, ce club organisa l'insurrection dite du *Champ-de-Mars*. Cette insurrection commença, dans la matinée du 17 juillet 1791, par l'assassinat de deux malheureux qui, pour faire un mauvais déjeûner à l'abri du soleil, s'étaient placés sous un tertre qu'on appelait autel de la patrie: ils furent pendus à une lanterne à l'entrée du Gros-Caillou; on leur coupa la tête, dont on fit un trophée, pour le porter à Paris. M. de La Fayette, commandant de la garde nationale parisienne, se rendit au Champ-de-Mars avec un faible détachement pour faire cesser le désordre; mais il ne put y parvenir. Fournier lui lâcha de très près un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas: les gardes nationaux le saisirent; il fut ensuite relâché. L'assemblée nationale ordonna de l'arrêter; il prit la fuite: mais bientôt l'amnistie le rendit à ses complices, et il recommença avec eux le cours de ses brigandages. Il commandait, dans la journée du 10 août, une compagnie de Marseillais, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus au succès de cet épouvantable attentat. Repoussé plusieurs fois, il revint plusieurs fois à la charge; et la demeure des rois de France ne fut plus que le théâtre du plus affreux carnage. Presque tous ceux qu'on y trouva, périrent: des gens de cuisine furent précipités dans le feu, et beaucoup de femmes inhumainement assassinées. Mais on doit dire ici que Fournier s'empressa de les secourir, et qu'il parvint à en sauver plusieurs: tant il est vrai que, même chez les plus grands scélérats, l'humanité ne perd jamais entièrement ses droits; et cette réflexion est applicable à tous ceux que la révolution de France a fait connaître. Fournier fut ensuite chargé d'aller chercher à Orléans, et de conduire à Versailles, les prisonniers accusés de haute-trahison. Il les fit tous massacrer dans cette dernière ville, le 9 septembre 1792. Le 12 mars 1793, il fut accusé par Bourdon de l'Oise d'avoir présidé aux massacres de septembre; et l'on ordonna son arrestation, qui ne fut point exécutée, quoique Marat lui-même l'eût dénoncé, et ce qui est très bizarre, comme ayant tiré un coup de pistolet à M. de

La Fayette. Fournier avait été un des compagnons de Jourdan, dit *Coupe-tête*, lors de la révolution avignonnaise, et il avait participé à ses forfaits. Il fut condamné à la déportation, lorsque Buonaparte s'empara du gouvernement; puis seulement mis en surveillance, et enfin, lors de l'événement du 3 nivose an IX (24 décembre 1800), conduit aux îles Sécheiles, où il est mort en 1803, dans un âge peu avancé. B—U.

FOURNIER (Pierre-Nicolas), ingénieur, architecte-voyer de Nantes, membre de la société des sciences, lettres et arts de la même ville, et correspondant de l'académie celtique, naquit à Paris en 1747. Son père travaillait dans les finances, et le destinait à suivre la même carrière. Il le mit au collége du Plessis, où il se distingua d'abord par d'heureuses dispositions : mais une jeunesse fougueuse l'empêcha d'y terminer ses études; et ses parents le confinèrent dans un couvent. Il n'en sortit que pour passer successivement, et en peu de temps, dans le régiment de colonel-général et dans celui de la Rochefoucauld, qu'il ne tarda pas à quitter pour entrer dans l'artillerie royale de la marine. Il servit treize ans dans ce dernier corps. En 1785, la paix rendant inutiles ses travaux militaires, il se retira à Nantes, où il fut chargé de l'administration du grand théâtre. En 1789, il se joignit aux Nantais qui se rendirent à Rennes, pour favoriser ce premier élan de la liberté, qui avait alors quelque chose de séduisant, et qui ne tarda pas à se montrer sous les traits de la licence, et bientôt après sous ceux de l'anarchie. Après le 14 juillet, il se forma dans toutes les villes des compagnies armées qui précédèrent la formation des gardes nationales. Fournier servit à Nantes comme capitaine d'une de ces compagnies. En novembre 1792, il fut élu chef de bataillon, et nommé ingénieur de la garde nationale. Après avoir renversé le trône et s'être souillée d'un exécrable régicide, la Convention trouva une autorité rivale dans la fameuse commune de Paris; alors plusieurs départements du midi et de l'ouest envoyèrent dans la capitale des forces départementales, sous prétexte de protéger les soi-disant représentants du peuple contre la commune, les sections et les jacobins, mais avec la mission secrète de veiller, s'il était possible, au salut de la liberté publique. Fournier fut nommé commissaire civil de la force départementale de la Loire-Inférieure. Son détachement fut caserné, avec celui du Finistère, rue de l'Oursine; mais la Convention, craignant des auxiliaires qu'elle n'avait pas demandés, et qui pouvaient devenir ses ennemis, se hâta de rendre, le 5 mars, un décret qui les renvoyait tous dans leurs foyers. En passant à Orléans (le 15 mars), Fournier et son détachement furent requis par La Planche et Collot-d'Herbois pour protéger Léonard Bourdon, dont les jours n'étaient pas menacés. La guerre de la Vendée venait d'éclater : Fournier et ses soldats furent mis en réquisition pour aller combattre leurs frères. Il se distingua dans cette affreuse guerre; il perdit trente-cinq hommes, eut quatre-vingt-dix blessés dans divers combats, et rentra enfin à Nantes avec les débris de son détachement. Lorsque cette ville, dont il traça et dirigea les fortifications, fut assiégée, le 30 juin 1793, par les armées combinées de l'Anjou et du Poitou, Fournier, alors commandant d'arrondissement, défendit le quartier de Gigan avec deux bataillons de la garde nationale nantaise et un bataillon de paysans de la Guer-

che. Le gouvernement révolutionnaire ayant été organisé à la suite des événements du 31 mai, Fournier fut compris au nombre des cent trente-deux Nantais que Carrier envoyait à la mort sur la route de Paris : ils durent à l'humanité du brave Boussard, chef de l'escorte qu'on leur avait donnée, de n'être point fusillés près d'Ancenis (1), et à la fermeté du général Danican, qui résista courageusement à Francastel, de n'être point noyés dans la Loire, auprès d'Angers. L'auteur de cet article était du nombre de ces victimes dévouées à la mort, qui, échappées à tant de dangers, arrivèrent à Paris, languirent un an dans les fers, virent périr dans les cachots le tiers de leurs compagnons d'infortune, furent jugées par le tribunal révolutionnaire, deux mois après le 9 thermidor, et acquittées à l'unanimité. Fournier publia, pendant sa détention, deux *mémoires* fortement empreints de l'esprit du temps, parce qu'à une époque où les bourreaux mettaient leur gloire à se demander *ce qu'ils avaient fait pour mériter d'être pendus*, il était bien difficile aux victimes qui se trouvaient inclinées sous la hache révolutionnaire, de ne pas affecter des principes anarchiques qui ne furent jamais les leurs, de ne pas même se vanter d'avoir commis des excès dont elles ne furent jamais coupables. Fournier fut défendu devant le tribunal révolutionnaire par l'acteur Beaulieu, qui était devenu son ami; et ce qui étonna tout l'auditoire, en l'attendrissant jusqu'aux larmes, ce fut d'entendre un homme, naturellement plaisant et facetieux, trouver, dans son cœur et dans une amitié héroïque, les mouvements de la plus sublime éloquence. Fournier revint à Nantes, où, jusqu'à sa mort, il n'a cessé de jouir de l'estime publique. Quelque temps avant son arrestation, il avait été nommé architecte-voyer; et c'est de cette époque que commence, en quelque sorte, sa vie littéraire. En faisant creuser dans la ville pour construire des aqueducs, il trouva plusieurs médailles anciennes. Cette découverte enflamma son imagination; il fit faire des fouilles dans plusieurs endroits, et fut assez heureux pour découvrir des tombeaux antiques, des pièces de monnaie du commencement de notre monarchie, et des monuments romains de différents âges. Il a composé, sur tous ces objets, des *Dissertations* et des *Mémoires* qu'il a lus à la société des sciences, lettres et arts de Nantes, et dont quelques-uns ont été imprimés séparément. L'auteur les a réunis en un corps d'ouvrage, sous le titre d'*Antiquités de Nantes*. Ce manuscrit précieux, accompagné d'un grand nombre de dessins, est déposé à la bibliothèque publique. Fournier a aussi tracé un plan de la ville de Nantes, telle qu'elle était sous le règne de Henri III. Il y a joint une savante dissertation. Ses connaissances dans les antiquités l'avaient fait nommer archiviste de la commune de Nantes, et conservateur de ses monuments. Il mourut le 20 septemb. 1810, regretté de tous les habitants d'une ville dont les monuments ont fait pendant quinze années l'objet constant de ses études et de ses travaux. Simple dans ses mœurs et dans ses habitudes, presque négligé dans son extérieur, actif dans ses recherches, aimant à se rendre utile, et n'ayant jamais refusé l'occasion

(1) Le comité révolutionnaire avait pris un arrêté portant que si l'un des cent trente-deux Nantais s'échappait sur la route, tous les autres seraient fusillés à l'instant; il avait en même temps promis la liberté à un horloger, qui devait s'évader sur la route d'Ancenis. Celui-ci s'évada avec un bonnet rouge sur la tête, qu'il avait toujours porté. Le brave Boussard refusa d'exécuter l'arrêté, et fut mis en prison à Angers.

d'obliger, original et distrait, tel était Fournier. Il a enrichi le ministère de la marine de tous les manuscrits de Dupavillon, et il a dirigé pendant quinze ans toutes les fêtes publiques de Nantes. N'ayant point eu d'enfants, il avait élevé et comme adopté plusieurs indigents; il avait armé et équipé plusieurs soldats à ses frais: il n'avait point de fortune, et son désintéressement était extrême. Fournier a tracé les principales circonstances de sa vie dans cette épitaphe, qu'il se fit lui-même peu de temps avant sa mort:

Légiste et financier,
Et moine, et cavalier,
Artilleur, fantassin,
Ingénieur, marin,
Architecte, officier,
Commandant, prisonnier,
Vétéran, citoyen,
Académicien;
De Nantes antiquaire,
Voyer, pensionnaire;
Sans fortune et sans bien;
Maintenant moins que rien.

V—ve.

FOURNIVAL (Richard de), *Furnival* ou *Fournivaux*, l'un des romanciers les plus célèbres du 13e. siècle, était fils de Roger de Fournivaux, médecin du roi S. Louis; il obtint, par la protection de ce prince, un canonicat de l'église d'Amiens, et la place de chancelier du chapitre, en 1240. C'était, dit Fauchet, un homme de savoir; il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite: I. *Li Commantz, ou Commandements d'amour*, en prose. On y trouve une chanson assez agréable, d'une vieille dame qui se vante d'avoir vu pleurer à ses pieds le *vaillant des braves* lequel mérita, sous Philippe-Auguste, le glorieux surnom d'*Achille de la France*: mais, malgré ces indications, on n'a pas encore découvert le chevalier dont il est question. II. *Puissance d'amour*. III. *Bestiaire d'amour*. Dans ces deux écrits, également en prose, Fournival traite d'amour, dit Fauchet, par raisons et démonstrations naturelles et exemples pris des bêtes. Les auteurs du *Dictionnaire universel* annoncent que le *Bestiaire d'amour* a été imprimé dans le 16e. siècle, Paris, Jean Treppperel, in-4°. goth. Mais si cette édition n'est pas imaginaire, elle est du moins très rare, puisqu'aucun bibliographe n'en fait mention. IV. *Abladane* ou *Abladène*; c'est, dit le P. Daire, un roman plein de fictions peu vraisemblables sur l'origine d'Amiens: il paraît avoir été composé, ou traduit du latin, en 1250; et l'on ne doit pas regretter qu'il n'ait pas été publié. V. La *Panthère d'amours*. Ces différents ouvrages sont conservés à la bibliothèque du roi. — Simon Fournival, commis au secrétariat des trésoriers de France, a publié le *Recueil des titres concernant les fonctions, rangs, dignités, séances et priviléges des charges de présidents, trésoriers de France, généraux des finances, et grands voyers des généralités du royaume*, Paris, 1655, in-fol. Ce recueil, dont l'auteur promettait un second volume, a été long-temps recherché, parce que c'est le plus complet qu'on ait sur cette matière. Jean-Léon du Bourgneuf, trésorier à Orléans, a publié un ouvrage qui y fait suite, sous ce titre: *Mémoire sur les priviléges et fonctions des trésoriers de France*, Orléans, 1745, 2 vol. in-4°. W—s.

FOURQUEVAUX (Raimond de Beccarie de Pavie, baron de) né à Toulouse, en 1509, descendait d'une ancienne famille du Milanez, établie en France du temps de Charles VII. Il fit ses premières armes en Italie, sous les ordres de Lautrec, et continua à servir dans les guerres de la Savoie et du Piémont. Il accompagna en Ecosse, en 1548, la reine

Louise de Lorraine, mère de Marie Stuart, et reçut ensuite différentes missions également honorables et importantes. Il commandait un corps d'infanterie à la bataille de Marciano en 1554, et il y fut blessé et fait prisonnier. Des soldats échappés à cette défaite répandirent en France le bruit de sa mort; et sa femme, à cette funeste nouvelle, mourut de douleur. Nommé gouverneur de Narbonne en 1557, il y maintint la tranquillité, en expulsant de la ville toutes les personnes suspectes. Pour parvenir à ce but, il fit annoncer que deux chevaliers espagnols devaient se battre en champ clos et à outrance, dans un terrain hors de la ville; et lorsque tout le peuple, excité par la curiosité, fut sorti pour assister à ce spectacle, il ferma les portes, et ne laissa rentrer que les habitants paisibles. Il contribua à empêcher les protestants de s'emparer de Toulouse, défit au village de Lattes, près de Montpellier, leur armée commandée par Des-Adrets, et rendit encore à l'état d'autres services. Il fut envoyé ambassadeur en Espagne en 1565, et mourut à Narbonne en 1574. C'est Fourquevaux qui est l'auteur de l'*Instruction sur la guerre*, ou *Traité de la discipline militaire*, attribué, par erreur a Guill. du Bellay, Paris, Vascosan, 1553, in-4°. et in-8. Les Mémoires de son ambassade en Espagne, ses Dépêches et ses Lettres sont conservés à la bibliothèque du roi. W—s.

FOURQUEVAUX (François Pavie, baron de), fils du précédent, naquit vers 1561, au château de son père, près de Toulouse. Il eut dans sa jeunesse la passion des voyages; et il parcourut non seulement les différents pays de l'Europe, mais encore une grande partie de l'Asie et les côtes de l'Afrique. Il avait fait un recueil de ses observations sur les mœurs, les coutumes, les usages des peuples qu'il avait visités: mais ce recueil, qui pouvait contenir des faits intéressants, n'a point été publié; et l'on ignore s'il existe encore en manuscrit. Fourquevaux était destiné, par sa naissance, à remplir des emplois à la cour; il fut nommé successivement gentilhomme ordinaire de la chambre, surintendant de Henri IV, alors roi de Navarre, et chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Il épousa, en 1591, Marguerite de Chaumeil, dont il eut plusieurs enfants, et mourut le 6 mars 1611, à l'âge d'environ cinquante ans. C'est à François Fourquevaux que le poète satirique Régnier a adressé une épître; et c'est peut-être une des raisons qui lui ont fait attribuer l'*Espadon*, recueil de satires qu'on sait être de Claude d'Esternod (*V.* Esternod): mais il est l'auteur des *Vies de plusieurs grands capitaines françois*, Paris, 1643, in-4°.; elles sont au nombre de quatorze, parmi lesquelles on doit remarquer celle de Raimond de Fourquevaux, son père. Il y a de l'exactitude dans les faits; mais le style en est peu agréable.

W—s.

FOURQUEVAUX (Jean-Baptiste-Raimond Pavie de), petit-fils du précédent, naquit à Toulouse en 1693. Il fit ses études sous la direction des Pères de la doctrine chrétienne; et, après les avoir terminées, il obtint une lieutenance au régiment du Roi infanterie. Au milieu de la vie dissipée des garnisons, il cultivait la poésie, non sans quelque succès, puisqu'il remporta en 1714 le prix de l'élégie à l'académie des jeux floraux. Sa mère, femme d'une grande piété, l'avait vu avec peine entrer

dans la carrière des armes, par la crainte qu'il n'y trouvât des obstacles à son salut. Cédant à ses instances, il donna sa démission, et se retira, en 1717, dans la communauté de Saint-Hilaire de Paris, où il se consacra à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Il prit néanmoins une part active aux querelles qui divisèrent l'église de France au 18e. siècle, publia des écrits qui le jetèrent dans des controverses peu agréables, et mourut au château de Fourquevaux, le 2 août 1768. On a de lui : I. *Lettres d'un Prieur au sujet de la nouvelle réfutation du livre des Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*, Paris, 1727, in-12. II. *Nouvelles Lettres sur le même sujet*, 1729, in-12. III. *Traité de la confiance chrétienne*, 1728, reimprimé en 1731. IV. *Catéchisme historique et dogmatique*, 1729, 2 vol. in-12; souvent réimprimé avec des additions. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Paris, 1766, avec les *Suites*, 5 vol. in-12. On trouve l'*Eloge* de l'abbé Fouquevaux dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 février 1769. W—s.

FOWLER (Jean), imprimeur anglais du 16e. siècle, natif de Bristol, fut reçu en 1555 associé du collége neuf d'Oxford. Environ quatre ans après, il quitta l'Angleterre, et vint exercer la profession d'imprimeur à Anvers et à Louvain, où il devint le principal imprimeur du parti catholique. Wood compare son mérite à celui des Estienne : il paraît du moins que Fowler avait beaucoup d'érudition et quelque critique. On a de lui, entre autres ouvrages : I. Un abrégé de la *Somme théologique de S. Thomas d'Aquin*. II. *Additiones in chronica Genebrardi*. III. *Pseautier à l'usage des catholiques*. IV. Des Epigrammes et autres poésies. Il mourut à Newmark, en Allemagne, en 1578. X—s.

FOWLER (Christophe), ecclésiastique anglais, né à Marlborough, dans le comté de Wilt, en 1611, abjura la religion anglicane à l'époque de la guerre civile en 1641, adopta le *covenant*, et se fit remarquer par sa manière étrange de prêcher, et par la violence et l'absurdité de ses déclamations. Après avoir promené et propagé son fanatisme de ville en ville, il obtint le vicariat de Sainte-Marie de Reading, et fut adjoint aux commissaires chargés, dans le comté de Berks, de la destitution des ministres opposés au parti dominant. Il perdit ses bénéfices après la restauration, n'en continua pas moins de prêcher, et mourut presque fou en 1676. On a de lui quelques écrits; nous ne citerons que le titre de l'un d'eux, qui pourra donner une idée du ton dont ils sont écrits : *Dæmonium meridianum : Satan à midi; ou Blasphèmes anti-chrétiens, diabolismes contraires aux Ecritures; signalés par la lumière de la vérité, et punis par la main de la justice; relation impartiale des procédés des commissaires du comté de Berks, contre Jean Pordage, ex-recteur de Bradfield*, 1655, en anglais. X—s.

FOWLER (Edouard), évêque anglican, naquit en 1632, dans le comté de Glocester, à Westerleigh, où son père était ministre. Il étudia à Oxford et à Cambridge, et devint en 1656 chapelain de la comtesse de Kent. Elevé dans la religion presbytérienne, il hésita d'abord à embrasser les principes de conformité; mais enfin ils'y détermina, et obtint plusieurs bénéfices. Zélé défenseur du protestantisme sous le règne de Jac-

ques Ier., il se trouva exposé aux persécutions du parti qui gagnait alors faveur; mais la révolution étant arrivée, il fut nommé en 1691 évêque de Glocester, et mourut à Chelsea, en 1714, âgé de quatre-vingt-deux ans. C'était un homme d'un esprit éclairé et d'opinions très modérées, s'appliquant à considérer dans la religion surtout le côté moral. On a de lui, entre autres écrits : I. *Exposé exact et Défense des principes et de la conduite de certains théologiens modérés de l'Eglise anglicane, désignés à tort sous la dénomination injurieuse de latitudinaires*, etc., Londres, 1670, in-8°. II. *Le But du Christianisme*, Londres, 1671, 1676, in-8°. : ouvrage tendant à prouver que le perfectionnement moral de l'homme est le but du christianisme. III. *Libertas evangelica*, ou *Discours sur la liberté chrétienne*, Londres, 1680, in-8°., servant de suite au *But du Christianisme*. X—s.

FOWLER (Thomas), né le 22 janvier 1736, à York, fut destiné d'abord à la pharmacie. Il exerçait, depuis quinze ans, cette profession dans sa ville natale, lorsqu'en 1774, il abandonna son officine, pour se livrer à la médecine proprement dite, qu'il alla étudier à l'université d'Edimbourg. En 1778, il soutint sa dissertation inaugurale, *Sur le traitement de la Variole, principalement à l'aide du mercure*. Revêtu du doctorat, il s'établit à Stafford, dont l'hôpital fut confié à ses soins, et où il se distingua par une pratique aussi heureuse qu'étendue. Il retourna, en 1791, à York, et y reçut les encouragements les plus flatteurs. Mais un asthme convulsif, extrêmement grave, qui, pendant deux années, le tourmenta cruellement, interrompit ses travaux littéraires et cliniques. Guéri, par les seuls efforts de la nature, d'une maladie contre laquelle avaient échoué toutes les ressources de l'art, Fowler reprit avec une ardeur nouvelle ses occupations chéries; et, en 1796, il fut choisi, par acclamation, médecin de l'hospice des aliénés quakers, établi près d'York, sous le nom de la *Retraite*. Il remplit, avec un rare talent, ces fonctions honorables et délicates, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1801. Les sociétés médicales de Londres, Edimbourg et Bristol, avaient admis Fowler dans leur sein; et il méritait ces distinctions, surtout par le zèle infatigable dont il était animé. On trouva dans ses manuscrits, sinon l'histoire complète, au moins l'esquisse de six mille observations. C'est dans cette espèce de trésor qu'il avait puisé les matériaux de ses ouvrages : I. *Résultats obtenus de l'emploi du tabac, notamment dans les hydropisies et les dysenteries*, Londres, 1785, in-8°. II. *Résultats obtenus de l'emploi de l'arsenic dans diverses maladies, et surtout dans les fièvres intermittentes*, Londres, 1786, in-8°. III. *Résultats obtenus de la saignée, des sudorifiques et des vésicatoires, pour la guérison du rhumatisme aigu et chronique*, Londres, 1795, in-8°. De ces trois opuscules, écrits en anglais, le dernier est sans contredit le plus important, le plus judicieux. L'auteur trace les caractères essentiels et la meilleure méthode curative d'une maladie extrêmement commune et opiniâtre. Les observations sur les propriétés médicinales du tabac n'ont pas droit aux mêmes éloges; on ne peut se défendre, en les lisant, d'une sorte de défiance; et celles sur les vertus de l'arsenic font éprouver un sentiment bien plus pé-

nible encore. Ce n'est point Fowler qui a introduit ce poison dans la matière médicale; mais il l'a tiré de l'oubli dans lequel il était heureusement tombé : il lui a prodigué des éloges outrés; enfin il a puissamment contribué à rendre populaire l'usage de ce métal meurtrier, qui, sous le titre séduisant de *Gouttes fébrifuges de Fowler*, fait chaque jour de nombreuses victimes. C.

FOX (Richard), évêque anglais, naquit vers 1466, à Ropesley, dans le Lincolnshire. Il suivait ses études avec succès à Oxford, quand la peste qui vint ravager cette ville, l'obligea de la quitter pour aller les continuer à Cambridge. Il étudia ensuite la théologie et le droit canon, et prit le bonnet de docteur à l'université de Paris; ce qui fut l'origine de sa fortune. Il eut l'occasion de connaître, dans la capitale de la France, Morton, évêque d'Ely, que Richard III avait forcé de s'expatrier; et ce prélat le recommanda au comte de Richmond, qui fut depuis roi sous le nom de Henri VII, et qui s'occupait alors des moyens d'effectuer un débarquement en Angleterre. Fox se dévoua entièrement à la cause de Henri, qui conçut une opinion si avantageuse de ses talents et de sa fidélité, qu'il lui laissa le soin de suivre avec la France une négociation relative à des secours d'hommes et d'argent. Fox réussit au gré des desirs de Henri; et ce prince, parvenu au trône en 1485, le fit entrer dans le conseil privé, et lui conféra de riches bénéfices : deux ans après, il l'éleva au siége épiscopal d'Exeter, le nomma garde du sceau privé, enfin il le fit principal secrétaire d'état. Le roi employa fréquemment Fox pour les affaires les plus importantes, soit au dedans du royaume, soit au dehors, l'envoya en ambassade en Ecosse, en France et dans les Pays-Bas : enfin il le transféra au siége de Bath et Wells, puis à celui de Durham. Ce fut alors que ce prélat eut une nouvelle occasion de faire preuve de sa loyauté. Le roi d'Ecosse menaçait le château de Norham; Fox le fit fortifier, le garnit de troupes, et le défendit en personne jusqu'à ce que Thomas Howard, comte de Surrey, vînt le dégager, et força les Ecossais à se retirer. L'évêque signa la trève de sept ans, conclue entre les deux royaumes en 1497, et, bientôt après, négocia le mariage de Jacques IV avec Marguerite, fille aînée de Henri VII. En 1500, l'université de Cambridge l'élut chancelier, et le roi le nomma évêque de Winchester. Il accompagna Henri VIII dans son expédition en France en 1513, assista à la prise de Térouane, et, de concert avec Thomas Grey, marquis de Dorset, il conclut avec l'empereur Maximilien un traité contre la France; il fut ensuite témoin dans les traités de paix et d'amitié faits avec cette puissance. Le dernier auquel il prit part, fut signé en 1514 : Fox cessa dès-lors d'être employé dans les affaires publiques. Durant le règne de Henri VII, il avait joui de la faveur et de la confiance illimitée de ce prince, et pris une part très-active aux affaires. Henri VII le nomma un de ses exécuteurs testamentaires, et le recommanda fortement à son fils, dont, suivant quelques auteurs, il avait été parrain, et que, suivant d'autres, il avait baptisé. Malgré tous ces titres aux bonnes grâces de Henri VIII, ce prélat n'eut point de crédit auprès du nouveau roi, qui pourtant lui conserva sa place au conseil privé. Le comte de Surrey, qui avait été rival de Fox sous Henri VII, sut mieux que lui se prêter aux passions impétueuses de son souverain, et il fut

long-temps son favori. Enfin Thomas Wolsey, que Fox avait placé auprès de Henri pour balancer l'ascendant de Surrey, ne tarda pas à les éclipser tous deux. Fox cependant restait encore à la cour : mais les nombreuses mortifications qu'il y essuya, l'engagèrent, en 1515, à quitter un séjour où il avait joui de tant de faveur, et qui était devenu pour lui si affligeant. Retiré dans son évêché de Winchester, il s'y dévoua uniquement à l'exercice des fonctions épiscopales, et à la pratique des actes de charité et de munificence : mais il n'avait pas eu besoin de son éloignement de la cour pour faire un si noble emploi de son temps. Dès 1513, il acheta à Oxford plusieurs terrains sur lesquels il n'eut d'abord le projet que de faire élever un collége destiné à l'entretien d'un certain nombre de moines et d'écoliers séculiers, envoyés là comme à un séminaire par un prieuré de son diocèse. Déjà les bâtiments étaient très avancés, quand Hugues Oldham, évêque d'Exeter, lui suggéra l'idée de donner à son plan une utilité plus réelle et plus durable. On prétend que ce prélat dit à Fox : « Eh quoi! bâtir des » édifices et fonder de gras bénéfices » pour une compagnie de moines dont » nous vivrons peut-être assez pour » voir la chute? Non, non; il est bien » plus convenable de pourvoir à l'ac- » croissement des études et au bien- » être de ceux qui, par leur instruc- » tion, se rendront utiles à l'Eglise » et à l'État. » Ces raisons engagèrent Fox à suivre l'exemple des personnes qui, par leurs fondations, avaient si amplement contribué à étendre la réputation de l'université d'Oxford. Il obtint, en 1516, des lettres-patentes de Henri VIII, et fonda le collége connu sous le nom de *Corpus Christi*, dont la réputation l'emporta bientôt sur celle des autres, parce qu'il s'y trouvait une chaire pour le grec et une pour le latin. Cette disposition obtint les éloges et l'admiration d'Erasme et de plusieurs savants, qui faisaient tous leurs efforts pour introduire dans les écoles la connaissance des auteurs classiques, comme une branche essentielle des études académiques. Fox invita des hommes d'un mérite reconnu à venir s'établir dans ce nouveau collége. Le cours de langue latine ne fut pas restreint aux étudiants du collége ; il fut ouvert à tous ceux qui se trouvaient à Oxford. Cette manière grande et généreuse de départir l'instruction était nouvelle ; le professeur reçut l'injonction expresse d'expulser la barbarie hors du nouveau collége : *Barbariem è nostro alveario pro virili si quandò pullulet, extirpet et ejiciat.* Le professeur du grec eut ordre d'expliquer les meilleurs auteurs classiques en cette langue ; et ceux que Fox désigna, annoncent qu'il jugeait sainement. Mais tel était l'esprit du siècle, que ce prélat, pour faire passer les leçons de grec, que des hommes ombrageux regardaient comme une innovation dangereuse, fut obligé d'alléguer l'autorité des saints canons, qui avaient ordonné que l'on enseignât la langue grecque dans les écoles publiques. Malgré cette déclaration, les préventions contre le grec étaient si invétérées, que l'université fut troublée sérieusement par les champions de l'enseignement scholastique. Les conseils et l'exemple d'Erasme, qui résidait alors au collége de Sainte-Marie à Oxford, parvinrent à rétablir la paix; et graduellement l'université fixa son attention sur l'étude des langues qui mettaient en état de lire les saintes Écritures dans l'original. Fox laissa dans les divers diocèses qu'il gouverna, et notamment à Winchester,

des preuves de sa munificence. Il parut, pour la dernière fois, au parlement, en 1523. Depuis cinq ans, il était privé de la vue. Wolsey s'efforçait un jour de lui persuader de résigner son évêché en sa faveur, moyennant une forte pension : « Quoi-» qu'à raison de ma cécité, répartit » Fox, je sois incapable de distinguer » le blanc d'avec le noir, je puis » néanmoins discerner le vrai d'avec » le faux; et je vois très bien sans » yeux, chez un certain homme, la » méchanceté que je n'avais pas vue » auparavant. Cardinal, l'ambition ne » devrait pas vous aveugler au point » de vous empêcher de prévoir votre » propre fin. Ne vous embarrassez pas » de l'évêché de Winchester; occu-» pez-vous des affaires du roi. » Fox consacra ses derniers jours à la prière et à la méditation, et mourut le 14 décembre 1528, emportant les regrets universels. On a de lui une *Traduction* anglaise *de la Règle de Saint-Benoît*, imprimée en 1516 pour l'usage de son diocèse, et une Lettre adressée au cardinal Wolsey, qui avait le dessein de faire une visite des églises pour la réforme du clergé. E —s.

FOX (Edouard) naquit, dans les dernières années du 15e. siècle, à Dursley, dans le comté de Glocester. Il étudia à Cambridge. Son goût le portant vers la politique, il fut recommandé au cardinal Wolsey, qui se l'attacha. Il fut nommé aumônier du roi, et, en 1528, envoyé à Rome avec Gardiner, alors secrétaire de Wolsey, pour solliciter du pape Clément VII de nouvelles bulles, qui autorisassent le divorce de Henri VIII et de Catherine : les premières, signées pendant que ce pape était retenu en captivité par l'empereur, avaient été regardées comme peu valables. Ayant obtenu ces bulles, dont le pape eut soin ensuite de détruire l'effet, Fox retourna en Angleterre, devint un des premiers conseils du roi dans l'affaire du divorce, et lui fit connaître Cranmer. (*Voy.* Cranmer.) Nommé en 1535, évêque d'Hereford, il fut envoyé, cette même année, aux protestants de Smalcalde, pour les solliciter de se réunir à l'église d'Angleterre; mais ce fut inutilement. Il revint à Londres en 1536, et y mourut en 1538. Il avait été aussi envoyé en France. C'était, à ce qu'il paraît, un homme d'un caractère actif, déterminé, mais prudent. Zélé partisan de la réformation, il la seconda en Angleterre de tous ses moyens, mais de manière à ne point s'exposer à la persécution. Il avait coutume de dire : « Une paix honorable est la seule qui puisse durer; une paix déshonorante ne tiendra qu'aussi long-temps qu'on n'aura pas le pouvoir de la rompre: le seul moyen de maintenir la paix est donc d'être toujours prêt pour la guerre. » On a de lui un ouvrage intitulé : *De verâ differentiâ regiæ potestatis et ecclesiasticæ, et quæ sit ipsa veritas et virtus utriusque*, Londres, 1534 et 1538. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Henri lord Stafford. X—s.

FOX (Jean) naquit en 1517, à Boston, dans le comté de Lincoln. Il étudia à Oxford, et y manifesta son penchant pour la théologie, d'une manière conforme au goût du siècle, par des comédies latines sur l'ancien et le nouveau Testament. Il en reste encore une, *De Christo triumphante*, imprimée à Londres en 1551, et à Bâle en 1556, in-8°.; traduite depuis en anglais, par Richard Day, Londres, 1579 et 1603, in-8°., et en français (*Voy.* Bienvenu). L'original fut réimprimé en 1672. Ce même goût pour la théologie se ma-

nifesta bientôt d'une manière plus sérieuse et plus dangereuse pour lui, en l'entraînant dans les opinions de Luther; ce qu'il chercha si peu à dissimuler, qu'accusé d'hérésie il fut chassé de son collége en 1545, bien heureux, l'assura-t on, d'en être quitte à si bon marché. Ce n'était cependant pas tout. Fox avait perdu son père de bonne heure; sa mère s'était remariée : son beau-père profita de la circonstance pour retenir son héritage, qu'il pensait bien que Fox n'oserait réclamer. Celui-ci réduit à la plus grande misère, eut le bonheur d'entrer en qualité de précepteur chez sir Thomas Lucy. Cette éducation finie, il se rendit à Londres, et s'y trouva de nouveau dans une détresse d'autant plus fâcheuse qu'il s'était marié. Enfin un jour, dit-on, qu'il priait dans l'église de Saint-Paul, presque exténué par la faim, un homme qu'il ne connaissait pas s'approcha de lui, lui remit entre les mains une somme d'argent, en lui disant de se soutenir et de soigner sa santé, parce qu'il était au moment de se trouver plus heureux. En effet, trois jours après, il fut choisi par la duchesse de Richmond pour faire l'éducation de ses petits-neveux, les enfants du comte de Surrey, alors à la Tour de Londres avec son père, le duc de Norfolk : mais il ne put jamais retrouver celui qui lui avait prédit cette bonne fortune et donné les moyens de l'attendre. Cette histoire se sent beaucoup de l'imagination que Fox a portée dans son *Martyrologe;* mais du moins est-il certain qu'il devint précepteur des petits-neveux de la duchesse de Richmond. L'un de ses élèves, devenu duc de Norfolk par la mort de son père et de son grand-père, le prit en grande affection; il ne put cependant le sauver des persécutions de l'évêque Gardiner, qui le forcèrent de chercher un refuge à Bâle, où il subsista en corrigeant des épreuves. Après la mort de la reine Marie, il revint en Angleterre, où il retrouva un protecteur dans son ancien élève, qui le garda chez lui tant qu'il vécut, et qui, à sa mort, lui laissa une pension. Il paraît que Fox avait pris les ordres, et s'était fait connaître même avant son exil par des sermons en faveur de la réformation. Elisabeth le traitait avec bonté; le secrétaire d'état Cecil le protégeait, et obtint pour lui, en 1563, dans l'église de Salisbury, une prébende que Fox hésita à accepter, étant dans les principes des non-conformistes, quoique très modéré; ce qui fut cause qu'il ne profita pas de la faveur qu'aurait pu obtenir un des premiers apôtres de la réformation. Il mourut en 1587, âgé de soixante-dix ans. Le plus célèbre de ses ouvrages est celui qu'il a intitulé *Actes et monuments de l'Eglise*, et qui est généralement connu sous le titre de *Martyrologe*, contenant l'histoire des troubles attribués à l'Eglise romaine depuis le 10e. siècle, et particulièrement en Angleterre et en Ecosse; publié à Londres en 1563, in-fol., augmenté ensuite et imprimé pour la quatrième fois en 1583, 2 vol. in-fol., et en 1632 en 3 vol., et pour la neuvième en 1684, 3 vol. in-fol., avec fig. Il y raconte particulièrement et en détail l'histoire des martyrs de la religion protestante, et avec des circonstances merveilleuses qui lui ont fait donner par les catholiques le nom de *la Légende dorée de Fox.* Ils lui reprochent aussi l'emportement et la grossièreté; ils l'accusent d'avoir souvent altéré la vérité pour augmenter le nombre des martyrs de sa communion, tellement que, dans la première édition, on trou-

vait, au nombre de ceux qui l'avaient soutenue au prix de leur vie, des personnes encore vivantes, et qui réclamèrent contre l'honneur qu'on leur faisait. Ces reproches très bien fondés n'empêchèrent pas le *Martyrologe* de Fox d'obtenir un prodigieux succès en Angleterre, où il est encore célèbre. Les autres écrits de Fox, très nombreux, sont tous des ouvrages de théologie ; et principalement de controverse. On a conservé de lui quelques lettres, qui font le plus grand honneur à son caractère et à son humanité. Il laissa deux fils, dont l'un, Samuel Fox, a écrit la vie de son père, imprimée en tête des *Actes et et monuments de l'Eglise*. X—s.

FOX (Luc), navigateur anglais, parcourut, dès sa jeunesse, toutes les mers fréquentées par ses compatriotes, et tourna ses pensées vers la découverte d'un passage au nord-ouest de l'Amérique. En 1606 il avait dû s'embarquer avec le capitaine Jean Knight, qui avait beaucoup de réputation pour sa connaissance profonde des mers du Nord; ce projet ne put s'accomplir: cependant Fox recueillit tout ce qui concernait les voyages entrepris au nord-ouest ; il conférait fréquemment avec Baffin, Pricket et d'autres marins qui avaient fait cette navigation, ainsi qu'avec les mathématiciens et les géographes les plus habiles, et entre autres avec le chevalier Henri Briggs, qui a écrit sur la question du passage tant cherché. (*Voy.* Henri Briggs.) La mort de ce dernier retarda l'expédition que Fox venait de faire adopter. Enfin, des hommes puissants, qui s'intéressaient au succès de ses projets, lui firent obtenir du roi un bâtiment et tout ce qui était nécessaire au voyage. Il fut présenté à Charles Ier, qui lui donna une carte où étaient notées toutes les découvertes faites jusqu'alors, et lui remit ses instructions, ainsi qu'une lettre pour l'empereur du Japon, dans le cas où le passage serait découvert et franchi. Le 5 mai 1631, Fox appareilla de Deptford. Il entra, le 22 juin, au milieu des glaces, dans le détroit de Hudson; et après s'être approché de la côte appelée par Button Cary's-Swan's-Nest, il porta au nord-ouest, et vit, le 27 juillet, par 64 deg. 1 min. de latitude boréale, le *Ne ultra* de Button, terre à laquelle il donna le nom de sir Thomas Roe's Welcome, qui lui resta. Le temps était beau, la mer libre de glaces ; la terre n'était plus couverte de neiges; la côte paraissait fort saine et découpée par différentes ouvertures. Fox se dirigea au sud, et vit plusieurs îles auxquelles il donna des noms. Il dit, dans son journal, que plus il s'éloignait du Welcome, moins la marée montait, et qu'elle finissait par devenir insensible. Le 9 août, il entra dans la rivière de Nelson, et, en la remontant, il trouva renversée la croix que Button avait élevée sur ses bords : il la rétablit, et y attacha une inscription gravée sur une plaque de plomb. Les vents contraires l'empêchèrent d'avancer ; alors il alla à l'est, et rencontra, le 29 août, le capitaine James, qui était parti à peu près en même temps que lui pour le même objet. Il explora ensuite la partie méridionale de la baie de Hudson, jusqu'au cap Henriette-Marie. Ainsi il la parcourut dans une étendue de près de neuf degrés en latitude. Comme il avait l'espérance de trouver un passage dans cette partie de la baie, il fit voile au nord-est, vers l'île de Nottingham ; et après avoir reconnu différentes pointes de terre, il vit, le 20 septembre, un peu au-delà du cercle polaire, un promontoire qu'il nomma *Lord-Weston's-Portland*,

parce qu'il a, en effet, quelque ressemblance avec la pointe de Portland, en Angleterre. Au nord de ce cap, la terre court au sud-est. Il l'appela *Fox's Farthest* : cette île est nommée, sur quelques cartes, *James Island;* mais une partie de la côte du détroit de Davis, vis-à-vis l'île Disco, dans le Groenland, portant le même nom, il conviendrait, pour éviter la confusion, de conserver le nom de Fox à l'île dont ce navigateur a découvert la pointe la plus septentrionale, et dont un cap au sud-ouest reçut de lui le nom de cap Charles. Depuis quelque temps Fox voyait plusieurs de ses gens tomber malades. Les gelées devenaient plus fréquentes et gênaient la manœuvre. Il quitta ces parages vers la fin de septembre, et arriva aux Dunes le 21 octobre, sans avoir perdu un seul homme, ni éprouvé le moindre dommage. La relation de son voyage, écrite en anglais, est intitulée : *Le Nord-Ouest de Fox*, ou Fox de retour du Nord-Ouest, Londres, 1635, in-4°., avec une carte. Elle prouve que l'auteur était un homme fort instruit et un très habile marin. On y trouve, en effet, des observations précieuses sur les glaces, les marées, les courants, les variations de la boussole et les aurores boréales, qui toutes appartiennent plutôt à la physique générale qu'à la navigation. Il établit, dans la préface et dans la conclusion de son ouvrage, que les hautes marées qu'il avait rencontrées au Welcome, ne pouvaient absolument pas venir par le détroit de Hudson, mais devaient y être amenées par un Océan occidental; et il affirme l'existence du passage que l'on trouvera le long de la côte du Welcome, parce que c'est le point où les marées sont les plus hautes et qu'il y a des baleines : il ajoute que l'on y découvrira un passage large et ouvert, situé sous un climat tempéré. Il fonde cette assertion sur sa propre expérience, ayant observé que plus il était monté vers le nord, dans la baie de Hudson, plus il avait trouvé le temps chaud et la mer dégagée de glaces. Les voyages entrepris postérieurement, n'ont pas confirmé les suppositions de Fox; mais il n'en a pas moins le mérite d'avoir fait le premier connaître avec précision une partie des parages qu'il a parcourus : la justesse de ses indications a été prouvée, puisque les noms qu'il a donnés se trouvent encore sur les cartes; il y a conservé ceux qui avaient été donnés par les navigateurs précédents. Sa relation est précédée d'une introduction dans laquelle il se plaint de ce que l'on n'a pas suivi la découverte avec assez de persévérance. Il donne l'histoire de tous les voyages faits avant le sien, depuis les temps les plus reculés; il porte, sur les découvertes faites dans chaque expédition, un jugement qu'il accompagne de remarques, et il essaie de fixer les latitudes auxquelles se sont élevés les navigateurs, quand ceux-ci ont négligé de les déterminer. E—s.

FOX (George), fondateur de la secte des quakers, naquit en 1624, à Drayton, village du Leicestershire, en Angleterre. Son père, presbytérien zélé, était tisserand. Le jeune Fox montra, dès ses premières années, une gravité peu commune, et un grand éloignement pour tous les divertissements de son âge. Il cherchait la solitude; et quand il parlait, c'était avec un ton et des gestes lamentables. Ses parens, qui n'étaient pas riches, se bornèrent à lui faire apprendre à lire et un peu à écrire; mais ils lui inspirèrent de bonne heure des sentiments de piété et de vertu. Fox fut d'abord placé chez un marchand de laine et de bétail, qui l'envoyait gar-

d r ses troupeaux dans les bois. Cette vie solitaire détermina son penchant à la contemplation. On le mit ensuite en apprentissage chez un cordonnier à Nottingham; cette profession, exigeant encore moins de mouvement que celle de tisserand, augmenta son penchant à la mé litation. Il employait tout le temps que ses occupations lui laissaient, à la lecture de l'Ecriture-Sainte qu'il parvint à savoir presqu'entièrement par cœur : sa conduite était en tous points irréprochable. Quand il eut atteint sa dix-neuvième année, il se sentit plus porté aux contemplations spirituelles qu'à l'exercice d'une profession mécanique. Affligé de la corruption générale, il résolut de faire tous ses efforts p ur ramener les hommes à la vertu. Ce fut alors qu'il eut une vision dans laquelle il crut entendre la voix de Dieu, qui lui ordonnait de consacrer sa vie aux devoirs de la religion. Aussitôt il quitte son maître, se revêt d'un habillement de cuir, et, pour se détacher entièrement des choses de ce monde, il rompt toute relation avec sa famille, et se met à courir le pays, ne restant jamais long-temps dans le même lieu, de crainte que l'habitude ne lui fît contracter de nouvelles liaisons qui eussent pu nuire à la sublimité de sa vocation. Il allait quelquefois écouter les prédications des ministres de la religion; mais il en revenait presque toujours peu satisfait, et alors il allait s'enfoncer dans les forêts, passait des journées entières dans le creux d'un arbre, lisant sans cesse la Bible. Parvenu à un degré de perfection qui lui rendait inutile la lecture de tout autre livre, il fit bientôt des progrès rapides vers un état spirituel encore plus élevé, et il commença alors à avoir moins de respect pour la sainte Écriture. Croyant trouver en lui ces inspirations qui avaient guidé les prophètes et les apôtres; persuadé que cette lumière intérieure devait faire disparaître toute obscurité spirituelle, il crut entendre une voix qui lui criait : « Il y a quel- » qu'un, c'est Jésus - Christ dans » sa simplicité, qui peut te parler » comme il te convient. » Depuis trois ans, son imagination travaillait. Regardant alors sa vocation comme décidée, Fox parut en public. Il prêcha d'abord à Manchester en 1648, et ne tarda pas à trouver des prosélytes : car, à cette époque, toutes les têtes étaient préoccupées de systèmes de religion; et plus ceux-ci s'éloignaient des règles ordinaires, plus ils trouvaient un accueil favorable. Le nouvel apôtre, docile aux inspirations qu'il croyait avoir reçues d'en haut, et qui lui prescrivaient de ramener la religion à sa simplicité primitive, rejeta tout ce qui tenait au culte extérieur : il dit que Dieu n'habitait pas dans les temples bâtis par la main des hommes; que l'institution du ministère était toute mondaine, puisque le Sauveur du monde et les apôtres n'avaient pas étudié, et n'avaient pas reçu les ordres; qu'en conséquence chacun devait suivre l'inspiration de l'Esprit saint pour connaître ses devoirs. Les premiers disciples de Fox étant pour la plupart des hommes de peu d'éducation, l'excès de leur zèle les porta à quelques désordres. Ne voulant pas être bornés à prêcher dans les rues et sur les places, ils entraient dans les temples, et interrompaient le service divin : Fox lui-même, malgré sa douceur habituelle, s'étant rendu coupable, à Nottingham, d'une incartade de ce genre, fut mené devant le magistrat, auquel il répondit qu'il avait agi par l'ordre du Saint-Esprit. Il fut cependant mis en prison; mais son enthousiasme et sa résigna-

tion produisirent un tel effet sur un grand nombre d'habitants, et même sur le magistrat, que ses persécuteurs eux-mêmes devinrent ses disciples, et qu'il recouvra sa liberté. C'est de cette persécution, éprouvée par Fox en 1649, que les quakers datent la naissance de leur église. Cet événement leur inspira une nouvelle confiance. Cependant ce fut vers le même temps que Fox pensa être assommé par la populace, parce qu'il avait prêché contre l'ivrognerie et les vices les plus communs. D'un autre côté, comme il s'élevait contre le paiement des dîmes et contre les procès, il attira sur lui et ses sectateurs la haine de deux classes d'hommes qui ont une grande influence dans la société, les ecclésiastiques et les hommes de loi. Fox prêchait aussi contre la guerre; mais ce genre de prédication lui fut moins nuisible. Il annonça un jour que le Seigneur lui avait défendu d'ôter son chapeau à qui que ce fût, par forme de politesse, et lui avait commandé de tutoyer tous ceux auxquels il parlait, de ne plier le genou devant aucune puissance de la terre, et de ne jamais prêter de serment. Toutes ces singularités attirèrent de mauvais traitements à Fox et à sa secte : traîné devant un juge, il parut son bonnet de cuir sur la tête; un sergent lui donna un soufflet, Fox tendit l'autre joue. Sur son refus de prêter serment, et pour son manque de respect envers le juge, il fut envoyé à l'hôpital des fous pour y être fustigé. Il loua Dieu, remercia ceux qui lui infligeaient le châtiment, et se mit à les prêcher. Une patience si extraordinaire lui gagnait sans cesse de nouveaux prosélytes. Comme, pour se préparer à recevoir l'inspiration du Saint-Esprit, ces prosélytes soumettaient leur esprit à une contention pénible, et qu'il en résultait souvent une violente agitation et même des tremblements chez ceux qui avaient le genre nerveux délicat, on leur donna le nom de *quakers* ou *trembleurs*. On a donné d'autres causes à cette dénomination ; mais celle-là est la plus vraisemblable. Quoiqu'à cette époque on tolérât tous les novateurs, cette secte fut persécutée à cause du trouble qu'elle occasionna dans les églises. Rencontré dans une de ses courses par un détachement de soldats, Fox leur fit des réponses si bizarres qu'il fut envoyé prisonnier à Londres. Cromwell eut la curiosité de le voir; et, après un court entretien, il le renvoya, en exigeant sa promesse de vivre paisiblement avec ses sectateurs. Enhardi par un tel accueil, Fox se livra, au milieu de Londres, aux travaux de son ministère; et il eut recours à la presse, pour faire connaître ses principes, et pour répondre aux ouvrages que l'on avait publiés contre lui. Les voyages qu'il fit ensuite en différents lieux, l'exposèrent encore plus d'une fois à des emprisonnements, et il fut souvent obligé d'avoir recours au Protecteur. Un jour il lui écrivit pour qu'il adoucît les maux de ses amis : apprenant ensuite qu'il allait prendre le titre de roi, il lui demanda audience, et lui fit des représentations très libres contre cette résolution, qui devait, disait-il, entraîner la honte et la ruine de sa postérité. Fox adressa ensuite à tous les souverains un écrit dans lequel il annonçait un jeûne public ordonné en Angleterre au sujet des persécutions que les protestants éprouvaient dans les pays étrangers ; et il profita de cette occasion pour s'élever avec force contre l'esprit de persécution. Le nombre des quakers s'était accru au point que leur chef convoqua, en 1658, à Bedford, une

assemblée générale, qui dura trois jours, pendant lesquels on s'occupa des affaires de l'église et de la discipline. Après le rétablissement de Charles II, les persécutions continuèrent contre les quakers; mais Fox ne cessa de faire des courses d'une extrémité du royaume à l'autre, et même en Irlande, pour y fortifier ses frères : sa désobéissance aux lois qui défendaient de tenir des assemblées religieuses, et qui ordonnaient de prêter serment au souverain, lui attira de nouveaux désagréments. En 1666, les persécutions s'apaisèrent pour un temps. Déjà des hommes d'une certaine considération avaient embrassé la doctrine de Fox. (*Voy.* BARCLAY.) Ils s'occupèrent de concert à rédiger un corps de doctrine : des assemblées mensuelles et annuelles furent établies; et l'on y avisa aux mesures que les circonstances indiquèrent. Fox épousa, en 1669, la veuve d'un juge, l'un de ses plus anciens prosélytes. Deux ans après, il passa en Amérique pour y propager sa doctrine, qui déjà y était répandue. Il parcourut une grande partie des colonies anglaises; et l'on ajoute même que par le moyen d'un interprète il prêcha les sauvages : mais l'on ne dit pas quel fut le succès de ses prédications. Peu de temps après son retour en Angleterre (1673), il fut mis en prison à Worcester, pour avoir convoqué, de toutes les parties du royaume, une assemblée dont le but était, disait-on, de répandre la terreur parmi les sujets de Sa Majesté. Dès qu'il eut été acquitté de cette accusation, il partit pour la Hollande. Lorsqu'il revint de ce pays, on lui intenta un procès au sujet du refus de payer la dîme, et il fut condamné. Il retourna, en 1684, en Hollande, où ses partisans se multipliaient; puis il envoya sa belle-fille et d'autres femmes qui professaient sa doctrine, à Elisabeth, princesse Palatine, pour conférer avec elle sur divers points concernant la religion. Il écrivit même à cette princesse pour lui recommander la pureté de mœurs, une vie modeste et recueillie, le mépris des grandeurs humaines, et l'exhorter à consacrer ses jours à la piété. Elisabeth répondit à la lettre de Fox; ce qui donna lieu à ses disciples, Barclay et Penn, d'aller rendre une visite à la princesse pour la fortifier dans la foi. Fox fit ensuite à pied le voyage de Hambourg et du Holstein, pour voir ses partisans et pour gagner à sa cause les mennonites, les labadistes et d'autres sectaires qui manquaient d'un point de réunion. Il poussa même ses courses jusqu'à Dantzig, afin d'y rendre service aux mennonites; et il écrivit, en leur faveur, au roi de Pologne, une lettre qui produisit, pour un temps, l'effet désiré. Les fréquents voyages et les fatigues de tout genre avaient tellement altéré la santé de Fox, qu'il fut enfin obligé de renoncer aux pénibles travaux qui jusqu'alors avaient si peu coûté à son zèle. L'avénement de Jacques II au trône d'Angleterre fut un événement heureux pour les quakers : car ce prince commença son règne par suspendre l'exécution de toutes les lois pénales pour fait de religion; et lorsque Guillaume III eut été proclamé roi, il imita en ce point la conduite de son prédécesseur. Ainsi Fox, avant de mourir, eut la satisfaction de voir sa secte jouir d'une sécurité qui lui avait été refusée si long-temps. Quoiqu'il vécût dans la retraite, il ne cessa de prêcher que peu de jours avant sa mort, qui arriva le 16 janvier 1690. Fox était un homme sans instruction; mais il avait à un degré éminent le talent de persuader, puisqu'étant né dans une

classe inférieure de la société, et n'ayant reçu que les éléments de l'éducation la plus simple, il parvint à faire goûter sa doctrine à des hommes d'un rang très élevé. Ce fut sans doute à de tels sectaires que la société des quakers dut l'avantage de survivre à tant d'autres sectes qui, fondées par des enthousiastes, ne tardèrent pas à disparaître après la mort de leurs auteurs : le quakérisme, au contraire, acquit chaque jour de nouvelles forces; et les lois finirent par le tolérer, et même par le protéger. Sous le règne de Guillaume et de Marie, un acte du parlement statua qu'en justice l'affirmation d'un quaker tiendrait lieu du serment; et, sous George II, le mode du paiement des dîmes fut mitigé en leur faveur. A la mort de Fox, les quakers, très nombreux en Angleterre, ne l'étaient pas moins dans les possessions anglaises de l'Amérique septentrionale : Fox avait jeté les fondements de la société; Barclay et Penn la consolidèrent. Ce dernier parle de Fox comme d'un homme doué d'un entendement admirable, d'un talent particulier pour expliquer l'Ecriture-Sainte de la manière la plus claire et la plus consolante. Il dit qu'il excellait surtout dans la prière; car, lorsqu'il était en oraison, il paraissait si pénétré de l'amour et de la crainte de Dieu, que l'on ne pouvait le voir sans édification. Il ajoute que rien n'égalait la pureté et l'innocence de sa vie : l'ardeur de son zèle et son infatigable activité étaient telles, qu'il dormait et mangeait très peu, quoiqu'il fût d'une haute taille et très gros. Les écrits de Fox ont été réunis en 3 vol. in-fol.; le premier contient son journal; le second, sa correspondance; le troisième, ce qu'il a écrit sur sa doctrine. Quelques personnes ont prétendu qu'il n'était pas réellement l'auteur de ces différents ouvrages; ses sectateurs soutiennent, au contraire, que tout ce que ce recueil renferme de plus admirable, est réellement de leur patriarche. L'on a beaucoup écrit sur les quakers. Sewel a publié, en anglais, une *Histoire des Quakers*. Gerard Crusius fit paraître, en latin, une *Histoire du Quakerisme*, Amsterdam, 1695, in-8°.; l'année suivante, elle fut réimprimée dans cette ville, puis traduite en allemand, à Berlin. Un médecin allemand, nommé Tobie Kolhaus, qui était quaker, écrivit, sous le nom de Philalèthes, une réponse à cet ouvrage, intitulée : *Dilucidationes quædam valdè necessariæ in Ger. Crusii Historiam quakeranam*, Amsterdam, 1696, in-8°.; il y critique moins les faits en eux-mêmes, que la manière dont Crusius les a exposés. On a aussi en français : *Histoire abrégée de l'origine et de la formation de la société dite des Quakers, où sont exposés clairement leur principe fondamental, leur doctrine, leur culte, leur ministère et leur discipline; précédée d'une instruction où il est traité, en peu de mots, des dispensations antérieures de Dieu aux hommes, par G. Penn;* traduite de l'anglais par E. P. Bridet, Londres, 1790, in-16. Enfin il a paru un *Précis de l'histoire, de la doctrine et de la société des amis dite des Quakers*, Paris, 1813, in-8°. L'auteur de ce dernier ouvrage fait mention d'un *Tableau du Quakerisme*, en 5 vol. in-8°., probablement écrit en anglais. On trouve, dans le *Voyage de Brissot en Amérique*, des détails intéressants sur les quakers des Etats-Unis.

E—s.

FOX (Charles-Jacques), l'un des orateurs et des hommes d'état les plus célèbres de l'Angleterre, était le

Tome IV page 453.

HIST. D'ANGLETERRE.

FOX.

Reynolds pinx.t

Landon sculp.t

troisième fils de Henri Fox, premier lord Holland, que ses talents élevèrent à la place de secrétaire-d'état au département de la guerre, sous le règne de George II, et qui fut long-temps, dans la chambre des communes, l'antagoniste de William Pitt, depuis comte de Chatam. Ainsi la rivalité des pères avait précédé celle qui devait s'établir entre leurs fils. Fox naquit le 24 janvier 1748. Son père, qui reconnut de bonne heure ses heureuses dispositions, mit tous ses soins à les cultiver. Dès l'âge le plus tendre, il ne le traita pas en enfant; et il l'accoutuma à juger de tout par lui-même, laissant même tous ses penchants se développer sans contrainte. Heureusement cette excessive indulgence ne put étouffer dans le jeune Fox toutes ses bonnes qualités. Il n'avait que quatorze ans, quand son père le mena à Spa, où il lui donnait tous les jours cinq guinées pour les risquer au jeu. C'en fut assez pour faire naître dans l'ame de Fox une passion à laquelle, dans la suite, il sacrifia souvent ses plus grands intérêts. Elevé au collége d'Eton, il y montra une grande aptitude pour tous les genres d'instruction, une ardeur très vive pour tous les genres de divertissement, et un desir excessif de se faire remarquer. Il a prouvé ensuite que, malgré son penchant à la dissipation, il avait assez bien profité des leçons de ses maîtres, puisque les savants les plus distingués ont toujours admiré son érudition. Ses voyages sur le continent lui donnèrent un goût si extraordinaire pour la parure, qu'on le cita long-temps pour la recherche de ses habits. Ceux qui l'ont connu plus tard, ont eu de la peine à se figurer que l'homme dont la mise était si simple et même si négligée, eût autrefois donné le ton aux élégants de la capitale. Impatient de le voir paraître sur la scène politique, son père le fit élire, en 1768, membre de la chambre des communes pour représenter le bourg de Midhurst en Sussex. Fox n'avait pas encore l'âge de vingt ans, exigé par les lois; mais le comité d'enquête ne fit pas attention à cette circonstance. Son discours de début ne fut pas propre à lui concilier cette popularité qu'il a tant recherchée par la suite. Le sujet de la discussion était la pétition de Wilkes, qui, de la prison du Banc du roi, où on le tenait renfermé, réclamait sa place au parlement comme représentant légal du Middlesex. Les avis de tous les légistes étaient en sa faveur: Fox lutta contre le torrent, et ne fut applaudi que du ministère et de ses partisans. Cependant le public impartial discerna, dans cet essai pour défendre une telle cause, le talent qui pouvait en faire triompher une meilleure. L'auteur des *Lettres de Junius*, qui, à cette époque, attaquait tous les partisans du ministère, encensa les talents naissants de Fox. Lord North, chancelier de l'échiquier, récompensa ses efforts, en le nommant payeur de la caisse des veuves et des orphelins, et successivement l'un des lords de l'amirauté, puis de la trésorerie. Quoique Fox ne cessât pas jusqu'en 1772, de voter avec les ministres, on remarqua, dans plusieurs occasions, que son caractère franc et ouvert ne lui permit pas toujours de sacrifier son opinion. Enfin il se lia tout à coup avec des membres de l'opposition, notamment avec Burke, auparavant son antagoniste, et que depuis il appela le plus beau génie de la Grande-Bretagne, pendant le 18e. siècle. Le ministre fit à Fox des remontrances, qui furent mal reçues. La mort de son père, arrivée à cette époque (1774), semblait l'avoir rendu tout-à-fait indépendant, relativement à ses liaisons

politiques. Dans la discussion du bill pour exempter du serment du *test* une certaine classe de citoyens, il annonça, pour la première fois, cet esprit de tolérance religieuse auquel il a depuis toujours été fidèle. S'il oubliait qu'il était lord de la trésorerie en parlant d'une manière contraire au vœu de l'administration, le ministre ne l'oublia pas. Sa destitution lui fut annoncée par un billet, signé North, qu'on lui remit au milieu d'une discussion, dans la chambre même. Il cacha l'émotion que lui causait un coup si sensible, et traita de lâcheté cette démarche du ministre, qui eût pu lui répondre que sa conduite était inconséquente, puisqu'il opinait différemment de ceux dont il recevait des émoluments. Fox chercha dans la dissipation une distraction à son chagrin : les excès auxquels il se livra, eurent bientôt consumé tout son patrimoine. Mais il ne perdit pas de vue la carrière politique; et ce n'est réellement que de cette époque qu'il acquit de la célébrité. Devenu l'un des champions de l'opposition, les sarcasmes plurent incessamment sur sa tête : il n'y répondit qu'en faisant cause commune avec Burke et les plus célèbres orateurs du parti whig, et surtout en défendant le droit réclamé par les colonies américaines de se taxer elles-mêmes. Lord Chatam était mort en soutenant la même cause. Fox annonça tous les revers qui survinrent : « Alexandre-le-Grand, disait-il, n'a pas conquis autant de » pays que lord North aura eu le » talent d'en perdre dans une seule » campagne. » Après cette mémorable session, Fox fit en France un voyage, dont le but caché était de connaître les véritables dispositions du cabinet de Versailles, relativement aux insurgés américains. Il trouva que ces dispositions étaient hostiles envers l'Angleterre; et cette découverte ne fit qu'ajouter à son esprit d'opposition. Tant que dura la guerre d'Amérique, il ne cessa pas de se montrer contraire à toutes les mesures qui tendaient à soumettre ce pays par la force des armes. Sa conduite lui ramena les esprits que ses discours en faveur du ministère lui avaient auparavant aliénés; et après un duel que lui attira une violente sortie contre les déserteurs de l'opposition, la passion du public ne connut plus de bornes : il avait été légèrement blessé; une foule nombreuse se fit écrire chez lui, pour lui exprimer toute la part que l'on prenait à son rétablissement. Il profita ensuite si habilement de toutes les occasions pour accroître cette popularité, que lors de l'élection générale de 1780, il fut nommé représentant de Westminster, en dépit des obstacles que lui suscitèrent le crédit d'une famille puissante et l'influence de la cour. Ce fut à cette époque qu'on l'appela l'homme du peuple, titre qu'il mérita par la manière adroite dont il sut enlever tous les suffrages. Cependant l'opposition devint si formidable dans la chambre des communes, que les ministres crurent devoir céder à leurs adversaires. Une nouvelle administration se forma sous les auspices du marquis de Rockingham; et Fox fut nommé secrétaire d'état des affaires étrangères (février 1782). Il était alors le chef des whigs; ce parti l'avait élevé au timon des affaires. L'administration dont il faisait partie fit pendant sa courte durée quelques opérations qui furent agréables au peuple. Par un acte du parlement, tout fournisseur du gouvernement fut privé du droit de siéger dans la chambre des communes; les préposés des douanes et de l'accise perdirent la faculté de voter dans les élections :

une politique plus généreuse fut adoptée envers l'Irlande. Mais dès le mois de juillet, la mort subite du marquis de Rockingham causa la chute des ministres. Le roi, qui pendant l'existence de ce ministère, s'était regardé comme en tutelle, éloigna des hommes qui ne s'étaient rapprochés que pour lui faire supporter des contrariétés. Redevenu simple particulier, Fox fut alarmé de la faiblesse de son parti, qui fut alors abandonné par plusieurs hommes de talent, entre autres par le célèbre Pitt, bien jeune alors, et par M. Grenville, aujourd'hui l'homme le plus distingué de la chambre des pairs. L'envie de rentrer en place conduisit Fox à des négociations avec lord North pour se réunir et attaquer le ministère. La réputation de droiture de Fox souffrit un échec quand on le vit se joindre à l'homme dont il avait si violemment censuré la conduite. La nouvelle coalition fit passer un vote de censure contre le ministère, qui se débattit avec un grand courage, mais qui finit par succomber. Pitt avait, pour la première fois, fait partie de ce ministère. Fox, de nouveau secrétaire d'état, annonça solennellement qu'il renonçait à toute espèce de dissipation; mais le naturel l'emporta bientôt, et six mois après il avait déjà repris ses anciennes habitudes. Les traités de paix définitifs furent conclus par ce ministère, en 1783, avec toutes les puissances que l'Angleterre avait eu à combattre : les préliminaires avaient été l'ouvrage de lord Shelburne; et quoique North et Fox les eussent hautement désapprouvés, comme membres de l'opposition, il n'y fut absolument rien changé. Cette opposition entre les discours et les faits nuisit beaucoup à Fox et à son parti dans l'opinion publique. On leur reprocha de n'être guidés que par l'ambition. Ils avaient la majorité dans la chambre des communes; mais la voix générale était contre eux. Enfin le fameux bill de l'Inde devint l'écueil contre lequel ils échouèrent. Ce bill tendait à mettre la nomination à tous les emplois dans la main du ministère, et à l'investir d'une autorité sans bornes dans l'Inde. On a prétendu que c'était-là son véritable objet, que l'on colorait du prétexte spécieux de priver la compagnie des Indes de sa charte, pour la punir de ses malversations, et prévenir sa banqueroute. Le discours que Fox prononça en cette occasion, passe pour son chef-d'œuvre, et pour un modèle d'éloquence et de saine logique. Le bill, puissamment appuyé dans la chambre des communes, y passa malgré les attaques de Pitt et de Dundas, et les réclamations de la compagnie des Indes. A cette nouvelle, le roi, effrayé des succès de ses ministres, porta, sur tous leurs actes, un œil attentif et même jaloux. Il réussit à faire rejeter le bill par la chambre haute; il renvoya le ministère, et, pour que celui qui lui succédait n'eût pas à lutter contre la majorité que le premier s'était assurée, il convoqua un nouveau parlement. Fox avait tant perdu de sa popularité, qu'il eut beaucoup de peine à réunir les voix des électeurs de Westminster. On prétend même qu'il n'eût pas été élu sans les sollicitations de quelques dames aussi distinguées par leur rang que par leur beauté. Ces dames parcoururent la ville pour lui obtenir des voix. (*Voy.* Devonshire.) L'animosité était si grande contre lui, que l'on contesta la légalité des votes en sa faveur, et que la vérification amenée par cette réclamation, entraîna les nobles de son parti dans des frais ruineux. Fox ne tarda pas à recouvrer la faveur populaire par son opposition aux taxes

demandées par le ministère. Des questions politiques du plus haut intérêt furent agitées successivement durant les sessions du parlement de 1784. Fox luttait contre le ministre, à la tête d'une opposition puissante. Jamais la chambre des communes n'avait vu siéger à la fois, dans son sein, autant d'hommes éloquents. Un événement inattendu donna encore plus de développement à ces grands talents. Le roi fut atteint, vers la fin d'octobre 1788, d'une maladie qui ne lui permit plus de tenir les rênes du gouvernement. Fox voyageait alors au fond de l'Italie : à cette nouvelle, il franchit, en neuf jours, l'espace de 500 lieues qui sépare Bologne de Londres, et reparut à la chambre des communes. Dans les débats qui s'élevèrent sur la manière de pourvoir à la régence, Fox et son parti semblèrent avoir changé de système. Il pensa que l'héritier présomptif de la couronne, se trouvant majeur, était régent de droit; et que toute mesure tendant à infirmer cette prérogative, était une usurpation. Les ministres soutenaient, au contraire, que le prince de Galles, malgré ses droits à la couronne, après la mort du roi, n'en avait aucun à la régence. Les débats devinrent très vifs lorsque l'on vint à discuter sur la manière de suppléer à la sanction royale. On n'était pas encore d'accord sur la question de savoir si la régence serait illimitée, lorsque la nouvelle du rétablissement de la santé du roi vint renverser les espérances de Fox, qui voyait déjà les portes du ministère ouvertes devant lui par un prince dont il avait soutenu les droits avec beaucoup de chaleur. Après cette lutte, qui enleva à Fox quelques-uns de ses admirateurs, parce qu'il avait attenté à la pureté des principes constitutionnels, il alla prendre les eaux de Bath, dont une maladie grave lui avait rendu l'usage nécessaire. A son retour, il combattit encore le ministère; et il parvint quelquefois à lui faire changer de marche. Il s'opposa surtout, avec beaucoup de force, en 1790, à des démonstrations d'hostilités contre l'Espagne et la Russie. L'impératrice Catherine II, qui avait été effrayée des dangers auxquels sa puissance navale allait être exposée, fut si contente du discours de Fox, qu'elle lui demanda la permission de faire sculpter son buste en marbre blanc, afin de le placer entre ceux de Cicéron et de Démosthène. Lorsque la révolution française éclata, Fox en prit la défense au parlement; et cette opinion lui fit perdre plusieurs de ses anciens amis, et notamment Burke, qui eut avec lui une vive altercation. (*Voy.* Burke.) Rien, dans la vie politique de Fox, ne lui fut aussi sensible que cette rupture avec un ami qu'il révéra toujours avec une sorte d'idolâtrie. Il ne répondit à son attaque que par des larmes et des prières; mais Burke repoussa toujours, avec emportement, toute proposition de réconciliation avec lui. Fox seconda la motion de M. Wilberforce pour l'abolition de la traite des nègres; il demanda ensuite une réforme parlementaire, qui fut rejetée; et lors du procès de Louis XVI, il proposa au parlement de s'entremettre en faveur de ce monarque infortuné. Les efforts qu'il fit, en 1793, pour s'opposer à la déclaration de guerre contre la France, furent mal vus de la chambre entière. Des bruits scandaleux menaçaient sa popularité au-dehors; le jeu et les paris aux courses de chevaux avaient mis ses affaires dans l'état le plus déplorable. Ce fut dans ces tristes circonstances qu'il écrivit l'*Appel aux citoyens de Westminster;* brochure qui offre la

fidèle image de cette ame forte aux prises avec le malheur sous toutes ses formes. Dès le commencement de 1794, Fox saisit l'occasion de se déclarer contre l'opinion des ministres qu'aucune paix ne pouvait se faire avec la France, tant que le système qui régnait dans ce pays continuerait à y prévaloir; et l'année suivante, ses adversaires lui donnèrent gain de cause, en faisant annoncer, par le roi, qu'il était prêt à recevoir les propositions de paix qu'il plairait au Directoire de lui offrir. Dans les années qui suivirent, Fox combattit avec véhémence les mesures que prenait le ministre pour assurer le repos de l'Angleterre; et voyant ses efforts inutiles, il n'assista plus que très rarement aux séances. Ses partisans en murmurèrent; et ils allèrent jusqu'à dire qu'il devait plutôt laisser son siége vacant que de le retenir pour ne pas l'occuper. Il fut alors un peu plus assidu, et ne négligea pas une occasion de cultiver cette popularité, qui, depuis longtemps, le dédommageait de la privation du pouvoir. Il s'abandonna donc alors plus que jamais à l'enthousiasme que la populace lui témoignait. Le jour de l'anniversaire de sa naissance, une réunion immense de whigs se rendit à une taverne pour le fêter. La foule fut si nombreuse qu'il arriva beaucoup d'accidents. On tint, dans cette assemblée, des discours dont le gouvernement fut très mécontent; Fox porta lui-même un toast à *sa majesté* le peuple souverain. Le roi, à cette nouvelle, raya de sa main le nom de Fox de la liste des conseillers privés. Cet orateur se retira alors à la campagne; et il s'occupait de son histoire de la chute des Stuarts, lorsque des ouvertures de paix, faites par le gouvernement de France, le ramenèrent dans l'arène politique en 1800. Il fut d'avis qu'on devait accepter sans balancer ces propositions; il rappela ce qu'il avait dit quelques années auparavant, et prédit une seconde fois que l'on traiterait avec le gouvernement français. Sa prophetie s'accomplit également; mais Pitt, honteux de revenir sur ses pas, avait quitté le timon des affaires, quand les préliminaires de la paix furent signés en 1801. Fox approuva le traité d'Amiens, et partit l'année suivante pour Paris. Il fut très bien accueilli dans cette capitale; et le premier consul Buonaparte lui adressa les discours les plus flatteurs, sans réussir à lui inspirer une haute idée de sa personne. Fox profita de la permission qui lui fut donnée de puiser, dans les archives du gouvernement, les renseignements dont il avait besoin pour le règne des monarques anglais dont il écrivait l'histoire. A peine eut-il quitté la France que la guerre éclata de nouveau. Une forte opposition se réunit contre les ministres. Fox se vit momentanément à la tête des mécontents du parti de Pitt; et l'on crut que ce dernier avait arrangé, avec son ancien antagoniste, le plan d'une administration sous les auspices de lord Grenville. Ce plan échoua, dit-on, parce que le roi ne voulut pas entendre parler de Fox pour l'admettre dans le conseil. A la mort de Pitt, en 1806, Fox rendit un hommage éclatant à l'intégrité et au désintéressement de son rival: mais il combattit la proposition de lui décerner des honneurs funèbres; séparant en lui les vertus de l'homme privé des fautes de l'homme d'état. Cet événement le rappela sur un théâtre où il avait constamment regretté de ne plus figurer. Pendant le peu de temps qu'il occupa le ministère des affaires étrangères, il proposa à la chambre des communes de déclarer la guerre à la Prusse, qui

avait envahi l'électorat de Hanovre, le plus ancien patrimoine de la maison régnante; et, en d'autres occasions, l'on crut apercevoir que la conduite de Fox, secrétaire d'état, était diamétralement opposée aux principes qu'il avait manifestés lorsqu'il cherchait à capter la faveur populaire. Cependant, fidèle à son système de faire la paix avec la France, il entama à Paris une négociation, qui sembla d'abord promettre une issue favorable: elle échoua au moment où, succombant à une hydropisie qui le tourmentait depuis quelques mois, il expira le 13 septembre 1806. Sa patrie lui rendit des honneurs extraordinaires, et l'Europe entière lui donna des regrets; car elle espérait de lui le terme de ses malheurs. « L'on est » encore trop près du temps ou Fox » a vécu, dit un de ses biographes » anglais, pour pouvoir apprécier son » mérite comme homme d'état. C'est » moins par les sentiments qu'il ma- » nifesta comme chef de l'opposition, » que d'après la conduite qu'il tint » dans le ministère, qu'il convient de » le juger. On reconnut en lui des » vues grandes, de l'énergie, une » prodigieuse facilité pour le travail, » et une extrême promptitude à saisir » et à combiner tous les objets qui lui » étaient présentés. Les Anglais lui » ont reproché d'avoir toujours mon- » tré plus de penchant à faire la paix » avec les ennemis de leur pays, que » ne le comportaient l'honneur et l'in- » térêt de leur patrie. » Au reste, s'il peut y avoir quelques dissentiments sur la conduite de Fox homme d'état, il n'y a qu'une voix pour faire l'éloge de l'orateur. Lorsqu'il prenait part à une discussion, l'on ne pouvait assez admirer l'art avec lequel il savait analyser les arguments les plus compliqués, et résoudre les questions les plus subtiles et les plus embarrassantes. Véhément par caractère, logicien par essence, il s'étudiait moins à embellir ses discours par l'agrément d'une diction élégante, qu'à leur donner de la clarté et de la force. La vigueur de ses raisonnements produisait sur ses auditeurs l'effet de la foudre. On peut dire que lorsqu'il ne pouvait convaincre, il électrisait, et que, lors même que l'on ne partageait pas son avis, il était impossible de ne pas admirer les traits éclatants dont brillaient ses discours. On les a réunis en corps d'ouvrage, sous ce titre : *Discours du très honorable C. J. Fox, prononcés dans la chambre des communes, depuis son entrée au parlement en* 1768 *jusqu'en* 1806, *auxquels on a joint une introduction, des mémoires, etc.*, Londres, 1814, 6 vol. in-8°. La seule composition littéraire que Fox ait publiée, est sa *Lettre aux électeurs de Westminster*. Elle ressemble plutôt à une harangue politique qu'a un écrit rédigé dans la solitude et le silence. Cette lettre parut au-dessous de la réputation que Fox avait acquise comme orateur : on la trouva diffuse et dénuée d'élégance. Il passa les dix dernières années de sa vie à réunir les matériaux d'un livre que la mort l'empêcha de terminer; c'est l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart, suivie de pièces originales et justificatives*, Londres, 1808, in-4°.; trad. en français, avec une notice sur la vie de l'auteur, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. (1) Cet ouvrage offre le développement d'une grande idée, suivi de

(1) Cette traduction est curieuse par les suppressions et les mutilations que la censure ombrageuse de Buonaparte a fait subir à l'original, et qu'il paraît avoir lui-même indiquées. On trouve des échantillons de ces altérations dans l'*Annual register* de 1809. (*Account of books*, pag. 915.)

la manière la plus régulière, et exposé avec un enchaînement de preuves qui se prêtent un appui mutuel. Fox a voulu faire le panégyrique de la révolution de 1688, et il a, en quelque sorte, dépassé le but; car il prouve si complètement tout ce qu'il avance, qu'il semble quelquefois plutôt remplir le rôle d'avocat que celui de narrateur. Si ce livre n'est pas aussi purement écrit qu'un rhéteur pourrait le desirer, il est difficile d'en trouver un plus fortement pensé, plus rempli d'arguments positifs, plus digne, en un mot, d'un homme d'état et d'un profond observateur. Cet ouvrage fut attaqué par M. Rose, mais victorieusement défendu par Samuel Heywood dans un vol. in-4°. publié en 1811. Fox était doué d'un esprit très vif; on l'a souvent cité pour ses reparties piquantes. On ne peut douter que l'habitude qu'il avait contractée de bonne heure, de penser et de parler librement, n'ait beaucoup contribué à lui donner cette facilité et cette promptitude à s'exprimer, qui caractérisaient son talent oratoire. Peu d'hommes avaient l'esprit aussi cultivé. Le peu de vers latins qu'il a laissés, montre combien il était versé dans cette langue. Le grec ne lui était pas moins familier. Ses auteurs de prédilection, dans cette langue, étaient Homère, Longin, Thucydide, et Démosthène, dont son talent le rapprochait si fort. Quand on réfléchit qu'à tous ces dons il joignait l'imagination la plus active et la plus brillante, et un caractère franc, généreux et bon, l'on regrette que des talents aussi éminents et des qualités aussi précieuses aient été obscurcis par les habitudes de la vie privée les plus condamnables. L'excessive indulgence de son père avait fait croître dans son ame le germe des écarts auxquels il s'abandonna pendant la plus grande partie de sa vie, et qui nuisirent tant à sa réputation, à ses intérêts et à ceux de son parti. Il parut toujours mépriser l'opinion publique, et ne prit jamais la peine de cacher ses vices ni ses faiblesses. Il avait dissipé son patrimoine du vivant même de son père, qui paya plusieurs fois ses dettes, et, en mourant, lui laissa une somme et des domaines considérables, avec un emploi d'un très gros revenu en Irlande. Les prodigalités de Fox vinrent à bout de tout dévorer; et lorsqu'il perdit sa place à la trésorerie, il ne lui resta plus, pour subsister, d'autre ressource que le jeu. Il y passait toutes les nuits; et on le voyait alternativement aller de la chambre des communes au jeu, et du jeu à la chambre des communes. Lorsqu'il occupait des places dans l'administration, les commis de ses bureaux étaient souvent obligés de l'aller chercher dans les maisons de jeu; et là, tenant les cartes d'une main, et la plume de l'autre, il donnait les signatures qu'on lui demandait. Au reste, les pertes qu'il fit au jeu n'ôtèrent jamais rien à sa présence d'esprit, et il plaisantait le premier sur ses revers de fortune. Le jeu et les courses de chevaux avaient tellement dérangé sa fortune, que tous les whigs, même ceux qui l'avaient abandonné, se réunirent, en 1793, pour lui assurer un revenu de 3,000 livres sterling. Lorsque, peu de temps après, il se fut condamné à la retraite, sa manière de vivre, réglée et uniforme, contrasta entièrement avec celle qui lui avait été si long-temps habituelle, et qui, indépendamment de la perte de la considération publique, l'avait exposé aux déclamations des écrivains du parti opposé. Plusieurs fois on lui imputa des ma-

nœuvres auxquelles il était entièrement étranger. Dans le procès d'Hastings, il fut un des commissaires chargés de le poursuivre devant la chambre haute; et cette fonction l'obligeait à paraître en habit habillé; ce qui fit dire à une jeune femme qu'elle ne voulait assister aux séances du procès que pour voir Fox avec des manchettes. Cet orateur était d'une taille moyenne : en avançant en âge, il grossit beaucoup. Ses yeux très vifs étaient ombragés par des sourcils noirs très épais; il avait le nez aquilin et le visage large. Une barbe noire bien fournie, et souvent fort longue, lui couvrait le menton. Ainsi l'on voit que son portrait offrait aux faiseurs de caricatures une grande facilité pour attraper sa ressemblance, surtout en opposition avec son rival, le ministre Pitt, qui était maigre et avait la taille mince et élancée. Le nom de Fox, qui, en anglais, signifie *renard*, prêtait aussi beaucoup aux allusions. Les dessins le représentaient en entier sous la forme ou simplement avec la tête de cet animal. Durant les élections parlementaires, ou dans les processions qui les suivaient, les whigs portaient à leurs chapeaux des queues de renard, et l'on promenait en cérémonie plusieurs de ces animaux empaillés, et placés au bout de longues perches. D'un autre côté, les ennemis de Fox profitaient de la signification de son nom, et de celle du nom de Pitt, qui, à une légère différence d'orthographe près, veut dire une *fosse*, pour adresser au premier des choses peu flatteuses. Lorsque le prince de Galles parvint à la régence, il fit placer dans la salle du conseil le buste de Fox, qu'il avait constamment honoré de son amitié. Cet orateur a eu en Angleterre plusieurs biographes. Il avait paru dès 1783, Londres, in-8°., une *Histoire de la vie politique et des services publics, comme orateur et homme d'état, de C. J. Fox*, etc. B. C. Walpole publia en 1806, Londres, in-12, *Recollections of the life*, etc., c'est-à-dire, *Souvenirs de la vie de Ch. J. Fox;* cet ouvrage est orné d'un portrait de Fox en buste, et d'une charmante gravure où il est représenté, tel qu'on le vit dans sa jeunesse, se promenant dans le parc Saint-James, en habit français brodé, avec un petit chapeau en soie sous le bras, des souliers à talons rouges, et tenant à la main un énorme bouquet. R. Fell donna, en 1808, un *Mémoire sur la vie publique de Fox*, 1 vol. in-4°., plein d'intérêt, mais où son enthousiasme pour son héros l'a rendu injuste à l'égard de ses antagonistes. Des articles nécrologiques qui parurent, au moment de la mort de Fox, soit dans les journaux, les ouvrages périodiques, soit dans d'autres ouvrages anglais, on a formé un recueil qui a été publié en 1809, Londres, 2 vol. in-8°., sous le titre suivant : *Caractères de feu Ch. J. Fox, choisis et en partie écrits par Philopatris Varvicensis :* cette indication pseudonyme cachait, à ce qu'on prétend, le nom du docteur Parr, ami de Fox, et qui fut regardé, après la mort du docteur Johnson, comme le premier littérateur vivant de l'Angleterre. Ce choix est en général très bien fait : le 2e. volume est totalement rempli par des notes instructives et intéressantes. Enfin il a paru en 1811, Londres, in-8°., des *Mémoires sur les dernières années de Ch. J. Fox*, par Jean-Bernard Trotter, secrétaire particulier de Fox. Ces Mémoires, écrits, comme les précédents, avec toute la partialité de l'amitié, nous ont paru très précieux, non seulement par les détails qu'on y trouve sur le

sujet du livre, mais aussi par des jugements sur nombre de personnages fameux, français et étrangers, particulièrement à la cour du premier consul de France. Il a paru, il y a quelques mois (1815), en un vol. in 8°., une *Correspondance de Ch. James Fox avec feu Gilbert Wakefield, de l'année 1796 à 1801, principalement sur des sujets de littérature classique.* On a aussi. *Vie politique, littéraire et privée de C. J. Fox*, trad. en français, Paris, 1808, un vol. in-8°. Lord Holland a fait précéder l'ouvrage historique de son oncle, dont il est l'éditeur, d'une excellente notice sur sa vie. E—s.

FOX (Charles), peintre et écrivain anglais, naquit à Falmouth en 1749. Après avoir partagé sa jeunesse entre l'étude du dessin et les études littéraires, il s'établit libraire dans son pays natal; mais un incendie ayant consumé presque tout ce qu'il possédait, il fut obligé de chercher des moyens de subsister dans l'exercice de ses talents. Il se livra de préférence à la peinture. Il avait un frère patron d'un bâtiment marchand, qui l'emmena avec lui dans un de ses voyages dans la mer Baltique. Fox parcourut seul et toujours à pied la Suède, la Norvége, et une partie de la Russie, s'arrêtant pour retracer avec son crayon les sites sauvages et romantiques qui se présentaient à sa vue; il perfectionna ainsi le talent qu'il avait pour le genre du paysage. A son retour en Angleterre, il donna des preuves de ce talent dans plusieurs tableaux estimés, et il exerça en même temps le genre plus lucratif du portrait. Avec un goût prononcé pour le caractère et les ouvrages des Orientaux, et plus particulièrement des Persans, il acquit une connaissance fort étendue de leur langue et de leur littérature, et forma une collection nombreuse de manuscrits orientaux. Ce genre d'étude avait naturellement donné à ses pensées et à son style une couleur orientale. En 1797, il donna au public, comme simple traduction, un volume intitulé : *Série de poèmes, contenant les plaintes, les consolations et les plaisirs d'Achmet Ardebelli, exilé Persan, avec des notes historiques et explicatives,* in-8°. On a eu lieu de supposer qu'Ardebelli était purement un être fictif, et que ses plaintes et ses consolations étaient entièrement des effusions de la muse de Fox. L'imposture a même paru peu adroite, en ce que le costume oriental y est mal observé, et surtout en ce qu'on y retrouve des pensées et des passages empruntés à des poètes anglais. Cependant l'ouvrage fut favorablement accueilli, parce qu'on y remarquait de la force dans les pensées, de la douceur dans les sentiments, une grande richesse d'images, et de l'harmonie dans la versification : les notes d'ailleurs en sont instructives. Vers 1803, il prépara, pour l'impression, deux volumes de poésies, qu'il donnait également comme traduites du persan; mais cet ouvrage, non plus que beaucoup d'autres qu'il avait composés, ne fut pas imprimé, par l'effet de son dégoût pour les relations avec les libraires. Les détails qui accompagnent la publication d'un livre, lui paraissaient comme des glaçons qui arrêtent la verve du poète. Il avait rédigé une relation de ses voyages, qu'il s'est borné à lire à ses amis; et c'est peut-être celui de ses écrits qu'on doit le plus regretter. C'était un homme d'un caractère doux et bienfaisant, et qui se plaisait surtout à encourager les jeunes littérateurs. Il est mort à Bath en 1809. X—s.

FOX MORZILLO (Sébastien),

né à Séville, vers 1528, a été mis par Baillet au nombre des enfants célèbres, sans doute parce qu'il n'avait que dix-neuf ans quand il publia un commentaire sur les Topiques de Cicéron. Occupé constamment des questions les plus difficiles de l'ancienne philosophie, il commenta à vingt-cinq ans le Timée et le Phédon de Platon ; et deux ans après, en 1554, il fit paraître à Louvain un traité en cinq livres sur l'analogie des sentiments de Platon et d'Aristote. Boivin dit que « c'est peut-être ce qu'il y a » de plus solide et de mieux écrit sur » cette matière. » Cette opinion n'est pas celle de tous les critiques ; et il en est qui ont jugé l'ouvrage de Morzillo avec moins de faveur. Boivin, qui paraît avoir étudié avec soin l'histoire des querelles des platoniciens et des péripatéticiens, mérite peut-être plus de confiance. Au reste, il avoue lui-même que Morzillo n'avait pas traité ce sujet dans toute son étendue. Cet ouvrage est dédié à Philippe II. Le souverain, pour honorer les talents du jeune philosophe, le nomma précepteur de son fils, l'infant don Carlos. Morzillo périt malheureusement dans un naufrage, en allant prendre possession de cette charge. Les biographes ont placé sa mort en l'année 1560. Il n'avait alors que trente-deux ans. B—ss.

FOY (Louis-Etienne de), prêtre du diocèse de Bourges, et chanoine de Meaux, né à Angles, choisit pour objet de ses études la diplomatie et tout ce qui a rapport au droit public. Il mourut, à ce qu'on croit, à Paris, en 1778. Des informations prises à Meaux, sans succès, n'ont servi qu'à prouver qu'il n'y était rien resté de traditionnel à son égard. On a de lui : I. *Une traduction du latin des Lettres du baron de Busbeck, ambassadeur de Ferdinand II près de Soliman, avec des notes*, 1748, 3 vol. in-12. (*V.* Busbeck.) C'est un ouvrage curieux. II. *Traité des deux puissances, ou Maximes sur l'abus*, Paris, 1752, in-8°. III. *Prospectus d'une description historique, géographique et diplomatique de la France*, 1757, in-4°. IV. *Notice des diplômes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1765, in-fol., tom. Ier. Cet important ouvrage avait été commencé par Secousse. Sainte-Palaye s'était chargé de le continuer ; mais, trop distrait par son glossaire, il ne put s'y livrer. L'abbé de Foy, qui en fut chargé après lui, donna plus d'extension à son plan, ajoutant au titre de chaque pièce l'analyse de ce qu'elle contient, et la discussion critique de son authenticité, lorsqu'elle a été contestée. Les chartes y sont rangées par ordre chronologique depuis l'an 23 de J. C. jusqu'au règne de Charles-le-Chauve, en 841, où se termine ce premier volume, suivi de quatre tables qui facilitent les recherches, et indiquent les collections où se trouvent en entier les pièces dont on donne l'analyse. Il n'y a pas d'apparence que ce travail soit continué, « l'ouvrage, dit » Fontette, n'ayant pas été exécuté » comme il convenait. » Dans le titre, l'auteur est qualifié d'abbé de Saint-Martin-de-Séez et de la Garde-Dieu. L—y.

FOY-VAILLANT. *V.* Vaillant.

FOZIO (Joseph), en latin *Fotius*, jésuite, né à Reggio, dans la Calabre, en 1606, après avoir terminé ses études, fut admis au collége de la société à Rome, et y professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, pendant plusieurs années. Il se livra ensuite à la prédication, et parut dans les principales

chaires de Rome, mais sans rien ajouter à sa réputation. Il fut nommé, sur la fin de sa vie, vice-recteur de la maison professe, et mourut, dans l'exercice de cet emploi, vers 1676. On a du P. Fozio : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei interfectis ab hæreticis*, Rome, 1664, in-4°. Il a, en outre, traduit en italien la *Vie de S. François de Sales*, par le cardinal Franciotti (1), Rome, 1662, in-8°; l'*Histoire sainte*, du P. Nicol. Talon, Bologne, 1649, in-12; et plusieurs autres ouvrages, la plupart ascétiques, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* du P. Sotwel. W—s.

FRACANTIANUS (Antoine), médecin d'une grande érudition, naquit à Vicence, à la fin du 15e. ou vers le commencement du 16e. siècle. Il fut d'abord professeur à la faculté de Bologne; puis, en 1563, à celle de Padoue: il remplit dans cette dernière la chaire de clinique, avec un éclat qui mit le sceau à sa réputation et fonda la gloire de cette université. Fracantianus fut un des premiers savants qui s'appliquèrent à l'étude des affections syphilitiques apportées en Europe, à la fin du 15e. siècle, par les compagnons de Christophe Colomb. Cet habile praticien n'eut pourtant pas le mérite de trouver l'antidote qui était l'objet des recherches de tous les médecins éclairés de ce temps. Au contraire, il partagea d'abord les erreurs de Fallope, de Fernel et de plusieurs autres célèbres contemporains, au sujet des frictions mercurielles, introduites dans le traitement de la syphilis, par l'immortel Bérenger de Carpi; Fracantianus s'éleva fortement contre ce moyen précieux : mais lorsque l'expérience lui eut démontré l'insuffisance des autres procédés contre un mal funeste dont les progrès, toujours croissants, menaçaient les générations futures, il reconnut l'injustice de ses préventions, en fit l'aveu formel, et adopta l'emploi des frictions mercurielles, comme le moyen le plus efficace pour la guérison radicale de cette maladie. Fracantianus mourut à Padoue en 1569. Nous avons de lui : I. *De morbo gallico liber*, Padoue, 1564, in-4°. Ce livre a eu diverses éditions. Malgré les déclamations de l'auteur contre l'usage des frictions mercurielles, son ouvrage est d'une lecture souvent instructive, et contient des faits intéressants. II. *Consilia medica*, Francfort, in-folio. III. *Lectiones practicæ*, Ulm, in-8°. On a joint à ce livre les Conseils de médecine de G. J. Velschius. F—r.

FRACASSATI ou FRACASSATO (Charles), médecin italien du 17e. siècle, exerça et professa successivement à Bologne et à Pise. Bien que ses écrits soient peu nombreux, et composés seulement de quelques feuillets, ils méritent cependant d'être signalés, parce qu'on y trouve des descriptions exactes, et même parfois des idées neuves : I. *Prælectio medica in aphorismos Hippocratis*, Bologne, 1659, in-4°. II. *Dissertatio epistolica responsoria de cerebro*. III. *Exercitatio epistolica de linguâ, ad Johannem Alphonsum Borellium*. Ces deux lettres, dont la première est adressée à Malpighi, sont insérées parmi celles de ce professeur illustre, collègue et ami de l'auteur, Bologne, 1665, in-12, ainsi que dans le tome second de la *Bibliotheca anatomica* de Leclerc et Manget, Genève, 1699, in-fol. Fracassati est surtout recommandable par les injections diversement colorées qu'il a pratiquées dans les canaux les plus déliés. Il combat le système de Willis

(1) Marc-Antoine Franciotti, évêque de Lucques, fait cardinal en 1634, mort en 1666.

sur la différence des fonctions départies aux nerfs du cerveau et à ceux du cervelet; il prétend avoir découvert le canal de la vessie natatoire des poissons; il donne des détails sur la structure de la langue du veau et du chien; il décrit les papilles qui revêtent cet organe musculeux, et dont la langue des poissons est, selon lui, dépourvue. Fracassati a publié en outre l'éloge funèbre de Barthelemi Massario, dont il avait été le disciple. C.

FRACASTOR (JÉRÔME), l'un des plus savants hommes de son temps, naquit à Vérone, en 1483, d'une famille noble et ancienne. Lorsqu'il vint au monde, ses lèvres étaient fortement collées, excepté dans leur milieu, où l'on apercevait une petite ouverture; il fallut qu'un chirurgien employât l'instrument tranchant pour détruire cette adhérence. Fracastor était en très bas âge, lorsqu'un jour sa mère, qui le portait dans les bras pendant un violent orage, fut écrasée d'un coup de foudre, sans que l'enfant en fût incommodé. Il répondit parfaitement à la brillante éducation que lui donna son père. Envoyé à Padoue, le jeune Fracastor se livra à l'étude avec une grande ardeur, spécialement à celle des sciences mathématiques. Après avoir donné plusieurs années à la philosophie sous le célèbre Pomponace, il se sentit entraîné vers la médecine, où il fit, en peu de temps, des progrès qui étonnèrent ses maîtres et ses condisciples. A l'âge de dix-neuf ans, il était professeur de logique à Padoue: mais les malheurs de la guerre ayant interrompu les exercices de l'enseignement dans cette ville, Fracastor se préparait à retourner dans sa patrie, où son père venait de mourir, lorsque le général des troupes vénitiennes, Alviano, homme libéral et protecteur des belles-lettres, lui fit donner, à des conditions très honorables, une place de professeur dans l'université nouvellement fondée à Pordenone, ville du Frioul. Là, Fracastor put se livrer pendant quelque temps à son goût pour la poésie; et bientôt la publication de son poème *de Syphilitide* étendit sa réputation dans toute l'Italie. Alviano ayant été fait prisonnier par les Français vainqueurs à Ghieradadda, Fracastor ne rentra dans sa patrie qu'après qu'elle eut été devastée par toutes les horreurs de la guerre. Rendu dès-lors à une vie plus tranquille, il se retira dans une maison de campagne auprès de Vérone; il y donnait des consultations aux malades tant étrangers qu'indigènes qui affluaient chez lui, et il s'occupait en même temps de la composition de ses ouvrages. Devenu archiâtre du pape Paul III, il ne sortit de sa retraite que pour aller à Trente, en qualité de premier médecin du fameux concile qui s'y tenait. On rapporte même que ce fut lui qui contribua à faire transférer à Bologne le siége de cette assemblée, en avertissant les pères qui la composaient du danger de contracter la maladie contagieuse qui régnait alors (en 1547) dans la ville de Trente. Fracastor charmait ses loisirs par la lecture des anciens : Plutarque et Polybe étaient ses auteurs favoris. La musique avait aussi pour lui beaucoup d'attrait; et c'est avec cet art agréable qu'il se délassait de ses études mathématiques. Il parlait très peu, et méditait beaucoup; aussi passait-il pour un homme triste et austère. Cependant, lorsqu'il se trouvait dans la société de ses amis, son front se déridait, sa conversation s'animait, devenait pleine de gaîté, et était semée de railleries fines et piquantes. Fracastor mourut le 8 août 1553, à l'âge de soixante-onze ans.

Tome XV. page 414

HIST. D'ITALIE.

FRACASTOR.

N. pour.t

Landon. direx.t

On rapporte que l'apoplexie fatale dont il se sentit frappé lui ayant ôté l'usage de la parole, il fit signe qu'on lui appliquât tout de suite des ventouses sur la tête; mais que son intention n'ayant point été comprise par ses domestiques, il expira en peu d'heures. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Vérone, et inhumées dans l'église de Sainte-Euphémie. Presque tous les poètes du temps jetèrent des fleurs sur sa tombe. Son ami, J. B. Ramusio, qui devait à Fracastor l'idée et une partie des matériaux de son utile *Collection de Voyages maritimes*, lui fit élever, à Padoue, une statue de bronze. Deux ans après, les habitants de Vérone, à l'exemple de leurs ancêtres, qui avaient érigé une statue de marbre à Catulle et à Pline pour honorer leur mémoire, consacrèrent un semblable monument public à celle d'un compatriote qui avait excellé tout à la fois dans la philosophie, l'astronomie, la médecine et la poésie. Fracastor était en correspondance avec la plupart des hommes illustres de son temps. Jules-César Scaliger avait une telle admiration pour le talent poétique de Fracastor, qu'il composa, en son honneur, un poème intitulé, *Æræ Fracastoreæ*. Voici les productions de ce savant médecin : I. *Syphilidis, sive morbi gallici libri tres*, Vérone, 1530, in-4°.; Paris, 1531 et 1539, in-8°. et in-16; Bâle, 1536, in-8°.; Lyon, 1547, in-12; Anvers, 1562 et 1611, in-8°.; Londres, 1720, in-4°.; 1746, in-8°.; Padoue, 1744, in-8°.; traduit en français, avec des notes, par Macquer et Lacombe, Paris, 1753, in-12; en italien, par Ant. Tirabosco, Vérone, 1739, in-4°.; par Pierre Belli, Naples, 1731, in-8°.; et enfin, par Sébastien de gli Antoni, Bologne, 1738, in-4°. C'est surtout cet ouvrage qui a rendu immortel le nom de Fracastor : il le dédia à Pierre Bembo, son ami particulier, alors secrétaire du pape Léon X, et depuis cardinal. Dans ce poème, composé sur un fléau qui menaçait de détruire le genre humain dans sa source, Fracastor rejette l'opinion commune, qui fait venir la syphilis de l'Amérique : il prétend que cette maladie n'est point nouvelle; qu'elle a régné dans les siècles de l'antiquité; qu'elle provient de la corruption de l'atmosphère, d'où naissent mille autres pestes fatales aux animaux et aux végétaux comme aux hommes; et qu'enfin elle a été propagée en Italie par la guerre des Français. Il recommande de la combattre avec le mercure, dont il célèbre la précieuse découverte par une fiction pleine de charmes : il répand le même intérêt sur la conquête du gaïac, et sur les propriétés salutaires de ce végétal. C'est au jeune et malheureux héros de l'épisode qui lui sert pour consacrer cette seconde découverte, qu'il donne le nom de *Syphilis;* et ce nom lui a fourni le titre du poème entier, titre qui est devenu par suite la dénomination de la maladie dont l'aimable Syphilis est guéri (1). On s'aperçoit que Fracastor était profondément nourri de la lecture des anciens poètes, et qu'il les a souvent imités avec un goût exquis : aussi plusieurs critiques ont-ils comparé la Syphilis aux Géorgiques de Virgile, pour la richesse de la versification, la noblesse des pensées, l'élégance du style, la vivacité des images. Sannazar, contemporain de Fracastor, après avoir lu ce poème, le mettait au-dessus du sien

(1) Le mal décrit dans ce poème est affreux, mais n'a rien de honteux, parce qu'il ne suppose aucune immoralité, aucun usage licencieux des plaisirs de l'amour, ni même aucune influence de ces plaisirs. Vénus est à peine nommée dans le poème. Ce n'est pas de son courroux que Syphilis est victime, mais du courroux d'Apollon.

propre, *De partu Virginis*, auquel il avait travaillé pendant vingt ans. Ce qui choque dans l'ouvrage de Sannazar, c'est une monstrueuse association des augustes mystères de la foi chrétienne avec les fables du paganisme : on n'observe rien de semblable dans le poème de Fracastor, qui a eu le bon esprit de ne mettre en scène que des personnages de la fabuleuse antiquité. Haller, ordinairement si exact et si judicieux, semble n'avoir pas lu, ou avoir jugé sur parole cette production du médecin véronais, lorsqu'il lui prête un style lâche et des fautes de quantité; lorsqu'il accuse l'auteur d'avoir plus souvent copié qu'imité les anciens; et, enfin, lorsqu'il lui fait le reproche qu'a si justement encouru Sannazar, mais dont nous avons en vain cherché le motif dans la lecture attentive du texte latin de Fracastor : nouvelle preuve du danger de s'en rapporter aveuglément au jugement des autorités même les plus imposantes. II. *De vini temperaturâ*, Venise, 1534, in-4°. Dans cet opuscule, relatif aux propriétés du vin, Fracastor disserte subtilement et assez longuement, sur les quatre qualités élémentaires, le chaud, le froid, le sec et l'humide : on croirait lire un chapitre de Galien, qui traiterait le même sujet. III. *Homocentricorum, sive de stellis liber unus; De causis criticorum dierum libellus*, Venise, 1555, in-4°.; 1538, in-8°. Cet ouvrage, dédié à Paul III, se compose de deux parties bien distinctes : la première, purement astronomique, a pour objet d'expliquer le système planétaire, par des cercles ou mouvements homocentriques, substitués aux excentriques et aux épicycles. Fracastor crut, par ce moyen, jeter un nouveau jour sur toute l'astronomie : mais sa méthode ne pouvait réussir, parce qu'il était dépourvu d'observations, pour l'exactitude desquelles on n'avait point encore inventé les instruments nécessaires : il avait pourtant entrevu le télescope, en imaginant de placer l'un sur l'autre deux verres à lunettes, pour observer le cours des astres. La seconde partie est relative aux jours critiques dans les maladies. Quoiqu'il rejette l'influence de la lune sur la détermination de ces jours, sa doctrine se ressent des préjugés et des subtilités scholastiques de l'époque où il vivait. IV. *De sympathia et antipathiâ rerum liber unus; De contagionibus et contagiosis morbis, et eorum curatione, libri tres*, Venise, 1546, in-4°.; Lyon, 1550, 1554, in-16 et in-8°. De ces deux ouvrages publiés ensemble, et dédiés au cardinal Alex. Farnèse, l'un traite de la sympathie des éléments, de l'attraction et de la répulsion réciproques des corps, suivant que les principes qui entrent dans leur composition sont analogues ou contraires; il traite, en outre, des sympathies et des antipathies de l'ame et des sens, lesquelles ont pour produit la joie, la tristesse, la crainte, le délire, l'admiration, la colère, le ris, la pudeur, etc.: l'autre concerne les maladies contagieuses, et spécialement la variole, la peste, la suette, la fièvre pétéchiale, la rage, le mal vénérien, et diverses affections de la peau. Fracastor n'admet point les propriétés occultes comme cause des contagions qui se font à distance; il attribue ces dernières à l'action d'effluves invisibles, qui se portent d'un corps sur un autre. Il est le premier qui ait parlé de la phthisie devenue contagieuse par l'usage des objets qui avaient appartenu aux malades : il croit que c'est surtout après les grandes inondations et les ravages occasion-

nés par des nuées de sauterelles, que les contagions se développent; il paraît, du reste, confondre celles-ci avec les épidémies. Outre son poème de la *Syphilis*, Fracastor en avait composé un, intitulé *Joseph*, que la mort l'empêcha de terminer, et dont on ne possède que les deux premiers livres: il y chante les vertus et les hauts faits du fils de Jacob. Nous avons encore de Fracastor un livre de Poésies latines, sur divers sujets, adressées à plusieurs personnages distingués de son temps. Toutes ces productions poétiques ont été réunies et imprimées à Padoue, en 1728, in-8°. Les œuvres complètes de Fracastor parurent pour la première fois ensemble sous ce titre: *Hieronymi Fracastorii Veronensis opera omnia, in unum proximè post illius mortem collecta; accesserunt Andreæ Naugerii patricii Veneti orationes duæ, carminaque nonnulla. Venetiis apud Juntas*, 1555, in-4°. Dans ce recueil se trouvent comprises, outre les pièces déjà indiquées, les trois suivantes qui paraissaient pour la première fois: *Naugerius, sive de poëticâ dialogus; Turrius, sive de intellectione dialogus, libri II.* C'est pour témoigner son estime à ses amis André Navagero et les trois frères Turriani, que Fracastor intitula ainsi ces dialogues: *Fracastorius, sive de animâ dialogus;* ouvrage commencé pendant la vieillesse de l'auteur, et qu'il ne put achever. Ce recueil fut réimprimé, Venise, 1574, 1584, in-4°.; Lyon, 1591, 2 vol. in-8°.; Montpellier, 1622, idem; Genève, 1621, 1637, 1671, in-8°. Le joli poème intitulé, *Alcon sive de curâ canum venaticorum*, que de bons critiques regardent comme peu inférieur à la *Syphilis*, n'a été réuni aux autres ouvrages de Fracastor que dans les éditions de ses œuvres postérieures au 16e. siècle (1); mais on le trouve déjà dans le tom. II des *Carmina illustrium poëtarum italorum* (par Math. Toscano, 1576, in-16), et Rigault l'a inséré dans les *Rei accipitrariæ scriptores*, Paris, 1612, in-4°. Les poésies de Fracastor ont été souvent recueillies avec celles des plus élégants poètes latins du 16e. siècle, Cotta, Bonfadio, Fumano, le comte d'Arco; et les deux plus belles éditions sont celles de Padoue, Comino, données par les frères Volpi, 1718, in-8°., et 1739, in-4°. Cette dernière contient, outre plusieurs augmentations remarquables, une nouvelle traduction de la *Syphilis* en vers italiens, par Vincent Benini de Cologne; elle est non seulement préférable à toutes les précédentes, mais comparée, par les meilleurs critiques, aux traductions en vers les plus estimées, telles que celles du Caro, du Marchetti, et du Bentivoglio. On en a tiré à part un certain nombre d'exemplaires in-4°., qui sont devenus extrêmement rares. Fracastor s'était aussi beaucoup livré à la recherche des propriétés des substances médicamenteuses: c'est à lui que l'on doit le *diascordium*, composition encore utile, et fréquemment employée de nos jours. Fréd. Otto Menken a écrit, en latin, un *Commentaire* sur la vie et les ouvrages de Fracastor, Leipzig, 1731, in-4°. G—É et R—D—N.

FRACHET (Gérard de), en latin *de Fracheto*, dominicain, né à Chaluz près de Limoges, au commencement du 13e. siècle, mérita d'être choisi par Humbert, supérieur-général

(1) Il paraît que ce petit poème n'a jamais été imprimé séparément; l'édition de Genève, 1637, in-8°., que cite Simler, dans son *Epitome* de Gesner, comprend tous les ouvrages de Fracastor. Lallemant rend un compte fort détaillé de l'*Alcon* dans la *Biblioth. des Thérapeutiques*.

de l'ordre, pour en rédiger l'histoire sur les matériaux qui lui seraient fournis. Gérard présenta son travail au chapitre tenu à Montpellier en 1260, et eut la satisfaction de le voir approuvé de tous ses confrères. Cette histoire, après être demeurée ensevelie, pendant près de quatre siècles, dans la poussière des bibliothèques, a enfin été publiée avec quelques additions, sous ce titre : *Vitæ fratrum ord nis prædicatorum*, Douai, 1619, et Valence en Espagne, 1657, in-4°. On attribue au même religieux le *Chronicon Lemovicum*, ainsi nommé, soit parce que l'auteur était limousin, soit parce que les affaires de cette province y sont traitées avec plus d'étendue que les autres. Il en existe des manuscrits en France et en Italie ; mais la plupart diffèrent par quelques endroits. C'est une compilation des chroniques d'Eusèbe, de S. Jérôme, de Bède, d'Adon, de Sigebert ; mais elle est intéressante par les détails qu'on y trouve sur les événements arrivés en France à l'époque où l'auteur écrivait. Dom Bouquet en a inséré des extraits dans son *Recueil des Historiens de France*. Gérard mourut le 5 octobre 1271, au couvent de son ordre, à Limoges; il en était prieur, et il l'avait été des couvents de Marseille et de Montpellier. W—s.

FRACHETTA (Jérôme), publiciste italien, né à Rovigo, vers 1560, fut d'abord attaché au cardinal d'Este, en qualité de secrétaire. Ce prélat le fit admettre à l'académie des *Incitati*, qu'il venait de fonder dans le but de ranimer l'étude des anciens ; mais cette société ayant cessé d'exister à la mort de son illustre protecteur, Frachetta abandonna la littérature, et tourna toutes ses vues vers la politique. Il se fit connaître avantageusement de l'ambassadeur d'Espagne à Rome, qui le chargea de plusieurs commissions délicates, dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. Son zèle ne fut pas toujours accompagné d'assez de prudence ; car il se fit de puissants ennemis, et, pour se soustraire à leur ressentiment, il fut obligé de s'enfuir à Naples, où il continua de recevoir une pension de l'Espagne. Il mourut en cette ville, vers 1620, après avoir publié les ouvrages suivants : I. *Dialogo del furor poëtico*, Padoue, 1581, in-4°. C'est une imitation du discours de François Patrice : *Diversità de furori poëtici*. II. *Spozitione soprà una canzone di Guido Cavalcanti*, Venise, 1585, in-4°. III. *Breve spozitione di tutta l'opera di Lucrezio, nella quale si disamina la dottrina di Epicuro e si mostra in che sia conforme col vero e conglinsegnamenti di Aristotele, e in che differente*, Venise, 1589, in-4°. Ce n'est pas, comme l'ont dit plusieurs dictionnaires, une traduction du poème de Lucrèce ; c'en est une paraphrase, avec des éclaircissements sur les passages qui présentent quelque obscurité. Les notes de Frachetta sont estimées. IV. *Deux Discours* en italien, adressés à Sigismond Battori, prince de Transsilvanie, l'un le 30 septembre, l'autre le 25 novembre 1593. V. *Il principe*, Venise, 1599, in-8°. VI. *L'idea del libro di governi di stato e di guerra*, ibid., 1592, in-8°. C'est le plan et l'idée générale de l'ouvrage suivant : VII. *Seminario del libro di governi di stato e di guerra*, ibid., 1613, 1625, in-fol. ; 1647, in-4°. ; Gênes, 1648, in-4°. On a réimprimé le *Prince* à la suite des deux dernières éditions. VIII. *Della ragione di stato*, Urbin, 1623, in-4°. C'est le principal ouvrage de Frachetta. Struvius dit qu'il y montre une grande force d'esprit et beaucoup de jugement : il a été

traduit en allemand, Francfort, 1681, in-8°. On a encore de Fiachetta une *traduction*, en italien, des Commentaires de François Verdergo, touchant son administration de la province de Frise, Naples, 1605, in-8°. W—s.

FRA-DIAVOLO, ou *Frère Diable*, célèbre chef des insurgés calabrois, né à Itri, de parents pauvres. Michel Pozza, c'était son nom, apprit d'abord le métier de fabricant de bas, et ne tarda pas à se livrer aux crimes qui l'ont rendu depuis si célèbre. Réuni à une troupe de brigands répandue dans les Calabres, il devint bientôt leur chef, et fut long-temps la terreur des voyageurs et l'effroi des villageois. Des mesures de rigueur furent prises contre lui par l'ancien gouvernement napolitain, et sa tête fut mise à prix. En 1799, lorsque le cardinal Ruffo fit évacuer le royaume de Naples aux Français, il employa tout ce qui se présenta pour servir sa cause; et Fra-Diavolo, qui n'avait pas été des derniers à manifester son dévouement, reçut, avec le pardon du passé, un brevet de colonel, ou de chef de masse. Depuis lors il sembla devenir un autre homme, s'occupa exclusivement à former sa troupe, et fit la campagne de Rome avec l'armée napolitaine. Sa haine pour les Français le porta à commettre des actes de cruauté qui rappelèrent son ancien état. Les habitants de Frascati surtout eurent à se plaindre de sa conduite. Il obtint peu après une pension de 3600 ducats, et une ferme provenant des chartreux de Saint-Martin. Après la conquête définitive du royaume de Naples par Buonaparte, et l'avénement au trône de Joseph, Fra-Diavolo fut chargé de réunir le reste de ses camarades, et se retira à Gaëte. Le prince de Hesse-Philipsthal, qui en était gouverneur, l'en fit chasser, comme fauteur de désordres commis dans la ville. Il se rendit de nouveau en Calabre; mais détesté par les autres chefs de masse, il fut obligé d'en sortir, et se rendit à Palerme, où il eut bientôt connaissance du plan de soulèvement organisé par le commodore Sydney Smith, sous les auspices de la reine. Il partit avec cet Anglais, rassembla quelques-uns de ses soldats vers le Cilento, passa dans l'île de Capri, et de là dans toutes celles qui l'environnent, et y fomenta l'esprit d'insurrection qui y existait déjà. Après avoir recruté sa troupe de tout ce qu'il trouva d'hommes propres à un coup de main, il débarqua à Sperlonga, et marqua sa route par des incendies, des vols et des assassinats; il ouvrit aussi les prisons aux criminels, et employa enfin tous les moyens possibles pour résister aux Français, qui s'avançaient afin de le combattre. Attaqué par eux bientôt après, il se défendit comme un lion, échappa d'abord aux poursuites de ses ennemis, et fut enfin arrêté à Saint-Severin, par la trahison d'un paysan chez lequel il s'était réfugié, et conduit à Naples le 6 novembre 1806. S'il faut en croire les journaux français, il montra beaucoup de pusillanimité pendant la courte instruction de son procès, et se livra à des reproches contre la princesse et l'officier anglais, qu'il accusait d'avoir causé sa perte. Mis en jugement le 10 novembre devant le tribunal extraordinaire institué pour juger les rebelles, il y fut défendu par un habile avocat, qu'il avait choisi lui-même, et n'en fut pas moins condamné, tout d'une voix, à être pendu. Il fut exécuté à deux heures sur la place du marché, en présence d'une foule immense. Z.

FRAGONARD (Nicolas), peintre d'histoire, mort à Paris le 22 août 1806, âgé de 74 ans, quitta fort

jeune le notaire chez lequel son père l'avait placé, pour suivre les écoles de dessin. Parvenu par son travail à la réputation d'homme distingué, il aimait à raconter comment il s'était formé de lui-même, et rapportait assez plaisamment, dans le cours de sa narration, que la nature, en le poussant à la vie, lui avait dit avec malice : *Tire-toi d'affaire comme tu pourras.* En effet, il mit à profit la leçon. Elève de François Boucher, Fragonard adopta les principes de son maître; mais guidé encore plus par ses dispositions naturelles que par les leçons du peintre, il se forma néanmoins un genre à lui. Comme Boucher, il mit trop d'affectation dans la distribution de ses groupes, et dans l'expression des figures qu'il représentait; mais ses compositions sont mieux raisonnées, plus nobles et plus poétiques. Fragonard remporta le grand prix de peinture, et partit pour Rome. La superbe Italie, où résidaient les chefs-d'œuvre de l'antiquité, ainsi que les plus belles peintures des temps modernes, loin d'augmenter en lui le goût du travail, et de lui inspirer le desir de rectifier son talent, produisit l'effet contraire; car il convenait qu'à son arrivée à Rome, les peintures de nos maîtres les plus célèbres lui avaient paru tristes, monotones, et qu'elles l'avaient entièrement découragé. L'énergie de Michel-Ange m'effrayait, disait-il; j'éprouvais un sentiment que je ne pouvais rendre; en voyant les beautés de Raphaël, j'étais ému jusqu'aux larmes, et le crayon me tombait des mains; enfin, je restai quelques mois dans un état d'indolence que je n'étais pas le maître de surmonter, lorsque je m'attachai à l'étude des peintres qui me donnaient l'espérance de rivaliser un jour avec eux : c'est ainsi que Baroche, Pietre de Cortone, Solimène et Tiépolo fixèrent mon attention. A son retour de Rome, Fragonard entreprit pour sa réception à l'académie, un tableau représentant *Corésus et Callirhoé.* Dans cette heureuse disposition, l'artiste veut se surpasser : il s'enferme dans son atelier, où, profondément pénétré de cette idée, il exécute un tableau dans lequel on admirait une belle ordonnance, et des effets de lumière, non seulement piquants, mais encore dirigés avec adresse. L'ouvrage eut un grand succès, et fut agréé avec distinction par les académiciens. Il peignit de suite la *Visitation de la Vierge*, pour le duc de Gramont. Cependant, Fragonard s'aperçut bientôt de la faiblesse de ses études; il sentit combien il lui serait difficile d'occuper la première place, s'il consacrait uniquement ses pinceaux à la représentation des grands sujets d'histoire : il s'adonna au genre érotique, dans lequel il réussit parfaitement. Sacrifiant ainsi la gloire au plaisir et au badinage, Fragonard fut un peintre à la mode. Ses petits tableaux et ses dessins lavés au bistre, si remarquables par des pensées neuves et ingénieuses, étaient enlevés dès qu'ils voyaient le jour. Les amateurs se disputaient à l'envi ces productions frivoles; et on les voyait continuellement, dans l'atelier du peintre, le presser de dessiner devant eux des scènes qui charmaient tout le monde. Ce fut dans le temps de cette grande vogue, qu'il fit paraître son tableau de la *Fontaine d'amour;* celui du *Sacrifice de la rose*, et du *Serment d'amour.* Il peignit, pour le marquis de Verri, un tableau dans la manière de Rembrandt, représentant l'*Adoration des Bergers;* et comme l'amateur lui en demandait un second pour servir de pendant au premier, l'artiste, croyant

faire preuve de génie, par un contraste bizarre, lui fit un tableau libre et rempli de passion, connu sous le nom de *Verrou*. On ne peut se dissimuler que les compositions licencieuses de ce peintre n'aient souvent effarouché la vertu et alarmé la pudeur. Sous ce rapport on dira: Fragonard est coupable, et l'on ne saurait approuver, même en admirant le peintre, le génie dont le résultat allume des passions dangereuses, et tend à la corruption des mœurs. Les épigrammes d'un peintre valent quelquefois celles d'un poète. En 1773, Fragonard fut chargé de peindre le salon de Mlle. Guimard: elle fut représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui pouvaient la caractériser de la manière la plus séduisante. On raconte que les tableaux n'étaient pas encore terminés, lorsqu'on ne sait pourquoi elle se brouilla avec son peintre, et en choisit un autre. Fragonard, curieux de savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son successeur, trouva le moyen, quelque temps après, de s'introduire dans la maison. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau, il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter d'ailleurs au portrait, de sa ressemblance, quoiqu'il eût également touché aux yeux. Cela fait, il se sauve au plus vîte; et le malheur veut que Mlle. Guimard arrive elle-même quelques moments après avec plusieurs de ses amis, qui venaient juger les talents du peintre. Quelle n'est pas son indignation, en se voyant défigurée à ce point! mais plus sa colère éclate, plus la caricature devient ressemblante. Ce qui caractérise principalement les ouvrages de Fragonard, c'est une sorte de magie et de féerie. Il touchait tour à tour ses pinceaux, sans oser en prendre un d'une main assurée: ses peintures se ressentent de cette indécision. Son style est agréable, sans être déterminé; son dessin est gracieux, sans être arrêté. Sa couleur est factice et sans vigueur; elle ressemble à une vapeur aérienne qui aurait emprunté des reflets de l'arc-en-ciel. La nature avait doué Fragonard de toutes les qualités propres à former un homme habile; mais, d'une part, entraîné par l'influence vicieuse de l'école dans laquelle il avait étudié, et de l'autre, se livrant tout entier au goût frivole de son siècle, il a entièrement négligé les plus belles parties de l'art, qu'il aurait pu traiter avec avantage, s'il avait voulu s'y livrer. C'est ainsi que Fragonard marchait à la fortune sur un chemin semé de roses, lorsque la révolution vint le surprendre dans sa course. Il perdit la majeure partie de la richesse qu'il avait amassée, pour ainsi dire, en badinant avec ses crayons et ses pinceaux: il ne peignit plus, et mourut malheureux. L—N—R.

FRAGOSO (Jean), médecin espagnol du 16e. siècle, naquit à Tolède, et remplit auprès de Philippe II les fonctions de médecin et de chirurgien. Nous n'avons point d'autres renseignements biographiques sur cet archiâtre; mais nous possédons plusieurs ouvrages qui attestent son talent, et surtout son zèle: I. *Questions chirurgicales destinées à expliquer les préceptes les plus importants de la chirurgie*, Madrid, 1570, in-4°. (en espagnol.) II. *Chirurgie universelle; Traité des évacuations; Antidotaire*, Madrid, 1581, in-fol.; Alcala de Henarès, 1601, in-fol. (en espagnol); traduit en italien par

Balthazar Gasso, Palerme, 1639, in-fol. Ce livre renferme diverses observations curieuses; et la doctrine en est assez pure. L'auteur détermine avec exactitude l'heureux emploi du feu ou cautère actuel dans plusieurs affections graves; il juge sainement les plaies d'armes à feu, et ne les croit pas vénéneuses. III. *Discours sur les aromates, les arbres, les fruits et les autres drogues simples qu'on retire des Indes orientales, et qui servent en médecine*, Madrid, 1572, in-8°. (en espagnol); traduit en latin, avec des notes, par Israël Spach, Strasbourg, 1601, in-8°. Haller observe judicieusement que Fragoso a puisé les matériaux de cette pharmacologie orientale dans les œuvres de Monardès, Garcias de Horta et Charles de l'Ecluse. IV. *De succedaneis medicamentis liber; cum animadversionibus in quamplurima medicamenta composita quorum est usus in hispanicis officinis*, Mantoue, 1575, in-8°.; Madrid, 1583, in-4°. Les botanistes Ruiz et Pavon, jaloux d'immortaliser leurs compatriotes, et ne trouvant pas dans leur pays autant de naturalistes célèbres qu'ils rencontraient de plantes nouvelles dans leurs voyages, ont dû proclamer beaucoup de noms médiocrement connus. Le genre *fragosa*, qu'ils ont dédié à Jean Fragoso, est une ombellifère composée de six espèces, qui toutes appartiennent au Nouveau-Monde. C.

FRAGUIER (Claude-François), issu de parents nobles, naquit à Paris, le 28 août 1666. Il fit ses études chez les jésuites, sous les PP. Rapin, Jouvency, la Rue, Commire; et la fréquentation de ces hommes illustres le détermina, en 1683, à entrer dans leur société. Après son noviciat, il fut envoyé à Caen pour y professer les belles-lettres. Il s'y lia d'une étroite amitié avec Huet et Segrais, et donna tous ses loisirs à l'étude des grands maîtres grecs et latins. De retour à Paris, il lui fallait faire un cours de théologie; mais, rebuté par l'aridité de cette science, il quitta les jésuites, et se mit à travailler au *Journal des savants*. Bientôt, entraîné par le charme qu'il trouvait à la lecture de Platon, il entreprit une traduction latine des œuvres de ce philosophe. Mais son zèle, ou plutôt son imprudence, lui coûta cher. On était en été. Fraguier travaillait la nuit, à moitié habillé, devant une fenêtre ouverte. Dès la troisième nuit il se sentit frappé, et devint tellement perclus, que son cou fut courbé, sa tête penchée sur une épaule; infirmité qu'il conserva toute sa vie. Il fut donc obligé d'abandonner son travail. Fraguier mourut d'apoplexie le 31 mai 1728, âgé de soixante-un ans. Sa candeur, son désintéressement, sa droiture, lui firent des amis de tous ceux qui le connurent. Il remplaça Vaillant à l'académie des inscriptions en 1705; et, trois ans après, l'académie française lui ouvrit ses portes. Il fut aussi censeur royal. L'érudition n'altéra point en lui le goût de la saine littérature; il est du petit nombre des savants dont les écrits attachent le lecteur. La délicatesse de ses vers latins, l'urbanité de ses dissertations académiques, pourront long-temps servir de règle à ceux qui, tout en se livrant à des recherches arides et pénibles, ne s'en croient pas moins obligés de cultiver en même temps le plus beau, le plus utile des talents, celui de bien penser et de bien dire. Tel, depuis Fraguier, nous avons vu l'élégant auteur des *Voyages d'Anacharsis*. On a de Fraguier : I. *Discours de réception* à l'académie fran-

çaise, du 1er. mars 1708, in-4°. II. *Éloge de Roger de Piles*, à la tête de ses *Vies des Peintres*, Paris, 1715, in-12. III. *Mopsus, seu schola Platonica de hominis perfectione*, Paris, 1721, in-12; c'est un poème élégiaque, d'environ 700 vers, sur la morale païenne, plein de grâce, d'harmonie, et d'une onction persuasive que l'on ne rencontre pas toujours dans les écrits même de Platon. IV. Des *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des inscriptions; savoir : (au tome II) sur le *caractère de Pindare;* sur la *Cyropédie de Xénophon;* sur l'*usage que Platon a fait des poètes;* sur l'*Églogue*, sur la *manière dont Virgile a imité Homère;* sur un *passage de Cicéron, où il est parlé du tombeau d'Archimède;* sur l'*ancienneté des symboles et des devises, prouvée par l'autorité d'Eschyle et d'Euripide;* sur l'*ironie de Socrate;* sur son *démon familier;* sur ses *mœurs, relativement à l'accusation de pédérastie.* (Au tome IV), *Recherches sur la vie de Roscius le comédien;* sur les *imprécations des pères contre les enfants.* (Tome V de l'Histoire), *Discussion d'un passage de Pindare; Mémoire sur la vie Orphique.* (Tome V des Mémoires), *Qu'il ne peut y avoir de poème en prose.* Cette assertion, incontestable quant aux langues anciennes, n'est pas aussi susceptible de démonstration par rapport aux langues modernes. (Tome VI), sur l'*Élégie grecque et latine;* sur la *Galerie de Verrès.* V. L'abbé d'Olivet a recueilli les *Poésies latines* de Fraguier, et les a publiées avec celles de Huet, Paris, 1729, in-12 : il y a joint les trois *Dissertations* précitées sur Socrate. Il a reproduit les mêmes poésies, Paris, 1738, in-12, dans le recueil intitulé : *Poëtarum ex academiâ gallicâ qui latinè aut græcè scripserunt carmina.* Le *Santolius pœnitens*, que l'on attribue à Fraguier, est de Rollin. On a deux Éloges de Fraguier : l'un par de Boze, au tome VII des *Mémoires de l'académie des inscriptions;* l'autre par d'Olivet, en tête du recueil indiqué ci-dessus. On peut aussi consulter les *Mémoires* de Niceron, tome XVIII. D. L.

FRAICHOT (Casimir), bénédictin, né, vers 1640, à Morteau, petite ville de Franche-Comté, fit profession de la vie religieuse, en 1663, à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon. Lors de la conquête de cette province par les Français, il passa en Italie, où il trouva un asile dans les couvents de son ordre. La paix lui ayant permis de rentrer dans sa patrie, il se retira à l'abbaye de Luxeuil, et y mourut le 2 octobre 1720, dans un âge avancé. Il avait laissé des *Mémoires* de sa vie, que l'on conservait à la bibliothèque de Faverney. La dispersion de ce dépôt littéraire, détruit pendant la révolution, n'a pas permis de vérifier si, à l'exemple d'Armellini (*Bibliotheca Casinensis*), suivi par D. Calmet, dans sa *Bibl. de Lorraine*, on doit lui attribuer les ouvrages publiés en Italie et en Hollande sous le nom de Casimir Freschot, et desquels M. Barbier a donné une notice intéressante dans le *Magasin encycl.* de déc. 1815. Ce qui semble autoriser ce doute, c'est que la famille Fraichot, encore existante en Franche-Comté, a toujours écrit son nom de cette manière. (*V.* Freschot.) W—s.

FRAIN (Sébastien), avocat au parlement de Bretagne, né à Rennes dans la dernière moitié du 16e. siècle, exerça pendant quarante ans sa profession avec la plus grande distinction. Suivant un usage assez suivi par les bons avocats de son temps, et qui pourrait,

en faisant ce travail avec soin, produire les résultats les plus avantageux, il ne manquait jamais au retour de l'audience, de noter les arrêts remarquables auxquels il avait assisté; il joignait des notes et des recherches à ceux de ces arrêts ou qui avaient été rendus sur sa plaidoirie, ou qui, à raison de leur importance, méritaient une attention particulière. C'est à un travail de ce genre que nous devons les ouvrages de Henrys, de Louet, d'Augéard, etc. Le recueil de Frain ne fut cependant pas publié de son vivant; mais à sa mort, arrivée en 1645, ses héritiers s'empressèrent de le faire paraître sous le titre d'*Arrêts du parlement de Bretagne, pris des Mémoires de feu M. Sébastien Frain*, Rennes, 1646, in-4°. Cette première édition fut bientôt suivie d'une seconde; mais, dans l'une et l'autre, on inséra plusieurs arrêts qui n'avaient pas été recueillis par Frain. Ces mêmes arrêts furent également imprimés à la suite d'une édition du texte de la Coutume de Bretagne, à Rennes, en 1674. Cette supercherie engagea Hévin, célèbre avocat au parlement de Rennes, à préparer une troisième édition du Recueil de Frain: il en retrancha tout ce qui n'était pas sorti de sa plume, et y ajouta des dissertations nouvelles sur toutes les matières traitées par Frain. Cette édition parut à Rennes en 1684, et forme 2 volumes in-4°. C'est la seule qui soit aujourd'hui recherchée. Le travail d'Hévin n'a pas peu contribué à son succès: ses dissertations en sont un des principaux mérites; on y remarque surtout, à la fin du 2e. volume, une histoire du droit romain dans les Gaules, remplie des recherches les plus savantes, et des vues les plus profondes sur la véritable origine du droit français.

P—N—T.

FRAIN (Jean), écuyer, seigneur du Tremblai et de la Martinière, né à Angers en 1641, mourut le 24 août 1724. Il était fils d'un échevin, et il fut, en 1666, conseiller au présidial de sa patrie; mais des difficultés survenues entre lui et ses confrères l'obligèrent à se démettre de sa charge. Il se livra alors tout entier à la littérature, sans néanmoins sortir jamais de la classe des écrivains les plus médiocres. Frain avait beaucoup lu, mais mal digéré ses lectures; il était d'ailleurs très entêté de ses opinions, et, sur la fin de ses jours, il devint tout-à-fait misantrope. Il avait été l'un des trente premiers membres de l'académie d'Angers, établie en 1685. On a de lui: I. *Traité de la vocation chrétienne des enfants*, Paris, 1683. II. *Conversations morales sur les jeux et les divertissements*, Paris, 1685. III. *Nouveaux essais de morale*, Paris, 1691: ouvrage estimé de Mabillon. IV. *Essai sur l'idée d'un parfait magistrat*, Paris, 1701. V. *Lettre sur le Parrhasiana de Leclerc*, insérée dans le *Journal de Trévoux* de 1702. VI. *Traité des langues*, Paris, 1703; Amsterdam, 1709, in-12: livre utile, quoique peu profond. VII. *Lettre aux journalistes de Trévoux, sur le Traité du jeu, par Barbeyrac* (*Journal de Trévoux*, avril, 1710); *Réponse à la lettre de Barbeyrac* (*Mémoires de Trévoux*, juillet, 1713). L'auteur combat la trop grande condescendance de Barbeyrac pour les joueurs. VIII. *Discours sur l'origine de la poésie, sur son âge, sur le bon goût*, etc., Paris, 1713, in-12: ouvrage dont le style ne répond point au sujet. IX. *Lettre sur la phantasmatologie*, 1713. X. *Critique de l'Histoire du concile de Trente de fra Paolo; des Lettres et Mémoires*

de Fargas, Rouen, 1719, in 4°. : critique futile. L'auteur n'était pas de force à discuter de tels ouvrages. XI. *Traité de la conscience*, Paris, 1724, in-12. Ce livre ne parut qu'après la mort de Frain, et très mutile; l'impression en avait été commencée vingt ans auparavant. C'est proprement un traité de controverse. Z.

FRAMBOISIERE (Nicolas-Abraham de la), docteur en médecine, naquit à Guise dans le 16°. siècle. Il était le fils d'un habile praticien, qui exerçait la médecine et la chirurgie, et qui passait pour un homme fort érudit. Son fils lui dut les premières leçons de son art, et il ne s'en éloigna que pour aller prendre les degrés a l'université. Framboisière exerça la medecine a Paris. S'étant distingué par plusieurs écrits, il devint professeur au collége royal, et fut nommé médecin de Louis XIII. On ignore l'époque précise de la mort de ce médecin, qui vivait vers le milieu du 17°. siècle. Tous les ouvrages de Framboisière publiés à diverses époques, tant sur la médecine que sur la chirurgie, ont été réunis en un gros volume in-fol., Lyon, 1669. On y remarque la *Description de la fontaine minérale (du Mont d'or), depuis peu découverte au territoire de Reims*, qui se trouve séparément in-8°., Paris, 1606. F—R.

FRAMERY (Nicolas-Etienne), né à Rouen le 25 mars 1745, fut un écrivain médiocre, mais doué de connaissances variées et assez étendues. Il a cultivé la musique, la poésie, l'art dramatique, et ne s'est distingué dans aucun genre. La musique était ce qu'il savait le mieux; il en connaissait parfaitement la théorie et les différents systemes. La plus grande obligation qu'on lui ait, est d'avoir parodié passablement quelques opéras bouffons italiens, pour nous faire entendre la charmante musique de Sacchini. A dix-huit ans, il présenta aux Italiens une pièce intitulée, la *nouvelle Eve*, dont la police défendit la représentation. Il donna depuis *Nanette* et *Lucas*, musique du chevalier d'Herbain; le *Nicaise* de Vadé [illegible] à sa manière; la *Colonie*, l'*Olympiade*, l'*Infante de Zamora* (1); l'*Indienne*, musique de Cifolelli; la *Tourterelle*, la *Sorcière par hasard*, dont il avait fait la musique, et quelques autres pièces de même valeur. Un concours fut proposé pour les drames lyriques. Il remporta le prix par un opéra de *Médée*, que la mort empêcha Sacchini de mettre en musique. Outre ces faibles compositions, on a de Framery: I. *Réponse de Valcour à Zeila*, 1764, in-8°. II. *Les trois Contes nationaux*, 1765, in 12, 2 vol. III. *Le Passé, le Présent, l'Avenir*, contes, 1766, in-12. IV. *Mémoires du marquis de St.-Forlaix*, 1770, in 12, 4 vol., mal à propos attribués à Mme. Brooke dans l'article de cette Biographie qui lui est consacré, tom. VI, p. 25. V. *La Pureté de l'ame*, ode couronnée à Rouen, 1770. VI. *Mémoire sur le conservatoire de musique*, 1775. VII. *Le Musicien-pratique*, trad. de l'italien d'Azopardi, 1786 in-8°., 2 vol. VIII. *De l'Organisation des Spectacles de Paris*, 1791, in-8° IX. *Avis aux poètes lyriques*, ou *de la nécessité du rhythme et de la césure dans les hymnes*, etc., 1796, in-8°. X. *Discours couronné par l'Institut sur cette question : Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et déter-*

(1) C'est du *Diable amoureux*, de Cazotte, que Framery a tiré le sujet de cette *Infante de Zamora*. (*Voy.* Cazotte.)

miner les moyens d'appliquer la déclamation à la musique sans nuire à la mélodie, 1802, in-8°. Cette question, dont la solution n'appartient qu'au musicien philosophe, et doit être appuyée par l'exemple, sera long-temps encore à résoudre quant à la partie theorique (*Voy.* GLUCK). XI. *Notice sur Joseph Haydn*, 1810, in-8°. XII. Framery mit à fin avec Panckoucke une *Traduction littérale en prose* de la *Jérusalem délivrée*, Paris, 1785, 5 vol. in-18, et une du *Roland furieux*, publiée, comme la précédente, en regard du texte, Paris, 1787, 10 vol. in-12. Ces traductions peuvent être fidèles; mais on y chercherait vainement le génie et le coloris du Tasse et de l'Arioste. XIII. Il a rédigé le *Journal de musique* en 1770 et 1771, a travaillé au *Mercure de France*, et a rédigé, de concert avec M. Ginguené, la Ire. partie du tom. Ier. du *Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie méthodique*. Cette Ire. partie parut en 1791; il a fait insérer dans le Moniteur n°. 112 de 1807, une *Lettre sur la Médée de Glower*. Il fut pendant long-temps l'agent des auteurs dramatiques, et mourut le 26 novembre 1810. X. G.

FRANC (MARTIN LE) (1), poète français, naquit vers le commencement du 15e. siècle, à Aumale, selon Claude Fauchet, ou plutôt à Arras, suivant Jean Lemaire, dont l'opinion paraît la plus probable. On ignore les particularités de sa première jeunesse; mais on peut conjecturer qu'il eut de grands succès dans ses études, et que ce fut aux talents qu'il annonçait qu'il dut son élévation. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de plusieurs bénéfices, et en employa les revenus à satisfaire son goût pour les voyages. C'est sans aucune preuve que les bibliothécaires belges ont fait Le Franc chanoine et prévôt de l'abbaye de Leuze, dans le Hainaut; mais on est certain qu'il eut les mêmes dignités au chapitre de Lausanne; et la ressemblance des noms de ces deux villes, en latin, paraît être la cause d'une erreur qui s'est perpétuée jusqu'ici dans presque tous les dictionnaires. Le Franc parcourut l'Italie vers 1436; et à son retour il se présenta à la cour d'Amé VIII, duc de Savoie, qui le retint pour son secrétaire. Amé ayant été élu pape par le concile de Bâle, en 1439 (*Voy.* SAVOIE, AMÉ VIII), Le Franc suivit sa fortune, et fut fait protonotaire apostolique, place qu'il exerça avec tant de capacité et de délicatesse, qu'il la conserva sous Nicolas V. Le Franc avait suivi le nouveau pape à Rome; et on conjecture, avec quelque vraisemblance, qu'il mourut en cette ville vers 1460. Le célèbre François Philelphe était lié avec Le Franc d'une amitié particulière. On a de lui les deux ouvrages suivants: I. *Le Champion des dames*, in-fol. goth. fig., édition imprimée sur deux colonnes, et sortie des presses d'Ant. Vérard, de 1490 à 1500; Paris, Galliot Dupré, 1530, pet. in-8°., jolie édit., exécutée en lettres rondes. Ce poème en vers de huit syllabes, est divisé en cinq livres: le quatrième est uniquement consacré à l'éloge des princesses de la maison de Savoie; dans les autres, Le Franc combat les reproches que les auteurs du *Roman de la Rose* et de *Matheolus contre le mariage*, avaient adressés aux femmes, et cherche à prouver qu'elles réunissent toutes les perfections. Mais les arguments qu'il prête

(1) Lamonnoye, dans ses notes sur la Bibliotheque de Lacroix du Maine, prouve très bien que cet auteur se nommait Le Franc; mais c'est pour se conformer à l'usage établi qu'on a placé ici cet article.

à *Malebouche*, l'un de ses personnages, sont quelquefois si pressants, qu'on ne peut s'empêcher de trouver les réponses assez faibles. L'abbé Goujet a donné une analyse de ce poème dans sa *Biblioth. française*, tome IX. II. *L'estrif de fortune et de vertu desquels est souverainement démonstré le povre et foible estat de fortune contre l'opinion commune*, Paris, 1505 (édition citée par Prosper Marchand); ibid., 1519, in-4°. goth. rare. Cet ouvrage en prose, mêlé de vers, est divisé en trois livres. C'est un dialogue entre la fortune, la vertu, et la raison, qui fait l'office de juge, et donne gain de cause à la vertu, ainsi qu'on doit s'y attendre. On ne le lit pas avec plaisir, dit Goujet; il y a peu d'ordre, beaucoup de répétitions, des raisonnements peu concluants, et une prolixité très fatigante. Bayle, en donnant une place à Le Franc dans son Dictionnaire, paraît avoir moins eu pour but de faire connaître cet auteur que de rapporter un assez long passage du *Champion des dames*, relatif à la papesse Jeanne. Si l'on ne savait combien l'esprit de critique était étranger au 15e. siècle, on pourrait s'étonner que Martin Le Franc, protonotaire et secrétaire de deux papes, ne mette pas seulement en doute l'existence de ce personnage romanesque. (*Voy.* Benoît III.) W—s.

FRANC-FLORE. *Voy.* Floris.

FRANC (J. J. le). *Voy.* Pompignan.

FRANCE (Marie de), auteur d'un recueil de fables dont il reste plusieurs manuscrits, florissait vers le milieu du 13e. siècle. Ce surnom de *France* indique seulement son pays; elle l'a pris, dit-elle, afin d'empêcher qu'on ne lui ravît la gloire de ses ouvrages. Plus modestes, les auteurs de ce temps prenaient seulement pour surnom celui de la ville ou du village qui les avait vus naître. Marie, qui donna à son recueil le nom d'*Ysopet*, c'est-à-dire, Petit-Esope, nous apprend qu'Adenès (auteur de quelques romans de chevalerie) avait déjà traduit Esope du grec en latin. Quelques-unes des fables rimées par Marie paraissent imitées de Phèdre; et il y a lieu de croire qu'elle avait eu connaissance d'un manuscrit du fabuliste latin, autre que celui qui a été découvert à la fin du 16e. siècle, dans la bibliothèque de St.-Remi de Reims (*Voy.* Phèdre). Le fond de quelques fables de Marie ne se trouvant ni dans Esope, ni dans Phèdre, on est d'autant plus porté à penser qu'elles sont de son invention, que, parmi celles qu'elle a imitées de ces deux fabulistes, il y en a qui ont éprouvé des changements qui annoncent de l'imagination et du goût. Legrand d'Aussi, dans ses *Fabliaux ou Contes du 12e. et du 13e. siècle*, a traduit en français moderne et en prose celles des fables de Marie de France qui ont quelque originalité. Il nous a donné aussi le *Purgatoire de Saint-Patrice*, espèce de conte dévot, qu'elle annonce avoir tiré d'un autre livre, et qui avait été fait sur une caverne d'Irlande, célèbre par les fables grossières que la crédulité et la superstition débitaient. Marie, dont le style, suivant Legrand, est simple, clair, et même élégant pour son temps, est le seul auteur qui ait publié des fables en langue vulgaire dans ce siècle: elle avait d'ailleurs d'excellents principes, et déclare que celui qui a reçu du ciel le talent de la poésie, doit l'employer à rendre les hommes meilleurs. M. Delarue a donné une notice étendue sur Marie de France, dans l'*Archæologia*, tom. XII; et l'on en trouve une autre, moins détaillée,

dans le *Petit magasin des dames*, 5e. année (1806). P—x.

FRANCESCA (PIETRO DELLA), peintre italien, naquit vers la fin du 15e. siècle, à Borgo di San-Sepolcro, petite ville de Toscane. Il n'eut pas le bonheur de voir son père; et sa mère, restée veuve, refusa, quoique jeune encore, de contracter un nouveau mariage, pour se livrer entièrement à son éducation. Ce fut par reconnaissance pour les bontés de sa mère, qu'il voulut continuer de porter le nom de *Pietro della Francesca*, c'est-à-dire, Pierre, fils de Françoise, qu'on lui avait donné dans son enfance. Il montra d'abord un goût très vif pour les mathématiques, et, avant l'âge de quinze ans, il avait fait, dans cette science, des progrès extraordinaires. Il étudia ensuite les principes de l'art du dessin avec autant d'application que de succès. Le duc d'Urbin l'employa à décorer son palais, et lui fit faire plusieurs portraits, dont Vasari regrette la perte, occasionnée par les guerres qui désolèrent l'Italie. Francesca se rendit ensuite à Pesaro, puis à Ancone, où le duc de Ferrare le chargea de plusieurs grandes compositions; mais elles ont été détruites lors des changements faits dans la distribution intérieure du palais, de sorte qu'à l'époque où écrivait Vasari, il ne restait plus de cet artiste, à Ancone, qu'une chapelle de St.-Augustin; encore était-elle gâtée par l'humidité. Le pape Nicolas V invita Francesca à venir à Rome, et lui fit exécuter, dans le Vatican, des fresques, qui ont été remplacées depuis par celles de Raphaël. De retour dans sa patrie après une absence de plusieurs années, il y fit plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite le retable du couvent des Augustins, et une résurrection du Christ, qui passe pour le meilleur de tous ses ouvrages. On en voit quelques autres du même artiste à Arezzo, et dans d'autres villes d'Italie; mais on se contentera d'indiquer celui qui représente le songe de Constantin, à qui un ange présente la croix; ce tableau qu'on voit encore à Arezzo, est très estimé pour la justesse des raccourcis et pour les effets de lumière, que Francesca entendait mieux que tous ses contemporains. Ce grand peintre perdit la vue par un accident, à l'âge de soixante ans; et forcé de renoncer à l'exercice de son art, il reprit l'étude des mathématiques, qu'il n'avait jamais abandonnée entièrement, et il composa plusieurs traités de *géométrie* et de *perspective*, que l'on conservait en manuscrit à Borgo, d'où ils ont passé dans la bibliothèque du Vatican. Vasari accuse Frà Luca Paccioli, disciple de Francesca (*Voy.* PACCIOLI), de s'être approprié le traité de son maître sur la *perspective*; mais Tiraboschi ne croit pas qu'on doive ajouter foi à cette accusation, que Vasari, d'ailleurs, n'appuie d'aucune preuve. Outre Paccioli, Francesca a encore eu pour élèves Tolentino, Pietro da Castel della Pieve, et Luca Signorelli, de Cortone, le plus célèbre de tous. On ignore la date de la mort de Francesca: l'abbé de Fontenai la place à l'année 1443; mais c'est évidemment une erreur. Cet artiste, comme on l'a vu, et comme Fontenai en convient lui-même, a été employé aux travaux du Vatican par Nicolas V, qui n'a été élu pape qu'en 1447: il continua d'exercer son art plusieurs années après avoir quitté Rome; et en supposant qu'il ait pu exécuter dans l'espace de dix ans, tous les tableaux cités par Vasari, ce ne serait qu'en 1457 qu'il aurait perdu la vue. Il avait alors soixante ans, et il en a vécu quatre-vingt-six; c'est donc

vers 1483 qu'il faut placer sa mort. Son convoi fut honoré de la présence des citoyens les plus recommandables, et il fut inhumé dans l'église de Borgo di San-Sepolcro, qui porte aujourd'hui le titre de cathédrale. W—s.

FRANCESCHINI (Marc-Antoine), peintre, naquit à Bologne en 1648; il quitta l'école de J. B. Galli pour passer dans celle de Charles Cignani, dont il fut l'ami et le compagnon fidèle. Ce dernier voulut même l'attacher à sa famille, et lui fit épouser une de ses cousines, sœur du Quaini. Beaucoup de tableaux de Franceschini, surtout ceux qu'il fit étant encore jeune, paraissent de la main de Charles. Au goût, à la recherche, à la précision de son maître, il joignait une facilité et une fraîcheur de coloris qui lui donnèrent bientôt de la réputation. Quand il devait composer une fresque, il avait coutume de peindre son sujet sur une toile qu'il attachait, pour mieux juger de l'effet, à la place même où devait être la fresque. Il a peint de cette manière la voûte et la coupole de l'église du *Corpus Domini*, la tribune de Saint-Barthelemi à Bologne; et à Gènes, la grande voûte de la salle du conseil public: ce dernier ouvrage est de l'an 1702. En 1714, Franceschini fit un second voyage à Gènes, pour peindre la voûte de l'église des pères Philippins. On voit, dans le palais Spinola de la même ville, un tableau de ce maître, représentant Rebecca qui reçoit les présents d'Abraham. Ce tableau est très remarquable, parce que Franceschini avait quatre-vingts ans quand il l'a commencé: il paraît plutôt l'ouvrage d'un jeune homme plein d'enthousiasme, que celui d'un vieillard. Il mourut en 1729, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait été créé, par le pape, chevalier de l'ordre de l'éperon d'or. Plusieurs princes firent de vains efforts pour l'attacher à leur personne. Luc Giordano ne fut appelé à Madrid que sur le refus de Franceschini, qu'on n'avait pu déterminer à accepter les offres de la cour d'Espagne. Les élèves de ce maître sont le chanoine Jacques Franceschini, son fils, qu'il conduisit avec lui à Gènes, Jacques Boni, Antoine Rossi, Jérôme Gatti, Joseph Podretti, Hyacinthe Garofolini, et Gaétan Frattini. Jacques Franceschini quitta de bonne heure l'étude de la peinture pour se livrer à la littérature et à la théologie. A—d.

FRANCESQUITO, peintre espagnol, un des meilleurs élèves du célèbre Giordano, naquit à Valladolid l'an 1681. Il avait de si heureuses dispositions pour la peinture, et il imita si bien son maître, soit dans la facilité de l'invention et de la composition, soit dans le coloris, que celui-ci dit un jour, en voyant un premier ouvrage de ce jeune artiste: « Francesquito est né avec un talent bien » supérieur au mien; il égalera bien» tôt les meilleurs peintres d'Italie. » Il l'emmena avec lui en 1702 à Naples, où Francesquito fit admirer ses talents et laissa plusieurs tableaux. On voit une *Assomption* très estimée de ce peintre dans l'église de Sainte-Claire de la même ville. De retour en Espagne, il fut attaqué en chemin d'une fièvre contagieuse, dont il mourut en peu de jours, en 1705, un an après la mort de son maître: il n'avait alors que vingt-quatre ans. Sa perte enleva toutes les espérances qu'on pouvait avoir sur ses talents; et elle fut d'autant plus sensible en Espagne, que ce pays n'avait alors aucun peintre d'un mérite aussi distingué. B—s.

FRANCHEVILLE ou FRANCAVILLA (Pierre), sculpteur, né à Cambrai en 1548, reçut une très

bonne éducation de ses parents, qui étaient dans l'aisance, et qui désiraient lui faire parcourir la carrière des lettres. Mais son goût pour les arts, et particulièrement pour la sculpture, lui ayant fait braver les sollicitations et même les menaces de son père, il quitta la maison paternelle pour aller étudier en Italie les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et se livrer sans réserve à son goût dominant. S'étant placé sous la direction du célèbre Jean de Boulogne, ses progrès furent rapides. Profitant néanmoins des diverses connaissances qu'il avait acquises pour en acquérir encore de nouvelles, la peinture, l'anatomie, les mathématiques, la science de l'ingénieur, lui devinrent familières. Ayant été rappelé en France par Henri IV, sur la réputation qu'il avait déjà obtenue en Italie, il partit de Florence avec Bordoni son élève, et arriva à Paris, où il exécuta des ouvrages fort estimés, entre autres, un groupe représentant *le Temps qui enlève la Vérité*, attribué faussement, par quelques biographes, à un autre Francheville, aussi natif de Cambrai, et qui a exécuté différents ouvrages d'après les modèles de Girardon. Ce groupe, qu'on a vu longtemps dans le jardin des Tuileries, a été transporté depuis au château de Pontchartrain, Louis XIV en ayant fait présent au chancelier de ce nom. Les quatre figures qui ornaient le piédestal de la statue de Henri-le-Grand, placée sur le Pont-Neuf, et qui ont échappé à la faulx révolutionnaire, sont aussi de cet artiste, ainsi que les bas-reliefs et autres accessoires. Francheville avait été nommé sculpteur du roi Louis XIII : c'est en cette qualité qu'il assista à l'inauguration de cette statue, en 1614, comme le constate l'une des inscriptions de ce monument. On ignore l'époque précise de sa mort. * P—E.

FRANCHEVILLE (Joseph du Fresne de) naquit en 1704, à Dourlens, d'une ancienne famille du Hainaut. Il fit ses études à Paris, sous le célèbre P. Porée; et, dès l'âge de quinze ans, il fit imprimer une élégie latine sur la mort d'un de ses protecteurs : *Illustrissimi domini Lud. Lorel Tumulus*, Amiens, 1719, in-4°. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique : des circonstances particulières engagèrent ensuite sa famille à le faire entrer dans la carrière des finances. Ayant le goût des recherches historiques, Francheville entreprit un grand ouvrage, qu'il annonça par un prospectus, sous le titre d'*Histoire générale et particulière des finances*. Cet ouvrage devait avoir 40 volumes in-4°.; mais il n'en parut que 3, qui furent imprimés de 1738 à 1740; le 3e. vol. se trouve aussi séparément sous le titre d'*Histoire de la Compagnie des Indes*. L'auteur rencontra des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu, et renonça à une entreprise qu'il ne pouvait exécuter selon son plan : d'autres travaux l'occupèrent, et il passa de l'histoire au roman. Il choisit cependant son sujet dans l'histoire; et il publia, en 1740, *Les premières Expéditions de Charlemagne, pendant sa jeunesse et avant son règne, composées par Angilbert*, Amsterdam (Paris), 1741, in-8°., qu'il dédia à Frédéric II, qui venait de monter sur le trône de Prusse. Ce prince l'ayant appelé à Berlin, Francheville entreprit le voyage; mais il s'arrêta quelque temps à Francfort-sur-le-Mein, pour être témoin du couronnement de l'empereur Charles VII. C'est alors qu'il mit au jour une *Relation curieuse de plusieurs pays nouvellement dé-*

couverts, 1741, in-8°., et quelques autres opuscules encore moins connus. On lui attribue la feuille périodique qui parut alors sous le titre d'*Espion turc*, et qui était écrite d'un ton satirique. Le roi de Prusse s'en offensa, et prit des préventions contre Francheville. Jordan, favori du roi, parvint cependant à l'en faire revenir, et Francheville se rendit à Berlin, où il passa le reste de ses jours. Il eut d'abord un traitement comme homme de lettres; et ensuite, au renouvellement de l'académie de Berlin, il fut attaché à cette société savante. Jordan lui donna l'idée de traduire la *Consolation philosophique de Boèce;* la traduction qu'il en fit parut, en 1744, en 2 vol. in-12, à Berlin, sous la rubrique de La Haye. Cette version, qui a été éclipsée par celle de l'abbé Colesse, est accompagnée de notes et d'une Vie de l'auteur; elle fut publiée sous le nom d'un *frère maçon*. Le roi de Prusse ayant voulu introduire dans ses états la culture du ver à soie, Francheville fut chargé de surveiller cette branche d'industrie; il en prit occasion de composer un poème, qui parut en 1754, in-12, à Berlin, sous le titre de *Bombyx, ou le ver à soie, poème en six livres*, avec des observations sur le mûrier, sur le ver et sur la soie. Ce poème, quoique peu connu en France, n'est pas sans mérite, et on y lit surtout avec intérêt l'épisode de *Pyrame et Thisbé*. En 1750, Francheville avait commencé une *Gazette politique*, qu'il continua pendant quelque temps. Depuis l'année 1764 jusqu'à celle de sa mort, il publia la *Gazette littéraire de Berlin*, où plusieurs hommes de lettres de cette ville ont fait insérer des articles intéressants. On trouve aussi de lui quelques morceaux dans le *Mercure de France;* et il a eu part à l'*Observateur hollandais*, journal dont il a paru cent numéros, Leuwarde, in-8°., 1745 et suiv. Il était en même temps un des membres les plus laborieux de l'académie, dont il a enrichi les Mémoires de plusieurs morceaux très savants sur l'histoire, la géographie, les antiquités, et sur l'économie rurale. Nous indiquerons seulement les suivants: *Sur les Voyages à Tarschisch et Ophir* (il croit que le *Tarschisch* ou *Tharsis* de la Bible est Tarse en Cilicie); *Sur l'Origine juive des Nègres; Que l'ambre gris vient des abeilles; Que Clovis Ier. fut fils légitime de Basine; Que les blasons sont imités des* Lunulæ *des Romains*, etc. Ce fut sous son nom que parut la première édition du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, avec qui il fut long-temps en relation. Francheville était un savant consommé et en même temps un bon littérateur; il avait la passion de l'étude, et passait la plus grande partie de la journée au milieu de ses livres. Sa conversation était intéressante par les souvenirs qu'il avait conservés de ses relations avec plusieurs hommes remarquables de France, en particulier avec Crébillon le père et dom Montfaucon. Ses confrères à l'académie de Berlin chérissaient sa douceur, sa modestie, sa candeur, et faisaient un grand cas de ses lumières. Francheville mourut le 9 mai 1781. Formey a fait son éloge, qu'on trouve dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, pour l'année 1782. — FRANCHEVILLE (L'abbé de), chanoine d'Oppeln, et fils du précédent, a traduit de l'italien, de Gualdo Priorato, l'*Histoire des dernières campagnes et négociations de Gustave-Adolphe, en Allemagne*, Berlin, 1772, in-4°. C—AU.

FRANCHI (Joseph), sculpteur

italien, mort le 11 février 1806, à Milan, où il était professeur-émerite de dessin et de sculpture dans l'académie des beaux-arts au collége de *Brera*, avait pris naissance, en 1730, à Carrare. Il alla, dans sa jeunesse, étudier cet art à Rome, où il fit bientôt connaître que la nature l'avait formé pour exercer avec honneur la profession des Phidias et des Praxitèles. Les ouvrages qu'il y fit, lui procurèrent une telle réputation, qu'on voulut le posséder à Milan; et, en 1776, il y vint pour être professeur en cette partie dans l'académie que nous avons nommée, où il forma d'excellents élèves. Ce fut lui qui sculpta les deux belles *Syrènes* en marbre qu'on voit adossées contre la fontaine à jet-d'eau de la plus régulière place de Milan, appelée *Piazza della fontana*, ou *Piazza del Tagliamento*. Ces deux excellentes figures, et quelques-uns des ouvrages précédents de Franchi, montrèrent qu'il s'était approprié le bon goût des grands maîtres de l'antiquité, dont il imitait assez bien la manière. Il obtint plusieurs couronnes en divers concours de sculpture. Parmi ses disciples, on vit les fils de l'archiduc Ferdinand, alors gouverneur du Milanez. Le troisième d'entre eux, l'archiduc Maximilien, contribua lui-même à illustrer les talents de son maître, par les progrès qu'il fit à son école. Franchi, zélé pour la propagation de son art, ne se bornait pas à l'enseigner dans sa classe, il en donnait encore des leçons dans sa chambre; et il continua ce double exercice pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Quoiqu'il ne fût pas très versé dans les sciences, il faisait rechercher sa société par les gens instruits, tant à cause de son aménité, que par le goût exquis avec lequel il parlait des beaux-arts. Les grands l'accueillaient avec autant de bienveillance que d'estime; mais il ne se prévalut de cet avantage qu'en faveur de ses amis, et surtout des hommes de mérite qui se trouvaient oubliés : exempt d'ambition, et généreux à leur égard, il n'a laissé que très peu de fortune, malgré les sommes considérables que lui avaient procurées ses ouvrages, et l'extrême sobriété de sa manière de vivre. L'auteur de l'épitaphe très honorable que l'on voit gravée près de sa tombe, dans un des cimetières de Milan, n'avait besoin, pour la composer, que d'exprimer les sentiments du public sur cet excellent artiste. G—N.

FRANCHIÈRES. *Voyez* FRANCIÈRES.

FRANCHIMONT DE FRANKENFELD (NICOLAS), médecin allemand du 17e. siecle, seigneur de Nemischel, Nalschowitz et Kniowitz, comte palatin impérial, archiâtre et conseiller des empereurs Ferdinand III et Léopold Ier., physicien juré du royaume de Bohême, professa, pendant quarante-trois ans, la médecine à l'université de Prague, et mourut le 23 février 1684, laissant quelques ouvrages qui ne justifient point les titres brillants dont il fut décoré : I. *Nexus galeno-hippocraticus de passione hypocondriacâ*, Prague, 1675, in-4°. II. *Lithotomia medica, seu tractatus lithontripticus de calculo renum et vesicæ*, Prague, 1683, in-8°. Le compilateur de cette rapsodie insignifiante attribue au bois néphrétique, et même au verre pilé, la faculté de dissoudre la pierre dans la vessie. On trouve en outre dans ce pitoyable écrit plusieurs traits d'une crédulité tellement absurde, que la plume se refuse à les retracer. Mais Franchimont était riche; il était revêtu d'emplois éminents; il était l'ami du prince : aussi

les courtisans lui assignèrent-ils une place distinguée parmi les plus grands hommes du siècle; et sa mort fut déplorée comme une calamité publique, par le professeur Jean-François Lœw: *Anatomia protomedici, seu oratio funebris in Nicolaum Franchimontium*, Prague, 1684, in-4°. C.

FRANCHINI (François), poète latin, né en 1495 à Cosenza dans la Calabre citérieure, suivit d'abord la carrière des armes avec assez de distinction. Il faisait partie de l'expédition que Charles-Quint conduisit en Afrique en 1534: le vaisseau qu'il montait, battu par une violente tempête, ayant été jeté contre la côte, où il se brisa, ce ne fut qu'en affrontant de nouveaux dangers que Franchini parvint avec ses compagnons à rejoindre l'armée de l'empereur. Fatigué de la vie errante qu'il avait menée jusqu'alors, il se démit de ses emplois militaires, et embrassa l'état ecclésiastique. Le talent qu'il annonçait pour la poésie, lui fit bientôt d'illustres protecteurs à la cour de Rome. Le pape Paul III le nomma à l'évêché de Massa, auquel il renonça peu de temps après pour celui de Populonia. Il mourut à Rome en 1554, à l'âge de cinquante-neuf ans, et fut inhumé dans l'église de la Trinité-du-Mont, où l'on voit son épitaphe. De Thou dit que Franchini avait composé *quelques Dialogues* qui ne le cédaient pas à ceux de Lucien; mais il est le seul qui ait parlé de cet ouvrage, inconnu à tous les bibliographes. Franchini a publié lui-même le Recueil de ses poésies, quelques mois avant sa mort, Rome, 1554, in 8°. Ce volume contient un poème intitulé *Manna*, où il traite de l'origine de la manne de Calabre, et de ses qualités; un livre auquel il a donné le titre d'*Heroës*, parce qu'il contient les éloges de plusieurs hommes célèbres, entre lesquels, par une singularité remarquable, il a placé celui de son cheval *Liparo;* un livre d'élégies et cinq d'épigrammes. Son style, formé sur celui des bons modèles, a de la grâce et de la facilité; on trouve de la douceur dans ses élégies: ses épigrammes ne manquent pas d'agrément; mais dans le nombre il y en a plusieurs de trop vives, et d'autres trop licencieuses; aussi ce volume a-t-il été mis à l'*index*. Les Poésies de Franchini ont été réimprimées à Bâle, 1558, in-8°. Cette édition est moins belle et moins rare que la première. On trouve les meilleures pièces de Franchini dans les *Carmina illustrium poëtarum Italorum* de Toscano, et dans les *Deliciæ poëtarum Italorum* de Jean Gruter. W—s.

FRANCHINI (Jean), cordelier, né à Modène le 28 decembre 1633, fut reçu docteur en théologie à Fermo en 1661, et professa cette science pendant plusieurs années; il se livrait en même temps à la prédication, et il parut dans les premières chaires de l'Italie avec un grand succès. Le duc de Modène lui accorda le titre de son théologien: il avait déjà celui d'historiographe de l'ordre de S. François; et, dit Tiraboschi, si ce laborieux écrivain eût réuni à son activité pour les recherches, plus de discernement et un style plus pur, il aurait mérité une place distinguée parmi les historiens de son ordre et de sa patrie. Il mourut à Modène le 4 avril 1695, à l'âge de soixante-deux ans. On a de lui: I. *Status religionis Franciscanæ minorum conventualium*, Rome, 1682, in-4°. II. *De antiquitate Franciscanâ conventualibus adjudicandâ*, Ronciglione, 1685, in-4°. III. *Biblio-*

sophia e memorie letterarie di scrittori Francescani conventuali ch'hanno scritto dopo l'anno 1585, Modène, 1693, in-4°., rare, n'ayant été tiré qu'à 400 exemplaires. Le P. Franchini a en outre fourni plusieurs articles au *Journal de Modène* (du P. Bacchini), dans lequel il s'était chargé de l'analyse des ouvrages de théologie; et il a laissé des manuscrits intéressants, entre autres, une *Vie de Sixte V, avec des Remarques critiques sur la vie de ce pontife*, par Gregorio Leti, et des *Notes* concernant les écrivains de Modène, dont Tiraboschi a profité pour la rédaction de sa *Biblioteca Modenese*. W—s.

FRANCIA (François Raibolini, dit le), peintre, naquit à Bologne. La date de sa naissance n'a été rapportée par aucun auteur. Il est seulement certain qu'il travaillait déjà un peu avant 1490, et que dans sa jeunesse il était orfèvre et graveur. On a de lui des médailles et des monnaies dont le style est élégant et soigné. Son premier tableau, qu'il fit en 1490 pour la chapelle Bentivoglio à Saint-Jacques de Bologne, est signé, *Franciscus Francia aurifex*. L'artiste semblait alors vouloir dire que sa profession véritable était l'orfévrerie, et non la peinture. Peu à peu son génie se développa : on distingue sa première et sa seconde manière. Son style tient un juste milieu entre celui du Pérugin et celui de Jean Bellin. Raphaël le compare à ces deux maîtres (c'était alors un compliment flatteur), et aux meilleurs peintres du temps, dans une lettre qu'il a écrite en 1508, et qui est rapportée par Malvasia. Il loue particulièrement les *Madones* de Francia, et dit qu'il n'en voit d'aucun autre artiste qui soient *plus belles, mieux faites et plus dévotes*. En effet, les productions de François présentent le choix et le ton de couleur du Pérugin, et se rapprochent de la manière du Bellin pour les contours, les plis et les draperies. Dans les têtes, Francia n'a pas la douceur et la grâce du premier; mais il a plus de dignité et même de variété que le second. Il les égale dans l'étude des paysages; mais il reste au-dessous d'eux dans les vues d'architecture. Cavazzoni, trompé par l'éloge de Raphaël que nous venons de citer, prétend que ce grand homme apprit du Francia sa belle manière qu'il substitua à celle du Pérugin. Cavazzoni oublie qu'à St.-Sévère de Pérouse, Raphaël a montré dans ses premiers ouvrages une touche déjà plus ferme que celle des plus belles compositions du Pérugin et du Francia. C'est plutôt sur l'exemple de *Frà Bartolomeo della Porta* et de Michel-Ange que Raphaël a pu chercher à se corriger. Quoi qu'il en soit, Raphaël aimait et estimait Francia : il entretenait avec lui une correspondance; et quand il envoya à Bologne son tableau de *Ste. Cécile*, il le pria d'y faire des corrections, s'il y trouvait des défauts. Modestie admirable chez l'Apelle moderne! Vasari dit que Francia mourut de jalousie après avoir vu la *Ste. Cécile*. Malvasia le réfute, et prouve qu'il vécut encore plusieurs années. Ce dernier ajoute cependant que Francia, quoique déjà vieux, changea de manière, sans doute pour imiter Raphaël. Ce fut à cette époque qu'il peignit et exposa dans une chambre de l'hôtel des Monnaies, ce *S. Sébastien* si fameux, qui servit longtemps de modèle à l'école de Bologne, et dont on copiait les proportions, comme les anciens copiaient la statue de Polyclète, représentant un garde des rois de Perse, qu'on ap-

pelait *la Règle*, et comme les modernes font des études de l'*Apollon* et de l'*Antinoüs*. Le Musée du Louvre ne possède qu'un tableau de François Francia : il représente *Joseph d'Arimathie*, *S. Jean* et les *trois Maries*, qui pleurent Jésus descendu de la croix, et posé sur les genoux de sa mère. Francia mourut le 7 avril 1533. — Jules Francia, son cousin, qui florissait en 1500, s'appliqua peu à la peinture. Il mourut en 1540, et fut inhumé à St.-François, à Bologne. — Jacques Francia, fils de François, mourut en 1557, et fut également enterré dans la même église. Jacques imita tellement le style de son père, qu'on ne distingue pas l'un de l'autre, si l'on examine leurs ouvrages avec peu d'attention. Jusqu'ici on avait attribué à François un beau *S. George* qui est à Bologne; mais on y a découvert récemment cette signature : *J. Francia*, 1526. Quelques-unes de ses *Madones* ont été gravées par Augustin Carrache. — Jean-Baptiste Francia, fils de Jacques, mort en 1575, a laissé à Saint-Roch de Bologne un tableau très médiocre. A—D.

FRANCIÈRE. *V.* Choiseul.

FRANCIÈRES (Jean de), *Franchières* ou *Franquières*, chevalier de Rhodes ou de St.-Jean de Jérusalem, vivait à la cour de Louis XI, et y jouissait de la réputation d'un homme instruit, puisque Naudé le cite pour prouver qu'avant le règne de François Ier. la noblesse cultivait déjà les sciences. Comme il porte le nom d'un village de l'Ile-de-France, on peut conjecturer qu'il y était né, ou du moins qu'il en possédait le fief; il était en outre commandeur de Choisy et grand-prieur d'Aquitaine. On ignore les autres détails de sa vie. Francières est auteur d'un ouvrage intitulé : *La Fauconnerie recueillie des livres des trois maistres* (Malopin, Michelin et Aymé Cassian); *ensemble le déduit des chiens de chasse*. Lallemand (*Bibliothèque des auteurs qui ont traité de la chasse*) en cite une édition de Paris, Pierre Sergent, in-4°. gothique, qu'il croit de 1511, et qui est extrêmement rare. La Fauconnerie de Francières a été réimprimée avec celle de *Guillaume Tardif; plus, la Vollerie d'Artelouche d'Alagona*, Poitiers, 1567, in-4°., fig., rare; et à la suite de *la Vénerie* de du Fouilloux, Paris, 1585, 1602, 1607, 1618, 1624 et 1628, in-4°. Cet ouvrage, dit Lallemand, a eu bien de la réputation : il annonce en effet beaucoup d'expérience, de lecture et de réflexions. Son principal mérite ne peut guère consister aujourd'hui qu'à nous rappeler les usages et la naïveté du temps où il a été composé. Le *Traité des chiens de chasse* roule « sur leur nourriture, » leur éducation, les remèdes qui » leur sont convenables, et sur leur » génération. Il n'est chose au monde » plus ridicule et plus bizarre que le » chapitre qui enseigne l'art de les » mettre en chaleur. » W—s.

FRANCIOTTI. *V.* Fozio.

FRANCIS (Philippe), littérateur du 18e. siècle, fils d'un ecclésiastique irlandais, et élevé lui-même pour l'église, se fit connaître avantageusement par une traduction complète, en vers anglais, des œuvres d'Horace, accompagnée de notes, et qui fut publiée en 1743. Elle obtint un succès mérité, vu la difficulté de l'exécution, et eut plusieurs éditions consécutives; la 7e. parut en 1765. M. Edouard Dubois, auteur de traductions en vers de Sapho, a donné, en 1807, une édition nouvelle de l'Horace de Francis, avec le texte original, les

notes du traducteur, et des notes additionnelles, 4 vol. in-12. Francis fit paraître, en 1753 et 1755, une traduction de Démosthènes, en 2 vol. in-4°. On cite aussi de lui deux tragédies, *Eugénie* (1752) et *Constantin* (1754), qui n'eurent pas beaucoup de succès. Quelques écrits politiques, qui lui furent commandés par le ministère, lui valurent des gratifications pécuniaires assez considérables, et la cure de Barrow, dans le comté de Suffolk, avec la place de chapelain de l'hôpital de Chelsea. Un écrivain anglais lui a attribué, conjointement avec son fils, les célèbres lettres de Junius; mais cette supposition a dû paraître bien absurde à ceux qui ont pu comparer le style énergique et éloquent de ces lettres avec la prose faible et sans couleur de Francis. Philippe Francis était un homme d'un caractère jovial, mais un peu adonné à l'ivrognerie. Il mourut à Bath, le 5 mars 1773, laissant un fils, sir Philippe Francis, qui a eu quelque part à ses travaux littéraires, et qui a été depuis membre du conseil suprême du Bengale. X—s.

FRANCIS (Anne), Anglaise distinguée par un esprit cultivé et même par une érudition peu enviée par les personnes de son sexe. Elle a publié quelques ouvrages de poésie, d'un ton passionné, où l'on trouve des vers heureux et énergiques, mais beaucoup d'inégalité, et un style presque constamment métaphorique, dont sa prose n'était pas exempte non plus; défaut que lui avait fait peut-être contracter la lecture des écrivains hébreux dont elle avait fait une étude particulière. Voici les titres des ouvrages de miss Francis : I. *Traduction en vers du Cantique de Salomon*, d'après l'original hébreu, avec un *Discours préliminaire*, et *des notes historiques, critiques et explicatives*, in-4., 1781. II. *Les Funérailles de Démétrius Poliorcetes*, poème, in-4°., 1785. III. *Charlotte à Werther*, épître en vers, in-4°., 1787. IV. *Poésies mêlées*, in-8°., 1790. Elle épousa depuis un ecclésiastique, nommé Bransby, et mourut le 7 novembre 1800. X—s.

FRANCISCI (Jean), médecin, né en 1532, à Ripen ou Rybe, dans le Jutland septentrional, cultiva la poésie latine avec succès. Il voyagea dans sa jeunesse, parcourut les principaux états de l'Europe, et s'arrêta en France, où il se lia d'amitié avec les personnes qui partageaient son goût pour les lettres. De retour dans sa patrie, il publia quelques pièces de vers, qui lui méritèrent le laurier poétique, et l'estime de Melanchthon, de Tycho-Brahé, de Pierre Lotichius et de plusieurs autres hommes célèbres. La réputation qu'il s'était faite comme poète, ne fut pas, ainsi que cela n'est arrivé que trop souvent, un obstacle à sa fortune. Il pratiquait la médecine avec autant de talent que de bonheur, et il fut nommé professeur de cette science à l'université de Copenhague en 1561. Il mourut en cette ville, le 4 juillet 1584, à l'âge de 52 ans. On cite de lui : I. *De oculorum fabricâ et coloribus carmen*, Wittemberg, 1556, in-8°. II. *Iter Francicum elegis descriptum, cum ejusdem epigrammatibus*, Tubingen, 1559 : c'est un voyage en Franconie; on l'a réimprimé dans l'*Hodœporicus sive itinera totius ferè orbis*, par Nicol. Reusner. Francisci a, en outre, traduit en latin plusieurs *Traités* d'Hippocrate et de Galien. W—s.

FRANCISCI (Erasme), savant littérateur, né à Lubeck en 1627, était fils de François Fix, conseiller intime du duc de Brunswick; mais les revers

de fortune qui l'accablèrent ne lui permettant pas de porter, avec honneur, le nom de sa famille, il prit, par respect pour la mémoire de son père, qu'il avait perdu de bonne heure, celui de Francisci, le seul sous lequel il soit connu maintenant. Francisci fit ses premières études avec beaucoup de succès, et s'appliqua ensuite à l'histoire et à la jurisprudence, deux sciences dans lesquelles ses progrès furent très remarquables. Un de ses oncles, homme distingué pour son savoir et sa piété, se chargea de compléter son éducation en lui faisant visiter les pays étrangers; son oncle mourut dans le voyage. Francisci continua à parcourir seul l'Allemagne et la Hollande, d'où il revint au bout de quelques années, l'esprit orné de nouvelles connaissances. Il se maria peu de temps après; et ayant voulu faire rendre compte à ses tuteurs de l'administration de ses biens, il se trouva que son riche patrimoine avait été entièrement dissipé: la dot de son épouse était entre les mains de créanciers de mauvaise foi ou insolvables; de sorte qu'après avoir joui de toutes les douceurs que donne une grande fortune, il se voyait exposé à toutes les horreurs de la misère. Accablé de chagrin, il partit avec sa famille pour Nuremberg, où il fut accueilli par le sénateur Doppelmayer, qui s'empressa de fournir à tous ses besoins avec une rare générosité. Francisci, ne voulant pas abuser des bontés de son bienfaiteur, chercha de suite à tirer parti de ses connaissances en littérature : il entra dans une imprimerie comme correcteur; et réduisant ses dépenses au strict nécessaire, il parvint à soutenir sa famille du produit de son travail. Il s'accoutuma si bien à cet état de médiocrité, qu'il ne voulut pas en changer, et qu'il refusa constamment les emplois brillants qu'on lui offrit dans la suite. Il accepta cependant, en 1683, la charge de conseiller du comte d'Hohenlohe, mais avec l'autorisation de continuer à habiter Nuremberg. Un accident qui lui fracassa les deux jambes, lui rendait d'ailleurs le déplacement assez difficile. La vie de cet homme si modeste et si désintéressé fut très-laborieuse mais tranquille; et il mourut dans de grands sentiments de piété, le 12 décembre 1694. Son oraison funèbre fut prononcée par Jean Conrad Feuerlin; elle a été imprimée en 1697, in-fol., dans un recueil de pièces du même genre. Jean Conrad Zeltner lui a consacré un article très étendu dans son *Theatrum viror. eruditor. qui typographiis laudabilem operam præstiterunt.* On trouvera, à la suite de ces deux pièces, la liste des nombreux ouvrages de Francisci : les uns, et c'est le plus grand nombre, roulent sur des matières théologiques, aujourd'hui fort peu intéressantes, et les autres sur différents points d'histoire; mais tous sont écrits en allemand, et par conséquent ne sont guère connus hors des pays où l'on parle cette langue. Nous indiquerons seulement : I. *Le Parterre* (Lust und staats Garten) *des Indes orientales et occidentales, et de la Chine;* publié sous le nom de Chrétien Minsicht. II. *La Guirlande* (Blumenpusch) *de Guinée et d'Amérique.* III. *Le Florus polonais* (Pohlnischer Florus). IV. *Théâtre* (Schaubühne) *de curiosités de toute espèce, en trois parties.* La première partie passe pour son meilleur ouvrage. V. *Vies et exploits des plus illustres voyageurs.* C'est une histoire des découvertes de nouveaux pays, tant par terre que par mer. VI. *Relation de la magie des Lapons.* Il fut aussi l'éditeur de la *Description historique et*

topographique du duché de Carniole (en allemand), Laybach, 1689, 4 vol. in-fol. Les figures en sont exactes, et cet ouvrage est estimé. W—s.

FRANCIUS (Pierre Fransz, plus connu sous le nom de), né à Amsterdam le 19 août 1645, est compté à bon droit parmi les modernes qui ont cultivé, avec le plus de succès, l'éloquence et la poésie latines : il ne négligea point pour cela, comme tant d'autres, sa langue maternelle; mais, à l'exemple des Hoogstraten, des Broekhuizen, il s'y appliqua aussi avec soin, et il a été inscrit, par l'historien de la poésie hollandaise, M. de Vries, au nombre de ceux qui ont bien mérité d'elle. (T. I, pag. 281.) Francius fit ses humanités dans sa ville natale, sous un excellent maître, Adrien Junius, dont il s'est plu à célébrer les leçons, les conseils et l'exemple, dans son discours *pro Eloquentiâ*, imprimé parmi ses *Œuvres posthumes*, p. 67. Junius, qui avait reconnu la trempe de son esprit, lui recommanda en particulier, l'étude et l'imitation d'Ovide. Francius passa ensuite à l'université de Leyde, où il s'attacha successivement aux Gronovius, père et fils (Jean-Frédéric et Jacques), l'un et l'autre guides et modèles parfaits. Après avoir fini ses études académiques, Francius voyagea en Angleterre, en France, en Italie, et fut honorablement accueilli partout; il se lia plus particulièrement à Paris avec le P. Rapin; il fut créé docteur en droit à Angers. Enfin, de retour en Hollande, il fut nommé, en 1674, professeur d'éloquence et d'histoire, et de plus, deux ans après, de langue grecque, à Amsterdam. L'université de Leyde tenta inutilement de l'enlever à sa ville natale, où il est mort le jour anniversaire de sa naissance, en 1705. On a de lui : I. *Poëmata*, Amsterd., 1672, in-12, et 1696, in-8°. Il suffit de dire, pour son éloge, qu'il fait honneur à l'école hollandaise, si remarquable en ce genre. II. *Orationes*, Amst., 1692 et 1704, in-8°. (1) III. *Specimen eloquentiæ exterioris primum*, ibid., 1697 et 1700, in-8°. IV. *Specimen eloquentiæ exterioris alterum*, ibid., 1699. C'est un double cours de déclamation; le premier, sur la harangue de Cicéron, *pro Archiâ;* le second, sur celle *pro Marcello.* Francius aimait ces exercices oratoires, auxquels l'avaient formé Junius, son premier maître, et un acteur du théâtre hollandais, nommé *Adam Karelsen.* Francius a célébré le talent extraordinaire de ce dernier, dans son discours déjà cité *pro Eloquentiâ*, p. 58 et suiv. Francius, ainsi que son maître Karelsen, à l'exemple de Démosthènes, plaçait ses disciples devant un miroir, et leur faisait remarquer le mouvement des yeux, de la bouche, de la main, du corps entier; sur quoi il a été raillé à tort par Menckenius, dans sa *Charlatanerie des savants.* Un des discours de Francius, imprimé d'abord à part, en 1696, et ensuite dans le recueil de ses *orationes*, et intitulé, *De ratione declamandi*, a été traduit en hollandais sous le titre de *Traité de la prononciation et du geste de l'orateur.* V. Il a traduit dans cette langue, de main de maître, et accompagné de notes l'*Homélie de St.-Grégoire de Nazianze sur la charité envers le prochain,* Amst., 1699, in-12. VI. Pour l'honneur de Fran-

(1) C'est dans un de ces discours, prononcé en novembre 1691, que, prenant parti dans la querelle des anciens et des modernes, il traite Perrault sans ménagement. Ce dernier, dans une lettre à Menage, insérée à la fin du tome II de son *Parallèle des anciens et des modernes*, rapporte textuellement les injures dont l'accablait le professeur hollandais, et met dans sa réponse autant d'aménité que son adversaire en avait mis peu dans sa critique.

cius et de son adversaire Jacques Perizonius, déguisé sous le nom de C. Valerius Acciuctus, il faudrait passer sous silence une querelle assez peu littéraire qui éclata entre eux, en 1696, et qui a donné lieu à quelques pamphlets. VII. Le libraire Henri Wetstein a publié à Amsterdam, en 1706, in-8°., et accompagné d'une notice biographique, *P. Francii opera posthuma* (discours et poésies), *quibus accedunt illustrium eruditorum ad eumdem epistolæ.* VIII. Ses poésies hollandaises n'ont pas été recueillies; elles ne se trouvent qu'isolées et éparses. IX. *Conjecturæ in Musei poëma de Herone et Leandro.* Jean Schrader les a publiées dans son édition de Musée, Leeuwarde, 1742, in-8°. Francius les avait écrites à la marge d'un exemplaire de l'édition de ce poème par David Whitford, Londres, 1659. Il professait sur Musée une opinion particulière. Ce poète lui semblait pouvoir être le même que Nonnus. *Voy.* la préface de Schrader, p. 15. Il avait chargé de pareilles notes marginales ses exemplaires de Lucrèce, de Quinte-Curce, des Harangues de Démosthènes, etc. P. Burman cite très fréquemment des conjectures de Francius dans ses notes sur l'Anthologie latine. M—on.

FRANCK (Jérôme, François et Ambroise), peintres flamands, nés à Hérentals, dans le 16e. siècle, étaient fils de Nicolas Franck, que l'on croit avoir été peintre. Ils étudièrent leur art sous *Franc-Flore*, et tous trois se distinguèrent par leur talent. — Jérôme, appelé en France, peignait avec succès le portrait et l'histoire : il fit à Paris plusieurs ouvrages estimés, entre autres, un tableau de *la Nativité*, daté de 1585, qu'on voyait au grand autel des Cordeliers. Henri III le nomma son premier peintre de portraits. Nonobstant cette faveur, il quitta Paris, passa quelque temps en Italie, et revint s'établir à Anvers, où, succédant à la réputation de Franc-Flore, que la mort venait d'enlever, il vit se réunir à lui tous les élèves de ce peintre célèbre. La manière de Jérôme Franck se rapproche de celle de son maître : on préfère ses grands tableaux à ses petits, pour le mérite de la composition et de l'exécution; les sujets en sont presque tous tirés de l'Ecriture sainte et de l'Histoire romaine. On cite, comme un de ses meilleurs ouvrages, le tableau de *St. Gomer*, placé dans une chapelle de Notre-Dame d'Anvers. — François Franck, dit *le Vieux*, a mérité aussi d'être rangé parmi les bons artistes de son temps : on peut en juger par son tableau de *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, qui se voit à Notre-Dame d'Anvers, et qui passe pour son chef-d'œuvre. Ses ouvrages les plus estimés existent en Flandre et dans les galeries de Dresde et de Vienne. Les particularités de sa vie sont peu connues; il fut reçu dans la communauté des peintres d'Anvers, en 1561. On le croit père de François Franck, dit *le Jeune*, et de Sébastien Franck. Il parvint à une extrême vieillesse; mais l'époque de sa mort est incertaine. — Ambroise, le plus jeune des Franck, s'acquit une plus grande réputation que ses frères dans le genre de l'histoire. Plusieurs grands ouvrages placés à Notre-Dame d'Anvers, et surtout *le Martyre de St. Crépin et de St. Crépinien*, confirment cette supériorité. — Sébastien Franck, fils de François, dit *le Vieux*, né vers 1573, fut élève de Van-Ort, et peignit avec succès le paysage et les batailles. Une bonne couleur, une touche légère, font le mérite principal de ses ouvrages : il

rendait fort bien les chevaux, et disposait agréablement ses figures. On voit dans les galeries de Munich et de Vienne quelques tableaux qui font honneur à ce maître. Il vécut longtemps à Anvers, et il passe pour avoir eu deux fils, l'un, Gabriel Franck, qui fut directeur de l'académie de cette ville en 1634; et l'autre, Jean-Baptiste Franck, qui suivit les traces de son père, mais étudia en même temps la manière de Rubens et de Van-Dyck, et varia le genre de ses productions : les plus recherchées étaient ses représentations de cabinets, ou galeries ornées de peintures. On y admirait le goût et l'adresse avec lesquels il rendait tous les maîtres qu'il avait voulu imiter. — François Franck, dit *le Jeune*, frère de Sébastien, naquit à Anvers en 1580 : élève de son père, et imitateur de sa manière, il le surpassa en peu de temps. Il voyagea d'abord en Allemagne, puis en Italie, et s'arrêta principalement à Venise, pour y étudier les grands peintres de ce pays, dont le coloris le séduisait. Les fêtes du carnaval fixèrent son attention, et occupèrent son pinceau, de préférence à d'autres sujets plus relevés; mais il sut rendre, avec une finesse et une vérité surprenantes, les scènes variées de ce genre. De retour dans sa patrie, il se livra tout entier à l'histoire, qu'il traita le plus souvent en petit, d'une manière vive, facile et ingénieuse : on lui reproche seulement un peu de désordre dans ses compositions; mais ce défaut est racheté par le mérite de sa couleur, et par la délicatesse de sa touche. Son tableau pour la chapelle des Quatre-Couronnés à Notre-Dame d'Anvers, dont le sujet est tiré des Actes des Apôtres, lui fit une grande réputation. Il travailla beaucoup, fut admis dans la communauté des peintres d'Anvers en 1605, et mourut dans cette ville en 1642. Le musée du Louvre possédait trois de ses tableaux, représentant, le premier, *la Fortune dispensant les biens et les maux;* le deuxième, *le Christ entre les larrons;* le troisième, *la Vierge, St. Joseph* et *le Sauveur du monde*, dans un médaillon ovale, entouré de fleurs peintes par Daniel Seghers, dit *le Jésuite d'Anvers.* — Constantin Franck, issu de la famille des précédents, et né à Anvers en 1660, fut peintre de batailles : il dessinait bien la figure, et surtout les chevaux; mais il manquait de chaleur, et tombait dans la sécheresse. Cependant on loue sans restriction un tableau de ce peintre, représentant *le Siége de Namur*, par Guillaume III, roi d'Angleterre. Cet ouvrage, plein de vérité, d'une touche libre et vigoureuse, aurait assuré la gloire de son auteur, s'il avait fait briller le même talent dans ses autres productions : mais, s'étant marié richement, il négligea la peinture, et en fut puni; car il mourut pauvre. Il avait été directeur de l'académie d'Anvers en 1695. — On compte encore parmi les peintres un Franck, appelé Laurent, qui fut le maître et le beau-père de Francisque Milé. On le dit natif d'Anvers, d'où il vint s'établir à Paris. La conformité du nom, du genre et de la manière de la plupart de ces maîtres, fait souvent confondre leurs ouvrages, qui sont en général moins recherchés qu'autrefois, malgré leur mérite réel : on s'accorde à donner la préférence à ceux de Franck le jeune, que les connaisseurs regardent comme le plus habile de cette famille d'artistes.

V—T.

FRANCK DE FRANCKENBERG (Bernard), né à Inspruck, moine

bénédictin, fut d'abord bibliothécaire de St.-Gall, et devint, en 1743, prince-abbé de Disentis, dans le pays des Grisons. Il est mort en 1765, à l'âge de 70 ans. Il a dressé le catalogue de la bibliothèque de St.-Gall, qui n'a pas été imprimé. Il a publié : I. Une savante Dissertation (*Dissertatio critico-historica de Notkero Labeone, tertio autore theotiscæ Paraphraseos Psalterii*), qui se trouve dans le Recueil de Schilter, *Thesaurus antiquitatum teutonicarum.* (*V.* Notker.) II. Une Lettre italienne au cardinal Quirini, sur l'avalanche qui a détruit le village de Rueras dans les Grisons, datée du 25 mars 1749, 12 pag. in-fol. Quelques lexicographes, entre autres, Haller et Adelung, trompés par le double nom, ont fait deux personnages de Franck et de Franckenberg. M—N—D.

FRANCK ou FRANKE (Jean-Michel), bibliothécaire du comte de Bunau (*V.* Bunau), et ensuite de la bibliothèque électorale de Dresde, né en 1717 à Ebersbach, près de Grossenhayn, en haute Saxe, mort le 19 juin 1775, a rédigé le *Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ*, Leipzig, 1750-56, 3 tomes en 7 vol. in-4°., ouvrage précieux qui malheureusement n'est pas fini. Le tom. Ier., divisé en trois volumes, comprend les livres saints, les auteurs grecs, les auteurs latins anciens, les auteurs judaïques et mahométans, les polygraphes en latin, italien, espagnol, français, allemand, anglais; l'histoire littéraire en général, et en particulier l'histoire des sciences et arts, l'histoire des bibliothèques et les catalogues, l'histoire des écoles, académies, sociétés littéraires; l'histoire particulière des savants (partie à laquelle renvoie si fréquemment l'*Onomasticon* de Saxius); les mélanges littéraires, les méthodes des études; les grammairiens et philologues, les épistolaires, les rhéteurs et orateurs, les poètes : à la fin du troisième volume est une table des auteurs, une des anonymes et une des matières. Le tome II est consacré à l'histoire en général, la cosmographie, la géographie, la généalogie, l'art héraldique, la chronologie, les auteurs d'histoire universelle; l'histoire ancienne, grecque, romaine et byzantine; les antiquités et la numismatique : une table triple termine aussi ce volume. Le IIIe. tome, divisé en trois volumes, est consacré à l'histoire ecclésiastique, et à tout ce qui s'y rapporte, tel que les pères, les conciles, les hérésies, etc.; le tout terminé par une triple table. Les titres des ouvrages sont fidèlement transcrits dans ce Catalogue. Le rédacteur a eu l'attention de rapporter, non seulement les dates, le format et le nombre des volumes, mais encore les noms des villes et des libraires : sous ces rapports, c'est un guide sûr. A chaque auteur, à chaque article, Franck ne s'est pas contenté d'indiquer les éditions complètes; il donne aussi les éditions des parties détachées, les traductions, dissertations, critiques, défenses auxquelles chaque ouvrage a donné naissance : ce travail ne se borne pas aux pièces de ce genre imprimées séparément; il s'étend à celles qui se trouvent dans les journaux et collections que possédait la bibliothèque Bunau. Le tome IV devait contenir les historiens d'Italie et d'Allemagne; les tomes V et VI, ceux d'Espagne, de France, d'Angleterre et des autres pays : les tomes suivants eussent été consacrés aux philosophes, aux théologiens, aux jurisconsultes, aux médecins. Franck avait publié, dès 1748, un *Specimen Catalogi*

bibliothecæ Bunavianæ, Leipzig, in-4°., et avait donné, vers la même époque, une Dissertation en allemand, sur la nécessité de perfectionner la géographie. A. B—r.

FRANCK (Simon), prêtre, et poète latin, naquit à Jemeppe, village près de Liege, en 1741, et fit ses études avec distinction dans cette ville. Après qu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, il entra dans l'état ecclésiastique, et prit les ordres. Il cultivait avec succès la poésie latine, pour laquelle la nature lui avait donné d'heureuses dispositions et du talent. Parmi les pièces sorties de sa plume, on cite avec éloge: I. Un *Poëme épique sur l'établissement de la religion chrétienne au Japon*, où se font remarquer, dit-on, des épisodes intéressants et bien amenés, de belles images, des comparaisons heureuses, et de très beaux vers. II. Une ode *In impios sæculi nostri scriptores*. Ces deux pièces ont été insérées dans le recueil intitulé, *Musæ Leodienses*, Liége, 1761 et 1762, 2 vol. in 12. Le poème épique sur l'établissement du christianisme au Japon a aussi été imprimé à la suite de *la Vie de St. François Xavier, par le père Bouhours*, édition de Liége, 1782. Franck, ecclésiastique plein de piété et d'amour pour les devoirs de son état, ne bornait pas ses occupations au culte des muses. Son zèle lui faisait remplir, avec la plus louable ardeur, les fonctions du saint ministère. Il s'était principalement dévoué à celles qui ont pour objet la visite des malades, et les soins spirituels à leur rendre. Il fut victime de sa charité à la fleur de son âge, et mourut en 1772, ayant à peine trente-un ans, d'une maladie contagieuse qu'il gagna en portant à des personnes qui en étaient attaquées, les secours de l'Eglise. — Franck ou Franco (Dom Placide), bénédictin de l'abbaye de Gastern, s'est fait connaître par ses prédications, et par la publication, en 1726 et 1727, de deux vol. in-fol. de *Sermons sur tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année*, recueil que l'on peut regarder comme une espèce de *Bibliothèque des prédicateurs*. L—y.

FRANCK. *Voy.* Franke.

FRANCKE (Salomon), poète allemand, et habile antiquaire, né à Weimar, en 1659, était secrétaire du consistoire supérieur dans sa patrie; il remplit avec distinction la place de conservateur des antiques du duc de Weimar, et publia le catalogue des médailles les plus rares de son cabinet, sous le titre suivant: *Nummo-phylacii Vilhelmo-Ernestini quod Vinariæ fulget, rariores bracteati numique figuris æneis expressi, breviterque explicati*, Weimar, 1723, in-fol. Il avait publié en allemand: I. Deux recueils de poésies, Amsterdam, 1697, in-4°., et Iena, 1711, in-8°. II. Sous le nom de Cléander, *le Secrétaire de cabinet, ou Introduction au style de la chancellerie*, 3 part. in-8°., Iena, 1710; 3e. édit. 1726. III. Une traduction de Phèdre, ibid., 1716, in-8°. — Francke (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né vers la fin du 17e. siècle, s'est acquis une réputation très étendue par son érudition, son esprit de critique, et le zèle avec lequel il a concouru à accroître le goût des bonnes études dans sa patrie. On connaît de lui les ouvrages suivants: I. *Bibliothèque mélangée* (en allemand). Francke fut le principal collaborateur de ce journal, auquel coopérèrent plusieurs savants très estimables; il en a paru vingt-une livraisons, formant douze tomes in-8°., Halle, 1718 et ann. suiv. II. *Bibliotheca academica*,

quâ disputationes, orationes et programmata, hoc anno vel primùm edita, vel recusa, recensentur, Halle, 1718, in-4°., douze livraisons. C'est un recueil des pièces lues dans les différentes universités d'Allemagne, et qui, à raison de leur peu d'étendue, étaient exposées à être perdues. III. *Bibliotheca novissima observationum ac recensionum*, Halle, 1728, in-4°. Il n'a été publié qu'onze livraisons de ce journal, qu'il rédigeait en société avec J. Gottlb. Heineccius, J. H. Schulze, et J. H Kromaier. IV. *Vitæ tripartitæ jurisconsultorum veterum à Bern. Rutilio, Joh. Bertrando et Guill. Grotio conscriptæ*, Halle, 1718, in-4°. Cette édition, due aux soins de Francke, est la première où ces trois historiens soient réunis : elle a sur les autres l'avantage d'une meilleure division dans les matières ; et elle est en outre enrichie d'une savante préface, et de tables très amples qui en rendent l'usage commode. V. *Institutiones juris cambialis*, Leipzig, 1721, in-8°.; Francfort, 1751, 2 vol. in-8°., ouvrage très estimé. Il est l'éditeur de l'excellente édition de Sigonius *De antiquo jure populi Romani*, publiée à Leipzig et à Halle, 1718, deux tom. in-8°., avec une dissertation fort curieuse et fort estimée de Thomasius, *De usu vario studii antiquitatum in primis in studio jurisprudentiæ*.

W—s.

FRANCKE. *Voy.* FRANKE.

FRANCKENAU. *Voy.* FRANK.

FRANCKENBERG (ABRAHAM DE), gentilhomme allemand, né à Ludwigsdorf, dans la principauté d'Oels, en Silésie, en 1593, s'infatua des principes de Paracelse, et refusa tous les emplois qui lui furent offerts par son souverain, afin de se livrer entièrement à sa passion pour les sciences occultes. Il passa la plus grande partie de sa vie dans son château de Ludwigsdorf, uniquement occupé d'expériences alchimiques, et y mourut en 1652, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits les uns en latin, les autres en allemand, mais tous si peu intelligibles, qu'on ne doit pas être surpris qu'ils soient tombés dans l'oubli. On se bornera à citer les suivants : I. *Vita veterum sapientum*. II. *Nosce te ipsum*. III. *Notæ mysticæ et mnemonicæ ad Bechinas olam, sive examen mundi Rabbini Jedaia Happennini*, anno christi jubilæo 32, æræ vulgaris 1650, 1673, in-8°., rare. IV. *Raphaël* ou *artz-engel*, Amsterdam, 1676, in-4°. C'est l'explication des passages de la Genèse relatifs aux anges. V. Une *Vie* de Jacob Boehm, imprimée à la tête du recueil des œuvres de ce mystique allemand, dont Franckenberg était un des plus zélés disciples. VI. *Gemma magica*, Amsterdam, in-8°. Sur le titre de la plupart de ses écrits il prend le nom de *Franciscus Montanus*.

W—s.

FRANCKENBERG (BERNARD DE). *Voy.* FRANCK.

FRANCKENSTEIN (VALENTIN FRANCK DE), historien allemand, conseiller intime et comte de la nation saxonne en Transsylvanie, né à Hermanstadt, en 1643, et mort le 27 septembre 1697, ne nous est guère connu que par l'ouvrage suivant : *Breviculus originum nationum et præcipuè saxonicæ in Transylvaniâ, cum nonnullis aliis observationibus ad ejusdem jura spectantibus, è ruderibus privilegiorum et historiarum desumptis*, Hermanstadt, 1696, in-12 ; traduit en allemand la même année, par J. Friderici, et plusieurs fois réimprimé à Colmar, à Helmstadt et à Dantzig. Cet ouvrage ne manque pas d'érudition ; mais on lui reproche

trop de concision, et trop de vague dans les citations. L'auteur fait remonter au règne de Geysa II l'établissement de la nation des Saxons en Transylvanie. Il avait fait ses études à Altdorf, où l'on a imprimé, en 1666, sa dissertation académique *De æquitate*. Czwittinger lui attribue aussi un ouvrage de pyrotechnie. — FRANCKENSTEIN (Michel-Adam Franck de), autre historien, peut-être de la même famille que le précédent, naquit en 1657, à Prague, où son père exerçait une charge de magistrature. Entré à treize ans dans l'ordre des jésuites, il en sortit ensuite, se maria, s'adonna aux lettres, à la poésie, et surtout à l'histoire de sa patrie, et à la généalogie des principales familles de Bohême. Il passait dans son temps pour le meilleur latiniste de Prague, tant en vers qu'en prose; et l'on mettait fréquemment sa plume à contribution pour les fêtes publiques et les discours d'apparat. Il mourut dans cette ville en mars 1728. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue les suivants: I. *Syntagma historico-genealogicum de ortu atque progressu domûs comitum atque baronum Woraczicz kiorum*, Prague, 1708, in-fol. Les auteurs des *Acta eruditorum* en louent le plan et l'exactitude, et vantent beaucoup l'érudition de l'auteur. II. *Sphinx in familiam baronis de Wunschwitz*. Il a aussi été l'éditeur des *Epistolæ mathematicæ* du P. Augustin de Sainte-Marie, qu'il a enrichies de notes. W—s.

FRANCKENSTEIN (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), né à Leipzig en 1621, fut professeur d'histoire à l'université de cette ville, et y mourut en 1679. Il s'était acquis une réputation très étendue en Allemagne, par son savoir. On connaît de lui: I. *Ἐκλογὴ macularum solarium*, Leipzig, 1641, in-4°. II. *Disputatio de novo anno*, ibid., 1673, in-4°. III. *De ærario populi romani*, imprimé séparément, et inséré ensuite par Grævius dans ses *Dissertationes historico philologicæ*. On lui doit encore une bonne édition de l'histoire de Benjamin Priolo: *Ab excessu Ludovici XIII ad sanctionem pacis*, Leipzig, 1669, in-8°.; 1686, in-8°. L'édition de Leipzig, dit Bayle, est préférable à toutes les autres: on y trouve quelques lettres que l'auteur avait supprimées dans l'édition de Charleville, et de fort bonnes tables alphabétiques; outre cela, des notes bien instructives et bien curieuses. L'édition que Bayle donne ici pour être de Charleville, porte effectivement au frontispice le nom de *Carolopolis*; mais on sait qu'elle a été imprimée à Paris par Frédéric Léonard. — FRANCKENSTEIN (Christian-Godefroi), fils du précédent, jurisconsulte et avocat au consistoire, né en 1661, mort à Leipzig sa patrie, le 26 août 1717, a laissé quelques ouvrages peu connus hors de l'Allemagne, et dont aucun ne porte son nom. On cite, entre autres, une *Continuation de l'Introduction à l'histoire de Pufendorf; une vie de la reine Christine de Suède* (traduite du français); et *une histoire des 16e. et 17e. siècles*, publiée à Giessen, contre son intention, par Emmanuel Weber, sous le nom de Lévin d'Ambeer. Ce ne sont que des compilations très médiocres. W—s.

FRANCKENSTEIN (JACQUES-AUGUSTE), fils de Christian-Godefroi, naquit à Leipzig, le 27 décembre 1689. Après avoir fait ses premières études sous la direction de son père, il suivit les cours d'humanités et de philosophie au gymnase de St.-Nicolas, et s'appliqua ensuite à la jurisprudence. Il fut reçu maître-ès-arts

en 1713, lut à l'académie, en 1715, deux dissertations, *De titulo fraternitatis*, et ouvrit chez lui une école de droit public, qui fut très fréquentée : il prit le doctorat à Erfurt, en 1719, et y soutint publiquement une thèse *De usu albinagii in Germaniâ*, que les juges du concours trouvèrent excellente. Deux ans après, on lui offrit la chaire de droit public dans sa patrie; et il en prit possession le 10 septembre 1721, par un discours *De legationum jure dubio*. Le duc d'Anhalt l'ayant nommé son conseiller-aulique, il se rendit près de ce prince; mais la vie de la cour ne pouvant s'accommoder à ses goûts, il sollicita la permission de revenir à Leipzig, où il se consacra entièrement à l'instruction de la jeunesse. Le duc de Saxe lui accorda, en 1732, une pension, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort le 10 mai 1733, à l'âge de quarante-sept ans. Outre les dissertations déjà citées, on en a de lui plusieurs : *De dolo in bellis licito*, Leipzig, 1721, in-4°.; *De collatione bonorum; De juribus Judæorum singularibus in Germaniâ; De thesauris; De prærogativis domûs Austriacæ; De prosopolipsiâ; De rigore pœnarum militarium per æquitatem temperando; De feudo in pecuniâ constituto; De locatione jurisdictionis.* Parmi ses autres ouvrages, on distingue : I. *Theatrum historicum Britanniæ, Lusitaniæ et Helvetiæ*, Halberstadt, 1723, 1724, 1725, 3 vol. in-8°. II. *Notæ ad Benzonis vitam Henrici IV imperatoris*, insérées dans les *Scriptor. rerum suevicarum* de Mencken. III. *Præfationes et notitiæ statuum ad Gundlingii Collegium politices.* IV. *Meditationes de titulo magni sigilliferi in Thuringiâ*, dans le *Die Vermitsch. Biblioteck*, XXI part. Franckenstein a en outre continué le journal de jurisprudence (*Enunciata Juris*) de Putoneus, et en a publié la suite, du 9°. au 14°. volume; il a été aussi, pendant seize ans, l'un des rédacteurs des *Acta eruditorum*. Son eloge a été imprimé dans le *Supplément* de ce journal, tome Ier. * W—s.

FRANCKLIN (Thomas), littérateur anglais, né à Londres vers 1720, était fils d'un imprimeur de cette ville. M. Pulteney, depuis lord Bath, intéressé dans un papier anti-ministériel intitulé *l'Artisan* (the Craftman), que publiait le père de Francklin, l'engagea à faire étudier son fils, promettant de fournir à son entretien; ce qu'il oublia cependant ensuite. Thomas Francklin fut envoyé à l'université de Cambridge, où il prit les ordres; il publia quelques traductions d'auteurs classiques, et fut nommé professeur de langue grecque en 1750. A la suite d'une traduction de Sophocle, en 2 vol. in-4°., qu'il donna au public en 1759, se trouvait une dissertation sur la tragédie ancienne, où Murphy était cité d'une manière injurieuse. Celui-ci en exprima son ressentiment dans une épître en vers adressée à Samuel Johnson, et dont l'effet fut tel que son antagoniste crut devoir demander justice aux tribunaux; ce qui jeta beaucoup de ridicule sur Francklin, qui s'était fait d'ailleurs de nombreux ennemis par son caractère difficile. Churchill dit de lui, dans la *Rosciade*, qui, à la vérité, n'est qu'une satire, « qu'il dépérissait d'envie de tous les » succès qui n'étaient pas les siens.» Il fit cependant sa paix avec Murphy. Il traduisit trois tragédies de Voltaire, *Oreste*, *Electre* et *le Duc de Foix*, sous le titre de *Matilde*, et les fit représenter, mais sans faire mention de l'auteur original. Il avait également traduit *le Comte de Warwick* de La-

harpe, qu'il fit jouer, avec beaucoup de succès, à Drurylane, et comme son propre ouvrage. Ses autres productions sont la traduction des *Epîtres de Phalaris*, in-8°., 1749; celle du Traité de Ciceron *sur la nature des Dieux*, avec des notes philosophiques, et des recherches sur l'astronomie et l'anatomie des anciens, imprimée pour la deuxième fois in-8°., en 1775; *la Traduction*, poème, 1755; un volume de *Sermons* estimés *sur les Devoirs relatifs; Lettre à un évêque sur les prédications* (*lectureship*), 1768, morceau où brille éminemment ce que les Anglais appellent l'*humour*; le *Contrat*, farce jouée en 1776, mais sans succès; la traduction des *ouvrages de Lucien*, 2 vol. in-4°., 1780. Son nom a été attaché, avec celui de Smollett, à une traduction des *OEuvres de Voltaire*, à laquelle on suppose qu'ils n'eurent que très peu de part. Il avait été nommé, en 1758, ministre de Ware et de Thunbridge, dans le comté de Hertford, chapelain du roi en 1767, et en 1776 ministre de Brasted, dans le comté de Surrey. Il mourut à Londres le 15 mars 1784. On publia, l'année suivante, deux autres volumes de sermons de sa composition. X—s.

FRANCKLIN. *Voy.* FRANKLIN.

FRANCO, de Liége. *Voy.* FRANKON.

FRANCO (BATTISTA), dit Semolei, peintre, maître du Baroccio, naquit à Venise, en 1498. Il avait étudié à Rome, et passait pour un des imitateurs les plus passionnés de Michel-Ange. Il exagéra d'abord le style de ce grand maître, et il parut pesant et désordonné; mais, à Urbin, à Osimo, où il travailla en 1547, à Bologne et à Venise, il se montra plus sage dans ses imitations, et acquit un coloris plus fort que celui des artistes qui suivaient l'école florentine. En 1556, on lui confia la peinture de quelques fresques de la bibliothèque de St.-Marc à Venise; il y représenta la fable d'Actéon. On sait qu'il mourut en 1561. Il est regardé comme un des premiers artistes du troisième ordre. Il a gravé un grand nombre de sujets pieux d'après Raphaël; une *Bacchanale* d'après Jules Romain, et le *Déluge* d'après Caravage. Ses estampes sont marquées des initiales B. F. V. A—D.

FRANCO (NICOLAS), savant littérateur, poète satirique et licencieux, naquit à Bénévent, vers 1515, ou plutôt vers 1505 (1). Après avoir probablement fait ses premières études sous son père, qui était maître d'école, il en fit de plus fortes, soit à Bénévent même, soit à Naples, et se rendit très savant dans les langues grecque et latine. Il donna de bonne heure, à Naples, des preuves de son penchant à la satire; il y attaqua des auteurs et des poètes alors en crédit, et se fit tant d'ennemis, qu'il fut obligé de quitter cette ville en 1536, et de se réfugier à Venise, auprès de son digne ami, le trop fameux Pierre Arétin. Celui-ci était fort ignorant, et travaillait, pour vivre, à des ouvrages qui exigeaient de l'érudition. (*Voyez* Pierre ARÉTIN.) Franco en eut pour lui, et se vanta, dans la suite, d'être l'auteur de plusieurs livres qui avaient paru sous le nom de l'Arétin. L'Arétin

(1) Cette incertitude sur l'époque de sa naissance vient de la date d'un de ses ouvrages (le dialogue *delle Bellezze*, imprimé a Casal en 1542. On y lit au bas du portrait de l'auteur : *Æt. an. XXVII* : ce qui suppose qu'il était né en 1515. Mais parmi ses lettres, imprimées en 1539, il y en a plusieurs adressées au roi François Ier., au duc et a la duchesse d'Urbin, et a d'autres grands personnages, sous la date de 1531. Or, s'il n'avait eu que vingt-sept ans en 1542, il n'en aurait eu guere plus de quinze en 1531; et il n'est pas croyable qu'a cet age il pût entretenir de telles correspondances. Il paraît donc qu'il y a erreur dans la date du portrait; qu'il faut lire *Æt. ann. XXXVII*, au lieu de *XXVII*, et qu'ainsi Franco était né vers 1506.

le nia constamment ; mais, comme le dit très justement Tiraboschi, entre deux hommes de cette espèce, dont l'un donne un démenti à l'autre, il est trop difficile de choisir. Cette amitié ne pouvait durer long-temps. L'Arétin publia, en 1537, le 1er. volume de ses Lettres, qui eut un très grand succès. Franco en fut jaloux ; il publia les siennes, en 1539, dans le même format que celles de l'Arétin ; leur amitié était déjà refroidie : la dernière lettre de ce volume, adressée *à l'Envie*, parut à l'Arétin le lui être à lui-même ; il éclata contre Franco, qu'il diffama dans des lettres rendues publiques, et qui lui répondit sur le même ton. Après cet éclat, Franco, ne se croyant plus en sûreté à Venise, en partit pour venir en France ; mais il s'arrêta en Piémont, et séjourna quelque temps à Casal, où il publia, sous la date de Turin, 1541, ces infames sonnets contre l'Arétin, auxquels il donna le nom de *Priapée*. Il y fut cependant protégé par le gouverneur de cette province, et reçu membre de l'académie des *Argonautes*, qui avait alors beaucoup de célébrité. Il se rendit ensuite à Mantoue ; et, quoiqu'on y eût imprimé quelques-unes de ses poésies *maritimes*, composées pour l'académie des Argonautes, il fut réduit, par la misère, à tenir une école d'enfants. A Rome, où il se transporta sous le pontificat de Paul IV, il osa faire imprimer un commentaire latin sur la *Priapée* attribuée à Virgile : il l'avait fait long-temps auparavant, puisqu'il en parlait en 1541, dans une épître à son imprimeur, qui accompagne sa Priapée italienne, comme d'un ouvrage fini et prêt à paraître. Le savant La Monnoie s'est donc trompé en disant, dans ses notes sur Baillet, tome IV, édit. de 1722, page 385, que Franco s'était avisé, étant déjà vieux, de commenter les Priapées. L'édition de ce commentaire, et même le manuscrit, furent saisis et jetés au feu par ordre de Paul IV ; et, sans la mort de ce pontife, l'auteur n'eût pas échappé à des peines plus graves. Sous le pontificat de Pie IV, Franco, soutenu, dit-on, par la puissante protection du cardinal Morone, continua d'exercer la licence de sa plume, surtout contre la mémoire de Paul IV. Pie V, qui a été mis au rang des saints, eut moins de patience : il fit mettre Franco en prison ; et, pour mettre enfin un terme à tant d'audace, il le fit pendre publiquement en 1569. On donne comme un des motifs de cette punition, que Franco, loin d'être rendu sage par sa captivité, inscrivit sur des latrines que Pie V avait fait bâtir, ce distique latin :

Papa Pius quintus ventres miseratus onustos,
Hocce cacatorium (1) nobile fecit opus.

Mais il vaut mieux voir dans ce supplice, ordonné par un si saint pontife, une vengeance trop sévère des mœurs publiques, que l'effet d'un ressentiment particulier. Quoi qu'il en soit, les ouvrages connus de cet auteur se réduisent aux neuf articles suivants : I. *Tempio d'Amore*, Venise, 1536, in-4°. C'est un petit poème en 33 octaves, dédié *alla Signora Argentina Rangona*, suivi de deux *Canzoni* et de sept *Madrigali* du même auteur. II. *Il Petrarchista, nel quale si scuoprono nuovi secreti sopra il Petrarcha, e si danno a leggere molte*

(1) Ménage, en citant ce distique (*Menagiana*, tom. II, pag. 358), se moque avec raison de la faute de quantité que l'auteur a commise en faisant brève la troisième syllabe du mot *Cacatorium*, qui est longue ; en effet, c'est la seconde qui est longue dans ce vers. Cette faute est venue de l'habitude défectueuse qu'ont les Italiens de prononcer le latin à l'italienne, de placer l'accent dans un mot latin sur la même syllabe où il se place dans le mot italien correspondant, et de faire longues, en lisant les vers latins, toutes les syllabes sur lesquelles tombent cet accent.

lettere che il medesimo Petrarcha in lingua Toscana scrisse a diverse persone, Venise, Giolito, 1539, 1541 et 1543, in-8°. Ce dialogue, entre deux interlocuteurs que l'auteur appelle Coccio et Sannio, contient des choses qui pourraient paraître curieuses, si elles avaient quelque authenticité, telles surtout que des lettres italiennes de Pétrarque à *Madonna Laura;* mais, outre le peu de confiance qu'inspire un tel éditeur, il écrivit lui-même à François Alunno, en lui envoyant son *Petrarchista* : « Quoique tout ce que j'y ai mis soit » un songe, vous le regarderez comme » une vision à cause de votre amitié » pour moi. » Ce dialogue fut réimprimé dans le siècle suivant, avec un autre du même genre et sur le même sujet, sous ce titre commun : *Li due Petrarchisti, dialoghi di Niccolò Franco e di Ercole Giovannini, ne' quali con vaga disposizione si scuoprono bellissime fantasie sopra il Petrarcha*, Venise, Barezzi, 1623, in-8°. III. *Le Pistole volgari di Niccolò Franco*, Venise, 1538, 1541, in-8°. IV. *Dialogo dove si ragiona delle Bellezze*, Casal, 1541; Venise, 1542. V. *Dialoghi piacevoli*, Venise, Giolito, 1542, in-8°.; 1554, 1559, in-12. (*V.* G. Chapuis.) VI. *La Priapea*, Turin (Casal), 1541, in-8°.; 1546, *idem;* réimprimée deux ans après avec les *Rime* dirigées comme *la Priapea*, et avec la même indécence et la même fureur, contre l'Arétin, sous ce titre : *Delle rime di M. Niccolò Franco contro Pietro Aretino e della Priapea del medesimo, terza edizione, colla giunta di molti sonetti nuovi*, etc..... *Con grazia e privilegio Pasquillico*, 1548, in-8°. Les *Rime* contiennent 257 sonnets contre l'Arétin, dans un style dont l'Arétin lui-même aurait eu peine à égaler la virulence et l'obscénité; suit un *Capitolo* ou chapitre satirique, intitulé : *Il Testamento del delicato*. La *Priapea* vient ensuite, et comprend les 175 sonnets contre l'Arétin, qui avaient déjà été imprimés deux fois. Ces trois éditions sont devenues presque également rares. Molini a fait réimprimer la *Priapea* avec le *Vendemmiatore* du Tansillo, à Paris, 1790, sous cette fausse date : A Pe-King, *regnante Kien-Long, nel* XVIII *secolo*, in-8°. L'avis de l'éditeur, mis en tête de ce volume, est de l'abbé de St.-Léger (1). VII. *La Philena, istoria amorosa*, Mantoue, Ruffinelli, 1547, in-8°. Cette Histoire amoureuse est prodigieusement ennuyeuse; c'est un roman en 12 livres, et un volume de 468 feuillets, ou 936 pages, dont il est absolument impossible d'achever la lecture. VIII. *Dialoghi maritimi del Bottazzo, ed alcune Rime maritime di M. Niccolò Franco*, Mantoue, Ruffinelli, 1547, in-8°. IX. On avait toujours ignoré que Franco eût traduit l'Iliade d'Homère, en vers italiens et en octaves. On retrouva, vers 1711, cette traduction, écrite de la main même de l'auteur; et ce manuscrit passa dans la bibliothèque particulière du pape. C'est ce que nous apprend un paragraphe du *Giornale de' Letterati d'Italia*, t. VI, in-12, Venise, 1711, pag. 532. Depuis un siècle que cette traduction est placée dans la bibliothèque pontificale, il ne paraît pas que personne s'en soit oc-

(1) A la fin d'un exemplaire que je possède de la Bibliothèque de Haym, qui appartenait à l'abbé de St.-Léger, et qui est chargé de ses notes, se trouve une notice sur les *Rime* et la *Priapea* de Franco, tirée en plus grande partie de la Bibliothèque française de l'abbé Goujet; une note de la main de St.-Léger, écrite au bas d'une des pages où il est question de la *Priapea*, est ainsi conçue : « Molini l'a fait réimprimer à Paris en 1790, etc. » C'est moi qui, à la prière de ce libraire, ai fait » l'*Avis de l'éditeur*. S. L. »

cupé, et qu'on ait eu la curiosité de savoir ce que ce pouvait être que l'auteur de l'Iliade traduit par l'auteur de la *Priapea*. G – É.

FRANCO (Pierre), célèbre chirurgien pour l'opération de la taille et l'enseignement de l'anatomie, naquit à Turriers, près de Sisteron, en Provence, dans le 16e. siècle. Il passa de bonne heure en Suisse, où il enseigna l'anatomie successivement à Fribourg et à Lausanne. Il avait précédemment exercé la chirurgie dans la ville de Berne, pour laquelle il fit plusieurs préparations anatomiques. Franco passe pour avoir, le premier, pratiqué l'opération de la taille, par le procédé du haut appareil (*V.* Covillard). Il est du moins le premier écrivain qui en ait fait mention. Il se rendit célèbre dans toute l'Europe, par une opération de ce genre faite à Lausanne, en 1560, sur un enfant qui avait dans la vessie un calcul qui, vu sa grosseur, n'avait pu être extrait par les procédés usités. L'opération pratiquée par Franco, éclaira un point de médecine fort important : elle prouva que les plaies de la vessie, faites à la partie supérieure de ce viscère, ne sont pas essentiellement mortelles, ainsi que l'avait cru Hippocrate, puisque l'enfant calculeux, de Lausanne, avait été guéri. La méthode du haut appareil, quoique généralement abandonnée par les chirurgiens modernes, qui trouvent moins d'inconvénient au procédé par l'appareil latéral, n'en est pas moins une découverte fort utile, parce qu'il est des cas où il est avantageux d'y avoir recours. L'époque de la mort de Franco n'est indiquée par aucun biographe. Voici le titre des ouvrages qu'il a publiés : I. *Traité contenant une des parties principales de chirurgie, laquelle les chirurgiens herniaires exercent*, Lyon, 1556, in-8°. Cet ouvrage a singulièrement vieilli et n'est nullement au niveau de nos connaissances actuelles. II. *Traité des hernies, contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces, et autres excellentes parties de la chirurgie; à savoir de la pierre; des cataractes des yeux et autres maladies, avec leurs causes, signes, accidents, anatomies des parties affectées, et leur entière guérison*, Lyon, 1561, in-8°. Ce livre contient de bonnes descriptions; il est surtout intéressant par la manière dont l'auteur fait voir les dangers et les inconvénients qui peuvent résulter de l'opération de la taille par le haut appareil dont il était l'inventeur. Cette impartialité atteste les lumières et le bon esprit de Franco. F—R.

FRANCO (François), médecin, naquit à Xativa, dans le royaume de Valence, en Espagne, au commencement du 16e. siècle. Il était professeur à l'université d'Alcala, et il quitta cette place pour aller occuper, en Portugal, celle de médecin du roi Jean III. Ce prince étant mort en 1557, Franco, qui avait le goût des voyages, s'y livra pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin il fut appelé à se fixer à Séville, en qualité de professeur de la première chaire de médecine de l'université qui florissait dans cette capitale de l'Andalousie. Ce fut alors que Franco publia les deux seuls ouvrages qui nous soient restés de lui, et qui ont pour titre : I. *Libro de enfermedades contagiosas y de la preservacion de ellas;* c'est-à-dire, Traité des maladies contagieuses et des moyens de s'en préserver. II. *De la nieve y del uso de ella;* c'est-à-dire, de la neige et de son usage. Les deux traités forment un vol. in-4°., Seville, 1569. Le premier renferme des choses importantes

sous le rapport de la pratique, et décèle un homme fort savant pour son temps: le second contient des préceptes utiles, qui trouvent une application plus spéciale dans le climat du midi de l'Espagne. On ignore l'époque précise de la mort de Fr. Franco. F—R.

FRANCO (Antonio), jésuite portugais, naquit à Montalvao (province de l'Alentejo), l'an 1662. Il entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de quinze ans, et mérita bientôt l'estime de ses supérieurs par son application et ses progrès dans les lettres divines et humaines. Franco remplit avec honneur les charges les plus importantes de son ordre; mais ce qui le rendit plus recommandable, ce fut d'avoir été le premier qui, par des recherches exactes et laborieuses, fit connaître les sujets les plus distingués parmi les jésuites portugais, soit dans les sciences, soit dans les missions. Après avoir mené une vie aussi exemplaire que studieuse, le P. Franco mourut à Evora, le 3 mars 1732. Il a laissé plusieurs ouvrages en portugais et en latin, dont les plus remarquables sont: I. *Annus gloriosus societatis Jesús in Lusitaniâ, complectens sacras memorias illustrium virorum qui virtutibus, sudoribus, sanguine, fidem, Lusitaniam et societatem Jesús in Asiâ, Africâ, Americâ et Europâ felicissimè exornárunt*, Vienne, 1720, in-4°. II. *Synopsis annalium societatis Jesús in Lusitaniâ ab anno 1540 usque ad annum 1725*, Augsbourg, 1726, in-folio. III. *Imagem do primeiro seculo da companhia de Jesus em Portugal*, 2 tom. in-fol. IV. *Imagem do segundo seculo*, 1 tom. Cet ouvrage est inédit, et comprend, par ordre chronologique, les événements les plus mémorables des premiers cent cinquante ans de la province du Portugal. On connaît encore de ce laborieux et savant religieux, une *Syntaxe* abrégée, en portugais, et une traduction, en la même langue, de l'*Indiculus universalis* du P. Pomey. B—s.

FRANCO-BARRETO (Jean), poète portugais, prit naissance dans la ville de Lisbonne, l'an 1606. Il étudia les lettres humaines, sous la direction du célèbre François Macedo, qui lui communiqua son goût et son talent pour la poésie. Né d'une famille distinguée et vouée au service des armes, il fit partie de l'expédition maritime envoyée en 1646 au Brésil, par le roi de Portugal, pour délivrer Bahia de l'oppression des Hollandais. Au retour de cette expédition, il quitta la carrière militaire, pour se livrer à l'étude; il prit le bonnet de docteur en droit à l'université de Coïmbre, et fut nommé instituteur des enfants de dom François de Mello, grand-veneur du roi Jean IV, auquel Franco eut l'honneur d'être présenté par ce même seigneur, qui découvrant dans son protégé des talents pour la politique, le choisit pour son secrétaire, dans l'ambassade extraordinaire dont il fut chargé près du roi très chrétien. Franco remplit cet emploi avec distinction; mais il avait aussi peu d'inclination pour la cour que pour les armes. De retour dans sa patrie, et devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé vicaire de Barrerio, en 1648. Il mourut le 30 mai 1664. Franco a laissé une grande quantité d'ouvrages en prose et en vers, soit imprimés, soit manuscrits, dont les principaux sont: I. *Cyparisso, fabula mithologica*, en octaves, Lisb. 1631. Ce fut le premier ouvrage où il donna les plus grandes espérances de son talent pour la poésie, et qui lui attira les éloges de tous les littérateurs con-

temporains. II. *Relacaon de viagem*, ou *Relation du voyage que firent en* 1641, *en France, dom François de Mello, et le docteur Coelho de Caravalho, en qualité d'ambassadeurs, etc.*, Lib. 1642, in-4°. III. *Eneida portugueza, I parte*, Lisbonne, 1664, in-12; 2e. part. ibid. 1670. Cette traduction, en octaves, a le double mérite de ne pas s'écarter du sens littéral du texte, et d'en conserver toute la force et la vigueur. Franco était pénétré du poète qu'il traduisait: ainsi, sa traduction n'est pas au-dessous de celles de *Pope* et d'*Annibal Caro*, et peut le disputer aux quatre premiers livres, si heureusement rendus dans la langue espagnole, par don Thomas de Yriarte. Franco avait, de plus, à surmonter la difficulté de la rime; ce qui rend encore plus recommandable son ouvrage. On pourrait, cependant, lui reprocher d'être, parfois, un peu diffus, et d'être un peu trop prodigue d'épithètes. IV. *Ortographia da lengua portugueza*, Lisbonne, 1670, in-4°. La plupart des manuscrits de Franco, prêts à être imprimés, étaient dans la bibliothèque du cardinal de Sousa, d'où ils ont passé à son héritier, le duc de Foens Parmi ceux-ci, l'on y trouvait: 1°. *Bibliotheca portugueza*, ouvrage qui a fourni beaucoup de lumières à Barbosa, pour compiler sa *Bibliotheca lusitana*; 2°. *Historia dos cardeaes portuguezes*; 3°. *Odas de Horacio en verso portugues*, in-4°.; 4°. Relation du voyage de l'armée portugaise à Bahia, en 1642, in-4°.; 5°. *Batrachomyomachia*, imitée de celle d'Homère, en 112 octaves, écrite en 1637. 6°. *Genealogia dos dioses gentilicos*, qui est un ouvrage plein d'érudition; 7°. *Rimas varias*. Franco était très profond dans les langues latine et grecque; il possédait l'italien, le français et l'espagnol, et il écrivait avec une égale facilité, en prose et en vers. Son style est, en général, mâle, vif, élégant, et d'une pureté extrême. En lui pardonnant, dans ses poésies, un certain abus des tropes et des figures, il peut être placé parmi les bons poètes portugais de son temps. B—s.

FRANCŒUR (François), surintendant de la musique du roi, naquit à Paris le 22 septembre 1698, et mourut le 6 août 1787. Dès sa jeunesse, il se lia d'une étroite amitié avec François Rebel, chevalier de l'ordre de Saint Michel, et qui fut, comme lui, surintendant de la musique du roi (1). Francœur entra, en 1710, à l'orchestre de l'Opéra, et fut nommé, en 1736, conjointement avec Rebel, inspecteur de ce théâtre, dont on leur confia, en 1757, la direction, qu'ils gardèrent pendant dix ans. A l'âge de quatre-vingts ans, Francœur eut le courage de supporter l'opération de la pierre, dont il se tira très heureusement. Il n'a jamais rien produit qu'en société avec Rebel, sans que l'on puisse distinguer ce qui appartient à l'un d'eux. On a de ces deux amis les opéras de *Pyrame et Thisbé* (1726); *Tarsis et Zélie* (1728); *la Félicité*, ballet (1715); *Scanderberg* (1735); *la Paix*, ballet (1738); *les Augustales* (1744); *Zélindor* (1745); *Ismène* (1748); *les Génies tutélaires* (1751); *le Prince de Noisi* (1760); deux divertissements, intitulés, *le Retour du roi*, pour les années 1744 et 1745, et le *Trophée*, prologue en mémoire de la bataille de Fontenoy (1745). — Francœur

(1) François Rebel, fils de Jean Ferry, l'un des vingt-quatre violons de la chambre, était né le 19 juin 1701, et mourut le 7 novembre 1775. Son union avec Francœur datait de leur tendre jeunesse; on ne les appelait pas autrement que les *petits violons*. Outre les ouvrages précités, on a de lui un *Te Deum* et un *De profundis*.

(Louis-Joseph), neveu du précédent, naquit à Paris le 8 octobre 1738, et mourut en ..... Il fut élevé par son oncle, qui le plaça dans l'orchestre de l'Opéra, en 1752. Quinze ans après, il devint maître de musique de cet orchestre; et c'est de l'époque de sa direction que datent l'ensemble et l'exécution parfaite qui rendent ce corps de musiciens un des plus recommandables de l'Europe. On doit à Louis un livre intitulé: *Diapason de tous les instruments à vent*, Paris, 1772, et l'acte d'opéra, intitulé, *Ismène et Lindor* (1776). En 1770, il avait retouché celui d'*Ajax*. Déjà avancé en âge, Francœur rencontra un jour une femme peu jolie, dont la jupe s'accrocha en descendant de voiture. Frappé de la beauté de sa jambe, il en devint épris, et en moins de quinze jours il fut son époux. On peut consulter sur cette famille estimable, l'*Essai sur la musique*, de la Borde. D. L.

FRANÇOIS D'ASSISE (S.), instituteur de l'ordre de son nom, et ainsi appelé parce qu'il naquit à Assise, ville d'Ombrie, en 1182, eut pour père Pierre Bernardon, marchand assez riche, dont le principal commerce se faisait avec la France. Il reçut au baptême le nom de *Jean*, et dut sa première éducation à des ecclésiastiques qui l'élevèrent dans des sentiments de piété, et lui donnèrent quelque teinture des lettres. Dès qu'il fut en âge, son père l'employa dans son commerce, et lui fit apprendre le français, langue nécessaire à ses correspondances. Le jeune Bernardon y fit de si rapides progrès, la parla avec tant de facilité, qu'on ne l'appelait que le *François*, nom qui lui resta. Son père fut moins content de lui dans la direction de ses affaires commerciales. François ne mettait aucun prix à l'argent, aimait la dépense, et même, dans les premiers temps, le plaisir. Cela s'accordait mal avec les goûts de Bernardon père, uniquement occupé du gain et des profits de son trafic. Mais Dieu avait sur François d'autres vues : il lui avait imprimé dans l'ame un grand détachement des choses que le monde estime, et une tendre compassion pour les pauvres. François leur donnait libéralement; il prit même la résolution de n'en refuser aucun. Ce feu de la charité préparait sa conversion : des visions et un songe mystérieux, si l'on en croit ses historiens, la commencèrent; il résolut d'être tout à Dieu et de se vaincre soi-même. Il trouva bientôt l'occasion d'une épreuve. Comme il parcourait à cheval la campagne, il aperçut un pauvre lépreux, dont l'aspect lui causa un extrême dégoût; non content de lui faire l'aumône, il descendit de cheval et le baisa affectueusement. Dès-lors il fréquenta les hôpitaux de lépreux; il faisait leur lit, pansait leurs plaies, nettoyait leurs ulcères et leur parlait de Dieu. La dévotion le porta à faire le voyage de Rome, pour y visiter le tombeau des saints Apôtres. En sortant de l'église, il vit une foule de pauvres; il se mêla parmi eux, et, pour leur ressembler davantage, il changea d'habits avec celui qui lui parut le plus nécessiteux; il se retira ensuite dans une caverne, où il passa un mois dans le jeûne et la prière. Etant retourné à Assise, il y trouva son père irrité d'une conduite si extraordinaire; il en éprouva de cruels traitements, au point d'être lié et enfermé comme un insensé. Bernardon le cita même devant l'évêque. François y comparut; et, avant que son père l'accusât, il déclara qu'il renonçait à tout héritage paternel, rendit ce qu'il avait d'argent,

et jusqu'à ses habits dont il se dépouilla. Le prélat vit que François portait un cilice, et s'étonna de tant de ferveur dans un jeune homme : il ordonna qu'on apportât de quoi le vêtir. François ne voulut accepter que le vieux manteau d'un paysan qui servait l'évêque : il se retira dans les bois, résolu de ne vivre que d'aumônes. Ceci se passait en 1206, et il avait alors vingt-quatre ans. Sa dévotion le portait à réparer les églises et les chapelles qui tombaient en ruine ; il quêtait pour subvenir à cette dépense, et partageait lui-même le travail comme manœuvre. Il avait déjà rétabli les églises de St.-Damien et de St.-Pierre, situées hors de la ville d'Assise ; il résolut de relever une ancienne chapelle, dédiée à Ste. Marie-des-Anges, et nommée la *Portioncule*, parce qu'elle avait été bâtie sur une portion de terrain appartenant à des bénédictins. Elle était abandonnée et tellement délabrée, qu'elle ne servait plus que de retraite à des pâtres et à leurs troupeaux contre les injures du temps. François la remit en état, et se forma une cabane à côté. La Portioncule est restée fameuse dans les annales des franciscains. Un jour qu'il y entendait une messe des apôtres, il fut frappé de ces paroles de l'Evangile : « N'ayez » ni or, ni argent, ni monnaie dans » votre bourse ; ne portez en voyage » ni sac, ni deux tuniques, ni chaus- » sure, ni bâton. » Comme s'il eût entendu un ordre du ciel, François jeta sa bourse avec mépris, quitta sa besace, ses souliers, son bâton, se contentant pour habit d'une tunique d'étoffe grossière, et, pour ceinture, d'une corde, d'où est venu aux religieux de son ordre le nom de *cordeliers*. Cette vie si pénible, si pénitente, trouva des imitateurs. Trois disciples, dont l'histoire a conservé les noms, vinrent se mettre sous la direction de François. L'un, nommé Bernard de Quintavalle, était un bourgeois d'Assise, riche, et estimé pour sa sagesse ; le second, un chanoine nommé Pierre de Catane ; Gilles, aussi d'Assise, homme simple et sans lettres, mais pieux et fervent, était le troisième. Ils vendirent leurs biens, les distribuèrent aux pauvres, et se vêtirent comme François : ils priaient, jeûnaient et se répandaient dans le pays pour prêcher. D'autres se réunirent à eux ; et peu de temps s'était écoulé, que déjà ils étaient cent vingt-sept. François alors leur composa une règle : c'était l'observation des conseils évangéliques. Il y défendait à ses disciples d'avoir rien en propre, et ne voulait pas qu'ils rougissent de mendier. Il les assujétissait au travail, mais sans recevoir de salaire, à moins que ce ne fût quelque nourriture : leur occupation devait être la prédication, et la conversion des pécheurs et des infidèles. Par humilité, il donna à son ordre le nom de *Frères Mineurs*. Après avoir dressé cette règle, François partit pour Rome, dans le dessein de la présenter à Innocent III. Le pape, d'abord, ne voulut point l'écouter ; mais l'évêque de Sabine ayant fait observer à Innocent que cette règle n'étant que la pratique de la perfection chrétienne, la rejeter serait rejeter l'Evangile, il l'approuva, et fit François diacre, afin de lui donner plus d'autorité : il le constitua aussi supérieur-général du nouvel institut. Les frères mineurs avaient donc une règle ; mais ils n'avaient point de local pour s'établir. Les bénédictins, à qui appartenait la Portioncule, la cédèrent à François, et elle devint le berceau de l'ordre. Bientôt les novices y affluèrent ; chaque prédication de François en attirait un

grand nombre : les femmes même aspirèrent à embrasser cette vie pénitente. Un carême que François prêchait à Assise, en 1212, alluma dans le cœur de plusieurs d'entre elles le desir de se consacrer à Dieu sous une institution si sainte. Claire, appartenant à une famille distinguée, et plusieurs autres dames, sollicitèrent cette faveur. François se prêta à leur pieux dessein, les établit dans l'église de St.-Damien, qu'il avait réparée, et en forma l'ordre des Clarisses, ou pauvres dames. Chaque jour la famille de François prenait de nouveaux accroissements ; des maisons se formaient non seulement en Italie, mais en France, en Espagne, en Angleterre, etc. : des frères étaient envoyés en mission jusque dans les pays les plus lointains ; plusieurs y trouvaient la couronne du martyre. François lui-même s'embarqua pour la Syrie ; mais une tempête le rejeta sur les côtes de la Dalmatie. Il essaya, en 1214, de passer à Maroc ; une maladie le retint en Espagne. Il revint à Ste.-Marie-des-Anges, et se trouva à Rome en 1215, dans le temps du concile de Latran. Le pape voulut bien y déclarer, en présence des pères, qu'il avait approuvé la règle des frères mineurs, et leur donna pour protecteur le cardinal Hugolin. Ce fut alors que François songea à tenir un chapitre général : il l'indiqua pour la Pentecôte de l'an 1219, à Ste.-Marie-des-Anges. Le cardinal Hugolin, et S. Dominique, avec qui François s'était lié pendant son voyage de Rome, y assistèrent. Plus de cinq mille frères s'y rendirent ; on fut obligé de les loger en plein champ, et l'assemblée prit le nom de chapitre des *nattes*, parce qu'on s'en servit pour leur former des cabanes. François présida l'assemblée : il s'y présenta au moins cinq cents novices. Il y recommanda la pauvreté, sa vertu favorite et le fondement de son institution ; il défendit de solliciter ni exemptions ni privilèges ; il voulut que ses frères fussent soumis aux supérieurs ecclésiastiques, ne prêchassent pas sans leur permission, et ne se regardassent que comme des auxiliaires pour suppléer, dans le besoin, les propres pasteurs, et non pour agir hors de leur dépendance. Il termina le chapitre en envoyant ses frères prêcher dans tous les pays du monde, à l'exemple des premiers disciples, et en leur partageant l'univers comme se l'étaient partagé les apôtres. Il réserva pour lui et pour douze compagnons la Syrie et l'Egypte. Tous partirent pour leur destination : François, de son côté, s'apprêta à remplir la tâche qu'il avait choisie. Après avoir pourvu au gouvernement de l'ordre, en nommant pour son vicaire le frère Elie, l'un de ses premiers disciples, il se mit en route et débarqua à St.-Jean-d'Acre, d'où il distribua ses compagnons dans les endroits où il les crut le plus nécessaires. Pour lui, il se rendit à Damiette, au camp des croisés. Il eut la douleur de voir leur armée défaite. Il n'en poursuivit pas moins son projet : malgré le danger, il osa se rendre près du Soudan Meledin, et lui prêcher la foi. Dieu fléchit le cœur de ce prince : il écouta paisiblement le missionnaire, mais ne fut point persuadé. Alors, pour preuve de l'excellence et de la vérité de la religion chrétienne, François lui offre d'entrer avec un des imans, ou prêtres de Mahomet, dans un bûcher ardent, parce qu'au moyen de cette épreuve, dit-il, on verra lequel des deux cultes Dieu favorisera. Meledin répondit qu'il ne croyait pas qu'aucun des siens voulût en courir les risques. Promettez-moi,

répondit François, d'embrasser la religion du Christ, vous et votre peuple, si j'en sors sain et sauf, et j'y entrerai seul. Le soudan ne le voulut point: mais une foi si vive le toucha. Priez pour moi, dit-il à François, afin que Dieu m'éclaire; et il le renvoya honorablement. François revint en Italie, après avoir visité les saints lieux. De retour à Ste.-Marie-des-Anges, il vérifia ce dont il avait déjà été informé en Palestine; que, par la négligence et peut-être par le mauvais exemple du frère Elie, des nouveautés et le relâchement s'étaient introduits dans les monastères. Il le destitua, et mit à sa place Pierre de Catane: lui-même renonça au généralat. On remarque néanmoins que, de son vivant, aucun de ceux qui occupèrent la première place ne prit d'autre titre que celui de vicaire. Soit que Pierre de Catane mourût peu de temps après, soit qu'il eût donné sa démission, Elie fut rétabli par François. Ce fut vers ce temps, c'est-à-dire, en 1221, qu'il institua le tiers-ordre. Cette association, sous une règle qui lui est appropriée, reçoit les personnes séculières des deux sexes, engagées ou non dans les liens du mariage; elles s'obligent à pratiquer, sous la direction d'un supérieur, les maximes du christianisme et quelques observances religieuses compatibles avec la condition de chacune d'elles. Il est incroyable combien cette institution fut féconde: des grands, des évêques, des personnes de toutes les classes, s'empressèrent de l'embrasser. Depuis peu François avait envoyé des missionnaires en Allemagne: ils n'y avaient pas réussi; mais tel était le zèle de ces religieux, qu'aucune difficulté, aucun danger, ne les rebutaient. Cinq venaient d'être martyrisés à Maroc: sept autres, à la tête desquels était Daniel, vicaire de Calabre, demandèrent à les remplacer, et ils reçurent la même couronne chez les Maures. Jusqu'alors l'institut des frères mineurs n'avait été muni que d'une approbation verbale; et quoique Innocent III eût déclaré dans le concile de Latran qu'il l'avait approuvé, il n'avait donné aucune bulle. La bonté avec laquelle Honorius III avait accordé une indulgence singulière pour l'église de la Portioncule, fit penser à François qu'il pourrait obtenir du pape une confirmation plus authentique; mais auparavant il voulut retoucher sa règle: de vingt-trois chapitres qu'elle avait, il la réduisit à douze; il y laissa dans toute leur rigueur les statuts sur la pauvreté; il renouvela l'obligation de travailler à la conversion des infidèles et des pécheurs, mitigea en faveur des études, nécessaires à ceux qui vaquaient à la prédication, ce qu'il avait précédemment ordonné sur le travail des mains. Ayant ainsi corrigé sa règle, il la présenta à Honorius, qui l'approuva par une bulle du 29 novembre 1223. François avait composé pour Claire et ses filles une règle, qui fut confirmée par Innocent IV. Vers l'Assomption de l'année 1224, il se retira au mont Alverne, dans les Apennins, où, onze ans auparavant, le comte Orlando avait fait bâtir un couvent de l'ordre. Il choisit l'endroit le plus retiré, et s'y fit dresser une petite cellule. C'est là que, la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, après s'être livré aux austérités d'un jeûne rigoureux et à une longue contemplation, il eut la fameuse apparition dans laquelle il reçut l'impression des saints stigmates. « Il *vit* (1), dit S. Bonaventure, » descendre du ciel un séraphin ayant

(1) Au lieu de *il vit*, Baillet dit, *il crut voir*, et semble insinuer des doutes sur la réalité des stigmates corporels. Il convient cependant que S. Bonaventure, auteur presque contemporain, a

» six ailes de feu, et brillant de lu-
» mière...; entre les ailes paraissait la
» figure d'un homme crucifié. A la
» suite de cette vision, les mains et
» les pieds du saint se trouvèrent
» percés de clous dans le milieu; les
» têtes des clous étaient au-dedans
» des mains et au-dessus des pieds,
» les pointes se laissant voir à l'en-
» droit opposé... Au côté droit, ajoute
» S. Bonaventure, se voyait une plaie
» rouge, comme s'il eût été percé
» d'une lance; et quelquefois il en
» sortait du sang qui mouillait ses vê-
» tements. Dans cet état, François
» (nommé depuis le *Séraphique*, à
» cause de cette vision) descendit de
» la montagne, portant sur lui l'image
» du crucifiement.» Après avoir pas-
sé quarante jours sur le mont Al-
verne, François revint à Ste.-Marie-
des-Anges. Il vécut encore deux ans,
mais dans des souffrances continuelles,
qu'il supporta avec une patience ad-
mirable, ou plutôt dans lesquelles il
se complaisait. Pendant l'année 1225
la maladie empira: ses frères exigè-
rent qu'il vît un médecin; il s'y prêta
avec douceur et simplicité. Sentant
qu'il allait mourir, il dicta son testa-
ment: on donne ce nom à un écrit où
il recommande à ses religieux d'ho-
norer les pasteurs et les prêtres, d'ai-
mer la règle, la charité, la pauvreté
et le travail. A sa dernière heure, il
se fit mettre sur la terre nue, couvert
d'un méchant habit; et, après avoir
donné la bénédiction à ses disciples,
il expira le 4 octobre, jour où on cé-
lèbre sa fête: c'était en 1226. Il fut,
suivant son vœu, inhumé sur une
montagne, hors et à proximité des
murs d'Assise; cette montagne, de-
puis, au lieu du nom de *Colle d'In-
ferno* qu'elle portait, fut appelée
Colle del Paradiso. Dans la suite
on a bâti sur ce local un couvent
et une église où son corps fut trans-
porté. Grégoire IX mit François au
rang des saints: la cérémonie de sa
canonisation se fit le dimanche 16
juillet 1228. Outre les règles dont il
est l'auteur, on a de lui: I. *Sermones
breves*. II. *Collationes monasticæ*.
III. *Testamentum fratrum mino-
rum*. IV. *Cantica spiritualia*. V.
Admonitiones. VI. *Epistolæ*. VII.
Benedictiones, etc. Une partie a été
imprimée dans la Bibliothèque des
pères, éditions de Paris et de Cologne.
Le père Luc Wadding, cordelier ir-
landais et historien de son ordre, a
recueilli les œuvres de S. François,
et les a fait imprimer avec des notes,
Anvers, 1623, in 4°.: elles furent
réimprimées à Paris, 1641, in-fol.,
par les soins du père de Lahaye, reli-
gieux du grand couvent de l'Obser-
vance. L'ordre de St.-François a ren-
du d'éminents services à l'Église, et a
produit un grand nombre de person-
nages illustres par leur sainteté et par
leur science. On y compte cinq papes,
y compris Clément XIV, et quarante-
cinq cardinaux. Après la mort du saint
fondateur, l'ordre s'est divisé en plu-
sieurs familles, sous la juridiction de
différents supérieurs généraux. Les
principales sont: les *conventuels*;
les *observantins*; les *récollets*, ré-
forme qui prit naissance en Espagne
en 1500; les *capucins*, autre ré-

---

cru les stigmates très réels; se l'étant, dit-il, *ainsi persuadé*, sur le serment de plusieurs témoins qui avaient *touché* les plaies; sur le témoignage de quelques cardinaux, et principalement sur la parole du pape Alexandre IV, à qui il avait ouï dire en chaire qu'il avait *vu* les stigmates. A ces autorités on peut joindre celles de Grégoire IX, qui a donné une bulle, dans laquelle il atteste la vérité de ces plaies, et de Benoît XI, qui a institué une fête en leur honneur. Le P. Chalippe, récollet, et l'un des historiens de S. François, a donné, à la suite de la Vie de ce saint (Paris, 1736, 2 vol. in-12), une histoire particulière des stigmates; il examine le récit de Boillet, et y oppose celui de S. Bonaventure. On peut voir dans cette histoire les nombreuses preuves rapportées en faveur de la réalité de la vision et de l'existence des stigmates corporels.

forme en 1524; les *pénitents du tiers-ordre*, ou *picpus*, etc. Toutes ces branches ont des couvents de filles de leur institution. L—y.

FRANÇOIS DE BORGIA (Saint), grand d'Espagne, duc de Gandie, et troisième général des jésuites, naquit à Gandie, ville du royaume de Valence, en 1510, d'une maison illustre. Il avait pour père Jean de Borgia, duc de Gandie. Sa famille avait donné dans Calixte III un grand pape à l'Eglise; et, du côté maternel, il descendait de Ferdinand V. Jeanne d'Aragon sa mère eut un grand soin de l'élever dans la piété; et, aussitôt que son âge le permit, elle le confia à des maîtres qui lui apprirent les premiers éléments des sciences. Il n'avait pas dix ans quand elle mourut, et n'en avait que douze, lors que le duc son père, obligé de quitter Gandie à cause des troubles qui s'étaient élevés en Espagne, le mena à Sarragosse, et le remit entre les mains de don Jean d'Aragon, son oncle maternel, qui en était archevêque. Ce prélat se chargea de faire continuer sous ses yeux l'éducation de son neveu, et y mit beaucoup de soin. François fit de rapides progrès dans les lettres humaines, réussit complètement dans les exercices convenables à sa naissance, et, ce qui est plus rare, ne négligea rien des pratiques pieuses dont il avait pris l'habitude. A quinze ans, son père l'attacha, en qualité d'enfant d'honneur, à l'infante Catherine, sœur de Charles-Quint. Mais, au départ de cette princesse qui épousa le roi de Portugal en 1526, le duc, qui avait sur son fils des vues plus étendues, le retint en Espagne, et le renvoya auprès de son oncle pour le mettre à portée de perfectionner ce qu'il avait déjà acquis de connaissances. Un sentiment intérieur portait le jeune don François vers la vie monastique. Pour le détourner de cette idée qui ne s'accordait pas avec leurs projets, ses parents l'envoyèrent en 1528 à la cour de Charles-Quint. Quoique don François n'eût alors que 18 ans, il fit éclater de si belles qualités, mit dans sa conduite tant de sagesse, de prudence et de modestie, et sut si bien allier ses devoirs de courtisan avec ce qu'il devait à Dieu, que l'empereur prit pour lui une haute estime, et que l'impératrice Isabelle partagea ces sentiments. Cette princesse, femme d'un rare mérite, voulut bien lui donner un témoignage signalé de sa considération, en lui faisant épouser Eléonore de Castro, fille d'une haute naissance, qu'elle aimait et qu'elle avait amenée de Portugal. A cette faveur l'empereur en joignit d'autres; il fit don François grand écuyer de l'impératrice, et le créa marquis de Lombay. Ces grandeurs humaines ne corrompirent point son cœur; il avait appris à les apprécier. Des maladies qui lui survinrent, la mort de dona Maria Henriquez, son aïeule, celle de don Garcilasso de la Vega, célèbre poète espagnol, son ami, tué, à la fleur de son âge et inopinément, dans une expédition en Provence, achevèrent de le convaincre de l'instabilité des choses humaines: mais ce qui y contribua plus encore, ce fut le spectacle qu'il lui fallut avoir sous les yeux aux funérailles de l'impératrice Isabelle, morte pendant la tenue des états de Castille en 1539. Don François, comme son grand écuyer, et la marquise son épouse, furent chargés de garder le corps de cette princesse, et de le conduire à Grenade, lieu de la sépulture. L'usage et le cérémonial voulaient qu'au moment de l'inhumation l'on ouvrît le cercueil, et que ceux qui présentaient le corps après l'avoir découvert et reconnu, jurassent que c'é-

tait celui de la personne royale dont on leur avait confié la garde. L'affreux aspect, l'état de corruption et de pourriture d'un visage qui naguère brillait de charmes et de majesté, maintenant si méconnaissable, firent sur l'esprit de don François une vive impression, et peignirent à ses yeux, en traits ineffaçables, le néant de notre nature. Il jura que c'était le corps d'Isabelle ; mais il jura en même temps de renoncer au service de tout autre maître que de celui qui est éternel, et qui n'est susceptible d'aucun changement. Il fit dès-lors le vœu d'entrer en religion s'il venait à perdre sa femme : mais, avant de pouvoir accomplir ce pieux dessein, il avait de nouvelles faveurs à recevoir de la fortune. L'empereur le nomma vice-roi de la Catalogne et chevalier de St.-Jacques. Don François fit, dans son nouveau poste, tout le bien qu'il y put faire. Il y édifia par ses bons exemples, purgea le pays de brigands qui l'infestaient, fit rendre la justice avec plus de soin, surveilla les écoles publiques, en forma de nouvelles, et ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à faire fleurir la religion et les mœurs. C'est pendant qu'il était à Barcelonne, en qualité de vice-roi, qu'il eut occasion de connaître le père Araos, l'un des premiers profès de la compagnie de Jésus, qui vint y prêcher. Il entra en correspondance avec St.-Ignace, dont les lettres ne firent que le confirmer dans la bonne opinion qu'il avait conçue de ce nouvel ordre. Son père étant mort vers ce temps, il lui succéda dans le titre de duc de Gandie. Il demanda alors sa retraite à l'empereur, qui voulut bien la lui accorder, mais à condition qu'il viendrait à la cour. Ce prince destinait à don François la charge de grand-maître de la maison de l'infante Marie de Portugal, qui devait épouser Philippe son fils, et à la duchesse Eléonore celle de dame d'honneur. L'infante étant morte avant que le mariage pût se faire, ces projets s'évanouirent ; et don François, redevenu libre, retourna à Gandie en 1543. L'estime qu'il avait prise pour l'institut des jésuites, le détermina à fonder pour eux, dans cette ville, chef-lieu de son duché, un collége qui eut dans la suite le titre d'université ; et ce fut le premier où ils enseignèrent. Sur ces entrefaites, la duchesse sa femme vint à mourir, lui laissant huit enfants. Il ressentit vivement cette perte, qui le décida à accomplir son vœu ; et s'étant déterminé pour l'ordre des jésuites, il en écrivit à St.-Ignace, dont il obtint l'aveu. Il n'avait encore que trente-six ans. Il se mit à régler ses affaires, pourvut à l'établissement de ses enfants, et s'occupa en même temps d'études analogues à l'état qu'il allait embrasser. Ces diverses occupations paraissant devoir le retenir plus qu'il ne le désirait, St.-Ignace obtint du pape deux brefs qui permettaient à don François de rester dans le monde quatre ans après sa profession : par-là tout obstacle se trouva levé, et il prononça ses vœux. Il n'attendit pas le terme fixé par le pape ; il partit pour Rome en 1550. Jules III, qui occupait alors le Saint-Siége, l'accueillit avec tant de bienveillance et lui montra tant d'estime, que, dans la crainte qu'il ne fût fait cardinal, Borgia retourna précipitamment en Espagne, et se retira dans un ermitage près de la petite ville d'Oñate en Biscaye. Il y reçut la prêtrise, et se livra à la prédication. Un ordre de St.-Ignace l'appela sur un plus grand théâtre : le saint lui prescrivait d'aller porter la parole de Dieu dans les principales villes d'Espagne et de Portugal. Le père Fran-

çois obéit, et laissa partout d'heureux fruits de son zèle. Il visita aussi les divers établissements de ces provinces en qualité de vicaire-général. Saint-Ignace étant mort en 1556, le père François, sous différents prétextes, s'abstint d'aller à Rome pour l'élection d'un général. Il craignait également et cette place qui le mettait à la tête de la compagnie, et le cardinalat et les autres dignités ecclésiastiques dont l'amitié des papes, la haute idée qu'ils avaient de son mérite, le desir même de Charles-Quint, tendaient à le faire revêtir : mais il ne put se refuser à l'ordre que lui donna ce prince, retiré alors dans le monastère de St.-Just, après s'être démis de ses royaumes et de l'empire, de venir le trouver. L'empereur le consulta sur différentes affaires, et lui donna diverses commissions. On lui avait inspiré des préventions contre les jésuites, et il aurait desiré que Borgia entrât dans un autre ordre ; il lui proposa même celui de St.-Jérôme. Le père François fut assez heureux pour détruire ces fâcheuses impressions. Charles-Quint mourut quelque temps après, et le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Le père François crut devoir aux bontés dont l'avait comblé ce prince, de prononcer son oraison funèbre. Cependant le père Lainez avait été élu général de la société, et presque aussitôt le pape l'avait nommé pour accompagner le cardinal de Ferrare dans sa légation en France (*Voy.* Ferrare). D'un autre côté, le père Salmeron, son vicaire, partait pour le concile de Trente. Le père François fut obligé de le suppléer. A la mort du père Lainez en 1565, il fut élu troisième général malgré sa répugnance. Sous son gouvernement la compagnie de Jésus prit de nouveaux accroissements. Il fonda un noviciat à Rome, multiplia et régla les missions, perfectionna la méthode de la prédication et de l'enseignement, maintint les constitutions, suppléa par de bons réglements à ce qui leur manquait, et acheva de fonder ce système d'administration qui donna à l'Eglise tant d'utiles ministres, tandis qu'il contribuait aux progrès des sciences et à la gloire des lettres. C'était beaucoup de travaux pour une santé déjà usée. Pie V néanmoins exigea du père François un nouveau sacrifice ; il voulut qu'il accompagnât le cardinal Alexandrin, son neveu, dans sa légation en France, en Espagne et en Portugal, dont l'objet était de solliciter près des princes chrétiens des secours pour s'opposer aux progrès des Turks. A son retour, Borgia tomba malade à Ferrare, et fut obligé de prendre une litière pour continuer sa route. Pie V étant mort vers ce temps, il fut question d'élever Borgia sur le trône pontifical ; et il paraît qu'on ne renonça à cette idée qu'à cause de l'état presque désespéré où il se trouvait. On élut le cardinal Hugues Buoncompagno, qui prit le nom de Grégoire XIII. Le père François était arrivé à Rome, et ne fit plus qu'y languir. Il y expira en 1572, la nuit du 30 septembre au 1er. octobre. On l'enterra dans l'église de la maison professe à côté de Saint-Ignace et du père Lainez. En 1617 son corps fut exhumé, et le cardinal duc de Lerme, son petit-fils, premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, le fit transporter dans l'église des jésuites de Madrid, où dès-lors il devint l'objet de la vénération des fidèles. En 1624 François de Borgia fut mis par Urbain VIII au rang des bienheureux : il fut canonisé en 1671 sous le pontificat de Clément IX ; et Innocent XI, en 1683, fixa sa fête au 10 octobre. St.-François de Borgia a écrit, en espagnol, un grand

nombre d'ouvrages ascétiques, dont on peut voir le détail dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Tous ces ouvrages ont été traduits en latin par le P. Alphonse Deza, jésuite. Son traité de l'art de prêcher l'avait déjà été sous ce titre, *De ratione concionandi, seu de prædicatione evangelicâ libellus*, avec une Vie de l'auteur. Le P. Verjus, jésuite, a donné une autre Vie de saint François de Borgia, 1 vol. in-4°., Paris, 1672. Il a beaucoup profité du travail du P. Ribadeneira, qui avait été pendant neuf ans confesseur du saint, et qui en avait donné une en espagnol, dont Betencourt a publié une traduction française. L—Y.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), instituteur de l'ordre des Minimes, fut ainsi appelé du nom d'une ville de Calabre, où il prit naissance le 27 mai 1416 (1). Si l'on en croyait l'auteur de la Chronique de cet ordre, il serait issu d'une illustre famille, dont des revers auraient renversé la fortune : *Parentes afflictæ per tempus fortunæ, à nobili tamen stirpe originem duxisse perhibentur*. Le sentiment commun est qu'il est né dans une condition ordinaire, et de parents bien plus recommandables par leur piété que par leur naissance. Son père se nommait Jacques Martotille ou Martorelle, et sa mère Vienne de Fuscaldo. Ils avaient vécu plusieurs années dans l'état du mariage, sans avoir eu d'enfants. Ils s'adressèrent à Dieu par l'intercession de St. François d'Assise, et ayant obtenu un fils, ils le regardèrent comme un présent du ciel. Ils le vouèrent au saint qu'ils avaient invoqué, et lui en donnèrent le nom : les inclinations de l'enfant secondèrent merveilleusement leurs vertueuses intentions. Dès ses plus tendres années, il montra le goût de la retraite, de l'oraison, et d'une vie pénitente. Pour acquitter leur vœu, ses parents le conduisirent, à l'âge de douze ans, dans le couvent des cordeliers de St. Marc. Il y passa une année, vêtu de l'habit de l'ordre de St. François, et édifiant les religieux et le public par sa piété et ses bons exemples. Dès-lors il renonça à l'usage du linge et de la viande, et il menait une vie aussi mortifiée que les plus fervents religieux. Ses parents étant venus le retirer, il leur témoigna le desir de faire quelques voyages de dévotion, et surtout d'aller à Assise prier St. François, et visiter la chapelle de Ste.-Marie-des-Anges. Ils l'y conduisirent; il alla ensuite avec eux à Rome, au tombeau des saints Apôtres. Il repassa par Spolette, et visita le Mont-Cassin. La sainte vie des religieux de ce monastère affermit la résolution qu'il avait déjà prise de se retirer dans la solitude. De retour à Paule, et ayant à peine quatorze ans, il renonça à ce qui pouvait lui revenir de son héritage, et alla habiter un lieu écarté, sur un fonds qui appartenait à sa famille. Mais trop souvent distrait par les visites des curieux qu'attirait le voisinage de la ville, il chercha sur le bord de la mer une retraite plus secrète. Il la trouva près d'un rocher, dans lequel il se creusa une grotte; et là, il put se livrer à toute sa ferveur. Il couchait sur la roche nue, et ne vivait que d'herbes qu'il allait cueillir lui-même, ou de quelques aliments grossiers qu'il recevait de la charité des fidèles. Il n'avait pas encore vingt ans, lorsque plusieurs personnes, touchées d'une vertu si extraordinaire, vinrent le prier de les

(1) Voyez la *Dissertatio chronologica de sententiâ communi anni natalis et ætatis sancti Francisci de Paulâ, adversus Daniel Papebroch*, par le P. de Giry, Paris, 1680, in-8°.

prendre sous sa direction. Il ne crut pas devoir s'opposer à leur pieux dessein : ces pénitents construisirent à côté de la grotte quelques cellules, et un petit oratoire, où un prêtre du voisinage venait leur dire la messe. Mais le nombre des solitaires et pénitents s'étant beaucoup augmenté, François obtint de l'archevêque de Cosence la permission de se construire un monastère et une église. Leur conduite était si édifiante, et ils jouissaient d'une si haute réputation de sainteté, que tout le voisinage s'empressa de contribuer à ces constructions, et que des dames, non contentes d'y concourir de leurs moyens, voulurent mettre la main à l'œuvre. Les bâtiments furent bientôt finis, et se trouvèrent, en 1436, en état de recevoir une nombreuse communauté. C'est de cette époque qu'il faut dater la fondation du nouvel ordre, établi d'abord sous le titre d'*Ermites de St. François*. Le pieux fondateur fit de l'*humilité* la base de l'institution, et lui donna la *charité* pour devise. Aux trois vœux communs à toutes les institutions religieuses qui professent les conseils évangéliques, il en ajouta un quatrième, celui de la vie *quadragésimale* pendant toute l'année; c'est-à-dire, de l'abstinence, hors le cas de maladie, non seulement de viande, mais encore d'œufs et de toute sorte de laitage. Lui-même s'était soumis à plus de rigueur encore. Il dormait sur la dure, ne prenait d'aliments qu'après le soleil couché, s'abstenait de poisson, se contentait souvent de pain et d'eau, et quelquefois ne mangeait que de deux jours l'un. L'extrême sévérité de l'institution n'empêchait pas ses établissements de se multiplier. Deux couvents fondés, l'un à Paterno, l'autre à Spezano, furent comme le prélude de l'agrandissement de l'ordre ; et bientôt il compta un grand nombre de maisons, non seulement en Calabre, mais dans le royaume de Naples et en Sicile, où François fit un voyage. Les merveilles qu'on racontait de lui, les miracles et les prédictions qu'on lui attribuait, excitèrent l'attention de Paul II. Ce pape envoya en 1469 un de ses camériers sur les lieux, pour vérifier les faits. Le camérier vit d'abord l'archevêque de Cosence, qui lui confirma que François était un homme extraordinaire, lequel Dieu semblait avoir suscité pour manifester sa puissance. Il se rendit ensuite au monastère, et s'assura par ses yeux qu'il n'y avait rien d'exagéré dans le récit qu'on avait fait au pape. Ce ne fut néanmoins qu'après la mort de Paul, que Sixte IV approuva les statuts du nouvel ordre, par une bulle du 23 mai 1474, et en nomma François supérieur-général. Il lui permit en même temps d'établir autant de colonies qu'il en trouverait l'occasion, et confirma l'exemption que l'archevêque de Cosence avait accordée aux maisons situées dans son diocèse. Dans la suite, ces mêmes statuts, avec quelques changements, furent confirmés par des bulles d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II. Alexandre VI changea le nom d'*Ermites de St. François* en celui de *Minimes*, qui lui parut plus propre à caractériser l'humilité dont ces religieux faisaient profession. Le bruit des guérisons miraculeuses qu'on attribuait à François de Paule, parvint jusqu'en France. Louis XI, alors attaqué d'une maladie dangereuse, imagina qu'il pourrait recouvrer la santé par son intercession. Il fit prier le saint homme (1) de venir le trouver, lui promettant de grands

(1) C'est ainsi qu'il est nommé dans les comptes de la maison du roi.

avantages pour lui et pour son ordre. François ne jugea pas à propos de se rendre à un desir qui lui paraissait bien plus dicté par l'amour de la vie que par le soin du salut. Louis eut recours à la médiation du roi de Naples, qui n'eut pas plus de succès; mais s'étant adressé au pape Sixte IV, et ce pontife ayant fait expédier deux brefs, par lesquels il invitait François à satisfaire le roi de France, le serviteur de Dieu crut devoir ne point désobéir au chef de l'Eglise. Il partit, accompagné de son neveu André d'Alesso (2) et de plusieurs de ses religieux. Sa renommée qui le précédait, lui valut en route des honneurs extraordinaires. En passant à Naples, « il fut, dit Commines, visité du roi » et de ses enfants; à Rome, de tous » les cardinaux, et eut audience du » pape, trois fois seul à seul, et fut » assis auprès de lui en belle chaire, » l'espace de trois ou quatre heures à » chacune fois; de là vint vers le roi, » honoré comme s'il eût été le pape. » En effet, ce prince, extrêmement attaché à la vie, l'attendait avec impatience. Il l'envoya recevoir à Amboise par le dauphin, son fils, et les plus grands seigneurs de sa cour. François étant arrivé au Plessis-lès-Tours, où était le roi, ce prince se jeta à ses pieds, le priant de vouloir bien alonger le terme de ses jours. « Le pieux solitaire, continue Com- » mines, répondit ce que sage homme » devait répondre, et refusa de magni- » fiques présents que le roi lui en- » voyait. » Mais s'il ne put prolonger la vie du monarque, du moins il l'aida à bien mourir. Le saint homme ne fut pas en moindre crédit à la cour de Charles VIII et de Louis XII, qu'il ne l'avait été à celle de Louis XI. Ces princes le retinrent en France, lui et ses religieux. Charles VIII le consultait dans les affaires les plus importantes; il voulut qu'il tînt son fils sur les fonts de baptême. Il lui fit construire un monastère dans le parc du Plessis-lès-Tours, un autre à Amboise, et le combla d'honneurs et de témoignages de vénération. D'autres princes donnèrent aux Minimes des marques éclatantes de leur protection. Anne de Bretagne disposa en leur faveur de son château de Nigeon, à Chaillot, pour en faire un couvent. L'empereur et le roi d'Espagne voulurent aussi avoir de ces religieux : les Minimes portèrent dans ce dernier pays le nom de *Frères de la Victoire*, en mémoire de la prise de Malaga sur les Maures, que François de Paule avait prédite. A Paris, on les appelait *Bons-Hommes*, soit parce que les courtisans traitaient François de bon homme, soit parce que les Minimes ayant succédé, à Vincennes, à des Grammontains connus sous cette dénomination, ce nom leur sera resté. Quoi qu'il en puisse être, François eut de son vivant la consolation de voir son ordre répandu par toute l'Europe. Les austérités ne l'empêchèrent pas de prolonger sa carrière jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait près de 92 ans, lorsque, le 28 mars 1507, il tomba malade au Plessis-lès-Tours. Il mourut le 2 avril suivant, jour du Vendredi-Saint. On travailla presque aussitôt à sa canonisation : elle n'eut lieu cependant que

(2) C'est par André d'Alesso que plusieurs familles françaises d'un rang distingué se font honneur d'appartenir, en qualité de parents, à S. François de Paule. André était fils d'Antoine d'Alesso, gentilhomme calabrois, qui avait épousé Brigide, sœur du saint. Venu en France avec son oncle, il y fut, en considération de celui-ci, revêtu par nos rois de plusieurs grandes charges, et il s'y maria. Par ses fils et ses filles, qui se marièrent aussi, se trouvent établies différentes relations de parenté avec les maisons d'Alesso, de Chaillou, d'Eauboune, d'Ormesson, de Lozeau, et quelques autres, célèbres dans la haute magistrature.

sous le pontificat de Léon X, environ douze ans après. L'Église célèbre sa fête le 2 avril. En 1562, les Huguenots, portant le ravage dans le voisinage de Tours, exhumèrent le corps du saint, et, après mille outrages, le brûlèrent avec le bois d'un grand crucifix. On prétend qu'une partie des ossements fut retirée du bûcher, et qu'ils furent partagés entre diverses églises qui les exposaient à la vénération des fidèles. Les Minimes ont des couvents de filles. On en comptait deux en France, l'un à Abbeville, l'autre à Soissons. L'histoire de cet ordre a été écrite d'abord en français (*Voy.* Doni d'Atticni), et plus en détail, en latin, par le P. Lanoue : *Chronicon generale ordinis Minimorum*, Paris, 1635, in-fol. Le P. Marguerit a donné aussi en latin la Chronologie des provinces et couvents de l'ordre, Aix, 1682, in-8°. Parmi les nombreuses Vies de St. François de Paule, dont on peut voir le détail dans Fontette, nous indiquerons seulement celle qu'a donnée le P. Hilarion de Coste, en 1655. (*V.* Coste.) Le père A. Dondé, minime, a publié *Les figures et l'abrégé de la vie, de la mort et des miracles de St. François de Paule*, Paris, 1671, in-fol., orné de 24 planches, dont la plupart contiennent chacune 4 tableaux en médaillon. A la suite de cet ouvrage, on trouve ordinairement les *Portraits de quelques Minimes, avec leur éloge*, en 17 planches. L—y.

FRANÇOIS (Saint-). *Voy.* Régis, Sales et Xavier.

FRANÇOIS (Ier.) Etienne, empereur d'Allemagne. Il était fils de Léopold-Joseph-Charles, duc de Lorraine, et d'Elisabeth Charlotte d'Orléans. Né en 1708, il avait été élevé dès l'âge de douze ans à la cour de Vienne, sous les yeux de l'empereur Charles VI, qui dès-lors le regardait comme son gendre et son successeur à l'empire. Ayant succédé en 1729 à son père, il se rendit en Lorraine, et prit possession de ses états. Après avoir passé quelque temps en France où il était venu prêter hommage à Louis XV pour le duché de Bar, il visita l'Angleterre, la Hollande et plusieurs cours d'Allemagne. Les événements qui survinrent bientôt, produisirent un changement remarquable dans la fortune de François-Etienne et dans celle de sa maison. Auguste II, roi de Pologne, étant mort en 1733, Stanislas Leczinscki fut élu pour le remplacer par le parti qui lui était fidèle, et qu'appuyait la France ; mais il eut pour concurrent Auguste III de Saxe, que soutenaient les partisans de son père, et que demandaient la Russie et l'Autriche. La guerre éclata, et Stanislas ne put se maintenir. La France voulait cependant lui assurer un sort qui le dédommageât de ce revers. Elle proposa un arrangement auquel la cour de Vienne consentit. Il fut convenu, en 1735, que François-Etienne, destiné à épouser Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, céderait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar, et obtiendrait en échange le grand duché de Toscane à l'extinction des grands ducs. A la mort de Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar devaient échoir à la France, qui s'engageait à payer 5 millions et demi de livres par an au duc jusqu'au moment où il parviendrait à régner en Toscane. Ce moment n'était pas éloigné. Jean Gaston, dernier rejeton mâle des Médicis, mourut en 1737; et François-Etienne prit possession des états de Toscane, où il se fit aimer par la douceur de son administration. Ayant épousé Marie-Thérèse, il devint par

ce mariage la tige de la nouvelle maison d'Autriche, nommée *Autriche-Lorraine*. L'empereur Charles VI étant mort en 1740, l'électeur de Bavière, appuyé par la France et la Prusse, lui succéda sous le nom de Charles VII; mais ce prince éprouva de grands revers, et succomba sous le poids des chagrins : il mourut en 1745. Marie-Thérèse, qui dans ce même temps combattait pour conserver les états héréditaires de sa maison, en vertu de la pragmatique-sanction de Charles VI, n'était pas moins jalouse d'assurer le trône impérial à son époux. Elle triompha des obstacles que lui opposaient ses ennemis; et François-Etienne fut proclamé empereur d'Allemagne sous le nom de François Ier., le 13 septembre 1745. Il venait de prendre le commandement en chef de l'armée d'Autriche, et il avait établi son quartier-général à Heidelberg. Etant parti de cette ville, il fit son entrée à Francfort, où il fut couronné le 4 octobre. Cependant la guerre continuait; et ce ne fut qu'en 1748 que la paix d'Aix-la-Chapelle assura à Marie-Thérèse la possession de la plus grande partie de ses états héréditaires. Les talents de cette princesse la mettaient en état de gouverner elle-même : elle associa cependant son époux aux soins de l'administration; et il y eut toujours entre François et la fille de Charles VI le plus grand accord pour faire fleurir la monarchie autrichienne, et pour maintenir l'influence de leur maison dans l'empire germanique. Peu après la guerre de sept ans, en 1764, Joseph, fils aîné de François et de Marie-Thérèse, fut proclamé par la diète roi des Romains. En 1765 l'empereur avait assuré à son second fils, Pierre-Léopold, la succession du grand-duché de Toscane; et en 1765 Joseph ratifia ce pacte de famille par une renonciation formelle à ses droits au grand-duché. La même année, François mourut à Inspruck, dans sa cinquante-septième année. Il laissa la réputation d'un prince sage, éclairé et bienfaisant. L'industrie, le commerce, les lettres et les arts, lui furent redevables de plusieurs institutions qui ont contribué à les faire fleurir. Il introduisit dans le département des mines les plus utiles réformes. En 1745 il fonda à Pistoie une académie des belles-lettres; et en 1755 la ville d'Augsbourg obtint par ses soins une académie des beaux-arts. Quoique François eût l'ame noble et généreuse, il aimait l'argent; et les opérations financières qui pouvaient lui en procurer avaient pour lui un attrait irrésistible. Il afferma pendant quelque temps, en compagnie avec le comte de Bolza et le banquier Schimmelmann, les douanes de Saxe; et l'on prétend qu'au commencement de la guerre de sept ans, il entreprit de fournir l'armée prussienne de fourrages et de farine. Quoiqu'il fût souvent venu au secours des caisses autrichiennes, il laissa en mourant un trésor de 157 millions de florins. Il naquit du mariage de François et de Marie-Thérèse cinq princes et onze princesses : nous indiquerons Joseph, empereur sous le nom de Joseph II; Pierre-Léopold, d'abord grand-duc de Toscane, ensuite empereur sous le nom de Léopold Ier.; Ferdinand, appelé par son mariage avec Marie-Béatrix à la succession de Modène; Maximilien, grand-maître de l'ordre Teutonique, archevêque de Cologne et évêque de Munster; Marie-Christine, mariée au prince Albert de Saxe, gouvernante des Pays-Bas, et apanagée avec ses descendants de la

Tome XV. page 465

HIST. DE FRANCE.

FRANÇOIS I.ER

Titien pinx.t Landon direx.t

principauté de Teschen; Marie-Amélie, mariée au duc de Parme; Marie-Caroline, mariée au roi de Naples; Marie-Antoinette, mariée à Louis XVI, roi de France, et qui a partagé les malheurs de ce monarque. C—au.

FRANÇOIS Ier., roi de France, naquit à Cognac, le 12 septembre 1494. Il descendait, ainsi que Louis XII, de Charles-le-Sage, par Louis Ier., duc d'Orléans. L'assassinat de ce dernier prince, victime de la jalousie et de la cruauté de Jean duc de Bourgogne, fut le signal des malheurs dont sa famille devait être si long temps accablée. Charles, son fils aîné, et Jean, comte d'Angoulême, son troisième fils, après avoir inutilement cherché tous les moyens légitimes de venger leur père, appelèrent les Anglais en France, se repentirent de ce traité, le rompirent avec une générosité imprudente; et l'un fut leur prisonnier pendant vingt-cinq ans, l'autre pendant trente. (*Voy.* Charles d'Orléans, tome VIII, page 146.) Le comte d'Angoulême, aïeul de François Ier., ne connut point le bonheur au sortir de sa longue captivité. Sa rançon lui avait coûté la plus grande partie de ses domaines: mais il se vengea des Anglais en contribuant, par ses exploits, à leur enlever la Guienne. Il vécut ensuite dans la retraite, et se montra, en s'éloignant des intrigues de la cour, un digne petit-fils de Charles-le-Sage. Son fils Charles, comte d'Angoulême, passa presque toute sa vie à se défendre des ombrages que Louis XI avait conçus. Il épousa, par les ordres de ce monarque, Louise, fille de Philippe, duc de Savoie. De ce mariage naquit François Ier. Sa mère prit de lui les soins les plus tendres. Le jeune prince n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père: mais bientôt il en retrouva un dans le bon Louis XII, qui monta sur le trône en 1498. Ce monarque confia son éducation à Gouffier-Boissi, l'un des esprits les plus éclairés et l'un des plus nobles chevaliers de ce temps. Jamais instituteur n'eut plus à s'applaudir des brillantes qualités de son élève. Le jeune François portait autant d'ardeur dans les études les plus sérieuses, qu'il en mettait dans tous les exercices auxquels se bornait alors l'éducation des gentils-hommes. Sa physionomie gagnait les cœurs. L'amour de la gloire éclatait dans ses regards. Il réparait avec une grâce inexprimable les fautes où pouvait l'entraîner la vivacité de son âge et de son caractère. Les jeunes nobles, qu'il surpassait tous par la majesté de sa taille, et sur lesquels il remportait des victoires continuelles dans les tournois, le chérissaient comme leur frère, et s'attachaient à lui comme à leur modèle. Deux fils que Louis XII avait eus d'Anne de Bretagne, sa seconde femme, étaient morts au berceau; mais il lui restait deux filles, mesdames Claude et Renée. Il maria la première à son jeune parent, et nomma ce prince duc de Valois. Les victoires de Gaston de Foix élevaient alors la France au plus haut degré de gloire. Le jeune François voyait dans ce héros son guide, son ami: il s'apprêtait à voler sur ses pas en Italie, lorsque le coup fatal qui emporta Gaston de Foix au sortir de la victoire de Ravenne, mit un terme aux courtes prospérités de Louis XII. Ce monarque, après s'être engagé dans une ligue imprudente, vit se former contre lui la coalition la plus déloyale. Etourdi du nombre de ses ennemis, de la fureur de leurs attaques, il se confia dans l'amour de son peuple et dans l'ardeur de ses jeunes héros. Ce fut au duc de Valois qu'il remit le

soin de défendre la Navarre. Dans des circonstances si difficiles, tout prescrivait la prudence aux généraux de Louis XII. Le duc de Valois dompta l'impétuosité de son caractère, pour servir les véritables intérêts de sa patrie. S'il ne put reprendre la Navarre, déjà conquise par les armes du duc d'Albe, il parvint à empêcher les Espagnols de franchir les Pyrénées. L'année suivante, Louis XII, dont le règne venait d'être humilié par la fatale journée du 13 avril 1513, dite *des éperons*, employa le duc de Valois à prévenir les suites de cet échec : ce prince conçut des projets hardis pour secourir Tournai; mais sa mission était de couvrir la Picardie. Pour la seconde fois, il se fit l'effort d'écouter la prudence. Il ne secourut pas Tournai; mais la Picardie fut sauvée. Henri VIII, qui avait de la générosité par accès, offrit la paix à la France. Sa défection rompit la ligue. Louis XII, veuf d'Anne de Bretagne, contracta un 3e. mariage avec la jeune et aimable sœur d'Henri VIII. Le duc de Valois fut chargé d'aller recevoir Marie d'Angleterre; et quoiqu'une telle union pût renverser ses espérances, il reçut cette princesse avec la plus aimable galanterie. (*Voy.* Duprat.) Un mariage qui rendait la paix à la France, lui devint bientôt fatal; car il lui coûta le meilleur roi qui se fût encore occupé de son bonheur. Louis XII écouta trop sa passion pour une reine que la politique lui avait fait épouser, mais dont les charmes lui firent oublier et son âge et ses infirmités. Le 1er. janvier 1515, consumé de langueur, il manda le duc de Valois, et lui tendit ses bras exténués : « Je me meurs, lui dit-il; je vous re- » commande nos sujets. » Il expira quelques heures après. La France fut, pendant plusieurs jours, comme une famille consternée de la perte d'un père. Ce qui rendait encore cette douleur plus glorieuse pour la mémoire de Louis XII, c'est que son successeur était aimé. Seulement on craignait que François Ier. ne s'écartât de la stricte économie à laquelle le *père du peuple* avait été fidèle soit au milieu de ses conquêtes, soit au milieu de ses revers. Le roi défunt avait lui-même témoigné cette crainte. On sait qu'il disait à ses sages ministres : « Nous travaillons en vain; ce » gros garçon gâtera tout. » Cependant François Ier. ne changea rien à l'ordre établi. Après une guerre malheureuse, le trésor royal était exempt de dettes, et c'était toute sa richesse. Les puissances voisines, qui se préparaient à intimider ou à opprimer un roi de vingt-un ans, ne s'aperçurent pas de l'accroissement de ses armées, parce qu'elles ne le virent point créer d'impôts. Le roi d'Espagne Ferdinand-le-Catholique, cassé par l'âge, mais trop fier du succès de ses fourberies pour n'y pas persévérer, excitait le faible et turbulent Maximilien, empereur d'Allemagne, à une nouvelle guerre contre la France. Mais les ennemis les plus dangereux des Français étaient alors les Suisses, qu'enorgueillissaient la victoire de Novare et le traité de Dijon : ils se considéraient comme les arbitres de tous les états auxquels ils fournissaient des armées. Quoiqu'ils n'eussent point encore montré le désir des conquêtes, l'amour de la gloire devenait chez eux une passion farouche. L'histoire n'avait encore à leur reprocher qu'une seule perfidie. Une de leurs armées avait indignement livré le duc de Milan, Ludovic Sforce, qui s'était commis à leur foi : mais les Suisses brûlaient d'effacer le souvenir de cette lâcheté de quelques-

uns de leurs compatriotes. Ils avaient juré de conserver à Maximilien Sforce un duché que la France ne cessait de réclamer les armes à la main, et que l'Autriche couvrait d'une protection suspecte. Ces guerriers avaient alors pour le Saint-Siége une soumission sans bornes. Zwingle n'avait pas encore paru. Le cardinal de Sion, dangereux prélat, qui servait Rome avec un zèle fanatique, était le seul oracle qui fût alors écouté de ces hommes simples et fiers. François Ier. avait fait presser le pape Léon X de le seconder dans son projet d'invasion du Milanez. Il avait envoyé vers ce pontife Guillaume Budé, le plus illustre des savants français. Ce négociateur ne fut point heureux. Léon X le trompa, et préféra l'alliance de l'empereur d'Allemagne à celle du roi de France. Mais les républiques de Venise et de Gènes se déclarèrent pour ce dernier. François Ier. se hâta d'envoyer dans l'Italie une armée dont l'Europe supposait à peine l'existence. Le connétable de Bourbon la commandait. Les maréchaux de Trivulce et de Lapalice, Lautrec, Chabanes, La Trémouille, Navarre, et Bayard, le plus modeste et le plus parfait des chevaliers, rivalisaient d'ardeur avec Montmorenci, Créqui, Bonnivet, Cossé et Claude de Guise, qui, jeunes encore, regardaient leur gloire comme assurée sous un roi belliqueux. L'alliance contractée avec la république de Gènes, et des intelligences ménagées avec le duc de Savoie, oncle de François Ier., offraient de grandes facilités pour le passage des Alpes; mais les Suisses s'étaient emparés de la crête de ces montagnes. On réussit pourtant à forcer les passages (1). Prosper Colonna rassemblait ses troupes dans Villefranche. Bayard, Chabanes, Montmorenci, d'Aubigné, conçoivent le projet de l'y surprendre. A la tête d'une poignée de soldats, ils passent le Pô, se présentent devant la ville à midi, enlèvent successivement tous les postes, et prennent le général comme il allait se mettre à table. Cet exploit est suivi de la conquête d'une partie du Milanez. Le roi, qui apprend à Lyon les rapides succès de son avant-garde, craint que ses lieutenants ne lui enlèvent toute la gloire de cette conquête; il fait diligence, et passe facilement les Alpes avec son corps d'armée. Les Suisses, qui restaient seuls pour la défense du Milanez, semblent découragés en voyant toujours croître l'ardeur et les forces des Français; ils offrent de traiter. François Ier. fait sans hésiter le sacrifice de sa gloire au bonheur de ses sujets. Lautrec a signé un traité avec les Suisses : mais le cardinal de Sion est venu ranimer la fureur de ses compatriotes. Il leur persuade que tout est légitime, puisqu'ils combattent pour les intérêts du Saint-Siége; il remplit toutes les ames de sa haine contre les Français. Les Suisses sont prêts à soutenir par des prodiges de bravoure la trahison la plus odieuse (13 et 14 septembre 1515). Ils voient l'armée française, qui, rangée dans la plaine de Marignan, garde négligemment ses postes; ils espèrent lui enlever toute son artillerie : leur nombre, leur contenance, étonnent le roi; il demande ses armes. Les Suisses continuent de s'avancer, et l'armée française s'inquiète. Le connétable de Bourbon a

(1) Quelques historiens, cités par Bayle, ont écrit que ce fut en cette occasion que les Français percèrent dans le roc le passage du Mont-Viso pour pénétrer en Italie. Mais il paraît que cette excavation, connue sous le nom de *Trou du Viso*, ou *Traversette*, fut creusée en 1480 par Louis Ier., dixième marquis de Saluces. M. Ladoucette en a donné la description et l'histoire dans le *Magasin encyclop.* de juin 1811.

fait couvrir son artillerie par des compagnies de lansquenets. Ceux-ci reculent au premier choc : c'est le roi lui-même qui vient les rallier avec deux cents hommes d'armes; il perce un bataillon fort de quatre mille hommes; il court à travers leurs rangs, qui se sont rompus : il les force à baisser leurs piques, et à crier *France*. La victoire est complète sur ce point; mais ce n'est pas le seul combat qui se livre dans cette plaine : les différentes masses de l'infanterie suisse soutiennent avec vigueur le choc de nos gendarmes, de nos lansquenets, de nos bandes noires. Jamais ils ne sont plus terribles que lorsqu'ils ont feint d'ouvrir leurs rangs ; ils savent bientôt les reformer, et alors malheur à ceux qui se trouvent enfermés dans cette forêt de piques. L'approche de la nuit, les tourbillons épais de poussière ajoutent au désordre de la bataille, sans en ralentir la fureur. Les Suisses, comme les Français, portaient l'écharpe blanche. Le roi tombe sur un corps de six mille Suisses, qu'il a pris pour un corps de lansquenets français : averti du danger, il fait éteindre le seul flambeau qui le guide. Le connétable de Bourbon, par un prompt secours, sauve un monarque auquel il devait être si fatal. Ce nouveau corps de Suisses est forcé de reculer : François Ier. se porte alors vers son artillerie, pour laquelle il conçoit beaucoup d'inquiétude; mais Bayard et Louis de la Trémouille n'avaient point quitté ce poste : toute l'artillerie était sauvée. Enfin les feux s'éteignent par degré : ce n'est point la nuit, c'est l'extrême lassitude qui a interrompu le combat. Le roi dort sur l'affût d'un canon. On vit au point du jour un spectacle étrange : comme tous les corps suisses et français étaient confondus, les deux armées, après une trève tacite, viennent reprendre leurs rangs. On se bat avec autant de fureur que la veille; mais il faut passer sur des monceaux de morts pour se joindre. Bayard, dans la mêlée, est emporté par un cheval fougueux au travers des bataillons suisses : il combat, il renverse tout ce qui s'oppose à son passage, saute de cheval, gagne une vigne, qui lui sert de retranchement, et joint à pied une compagnie française qui marche à son secours. Le comte de Guise, en ralliant les bandes noires, reçut vingt-deux blessures. Enfin, après cinq heures de combat, le roi, le connétable de Bourbon, le maréchal de Trivulce, et Montmorenci, forcèrent les Suisses à la retraite : ceux-ci la conduisaient avec ordre, lorsque, le troisième jour, Alviano, à la tête de l'armée vénitienne, vint tomber sur leurs derrières. Le roi fit tout ce qu'il put pour sauver des guerriers égarés par leur fanatisme. A force de générosité, il contraignit les Suisses de devenir ses amis. Depuis lors les rois de France n'ont jamais eu d'alliés plus fidèles. La lettre dans laquelle le roi rendit compte à sa mère de la bataille de Marignan, peut être considérée comme un des monuments de notre langue. Dans cette description franche, modeste, rapide et brillante, règne une fleur de délicatesse dont nos guerriers, et surtout nos rois, offraient seuls le modèle à l'Europe. Le roi y récompense tous ses nobles compagnons par des mots du cœur. Lorsque, le soir de la troisième journée, Bayard revint au camp, François Ier. se jeta dans ses bras, puis mit un genou en terre, et voulut recevoir de lui l'ordre de la chevalerie. Le Milanez fut conquis. Léon X fut forcé de traiter avec le roi de France. L'empereur Maximilien fit de vains efforts, l'année suivante, pour

reconquérir le Milanez. Le connétable de Bourbon le força de lever ignominieusement le siége de Milan. Peu sûr des dispositions de son armée, Maximilien l'abandonna. Le chagrin abrégea ses jours (en 1510). L'empire devint vacant. Deux principaux compétiteurs se présentèrent. C'étaient les deux rois qui devaient signaler, pendant trente ans, leur rivalité, Charles-Quint et François Ier. Charles, déjà maître des Pays-Bas, avait été appelé au trône de l'Espagne par la mort et le testament de Ferdinand-le-Catholique. Jaloux de la gloire du roi de France, il feignait d'en être le plus sincère admirateur. Il lui écrivait, non comme un frère à son frère, selon l'étiquette des rois, mais comme un fils à son père. Quand il se déclara son compétiteur pour l'empire, ce fut avec les formes hypocrites d'une déférence filiale. François Ier. lui répondit avec une délicatesse et une franchise qui étaient dans son ame : « Regardons-» nous comme deux amis qui poursui-» vent les faveurs d'une même maî-» tresse ; et que chacun de nous pro-» mette de respecter les droits du plus » heureux. » Ce fut un malheur pour François Ier., dans cette lutte, d'avoir acquis assez de gloire pour faire craindre son ambition. D'un autre côté, la vaste puissance de Charles effrayait les électeurs. Ils déférèrent la couronne à Frédéric, électeur de Saxe. L'Europe avait donné à ce prince le beau surnom de sage. Il parut le justifier en refusant l'empire ; mais sa modération fut une imprudence. Il crut voir un prince pacifique et réservé dans le jeune Charles, et décida les suffrages de la diète en sa faveur. Il ne prévoyait pas combien le nouvel empereur se montrerait ennemi de l'indépendance de l'Empire. Quelque sensible que fût François Ier. au chagrin de n'avoir point obtenu un titre qui eût un peu rappelé la puissance de Charlemagne, il avait, pour s'en distraire, trois ressources qui le suivaient toujours : l'amour, les plaisirs et les lettres. Henri VIII, qui avait aussi brigué l'empire, vint irriter, par son ressentiment, le dépit de François Ier. Les deux rois se virent auprès de Guines ; et leur entrevue fut accompagnée de tant de magnificence, qu'elle fut désignée sous le nom du *camp du Drap d'or*. François Ier. y fit briller une gaîté qui ressemblait à l'étourderie. Il vint un jour surprendre Henri VIII au lit, comme pour le faire son prisonnier. Le roi d'Angleterre prit gaîment cette plaisanterie, et se rendit de bonne grâce. Il lui présenta en même temps un collier précieux : « Portez-le aujour-» d'hui, ajouta-t-il, pour l'amour de » votre prisonnier. » Le roi le prit, et lui donna un bracelet qui valait le double. Comme Henri VIII voulait se lever : « Mon frère, lui dit François » Ier., vous n'aurez point aujour-» d'hui d'autre valet-de-chambre que » moi. » Mille autres jeux remplirent cette entrevue. Mais une guerre sérieuse se préparait. Charles-Quint faisait attaquer le duc de Bouillon pour engager des hostilités contre la France. Ce fut-là le prétexte et le commencement de la guerre de 1521, qui changea la fortune de François Ier. Cependant le début de cette guerre fut heureux pour la France. Les impériaux assiégeaient Mézières avec 35,000 hommes ; et cette ville, mal fortifiée, mal pourvue de vivres et de munitions, allait leur ouvrir la Champagne : mais elle avait pour gouverneur le chevalier sans peur et sans reproche. Tout ce que fit Bayard pour la défense de Mézières doit être lu dans la vie de ce héros. Le salut de cette

ville fut celui de la France. Mais les Français, l'année suivante, expièrent, en Italie, les fautes d'une administration vicieuse et plus dure qu'on ne devait l'attendre des lieutenants de François Ier. L'histoire n'a pu encore bien éclaircir ce qui contribua le plus à la perte du Milanez, ou des excessives rigueurs de Lautrec, gouverneur de cette province, ou de la coupable prodigalité de la mère du roi, qui dissipa des fonds réservés pour l'armée d'Italie. Ce monarque fut aveugle sur les torts de l'un et de l'autre. Il aimait la comtesse de Châteaubriant, sœur de Lautrec : mais sa tendresse pour sa mère l'entraîna dans de bien plus grandes fautes. Si Lautrec perdit le Milanez, ce ne fut qu'après des combats obstinés. Il accusa la duchesse d'Angoulême. Celle-ci eut la lâche cruauté de faire tomber sur un habile et intègre surintendant des finances, la peine de ses propres concussions : elle accusa Semblançai du retard apporté à l'envoi d'une somme de 400,000 écus qui aurait sauvé la conquête du roi. François Ier., trompé par sa mère, fit juger Semblançai par une commission ; et ce règne si doux fut souillé par le supplice d'un ministre intègre, d'un vieillard vertueux. François Ier. fut bientôt engagé dans une faute plus funeste, par son excessive déférence pour sa mère. La duchesse d'Angoulême aimait le connétable de Bourbon avec un emportement que son âge rendait ridicule. Ce prince, enorgueilli de la victoire de Marignan, cessa d'encourager une passion qu'il avait d'abord jugée utile à sa fortune. La duchesse d'Angoulême se vengea de ses mépris, en lui faisant ôter, dans deux campagnes, le commandement de l'armée. Elle ne voulait que l'éprouver par cette persécution sourde. Il s'irrita, et répondit par la haine à un dépit tracassier. Il devint veuf : la duchesse d'Angoulême, abjurant sa feinte inimitié, lui fit offrir sa main. François Ier. sollicita le connétable de consentir à cette union. Ce dernier, que le roi avait trop justement nommé le prince *mal-endurant*, mêla l'expression du mépris à son refus. La duchesse d'Angoulême se livra toute à la vengeance. Après avoir fait perdre au connétable la confiance du roi, elle l'attaqua dans sa fortune par un procès injuste, intimida ou suborna les juges, et le fit dépouiller d'une grande partie de ses domaines. Charles-Quint mit à profit le ressentiment du connétable. Bourbon devint, en un instant, l'ennemi de sa patrie et de son roi. François Ier., instruit des intelligences qu'entretenait Bourbon avec Charles-Quint, refusa d'y croire. Un guerrier renommé jusque-là par sa franchise recourut à ce que le mensonge a de plus vil, pour se mettre à l'abri de tout ombrage. Bourbon (en 1523), après avoir en vain cherché à soulever plusieurs provinces, fut réduit à prendre la fuite, et abandonna dix-neuf de ses complices à la colère du roi. On instruisit leur procès et celui de leur chef. Un seul d'entre eux, Saint-Vallier, fut condamné à mort : mais, comme il allait poser sa tête sur le billot, on entendit crier *grâce*, et le peuple admira la clémence du roi. Saint-Vallier était le père de la célèbre Diane de Poitiers, déjà mariée au sénéchal de Normandie. Il est faux de dire qu'elle acheta la grâce de son père, en se livrant aux desirs du roi. François Ier., dans ses amours, oubliait les devoirs de l'époux, mais non l'honneur du chevalier. Déjà Bourbon commandait en Italie les armées impériales ; et le roi ne lui opposait que le plus présomptueux de ses favoris, l'amiral Bonnivet. Bayard était sous les ordres

d'un général qui aurait dû se présenter comme son modeste élève. Bonnivet, soit par imprudence, soit par perfidie, n'envoya point à Bayard les secours que celui-ci réclamait. Le chevalier, malgré toute sa vigilance, fut attaqué de nuit au village de Rebec. Il y perdit une partie de sa petite troupe; et quoiqu'il eût sauvé le reste avec autant d'intelligence que d'intrépidité, il crut avoir essuyé le premier affront de sa vie. Il voulait demander raison à l'amiral, et déjà il lui avait envoyé un défi: mais quand il voit de quel désastre l'armée française est menacée par les mauvaises dispositions du général, il ne songe plus qu'au salut de l'armée. On battait en retraite. Les Français, arrivés sur les bords de la Sesia, sont attaqués par les impériaux. Bonnivet croit qu'il suffit de sa bravoure pour réparer ses fautes. Dès le commencement de l'action, il est grièvement blessé. C'est Bayard qu'il fait appeler; il lui confie le sort de l'armée: « Il est » bien tard, lui répondit le généreux » chevalier; mais n'importe: mon » ame est à Dieu et ma vie à l'état. Je » sauverai l'armée aux dépens de » mes jours. » Il s'élance, rétablit le combat: bientôt il est atteint d'un coup mortel. Mais ne nous laissons pas trop entraîner à l'intérêt de cet admirable épisode du règne de François Ier.; et laissons nos lecteurs se rappeler et redire la réponse de Bayard mourant au connétable armé contre son roi. (*Voy.* BAYARD.) Bourbon n'oublia que trop tôt l'impression qu'avaient produite sur son ame les nobles reproches du plus digne chevalier. Les Français avaient encore une fois abandonné l'Italie. Bourbon se précipite avec fureur sur la Provence, en comptant sur des rebellions que ses intrigues avaient déjà ménagées: mais nul Français ne vient se joindre au transfuge. La facilité avec laquelle il avait soumis les villes d'Aix et de Toulon, lui faisait espérer d'entrer sans peine dans Marseille. Les habitants lui opposent une résistance que soutient leur indignation. Les dames surtout se montrent d'une activité infatigable pour le salut de la ville; une tranchée, ouvrage de leur main, fut nommée la tranchée des dames. Le roi arrivait au secours de Marseille: Bourbon est obligé d'en lever le siége. François Ier. crut voir dans ce succès un retour de la fortune: il passe les Alpes, rentre dans le Milanez. Déjà il est aux portes de la capitale. Milan, qui était en proie au fléau de la peste, ne l'arrête que peu de jours. Qu'il soumette encore Pavie et Lodi, il sera enfin assuré d'une conquête à laquelle il croit follement son honneur engagé: il marche vers la première de ces villes; il l'assiége: mais Antoine de Lève y commande. Son habile et longue résistance a laissé, au connétable de Bourbon, le temps de réparer les pertes de son armée, et de recevoir de puissants secours. Le connétable arrive; il va fondre sur l'armée française. Les vieux généraux conjurent le roi d'abandonner le siége de Pavie. Mais Bonnivet et Montmorenci flattent son ardeur guerrière. On s'est déterminé au parti imprudent de marcher au-devant de l'armée impériale. Dès la nuit, la bataille s'engage. Au point du jour, il y a déjà tant de désordre dans les rangs de l'armée française, que le roi ne voit plus de salut que dans un coup de désespoir (24 février 1525). Il se place au corps de bataille, appelle sur lui les regards de tous les siens et de tous les ennemis, par un casque orné de longs panaches. Rien ne peut le retirer du fort de la mêlée. Il tue de sa main plusieurs combattants, et met en fuite les Italiens

qui lui sont opposés. Mais à quoi tient la chance des combats! La foule de héros qui entourent le roi, se voit arrêtée dans ses progrès par une troupe irrégulière et peu nombreuse, qui ne sait que s'avancer, fuir, revenir à la charge et fuir encore. C'étaient des arquebusiers basques, tireurs adroits, qui visaient à la tête et au cœur des officiers les plus distingués, et les atteignaient presque toujours. Chaque balle enlève au roi l'un des appuis de son trône. On se presse au-devant de lui, à mesure que le péril redouble. Le duc d'Alençon seul oublie son roi et l'honneur. Chargé du commandement de l'aile gauche de l'armée, il la fait replier précipitamment. Bourbon s'avance avec un corps de réserve, pour envelopper le roi : deux heros, La Tremouille et le maréchal de Foix sont frappés à mort. Les rangs s'éclaircissent; la puissante gendarmerie des Français est rompue en six endroits. Bonnivet, à qui l'armée toute entière reproche son désastre, veut du moins mourir avant son roi, s'il ne peut plus le sauver. Il s'avance en tendant la gorge à toutes les épées, à toutes les piques, et meurt percé de plusieurs coups. Le roi, lui seul, paraît avoir conservé la force de combattre et de terrasser des ennemis. Il venait d'en faire tomber six sous ses coups, lorsque son cheval, atteint d'une balle, le renverse. Déjà il avait reçu deux blessures. Il combat encore à pied : mille voix lui crient de se rendre. Il voit venir à lui Pompéran, le seul gentilhomme qui eût suivi le connétable de Bourbon dans sa fuite. Ce transfuge se jette à ses pieds, et le conjure de se rendre au duc de Bourbon. Le roi, à ce nom, sent ranimer toute sa fureur, et proteste qu'il mourra plutôt que de se rendre à un traître. Il demande Lannoy et lui remet son épée. Lannoy la reçut à genoux, et lui donna la sienne. Au sortir de cette bataille, François Ier. écrivit à sa mère une lettre non moins admirable que celle où il avait raconté la victoire de Marignan; elle ne contenait que ces mots: *Madame, tout est perdu, fors l'honneur.* Lannoy, vice-roi de Naples, montra beaucoup d'égard pour son auguste prisonnier; Charles-Quint n'imita point la générosité de son lieutenant : il fit transporter le roi à Madrid, et le fit surveiller avec rigueur dans un appartement incommode; enfin il ne lui montra plus d'autre perspective que celle de se dépouiller et de s'avilir, ou de finir ses jours dans la captivité. Voici à quel prix il mettait la rançon du roi : la cession de la Bourgogne, la renonciation à toute suzeraineté sur la Flandre, et, pour comble d'ignominie, la réintégration du parjure connétable dans ses biens et dans son rang. François Ier. rejeta ces propositions avec fierté. Charles-Quint le tourmenta dans sa prison par de nouveaux raffinements de cruauté. Le malheureux roi parut près de succomber à ses chagrins. Consumé de langueur, il se refusait à toute diversion. Charles craignit de perdre la rançon qu'il convoitait. L'intérêt le fit recourir à de tardives apparences d'humanité. Il visita enfin François Ier. dans sa prison. Celui-ci, en le voyant entrer, s'écria douloureusement : « Venez-vous voir » mourir votre prisonnier? » — « Je » viens, lui répondit Charles, pour » aider mon frère et mon ami à re- » couvrer la liberté. » Mais il soutint mal, dans la suite de la conférence, ce ton de générosité. Heureusement l'aimable Marguerite, duchesse d'Alençon, et depuis reine de Navarre, s'était rendue à Madrid pour consoler son frère. Elle obtint d'entrer dans

sa prison, et le sauva de son désespoir. On croit qu'elle habitua le roi à une idée qui lui avait d'abord inspiré le comble de l'horreur, celle de faire, comme prisonnier, des promesses qu'il ne tiendrait pas comme roi. La France avait craint, un moment, de voir renaître tous les désastres qui suivirent la captivité du roi Jean; mais le peuple fut sauvé de l'anarchie par son amour pour un roi malheureux. La duchesse d'Angoulême, régente du royaume, tint les rênes du gouvernement avec adresse et fermeté. Guise et Montmorenci la secondèrent par leur courage. Les parlements, quoique François Ier. eût réprimé leur orgueil, montrèrent une honorable fidélité. On apprit en France, avec un inexprimable mélange de joie et de douleur, que François Ier. avait recouvré la liberté en souscrivant, par le traité de Madrid, aux dures conditions imposées par son vainqueur. Il ne céda point cette fois à sa loyauté. La manière dont il s'écria, « Je suis encore roi! » lorsqu'il mit le pied sur le territoire de France, annonça qu'il se croyait dégagé d'un serment imposé par un cruel abus de la victoire. Si ce fut un parjure, tous les Français furent ses complices. Bientôt le calme renaît, l'alégresse éclate, l'ordre est rétabli dans les finances. On veut racheter, à prix d'or, les deux enfants du roi, qu'il a été obligé de laisser en otage; les nobles et les bourgeois se cotisent. Déjà deux millions sont offerts : on s'arme, on ne respire plus que guerre et que vengeance. Le malheur a créé au-dehors de nouveaux amis à François Ier. Le nombre en est surtout augmenté par les craintes qu'inspirent les projets ambitieux de Charles-Quint. Henri VIII a déjà fait éclater sa jalousie contre l'empereur. Presque tous les états d'Italie ont formé une ligue tardive, pour assurer ou recouvrer leur indépendance. On voit entrer dans cette ligue le jeune Sforce, héritier du duché de Milan, dont Charles-Quint vainqueur a bientôt méconnu les droits. Léon X avait terminé son règne brillant, mais agité; un autre Médicis, Clément VII, occupait le trône pontifical. Pressé par les armes de l'empereur, outragé par des demandes impérieuses, il cède à sa colère, et compte sur ses nouveaux alliés, les rois de France et d'Angleterre : mais c'est sur lui que va tomber l'orage. Des cardinaux et des princes, ses sujets et ses voisins, n'ont flatté ses projets que pour les dénoncer à Charles-Quint. Clément VII se trouble, négocie; mais il voit arriver contre lui la plus vile et la plus épouvantable armée de l'Europe : c'étaient des brigands sortis depuis plusieurs années de l'Allemagne; vieux mercenaires, sans patrie et sans religion. Les nouveautés religieuses qui déjà, depuis dix ans, déchiraient l'Allemagne, avaient laissé dans le cœur de ces soldats une profonde horreur pour le pape. Le connétable de Bourbon est à leur tête, et ne ressemble que trop à ces cruels aventuriers. Depuis plusieurs jours, ils lui demandaient leur solde avec des cris séditieux; il les mène, pour les apaiser, au siége de Rome. Il monte à l'assaut, le 6 mai 1527, est tué sur la brèche; mais ses soldats poursuivent une victoire facile. Rome est emportée, inondée de sang, et saccagée. L'Europe voit avec horreur des cruautés qui égalent celles des plus barbares conquérants de l'empire romain. Le pape est prisonnier : Charles-Quint abuse encore une fois de sa fortune. Ses respects hypocrites pour le saint pontife, qu'il tient dans les fers, excitent une indignation gé-

nérale : mais on le redoute. Lautrec a reparu en Italie; et, cette fois, les Français y sont accueillis en libérateurs. André Doria lui prête tout l'appui de la république de Gènes sa patrie, de ses talents et de son grand caractère. Le Milanez est reconquis; le pape a recouvré sa liberté. Le fléau de la peste a vengé la chrétienté des trente mille brigands qui ont saccagé la capitale. Lautrec n'a plus à subjuguer que le royaume de Naples : il marche de succès en succès. Naples est assiégée ; mais la peste a passé d'un camp dans un autre : ce sont les Français qui en sont atteints. Lautrec a l'imprudence de se brouiller avec André Doria. Gènes, par les conseils de ce dernier, donne l'exemple de la défection à d'autres états d'Italie. Lautrec meurt; et l'armée française est presque entièrement anéantie, sans avoir été vaincue. La guerre continue, mais plus languissamment. François Ier. et Charles-Quint qui s'étaient bravés par de grossières invectives, et par des cartels auxquels ni l'un ni l'autre ne voulait donner de suites sérieuses, ont senti le besoin de traiter de la paix : elle se conclut dans la ville de Cambrai, au commencement de l'année 1529. Les deux enfants du roi furent rachetés pour la somme de 1,200,000 écus. François Ier. renonça à ses prétentions sur le Milanez, et il épousa Eléonore, sœur de l'empereur. Le bruit des armes cessa pour quelque temps en Europe. François Ier. se donna tout entier à un projet que les guerres n'avaient pas tout-à-fait interrompu, celui de faire fleurir l'industrie, le commerce et les lettres. Le connétable de Montmorenci rétablissait un ordre sévère dans les finances. Les fêtes données par François Ier., plus élégantes que somptueuses, offraient les plus brillantes images de la chevalerie. Ses loisirs étaient studieux. Les heures de ses repas n'étaient pas perdues pour de savants entretiens. Sa curiosité presque universelle lui donnait une instruction extrêmement variée. Il achetait des tableaux précieux, les proposait en modèle aux artistes français, faisait venir à grands frais des manuscrits de l'Italie et de la Grèce, consultait sans cesse Budé, Lascaris, entretenait un aimable commerce de lettres avec Érasme et cherchait à l'attirer en France, visitait dans leurs ateliers le Primatice, Léonard de Vinci, excitait l'émulation des statuaires français, qui déjà produisaient des chefs-d'œuvre. Le premier, il fit cultiver en France la physique, la botanique et différentes autres parties de l'histoire naturelle. Il s'égayait avec Clément Marot, et quelquefois imitait la grâce naïve et piquante de ses poésies; il s'amusait des bouffonneries satiriques du curé de Meudon, et lui pardonnait beaucoup de cynisme mêlé avec quelques vérités hardies. Il commençait le Louvre, et bâtissait les châteaux de Fontainebleau, de Chambord, et celui de Madrid, nom qui annonce combien peu ce monarque craignait le souvenir de ses adversités. Ses soins les plus actifs se dirigeaient vers l'éducation. Ce fut par lui que fleurit pour la première fois, en France, l'étude de la langue grecque. Il fonda le Collége-Royal. Sa sœur, la reine de Navarre, auparavant duchesse d'Alençon, et les frères Du Bellay, signalés par leurs connaissances littéraires autant que par leur amour pour le roi, lui formaient un conseil de littérature, auquel étaient souvent admis de sages jurisconsultes, de savants médecins et même d'habiles imprimeurs. Il n'y avait point en Europe de cour plus gaie que celle où on se livrait à ces

doctes travaux. Le roi, toujours habile à maintenir la dignité au milieu des plaisirs, encourageait les plus gais passetemps, et, comme sa sœur, fournissait le modèle des bons contes et des bons mots. François Ier., pendant sa prison de Madrid, avait perdu la comtesse de Châteaubriant, l'objet de ses plus tendres amours. L'opinion de quelques historiens est qu'elle mourut victime de la jalousie féroce de son mari. Le roi la regretta vivement. Anne de Pisseleu, qu'il nomma duchesse d'Etampes, succéda au crédit de la duchesse de Châteaubriant, mais sans lui inspirer un amour aussi passionné. Ses intrigues et son avidité l'en rendaient peu digne. Jamais il ne fit un reproche à sa mère, qui avait causé tous les malheurs de son règne : il donna les regrets les plus sincères à sa mort. La politique un peu versatile de François Ier. lui avait fait rechercher l'alliance des Médicis, dont il avait eu souvent à se plaindre : il avait marié Henri, son second fils, à Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII. Jamais aucun mariage, si l'on excepte celui d'Isabeau de Bavière, ne fut plus fatal à la France; mais ce ne fut ni sous ce règne, ni sous le suivant, que Catherine de Médicis fit connaître les inconséquences, les odieux raffinements et les crimes de sa politique. Heureux ce monarque, si rien n'avait pu le distraire des travaux pacifiques, qui lui firent obtenir le surnom de *père des belles-lettres*. Mais Charles Quint annonçait une grande expédition en Afrique : François Ier. ne put résister au desir de profiter de l'absence de son heureux rival, pour renouveler ses prétentions sur le Milanez. François Sforce y avait été rétabli par le traité de Cambrai; il avait fait décapiter, sous prétexte de meurtre, un agent de la France. François Ier. ressentit vivement cet attentat. Le duc de Savoie voulut arrêter l'invasion des Français; sa résistance lui coûta la perte de la plus grande partie de ses états. François Sforce, en voyant les Français déjà maîtres du Piémont, est frappé de terreur et meurt subitement. Tout semble réussir à François Ier; mais Charles-Quint est déjà revenu vainqueur de son expédition d'Afrique. Toute l'Europe retentit de sa gloire : l'Italie tremblante se range de nouveau sous ses lois. Fier du succès de ses armes, il veut se montrer en conquérant; et c'est la France qu'il menace. Cinquante mille hommes entrent, sous sa conduite, dans la Provence (en 1536) : le connétable Anne de Montmorenci est chargé de repousser cette invasion. L'extrême danger le fait recourir à un remède extrême. Il sait que Charles-Quint a mal assuré ses approvisionnemens, avant d'entrer dans une province qui fournit à peine au tiers de sa propre subsistance. Montmorenci, le plus sévère de tous les guerriers et de tous les Français, n'hésite pas à sacrifier une province au salut de la France : châteaux, fermes et moulins, il livre tout aux flammes, se retranche avec mille précautions derrière ce pays dévasté, pousse des partis, enlève des convois, surprend des postes. L'armée de Charles-Quint est livrée à toutes les horreurs de la famine; il lève le siége de Marseille, parce qu'il ne lui reste plus assez de combattants pour le continuer, et repasse les Alpes, plus poursuivi encore par la faim que par les Français. François Ier. respirait; mais la fortune lui réservait un nouveau malheur, et jamais aucun événement de sa vie ne porta plus de trouble dans son ame. Cet événement fut la mort du dauphin François,

jeune prince qui paraissait destiné à retracer le caractère magnanime et à éviter les fautes de son père. On crut qu'il avait été empoisonné par Montecuculli son échanson : cet Italien fut arrêté. La violence des tortures lui arracha des déclarations qui, suivant le témoignage des meilleurs historiens, ne peuvent être regardées comme des preuves manifestes de son crime. François Ier., entraîné par sa douleur et par la clameur populaire, le fit périr du supplice des régicides. C'était Charles-Quint qu'il accusait d'avoir fait empoisonner son fils : et pourtant, sur la médiation du pape, ces deux rivaux acharnés se virent à Aigues-mortes, et signèrent une trêve de dix ans. Leurs combats se renouvelèrent bientôt ; mais leur inimitié n'eut plus le même caractère d'emportement. L'année d'après (en 1539), l'Europe apprit avec étonnement, mais avec une sorte d'admiration, que Charles-Quint venait se commettre à la foi d'un monarque auquel il reprochait, depuis tant d'années, une perfidie. La révolte des Gantois appelait sa présence dans les Pays-Bas : la mer ne lui fournissait pas une route assez sûre ; l'Allemagne lui en offrait une trop longue. Charles-Quint montra combien au fond du cœur il estimait son rival, en lui demandant le passage à travers la France. Et comment n'eût-il pas cru à la loyauté d'un monarque assez fidèle à la cause des rois pour avoir rejeté les offres des Gantois rebelles, quand elles pouvaient établir sa domination dans les provinces les plus riches et les plus industrieuses de l'Europe ? Ce n'était point manquer à la générosité, que de réclamer auprès de l'empereur quelque prix d'un refus aussi noble et d'un service aussi important. François Ier. revint à l'investiture du Milanez, auquel il attachait, avec une aveugle opiniâtreté, la gloire de son règne. Charles-Quint la promit ; mais il songeait au traité de Madrid violé par François Ier. D'après l'avis du maréchal de Montmorenci, il n'y eut point de convention écrite. Dans les fêtes que reçut Charles-Quint en France, il se piqua d'égaler son rival en politesse, en heureuses réparties. Quelques pensées inquiètes altéraient par fois sa gaîté étudiée. La duchesse d'Étampes passait pour animer le roi contre lui. Un diamant qu'il laissa tomber à propos, et qu'il offrit avec grâce, calma cette favorite. Maître de continuer son voyage, il tomba comme la foudre sur la ville de Gand, la soumit, et la punit avec une effrayante sévérité. Il était vainqueur : plus de Milanez. Le connétable expia par une disgrace un conseil mal justifié par l'événement. La guerre se rallume. Depuis la bataille de Pavie, François Ier. ne commandait plus ses armées ; c'était un sacrifice qu'il faisait aux justes alarmes de ses sujets. Cependant, comme Charles-Quint assiégeait Landrecies, le roi crut devoir secourir en personne ce boulevard de la Picardie. Cette expédition fit beaucoup d'honneur à son habileté militaire. Landrecies fut délivrée (1544). L'année suivante fut encore plus heureuse pour les armes des Français. Ils remportèrent, en Piémont, sous la conduite d'un Bourbon, le comte d'Enghien, la victoire de Cerizoles, brillante réparation de la bataille de Pavie. Les impériaux y perdirent 10,000 prisonniers, tous leurs canons, tous leurs drapeaux, tous leurs bagages. Thermes, Tavanes et Montluc, eurent une grande part à ce succès, dont le résultat fut la conquête d'une partie du Piémont. Mais tandis que la cour de France se livrait à la plus vive alé-

gresse, Henri VIII envahissait la Picardie, et Charles-Quint la Champagne. La ville de Boulogne, soit par la trahison, soit par l'ineptie de son commandant (Coucy de Vervins), fut indignement surprise. Saint-Dizier en Champagne arrêta, pendant six semaines, l'empereur, qui avait donné rendez-vous aux Anglais, sous les murs de Paris. St.-Dizier pris, la capitale fut frappée de terreur. Les coureurs de l'armée impériale arrivaient déjà jusqu'à Meaux. Les bourgeois fuyaient en désordre. François Ier. arrêta ce honteux tumulte; il ranima, par sa gaîté, la confiance et le courage, et combinant ses manœuvres avec le dauphin Henri, et Claude, duc de Guise, il réduisit Charles-Quint à craindre, dans la Champagne, le désastre qu'il avait éprouvé en Provence. Nouvelle paix, signée à Crespi, en Laonois, le 18 septembre 1544. Le Milanez était enfin promis au duc d'Orléans, second fils du roi. Pour gage de cette promesse, le roi conservait une partie de ses conquêtes en Piémont. Ce règne n'offre plus d'événements guerriers. François Ier., quoiqu'il se fût privé des secours d'un administrateur sévère, le connétable de Montmorenci, réussit à rétablir les finances, et fut secondé par ses deux principaux ministres, l'amiral Chabot et le cardinal de Tournon. Mais la paix intérieure de la France était, depuis long-temps, troublée par les réformes religieuses de Luther et de Calvin. Nous ne nous engagerons point ici dans des détails qui tiennent à la vie de ces deux chefs de secte. François Ier., roi paternel mais assez absolu, ami des lettres et de la chevalerie, craignait des nouveautés religieuses qui pouvaient changer le caractère et les lois de la nation; mais les genres de répression qu'il avait à opposer à des erreurs de conscience, effrayaient son ame et révoltaient sa justice. Les parlements sévissaient avec rigueur contre les nouveaux hérétiques, et leur appliquaient les lois terribles, les lois de sang rendues contre les Albigeois. François Ier. chercha longtemps à modérer ces extrêmes rigueurs. La reine de Navarre surtout sollicitait sa clémence envers des hommes dont elle partageait les opinions. François Ier. conçut un moment le projet de faire venir en France le plus savant et le plus modéré des réformateurs, Melanchthon; mais cette négociation échoua. Dès-lors le roi toléra, en quelque sorte, les persécutions religieuses, et borna sa clémence à commuer des peines. Il dut mettre au nombre des plus grands malheurs de son règne les cruautés exercées dans les années 1545 et 1546, contre les Vaudois. C'étaient de malheureux paysans du Dauphiné, restes obscurs d'une secte née plusieurs siècles auparavant dans le Lyonnais, et dont les dogmes offraient beaucoup d'analogie avec les réformes de Luther et de Calvin. D'Oppède, premier président du parlement de Provence, employa, contre de paisibles cultivateurs, tout ce que la cruauté, le fanatisme et la perfidie ont de plus atroce. Il se mit à la tête de quelques régiments que le roi voulait faire marcher en Italie, brûla les chaumières et les fermes, poursuivit de retraite en retraite des hommes désarmés, suppliants, exténués par la faim, permit le viol de leurs femmes, de leurs filles, inventa les plus horribles supplices, dévasta, par le fer et la flamme, les villes de Cabrières et de Merindol, et extermina enfin ce qui restait de Vaudois. François Ier. eut horreur de tant de cruautés. Le cardinal de Tournon l'empêcha de céder à la plus juste indignation. Le roi

craignit (et c'est un grand reproche à sa mémoire) de favoriser le triomphe de l'hérésie en satisfaisant à la justice et à l'humanité. Cependant il n'y eut jamais une ame qui trouva plus de délices dans la clémence. Mille actes de son règne en font foi ; jamais il ne déploya mieux cette grande qualité de son ame que dans la révolte de la Saintonge. Cette rebellion avait été occasionnée par un edit qui augmentait les rigueurs de la gabelle. Des cruautés avaient été commises, par des paysans, envers les agents chargés de la perception de cet impôt. La ville de La Rochelle avait donné le signal de la révolte. La force de ses remparts et de sa position lui permettait de soutenir un long siége : cependant elle se soumit, dès qu'elle vit devant ses murs un roi chéri et respecté de tous ses sujets. Quand il entra dans la ville, tout craignait sa vengeance ; mais dès qu'il voulut parler aux rebelles, le mot de *mes amis* lui échappa bientôt. Puis il ajouta ces mots : « Je ne ferai » jamais volontairement à mes sujets » ce que l'empereur a fait aux Gantois » pour moindre offense que la vôtre. » Il en a maintenant les mains sanglantes ; et je les ai, la merci à Dieu, » sans aucune teinture du sang de mon » peuple. J'accepte votre repentir ; » sonnez vos cloches, tirez votre artillerie, et faites feux de joie en rendant » grâce à Dieu. » La santé de François Ier. était altérée depuis près de dix ans. Son état d'infirmité était le résultat d'une intrigue galante où l'avait entraîné la fougue de ses sens. Il avait toujours aimé les plaisirs furtifs, et les avait recherchés quelquefois aux dépens de la dignité de son rang. Il aima une bourgeoise, que l'on nommait *la belle Féronnière*. On ne sait que trop à quel infâme moyen le mari eut recours pour exercer sa vengeance envers sa femme et envers le roi. La belle Féronnière mourut ; et le roi ne reçut des soins des médecins qu'une guérison imparfaite. Mézerai dit que, depuis cette époque, il y eut un changement sensible dans son caractère : sa gaîté ne fut plus la même ; mais sa bonté ne se ralentit pas. Il revint aux maximes de Louis XII, et, toujours libéral, fut un sage économe de la fortune de ses sujets. Il paya toutes ses dettes et dégagea ses domaines ; il était parvenu à économiser quatre cent mille écus et le quart du revenu de l'année, quand il fut atteint d'une maladie mortelle. Il réunit, dans ses derniers moments, la constance du sage et du chrétien à la dignité du roi. Il mourut au château de Rambouillet, le dernier jour de mars 1547, âgé de cinquante-deux ans, après en avoir régné trente-deux. François Ier., né dans le siècle le plus fertile en grands hommes, ne fut inférieur à aucun de ses contemporains. Il fut à la fois l'émule de Léon X, celui de Bayard, et le digne rival de Charles-Quint. Il prépara, soit par les grandes qualités de son ame, soit par l'utile splendeur de ses monuments, les deux plus beaux règnes de la France, celui de Henri IV et celui de Louis XIV. De sa première femme (*V.* Claude de France, VIII, 626), François Ier. avait eu plusieurs enfants (*V.* Henri II) ; il n'en eut point de sa deuxième femme (*V.* Eléonore d'Autriche, XIII, 10). On conserve à la bibliothèque du Roi plusieurs recueils manuscrits de Poésies et de Lettres de François Ier. L'abbé Lenglet en a tiré une *Epître* (en vers) *traitant de son partement de France et de sa prise devant Pavie*, et l'a publiée à la fin de l'*Histoire justifiée contre les romans*, Amsterdam (Rouen), 1735, in-12. L'Histoire de ce prince a été écrite par Varillas, Paris, 1685,

2 vol. in-4°., et beaucoup mieux par Gaillard, Paris, 1768, 8 vol. in-12. On a publié, en 1707, l'*Histoire et Parallèle de Charles-Quint et de François Ier.*, *tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, par M.* (Pélisson), Paris, in-12. Enfin Mlle. de Lussan a donné les *Anecdotes de la cour de François Ier.*, Londres (Paris), 1748, 3 vol. in-12. (*Voy.* Duprat et Vinci.)

L—le.

FRANÇOIS II, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 19 janvier 1544, sous le règne de François Ier. son aïeul. Il épousa, en 1558, Marie Stuart, reine d'Ecosse et nièce des Guises, dont le crédit était déjà puissant et l'ambition redoutable. Ce mariage, projeté depuis dix ans, fut célébré avec magnificence; les ambassadeurs d'Ecosse, au nom des états, déférèrent la couronne à l'époux de leur reine, qui prit le titre de Roi-Dauphin. François II monta sur le trône le 10 juillet 1559. Il était alors dans sa seizième année; et par conséquent il avait atteint l'âge fixé pour la majorité des rois de France: mais une santé chancelante, un caractère timide, un esprit lent et peu cultivé, le rendaient peu propre à gouverner le royaume, menacé d'un prochain ébranlement. Le trésor était obéré; le calvinisme, vainement combattu par les rigueurs du dernier règne, étendait de jour en jour ses conquêtes, et comptait parmi la noblesse d'illustres prosélytes. Aux sectateurs de la nouvelle doctrine, naturellement opposés à la cour, se joignaient des personnages d'un grand nom qui avaient occupé les charges les plus importantes sous François Ier. et sous Henri II, et qui supportaient impatiemment la domination des Guises. Les deux aînés de cette famille avaient en main toute la puissance: François duc de Guise régnait sur l'armée; et le cardinal de Lorraine disposait des finances et des affaires de l'église. Les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère le prince de Condé, ne voyaient pas sans une profonde jalousie un trône qu'ils regardaient comme leur héritage, occupé par d'ambitieux étrangers, sous le nom d'un roi sans force et sans expérience. Catherine de Médicis ne cherchait qu'à entretenir les divisions. La jeune reine, maîtresse du cœur de son époux, était elle-même gouvernée par les Guises ses oncles; et le roi semblait voué à une tutelle éternelle. Il fut sacré à Reims par le cardinal de Lorraine (21 septembre 1559): cette solennité fut une nouvelle occasion de triomphe pour les Guises; ils déterminèrent le roi à céder au duc de Lorraine leur neveu, la souveraineté du duché de Bar. On murmurait; on voyait avec scandale le cardinal de Lorraine accumuler les bénéfices, et jouir avec faste d'une fortune immense qu'on supposait être le fruit de ses malversations. Des écrits anonymes, dans lesquels on accusait les Guises d'usurper la puissance royale, entretenaient le mécontentement public, et irritaient la cour: ces écrits étaient attribués aux protestants; et les persécutions religieuses redoublaient d'activité. Il fut établi, dans chaque parlement, *une chambre ardente*, ainsi nommée parce qu'elle condamnait au feu les hérétiques. Cependant la santé du roi se raffermissait; il fut délivré d'une fièvre lente qui depuis long-temps le réduisait à un état de langueur. On s'attendait à le voir bientôt saisir les rênes de l'état et s'affranchir de l'ascendant des Guises; mais cet effort, qui eût exigé toute l'énergie d'une vo-

lonté puissante, ne pouvait être tenté par l'indolent François II. Une passion unique consumait le peu de chaleur qu'avait son ame; c'était son amour pour Marie-Stuart, la plus belle et la plus aimable princesse de l'Europe. Les exercices de la chasse, quelques voyages dans les maisons royales, occupaient les instants qu'il ne passait point auprès de la jeune reine. Tout concourait à l'éloigner des affaires, et à consolider entre les mains des Guises une autorité qui rappelait trop le règne des maires du palais. On vit le cardinal de Lorraine en abuser avec une insolence brutale. La cour était à Fontainebleau : un grand nombre de gentilshommes et de gens de guerre y venaient de toutes les provinces solliciter des grâces et des récompenses. Pour se délivrer de leur importunité, le cardinal de Lorraine fit dresser une potence aux environs du château, et publier à son de trompe un édit du roi, par lequel il était enjoint à tous ceux qui se trouvaient à Fontainebleau pour présenter des demandes, d'en sortir dans les vingt-quatre heures sous peine d'être pendus. Une insulte aussi atroce révolta la nation, et fut la principale cause de la conjuration d'Amboise. L'histoire laisse douter quels furent les auteurs de cette levée d'armes, prélude des guerres civiles qui ensanglantèrent la France sous les derniers Valois. Une trame dont les fils aboutissaient à presque tous les points du royaume et correspondaient avec l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne, fut ourdie avec le plus grand mystère. La cour recevait des avis alarmants, mais vagues et incertains. On savait que des assemblées secrètes se tenaient à Vendôme chez le roi de Navarre, et à la Ferté sous Jouarre chez le prince de Condé; mais on était loin de soupçonner l'imminence du péril. La conspiration était près d'éclater, lorsqu'elle fut découverte. Un avocat protestant, nommé Avenelle, se fit introduire auprès du cardinal de Lorraine, et l'avertit d'un complot formé pour surprendre la cour qui se trouvait à Blois, ville ouverte et mal gardée. On voulait surtout s'emparer des Guises; six cents conjurés étaient en marche; une partie des provinces devait prendre les armes le même jour. Quel était le chef de cette entreprise? Un gentilhomme périgourdin nommé Bari de la Renaudie, qui lui-même avait confié à Avenelle le secret de la conspiration: mais le nom des principaux conjurés, leurs forces, leur nombre, leurs moyens d'exécution, étaient encore autant de mystères. Le cardinal, épouvanté de cette confidence, s'efforçait de ne pas y croire: François II lui demandait conseil, et ne voyait dans ses yeux que trouble et qu'irrésolution. Les deux reines étaient tremblantes. Le seul duc de Guise montrait du calme et de l'intrépidité: sa prévoyance, son activité, au défaut de renseignements positifs, lui suggèrent de salutaires mesures. Il conseille ou plutôt il ordonne au roi et aux deux reines, de quitter Blois, et de se rendre au château d'Amboise, où il sera plus facile de se défendre: il arme tout ce qu'il peut réunir de soldats, de gentilshommes, de domestiques, et se repose du reste sur sa valeur. La cour attendait l'événement sans savoir de quel côté venait l'orage. On se perdait en conjectures. Les soupçons se portaient principalement sur les Châtillons qui professaient ouvertement le calvinisme, sur le roi de Navarre, et plus encore sur le prince de Condé dont on connaissait le mécontentement et l'humeur tumultueuse. L'amiral de Coligni fut mandé: il déclara, en présence de la reine-mère

et du chancelier Olivier, que la tyrannie des princes lorrains et les violences exercées contre les protestants avaient seules armé les sujets du roi ; qu'il fallait éloigner les Guises et adoucir la rigueur des lois contre les religionnaires. Le roi fut ébranlé. « Qu'ai-je donc fait à mon peuple, » dit-il aux Guises, pour qu'il attente » à mes jours ! Je veux entendre ses » doléances et y faire droit. J'entends » dire partout qu'on n'en veut qu'à » vous : ne saurai-je donc pas qui » de vous ou de moi est l'objet » de la haine publique ? » Le chancelier Olivier proposa des moyens de douceur ; la reine-mère se rangea de son avis. Le roi publia, en faveur des calvinistes, un édit d'amnistie, dont furent exceptés les prédicants et les auteurs de la conjuration. Cependant la Renaudie marchait sur Amboise, et devait l'attaquer le 16 mars 1560. Un des conjurés, Lignières, trahit ses compagnons, et livra leur plan à la cour. Alors le duc de Guise fut certain de la victoire : il envoya des ordres dans toutes les provinces pour arrêter les insurrections partielles. La Renaudie périt dans le combat, de la main de son parent, le baron de Pardaillan. Un autre chef, Castelnau, qui occupait le château de Noisai, fut forcé de capituler. Les prisonniers périrent dans les supplices : les uns étaient précipités dans la Loire, les autres pendus aux murs mêmes du château. Le plaisir de se venger poussa les Guises jusqu'à l'oubli de toute bienséance : ils firent exécuter les chefs sous les fenêtres du roi ; les reines et les dames de leur cour assistèrent à cet affreux spectacle. Enfin on cessa de faire des prisonniers ; et au mépris d'une amnistie, on égorgeait ou l'on pendait aux arbres tout ce qu'on pouvait saisir de rebelles armés ou de fuyards. Condé manquait encore à la vengeance des Guises. Ce prince avait reçu l'ordre de se rendre au château d'Amboise ; chargé du commandement d'un corps de troupes royales, il s'était vu forcé de combattre des hommes armés pour sa cause. Les Guises le signalaient au roi comme le chef des rebelles, comme un ambitieux qui en voulait à sa couronne et à sa vie : cette prévention l'emportait sur le bon naturel de François II, et excitait en lui une haine violente contre son parent. Mais il n'existait, contre le prince de Condé, d'autres indices que des dépositions vagues, arrachées par les tortures à quelques-uns des conjurés. Il demanda au roi à se justifier publiquement en présence de la reine-mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des princes étrangers. La faction des Guises le vit avec joie se soumettre à une épreuve dont elle ne croyait pas qu'il pût sortir victorieux ; mais il évita l'écueil d'une justification difficile. Il s'avança au milieu de l'assemblée, et dit, d'une voix fière : « Quiconque » ose m'accuser d'avoir conspiré contre le roi, si ce n'est le roi lui-même, » ou l'un des princes ses frères, en » a faussement et malheureusement » menti. Qu'il se présente, et mettant » à part ma qualité de prince du sang, » je suis prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi. Il se leva, et pria le prince de l'accepter pour second s'il avait un combat à soutenir. Aucune voix ne s'éleva dans l'assemblée, qui ne savait que penser d'une telle générosité ou d'une telle politique. « Sire, dit Condé, après un » moment de silence, puisqu'il n'existe » contre moi ni accusateurs, ni preuves, ni indices, je vous supplie de

» me tenir pour un sujet fidèle. » Le roi restait interdit : le cardinal de Lorraine lui fit un signe ; il rompit l'assemblée. Peu de temps après, Condé fut mis en liberté. Le roi parut persuadé de son innocence. L'édit de Romorantin suivit de près la victoire remportée sur les protestants. La connaissance du crime de l'hérésie fut, par cet édit, retirée aux parlements, et attribuée exclusivement aux évêques. Au mois d'août de la même année, le roi, d'après le conseil de sa mère, convoqua une assemblée de notables, pour prendre leurs avis sur les moyens de prévenir les troubles dont la religion était la cause ou le prétexte. Cette assemblée dura quatre jours : Coligni parla en faveur des protestants, et demanda hautement l'expulsion des Guises. Il fut décidé que les états-généraux seraient convoqués, et se tiendraient à Orléans. Les Bourbons ne s'étaient pas trouvés à l'assemblée de Fontainebleau. Le prince de Condé s'était retiré auprès de son frère, dans le Béarn. De son asile, il soulevait les provinces, par le moyen de ses agents. Le roi mit sur pied des troupes nombreuses, et augmenta sa garde, à laquelle il joignit des Italiens. Il fit son entrée dans Orléans avec un appareil formidable, qui prouvait avec quel soin les Guises entretenaient ses alarmes. Les Bourbons reçurent l'ordre de se rendre aux états d'Orléans : on les assura qu'il n'y avait aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie ; ils obéirent sur la foi de la promesse royale, et ils furent arrêtés. Une commission nommée pour juger le prince de Condé le condamna à mort ; Eléonore de Roye, épouse de ce prince, était venue se jeter aux genoux du roi pour implorer la grâce de *son seigneur mari* : « Non, répondit François II, je ne » ferai jamais grâce à un parent qui » a voulu m'ôter la couronne et la vie. » L'historien de Thou rapporte, mais avec l'expression du doute, que le duc de Guise, dans le temps où il poursuivait le prince de Condé, voulut faire assassiner Antoine de Bourbon par le roi de France lui-même ; que François II, près d'exécuter ce crime, en eut horreur et ne put s'y résoudre ; et que le duc de Guise, indigné de cette faiblesse, s'écria : *O ! le roi lâche et poltron !* Ce fait, que de Thou a puisé dans un écrit publié sous le nom de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, ne porte aucun caractère d'authenticité. Les Guises attendaient avec impatience le supplice du prince de Condé. L'exécution devait avoir lieu le 26 novembre : le roi, pour n'en pas être témoin, était sorti de la ville, lorsqu'il fut tout à coup saisi d'un mal violent, causé par un abcès qui s'était formé derrière l'oreille. Les médecins désespérèrent de sa vie. Il expira le 5 décembre 1560, âgé de dix-sept ans, dix mois et un jour, après un règne de dix-sept mois et vingt jours. Il n'eut point d'enfants de la reine, et il laissa le trône à l'aîné de ses frères. Sa mort sauva le prince de Condé. Elle fut attribuée au poison par des bruits populaires, si communs dans les temps de trouble ; mais la mauvaise santé de ce monarque dispense d'ajouter foi à de telles accusations. Lorsqu'il eut fermé les yeux, l'agitation fut si grande à la cour, que ni sa mère, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs ; et le corps du roi de France fut porté à Saint-Denis, accompagné seulement de deux gentilshommes, qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle. On trouva sur le cercueil du roi cette inscription : *Tannegui du Châtel où*

es-tu? Tanneguy du Châtel avait été un des plus fidèles serviteurs de Charles VII. Il vivait loin de la cour lorsqu'il apprit la mort du roi; à cette nouvelle, il sortit de son exil pour rendre à son maître les honneurs funèbres, et lui faire, à ses frais, des obsèques magnifiques. Citer un tel nom, c'était faire une satire sanglante de la conduite des Guises. François II fut en quelque sorte étranger à son règne; l'histoire ne peut ni lui reprocher les malheurs produits par les dissensions des grands, ni le louer pour quelques sages édits, ouvrages des chanceliers Olivier et L'hôpital. L'*Histoire de François II*, par Varillas, est peu estimée, quoiqu'elle ait eu plusieurs éditions. Le président Hénault a donné une tragédie en cinq actes et en prose, intitulée, *François II, roi de France*, 1748, in-8°.; cette pièce est intéressante, dit Fontette, et l'on devrait ainsi représenter les différentes époques de l'histoire de France. L—LE.

FRANÇOIS, duc d'Alençon. *Voy.* ANJOU.

FRANÇOIS de France. *Voy.* ENGHIEN, MONTPENSIER et SAINT-POL.

FRANÇOIS Ier., fort improprement dit *le Bien-Aimé*, duc de Bretagne, comte de Richemont et de Montfort, naquit à Vannes le 11 mai 1414. Il était fils de Jean V, auquel il succéda en 1442. Trois ans après, il fit son hommage à Charles VII, dans la ville de Chinon, comme homme-lige du roi. Il se présenta, disent les historiens, l'épée ceinte; ce qui était contre l'usage. Sur l'observation du chancelier qu'il devait être *discinct*: « Non faict, dit le roi, il est comme » il doibt; je vouldrois avoir plusieurs » subjects comme lui. » En 1446, François se brouilla avec son frère Gilles, qu'il avait précédemment envoyé en Angleterre. Des gens mal-intentionnés cherchèrent à perdre dans son esprit ce jeune prince Il le fit arrêter, au nom du roi, comme accusé d'avoir tenté d'introduire les Anglais dans la Bretagne, et le fit transférer en prison. Non content de cet acte de sévérité, il ordonna qu'on instruisît son procès. On imputait aussi à Gilles le crime de viol. Cependant une loi formelle arrêtait la vengeance de François, en interdisant au frère aîné de poursuivre criminellement son cadet. Irrité de cet obstacle, François veut attenter aux jours de son frère. Il le fait empoisonner par Olivier de Méel, un de ses conseillers, et ne peut réussir à lui arracher la vie. Sur ces entrefaites, les amis de Gilles intercèdent en sa faveur auprès de Charles VII; et ce monarque s'abaisse jusqu'à prier le duc de rendre à son frère la liberté. A cette époque, les Anglais attaquèrent la Bretagne, et prirent la ville de Fougères. Charles, après avoir écrit au roi d'Angleterre, se décide à lui faire la guerre: elle fut heureuse; il reprit successivement toutes les places de la Normandie; et l'on sait que cette province fut pour toujours réunie à la France en 1450. François, de son côté, recouvra Fougères, après un siége de deux mois. Ses succès, cependant, n'avaient point apaisé sa rage. Son malheureux frère languissait au fond d'un cachot, presque privé de nourriture. Une femme généreuse lui procura du pain; un cordelier l'entendit en confession. Vains secours! l'infortuné périt en 1450, étouffé entre deux matelas par les satellites de François: ce dernier était alors en Normandie. La nouvelle de cet assassinat soulève contre lui toute l'Europe. En même temps, il rencontre le cordelier qui avait assisté

Gilles, et qui le cite au tribunal de Dieu. Le misérable est frappé de terreur; il n'a que le temps de désigner pour son successeur son frère Pierre, et il expire le 19 juillet de la même année. Ainsi périt un prince qui avait reçu de la nature quelques qualités, mais que la mort de son frère a couvert à jamais d'infamie. Il était brave, libéral, mais trop facile à se laisser prévenir. Il avait institué l'ordre de l'Espi ou de l'Hermine, et bâti la chartreuse de Nantes. D. L.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, était petit-fils de Jean IV et fils de Marguerite d'Orléans, comtesse de Vertus. Il fit son entrée à Rennes le 3 février 1459, et se rendit ensuite à Montbazon, où il prêta foi et hommage à Charles VII. Louis XI, étant monté sur le trône, trouva ce grand vassal de la couronne trop puissant; et commençant alors le cours de cette politique où tout fut, pendant son règne, artifice et déloyauté, il fit un voyage en Bretagne, sous prétexte d'accomplir le vœu d'un pélerinage à Saint-Sauveur de Redon, mais en effet dans le dessein de connaître par lui-même les forces militaires de ce duché. Les ayant trouvées très faibles, dans l'état d'une profonde paix, il se hâta de lever une armée; et, dès qu'il la vit prête à entrer en campagne, il demanda impérieusement à François II de cesser de s'intituler duc de Bretagne par la grâce de Dieu; de renoncer à lever des impôts et à battre monnaie, prérogatives qu'il prétendait lui appartenir exclusivement comme roi de France: il exigeait, enfin, que les évêques de Bretagne relevassent désormais de sa couronne, et ne dépendissent que de lui. Le duc répondit au monarque, qu'il ne pouvait rien décider sans le consentement des états, et demanda trois mois pour l'obtenir. Ce terme expiré, il sollicita un nouveau délai de même durée, promettant d'aller ensuite lui-même porter sa réponse au roi. Mais François ne cherchait qu'à gagner du temps, et à se mettre en état de défendre ses droits les armes à la main. Il y avait alors en France un grand nombre de mécontents. Le duc fit sonder leurs dispositions; et le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, le duc de Berri, frère du roi, le duc de Bourbon, le comte de Dunois, et la plupart des grands du royaume, firent avec François la fameuse ligue *du bien public*. Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils du roi René, se réunit aux princes, et leur amena les premiers Suisses qui aient paru dans nos armées. Paris fut menacé; Louis perdit la bataille de Montlhéri, et demanda la paix, qui fut signée à Conflans (sous Charenton) en 1463. Le duc de Berri avait obtenu, pour l'ajouter à son apanage, le duché de Normandie, que Louis ne tarda pas à lui reprendre. Le prince dépouillé, homme faible et sans talents, plus propre à embarrasser ses amis qu'à les aider, se réfugia en Bretagne. François envoya des ambassadeurs à Louis, pour lui demander de remettre le duc de Berri en possession de la province dont il était chassé; mais cette proposition fut mal accueillie. Alors le duc de Bretagne entra en Normandie, s'empara de Caen, de Baïeux, d'Avranches; et la guerre fut résolue contre lui, aux états de Tours, en avril 1468. L'armée royale vint assiéger Ancenis, et ne put s'en rendre maître. L'artillerie commençait alors à paraître en Bretagne, et le duc en avait garni ses places fortes. Cependant Louis XI avait envoyé à ce prince, en 1470, le collier de l'ordre de St.-Michel, qu'il avait créé l'année

précédente ; mais le duc refusa le collier, trouvant que les statuts lui imposaient des obligations trop étendues, entre autres, celle de ne pouvoir contracter aucune alliance avec d'autres souverains, sans en avoir obtenu le consentement du chef de l'ordre. Louis XI comprit bien les motifs de ce refus, et la guerre continua ; mais Ancenis résistant toujours aux faibles troupes du monarque, il offrit la paix, qui ne devait être qu'une courte trêve : elle fut signée le 10 septembre 1472 ; et l'année suivante, Louis XI entra en Bretagne à la tête de 50 mille hommes. Il prit Ancenis et quelques autres places : mais tandis que François s'avançait pour arrêter le progrès de ses armes, Charles-le-Téméraire pénétrait en France avec ses Bourguignons. Louis se hâta de conclure avec ces deux princes une trêve, qui, deux fois prolongée, se termina par le traité de paix signé dans l'abbaye de la Victoire, près de Senlis, le 9 octobre 1475. Le duc de Bourgogne obtint du monarque 80,000 liv. de pension ; et le duc de Bretagne fut établi lieutenant-général de Louis XI : titre sans honneur, et dont le duc ne fit jamais usage. Charles-le-Téméraire ayant été tué devant Nancy, le 5 janvier 1477, François craignit les entreprises de Louis XI, et dut chercher de nouveaux alliés : mais, imitant les perfidies politiques du roi, il traita avec Edouard, roi d'Angleterre, en même temps que ses ambassadeurs se rendaient à la cour de France pour assurer le monarque de sa fidélité. Les lettres du duc furent interceptées par les émissaires du roi, qui les montra aux ambassadeurs. Les soupçons de François, qui se vit trahi, tombèrent d'abord sur Landais, son secrétaire et son favori (*Voy.* Landais) ; mais le coupable fut découvert : c'était un nommé Gourmel, qui écrivait sous Landais. Les lettres du duc étaient par lui remises à un émissaire du roi, qui les contrefaisait, envoyait les originaux à son maître, et les copies au roi d'Angleterre. Louis XI était aussi parvenu à se rendre maître, par le même moyen, de la correspondance d'Edouard. Gourmel, enfermé dans un sac, fut secrètement jeté dans la mer par ordre du duc de Bretagne, qui, craignant le ressentiment de Louis, conclut, en 1478, un traité d'alliance avec l'Angleterre, et promit de donner en mariage, au prince de Galles, sa fille Anne, héritière de ses états. Edouard étant mort en 1482, le duc se trouva réduit à ses propres forces. Il créa un corps de milice de 10 mille hommes, que l'on appela *le bon corps ;* il fortifia ses places, et en augmenta les garnisons : ces mesures étaient commandées par une sage politique. Louis XI allait reprendre ses projets contre la Bretagne, lorsqu'il mourut, le 30 août 1483. Charles VIII, son successeur, ne fut pas plutôt monté sur le trône, que les grands du royaume se réunirent pour ôter la régence à sa sœur la dame de Beaujeu. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, le duc d'Alençon, le prince d'Orange, les comtes de Dunois et de Comminges, et plusieurs autres seigneurs, se retirèrent à la cour de Bretagne, qui, depuis long-temps, servait de retraite à tous les mécontents. La duchesse-régente leva des troupes, et la guerre s'alluma. Sur ces entrefaites, François assembla ses états à Rennes, l'an 1485, et fit assurer à sa fille la succession de son duché. Les seigneurs, le clergé et le peuple jurèrent dans toutes les communes, sur la croix et sur des reliques, de reconnaître, pour leur prin-

cesse et dame souveraine, Anne de Bretagne, et sa postérité. Cependant l'armée française, commandée par le duc de la Tremoille, que Guichardin appelle le plus grand capitaine du monde, s'empara de plusieurs places fortifiées. Gilles de Bourbon, comte de Montpensier, lieutenant de Charles VIII, se présenta devant Nantes, le 20 juin 1487. Le duc, qui craignait l'issue de ce siége, quitta le château, se retira au centre de la ville, et fit le singulier vœu de présenter à Notre-Dame de l'Annonciade de Florence, la figure en cire de la seconde cité de ses états, si elle ne devenait point la conquête de l'ennemi. Le siége fut levé; mais, le 28 juillet de l'année suivante, la Tremoille gagna la fameuse bataille de Saint-Aubin. Les Bretons perdirent, dans cette journée, environ six mille hommes; et le duc d'Orléans y fut fait prisonnier. François II ne survécut pas long-temps à ce revers : il mourut à Couëron, le 8 ou le 9 septembre 1488. Son corps, porté à Nantes, fut enterré dans l'église des Carmes, où on lui éleva, en 1507, un superbe mausolée, ouvrage de Michel Colom, habile sculpteur, né dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Ce monument, décrit et gravé dans les Histoires de Bretagne de D. Lobineau et de D. Morice, a été transféré, depuis la révolution, dans l'église cathédrale de Nantes : il renfermait les corps de François II, de ses deux femmes, Marguerite de Bretagne et Marguerite de Foix, et le cœur de la reine Anne. François II, dernier duc de la branche royale de Dreux, était doux, affable, courageux, ami de la justice. Il fut aimé de ses peuples; et il eût été peut-être le prince le plus accompli de son temps, s'il n'eût laissé prendre trop d'ascendant aux femmes qui savaient lui plaire, et aux indignes favoris qui le gouvernaient. Il avait créé, le 2 septembre 1485, un parlement général et sédentaire. D'Argentré en rapporte les lettres d'érection; mais les guerres qui survinrent, empêchèrent l'exécution de ce projet. Sous son règne, les gentilshommes bretons ne savaient ni lire, ni écrire : toute autre science que celle de la guerre leur était inconnue; et François II lui-même se servait d'une estampille, pour s'épargner la difficulté ou la peine de signer son nom. V—ve.

FRANÇOIS, grand-duc de Toscane. *Voy.* Médicis.

FRANÇOIS (Gérard), médecin de Henri IV, né à Etampes, dans le 16e. siècle, a laissé deux ouvrages en vers, qui ne donnent pas une idée bien avantageuse de son talent pour la poésie : I. *Les trois premiers livres de la santé*, Paris, 1583, in-16. On ne peut nier, dit l'abbé Goujet, qu'il n'y ait dans ce poème beaucoup de préceptes utiles; mais ils sont fort mal exprimés. II. *De la maladie du grand corps de la France, des causes et première origine de son mal, et des remèdes pour le recouvrement de sa santé*, Paris, 1595, in-8°. C'est, dit le même critique, l'ouvrage d'un bon citoyen; mais il l'a rendu fort désagréable à lire, en le remplissant de termes de médecine et de noms de plantes que la plus grande partie de ses lecteurs n'était pas en état d'entendre. W—s.

FRANÇOIS (Dom Claude et dom Philippe), deux bénédictins de la congrégation de St.-Vannes, que nous réunissons en un même article, à cause d'étroits rapports qui existent entre eux, et de l'impossibilité de ne point tomber dans des redites en les séparant. Dom Claude naquit à Paris vers 1559, et fit profession dans l'ab-

baye de Saint-Vannes en 1589. Il fut un des premiers religieux de la réforme de ce nom, et un de ceux qui contribuèrent le plus à son établissement. Envoyé au mont Cassin, pour voir et étudier les pratiques de cette congrégation, sur laquelle celle de Saint-Vannes voulait se modeler, il en rapporta les réglements, et ramena avec lui dom Laurent-Luc Alberti, que Paul V crut propre à faciliter l'organisation de la congrégation naissante. Dom Claude, alors président de cette congrégation dont il avait rédigé les constitutions, obtint de Louis XIII, ou plutôt de la régente sa mère, en 1610, un décret qui permettait aux supérieurs de la congrégation de St.-Vannes d'envoyer des religieux réformés dans toutes les maisons de l'ordre de St.-Benoît, qui voudraient les recevoir. C'est ainsi que la réforme s'étendit insensiblement : elle ne fut néanmoins légalement établie qu'en 1612. Vers 1625 ou 26 il s'éleva un différend sur un article des constitutions par lequel il était statué que toute supériorité vaquerait après le terme de cinq ans, sans que le supérieur pût être continué. Il parut à dom Claude que l'exécution rigoureuse de ce statut n'était pas sans inconvénient. Cet avis ne fut point partagé par d'autres supérieurs, attachés à la lettre des constitutions, et notamment par dom Philippe François. Il en résulta, de la part des deux adversaires, beaucoup d'écrits pour l'un et l'autre sentiment. Comme il arrive dans de pareilles disputes, chacun demeura dans la même opinion; et cette question, tant débattue, ne fut décidée qu'en 1630, par un bref du pape, qui permit de continuer les supérieurs au-delà des cinq ans, lorsqu'il y aurait utilité ou nécessité évidente : encore les parties ne se soumirent-elles à cette décision qu'en 1635. Au reste, dom Claude rendit d'éminents services à sa congrégation. Il en poursuivit avec courage l'érection à travers mille empêchements, fut douze fois président de la congrégation, sut en remplir les places avec dignité, et mourut dans l'abbaye de St.-Mihiel, le 10 août 1632. — François (Dom Philippe) était né à Lunéville, en 1579. Son nom était *Philippe Collard;* et son père, versé dans le droit et dans la langue grecque, était conseiller du duc de Lorraine. Le jeune Philippe entra, à l'âge de dix ans, dans l'abbaye de Senones, sous l'abbé Lignarius, son parent, qui voulait en faire son coadjuteur, et qui, dans ce dessein, lui donna dès-lors l'habit de St.-Benoît. Il avait commencé avec succès ses études à Lunéville. L'abbé de Senones l'envoya les continuer à l'université de Pont-à-Mousson : le jeune religieux y fit de grands progrès, et se rendit surtout la langue grecque extrêmement familière; il la parlait et l'écrivait avec tant de facilité, qu'il ne se servait d'aucune autre, dans sa correspondance avec son père. Après avoir achevé sa philosophie et sa théologie, il retourna à Senones : la réforme n'y était point encore établie; impatient de l'embrasser, il quitta secrètement ce monastère, et se rendit à St.-Vannes en 1603 : il y entra au noviciat, fit profession de la réforme le 21 janvier 1604, et bientôt après reçut l'ordre de prêtrise. Le cardinal de Lorraine ayant introduit la réforme dans son abbaye de St.-Mihiel, envoya dom Philippe y professer la philosophie et la théologie. L'année suivante, ce dernier fut rappelé à St.-Vannes, et mis à la tête du noviciat. En 1609, on le nomma visiteur : il en exerça les fonctions pendant un grand nombre d'années.

En 1612, il était prieur de l'abbaye de St.-Airy de Verdun. Il en devint abbé. En 1622, il fut élu président de la congrégation. Les historiens de l'ordre de St.-Benoît louent son zèle pour la propagation de la réforme, sa piété, et la profonde étude qu'il avait faite de la vie spirituelle, objet principal de ses écrits. On a sa vie, composée par Catherine de Blémur, et imprimée dans le 2e. volume des *Hommes illustres de l'ordre de St.-Benoît.* Il mourut à St.-Airy, le 27 mars 1637, après avoir fait rebâtir à neuf l'église de ce monastère, et l'avoir enrichie de beaucoup de choses précieuses. Outre les ouvrages composés au sujet de son différend avec dom Claude, dom Philippe en a laissé plusieurs autres dans le genre ascétique : I. *Trésor de perfection tiré des épîtres et évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*, Paris, 1615, 4 vol. in-12. II. *La guide spirituelle pour les novices*, Paris, 1616, in-12. III. *Le noviciat des bénédictins, avec un traité de la mort précieuse des bénédictins*, in-12. IV. *Renouvellement spirituel nécessaire aux bénédictins.* V. *La règle de St.-Benoît traduite avec des considérations*, Paris, 1613 et 1620. VI. *L'occupation journalière des vrais religieux.* VII. *Enseignement tiré de la règle.* VIII. *Courte explication de ce qui se dit dans l'office divin, contenant le sens littéral et mystique de chaque psaume avec des affections.* IX. *Les exercices des novices.* Ces ouvrages ont été traduits en latin, et imprimés plusieurs fois. Ils étaient en usage pour les novices dans presque toutes les maisons de St.-Benoît. L—y.

FRANÇOIS (Jean), jésuite, né en 1582, à St.-Claude, en Franche-Comté, fut admis dans la Société à l'âge de vingt-trois ans. Il professa la philosophie et les mathématiques dans différents colléges, et fut ensuite nommé recteur des études. Il se retira sur la fin de sa vie, dans la maison de son ordre, à Rennes, et y mourut le 20 janvier 1668, dans de grands sentiments de piété. Il avait eu pour disciple l'illustre Descartes; et ce grand philosophe conserva, toute sa vie, le plus tendre attachement pour son ancien maître. On a de lui : I. *La Science de la géographie*, Rennes, 1652, in-8°. II. *La Science des eaux, qui explique leur formation, communication, mouvements et meslanges, etc.*, ibid., 1653, in-4°. Le style en est peu agréable; mais on y trouve des faits curieux, et appuyés sur des expériences alors nouvelles. III. *L'art des fontaines, c'est-à-dire de trouver, éprouver, assembler, mesurer, distribuer et conduire les sources dans les lieux publics et particuliers; d'en rendre la conduite perpétuelle, etc.*, ibid. 1665, in-4°. C'est une partie de l'ouvrage précédent, que l'auteur fit imprimer séparément, avec quelques additions. IV. *L'Arithmétique, ou l'art de compter toutes sortes de nombres avec la plume et les jetons*, ibid., 1653, 1661; Paris, 1655, 1659, in-4°. V. *L'Art et la manière de mesurer toutes sortes de surfaces tant de loin que de près.* Cet ouvrage qui fait suite à l'Arithmétique, s'y trouve ordinairement réuni. VI. *Les Eléments des sciences et des arts mathématiques, pour servir d'introduction à la cosmographie et à la géographie*, Rennes, 1655, in-4°. VII. *La Chronologie*, divisée en quatre parties, ibid., 1655, in-4°. Il y traite de la division du temps, et des différents instruments qui servent à sa mesure; des cadrans solaires,

méridiens, horloges, etc. VIII. *Traité des influences célestes*, ibid., 1660, in-4°. Il y combat les principes de l'astrologie judiciaire, science qui avait alors de nombreux partisans. IX. *La jauge au pied du roi*, Paris, 1690, in-12. W—s.

FRANÇOIS (Jean-Charles), graveur ordinaire des dessins du cabinet de Louis XV et du roi Stanislas, né à Nanci, le 4 mai 1717, d'une famille distinguée dans le commerce, apprit à dessiner par goût, à l'insu même de ses parents. Cet artiste, dénué de conseils et de maîtres dans une province éloignée de la capitale, devina, en quelque sorte, et les principes et les procédés de son art. Sans le secours des instruments propres à la gravure, il y suppléa par son génie; et c'est peut-être ce qui le conduisit à la découverte de la gravure en manière de crayon : découverte qui a rendu un si grand service aux arts, surtout dans les provinces, où les élèves n'avaient pour étudier que de très mauvaises copies, ou de plus mauvais originaux. François, encore très jeune, se mit à graver les armes sur la vaisselle, afin d'assurer d'abord sa subsistance, et de ne la devoir qu'à lui-même. Il exécuta aussi plusieurs vignettes sur bois, pour les billets de mariage et ceux d'enterrement. A l'âge de seize ans, il quitta sa patrie, se rendit à Dijon, et de là à Lyon, dans l'espoir d'y rencontrer quelque occasion de se livrer à la gravure en taille douce : il demeura sept ans dans cette ville, où il exécuta un livre de principes à dessiner, qui offrit au public les premiers essais de sa découverte, et lui mérita les applaudissements des connaisseurs. Si le public était satisfait, François ne l'était pas; l'imitation n'était pas encore complète : le désir de mieux faire lui fit entreprendre le voyage de Paris, où il espérait pouvoir s'aider des lumières des artistes célèbres que cette ville renferme dans son sein. Enfin, son ardeur et ses travaux furent couronnés d'un plein succès : il vint à bout, en 1757, de produire une illusion parfaite; et quelqu'un qui n'aurait point été prévenu, n'aurait pu distinguer sa gravure d'un dessin au crayon. L'académie de peinture, à laquelle il fit hommage de sa découverte, le présenta à M. de Marigny, alors directeur des arts, qui lui obtint du roi une pension de 600 francs. François ne s'en tint pas là : animé par cette faveur, il voulut pousser plus loin sa découverte, et vint à bout de rendre sur des papiers de couleur, au moyen de plusieurs planches repérées sur la même feuille, des dessins à plusieurs crayons. Il fit aussi plusieurs essais pour imiter le lavis, qui lui réussirent assez bien. Tant de succès étaient bien faits sans doute pour éveiller l'envie. Bientôt Magny, Demarteau, marchèrent sur ses traces; ce dernier même le surpassa : mais, non contents de l'imiter, ils prétendirent s'approprier sa découverte. François, fort sensible, et très retiré dans son cabinet, étranger à l'intrigue, s'affligea vivement de toutes ces persécutions; sa santé même s'en altéra considérablement : les chagrins et l'inquiétude empoisonnèrent le reste de ses jours; enfin il y succomba le 21 mars 1769. Ses ouvrages les plus estimés sont, un corps-de-garde, d'après Vanloo; une Vierge, d'après Vien; une marche de cavalerie, d'après Parrocel; et un dessin au lavis, d'après Boucher. On remarque de lui un portrait du docteur Quesnay, célèbre économiste, dans lequel il a employé tous les genres de gravure avec beaucoup d'intelligence. On a de lui aussi une suite de portraits des philosophes mo-

dernes, pour l'ouvrage de Savérien, dans le premier volume duquel on trouve une lettre de François sur les procédés de son art. P—E.

FRANÇOIS (Dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, écrivain laborieux, savant estimé, et zélé prédicateur, naquit à Acremont, village du duché et dans le voisinage de Bouillon, le 26 janvier 1722. Son inclination le portant à embrasser l'état religieux, il entra à l'abbaye de Beaulieu en Argonne, à l'âge de dix-sept ans, et y prononça ses vœux en 1740. Après qu'il eut achevé ses cours dans la congrégation, il fut chargé d'y enseigner la théologie. A cette occupation il joignit l'étude de l'histoire, pour laquelle il se sentait un goût particulier, et il résolut de se vouer à cette branche de littérature. Mais il regarda la critique comme le premier devoir de l'historien; et dans les ouvrages qu'il composa ou projeta, il l'exerça avec autant de sagacité que d'impartialité. Ceux que nous avons de lui, ajoutent à la gloire littéraire de sa docte congrégation. Plusieurs académies s'empressèrent de l'admettre dans leur sein, notamment celle de Metz, où dom Jean fit long-temps sa résidence, et celle de Châlons-sur-Marne, où il habita aussi. Dom Jean occupa plusieurs emplois supérieurs dans sa congrégation. Il fut prieur de l'abbaye de St.-Arnould et de St.-Clement dans la ville de Metz : il enrichit la bibliothèque de cette dernière abbaye de plus de cinq mille volumes de choix. L'étude qu'il faisait des chartes lui fit découvrir que deux prieurés, celui des Sept-Moines, *Septem monachorum*, et celui de Vaux-les-Moines, appartenaient à l'ordre de St.-Benoît, sur lequel ils avaient été usurpés par des chapitres séculiers : il les lui fit restituer. Il vit dissoudre les ordres religieux, et fut obligé de quitter un état qu'il aimait et qu'il honorait, de renoncer à des travaux utiles, aux goûts de toute sa vie. Il survécut peu à cet événement : retiré dans le petit village d'Acremont, sa patrie, il y mourut le 22 avril 1791, dans sa 70e. année. On a de ce savant religieux : I. *Histoire de Metz* (avec dom Tabouillot), Metz, 1769, et années suivantes, 4 vol. in-4°., avec les preuves. L'auteur y considère Metz *antique;* Metz, *capitale d'Austrasie;* Metz, *ville impériale;* Metz, *capitale de province.* II. *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes loix et contrats*, Bouillon, 1777, in-4°. III. *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St.-Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre composés par les religieux des diverses branches, filiations et réformes*, Bouillon, 1777, 4 vol. in-4°. Dom Jean François se proposait de donner un *Recueil d'anciennes chartes*, 2 vol. in-fol., sous le titre de *Chartes austrasiennes*, et un *Pouillé* du diocèse de Metz. Il travaillait à l'*Histoire de Châlons-sur-Marne*, à peu près sur le même plan qu'il avait adopté pour celle de Metz. Enfin, il devait mettre incessamment sous presse un *Code monastique*, à l'usage des supérieurs de tous les ordres. L—Y.

FRANÇOIS DE DOMFRONT (Le Père), capucin, né dans le 17e. siècle. C'est à tort que cet auteur est appelé *François de Anfront* dans la *Bibliotheca scriptorum ordinis capucinorum* du père Denis de Gènes (1691, in-fol.), pag. 112; et ensuite, pag. 176, *Jean de Front*. Ce reli-

gieux est auteur d'un ouvrage intitulé : *Scientia princ.pis christianissimi*, 1 vol. in-4. D—B—S.

FRANÇOIS (Laurent), prêtre, né le 2 novembre 1698, à Arinthod, bourg de Franche-Comté, entra d'abord dans la congrégation de St.-Lazare. Il en sortit quelques années après, à raison de la faiblesse de sa santé, et se fixa à Paris, où il fit quelques éducations particulières. Il se consacra ensuite à la défense de la religion, et publia successivement plusieurs ouvrages dont sa modestie l'empêcha de se déclarer l'auteur. Ce savant et laborieux ecclésiastique mourut à Paris, le 24 février 1782, dans un âge très avancé. On a de lui : I. *Lettre sur le pouvoir des démons*, in-4°., citée dans la *France littéraire* d'Hébrail. II. *Preuves de la religion de Jésus-Christ, contre les spinosistes et les déistes*, Paris, 1751, 4 vol. in-12. III. *Défense de la religion chrétienne*, ibid., 1755, 2 vol. in-12 : c'est une suite de l'ouvrage précédent ; l'un et l'autre sont remarquables par la méthode rigoureuse que l'auteur a suivie dans l'exposition des faits, et dans la discussion des preuves qui en établissent la vérité ; le style n'en est pas élégant, mais il ne manque ni de chaleur, ni de clarté. IV. *Examen du Catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien*, ibid., 1764, in-12. V. *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne, par J.-J. Rousseau, dans l'Emile et le Contrat social*, ibid., 1765, in-12. VI. *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne ; précédé d'un court Traité contre les athées, les matérialistes et les fatalistes*, ibid., 1767, 3 vol. in-12 : ouvrage écrit avec beaucoup de solidité. VII. *Observations sur la Philosophie de l'histoire et sur le Dictionnaire philosophique, avec des réponses à plusieurs difficultés*, ibid., 1770, 2 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit la *Réfutation du Système de la nature, et du Livre des trois imposteurs*. C'est par erreur qu'on lui a attribué la *Géographie* connue sous le nom de Mlle. Crozat, à qui elle est dédiée, Paris, 1729, in-12. Cette Géographie, qui a été souvent réimprimée, est de N. le François, ami de Delisle, écrivain sur lequel on n'a pu se procurer d'autres renseignements. W—S.

FRANÇOISE (Ste.), dame romaine, institutrice de la congrégation des *Oblates*, auxquelles Baillet donne aussi le nom de *Collatines* (1), peut être proposée aux personnes de son sexe comme un admirable modèle, dans quelque état qu'elles se trouvent, soit de virginité, soit de mariage, de viduité, de vie religieuse, de bonne ou de mauvaise fortune ; car, ayant passé par toutes ces situations, elle y a toujours fait ce qu'il y avait de mieux à faire. Née à Rome, en 1384, de Paul Buxo ou de Buxis, et d'Isabelle ou Jaqueline Rofredeschi, d'une famille ancienne et illustre en Italie, elle eut en naissant des inclinations vertueuses ; ces inclinations se développèrent et se perfectionnèrent par une éducation chrétienne. Aimant la retraite, les lectures pieuses et l'oraison, elle fuyait les amusements du monde, jeûnait et mortifiait son corps. A l'âge de onze ans, Françoise sollicita ses parents pour qu'ils lui permissent d'en-

(1) Baillet fait entendre que ce nom de *Collatines* leur vient du quartier de Rome où elles sont établies. Le P. Hélyot, qui paraît avoir pris des renseignements sur les lieux, prétend que ce nom de Collatines est inconnu aux Oblates, encore établies aujourd'hui dans la première maison qu'elles ont occupée, rue des Cordiers, au pied du Capitole et au quartier Campitelli.

trer dans un monastère; mais ils la destinaient à l'état du mariage. Elle soumit sa volonté à la leur, et crut obéir à Dieu en leur obéissant. Ils lui donnèrent pour époux Laurent Ponzani, jeune homme riche, d'une naissance distinguée, et, ce qui valait mieux, d'une sagesse rare à son âge. Quoique mariée contre son gré, Françoise s'attacha à remplir, avec la plus scrupuleuse exactitude, ses obligations d'épouse. En conservant, avec la permission de son mari, le même esprit de retraite, le même éloignement pour le jeu, les spectacles, les festins, elle veilla avec soin sur sa maison, régla son domestique, évita tout ce qui pouvait déplaire à son mari, alla au-devant de tous ses desirs, épouse toujours tendre et toujours soumise. Elle exigeait de ses gens qu'ils remplissent les devoirs de la religion, et leur en montrait l'exemple. Vêtue simplement, ne portant que des étoffes de laine, elle employait au soulagement des pauvres ce qu'elle retranchait de sa parure. Lorsqu'elle eut des enfants, elle fit de leur éducation son occupation principale, et veilla de bonne heure à les former à la religion. En 1413, sa vertu fut éprouvée par l'adversité. Dans les troubles qui s'élevèrent en Italie lors du schisme de Jean XXIII et de l'invasion de Ladislas, roi de Naples, le mari de Françoise et Paulucci, son beau-frère, furent bannis, et leurs biens confisqués. Françoise supporta ce malheur avec courage. Après l'abdication de Jean XXIII, les deux frères revinrent, et furent réintégrés dans leurs biens. Il y avait à Rome une confrérie qui portait le nom d'*Oblats*, et qui était sous la direction des Pères olivetains. On n'y contractait d'autre engagement que celui de pratiquer les devoirs de chrétien, et on y recevait des hommes et des femmes, sans qu'ils changeassent de condition. Françoise s'y était agrégée. Elle pensa qu'une telle association pouvait se perfectionner; et son mari lui ayant permis de disposer, pour de bonnes œuvres, d'une partie des biens qui leur avaient été rendus, elle résolut d'établir une congrégation de filles et de femmes veuves sous le nom d'*Oblates*, lesquelles vivraient en commun sous l'obéissance d'une supérieure. Ayant trouvé plusieurs personnes de son sexe disposées à embrasser ce genre de vie, elle les réunit le 25 mars 1433, dans une maison qu'on appelle encore *Torre de' Specchi*, qu'on parvint à agrandir, en y joignant quelques bâtiments voisins, lorsque le nombre des oblates augmenta. La fondatrice leur donna la règle de Saint-Benoît; et Eugène IV, après avoir entendu le rapport de l'archevêque de Cosenza sur cet établissement, le confirma par une bulle du mois de juillet de la même année. Les oblates ne font point de vœux. Après une année de noviciat, elles sont admises à l'oblation, et promettent seulement obéissance à la supérieure, *suivant la coutume*: elles peuvent rentrer dans le siècle et s'y marier. Françoise, ayant perdu son mari en 1436, mit ordre à ses affaires, se présenta à la communauté, et demanda d'y être reçue. On la supplia d'en accepter le titre de supérieure: elle refusa long-temps, et loin de vouloir y dominer, elle y recherchait les offices les plus bas. Il fallut enfin céder aux vœux de ses filles. Elle fut pour elles, pendant le reste de sa vie, un modèle de toutes les vertus. Françoise mourut, le 9 mars de l'année 1440, âgée de cinquante-six ans. Le pape Paul V la canonisa en 1608. Les franciscains la réclament comme leur appartenant,

parce qu'ils prétendent qu'avant de fonder les oblates, elle était de leur tiers ordre. Sa congrégation ne s'étendit point; elle n'a, suivant le père Hélyot, que la maison de Rome, où se trouvent environ cinquante dames de chœur, et trente-quatre converses. Sa Vie, écrite en italien par Fr. Penia, a été traduite en français par Michel d'Eme, Douai, 1608, in-12, et par Charles Lambert, Rouen, 1609, in-8°. L—y.

FRANÇOISE, duchesse de Bretagne, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, naquit l'an 1427. Elle fut, dès son enfance, promise à Pierre, comte de Guingamp, second fils de Jean V, dit *le Sage*, duc de Bretagne, et amenée, à l'âge de quatre ans, à la cour du duc, où on la remit entre les mains de Jeanne de France, fille de Charles VI, épouse de Jean, et princesse d'une haute vertu. Lorsqu'elle eut sept ans, on célébra la cérémonie de ses fiançailles; elle était déjà un modèle de sagesse et de piété, et l'exemple de la cour. En 1442, étant âgée de quinze ans, elle épousa le comte Pierre, qui, religieux lui-même, et touché de l'innocence de sa jeune épouse, respecta le desir qu'elle avait de la conserver. Les commencements de ce mariage furent heureux; mais des malveillants ayant jeté des soupçons dans l'esprit du comte, il traita indignement Françoise, et s'oublia jusqu'au point de la frapper. Vaincu cependant par sa douceur et par sa patience, il revint à lui, sentit tout le prix du trésor qu'il possédait, et pria son épouse de lui pardonner ses injustices. Pénétré de plus en plus, chaque jour, d'admiration pour les rares qualités de sa femme, il continua de vivre avec elle comme avec une sœur; et tous deux se promirent que si l'un venait à mourir, l'autre ne se remarierait pas, mais entrerait en religion. Le duc Jean étant mort en 1442, François, son fils aîné, lui succéda: mais s'étant élevé, entre lui et Gilles, le plus jeune de ses frères, un différend occasionné par le faux soupçon d'un prétendu traité fait par celui-ci avec le roi d'Angleterre, François fit mettre Gilles en prison, où, quatre ans après, celui-ci périt d'une mort violente, quoique Françoise eût fait tout son possible pour réconcilier les deux frères; et François mourut lui-même au bout de trois mois. (*Voy.* François Ier., duc de Bretagne.) Pierre succéda au duché. Lui et Françoise furent couronnés en 1450; ils régnèrent ensemble sept ans: Françoise employait tout ce qu'elle avait de richesses et de crédit à faire de bonnes œuvres, et vivait au milieu de la cour avec autant de régularité que si elle eût été dans un monastère. Le duc Pierre mourut en 1457, après avoir déclaré, avec serment, qu'il laissait Françoise aussi pure qu'il l'avait reçue. Lorsque la duchesse lui eut rendu les derniers devoirs, elle songea à se retirer du monde: mais elle était réservée à une nouvelle épreuve. Artur, oncle de Pierre, et qui lui succéda, prince que l'histoire néanmoins nous donne pour religieux et ami de la justice, dépouilla Françoise de ses biens, s'empara de ses revenus, lui enleva jusqu'à ses pierreries, et, ce qui lui fut plus sensible, lui ôta ses domestiques les plus affidés. Elle souffrit tout cela avec patience. Cette persécution ne finit qu'avec la vie d'Artur. François II, son successeur, rendit à la duchesse tout ce qu'on lui avait pris, et lui laissa la liberté de suivre le genre de vie qu'elle jugerait à propos. Elle fit, des biens qui lui étaient restitués, le plus pieux usage, soulagea les pauvres, fit construire

des hôpitaux, les dota, et fonda des monastères. Son projet était de se retirer dans un couvent de Sainte Claire; mais la faiblesse de sa santé ne lui permettait point d'embrasser un genre de vie aussi rigoureux. Ayant eu occasion de voir le père Jean Soreth, général des carmes, elle prit la résolution, par son conseil, de se faire carmelite, et le pria de lui envoyer de Liége des religieuses de son ordre, pour qui elle voulait faire bâtir un monastère. Il lui restait un nouveau combat à soutenir. Le duc de Savoie, charmé de sa vertu, souhaitait ardemment de l'avoir pour épouse. Le père de la duchesse, toute sa famille, désiraient ce mariage: Louis XI le voulait. On employa prières, menaces, ruses; rien n'ébranla Françoise dans la résolution qu'elle avait prise. Après l'avoir beaucoup tourmentée, on fut obligé de la laisser libre. Les religieuses qu'elle avait demandées étant arrivées à Vannes en 1463, elle les plaça dans le monastère des Trois-Maries, et vint elle-même y prendre l'habit le 25 mars 1467. Elle voulut occuper la dernière place parmi les novices, défendit que désormais on lui donnât le titre de *princesse*, ou même de *fondatrice*, ne voulant plus d'autre nom que celui de *sœur Françoise* et de *servante du Sauveur*. Elle choisit, pour sa part, les services les plus vils de la maison, et se dévoua au soin des malades. Son année de noviciat étant révolue, elle demanda à être admise à la profession; mais elle voulut n'être reçue qu'en qualité de *sœur converse*: jamais religieuse ne fut plus fervente, plus humble, plus assidue à ses devoirs. Devenue, en 1475, prieure malgré elle, jamais supérieure ne fut plus exemplaire. Un autre couvent lui ayant été donné près de Nantes, elle alla s'y établir avec neuf compagnes qu'elle tira du premier monastère, et y mourut le 4 novembre 1485, victime des soins qu'elle avait rendus à une des sœurs attaquée d'une maladie contagieuse. Ses vertus lui valurent l'honneur de la béatification; et André du Saussay fait mention d'elle dans son *Martyrologium gallicanum*, au 2 novembre. L'abbé Barrin a écrit la Vie de cette pieuse princesse, Bruxelles (Rennes), 1704, in-12. L—Y.

FRANCOWITZ (Mathias Flach), fameux théologien protestant, né le 3 mars 1521, se faisait appeler *Flaccus Illyricus*, parce qu'il était d'Albona dans l'Istrie, partie de l'ancienne Illyrie. Après avoir fait ses études à Venise, il forma le projet d'entrer dans un monastère, afin de s'y livrer plus commodément à son goût pour l'étude; mais il en fut détourné par un oncle maternel, provincial des cordeliers, qui pensait à embrasser la réforme de Luther, et qui conseilla à son neveu de s'en aller en Allemagne, où les nouvelles opinions faisaient alors des progrès rapides. Illyricus en reçut les premiers principes à Bâle chez Grynæus, et s'y fortifia entièrement à Wittemberg sous Luther et Mélanchthon, qui lui procurèrent une chaire dans l'université. Son zèle impétueux contre l'*interim*, son déchaînement contre Mélanchthon, dont les principes modérés lui déplaisaient, l'obligèrent de se retirer à Magdebourg, afin d'être plus libre de déclamer à son aise contre l'Eglise romaine. C'est dans cette ville qu'il commença l'Histoire ecclésiastique connue sous le titre de *Centuries de Magdebourg*, dont il est le principal auteur. Appelé à Iéna en 1557, il fut contraint d'en sortir cinq ans après, à cause d'une dispute sur la nature du péché, qu'il

soutenait avoir corrompu la substance même de l'ame, erreur qui le fit accuser de manichéisme à Strasbourg (*Voy.* Jacques André, t. II, pag. 126). Il mourut à Francfort le 11 mars 1575. Illyricus était doué de grands talents, surtout pour la critique, d'un esprit vaste, d'un savoir profond. Quoique ses ouvrages soient trop diffus, et qu'ils renferment des opinions singulières, on y trouve cependant des choses fort utiles; mais son caractère impétueux, turbulent, querelleur, opiniâtre, gâtait ses bonnes qualités, et causa beaucoup de troubles et de désordres dans son parti: aussi n'en fut-il pas regretté. Sa maxime politique était qu'il fallait tenir les princes en respect par la crainte des séditions. Nous ne marquerons ici que ceux de ses ouvrages qui nous offrent quelque circonstance importante à connaître: I. *Catalogus testium veritatis*, Bâle, 1556, in-4°.; Strasbourg, 1562, in-fol.; Francfort, 1666, in-4°., 1672. Ces deux dernières éditions sont les plus estimées. On ne fait point cas de celles de Lyon, 1597, de Genève, 1608, parce que Goulard y a fait de grands changements, sans distinguer ce qui est de lui ou de l'auteur. Illyricus parcourut les bibliothèques d'Allemagne pour composer cet ouvrage; le mal, c'est qu'il applique à l'Eglise romaine ce qui n'a été dit que contre quelques-uns de ses membres, et contre les abus qui régnaient dans les temps d'ignorance (*Voy.* Eisenerein). II. *Missa Latina quæ olim ante Romanam in usu fuit*, Strasbourg, 1557, in-8°. Cette liturgie, conforme aux anciens missels romains-gallicans, auxquels on avait fait quelques additions après le temps de Charlemagne, contient de belles prières. Les protestants la publièrent d'abord comme contraire à la croyance et à la pratique des catholiques: mais s'étant aperçus, d'après un plus mûr examen, qu'elle n'était point favorable au nouvel Evangile, parce qu'elle autorisait fortement plusieurs dogmes catholiques, tels que la présence réelle et la confession auriculaire, ils en supprimèrent tous les exemplaires qu'ils en purent trouver; ce qui l'a rendue extrêmement rare, du moins cette édition, car elle a été réimprimée dans les Annales du P. Le Cointe et dans les Livres liturgiques du cardinal Bona. III. *Centuriæ Magdeburgenses*, Magdebourg, les trois premières en 1559, réimprimées avec des corrections et des additions en 1562; les autres, les années suivantes, jusqu'en 1574 que parut la treizième et dernière, qui se termine à l'an 1300. L'édition la plus répandue de cette Histoire ecclésiastique est de Bâle, 1634, 3 vol. in-fol.; mais on reproche à Lucius, l'éditeur, d'avoir retranché les préfaces, et d'y avoir introduit des changements en faveur du calvinisme. C'est le premier grand ouvrage de ce genre. Il y a bien des fautes; mais celles qui ne partent pas des préjugés de religion sont bien pardonnables. IV. *De manducatione corporis Christi*, 1554, in-8°.; *De essentiâ imaginis Dei et diaboli, justitiæ ac injustitiæ originalis*, Bâle, 1569, in-8°.; *De occasionibus vitandi errorem in essentiâ justitiæ originalis*, Bâle, 1569, in-8°.; *De peccato originali*, 1568, in-8°.; *Defensio doctrinæ de originali justitiâ et injustitiâ*, 1570, in-8°.; *De non scrutando generationis filii Dei modo*, 1560, in-8°.; *Apologia contra Theod. Bezæ cavillationes*, 1566, in-8°. Il faut y joindre une brochure de huit feuillets, intitulée: *Repetitiones apologiæ*,

etc., Iéna, 1561, in-8°.; *Scripta quædam papæ et monarcharum de concilio tridentino*, Bâle, in-8. Tous ces ouvrages sont recherchés, rares et curieux. V. *De sectis doctrinæ, religionis pontificiorum*, Bâle, 1565, in-4°.; *Notæ de falsâ papistarum religione*, Magdebourg, 1549, in-8°. Ces deux écrits se trouvent difficilement. VI. *Contra papatum Romanum*, 1545, in-8°. Cet ouvrage extrêmement rare, l'un des plus violents qui aient paru contre la cour de Rome, a une préface qui commence ainsi : *Satanacissimus papa*, etc. Il a été traduit en français sous ce titre : *Contre la principauté de l'évêque de Rome*, Lyon, 1564, in-8°, rare. VII. *Antilogia papæ*, Bâle, 1555, in-8°., rare et très satirique. VIII. *Præfatio ad Erasmum Mincovium de Virgine venetâ G. Postelli*, Iéna, 1556, rare, curieux, singulier. IX. *Historia certaminum de primatu papæ*, Bâle, 1554, in-8°., l'un des plus rares de cet auteur. X. *De corruptoEcclesiæ statu*, Bâle, 1557, in-8°., rare, recherché : c'est un recueil des pièces (en vers) les plus virulentes contre les papes ; la préface est piquante par sa singularité. XI. *Sylvula carminum de religione*, 1553, in-8°., 16 pag., rare. XII. *Sylva carminum in nostri ævi corruptelas*, 1555, in-8°., rare, curieux, recherché ; Flaccus n'en est que l'éditeur. XIII. *Carmina vetusta quæ deplorant inscitiam Evangelii, cum præfatione Flacci Illyrici*, Wittemberg, 1548, in-8°., pièce satirique, beaucoup plus rare que les précédentes. XIV. *De translatione imperii Romani*, etc., Bâle, 1566, in-8°., Francfort, 1612, in-4°., où il établit que la translation de l'empire romain aux Allemands n'a pas été faite par les papes, et que le peuple doit influer dans l'élection des évêques. XV. *Clavis Scripturæ sacræ*, dont les plus amples éditions sont de Iéna, 1674, et Leipzig, 1695, in-fol. On y trouve quelquefois de bonnes règles ; mais il en fait souvent de fausses applications. XVI. *Glossa compendiaria in N. T.*, Bâle, 1570 ; Francfort, 1659, in-fol. ; rempli des idées des protestants comme le précédent, dont il est la suite. Illyricus a le premier tiré de la poussière des bibliothèques, et publié l'*Histoire de Sulpice Sevère*, et le livre de *Julius Firmicus Maternus de errore profanarum religionum*. Il a aussi donné une édition de *Grégoire de Tours*. J. Balth. Ritter a publié à Francfort en 1723, in-4°., une Notice sur la vie et les ouvrages de Flaccus Illyricus, et il en a paru deux ans après une nouvelle édition fort augmentée.

T—D.

FRANCQUAERT (Jacques), peintre d'histoire et architecte. Les années de sa naissance et de sa mort sont ignorées. On sait seulement qu'il naquit à Bruxelles vers le milieu du 16°. siècle ; et quelques personnes croient qu'il fut élève de Rubens. (On voyait souvent dans les écoles de Flandre des élèves plus âgés que leurs maîtres ; Francquaërt pouvait être de ce nombre.) Cet artiste fit de brillantes études. Il avait tant de dispositions pour les sciences qu'il lui a suffi de ses heures de récréation pour apprendre en très peu de temps les mathématiques et l'architecture. Il voyagea ensuite en Italie, et se fixa quelque temps à Rome, où, non content de se perfectionner dans les arts qu'il avait déjà professés, il cultiva avec succès la poésie. De retour dans sa ville natale, il fut nommé peintre et architecte de l'archiduc Albert, et il jouit jusqu'à sa mort de la

plus grande considération. Ses ouvrages sont peu connus en France.

F. P—T.

FRANGIPANE, maison puissante de Rome, particulièrement dans les 11e. et 12e. siècles. Cette maison avait pris son nom d'une distribution de pain qu'elle avait faite à Rome dans un temps de disette. Elle tint le premier rang parmi la noblesse romaine jusqu'au temps où les Colonna et les Orsini s'élevèrent au-dessus de tous leurs concitoyens. La rivalité entre les Frangipani et les Pietro Leoni a causé plusieurs guerres civiles dans Rome, et plusieurs schismes dans l'Eglise. Cenzio Frangipane ayant embrassé la cause de Henri V contre les papes, fit élire en 1118 l'antipape Burdino, qui prit le nom de Grégoire VIII. Douze ans plus tard, la maison Frangipane se déclara pour Innocent II ; mais les Pietro Leoni firent élire l'antipape Anaclet II. En 1268, Conradin fut arrêté dans sa fuite, et livré à Charles d'Anjou par Jacques Frangipane, seigneur d'Astura. Il y a aussi une maison Frangipani en Hongrie, qui prétend descendre de celle de Rome; mais son nom paraît être esclavon, *Franc Pani* signifiant dans cette langue le seigneur Franc. S. S—I.

FRANGIPANE (Cornelio), de l'illustre et ancienne maison de Castello dans le Frioul, naquit au commencement du 16e. siècle. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il fréquenta le barreau à Venise, et ne tarda pas à fixer sur lui l'attention publique par ses talents oratoires. Il fut chargé plusieurs fois de complimenter les nouveaux doges au sujet de leur élection, et porta la parole dans d'autres occasions d'éclat. Il fit, en 1558, le voyage de Vienne, pour défendre un certain Mathias Hower accusé d'homicide, et prononça à ce sujet devant l'empereur un discours qui sauva son client. Frangipane faisait de la poésie son délassement; et l'on trouve de lui, dans les recueils du temps, quelques pièces de vers assez agréables. Il mourut en 1581. Outre les discours qu'on vient de citer, on connaît de lui : I. Une *Traduction* en italien des *Oraisons de Cicéron* pour Marcellus, Ligarius et Dejotarus; elles sont imprimées dans le recueil des *Diverse orationi* par Fr. Sansovino, Venise, 1561, 1562 et 1569, in-4°., et dans la *Raccolta d'alcune orationi d'uomini illustri*, Padoue, 1690, in-12. La traduction de l'oraison pour Ligarius a été réimprimée seule dans la *Raccolta di prose e poesie al uso delle regie Scuole*, Turin, 1744, in-8°. II. Helice, *rime e versi di vari compositori friulani soprà la fontana Helice*, Venise, 1566, in-4°. Ce rare volume contient la description en prose d'une magnifique fontaine que Frangipane avait fait construire dans son délicieux jardin de Tarcento, et les vers italiens ou latins par lesquels ses compatriotes l'avaient célébrée à l'envi. — Claudio Cornelio Frangipane, fils du précédent, naquit à Venise en 1533, fit ses études à Bologne, et fréquenta ensuite les cours de l'université de Padoue. Après avoir pris ses degrés en droit, il visita les principales villes de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, et revint à Venise, où on lui offrit une chaire de droit civil. Il la remplit pendant plusieurs années avec un grand succès, et fut ensuite nommé maître des requêtes près du conseil d'état : il rendit dans cette place des services importants à la république, et mourut en 1630, à l'âge de quatre-vingt-dix-

sept ans. On connaît de lui : I. *Allegatione over consiglio in jure per la vittoria navale contra Federico I, imp. e atto di Alessandro III, proposta da Cirillo Mechele* (masque de Paul Sarpi), *per il dominio della repub. di Venetia sopra il suo golfo contra alcune scritture de' Napolitani*, 1616, in-4°., réimprimé plusieurs fois séparément, et inséré dans le 6e. volume des œuvres de Sarpi, édit. de Venise, 1677, in-12. II. *Del parlar senatorio*, Venise, 1619, in-4°. III. *Stilographiæ in principatum Venetiarum Joannis Cornelii ; sive de Numâ Pompilio insculpto in columnâ ante portam decumanam palatii, pro religionis studio, declaratio*, ibid., 1625, in-4°. On lui attribue encore une Dissertation *De adventu Alexandri III Venetias ;* un *Traité de l'Amour* en italien, et quelques *Opuscules* moins importants. W—s.

FRANGIPANI ou FRANGEPANI (François-Christophe, comte de) a joué un rôle dans les troubles de Hongrie. Les priviléges de ce pays ayant été peu respectés par l'empereur Léopold Ier., le mécontentement national se manifesta ; et, vers l'année 1665, il se forma une conspiration dont le palatin Vesselengi donna le plan. Frangipani entra dans cette conspiration, ainsi que son beau-frère Pierre Serin ou Zrini, François Nadasti ou Nadasd, et plusieurs autres seigneurs du royaume de Hongrie. La cour de Vienne en fut instruite par ses agents, et prit des mesures pour déjouer les projets des conspirateurs : elle parvint à se procurer des pièces convaincantes, lorsque, quelque temps après, le palatin Vesselengi eut fini ses jours. Frangipani, Nadasti et Zrini furent arrêtés et condamnés à périr sur l'échafaud. Frangipani eut le poing droit coupé et la tête tranchée ; ses biens furent confisqués au profit de l'empereur, et sa famille dégradée de noblesse. L'exécution eut lieu publiquement à Neustadt, le 30 avril 1671. Les délations, les emprisonnements, les confiscations, continuèrent après la punition des conspirateurs, avec une dureté et un acharnement qui soulevèrent de nouveau la nation, et amenèrent une nouvelle conspiration, celle du comte de Tekely ou Tœkœly. (*Voy.* Tekely.) C—au.

FRANK (Sébastien), visionnaire du 16e. siècle, sur la vie duquel on a peu de données positives, quoiqu'il ait dans son temps excité l'attention du public ; mais comme il errait sans cesse d'un lieu à un autre, il n'est pas surprenant que l'on n'ait pu saisir les particularités qui le concernent. Suivant son propre témoignage, il naquit à Donawerth, en Bavière, probablement dans les dernières années du 15e. siècle. On ne sait pas quelle fut la condition de ses parents : mais tout fait présumer que leur état était obscur ; et comme ses ouvrages décèlent une grande ignorance des langues savantes, on doit supposer qu'il n'avait pas suivi un cours d'études régulier, et qu'il n'avait ni été promu aux ordres sacrés, ni exercé le ministère sacerdotal, ainsi que l'ont avancé quelques auteurs. Sans doute il était doué d'une certaine facilité ; c'est ce que prouvent ses nombreux ouvrages : mais dépourvu de connaissances fondamentales, et guidé seulement par un vif desir de chercher dans les livres les lumières qui lui étaient nécessaires, il paraît que ses lectures furent faites sans choix ; car il n'en résulta qu'un mélange confus d'idées bizarres. Il commença à se faire connaître en 1528, par la traduction du

livre d'Althammer, intitulé *Diallage* (*Voy.* Althammer); il vivait alors à Nuremberg ou dans les environs. Il en fut chassé, en 1531, avec d'autres visionnaires de son espèce, pour avoir publié son ouvrage *de la Science du bien et du mal.* On y trouve la plupart des rêveries qu'il reproduisit par la suite. La chute d'Adam n'est, selon lui, qu'une allégorie, et l'arbre, que la personne, la volonté, la science, la vie d'Adam: Adam doit n'en pas manger, n'en pas faire usage, et rester entièrement soumis à Dieu. Il doit ne rien savoir, ne rien faire, ne pas parler; car Dieu sait, agit et parle en lui, afin que Dieu exerce, sans obstacle, sa puissance entière en sa personne. Frank déclame contre toute espèce de connaissance, et même contre l'usage de la raison, auquel il attribue la chute d'Adam. Il demeura ensuite à Strasbourg, puis à Ulm, où était alors Schwenkfeld, avec qui il avait, depuis plusieurs années, formé une liaison étroite. Frank obtint à Ulm le droit de bourgeoisie. La protection dont il jouissait dans cette ville lui inspira la hardiesse d'y faire paraître, en 1533, ses *Paradoxes*, ouvrage dans lequel il développe encore plus ouvertement ses idées bizarres; ce qui lui attira des réponses très vives de la part de Luther et de Mélanchthon, et, sans la protection de quelques amis, l'eût fait chasser d'Ulm à l'instant même: il n'en fut expulsé qu'en 1539; et, l'année suivante, ses erreurs furent formellement condamnées à l'assemblée de Smalkalde. On est tenté de croire que cet enthousiaste n'avait d'autre moyen d'existence que la composition de ses livres: au moins sa plume fut-elle très féconde jusqu'en 1545, époque vers laquelle on assure qu'il mourut. Un écrivain allemand a, dans ces derniers temps, parlé de Frank comme d'un homme à qui la langue allemande et la philosophie avaient de grandes obligations; mais ce jugement n'est nullement fondé. Frank a dans ses écrits autant blessé les lois de la grammaire que celles du bon sens et de l'exactitude. Bayle le qualifie d'anabaptiste: on ne peut pourtant pas dire qu'il ait partagé les principes de cette secte, quoiqu'il ait pu adopter quelques-unes de ses rêveries. C'était un visionnaire du genre le plus matériel; il a mis en avant l'ancien système des émanations: « L'ame humaine, dit-il, n'est que l'imagination et le sentiment; il la regarde comme faisant immédiatement partie de l'essence divine; il l'appelle l'esprit intérieur, la parole intérieure, le Christ dans nous, lui soumet le jugement de la raison, et rejette toute connaissance comme inutile et nuisible. Dieu est essentiellement et réellement présent dans tous les objets, soit animés, soit inanimés, qui se trouvent dans l'univers; de sorte que tout est habité et vivifié par l'ame universelle. » Cette opinion, renouvelée des anciens, fit, vingt ans plus tard, traîner Servet au bûcher. Frank ne regarde le Sauveur du monde que comme un homme d'une piété éminente et extraordinaire. On a de ce visionnaire: I. *La traduction allemande du Diallage d'Althammer*, 1528, in-8°., sans désignation de lieu d'impression. II. *Supplique des nécessiteux d'Angleterre, adressée au roi*, (Nuremberg) 1529, in-4°. Suivant le témoignage de Frank, ce morceau est aussi traduit du latin. III. *Chronique et Tableau de la Turquie, où il est traité des opinions, de l'origine, des guerres, de la religion, des lois, des mœurs, du gouvernement des Turcs*, etc.,

Augsbourg, 1530, in-4°. Il y avait eu une première édition de ce livre, qui n'est qu'une traduction. IV. *L'Eloge de la Folie, par Erasme; Le Traité de la Vanité des sciences, et l'Eloge de l'Ane, par Agrippa, traduits en allemand; De l'Arbre de la science du bien et du mal, dont Adam a mangé la mort, et dont encore aujourd'hui tous les hommes la mangent; Encomium (Eloge de la parole de Dieu)*; in-4°., sans désignation de lieu ni d'année. Il paraît cependant que ce livre fut imprimé en 1530; il fut publié de nouveau en 1696, 1 vol. in-12. Le *Traité de l'Arbre de la science du bien et du mal* a été réimprimé seul, Francfort, 1619, in-4°.; Lunebourg, 1692, in-12. Après la mort de Frank, un anonyme en fit paraître une traduction latine, sous ce titre : *De Arbore scientiæ boni et mali, ex quâ Adamus mortem comedit*, etc., Mulhausen en Alsace, 1561, in-8°. Le traducteur a transformé le nom de l'auteur en celui d'*Augustinus Eleutherius*, probablement afin que l'on regardât cette production comme nouvelle. V. *Chronique*, *Annales et Histoire de la Bible*, Strasbourg, 1531, in-fol.; (Ulm), 1536; *ibid.*, 1538; nouvelle édition, augmentée par Frank lui-même jusqu'en 1543, *ibid.*, 1543; augmentée par Calonius Chornneir, ou peut-être par Nicolas Hœninger, *ibid.*, 1585, in-fol. Cet ouvrage est composé de trois parties : savoir, une Chronique de l'*Ancien-Testament;* une Histoire des Empereurs ou Histoire mondaine du *Nouveau-Testament;* et une Chronique des Papes et des transactions religieuses, ou Histoire de l'Eglise et des hérésies du *Nouveau-Testament*. L'impression de ce livre avait été permise, sur l'assurance de l'auteur qu'il ne s'y trouvait rien de contraire à l'orthodoxie : mais quand on vit qu'il regardait toutes les religions, les sectes et les opinions comme également bonnes, pourvu que chacun suivît la parole ou le Christ en soi-même, il fut traduit devant l'autorité, et chassé de Strasbourg. Cet ouvrage historique est ce qu'il a fait de plus supportable; ce qu'il dit des anabaptistes a quelque intérêt; le reste n'est qu'une misérable compilation qui décèle son ignorance : il n'est pas même exact pour les faits qui se sont passés de son temps. VI. *Avis et conseil touchant le vice affreux de l'ivrognerie*, sans désignation de lieu, 1531, in-4°.; Strasbourg, 1539, in 4°.; Leipzig, 1691, in-4°. Il parut à Kempten, en 1610, 1 vol. in-8°., et à Francfort, en 1691, in-12, sous le nom de Frank, un *Avis sur l'horrible ivrognerie*, qui n'est probablement qu'une réimpression de ce traité. VII. *Paradoxa*, ou *deux cent quatre-vingts Discours miraculeux, tirés de l'Ecriture-Sainte*, Ulm, 1533, in-4°.; réimprimé plusieurs fois sans désignation de lieu. C'est un recueil de divers passages de l'Ecriture, qui ont l'air de se contredire; ce qui, sans doute, a été fait à dessein par l'auteur, pour élever le sens des Ecritures aux dépens de la lettre. VIII. *Cosmographie, miroir et tableau de tout le Globe*, Tubingen, 1534, in-fol.; *ibid.*, 1542, in-fol.; réimprimé avec l'ouvrage de Schmidt sur le même sujet, Francfort, 1567, in-fol.; traduit en hollandais, Bolswaert, 1649, in-fol. Ce livre est, comme le titre l'indique, une espèce de géographie, qui n'eut pas le succès de la *Cosmographie* de Munster. IX. *Témoignage de l'Ecriture sur les bons et les mauvais Anges*, vers 1535, in-8°. X. *Germaniæ Chronicon*,

qui traite de l'origine, du nom, des faits de tous les peuples de l'Allemagne, 1538, in-fol. XI. *Explication littérale et approfondie du 64e. Psaume*, 1539, in-4°. XII. *Le Manuel guerrier de la paix, ou Guerre de la paix, pour faire la guerre à toutes les agitations, séditions et extravagances*, 1539, in 4°.; Francfort, 1555, in-8°. L'auteur s'est caché sous le nom de Frédéric Wernstreyt; c'est un recueil de passages contre la guerre, extraits d'Erasme et de Corneille Agrippa, et augmentés de remarques de l'éditeur. XIII. *L'Arche dorée, dans laquelle la substance et les meilleures maximes de l'Ecriture-Sainte, des anciens docteurs et pères de l'Eglise, sont ajustées, disposées et incorporées*, Augsbourg, 1539, in-fol.; Berne, 1557; *ibid.*, 1569: autre compilation indigeste, de même que l'article suivant; ce qui donne lieu de présumer que le pauvre Frank était au bout de son rôle, et avait recours, pour vivre, à la composition de tous ces fatras. XIV. *Le Livre des sept sceaux, que personne ne peut ni bien ouvrir, ni bien comprendre, ni bien lire, si ce n'est l'agneau, et ceux qui sont marqués du signe de l'agneau, et qui lui appartiennent*, 1559, in-fol.: ce n'est pas, comme on pourrait le croire d'après le titre, une explication de l'*Apocalypse*. XV. *Proverbes et adages allemands, avec une explication*, Francfort, 1541, 2 vol. in-8°.; Zurich, 1547, in-8°. Comme dans ce livre l'auteur tourne les femmes en ridicule, Jean Freder, ministre à Hambourg, écrivit contre lui un dialogue sur le mariage; et Luther enrichit cette production d'une préface, dans laquelle il dit à Frank de grosses injures. On attribue encore à ce visionnaire d'autres ouvrages dont il est inutile de rapporter les titres. E—s.

FRANK (Christian), visionnaire d'un autre genre, né à Gardenlegen, dans la moyenne marche de Brandebourg, vers 1554, se fit connaître par ses fréquents changements de religions, ce qui lui a valu l'épithète de *Girouette*: forcé pour des larcins d'abandonner encore très jeune sa patrie, où il avait été élevé dans le luthéranisme, il alla se faire catholique, en 1569, dans un autre lieu de l'Allemagne, puis fut envoyé au collége des jésuites, à Rome. Il raconte qu'il s'adonna à l'étude avec tant d'ardeur, et pratiqua de si grandes austérités, que sa santé en fut fréquemment altérée. Il fut admis dans la Société; et la même cause lui fit encore courir risque de la vie, de sorte que le médecin conseilla de l'envoyer au collége de Naples, où la règle était moins austère. Frank fut dans les commencements si content de sa position, qu'il s'imaginait déjà être dans le ciel; mais au bout de deux ans il conçut des doutes, non seulement sur son ordre, mais aussi sur l'ensemble de la religion romaine, surtout quand il eut lu dans les lettres des missions du Japon, que les habitants de ce pays, quoique païens, se mortifient souvent plus que les chrétiens, ce qui leur cause des extases. Tout ce qu'il fit pour étouffer la pensée que les pratiques rigoureuses ordonnées par le christianisme étaient l'ouvrage des hommes, fut inutile. Enfin, il quitta l'Italie, revint en Allemagne, et, malgré les doutes qui le tourmentaient, montra toute la ferveur et le zele d'un jésuite, en écrivant contre les protestants de son pays. Vers 1576, il devint professeur au collége de Vienne, où il connut un de ses confrères,

professeur de théologie, qui, agité des mêmes doutes, les lui communiqua, et peu de jours après disparut de la maison et se fit protestant. Frank demanda au provincial la permission de sortir de la Société; on la lui refusa: il fut surveillé; mais, prétextant le besoin d'aller dans une ville de Moravie pour y réparer sa santé délabrée, il s'échappa en chemin, après dix ans de séjour chez les jésuites, et gagna sa ville natale. Comme elle n'offrait pas un théâtre assez vaste à ses talents, il obtint quelques secours des magistrats, et alla chercher fortune dans un endroit plus brillant; mais son orgueil insupportable et son goût excessif pour la dispute le firent mal accueillir à Leipzig, où il revint au luthéranisme, et dans plusieurs villes protestantes de l'Allemagne et de la Suisse. Il se présenta au concours pour une chaire de philosophie, à Altorf; mais il ne se fit remarquer que par sa vanité et les injures grossières qu'il débitait contre les hommes les plus célèbres de l'antiquité et de son temps. A sa troisième leçon, les étudiants le huèrent. Il ne fut pas plus heureux à Nuremberg. Fatigué d'avoir parcouru en vain presque toute l'Allemagne et de n'avoir pu vivre avec aucun des adhérens des trois religions de ce pays, il rentra chez les jésuites de Vienne; mais il ne resta pas long-temps avec eux: il erra en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, et finit par se faire socinien, en Transsylvanie, où il devint professeur de philosophie à Clausenbourg. Il retourna en Pologne, fut recteur de l'école de Chmielnick, eut un colloque public avec Fauste Socin (1584), et se fit chasser pour les opinions que contenait un de ses ouvrages. La faim le contraignit, pour la troisième fois, de revenir au catholicisme, en 1590, à Prague. Il mourut probablement dans cette croyance; car, passé l'année 1595, l'on n'entend plus parler de lui. Il a beaucoup écrit: ses ouvrages sont rares, parce que la plupart ne consistent qu'en quelques feuilles, et ne sont que d'un intérêt passager. Voici le titre des principaux: I. *Colloquium jesuiticum toti orbi christiano et urbi potissimùm Cæsareæ Viennensi ad recte cognoscendam, hactenus non satis perspectam, jesuitarum religionem, utilissimum; habitum à S. Theologiæ doctore et professore Paulo Florenio cum Christiano Franken philosophiæ professore*, Leipzig, 1579, in-8°.; ibid., 1580. L'auteur se plaint, dans la dédicace de cette seconde édition, adressée à Jésus-Christ, de ce que les jésuites, ses ennemis, ont supprimé presque tous les exemplaires de la première; ce qui est difficile à concevoir, puisqu'elle avait paru dans un pays tout protestant. C'est pour éviter un inconvénient semblable, qu'il dédie cette seconde édition au Sauveur et au Seigneur du monde; il l'a augmentée d'un opuscule intitulé: *Sex paradoxa de bestialissimâ idolatriâ quam in adoratione panis et vini renovat societas Jesu, sub divino cognomento latitans secunda bestia.* Ce titre peut faire juger du caractère emporté de l'auteur: tout cela a été réimprimé plusieurs fois dans des recueils de pièces dirigées contre les jésuites. II. *Epistola in quâ deplorat suum à societate Jesu et ecclesiâ catholicâ discessum, ejusque fidem ac religionem à se temerè oppugnatam*, Vienne, 1581, in-4°; Wurzbourg, 1585, in-4°. Dans cet opuscule, que les jésuites firent imprimer, notre homme chante la pa-

linodie. III. *Præcipuarum enumeratio causarum, cur christiani, cùm in multis religionis doctrinis sint mobiles et varii, in Trinitatis tamen dogmate retinendo sunt constantissimi ;* sans date, ni désignation de lieu d'impression. Il composa vraisemblablement cet ouvrage après avoir embrassé la secte des Sociniens ; et il écrivit ensuite plusieurs traités contre la Trinité, qui le firent, comme on l'a vu plus haut, expulser de Pologne. IV. *Dolium Diogenianum strepitu suo collaborans dynastis christianis bellum in Turcos parantibus*, Prague, 1594, in-4°. Ce traité, dans lequel il propose toutes sortes de moyens pour faire la guerre aux Turcs, fut composé pour gagner les bonnes grâces de la cour de Vienne. V. *Typus veritatis conscientiarum*, Prague, 1594, in-4°. VI. *Analysis rixæ christianæ quæ imperium turbat et diminuit romanum*, Prague, 1595, in-4°. Il ne connaît pas de meilleur moyen pour amener les dissidents à l'église romaine, que celui du glaive ; proposition digne d'un homme qui, en quinze ans, avait embrassé alternativement toutes les sectes chrétiennes. Adelung lui a consacré un assez long article, dans le tom. II de son *Histoire de la folie humaine*.

E—s.

FRANK (Jean-George), pasteur luthérien, surintendant à Hohnstedt, dans la principauté de Calenberg, né en 1705 dans le duché de Bade, mort le 20 janvier 1784, s'est fait connaître par quelques dissertations théologiques insérées dans le recueil périodique de Nienbourg, par une *Théologie poétique pour les enfants*, Göttingen, 1745, in-8°., mais surtout par les ouvrages suivants : I. *Præludio chronologiæ fundamentalis, quâ omnes anni ad solis et lunæ cursum accuratè describi, et novilunia à primordio mundi ad nostra usque tempora et ampliùs ope epactarum designari possunt ; in Cyclo jobeleo biblico detectæ, et ad chronologiam tam sacram quàm profanam applicatæ*, ibid., 1774, in-4°. D'autres savants avaient déjà cherché dans la *Bible* des cycles astronomiques plus exacts que ceux dont les chronologistes font usage. Le cycle de Daniel, dont on trouve l'explication et le détail dans les Mémoires posthumes de Chéseaux, paraît être la découverte la plus curieuse qui ait été faite en ce genre (1). II. *Novum systema chronologiæ fundamentalis, quâ omnes anni ad solis et lunæ cursum accuratè describi, et novilunia à primordio mundi ad nostra usque tempora ope epactarum designari possunt, in Cyclo biblico detectæ*, etc., ibid., 1778, in-fol. C'est un développement de l'ouvrage précédent. III. *Fondement astronomique de l'histoire sacrée de la Bible, et de celle des anciens peuples*, Dessau, 1785, in-8°. (en allemand.) C'est un extrait de l'ouvrage précédent, augmenté de quelques propositions astronomiques.

C. M. P.

FRANK. *Voy.* Franck.

FRANK, FRANCK ou FRANCKE (Jean), médecin allemand, exerça, d'une manière distinguée, sa profession à Ulm, où il mourut octogénaire vers 1728 ; il se livra avec une sorte de prédilection à la pharmacologie, et la plupart de ses ouvrages ont pour

(1) Le cycle de 1040 ans, que Chéseaux nomme *cycle de Daniel*, répond exactement à 12,863 mois lunaires, et à 379,852 jours. En effet, comparé avec les dernières tables de M. Delambre, ce calcul n'exigerait dans ses éléments qu'une augmentation de trois *tierces* à la longueur de l'année, et de quatorze *quarts* à celle du mois lunaire, pour être d'une exactitude rigoureuse ; précision qui étonne l'imagination, et dont aucun cycle connu n'approche à beaucoup près. (Voyez la *Bibliothèque britann.*, n°. 380, SC. et A., t. XLVIII, pag. 169-175.)

objet cette branche importante de l'art de guérir : I. *Polychresta herba veronica, ad botanices, philosophiæ et medicinæ cynosuram elaborata*, Ulm, 1690, in-12, fig.; réimprimée, avec de nombreuses additions, sous ce titre : *Veronica theezans, id est collatio veronicæ europeæ cum thea Chinensium*, Schwabach, 1693, in-12, fig.; Leipzig et Cobourg, 1700, in-12, fig.; traduite en français, Paris, 1704, in-12, fig.; Reims, 1707, in-12, fig., etc. L'auteur fait un éloge exagéré de la véronique, à laquelle il rapporte, sinon comme identique, du moins comme très analogue, l'*alyssum* de Dioscoride. II. *Trifolii fibrini historia, selectis observationibus et perspicuis exemplis illustrata*, Francfort, 1701, in-8°. Parmi les maladies extrêmement graves, ou tout-à-fait incurables, contre lesquelles Frank prétend avoir constaté les vertus de la ményanthe, il suffit de citer l'hydropisie, l'asthme et la phtisie. La fatale propriété antaphrodisiaque dont il accuse cette plante, n'est pas mieux prouvée. III. *Herba* alleluia, *botanicè considerata, ex veterum ac recentiorum decretis*, Ulm, 1709, in-12, fig. Dans la longue énumération des vertus de cette plante, il compte celle de guérir de la rage. On peut regarder comme le complément de ce traité, celui qui est intitulé : *De verâ antiquorum acetosellâ, ejusdemque virtute contrà febres malignas, petechiales, et pestem ipsam*, Augsbourg, 1717, in-12. IV. *Spicilegium de euphrasiâ herbâ, medicinâ polychrestâ, veroque oculorum solamine*, Francfort et Leipzig, 1717, in-8°. V. *Eloge de la cuscute*, Ulm, 1718, in-8°. (en allemand.) VI. *Thappuach jeruschalmi, seu momordicæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica*, Ulm, 1720, in-8°., fig. A cet opuscule sur la pomme de merveille est joint celui de Jean-Jacques Kleinknecht, sur le *scordium*, augmenté par l'éditeur. VII. *Tractatus singularis de urticâ urente, de quâ Græci et Latini pauca, paucissima Arabes conscripserunt*, Dillingen, 1723, in-8°. On est surpris de voir l'auteur faire un vaste étalage d'érudition, et cependant oublier la monographie de Drechsler, qui, sous un moindre volume, est plus riche de faits intéressants et d'observations exactes. VIII. *Castorologia*, Augsbourg, 1605, in-8°. Le traité de Castor, composé originairement par Jean Marius Mayer, et que Frank augmenta beaucoup, a été traduit en français par Eidous, qui y a joint de nouvelles observations, Paris, 1746, in-12. Frank a publié, en outre, une dissertation allemande sur le grand héliotrope du Pérou; et il a inséré, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, divers mémoires, dont quelques-uns attestent une crédulité puérile, et dont aucun ne mérite les honneurs de la citation. C.

FRANK ou FRANCK DE FRANCKENAU (George), célèbre médecin allemand, naquit le 3 mai 1643, à Naumbourg en Misnie. Après avoir fait d'excellentes études dans cette ville, ainsi qu'à Merseburg, il se rendit à l'université de Iéna, où il reçut les encouragements les plus flatteurs, et les témoignages les plus honorables d'estime et d'admiration. Il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, lorsque le comte palatin, Christophe-Philippe Richter, le couronna poète. Le jeune Frank méritait ce titre par de très bons vers allemands, latins, grecs et hébreux. Toutefois, ambitionnant une gloire,

sinon plus brillante, du moins plus solide, il embrassa l'étude de la médecine. Les progrès qu'il fit dans cette nouvelle carrière furent tellement rapides, que bientôt ses maîtres le jugèrent capable d'enseigner l'anatomie, la botanique et la chimie. L'université de Strasbourg jouissait d'une grande renommée ; Frank voulut y aller achever son éducation médicale. Il soutint sa première thèse *sur la colique*, en 1665. L'année suivante, il disserta *sur la pleurésie*, et fut solennellement promu au doctorat. Charles-Louis, électeur Palatin, lui confia la chaire vacante à l'université de Heidelberg, par la mort de Jean-Gaspard Faus, en 1671, et le nomma ensuite son médecin. Chassé par les horreurs de la guerre, dont le Palatinat devint le sanglant théâtre, Frank se réfugia d'abord à Francfort-sur-le-Mein. Attiré par l'électeur Jean-George III, à Wittemberg, comblé de faveurs et de bienfaits par Jean-George IV, et par son successeur Frédéric-Auguste, Frank se laissa pourtant séduire par les offres de Christian V, roi de Danemark. A l'exemple de plusieurs savants dont la conduite est quelquefois en opposition manifeste avec leurs écrits philosophiques, il abandonna sa patrie pour aller chercher sous un ciel étranger de l'or et des dignités. Ses espérances ne furent point trompées ; son ambition fut satisfaite. Accueilli de la manière la plus distinguée par la famille royale, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital des orphelins, archiâtre du roi et de la reine, conseiller aulique et membre du conseil supérieur de justice. Frédéric IV confirma dans ces emplois éminents le docteur Frank, qui en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juin 1704. Il avait été anobli en 1692, et créé comte palatin en 1693, sous le nom de Franckenau, par l'empereur Léopold. L'académie impériale des curieux de la nature, celle des *Ricovrati* de Padoue, et la société royale de Londres, l'avaient admis dans leur sein. Frank justifia tous ces honneurs, non par de grands ouvrages, mais par des connaissances extrêmement variées, et par des écrits pleins de recherches curieuses : I. *Lexicon vegetabilium usualium, in quo plantarum quarum usus usque innotuit, nomen cum synonymis latinis, græcis, germanicis, et interdùm arabicis, temperamentum, vires ac usus generalis et specialis, atque præparata ex optimis quibusque auctoribus, in usum medicinæ, pharmacopœæ ac chirurgiæ studiosorum, breviter sed perspicuè proponuntur*, Strasbourg, 1672, in-12. Flatté du succès qu'obtint ce manuel de botanique, l'auteur le perfectionna, et le fit réimprimer sous le titre de *Flora francica*, Heidelberg, 1685, in-12. La troisième édition parut à Leipzig en 1698 ; une autre à Strasbourg en 1705, etc. Christophe Hellwig en donna, en 1714, une traduction allemande, qui fut revue et augmentée en 1716, par Jean-Godefroi Thilo. Cette version a été souvent réimprimée, avec des suppléments si copieux chaque fois, que la cinquième édition, de 1753, renferme dix mille articles de plus que la quatrième de 1736. II. *Institutionum medicarum Synopsis : adnectuntur methodus discendi medicinam, et delineatio communis dosium medicamentorum*, Heidelberg, 1672, in-12. C'est le texte des leçons de l'auteur. III. *Tractatus philologico-medicus de cornutis, in quo varia curiosa delibantur ex theologorum, jurisconsultorum, medicorum, philosophorum, politicorum atque phi-*

logorum monumentis, Heidelberg, 1678, in-4°. IV. *Parva bibliotheca zootomica*, ibid., 1680, in-4°. V. *De palingenesiâ, sive resuscitatione artificiali plantarum, hominum et animalium è suis cineribus, liber singularis, jam revisus, emendatus, necnon commentario, et variorum suisque experimentis quàmplurimis illustratus à Johanne Christiano Nehring*, Halle, 1717, in-4°. La palingénésie, proprement dite, est une chimère. Les arguments accumulés par l'auteur pour en démontrer l'existence, sont quelquefois ingénieux, mais toujours frivoles, et ses expériences défectueuses. Les commentaires de l'éditeur sont d'une prolixité rebutante, et généralement plus obscurs que le texte. Parmi les opuscules très nombreux du savant professeur, il faut mettre au premier rang ceux qu'il a publiés ou fait soutenir par divers candidats, sous le nom très impropre de *Satires*, et que son fils a recueillis, en leur conservant le même titre. VI. *Satyræ medicæ viginti, quibus accedunt dissertationes sex, varii simulque rarioris argumenti*, Leipzig, 1722, in-8°. Ce livre est réellement un recueil de vingt-sept dissertations, dont plusieurs sont très importantes, et dont aucune n'est absolument dépourvue d'intérêt. Dans la cinquième, l'auteur examine comparativement les testicules des hommes et les ovaires des femmes. La septième est une des plus piquantes : il s'agit d'hommes et d'animaux qui ont vécu plus ou moins long-temps, privés des organes regardés comme essentiels à la vie, tels que le foie, la rate, les reins, la vessie, la matrice, l'estomac, les poumons, le cerveau, le cœur. Rien de plus commun que de voir des individus qui, considérés moralement, n'ont ni cœur, ni cervelle. Il n'en est pas de même au physique, et les exemples entassés par Frank sont loin de porter le cachet de l'authenticité. La douzième thèse est destinée à démontrer les inconvénients et les dangers bien réels des corsets baleinés. La seizième traite du verre et des hyalophages. La vingt-unième, composée par ordre de l'électeur Palatin, est consacrée à la description et au traitement des hémorroïdes. Le sujet de la vingt-troisième est cette branche de la chirurgie qui a immortalisé le nom de Taliacot, et qui consiste à replacer les nez, les oreilles, et diverses autres parties entièrement séparées du corps, ou à en *fabriquer* de nouvelles. Le titre de la vingt-cinquième dissertation suffit pour en donner une idée exacte : *De lupanaribus, ex principiis medicis eadem improbans.* La vingt-sixième expose le tableau effrayant des maladies qui tourmentent les gens de lettres; elle porte cette épigraphe, merveilleusement assortie : *Quam vellem nescire literas !* Enfin le livre est terminé par une excellente esquisse des découvertes en anatomie : *Bona nova anatomica.* Quelques autres thèses isolées sont remarquables, tantôt par le choix de la matière, tantôt par l'élégance du style. VII. *De medicis philologis*, 1691. Il était sans doute difficile de mieux joindre l'exemple au précepte. VIII. *De morbo Quinti Ennii poëtæ, sive podagrâ ex vino.* Cette dissertation inaugurale, soutenue en 1694, par J. J. Chüden, est pleine et même trop surchargée d'érudition. IX. *De nakir arabum, seu flatu ambulativo*, 1684. X. *De ψαμμισμῳ seu arenatione*, 1695. Les observations et mémoires insérés par Frank dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, sont excessivement multipliés ; il suffira de signaler

les principaux : 1°. *De quatuor fœtibus uno partu exclusis.* 2°. *De amblyopiâ ex febre malignâ.* 3°. *De scrophulis in fœtu ex imaginatione matris ;* est-il besoin de faire observer l'invraisemblance de la cause *imaginée* par l'auteur ? 4°. *De viro menstruo :* l'on a vu chez quelques hommes un écoulement sanguin qui se renouvelait chaque mois avec les mêmes symptômes que les règles des femmes. 5°. *De variolarum reliquiis :* quand on réfléchit qu'une piqûre légère, et toujours innocente, détruit sûrement le germe d'une maladie épouvantable, on ne saurait trop apprécier le bienfait de la vaccine. 6°. *De mercurio vivo è vivo hominis corpore emanante.* Frank a enrichi de préfaces ou de notes les *Questions médico-légales* de Paul Zacchia ; la *Médecine magnétique* de Guillaume Maxwell ; la *Dendrologie* d'Ovide Montalbano ; les *OEuvres* de Michel Ettmuller et de Chrétien Lange, etc. Enfin, il a laissé une quantité considérable de manuscrits, dont il est surprenant que son fils n'ait pas fait jouir le public. Les plus importants sont des recueils d'observations et de consultations, et surtout une *Biographie générale des médecins*, en 3 vol. L'*Eloge funèbre de George Frank*, par Mullenius, a été inséré dans les *Memoriæ theologorum* de Henri Pipping ; Godefroi Thomasius, sous le pseudonyme de Vindicianus, en a publié un second, également fastidieux par des détails superflus, et par les louanges emphatiques et intempestives des princes au service desquels Frank avait été attaché. C.

FRANK DE FRANCKENAU (George Frédéric), fils du précédent, parcourut, avec moins d'éclat, la même carrière que son père. Il étudia la médecine, d'abord à l'université d'Altdorf, où il disserta, en 1690, *Sur le péricarde ;* puis à celle de Iéna, où il obtint le doctorat en 1692. Nommé professeur extraordinaire à l'université de Wittemberg, il fut bientôt appelé à celle de Copenhague, en qualité de professeur ordinaire, et remplit honorablement ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1732. Ses ouvrages, peu nombreux, annoncent des connaissances exactes dans les diverses branches de l'art de guérir : I. *Onychologia curiosa, seu de unguibus tractatio physico-medica*, Iena, 1695, in-4°. Bien que les immenses progrès de l'anatomie, de la physiologie et de la chimie, aient considérablement diminué l'intérêt de cet opuscule, il est loin cependant d'avoir perdu tout son mérite. On doit regarder comme un supplément nécessaire la dissertation *De unguibus monstrosis et cornuum productione in puellâ Lalandicâ*, Copenhague, 1716, in-4°. II. *Anastomosis retecta, seu disputatio physiologica, mutuas vasorum osculationes, secretiones animales et membranarum usum ostendens*, ibid., 1704, in-4°. III. *Diapedesis restituta*, ibid., 1716, in-4°. IV. *Disquisitio epistolaris de succi nutritii transitu per nervos, ejusque in corpore humano effectibus*, Leipzig, 1696, in-12. Dans ces trois dissertations, l'auteur examine les points les plus importants et les plus obscurs de la science physiologique ; il cherche à répandre quelque lumière sur les principales fonctions de l'économie animale, telles que la circulation, la digestion, la nutrition du fœtus et de l'adulte ; il s'attache surtout à dévoiler le mécanisme des sécrétions : mais dans une matière aussi abstruse, et couverte encore aujourd'hui d'épaisses ténèbres, Frank réus-

sit mieux à combattre les hypothèses de ses adversaires qu'à établir solidement la sienne. On trouve plusieurs observations de ce professeur dans les *Ephémérides* publiées par l'académie des curieux de la nature, dont il était membre sous le nom de Philarète : 1°. *Histoire d'un délire frénétique, attribué à l'action des semences de pomme épineuse* (*Datura stramonium*, L.); 2°. *Section anatomique du cadavre d'un homme qui n'avait qu'un seul rein.* C.

FRANKE (Jean), hébraïsant allemand, naquit en 1650 à Schlicht, dans le Mecklenbourg : après avoir fait ses études à Leipzig, il revint en 1674 dans sa patrie, se livra à la carrière de l'enseignement, et fit l'éducation de jeunes seigneurs. En 1686, il devint pasteur de Trantow et de Sassen en Poméranie, passa en la même qualité à Baggendorf en 1689, et se démit de son emploi en 1702. Il mourut à Neubrandenbourg, le 17 avril 1723. Jöcher nous a conservé, dans son *Dictionnaire*, la liste des ouvrages de Franke. Voici les plus remarquables à notre avis : I. *Lux tenebrosa sive schedium de accentuationis hebrææ imperfectione.* II. *Diacritica sacra.* III. *Memoriale symbolicum.* IV. Deux Traités (en allemand) sur la théologie mystique dans la langue allemande. V. *Diss. de Pelecano.* VI. *Historia Ruthæ juxta accentus hebræos explicata.* VII. *Commentarius acroamaticus in Jonam.* VIII. Idem *in psalmos Davidis.* IX. *Prophetia Amosi, Nahum, Habacuci, Sophoniæ, Obadiæ, Haggæi, Malachiæ, juxta accentus resoluta et explicata.* X. *Ministerium accentuum hebræorum monstratum clar. S. Scripturæ dictis.* XI. *Sciagraphia logices antiquo-novæ*, etc. J—n.

FRANKE (Auguste-Herman), philantrope célèbre par la fondation de la maison des Orphelins à Halle, naquit à Lubeck, en 1663. Ses parents, d'une famille distinguée, lui donnèrent d'abord des instituteurs particuliers, et l'envoyèrent ensuite dans le gymnase de Gotha. Les progrès rapides qu'il fit dans les études lui donnèrent accès à l'université dès l'âge de quatorze ans, malgré l'usage établi à cette époque. Il fut admis, en 1679, dans celle d'Erfurt, et obtint, dans la même année, une bourse à celle de Kiel, où il cultiva principalement la métaphysique, la philosophie morale, et la théologie, sans négliger l'étude des sciences naturelles. Après s'être adonné aux langues orientales à Kiel et à Hambourg, sous Esdras Edzardi, il apprit le français, l'anglais et l'italien. Ayant obtenu, en 1685, le degré de maître-ès-arts, il ouvrit des cours, entre autres celui de *Philobiblique.* La nouveauté de sa doctrine excita d'abord la curiosité, et lui attira un grand nombre d'auditeurs; mais son mysticisme exalté ne tarda pas à exciter contre lui la persécution. Il était un des plus zélés disciples de Spener, regardé comme le fondateur de la secte qu'on appelle en Allemagne des *Piétistes* (*V.* Spener). Obligé de se refugier à Leipzig, Franke y reprit ses cours, et fut, peu de temps après, nommé diacre d'une église à Erfurt. Comme il continuait d'y dogmatiser et de prêcher contre la doctrine établie, le magistrat d'Erfurt reçut ordre de l'électeur de destituer Franke, et de le bannir de la ville. Non seulement l'arrêt de sa proscription fut exécuté, en 1690; mais les étudiants et les bourgeois ayant supplié les magistrats de retenir dans leurs murs un homme qui avait montré beaucoup de zèle pour l'enseigne-

ment, plusieurs d'entre eux furent condamnés à la prison. Franke trouva cependant des hommes et même des souverains qui furent indignés de cette persécution. La cour électorale de Brandebourg lui avait fait dire, le jour même où on lui signifia l'arrêt de son bannissement, qu'elle le prenait sous sa protection : aussi refusa-t-il, en faveur de cette cour, les offres qui lui furent faites par plusieurs souverains de l'Allemagne. Il se rendit à Halle en 1692, et contribua à l'organisation de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. De concert avec Spener, il réforma surtout les études théologiques, qu'il débarrassa de tout ce qui lui paraissait tenir encore à la barbarie scolastique. La piété et le zèle de Franke le firent nommer à la cure de Glaucha, ville située près de Halle : c'est là qu'il fonda les établissements d'humanité qui rendent sa mémoire vénérable à tous les vrais philantropes. La corruption des mœurs, la fainéantise, régnaient dans ce lieu, lorsque Franke y arriva. Une foule de mendiants oisifs et dépravés assiégeaient chaque jour la porte des riches. En soulageant leur misère par des aumônes, le nouveau curé profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour les instruire, persuadé que l'ignorance est la seule mère de tous les vices. Il donnait aux enfants ce qui leur était nécessaire pour assister à l'école. Ses propres moyens étant insuffisants, il fit placer un tronc dans sa chambre, avec cette inscription : « Si quelqu'un, possé-» dant les biens de ce monde, voit » son frère mourir de faim et lui » ferme son cœur, comment peut-il » être aimé de Dieu? » Ayant trouvé un jour sept florins dans ce tronc, et voyant que les aumônes qu'il avait distribuées jusqu'à ce moment ne détruisaient ni la fainéantise ni l'ignorance, il forma le projet de fonder, avec une somme aussi modique, une école en faveur des pauvres. Il acheta des livres pour les enfants, et il chargea un pauvre étudiant de leur donner des leçons dans une salle de sa maison qu'il avait consacrée à cet usage. Il y plaça un tronc, avec cette inscription : « Pour l'instruction des enfants » pauvres, et pour l'achat des livres » et autres choses nécessaires. » Afin d'augmenter le nombre de ses élèves, il leur donnait une petite aumône trois fois par semaine : telle fut l'origine d'une institution utile qui bientôt reçut, par les secours des particuliers et par ceux du gouvernement, un grand développement, et fut divisée en deux établissements, l'un désigné sous le nom de *Maison des orphelins*, et l'autre sous celui de *Pedagogium*. Franke donna d'abord l'instruction aux pauvres et aux orphelins dans des maisons particulières; mais le nombre de ses élèves augmentant de jour en jour, et l'utilité de ses travaux lui ayant acquis l'estime et la confiance publiques, il crut qu'il était temps de poser la première pierre du vaste bâtiment qui fut commencé en 1698 et terminé l'année suivante. C'est dans ce local que fut établie l'imprimerie de son ami Canstein, qui avait imaginé une espèce de stéréotypie (*Voy.* CANSTEIN), afin de pouvoir donner au peuple, à très bon marché, des exemplaires de la Bible : on en conserva, à cet effet, les formes, dont on tirait des épreuves au besoin (1). On

(1) Ces Bibles allemandes, de la version de Luther, pouvant se donner au plus bas prix, se sont répandues dans toute l'Allemagne. On a compté que dans un intervalle de quatre-vingts ans (de 1715 à 1795), on en a tiré 1,670,333 exemplaires de divers formats, y compris un petit nombre de traductions en bohémien, sans compter 863,890 exemplaires du *Nouveau-Testament*, un grand nombre de Psautiers, etc., et 105,000 volumes de Cantiques à l'usage des soldats. C. B. Michaelis,

imprima aussi de bons ouvrages élémentaires, et d'autres écrits, qui formèrent un fonds de librairie et de nouvelles ressources pour l'établissement. Une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, un cabinet d'arts et d'histoire naturelle, enrichirent, peu de temps après, cette maison d'éducation; on y institua même un gynécée, qui devait être pour les filles ce que le *pedagogium* était pour les garçons. Un jardin de botanique, une pharmacie, différents ateliers pour la pratique des arts mécaniques, furent successivement fondés dans l'établissement, par l'active générosité d'un homme qui s'était dévoué au bien de ses semblables. Ce philantrope éclairé savait que l'aumône sans travail engendre la fainéantise, et que le travail sans instruction forme des bêtes brutes, qui peuvent facilement devenir des bêtes féroces. Franke institua et soutint cet établissement par son courage, par sa persévérance, et avec le secours de quelques particuliers qui firent des donations en argent et en biens-fonds. Une fondation si remarquable ne pouvait échapper à l'attention du gouvernement. L'institution de Glaucha fut soumise à l'examen et à la censure de la régence de Magdebourg : les commissaires, ne pouvant rien alléguer contre un instituteur qui s'était concilié la bienveillance et l'estime générales, le dédommagèrent par quelques éloges stériles, et le gouvernement ne lui accorda aucun secours. Ce bel établissement fut cependant complété dans l'espace de dix années; l'on se contenta d'y apporter, par la suite, quelques améliorations : telles furent, par exemple, une école normale pour les personnes qui voulaient se consacrer à l'éducation; une table pour les étudiants qui n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur subsistance, etc. Franke, sans cesse occupé de ses utiles travaux, parvint à l'âge de soixante-trois ans avec une santé robuste, et ayant sous les yeux le spectacle du bien qu'il avait fait, et, dans le cœur, la certitude consolante d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour en garantir la durée. Le rédacteur de cet article a eu le bonheur de visiter, il y a peu d'années, cette institution, qui a subi peu de changements, et qui remplit encore le but philantropique que s'était proposé son fondateur. Après avoir passé une vie dont chaque jour fut marqué par des actes de vertu et de bienfaisance, et dont la sérénité ne fut troublée que par les nuages de l'envie, Franke devint sujet à des infirmités douloureuses, qui, d'abord, ne furent que passagères ; mais bientôt elles prirent un caractère plus violent, et il y succomba le 8 juin 1727. Il a publié des ouvrages où l'on trouvera des notions intéressantes sur les principes d'éducation qu'il avait adoptés : I. *De l'Education de la jeunesse, et des moyens de la diriger vers une piété solide et un christianisme raisonnable.* II. *Réglement et Méthode d'enseignement pour le Pedagogium.* III. *Preuves évidentes de la protection de la Providence dans les établissements de la Maison des Orphelins, à Glaucha, près Halle*, 1709, *par Franke.* Ces Ouvrages sont écrits en langue allemande. IV. Un grand nombre d'Ecrits théologiques, 4 volumes de Sermons, une édition du *Nouveau-Testament grec;* des Dissertations de philologie orientale, *de præfixis*

dans sa version latine de la Bible (Zullichau, 1741, in-4°.), a suivi page pour page l'édition de Halle de la Bible allemande, pour faciliter les recherches de ceux qui ont cette dernière sous les yeux, ou qui ont la mémoire locale du passage dont ils ont besoin.

Hebræorum; de grammaticâ Hebræorum; un Traité *du respect humain*, traduit en anglais, en 1706, par A. G. Bohm; un Catéchisme intitulé : *Grund-Regeln Jesu-Christi*, traduit en suédois en 1706, et qui est aussi traduit en français, etc. Le recueil de ses Discours et Oraisons funèbres a été publié à Halle, 1727, in-fol. — Son fils, Gotthelf-Auguste Franke, qui lui succéda dans la direction de la maison des Orphelins, fut professeur de théologie et inspecteur du cercle de la Saale, et mourut le 2 septembre 1769, après avoir publié quelques Sermons et autres écrits théologiques, la plupart en allemand, sans compter les Préfaces qu'il a jointes à divers ouvrages dont il s'est rendu éditeur. Il a aussi mis au jour (en allemand) les Relations des missionnaires (luthériens) aux Indes-Orientales, depuis le N°. 19 jusqu'au N°. 107; cette collection forme 9 gros vol. in-4°. C'est à ce docteur Franke qu'arriva la désagréable aventure rapportée par Büsching dans son *Caractère de Frédéric II* : une troupe de comédiens étant venue s'établir à Halle, et causant beaucoup de désordres parmi les étudiants, l'université de cette ville en porta au directoire-général des plaintes réitérées, qui furent soumises au roi en 1745, avec prière de faire éloigner cette troupe. Frédéric, ne voyant dans cette requête qu'une opposition à l'introduction des idées libérales, apostilla la supplique en ces termes : « C'est cette racaille de cagots ecclésiastiques qui en est la » cause : je veux qu'on joue, et que » M. Franke y assiste..... et les comé» diens m'enverront une attestation » qui prouve qu'il y ait assisté. » On eut beau représenter au roi que Franke n'avait pas plus contribué à la requête que les autres professeurs, la plainte venant du corps entier de l'université : Frédéric insista; et tout ce qu'on put obtenir fut que la nécessité de se montrer à la comédie fût commuée en une amende de vingt écus au profit de la caisse des pauvres. Le professeur s'empressa de la payer; et le monarque ayant, long-temps après, reconnu son injustice, voulut l'en dédommager en le nommant (en 1766) conseiller au consistoire de Magdebourg, sans que Franke eût recherché cette faveur. L—ie.

FRANKE (Henri-Théophile), laborieux écrivain et jurisconsulte saxon, né en 1705, à Teichwitz, près de Weyda, dans le Voigtland, professeur extraordinaire de droit germanique à l'université de Leipzig depuis 1748, y obtint, en 1762, la chaire de morale et de politique, et mourut le 14 septemb. 1781. Meusel donne le détail de vingt-cinq ouvrages ou dissertations de cet érudit, et de dix-sept autres dont il ne fut qu'éditeur et commentateur. Voici ses principaux ouvrages : I. *Triscamerarius S. R. I. è diplomatibus restitutus*, Leipzig, 1736, in-4°. II. *De fatis, methodo, fine et objecto juris publici S. R. I. celeberrimorum aliquot scriptorum Collectio; præmissa est notitia uberior variorum juris publici systematum*, ibid., 1739, in-4°. III. *Programma sistens singularia quædam historico-litteraria*, ibidem, 1768, in-4°. Parmi les ouvrages dont il ne fut qu'éditeur, nous indiquerons la *Bibliotheca realis juridica*, dont il a donné la 4e. édition, 1757, 2 vol. in-fol. (*Voy.* Lipenius); et la *Notitia auctorum juridicorum*, dont il a fait le 5e. supplément, Leipzig, 1758, in-8°. (*V.* George Beyer). — Daniel Franke, probablement de la même famille, né à Weyda le 17 janvier 1641, y mourut le 7 août 1729,

après y avoir exercé les fonctions du ministère évangelique. Il avait commencé d'écrire l'histoire de cette ville, sur l'invitation du duc de Zeitz, qui l'avait nommé son bibliothécaire. Il a publié quelques Sermons, et une Dissertation intitulée : *Disquisitio de papistarum indicibus librorum prohibitorum et expurgandorum ;* c'est une thèse qu'il avait soutenue à Leipzig en 1666, sous la présidence de Thomasius, et qui reparut en 1684, in-4°. — David Franke, pasteur et recteur de l'école de Sternberg, en Mecklenbourg, mort le 21 juillet 1756, a donné en allemand, sous le titre d'*Alt und Neues Mecklenburg*, en dix-neuf parties in-4°., publiées successivement à Gustrow, de 1753 à 1758, une Histoire complète du Mecklenbourg et des diverses nations slaves qui l'ont habité, jusqu'à nos jours, avec fig. et pièces justificatives : il avait déjà donné, aussi en allemand, un fragment de l'Histoire ecclésiastique de Sternberg, Rostock, 1721, in-8°. C. M. P.

FRANKENAU. *Voy.* Frank.

FRANKENIUS (Jean), professeur de médecine à Upsal, naquit en 1590; il fit ses études en Allemagne, et s'appliqua avec soin à l'anatomie, à la botanique, à la physique. Ce fut lui qui fit connaître en Suède la dissection anatomique, et qui écrivit le premier dans ce pays sur les sciences naturelles. On a de lui : I. *Signatur*, etc., ou *Description des plantes*, en allemand, Rostock, 1618. II. *Speculum botanicum*, Upsal, 1638. III. *Colloquium cum diis montanis, Thotœret*, etc., en suédois, Upsal, 1651. Le savoir de l'auteur ne l'empêcha pas de payer, dans ces divers ouvrages, un tribut aux préjugés de son siècle : il parle des vertus mystérieuses d'une plante qu'il regardait comme un remède universel ; de l'influence des astres sur les maladies ; de la transmutation merveilleuse des métaux, et de plusieurs autres objets pareils. Frankenius mourut à Upsal en 1661. C—au.

FRANKLIN (Benjamin), l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la civilisation en Amérique, naquit à Boston dans la Nouvelle-Angleterre en 1706, d'une famille pauvre et nombreuse, mais industrieuse et honnête. Son père, ses frères étaient de simples artisans, et lui-même semblait ne devoir jamais être autre chose : cependant l'ardeur qu'il montra dès sa première enfance pour lire et pour apprendre, donna à son père l'envie d'en faire un ecclésiastique, et comme il le dit lui-même, le chapelain de la famille. En conséquence, pour l'y préparer, on l'envoya d'abord à l'âge de huit ans dans une petite école ; mais, un an après, son père trouvant cette éducation trop chère, et considérant d'ailleurs que les éducations de colléges ne font jamais de bons ouvriers, il le retira de cette école et le mit dans une autre où l'on apprenait seulement à écrire et à compter. Franklin acquit ainsi en peu de temps une belle écriture, mais ne réussit point du tout au calcul. Ce fut là, dans son éducation, tout ce qu'il dut à d'autres qu'à lui-même. A dix ans, son père le reprit pour l'aider dans son métier qui était de fabriquer des chandelles. L'enfant ne put se plaire à ce travail. Son imagination déjà active lui donnait un goût très vif pour la vie de mer ; et le lieu le favorisant, il apprit de bonne heure tout seul à nager, et à conduire une barque : deux talents qui plus tard furent presque pour lui une ressource. Son père, qui n'approuvait point ce désir de voyager, chercha à le fixer,

Tome V. page 412.

HIST. D'AMÉRIQUE.

FRANCKLIN.

C. N. Cochin del.t Landon sculp.t

et essaya s'il ne pourrait pas en faire un coutelier; mais cela ne réussit pas mieux, et il fut encore obligé de le rappeler à la maison. Le premier goût du jeune Franklin pour la lecture était devenu une passion véritable. Les voyages surtout et l'histoire le charmaient. Du peu d'argent qu'il avait reçu en bien du temps, il avait acheté quelques livres. Il avait lu avidement toute la petite bibliothèque de son père, qui par malheur ne contenait presque que des livres de controverse. Il y trouva pourtant deux ouvrages qui durent, comme il nous l'apprend lui-même, avoir une grande influence sur sa destinée : l'un était les *Vies* de Plutarque ; l'autre l'*Essai sur les Projets*, par De Foë, l'auteur de Robinson Crusoé. Cet essai, peu connu en France, traite de tous les projets d'utilité générale applicables aux sociétés modernes. Il a pour but le perfectionnement du commerce, l'emploi qu'on peut faire des pauvres, l'indication des moyens les plus propres à augmenter les richesses publiques. On conçoit combien un pareil ouvrage, plein d'inventions toujours tournées vers la pratique, dut produire d'effet sur le jeune Franklin, et comment il put lui inspirer ce goût des applications utiles qu'il conserva et développa si bien pendant tout le reste de sa vie. Son amour irrésistible pour les livres décida enfin son père à en faire un imprimeur, quoiqu'il eût déjà un autre fils dans cette profession. Benjamin fut, à l'âge de 12 ans, mis en apprentissage chez son frère James Franklin, sous la condition d'y travailler comme simple ouvrier jusqu'à vingt-un ans, sans recevoir de gages que la dernière année. Le jeune Franklin devint bientôt fort habile dans cette besogne : il eut alors la faculté de se procurer de meilleurs livres. Les rapports qu'il avait nécessairement avec les commis des libraires le mettaient en état d'emprunter de temps en temps un volume, qu'il avait grand soin de rendre ponctuellement, et sans être gâté. Un marchand instruit qui fréquentait l'imprimerie, et qui avait une bibliothèque assez nombreuse, le remarqua, l'invita à venir le voir, et lui prêta des livres. Alors il lui vint un goût démesuré pour la poésie, et il composa plusieurs petites pièces de vers. Son frère, qui espérait bien y trouver son compte, l'engagea à composer quelques ballades populaires : Franklin en fit deux sur des aventures de marins : elles étaient détestables, et, comme il le dit lui-même, de vraies chansons d'aveugle. Son frère, après les lui avoir fait imprimer, l'envoya les vendre par la ville. L'une d'elles eut un succès prodigieux, ce dont il fut fort flatté : mais son père, qui était un homme éclairé au-dessus de sa profession, rabaissa son orgueil en lui faisant sentir tout le ridicule de cette pièce ; et il le sauva ainsi du malheur d'être toute sa vie un mauvais poète, c'est-à-dire, la plus inutile créature qui soit au monde. Ce bon père lui rendit encore un autre service. Franklin avait un ami nommé Collins, qui, comme lui, était passionné pour la lecture et l'argumentation. Ils avaient engagé par écrit une grande controverse sur l'éducation des femmes. Le jeune imprimeur l'emportait pour la raison et l'orthographe, son adversaire par l'élégance des tournures et le choix des expressions. Le père de Franklin lui fit remarquer ses défauts et les avantages de son rival. Le fils sentit la justesse de ces remarques, et se promit de faire tous ses efforts pour acquérir ce qui lui manquait. Dans ce temps-là un volume du *Spectateur* lui tomba entre

les mains. Jamais il n'avait rien vu de pareil ; il le lut et le relut encore : il en fut enchanté, trouva le style excellent, et résolut de travailler de tout son pouvoir à l'imiter. Pour cela il en choisissait de temps en temps quelque morceau dont il faisait un court extrait, indiquant seulement le sens de chaque période : puis il le mettait de côté sans le regarder davantage ; et après quelques jours, il s'exerçait à le recomposer. Recourant ensuite à l'original, il voyait ses fautes et se corrigeait. Il traduisit aussi plusieurs de ces morceaux, de prose en vers, puis de vers en prose, pour voir ce qu'ils auraient éprouvé d'altération dans ces transformations successives. D'autres fois il mêlait tous ses extraits et cherchait ensuite à les rétablir dans le meilleur ordre. Il en vint ainsi à retrouver avec assez de bonheur la série des idées et jusqu'à l'expression même de l'auteur anglais. Ce fut-là ce qui lui donna depuis la facilité d'en reproduire si souvent les grâces piquantes dans une infinité de petites pièces, où la meilleure morale se trouve présentée sous les formes de la plus fine plaisanterie. Il employait à ces études les seuls moments qu'il eût de libres, c'est-à-dire, les matins avant le travail commencé, le soir après qu'il était fini. Parmi la multitude de livres qu'il parcourait, il lui en tomba un qui recommandait la diète végétale comme le plus sûr moyen de maintenir le corps sain et l'esprit dispos. Aussitôt le voilà qui s'échauffe pour cette manière de vivre. Il se met au fait des procédés de l'auteur pour faire cuire le plus économiquement possible des pommes de terre et du riz. Puis, quand il fut en possession de ces découvertes, il proposa à son frère James de se nourrir lui-même à son propre compte avec la moitié de l'argent que James employait pour cela. On conçoit que la proposition fut acceptée. Franklin observa rigoureusement les principes de la vie frugale, dînant plus d'une fois avec du pain, des raisins secs et un verre d'eau ; mais cela lui donna le moyen d'économiser pour acheter plus de livres. Il finit pourtant par renoncer à son régime pythagorique. Ayant trouvé un jour un petit poisson dans l'estomac d'un autre, oh ! oh ! dit-il, puisque vous vous mangez bien entre vous, je ne vois pas pourquoi nous nous passerions de vous manger ; ce qui prouve, ajoute-t-il, que l'homme est justement appelé animal raisonnable, puisqu'il trouve si aisément des raisons pour justifier tout ce qu'il désire. Vers cette époque, il se remit à étudier l'arithmétique ; il apprit assez de calcul et de géométrie pour lire des ouvrages de navigation, cela, comme tout le reste, seul et sans maître. Il lut aussi l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, et l'*Art de penser* de Port-Royal. Mais chaque faculté nouvelle qui se développait dans cette tête neuve, devenait presque toujours, au premier moment, une source d'exagération ou d'erreur, faute d'un guide pour en diriger les applications. Ainsi, Franklin devenu métaphysicien, se fit aussitôt sceptique avec Shaftesbury et Collins. Pour mieux défendre ses nouveaux principes, il adopta par prédilection la méthode socratique ; et il y devint si adroit à préparer des inductions imprévues par des questions en apparence indifférentes, qu'il réussit à obtenir souvent des triomphes que la raison était loin d'approuver. Il renonça depuis à ce que cette méthode jette de ruse et d'inquiétude dans la dispute, pour n'en garder que les formes de doute et d'incertitude ; et au

lieu d'une arme pour combattre, il n'en fit plus qu'un attrait pour persuader. Si nous sommes entrés dans tous les détails de cette éducation que Franklin se fit ainsi à lui-même, c'est d'abord parce qu'un résultat pareil prouve mieux que nous ne saurions le dire la force d'esprit et de caractère de celui qui en est capable; et ensuite, parce que le mode de développement d'un tel homme est un phénomène moral très digne d'être remarqué. Le premier essai qu'il fit de son savoir n'est pas moins original. Son frère, dont il était, comme nous l'avons dit, un des ouvriers, entreprit de publier une nouvelle gazette: il n'y en avait jusqu'alors qu'une seule pour toute l'Amérique. La rédaction de cette feuille attirait à l'imprimerie un certain nombre de gens instruits. Franklin prenait beaucoup d'attention à leurs discours, aux jugements qu'ils portaient des divers articles, aux éloges qu'ils faisaient de ceux qui leur semblaient les meilleurs. Il voulut essayer ce qu'il pourrait faire dans ce genre; mais, craignant les moqueries de son frère, il le fit en secret, et glissa le soir sous la porte de l'imprimerie ses petites productions. Le frère les goûta, les imprima: elles reçurent l'approbation générale; on ne les attribuait qu'aux plus habiles: en un mot, le jeune Franklin savoura tout à son aise le délicieux plaisir de s'entendre louer sans être connu. Alors il se déclara; et tout le monde, excepté son frère, commença à lui témoigner plus d'égards. Quelque temps après, un article de politique inséré dans la gazette déplut; et l'on fit défense à James Franklin d'en continuer la publication. Pour éluder cette défense, il fit paraître sa feuille sous le nom de son jeune frère, auquel il eut l'air de la céder; et afin de donner à cet arrangement l'apparence de la réalité, il lui rendit son engagement d'apprenti, en lui faisant toutefois signer une *contre-lettre*. Mais quelque temps après, de nouveaux débats s'étant élevés entre les deux frères, Benjamin réclama sa liberté; et, comme il l'avait pensé, James n'osa pas faire valoir publiquement la contre-lettre. Cette action blâmable, c'est Franklin lui même qui nous la raconte dans ses mémoires; et s'il en cherche quelque excuse, ce n'est que dans les mauvais traitements que son frère lui faisait subir. Celui-ci le discrédita tellement parmi les imprimeurs de Boston, que Franklin ne put point y trouver d'ouvrage: d'ailleurs, l'affaire de la gazette l'avait rendu suspect au gouvernement; et enfin, comme il nous l'apprend encore, ses propos indiscrets sur la religion commençaient à le faire voir de très mauvais œil: c'était, dit-il, une grande erreur de ma vie. Pour se soustraire à tout cela, il résolut de changer de lieu; et sans rien dire à personne, à la faveur d'un bon vent, il se trouva en trois jours à New-York, éloigné de trois cents milles de la maison paternelle, à dix-sept ans, sans connaître un seul individu dans le pays, et presque sans un sou dans sa poche. Arrivé là, il ne trouva point de travail; il poussa hardiment jusqu'à Philadelphie, où il y avait alors deux imprimeurs. Le premier le refusa; le second, nommé Keimer, lui promit de l'employer; et en attendant il lui fit ranger les casses de son imprimerie. Bientôt en effet il lui donna du travail. Franklin gagna quelque argent; et grâces à sa frugalité, il vivait heureux. Sir Williams Keith, gouverneur de la province, le vit par hasard, lui fit toutes sortes d'amitiés, lui offrit la direction d'une imprimerie

qu'il voulait établir pour son propre compte, et lui proposa d'en aller chercher les matériaux en Angleterre. Franklin accepta la proposition; et après un court voyage à Boston pour prendre congé de ses parents, il revint à Philadelphie, s'embarqua par les soins du gouverneur, avec des lettres de recommandation à bord. Arrivé à Londres, il se trouva que ces lettres n'avaient aucun rapport avec Franklin. Il se vit donc encore une fois au milieu d'un monde nouveau, sans crédit, sans connaissances et avec fort peu d'argent. Ce peu qu'il avait, il fut obligé de le partager avec un ami, nommé Ralph, mauvais poète, dont Pope a fait justice par un vers de la *Dunciade*, et qui était venu en Europe avec Franklin, dans le magnifique espoir d'y faire fortune par ses vers. Enfin, pour comble de malheur, un autre prétendu ami lui avait emprunté en Amérique trente-six livres sterling qu'il avait reçues en dépôt, et n'avait jamais depuis songé à les lui rendre; de sorte que le pauvre Franklin était sans cesse dans la frayeur qu'on ne vînt le sommer de restituer. Ainsi sans ressources pour le présent, et avec peu d'espoir pour l'avenir, il alla selon sa coutume se présenter à un imprimeur; il en trouva un, nommé Palmer, qui lui donna de l'ouvrage. Peu de temps après, ayant eu à imprimer la seconde édition du traité de Wollaston sur la religion naturelle, ses anciennes idées de scepticisme lui revinrent, et il les exprima dans une dissertation sur *la liberté et la nécessité, le plaisir et la peine.* Cela lui attira les compliments de quelques personnes, même ceux de Palmer; mais il s'aperçut que si celui-ci avait acquis une meilleure idée de ses talents, il en avait pris une très mauvaise de ses principes et de sa doctrine, qu'il abhorrait. Ralph qui les partageait, lui en fit en ce moment une application assez dure, en refusant de le rembourser. Il fut donc contraint de chercher un autre imprimeur, et de recommencer encore sa petite fortune; mais cette fois il sentit le besoin de diriger sa conduite morale par des principes plus sévères. Non seulement il se réforma, mais il entreprit de rendre le même service à ses camarades d'atelier; il les ramena à la sobriété, à l'économie, à l'ordre, par son exemple et ses discours. Ce succès lui attira une sorte de réputation, et, ce qui valait mieux, une véritable estime. On lui fit diverses propositions pour qu'il restât en Angleterre, et, entre autres projets qu'il avait en tête, il songea un moment à y établir une école publique de natation, car déjà ses idées se tournaient vers les projets d'utilité générale: mais le desir de revoir sa patrie l'emporta; il résolut de consacrer toutes ses économies à se faire une petite pacotille, pour y rentrer d'une manière honorable; et dès qu'il eut formé ce dessein, il ne s'accorda plus d'autre plaisir que d'acheter quelques livres, et d'aller de temps en temps au spectacle. Enfin il revint à Philadelphie. Un ancien sentiment l'y rappelait: avant de quitter cette ville, il avait été presque engagé avec une jeune personne nommée miss Read, qu'il aimait beaucoup alors; mais pendant son séjour en Angleterre, il l'avait un peu oubliée, et même il avait tout-à-fait cessé de lui écrire. A son retour, il la trouva mariée. C'est dans cette circonstance que réfléchissant sur sa propre conduite envers cette jeune personne, sur celle de Ralph, de l'ami au dépôt, et de quelques autres qui professaient les mêmes principes, il en vint à com-

prendre que si ces principes étaient vrais, ce qui pouvait bien ne pas être, du moins à coup sûr, ils ne conduisaient point au bonheur, et ne pouvaient être utiles à la société. Dès cet instant, il adopta d'autres sentiments, et sentit tout ce qu'une religion douce et raisonnable donne de sûreté au commerce de la vie. Après avoir cherché vainement de l'occupation dans un comptoir, il rentra chez l'imprimeur Keimer, où il avait déjà travaillé avant son départ pour l'Europe; mais ce fut à des conditions bien plus avantageuses. Néanmoins il le quitta bientôt après, un de ses camarades, nommé Meredith, lui ayant proposé d'établir une imprimerie pour leur propre compte. Franklin apporta dans cette association l'industrie et l'activité, l'autre l'argent et la paresse. Ce fut alors qu'encouragé par le sentiment de la propriété, il entreprit le genre de vie le plus sage, le plus laborieux, dont un homme vertueux soit capable. Il faut l'entendre lui-même raconter la peine qu'il prit pour gagner l'estime publique, travaillant le matin avant le jour, et le soir bien avant dans la nuit, s'imposant une tâche, et ne se couchant jamais qu'elle ne fût achevée. C'est proprement ici que commence son existence publique: mais si la dernière partie de sa vie fut plus remarquée que la première, celle-ci est bien au moins aussi instructive; car, parmi les hommes qui se sont élevés par des moyens légitimes, il n'y en a point peut-être dont la vie offre une si grande distance entre le commencement et la fin. A cette époque, les délassements mêmes de Franklin avaient des résultats utiles. Il forma une réunion de personnes instruites, qui s'assemblaient une fois par semaine, pour traiter ensemble des questions de morale, de politique ou de physique. Chacun des membres était en outre obligé de lire tous les mois un essai de sa composition; ce fut pendant long-temps la meilleure école de politique de toute cette province. La société cherchait naturellement à procurer du travail aux deux jeunes imprimeurs. Franklin acheta le privilége d'un papier-nouvelle jusqu'alors obscur; il le vivifia par des articles pleins de sens et de finesse, par une discussion ferme et lumineuse des intérêts qui séparaient alors les colons et le gouvernement : ce succès augmenta sa réputation et ses ressources. Son associé, peu propre à l'état d'imprimeur, entra en arrangement avec lui, et le laissa seul propriétaire de l'établissement. La fortune et l'existence de Franklin prirent alors un accroissement rapide. Pour comble de bonheur, miss Read était redevenue libre; il l'épousa en 1730. Tout était à faire en Amérique pour les établissements publics; il s'efforça d'en jeter les bases. Sentant combien les livres lui avaient été utiles, il forma, sous le titre de *Library-Company*, une association de lecture, dans laquelle, pour une faible rétribution, l'on était admis à jouir en commun d'une bibliothèque nombreuse. Il obtint bientôt un grand nombre de dons volontaires pour cet établissement, auquel il fit lui-même des présents considérables; et il eut le plaisir de le voir bientôt imité dans plusieurs autres provinces. Sentant la nécessité de rendre populaires les principes d'honnêteté et de morale, il commença à publier, en 1732, l'*Almanach du bonhomme Richard*, où les plus sages conseils et les vérités les plus graves sont présentés avec une originalité d'expression et une tournure proverbiale qui les rendent faciles à saisir et impossibles à oublier. Il en

rassembla depuis les principaux traits dans un petit écrit intitulé: *The way to wealth* (*le chemin de la fortune*); c'est le meilleur traité d'économie publique et particulière que l'on puisse lire. L'*Almanach du bonhomme Richard* fut si recherché qu'on en vendit plus de dix mille dans une année; succès prodigieux, si l'on considère l'état du pays et sa population. En 1736, Franklin fut nommé député à l'assemblée générale de la Pensylvanie; et l'année suivante il obtint l'emploi lucratif de directeur des postes de Philadelphie. Cette ville lui dut alors la création d'un corps de pompiers, et quelque temps après une compagnie d'assurances contre les incendies. Toutes ses actions semblaient tendre à réaliser la maxime, *vis unita fortior*. En 1744, l'Angleterre étant en guerre avec la France, les Indiens menacèrent le territoire de la province de Pensylvanie, et y firent des incursions dangereuses. Le gouvernement, en opposition avec les citoyens, ne pouvait organiser aucune mesure de défense générale. Franklin proposa une association de défense volontaire, et dix mille personnes s'inscrivirent pour marcher. On voulut lui déférer le commandement de ce corps; il s'excusa de l'accepter. Ses idées étaient alors tournées vers un autre objet. La société de lecture de Philadelphie avait reçu d'Angleterre le détail des nouvelles expériences sur l'électricité, qui faisaient alors l'étonnement des physiciens d'Europe. On avait envoyé des tubes de verre et les autres instruments nécessaires, avec des renseignements sur la manière de s'en servir. La société chargea Franklin de répéter ces observations; et non seulement il les répéta, mais il fit un grand nombre d'autres découvertes. Il reconnut par une discussion très ingénieuse, et démontra, par des expériences certaines, la distribution de l'électricité sur les deux surfaces, intérieure et extérieure, des bouteilles de Leyde. Il montra la cause qui en déterminait l'accumulation; et quoique les termes de *plus* et de *moins* dont il fit usage pour représenter l'état des deux surfaces ne soient au fond que l'expression de la découverte de Dufay sur l'existence des deux électricités vitrée et résineuse, il a pu de son côté être conduit aux mêmes conséquences sans avoir connu la découverte du physicien français, ou même sans avoir senti ce qu'elle avait d'applicable à sa doctrine. Il reconnut aussi le premier le pouvoir que les pointes possèdent de déterminer lentement et à distance l'écoulement de l'électricité; et tout de suite, comme son génie le portait aux applications, il conçut le projet de faire descendre ainsi sur la terre l'électricité des nuages, si toutefois les éclairs et la foudre étaient des effets de l'électricité. Un simple jeu d'enfant lui servit à résoudre ce hardi problème. Il éleva un cerf-volant par un temps d'orage, suspendit une clef au bas de la corde, et essaya d'en tirer des étincelles. D'abord ses tentatives furent inutiles; enfin une petite pluie étant survenue, mouilla la corde, lui donna ainsi un faible degré de conductibilité, et, à la grande joie de Franklin, le phénomène eut lieu comme il l'avait espéré: si la corde eût été plus humide ou le nuage plus intense, il aurait été tué, et sa découverte périssait probablement avec lui. Tout autre aurait pu s'arrêter là; mais l'utile Franklin saisit le parti qu'on pouvait tirer de cette découverte pour préserver les édifices de la foudre. Nous lui devons ainsi les paratonnerres, qui furent en peu de temps adoptés dans toute l'Amérique, qui

le sont aujourd'hui dans toute l'Europe. Ces belles recherches n'absorbaient pas tellement les loisirs de Franklin qu'il perdît de vue le perfectionnement de l'état de ses compatriotes ; il voulait surtout leur donner le sentiment de leur force, et il sentait bien que, pour cela, le premier pas à faire était de les éclairer. Les sociétés littéraires avaient ce but; mais elles ne suffisaient pas. Les écoles étaient pauvres, peu fréquentées, et mal dirigées. Franklin composa un plan d'instruction publique, approprié à l'état présent du pays, et il proposa une souscription pour le réaliser : elle fut aussitôt remplie au delà de ce qu'il espérait. On enseigna dans le nouvel établissement, le latin, le grec et les mathématiques. Franklin ne le soutint pas seulement de son crédit et de sa fortune; il y donna son temps, ses soins, et prépara les développements que cet établissement devait acquérir par la suite. C'est aujourd'hui le collége de Philadelphie. Outre le génie qui invente, Franklin possédait encore le bon esprit qui fait adopter les idées utiles que les autres ont imaginées, et il y joignait le talent de les mettre en vogue. Ainsi un homme peu connu avait songé à former un hôpital pour les malades, et un établissement pour les pauvres. Franklin embrassa le projet, le proposa par souscription, et il fut réalisé. Il obtint ensuite de l'assemblée provinciale qu'on y consacrât une somme annuelle. Ces entreprises d'utilité publique ne le détournaient point de ses devoirs particuliers. Il s'acquitta si bien de son emploi de directeur des postes de Pensylvanie, que le gouvernement le nomma, en 1753, à la place beaucoup plus importante de directeur-général. Patriote zélé, mais sage, il ne négligeait aucune des occasions qui pouvaient assurer les droits politiques et constitutionnels de ses concitoyens. Les ravages que les partis indiens avaient commis et commettaient encore tous les jours sur les vastes frontières des colonies américaines, avaient fait désirer un plan d'union qui facilitât les mesures de défense générale. Des commissaires furent nommés à cet effet ; et Franklin se trouva du nombre. Il vit dans cette circonstance l'occasion favorable d'obtenir pour les colonies l'avantage d'une existence politique reconnue et stable, au lieu des droits équivoques et toujours contestés dont elles avaient joui jusqu'alors. Dans ces intentions, il rédigea le projet appelé depuis *Albany-Plan*, du nom de l'endroit où les conférences avaient eu lieu. Il demandait que les colonies fussent régies par un gouvernement central, administré par un président à la nomination du roi, d'après les délibérations d'une assemblée représentative dont les membres seraient choisis en proportion de la quotité d'impôts payés par chaque province. Ce plan fut adopté par les commissaires ; une copie en fut transmise au roi, et une à chaque assemblée provinciale. Il eut la singulière destinée d'être désapprouvé, comme trop royaliste par les assemblées, et comme trop populaire par le cabinet. Peut-être s'il avait été adopté, aurait-il maintenu, pour long-temps encore, des nœuds que depuis, tout tendit à rompre. Cependant la continuation de la guerre avec la France ayant obligé les colonies à des dépenses extraordinaires, la répartition des charges nécessaires pour y faire face, excita un grand procès public entre les restes de la famille Penn, qui prétendaient, aux termes de la charte de

propriété, devoir être exempts de toute taxe, et les colons qui voulaient que les taxes fussent réparties également. Ces derniers résolurent d'en appeler à la mère-patrie, et Franklin fut chargé d'aller plaider leur cause. C'était en 1757. Arrivé à Londres, il commença par essayer de faire entendre aux propriétaires la nécessité de se soumettre aux taxes communes : mais, n'ayant pu en venir à bout, il présenta sa pétition; et après bien des peines il obtint la sanction du bill, à condition qu'il engagerait sa parole que la répartition se ferait équitablement entre tous les imposés. Sa seule parole parut donc valoir autant qu'un engagement de ses concitoyens. Cette affaire terminée, il resta encore en Angleterre comme agent de l'état de Pensylvanie; et bientôt son intégrité et les connaissances étendues qu'il avait des localités, lui firent donner les mêmes pouvoirs par les états de Massachussets, de Géorgie et du Maryland. Ce séjour lui donna l'occasion de se livrer à son goût pour les sciences. Il fréquenta les hommes les plus instruits, fut reçu membre de la société royale de Londres et de diverses autres académies européennes. Il entra en correspondance avec les savants les plus distingués. Les lettres qu'il leur écrivit, offrent le mélange piquant d'un esprit cultivé, et d'une imagination vive et neuve comme le pays d'où il sortait. Dans l'été de 1762, il retourna en Amérique, et reçut les remercîments publics des états qu'il avait représentés. Il prit place dans l'assemblée de Philadelphie, où il avait toujours été réélu pendant son absence; et il continua de s'y montrer le zélé défenseur des droits constitutionnels des colons, ce qui lui acquit une grande popularité : mais de nouveaux débats s'étant encore élevés, en 1764, avec les propriétaires, il fut une seconde fois député à Londres, comme agent de la province de Pensylvanie. Jamais l'union des colonies avec la métropole n'avait été plus forte et plus sincère qu'à cette époque. La paix qui venait d'être conclue avec la France, rendant la sécurité à leur immense agriculture, rouvrait pour elles des sources intarissables de prospérité; et la part glorieuse que les Américains avaient prise à la guerre, les relevant à leurs propres yeux, leur faisait encore porter plus haut les avantages qu'ils avaient concouru à obtenir. Dans leur enthousiasme, ils ne considéraient point tout ce que les réglements de l'administration mettaient d'entraves à leur commerce extérieur, en faveur de la métropole : les mœurs, les usages, les modes mêmes des Anglais étaient l'objet de leur admiration, et ils payaient chèrement les moindres bagatelles qui venaient de ce pays favorisé; en un mot, ils étaient Anglais de cœur, et fiers de l'être d'origine. Ce furent-là les sentiments qu'une suite de mesures vexatoires, humiliantes, et par-dessus tout injustes, parvint à changer en éloignement et en haine. Le mal commença sous le ministère de George Grenville, en 1764. Les frais de la dernière guerre avec la France avaient porté la dette de l'Angleterre à une hauteur si effrayante, et si disproportionnée à sa population, qu'on ne savait comment inventer des taxes suffisantes pour y faire face. Dans cet embarras, le ministère crut qu'il pourrait rejeter sur les Américains une partie du fardeau qui accablait la culture et les manufactures de la métropole; et il fut d'autant plus porté à prendre ce parti, que les colonies n'ayant point de représentants dans

le parlement d'Angleterre, on pouvait étouffer plus aisément leur opposition, si elles en manifestaient. En conséquence, pour essayer ce système, le ministère fit passer un bill qui assujétissait toutes les transactions dans les colonies à un droit de timbre, dont le produit présumé, ne devant être que de 160,000 liv. sterling, semblait trop faible pour leur donner aucune alarme. Mais l'intention qui avait dicté cette mesure n'échappa point à la sagacité des colons : ils réclamèrent avec une énergie proportionnée au danger qu'ils prévoyaient. Ils nièrent qu'un parlement où ils n'étaient pas représentés, pût légalement établir sur eux des impôts : ils ne refusaient point de prendre part aux charges communes; mais ils demandaient que, selon les anciens usages, on leur en fît la proposition par un écrit signé du secrétaire d'état, et qu'on leur laissât le soin de les répartir entre eux, par les actes de leurs assemblées provinciales. Ces justes remontrances ayant été écartées par le ministère, dont elles dérangeaient complètement les projets, il s'établit spontanément en Amérique une sorte de ligue générale, dont l'histoire n'offre auparavant aucun exemple; ligue purement défensive et résistante, qui se bornait à cesser absolument tout usage des marchandises anglaises et toute action judiciaire, jusqu'à ce que l'acte vexatoire du timbre eût été rapporté, et le droit des colons reconnu. On établit entre toutes les provinces des comités de correspondance, chargés de veiller à ce grand intérêt national pendant la vacance des assemblées provinciales. Enfin, des députés de plusieurs comtés se réunirent en un congrès général, et protestèrent hautement contre la violation de leurs constitutions. Tout cela ne se passa point sans beaucoup de mouvements tumultueux : heureusement des circonstances imprévues ayant renversé le ministère, l'acte du timbre put être de nouveau attaqué avec plus de succès. Franklin, comme agent des colonies, se trouvait alors à Londres; il fut appelé à la barre de la chambre des communes, pour donner des renseignements sur l'état des choses dans ce pays : il le fit avec une netteté, une justesse d'esprit et une fermeté qui produisirent une impression profonde. Commerce, administration, finances, intérêts politiques, on le trouva prêt sur tout; et la simplicité épigrammatique avec laquelle il osait dire les vérités les plus sévères, rendait leur force irrésistible. L'acte du timbre fut révoqué, et devait l'être, après de tels renseignements. La nouvelle de cette décision causa des transports de joie en Amérique. L'assemblée de la Virginie décréta qu'il serait élevé une statue au roi, pour lui en témoigner sa reconnaissance : mais dans quelques autres provinces le retour ne fut pas aussi sincère, tant il est difficile d'apaiser les flots des agitations populaires, quand ils ont été une fois soulevés. D'ailleurs, le ministère anglais avait renoncé à l'acte du timbre par convenance plutôt que par principe : il soutenait toujours que le parlement avait le droit d'établir des taxes sur les colonies, quoiqu'il ne le mît pas actuellement à exécution. Or, c'était précisément ce principe qui alarmait les Américains, à cause des vexations ultérieures dont il les menaçait. Il eût été politique de ménager ces dispositions : mais le besoin d'argent, et peut-être aussi l'orgueil anglais offensé, parlèrent plus haut que la prudence; et le chancelier Townshend fit décréter

de nouveaux droits sur l'importation du thé, du papier, des couleurs. Les sommes que ces impôts devaient produire étaient affectées au paiement des gouverneurs, des juges, et des autres employés de l'administration, qui, jusqu'alors ayant tenu leur traitement des assemblées provinciales, avaient au moins ce motif pour les convoquer et les ménager. Alors les Américains ne doutèrent plus du projet qu'on avait formé de leur ôter leur liberté, pour les soumettre au ministère. La prohibition des marchandises anglaises fut de nouveau concertée; l'opposition, qui n'avait pas encore été générale, le devint. On essaya de calmer les esprits, en révoquant les nouveaux droits, excepté celui du thé : cette restriction ne fit que changer les soupçons en certitude; et le peuple jeta le thé à la mer. On recourut aux mesures de rigueur; la résistance en devint plus opiniâtre : le port de Boston fermé, la constitution changée, les magistrats révoqués, et d'autres nommés par la couronne, tout cela parut autant de présages du sort qu'on préparait aux colonies; enfin l'arrivée du général Gage à Boston, avec un corps de troupes, et leur attitude hostile, achevèrent d'enflammer les esprits, et l'opposition devint révolte. La conduite de Franklin, pendant cette grande crise, est très remarquable, parce qu'il montra constamment le caractère d'un zélé patriote et d'un véritable ami de la paix : il servit habilement les colonies par ses liaisons, par son influence personnelle, et par les avis importants qu'il leur donna; il servit aussi, tant qu'il put, la Grande-Bretagne, en disant aux ministres toutes les vérités qui pouvaient les éclairer. On trouverait la preuve de cette dernière assertion dans la correspondance qu'il eut alors avec les principaux hommes d'état d'Angleterre; correspondance qu'il avait rassemblée dans un corps d'ouvrage, et accompagnée d'un grand nombre de remarques fines et profondes sur le caractère politique et moral des personnages avec lesquels il avait traité. Cet écrit précieux doit sans doute être resté entre les mains du petit-fils de l'auteur, M. Temple Franklin, auquel il appartenait; mais des personnes à qui il fut long-temps confié ainsi que plusieurs autres papiers relatifs aux négociations de ce temps, assurent qu'on y reconnaît partout les intentions d'un homme sincèrement ami de l'union, qui prévoit, mais qui redoute une rupture définitive, et qui, pour la prévenir, cherche tous les appuis, emploie tous les moyens compatibles avec la droiture de son caractère et les intérêts de ses commettants. Nous appuierons encore ce témoignage d'une lettre écrite par Franklin à un Ecossais, nommé Strahan, qui avait été chargé par le gouvernement anglais (en 1769) de lui demander quels seraient les moyens les plus sûrs pour rétablir la bonne intelligence entre la Grande-Bretagne et les colonies (1). « Sachant, » lui dit Strahan, que vous avez une » parfaite connaissance du sujet, et » pleinement convaincu, comme je le » suis, de votre fidèle attachement à » sa Majesté, ainsi que du désir sincère » qui vous anime pour le bien de tous » ses sujets également et sans distinc- » tion, je vous prie de m'envoyer, aux » questions suivantes, une réponse à » votre manière, c'est-à-dire, claire, » courte et franche. » Franklin répond « que le vrai moyen et l'unique

(1) L'auteur de cet article a vu une copie de cette lettre écrite de la main du respectable duc de La Rochefoucauld, qui probablement la tenait de Franklin même, avec lequel il était personnellement lié.

pour tout concilier, c'est de faire justice, en retirant les troupes, et rendant aux colonies les droits constitutionnels qu'on leur a injustement enlevés. » Puis il ajoute : « Après avoir » répondu à vos questions sur les » conséquences qui pourront, à mon » avis, résulter de telles ou telles me» sures, je vais maintenant aller un » peu plus loin, et vous dire quelles » sont, d'après les apparences, mes » craintes sur ce qui doit réellement » arriver. » Alors il lui prédit les effets que produira le système de rigueur adopté par les ministres; et il en montre, pour résultat inévitable, le soulèvement des colonies, et leur séparation de la métropole, exactement comme tout cela est arrivé : de sorte que, tant de sa part que de celle de l'opposition, qui ne cessait de répéter les mêmes choses, les prophéties n'ont pas manqué aux ministres. Un des événements les plus influents de cette époque, fut l'envoi que Franklin fit à l'assemblée pensylvanienne, en 1773, de plusieurs lettres originales, adressées au gouvernement anglais par le gouverneur-général Hutchinson et le lieutenant-général Olivier. Dans ces lettres, où les Américains étaient traités avec le plus grand mépris, on expliquait ce qu'on pouvait attendre d'eux, ce qu'on en pouvait craindre, et quelles mesures de rigueur il fallait employer pour les réduire. La publication de tels projets excita, en Amérique, une indignation universelle, et ne contribua pas peu à détruire toute idée de réconciliation. Franklin en ressentit le contre-coup en Angleterre. Le gouvernement lui fit intenter un procès scandaleux sur la manière dont ces lettres lui étaient parvenues; et, pendant les débats auxquels il était présent, on ne lui épargna, ni les menaces, ni les plus grossières invectives. A tout cela, le philosophe ne répondait, dit-on, que par un simple geste de la main, comme pour renvoyer loin de lui chaque injure qui lui était adressée. Peu de temps après, on lui ôta son emploi de directeur-général des postes de l'Amérique. Franklin, voyant que tous ses efforts pour rétablir l'harmonie étaient désormais absolument inutiles, retourna soutenir l'orage avec ses compatriotes. Il arriva en Amérique, dans les premiers mois de 1775, la guerre étant déjà dans toute sa force. Le endemain de son arrivée, il fut élu député de la Pensylvanie au congrès général, et prit une grande part aux opérations fermes et courageuses de cette assemblée. L'année suivante, il fut envoyé en Canada, pour essayer d'en attirer les habitants dans la ligue commune : mais la différence des opinions religieuses, que les Anglais avaient respectées, et plus encore, peut-être, le revers éprouvé devant Québec par les armes américaines, firent échouer cette entreprise. A cette époque, quoique la guerre fût commencée de fait, la séparation des colonies n'était pas encore absolument inévitable. Le congrès, dans ses actes, n'avait pas cessé de reconnaître le roi d'Angleterre; il ne demandait que de partager, avec les autres Anglais, les droits civils et constitutionnels: mais un peuple ne peut pas se tenir longtemps dans un état mixte de soumission et de guerre. Les idées républicaines faisaient tous les jours plus de progrès : elles étaient favorisées par l'espoir éloigné, mais séduisant, d'un commerce libre avec tous les peuples du monde; enfin, elles éclatèrent de toutes parts, lorsqu'on sut que les colonies étaient déclarées en révolte ouverte, et que, pour frapper le coup qui devait les réduire, la Grande-

Bretagne se préparait à employer, à la fois, des troupes étrangères, le soulèvement des esclaves, et la hache et le scalpel des féroces Indiens. Dès-lors les Américains comprirent qu'il n'y avait plus pour eux de salut que dans la victoire, ni de moyens d'échapper à l'esclavage, qu'une indépendance absolue. L'indépendance fut donc proclamée le 2 juillet 1776; et l'inconcevable persévérance du ministère anglais dans ses mesures barbares et impolitiques réduisit ainsi l'Amérique à la nécessité d'être libre. Franklin concourut puissamment à cette détermination honorable: il s'employa plus énergiquement encore pour la soutenir. Le temps était, en effet, venu où il ne fallait plus regarder en arrière, ni espérer une véritable réconciliation. La nouvelle expédition des troupes anglaises et étrangères était arrivée dans la rivière Hudson, sous les ordres du général Howe. La première action qui allait s'engager, semblait devoir décider du sort des colonies: elle leur fut défavorable; leur armée y éprouva un grand revers. Le général anglais, profitant de l'influence morale de cet événement, annonça une amnistie pour toutes les personnes qui se soumettraient à la cause royale dans le délai de soixante jours. Il invita même le congrès à lui envoyer des commissaires pour traiter avec lui, comme simples particuliers, du rétablissement de la paix. Un refus eût été peu convenable au caractère de modération et de justice que le congrès avait déployé jusqu'alors. Il envoya donc trois commissaires; Franklin fut du nombre. Mais comme d'un côté on ne parla que de pardon et de soumission, de l'autre que de droits et d'indépendance, les négociations furent bientot rompues. Cependant le sort des armes continua d'être défavorable aux Américains; New-York fut pris; les deux Jersey furent envahies, Philadelphie menacée; et sans les incroyables efforts de Washington, dont l'armée se trouvait réduite au plus à quatre mille hommes, la cause de l'indépendance était perdue pour jamais. Dans cet extrême péril, le congrès conserva la persévérance la plus courageuse: il renouvela hautement sa déclaration d'indépendance; mais en même temps il sentit que, pour soutenir la lutte aussi imprévue que terrible où il était engagé, il fallait qu'il se fît des alliés parmi les grandes puissances de l'Europe, et il se jeta dans les bras de la France. Franklin partit donc vers la fin de 1776, pour suivre les négociations déjà entamées par Silas Deane. Sa célébrité personnelle, comme le remarque judicieusement Condorcet, était le seul titre que les Américains pussent trouver pour suppléer aux dignités ordinaires des ambassadeurs d'Europe. Les découvertes qui lui avaient valu, en 1772, le titre éminent d'associé étranger de l'académie des sciences, l'avaient mis en relation avec les membres les plus distingués de cette compagnie. L'un d'eux, M. le duc de la Rochefoucauld, qui l'avait connu à Londres en 1769, avait conservé avec lui une correspondance qu'une rare communauté de sentiments nobles et vertueux avait rendue très intime. Franklin se trouva ainsi naturellement introduit dès son arrivée parmi les personnes qui tenaient le premier rang dans la société de la capitale, et cela à une époque où l'esprit de société était tout en France. Il s'y présenta, non comme un zélateur ardent de nouveautés, mais comme un sage ami de la liberté, dans un temps où le mot de liberté, que ne souillaient point encore d'odieux sou-

venirs, faisait tressaillir toutes les ames. On remarqua, on admira bientôt sa réserve, sa patiente fermeté, sa modération, et la réunion bien rare d'un jugement solide joint à un esprit délicat et ingénieux. On aima sa noble figure, que de beaux cheveux blancs rendaient encore plus vénérable, et jusqu'à cet air d'étrangeté, qui ne nuit point en France. Conformant ses manières extérieures à la fortune présente de sa patrie, il était, à son arrivée, grave et réservé, comme un homme que de chers intérêts et de grands périls occupent; parlant peu, dans les commencements, moins encore à l'époque où la cour de Versailles hésitait à se déclarer, mais donnant à ce peu qu'il disait une tournure fine et profonde, qui ne pouvait manquer de faire fortune. Tout l'art de sa politique consista à se former ainsi une grande considération personnelle qu'il pût faire rejaillir sur sa patrie; et au lieu que, dans les cas ordinaires, l'ambassade soutient l'ambassadeur, lui soutenait l'ambassade. Le succès fut tel qu'il l'avait espéré. Bientôt l'enthousiasme fut au comble; le départ de M. de la Fayette, qui en fut l'effet, le rendit plus vif encore et plus général. Enfin la cour, poussée pour ainsi dire irrésistiblement par la force alors toute puissante de l'opinion publique, conclut, en 1778, le traité d'alliance avec les États-Unis, reconnus comme puissance indépendante. La même reconnaissance fut faite bientôt par la Suède et la Prusse, qui signèrent des traités d'amitié et de commerce entre les mains du négociateur. Ayant atteint ce but, et assuré ainsi l'œuvre suprême de l'indépendance de sa patrie, Franklin resta encore plusieurs années en France comme ministre plénipotentiaire. Il passa ce temps, non à Paris, mais à Passy, dans une agréable retraite, dont il ne sortait que pour remplir les devoirs de sa place, ou pour jouir avec délices du commerce des sciences et des douceurs de l'amitié. Ce fut là qu'il composa ses essais les plus ingénieux dans le genre du *Spectateur*. L'académie des sciences, dont il suivait les séances avec une grande exactitude, le nomma un de ses commissaires pour examiner les expériences, disons mieux, les prestiges de Mesmer. Franklin n'y vit que ce qu'il devait y voir, des effets physiques produits par l'influence combinée des sens et de l'imagination. Il avait vivement souhaité, dans sa jeunesse, d'être présenté au grand Newton; mais il n'avait pas eu ce bonheur. Il fut plus heureux dans sa vieillesse; car il eut le plaisir de voir Voltaire à l'académie des sciences. Le patriarche de la liberté présenta à celui des lettres son petit-fils, le priant de lui donner sa bénédiction. Voltaire posa ses mains sur la tête de l'enfant, et s'écria : *God and liberty !* Dieu et la liberté! voilà, ajouta-t-il, la devise qui convient au petit-fils de Franklin. Les deux grands hommes, en se quittant, s'embrassèrent les larmes aux yeux. Mais le repos de Franklin fut bientôt troublé par une infirmité douloureuse qui lui fit tourner ses regards vers sa chère patrie. Il voulut aller lui faire ses derniers adieux; et il partit, en 1785, accompagné de M. Le Veillard, qui, pendant son séjour à Passy, lui avait prodigué tous les soins d'une tendresse filiale. Son arrivée fut un véritable triomphe. Toute la population de Philadelphie et des environs, à une grande distance, était accourue pour le voir, et bénir celui que tous regardaient comme le libérateur de leur patrie. Jamais on n'avait vu en Amérique tant d'hommes réunis. Il reprit sa place à l'assem-

blée de la province, dont il fut deux fois élu président. Mais en 1788, son âge et ses infirmités le firent se retirer entièrement des affaires. Son dernier acte public fut un discours pour engager ses collègues à faire le sacrifice des opinions individuelles que chacun d'eux pouvait avoir sur les défauts de la nouvelle constitution, afin de lui imprimer, aux yeux de leurs concitoyens, l'autorité résultant d'un consentement unanime. Franklin offrait lui-même l'exemple de ce sacrifice. Jusqu'alors il avait regardé l'unité du corps législatif comme un principe fondamental de la liberté : mais on avait été obligé de renoncer à cette simplicité idéale, dans la constitution nouvelle, pour donner au gouvernement plus de stabilité et de vigueur. Franklin céda au vœu général, quoiqu'il ne fût pas sans inquiétude sur les résultats. Il écrivait à ce sujet au duc de la Rochefoucauld : « Nous » faisons des expériences en politique; » nous en retirerons sans doute un » jour de grands avantages : mais il » me semble que nous risquons beau» coup par cette manière de les ac» quérir. » Franklin n'a pas assez vécu pour voir le succès de ce qu'il appelait alors une expérience : mais on peut s'étonner que ses amis, en France, n'en aient pas profité pour abandonner de même une théorie que, plus sage, il avait su sacrifier à la nécessité. L'invitation qu'il adressa alors à ses collègues est courte et simple : c'est une conversation familière, plutôt qu'un discours étudié. Telle était, en général, la manière de Franklin, dans les assemblées publiques : il ne discourait point; il raisonnait : il ne recherchait point de grands mouvements oratoires; mais un mot vif et bien placé, un trait qui frappait juste, composaient toute sa rhétorique. Ses reparties étaient souvent piquantes, et toujours originales : chargé de demander au ministère anglais l'abolition de l'insultant usage d'envoyer aux colonies américaines les malfaiteurs d'Europe, le ministre lui alléguait la nécessité d'en purger l'Angleterre : « Que diriez-vous » donc, répondit-il, si, par la même » raison, nous envoyions chez vous » nos serpents à sonnettes? » Une autre fois, il voulait faire comprendre aux ministres l'impossibilité absolue où étaient les Américains d'admettre les taxes intérieures, telles que le droit sur le thé et l'acte du timbre. « Figu» rez-vous, disait-il, que c'est la » même chose que si vous placiez un « homme, avec un fer rouge, sur le » pont de Westminster, avec l'ordre » à tout Américain de se laisser en» foncer ce fer rouge dans le corps, » s'il veut passer sur le pont. » Il était resté en France assez de temps pour être témoin de la découverte des ballons; et quelqu'un, peu frappé de cette invention étonnante, ayant dit, devant lui : « A quoi bon les ballons? » — « A quoi bon, demanda Fran» klin, l'enfant qui vient de naître? » Pendant le reste du temps qu'il vécut loin des affaires publiques, il trouva encore assez de force pour travailler à fonder plusieurs institutions utiles, telles que la société de Philadelphie, pour le soulagement des prisonniers, et la société de Pensylvanie, pour l'abolition du commerce des esclaves. Il présenta, au nom de cette dernière, un mémoire au congrès des États-Unis, en l'invitant à employer, pour la cessation de la traite, tous les moyens que lui donnait la constitution. Pendant les débats auxquels ce mémoire donna lieu, Franklin publia un petit écrit, signé *Historicus*, dans lequel il parodie plaisamment ses adversaires, en rapportant un pré-

tendu discours prononcé en faveur de la piraterie et de l'esclavage, par un membre du divan d'Alger. Toutes les raisons alléguées par les défenseurs de la traite, y sont fidèlement appliquées à justifier la vente et l'esclavage des chrétiens. Il continuait aussi, dans sa retraite, à s'intéresser aux affaires de France et aux amis qu'il y avait laissés, principalement au respectable duc de la Rochefoucauld, auquel il avait voué le plus fidèle attachement. « Vous avez raison, écrivait-il à ce » dernier en 1788, vous avez rai- » son de penser que les affaires de » France m'intéressent : j'aime la » France, et j'ai mille raisons de l'ai- » mer. Son bonheur me touche com- » me ferait celui de ma mère même... » Je viens de terminer ma prési- » dence ; et, m'étant promis de ne » plus rentrer dans les affaires publi- » ques, j'espère, pendant le peu de » vie qui me reste, jouir du loisir que » j'ai toujours souhaité. J'ai déjà com- » mencé à en faire usage pour com- » pléter cette histoire particulière de » ma vie, dont vous me parlez. Je l'ai » maintenant conduite jusqu'à ma cin- » quantième année; ce qui reste, com- » prendra des objets plus importants: » mais il me semble que ce qui est » fait sera d'une utilité plus générale » pour les jeunes lecteurs, comme » montrant, par des exemples éner- » giques, les effets d'une prudente ou » imprudente conduite sur le com- » mencement d'une vie laborieuse. » Ces Mémoires ont été publiés depuis; et nous y avons puisé les particularités que nous avons données sur les premières époques de sa vie : ils sont écrits de la manière la plus attachante, pleins de simplicité, de franchise. En les lisant, on conçoit tout ce que peuvent le travail et la persévérance : l'ame s'y échauffe de l'amour du bien public, et ce récit fidèle est encore un service rendu à l'humanité. Ils ne vont que jusqu'en 1757; mais ils ont été continués par un ami de Franklin, le docteur Stuber, de Philadelphie. On les a réunis en un petit volume, avec les divers morceaux publiés par Franklin, dans le genre du *Spectateur*. Le tout ensemble forme un cours de morale pratique aussi solide, et plus appropriée à nos usages, que les leçons de tous les philosophes de l'antiquité. Au milieu de ces douces et utiles occupations, Franklin attendit, avec résignation, la fin de sa carrière : enfin il fut attaqué de la fièvre et d'un abcès dans la poitrine, qui terminèrent sa vie, le 17 avril 1790, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Depuis plusieurs années, il était cruellement tourmenté de la goutte et de la pierre : cette maladie le retint même au lit pendant les douze derniers mois. On était obligé de lui donner de fortes doses d'opium pour calmer ses douleurs ; et dans les courts intervalles où elles devenaient moins vives, il s'amusait soit à lire, soit à converser avec une douce gaîté, soit enfin à diriger quelque entreprise d'utilité publique. Il exprimait souvent sa reconnaissance pour l'Etre suprême qui, d'une position humble et obscure, l'avait conduit à l'opulence et à un rang si élevé parmi les hommes. Heureux en tout par le sort autant que par son caractère, il conserva cinquante ans la femme qu'il aimait, et il fut accompagné au tombeau par l'estime et l'admiration générale de ses compatriotes. Son testament se trouva, comme sa vie, rempli d'intentions généreuses et patriotiques. Il y fondait plusieurs institutions utiles, et ajoutait à celles qu'il avait déjà créées. Il le terminait par cette phrase : « Je lègue à mon ami, l'ami du genre humain, le général Washing-

ton, le bâton de pommier sauvage avec lequel j'ai coutume de me promener. Si ce bâton était un sceptre, il lui conviendrait de même. » Quel éloge! et quelle réunion admirable que celle de deux hommes pareils, tous deux modèles accomplis d'une vertu parfaite, du désintéressement, de l'honneur, et de tous les sentiments honorables, dans un pays à peine civilisé! Plusieurs années avant sa mort, Franklin avait composé, pour lui-même, l'épitaphe suivante, qui montre à la fois la tournure singulière de son esprit et le fond de son cœur :

Ici repose,
Livré aux vers,
Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur;
Comme la couverture d'un vieux livre,
Dont les feuillets sont arrachés,
Et la dorure et le titre effacés.
Mais pour cela l'ouvrage ne sera pas perdu;
Car il reparaîtra,
comme il le croyait,
Dans une nouvelle et meilleure édition,
Revue et corrigée
Par
L'auteur.

Lorsque la mort de Franklin fut connue dans toute l'Amérique, ce fut un regret et une consternation générale. Le congrès et la population entière de Philadelphie rendirent les plus grands honneurs à sa mémoire. En France, à la nouvelle de cet événement, l'assemblée nationale ordonna un deuil public : ainsi le nouveau et l'ancien monde s'accordèrent pour pleurer un sage, dont les vertus et le génie avaient honoré l'humanité. Les OEuvres de Franklin ont été réunies en 3 vol. in-8°., Londres, 1806, en anglais. L'édition française la plus ample pour la partie physique, est celle qui a été publiée par Barbeu du Bourg, Paris, 1773, 2 vol. in-4°.; la traduction est de M. Lécuy. La plupart des pièces qui forment cette collection, avaient déjà paru dans les recueils de diverses académies, et principalement dans les *Transactions philosophiques*, où l'on avait inséré, dès 1751, sa *Lettre concernant les effets de la foudre*, et en 1752, son *Analogie du tonnerre avec l'électricité*, traduites du français par James Parsons. Ces belles expériences électriques, étant une fois publiées, furent à l'envi répétées par tous les physiciens; et Nollet fit paraître, en 1753 et 1760, ses *Lettres sur l'électricité dans lesquelles on soutient le principe des effluences et affluences simultanées contre la doctrine de M. Franklin*, Paris, 2 vol. in-12. Parmi les autres mémoires de Franklin qui ornent les *Transactions philosophiques*, nous indiquerons seulement celui qu'il donna, en 1774, sur la manière de calmer la violence des flots, en répandant de l'huile sur la surface de la mer(1). Sa *Cheminée de Pensylvanie*, dont il publia la description et les avantages en 1787, et qui est décrite tome XI de la Collection académique, a quelque temps été à la mode, sous le nom de *Cheminée à la Franklin*, et a reçu depuis de nouveaux perfectionnements, surtout par Desarnod, en 1789. Franklin a été avec Robinet, Court de Gebelin fils, etc., rédacteur d'un ouvrage périodique, publié à Anvers en 1776 et années suivantes, sous le titre d'*Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*. Les *Mémoires de sa vie privée écrits par lui-même et adressés à son fils*, ont été traduits en français, Paris, 1791, in-8°.; en allemand, par Burger, Berlin, 1792, in-8°. L'édition française est suivie de la

(1) Les Anglais, qui ont dû juger avec grande rigueur les titres de Franklin à la postérité, ont retrouvé la substance de cette découverte dans le troisième livre de l'*Histoire ecclesiastique* de Bede. (On peut voir cette matière traitée avec le plus grand detail dans les *Ephémérides geographiques* de nov. et dec. 1798, et mars 1799.)

Science du bonhomme Richard, qui avait déjà été traduite par M. Quétant, Paris, 1778, in-12, et dont M. Ginguené donna une meilleure édition en 1794, précédée d'un abrégé de la *Vie de Franklin*, et suivie de son *Interrogatoire* devant la chambre des communes, Paris, an II, in-12, avec cette épigraphe attribuée à Turgot :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

L'édition la plus recherchée de la *Science du bonhomme Richard* est celle de Dijon, Causse, 1795, in-8°. anglais et français. Castera a donné la meilleure traduction de la *Vie de Benjamin Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses œuvres morales, politiques et littéraires, dont la plus grande partie n'avait pas encore été publiée*, Paris, an VI (1798), 2 vol. in-8°., avec le portrait de l'auteur. L'*Eloge de Franklin* (par Condorcet), lu à la séance publique de l'académie des sciences, a été inséré dans ses Mémoires, et publié à Paris, 1791, in-8°. Un *Eloge civique de B. Franklin* fut prononcé le 21 juillet 1790, par l'abbé Fauchet, dans la rotonde, au nom de la commune de Paris (*Voy.* FAUCHET).

B—T.

FRANKON ou FRANCON, nom commun à plusieurs personnages confondus par quelques biographes. FRANCON, nommé évêque de Liége en 856, prélat d'une haute naissance, avait été élève de l'école du palais de Charles-le-Chauve (1), et fit passer dans celle de son église les sciences qu'il y avait vu enseigner. Il était philosophe, rhéteur, poète, habile dans la musique, et très versé dans la littérature sacrée et profane. Doué d'un génie vif et de l'heureux talent de la parole, à la tête lui-même de l'école qu'il avait ou établie ou perfectionnée, il y forma des disciples dignes de lui, et des hommes célèbres. De ce nombre fut Etienne, qui lui succéda dans l'épiscopat, et qui a laissé beaucoup d'ouvrages. Ce même Francon partagea avec d'autres évêques le tort d'avoir autorisé, dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, le renvoi de Teuteberge, épouse du roi Lothaire, et favorisé la passion du roi pour Valdrade, que ce prince épousa au préjudice de sa femme légitime. Prélat guerrier, Frankon s'opposa avec courage à l'invasion des Normands en 891, et les combattit plusieurs fois avec succès. De belles et louables actions, une grande part dans les affaires de l'État et de l'Église, l'ont fait regarder comme l'un des personnages célèbres de son temps, quoique sa conduite n'ait pas été en tout irrépréhensible. Il mourut en 903, ou, suivant Mabillon, en 901. Il paraît qu'il avait composé plusieurs ouvrages; mais, de ceux qu'on lui a attribués, les uns appartiennent à un autre Francon (2), et les autres à Etienne son successeur.—FRANKON, scolastique ou écolâtre de Liége, florissait en 1066; il avait fait ses études dans l'école de l'église de cette ville, sous le célèbre Adelman, savant religieux de l'abbaye de Stavelo, et il y enseigna après lui. Devenu écolâtre,

(1) Cette école du palais, appelée aussi école palatine, avait été fondée par Charlemagne. Charles-le-Chauve y attirait les plus habiles maîtres. « La cour, dit un écrivain, était comme une palestre et un lieu d'exercice pour toutes les parties de la science; aussi toute la noblesse et tous les grands du royaume y envoyaient-ils leurs enfants pour s'y former aux sciences *divines* et humaines. »

(2) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* disent que Trithème, dans son Traité *De viris illustribus Germaniæ*, attribue à Francon, évêque de Liége, le Traité de la quadrature du cercle, et celui du comput ecclésiastique. Dans ce cas, Trithème se contredit, ou s'est corrigé, s'il n'a écrit son livre *De scriptoribus ecclesiasticis* qu'après celui *De viris illustribus Germaniæ*; car dans le premier, page 144, on trouve les deux Traités cités ci-dessus, au nombre des ouvrages de Frankon l'écolâtre.

il soutint l'honneur de cette dignité par l'intégrité de ses mœurs et par un grand fonds d'érudition et de savoir : il était philosophe, mathématicien, astronome, et musicien très distingué; mais l'étude des lettres humaines et le goût des arts ne l'avaient point détourné des saintes Écritures, dans lesquelles on dit qu'il était fort instruit. Il a laissé : I. Un *Livre sur la quadrature du cercle ;* il fut aidé dans ce travail par Falchalin, savant moine de Saint-Laurent de Liége, et il dédia son ouvrage à Hermann, archevêque de Cologne. II. *Traité du comput ecclésiastique, pour trouver le jour de Pâques.* III. *Traité sur les jours des Quatre-Temps* (avec le même Falchalin). IV. *Quelques Écrits sur la musique et le plain-chant.* V. *D'autres Écrits sur la sphère.* VI. Un *Ouvrage sur le bois de la vraie Croix.* On ignore en quelle année il mourut. — Frankon, deuxième abbé d'Afflighem, ordre de Saint-Benoît, dans le Brabant, autrefois du diocèse de Cambrai, maintenant de celui de Malines, y succéda, en 1109, à Fulgence, premier abbé; il avait étudié sous lui avec succès les lettres divines et humaines : il était grand théologien, et il écrivait avec une égale facilité en prose et en vers. Trithème et Sigebert en parlent comme d'un homme éloquent, plein de connaissances, estimé des princes, des évêques et des personnages les plus illustres de son temps; il était surtout fort considéré de Henri Ier., roi d'Angleterre. Son goût pour les lettres lui fit enrichir de beaucoup de livres la bibliothèque de son abbaye. On a de lui : I. Un *Traité de la grâce, en douze livres* (en latin), Anvers, 1565; et Fribourg, 1620, in-12. Il le commença, étant encore simple religieux, par ordre de Fulgence, son prédécesseur, dont il fait l'éloge à la fin, ne l'ayant terminé qu'après lui avoir succédé. Dans le xe. livre, se trouve une preuve de sa croyance sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, sous les divines espèces, au sacrement de l'autel. II. Une pièce, en cinquante vers latins, intitulée : *De statu futuræ gloriæ ;* Fabricius l'a insérée dans sa *Biblioth. med. et inf. latinit.* III. Des Lettres à diverses personnes. IV. Des Sermons sur la sainte Vierge, et divers autres écrits. Il existait, chez les chanoines réguliers de Tongres, un Traité *De cursu vitæ spiritualis*, avec le nom de *Franconis monachi*, que Valère-André présume devoir être Frankon d'Afflighem. L—y.

FRANQUAERT. *Voyez* Franquaert.

FRANQUE (Lucile Messageot, dame), née à Lons-le-Saulnier, en 1780, avait reçu de la nature une organisation délicate, don funeste et précieux, qui fait à la fois le tourment et le bonheur de ceux qui le possèdent. Elle annonça, dès l'âge le plus tendre, des dispositions également heureuses pour la poésie et pour la peinture, et vint à Paris les cultiver dans la société des artistes les plus célèbres. Quelques tableaux non moins remarquables par la vigueur du dessin, par l'expression des figures, que par le choix des sujets, pris tous dans un monde et dans une nature intermédiaires, lui méritèrent les éloges et les encouragements de ses maîtres. A dix-huit ans, elle devint l'épouse de M. Pierre Franque, peintre d'histoire, connu avantageusement; son mariage n'apporta aucun changement au genre de vie qu'elle avait adopté. Partagée entre la lecture des poètes et l'étude de la peinture,

elle sentit chaque jour s'accroître son éloignement pour la société. Une maladie de consomption, triste fruit de son excessive sensibilité, ne tarda pas à se développer en elle; et, après avoir langui quelque temps, elle mourut dans la retraite à Chailliot, en 1802, à l'âge de vingt-deux ans. Elle a laissé quelques ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite des fragments d'un *Essai sur les harmonies de la mélancolie et des arts*, et un poème intitulé, *Le tombeau d'Eléonore*. M. Nodier a inséré un Eloge de Lucile Franque, dans ses *Essais d'un jeune Barde*. W—s.

FRANS (.....), peintre, naquit à Malines, en 1539 ou 1540. son maître est inconnu. Il peignit des sujets tirés de l'Ecriture; il fit, pour l'église de Notre-Dame de Malines, une *Fuite en Egypte*, et pour celle de Notre-Dame du couvent d'Hanswyck, près cette ville, l'*Annonciation* et la *Visitation*, tous tableaux de grandeur naturelle. Son coloris et son dessin étaient bons, dit Descamps, et il peignait avec intelligence ses fonds de paysage. Des éloges donnés avec une telle circonspection par un bon connaisseur, prouvent que Frans fut du très grand nombre des artistes qui ne se sont pas élevés au-dessus de la médiocrité : l'année de sa mort est inconnue. D—t.

FRANSZ (Pierre). *V.* Francius.

FRANTZ (Wolfgang), docteur en théologie, naquit en 1564, à Plauen, dans la Haute-Saxe, de parents luthériens, et fit ses études à Francfort sur l'Oder; il fréquenta ensuite les cours de l'université de Wittemberg, pendant quelques années, et prit ses degrés en théologie: nommé professeur d'histoire, à la même école, en 1598, il se démit de cet emploi, trois ans après, pour la place de surintendant des églises de Kemsperg. De retour à Wittemberg, en 1605, il y fut nommé à la chaire de théologie, et mourut dans cette ville, en 1628, d'apoplexie, maladie dont il avait éprouvé les premières atteintes huit ans auparavant. Il a publié un grand nombre d'ouvrages théologiques, dont la plupart n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt. On en trouvera les titres dans les *Vitæ virorum eruditor.* de Melch. Adam, et dans le *Dictionnaire* de Moréri; on se contentera d'en indiquer ici les principaux : I. *De reliquiis ecclesiæ sanctorum Witembergæ*, Wittemberg, 1617, in-4°. II. *Schola sacrificiorum patriarchalium sacra, hoc est assertio satisfactionis à D. N. J. C. pro peccatis totius mundi præstitæ, in sacrificiorum veterum typis fundatæ; et recentibus Arianis seu Photinianis opposita.* Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : la meilleure et la plus récente est celle de Wittemberg, 1654, in-4°. III. *Tractatus theologicus de interpretatione S.S. Scripturarum maximè legitimâ, duabus constans regulis à Luthero ad papatûs romani destructionem in versione bibliorum germanicâ usitatis.* Il eut un grand succès en Allemagne; l'édition de Wittemberg, 1708, in-4°., est au moins la quatrième. IV. *Animalium historia sacra*, Wittemberg, 1612, in-8°; 5ème. édition, Amsterdam, 1658, in-12, recherchée pour la beauté de l'impression et la commodité du format; avec la continuation de Jean Cyprianus, Dresde, 1687; Leipzig, 1688, 2 vol. in-8°. : la meilleure et la plus complète de toutes les éditions de cet ouvrage est celle de Francfort, 1712, 5 tomes en 4 vol. in-4°. Il est divisé en quatre parties, qui traitent des

quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des serpents et des insectes. L'auteur, après avoir donné une courte description de l'animal qui fait le sujet du chapitre, rapporte tous les passages de l'Écriture qui y ont trait, et les explique par un commentaire d'une érudition aussi agréable que variée. Le succès de cet ouvrage fut extraordinaire; il s'en est fait près de vingt éditions, tant en Allemagne qu'en Hollande, et il a été traduit en anglais, Londres, 1674, in-8°. W—s.

FRANTZKE (George), célèbre jurisconsulte allemand, naquit en Silésie, en 1594. Après avoir professé quelque temps le droit en Allemagne, il vint momentanément à Strasbourg, où il publia même quelques écrits. De retour dans sa patrie, il devint successivement conseiller de la petite principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt, puis chancelier à la cour de justice de Gotha, où il mourut au commencement de 1659. Les ouvrages de Frantzke sont peu nombreux, mais jouissent en Allemagne d'une réputation méritée; on remarque parmi eux: I. *Doctrina de laudemiis*, Iéna, 1628, in-4°. et nouvelle édition, 1664. II. *Commentarius ad priores XXI libros Digestorum*, Strasbourg, 1644, in-4°.; ouvrage fort estimé, qui malheureusement n'est pas terminé, mais dans lequel la matière des évictions surtout est traitée d'une manière supérieure. III. *Resolutionum libri tres;* le meilleur des ouvrages de Frantzke, et celui dans lequel il développe le plus de justesse d'esprit, et l'érudition la plus saine. Chacun des trois, livres qui le composent a été publié séparément, savoir: le 1er. à Iéna, en 1654, in-4°.; il fut bientôt après suivi du 3e., qui parut à Gotha, 1655, in-4°; le 2e. ne fut publié qu'avec la seconde édition du 1er. à Iéna, 1656, in-4°. Il a paru, en 1721, à Cologne, une réimpression in-4°. des deux premiers livres seulement. IV. *Commentarius ad Instituta*, Strasbourg, 1658, in-4°. J. H. Acker a publié une vie de Frantzke sous le titre: *Vita et fata Georgii Frantzkii*, Leipzig, 1714, in-8°. P—n—t.

FRANZ (Jean-Michel), professeur de géographie à Göttingen, naquit, en 1700, a OEhringen en Saxe. Son père, qui était chapelier, voulait lui faire embrasser une profession mécanique; mais grâce à la protection des personnes qui s'intéressèrent au jeune Franz, il put, malgré de nombreux obstacles, suivre son penchant pour l'étude. Il fit, à l'université de Halle, la connaissance de J. C. Homann, qui, en 1730, l'appela à Nuremberg pour tenir la correspondance de sa maison de commerce, connue dans toute l'Europe par les cartes de géographie dont elle avait le fonds. Franz avait successivement suivi les cours de médecine et de jurisprudence, dont il n'avait pas pu tirer parti pour améliorer sa fortune. Il profita de sa nouvelle position pour s'occuper de la géographie qui lui fut plus avantageuse. Homann, accablé d'infirmités, mourut bientôt, et laissa par son testament la propriété de son fonds à Franz et à J. G. Ebersperger, qui continuèrent la maison de commerce, sous le nom des héritiers Homann. Franz accrut encore l'activité et la réputation de cette maison, en mettant tous ses efforts à ne pas copier des cartes déjà publiées, et à ne faire paraître que des cartes dressées d'après des documents nouveaux et des dessins originaux. Son zèle fut récompensé; car on rendit justice à toutes celles qui parurent de 1730 à 1755, et qui furent assez généralement re-

connues pour être fidèles et exactes. Il fut appelé, en 1754, à Göttingen, pour y remplir une place de professeur. De concert avec Büsching et d'autres savants, il fonda la société cosmographique qui a fleuri dans la même ville. Il mit par malheur peu de régularité dans sa conduite; ce qui, sur la fin de sa carrière, lui attira beaucoup de désagréments. Il avait reçu des souscriptions pour de nouveaux globes célestes et terrestres: il ne put pas remplir ses engagements, et reçut des reproches mérités. Il mourut le 11 septembre 1761. On a de lui, en allemand: I. *Proposition de Homann, pour les améliorations nécessaires à la géographie, et pour la fondation, en ce cas, d'une nouvelle académie près de leur maison de commerce*, Nuremberg, 1757, in-fol. II. *Mémoires et recueils cosmographiques pour l'année* 1748, *destinés à l'accroissement de la géographie, et réunis par les membres de la société cosmographique*, Vienne, 1750, grand in-4°. avec fig. III. *Traité sur les limites du monde connu et inconnu, pour servir d'introduction sommaire à une géographie comparée*, Nuremberg, 1762, in-4°. carte. Cet ouvrage, qui n'est pas achevé, ne parut qu'après la mort de l'auteur. E—s.

FRANZ (Joseph), jésuite, puis prêtre séculier, professa la physique expérimentale à l'académie de Vienne, et fit un voyage à Constantinople, avec le comte d'Uhlefeld. Lorsque l'impératrice Marie-Thérèse fonda à Vienne, en 1754, l'académie des langues orientales, elle choisit le P. Franz pour la diriger; et il dut ce choix à la pureté de ses mœurs, et à la vaste étendue de ses connaissances dans les sciences et dans les idiomes de l'Orient: mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de conserver long-temps cet emploi. Franz était né à Lintz, en 1703, et il mourut le 13 avril 1776. On lui doit: I. *Dissertatio de naturâ electri*, Vienne, 1751, in-4°. II. *Jeu de cartes géographique*, ibid., 1759. On lui attribue le petit drame suivant: *Godefroi de Bouillon, représenté par les élèves des académies des langues orientales, devant leurs augustes fondateurs, le* 18 *décembre* 1757, Vienne, 1761, in-8°. Les interlocuteurs s'y expriment en français et en turk. On lui doit encore diverses traductions faites du turk, pour l'usage de la nouvelle académie. — Franz (Louis-Lothaire-Notker), hébraïsant allemand, né en 1710, mort à Ellwang, le 5 septemb. 1780, habita Augsbourg et Helmstadt, où il devint docteur en droit. On doit à ce savant quelques dissertations philologiques touchant le texte sacré, et dont on trouve la nomenclature dans le *Lexique biographique* de Meusel. Voici ses plus importants ouvrages: I. *Diatriba de fideicommissis*, Helmstadt, 1734, in-4°. II. *Philologica commentatio in legem mosaïcam de feris mundis, Deuteron.*, 14, 5. III. *Meletema philologicum in exoticos fructus in manecht avoda Sara*, cap. I, *memoratos*, ibidem, 1734. IV. *Ephemerides philologicæ in legendis et ponderandis ævi remoti Codd. Græcis, Ebr. Chald. Syr. Rabb. Talmud, et Arabicis, quæ elegantiora ac solidiora studia in Acad. Juliâ annis* 1732, 1733, 1734, *versavit*, ibid. 1734. J—n.

FRANZ (Jean-George-Frédéric), savant médecin allemand, né à Leipzig en 1737, montra de bonne heure un zèle infatigable pour l'étude et une grande sagacité. Après avoir terminé de la manière la plus distinguée son

cours d'humanités et sa philosophie, il obtint, en 1761, le grade de maître ès-arts, et déploya un rare talent dans sa thèse, *De polygamiâ ex principiis sacræ rationis illicitâ.* Le jeune philosophe publia, la même année, un *Commentaire* latin, aussi fortement pensé que purement écrit, *sur le célibat ecclésiastique.* Cet opuscule fut aussitôt mis à l'*index* par le gouvernement autrichien ; il partagea le sort de plusieurs productions brillantes et hardies, et fut brûlé à Rome par la main du bourreau. La littérature et la théologie n'absorbaient pas tous les moments de Franz ; il consacrait à la médecine une portion de ses veilles ; il la cultiva même avec prédilection, mit au jour plusieurs ouvrages sur les diverses branches de l'art de guérir, et résolut d'en faire sa profession. Docteur en 1778, il fut nommé, en 1781, professeur extraordinaire de médecine à l'université de Leipzig, où il mourut le 14 avril 1789. Dans tous ses ouvrages, dont la plupart sont anonymes ou pseudonymes, on reconnaît le moraliste philosophe, le philologue instruit, le compilateur éclairé, l'analyste judicieux, le traducteur fidèle. I. *De morbis literatorum epidemicis, eorumque rectâ sanandorum ratione*, Leipzig, 1767, in-4°. ; dissertation curieuse, sous le nom de F. A. Philiater. II. *Tableau moral de Leipzig*, par le baron de Ehrenhausen, Eleutheropolis (Leipzig), 1768, six cahiers, in-8°. (en allemand.) III. *Histoire commerciale de la ville de Leipzig*, ibid., 1772, in-8°. (en allemand.) IV. *De Lipsiâ parturientibus ac puerperis nostris temporibus minùs lethiferâ, Dissertatio*, Leipzig, 1785, in-4°. V. *Le médecin des ecclésiastiques*, Leipzig, 1769, in-8°. ; ibid., 1770. VI. *Le médecin des voyageurs*, Langensalza, 1774, in-8. VII. *Sur les inconvénients et les dangers des lits de plume*, Leipzig, 1772, in-8°. L'auteur blâme surtout, avec raison, la coutume bizarre et insalubre qu'ont les Allemands de s'ensevelir, en quelque sorte, entre deux immenses lits de plume. VIII. *Sur la vie et le caractère de Gellert*, ib., 1772, in-8°. IX. *Mémoire sur l'éducation physique des enfants*, ibid., 1773, in-8°. X. *Lettres sur divers sujets de médecine*, Langensalza, 1775-76, 3 vol. in-8°. (ces six articles sont en allemand.) XI. *Dissertatio de asparago ex scriptis medicorum veterum*, Leipzig, 1778, in-4°. XII. *Archæologia artis obstetriciæ et puerperii*, ibid., 1784, in-8°. Franz a composé une foule d'autres opuscules, parmi lesquels on distingue ceux qui traitent de l'influence de la musique sur la santé ; de l'agrément, des avantages et de l'utilité des belles-lettres ; du premier jour de l'an, et des étrennes ; de l'insuffisance de la philosophie pour prévenir et corriger les mauvaises mœurs. Il a traduit plusieurs ouvrages de Tissot, tels que la *Défense de l'inoculation*, et le *Traité de l'épilepsie ;* il a surchargé la littérature allemande d'une faible production de Goulin : *Le médecin des dames*, etc. La plupart de ses travaux de critique et d'érudition méritent d'être signalés : 1°. Il a complété et enrichi d'un *Glossaire* l'opuscule grec de Xénocrate sur les aliments tirés des animaux aquatiques : περι της απο ενυδρων τροφης ; avec la traduction latine de Jean-Baptiste Rasario, et les *Scholies* de Conrad Gesner, Leipzig, 1773, in-8°. 2°. Il a publié réunis les *Vocabulaires hippocratiques*, très incomplets, et pourtant utiles, de Erotien, Galien et Hérodote, *ibid.*, 1777,

in-8°. 3°. Il a donné une édition de l'*Histoire naturelle*, de Pline, *cum interpretatione et notis integris Johannis Harduini, itemque cum commentariis et adnotationibus Hermolai Barbari, et variorum*, ibid., 1777-1791, 10 vol. in-8°. 4°. Il a reproduit deux excellents recueils sur le lait : l'un, *Conradi Gesner, Libellus de lacte et operibus lactariis philologicus pariter ac medicus*, ibid., 1777, in-8°.; l'autre, *F. J. Voltelen, De lacte humano, ejusque cum asinino et ovillo comparatione; accedunt, Henrici Doorschodt, De lacte; et J. G. Grisel, De curâ lactis in arthritide*, ibid., 1779, in-8°. Enfin, après la mort de Leske, en 1786, la rédaction des *Commentarii de rebus in scientiâ naturali et medicinâ gestis*, fut confiée au savant et laborieux Franz. C.

FRA-PAOLO. *Voy.* Sarpi.

FRASSEN (Claude), savant cordelier observantin, né dans le voisinage de Péronne, en Picardie, l'an 1620, entra au couvent des cordeliers de cette ville, à l'âge d'environ seize ans, et y fit ses vœux. Ses supérieurs lui ayant trouvé des dispositions pour l'étude, et du goût pour l'application, l'envoyèrent à Paris faire ses cours de philosophie et de théologie : il y reçut le bonnet de docteur, en 1662, et professa dans le grand couvent, dont il devint gardien. C'est dans ce poste que son mérite et d'heureuses circonstances le firent connaître de Louis XIV, et de la reine Marie-Thérèse : il mit à profit les bontés de l'un et de l'autre, pour l'embellissement et la décoration de son église. Dans cette même qualité, en 1682, il dut se rendre à Tolède, pour assister à un chapitre général de l'ordre qui devait s'y assembler. Il y fut élu définiteur général; et cette dignité l'obligea, en 1688, à faire le voyage de Rome, pour y assister à un autre chapitre général : il y eut occasion de soutenir les intérêts de la nation française, au sujet de quelques questions qui y furent agitées, et où ils pouvaient être compromis. Le roi n'ignora pas la manière dont le P. Frassen s'était comporté dans ces deux chapitres; il lui en témoigna son contentement, et l'employa dans différentes affaires difficiles que le P. Frassen termina à la satisfaction du monarque. La réputation de prudence et de sagesse dont il jouissait, lui avait valu la même confiance de plusieurs personnages d'un haut rang, ainsi que de quelques ordres religieux, et même du parlement, qui recourait quelquefois à ses lumières. Tant d'occupations ne détournaient le P. Frassen, ni des devoirs de son état, ni de l'étude; il trouvait dans son goût pour la retraite, du temps pour tout : il sortait rarement, et, à l'exception des deux voyages qu'il fit pour assister aux chapitres généraux, et d'un troisième, pour la visite d'une province, en qualité de commissaire général, il ne s'absenta jamais de son couvent. Il mourut à Paris, au couvent de l'observance, le 26 février 1711, dans sa quatre-vingt-onzième année. Nous avons de lui : I. *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement*, Paris, 1667, in-12. II. *Lettres de St. Paulin, traduites en français avec des remarques*, Paris, 1703, in-8°. III. Un *Cours de philosophie*, publié d'abord in-4°., imprimé ensuite à Paris, 1668, 2 vol. in-4°; ouvrage qui pouvait être bon pour le temps, mais qu'on ne lirait pas aujourd'hui. IV. Un *Cours de théologie*, Paris, 1672, 4 vol. in-fol., plus estimé que la *Philosophie*; l'auteur en avait pré-

paré une 2me. édition, à laquelle il avait ajouté un 5me. volume, et qui était prête à être imprimée, lorsqu'il mourut. Elle fut publiée à Venise, en 1744, sous ce titre : *Scotus academicus seu universa doctoris subtilis theologica dogmata* 12 vol in-4°. Frassen s'y montre théologien profond. On lui reproche d'y manquer de précision, et de se traîner un peu trop sur les traces des scolastiques, ses prédécesseurs. V. *Disquisitiones biblicæ*, 1682 et 1711, deux volumes in-4°., Lucques, 1764, 2 vol. in-fol. Ces *disquisitions*, ou Recherches sur la Bible, sont de deux sortes : les unes, contenues dans le premier volume, ont pour objet, la Bible en général; Frassen y traite de son antiquité, des principales éditions qu'on en a faites, des livres canoniques, etc.; il y concilie les contradictions apparentes du texte sacré : les autres *disquisitions* concernent le pentateuque, et forment le deuxième volume. Personne ne conteste à cet ouvrage beaucoup d'érudition, mais on ne s'accorde pas de même sur son mérite, à l'égard de la méthode et de la précision. On la même accusé d'avoir, non seulement puisé dans la *Démonstration évangélique*, du savant Huet, mais encore d'avoir, pour déguiser son larcin critiqué, d'une manière peu décente, l'illustre prélat. Selon dom Calmet, « l'ouvrage du P. Frassen est curieux, utile, méthodique; » le style en est clair et assez pur. » Le P. Noël Alexandre combattit Frassen dans une *Dissertation ecclésiastique*, Paris, 1682, in-8°. L—y.

FRATTA (Jean), poète, né à Verone, dans le 16e. siècle, d'une famille noble, cultiva les lettres avec assez de succès pour mériter les encouragements du Tasse ; cependant il ne paraît pas avoir joui, durant sa vie, de la réputation qu'il méritait. Son principal ouvrage est un poème intitulé : *La Malteide*, Venise, 1596, in-4°. Le jugement avantageux que le Tasse en porta, devrait le faire rechercher des amateurs de la poesie italienne ; et il est remarquable qu'on n'ait pas encore songé à en donner une nouvelle édition. Les autres ouvrages de Fratta sont : I. Des *Eglogues* (en italien), Vérone, 1576. II. *Nicelle pastorale*, 1582. III. *Della dedicatione de' libri, Dialoghi, con la correzione dell' abuso in questa materia introdotto*, Venise, 1590, in-4°. IV. Des *Poésies* éparses dans différents recueils. Enfin on lui attribue une traduction de l'*Œdipe* de Sophocle, et une comedie, intitulée, *Il Tesoro*, restées en manuscrit. W—s.

FRAUENDORFFER (Philippe), né à Kœnigswiesen, dans la Haute-Autriche, fut appelé à Brünn, en qualité de médecin provincial, et mourut dans cette capitale de la Moravie, en 1702. Ses ouvrages sont en petit nombre, et ne renferment rien de neuf. On peut cependant les consulter avec fruit, parce que les matériaux sont généralement puisés aux bonnes sources : I. *Opusculum de morbis mulierum*, Nuremberg, 1696, in-12. II. *Spolia hippocratica, seu textus et sententiæ ex libris aphorismorum, prænotionum, prædictionum, de judicationibus, coacis prænotionibus, et capitis vulneribus Hippocratis collectæ*, Brünn, 1699 in-12. Cette espèce de manuel alphabétique offre une esquisse de la doctrine d'Hippocrate, accompagnée de courtes réflexions. III. *Tabula smaragdina medico-pharmaceutica*, Nuremberg, 1669, in-12. L'auteur a également suivi l'alphabet dans ce formulaire, qui contient plus de

huit cents recettes, mises au jour pour la première fois : l'édition donnée en 1713, par Jean-Abraham Mercklein, est enrichie de nombreuses additions. IV. *Oniscographia curiosa, seu tractatus de asellis, vulgò millepedibus*, Brünn, 1700, in-12. Cette histoire naturelle et médicale des cloportes est rédigée suivant la méthode adoptée par l'académie des curieux de la nature, dont Frauendörffer était membre, sous le nom de *Herodicus*. Ce n'est pas le seul tribut qu'il ait payé à cette société célèbre : il a inséré dans ses *Ephémérides* une grande quantité d'articles, dont il importe de noter les principaux, en commençant par celui qui a pour objet la génération des cloportes, et se rattache conséquemment à l'oniscographie. Parmi les autres, se distinguent surtout la description et la cure, par la diète lactée, de cette singulière flatuosité ambulante, ou affection tympanitique, appelée *nakir* par les Arabes ; l'observation d'une femme devenue mère plusieurs fois, bien qu'elle n'eût jamais été réglée; enfin, celle d'une jeune fille dont l'œil présentait une conformation très insolite : la pupille avait précisément la figure d'un cœur, et la vision ne s'en exerçait pas moins dans toute son intégrité. C.

FRAUENLOB (Henri), nom sous lequel est connu un Meistersauger (*Voy.* Folcz) du 14e. siècle. On ne sait d'autres détails sur sa personne, sinon qu'il a exercé son art à Maïence, et y est mort en 1317. Quelques-uns en font un docteur en théologie; d'autres un chanoine. Il s'attacha principalement à chanter les vertus des femmes ; ce qui le fit appeler *Frauenlob*, c'est-à-dire, panégyriste des dames, mot qui, dans la langue du siècle, s'écrivait *vrowenlob*, et dont Dreux Duradier, dans ses *Récréations historiques*, vol. I, pag. 129, a fait Henri de Prouvinloup. Albert de Strasbourg, en parlant, sous l'année 1317, de la mort de ce poète, dit qu'il fut inhumé à Maïence, la veille de la St.-André, dans le parvis de la grande église, près les degrés; que son corps fut porté par les dames, depuis sa maison, jusqu'au lieu de sa sépulture ; qu'elles y répandirent beaucoup de pleurs, et versèrent sur sa tombe une si grande quantité de vin, que le parvis en fut inondé. Parmi les ouvrages de Henri, on cite surtout un poème en l'honneur de la Vierge. Quelques-uns de ses vers sont imprimés dans la collection de Manesse, qui a paru à Zurich; mais la plupart sont inédits : on les trouve manuscrits dans un recueil qui appartenait anciennement à la tribu des cordonniers de Colmar, et dans un autre qui est à la bibliothèque du Vatican. Il inventa plusieurs rhythmes. S—L.

FRAXINIS ou DESFRENES (Nicolas), plus communément nommé *Deleuze*, théologien de Louvain, chanoine de St.-Pierre de cette ville, visiteur des livres en l'université, a été oublié par Fr. Swert, par Valère André, par Foppens, et n'a point place dans l'ouvrage de Paquot : il vivait au 16e. siècle. D. Calmet lui attribue une traduction de la *Bible*. C'est une erreur, et en voici la source : ce fut lui que les docteurs de Louvain chargèrent de la révision de la *Bible*, par J. le Febvre d'Etaples, édition connue sous le nom des *docteurs de Louvain*. (Voy. Febvre d'Etaples). Il a laissé quelques autres ouvrages : I. *La Pérégrination spirituelle vers la Terre-Sainte, comme en Jérusalem, en Bethléem*, etc., *composée en langue thyoise, par Pas-*

cha, et translatée, Louvain, 1566, in-4°.; réimprimée sous ce titre : *Les Peregrinations*, etc., *composées en langue toscane, par Pascha*, 1576, in-8°. M. Boucher-Laricharderie a admis dans sa *Bibliothèque des Voyages* cet ouvrage, qui est un livre ascétique; et c'est parmi les livres ascétiques, en effet, qu'il figure dans le *Catalogue de la Bibliothèque du roi*, D., 5979. II. *Les Heures de N. D. réformées, corrigées, et, par le commandement de Pie, pape cinquième du nom, publiées*, etc.; le *tout translaté du latin en françois*, 1577, in-8°. Guillaume Gazet dit qu'il a donné une traduction française de l'*Hortulus animæ*, et qu'il a travaillé à la version des *Heures latines-françoises*, qui sont peut-être celles que nous avons citées. A. B—r.

FRÉARD DU CASTEL (Raoul-Adrien), né à Baïeux, d'une famille noble, mort le 16 mars 1766, des suites d'une paralysie, est auteur des *Eléments d'Euclide, réduits à l'essentiel de ses principes*, 1740, in-12. Le *Dictionnaire universel*, Desessarts (*Siècles littéraires*), et Beziers (*Histoire de Baïeux*, 221) lui attribuent l'*Ecole du jardinier fleuriste*, 1764, in-12 : ouvrage qui n'est mentionné ni dans la *France littéraire*, ni dans la *Bibliographie agronomique*. — Marc-Antoine Fréard du Castel, frère de Raoul-Adrien, archidiacre des Vez, puis chanoine de Baïeux, mort en 1771, avait passé pour un des plus habiles prédicateurs de son temps. A. B—r.

FRÉARD. *V.* Chambrai.

FRÉCULFE, nommé aussi *Radulfe* dans les Catalogues des évêques de Lisieux, naquit vers la fin du 8e. siècle. Il fut, en 825, envoyé à Rome avec Adegaire, pour obtenir du pape Eugène II la permission de soumettre à l'examen d'hommes instruits la fameuse question du renversement des images que, dès 814, Léon IV, empereur d'Orient, avait fait briser dans les églises de ses états; question très importante, même sous le rapport des arts, puisque, si elle eût été résolue par l'affirmative, la renaissance de la peinture et de la sculpture n'eût pas eu lieu en Italie, quelques siècles après. Au retour de ces envoyés, une assemblée d'évêques fut convoquée, à ce sujet, à Paris, le 1er. novembre 825. Ce fut vers le même temps que Fréculfe parvint à l'évêché de Lisieux, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée vers 850. Il assista, en 837, au concile de Quierzi, lieu alors fameux sur les bords de l'Oise, et dans lequel résidèrent quelques-uns de nos rois de la seconde dynastie. A cette époque, Louis-le-Débonnaire, récemment rétabli, connaissant le dévouement de Fréculfe à ses intérêts et à ceux de l'impératrice Judith, lui confia la garde d'Ebbon, archevêque de Reims, qui, abusant du pouvoir excessif qu'usurpait alors le clergé, avait osé dégrader et soumettre à la pénitence le fils de Charlemagne. Quoi qu'en dise Bellarmin, d'après Trithème, il est fort douteux que Fréculfe ait été moine. Très actif, et fort instruit pour son temps, il eut, pendant vingt années, une grande part aux affaires ecclésiastiques de la province de Normandie. Ce fut à sa prière, que Raban-Maur, abbé de Fulde, écrivit, vers 830, ses Commentaires sur le Pentateuque, qui furent depuis imprimés à Cologne, en 1627. Il avait lui-même composé plusieurs ouvrages, dont le plus important est parvenu jusqu'à nous; il est intitulé : *Freculphi, episcopi Lexoviensis, Chronicorum libri duo.* Elisachar, précepteur de Fréculfe, lui

donna l'idée de cet ouvrage, en l'engageant à réunir tous les traits intéressants qui se trouvent dans les historiens grecs, latins et hébreux, pour lui servir à éclaircir l'histoire des premiers âges du monde, jusqu'à l'ère vulgaire. L'impératrice Judith lui conseilla de continuer cette chronique jusqu'à la chute de l'empire romain. Il suivit ce conseil : son histoire finit vers l'année 600. Comme l'auteur adopta pour l'histoire hébraïque la version des Septante, il diffère quelquefois dans les dates, et même sur plusieurs faits, des écrivains qui depuis ont traité les mêmes matières, et surtout de la Vulgate, qui, par exemple, fixe à l'an 1656 le déluge, que Fréculfe place en 2242. On a vu à la Bibliothèque du roi, parmi les manuscrits provenant du Vatican (Bibl. de Christine, n°. 302), un manuscrit (in-fol., sur vélin, de 156 pages) des Chroniques de Fréculfe, lequel est du temps de l'auteur, et, comme tous les autres, ainsi que les imprimés, offre une lacune à la fin du premier livre et au commencement du second. L'ouvrage fut imprimé en 1539, in-fol., à Cologne; en 1597, in-fol., à Heidelberg; et in-8°., à Paris, chez Comelin. Il a aussi été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*. D—B—S.

FRÉDEGAIRE, surnommé le *Scholastique*, titre par lequel on désignait les personnes instruites, florissait dans le 7e. siècle. On conjecture qu'il était né en Bourgogne, parce qu'il s'attache surtout, dans sa Chronique, à rapporter les événements arrivés dans ce royaume. Les détails de sa vie sont entièrement inconnus; mais on a des raisons de croire qu'il vivait encore en 658. La *Chronique* de Frédegaire est divisée en 5 livres. Les trois premiers ne sont qu'une compilation faite d'après les Chroniques de Jules Africain, Eusèbe, S. Jérôme et Idace, et finissent à la mort de Bélisaire en 561. Henri Canisius les a insérés dans ses *Antiquæ lectiones*, sous ce titre : *Collectio historico-chronographica ex Idatio et aliis*. Le quatrième est un abrégé de l'histoire de S. Grégoire de Tours, et se termine à la mort de Chilpéric, en 584. Le cinquième renferme la continuation de cette histoire jusqu'à l'année 641. Quatre écrivains anonymes ont fait des additions à la Chronique de Frédegaire, et l'ont poussée, de cette manière, jusqu'à l'année 768. Ce cinquième livre est très important. Adrien de Valois avoue qu'il en a tiré de grands secours; et c'est, en effet, le seul morceau historique où se trouvent rapportés avec quelque étendue les règnes de Clotaire II, Dagobert 1er. et Clovis le jeune. Il a été imprimé, en forme d'*appendice* aux œuvres de S. Grégoire de Tours, Bâle, 1568 et 1610, in-8°., sous ce titre : *Fredegarii scholastici chronicon quod ille, jubente Childebrando comite, Pipini regis patruo, scripsit;* et l'abbé de Marolles l'a traduit en français. Le 4e. et le 5e. livre se retrouvent dans les *Scriptores rerum francicarum*, par Freher; dans les *Scriptores coætanei*, tom. 1er., par Duchesne; dans l'édition des *Œuvres* de S. Grégoire de Tours, par Ruinart, et dans le tome II du *Recueil des historiens de France*, par dom Bouquet. On peut consulter pour plus de détails sur cet ouvrage, la *Dissertation* d'Adrien de Valois, *de Fredegario ejusque operibus*, au tome II de son *Histoire de France*; la *Préface* de dom Ruinart sur les œuvres de S. Grégoire de Tours; l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet, tome III, et surtout l'*A-*

pologie de l'histoire de Frédegaire, par l'abbé de Vertot, dans le Ier. vol. des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. W—s.

FRÉDEGISE ou FRIDUGISE, écrivain du 9e. siècle, était disciple d'Alcuin, qui l'amena avec lui d'Angleterre en France, au commencement du règne de Charlemagne. Il ne tarda pas à se faire une réputation assez étendue; et comme le savoir conduisait alors aux emplois, il lui fut aisé d'en obtenir un à la cour. L'abbé de Longchamps a fait de Frédegise un intrigant sans talent et sans délicatesse, négligeant ses devoirs, et cherchant par tous les moyens à éloigner ceux dont il pouvait redouter la supériorité. Mais on voit d'un autre côté qu'Alcuin lui fut toujours très attaché; il n'en parle que dans les termes les plus flatteurs; il se plaît à lui donner le titre de *son très cher fils*; et l'on doit convenir que le témoignage d'un homme aussi respectable est une grande preuve en faveur de Frédegise. Cependant on ne peut pas dissimuler que celui-ci n'ait eu quelques torts, et il faut peut-être lui reprocher d'avoir contribué par son exemple à introduire le relâchement dans les monastères dont il était le chef. Il avait succédé à Alcuin dans la place d'abbé de S. Martin de Tours. Il eut ensuite l'abbaye de Sithieu ou St.-Bertin, à laquelle il réunit celle de Cormeri. Il est nommé le premier des quatre abbés qui souscrivirent, en 811, avec plusieurs évêques, le testament de Charlemagne. Louis-le-Débonnaire le fit son chancelier, et Frédegise conserva cet emploi important jusqu'à sa mort, arrivée en 834. On croit que Frédegise avait composé plusieurs ouvrages qui sont entièrement perdus; mais on doit peu les regretter, si l'on juge de leur mérite par ceux qu'on a conservés ou dont il reste des fragments. Ce sont: I. *Epistola de nihilo et tenebris*, insérée dans le Ier. vol. des *Miscellanea* de Baluze. Il essaie d'y prouver que le néant est quelque chose de réel, puisque, suivant les Ecritures, Dieu en a formé le monde que nous voyons; et que les ténèbres sont une substance corporelle. On dit qu'il montre, dans cette lettre, un esprit subtil et orné; que le style en est clair, pur, et même coulant, malgré les épines de la philosophie: mais il lui était difficile de faire un plus mauvais usage de son talent. II. Des *Poésies* imprimées avec celles d'Alcuin, et dont on n'a pas pu les distinguer; mais la description du monastère de Cormeri passe pour être certainement de Frédegise. III. *La Réfutation des sentiments erronés d'Agobard, évêque de Lyon*. On ne connaît de cet ouvrage que les passages qu'Agobard en a insérés dans sa réponse, et qui suffisent pour prouver que Frédegise n'était pas exempt lui-même d'erreurs condamnables. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage d'Agobard, ou l'*extrait* qui en a été inséré dans le tome IV de l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet. W—s.

FRÉDÉGONDE, reine de France, non moins célèbre par ses crimes que par ses succès, naquit à Montdidier, en 543, de parents obscurs, dont on ne connaît ni l'origine, ni l'état, ni même le nom. Par ses talents autant que par sa beauté, elle s'éleva successivement jusqu'au trône, qu'elle occupa avec gloire pendant quinze ans, après avoir effrayé la terre, pendant vingt autres années, par ses forfaits. Elle entra au service d'Audouerre, première femme de Chilpéric, roi de Soissons, et devint sa confidente et bientôt sa rivale. Chilpéric, qu'on a nommé le *Néron*

Tome X.V. page 549.

HIST. DE FRANCE.

FRÉDÉGONDE.

C. del.t. Landon direx.t

de la France, et qui fut réellement le bourreau de sa famille et le tyran de ses sujets, remarqua la beauté de Frédégonde, se laissa subjuguer par ses artifices, et ne dut peut-être qu'à ses faiblesses pour elle, la perversité de son caractère et l'infamie de sa réputation. Celle-ci, devenue maîtresse, aspira au titre d'épouse, et, pour y parvenir, se servit d'un stratagème qui mérite d'être connu, parce qu'il peint les mœurs de ces temps barbares. Tandis que Chilpéric était occupé à faire la guerre aux Saxons, la reine Audouerre accoucha d'une fille, qu'on différa de baptiser jusqu'au retour du roi: alors, tout étant prêt pour la cérémonie, la marraine, gagnée par Frédégonde, ne parut pas, et ne put être trouvée, quelques recherches qu'on en fit; la reine, qui était présente, et qui s'impatientait de ces retards, ne put s'empêcher d'en montrer du chagrin: *Qui vous empêche*, lui dit l'adroite confidente, *de tenir vous-même votre enfant sur les fonts de baptême? aucune loi ne s'y oppose.* La reine tomba dans le piége qu'on lui tendait: elle consentit à être la marraine de sa fille; elle ignorait que, d'après les lois de l'Eglise, les parrains et marraines d'un enfant contractaient, avec ses père et mère, une alliance spirituelle qui interdisait toutes les autres. Frédégonde, plus instruite, alla trouver le roi, et lui dit, en riant, qu'il n'avait plus de femme, par la raison que nous venons de dire. Chilpéric, aussi superstitieux que libertin, se consola aisément d'un accident qui lui rendait sa liberté. Il exila l'évêque qui avait baptisé sa fille, et força sa malheureuse femme d'entrer dans un couvent et d'y prononcer des vœux éternels. Cependant Frédégonde manqua cette fois son but. Elle obtint bien les honneurs de reine, mais non le titre d'épouse, par une circonstance imprévue. Sigebert, roi d'Austrasie et frère de Chilpéric, avait toutes les vertus qui manquaient à son frère, et venait d'épouser Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi d'Espagne, la princesse la plus accomplie de ces temps-là. A cette occasion, ses peuples se livrèrent à la plus grande joie. Ceux du royaume de Soissons s'affligeaient, au contraire, de voir leur roi enchaîné dans les liens d'une indigne courtisane. Il entendit leurs plaintes, et résolut de les faire cesser, en faisant demander en mariage la princesse Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut. Ce ne fut pas sans peine qu'il l'obtint, parce qu'à la cour d'Espagne on connaissait son caractère volage. La nouvelle reine reçut à Rouen les premiers hommages de son mari, le serment de ses sujets, et, de la part de Frédégonde, l'assurance d'un éternel attachement. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait dans cette femme une rivale et une ennemie. Elle s'en plaignit d'abord à son mari qui se moqua de ses plaintes, puis dans une assemblée des états, qui obligèrent le roi à éloigner Frédégonde. Mais, dès le lendemain, la reine infortunée fut trouvée morte dans son lit. Brunehaut, sa sœur, accusa hautement Chilpéric et Frédégonde de ce lâche assassinat, et engagea Sigebert, son mari, à en tirer vengeance. La guerre fut déclarée entre les deux frères, et poussée avec une extrême vigueur. Chilpéric fut battu et assiégé dans la ville de Tournai. Il était perdu sans ressource, lorsque Frédégonde, qui était devenue enfin sa femme, fit venir deux scélérats, natifs de Thérouane, et, leur remettant à chacun un poignard empoisonné, leur dit: *Voilà le seul moyen de sauver votre roi, votre*

reine et vous-mêmes, dont la fortune est attachée à la mienne. Trois jours après, Sigebert fut assassiné. Frédégonde profita du trouble où cette mort jeta l'armée des assiégeants pour les attaquer, les combattit avec succès, les poursuivit jusque dans Paris, où elle s'empara de Brunehaut et de ses filles; elle fit renfermer celles-ci dans un couvent, et conduire la reine à Rouen, où elle la fit garder à vue, n'osant pas la faire mourir, de peur d'exciter une sédition dans la ville. Chilpéric avait eu de sa première femme trois enfants, dont le dernier, nommé Mérovée, donnait les plus belles espérances. Frédégonde en fut jalouse, tant parce qu'ils éloignaient les siens du trône, que parce qu'ils n'avaient pas pour elle les égards qu'elle exigeait. Elle les fit périr successivement. Peu de temps après la mort de Mérovée, Chilpéric lui-même tomba sous les coups d'un assassin, qui se sauva à la faveur des ténèbres. On n'a jamais connu bien exactement le véritable auteur de cet attentat. Frédegaire, qui semble n'avoir écrit que pour flétrir la réputation de Brunehaut, ne craint pas de l'en accuser: mais Grégoire de Tours n'en dit pas un mot; et l'auteur du livre intitulé, *Gesta regum francorum*, en accuse au contraire Frédégonde, et voici comme il raconte le fait: « Chilpéric, prêt à partir » pour la chasse, monta dans la cham» bre de sa femme par un escalier dé» robé. Celle-ci crut que c'était Landri, » avec lequel elle vivait dans une trop » grande familiarité. Un mot, qui lui » échappa, découvrit toute l'intrigue » à l'homme du monde à qui il était le » plus important de la tenir cachée. Le » roi sortit brusquement et d'un air » rêveur. Frédégonde instruisit son » amant de cette fatale aventure; et le » scélérat, pour éviter sa perte, osa » faire assassiner son maître. » Quoique Chilpéric fût universellement haï, sa mort violente n'en excita pas moins l'indignation des rois de Bourgogne et d'Austrasie, qui résolurent de la venger. Childebert II, roi d'Austrasie, qui accusait avec raison Frédégonde de la mort de son père, fut le premier sous les armes, et attaqua brusquement cette femme coupable de tant de crimes, qui fut abandonnée de tout le monde, et ne trouva moyen de se soustraire au ressentiment de son ennemi qu'en se réfugiant dans l'église de Paris, d'où elle écrivit à Gontran, roi de Bourgogne, une lettre touchante, pour le supplier de la prendre, elle et son fils, sous sa puissante protection, contre les violences de Childebert II. Le faible Gontran se laissa gagner, prit, en effet, Frédégonde et son fils sous sa protection, obligea le roi d'Austrasie à s'éloigner, et nomma Frédégonde régente du royaume. C'était anciennement, comme aujourd'hui, le privilége des reines-mères. C'est ainsi que Brunehaut, sous Childebert II; Batilde, sous Clotaire III; Nantilde, sous Clovis II, Alix de Champagne, sous Philippe-Auguste; Blanche de Castille, sous S. Louis; Louise de Savoie, sous François Ier.; Catherine de Médicis, sous Charles IX; Anne d'Autriche, sous Louis XIV, gouvernèrent l'état avec une autorité absolue, pendant la minorité, ou en l'absence des rois leurs fils. Revêtue de toute la puissance royale, Frédégonde gouverna ses peuples avec sagesse, et continua de combattre ses ennemis avec les armes de la perfidie. Elle ne pardonnait point au roi d'Austrasie de l'avoir réduite à chercher un asile dans une église: elle chargea deux clercs de le poi-

gnarder, et leur promit pour récompenses les premières dignités de l'église. Les misérables furent découverts, et coupés par morceaux. Gontran, lui-même, le libérateur de Frédégonde, le père, le tuteur, le protecteur de son fils, ne fut point à l'abri de ses attentats. Un jour qu'il entrait dans sa chapelle pour entendre matines, il surprit et désarma un assassin qu'elle avait envoyé pour le tuer. Une autre fois, lorsqu'il allait communier, un homme l'aborde; mais, soit remords, soit frayeur, il laisse échapper son poignard: on l'arrête, on l'interroge, et il avoue qu'il est envoyé par Frédégonde. Tant de crimes lassèrent les rois de Bourgogne et d'Austrasie. Ils s'unirent contre un monstre qui paraissait acharné à leur perte; mais ils furent battus complètement par ce monstre, qui semblait destiné a effrayer l'univers par ses forfaits, et à l'éblouir par ses succès. Frédégonde était arrivée au plus haut point de prospérité. Une couronne obtenue par l'éclat de ses charmes, conservée par la force de son génie; un mari rétabli par son moyen sur un trône que ses perfidies lui avaient fait perdre; une minorité conduite avec tout l'art de la politique la plus consommée; une régence illustrée par deux grandes victoires; un nouveau royaume conquis et assuré au roi son fils, tout publiait la gloire de cette habile princesse. On oubliait presque qu'elle avait immolé à son ambition ou à sa sûreté un grand roi, son mari, deux vertueuses reines, trois fils de roi, des prélats, des généraux, et une infinité d'autres victimes moins illustres. Ce fut ce moment de triomphe que le ciel choisit pour l'enlever de ce monde et terminer sa carrière, comme s'il eût appréhendé que le brillant éclat de tant de succès ne diminuât l'horreur qu'on devait à tant de forfaits. Frédégonde mourut de mort naturelle, en 597, âgée de 55 ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. « Il y a, dans le chœur » de cette église, dit le P. Daniel, un » tombeau sur lequel on voit la figure » plate d'une reine, en mosaïque. On » prétend que c'est la figure de Frédé» gonde, et l'inscription le dit. Il y a » beaucoup d'apparence que cette fi» gure est originale, et que ce n'est » point un ouvrage fait plusieurs siè» cles après la mort de la princesse » qu'elle représente, comme le sont les » tombeaux de Childebert et de Chil» péric, qu'on voit dans la même » église. » M. Lenoir croit que cette mosaïque en émaux, transportée vers la fin du 18e. siècle, avec le tombeau de Frédégonde, au Musée des monuments français, est de l'an 600, mais que l'inscription *Fredegundia regina, uxor Chilperici regis*, est d'une date plus récente. Dreux-Duradier, dans ses *Mémoires historiques des reines et régentes de France*, a entrepris de réhabiliter la mémoire de Frédégonde en la présentant comme une *héroïne* dont le caractère *sublime* offre seulement quelques *taches*. Ces paradoxes ont été victorieusement réfutés par Gaillard, dans le *Journal des savants*, de janvier 1763, p. 13 et suiv. G—s.

FRÉDÉRIC Ier., surnommé *Barberousse* (1), 22e. empereur d'Allemagne, né l'an 1121, était fils de Frédéric, duc de Souabe. Il annonça, dès sa jeunesse, des inclinations guerrières, et accompagna en 1147, à la Terre-Sainte, l'empereur Conrad III, son oncle, que les exhortations de saint Bernard avaient déterminé à se

(1) On le nomma Barberousse, par raison de ses beaux cheveux dorés. (*Gollut, Mem. de Bourgogne*)

croiser contre les Sarrasins. Les Guelfes en Italie, et le duc de Saxe (Henri *le Lion*), en Allemagne, profitèrent de l'absence de Conrad pour affaiblir son pouvoir; et, en mourant, celui-ci vit avec regret l'empire échapper à son fils. Frédéric, que de belles actions et de grandes qualités rendaient déjà recommandable, fut élu empereur dix-sept jours après la mort de Conrad, et couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 mars 1132. Il apaisa d'abord les troubles qui agitaient l'Allemagne, accorda au duc de Saxe l'investiture de la Bavière dont il s'était emparé, et, s'établissant arbitre entre Suenon et Canut, qui se disputaient le Danemark, obligea Canut à abandonner ses prétentions à son rival, qui, par reconnaissance, se déclara vassal de l'Empire. Après avoir affermi son autorité en Allemagne, il passa en Italie à la tête d'une armée, soumit les villes qui avaient proclamé leur indépendance, et se fit couronner roi de Lombardie. Il députa ensuite vers Adrien IV, pour le prier de le couronner empereur à Rome. Le pape ne voulut y consentir qu'autant que Frédéric ferait serment de suivre le cérémonial établi. D'après ce cérémonial, l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du Saint-Père, par la bride, l'espace de neuf pas romains. Frédéric trouva l'usage humiliant, et refusa de s'y soumettre. Le pape se renferma dans la forteresse de Città di Castello. On négocia comme s'il avait été question de la chose la plus importante, et Frédéric finit par promettre tout ce qu'on lui demandait (2). Le pape, qui croyait alors disposer des royaumes de la terre, n'était pas maître dans Rome. Cette ville était gouvernée par une espèce de sénat, image bien imparfaite de celui qui, jadis, avait dicté des lois au monde. Les sénateurs eurent la prétention de dicter aussi des conditions à Frédéric; mais il les renvoya, en leur disant ces propres mots : « Rome n'est plus ce » qu'elle a été. Charlemagne et Othon » vous ont conquis par la valeur; je » suis votre maître par une possession » légitime. » Il fut sacré, le 18 juin 1155, dans l'église de Saint-Pierre : mais son inauguration ne put avoir lieu que hors des murs, et le peuple furieux se porta à des excès qu'il fallut réprimer. C'étaient, comme on voit, de toutes parts, des prétentions bien extraordinaires et bien mal fondées. Frédéric, de retour en Allemagne, travailla à affermir sa puissance en faisant détruire les châteaux de plusieurs seigneurs, et en citant à une diète le comte palatin, pour des malversations. Le comte fut condamné; mais on lui fit remise de la peine (3): l'empereur voulait seulement faire reconnaître son autorité. Il répudia, en 1153, Adélaïde de Vohbourg, sous prétexte de parenté, et épousa trois ans après, Béatrix, fille unique de Renaud III, comte de Bourgogne. Par ce mariage, il faisait revivre ses droits sur l'ancien royaume d'Arles. Le pape ne fut point consulté au sujet d'un divorce que conseillait la politique, et cependant on ne voit pas qu'il s'en soit plaint. Frédéric vint avec sa nouvelle épouse visiter son royaume, et il s'arrêta à Besançon, où il donna un tournoi auquel assistèrent un grand

(2) Comme on lui fit observer qu'il se trompait d'étrier, on assure qu'il dit qu'il n'avait point appris le métier de palefrenier; réponse aussi spirituelle que piquante.

(3) Cette peine (que l'on nommait le *hærnescar*) était bien ridicule; elle consistait, suivant une ancienne loi de Souabe, à porter un chien sur ses épaules, un mille d'Allemagne.

nombre de chevaliers. Tandis qu'il se livrait aux plaisirs, le cardinal Roland, légat du pape, lui remit une lettre, conçue en des termes si peu ménagés, qu'il ne put contenir sa colère. L'empire y était désigné par le mot *beneficium*, qui signifiait lors un fief dépendant du Saint-Siege. Frédéric savait que le pape l'avait déjà designé comme son feudataire; il fit demander des explications au légat, qui osa répondre : « Eh! de qui tient-» il donc l'empire, s'il ne le tient pas » du pape? » Le comte palatin voulait tuer le légat; mais Frédéric se contenta de le renvoyer à Rome, et il partit presque aussitôt pour l'Italie (1158), afin d'exiger le serment de fidélité des differentes villes : précaution inutile. Les Italiens ne se croyaient pas engagés par des serments que la violence leur avait arrachés; et le départ de l'empereur était toujours pour eux le signal de nouveaux soulèvements. Il aurait fallu pouvoir contenir à la fois et l'Allemagne et l'Italie : mais rien alors n'était plus difficile; et ce principe, qu'on paraît avoir adopté sans restriction, de juger de ce qui a été par ce qui est, ne peut qu'être la source de faux jugements. Tandis que Frédéric assiégeait Milan, toujours humiliée et toujours prête à se relever de ses ruines, des troubles éclatent en Bohème, et les Polonais lui déclarent la guerre: son intrépide activité suffit à tout. La Bohème est pacifiée, et la Pologne vaincue est érigée en royaume tributaire. La rapidité de ses triomphes lui garantit la tranquillité de l'Allemagne, et il revole en Italie pour y affermir sa puissance. Les Milanais avaient encore essayé de s'y soustraire : Frédéric declare leurs biens confisqués et leurs personnes esclaves : « Arrêt, dit Voltaire, qui ressemble plutôt à un ordre d'Attila qu'à l'édit d'un empereur chrétien » La ville de Crème, qui avait pris le parti de Milan, est pillée. Quelques jurisconsultes et des théologiens, réunis à Bologne par Frédéric, décident que l'empire du monde lui appartient, et que l'opinion contraire est une hérésie. Jamais prince ambitieux n'avait trouvé de plus lâches complaisants : il se disposait à poursuivre son projet de réduire l'Italie sous son obéissance, lorsqu'Adrien meurt. L'élection d'un nouveau pape divise les cardinaux; le plus grand nombre élit Roland, ennemi déclaré de Frédéric, et si connu depuis sous le nom d'Alexandre III : les autres choisissent Victor II. L'empereur convoque à Pavie un concile qui valide l'élection de Victor : mais Alexandre, retiré dans Agnani, excommunie Frédéric, et délie les sujets de ce prince du serment de fidélité; c'était trop sans doute : mais on doit remarquer à la louange d'Alexandre, qu'il ne prononça point la déposition de Frédéric, et qu'il n'essaya point de lui donner un successeur; sage exemple que les papes n'ont pas toujours suivi. Les Milanais jugent l'occasion favorable pour recouvrer leur liberté; ils attaquent l'armée impériale près de Lodi, et remportent sur elle une victoire éclatante : mais Frédéric fait avancer de nouvelles troupes, et cerne cette malheureuse ville dont la famine lui ouvre bientôt les portes. Les murailles en sont rasées, les édifices publics (à l'exception de quelques églises) détruits, et on sème du sel sur leurs ruines : Gènes épouvantée envoie des députés à l'empereur; Bologne qui veut résister, est prise et démantelée : toutes les villes d'Italie sont soumises. Alexandre III cherche un asile près du roi de France; et Frédéric, qui craint de lui laisser cet

appui, convoque une assemblée à Saint-Jean-de-Lône, pour prononcer une seconde fois entre Alexandre et Victor. Le roi de France n'assista point à cette assemblée, qui se sépara sans avoir pris de décision. Cependant de nouveaux troubles éclatent en Italie : Rome et Venise forment une alliance contre Frédéric. Dans le même temps Victor meurt. L'empereur fait sacrer un autre pape, qui prend le nom de Pascal; il établit des camps sur différents points, triple partout les impôts, et retourne en Allemagne : il assemble une diète à Wurtzbourg (1165), dans laquelle il demande aux princes et aux évêques de s'engager par serment à ne jamais reconnaître Alexandre pour chef de l'Eglise; cet acte tyrannique ne fait qu'accroître le nombre de ses ennemis. La ligue de Rome et de Venise subsistait toujours; d'autres villes y prennent part : bientôt toute l'Italie est en armes. Les Allemands, quoique très inférieurs en nombre, obtiennent des succès. Alexandre est encore obligé de fuir de Rome, et Frédéric y entre en vainqueur : mais une maladie contagieuse se met dans son armée; il songe un peu tard à la retraite, et ce n'est qu'avec peine qu'il parvient à repasser les Alpes. Des guerres si longues et si meurtrières avaient épuisé ses ressources; il entre en négociation : mais le pape rejette les conditions qu'il lui propose. L'empereur se décide alors à assembler une diète à Worms (1172), pour y exposer ses besoins et demander des secours; et tandis qu'il court apaiser de nouveaux troubles dans la Bohème, il envoie en Italie un corps de troupes, commandé par Christian, archevêque de Maïence. Deux ans s'écoulent sans aucune entreprise remarquable de part ni d'autre : enfin, en 1175, Frédéric vient mettre le siége devant Alexandrie, ville que son nom lui rendait odieuse (1); mais il est repoussé avec perte. Les Saxons, qui l'avaient suivi malgré eux, l'abandonnent; sa cavalerie est entièrement détruite par les Milanais, le 29 mai 1176, à la bataille de Come. Cette journée, dont les Milanais conservèrent la mémoire par une fête perpétuelle, causa la ruine de la puissance des empereurs en Italie. Frédéric, réfugié dans Pavie, se vit forcé de députer vers Alexandre, pour le prier de fixer lui-même les conditions de la paix. Le pontife n'abusa point de la situation où l'empereur se trouvait réduit : leur réconciliation fut sincère. Alexandre exigea de l'empereur les marques de soumission qu'il avait données à Adrien IV, et le cérémonial de leur entrevue fut le même. L'Italie venait d'échapper pour jamais au pouvoir de Frédéric : mais l'ambition du duc de Saxe troublait l'Allemagne, et ce prince guerrier n'était pas facile à réduire. Après deux ans d'une guerre dont les succès furent incertains, Henri-le-Lion fut mis au ban de l'Empire, comme perturbateur du repos public, et ses états furent partagés entre le marquis de Brandebourg et Othon de Wittelbach. (*V.* HENRI-LE-LION.) Frédéric put seulement alors s'occuper d'améliorer le sort de ses peuples; il abolit plusieurs coutumes barbares, encouragea le commerce par l'affranchissement des villes marchandes, et chercha à faire fleurir les sciences et les lettres par les priviléges qu'il accorda à ceux qui fréquentaient les écoles. Un congrès s'assembla, par ses ordres, à Constance; et le 25 juin 1183, les commissaires de l'empereur et les députés de la Lombardie signèrent entre

(1 On sait qu'Alexandrie, surnommée *de la Paille*, doit son origine au pape Alexandre III.

eux un traité que les Italiens ont long-temps regardé comme le fondement de leur droit public, et qui se trouve à la fin du Corps du droit civil, sous ce titre : *De pace Constantiæ.* Cependant les succès de Saladin donnaient de justes alarmes. Une troisième croisade fut prêchée dans toute l'Europe, et Frédéric partit, en 1189, avec son fils le duc de Souabe, à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. L'empereur grec, Isaac Lange, refusa de lui donner passage par ses états, et il fut obligé de se frayer une route, à main armée, au travers de la Thrace : il gagna deux batailles sur le soudan d'Iconium, s'empara de sa capitale, franchit le mont Taurus, et mourut le 10 juin 1190, pour s'être baigné dans le Cydnus, imprudence qui avait déjà failli de coûter la vie au grand Alexandre (1) : mais Alexandre était jeune, et Frédéric avait près de soixante-dix ans. Son fils fit transporter ses ossements à Tyr, où Gui, roi de Jérusalem, les fit déposer dans un tombeau de marbre. Ainsi finit un des plus grands princes qui aient occupé le trône d'Allemagne : il eut de l'ambition sans doute ; mais il était excusable, puisqu'il n'avait pour but que de rendre à l'empire son ancienne splendeur : il était brave, actif, vigilant, ferme dans l'adversité ; il avait de l'instruction plus qu'aucun souverain de son temps, et il l'employa, autant qu'il put, à rendre plus douce la condition de ses sujets. Il rendit héréditaires les grandes charges de la couronne, que ses prédécesseurs faisaient exercer selon leur bon plaisir ; et on lui dut l'usage, suivi depuis en Italie, de ne placer jamais un juge dans le lieu de sa naissance. On a de ce prince des *Lettres* imprimées dans les *Scriptores rerum germ.* de Freher, tom. Ier., et dans Duchêne, tom. IV. Il eut de son mariage avec Béatrix, Henri VI, qui lui succéda ; Frédéric, duc de Souabe, qui mourut de la peste au siége de Ptolémaïs, peu de mois après la mort de son père ; Conrad, duc de Souabe par la mort de son frère ; Philippe, duc de Toscane, puis empereur ; et deux filles. On peut consulter sur ce prince : I. *La Chronique d'Othon de Freisingen, avec les additions d'Othon de Saint-Blaise.* II. *Historia Friderici imperatoris magni, hujus nominis primi, ducis Suevorum et parentelæ suæ*, in-fol., que Pl. Braun croit avoir été imprimé au monastère de Saint-Udalric d'Augsbourg, de 1473 à 1475. III. Gunther, *Ligurinus, sive de rebus gestis Friderici I, libri X*, Heidelberg, 1812, in-8°. M. Dumgé, éditeur de cet ancien poème, y a joint des commentaires et un Mémoire sur l'empereur Frédéric Ier. et sur son règne. IV. Burchard, *Epistola de victoriâ et triumpho Friderici I, et clade Mediolanensium.* V. H. de Bunau, *Vie de Frédéric Barberousse*, en latin, Leipzig, 1722, in 4°. VI. Les Recueils de Freher, de Kulpis et les différentes Histoires d'Allemagne.

W—s.

FRÉDÉRIC II, 26e. empereur d'Allemagne, était petit-fils de Barberousse. Il naquit le 26 décembre 1194, à Iesi, dans la marche d'Ancone, et fut élevé dans le royaume de Naples, qu'Henri VI, son père, avait réuni à l'empire par son mariage avec Constance : ce fut la première cause de la préférence qu'il accorda toujours aux Italiens sur les Allemands. La précaution qu'avait prise son père de

(1) Quelques historiens disent que Frédéric se noya dans la rivière de Salef, que des géographes croient n'être pas précisément la même que le Cydnus, où Alexandre pensa laisser la vie.

le faire reconnaître roi des Romains, semblait devoir lui assurer la possession paisible du trône : mais le principe si sage de la successibilité n'était reconnu alors nulle part qu'en France; et la mort d'un souverain, ouvrant la porte à toutes les ambitions, devenait le signal de tous les désordres. Tandis qu'une partie des électeurs nommait Frédéric II dans Arnheim, l'autre partie proclama empereur, dans Cologne, le duc Berthold, et d'après le refus prudent de celui-ci, Othon de Brunswick. Philippe, duc de Souabe, oncle et tuteur de Frédéric, se fait, de son côté, élire dans Erfurt. Les droits d'un prince enfant sont oubliés ou méconnus, et l'Europe se partage entre Othon et Philippe. Philippe meurt assassiné, en 1208, laissant Othon seul maître de l'empire. A peine Othon est-il couronné dans Rome, qu'au mépris des serments les plus solennels, il veut s'emparer de la Pouille, et enlever à Frédéric la dernière part de son héritage. La perfidie d'Othon indigne le pape, qui l'excommunie, et elle révolte les seigneurs Allemands, qui conservaient un reste d'attachement pour la maison de Souabe. Il est obligé de repasser les Alpes en toute hâte. Frédéric, alors âgé de 17 ans (1212), le poursuit à la tête de quelques troupes que lui avait fournies le pape, s'empare de l'Alsace, force le duc de Lorraine à se déclarer pour lui, et se fait couronner empereur à Aix-la-Chapelle. Othon, soutenu par l'Angleterre, remporte quelques avantages sur Fréderic, qu'appuyait la France. Mais enfin, en 1213, la bataille de Bouvines où Othon fut vaincu (*Voyez* Philippe-Auguste et Othon IV), décida cette grande querelle en faveur de Frédéric, qui fut reconnu empereur par toute l'Allemagne. Il chercha d'abord à s'assurer l'amitié des Danois, voisins alors fort dangereux, et il leur céda, par un traité, les pays qu'ils avaient envahis pendant les derniers troubles. Il renouvela ensuite, en 1215, la cérémonie de son couronnement à Aix-la-Chapelle, et accepta toutes les conditions que le pape lui imposa pour le sacrer à Rome. Othon vivait encore, et Frédéric pouvait craindre que ses partisans ne songeassent à le replacer sur un trône dont la force seule l'avait fait descendre. Les ménagements qu'il montrait pour le pape, n'étaient donc que l'effet de la prudence; et il ne renonçait pas au projet formé par Barberousse de soumettre l'Italie, et d'affranchir sa couronne de toute domination étrangère. Innocent III, qui soupçonnait peut-être les desseins de Frédéric, fait prêcher une nouvelle croisade; mais l'empereur se contente d'envoyer des troupes en Asie, et demeure tranquille en Allemagne. Après la mort d'Othon (1218), il convoque à Francfort une diète, où il fait élire, roi des Romains, son fils Henri. Il éprouva quelque difficulté de la part des évêques : on le présume, du moins, par les concessions qu'il fit au clergé dans cette même assemblée. Il voulait aussi se rendre favorable le pape, dont il avait toujours besoin. Il part enfin pour l'Italie en 1220. Les habitants de Milan lui refusent le passage dans leur ville; il dévore cet affront. Il arrive à Rome, où il est sacré, après avoir juré de maintenir la donation faite au Saint-Siége par la comtesse Mathilde (*Voy.* Mathilde), et de se rendre en personne à la Terre-Sainte. Il part ensuite pour Naples, où il fixe son séjour, et dont il fait la capitale du royaume. Il agrandit cette ville, y fait construire de nouveaux

Tome IV. page 547.

HIST. D'ALLEMAGNE.

FRÉDÉRIC II.
Empereur d'Allemagne.

D'après un monument du temps conservé à la Bibliothèque du Roi.

palais, et y fonde une université pour l'enseignement des lois. Frédéric paraît avoir eu le dessein de transporter le siége de l'empire dans l'Italie, après l'avoir soumise. C'était peut-être le moyen de faire cesser les guerres qui désolaient ce beau pays depuis si long-temps : mais il fallait rabaisser l'autorité des papes, et contenir des villes jalouses de leur liberté ; et Frédéric ne put y parvenir. Son séjour à Naples inquiétait Honorius III. Ce pape lui avait fait épouser Iolande, fille de Jean de Brienne, et héritière du royaume de Jérusalem, dans l'espérance qu'il chercherait à se mettre en possession de la dot de sa femme. Comme l'empereur ne prend aucune mesure à cet égard, le pape le presse d'accomplir son serment d'aller combattre les Sarrasins ; mais Frédéric objecte la trêve faite avec eux par les chrétiens, et reste en Italie sans encourir l'excommunication. Il convoque, à Crémone, une diète, où les seigneurs italiens et allemands sont invités. Les principales villes devaient y envoyer des députés ; mais le pape les en détourne, et l'empereur irrité de cette désobéissance, les met au ban de l'empire. Le pape devient arbitre entre les villes et l'empereur ; et sa décision à laquelle Frédéric avait souscrit d'avance, l'oblige d'oublier son ressentiment et d'ajourner ses projets. Grégoire IX, successeur d'Honorius, veut enfin débarrasser l'Italie d'un hôte aussi dangereux : il le somme d'accomplir sa promesse d'aller à la croisade ; et voyant qu'il diffère encore, il l'excommunie deux fois dans la semaine sainte. Frédéric équipe une flotte, et s'embarque à Brindisi. Dès qu'il est parti, le pape se ligue avec les Milanais pour lui enlever le royaume de Naples. Le duc de Spolète, lieutenant de Frédéric, entre dans la marche d'Ancône (1229). Le pape, irrité de ce que Frédéric n'avait point fait lever son excommunication avant son départ, défend au patriarche de Jérusalem de le reconnaître comme empereur. Frédéric dévore encore ce nouvel outrage ; il traite avec le soudan Mélédin pour la cession de Jérusalem et des pays adjacents, aux chrétiens, entre dans cette ville avec une escorte, place lui-même la couronne sur sa tête, aucun prélat n'ayant voulu faire cette cérémonie, et se hâte de revenir en Italie. Il rencontra, devant Capoue, Jean de Brienne, son beau-père, à la tête de l'armée du pape, remporta sur lui une victoire complète, et fit, avec le pape, en 1230, une paix, dont la première condition fut qu'il serait relevé de son excommunication : toutes les autres clauses furent à l'avantage de la cour de Rome. Cette paix avait fait cesser l'effusion du sang ; mais les Guelfes et les Gibelins n'en restaient pas moins armés et en présence. L'Allemagne venait de se soulever contre Frédéric ; et c'était Henri, son fils, qui commandait les révoltés. Frédéric, après une absence de quinze années, retourna en Allemagne, vainquit les rebelles, et somma son fils de se rendre à la diète de Maïence, où il le fit déposer et condamner à une prison perpétuelle. Il chargea ensuite quelques-uns de ses grands vassaux de faire la guerre au duc d'Autriche, qui persistait dans sa révolte, et il repassa en Italie en 1236. L'année suivante, il fut obligé de revenir en Allemagne pour terminer la guerre d'Autriche qu'entretenaient les Hongrois ; il prit Vienne, fit reconnaître, roi des Romains, son fils Conrad, à la place de Henri, et revola en Italie combattre les Guelfes révoltés. Il prend Mantoue de vive force, et taille en pièces l'armée des

Guelfes. Le moment paraissait arrivé où l'Italie entière devait le reconnaître pour son souverain. Il avait un fils naturel, nommé Enzius; il le fit roi de Sardaigne. Le pape prétendit que cette île relevait du Saint-Siége; et, en conséquence, il excommunia l'empereur pour en avoir disposé sans son consentement. Dans une lettre circulaire aux évêques, le pape exposa ses griefs contre Frédéric; mais il se garda bien de dire ses véritables sujets de plainte. Frédéric en usa à peu près de la même manière envers le pape. Dans ces siècles grossiers, la fausseté et la dissimulation passaient déjà pour de la politique. Le pape accusa Frédéric d'avoir dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Frédéric nia fortement qu'il eût jamais dit semblable chose; il détesta le blasphème qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce (1). Il ne s'en tint pas à des plaintes; il chassa du royaume de Naples et de la Sicile, les moines qui y étaient établis depuis peu, et défendit, sous peine de mort, d'entretenir aucune correspondance avec le pape. A cette nouvelle, les Gibelins prennent les armes dans toute l'Italie: Frédéric marche contre les Milanais qui avaient donné le signal de la révolte; mais il est battu dans une première rencontre, et, désespérant de pouvoir entrer dans Rome, il se borne à ravager le territoire de Bénévent. Cependant le pape fait prêcher une croisade contre l'empereur, et offre le trône d'Allemagne à Robert d'Artois, frère de S. Louis, qui refuse de l'accepter. Grégoire IX, de plus en plus irrité, indique un concile pour y faire prononcer la déposition de Frédéric; mais il meurt avant d'avoir joui de ce triomphe, et laisse à son successeur le soin de rabaisser la puissance impériale. Le choix du conclave tomba sur le cardinal Fiesque. En apprenant son élection, Frédéric dit: « Fiesque était » mon ami; mais le pape sera mon » ennemi. » Le nouveau pontife, qui prit le nom d'Innocent IV, demande à Frédéric la restitution des villes de l'état ecclésiastique, et l'hommage au Saint-Siége des royaumes de Naples et de Sicile. Sur le refus du prince, il convoque à Lyon un concile (1245). L'évêque de Carinola y accusa l'empereur de ne croire ni à Dieu, ni aux saints; d'avoir plusieurs épouses à la fois; d'entretenir des correspondances avec le soudan de Babylone; et enfin de penser, comme Averroës, que Jésus-Christ et Mahomet étaient des imposteurs. Les ambassadeurs de Frédéric cherchèrent vainement à justifier leur maître de toutes ces imputations. Après des débats aussi longs que tumultueux, le pape déclara Frédéric excommunié et déchu de l'empire, comme convaincu de sacrilége et d'hérésie. Frédéric était à Turin lorsqu'il apprit cette décision; il se fit apporter la couronne impériale, et la mettant sur sa tête: « Le pape, dit-il, ne me » l'a pas encore ravie; et avant qu'on » me l'ôte, il y aura bien du sang » répandu. » Cependant le pape écrit aux électeurs pour leur enjoindre de choisir pour empereur Henri, landgrave de Thuringe. Le landgrave, après avoir remporté quelques avantages sur Conrad, roi des Romains, meurt en 1246, devant Ulm, qu'il

(1) C'est à quoi, dit Lamonnoye, n'ont pas eu assez d'égards J. Lipse ni d'autres écrivains, qui, sans examiner les défenses de cet empereur, l'ont condamné impitoyablement. On sait que c'est-là l'origine de l'imputation faite à Frédéric II d'être l'auteur du traité *De tribus impostoribus*, ouvrage qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques érudits. (*Voy.* LAMONNOYE et MERCIER DE ST.-LÉGER.)

assiégeait. Le pape fait élire à sa place Guillaume, comte de Hollande. L'Allemagne se divise en deux partis, dont l'un tient pour Guillaume, et l'autre pour Frédéric. L'Italie est en proie à toutes les fureurs de la guerre civile. Le malheureux Frédéric est sans cesse occupé à apaiser des troubles sans cesse renaissants. Naples, Parme, la Lombardie, la Pouille, sont tour à tour les témoins de ses revers ou de ses tristes succès. Partout il est ou se croit environné de dangers : il soupçonne les Médicis d'avoir voulu le faire périr par le poison. Il fait mourir dans les supplices Pierre des Vignes, son chancelier et son ami, parce qu'il suspecte sa bonne-foi. Il renvoie ses gardes, ses anciens compagnons de fortune, pour s'entourer de mahométans. Enfin il meurt à Firenzuola, le 4 décembre 1250, à cinquante-sept ans. Il avait, avant de mourir, reçu l'absolution de l'archevêque de Palerme; et son corps fut porté à Montréal en Sicile. Son fils, Conrad IV, fut son successeur. Frédéric avait eu trois femmes, Constance d'Aragon; Iolande, fille de Jean de Brienne; et Isabelle, fille de Jean, roi d'Angleterre. Manfred ou Mainfroi, l'un de ses fils naturels, lui succéda au royaume de Naples. (*Voy.* Mainfroi.) Frédéric fut un prince très supérieur à son siècle; il était actif, courageux, prudent, fier et généreux. Il parlait l'italien préférablement à toute autre langue, quoiqu'il possédât parfaitement l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Élevé dans son royaume de Sicile au temps où l'on commençait à y cultiver la poésie vulgaire, il en fit ses délices au point d'être un des meilleurs poètes de son siècle. Les sciences et les arts lui furent en grande partie redevables de leurs progrès. Il ne compila point les constitutions de ses prédécesseurs; mais il dressa un nouveau plan de législation. Il fonda les études de Padoue, protégea celles de Bologne, maintint à Salerne le crédit de l'école de médecine, jeta les fondements de l'université de Vienne, et établit à Palerme une espèce d'académie de belles-lettres. Il favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce, établit des foires; et malgré les traverses qu'il essuya, il embellit et polija plusieurs villes. Il apporta de l'Orient un grand nombre de manuscrits précieux, et fit traduire en latin les OEuvres d'Aristote, l'Almageste de Ptolémée, et les principaux traités de Galien. On a de ce prince des vers en langue romane, et des *lettres* en latin. Baluze en a inséré neuf dans le Ier. volume de ses *Miscellanea*, et Carusa sept autres, dans sa *Biblioth. histor.*, tom. II. Il a laissé en outre un Traité de la chasse au faucon (*de Arte venandi cum avibus*). Ce traité de fauconnerie, ou plutôt d'ornithologie, dit Lallemand, renferme des préceptes utiles et des monuments de son érudition. Bien des naturalistes ont, depuis, travaillé sur ses observations, les ont critiquées et en ont profité. Manfred, le fils de Frédéric, a fait des additions à cet ouvrage. Il a été imprimé avec la *Fauconerie* de Tardif, Venise, 1560; Bâle, 1578, in-8°.; avec celle d'Albert le Grand, Augsbourg, 1596, in-8°.; et enfin Jos. Gott. Schneider en a donné une édition avec des notes, Leipzig, 1788-89, 2 vol. in-4°. La bibliothèque Mazarine possède un manuscrit de cet ouvrage, plus ample de deux tiers que l'imprimé. Les recueils de Freher, de Goldast et de Muratori, renferment un grand nombre de morceaux précieux pour l'histoire de ce prince. On indiquera encore :

Nicolai Cisneri oratio de Friderico II, Strasbourg, 1608, in-4°., et la Dissertation de Cl. J. Godef. Schmutzer : *De Friderici II in rem litterariam meritis*, Leipzig, 1740, in-4°. W—s.

FRÉDÉRIC, dit *le Beau*, duc d'Autriche. C'est à tort que quelques écrivains l'ont mis au rang des empereurs d'Allemagne; il en est résulté une confusion dont les compilateurs modernes n'ont pas toujours su se tirer habilement. Son article dans le *Dictionnaire universel* le plus récent, serait infiniment plus court si on en retranchait les détails qui appartiennent au prince du même nom, que l'ordre chronologique amène immédiatement après lui. Frédéric le Beau était fils de l'empereur Albert Ier., qui s'efforça vainement de le faire nommer roi de Bohême. Albert ayant été assassiné, Henri VII son successeur se déclara le protecteur de ce jeune prince, et lui assura la possession des domaines héréditaires de sa maison. Frédéric était doué des qualités extérieures les plus brillantes; mais il n'y joignait pas celles qui font les grands hommes. Après la mort de Henri, il fut nommé empereur par quatre électeurs, tandis que les six autres donnaient leurs suffrages à Louis de Bavière (*Voy.* Louis V). Il se fit sacrer en 1315, à Cologne, par l'archevêque de cette ville; et Louis de Bavière le fut dans le même temps à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Maïence. Cette double élection et ce double sacre devaient nécessairement amener des guerres civiles. Par la seule raison que Frédéric était un prince d'Autriche, les Suisses se déclarent en faveur de son compétiteur. L'Italie se divise entre les deux empereurs. Les Guelfes sont pour Frédéric, et les Gibelins pour Louis. Les deux prétendants consentent à remettre la décision de leur querelle à trente combattants. C'était un usage ancien, et dont on trouve encore des traces dans le siècle suivant. Les champions de Louis eurent l'avantage; mais Frédéric ne se crut pas obligé de tenir la parole qu'il avait donnée. Il avait mis le pape Jean XXII dans ses intérêts; et avec son secours il parvint à lever une armée avec laquelle il vint chercher Louis dans les plaines de la Bavière. Une bataille générale eut lieu le 28 septembre 1322, près de la ville de Muldorf, et cette bataille fut décisive. Frédéric fut fait prisonnier avec Henri son frère et le duc de Lorraine : il resta enfermé trois ans dans un château fort, et céda ensuite volontairement à son rival tous ses droits à l'empire (1). Frédéric mourut le 13 janvier 1330, et fut inhumé à la chartreuse de Maurbach en Autriche, dont il était le fondateur. On a voulu trouver des causes extraordinaires à sa mort, parce qu'elle a paru prématurée. Les uns ont dit qu'il avait été empoisonné par un philtre que lui avait fait prendre une dame dont il était amoureux; et les autres qu'il avait été rongé par les vers. On trouvera des détails très intéressants sur Frédéric dans l'ouvrage de Baumann, intitulé : *Voluntarium imperii consortium inter Fredericum Austriacum et Ludovicum Bavarum*, Francfort, 1735, in-fol., fig. W—s.

FRÉDÉRIC III (2), dit *le Pacifique*, 39e. empereur d'Allemagne, était fils d'Ernest, duc d'Autriche. Il naquit le 23 décembre 1415, et eut

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette renonciation. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, II, 33.

(2) Les historiens qui regardent Frédéric-le-Beau comme empereur, nomment celui-ci Frédéric IV.

pour apanage le duché de Styrie. Ce prince ne devait guère s'attendre à occuper un jour le trône d'Allemagne : les électeurs le lui offrirent après la mort d'Albert II, et il l'accepta. On lui offrit aussi la couronne de Bohême ; mais il la refusa pour la conserver à Ladislas, fils du dernier roi. Cet exemple de désintéressement lui avait été donné par le duc de Bavière ; mais il n'en est pas moins très louable de l'avoir suivi. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle en 1442, par l'archevêque de Cologne, et s'allia d'abord avec les Français contre les Suisses, qui défendaient vaillamment leur liberté. Cependant les Othomans, vainqueurs dans l'Asie, menaçaient l'Europe de l'inonder de leurs armées. Amurat II s'approchait déjà des frontières de la Hongrie, et il était de la politique des princes chrétiens de se réunir pour s'opposer à ses progrès. Loin de cela, ils étaient divisés d'intérêt ; et pendant qu'Amurat bat les Hongrois, Frédéric fait la guerre aux Français, ses alliés, pour les empêcher de s'établir dans l'Alsace et dans la Lorraine. Il se rend en Italie en 1452, pour se faire couronner à Rome. Il fut attaqué dans le chemin par des voleurs, et la plus grande partie de ses bagages fut pillée. Une pareille insulte faite à ses prédécesseurs ne serait pas restée impunie : Frédéric ne songea pas même à s'en plaindre. Après l'avoir couronné empereur (1), le pape le fit roi de Lombardie sans consulter les Milanais. C'était une innovation sans exemple jusqu'à ce jour, et cependant les Milanais ne réclamèrent point. Le pape demanda une croisade contre les Turks, maîtres de Constantinople ; mais il ne put rien obtenir. Frédéric cherchait à s'emparer de l'héritage de Ladislas son pupille. Le duc de Bavière faisait valoir d'anciens droits sur Donawerth. Le roi de Danemark convoitait le Holstein : les chevaliers teutoniques faisaient la guerre à leurs propres sujets. Ce n'étaient que troubles et confusions dans l'empire ; et Frédéric, malheureux dans toutes ses entreprises, toujours battu par les étrangers, humilié par ses vassaux, était peu propre à y rétablir le calme. Ce qu'il fit de mieux, ce fut de marier son fils Maximilien à Marie de Bourgogne. Ce mariage entraîna des guerres ; mais, soit indolence, soit avarice, il n'y prit aucune part. Mathias Corvin, roi de Hongrie, attaque Frédéric en 1485 (2), s'empare de la Basse-Autriche, et prend Vienne. L'empereur, pendant ce temps-là, voyageait dans les Pays-Bas, et faisait couronner son fils roi des Romains. Il fait ensuite avec Corvin une paix honteuse, puisqu'il consent à lui laisser la Basse-Autriche comme le gage des frais de la guerre. Tous les historiens s'accordent à dire que Frédéric avait beaucoup d'argent. Un pareil traité ne prouve-t-il pas évidemment le contraire ? Il se consolait de ses revers, en répétant ces paroles plus dignes d'un philosophe que d'un empereur : *Rerum irrecuperandarum summa felicitas oblivio.* Il ne rentra dans Vienne qu'après la mort de Corvin, en 1490. Frédéric, en 1491, mit au ban de l'empire Albert de Bavière son gendre, qui prétendait à la propriété du Tyrol. Le Tyrol déclaré inaliénable resta à la maison d'Autriche, et le duc de Bavière fut indemnisé. Frédéric mourut à Lintz, le 19 août 1493, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dont il avait

(1) Frédéric III est le dernier empereur qui ait été couronné à Rome.

(2) C'est par faute d'impression que dans l'article Corvin, cet empereur est quatre fois nommé *Ferdinand* au lieu de *Frédéric*, tom. X, p. 23 et 26.

régné cinquante-trois, et fut inhumé à Vienne. Son épitaphe lui donne les titres de roi de Hongrie, de Croatie et de Dalmatie, quoiqu'il n'ait jamais rien possédé dans ces trois états; mais il avait érigé l'Autriche en archiduché, et prévu la future grandeur de sa maison en prenant pour sa devise les cinq lettres A. E. I. O. U., qu'il expliquait de cette manière :

Austriæ est imperare orbi universo. (1)

Il avait épousé Éléonore de Portugal; et il en eut deux enfants, Maximilien, son successeur, et Cunégonde, mariée au duc de Bavière. On a inséré des *bons Mots* (*proverbia*) de Frédéric III dans un recueil assez rare, intitulé : *Margarita facetiarum*, Strasbourg, 1509, in-4°.

W—s.

FRÉDÉRIC Ier., roi de Danemark et de Norvége, était fils de Christian qui commença en Danemark la dynastie de la maison d'Oldenbourg, et de Dorothée de Brandebourg. Il naquit en 1471. Jean, son frère aîné, avait régné après Christian; et lui-même avait obtenu un établissement en Holstein. Christian II, fils de Jean, étant monté sur le trône de Danemark et de Norvége, devint aussi roi de Suède, en réclamant les stipulations du traité de Calmar, en vertu duquel les trois couronnes du Nord devaient être réunies sur la même tête : mais sa conduite toujours imprudente, et souvent tyrannique, lui fit perdre le sceptre de Suède en 1523, et peu après il fut déposé en Danemark et en Norvége. Les Danois choisirent, pour le remplacer, Frédéric son oncle, qui éprouva quelque résistance de la part de la ville de Copenhague, mais qui réduisit cette ville par composition : les Norvégiens furent également obligés de se soumettre, quoique Christian II eût des partisans parmi eux. Les états de Suède, qui avaient choisi Gustave Wasa, confirmèrent cette élection, et refusèrent d'entrer en négociation avec Frédéric. Ce prince, qui avait besoin d'affermir son pouvoir en Danemark et en Norvége, se soumit à la loi de la nécessité; et le traité de Calmar fut regardé depuis ce moment comme annullé. Les deux rois eurent même, en 1524, une entrevue pour convenir des limites de leurs royaumes. Frédéric fit de grandes concessions à la noblesse de Danemark, qui avait principalement contribué à son élévation. Il ne fut pas moins généreux envers ses alliés les Lubeckois; et il leur engagea l'île de Bornholm pour cinquante ans. Cependant Christian II fit un armement considérable, et débarqua en Norvége l'an 1532. Frédéric s'entendit avec Gustave Wasa, qui, se croyant également menacé, fit marcher des troupes pour agir de concert avec celles du roi de Danemark. Christian fut enfermé de tout côté. Le général danois lui ayant proposé de se rendre à Copenhague et s'aboucher avec Frédéric, il accepta, et partit par mer : mais au lieu d'arriver à la capitale du Danemark, il fut conduit dans un château fort, et traité avec la plus grande dureté. Cette mesure avait été prise à la sollicitation du sénat danois, qui ne voulait pas que Christian reprît aucune influence. Frédéric mourut peu après, l'année 1533. Il avait favorisé pendant son règne l'introduction dans ses états du luthéranisme, qui ne fut cependant adopté formellement que sous le règne suivant. Anne de Brandebourg, femme de Frédéric, lui donna plusieurs enfants. Christian, son fils aîné, lui

(1) *Voyez* Lambecius, dans son *Diarium sacri itineris Cellensis*; il y rapporte 40 interprétations de cette fameuse devise.

succéda en Danemark et en Norvége; Jean et Adolphe eurent des établissements en Sleswig et dans le Holstein, et le dernier devint la tige de la maison de Holstein-Gottorp. (*V.* Christian III.) C—au.

FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvége, fils de Christian III et de Dorothée de Saxe-Lauenbourg, naquit en 1534, et monta sur le trône en 1558. Ce trône était encore électif, quoique la maison d'Oldenbourg l'occupât depuis près d'un siècle; et Frédéric ne l'obtint qu'en signant une charte, où la noblesse limitait son pouvoir beaucoup plus que celui de ses prédécesseurs. Le nouveau règne fut d'abord signalé par une expédition que le roi fit de concert avec les ducs de Holstein ses oncles, contre la tribu des Ditmarses, qui avait conservé jusqu'alors son indépendance, et s'était gouvernée en république. Il fallut une armée considérable, et un mois de temps pour soumettre ce petit pays, lequel, malgré les efforts du roi et des ducs, qui le partagèrent entre eux, conserva plusieurs priviléges importants. Une guerre, longue et sanglante, s'éleva peu après entre le Danemark et la Suède: les monarques des deux pays, Frédéric et Eric XIV, étaient très jaloux de placer dans leurs armes les trois couronnes que la Suède avait voulu, depuis plusieurs siècles, s'attribuer exclusivement, et que le Danemark croyait pouvoir réclamer également, surtout depuis l'union de Calmar. Eric XIV s'était emparé de l'Estonie, et négociait avec les Livoniens; Frédéric II cherchait à faire des acquisitions dans les mêmes contrées, et voulait y établir Magnus, son frère. La guerre éclata en 1561, et occasionna de grandes pertes aux deux royaumes. Daniel Rantzau s'y distingua du côté des Danois. En 1570, la paix fut conclue à Stettin, sous la médiation de la France et de la Pologne, entre Frédéric II et Jean III, qui avait remplacé Eric XIV sur le trône de Suède. L'île d'Oesel, voisine de la Livonie, était restée aux Danois; et Frédéric y avait envoyé Magnus, son frère, qui entra en négociation avec Ivan Wasiliewitch, czar de Russie, et se flatta de devenir roi de Livonie. Mais trompé par le czar, et abandonné de tous ses partisans, il mourut dans la détresse. (*V.* Magnus.) Les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, berceau de la famille régnante en Danemark et en Holstein, avaient été cédés par Christian Ier. à son frère Gerhard. Frédéric II et les ducs Adolphe et Jean, ayant réclamé le droit de succession, obtinrent en effet l'expectative de ces comtés en 1570, par un décret de l'empereur Maximilien. Le duc Jean étant mort en 1580, ses possessions en Holstein et en Sleswig furent partagées entre le roi et le duc Adolphe, chef de la branche nommée Gottorp. Frédéric s'appliqua, pendant une grande partie de son règne, à rétablir la prospérité intérieure de ses états; et il fut secondé par Pierre Oxe, qui devint son principal ministre. Les finances furent améliorées; l'agriculture et le commerce furent encouragés; le roi retira l'île de Bornholm des mains des Lubeckois, en leur payant ce qui leur était dû, et fit plusieurs réglements pour la perception des droits du Sund. Le fort de Cronborg, qui domine ce passage, fut construit sous son règne. Frédéric aimait les sciences et les protégeait; il avait principalement du goût pour l'astronomie. Ce fut lui qui donna à Tycho Brahé l'île de Hveen, et le mit en état de construire dans cette

île le fameux observatoire d'Uranienbourg. Frédéric II mourut en 1588; il avait été marié à Sophie de Mecklenbourg, dont il avait eu Christian, qui lui succéda sous le nom de Christian IV, et plusieurs autres enfants. (*Voy.* ERIC XIV et JEAN III.)

C—AU.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvège, fils de Christian IV et d'Anne-Catherine de Brandebourg, naquit en 1609. Après la mort d'Anne-Catherine, Christian avait épousé de la main gauche Christine Munk, et en avait eu plusieurs enfants, qui s'étaient alliés avec les familles puissantes du royaume. Ces alliances, et surtout le mariage de Corfilz Uhlfelt avec la comtesse Eléonore, firent naître, à la cour du roi, des cabales et des intrigues. Uhlfelt, parvenu aux premières dignités du vivant de Christian, à la mort de ce prince, porta ses prétentions jusqu'au trône. Les états choisirent cependant Frédéric en 1648, peu après la mort de son père; mais ils profitèrent des circonstances en lui faisant signer une capitulation qui le dépouillait des principales prérogatives de la royauté pour les faire passer dans les mains du sénat. Les dernières années du règne de Christian IV avaient été peu favorables à la prospérité publique. Ce prince, subjugué par les grands, trompé par Uhlfelt, avait laissé introduire de grands abus dans l'administration; la flotte et l'armée étaient dans un état peu satisfaisant, et la dette publique se montait à six millions d'écus, somme considérable pour le temps. Cependant, en 1657, le roi et le sénat déclarèrent la guerre à Charles-Gustave, roi de Suède. On s'imaginait que ce prince avait épuisé ses forces en Pologne, où il combattait depuis quelques années contre Jean-Casimir; mais Charles-Gustave, laissant le commandement en Pologne à ses généraux, passa lui-même avec la plus grande rapidité en Holstein, et pénétra jusqu'en Jutland. L'hiver étant devenu très rigoureux, le roi de Suède traversa, avec son armée, les deux détroits, le grand et le petit Belt, et parut en Sélande, non loin de Copenhague. Des progrès si surprenants forcèrent Frédéric à négocier la paix: elle fut signée à Roschild en 1658; et le Danemark céda à la Suède les provinces de Halland, de Scanie et de Bleckingen, l'île de Bornholm, le fief de Bohus et le district de Drontheim. Mais l'ambition de Charles-Gustave n'était pas encore satisfaite; il semblait se repentir d'avoir laissé le Danemark au nombre des puissances. Ayant fait retourner ses troupes en Sélande, sous prétexte de hâter l'exécution du traité de paix, il mit le siége devant Copenhague. L'animosité des Danois fut à son comble. Frédéric III, par le courage et le dévouement qu'il déploya tout à coup, parvint à leur inspirer un enthousiasme guerrier, qui sauva l'état. Les bourgeois, les étudiants, les matelots, se joignirent à la garnison, et tous jurèrent de se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. D'un autre côté l'empereur d'Allemagne et l'électeur de Brandebourg envoyèrent des troupes auxiliaires en Danemark; et les Hollandais firent partir pour le Sund une flotte, qui passa à travers celle de Suède, et porta des munitions et des vivres à Copenhague. Après avoir ordonné un assaut qui fut repoussé avec vigueur par les assiégés, Charles changea le siége en blocus, et se rendit en Suède pour se procurer de nouvelles ressources. Il mourut peu après; et la régence de Suède con-

clut la paix devant Copenhague en 1660 : les conditions furent les mêmes que celles du traité de Roschild, excepté que le Danemark recouvra Bornholm et Drontheim, en cédant quelques domaines en Scanie, dont il avait encore la disposition. La paix ayant été conclue, le roi assembla les états du royaume à Copenhague, pour délibérer avec eux sur les moyens de rétablir les finances, l'armée, la marine, et rendre l'activité au commerce. L'ouverture de la diète eut lieu le 8 septembre 1660. Dès les premières délibérations au sujet de l'impôt, il se forma deux partis, celui de la noblesse et celui de la bourgeoisie, faisant cause commune avec le clergé. Frédéric III n'avait pas un caractère entreprenant, et ne se livrait point aux projets de l'ambition ; mais la reine Sophie-Amélie sa femme en était d'autant plus jalouse du pouvoir, d'autant plus active et plus portée à profiter des circonstances pour augmenter l'éclat du trône : plusieurs seigneurs attachés à la cour furent gagnés, et se concertèrent avec les chefs du clergé et de la bourgeoisie, Swane, évêque de Selande, et Nansen, bourguemestre de Copenhague. Les deux ordres inférieurs présentèrent à celui de la noblesse une résolution prise dans leurs chambres de rendre le trône héréditaire dans la famille du roi. Les nobles demandèrent du temps pour délibérer ; mais le clergé et la bourgeoisie prirent les devants, et portèrent sans retard la résolution au roi. Déjà, depuis quelques jours, plusieurs députés de la noblesse avaient quitté Copenhague : on craignit que les autres n'en fissent autant pour arrêter les délibérations ; et le gouverneur de la ville donna l'ordre de fermer les portes. La consternation se répandit parmi les nobles, et ils accédèrent à la résolution du clergé et de la bourgeoisie. Il n'était formellement question dans cet acte que du droit héréditaire à substituer à la forme élective ; mais il parut bientôt qu'on avait sous-entendu l'autorité absolue, et qu'on croyait qu'il ne pouvait y avoir de difficultés sur ce point. La capitulation que le roi avait signée en montant sur le trône, lui fut rendue ; les trois ordres, auxquels on joignit quelques paysans libres de l'île d'Amack, prêtèrent à Frédéric un nouveau serment, comme à leur monarque héréditaire et absolu. Le 10 janvier 1661, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie remirent au roi, chacun séparément, un acte par lequel ils reconnaissaient de nouveau que la couronne serait héréditaire dans la ligne masculine et féminine, conféraient au roi un pouvoir illimité, et lui donnaient le droit de régler la succession et la régence. Frédéric sentit qu'il fallait adoucir, au moins en apparence, un ordre de choses si différent de celui qui avait été sanctionné par les siècles ; il accorda des priviléges, la plupart honorifiques, aux bourgeois de Copenhague, qui avaient si vaillamment contribué à sauver l'état, aux nobles et au clergé : il ne fut pas question des laboureurs, qui la plupart étaient soumis à une espèce de servage. Pour mettre la dernière main au nouvel édifice, le roi fit rédiger la loi royale qui déterminait l'ordre de la succession, l'âge de la majorité, la manière de nommer un conseil de régence en cas de minorité, qui fixait la religion reçue sur des bases immuables, et qui consacrait le pouvoir entièrement illimité du monarque. Cette loi est signée du 14 novembre 1665 ; elle ne fut cependant pas d'abord rendue publi-

que ; mais le roi fit déposer l'original au palais, sous la même garde que les joyaux de la couronne. Au couronnement de son fils, Christian V, elle fut publiée par une lecture solennelle en présence du peuple. Dans la suite, Frédéric IV ordonna de l'imprimer : il en envoya des exemplaires aux cours étrangères, et en fit déposer dans les principales villes de Danemark et de Norvège. Dès-lors aussi, il a été d'usage de produire l'original de cette loi, et d'en faire lecture au couronnement et au sacre des rois. Il n'y avait eu à la diète que des représentants du royaume de Danemark : la Norvège et l'Islande furent regardées comme des provinces dépendantes ; le prince royal fut envoyé en Norvège pour faire prêter le nouveau serment, qui fut aussi demandé dans la suite en Islande et aux îles Féroë qui en dépendent. Frédéric III profita du pouvoir dont il venait d'être investi, pour augmenter le revenu public, pour mettre sur pied une armée de terre et pour relever la marine. Il fit alliance avec plusieurs souverains, et se trouva mêlé dans la guerre de l'Angleterre et de la Hollande en 16 65. Mécontent des Hollandais, le roi de Danemark avait signé un traité avec l'Angleterre, et s'était engagé de fournir des vaisseaux à cette puissance, qui devait lui payer un subside. Les Hollandais craignirent que les vaisseaux danois ne fissent pencher la balance en faveur de leurs ennemis, et travaillèrent à se rapprocher de Frédéric. Pendant qu'on négociait pour opérer ce rapprochement, il survint un incident qui hâta la conclusion des conférences, au rapport des historiens danois. Le 8 août 1665, une flotte marchande hollandaise richement chargée, venant de la Méditerranée, était allée chercher un asile contre les Anglais dans le port de Bergen en Norvège : il s'y était joint deux vaisseaux des Indes hollandais ; et en les recevant dans son port, le commandant avait promis de les protéger. Un si riche butin tenta l'amiral anglais qui croisait dans ces mers ; il détacha des vaisseaux de guerre pour s'en emparer : celui qui les commandait demanda le consentement du gouverneur danois ; mais malgré un refus formel, les Anglais voulurent exécuter leur commission. Ils furent repoussés par les Hollandais, que les Danois secondèrent. Cette insulte irrita le roi de Danemark contre l'Angleterre, et l'engagea à prendre parti contre cette puissance. Selon les rapports anglais, Frédéric lui-même avait secrètement invité les Anglais à attaquer les Hollandais qui entreraient dans ses ports, à condition de partager le butin avec eux. Quoi qu'il en soit, le roi de Danemark ne profita point de l'occasion de dépouiller les Hollandais, et fit même un traité d'alliance avec eux. Dix vaisseaux de ligne commandés par l'amiral Adeler furent envoyés à leur secours : mais la paix fut bientôt rétablie entre toutes les puissances qui avaient pris part à la guerre. Les expéditions des Danois s'étaient bornées à prendre des vaisseaux marchands anglais, que Frédéric rendit en exigeant que les Anglais payassent les droits du Sund sur l'ancien pied. Depuis cette époque le roi vécut dans une grande tranquillité, et se livra au goût qu'il avait eu depuis long-temps pour l'alchimie. Il s'était laissé séduire par Borrichius, chimiste danois, et par Borri, italien, qui se vantait d'être le favori de l'archange Michel, qui lui avait appris de merveilleux secrets (*V.* Borri). Fré-

déric dépensa plusieurs millions à la recherche de la pierre philosophale, et s'endetta dans l'espoir de devenir plus riche. Il était fortement occupé de ce chimérique projet, lorsqu'une colique violente l'enleva le 9 février 1670. La constance et la valeur que Frédéric avait fait paraître pendant le siége de Copenhague, lui avaient gagné l'estime de l'Europe et l'attachement de ses peuples. Il fut regretté, quoique la douceur ordinaire de son caractère eût paru tenir à la faiblesse, et l'eût soumis trop aveuglément à l'ascendant de la reine. Bien qu'il eût du goût pour les sciences et les arts, il avait peu d'instruction. Frédéric III eut plusieurs enfants de Sophie-Amélie sa femme: il faut remarquer Christian, qui succéda au trône sous le nom de Christian V; Anne-Sophie, qui épousa le prince électoral de Saxe Jean-George, et fut mère d'Auguste, roi de Pologne; George, qui épousa la princesse Anne d'Angleterre, depuis reine, et dont il eut treize enfants, morts tous en bas-âge; Ulrique-Eléonore, mariée à Charles XI, roi de Suède, et mère de Charles XII. Frédéric eut aussi un fils naturel, Ulric-Frédéric Gyldenloew, qui se distingua au siége de Copenhague, et rendit des services signalés à l'état, surtout pendant sa vice-royauté de Norvège. Les discussions qui s'élevèrent pendant le règne de Frédéric III au sujet de la succession d'Oldenbourg et de Delmenhorst ne furent terminées que sous le règne suivant. Ce fut Christian V qui fit tomber ces duchés en partage à la branche régnante en Danemark (*V.* Charles X).

C—au.

FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvège, fils de Christian V et de Charlotte-Amélie de Hesse-Cassel, naquit en 1671. L'année 1692, il fit un voyage en Allemagne, en France et en Italie; et deux ans après, il épousa Louise de Mecklenbourg-Gustrow. A son avénement au trône, en 1699, il donna bientôt des preuves d'application au travail et d'intelligence dans les affaires, qu'on attendait d'autant moins de lui qu'il n'avait point été admis au conseil sous le règne de son père. La situation politique du Nord lui fournit l'occasion de paraître sur la scène des grands événements de l'année 1700. Il s'allia avec Auguste, roi de Pologne, et le czar Pierre Ier., pour diminuer la puissance de la Suède, gouvernée par Charles XII, que sa jeunesse et son inapplication semblaient rendre peu redoutable. Pendant qu'Auguste attaquait la Livonie, Frédéric faisait entrer une armée en Sleswig, pour forcer le duc de Gottorp à renoncer aux prérogatives de souveraineté que la Suède lui avait fait garantir, et dont les rois de Danemark avaient toujours été très jaloux. Le duc était beau-frère de Charles XII, qui fut indigné de l'entreprise du roi de Danemark, et marcha contre lui. Le roi de Suède fut secondé par une flotte anglaise et hollandaise; et, arrivé dans l'île de Sélande avec ses troupes, il établit son camp aux portes de Copenhague. Ni Pierre, ni Auguste ne firent rien pour seconder Frédéric, qui fut obligé de signer à Travendal, le 13 août 1700, un traité par lequel il reconnaissait de nouveau la souveraineté du duc de Gottorp, et il s'engageait à lui payer la somme de 260,000 écus. Pendant tout le cours des exploits de Charles XII en Russie et en Pologne, Frédéric se vit réduit à une inaction politique, dont il profita pour prendre plusieurs mesures utiles dans l'intérieur de ses états. Il songea aussi à augmenter ses ressources militaires

et à se mettre dans un état de défense respectable. Dès le commencement de l'année 1701, les ordres furent donnés pour enrégimenter dix-huit mille paysans, choisis entre les jeunes gens les plus propres à porter les armes. Un an après, le roi donna un édit portant l'abolition de la servitude à laquelle les paysans étaient assujétis dans la plus grande partie du royaume. Il voulait qu'ils eussent une patrie, en leur ordonnant de la défendre. Mais cette liberté ne dura pas long-temps; et l'intérêt des grands propriétaires fit valoir avec tant d'art les abus qu'ils prétendaient pouvoir en résulter, que le paysan se vit bientôt enchaîné de nouveau par des liens du même genre: il n'en a été délivré entièrement que sous le règne de Christian VII et le ministère d'André Bernstorf. L'établissement d'une milice nationale ayant pourvu à la sûreté du Danemark, le roi fournit des troupes aux puissances armées contre la France pour la succession d'Espagne, et reçut des subsides considérables. En 1708, Frédéric entreprit un voyage en Italie; il revint par la Saxe, où il fut retenu pendant plus d'un mois par le roi Auguste. Au milieu des fêtes brillantes de la cour, les deux monarques traitèrent de leurs intérêts politiques, et firent le plan d'une alliance offensive et défensive contre la Suède. Le traité fut signé le 28 juin 1709, le lendemain de la bataille de Pultawa, qui en facilita l'exécution. Auguste et Frédéric se rendirent ensemble à Berlin, et voulurent engager le roi de Prusse à accéder à l'alliance; mais ce prince allégua plusieurs raisons pour s'en dispenser. A son retour dans ses états, le roi de Danemark apprit la défaite de Charles XII; et, cédant aux conseils de quelques-uns de ses ministres, il déclara sans délai la guerre à la Suède. Seize mille Danois descendirent en Scanie: le général Stenbock fut à leur rencontre, les battit près d'Helsingborg, et les força de repasser le Sund. Ce revers ne découragea point le monarque danois: il résolut d'attaquer les Suédois en Allemagne; et il leur enleva les duchés de Bremen et de Verden: mais Stenbock défit ses troupes près de Gadebusch, en Mecklenbourg, et brûla sa ville d'Altona, non loin de Hambourg. Frédéric, ayant été joint par les Saxons et les Russes, poursuivit Stenbock, l'enferma dans la forteresse de Tonningen, et le força à capituler. Il l'envoya à Copenhague, et le fit mettre dans une prison où ce général termina ses jours. Peu après, les Danois s'emparèrent des états du duc de Gottorp. Cependant Charles XII était revenu de Bender, et respirait la vengeance: il défendit, avec son courage ordinaire, la forteresse de Stralsund, où il se trouvait en personne, et qu'assiégeaient les rois de Danemark et de Prusse, avec une armée considérable: mais ne pouvant faire une plus longue résistance, il repassa en Suède, et Stralsund se rendit. Frédéric IV semblait devoir poursuivre ses progrès; et il méditait, en effet, une nouvelle descente en Scanie, de concert avec Pierre Ier.: mais ce prince montra peu de zèle pour l'exécution de ce projet; et il y eut même bientôt un refroidissement sensible entre lui et le roi de Danemark, qui, dès-lors, pencha pour la paix: cependant il eut encore à lutter contre Charles, en Norvège. Une première expédition des Suédois contre ce pays ayant échoué, Charles en fit une seconde, et mit le siége devant la ville de Frédérichshall. Le siége avançait, lorsqu'une balle mit fin aux exploits et aux jours du héros suédois. Frédéric fit la paix avec le nouveau gouver-

nement de Suède, et la signa à Frédenbourg, le 25 juillet 1720 : il céda ses conquêtes en Poméranie; la Suède renonça à l'exemption des droits du Sund, et paya une somme de 600,000 écus pour le rachat de Bahus et de Marstrand, qui étaient entre les mains des Danois; elle s'engagea aussi à ne point s'opposer à ce qui avait été convenu entre le Danemark et les puissances médiatrices, la France et l'Angleterre, pour assurer, au Danemark, le Sleswig dans son entier. En effet, Frédéric IV garda la partie de ce duché qui avait appartenu à la maison de Gottorp, et ne rendit à cette maison que ses possessions dans le Holstein. Les duchés de Bremen et de Verden, que les Danois avaient d'abord occupés, furent cédés, pour une somme d'argent, au roi d'Angleterre. Peu après la conclusion de la paix, en 1721, mourut la reine Louise de Mecklenbourg. Le roi épousa, la même année, Anne-Sophie, fille du grand chancelier comte de Rewentlau, à laquelle il était attaché depuis long-temps, et qu'il avait créée, dès l'année 1711, comtesse de Sleswig. Il ne lui accorda d'abord que le titre d'altesse royale, et duchesse épouse du roi : mais, peu de temps après, il la couronna lui-même sans solennité, et sans employer le ministère d'aucun ecclésiastique, dans le château de Frédéricsbourg, en présence de la famille royale et des ministres; il fit ensuite avec elle une entrée pompeuse dans la capitale. Le duc de Holstein-Gottorp s'était retiré à la cour de Pierre Ier., et ce monarque lui promit sa protection : il lui donna même une de ses filles en mariage. Le duc fit aussitôt renaître des prétentions pour rentrer en possession du Sleswig, et Pierre les appuya. On vit l'instant où la guerre recommencerait : mais Frédéric IV fit alliance avec George Ier., roi d'Angleterre, qui avait également à se plaindre de la Russie; et la paix fut maintenue au moyen d'un armement maritime des deux puissances. Déjà, depuis plusieurs années, un ecclésiastique norvégien, nommé Egède, avait conçu le projet d'aller en Groënland, pour y prêcher le christianisme, et pour y rechercher les restes des colonies que les Norvégiens y avaient autrefois fondées. (*V.* J. Egède.) Ce projet, ayant été soumis au roi, fut approuvé : le pieux Egède obtint les moyens de s'embarquer, et de faire quelques établissements qui ont été le berceau des colonies danoises qui existent maintenant sur la côte occidentale du Groënland. Frédéric IV fonda aussi des missions à Tranquebar et en Laponie : ces différentes missions étaient combinées avec les entreprises commerciales, que le roi favorisa toujours avec une grande munificence. Le Danemark lui est redevable de plusieurs autres établissements utiles : il fonda la grande maison des Orphelins de Copenhague, l'école des cadets de terre de la même ville, et deux cent quarante écoles pour l'instruction des enfants des paysans du domaine de la couronne. En 1728, un incendie ayant consumé les deux tiers de la capitale, Frédéric donna des preuves touchantes d'humanité et de zèle pour le bonheur de ses sujets : il fit secourir les malheureux, et assigna des fonds considérables pour le rétablissement de la ville, qui sortit promptement de ses cendres plus régulière et mieux bâtie. Ce fut sous son règne que le comté de Rantzau, fief de l'empire, situé en Holstein, fut réuni à la couronne, après la condamnation du dernier duc, accusé d'avoir tué son frère. Frédéric IV, dont la santé

était fort affaiblie depuis long-temps, mourut dans la ville d'Odensée, le 12 octobre 1730, laissant ses états dans une situation florissante, et emportant dans la tombe les regrets de ses peuples. Le dernier jour de sa vie, qui était en même temps l'anniversaire de sa naissance, il fit prêcher devant lui, et ordonna au prédicateur de prendre pour texte ces paroles : « Mieux vaut le jour de la mort que celui de la naissance. » Il avait eu de sa première femme, Louise de Mecklenbourg, une princesse nommée Charlotte-Amélie, et un prince qui lui succéda, sous le nom de Christian VI. Il n'eut point d'enfants de sa seconde femme, Anne-Sophie de Rewentlau : cette princesse, à la mort du roi, quitta la cour, et se retira en Jutland, dans une terre appartenant à sa famille, où elle mourut en 1743.

C—au.

FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège, fils de Christian VI et de Sophie-Madelène de Brandebourg-Culmbach, naquit en 1723. Marié, en 1743, à la princesse Louise, fille de George II, roi d'Angleterre, il succéda à son père, le 6 août 1746. Pendant la guerre qui commença en 1756, il adopta un système de neutralité auquel il engagea la Suède à prendre part, relativement au commerce et à la navigation. La convention de Closter-Seven, dressée sous la médiation de Frédéric V, le 7 septembre 1757, ne fut point ratifiée par les puissances belligérantes. Vers la fin de cette guerre, une circonstance particulière mit le Danemark dans un danger imminent. L'impératrice Elisabeth étant morte en 1762, Pierre III monta sur le trône de Russie. Pierre était fils de ce duc de Holstein-Gottorp, que le Danemark avait dépouillé de Sleswig : il voulut venger sa famille, et menaça d'enlever au roi de Danemark, non seulement le duché de Sleswig, mais tous les états qu'il possédait en Europe, et de ne lui laisser que Tranquebar, dans les Indes, pour possession et pour asile. Plein de ce projet insensé, il se hâta de faire la paix avec le roi de Prusse; et, malgré les avis de ce prince dont il était d'ailleurs le plus grand admirateur, il ordonna que l'armée russe qui se trouvait en Poméranie, marchât vers le Holstein. Le roi de Danemark se prépara à la résistance avec une grande activité : vingt-deux vaisseaux de ligne et onze frégates furent envoyés dans la Baltique. L'armée fut portée à près de soixante-dix mille hommes; et Frédéric en donna le commandement à un Français connu par ses talents militaires, le comte de Saint-Germain. Des détachements de cette armée forcèrent les Hambourgeois à prêter au roi un million d'écus, entrèrent à Lubeck, et s'établirent à Travemunde, port de cette ville. Pierre, ne se doutant pas de l'orage qui se formait contre lui à Pétersbourg, et s'occupant plutôt du projet de redevenir duc de Sleswig, que des mesures nécessaires pour maintenir son pouvoir en Russie, fit marcher en avant le général Romanzow avec quarante mille hommes, et désigna le 30 juillet 1762 comme le jour où se mettrait en mouvement une plus grande armée, dont il devait prendre lui-même le commandement, accompagné de son parent, le prince George de Holstein-Gottorp. Les troupes légères de l'armée de Romanzow étaient déjà entrées dans le Mecklenbourg; et la terreur qui les précédait, faisait fuir les habitants des villes et des campagnes : mais, dans ce même moment, arriva la nouvelle que Pierre venait d'être détrôné; qu'il

avait cessé de vivre quelques jours après, et que ses funérailles s'étaient faites le jour même qu'il avait marqué pour se mettre à la tête d'une armée. Catherine II rappela les troupes russes, et la paix fut maintenue. Pierre III laissait un fils en bas âge, le grand-duc Paul : la tutelle de ce prince, comme duc de Holstein, fit naître des difficultés. L'impératrice Catherine y prétendait en qualité de mère : le roi de Danemark avait en sa faveur l'usage et les traités ; et il s'en mit en possession par deux commissaires. La résistance qu'ils éprouvèrent, l'obligea à faire approcher des troupes : mais, en même temps, il fit faire à l'impératrice des propositions, qui produisirent un raccommodement. Pour terminer tous les différends relatifs à la possession et aux droits du duché de Holstein-Gottorp, Frédéric V proposa ensuite l'échange de ce duché avec les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Cet échange eut lieu en effet : mais on ne procéda à l'exécution définitive qu'en 1773, sous le règne de Christian VII. La branche de Holstein-Ploën s'étant éteinte en 1761, Frédéric V devint maître des possessions de cette branche. Le règne de ce prince fut d'ailleurs remarquable par plusieurs institutions et entreprises ayant pour but de faire fleurir l'industrie, le commerce, les sciences et les arts. Des colonies d'Allemands et de Français réfugiés furent appelés en Jutland, pour défricher les landes de cette province. On commença à cultiver les pommes de terre, et les pêcheries obtinrent de grands encouragements. Les communes furent abolies peu à peu, et l'affranchissement des paysans fut essayé avec succès dans quelques domaines. Le roi accorda de grands avantages à la compagnie asiatique, et fit l'acquisition des îles Nicobar, qui furent appelées les îles Frédéric ; il acheta l'île de Sainte-Croix, de la compagnie occidentale, et rendit le commerce d'Amérique entièrement libre. Il fonda, à Copenhague, une maison d'accouchements gratuits, et un hôpital, qui est devenu un des plus remarquables de l'Europe par sa bonne organisation. Une académie de dessin, qui avait existé depuis quelque temps dans la capitale, devint une académie de beaux-arts, dotée d'un revenu considérable. En 1761, Frédéric envoya une société de savants, parmi lesquels était le fameux Niebuhr, en Égypte et en Asie, pour faire des recherches relatives à l'histoire naturelle, à la géographie, aux antiquités. Ce voyage a produit plusieurs ouvrages utiles, qui ont été imprimés avec soin. Ces institutions et ces entreprises coûtèrent des sommes considérables, et appauvrirent le trésor. Le roi s'était laissé diriger principalement par son ministre, le comte Bernstorf l'aîné, qui fut exposé à encourir les reproches du public, mais qui avait des intentions louables, et qui voulait faire sortir l'administration de l'espèce d'apathie où elle était tombée depuis quelque temps. La compagnie asiatique, qui avait de grandes obligations au roi, lui fit ériger, à Copenhague, une statue équestre, dont Sally, sculpteur français, donna le modèle, et qui est une des plus belles qu'il y ait dans aucune ville de l'Europe. Frédéric V mourut en 1766. Il eut de sa première femme, Louise d'Angleterre ; Christian VII, son successeur ; et Sophie-Madelène, mariée à Gustave III, roi de Suède, et mère de Gustave IV, déchu du trône de Suède en 1809. Il eut, de sa seconde femme, un prince, nommé Frédéric, mort en 1805, et père du prince Christian, qui a été

un moment régent de Norvège et sur le point de devenir roi de ce pays.

C—au.

FRÉDÉRIC Ier. D'ARAGON, roi de Sicile de 1291 à 1337, était le troisième des fils de Pierre d'Aragon et de Constance de Souabe. Lorsque les vêpres siciliennes firent succéder Constance à l'une des deux couronnes qu'avait portées son père Manfred, Frédéric suivit sa mère en Sicile : il s'y rendit cher aux peuples de cette île, et il apprit chez eux l'art de la guerre en combattant les Français et les Napolitains, qui cherchaient à les soumettre de nouveau. Alphonse, frère aîné de Frédéric et roi d'Aragon, mourut le 18 juin 1291 : alors Jacques le second quitta la Sicile pour recueillir la couronne d'Aragon, et il laissa Frédéric son frère chargé de la défense de cette île. Mais Jacques ne tarda pas à traiter avec les Français et le pape, qui lui disputaient l'Aragon ; et pour obtenir une possession tranquille de ce royaume, il promit de livrer la Sicile à la maison d'Anjou. Il envoya l'ordre à son frère de se retirer de Palerme. Frédéric refusa d'obéir ; il jura de défendre les Siciliens, et ceux-ci à leur tour le reconnurent pour leur unique chef. Ils le couronnèrent à Palerme, le 25 mars 1296. Frédéric, avec les seules forces de la Sicile, se trouva engagé dans une lutte redoutable contre le roi de Naples, secondé par la France et par l'Eglise, et contre son propre frère Jacques Ier., qui vint l'attaquer en Calabre et en Sicile. En même temps il fut abandonné par son grand-amiral, Roger de Loria, auquel les Siciliens avaient dû leurs précédents succès : mais Frédéric était l'idole de son peuple ; les Siciliens étaient prêts à tout souffrir pour lui ; aucun prince d'ailleurs ne savait mieux tirer parti des circonstances et faire de plus grandes choses avec moins de forces. Frédéric fatigua tous ses adversaires, en évitant toujours les batailles rangées, pour lesquelles il n'avait pas assez de soldats : enfin il contraignit Charles II à lui donner la paix en 1302. Charles de Valois, qui était venu de France pour le combattre, s'en fit le médiateur. Frédéric épousa Eléonore, troisième fille de Charles II ; et renonçant au titre de roi de Sicile, il prit celui de roi de Trinacrie. Frédéric profita de la paix pour encourager le commerce et l'agriculture de la Sicile ; il protégea surtout la navigation, et il fit tenir à son royaume un rang distingué parmi les puissances maritimes. Robert, roi de Naples, l'ayant attaqué de nouveau, Frédéric repoussa victorieusement cette agression ; il s'unit contre lui à tous les Gibelins d'Italie ; il donna des secours aux Génois, et combina des plans d'attaque contre Naples en 1311 avec l'empereur Henri VII, et en 1328 avec Louis IV de Bavière. Ce fut la faute de ces monarques allemands si le royaume de Naples ne fut pas enlevé aux Angevins. Frédéric, après un règne glorieux de trente-quatre ans, mourut d'une longue maladie le 25 juin 1337. Il laissa trois fils, dont l'aîné, Pierre II, lui succéda. S. S—r.

FRÉDÉRIC II D'ARAGON, roi de Sicile, fils de Pierre II et petit-fils de Frédéric Ier., succéda, en novembre 1355, à son frère aîné Louis. Le royaume de Sicile, pendant les deux précédents règnes, avait éprouvé une extrême décadence : des factions violentes s'y étaient manifestées ; et non contentes de se combattre, elles avaient appelé l'ennemi dans le royaume, et lui avaient livré plusieurs villes. Frédéric II, surnommé *le Simple*, était

peu propre à rétablir l'ordre ou à défendre ses états. Il perdit Messine en 1356, et ensuite Palerme, qui ouvrirent leurs portes à Jeanne Ire. de Naples. Probablement la Sicile entière aurait été conquise si les désordres de la cour de Jeanne, et ensuite l'invasion du roi de Hongrie, n'avaient détourné l'attention des Napolitains. Frédéric II profita de cette diversion pour recouvrer, vers l'an 1365, Palerme et Messine. Il fit ensuite la paix en 1372 avec la reine Jeanne, à qui il promit un tribut de quinze mille florins. Il mourut peu après, laissant une fille nommée *Marie*, qui porta la couronne de Sicile en dot au roi Martin II d'Aragon. S. S—I.

FRÉDÉRIC D'ARAGON, roi de Naples de 1496 à 1501. Ferdinand II, roi de Naples, étant mort sans enfants le 5 octobre 1496, son oncle Frédéric, comte d'Altamura, qui était occupé au siége de Gaëte, revint à Naples pour prendre la couronne. Déjà, du vivant de son père, il avait donné à connaître la douceur et la générosité de son caractère; et il avait éprouvé combien les Napolitains mettaient de différence entre son frère et lui. Ferdinand Ier. l'avait envoyé à Salerne en 1485 auprès des barons révoltés, pour les ramener à l'obéissance. D'une commune voix ceux-ci lui offrirent la couronne, l'assurant que cette révolution aurait la sanction du pape leur allié. Mais Frédéric rejeta leurs offres avec constance; et il aima mieux demeurer son prisonnier que de devenir leur roi. La joie de toute la nation fut extrême, lorsqu'elle vit en 1496 parvenir légitimement à la couronne celui même en faveur de qui elle aurait voulu intervertir l'ordre de la succession. Frédéric reçut à Capoue, le 10 août 1497, l'investiture du pontife par les mains de César Borgia, qui était alors encore cardinal; mais l'avénement de Louis XII au trône de France au mois d'avril 1498 menaça bientôt Frédéric d'une nouvelle lutte pour la couronne de ses pères. Cependant celui-ci refusa d'acheter la protection d'Alexandre VI en mariant sa fille à César Borgia. Au commencement de l'été de 1501, Louis XII envoya d'Albigny avec mille lances et dix mille hommes d'infanterie contre le royaume de Naples. Frédéric s'avança jusqu'à San-Germano pour leur disputer le passage. En même temps Gonsalve de Cordoue, envoyé à son aide par son cousin Ferdinand d'Aragon, était débarqué en Calabre; et il s'y faisait consigner plusieurs places pour sa sûreté. Mais avant qu'il se fût livré aucun combat, les ambassadeurs de France et d'Espagne se présentèrent réunis au pape en plein consistoire, et ils lui notifièrent le honteux traité par lequel Louis XII et Ferdinand d'Aragon étaient convenus, le 11 novembre précédent, de se partager les dépouilles du malheureux Frédéric. Les provinces septentrionales devaient rester aux Français, la Pouille et la Calabre aux Espagnols, et Gonsalve, au lieu de porter des secours au roi de Naples, avait eu la commission perfide de se faire livrer ses forteresses sous le voile de l'amitié. Même après la publication de ce traité, Gonsalve essaya encore de tromper le roi de Naples: mais lorsqu'il vit qu'il ne pouvait y réussir, il vint avec ses galères enlever de Naples les deux vieilles reines, l'une sœur et l'autre nièce de son maître. L'armée de Frédéric, à cette nouvelle, se débanda. Capoue fut prise d'assaut par les Français le 25 juillet 1501, et plusieurs milliers de ses habitants furent pas-

sés au fil de l'épée; Gaëte et Aversa se rendirent à la première sommation: Frédéric enfin fut obligé de se retirer de Naples à Ischia. Alors préférant se confier à la générosité de Louis XII plutôt que d'attendre rien des Espagnols, il se rendit auprès de ce monarque; et il reçut de lui le duché d'Anjou, avec un revenu de 30 mille ducats. Il mourut en France le 9 septembre 1504. Ses deux plus jeunes fils moururent aussi peu après, l'un à Ferrare, l'autre à Grenoble, sans avoir eu d'enfants. L'aîné, nommé *Ferdinand*, avait été fait prisonnier à Tarente par Gonsalve de Cordoue. Il vécut en Espagne jusqu'à l'an 1550. Il eut deux fois la permission de se marier, mais avec des femmes reconnues pour stériles, en sorte qu'avec lui s'éteignit la postérité des rois de Naples. S. S—1.

FRÉDÉRIC Ier., électeur de Brandebourg, et premier roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume, nommé le grand électeur, et de Louise-Henriette de Nassau-Orange, naquit en 1657: sa nourrice le portant sur ses bras le laissa tomber en arrière; cet accident affaiblit sa constitution et empêcha sa taille de se développer; il était très petit, et même un peu contrefait. Parvenu à régner en 1688, il conserva les ministres de son père, qui la plupart étaient doués de beaucoup de talents, et avaient acquis une longue expérience. Le règne de Frédéric-Guillaume avait donné au Brandebourg un grand ascendant en Allemagne. Les premières puissances de l'Europe envoyèrent des ambassadeurs à son fils pour le féliciter de son avénement. Il les reçut avec une grande magnificence, et commença dès-lors à tenir une cour très brillante, modelée sur celle de Louis XIV. Il aimait le faste, la représentation, l'étiquette, et ne laissait passer aucune occasion de manifester ce goût. Lorsque le prince Guillaume d'Orange eut entrepris son expédition en Angleterre, Frédéric, qui était son proche parent, se déclara pour lui, et chercha à faciliter l'exécution de ses projets. Il lui céda le maréchal de Schomberg, qui s'était réfugié pour cause de religion en Brandebourg, et qui occupait dans le pays les premières places militaires. Un corps de Brandebourgeois se rendit sur le Rhin, et reprit sur les Français les villes de Kaiserswerdt et de Bonn. Dans le même temps, Frédéric faisait passer dix mille hommes en Hongrie, pour secourir l'empereur contre les Turks. L'année 1698, ce prince eut une entrevue avec Guillaume, devenu roi d'Angleterre. Le roi refusa le fauteuil à l'électeur: ce refus piqua vivement Frédéric, qui résolut dès ce moment de se placer au nombre des rois. Il tira parti des circonstances pour parvenir à son but. La cour de France, voulant le gagner, lui offrait ses bons offices. D'un autre côté, la cour de Vienne était jalouse de s'attacher un prince qui pouvait lui être utile, surtout si la guerre se rallumait pour la succession d'Espagne: elle prit les devants; et l'empereur Léopold, s'attribuant la prérogative de créer des rois, érigea le duché de Prusse en royaume. Le 10 janvier 1701, le couronnement eut lieu à Kœnigsberg avec un faste qui épuisa pour quelque temps le trésor. Trois cents chevaux furent employés pour transporter la cour, qui partit de Berlin en quatre divisions: les boutons de l'habit du roi avaient coûté trois mille ducats chacun. Frédéric plaça lui-même la couronne sur sa tête, et reçut l'onction de deux évêques, l'un luthérien, l'autre réformé, qu'il venait de nommer pour

HIST. DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC Ier DE PRUSSE.

Rigaud pinx.t *Landon direx.t*

cette cérémonie. L'empereur, en accordant à Frédéric le titre de roi, avait stipulé plusieurs conditions, dont la principale était qu'il se déclarerait contre la France, et fournirait des troupes pour agir de concert avec les armées impériales. En effet, quand les hostilités eurent commencé, dix mille Prussiens prirent part à la guerre, tant en Allemagne qu'en Italie. Plusieurs événements contribuèrent, dans le même temps, à favoriser les vues de Frédéric pour l'agrandissement de sa maison. Guillaume III étant mort en 1702, le roi de Prusse se porta héritier de la succession de Nassau-Orange, et prit possession du comté de Liugen, de la principauté de Meurs et de plusieurs autres biens enclavés dans divers états. La principauté d'Orange n'étant pas accessible pour lui, il y renonça pour le moment. Après la mort de la duchesse de Nemours, les états de Neuchatel et de Valangin, entre plusieurs compétiteurs, préférèrent le roi de Prusse, comme héritier de la maison d'Orange: son droit était fondé sur ce qu'un prince de cette maison avait épousé l'héritière de la maison de Châlons, à qui Neuchatel et Valangin avaient autrefois appartenu. Cette acquisition fut ensuite sanctionnée par les autres puissances, à condition que le roi de France serait mis en possession de la principauté d'Orange. Quelque temps avant, Frédéric avait acquis la prévôté de Quedlinbourg, le bailliage de Petersberg et le comté de Teklenbourg. Lorsque la guerre eut éclaté dans le nord entre la Suède d'un côté, la Russie, la Pologne et le Danemark de l'autre, Frédéric se trouva plus d'une fois dans une position embarrassante vis-à-vis de ces puissances; mais il parvint, par une politique habile, à maintenir la tranquillité dans ses états. Charles XII ayant été défait à Pultawa, le roi de Prusse obtint de Pierre Ier. qu'on ne porterait point la guerre en Poméranie. Il eut à ce sujet avec le czar une entrevue, à Marienwerder; et les deux princes se firent de magnifiques présents. Frédéric avait épousé, en 1683, Elisabeth de Hesse-Cassel, qui mourut peu après, et fut remplacée par Sophie-Charlotte de Hanovre, princesse aussi distinguée par ses talents que par sa beauté et ses grâces. Elle mourut en 1705; et le roi épousa en troisièmes noces Louise de Mecklenbourg. Celle-ci se jeta dans la dévotion, et tomba dans une mélancolie qui dégénéra en démence. On avait caché au roi le triste état de la reine. Un jour qu'elle se trouvait plus mal qu'à l'ordinaire, elle s'échappa, et traversant une galerie elle entra dans l'appartement du roi par une porte de glaces qu'elle mit en pièces. Le roi reposait sur un fauteuil: il s'éveilla en sursaut; mais il n'eut pas le temps de se lever. La reine s'était jetée sur lui en le querellant. Il fut saisi de frayeur, la voyant à demi-déshabillée, tout en blanc, les bras et les mains en sang. Les officiers de service qui étaient dans la pièce voisine accoururent, et le dégagèrent des mains de la reine. Le roi fut si frappé de cette aventure, qu'il prit la fièvre à l'heure même; il dit, en se mettant au lit, j'ai vu la femme blanche, je n'en reviendrai pas; il s'imaginait avoir vu le fantôme vêtu de blanc qu'une tradition assez ancienne fait apparaître dans les châteaux de la maison de Brandebourg peu avant la mort d'un prince ou d'une princesse de cette maison. La maladie du roi dura six semaines; il expira le 25 février 1713, dans sa 56e. année. Frédéric n'avait pas reçu de la na-

ture des talents supérieurs ; il donnait trop d'attention à des objets minutieux, et prenait la vanité pour l'amour de la gloire. Ses favoris parvenaient souvent à le gouverner, en flattant ses goûts et en cédant à ses faiblesses; mais il avait en même temps assez de ressort dans le caractère et un esprit assez étendu pour former des entreprises importantes et pour les exécuter avec constance. Sa vanité le portait quelquefois a des vues utiles et grandes, et sa passion pour le faste contribua aux progrès de l'industrie, des lettres et des arts. Le mot de son petit-fils, Frédéric II, qu'il était grand dans les petites choses, et petit dans les grandes, ne caractérise pas avec assez de justesse celui qu'on peut appeler le fondateur de la monarchie prussienne. Frédéric, en se faisant donner le titre de roi, jeta les fondements de cette indépendance qui était nécessaire à sa maison pour se placer parmi les grandes puissances. L'éclat de sa cour fut une espèce de prestige très utile à ses vues et à ses intérêts dans un temps surtout où les dehors de la grandeur captivaient davantage les regards et fixaient l'attention. Les institutions dont il fut le créateur, et les monuments qu'il éleva, sont encore la gloire de son pays. En 1694, Frédéric fonda l'université de Halle, qui devint bientôt une des plus célèbres de l'Allemagne. L'année 1707, il créa la société royale des sciences et belles-lettres de Berlin, dont l'illustre Leibnitz devint le président. Dès l'année 1696, il avait établi à Berlin une académie de peinture. Quelque temps après, il fit venir d'Italie les plâtres des principales statues pour servir de modèles aux élèves. La capitale fut décorée d'un grand nombre de beaux édifices, (parmi lesquels se distingue l'arsenal), et de la statue équestre du grand électeur placée sur le pont nommé Royal. Frédéric appréciant le service que son père avait rendu aux états de Brandebourg en y recevant les réfugiés français, continua de les accueillir avec générosité; et ce fut sous son règne qu'il en arriva le plus grand nombre. Quoiqu'il eût fait de grandes dépenses, il n'avait point foulé ses peuples; et les sommes dues par le trésor furent trouvées peu considérables quand on fit les liquidations. (*V.* Sophie-Charlotte.) C—au.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, que l'on distingue par le surnom de *Grand*, avec plus de raison, peut-être, qu'aucun autre souverain des temps modernes, était le 3. fils de Frédéric-Guillaume Ier., alors prince royal, et de Sophie-Dorothée de Hanovre. Il naquit à Berlin le 24 janvier 1712, et fut baptisé sous les noms de Charles-Frédéric; mais il ne conserva que le dernier, et il signa toujours *Frédéric*. Sa première éducation fut confiée à Mme. de Roçoules, réfugiée française, la même qui avait été gouvernante de son père. Il eut ensuite un précepteur de la même nation (*Voy.* Duhan); et l'un et l'autre contribuèrent beaucoup à lui inspirer du goût pour tout ce qui appartenait à la France. Son père voulut en faire un soldat dès sa plus tendre jeunesse; mais il usa envers lui d'une sévérité si minutieuse, que le premier mouvement du jeune prince fut de détester une carrière où il devait briller avec tant d'éclat. Il montra dès-lors un goût très vif pour les belles-lettres; et il en puisa les premiers principes dans les livres français. Ce fut surtout cette lecture qui lui donna ce ton de douceur et d'urbanité que l'on remarqua d'autant plus qu'il contrastait davantage avec la rudesse de la cour de

HIST. DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC II.

Tassaert pinx.t Landon direx.t

Berlin. De telles manières et de tels goûts étaient bien éloignés des vues de Frédéric-Guillaume; et ce monarque ne fut pas moins choqué des opinions philosophiques que son fils commença dès ce temps à manifester. « Ce n'est, disait-il, qu'un petit-maître » et un bel esprit français, qui gâtera » toute ma besogne. » On peut voir, à l'article de ce dernier (tome XV, pag. 596), les circonstances et les suites funestes de la tentative que le jeune Frédéric fit, à l'âge de 18 ans, pour se soustraire aux rigueurs paternelles. Sa mère implora long-temps en vain la clémence du roi, pour faire cesser l'emprisonnement qui fut la suite de cette tentative. La reine aimait tendrement son fils, et elle s'évanouit de plaisir, lorsqu'elle le vit se précipiter dans ses bras, par une surprise que son époux lui avait ménagée pour le jour de sa fête. Cette attention montre que Frédéric-Guillaume n'était pas toujours inflexible. Mais toutes ses affections s'étaient tournées vers le second de ses fils. Il voulait en faire son successeur; et Frédéric eut, plus d'une fois, besoin de toute sa fermeté pour résister aux ordres qui lui furent donnés de céder ses droits à son frère. Contraint dans tous ses penchants, le jeune prince fut obligé de renoncer au projet que, de concert avec sa mère, il avait formé de prendre pour épouse une princesse anglaise; et ce fut par un ordre positif de son père, qu'en 1733 il épousa Elisabeth de Brunswick. (*V.* Elisabeth, tome XIII, page 69.) Cette princesse était, au reste, bien digne d'un tel honneur; et Frédéric n'aurait eu qu'à s'applaudir de cette union si elle lui eût donné un successeur, et s'il n'eût pas éprouvé, pendant toute sa vie, un éloignement fort extraordinaire pour le commerce des femmes (1). Enfin il fut permis à Frédéric de s'éloigner de la cour pour habiter le château de Rhinsberg; et il put, dans cette retraite, se livrer sans contrainte à la culture des lettres et des arts. Un corps auxiliaire prussien ayant été envoyé à l'armée impériale en 1734, il saisit avec empressement cette occasion de voir le prince Eugène: mais ayant entendu plusieurs fois cet illustre guerrier, il le trouva au-dessous de l'idée qu'il s'en était formée; et l'étonnement qu'il en eut ajouta à son éloignement pour le métier des armes. Il revint avec joie au château de Rhinsberg, où il passa encore des jours heureux. Cette retraite fut appelée *le Séjour des Muses*; et elle était réellement l'école des arts et de la politesse. Frédéric y recevait les hommes célèbres de tous les pays; et déjà il entretenait une correspondance suivie avec Maupertuis, Algarotti, et surtout avec Voltaire, qui fut constamment l'objet de son admiration, et dont les écrits contribuèrent tant à former son goût et ses opinions. Il lui envoya alors le manuscrit de sa réfutation du *Prince* de Machiavel, afin que Voltaire le corrigeât et qu'il le fît imprimer. C'était, sans doute, un beau spectacle que de voir l'héritier d'un trône plaider la cause des peuples contre le citoyen d'une république enseignant la tyrannie; mais il ne serait pas aisé de décider jusqu'à quel point Frédéric se montra sincère dans cette discussion. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt qu'il fut roi (1740), il voulut arrêter la publication de son livre; mais déjà il n'en

(1) Cette bizarrerie n'a eu que quelques exceptions dans la jeunesse de Frédéric, et une seule fois, vers le milieu de son règne. Ce fut en faveur d'une danseuse italienne, nommée Barbarini, qu'il admit plusieurs fois à sa table, mais qu'il payait si mal, si l'on en croit Voltaire, qu'elle finit par se sauver en Angleterre.

était plus temps. Les gens de lettres avaient fait à ce jeune prince une grande réputation ; et son règne était attendu avec une vive impatience. On crut qu'il allait conserver son genre de vie ordinaire ; mais, dès ce moment, plus de goûts et d'occupations frivoles ; tout son temps est consacré à l'administration et à la politique. Les heures d'audience et de conseil, l'exercice et la revue des troupes, tout est soumis à un ordre invariable (1). L'attention de Frédéric se fixa d'abord sur deux objets principaux, les finances et l'armée. Son père avait porté l'économie au dernier point dans toutes les parties de l'administration ; ainsi il restait peu à faire sous ce rapport. Il réforma, comme inutile, ce fameux régiment de géants, qui avait coûté à Frédéric-Guillaume tant de soins et d'argent. L'armée prussienne n'était composée que de 60 mille hommes ; il la porta à 80 mille, la pourvut de tout ce qui est nécessaire à la guerre, et attira chez lui plusieurs officiers qui s'étaient distingués au service des autres puissances. Les motifs d'un zèle si empressé pour les objets militaires, ne purent échapper aux yeux des observateurs ; et dès-lors il fut aisé de voir qu'il voulait être conquérant, celui qui avait si fort déclamé contre l'ambition ; dès-lors il fut évident que le réfutateur de Machiavel allait consacrer, par son exemple, les principes qu'il avait combattus. Il débuta dans cette carrière par une exécution militaire contre le prince-évêque de Liége, qu'il obligea à lui payer une forte somme d'argent, sous prétexte de certains droits qu'il prétendait sur l'un de ses faubourgs. Ce fut durant un voyage qu'il fit vers les frontières de France, qu'eut lieu cette opération. Frédéric avait formé le projet d'aller jusqu'à Paris ; mais aussi effrayé de la dépense du voyage que mécontent d'avoir été reconnu à Strasbourg, il n'alla pas au-delà de cette ville, et l'argent du prince-évêque fut plus que suffisant pour le dédommager des premiers frais. Ce qu'il y eut de piquant dans cette affaire, c'est que ce fut Voltaire qui rédigea le manifeste contre l'évêque. Ce poète était venu voir Frédéric dans son petit château de Meurs : il en fut parfaitement accueilli, et il ne pouvait imaginer, dit-il malignement, qu'un roi avec qui il soupait et qui l'appelait son ami, pût jamais avoir tort. Une occasion de faire des conquêtes plus importantes se présenta bientôt. L'empereur mourut le 20 octobre 1740, laissant à sa fille un immense héritage, mais une armée réduite de moitié depuis la mort du prince Eugène. La succession de Charles VI avait été garantie par la plupart des puissances ; elle l'avait été par le père de Frédéric lui-même : mais cette garantie n'empêcha aucun des souverains de convoiter une aussi riche proie, dès qu'ils la virent entre les mains d'une jeune princesse qu'ils crurent incapable de la défendre. (*V.* Marie-Thérèse.) Le roi de Prusse donna le premier signal de cette guerre de spoliation. Il prétendit avoir des droits sur une partie de la Silésie ; et il eut à peine fait connaître ses prétentions, que déjà cette province était envahie. Il publia ensuite un manifeste, dans lequel les motifs réels de son invasion n'étaient pas même déguisés.

(1) Naturellement porté au sommeil, il sentit combien un tel penchant nuirait à ses plans, et il résolut de tout faire pour le surmonter. Il ordonna d'abord à ses gens de l'éveiller dès cinq heures du matin, et d'employer pour cela jusqu'aux menaces et aux injures ; mais la timidité et le respect les empêchant d'exécuter ponctuellement un pareil ordre, il exigea d'eux, sous peine d'être renvoyés, qu'ils lui appliquassent sur la figure un linge trempé dans de l'eau froide. Cet ordre fut exécuté, même en hiver, jusqu'à ce que le roi se levât de lui-même tous les jours à cinq heures précises.

« C'est, disait-il, une armée prête à » entrer en campagne, des trésors » accumulés dès long-temps, et peut- » être le désir d'acquérir de la gloire. » Ce prince avait dit en partant, à M. de Beauvau, qui était venu le complimenter sur son avénement au trône de la part du roi de France: « Je crois » que je vais jouer votre jeu. Si les as » me viennent, nous partagerons. » Les Autrichiens, surpris par une attaque imprévue, se réunirent dans la Haute-Silésie; et Frédéric les rencontra le 10 avril 1741, à Molwitz, où il remporta une victoire qu'il dut principalement à la valeur de son infanterie. Pour lui, il ne fut pas même témoin de ce premier succès de ses armes. C'était la première fois qu'il se trouvait à une bataille; il a avoué qu'il y fut dans un extrême embarras, et l'on sait qu'il ne s'y montra pas brave. Il s'éloigna du champ de bataille à la première déroute de sa cavalerie; et ce ne fut qu'aux sollicitations du général Schwerin qu'il se décida à reparaître (*V.* Schwerin). Il montra plus de valeur à la bataille de Czaslau, qu'il livra, l'année suivante, au prince de Lorraine; et ses troupes s'y conduisirent d'une manière également admirable. Jusqu'alors elles n'avaient guère combattu que comme corps auxiliaire. Des victoires aussi étonnantes ne fixèrent pas moins les regards de l'Europe sur cette brave armée que sur le jeune souverain qui la commandait. Les puissances rivales de l'Autriche se hâtèrent de le seconder: toutes voulurent avoir part aux dépouilles qu'il était près d'obtenir; et c'est ainsi que se forma la coalition qui fut si près d'anéantir l'Autriche. Marie-Thérèse, effrayée, se détermina à de grands sacrifices pour désarmer le plus redoutable de ses ennemis: elle céda à Frédéric la Silésie presque toute entière; et ce prince, peu scrupuleux envers ses alliés, signa une paix séparée, à Breslau, le 11 juin 1742. Le lendemain, il dit à M. de Bellisle, qui était venu auprès de lui de la part du roi de France: « M. le maréchal, songez à » vous, ma partie est gagnée! » Ainsi fut couronnée du succès le plus complet la première tentative de Frédéric pour s'agrandir par les armes. Il profita de la paix pour améliorer l'administration de ses états. L'académie des sciences de Berlin, fondée sous les auspices de Leibnitz, n'existait plus. Ce prince la rétablit; et il célébra cet événement dans une ode de sa composition: mais il rendit l'influence de ce corps savant presque nulle pour ses sujets, en ordonnant que tout s'y fît en français. On sait qu'il n'écrivait que dans cette langue. Il n'avait pas appris le latin; et il professait pour l'allemand le plus profond mépris: ainsi tout fut sacrifié, dans cet établissement, aux préventions littéraires du fondateur. Ce n'est pas la seule occasion où Frédéric ait oublié l'intérêt de ses peuples pour se livrer à des travers du même genre. On verra que la manie d'écrire et de faire des épigrammes eut souvent pour lui des résultats encore plus fâcheux. Depuis qu'il s'était éloigné du champ de bataille, l'Autriche, dirigeant tous ses efforts contre la France et la Bavière, avait obtenu des succès; et cette puissance avait, en même temps, formé des liaisons plus étroites avec la Russie, la Saxe et l'Angleterre: ainsi les affaires de Marie-Thérèse s'étaient rétablies, et déjà cette princesse ne dissimulait pas le projet de reprendre la Silésie. Frédéric sentit qu'il ne pouvait plus rester en repos, et son premier soin fut

de former des alliances. Si l'on en croit Voltaire, qui vint alors à Berlin, ce poète fut chargé, par le ministère français, de sonder les intentions du monarque prussien. Il convenait également aux deux puissances de se réunir: ainsi l'on fut bientôt d'accord sur un traité d'alliance; et ce traité était à peine signé que, selon sa coutume, Frédéric, voulant prévenir ses ennemis, marcha droit à Prague, à la tête de 60 mille hommes. Cette place se rendit après une faible résistance, et 12 mille Autrichiens mirent bas les armes. L'armée prussienne se dirigea alors sur Vienne: mais elle eut beaucoup à souffrir dans un pays difficile; et le prince de Lorraine, renforcé par les Saxons, s'étant avancé contre elle, Frédéric la ramena en Silésie, où les Autrichiens la suivirent. Ce fut dans ce temps-là que Charles VII mourut, et qu'avec ce dangereux compétiteur l'Autriche vit s'évanouir toutes les prétentions de la Bavière à la couronne impériale. Marie-Thérèse fit aussitôt la paix avec le nouvel électeur: elle engagea dans son parti quelques autres princes allemands; et bientôt le roi de Prusse n'eut plus d'autre alliée que la France, qui le secondait à peine, tandis que la Russie, de plus en plus liée avec l'Autriche, exigeait impérieusement qu'il se soumît à sa volonté. Enfin, il ne s'agissait de rien moins que de réduire Frédéric à l'héritage de ses pères. Ce fut dans de telles circonstances qu'il gagna la bataille de Hohenfriedberg (4 juin 1745). Déjà tacticien consommé il avait reconnu d'avance la position où il voulait combattre; il avait préparé le piége où ses ennemis devaient tomber. Dès le premier mouvement, il tourne leur aile gauche, s'empare des hauteurs qui dominaient leur front; et bientôt la ligne autrichienne toute entière, foudroyée par son artillerie, prise en flanc par ses colonnes, est mise dans le plus grand désordre. « Ce fut, dit Guibert, une de ces » batailles de grand maître, où le gé» nie fait tout plier devant lui, qui » sont gagnées dès le début et presque » sans contestation, parce qu'il ne » reste pas à l'ennemi déconcerté la » possibilité de rétablir le désordre. » Au moment où Frédéric s'était mis en marche, il avait dit en souriant au chevalier de Latour, qui était venu lui annoncer la victoire de Fontenoi: « Vous voulez voir à qui va rester la » Silésie. » Lorsqu'il eut gagné la bataille, il écrivit à Louis XV: « Je » viens d'acquitter la lettre de change » que votre Majesté a tirée sur moi à » Fontenoi. » Quelque importante que fût cette victoire, la supériorité de l'ennemi ne permit pas à l'armée prussienne d'entrer en quartiers d'hiver. Le prince de Lorraine reçut de nombreux renforts; et, quatre mois après avoir été vaincu, ce général vint de nouveau offrir la bataille aux Prussiens, près du village de Soor. Frédéric ne s'attendait point à une pareille attaque, et il fut réellement surpris. Son armée, à peine composée de 25 mille hommes, en avait le double devant elle: toute retraite lui était interdite. Dans une position aussi difficile, elle ne dut son salut qu'au sang-froid et à l'habileté de son chef. Il fait ses dispositions sous le feu du canon ennemi, saisit d'un coup-d'œil les fautes que le prince Charles avait déjà faites, fond avec rapidité sur son aile gauche, et la culbute dans un ravin devant lequel elle s'était imprudemment déployée: faisant ensuite un changement de front, il prend à revers le reste de la ligne autrichienne, et la met dans la déroute la plus com-

plète. Jamais Frédéric n'avait été plus grand capitaine. A peine eut-il une demi-heure pour juger de la position de l'ennemi et de la sienne, pour concevoir son plan et pour faire ses dispositions. Après cette victoire l'armée prussienne alla prendre ses quartiers d'hiver en Silésie, et le roi se rendit à Berlin. Mais il était encore loin d'avoir mis ses ennemis dans l'impossibilité de troubler son repos. Les ressources de l'Autriche étaient de beaucoup supérieures aux siennes ; et il avait à peine détruit une des armées impériales qu'il s'en présentait une autre pour la venger. Ainsi, après sa défaite de Soor, le prince de Lorraine reçut encore des renforts considérables, et il résolut de tenir la campagne, même pendant l'hiver. Ce fut au milieu des plaisirs du carnaval que Frédéric apprit le projet qu'on avait formé de le surprendre dans sa capitale. Il assemble aussitôt ses troupes, enlève un corps de Saxons à Naumburg, s'empare des magasins de Görlitz, et écrit au prince d'Anhalt: « J'ai frappé mon coup en Lusace ; » frappez le vôtre à Leipzig ; nous » nous reverrons à Dresde. » Le vieux d'Anhalt remporta, en effet, une victoire à Kesseldorff (*Voyez* ANHALT, au *Supplément*), et le lendemain il entra dans la capitale des Saxons, à côté du roi, qui ne tarda pas à y dicter des lois à ses ennemis. D'aussi brillants résultats avaient à peine coûté dix-huit mois de travaux ; et dans un aussi court espace, Frédéric avait fait 45 mille prisonniers. Un pareil nombre des alliés était resté sur le champ de bataille ; et c'était dix fois plus que son armée n'en avait perdu. Elle s'était, au contraire, prodigieusement accrue par l'enrôlement des prisonniers ; enfin le sort de la Silésie était assuré pour toujours. On ne s'était point douté, en Europe, qu'un jeune souverain, presque au début de sa carrière, pût déployer à la fois tant de force, de courage et d'habileté. Au milieu des camps il n'avait pas cessé de gouverner son royaume ; et dans le même temps on l'avait vu commander ses armées et diriger sa politique. Le jour même où il avait donné à ses généraux les instructions et les ordres les plus importants, il avait reçu les ministres et les ambassadeurs ; il avait rédigé ses ordonnances ; il avait expédié ses dépêches avec une clarté, une concision et une énergie inconnues dans la diplomatie moderne. Ce fut ainsi qu'il écrivit à l'impératrice de Russie, qui cherchait à le détourner de son invasion en Saxe: « Je ne veux rien du » roi de Pologne que de le châtier » dans son électorat, et lui faire signer » un acte de repentir dans sa capi- » tale. » Lorsqu'il fut question de faire la paix, il dit aux Anglais, qui se proposaient pour médiateurs : « Voilà mes conditions ; je périrai » avec mon armée plutôt que d'en rien » relâcher ; et si l'impératrice ne les » accepte pas, je hausserai mes pré- » tentions. » Cette paix de Dresde (25 décembre 1745) dura dix ans ; et ce fut dans cet heureux intervalle que Frédéric travailla avec tant de zèle à la prospérité de ses états. De vastes marais furent desséchés à Custrin ; et deux mille familles purent habiter un sol long-temps occupé par les débordements de l'Oder. Des manufactures s'établirent sur tous les points du royaume, et le souverain les aida par des avances, des primes et des encouragements de toute espèce. Son zèle, à cet égard, était tel, que malgré sa défiance naturelle, il fut souvent dupe des intrigants que ces nouveautés attirèrent dans son royaume. Il

ne fit pas seulement construire à Berlin plusieurs édifices publics; un grand nombre de maisons particulières y furent bâties à ses frais; et cette capitale devint une des plus belles villes de l'Europe. Ce fut encore dans le même temps que, voulant mettre fin à toutes les plaintes sur la distribution de la justice, Frédéric exécuta, de concert avec son chancelier (*Voyez* COCCEJI), l'idée d'un code uniforme pour tous les pays de sa domination. Quelque imparfait que fût ce code, et quoiqu'il n'ait pas duré au-delà du règne de son auteur, on ne peut douter qu'il n'ait fait disparaître un grand nombre d'abus. Il était surtout remarquable par l'abolition de la question, et par la liberté laissée à tous les cultes; enfin ce fut un des premiers essais dans ce genre chez les nations modernes. Frédéric, voulant aussi faire participer ses sujets aux avantages de l'accroissement de force et de considération qu'il venait d'acquérir par la guerre, parvint à mettre le pavillon prussien à l'abri de toute insulte. Ses peuples jouirent d'une liberté absolue de navigation, et leur commerce devint florissant. Quant à lui, son habillement, sa table, le nombre de ses domestiques, enfin, toute sa vie intérieure, restèrent dans la même simplicité. Depuis son avénement il avait renoncé au plaisir de la chasse; il voulait que toutes ses actions eussent un but utile, même dans ses moments de loisir. Le goût de la musique est la seule frivolité à laquelle il parut long-temps attaché. Il excellait à jouer de la flûte; et il a composé des morceaux de musique très remarquables. Ce prince reçut une seconde fois Voltaire dans sa capitale, en 1750 : jamais homme de lettres n'avait été accueilli par un souverain avec plus de joie et d'empressement. La présence du poète parut remplir quelque temps le monarque d'une ivresse que renouvelait chaque jour la conversation la plus brillante et la plus spirituelle. Les circonstances qui brouillèrent ces deux hommes célèbres, sont peu dignes de l'un et de l'autre; et elles offrent un nouvel exemple du tribut que les plus grands génies payent à la faiblesse humaine. Cependant on ne peut douter que les torts les plus graves n'aient été du côté de l'homme de lettres (*V.* MAUPERTUIS et VOLTAIRE (1). Ce fut à cette époque que Frédéric fit imprimer son Poème sur l'art de la guerre, ses Epîtres, ses Opéras, et toutes les pièces fugitives qui composent les *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*. On sait assez quelle part Voltaire eut à ces compositions : il l'a publié lui-même, sans égards, dans les termes les plus grossiers (2), et, peut-être, avec exagération. Frédéric eut le bon esprit de ne pas se montrer offensé de cette indiscrétion; et la malignité du

(1) On a ignoré jusqu'ici une des principales causes de la disgrâce de Voltaire, et de l'examen de ses papiers qui fut fait à Francfort, avec plus de sévérité que d'intelligence. Voltaire avait dédié en manuscrit, à la margrave de Bayreuth, le poème de la *Loi naturelle*, où se trouvaient des vers très offensants pour le roi, tels que les suivants qui n'ont jamais été publiés :

Assemblage éclatant de qualités contraires,
Ecrasant les mortels, et les nommant ses frères,
Misantrope et farouche avec un air humain,
Souvent impétueux, et quelquefois trop fin,
Modeste avec orgueil, colère avec faiblesse,
Pétri de passions et cherchant la sagesse,
Dangereux politique, et dangereux auteur,
Mon patron, mon disciple, et mon persécuteur.

Il paraît que la margrave manqua de discrétion. Frédéric sut que Voltaire l'attaquait dans ses vers : il sut aussi que ce poète emportait des épigrammes, dont il n'a été que trop démontré qu'il pouvait faire un usage funeste. Freitag ne cherchait donc pas moins le manuscrit de *la Loi Naturelle*, et le Recueil des épigrammes, que le volume de *Poésies du roi son maître*. Voltaire fit imprimer son poème en 1756, et il le dédia au roi de Prusse lui-même : ainsi il est inutile de dire que le portrait de ce monarque fut à jamais retranché par l'auteur. V—VE.

(2) Il disait ouvertement que le roi l'avait chargé de *blanchir son linge sale*.

poète serait demeurée sans effet, s'il ne se fût pas rendu, en quelque façon, le délateur de ce qui lui avait été communiqué dans l'intimité à laquelle le monarque avait bien voulu l'admettre, et s'il n'eût pas fait connaître à Mme de Pompadour, à l'abbé de Bernis et à Louis XV, des épigrammes et des satires auxquelles il avait lui-même concouru; si enfin une aussi coupable indiscrétion n'avait eu des effets très fâcheux sur la politique de ces temps-là (1). C'était, au reste, pour Frédéric, une véritable manie que de faire des vers et des épigrammes : il en a composé dans ses plus violentes maladies, au milieu des affaires les plus importantes. Malgré cette espèce de vocation, il a peu réussi dans ce genre. Ses poésies sont extrêmement médiocres; on sent trop, en les lisant, que l'auteur ne les a pas composées dans sa propre langue; et l'on ne peut douter que le temps qu'il a consacré à de pareils travaux, n'eût pu être mieux employé pour sa gloire. Son ouvrage poétique le plus remarquable est *l'Art de la Guerre;* c'est celui auquel on croit que Voltaire a le plus travaillé. Cependant on n'y trouve ni verve ni talent; et si l'on en excepte quelques préceptes vrais et tels que devait les offrir le premier des tacticiens, si l'on en retranche les éloges bien motivés des plus grands capitaines, ce poème, d'ailleurs très superficiel et très incomplet, mérite à peine d'être lu. Frédéric mettait néanmoins beaucoup de prétention à ses vers; et les railleries que Voltaire se permit d'en faire, furent une des principales causes de leurs querelles. Ce poète le connaissait fort bien sous ce rapport; et il parvint à l'apaiser un jour, dans un de ses mouvements de colère, en disant devant un de ses pages : « Savez-vous » pourquoi j'en veux au roi? C'est » que je lui ai appris à faire des vers » meilleurs que les miens. » La prose de Frédéric vaut mieux que sa poésie; et il y a dans sa correspondance, surtout dans ses lettres à Voltaire, beaucoup de gaîté et de finesse; on y trouve même des traits brillants, spirituels, et qui ne le cèdent en rien au plus ingénieux de nos écrivains. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg* sont remarquables par une grande impartialité. Les occupations littéraires et les soins de l'administration ne firent jamais perdre de vue à Frédéric les objets militaires. Déjà il était regardé comme le plus grand capitaine de son temps; et, sous la direction d'un tel maître, l'armée prussienne était devenue la plus disciplinée et la plus manœuvrière de l'Europe : chaque année il augmentait le nombre de ses troupes. Sa cavalerie, portée à trente mille hommes, avait réussi, par sa constance et l'assiduité de ses exercices, à égaler la perfection de son infanterie; et depuis long-temps cette infanterie était considérée, comme le modèle de toutes les autres : dès-lors elle s'élevait à cent vingt mille hommes. L'artillerie et le génie faisaient aussi des progrès : mais il faut avouer que cette partie importante de l'art militaire fut celle que Frédéric sut le moins apprécier, et qu'il l'a laissée loin de la perfection où elle est parvenue de nos jours. Ce prince excella dans la stratégie : il créa l'art de

(1) On connaît ce vers de Frédéric contre le cardinal poète:

Évitez de Bernis la stérile abondance;

Et cette épigramme attribuée à Turgot:

Huit cent mille hommes égorgés,
Monsieur l'abbé, de grâce, est-ce assez de victimes!
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés!

manœuvrer devant l'ennemi, de le déborder, de le tourner et de l'accabler, en dirigeant sur un seul point ses plus grands efforts. Le premier de tous les modernes, il osa ne faire ses dispositions que sur le champ de bataille; et ce fut presque toujours en présence de l'ennemi qu'il régla ses mouvements. On croit que ce furent les journées de Leuctres et de Mantinée qui lui firent naître l'idée de son ordre oblique, et que ce fut d'Epaminondas, de ce père des tacticiens, qu'il apprit à déborder l'armée ennemie, et à embrasser son flanc par une rapide évolution. C'était ainsi que, profitant de la paix pour ajouter à l'instruction de ses troupes, ce prince se perfectionnait lui-même dans l'art de les conduire. Tant de soins ne l'empêchèrent pas d'avoir les yeux fixés sur la politique de ses voisins : il savait trop que la jalousie, excitée par ses premiers succès, n'avait besoin, pour éclater, que d'une occasion favorable. La France était mécontente des traités de Breslau et de Dresde, conclus sans sa participation : la Russie était gouvernée par le chancelier Bestuchef, ennemi passionné des Prussiens; et les épigrammes que leur roi s'était permises sur les galanteries de l'impératrice avaient offensé vivement cette princesse; enfin l'Autriche, irritée par deux agressions et un grand sacrifice, brûlait de réduire la Prusse à son premier abaissement. L'Angleterre était donc seule disposée à s'unir aux Prussiens. George II, menacé d'une descente par les Français, s'était cru obligé de tirer du pays d'Hanovre toutes les troupes qui s'y trouvaient : craignant alors pour son électorat, il se hâta de conclure une alliance avec Frédéric. La France, considérant ce traité comme une hostilité, oublia ses anciennes inimitiés; et, dès le 9 mai 1756, elle s'allia avec le cabinet de Vienne. La Russie ne tarda pas à intervenir dans cette alliance; et l'on vit ainsi tout à coup changer, jusque dans ses bases, l'ancien système de la politique européenne. Dès le début de cette fameuse guerre de sept ans, Frédéric se trouva aux prises avec toutes les forces du Continent. Ce prince ne fut pas effrayé d'une lutte aussi inégale; et, encore une fois, il voulut prévenir ses ennemis. S'inquiétant peu de la rumeur qu'exciterait en Europe une invasion soudaine, et sans déclaration de guerre, il dirigea ses premiers efforts contre la Saxe. Cette puissance, gouvernée par le comte de Bruhl, était entrée dans la coalition; Frédéric en avait eu la preuve par l'infidélité d'un commis de la chancellerie de Dresde. Après avoir resserré dans le camp de Pirna les troupes de l'électeur, il marcha contre le maréchal Brown, qui venait à leur secours, et le battit à Lowosits. L'armée saxonne, désespérant alors d'être secourue, prit la résolution de sortir de son camp, mais s'étant engagée dans des chemins impraticables, elle fut obligée de mettre bas les armes. Ainsi qu'on l'avait prévu, cette invasion subite, et sans provocation apparente, excita de grandes réclamations. La cour de Dresde fit retentir ses plaintes dans toute l'Europe; et le conseil aulique de Vienne déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique. Ce prince, voulant se justifier, publia les renseignements qu'il avait lui-même saisis dans le palais de l'Électeur et jusque sous les yeux de l'Électrice, qui fit de vains efforts pour les cacher. Ces pièces parurent dans un volume intitulé : *Mémoire raisonné sur les desseins dangereux des cours de Vienne et de Dresde*, 1 vol.

(1757). Cette publication ne changea rien aux dispositions des alliés, et rien ne put tirer de son aveuglement le cabinet de Versailles. Au lieu de vingt-quatre mille hommes qu'il avait dû fournir, il se décida à en envoyer cent mille; et la diète de Ratisbonne, par une politique non moins aveugle, mit à la disposition de l'Autriche une armée de soixante mille combattants. Frédéric, ne voyant aucun moyen de conjurer l'orage, redoubla d'efforts pour y résister. Dès le mois de mars 1757, ce prince entra en Bohême; et il gagna, sous les murs de Prague, une victoire importante, mais trop chèrement achetée (*V.* Schwerin). Il ne put ensuite faire dans le même temps le siége de cette place, où 40,000 Autrichiens s'étaient réfugiés, et résister à une nouvelle armée, venue de Moravie, sous les ordres du maréchal Daun. Obligé de marcher contre ce général, le roi ne craignit pas de l'attaquer, dans une position avantageuse, avec trente mille Prussiens; c'était à peine la moitié de l'armée autrichienne: « Par une bataille gagnée, » dit Frédéric, les Français se se» raient trouvés dérangés et peut» être arrêtés dans leurs opérations » en Allemagne; les Suédois seraient » devenus plus pacifiques, et la cour » de Pétersbourg aurait fait des ré» flexions. » Mais il n'en fut pas ainsi; et Frédéric ne put obtenir la victoire dont il avait attendu de si heureux résultats. Pour la première fois, il fut vaincu à Kollin, le 18 juillet 1757 (*Voy.* Daun). Jamais succès n'avait été disputé avec tant d'opiniâtreté; plus de la moitié de l'infanterie prussienne resta sur le champ de bataille: elle fut menée à la charge jusqu'à sept fois; et ce fut à la dernière de ces attaques, que le roi, voyant ses soldats hésiter, leur cria, d'un ton animé: « Voulez-vous donc » vivre toujours? » Ce revers l'affligea vivement, ainsi qu'on le voit par la lettre qu'il écrivit à milord Marshal. C'est dans la même lettre, qu'il s'accuse de sa défaite avec autant de franchise que de simplicité. « Dans le » vrai, dit-il, je devais prendre avec » moi plus d'infanterie: les succès » donnent une confiance nuisible. » Vingt-trois bataillons ne suffisaient » pas pour déloger soixante mille » hommes d'un poste avantageux. » Obligé de se retirer après un tel échec, et voulant en même temps couvrir la Saxe et la Silésie, Frédéric divisa son armée en plusieurs corps: celui qu'il commandait, exécuta heureusement sa retraite; mais celui qu'il confia au prince royal, fit des pertes considérables. Le roi en fut extrêmement mécontent, et il traita son frère avec une excessive rigueur: « Votre mauvaise con» duite, lui écrivit-il, a fort déla» bré mes affaires; ce ne sont pas » les ennemis, ce sont vos mesures » mal prises qui me font tout le tort. Il » ne me reste qu'à me porter à la der» nière extrémité: je vais combattre; » et, si nous ne pouvons vaincre, » nous allons tous nous faire tuer. Je » ne me plains point de votre cœur, » mais bien de votre incapacité et de » votre peu de jugement. Je vous » souhaite plus de fortune que je n'en » ai eu. La plus grande partie des » malheurs que je prévois, ne vient » que de vous: vous et vos enfants » en serez plus accablés que moi. » Le malheureux prince fit de vains efforts pour adoucir le courroux de son frère; et il en éprouva tant de chagrin, qu'il mourut quelques mois après. Vers le même temps, le général Lehwald fut battu par les Russes à Jaegerndorff; et, d'un autre côté,

l'armée anglaise, la seule qui fît cause commune avec les Prussiens, capitula à Closter-Sewen. Bientôt après, le duc de Richelieu menaça Magdebourg, où la famille royale s'était réfugiée; et une seconde armée française, réunie à celle du corps germanique, s'avança vers la Saxe. Ainsi quatre armées nombreuses entouraient à la fois les états prussiens; et elles allaient faire exécuter les décrets de la diète, qui venait de mettre le roi de Prusse au ban de l'Empire. On voit, par la lettre à son frère, que ce prince sentait vivement les dangers de sa position. Ce fut à cette époque qu'il prit la résolution d'attenter à ses jours, ainsi qu'on le voit dans son épître au marquis d'Argens; mais bientôt reprenant courage, il adressa à Voltaire l'épître terminée par ces vers si remarquables:

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Après de nouvelles et inutiles tentatives pour obtenir la paix, Frédéric ne songea plus qu'à faire la guerre avec vigueur; et ce fut contre le prince de Soubise qu'il dirigea ses premiers efforts. Laissant un faible corps en Silésie, sous les ordres du duc de Bévern, il marche, avec vingt-cinq mille hommes, contre l'armée combinée qui en avait plus de soixante mille à lui opposer. Il passe la Saale devant elle; et feignant de se retirer, il l'attaque au moment où elle s'avançait avec confiance, et la met dans la déroute la plus complète (novembre 1757) avant qu'elle ait pu se former (*Voy.* Soubise). Mais il ne pouvait être en même temps sur tous les points; cet homme infatigable eut à peine triomphé à Rosbach, qu'il apprit que Winterfeld s'était laissé battre à Gorlitz, que les Autrichiens avaient pénétré jusqu'à Berlin, que la place de Schweidnitz avait été prise, enfin que le duc de Bévern venait d'être vaincu à Breslau. « Le roi reçut presque à la fois ces nou» velles accablantes, dit Frédéric lui» même; et sans s'appesantir sur ces » désastres, il ne songea qu'au re» mède. » Pour ce prince, le remède était de marcher à l'ennemi et de le vaincre. Ainsi, après avoir réuni à son armée les débris de la défaite de Breslau, il se porte avec rapidité vers le maréchal Daun. C'est dans cette marche qu'un déserteur lui ayant avoué qu'il n'avait quitté ses drapeaux que parce que ses affaires allaient trop mal, il lui dit avec une si admirable gaîté: « Hé bien! combats » encore un jour pour moi; et si cela » ne va pas mieux, nous déserterons » ensemble. » Les affaires de Frédéric étaient en effet à la dernière extrémité, et sa destinée toute entière allait dépendre d'une bataille. On sait que ce fut dans de pareilles circonstances qu'il se montra toujours véritablement grand. Jamais on ne le vit plus habile qu'à Lissa, où il battit, le 5 décembre 1757, avec trente-trois mille hommes, le maréchal Daun et le duc de Lorraine, qui en avaient soixante mille. Ce fut en présence de l'armée ennemie qu'il fit ses dispositions; et il ne régla son plan d'attaque que lorsqu'il eut reconnu la position des Autrichiens. Voyant leur gauche mal appuyée, il l'embrasse par un mouvement oblique, prend à revers toute leur ligne, s'empare de Leuthen qui formait la clef de leur position, et remporte une des victoires qui ont le plus honoré sa tactique et la valeur de son armée. Cinq jours après, Breslau se rendit avec une garnison de quinze mille hommes; et en moins d'une semaine, l'armée impériale eut perdu

quarante mille soldats, livré une place importante, et abandonné la Silésie. « Jamais, dit ce prince, campagne » n'avait été plus féconde en révolu- » tions subites de la fortune. Cette suite » d'événements décisifs et contraires » avait étourdi l'Europe. Il fallut » quelques moments de tranquillité » pour que les esprits se recueillissent, » et pour que chaque puissance pût » considérer de sang-froid sa situa- » tion. D'un côté le désir de la ven- » geance, l'ambition blessée, le dé- » pit, le désespoir, remirent les ar- » mes à la main; de l'autre, la né- » cessité de se défendre, et quelques » rayons d'espérance, portèrent à » faire les plus grands efforts. » Ce fut alors qu'un changement dans le ministère anglais mit la cour de Londres dans de meilleures dispositions à l'égard de la Prusse. Lord Chatam, devenu premier ministre, décida son maître à laver l'affront de Closter-Sewen, et il fit accorder à Frédéric un subside de douze millions par an. Ce fut aussi par ses conseils que l'Angleterre envoya de nouvelles troupes sur le continent, et que le prince Ferdinand de Brunswick obtint le commandement de l'armée destinée à agir sur le Bas-Rhin. Frédéric mit un grand prix à cette dernière circonstance: il avait conçu les plus belles espérances des talents de son cousin; et ce prince les justifia par une campagne si glorieuse, que le roi n'a pas hésité à la comparer à celle que Turenne fit en Alsace en 1675. Dès le début de cette même campagne de 1758, Frédéric avait repris Schweidnitz, et commencé le siége d'Olmutz; mais il faut avouer que cette partie de la guerre est celle qu'il connut le moins. Ce siége traîna en longueur, faute de bonnes mesures: les Autrichiens enlevèrent un convoi important; et Daun s'étant approché de l'armée prussienne avec des forces supérieures, celle-ci fut obligée de se retirer. Frédéric la conduisit en Bohême par une marche des plus savantes; mais déjà l'armée Russe s'était avancée jusqu'à Custrin, qu'elle avait mis en cendres par un bombardement. Obligé de marcher contre cette armée, Frédéric la rencontra à Zorndorff, où il gagna une victoire bien chèrement achetée, puisqu'il y perdit dix mille de ses meilleurs soldats. Mais encore une fois, il eut à peine triomphé sur ce point qu'il dut se porter sur un autre: Daun menaçait d'accabler le prince Henri, et il fallut se hâter de le secourir. Après quelques jours de marche, l'armée du roi vint prendre à Hohenkirchen un camp mal assuré. « Si Daun ne nous attaque » pas ici, lui dit le général Keith, il » aura mérité d'être pendu. — J'es- » père, répondit Frédéric, qu'il aura » plus peur de nous que de la corde. » Cependant le général autrichien se montra moins timide que ses ennemis ne l'avaient pensé. L'armée prussienne fut surprise pendant la nuit, à la faveur des bois; et Daun lui fit subir une perte considérable. C'est dans cette circonstance difficile que Frédéric fit encore éclater son courage et son admirable présence d'esprit. Il conduisit lui-même ses bataillons à la charge; et après avoir perdu ses meilleurs généraux et ses plus braves soldats, après avoir reçu, dans la mêlée, une blessure grave, il rallia ses troupes, les forma derrière le village enlevé par surprise, se retira en bon ordre à une demi-lieue du champ de bataille, et présenta le combat à ses ennemis, qui n'osèrent l'accepter. « Il » est sans exemple, dit le comte de » Guibert, et ce prodige du génie du » maître et de la discipline de ses

» troupes sera à jamais célèbre, » qu'une armée aussi complétement » surprise, et qui perd dans cette » surprise sept ou huit mille hom- » mes, cent cinquante pièces de ca- » non, ses tentes, ses équipages, » puisse rétablir son désordre, ou, » pour mieux dire, n'y pas tomber, » s'arrêter à quelques centaines de » toises et y braver par sa contenance » l'ennemi qui a remporté sur elle un » si grand avantage. » Après être ainsi resté deux jours en présence des Autrichiens victorieux, Frédéric se retira par une marche savante; et il alla faire lever le siége de Neiss. Appelé ensuite par d'autres événements sur les bords de l'Elbe, il parvint à éloigner Daun de la place de Dresde, où ses troupes étaient sur le point de succomber; et après une campagne aussi pénible que meurtrière, il vint prendre ses quartiers d'hiver à Breslau, et donna enfin à ses soldats un repos devenu indispensable. Au milieu de tant d'événements qui signalèrent cette année, on remarque à peine l'invasion des Suédois en Poméranie. Cependant la campagne de 1759 devait être encore plus désastreuse. Frédéric se contenta d'abord de faire observer les Autrichiens, tandis qu'il aurait pu les écraser avant l'arrivée des Russes; et lorsqu'il lui aurait fallu marcher contre ceux-ci avec toutes ses forces, il n'y envoya que des détachements, qui furent successivement écrasés. Il réunit cependant à la fin toutes les troupes dont il put disposer; et s'étant décidé à marcher à l'ennemi, il le rencontra à Kunnersdorff. La bataille qu'il livra le 12 août 1759, fut une des plus terribles de cette guerre. Frédéric avait quarante mille hommes: la moitié de ce nombre resta sur le champ de bataille. Les Russes en perdirent dix-huit mille; et Soltikoff, qui les commandait, écrivit à sa souveraine que *s'il remportait encore une victoire semblable, il irait en porter la nouvelle à pied avec un bâton à la main.* Les Prussiens avaient été victorieux dans le commencement; et Frédéric expédia alors un courrier à la reine, pour lui annoncer une victoire qu'il regardait comme assurée: mais il se laissa entraîner à des attaques imprudentes; les Russes lui résistèrent avec une fermeté dont il ne les croyait pas capables; enfin les Autrichiens vinrent à leur secours (*Voy.* LAUDON); et le courage des Prussiens ne servit qu'à rendre le combat plus meurtrier. Frédéric perdit toute son artillerie; il fut près de tomber lui-même au pouvoir de l'ennemi, et il reçut une forte contusion à la jambe. Son second message à la reine était ainsi conçu: « Quittez Ber- » lin, et emmenez la famille royale; » faites conduire les archives à Potz- » dam. » Cependant Berlin ne fut pas pris; et au grand étonnement de l'Europe, les alliés, peu d'accord entre eux, donnèrent au roi le temps de se remettre. « C'en était fait des » Prussiens, a dit ce prince, si les » Russes avaient su profiter de leurs » succès; ils n'avaient qu'à donner le » coup de grâce. » Mais les Russes étaient mécontents de ce que les Autrichiens leur avaient laissé tout le poids de la guerre; et Soltikoff refusa positivement de concourir aux opérations. Ce fut vers le même temps que le général prussien, Schmettau, capitula à Dresde, se regardant comme fort heureux de sauver sa garnison et un trésor que le roi lui avait vivement recommandé. Peu de temps après, un corps de dix-sept mille Prussiens, engagé imprudemment dans les défilés de la Bohême par le général

Finck, se vit obligé de mettre bas les armes; et il en fut encore de même, sur un autre point, de trois mille hommes commandés par le général Dierke. « Mais, dit Frédéric, ce fut » la dernière infortune que nous es- » suyâmes cette année. » Le prince Henri s'était soutenu avec avantage en Silésie; et par une marche habile il venait de se réunir à l'armée du roi. Le duc Ferdinand avait encore obtenu des succès en Westphalie; et la nouvelle de sa victoire de Minden était parvenue à Frédéric la veille de la bataille de Kunnersdorff. Le lendemain, ce prince lui fit dire par le même officier : « Je suis fâché de ne » pas donner une meilleure réponse » à un message aussi agréable; mais » si vous trouvez les passages libres, » et si Daun n'est pas à Berlin et Con- » tades à Magdebourg, assurez de » ma part le duc que nous n'avons » pas perdu grand'chose. » Frédéric indiquait ainsi, en peu de mots, tout ce que ses ennemis auraient dû faire : mais ils étaient loin de savoir à ce point profiter de leurs avantages. Ils restèrent long-temps immobiles; et le roi, ayant reçu du prince Ferdinand un renfort de douze mille hommes, fut bientôt à même de profiter de sa position centrale. La campagne se prolongea jusqu'au mois de décembre; et, malgré ses pertes, l'armée prussienne se soutint avec avantage. Dès qu'il l'eut mise en quartiers d'hiver, le roi fit de nouvelles tentatives auprès des cours de Vienne et de Versailles : mais rien ne put faire abandonner à ses ennemis l'espoir de l'anéantir; et il fallut reprendre les armes dès le mois de mars 1760. Cette campagne commença par le désastre de Landshut, où dix mille Prussiens furent taillés en pièces (*V.* Fouqué). Glatz fut ensuite investi par les Autrichiens; et cette place était si nécessaire à la défense de la Silésie, que, malgré le besoin de se maintenir en Saxe, le roi voulut aller la secourir, en faisant tous ses efforts pour attirer Daun après lui. Mais dans le doute et l'hésitation où le tenait alors le malheureux état de ses affaires, à peine ce prince eut-il fait un premier mouvement, que malgré l'empressement du général autrichien à le suivre, il changea de résolution, et se décida à revenir en Saxe pour y faire le siége de Dresde. Ce siége était à peine commencé, que Daun, également revenu sur ses pas, l'obligea à y renoncer, et à reprendre le chemin de la Silésie. Ce fut dans cette marche difficile que Frédéric déploya une habileté incroyable et dont les annales militaires n'offrent point d'exemple. Manœuvrant au milieu de trois armées autrichiennes, menacé dans ses communications par une armée russe, il sut contenir à la fois tant d'ennemis, les empêcha long-temps de réunir leurs efforts, et finit par battre Laudon, à Liguitz, au moment où ce général s'avançait pour l'accabler. Le roi était assoupi, auprès d'un feu de bivouac, lorsqu'on vint lui annoncer que ses postes étaient attaqués. Réveillé en sursaut, il ordonne avec un calme admirable les meilleures dispositions. Le général autrichien, étonné de se voir attaquer par ceux qu'il croyait surprendre, hésite, et bientôt il est mis en fuite. Ce moment est peut-être le plus beau de la vie militaire de Frédéric. On a souvent comparé sa situation, dans le cours de cette guerre, à celle d'un lion poursuivi par des chasseurs. Jamais cette comparaison ne fut plus vraie que dans cette circonstance. A peine a-t-il repoussé Laudon qu'il lui faut résister à Lascy, faire face au maréchal Daun, éloi-

gner les Russes, et enfin délivrer sa capitale que les alliés ont envahie pour la seconde fois. Une seule défaite peut le perdre à jamais; une victoire ne peut le sauver entièrement : c'est presque sans combattre qu'il obtient les plus grands résultats. Cependant il s'écarte bientôt de ce système de prudence et de temporisation; et il attaque Daun à Torgau, où ce général s'était retranché dans une position formidable. Des efforts incohérents et mal combinés de la part des Prussiens, rendirent cette bataille très meurtrière; quinze mille des leurs y périrent, et les deux chefs rivaux furent blessés. Si l'habileté du roi ne s'y montra pas toute entière, il fit au moins preuve d'un grand courage, et il obtint à la fin une victoire des plus sanglantes (*V.* Daun). Après leur défaite, les Autrichiens se retirèrent en Bohème, et ils abandonnèrent à l'armée prussienne les deux tiers de la Saxe. D'un autre côté, les Suédois et les Russes s'éloignèrent également, et Frédéric put donner quelque repos à ses troupes. On jugera de l'état de ses affaires à cette époque, par ce qu'il écrivit au marquis d'Argens : « Jamais je n'ai » été dans une situation plus fâcheuse. » Croyez qu'il faut encore du miracu- » leux pour surmonter toutes les dif- » ficultés que je prévois. Je fais mon » devoir dans l'occasion, mais je ne » dispose pas de la fortune; et je suis » obligé d'admettre trop de casuel » dans mes projets, faute d'avoir des » moyens d'en former de plus solides. » Ce sont des travaux d'Hercule qu'il » faut que je recommence sans cesse » dans un âge où la force m'aban- » donne, et où l'espérance, seule » consolation des malheureux, com- » mence à me manquer. » Cet état d'épuisement était tel, que Frédéric dut s'abstenir dès-lors de toute entreprise considérable, et qu'il fut aisé de remarquer dans ses opérations une circonspection et une timidité qu'on ne lui avait jamais vues. La campagne de 1761 se passa toute entière en marches et en campements, peu dignes d'attention pour la multitude, mais où les gens de l'art trouveront plus d'objets d'admiration que dans des batailles meurtrières. Enfin, après avoir épuisé tous les genres d'habileté, Frédéric se vit tellement pressé dans son camp de Bunzelwitz, qu'il ne lui resta plus d'autre moyen de salut que de s'y fortifier et d'attendre ses ennemis. Il resta près de deux mois dans cette position; et les retranchements qu'il ne cessa d'y élever, furent regardés comme un modèle de fortifications de campagne. Laudon avait néanmoins résolu de l'y attaquer : mais les Russes ne voulurent pas concourir à une aussi dangereuse entreprise; ils aimèrent mieux se diriger vers la place de Colberg, dont ils s'emparèrent. Dans le même temps, les Autrichiens enlevaient Schweidnitz par un coup de main; et il ne resta plus au roi, pour la défense de la Silésie, que les places de Glogau, Breslau et Neiss. Depuis la perte de Dresde, la défense de la Saxe était devenue fort difficile; et le prince Henri avait beaucoup de peine à s'y soutenir. Enfin, pour comble de maux, l'Angleterre, qui avait cessé d'être dirigée par lord Chatam, refusa les subsides accoutumés. Tant de revers fondant à la fois sur Frédéric, ce prince sembla en être accablé. Il passa deux mois dans Breslau, triste, solitaire, n'allant pas même à la parade. On venait de découvrir une conspiration dont le but avait été de le livrer à ses ennemis. Craignant un pareil malheur beaucoup plus que la mort, il porta long-temps sur lui du

poison destiné à terminer ses jours. Cependant, ainsi qu'il le dit lui-même, « l'état qui paraissait perdu ne le fut » point, et la persévérance fit surmonter tous les périls. » Cette persévérance fut admirable, sans doute, de la part de Frédéric ; le dévouement et la résignation de ses peuples et de son armée ne le furent pas moins : mais rien de tout cela n'eût pu le sauver de l'abîme où il était plongé, si la mort de l'impératrice de Russie ne l'eût inopinément délivré de l'un de ses plus redoutables ennemis. Elisabeth eut pour successeur Pierre III, dont Frédéric avait dès long-temps cultivé l'amitié. Ce jeune souverain mit tant d'empressement à lui plaire, qu'un traité de paix fut à l'instant signé entre les deux puissances, et que ce traité ne tarda pas à être suivi d'une alliance offensive et défensive ; de manière que le corps auxiliaire russe, qui jusqu'alors avait combattu les Prussiens sous les ordres de Czernichef, se rangea de leur côté. La campagne de 1762 s'ouvrit ainsi sous les auspices les plus favorables ; et Frédéric se trouva à la tête de soixante-dix mille hommes, contre Daun, qui n'en avait pas soixante mille. C'était une belle occasion de vaincre ce général auquel il avait tant de fois résisté, qu'il avait même si souvent battu avec une armée moins nombreuse que la sienne. Mais il avait à peine commencé à se servir de ces avantages, qu'il apprit la fin tragique de son allié (*Voy.* PIERRE III), et que le général Czernichef reçut ordre de revenir en Pologne. Ce fâcheux contre-temps, au milieu des entreprises les plus importantes, fut un coup de foudre pour Frédéric. Cependant le général russe se prêta avec grâce à un délai de trois jours, pour ne pas faire manquer une opération commencée ; et lorsque son corps d'armée partit pour la Pologne, Daun s'était retiré en renonçant au projet de faire lever le siége de Schweidnitz. Cette place se rendit bientôt ; et malgré la défection des Russes, les Prussiens conservèrent leur supériorité en Silésie pendant tout le reste de la campagne. Ils furent encore plus heureux en Saxe, où le prince Henri gagna la bataille de Freyberg. Dès-lors les affaires de Frédéric s'améliorèrent de plus en plus. L'impératrice Catherine refusa de se réunir à ses ennemis ; la France fit la paix avec l'Angleterre, et par-là elle renonça à envoyer des armées en Allemagne. Désespérant alors de pouvoir soutenir seule une pareille lutte, Marie-Thérèse se décida enfin à demander la paix par l'entremise de la Saxe, qui la désirait plus vivement encore. Cette paix, si long-temps attendue, fut signée à Hubertsbourg, le 15 février 1763. Pour la troisième fois, l'Autriche consentit à la cession de la Silésie. La seule concession que fit le roi de Prusse, fut de promettre sa voix à l'archiduc Joseph, pour la couronne impériale. Cet heureux dénouement d'une guerre si longue et si terrible environna Frédéric d'une gloire et d'une puissance qui, désormais, ne pouvaient plus être contestées. Mais son royaume se trouvait dans la situation la plus déplorable ; il faut, pour s'en faire une idée, lire ce qu'il en a dit lui-même dans son *Histoire de mon temps* : « On ne » peut se représenter cet état que sous » l'image d'un homme criblé de bles- » sures, affaibli par la perte de son » sang, et près de succomber sous le » poids de ses souffrances. La no- » blesse était dans un état d'épuise- » ment, le petit peuple ruiné, nombre » de villages brûlés, beaucoup de villes

» détruites. Une anarchie complète » avait bouleversé tout l'ordre de la » police et du gouvernement. En un » mot, la désolation était générale..... » L'armée ne se trouvait pas dans une » meilleure situation; dix-sept batailles » avaient fait périr la fleur des offi- » ciers et des soldats. Les régiments » étaient délabrés, et composés, en » partie, de déserteurs ou de pri- » sonniers. L'ordre avait disparu; et » la discipline était relâchée au point » que nos vieux corps d'infanterie » ne valaient pas mieux qu'une nou- » velle milice..... » Ce tableau fait par l'auteur même de tant de maux, prouve combien il les sentait profondément. Alors, contre la coutume des conquérants, il renonça franchement à la guerre; et mettant tous ses soins à en éviter jusqu'aux moindres prétextes, il conclut une alliance avec la Russie, vers la fin de 1763, et il se rapprocha de plus en plus de l'Autriche. Deux entrevues qu'il eut avec le jeune empereur, Joseph II, contribuèrent beaucoup à ce rapprochement. Rien ne put dès-lors le distraire de ses travaux de restauration. Au milieu de la ruine universelle, les finances, entretenues par les subsides anglais, s'étaient maintenues en assez bon état. Les fonds, destinés à la guerre, furent employés à rebâtir des villes et des villages que la guerre avait détruits. Le roi exempta de contributions les pays qui avaient le plus souffert; il fit tirer des magasins les grains qui y étaient accumulés pour l'approvisionnement des armées. Ces grains servirent à ensemencer des champs que les armées avaient dévastés; et les chevaux destinés à l'artillerie servirent à les labourer. Pour bien apprécier les résultats de cette merveilleuse administration, il faut en voir le tableau dans le Mémoire publié en 1786 par le ministre Hertzberg. C'est là que l'on trouvera le détail d'une somme de 200 millions employée à des secours et à des améliorations; six cents villages créés, des landes et des marais immenses rendus à l'agriculture, de nombreuses fabriques établies et soutenues par les bienfaits du souverain; enfin la population accrue de près d'un tiers, malgré les malheurs de la guerre. Cependant ce monarque, alors si véritablement grand, ne put rester indifférent aux occasions d'accroître sa puissance. On lui a attribué l'idée du partage de la Pologne: mais il paraît que la première proposition qui en ait été faite, vint alors du cabinet de Pétersbourg. Au reste, entouré de voisins puissants, et livré à tous les désordres de l'anarchie, ce royaume devait être la proie de pareils voisins, dès qu'ils seraient d'accord entre eux. Ce fut ainsi que les trois grandes puissances du Nord signèrent le traité de 1772. Frédéric eut la contrée nommée aujourd'hui la Prusse occidentale; c'était la moins étendue, mais la plus commerçante. Il avait commis lui-même, sur ce territoire, beaucoup d'exactions; et un grand nombre d'habitants en avaient été arrachés par ses ordres, pour venir peupler ses états héréditaires. Familiarisé avec les moyens du despotisme, ce prince se livra quelquefois à des vexations odieuses. Il viola les priviléges de Dantzig, et il commit envers les habitants de cette ville libre, d'indignes extorsions. Ses ennemis l'ont accusé d'avarice; et il faut avouer que ce reproche ne fut pas toujours dénué de fondement. Il altéra les monnaies, empêcha ses sujets de disposer de leurs biens, et nuisit à leur industrie par des monopoles qui ne furent pro-

sitables qu'au fisc ou à des intrigants étrangers. Enfin il commit une erreur [illegible]ge, en tenant accumulé dans ses coffres un trésor considérable. « C'est » disait-il, une épée hors du fourreau » qui empêche les autres d'en sortir. » Ce fut par le même principe qu'il porta son armée en temps de paix à deux cent mille hommes. Cette armée était alors regardée comme la meilleure de l'Europe; et Frédéric ne souffrit pas qu'on s'y relâchât sur un seul point de la discipline. Présent à toutes les revues, aux parades, et surtout à ces grandes manœuvres de Potzdam que venaient admirer chaque année les militaires de tous les pays, il était lui-même l'instructeur et l'ordonnateur de tous les mouvements. On s'empressa partout de suivre les leçons d'un aussi grand maître; et les principes qu'il prescrivit à ses troupes, adoptés alors par les différentes nations de l'Europe, sont encore aujourd'hui ceux qui règlent les évolutions de toutes les armées. C'était par de tels moyens que la Prusse, avec une faible population, et dépourvue de frontières et de places fortes, continuait à jouer un des premiers rôles parmi les puissances: mais tout semblait y tenir à l'existence d'un seul homme; et ses voisins n'attendaient que la mort du grand roi pour attaquer son successeur. L'ambassadeur d'Autriche ayant fait connaître, en 1777, que ce prince était en danger de mourir, Joseph II se hâta d'assembler une armée; et déjà cette armée allait se mettre en campagne, lorsqu'on sut à Vienne que Frédéric était rétabli. Le jeune empereur trouva une autre occasion de déployer son caractère entreprenant et guerrier; ce fut la mort de l'électeur de Bavière, qui, n'ayant point laissé d'enfants, offrit à ses voisins une proie à se disputer. Joseph II se prépara aussitôt à envahir ses états: mais le duc de Deux-Ponts, qui avait des droits réels à cette succession, entraîna dans son parti les Saxons et les Prussiens; et Frédéric mit en campagne deux armées dont il voulut encore une fois être le chef. Cette guerre, qui fut terminée par la paix de Teschen (1778) ne dura guère que six mois, et tout s'y passa en marches et en évolutions. Le roi de Prusse dit que ses troupes eurent l'avantage, quand elles purent combattre en règle; mais que les impériaux l'emportèrent dans les ruses, dans les stratagèmes et dans tout ce qui est du ressort de la petite guerre. Il contribua encore beaucoup à maintenir dans ses limites la puissance autrichienne, lorsque l'empereur voulut céder les Pays-Bas à l'électeur Palatin en échange de la Bavière. Sentant combien un pareil arrangement donnerait de force et d'action à cette monarchie en concentrant sa puissance, Frédéric sonna l'alarme dans l'Empire, et il y forma une ligue qui obligea les deux souverains à renoncer à un projet qui leur eût offert des avantages réciproques, mais qui eût compromis l'existence de la Prusse. Tous les moments que Frédéric ne consacrait pas à la politique et au gouvernement, il les donnait à la culture des lettres, des arts et de la philosophie. Sans luxe, sans gardes, retiré dans son palais de Sans-Souci, il s'y montrait affable et accessible pour tous ceux qu'un sentiment de curiosité et d'admiration attirait dans ce séjour. Les gens de lettres y étaient surtout accueillis avec beaucoup d'empressement: il recevait le soir tout ce qu'il pouvait réunir d'hommes distingués par leur esprit et leurs connaissances; et c'était au milieu d'une telle réunion

qu'il aimait à se livrer à ces brillantes conversations, dans lesquelles il paraissait avec tant d'éclat, et qu'il préféra toujours à toute autre espèce d'amusement. Parlant tour à tour d'histoire, d'arts et de gouvernement, il passait en revue les beaux siècles de la Grèce, de Rome et de la France, les révolutions de la politique et de la littérature ; puis, des anecdotes : enfin tout ce qu'il y avait de plus varié et de plus piquant, sortait tour à tour de sa bouche avec un son de voix très doux et aussi agréable que le mouvement de ses lèvres, où il y avait une grâce toute particulière. Il mettait dans ces conversations beaucoup d'abandon et de liberté, et jamais il n'y fit sentir son pouvoir. Cependant, se laissant trop aller à jouir des sottises d'autrui, il aimait à tendre des piéges à la médiocrité, et il faisait un usage trop habituel du sarcasme dont il avait contracté l'art et le goût à l'école de Voltaire. En revanche, il ne montrait point de ressentiment sur ce qu'on disait et même sur ce qu'on imprimait contre lui. Sous son règne, la liberté de la presse fut poussée jusqu'à la licence ; et jamais souverain n'essuya plus de libelles, sans en punir un seul. Voyant un jour de sa fenêtre beaucoup de monde assemblé auprès d'une affiche satirique contre sa personne, il la fit placer plus bas afin qu'on pût mieux la lire. Il aimait la table, et préférait surtout les mets épicés. Cependant il mangeait aussi beaucoup de fruits, et il en faisait croître à grands frais dans des serres chaudes. Son appétit devint si excessif dans les derniers moments de sa vie, qu'il mangea un homard tout entier la veille de sa mort. Il fit tout pour prolonger son existence ; mais ce fut en vain qu'il se décida à des incisions et aux remèdes les plus douloureux : ce prince expira le 17 août 1786, des suites d'une hydropisie. Frédéric était d'une taille médiocre, mais bien proportionnée ; l'habitude de jouer de la flûte lui faisait porter la tête un peu inclinée à droite. Dans sa jeunesse il était bien à cheval ; plus tard il s'y tint courbé et dans une attitude négligée. Il avait d'abord été grand chasseur. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il ne conserva de ce goût qu'une sorte de passion pour les chiens. Il eut toujours auprès de lui, un grand nombre de ces animaux, et il les logeait dans ses plus beaux appartements. Celui qu'il préférait aux autres, couchait dans le même lit que lui, quoique ce fût ordinairement le plus gros. Les traits de ce prince avaient beaucoup d'expression, et l'on remarquait dans ses yeux toute l'énergie de son ame. Très sévère pour l'exécution de ses ordres, il ne fut cependant point cruel, et il n'ordonna jamais lui-même la mort d'un seul de ses sujets : ainsi la condamnation d'un officier qui lui aurait désobéi pour écrire à sa femme, est un conte aussi invraisemblable que ridicule. Il revenait peu d'une première décision, comme on le vit dans l'affaire du meunier Arnolt, où les magistrats les plus intègres furent sacrifiés à une sorte d'obstination, qui venait au reste beaucoup plus de son habitude du despotisme militaire que du fonds de son caractère. Ce qui le prouve, c'est que Frédéric se laissa quelquefois désarmer par une saillie et une heureuse réponse, comme on le vit à l'égard du meunier de Sans-Souci. Ce meunier refusait de lui vendre son moulin. « Sais-tu bien, » lui dit le prince, que je pourrais » prendre ton moulin sans t'en don- » ner un sou. — Oui bien, répondit » le meunier, s'il n'y avait pas une » chambre de justice à Berlin. » On a

dit que Frédéric manquait de sensibilité; cependant il en a montré dans plusieurs occasions : il traitait d'une manière tout-à-fait affectueuse ceux qui l'avaient servi avec zèle, et l'on trouve des traits fort touchants dans sa correspondance avec le général Fouqué. Il aimait de la manière la plus tendre plusieurs de ses parents, surtout la duchesse de Bareuth (*Voy.* Bareuth au *Supplément*). Il avait éprouvé tant de tracasseries et d'ingratitude de la part des gens de lettres et surtout des Français, que vers la fin de sa vie, sans s'éloigner de la littérature, il prit plus de goût pour la vie solitaire. Ce fut alors qu'on voulut le tourner du côté de la littérature allemande; mais il continua à préférer celle des Français, et il releva même avec beaucoup de goût dans une petite brochure qui parut en 1780, les défauts de la littérature germanique. Nous avons dit que Frédéric s'éloigna toujours du commerce des femmes; ses ennemis ont expliqué cette bizarrerie d'une manière qui le rapproche à cet égard de quelques hommes fameux de l'antiquité. Il s'en est à peine défendu. On sait qu'il avait dans tous ses palais des statues d'Antinoüs, et qu'il aimait beaucoup qu'on le comparât à l'empereur Adrien. Comme général et comme homme d'état, Frédéric ne peut être comparé qu'à César. Sa carrière fut plus longue, et elle ne fut pas moins glorieuse que celle du premier empereur. Comme lui, il se montra supérieur dans les armes, et dans le gouvernement: s'il ne parvint pas à la même supériorité dans les lettres, c'est parce qu'il écrivit dans une langue étrangère; les défauts du style peuvent seuls empêcher qu'on ne place son *Histoire de mon temps* à côté des *Commentaires*. On a accusé Frédéric de témérité; mais sa position l'obligea souvent à des entreprises hasardeuses. Ses talents politiques sont donc incontestables, et ils convenaient surtout au chef d'une monarchie absolue. Comme général, il est sans aucun doute le premier des temps modernes; et César ne fit pas, dans la tactique des anciens, une révolution semblable à celle que Frédéric a opérée dans la nôtre. Ennemi déclaré de la Révélation et de la théologie, il paraît cependant avoir varié dans ses opinions sur la Divinité; mais, pour la morale pratique, il n'eut d'autres guides que ses penchants et son intérêt. Il se montra fort tolérant envers tous les cultes; et les catholiques de la Silésie, qui l'avaient d'abord redouté, n'eurent pas à se plaindre de son pouvoir. Il accueillit même les jésuites dans ses états, lorsqu'ils furent repoussés par tous les souverains catholiques; et il les employa très utilement pour l'éducation. On rapporte de lui quelques traits de clémence et d'humanité; et l'on sait qu'il fut surtout très facile à oublier les injures et les torts les plus graves. Voltaire, qui l'a si indignement calomnié, a éprouvé lui-même cet excès de bonté. Ce monarque connaissait tous les membres de la commission qui l'avait jugé par ordre de son père; il savait comment chacun d'eux avait opiné, et il ne leur en témoigna jamais le moindre ressentiment. Quinze ans après qu'il fut monté sur le trône, on lui entendit dire: « Il existe cependant, à Berlin, un » homme qui m'a condamné à avoir » la tête tranchée; et cet homme que » je connais, dîne tranquillement chez » lui. » Lorsque les calomnies de Voltaire furent publiées en un volume, sous le titre de *Vie privée du roi de Prusse*, le secrétaire de ce prince ayant voulu les réfuter, Frédéric lui dit: « Cela ne vaut pas la peine que vous

» prendriez; c'est à moi de faire mon » devoir, et de laisser dire les mé- » chants. » On l'a souvent accusé d'ingratitude; et l'on ne peut dissimuler qu'il n'ait mérité ce reproche, par l'oubli dans lequel il laissa tous ceux qui lui avaient rendu des services lorsqu'il était prince royal, particulièrement le jeune Keith, qui devait l'accompagner dans son évasion, et la famille Wrech, qui s'était exposée à de si grands dangers pour adoucir sa captivité de Custrin. Voltaire a dit, à cette occasion, que de même que Louis XII avait oublié de venger les injures faites au duc d'Orléans, Frédéric oublia de payer les dettes du prince royal. Parmi un grand nombre d'épitaphes qui furent composées pour son tombeau, l'on remarque celle du baron de Suhm : *Hic cujus laus maxima Fredericus II, Borussorum rex, armis Cæsar, pace Augustus, in republicâ gerendâ Vespasianus, philosophiâ Marcus, vitâ Antoninus, regum exemplum, sine exemplo maximus.* Les Allemands l'ont nommé Frédéric l'*unique*. On a donné plusieurs éditions de ses œuvres, et il en a fait imprimer lui-même quelques volumes à Berlin. La plus complète est celle d'Amsterdam (Liége), 23 vol. in-8°., 1790. On y a mis de nouveaux frontispices en 1805. Les *Œuvres primitives*, ou celles que l'auteur publia pendant sa vie, remplissent les quatre premiers volumes. Voici la liste de tous les écrits qui composent cette collection : 1°. *L'antimachiavel*. 2°. *Instructions militaires* pour ses généraux. 3°. *Correspondance amicale de Frédéric avec le général Fouqué*. 4°. *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg*. 5°. *Les poésies du philosophe de Sans-Souci*. 6°. *Variétés philosophiques*, où l'on remarque les Éloges de Voltaire et de Lamétrie. 7°. *Histoire de mon temps*, (de 1740 à 1745). 8°. *Histoire de la guerre de sept ans* (1757 à 1763). 9°. *Mémoires depuis la paix de Hubertsbourg* (1763 à 1775). 10°. *Mémoires de la guerre de* 1778. 11°. *Correspondance de l'empereur et de l'impératrice reine avec Frédéric, au sujet de la succession de Bavière*. 12°. *Considérations sur l'état présent du corps politique*, (ouvrage composé en 1782.) 13°. *Essai sur les formes des gouvernements et sur les devoirs des souverains*. 14°. *Dialogue des morts*. 15°. *Examen critique du livre intitulé, Système de la nature*. 16°. *Dissertation sur l'innocence des erreurs de l'esprit*. 17°. *Des poésies*. 18°. *Correspondance avec madame du Châtelet, Voltaire, Fontenelle, le marquis d'Argens, d'Alembert, etc.* 19°. *Avant-propos sur la Henriade*. La nouvelle *Vie de Frédéric II*, par Denina, forme le XXIV°. vol. de la collection. On attribue à Frédéric les *Réflexions sur les talents militaires et sur le caractère de Charles XII, de main de maître*. On a publié à Berlin, en 1792, des *Lettres inédites ou Correspondance de Frédéric* avec M. et Mme. de Camas, 1 vol. in-12. Cette correspondance est très remarquable, et elle a eu beaucoup de succès. On a encore publié à Paris, en 1808, *Caractères des personnages les plus marquants dans les différentes cours de l'Europe, extraits des ouvrages de Frédéric*. L'éditeur avait donné, en 1807, des *Mémoires historiques et critiques sur la civilisation des différentes nations de l'Europe au XVII°. et au XVIII°. siècle, par Frédéric-le-Grand*, 1 vol. in-8°. Le meilleur ouvrage anglais sur Frédéric II, est ce-

lui de Gillies, intitulé : *Tableau du règne de Frédéric II, avec un parallèle entre ce prince et Philippe II de Macédoine*, Londres, 1809. L'ouvrage du professeur Büsching, intitulé *Caractère de Frédéric II*, traduit de l'allemand, contient des anecdotes bien choisies. Les *Souvenirs*, de Thiébault, présentent le même avantage, mais ils sont d'une excesssive prolixité. L'ouvrage intitulé *Vie de Frédéric II*, Strasbourg, 1787, 4 vol. in-12, n'est qu'une mauvaise compilation. Plusieurs écrivains militaires se sont exercés sur les campagnes de Frédéric. Les écrits les plus remarquables dans ce genre, sont ceux de l'anglais Lloyd, et du général prussien Tempelhof (*Voy.* ces deux noms). Le général Jomini s'est beaucoup servi de ces deux ouvrages, pour son *Traité des grandes opérations militaires*, où il paraît n'avoir donné l'*Histoire critique des campagnes de Frédéric, comparées à celles de l'empereur Napoléon*, qu'afin d'élever celui-ci d'une manière tout-à-fait indécente, aux dépens du monarque prussien. Quelque sûrs que puissent être d'ailleurs les principes du général Jomini sur la tactique militaire, il est évident que dans cette occasion il a tout sacrifié à son héros de ce temps-là, et qu'il n'a pas voulu considérer que Frédéric fit des choses très grandes et très difficiles avec de fort petits moyens, tandis que Buonaparte a fait des sacrifices inouïs et des pertes immenses, pour n'arriver qu'aux plus déplorables résultats. L'ouvrage de Mirabeau intitulé, *De la Monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand*, est une de ces compilations que l'auteur faisait transcrire par des copistes (*Voy.* Mirabeau). L'*Éloge historique de Frédéric II*, par Guibert, est un beau morceau d'éloquence; mais, faute de matériaux suffisants, l'auteur y a laissé des lacunes importantes. M—D j.

FRÉDÉRIC Ier., roi de Suède, de la maison de Hesse-Cassel, né à Cassel en 1676, entra jeune dans la carrière des armes, et obtint le commandement des troupes hollandaises pendant la guerre de la succession d'Espagne. Quoiqu'il pût rarement fixer la victoire sous ses drapeaux, il déploya des talents militaires. Ayant épousé en 1715 Ulrique Eléonore, sœur de Charles XII, il entra au service de Suède avec le titre de généralissime. Lorsque Charles fut tué à Frédérikshall, le prince de Hesse-Cassel, qui était à peu de distance de cette forteresse, prit le commandement de l'armée. Il vit bientôt un parti se former pour lui, et il put dès-lors se flatter de parvenir au trône. Le choix tomba cependant d'abord sur Ulrique-Eléonore; mais peu après son avénement, cette princesse, très attachée à son époux, et dépourvue d'ailleurs des qualités nécessaires pour régner dans les circonstances difficiles où se trouvait la Suède, fit déclarer à la diète qu'elle ne voyait d'autre moyen de sauver l'état que de remettre les rênes du gouvernement entre les mains de Frédéric; et les représentants de la nation procédèrent à l'élection de ce prince. Il fut proclamé roi le 26 mars 1720, après avoir quitté la religion réformée dans laquelle il était né, pour embrasser le luthéranisme, et après avoir signé la constitution établie en 1719, ainsi que les articles ajoutés depuis par les états. Les premiers soins du roi eurent pour but de rendre la paix au royaume, les hostilités continuant encore avec le Danemark et la Russie. Frédéric se rapprocha de ces deux puissances, qui signèrent la

paix, l'une à Fredensbourg en 1720, l'autre à Nystadt en 1721. La Suède fut enfin délivrée de cette longue guerre qui avait duré vingt ans, et qui avait épuisé ses ressources. Mais il s'éleva, peu après, des divisions intérieures, et il se forma deux partis, qui dominèrent alternativement au sénat et aux diètes pendant un demi-siècle. Le roi, dont le pouvoir était très circonscrit, sut ménager les esprits avec tant d'habileté que sans employer aucun moyen violent il maintint son autorité, et parvint presque toujours à son but. Il fut cependant obligé, en 1740, de consentir à la guerre contre la Russie, quoiqu'il ne l'approuvât point. Cette guerre eut l'issue la plus malheureuse; et toute la Finlande tomba au pouvoir de l'ennemi. Pour sortir plus facilement de cette situation critique, les états assemblés en 1743 déclarèrent que Frédéric n'ayant point d'enfants, il fallait lui nommer un successeur, et désignèrent Adolphe-Frédéric de Holstein, favorisé par la cour de Petersbourg. Peu après, la paix fut signée dans la ville d'Abo; et la Suède recouvra la Finlande, à l'exception de quelques districts limitrophes. Cependant le choix du successeur n'avait pas obtenu une approbation générale; et les Dalécarliens marchèrent sur Stockholm dans le dessein d'appuyer les partisans du prince royal de Danemark. Frédéric fut au-devant d'eux, pour les engager à retourner dans leurs foyers; mais ils avancèrent, et il fallut employer le canon pour les réduire. Le calme ayant été rétabli, Frédéric régna paisiblement jusqu'à sa mort, et les projets pour le bien public furent repris avec un nouveau zèle. Une activité générale s'était manifestée dans la nation après la mort de Charles XII pour le rétablissement de la prospérité intérieure. L'agriculture, les fabriques, le commerce, les sciences et les arts étaient devenus les objets des délibérations du sénat et de la diète. Le roi encouragea ce zèle patriotique, et sut imprimer à son règne un caractère d'utilité publique, dont l'histoire a consacré le souvenir. Pendant ce règne, la population de la Suède augmenta de près d'un million d'habitants; le commerce de ce pays s'étendit dans toute l'Europe, à la Chine et en Amérique; il se forma des ateliers d'industrie et des établissements d'éducation. Un nouveau code embrassant les lois civiles et criminelles fut publié en 1734; et peu après, le roi donna la sanction royale à l'établissement de l'académie des sciences de Stockholm. Frédéric avait hérité, à la mort de son père, en 1730, du landgraviat de Hesse-Cassel. Ce pays lui rendait annuellement près de cent mille ducats, dont il tira un parti très avantageux dans plusieurs circonstances. Ce prince mourut en 1751. Il avait épousé de la main gauche, du vivant de la reine, la comtesse de Taube, dont il eut un fils et une fille, qu'il fit élever sous le nom de Hessenstein, et auxquels il assura un héritage considérable. Lorsque ce mariage fut parvenu à la connaissance du public, les états en témoignèrent un grand mécontentement, et le roi fut obligé d'éloigner la comtesse pour quelque temps de la capitale. C—au.

FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN, roi de Suède. *Voy.* ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC D'AUTRICHE (1), fils aîné du duc Léopold II, était né vers la fin du 14e. siècle. Il eut pour apanage le comté de Tyrol. Sigis-

(1) C'est le quatrième prince d'Autriche du nom de Frédéric.

mond occupait alors l'empire d'Allemagne; et ce prince avait convoqué un concile à Constance pour terminer le schisme qui divisait l'Eglise. Avant de s'y rendre, Jean XXIII s'assura la protection de Frédéric, et lui donna en échange le titre de général de ses troupes, avec la promesse d'une pension de six mille florins d'or. L'empereur fit entourer par ses soldats la salle d'assemblée du concile, et se rendit par-là maître de ses décisions. A cette nouvelle, la frayeur s'empara du pape; il s'enfuit déguisé en postillon, et se réfugia dans un château appartenant à Frédéric, où il resta caché. Sigismond mit Frédéric au ban de l'Empire, et obligea les pères du concile à l'excommunier. Ce prince, trop faible pour résister à Sigismond, consentit, pour le fléchir, à lui demander pardon à genoux, et lui livra le malheureux Jean XXIII (*Voy.* Jean XXIII). L'année suivante (1416), le concile déclara que Frédéric devait restituer les villes dont il s'était emparé sur l'évêque de Constance, sous peine d'être privé lui et ses enfants de tous ses fiefs de l'Eglise et de l'Empire. Sigismond appuya la décision du concile; et Frédéric prit la fuite. Pendant ce temps-là, son frère se mit en possession du Tyrol; et les Suisses profitèrent de cet état de troubles pour s'approprier quelques villes. Albert son parent fit une seconde fois la paix avec Sigismond (*V.* Albert V). Le Tyrol lui fut rendu; mais les Suisses gardèrent ce qu'ils avaient pris. Frédéric mourut en 1439. W—s.

FRÉDÉRIC Ier., surnommé *le Victorieux*, électeur Palatin, l'un des plus grands princes de sa maison, était fils de l'électeur Louis-le-Barbu, et frère puîné de Louis, surnommé *le Doux*. Louis-le-Doux, qui avait succédé à son père dans l'électorat, mourut en 1449, laissant un fils nommé Philippe, qui n'avait qu'un an. Frédéric, oncle de cet enfant, prit les rênes du gouvernement et le titre d'électeur. Il conserva ce titre et le pouvoir qui y était attaché, pendant toute sa vie, en s'engageant à ne point se marier, de manière que l'électorat pût retourner à Philippe. Il ne tint pas parole à la lettre; car il épousa, dans la suite, Claire de Wertheim; mais les enfants qui naquirent de ce mariage ne furent pas déclarés habiles à succéder, et on leur donna le titre de comtes de Lœwenstein. Frédéric gouverna avec une grande prudence, et déploya dans plusieurs occasions un courage héroïque. Le pape ayant déposé Thierry, archevêque de Maïence, et conféré cette dignité à Adolphe de Nassau, Frédéric se déclara en faveur de Thierry, sans avoir égard à la protection que l'empereur et plusieurs princes d'Allemagne donnaient à Adolphe. L'évêque de Metz, le margrave de Bade et d'autres princes s'étant jetés sur les états de l'électeur Palatin, celui-ci leur livra bataille, les défit complètement, et les fit tous trois prisonniers. Il les obligea de lui céder plusieurs places, et de lui payer cent mille florins. L'empereur l'ayant mis au ban de l'Empire, il ne se trouva personne qui osât se charger de l'exécution. Frédéric mourut en 1476; et Philippe son neveu lui succéda.

C—au.

FRÉDÉRIC II, surnommé *le Sage*, électeur Palatin, fils puîné de Philippe, succéda en 1544 à son frère Louis-le-Pacifique. Il avait dès sa jeunesse été attaché à Charles-Quint, avait vécu à sa cour, et l'avait accompagné dans ses voyages. Il rendit à ce prince de grands services en

Allemagne ; et il reçut de lui des preuves signalées de reconnaissance et d'affection. Charles-Quint, en donnant à Frédéric l'investiture de la dignité de l'électorat, ajouta à ses armes le globe impérial, tant pour lui que pour ses successeurs. L'électeur s'attira néanmoins dans la suite la disgrace de l'empereur en donnant contre lui du secours au duc de Wurtemberg, avec qui il avait une alliance défensive : mais Charles-Quint s'apaisa lorsque Fréderic eut accepté l'*interim*, qui fixait provisoirement en Allemagne l'état de la religion. L'électeur traita cependant avec une grande prédilection les protestants de ses états; et Othon-Henri son neveu et son successeur adopta ouvertement le luthéranisme. Frédéric II mourut en 1554. Ses deux neveux, Othon-Henri et Philippe-le-Belliqueux n'ayant point laissé d'enfants, l'ancienne branche électorale se trouva éteinte en 1557; et l'électorat passa à la branche de Simmeren. C—au.

FRÉDÉRIC III, surnommé *le Pieux*, premier électeur Palatin de la branche de Simmeren, succéda à Othon-Henri en 1557. Il embrassa la religion réformée, et s'y dévoua si étroitement que tous les efforts de l'empereur Ferdinand Ier. ne purent l'en détacher. Ce monarque eût voulu que l'électeur eût retourné à la religion catholique, ou qu'il eût embrassé la luthérienne, introduite dans ses états par un de ses prédécesseurs. Il le menaça de lui faire perdre la dignité électorale, et de la conférer à l'un de ses fils. Mais Frédéric persista dans sa croyance, et s'allia avec les protestants de France. Ce fut sous son règne que Frankendal, qui n'avait été qu'un monastère, devint une ville. Frédéric y appela des Flamands chassés de leur pays pour cause de religion. Ce prince mourut en 1576, et fut remplacé par son fils Louis, nommé *le Facile*, qui abandonna le calvinisme pour se faire luthérien : mais son frère Jean-Casimir persista dans le calvinisme; et la principauté de Lautern que son père lui avait donnée en apanage, devint le refuge des ministres calvinistes ou réformés que son frère l'électeur chassait de ses états. C—au.

FRÉDÉRIC IV, électeur Palatin, n'avait que sept ans lorsqu'il succéda en 1583 à Louis-le-Facile, dont il était le fils unique. Louis avait désigné Jean-Casimir pour être le tuteur de son fils; mais à cause de la différence de leurs sentiments en matière de religion, il lui avait associé quelques-uns de ses conseillers, sans le consentement desquels il ne devait rien statuer sur le gouvernement ecclésiastique. Jean-Casimir ne s'embarrassa point de cette disposition; et prétendant que la tutelle lui appartenait exclusivement en vertu de la bulle d'or, il fit élever son neveu dans les sentiments des calvinistes. Le jeune prince s'y attacha beaucoup; et aussitôt qu'il eut été investi du gouvernement, il établit une étroite correspondance avec la reine d'Angleterre, la Hollande et les protestants de France. Cette conduite lui attira la haine de la maison d'Autriche. Il gouverna cependant paisiblement, et prit plusieurs mesures pour faire prospérer ses états. Ce fut sous son règne que Manheim, qui jusqu'alors n'avait été qu'un village, devint une ville, où dans la suite ont résidé les électeurs. Frédéric IV mourut l'an 1610. Il laissa de son mariage avec Louise-Julienne de Nassau-Orange deux fils, Frédéric, qui lui succéda, et Louis-Philippe, qui eut pour apanage Simmeren et Lautern. La der-

nière de ces possessions fut enlevée à celui-ci par le traité de paix de Westphalie, pour être donnée à la branche électorale. Le même prince laissa un fils, Louis-Henri-Maurice, qui mourut sans postérité en 1673: après sa mort la principauté de Simmeren échut à l'électeur. C—au.

FRÉDÉRIC V, électeur Palatin et roi de Bohème, fils de Frédéric IV, prit possession de l'électorat à la mort de celui-ci en 1610. Il épousa en 1618 Elisabeth, fille de Jacques Ier., roi d'Angleterre, et rehaussa par cette alliance l'antique illustration de sa maison. Il fut bientôt regardé comme le chef du parti protestant en Allemagne, et fixa sur lui l'attention de tout l'Empire et de toutes les puissances protestantes. Les habitants du royaume de Bohème, où le protestantisme avait fait de grands progrès, s'étant révoltés contre Ferdinand II, choisirent Frédéric pour leur roi. Le prince Maurice d'Orange son proche parent et le duc de Bouillon le sollicitèrent d'accepter. Il balançait cependant, d'autant plus que son beau-père Jacques Ier. le détournait d'une résolution qui lui paraissait dangereuse. Mais Elisabeth était plus ambitieuse: séduite par l'éclat du diadème, et voulant que le rang de son époux égalât celui de son père, elle appuya les sollicitations du prince d'Orange, du duc de Bouillon, et parvint à persuader Frédéric. Ce prince signa l'acte d'élection, mais en répandant des larmes qui ne furent que trop justifiées par l'issue de la lutte où il s'engageait. Il fit, peu après, une entrée triomphante à Prague, où il y eut des fêtes qui coûtèrent à la bourgeoisie cinquante mille florins. Cependant l'armée autrichienne approchait; et le nouveau roi n'avait ni la fermeté ni les troupes nécessaires pour résister avec succès. Le 8 novembre 1620, son armée fut attaquée sur une hauteur près de Prague, pendant que lui-même il attendait dans la ville l'issue de la bataille. Les ennemis remportèrent une victoire complète. Cet événement fut le signal de la guerre qui dura trente ans. L'empereur victorieux mit Frédéric au ban de l'Empire, et disposa de ses états héréditaires et de la dignité électorale en faveur du duc de Bavière. Ce fut alors que la fameuse bibliothèque de Heidelberg, dont les Bavarois s'étaient emparés, fut envoyée à Rome pour enrichir celle du Vatican. Frédéric chercha avec sa famille un asile en Silésie, en Brandebourg et en Hollande. Lorsque Gustave-Adolphe eut remporté les victoires qui vengèrent les protestants d'Allemagne, l'électeur fugitif se rendit dans son camp. Le vainqueur de Leipzig ne s'expliqua point sur ses projets, et mourut peu après en 1632. Frédéric termina sa carrière à Maïence le 29 novembre de la même année; et le sort de sa famille resta long-temps incertain. Sa veuve demeura en Hollande: le fils aîné périt près de ce pays, à bord d'un petit bâtiment qui, en allant à pleines voiles dans la nuit, donna contre un grand vaisseau, et fut brisé par le choc. Le second fils, Charles-Louis, fit de vains efforts pour recouvrer les états de son père; il fut détenu quelque temps prisonnier à Vincennes par ordre de Richelieu, et perdit ensuite une bataille qu'il livra à la tête d'un corps de troupes rassemblé par ses soins et ceux de ses amis. De meilleures destinées succédèrent cependant à toutes ces infortunes. A la paix de Westphalie, Charles-Louis fut réintégré dans le Palatinat, et un huitième électorat fut créé en sa faveur.

(*V.* Charles-Louis, VIII, 177.) La princesse Sophie, ayant été mariée à Ernest-Auguste de Brunswick-Hanovre, porta dans cette maison des droits à la couronne d'Angleterre, qui prévalurent au parlement ; et George son fils régna sur les bords de la Tamise. La princesse Élisabeth devint célèbre par son zèle pour les sciences. (*Voyez* Élisabeth, XIII, 64.) C—au.

FRÉDÉRIC. *Voyez* Bade, Bavière, Brandebourg, Brunswick, Gonzague, Hesse, Mecklenbourg, Saxe, Souabe, Wurtemberg.

FRÉDÉRIC (Le colonel) était fils du fameux roi de Corse Théodore, et d'une irlandaise de la noble famille de Lucan, et naquit, à ce qu'il paraît, en Espagne, où sa mère était alors attachée à la maison de la reine. Il suivit son père, dont il partagea la mauvaise fortune. Après avoir passé quelque temps dans le service militaire, il vint en Angleterre en 1754, et tomba dans une détresse telle qu'il fut obligé, pour subsister, de donner des leçons d'italien. En 1768, il publia des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Corse*, 1 vol. in-8°. en français, traduits et publiés la même année en anglais, 1 vol. in-12. Ces Mémoires, qui offrent de l'intérêt, et sont écrits avec naturel, s'étendent depuis l'origine connue de l'île de Corse, jusqu'en 1755, année de la mort de Théodore, dont l'ouvrage est en partie un panégyrique. Frédéric, ayant repris du service en Allemagne, reçut, du duc de Wurtemberg, le brevet de colonel et la croix de mérite, et revint ensuite en Angleterre en qualité d'agent de ce prince. En 1791, il alla à Anvers pour négocier un emprunt en faveur de quelques membres de la famille royale : mais le secret de cette démarche ayant transpiré avant qu'elle eût un résultat, le roi refusa d'y accéder, et fit même adresser des reproches à l'envoyé. Le colonel Frédéric, retombé dans l'indigence, se tua d'un coup de pistolet sous le portique de l'abbaye de Westminster, le 1er. février 1797. Le jury du *coroner* préjugea qu'il ne s'était porté à cette extrémité que dans un égarement de raison, et rendit, en conséquence, à cette occasion, un *verdict* de démence (*lunacy*). Une petite-fille du colonel Frédéric, Émilie Clark, a publié, en anglais, un roman intitulé : *Ermina Montrose, ou la chaumière du vallon*, Londres, 1800, 3 vol. in-12. X—s.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE I et II, rois de Pologne. *Voy.* Auguste.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I, roi de Prusse, fils de Frédéric I et de Sophie-Charlotte d'Hanovre, naquit le 15 août 1688. Sa première éducation fut confiée à madame de Roconles, qui s'était réfugiée à Berlin pour cause de religion. On s'aperçut bientôt que le prince avait un naturel rude et dur, et un despotisme de volonté qui s'irritait de la moindre contradiction. Sa mère fit les plus grands efforts pour changer ses dispositions naturelles, et pour adoucir son caractère : mais elle ne put y réussir ; et l'amour même qu'on tâcha d'inspirer au prince pour une jeune personne intéressante, ne put avoir aucun ascendant sur l'âpreté de son esprit et la rudesse de ses manières. Déjà, du vivant de son père, il avait donné à connaître qu'il n'approuvait point le luxe et les plaisirs de la cour : parvenu au trône, à la mort de son père, en 1713, il fit aussitôt les réformes les plus sévères ; il vendit la plus grande partie des effets et des meubles précieux du château ; les grandes charges de la cour furent la plupart déclarées va-

HIST. DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC GUILLAUME

Peine del.t Landon direx.t

cantes pour toujours; et les peintres, les sculpteurs, les décorateurs, reçurent leur congé. Une espèce de bouffon, appelé Gundling, fut nommé président de l'académie royale des sciences et des belles-lettres. Le prince d'Anhalt, qui, depuis plusieurs années, jouissait de la confiance du roi, et qui tirait vanité de son ignorance et de la grossièreté de ses goûts, le dégoûta tellement de toute espèce d'étiquette et de représentation, qu'il lui fit adopter le genre de vie d'un particulier obscur. Une *tabagie* devint la retraite favorite du roi, et il s'y rendait tous les soirs pour fumer du tabac et boire de la bière avec ses généraux. Dans ces réunions, il était familier, et souffrait la plaisanterie : ailleurs, il exigeait la soumission la plus entière; et même au sein de sa famille, il se montrait dur et absolu. Les deux grands objets des soins et de l'attention de Frédéric-Guillaume, pendant tout le cours de son règne, furent son trésor et son armée. Il fit de si grandes économies, que bientôt il fut un des souverains les plus riches. Si l'argent sortait de ses coffres, c'était principalement pour satisfaire la passion qu'il avait de recruter son armée des hommes de la plus haute taille. Il entretenait partout des enrôleurs pour lui procurer des espèces de géants qui formaient le régiment de ses gardes : tous les jours, à des heures marquées, il exerçait ses soldats; il les soumit à la discipline la plus sévère, et prit les mesures les plus rigoureuses pour empêcher la désertion. Le philosophe Wolf, qui professait à l'université de Halle, fut renvoyé, parce qu'on avait dit au roi que sa philosophie faisait déserter les soldats. Cependant ce prince, si occupé de ses troupes, ne fut jamais guerrier, et chercha toujours à conserver la paix. Il voyait dans son armée un moyen de se livrer à son goût pour les manœuvres militaires; de donner un plus grand ascendant à sa maison dans la politique générale, et de se faire respecter de ses voisins. On le traita avec beaucoup d'égards dans les conférences d'Utrecht et de Rastadt; et les traités de 1713 et de 1714 sanctionnèrent toutes les transactions du règne précédent, relatives aux nouvelles acquisitions de la maison de Prusse. Les puissances du Nord recherchèrent l'alliance de Frédéric-Guillaume, et l'engagèrent à prendre part aux mouvements dont la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holstein étaient devenus le théâtre, depuis les revers de Charles XII. Après avoir refusé long-temps de se déclarer ouvertement contre le roi de Suède, il joignit ses troupes à celles des alliés, et assista, en 1715, au siége de Stralsund, avec Frédéric IV, roi de Danemark. Par le traité de paix qu'il conclut avec le roi de Suède en 1720, il obtint une partie de la Poméranie suédoise, en payant néanmoins deux millions d'écus; de sorte que ce fut moins une conquête qu'une acquisition. S'étant déclaré d'abord pour l'alliance du Hanovre, Frédéric-Guillaume s'en détacha ensuite, et signa, en 1725, au château de Wusterhausen, près de Berlin, un traité avec la cour de Vienne. Lorsque la guerre eut éclaté en 1733 à la mort du roi de Pologne, le roi de Prusse ne put s'empêcher d'envoyer des troupes auxiliaires à l'empereur sur le Rhin; mais il se déclara neutre du côté de la Pologne, et il donna même un asile dans ses états à Stanislas, quand ce prince fut obligé de se sauver de Dantzig pour échapper aux Russes. Frédéric-Guillaume avait épousé Sophie-Dorothée, sœur de George II, roi d'Angleterre :

de ce mariage était né, en 1714, Charles-Frédéric, que sa naissance appelait au trône, qui devint si fameux sous le nom de Frédéric II, et qui a reçu le surnom de *Grand*. Le jeune prince, obéissant à l'ascendant de la nature, qui lui avait donné un esprit actif, une imagination vive et brillante, manifesta bientôt un goût décidé pour la littérature et les arts. La société de son père ne pouvait avoir aucun attrait pour lui ; et il ne dissimula point son éloignement pour le genre de vie introduit à la cour. Dirigé par sa mère, il avait le projet d'épouser la fille de George II, dont il voulait engager le fils aîné, le prince de Galles, à épouser en même temps sa sœur chérie, la princesse Frédérique. Le roi désapprouvait les goûts et les plans de son fils : ennemi déclaré des arts et des lettres, ayant une antipathie personnelle contre George II, et se prêtant aux vues de la cour de Vienne, qui était contraire à ce double mariage, il exprimait souvent son improbation au prince royal de la manière la plus dure, et le maltraitait publiquement. Le prince chercha à se faire des partisans et des amis : un jeune officier, nommé Katt, devint son confident ; et il fit, de concert avec lui, le projet de se soustraire aux mauvais traitements de son père. En 1730, Frédéric-Guillaume prit la résolution de faire un voyage dans les contrées du midi de l'Allemagne ; et le prince royal eut ordre de l'accompagner. Ce prince crut que ce serait le moment d'exécuter son projet ; en partant de Berlin, il convint, avec Katt, que celui-ci viendrait le joindre au premier avis qu'il aurait de sa retraite : mais l'indiscrétion de Katt éventa le mystère ; il répandit partout que le prince ne reviendrait pas, et qu'il était chargé de lui faire tenir de l'argent. Le roi fut averti à Anspach, et donna l'ordre de surveiller le prince. Celui-ci, ne se doutant de rien, communiqua ses chagrins au margrave d'Anspach ; et le lendemain il lui demanda un bon cheval, sous prétexte qu'il voulait se promener : le margrave éluda la demande, et Frédéric fut obligé de suivre son père. Avant de continuer le voyage, il écrivit à son confident, pour lui marquer qu'il avait si bien pris ses mesures, que dans deux jours il serait en liberté, et que, s'il était poursuivi, ils se jetterait dans un couvent. Il envoya cette lettre au bureau de la poste, pour la faire partir par une estafette ; mais, comme il était pressé, il avait mis en dessus, *par Nuremberg*, sans ajouter, *à Berlin*. Le commis de la poste de Nuremberg crut que la lettre était adressée à un officier, aussi nommé Katt, qui se trouvait alors dans cette ville. Cependant le prince royal continua d'accompagner tranquillement son père jusque dans un village près de Francfort, où le roi voulut passer la nuit. C'était de ce village que Frédéric crut pouvoir s'échapper. Les chevaux étaient commandés, et le prince, s'étant levé à minuit, sortit de sa chambre ; mais un officier et un domestique, qui couchaient dans la même chambre, s'éveillèrent, avertirent plusieurs autres personnes, et l'on se mit à la poursuite du prince, que l'on trouva au milieu du village, attendant les chevaux. On l'engagea à retourner, en lui promettant que jamais le roi ne serait instruit de ce qui venait de se passer. Le lendemain, le roi étant à Francfort, reçut une estafette de ce même Katt de Nuremberg, à qui la lettre du prince royal avait été remise, et qui l'envoyait à Frédéric-Guillaume. Le roi ne se posséda point de colère, et voulut se jeter sur le prince ; mais

on le conjura de se calmer, et l'on parvint à l'éloigner. Le prince fut désarmé, et reçut une forte garde, qui avait ordre de ne le laisser parler à personne. On le conduisit à Mittenwalde, en Brandebourg, et le roi retourna lui-même à Berlin. Katt ayant été mis en prison, fut interrogé : le prince subit également un interrogatoire ; et l'on fit les recherches les plus rigoureuses pour se procurer sa correspondance, dont la partie la plus importante avait cependant été soustraite et bien cachée par les soins de la reine. On transféra ensuite le prince à la citadelle de Custrin, où il fut enfermé dans une chambre sans meubles; il y eut défense de lui donner de la lumière et des livres, excepté la Bible et un livre de prières. En attendant, le roi délibérait sur la manière de faire juger son fils. Les ministres lui ayant représenté que personne n'avait le droit de juger l'héritier de la couronne, il prit le parti de considérer Frédéric, dans cette circonstance, non comme son fils, mais comme colonel de ses gardes, et il nomma un conseil de guerre. Le prince royal et Katt furent condamnés à avoir la tête tranchée. Un officier eut ordre de conduire Katt à la citadelle de Custrin. On avait élevé un échafaud, dans la place de la citadelle, au niveau de la chambre du prince, dont on avait élargi les fenêtres pour donner un passage de plein-pied à l'échafaud, qui fut couvert de drap noir. Ces apprêts avaient été faits sous les yeux du prince, qui ne pouvait douter qu'ils ne fussent pour lui. Le lendemain, il crut sa fin arrivée, lorsqu'il vit entrer dans sa chambre le commandant de la citadelle : mais cet officier lui dit que le roi voulait qu'il assistât à l'exécution de Katt, qui allait avoir la tête tranchée. Le prince s'approcha d'une des fenêtres; et peu après parut le malheureux Katt : Frédéric, en le voyant, demanda qu'on suspendît l'exécution et qu'on lui permît d'écrire au roi; qu'il renonçait solennellement à la succession pourvu qu'on lui accordât la grâce de son ami. Mais ses pleurs, ses prières, ses cris, ne furent point entendus : l'arrêt devait être exécuté; tel était l'ordre irrévocable du roi. Quand Katt fut assez proche, le prince lui cria qu'il était au désespoir d'être cause de sa mort, et qu'il souhaiterait de pouvoir se trouver à sa place. Au moment où le coup fatal allait être porté, Frédéric tomba en faiblesse; on le porta sur son lit, où il revint à lui, mais sans pouvoir se lever. Le corps de Katt demeura tout le jour sur l'échafaud sous les fenêtres du prince. Le sang de Katt n'avait point apaisé le roi, et il réservait le même sort à son fils. La famille royale était dans la consternation; mais l'implacable monarque restait insensible aux sollicitations, aux gémissements et aux larmes. Il fut cependant ébranlé par les représentations des cours étrangères, et surtout par une lettre de l'empereur. Quoique cette lettre l'eût d'abord choqué, parce que l'empereur y disait que le prince relevait de l'Empire, et quoique, dans un premier moment, il eût déclaré qu'il ferait exécuter l'arrêt en Prusse, où il était indépendant, il se calma peu à peu, et revint enfin aux sentiments de la nature. Il dit à un des grands-officiers de la cour que, si le prince s'humiliait devant lui, il lui rendrait ses bonnes grâces; et il permit à cet officier de partir pour Custrin, comme de lui-même, pour parler à Frédéric. Après quelques moments d'hésitation, le prince se décida à écrire à son père, qui lui répondit qu'il lui pardonnait ses fautes, à condition cependant qu'il

ne sortirait pas de Custrin; qu'il vivrait dans cette ville en simple particulier, et qu'il s'appliquerait à connaître l'administration des domaines, en assistant journellement aux séances de la chambre chargée de cette partie, et en prenant place auprès du plus jeune conseiller. Le prince n'eut point la permission de reprendre l'uniforme. On lui fit prêter un serment par lequel il s'engageait à ne témoigner aucun ressentiment à personne, et à ne jamais se soustraire à l'obéissance qu'il devait au roi. Il lui fut prescrit de ne s'occuper que des affaires d'administration portées devant la chambre; et il reçut l'ordre spécial de ne point parler français. Frédéric passa à peu près une année dans cette situation : son père, ayant reçu des nouvelles satisfaisantes de sa conduite, le rappela à la cour, et lui donna un régiment. Il revint peu à peu de ses préventions, et apprécia les talents de ce fils, qui devait être un jour la gloire de sa maison et de son siècle. Frédéric-Guillaume avait toujours donné des soins particuliers au royaume de Prusse : il y fit plusieurs voyages vers la fin de son règne; et les protestants de Salzbourg, ayant été persécutés par l'archevêque, en 1738, il les invita à former des établissements en Prusse, et en particulier dans la province de Lithuanie, dépeuplée récemment par la peste : il acquit plus de vingt mille citoyens industrieux, qui repeuplèrent plusieurs villages et plusieurs villes dans l'espace de quelques années. Au retour d'un voyage qu'il avait fait en Prusse, avec une suite assez nombreuse, le roi se trouva très affaibli ; il tomba dans un état de langueur qui fit craindre pour ses jours : ne se sentant plus la force de s'occuper de l'administration de ses états, il prit la résolution d'abdiquer en faveur de son fils Frédéric; mais avant que l'acte d'abdication pût être réglé, sa faiblesse augmenta, et il mourut le 31 mai 1740. Sa mort causa peu de regrets; on le craignait plus qu'on ne l'aimait, à cause de son excessive sévérité et de ses principes despotiques. Cependant il laissait son pays dans un état florissant; et son fils, dans les *Mémoires de Brandebourg*, convient que l'ordre qui avait été introduit dans l'administration, le trésor que son père avait amassé, et l'armée qu'il avait créée, servirent beaucoup à consolider la puissance de sa maison. Et en effet, il eût été difficile à Frédéric II d'exécuter, immédiatement après son avénement au trône, les grandes entreprises qui étonnèrent l'Europe, sans les ressources qu'il avait héritées de son père. (*Voy.* Bareuth, Margrave de), au *Supplément*. C—au.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, neveu du grand Frédéric, et fils aîné du malheureux prince royal qui mourut en 1759 (*Voy.* Frédéric II, pag. 577), naquit le 25 septembre 1744. Il eut pour précepteur M. Beguelin, et pour gouverneur, le comte de Bork, tous les deux fort estimés. Frédéric témoigna toujours beaucoup d'affection à son neveu; et il parut vouloir ainsi réparer les torts qu'il avait eus envers son père. Il le dirigea surtout vers la carrière des armes; et persuadé qu'il y obtiendrait de grands succès, on l'entendit plusieurs fois s'écrier : *Ce jeune homme me recommencera.* Ce fut vers la fin de la guerre de sept ans que le jeune prince fit ses premières armes. Le roi ne voulut pas qu'il fût ménagé sous aucun rapport; et on lit dans l'*Histoire de mon temps*, qu'il y fut exposé à des dangers auxquels dans d'autres pays on n'expose pas de simples hus-

sards. Galopant un jour à la suite de son oncle, il eut son cheval tué sous lui par un boulet de canon; le roi, le voyant tomber, dit avec un sang-froid incroyable : « Ah ! voilà le prince de » Prusse tué ! qu'on prenne la selle et » la bride de son cheval. » Plus heureux que son père, Frédéric-Guillaume ayant été chargé, dans la guerre de la succession de Bavière, de conduire un corps d'armée en Silésie, le ramena sans se laisser entamer, quoiqu'il fût poursuivi par des forces beaucoup supérieures aux siennes. Arrivé à Breslau, le jeune prince se présenta devant le roi, qui lui dit d'un ton grave : « Vous n'êtes plus mon ne- » veu; » et l'embrassant ensuite, il ajouta : « Vous êtes mon fils. » Quelle que fut l'affection de Frédéric pour son neveu, il lui fit donner une éducation très sévère; et le jeune prince mena une vie fort simple jusqu'à son avénement (16 août 1786). S'il se livrait à quelques déréglements, ce n'était qu'en évitant avec le plus grand soin les regards de son oncle. Devenu roi à l'âge de 42 ans, Frédéric-Guillaume montra d'abord des intentions de bienfaisance; il répara plusieurs injustices de son prédécesseur, et parut mettre beaucoup de zèle à se faire la réputation d'un prince juste et loyal; il diminua quelques impôts, abolit des monopoles vexatoires, et voulut que ses sujets jouissent d'une plus grande liberté. Mais, d'un autre côté, il se montra fort jaloux de son autorité; et afin qu'on ne pût pas même supposer qu'il se laissait diriger, il écarta successivement tous les hommes distingués par leurs talents et leur expérience. (*Voy.* Henri, prince de Prusse, Brunswick, tom. VI, pag. 152, et Hertzberg.) Dans le temps où il se privait ainsi des serviteurs les plus utiles, il se livrait secrètement à l'influence de ses maîtresses et de favoris obscurs. Retenu long-temps par la sévérité de son oncle, dès qu'il fut le maître il s'abandonna sans contrainte à son goût excessif pour les femmes. Frédéric lui avait fait répudier la princesse Elisabeth de Brunswick, pour cause d'inconduite. Si les vertus de la princesse de Hesse d'Armstadt, sa seconde épouse, la mirent à l'abri d'une pareille disgrâce, elle eut peut-être plus à souffrir par le triomphe public des maîtresses du roi. Ce prince ne put jamais rompre un lien honteux avec une dame Rietz, née Henck, célèbre par le dérèglement de ses mœurs et par l'infamie de son mari. Il la combla de toutes sortes de faveurs, elle, et un fils qu'elle lui donna et dont la mort le rendit long-temps inconsolable. Devenu épris, dans le même temps, de mademoiselle de Voss, il la fit comtesse d'Ingenheim, et l'épousa *de la main gauche.* Cette dame mourut peu de temps après, et elle fut remplacée par la comtesse Doenhoff, qui ne tarda pas à être disgraciée à son tour. Madame Rietz reprit alors tout son crédit; elle fut créée comtesse de Lichtenau, et habita l'un des plus beaux palais de Berlin, où elle tenait une espèce de cour. (*V.* Lichtenau.) Un autre travers jeta peut-être encore plus de ridicule sur Frédéric-Guillaume; ce fut sa crédulité pour les illuminés, alors très nombreux en Allemagne. Il accueillit dans son palais tous les hommes de cette secte (*Voy.* Woelner); et ces visionnaires lui firent successivement apparaître Moïse, Jésus et César. Ce fut par de pareilles impostures que l'on parvint à égarer son imagination et à tromper son esprit : dès-lors aucun homme sage ne put être entendu. Tous les gens de mérite furent écartés;

et, même dans l'armée, les emplois ne furent plus accordés qu'aux plus méprisables intrigues. Ces désordres eurent les résultats les plus fâcheux sur toutes les parties du gouvernement. Le trésor que Frédéric avait amassé pour des circonstances importantes, fut dissipé d'une manière honteuse; et l'armée, qui cessa de voir son chef et d'être encouragée par son exemple, perdit tout-à-fait sa supériorité. Mais ce qu'il y eut encore de plus malheureux pour la monarchie prussienne, ce fut la faiblesse et la versatilité que l'on remarqua dans sa politique. Dirigée d'abord par le ministre Hertzberg, cette politique avait semblé ferme et vigoureuse; et la considération du cabinet prussien avait paru s'accroître en Europe par l'influence qu'il avait su obtenir sur les affaires de Hollande, et par l'énergie qu'il avait su inspirer aux Turks et aux Polonais, pour résister aux prétentions des deux cours impériales. Mais dès que cet habile ministre eut été renversé par les intrigues des maîtresses et des favoris, la marche devint incertaine, aucun système ne fut suivi; et tout se fit avec une hésitation et une mobilité qui décelèrent toute la faiblesse et la médiocrité du chef. On le vit successivement abandonner les Turks, les Polonais et les Belges, après les avoir excités à des attaques imprudentes. En 1792, il se mit à la tête de la coalition qui devait rétablir Louis XVI sur le trône; et après s'être ligué avec l'Autriche par le traité de Pilnitz, il pénétra en France à la tête de quatre-vingt mille hommes. Parvenu à trente lieues de Paris, il hésita au moment où il devait agir, négocia avec le parti révolutionnaire, et revint sur le Rhin où son armée combattit encore pendant deux ans, sans résultats. (*V.* Brunswick, tom. VI, pag. 153.) Dans le même temps, il s'occupait de concert avec l'impératrice de Russie, d'un nouveau partage de la Pologne; et il se rendit à son armée qui combattait sur les bords de la Vistule. Ce fut lui qui triompha de Kosciusko et s'empara de Cracovie, tandis que son armée du Rhin n'agissait qu'avec beaucoup de faiblesse et de lenteur, quoiqu'il eût reçu de l'Angleterre des subsides considérables. Enfin il se retira tout-à-fait de la coalition, et signa la paix à Bâle le 15 avril 1795, abandonnant à la république française ses états de la rive gauche du Rhin. Ainsi il laissa l'Autriche presque seule aux prises avec cette puissance, dans le moment où son agression et ses menaces avaient porté le parti révolutionnaire de France à mettre sous les armes une immense population. C'est à une telle défection dans de pareilles circonstances, qu'il faut sans doute attribuer la plus grande partie des malheurs qui vinrent un peu plus tard accabler l'Europe. Frédéric-Guillaume ne jouit pas long-temps lui-même de la paix qu'il avait donnée à ses sujets; il mourut le 16 novembre 1797, laissant la couronne à son fils Frédéric-Guillaume III. M. L. P. de Ségur l'aîné a publié en 1800, l'*Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, etc. 3 vol. in-8°. M—d j.

FRÉDÉRIC-HENRI. *Voyez* Orange.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

00021013

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019